PR [Bd - Revue]

SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1933_40

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

IMPRIMERIE WILLAUME

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

40e Année. — 1933.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

1933

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN
LIBR.
LONDON
UNIV

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

OBSERVATIONS ET RECHERCHES SUR LE « DISCOURS DES PASSIONS DE L'AMOUR » ATTRIBUÉ A PASCAL[1]

Le *Discours* est un enfant trouvé. Quand on le découvrit, il portait, épinglée à son titre, cette note : « On l'attribue à Monsieur Pascal... ». D'ailleurs, aucune pièce d'identité. Depuis, nul *document* n'a paru, qui confirme ou soutienne la proposition — ou l'insinuation — anonyme.

Les *traits* de ressemblance avec les *Pensées* sont indiscutables. Mais, enfin, on ne *sait* pas.

Découvrir, si l'on peut; étudier et comparer des textes, des faits, des dates, — fragments palpables de vérité enfouie, — c'est la méthode nécessaire. Sans elle, on revient à l'arbitraire affirmation de Victor Cousin : « Je sentis Pascal »; à laquelle opposeront leur sentiment contraire ceux qui ne le « sentent » pas.

*
* *

Mais cette méthode n'a-t-elle pas, précisément, fourni l'évidence? N'a-t-elle pas dégagé la solution?

M. Gustave Lanson a donné un magistral exemple de discussion « objective » et de démonstration scientifique. Il a voulu ne

1, Voir G. Michaut, *Le Discours* (etc.), Fontemoing, 1900; — A. Gazier, *Mélanges de Littérature et d'Histoire*, A. Colin, 1904; — Sully Prudhomme, *La Vraie Religion selon Pascal*, Alcan, 1905; — V. Giraud, *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1907, et *Blaise Pascal*, Hachette, 1910; — E. Faguet, *Amours d'hommes de Lettres*, 1907, et *Commentaire du Discours* (etc.), Grasset, 1911; — A. Beaunier, *Autour de Pascal*, Plon, 1913; — G. Lanson, *Le Discours* (etc.) *est-il de Pascal?* (*French Quarterly Review*, mars 1920); — V. Giraud, *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1920; — F. Strowski, *L'Énigme de Pascal et du Discours*, « Correspon-

rien demander qu'au Fait. Il a compté qu'en trois endroits[1] le texte du *Discours* se rapproche du manuscrit des *Pensées* plus que de l'édition de 1670; qu'en trois autres, il ressemble à des fragments exclus de cette édition, et qui sont demeurés inédits jusqu'en 1728 ou même 1779. Il a conclu que seul Pascal a pu écrire ces réflexions dont ni le fond ni la forme n'ont pu lui être empruntés, puisque ses papiers, inconnus de tous, en gardaient le secret.

Si vraiment belle que soit l'élégance de cette « expérience » de laboratoire, elle n'a pourtant pas imposé la certitude. M. F. Strowski a repris tous les passages étudiés par M. Lanson, a contesté la justesse ou la portée de certains commentaires, a conclu contre sa thèse[2]. Cependant, M. F. Néri trouvait dans une formule et un raisonnement du *Discours*[3] la preuve d'un emprunt à l'édition de 1670, à un remaniement posthume qui a déformé l'authentique pensée du manuscrit autographe. Ainsi, le *Discours* serait nécessairement postérieur de huit ans au moins à la mort de Pascal.

Cette résistance de MM. Strowski et Néri à une démonstration si originale et ponctuelle excuse un lecteur inquiet du *Discours* de continuer la recherche. Il n'est d'ailleurs pas possible de prouver que ce que nous appelons les *Pensées* autographes de Pascal soient demeurées, au XVIIe siècle, aussi inconnues qu'elles restaient inédites. Si même la consultation fournie par M. Lanson était irréfutable ou indiscutable en toutes ses parties, on devrait pourtant se souvenir que les papiers de Pascal ne sont pas ignorés de tout le monde. Les éditeurs, pour commencer, les ont connus. Ils n'ont altéré, déformé, retranché qu'après et pour avoir lu, relu, tenu en mains. Ils en ont discuté en comité. Comité secret? La garantie serait faible. Mais non. Ils n'ont pas prêté serment. Toutes les « fuites » sont possibles. De sept ou

dant », 25 août 1920; — Ferdinando Neri, *Un Ritratto immaginario di Pascal*, Turin, Chiantore, 1921; — G. Brunet, *De quelques obscurités du Discours* (etc.), « Revue d'Histoire Littéraire de la France », avril-juin 1925. — Cf. Le *Bulletin de la Société des Amis de Pascal*, t. IV, nos 13 et 15, 1928, — et toutes les éditions, histoires, etc , de Pascal depuis Victor Cousin.

1. N'entrent évidemment en compte que les mots et les expressions qui attestent ou donnent à concevoir des ressemblances entre le *Discours* et les *Pensées*.

2. Je ne résume même pas; aussi bien les raisons de M. Strowski ne se bornent pas à cette critique de textes.

3. *Discours* : « L'homme n'aime pas demeurer *avec* soi... »; et la conséquence. — Ed. 1670 (XXVI, 1) : « Ce lui est une peine insupportable d'être obligée (*l'âme*) de vivre *avec* soi...; c'est ce qui la contraint de *se répandre au dehors*; ... il suffit, pour la rendre misérable, de l'obliger de se voir, et d'*être avec soi*. — Ms. (Ed. Brunschvicg, 139) : « s'il savoit demeurer *chez* soi avec plaisir »; « ... on ne peut demeurer *chez* soi avec plaisir... » (dans sa chambre).

huit lecteurs privilégiés d'un manuscrit expurgé pour le public, s'étonnera-t-on qu'il s'en rencontre un, ou deux, ou trois avec lui pour en extraire une expression piquante — *machines*[1]; un terme rare — *remuement*; une vue fugitive ou confuse — sur l'*agréable* et le *beau*?

On n'ignore pas que Maucroix, en 1695, se plaignit à Boileau d'avoir été volé par Goibaud du Bois, à propos de ses traductions du *De Senectute* et du *De Amicitia*. En 1678, Huet dénonce Filleau de la Chaise comme plagiaire de sa *Démonstration évangélique*, qui est sous presse, et que Filleau a, dit-il, pillée. L'accusation est confirmée par un correspondant de Huet[2]. Quoi qu'il en soit, ces deux habiles et intelligents ouvriers de Lettres, dont le savoir et le labeur se soutenaient de savoir-faire, ne s'étaient du moins pas assuré une inviolable réputation de loyauté. Or, il leur était plus innocemment permis d'entr'ouvrir leurs « tablettes » pour en extraire un « inédit » de Pascal, que de fouiller dans les manuscrits de Huet et de Maucroix : encore plus à leurs auditeurs de cueillir au passage leurs propos.

Mais Brienne n'est pas simplement suspect. Dès 1668, il écrit à Mme Perier : « Je ne parle point des pensées qu'on a retranchées; ... mais je vous dirai pourtant que j'en ai fait un petit cahier que je garderai toute ma vie, comme un trésor pour me nourrir en tout temps ». Pense-t-on que le trésor soit en mains sûres? Le « petit cahier », c'est un fait.

Ce n'est pas le seul. Le médecin de Mme de Sablé, Vallant, a recopié des fragments, dont quelques-uns ne sont pas sortis dans l'édition de 1670[3]. On voit bien qu'ils circulent! J'y trouve entre autres cette « pensée », qui ne fut publiée qu'en 1779, par Bossut : « Voulez-vous qu'on croie du bien de vous? N'en dittes pas[4] ».

1. C'est, avant tout, un fait que, dans les *Pensées*, Pascal ne parle, après et d'après Descartes, que de *la machine*. La différence est plus grande que d'un singulier à un pluriel. Les hommes en qui agit seule « la machine », Pascal, après et d'après Descartes, les appelle « automates ». La remarque, à mon sens, atteint le fond même du problème. Pascal n'est pas un causeur mondain. Qu'il résiste à Descartes et le réfute, ou l'approuve et le suive, peu importe ici : dans l'un et l'autre cas, un Pascal n'emprunte ses termes à un Descartes qu'en respectant scrupuleusement la forme, le sens et l'emploi.

2. Voir *Œuvres* de Boileau, *Correspondance* (et Laverdet, *Correspondance* de Boileau et de Brossette, 1858 : lettres de Maucroix); — et *Correspondance* de Bossuet, éd. Lévêque et Urbain, t. II, p. 69-70.

3. M. Jovy (*Pascal inédit*) les a publiés (Portef. Vallant, Bibl. Nat., mss. fr. 17049, fos 48-57).

4. Ed. Brunschvicg, 44. — Cf. Mme de Lambert (*Avis d'une mère à sa fille*, 1728) : « Voulez-vous qu'on pense et qu'on dise du bien de vous? Ne dites jamais de mal de personne. » — Je ne ferais pas ce rapprochement si, peut-être, je ne posais un jalon; et si certainement Mme de Lambert n'avait pas l'habitude et le goût d'un

Voici encore un fait. En 1779, Bossut transcrit d'après la tradition orale, et croit ou prétend publier le premier, une pensée qu'il n'a pas trouvée dans le manuscrit : « Certains auteurs, parlant de leurs ouvrages, disent : Mon livre, mon commentaire, mon histoire, » etc. (Br., 43.) On s'en est rapporté à la parole de Bossut. Mais, dès 1701, le fragment est imprimé, textuellement semblable, dans les *Mélanges* de Vigneul-Marville, qui l'introduit par ces mots : « M. Pascal disait... ». Par où a-t-il cheminé jusqu'au Chartreux Bonaventure d'Argonne?

Je devais justifier l'objection de principe, fondée en faits, qui autorise encore à douter, quand même les exemples examinés par M. Gustave Lanson certifieraient que le *Discours* fait écho parfois aux secrètes paroles de Pascal.

Si donc le doute demeure légitime ou du moins excusable, il suffit d'un peu d'imprudence pour tenter les voies que me laissent ceux qui ont tracé les autres. A tous les pionniers qui ont exploré l'énigmatique *Discours*, je reste redevable, non seulement des découvertes que je tiendrai pour acquises, mais des sondages aussi que je vais entreprendre, soit que leurs pas et leurs fouilles m'y appellent, soit qu'ils m'aient laissé quelque coin à défricher.

I. — Les Manuscrits.

Le manuscrit qui révéla le *Discours*, en 1843, à Victor Cousin, en est demeuré pendant soixante-quatre ans le seul exemplaire. Or, le copiste avertissait : « On l'attribue à Monsieur Pascal[1] ». Cousin ne se demande pas quelle autorité pouvait avoir une note évasive, ni si elle mettait la sourdine d'une réticence soit à un aveu pudibond ou à une franchise timorée, soit à une joie perverse ou à une prudente dénonciation. Se reconnut-il en un philosophe amoureux? Il n'hésita pas ; il « sentit » Pascal et reconnut son « accent ».

procédé ingénieux et périlleux. Exemple : « Il y a *plusieurs* sortes de Grandeurs, et qui demandent plusieurs sortes d'hommages. Il y a des Grandeurs *réelles* et *personnelles* et des Grandeurs d'*institution* ». Cf. le second *Discours sur la Condition des Grands*. — Aussi clair, et plus fâcheux : « La *place* du *cœur* de l'homme est le *cœur* de Dieu ». Cf. Malebranche (*Recherche, De la Vision en Dieu*) : « On peut dire qu'il est le lieu des esprits, de même que les espaces sont le lieu des corps ». Elle, n'est « pas géomètre ».

1. Bibl. Nat., mss fr.' 19303. — Quel que soit l'auteur du *Discours*, il ne l'est pas du manuscrit. Cela est incontesté et incontestable. — A la table manuscrite du Recueil, une main différente de celles des diverses copies affirme : « Discours (etc.), de M. Pascal ».

En 1907, le plus renseigné des historiens et des fidèles de Port-Royal, M. Augustin Gazier, découvrit une autre copie, et la signala aussitôt à un fervent admirateur de Pascal, mais non moins scrupuleux et sagace critique, M. Victor Giraud. Ce manuscrit[1] ne prononce pas le nom de Pascal, ni d'ailleurs aucun autre. M. Giraud ne m'en voudra pas de penser que l'examen précis où il confronta les deux copies garde toute sa force, et de reprendre tout d'abord ses conclusions de 1907 et de 1910. Oui, il est surprenant que jamais les amis, ni surtout les ennemis, de l'auteur des *Provinciales* n'aient fait la moindre allusion à un divertissement si extraordinaire dans son œuvre, si scandaleusement utile aux adversaires et déplorable au parti. Oui, le silence du manuscrit de Gazier fait contre-poids à l'hésitante révélation du manuscrit de Cousin, si même il ne la dément pas. Oui, enfin, il est visible que le nouvel exemplaire présente un texte plus attentivement écrit, plus correct et plus satisfaisant à l'esprit.

Je simplifie en résumant. Mais, enfin, cette contre-épreuve s'établit sur des bases fermes et claires. Je ne peux me refuser à une hypothèse « irréelle » (qui n'a aucune valeur d'argument) : j'imagine volontiers la découverte successive des deux manuscrits dans l'ordre inverse. Pendant soixante-quatre ans, on n'aurait pas songé à prendre Pascal pour auteur du *Discours*. On aurait cherché qui avait, sans le nommer, imité, çà et là, Pascal : et peut-être qu'avant 1907 on aurait eu le temps de le trouver. Alors l'apparition tardive de la copie moins fidèle n'aurait fait connaître que la « précipitation de pensée » d'un copiste aventureux, enhardi par quelques apparences à proposer le nom de Pascal. Mais on ne l'aurait pas cru. L'avantage est au premier occupant. Le troisième Racan fut le plus mal reçu : et c'était le seul vrai.

* * *

Les deux manuscrits sont indépendants l'un de l'autre. Leur écriture est également nette. Si C avait copié G^2, il n'aurait pas, deux fois, remplacé *coustume* par *constance*, pour le plaisir d'un non-sens; il n'aurait pas laissé ce vide : « pour la solidité *de la* *et du* plaisir de l'amour ». Si G avait copié C, il

1. Bibl. Nat., nouv. acq. fr. 4015.
2. Je reprends les lettres par lesquelles l'édition Brunschvicg désigne le ms. Cousin (C) et le ms. Gazier (G).

aurait pu rétablir *coustume*; il aurait peut-être osé, devant l'inintelligible effet du vide, concevoir : « pour la solidité *et la durée du* plaisir de l'amour » (et j'en doute). Mais il aurait tranquillement reproduit : « Une haute amitié remplit bien mieux qu'une commune et esgale, le cœur de l'homme; et les petites choses flottent dans sa capacité ». Il n'aurait pas même eu l'idée de corriger (?) ainsi : « Une haute amitié remplit bien mieux qu'une commune et égale; le cœur de l'homme *est grand*; les petites choses flottent dans sa capacité ».

Les deux textes présentent bien d'autres différences, dont beaucoup ne s'expliquent pas par des distractions de plume ou des erreurs de lecture. C : « Il est bon, dans certaines rencontres, qu'elle s'éteigne ». G : « Il est des rencontres où il est bon qu'elle s'éteigne ». — C : « De là il est aysé de voir que la délicatesse ». G : « De là il est visible que... ». Moins ces divergences intéressent l'essentiel, la pensée, plus on reconnaît le droit qu'un auteur est libre d'exercer sur lui-même; ou celui qu'un copiste n'a pas, d'améliorer l'original.

L'orthographe de G est plus moderne que celle de C : elle marque la fin du XVII^e^ siècle ou le commencement du suivant[1]. A cet égard, C fait un bizarre « amalgame » : il écrit successivement *tousjours* et *toujours*, *ebransler* et *ébranler*, *étrange* et *estrangement*. Ou bien le copiste mêle malgré lui à l'archaïsme de son modèle ses routines de moderne. Ou bien il s'applique avec une défaillante attention à forger un archaïsme qui puisse témoigner en faveur de sa note sur l'auteur supposé. C'est l'un ou l'autre.

C et G ont-ils, chacun de son côté, copié le même manuscrit? Les différences que j'ai signalées n'interdisent pas de le croire; mais il faut admettre en ce cas que G sait mieux lire que C; et, surtout, que l'un ou l'autre s'arroge le droit de remanier et de modifier. Je dois mentionner un incident de copie. C écrit : « Les Auteurs ne nous peuvent pas bien dire les mouvements de leurs *hérauts*; il faudroit qu'ils fussent *hérauts* eux-mêmes ». G : « Les Auteurs ne nous peuvent pas bien dire les mouvements de leurs héros eux-mêmes ». Une ligne a sauté. Or, dans C, le mot *héraut* est deux fois le dernier mot de deux lignes successives. On reconnaît la condition matérielle la plus fréquemment capable d'expliquer la distraction d'un copiste ou d'un typographe. Pourtant, je

1. *Vuide*, *pourquoy*, persistent. Quelques bizarreries : *pourq'oy*; tout *se* désordre; point de *l'enteur*. Dans la copie ms. des *Mémoires* de M^me^ de Staël, on lit, mais non pas de sa main, « le *l'hut* ».

ne crois pas que G ait copié directement C. Le modèle de G aurait donc présenté le même alignement de mots que C. Ou encore C aurait reproduit l'alignement (mais d'où vient *hérauts*?) de ce même modèle qui a donné à G l'occasion d'une défaillance.

Mais, enfin, voici la question grave, même si un unique manuscrit a servi à C et à G ; à plus forte raison si chacun a utilisé un manuscrit distinct. Voilà donc trois, au moins, ou quatre exemplaires d'un opuscule remarquable par ses analogies éparses avec les *Pensées*, par ses réflexions sur un sujet particulièrement agréable et familier aux académies mondaines et aux compagnies où la Femme règne et gouverne, et qu' « on » attribue, tout bas, à Pascal. Cet opuscule, en ce cas, ne peut dater d'une époque postérieure à 1654. Et il n'a pas été recueilli, même en partie, par ces collectionneurs, ces « conservateurs », ces « archivistes », si appliqués à tout savoir, à tout prendre, à tout emmagasiner, Conrart, Vallant, Ménage, Brienne? Quoi ! Pascal a écrit sur l'Amour, entre 1650 et 1654 ; et nulle trace dans les Recueils de Conrart, mort en 1675, dans les Portefeuilles de Vallant, mort en 1678, dans la *Correspondance* ou les notes et papiers de Ménage, mort en 1692 ; et nulle trace dans les *Lettres* de M^mes^ de Sévigné, de La Fayette, du chevalier de Méré, témoin passager, sinon maître influent, de la « période mondaine » ? Mais il faut dire plus : c'est une présomption sérieuse, en ce qui concerne la date du *Discours* (qu'il soit ou non de Pascal, qu'il passe ou non pour être de lui), que de n'en rien trouver dans tous ces recueils ni dans toutes ces compagnies. Tout s'explique si, de leur temps, le *Discours* n'était pas né encore.

*
* *

Il me semble que l'on pourrait, avec beaucoup de recherches et de patience, identifier les écritures des deux copies. Si on arrivait à découvrir le nom ou la résidence des rédacteurs, on atteindrait peut-être ainsi la société ou le cercle où le *Discours* s'est présenté, où il s'est formé. Je suis venu trop tard dans un monde trop vieux et trop vaste d'archives et de manuscrits pour m'engager dans une telle enquête. Je me résigne pour moi-même à quelques coups de sonde, à quelques observations d'attente, et souhaite que d'autres fassent la trouvaille décisive.

La relative modernité de G n'est pas douteuse. Il serait plus utile de dater C. Or, M. V. Giraud a remarqué que la Lettre de Saint-Évremond sur la *Dévotion feinte*, copiée dans le manus-

crit C par la même main que le *Discours*, et sur le même papier, frappé du même filigrane, est imprimée au tome II des *Œuvres* en 1692, dans lequel on l'a fort mutilée et atténuée, tandis qu'en 1705 (tome I) elle est publiée dans son texte intact, et conforme à celui de la copie. Il en conclut que, probablement, la copie est antérieure à 1705[1]. On ne peut, d'ailleurs, s'assurer pour ces raisons si elle est antérieure ou postérieure à 1692. Ce qui est vraisemblable, c'est que les copies du *Discours* et de la *Lettre* sont contemporaines.

Ces deux pièces, toutes profanes, se sont, comme on sait, — dirons-nous cependant : égarées? ou cachées? dans un recueil dont le titre, au dos de la reliure, est : *Nic. de la Gr. Autre Pièc. Ms.* Les trois Traités qui les entourent — deux avant, un après — sont œuvres de théologie. Le premier, *Système de M. Nicole sur la Grâce*, date d'environ 1674-1679[2]. Les filigranes du papier, pour ces trois pièces, sont différents de celui des deux autres. Au verso de la reliure est un *Ex-libris* au nom de « B.-H. de Fourcy » et à ses armes : écusson des Fourcy, surmonté d'une couronne de comte, que flanquent obliquement, à droite et à gauche, une mitre et une crosse. Je n'ai qu'à répéter et à souligner les renseignements de M. V. Giraud : Balthazar-Henry de Fourcy, fils du prévôt des marchands, né en 1669, abbé de Saint-Sever au diocèse de Coutances en 1680, abbé commendataire de Saint-Wandrille au diocèse de Rouen en 1690, docteur de Sorbonne en 1696, est mort en 1754. C'est assez pour tracer une limite en ce qui concerne la composition de l'*Ex-libris* : mais c'est tout[3].

Une clarté nous vient-elle d'un autre côté? En 1714 parurent les « Réflexions, Sentences et Maximes morales, mises en nouvel ordre, avec des Notes Politiques et Historiques, par M. Amelot de la Houssaye[4] », choix de Maximes de La Rochefoucauld, clas-

1. On voit, toutefois, des collectionneurs prendre copie pour leur bibliothèque d'ouvrages imprimés.

2. Voir Sainte-Beuve, *Port-Royal*, IV, p. 504. — Nicole eut à s'en expliquer en 1964 (*Lettre* au P. Quesnel). Il y a une lettre de M. de X... sur son *Système*, « commencée au plus tôt le 10 et finie au plus tard le 15 septembre 1701 », dans le ms. 2468 de la Bibl. Nat. (fonds Joly de Fleury).

3. L'abbaye de Saint-Wandrille, à sept lieues de Rouen, fut d'abord appelée : Abbaye de Fontenelle. — Saint-Simon a rendu hommage à la politesse et aux vertus de B.-H. de Fourcy. D. Basquin (*L'Abbaye de Saint-Wandrille*, 1899, p. 31) l'excepte, avec un seul de ses prédécesseurs, du blâme général qu'il décerne à la négligence des abbés commendataires. — Il n'est pas suspect de jansénisme. En 1698, il est favorable à Fénelon dans l'affaire du quiétisme; un séjour qu'il a fait en 1697 à Rome l'a mis en relation avec le cardinal Petrucci, disciple de Molinos. (*Correspondance* de Bossuet, éd. Lévêque et Urbain, T. IX, p. 162, 188, 250.) Retenons du moins que Saint-Wandrille est près de Rouen.

4. Nicolas Amelot de la Houssaye (1634-1706), secrétaire d'ambassade à Venise en

sées par ordre alphabétique de matières. Une *Épitre dédicatoire* à l'abbé est signée : R. Pichet. Elle nous apprend qu'après sa disgrâce, Amelot trouva chez Fourcy « pendant plusieurs années un azile assuré ». Pichet dit encore : (Je me félicite) « d'avoir depuis longtemps l'honneur de vivre sous vos auspices, et de travailler sous vos ordres ». Pichet, c'est le bibliothécaire. Est-ce le copiste? « Depuis longtemps », est-ce depuis 1690? Je puis poser seulement la question, qu'un érudit peut-être saura résoudre.

*
* *

Mais nous pouvons, du moins, consulter quelques-uns des volumes manuscrits qui — acquis? achetés? constitués sur place? — proviennent de Saint-Wandrille. Ils font aujourd'hui partie du « fonds Gesvres » qui, par l'intermédiaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Germain-des-Prés, héritière de la bibliothèque du cardinal de Gesvres, a été transporté dans la Bibliothèque du Roi. M. V. Giraud en a parlé, pour réduire aux justes proportions — je veux dire : à rien — les garanties qu'invoquait l'enthousiasme de V. Cousin. Le legs du Cardinal est de 1736; la prise de possession par les Bénédictins, de 1745, — nous dit-on. Je constate que l'*Ex-libris* de Fourcy apparaît dans le manuscrit 19054 : « Recueil des plus générales considérations servans au maniment des affaires publiques », où il est question de l'empereur Charles VI et du « feu roy d'Hespagne Philippes[1] » : la date de ce Recueil est donc au plus tôt de 1746 ou 1747. Le manuscrit 19053, d'autre part, contient des « Maximes que le parfait Ministre d'État doit pratiquer ». Louis XV y est « notre jeune monarque ». Dans la direction opposée, un *Traité de l'Usure* nous ramène à 1686; des *Conférences sur la Pénitence*, à 1677; et Blondel, avec sa *Primauté de l'Église*, nous fait redescendre à 1670.

J'ai compté et consulté une vingtaine de ces volumes. Dans cette collection de documents religieux et politiques, le *Discours* et la *Lettre* sont d'exceptionnels « libertins ». Hasard ou intention?

Poursuivant mes tâtonnements, je découvre, dans le manuscrit 19306, l'écriture même de ces deux pièces.

Dix-huit « articles » ou documents. A la réserve du premier —

1669, fut prisonnier pendant six mois à la Bastille en 1676, sur la plainte de la République de Venise, et n'exerça plus de charge depuis. On ne peut songer à l'ambassadeur à Rome, dont Saint-Simon marque la demi-disgrâce à la date de 1715.

1. Philippe V.

un ouvrage d'Ellies du Pin postérieur à la « Paix de l'Église » de 1668 — tous sont de la main du copiste C. Pour sept d'entre eux[1], le filigrane du papier est le même que pour le *Discours* et la *Lettre*. Le plus récent en est une lettre du Cardinal Altieri, neveu du pape, du 23 janvier 1680. Quelle provision de papier au filigrane caractéristique avait faite le scribe? En avait-il pour plusieurs années? Il faut tout supposer! Il paraît pourtant permis de penser que ces copies datent au plus tôt de 1680. On voit la conséquence, pour l'histoire du *Discours* et les garanties de l'attribution suspensive de C.

En conclusion et en résumé : des copies, après 1679[2], sont rédigées et rassemblées : toutes reproduisent des ouvrages religieux ou politiques, sauf deux : une Lettre de Saint-Évremond et un Discours proprement anonyme. S'il est de Pascal, de deux choses l'une : ou voilà dix-sept à trente-et-un ans qu'il circule de copie en copie, de cabinet en cabinet, sans parvenir à se faire reconnaître et légitimer, sans rencontrer — quelle merveille! — personne qui soit en état de décider. Ou, dix-sept à trente-et-un ans après la mort de Pascal, c'est la première fois qu'il retient l'attention d'un collectionneur. Et, d'emblée, il est attribué à Pascal : attribué... par oui-dire!

Il faut, en vérité, dans l'un et l'autre cas, croire à l'incroyable : sans affirmer sous serment — c'est entendu! — que l'incroyable ne peut être vrai.

Le croyable, le voici : en 1679 ou 1680 ou après, un *Discours*

1. N° 2 : Lettre de Mgr. de Châlons-sur-Marne à M. le Procureur Général du Parlement de Paris ; — N° 3 : Mémoire sur la cause des Évêques qui ont distingué le fait du droit; — N° 4 : Lettre de Mgr de Saint-Pons à Mgr l'Evesque de Toulon sur le Rituel d'Alet, 25 août [1676?]; — N° 5 : Réponse de Mgr l'Évesque de Toulon à la lettre de M. de Saint-Pons ; — N° 16 : Lettre du Cardinal Altieri au Général des Jésuites au nom de la Congrégation *De Propaganda Fide*, 23 janvier 1680 ; — N° 17 : Lettre de M. le Mareschal de Bellefons au très R. P. Oliva, G^al des R. P. Jésuites, 1679 ; — N° 18 (sans titre : document sur l'affaire du P. de Saint-Juste, jésuite, et de l'évêque de Grenoble Étienne Le Camus), septembre 1679. — Sept autres pièces (même main, autre filigrane) se répartissent sur les années 1676-1680 : N° 9 : Vie et conduite de MM. d'Alet et de Pamiers, Toulouse, 27 septembre 1677 ; — N° 10 : Testament et Epitaphe de Mgr l'Ill^me Evesque d'Alet, 1677 ; — N° 11 : Testament de l'évêque de Pamiers, Caulet ; — N° 12 : Lettre d'un chanoine de Beauvais sur la mort de l'évêque Choart de Buzanval ; — N° 13 : autre lettre sur le même sujet, 28 décembre 1679 ; — N° 14 : Abrégé de la vie de l'évêque; — N° 15 : Mort de Mgr l'Évesque de Chaalons-sur-Marne (Vialart de Herse), le 5 juillet 1680. — Un troisième filigrane est spécial et commun aux trois pièces restant : trois lettres, dont deux d'A. Arnauld, sur le jugement rendu en 1660, en faveur de Wendroek et en opposition avec l'arrêt du Parlement de Guyenne, par les « professeurs de Bordeaux ». Pour tout dire, neuf copies, dont cinq du groupe qui nous intéresse, sont marquées d'une S barrée obliquement. (Il ne peut être question de l'*S* ainsi barrée signature du marquis de Sourdis [† 1666], dans les Portef. Vallant).

2. Je dirais : avant 1705, à cause de la *Lettre* de Saint-Evremond, sans la note 1, p. 10

sur les Passions de l'Amour s'évade, sous le manteau, d'un cabinet d'auteur. Visiblement, il porte des marques des *Pensées*, publiques depuis 1670. Tout naturellement, quelqu'un qu'on ne sait pas, mais qui ne sait pas non plus, constate, s'étonne, s'excite (malice ou candeur).

Nous sommes bien loin de 1654 ou de 1668. L'attribution à Pascal n'est pas la révélation ou la confidence impressionnantes d'un secret gardé par prudence ou par pudeur, et qui s'échappe. C'est une opinion suggérée par une évidence. Elle vient après l'édition de Port-Royal. Elle en vient. Il n'est même pas interdit de songer qu'un auteur, modeste à la fois et présomptueux, satisfait à ces deux sentiments conciliables en imaginant de surprendre le jugement des beaux-esprits : trop heureux si, en se cachant, il peut s'entendre louer sous le nom de Pascal!

Tous ces recueils aux *Ex-libris* de Fourcy renforcent la conclusion que formulait en 1910 M. V. Giraud. Il est notable que des dix-neuf copies de la main de C, deux sont séparées de toutes les autres, et accouplées; et que, par exception, elles marquent un esprit tout mondain. On ne pouvait, à première vue, s'expliquer le rapprochement, dans un Recueil d'ailleurs religieux, d'un opuscule de Saint-Évremond avec un Discours attribué à Pascal. Le rapprochement est plus raisonnable d'un Discours sur l'Amour où Pascal n'est pour rien, et d'une lettre de Saint-Évremond qui ironise sur la dévotion; et aussi leur intrusion dans un volume où le pavillon — c'est Nicole — couvre la marchandise. Le Discours et la Lettre sont venus ici, transmis à Saint-Wandrille, qui n'a nul air de jansénisme, par un intermédiaire qui n'a rien d'un dévot. Et c'est bien longtemps après la mort de Pascal, et longtemps après l'édition des *Pensées*, qu'un inconnu, sans engager sa parole, admet ou prétend que les « on-dit » nomment Pascal.

*
* *

Seulement ces « on-dit » ne sont pas le bruit public. Ces « on-dit » sont des chuchotements en chambre close. Car G ne peut méconnaître qu'il y ait dans le *Discours* des traits pascaliens; et pourtant il ne lui vient pas à l'esprit d'enregistrer, pas même de démentir ces « on-dit » secrets! M. V. Giraud a raison : son silence, à lui seul, dément l'attribution téméraire; j'irais jusqu'à dire : l'existence des « on-dit ».

Certes « l'éloquence de silence » a ses avantages. Nous aurions

préféré que G parlât! Mais, au fait, pour dire quoi? Il est des rencontres où on n'a rien à dire.

Posons qu'on ne copie pas un papier auquel on n'attache aucun prix. Ajoutons qu'on ne recueille pas soigneusement, pour le conserver et le transmettre, ce précieux papier sans s'informer de son origine, sans en demander l'auteur; et, si on le sait, sans certifier; et, si on doute seulement, sans le supposer — comme C l'a fait.

Or G se tait, et copie. Ce n'est pas par ignorance ou incertitude qu'il se tait : c'est parce qu'il sait, dans des conditions où il ne vient pas à l'esprit de parler. Il sait le nom de l'auteur, et que ce n'est pas un « Illustre » dont il ait la chance et le privilège d'exhumer et de sauver une œuvre insoupçonnée. Il sait, comme un secrétaire chargé de mettre au net le travail du « cher Maître » ou de « Madame ». Il sait, comme l'ami ou l'amie d'un bel-esprit, homme ou femme, qui a la confidence d'un « petit traité » enfermé dans le « cabinet » et obtient la faveur d'en prendre copie sans trahir le secret. Il sait bien mieux encore : comme l'auteur qui ne s'avise pas de signer son manuscrit lorsque, poli et repoli, relu et retouché, il rentre dans le coffret. G est à la source des renseignements. Plutôt encore, G en serait la source. Nous écoutons, et nous n'entendons rien. Mais c'est « à force » de ne rien entendre que nous comprenons. La copie silencieuse est la mieux informée et la plus véridique.

C'est ma conclusion. Elle ouvre carrière à la recherche de l'inconnu, mais ferme la barrière à une légende.

Or cette copie attentive, intelligente[1], m'arrête soudain par une extraordinaire « variante » qui n'a pas été signalée, et dont je crains un peu d'exagérer l'importance, sans pouvoir me contraindre à la tenir pour négligeable.

« L'homme a besoin, pour être heureux, de trouver un second. » Il le cherche bien souvent dans l'égalité de la condition. « Néan-

1. Même en un endroit où d'ordinaire on lui préfère le texte de C. Il s'agit du « plaisir d'aimer sans l'oser dire ». C : « L'on voudroit avoir *cent langues* pour *le* faire connoître [*son amour*]; car, comme l'on ne peut pas se servir de la parole, l'on est obligé de se réduire à l'éloquence d'action ». Ce raisonnement me confond : que ferait-on de cent langues ? et surtout quand une seule langue est déjà inutile et sans emploi? G : « On voudroit *avoir langue* pour *se* faire connoître... » C'est loin d'être un non-sens. « Prendre langue », c'est s'entendre avec quelqu'un pour traiter une affaire secrète. Quand on a « pris langue », on « a langue ». Si la parole est interdite, on voudrait une convention de signes, de voix même, un « chiffre », un « code », inintelligibles aux témoins. « Prendre langue » est déjà une expression elliptique (et sujette à emplois impropres). « Avoir langue » est peut-être un raffinement — oserai-je dire : féminin? — qui renouvelle, pour surprendre, un terme usuel; et même, ici, ce pourrait être un jeu de mots. Mais pourquoi pas? Le sens recherché est plus probable que le gros non-sens de C.

moins... » C continue ainsi : « Néanmoins l'on va quelquefois bien *au-dessus*, et l'on sent le feu s'agrandir, quoiqu'on n'ose pas le dire à celle qui l'a causé ».

C'est le texte accepté. C'est le texte de « bon sens »; il est attendu; un copiste somnolent ou machinal le trouvera au bout de sa plume; attentif, il consentira spontanément.

Mais G écrit : « Néanmoins l'on *ira* quelquefois *au-dessous*[1], et... », et termine : « à *celle* qui l'a causé ».

Je ne crie pas à l'absurdité; en quoi peut-être j'ai tort.

Remarquez qu'une objection ou une restriction (*néanmoins*) est opposée à la maxime d'abord formulée. Est-ce l'auteur qui s'avertit? Est-ce un contradicteur qui intervient? Il faudra bien arriver à s'inquiéter là-dessus. Mais peu importe ici.

Imagine-t-on un *homme* — à quelque rang social qu'il soit placé — qui, dans une étude raffinée, « précieuse », de l'amour, envisage ou avoue une passion aussi modeste en son objet que timide en son effet? qui mette en vue, à dessein, l'inclination qu'un noble peut sentir pour une bourgeoise, un patron pour une employée, un duc de Tresmes qui... n'épouse pas la sœur de Scarron, un Colletet qui épouse sa servante, un jeune marquis que la soubrette de sa mère fait rougir de craintives extases, Chérubin ancillaire? (Je ne demande même pas si on imagine Pascal...)

Ou bien la main qui copie est celle d'une *femme* qui, par un coup de tête volontaire ou sous l'impulsion d'une arrière-pensée personnelle, altère l'original. Ou cette main transcrit avec son attention coutumière le texte exact (qu'un lecteur étranger se croira habile à corriger, puisqu'il est impossible qu'il n'en soit pas choqué); et ce texte est nécessairement conçu par une femme.

L'idée, en tout cas, est féminine, et, à ce titre, très attachante. Une femme peut se rappeler qu'elle a senti se pencher vers elle, l'envelopper d'approches hésitantes, le désir ou la passion d'un homme « en place », d'un « haut et puissant » seigneur. (Elle peut se souvenir d'avoir su, par son caractère et son attitude, commander le respect et le silence à une « grande passion ». Elle peut aussi s'exagérer l'effort que cette passion a dû s'imposer.) Un jour, avec une mélancolique fierté, elle laisse, dans l'ombre d'un *a parte* énigmatique, poindre l'aveu inintelligible d'un secret qu'elle délivre, mais ne livre pas.

Les visites de Fouquet chez M^me^ de Sévigné, les premières

1. L'œil peut hésiter pour *ira*, mais non certes pour *dessous*.

rencontres de Louis XIV et de Mme Scarron viennent à la pensée. Mais regardez Mlle Delaunay — la future baronne de Staal — au château de Silly. Si on l'en croit (c'est une autre question, de savoir si on doit l'en croire!) le jeune marquis qu'elle s'était surprise à aimer — car « bien souvent, dit le *Discours*, on sent la passion dans son cœur sans savoir par où elle a commencé » — se retint de lui dévoiler son inclination naissante et grandissante, à cause du « respect » et de l' « estime » qu'elle lui inspirait. Il s'interdit une conquête dont l'*inégalité de condition* excluait les formes honnêtes et durables; et il s'attachait et s'agitait à mesure qu'il persévérait à se taire. Mais ce n'est pas lui, c'est elle qui évoque (avec quels regrets! avec quelle complaisance!) cette tumultueuse retenue où se contraignait le marquis de Silly envers la jeune amie-suivante de sa sœur, envers la pensionnaire romanesque du couvent de Saint-Louis de Rouen.

Nous comprenons, nous aimons à comprendre cette imperceptible échappée d'une âme, cette déconcertante irruption d'une simple voyelle dans le progrès normal de l'idée qui s'expose. J'admets bien encore qu'un homme ait parlé de l' « égalité de la condition ». Mais l'objection, telle que G la présente et veut, je le crois, la présenter, est féminine. Je ne dis pas que l'auteur du *Discours* soit une femme. Mais il y a une femme dans le texte du *Discours*.

*
* *

En effet, l'œuvre n'est pas d'un seul. C'est G qui, à mon sens, le fait *voir*.

On ne paraît pas s'en être aperçu : mais voici un simple trait de plume; et c'est un trait de lumière, peut-être.

« Néanmoins, quand on a plus de vue, l'on aime jusques aux moindres choses, ce qui n'est pas possible aux autres. (Il faut être bien fin pour remarquer cette différence. »

La parenthèse n'est pas fermée; mais une parenthèse est ouverte. Exemple unique dans le manuscrit, et tardif ; mais il signifie : ou bien que l'auteur s'arrête pour se féliciter de sa finesse; et j'exclus cette plaisante interprétation; ou bien que l'auteur fut ici interrompu et averti par le compliment restrictif d'un auditeur ou d'un interlocuteur; ou revu par un lecteur qui ajoute ce compliment sceptique, à l'insu ou avec l'aveu de l'auteur.

C'est la dernière conclusion où me conduit l'examen des manuscrits. Il est difficile de ne pas se convaincre que le *Discours* est

composé de collaborations. Il l'est davantage de décider si les collaborateurs se sont entretenus, ou s'ils ont succédé l'un à l'autre. Mais ce que la lecture de C et de G suggère ou prouve est en accord notable avec l'impression que donne la lecture de l'œuvre même : M. Brunschwicg, M. G. Brunet ont proposé des explications de cette incontestable incohérence, de ces raisonnements qui, à peine énoncés, sont mis en pièces, de ces cahots et de ces écarts. M. Strowski a pensé à des notes, mal prises par une assistante au cours d'une « assemblée »[1], dans le parloir d'une abbesse dont il n'a pas levé le voile.

Collaboration systématique ou occasionnelle? Dialogue? Procès-verbal de conférences et de discussions? Les manuscrits n'en disent pas tant. Et peut-être les contradictions réelles qui apparaissent dans le *Discours*, si elles suffisent à en décharger Pascal, n'exigent-elles pas toutes de réels contradicteurs. Car il est des esprits assez fins et papillonnants pour voleter d'un avis à un autre, et butiner des contrastes, sans avertir et même sans s'avertir.

Ce qu'enfin les manuscrits disent ou proposent, c'est ceci :

Le *Discours*, trop tard et trop peu attribué à Pascal, est l' « œuvre mêlée » de deux ou plusieurs auteurs, parmi lesquels apparaît une délicatesse féminine[2]. La copie G, plus récente que C, détient dans son silence, sans mystère ni arrière-pensée, le secret de l'original. Les deux copies sont postérieures à 1679.

La lecture du *Discours* va-t-elle ébranler ou confirmer les conclusions que suggère l'examen des manuscrits?

II. — Le Discours.

Il m'est tout à fait indifférent ici que Pascal ait aimé ou non, ait souhaité ou non d'aimer, ait pu ou non se plaire à disserter sur l'amour. La question unique est : Pascal a-t-il écrit *ce* Discours? A-t-il participé à *ce* Discours?

Je n'en jugerai pas sur des préférences ou des répugnances qui dépendraient de mon admiration pour le génie de Pascal, et plus encore des raisons de mon admiration, c'est-à-dire, enfin, du Pas-

1. Il y a seize ans environ, j'inclinais en ce sens. Déjà convaincu que le *Discours* n'est pas une œuvre de Pascal, je n'osais pas exclure Pascal d'une « assemblée » où l'on aurait discuté sur l'amour, et où il aurait, avec d'autres, pris la parole.

2. « *Les femmes* aiment à apercevoir une délicatesse dans les hommes; et c'est, ce *me* semble, l'endroit le plus tendre pour les gagner; l'on est aise de voir que mille autres sont méprisables, et qu'il n'y a que *nous* d'estimables. »

cal que je conçois et me figure. M. V. Giraud condamne avec raison cette sorte d'impressionnisme.

Mais il est pourtant des jugements que la raison simple suffit à soutenir, aussi légitimement que le ferait une évidence matérielle. On ne fait pas de l'impressionnisme à s'étonner, comme M. F. Strowski, que le jeune Pascal mondain de 1653 ait déjà les sentiments et le vocabulaire du moraliste chrétien qui travaillera en 1660 contre les libertins. Pas davantage, à considérer tout d'abord que Pascal n'est pas un « auteur moyen ». Je puis sans reproche continuer à savoir ce que tout le monde sait : comment, en 1647, en 1651, en 1652, en 1654, en 1656, dans ses lettres et ses traités, Blaise Pascal possédait, conduisait, exprimait, — sa pensée.

*
* *

Passons vite sur la composition. On accordera qu'elle est, non pas seulement molle et lâche, mais cahotée et entrecoupée. Une lecture courante, mais exacte, nous laisse l'impression passive d'entendre deux voix alternées ou combinées. L'une marque des faits, dont elle énonce les principes, ou pose des principes qu'elle contrôle par des faits. L'autre, plus flexible et nuancée, exprime un amour délicat, craintif, plaintif, qui savoure sa mélancolie; condamné, résigné peut-être ou même appliqué à se cacher, à se taire, à se laisser deviner sans s'avouer, à ne pas « avancer ». C'est elle qui, vraiment, analyse les « passions » de l'amour, mais d'un amour très particulier, d'un *cas* amoureux. Esprit didactique, d'une part ; de l'autre, confidence.

(*A suivre.*) Ch.-H. Boudhors.

LA GENÈSE DES « MAXIMES » DE LA ROCHEFOUCAULD

La Rochefoucauld commença-t-il à fréquenter le salon de Mme de Sablé dès 1656, quand la marquise fit construire une maison dans la rue de la Bourbe, attenante aux bâtiments de Port-Royal de Paris[1] ? Ou bien, fut-ce seulement en 1659, à la date des premières lettres qui s'occupent des *Maximes* ? Il y a une lettre qui nous permettra de faire une hypothèse à ce sujet. Elle est adressée par La Rochefoucauld à Jacques Esprit et a dû être écrite vers le commencement de l'hiver 1659-1660[2]. Elle commence par quelques maximes, et ensuite : « Vous n'aurez que cela pour cette heure. Mandez ce qu'il en faut changer... Je crois que j'irai cet hiver à Paris, et que nous recommencerons de belles moralités au coin du feu... Je vous prie de montrer à Mme de Sablé nos dernières sentences : cela lui redonnera peut-être envie d'en faire, et songez-y aussi de votre côté, quand ce ne serait que pour grossir notre volume[3]. » Cette lettre rend assez vraisemblable l'hypothèse que ce fut pendant l'hiver de 1658-1659, à Paris, que La Rochefoucauld, Esprit et Mme de Sablé s'étaient amusés pour la première fois à faire de belles moralités au coin du feu. Ce coin du feu dont parle La Rochefoucauld, c'est, à n'en pas douter, le salon de la marquise de Sablé.

Nous n'avons pas de documents qui nous permettent de démontrer avec précision dans quelles circonstances ce jeu de société a commencé. Mais les documents que nous possédons indiquent que Victor Cousin se trompe quand il dit : « La Rochefoucauld n'y a pas introduit le goût de ce genre d'occupation, il l'y a trouvé, et il a fait des maximes parce que tout le monde en faisait autour de lui[4] ». Il est, au contraire, assez évident à toute personne sans préjugés que ce fut La Rochefoucauld qui créa le goût de la composition de maximes, et que seuls son enthousiasme pour cette occupation et ses exhortations continuées firent de Mme de Sablé et de Jacques Esprit ses collaborateurs et ses critiques.

1. Dans un acte du 5 février 1656 (*Arch. nat.*, Y173, f° 2 v°) il s'agit de la construction de sa maison. C'est Magne qui a cité cet acte dans « Quelques pénitents de Port-Royal de Paris », *Revue de Paris*, 15 mars 1924, p. 389.

2. Là dedans, La Rochefoucauld parle de sa belle-fille comme d'une acquisition récente à sa famille.

3. Lettre n° 53. *Loc. cit.*, p. 131.

4. *Madame de Sablé*, Paris, 1854, in-8°, p. 99.

Une des rares lettres de Mme de Sablé à La Rochefoucauld qui nous aient été conservées donne des précisions sur ce point : « Cette sentence n'est que pour faire une sentence, car je suis assurée qu'elle n'a pas son effet en ce sujet ici, mais vous jugerez aisément que la maladie que vous m'avez donnée des sentences ne peut manquer de jouer son jeu en toute rencontre[1] ». La « maladie » des sentences; — de l'aveu de Mme de Sablé elle-même, nous apprenons qu'elle l'avait reçue de La Rochefoucauld. Du reste, cette maladie ne semble pas avoir été très grave au commencement, car, dès que La Rochefoucauld, source du mal, fut parti, la Marquise se rétablit. Dans la lettre que nous avons déjà citée, La Rochefoucauld exprima le désir que les maximes qu'il envoyait redonnassent à Mme de Sablé l'envie d'en faire. Cette maladie contagieuse, la maladie des sentences, le Duc l'emporta avec lui quand il se rendit dans ses terres en Angoumois. Une lettre à la marquise de Sablé, écrite de Verteuil, le 5 décembre (1659?)[2], nous renseigne là-dessus : « Je ne sais si vous avez remarqué que l'envie de faire des sentences se gagne comme le rhume : il y a ici des disciples de M. de Balzac qui en ont eu le vent, et qui ne veulent plus faire autre chose[3] ». On entrevoit la vanité d'auteur de La Rochefoucauld dans cette remarque-là : Balzac étant mort en 1654, il est sous-entendu que ses disciples seraient désormais considérés comme des disciples de La Rochefoucauld.

On cite une phrase d'une lettre du duc de La Rochefoucauld à Esprit comme preuve de la thèse que ce fut Esprit ou Mme de Sablé, ou les deux ensemble, qui éveillèrent en La Rochefoucauld le goût de la composition de maximes. La Rochefoucauld dit, en effet : « Il ne serait pas juste que vous fussiez paix et aise à Paris avec Platon, pendant que je suis à la merci des sentences que vous avez suscitées pour troubler mon repos[4] ». Si on omettait le contexte, on pourrait croire que ce fut pour satisfaire à la prière instante de Jacques Esprit que La Rochefoucauld lui envoyait des maximes. Or, en vérité, il n'en fut pas ainsi. La

1. *Mss.* de la *B. N., n. a. fr.* 22126, f° 338 *bis* v°-339. Cette lettre appartenait à la collection Monmerqué, déjà mentionnée. La collection fut dispersée il y a longtemps, mais heureusement des copies, de la main de Monmerqué, d'un certain nombre de ces lettres, furent conservées dans les papiers Monmerqué-Rochebilière. C'est d'après ces copies que je cite.

2. Lettre n° 55. Cette lettre, contenant une référence au commandeur de Souvré, paraît devoir se rapprocher étroitement de la lettre n° 52 (*Loc. cit.*, p. 129), qui fut certainement écrite avant la mort de Mazarin (1661).

3. *Loc. cit.*, p. 135-136.

4. Lettre n° 66. *Loc. cit.*, p. 151.

lettre débute par cette phrase : « Vous allez voir que vous vous fussiez bien passé de me demander des nouvelles de ma femme ; car sans cela je manquais de prétextes de vous accabler encore de sentences[1] ». Esprit n'avait pas demandé des sentences, il avait tout simplement demandé des nouvelles de la santé de la duchesse de La Rochefoucauld qui avait la fièvre. La Rochefoucauld trouva dans cette occasion d'écrire un prétexte pour envoyer des maximes à Esprit. Il n'est pas douteux qu'en copiant des sentences déjà composées il en trouvât de nouvelles, et c'est ainsi qu'il a pu écrire qu'il était à la merci des sentences suscitées par Esprit pour troubler son repos.

L'assertion de Victor Cousin que tous les habitués du salon de M^me^ de Sablé (et il paraît croire qu'il y en avait beaucoup) faisaient des maximes semble mal fondée, au moins en ce qui concerne l'époque de la genèse des *Maximes*, c'est-à-dire de 1659 à 1663. Dans les lettres, il s'agit seulement de maximes faites par La Rochefoucauld, Jacques Esprit et M^me^ de Sablé. On mentionne seulement une fois des sentences composées sans la participation du Duc. En badinant, mais peut-être véritablement froissé, il s'en plaignit à la Marquise : « Je sais qu'on dîne chez vous sans moi, et que vous faites voir des sentences que je n'ai pas faites, dont on ne me veut rien dire : tout cela est assez désobligeant pour vous demander permission de vous en aller faire mes plaintes demain[2] ». Il est vrai que l'abbé d'Ailly écrivit quelques maximes qu'il publia avec celles de M^me^ de Sablé, mais ce ne fut que bien plus tard (en 1678).

Nous ne pouvons pousser plus loin que l'hypothèse dans notre essai de déterminer comment et quand La Rochefoucauld trouva pour la première fois l'idée de faire des maximes. Quelqu'un des salons peut-il revendiquer l'honneur d'avoir provoqué la transformation d'un jeu de société tel que ceux que nous avons précédemment décrits en jeu des maximes? Où est-ce à La Rochefoucauld que revient tout l'honneur de cette transformation? On ne peut prouver ni l'un ni l'autre. Et cependant, étant donné que La Rochefoucauld devint maître du jeu, il est juste et raisonnable de suggérer que c'est lui qui le créa, influencé, bien entendu, par les jeux de société des salons.

On peut alléguer avec un peu plus de confiance que chez La Rochefoucauld la thèse, le système de morale qu'il exposa, prit forme dans son esprit avant qu'il eût conçu la forme dans laquelle

1. *Loc. cit.*
2. Lettre n° 69 (à Madame de Sablé). *Loc. cit.*, p. 158.

il allait l'exprimer. Pendant qu'il écrivait ses *Mémoires*, des réflexions suscitées par une étude approfondie des mobiles des chefs des partis de la Fronde ont dû renforcer une opinion qu'il tenait peut-être déjà : que l'amour-propre est le motif unique des actions humaines, et qu'il n'existe pas de vertu désintéressée. Quelle différence entre le portrait du Grand Condé (*Æmile*) dans les *Caractères* de La Bruyère et Condé tel qu'il paraît dans les *Mémoires*[1] ! Quand La Rochefoucauld analyse les raisons de la rupture entre Condé et Mazarin en 1649, il ne trouve chez Condé aucun grand dessein envisageant la prospérité du pays, aucun dessein audacieux révélant une noble et fière ambition, ce ne sont que petits intérêts mesquins, froissements d'amour-propre, jalousies, désirs de quelque petit avancement à la cour.

Un fait, qui jusqu'ici n'a pas été remarqué, indique que la doctrine de l'amour-propre était déjà bien développée en 1659. La troisième partie du *Recueil de pièces en prose les plus agréables de ce temps, composées par divers auteurs*, édité par Charles de Sercy (Paris, 1660, in-12°, l'achevé d'imprimer étant daté le 13 décembre 1659), contient (pp. 337-344) une pièce intitulée *L'Amour-propre*. Cette pièce n'est autre chose que la longue maxime ou réflexion sur l'amour-propre, placée au début dans l'édition originale des *Maximes* de La Rochefoucauld[2]. Cet ouvrage, le deuxième des ouvrages de La Rochefoucauld qui ont été publiés (son *Portrait par lui-même* avait paru dans le recueil de Mademoiselle au commencement de 1659), fut imprimé, à ce qu'il paraît, par les soins de Jacques Esprit. Il est raisonnable de supposer que c'est de cet ouvrage qu'il s'agit dans une des lettres de La Rochefoucauld à Esprit : « Je vous envoie l'opéra[3] dont je vous ai parlé; je vous supplie que Madame la marquise de Sablé la voie, car j'espère au moins qu'elle approuvera mon sen-

1. Voir, par exemple, La Rochefoucauld, *Œuvres*, vol. II, pp. 134-136, et, pour le portrait d'*Æmile*, La Bruyère, *Œuvres*, éd. des Grands Ecrivains, Paris, 1865, 3 vol. in-8°, I, 162-63.

2. Maxime 563. Elle fut supprimée après 1665 (pour des raisons que nous examinerons plus tard) et on la mit comme première des « maximes supprimées ».

3. Gourdault, qui publia le volume qui contient les lettres de La Rochefoucauld, et E. Magne (*op. cit.*, p. 128) s'imaginèrent que La Rochefoucauld parlaient effectivement d'un livret d'opéra. Cela est assez absurde. Comment pourrait-il s'agir d'exprimer un « sentiment » dans un livret d'opéra? Les dictionnaires de Furetière et de Richelet nous donnent le renseignement qu'au dix-septième siècle « *opéra* se prend encore pour une chose excellente et pour un chef-d'œuvre; mais tout cela ne se dit guère que dans la conversation, et d'ordinaire en badinant; ou si cela s'écrit, ce n'est que dans les lettres, ou dans les billets qui représentent la conversation ». On cite des exemples de ce sens d'après Scarron et Bouhours. Si on considère l'air apologétique et badin en même temps, de cette lettre, on peut être assez certain que l'« opéra » de La Rochefoucauld était tout simplement quelque chose qu'il avait écrit de plus ambitieux qu'une maxime et dont il avait déjà parlé à Esprit.

timent, et qu'elle sera de mon côté. Vous m'avez fait un très grand plaisir d'avoir rectifié les sentences. Je prétends que vous en userez de même de l'opéra... Voilà écrire en vrai auteur, que de commencer par parler de ses ouvrages[1]. » Cette lettre porte comme seule date « le 24 octobre, à Verteuil ». Une référence qu'elle contient à la possibilité d'une intervention de Gourville en faveur de Jacques Esprit, à qui on venait de retrancher ses rentes, indique qu'elle fut écrite en 1660 au plus tard, parce que Gourville, ami de Fouquet, fut disgracié lors de l'arrestation de celui-ci (le 5 septembre 1661). On peut donc conclure que cet « opéra » fut envoyé à Jacques Esprit en octobre 1659, et que ce dernier le donna tout de suite à l'éditeur Sercy. Est-ce que cette publication fut faite à la demande de La Rochefoucauld ou à son insu? On ne peut pas le déterminer.

Notre hypothèse que Jacques Esprit fit publier cette œuvre de La Rochefoucauld est plus ou moins vérifiée par un témoignage contemporain. Un curieux petit manuscrit de la Bibliothèque Nationale[2], qu'on appelle « Propos Jansénistes » du fait qu'il contient des remarques d'un petit groupe de Jansénistes, des remarques faites entre 1660 et 1680, dit que « dans la première édition des *Maximes* ... M. Esprit avait fait un discours de l'amour-propre qui est un galimatias; néanmoins cela fut estimé alors[3] ». Il n'est pas besoin de prendre cette remarque à la lettre. Les obscurs Jansénistes dont les opinions sont conservées ici ne furent pas toujours bien renseignés. Ils disent, par exemple, que la plupart des *Maximes* vinrent de la *Sonde de la conscience* de Daniel Dyke[4], et que « M^lle^ Sablé a revu les Maximes et les plus belles viennent d'elle[5] ». La remarque qui attribue *L'Amour-propre* à Esprit veut dire probablement ou bien que l'on savait que Jacques Esprit avait fait publier pour la première fois *L'Amour-propre*, ou bien que, peut-être selon les ordres de La Rochefoucauld, on disait en 1660 que Jacques Esprit était l'auteur de *L'Amour-propre*.

La Rochefoucauld ne conserva pas *L'Amour-propre* dans les éditions ultérieures de son œuvre. Cela peut indiquer qu'une partie et même une assez grande partie fut écrite par Esprit, ou cela peut simplement indiquer que le Duc devint du même avis que

1. Lettre n° 54. *Loc. cit.*, p. 132-133.
2. *Mss.* de la *B. N.*, *n. a. fr.* 4333. Voir Griselle, *Pascal et les Pascalins*, Fribourg, 1907, in-8°.
3. F° 116.
4. F°s 99, 116. Pour une réfutation de cette thèse, voir « The originality of La Rochefoucauld's Maxims ». (*R. H. L.*, janvier-mars 1929, pp. 13-16.)
5. F° 370.

son critique janséniste, que *L'Amour-propre* n'était qu'un galimatias. Et tout cas, comme il semble tout à fait sûr que dans l'édition originale des *Maximes*, il n'y avait rien qui ne fût en quelque sorte l'œuvre de La Rochefoucauld, le discours de *L'Amour-propre* lui revient bien en propre. Il ressemble plus aux *Réflexions diverses* qu'aux *Maximes*, mais il a des traits bien caractéristiques de la manière de La Rochefoucauld. Quoique son auteur l'ait rejeté finalement, tant qu'il le gardait, il se donna beaucoup de peine à le corriger et à l'améliorer : il en existe cinq textes différents[1] dont chacun contient plusieurs remaniements de plus ou moins d'importance.

Il est intéressant de mettre en contraste le manque de succès du discours sur l'amour-propre, qui passa tout à fait inaperçu, et les succès des *Maximes* en 1665, succès témoigné par la publication de trois contrefaçons la même année[2]. Fût-ce le manque de succès d'un ouvrage de début dans la forme d'un petit discours qui détermina La Rochefoucauld à se confiner au genre de maximes?

En présentant pour la première fois sa doctrine de l'universalité de l'amour-propre, La Rochefoucauld prit bien moins de précautions que plus tard, lors de la publication des *Maximes*. La petite lettre qui sert de préface à *L'Amour-propre*, avec son ton badin, est bien différente de la préface apologétique aux *Maximes* :

L'Amour-propre a Mademoiselle ***.

Mademoiselle, quoique j'aie reçu les derniers outrages de vous, et qu'aux yeux de toute la France vous vous soyez déclarée mon ennemie, je ne laisse pas de vous offrir mon portrait; je suis forcé d'en user de cette manière par le souvenir de la tendre amitié que vous avez eue autrefois pour moi. Je ne puis la voir éteinte qu'avec une douleur extrême; et je ne souffre pas une moindre confusion, quand je songe à tous les soins que j'ai inutilement employés pour la rallumer. Je suis pourtant résolu, Mademoiselle, de ne me point lasser, et d'épuiser tous mes artifices : s'ils ne sont point capables de fléchir votre obstination, je ne me rebuterai point, je ne vous abandonnerai jamais, et je serai jusques au dernier moment de votre vie, Mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur.

L'Amour-propre[3].

Cela n'est pas du tout la même chose que de dire, comme le fit

1. Le texte imprimé en 1660, le manuscrit autographe, la copie de 1663 à la *B. N.* (*f. fr.* 18411, f° 46), le texte imprimé à La Haye et l'édition originale de 1665.
2. Voir la *Notice bibliographique* des *Œuvres* (*Appendice au tome I*, p. 118-119.)
3. *Recueil de pièces en prose... troisième partie*, Paris, 1660, in-12°, p. 337-338.

La Rochefoucauld dans l'*Avis au lecteur* de l'édition originale des *Maximes*, que ce qui est contenu ci-dedans « n'est autre chose que l'abrégé d'une morale conforme aux pensées de plusieurs Pères de l'Eglise[1] ».

Une des lettres de La Rochefoucauld nous donne encore un témoignage que dès le commencement il voulait, dans les *Maximes*, exposer un certain système, soutenir une certaine thèse. Il écrit à Mme de Sablé : « Ce que vous me faites l'honneur de me demander me confirme dans l'opinion que j'ai toujours eue, que l'on ne saurait jamais mieux faire que de suivre vos sentiments, et que rien n'est si avantageux que d'être de votre parti. Le P. Esprit me mande néanmoins que Monsieur son frère n'en est pas, et qu'il nous veut détromper. Je souhaite bien plus qu'il en vienne à bout que je ne crois qu'il le puisse faire... J'avais toujours bien cru que Madame la comtesse de Maure condamnerait l'intention des sentences et qu'elle se déclarerait pour la vérité des vertus[2]. »

Après une considération des faits exposés dans les pages précédentes on arrive aux conclusions générales que voici : vers 1658 ou 1659, ayant rédigé ses *Mémoires*, La Rochefoucauld commença de s'intéresser à la littérature moraliste. Il s'était convaincu de la vérité d'une certaine thèse — que l'amour-propre est universel et que c'est le mobile unique de toutes les actions humaines — et il se mit à exposer et à soutenir cette thèse dans une série de sentences et maximes morales. Il s'essaya aussi à de longues réflexions, mais avec moins de succès. A un moment qu'il est difficile de préciser et par suite de circonstances qu'on ne peut pas déterminer il commença à fréquenter Jacques Esprit et la marquise de Sablé, et il réussit plus ou moins à susciter en eux l'envie de l'imiter et de faire aussi des sentences. Il leur envoyait ses écrits, en demandant des critiques, et il louait leurs maximes, tout en se plaignant du fait qu'ils en faisaient si peu.

Selon la légende de la genèse des *Maximes*, la marquise de Sablé et Jacques Esprit ont joué des rôles très importants, pour

1. *Œuvres*, I, p. 27.

2. Lettre n° 55. *Loc. cit.*, p. 134-135. Nous avons déjà dit (lettre 65) que cette lettre (datée « Verteuil, le 5 décembre ») fut probablement écrite avant 1661. Elle a pu être écrite en 1659, et serait, en ce cas-là, à peu près contemporaine de la publication de *L'Amour-propre*. Le P. Esprit est Thomas Esprit, frère aîné de Jacques Esprit Que Jacques Esprit différait de La Rochefoucauld sur cette question-là nous fournit une autre indication que ce fut La Rochefoucauld lui-même et non Jacques Esprit qui fut l'auteur de *L'Amour-propre*. Il est intéressant de constater que Mme de Sablé, bien que Victor Cousin ait vanté la noblesse de son cœur, en contraste au cynisme de La Rochefoucauld, approuvait, à ce moment-là du moins, « l'intention des sentences ».

ne pas dire prépondérants, comme professeurs, inspirateurs, collaborateurs de La Rochefoucauld. Nous allons essayer maintenant de préciser l'importance du salon de Mme de Sablé pour la rédaction des *Maximes* et les rôles exacts qu'ont joué Esprit et la Marquise.

On peut commencer par se demander si le salon de Mme de Sablé a effectivement existé à cette période. C'est-à-dire, si la marquise de Sablé avait l'habitude de recevoir ses nombreux amis dans sa maison à côté de Port-Royal à des jours fixes, et assez souvent — par exemple, une fois par semaine. Selon une référence dans le *Grand Dictionnaire des Précieuses* de Somaize[1], elle avait eu un salon, mais toute l'évidence donnée dans les *Portefeuilles de Vallant* nous porte à croire que, malgré l'opinion générale, à l'époque où elle habitait près de Port-Royal, elle n'avait pas de salon du tout. C'était une malade imaginaire, et l'on sait qu'elle était accoutumée de s'enfermer et de faire condamner sa porte pendant des mois entiers. Ses amis se plaignaient, dans leurs lettres, de ne pas pouvoir trouver moyen de la voir. Et même quelquefois on refusait de leur dire quand Mme de Sablé voudrait les recevoir. C'était le cas du marquis de Sourdis. La comtesse de Maure, amie intime de la Marquise, écrivit pour M. de Sourdis à son amie : « M. de Sourdis m'a chargée de vous mander qu'il craindrait à attendre trop longtemps à voir ce que lui avez promis, s'il l'allait voir chez vous, à cause de la difficulté qu'il y a de trouver des heures pour vous voir, et qu'il vous supplie de me l'envoyer dès aujourd'hui, parce qu'il viendra ici ce soir, qui est un temps qu'il sait bien est interdit chez vous[2] ». Ce n'est pas que Mme de Sablé n'aimât pas la compagnie du marquis de Sourdis et cherchât à l'éviter sous prétexte de sa santé, car elle refusait aussi parfois d'admettre des amis plus privilégiés. La Rochefoucauld avait, en général, le droit d'entrée, mais au moins une fois il se trouva obligé de se plaindre lui aussi : « Je ne sais plus d'invention pour entrer chez vous, on m'y refuse la porte tous les jours[3] ».

Il est probable que lorsqu'on admettait chez Mme de Sablé des amis privilégiés, tels que la comtesse de Maure, La Rochefou-

1. Il disait de « Stéphanie » (Mme de Sablé) et de « Mélanide » (Mme de Montausier) que « leurs ruelles sont des plus fréquentées ». *(Grand Dictionnaire des Précieuses*, éd. Livet, Paris, 1856, 2 vol. in-16, I, 166.) Et cependant, plus loin (I, 205-206), en décrivant dix-neuf des ruelles les plus importantes, il ne nomme pas celle de Stéphanie. Le livre de Somaize fut publié en 1661.

2. E. de Barthélemy, *Madame la comtesse de Maure, sa vie et sa correspondance*, Paris, 1863, in-12, p. 191.

3. Lettre n° 78. *Loc. cit.*, p. 167

cauld et Jacques Esprit, ce ne fut qu'un ou deux à la fois. Quand La Rochefoucauld écrivait pour avertir la Marquise qu'il venait la voir, il donnait toujours l'impression qu'il serait, avec Jacques Esprit peut-être, le seul visiteur[1]. Il n'y a rien dans les *Portefeuilles de Vallant* pour indiquer qu'il y avait de grandes assemblées chez Mme de Sablé. Les nombreuses lettres et les autres écrits dans ce recueil sont des témoignages de l'existence d'une sorte d'*ersatz-salon*, une continuation de la tradition du salon, sans le salon. Mme de Sablé avait passé la plus grande partie de sa vie dans les salons des précieuses, et bien que ses maladies réelles ou imaginaires l'empêchassent de continuer à mener la vie du salon, elle s'efforça d'entretenir par sa correspondance les occupations intellectuelles et raffinées du salon.

Voilà pourquoi nous nous permettons de dire que fort probablement il n'y a aucune des maximes de La Rochefoucauld qui soit le résultat d'une question mise sur le tapis et discutée par une assemblée nombreuse dans le salon de Mme de Sablé. Il est probable que la plupart des maximes de La Rochefoucauld furent conçues et rédigées par lui seul, chez lui. Il n'y a que deux références dans les lettres de La Rochefoucauld à des maximes faites en commun chez la marquise de Sablé. Dans l'une, que nous avons déjà citée, il parle des « belles moralités au coin du feu » ; dans l'autre, il dit : « Je vous supplie très humblement de me renvoyer les quatre maximes que nous fîmes dernièrement[2] ». On trouve dans la plupart de ces lettres des références à des maximes que La Rochefoucauld avait rédigées chez lui et qu'il envoyait pour être approuvées : « Je vous envoie vos sentences d'aujourd'hui[3] » ; « Voilà tout ce que j'ai de maximes que vous n'ayez point[4] » ; « En voici une qui est venue en fermant ma lettre[5] » ; « Voilà encore une maxime que je vous envoie pour joindre aux autres[6] », etc. Il est assez naturel, bien entendu, que les lettres contiennent seulement des maximes faites par La Rochefoucauld seul et que les autres n'avaient pas vues, mais si les maximes faites en commun étaient nombreuses, on s'attendrait à les voir souvent mentionnées.

Bien que le salon de Mme de Sablé ait eu probablement une existence très éphémère, s'il existait, et bien qu'on trouve peu de

1. Voir lettre n° 71 (*Loc. cit.*, p. 161) ou lettre n° 74 (*Loc. cit.*, p. 164.)
2. Lettre n° 65 (à Mme de Sablé). *Loc. cit.*, p. 150.
3. Lettre n° 49. *Loc. cit.*, p. 125.
4. Lettre n° 65. *Loc. cit.*, p. 149.
5. Lettre n° 70. *Loc. cit.*, p. 161.
6. Lettre n° 72. *Loc. cit.*, p. 162.

chose qui indique que La Rochefoucauld ait fait des maximes en commun avec Mme de Sablé et Jacques Esprit, il y avait entre eux trois quelque collaboration. Cela est certain, mais demande à être expliqué et précisé.

Selon toute évidence, deux des maximes qui se trouvent dans la première rédaction complète des *Maximes* (le manuscrit autographe qu'on appelle le plus souvent le manuscrit de Liancourt)[1] furent écrites par Jacques Esprit. Une de ces maximes parut dans ce manuscrit dans le texte suivant : « La vérité est le fondement et la raison de la beauté; car il est certain qu'une chose, de quelque nature qu'elle soit, est belle et parfaite, si elle est tout ce qu'elle doit être, et si elle a tout ce qu'elle doit avoir[2] ». Dans une lettre à Esprit, La Rochefoucauld avait écrit : « Je vous confesse à ma honte que je n'entends pas ce que veut dire : la vérité est le fondement et la raison de la beauté. Vous me ferez un extrême plaisir de l'expliquer[3]. » Ensuite, dans une lettre à Mme de Sablé, il dit : « Je trouve la sentence de M. Esprit la plus belle du monde : je ne l'aurais pas entendue sans secours; mais, à cette heure, elle me paraît admirable[4] ». Ces deux phrases semblent avoir rapport à la même maxime, et rendent très vraisemblable l'attribution à Esprit. La Rochefoucauld la mit dans l'édition originale, mais la supprima par la suite. L'autre maxime, dont Esprit paraît avoir été l'auteur, fut gardée dans toutes les éditions, mais avec un texte très modifié. Sur cette sentence la comtesse de Maure écrivit à la marquise de Sablé : « Votre sentence, m'amour, est admirable et de ce tour court que j'aime aux sentences, et pour celle de M. Esprit, encore qu'il me semble qu'il y a de la témérité de croire qu'il puisse faillir, je ne saurais concevoir que, quand les passions font tant que de parler équitablement et raisonnablement, elles puissent offenser, si ce n'est Dieu, qui voit les cœurs et qui voit par conséquent le principe de toutes les actions. Je ne trouve pas non plus qu'il soit vrai que la charité ait le privilège de dire tout ce qui plaît; et j'eus une grande joie de ce que vous y aviez fait mettre le « quasi » que j'y ai trouvé ; il faudrait, ce me semble, pour rendre cela véritable, que l'on vît le cœur aussi bien sur ce point-là que sur l'autre[5]. »

1. M. Jean Marchand vient de publier (Paris, 1931) une reproduction en fac-similé de ce manuscrit, qui se trouve actuellement à Paris dans la bibliothèque du duc de La Rochefoucauld.

2. Voir *Œuvres*, *Appendice au tome* I, p. 50.

3. Lettre n° 54. *Loc. cit.*, p. 133-134.

4. Lettre n° 55. *Loc. cit.*, p. 135.

5. Barthélemy, *Madame la comtesse de Maure*, p. 187-188. Les *Portefeuilles de Vallant* (d'après lesquels ces lettres de Mme de Maure furent publiées) donnent

La maxime dont il s'agit ici parut dans le manuscrit de Liancourt telle que Mme de Maure l'avait vue : « Les passions ont une injustice et un propre intérêt qui fait qu'elles offensent et blessent toujours, même lorsqu'elles parlent raisonnablement et équitablement. La charité a seule le privilège de dire quasi tout ce qui lui plaît et de ne blesser jamais personne[1]. » Il est donc bien certain que cette maxime est de Jacques Esprit et que, dans le manuscrit de Liancourt, elle contenait un remaniement (le mot « quasi ») proposé par Mme de Maure. Dans l'édition originale, la deuxième phrase fut omise et la première corrigée de façon à en modifier le sens. Ce texte, avec une légère correction faite plus tard, fut gardé dans les éditions suivantes : « Les passions ont une injustice et un propre intérêt qui fait qu'il est dangereux de les suivre, et qu'on s'en doit défier, lors même qu'elles paraissent les plus raisonnables[2] ».

Ce que nous avons démontré, dans le paragraphe précédent, nous porterait à penser que, jusqu'à la première édition des *Maximes*, La Rochefoucauld permit à Jacques Esprit d'être son collaborateur. Une lettre de La Rochefoucauld au P. Thomas Esprit semblé indiquer qu'en 1664 le duc voulait bien faire croire que lui et Jacques Esprit avaient fait les *Maximes* en collaboration. Cette lettre contient surtout une défense contre des attaques auxquelles la publication d'une édition des *Maximes* avait donné lieu[3]. La Rochefoucauld dit : « Il peut y avoir même quelques expressions trop générales que l'on aurait adoucies si on avait cru que ce qui devait demeurer secret entre un de vos parents et un de vos amis eût été rendu public. Mais comme le dessein de l'un et de l'autre a été de prouver[4]... » « Un de vos parents et un de vos amis », « le dessein de l'un et de l'autre » — ces expressions démontrent qu'à ce moment-là, du moins, La Rochefoucauld ne voulait pas prendre toute la responsabilité de son ouvrage.

La première rédaction des *Maximes* contenait, à ne pas douter,

aussi l'avis du comte de Maure sur cette même maxime, et là aussi on l'attribue à Esprit. Voir *Mss.* de la *B. N.*, *f. fr.* 17050, f° 278.

1. Voir *Œuvres*, *Appendice au tome* I, p. 2.

2. Max. 9.

3. La seule indication de date de cette lettre est « le 6 février ». Elle fut probablement écrite en 1664. Là-dedans La Rochefaucauld dit : « Nous discuterons à la première vue s'il est vrai ou non que les vices entrent souvent dans la composition de quelques vertus, comme les poisons entrent dans dans la composition des plus grands remèdes de la médecine ». Cette maxime qu'il cite est celle par laquelle la contrefaçon de La Haye (datée 1664) débute ; il est donc probable que c'est de cette édition que La Rochefoucauld parle. Nous croyons que ce n'est pas le 6 février 1665, parce que l'édition originale des *Maximes* avait paru avant cela.

4. Papiers Monmerqué-Rochebilière, *Mss.* de la *B. N.*, *n. a. fr.* 22126, f° 341 v°-342.

quelques sentences provenant de la marquise de Sablé. Une de ses lettres à La Rochefoucauld est suffisamment explicite : « Je viens de lire les grandes maximes : les miennes y sont si bien déguisées par l'agencement des paroles que je les puis louer comme si elles ne venaient pas de moi[1] ». On pensera que ces maximes ne sont pas fort nombreuses, mais on ne peut ni en deviner leur nombre, ni en identifier une seule avec certitude. Deux maximes, supprimées après 1665 (les maximes numérotées actuellement 576 et 639), offrent des analogies très frappantes aux maximes 79 et 56 du petit recueil de maximes de Mme de Sablé, publié en 1678, après la mort de la Marquise. En outre, la longue maxime 139 de La Rochefoucauld, sur la conversation, est identique, sauf quelques variantes sans grande importance, à la maxime 31 de Mme de Sablé. Dans le cas des deux premières de ces maximes on pourrait alléguer que ce sont deux maximes de Mme de Sablé que La Rochefoucauld s'était d'abord appropriées, pour les rejeter ensuite. Mais, vu que la troisième, qui se trouve aussi chez Mme de Sablé, fut gardée, cette hypothèse n'est pas très vraisemblable. Ce qui est plus probable, c'est que ces trois maximes sont toutes de La Rochefoucauld et qu'elles se trouvaient fortuitement parmi les papiers de Mme de Sablé. L'abbé d'Ailly, qui publia les maximes de la Marquise, n'en reconnut pas la provenance. Il a dû publier, sans discrimination, tout ce qu'il a pu trouver, car une vingtaine de ces maximes ne sont que des paraphrases de pensées du moraliste espagnol Baltazar Gracian[2]. Il est certain, en somme, que Mme de Sablé eut quelque petite part aux *Maximes*, mais La Rochefoucauld, par ses corrections et remaniements, en cacha tous les vestiges.

Si les rôles pris par Jacques Esprit et Mme de Sablé comme collaborateurs du duc de La Rochefoucauld furent assez insignifiants, leurs rôles de critiques des *Maximes* ne furent guère plus importants. Le Duc demandait des critiques bien souvent dans ses lettres; il écrivit, par exemple, à Esprit, en lui envoyant des Maximes : « Mandez ce qu'il en faut changer[3] », et à Mme de Sablé : « Les sentences ne sont sentences qu'après que vous les avez approuvées[4] ». Puisque aucune lettre de Jacques Esprit à la Rochefou-

1. Papiers Monmerqué-Rochebilière, *Mss.* de la *B. N.*, *n. a. fr.* 22126, f° 339. Le texte dont il s'agit dans cette lettre est vraisemblablement le manuscrit de Liancourt. Du moins, la lettre parle d'une maxime qui ne se trouve que dans ce manuscrit.

2. Voir V. Bouiller, « Notes sur l'*Oraculo manual* de Baltasar Gracian », *Bulletin Hispanique*, 1911, p. 316 ff.

3. Lettre n° 53. *Loc. cit.*, p. 131.

4. Lettre n° 64. *Loc. cit.*, p. 147.

cauld n'a été conservée il est difficile de se faire une idée du service qu'il a rendu comme critique à La Rochefoucauld. Dans une lettre de La Rochefoucauld à Esprit qui est conservée seulement dans une copie, le copiste avait écrit : « Vous m'avez fait un très grand plaisir d'avoir ratifié les sentences[1] », ensuite il a biffé le mot « ratifié » et a substitué « rectifié ». Laquelle est la vraie leçon? « Ratifié » semble plus vraisemblable. L'humble Jacques Esprit n'aurait guère osé faire autre chose.

Nous avons plusieurs lettres de la marquise de Sablé à l'auteur des *Maximes*. En général elle loue avec quelque extravagance. A propos d'une maxime elle écrit : « Tout de bon et de l'abondance de mon cœur cette dernière passe tout ce qu'on peut jamais penser[2] ». Mais, quelquefois, elle trouve des choses à redire sur certaines maximes. (Voir, par exemple, la lettre que nous venons de citer.) Ivanoff, dans son ouvrage précédemment cité[3], tout en admettant que la Marquise eût très peu d'influence sur La Rochefoucauld, allègue que lui sont redevables les modifications qu'ont subies quatre maximes (nos 46, 160, 220 et 606) contenues dans des lettres à Mme de Sablé. Cela est possible, mais ce n'est pas certain. Il est bien plus probable que La Rochefoucauld ne tint pas plus compte des critiques que Mme de Sablé lui donnait entre 1659 et 1663 qu'il ne le fit quinze ans plus tard. Dans une lettre du 2 août 1675 La Rochefoucauld envoya quinze maximes, demandant des critiques avec la même attitude humble qu'il affecta dans ses lettres écrites avant la publication des *Maximes* : « Je vous supplie très humblement de me mander ce qu'il faut changer à ce que je vous envoie[4] ». La réponse de la Marquise à cette lettre a été conservée. Elle porte aux cieux la plupart de ces maximes, mais trouve quelque chose à redire sur trois d'entre elles et suggère un changement dans une quatrième. La Rochefoucauld mit toutes ces maximes dans sa cinquième édition (1678), avec quelques remaniements, mais il est très intéressant de voir qu'il ne fit aucun changement dans celles où la Marquise avait trouvé à redire. Au contraire, il fit des changements importants dans deux maximes que Mme de Sablé avait trouvées très belles et très parfaites. Ceci n'indique pas de la malice ou de la perversité chez La Rochefoucauld; en changeant ainsi ses maximes il les perfectionnait — cela est certain — et il avait raison de ne pas s'occuper des ré-

1. Lettre no 54. *Loc. cit.*, p. 132.
2. *Mss.* de la *B. N.*, *n. a. fr.* 22126, fo 339, vo.
3. *La Marquise de Sablé et son salon*, pp. 175-176.
4. Lettre no 104. *Loc. cit.*, p. 211.

serves faites par Mme de Sablé, car elles étaient de peu de valeur[1].

En étudiant les rapports entre La Rochefoucauld, d'un côté, et Jacques Esprit et la marquise de Sablé, de l'autre, nous nous sommes trouvés en présence de quelque chose de fort curieux et d'assez contradictoire. Il est certain que La Rochefoucauld envoya nombre de ses maximes, au fur à mesure qu'il les écrivait, à Mme de Sablé et à Jacques Esprit, en demandant des rectifications, et qu'il les exhorta tous les deux à écrire des maximes pour être ajoutées au volume commun. En outre, pendant quelque temps, il faisait croire que Jacques Esprit fut son collaborateur. Il est, cependant, également certain qu'il ne tint presque pas compte des rectifications suggérées par ses amis, qu'il mit très peu de leurs sentences parmi les siennes, et qu'il modifia celles qu'il prit au point de rendre méconnaissable leur provenance. On peut expliquer cette contradiction d'une façon plus ou moins suffisante si on examine le caractère du duc de La Rochefoucauld lui-même. Quand on comprend son caractère, son tempérament, on peut voir que ce qu'il voulait de ses amis n'était ni la critique ni la collaboration. Il cherchait plutôt des appuis et des admirateurs ou même des flatteurs.

Les déceptions de la Fronde, agissant sur un caractère naturellement irrésolu et indécis (son portrait par Retz indique qu'il avait ces défauts, et ses actions dans la Fronde le démontrent), lui donnèrent un sentiment d'infériorité aigu au point d'être maladif. Dès lors, il lui semblait qu'il était condamné à un perpétuel manque de succès. Dans chacune de ses entreprises il manquait de confiance en lui-même. Il avait une tendance à se juger trop sévèrement. Voilà pourquoi il avait besoin de tant d'approbation, tant de louange, voilà pourquoi il affectait envers ses amis une humilité si exagérée. Une conscience nette et toujours croissante de son talent d'écrivain a dû exister chez lui, mais à côté de cela combien de moments de dépression quand il sentait que tout ce qu'il faisait était ridicule ! La critique ne lui fut pas nécessaire — il se jugeait plus sévèrement qu'aucun de ses critiques — mais les louanges lui furent essentielles, car sans elles il lui aurait manqué la confiance pour persévérer.

Quand La Rochefoucauld commença à écrire ses maximes Jacques Esprit fut, à ce qu'il paraît, son confident. En tout cas, La Rochefoucauld ne craignait pas de lui envoyer des ouvrages qu'il avait peur de montrer à Mme de Sablé. Il écrivait : « La honte

1. Ces quinze maximes sont 421, 422, 423, 425, 427, 429, 431, 432, 433, 436, 437, 440, 444, 445, 446. Voir *Œuvres*, III (1), pp. 210-214 et I, 189-195.

me prend de vous envoyer des ouvrages. Tout de bon, si vous trouvez ridicules, renvoyez-les-moi, sans les montrer à Mme de Sablé[1]. » Ce fut, sans doute, à cette période qu'Esprit fit publier *L'Amour-propre*. Est-ce que le manque de succès de cet ouvrage fut une grosse déception pour La Rochefoucauld ? Il y eut une période pendant laquelle il ne s'occupa pas de maximes du tout : dans une lettre écrite vers 1661-1662 à Mme de Sablé, il dit ; « Je n'ai pas vu de maximes il y a longtemps[2] ». Plus tard, il se détacha un peu de Jacques Esprit et il devint plus intime avec la marquise de Sablé. Quand elle ne lui montrait pas les égards auxquels il était habitué il se plaignait d'un ton un peu grognon : « Je sais qu'on dîne chez vous sans moi, et que vous faites voir des sentences que je n'ai pas faites, dont on ne me veut rien dire[3]. » La Rochefoucauld fut gourmand et fut attiré par les bons plats que la Marquise lui prodiguait[4] (on l'a souvent dit), mais il fut sans doute encore plus attiré par les louanges qu'elle prodiguait à ses ouvrages. Ces louanges durent lui donner de la confiance. Par exemple, elle écrivit une fois : « En vérité, vous êtes le plus habile homme du monde, et cela ne se comprend pas que sans étude vous sachiez si parfaitement toutes choses... Il faut renoncer à toutes les morales, et ne voir plus que la vôtre. Mais si j'avais le pouvoir de vous enfermer pour vous faire travailler à donner la vraie lumière aux hommes[5] ! »

La rédaction des maximes, commencée en 1658 ou 1659, fut continuée activement pendant les années 1659 et 1660, à ce qu'il paraît. Un certain nombre des lettres qui s'occupent des maximes paraissent s'attacher à ces années[6]. C'est peut-être à cette période, pendant un de ses séjours en Angoumois, que La Rochefoucauld recueillit 275 maximes dans un seul manuscrit, le manuscrit de Liancourt, le seul manuscrit autographe des *Maximes*[7]. Ce manuscrit est sans aucun doute le premier texte

1. Lettre n° 54. *Loc. cit.*, p. 132.
2. Lettre n° 60. *Loc. cit.*, p. 143.
3. Lettre n° 69. *Loc. cit.*, p. 158.
4. Voir, par exemple, lettre n° 65. *Loc. cit.*, p. 149.
5. Papiers Monmerqué-Rochebilière. *Mss.* de la *B. N., n. a. fr.* 22126, f° 339 v°.
6. Lettre nos 49, 52, 53, 54, 55, 65, 66.
7. Ce manuscrit n'est pas entièrement autographe. M. Marchand, dans l'*Introduction* de sa publication en fac-similé du manuscrit, fait remarquer (p. 5, 10) qu'on peut y distinguer cinq écritures. Il croit que plusieurs de ces écritures ne seraient pas celles des copistes ou des secrétaires du Duc, mais plutôt celles de quelques-uns de ses amis ou amies. Les *Maximes* ne sont pas divisées en parties systématiquement, avec une écriture différente pour chacune. Les divisions paraissent tout à fait arbitraires. Il est très possible que ces amis ne fissent que venir en aide au Duc qui trouvait ennuyeuse la besogne de copier ses maximes. Car on peut voir, par exemple, que plusieurs personnes ont collaboré à copier la longue maxime sur

collectif des *Maximes*. La copie conservée dans le manuscrit *f. fr.* 18411 de la Bibliothèque Nationale, et intitulé « Sentences et maximes de morale par Monsieur D. L. R., 1663 » donne un texte postérieur. Il suffit de comparer quelques maximes dans ces deux manuscrits avec l'édition originale de 1665 pour s'assurer de ce fait[1]. En 1662, La Rochefoucauld était surtout occupé à apaiser la tempête soulevée par la publication subreptice, en Hollande, d'une partie de ses *Mémoires*. Nous pouvons donc, sans trop de témérité, reculer la date de la composition du manuscrit de Liancourt jusqu'en 1661.

Le texte remanié de 1663, d'après lequel la copie contenue dans le *f. fr.* 18411 a dû être faite, fut très probablement le texte qui, comme on l'a souvent décrit, circula parmi les amis et amies de Madame de Sablé. On en a sans doute fait plusieurs copies. Un manuscrit (n° 90) de la Collection Smith-Lesouëf de la Bibliothèque Nationale (conservée dans un petit Musée-Bibliothèque à Nogent-sur-Marne) est très près de la copie de 1663 et a dû venir de la même source. Ils ont un titre tout à fait identique, le même nombre de maximes, dans le même ordre. Il n'y a qu'une seule variante qui donne un changement de sens important. M. Marchand, dans son ouvrage déjà cité[2], signale une autre copie de ce texte de 1663, dans une collection privée, qui ne présente, elle aussi, qu'une seule variante importante. Que ce furent ces manuscrits, rédigés en 1663, qui circulaient parmi les amis de M^me^ de Sablé est rendu plus vraisemblable du fait que quelques-uns des jugements de ces amis (conservés dans les *Portefeuilles de Vallant* et publiés au premier volume des *Œuvres* de La Rochefoucauld, pp. 371-386) portent la date 1663.

Ce procédé de La Rochefoucauld, ce procédé par lequel il essaya l'effet de son ouvrage sur des personnes choisies, avant de le livrer au public, est encore un témoignage de sa timidité, de son manque de confiance en lui-même. Il avait de la confiance en son talent d'écrivain, mais il craignait l'effet de ses doctrines. L'horreur exprimée par la plupart des femmes qui lurent son manuscrit le détermina à publier les *Maximes* avec certaines précautions, et l'approbation de certaines personnes religieuses lui

l'amour-propre (n° 563). On peut se figurer une séance où le Duc et quelques-uns de ses amis se relayaient pour copier cette longue réflexion.

1. C'est-à-dire un grand nombre des variantes introduites dans le *f. fr.* 18411 (qui est, à ne pas douter, une copie fautive faite d'après un texte remanié qui a été perdu) sont effectivement des améliorations, car elles furent conservées dans l'édition de 1665, ou encore remaniées. Voir max. 37 (*Œuvres*, I, p. 45, et *Appendice au tome I*, p. 6) et max. 40 (*Œuvres*, I, p. 45, et *Appendice au tome I*, p. 6).

2. *Loc. cit.*, p. 11. Ce manuscrit appartient à M. Fernand Daudet, de Nîmes.

donna l'idée de quelques arguments pour défendre son ouvrage.

La Rochefoucauld eut probablement l'intention de faire publier ses maximes et cela peut-être même dès le commencement de leur rédaction, bien qu'il essaye de faire croire qu'il le fit seulement parce qu'il fut obligé de le faire. Dans l'*Avis au lecteur* de l'édition originale, on dit : « Il y a apparence que l'intention du peintre n'a jamais été de faire paraître cet ouvrage, et qu'il serait encore renfermé dans son cabinet, si une méchante copie qui en a couru, et qui a passé même, depuis quelque temps, en Hollande, n'avait obligé un de ses amis d'en donner une autre, qu'il dit être tout à fait conforme à l'original[1]. » Fut-ce par accident ou exprès qu'on laissa passer en Hollande cette « méchante copie » qui fut ensuite imprimée à La Haye en 1663[2] ? L'intéressante lettre de La Rochefoucauld au P. Thomas Esprit dont nous avons déjà cité quelques lignes paraît se rapporter à cette édition hollandaise. Puisque cette lettre est peu connue nous la donnons en entier ici :

6 février.

Vous me permettrez de vous dire que l'on fait un peu plus de bruit de ces maximes qu'on ne devrait et qu'elles ne méritent. Je ne sais si on y a ajouté ou changé quelque chose comme on a accoutumé de faire, mais si elles sont comme je les ai vues, je crois qu'on les pourrait soutenir sans grand péril, au moins si on peut être bien fondé à soutenir un ramas de diverses pensées à qui on n'a point encore donné d'ordre, ni de commencement, ni de fin. Il peut y avoir même quelques expressions trop générales que l'on aurait adoucies si on avait cru que ce qui devait demeurer secret entre un de vos parents et un de vos amis, eût été rendu public. Mais comme le dessein de l'un et de l'autre a été de prouver que la vertu des anciens philosophes païens dont ils ont fait tant de bruit a été établie sur de faux fondements, et que l'homme, tout persuadé qu'il est de son mérite, n'a en soi que des apparences trompeuses de vertu, dont il éblouit les autres, et dont souvent il se trompe lui-même lorsque la foi ne s'en mêle point. Il me semble, dis-je, que l'on n'a pu trop exagérer les misères et les contrariétés du cœur humain pour humilier l'orgueil ridicule dont il est rempli, et lui faire voir le besoin qu'il a en toutes choses d'être soutenu et redressé par le Christianisme. Il me semble

1. *Œuvres*, I, p. 26.

2. Cette édition est datée 1664, mais elle aurait très bien pu paraître vers la fin de 1663. Le privilège de l'édition originale des *Maximes*, la publication de laquelle semble avoir été déterminée par la publication de la *première* édition (cette édition subreptice de La Haye) est du 14 janvier 1664. Deux autres hypothèses sont possibles : que La Rochefoucauld savait d'avance que cette édition subreptice allait paraître ; ou bien que la publication de l'édition originale des *Maximes* fut entièrement indépendante de la publication de l'édition subreptice.

que les maximes dont est question tendent assez à cela, et qu'elles ne sont pas criminelles, puisque leur but est d'attaquer l'orgueil, qui, à ce que j'ai ouï dire, n'est pas nécessaire à salut (*sic*). Je demeure donc d'accord que c'est un malheur qu'elles aient paru sans être achevées et sans l'ordre qu'elles devaient avoir, mais on aurait trop d'affaires sur le bras à la fois de se plaindre de ceux qui ont tort là-dessus. Nous discuterons à la première vue s'il est vrai ou non que les vices entrent souvent dans la composition de quelques vertus, comme les poisons entre dans la composition des plus grands remèdes de la médecine[1]. Quand je dis nous, j'entends parler de l'homme qui croit ne devoir qu'à lui seul ce qu'il a de bon, comme faisaient les grands hommes de l'antiquité, et comme cela je crois qu'il y avait de l'orgueil, de l'injustice et mille autres ingrédients dans la magnanimité et la libéralité d'Alexandre et de beaucoup d'autres; que dans la vertu de Caton il y avait de la rudesse et beaucoup d'envie et de haine contre César; que dans la clémence d'Auguste pour Cinna il y eut un désir d'éprouver un remède nouveau, une lassitude de répandre inutilement tant de sang, et une crainte des événements à quoi on a plutôt fait de donner le nom de vertu que de faire l'anatomie de tous les replis du cœur. Je ne prétends pas de vous en dire davantage, ni faire ici un manifeste. Vous en direz ce que vous jugerez à propos à Madame de Liancourt et à Madame du Plessis[2]. Si vous voulez aussi que M. Bernard fasse voir ce que je vous mande à M. de La Chapelle, qui demeure chez M. le Premier Président, vous m'épargnerez la peine de le récrire pour lui envoyer. Je vous donne le bon soir et suis entièrement à vous. Je n'écrirai pas à Madame de Liancourt pour ne la tourmenter pas de cette affaire[3].

Dans cette lettre, bien que La Rochefoucauld affirme qu'il n'est pas responsable pour la publication des *Maximes*, il le fait vaguement, mollement, sans conviction. Cela est bien différent de la façon dont il désavoua les *Maximes*, quand elles furent

1. Cette maxime (182) fut la première maxime dans la contrefaçon de Hollande et aussi dans la copie manuscrite de 1663. La lettre fait allusion à un texte imprimé plutôt que manuscrit. Comme nous avons déjà remarqué (note 99), la citation de cette maxime est une indication que c'est de la contrefaçon qu'il s'agit dans cette lettre, plutôt que de l'édition originale, où la maxime est placée vers le milieu.

2. Rochebilière, dans les notes qu'il a mises en marge de cette lettre, dit que Madame de Liancourt est Gabrielle du Plessis-Liancourt, mère de La Rochefoucauld, et que Madame du Plessis est Jeanne de Schomberg, femme de Roger du Plessis, duc de Liancourt, oncle de La Rochefoucauld. Bien qu'on suppose ordinairement que Madame de Liancourt indique la femme de Roger du Plessis, cette supposition de Rochebilière est assez vraisemblable. Une lettre de 1638, de « Madame de Liancourt » à Malbâtit, un des gentilshommes de La Rochefoucauld, discute des affaires de ménage qui auraient intéressé la duchesse de La Rochefoucauld plutôt que sa belle-sœur. (Voir *Œuvres*, III, p. 286.) Il est intéressant d'apprendre que La Rochefoucauld s'inquiétait tellement de l'opinion de sa mère sur les *Maximes*. Un des *Jugements des contemporains* (*Œuvres*, I, p. 373) donne l'opinion de Madame de Liancourt. Elle fut peut-être suscitée par cette lettre.

3. Papiers Monmerqué-Rochebilière. *Mss.* de la *B. N.*, *n. a. fr.* 22126, f° 341-342 v°.

publiées en 1662. A cette dernière occasion il dit nettement : « Les deux tiers de l'écrit qu'on m'a montré, et que l'on dit qui court sous mon nom, ne sont point de moi, et je n'y ai nulle part. L'autre tiers, qui est vers la fin, est tellement changé et falsifié dans toutes ses parties et dans le sens, l'ordre et les termes, qu'il n'y a presque rien qui soit conforme à ce que j'ai écrit sur ce sujet-là : c'est pourquoi je le désavoue comme une chose qui a été supposée par mes ennemis, ou par la friponnerie de ceux qui vendent toute sorte de manuscrit sous quelque nom que ce puisse être[1]. » La Rochefoucauld savait sans doute qu'on avait fait plusieurs copies de son manuscrit, et qu'une de ces copies pourrait passer très facilement entre les mains d'un éditeur. Curieux de voir l'effet de son ouvrage sur le public, il était content qu'on le publiât de façon qu'en cas de besoin il pût s'en disculper, bien qu'il sût qu'en étant publiées ainsi, les *Maximes* seraient peut-être changées, voire mutilées.

Une étude des nombreuses variantes de la longue maxime sur l'amour-propre nous permettra de situer l'édition de Hollande, et de nous fixer sur son rapport avec les autres textes des *Maximes*. Il est probable que le manuscrit dont l'éditeur s'est servi et la copie de 1663 eurent une source commune. Ils ont le même titre (« Sentences et maximes de morale[2] ») tandis que l'édition de 1665 est intitulée « Réflexions ou sentences et maximes morales », et ils commencent par la même maxime. L'ordre des maximes n'est pas du tout le même et l'édition de Hollande en possède moins. Mais ces changements furent sans doute faits par l'éditeur. Dans la maxime sur l'amour-propre (maxime 563), tous les remaniements importants que La Rochefoucauld avait introduits dans le texte de 1663 se trouvent dans l'édition de Hollande. Deux variantes, qui sont des fautes évidentes, sont communes aux deux textes. Mais l'édition de Hollande contient aussi plusieurs variantes et des leçons fautives qui lui sont tout à fait particulières. L'éditeur, qui avait changé l'ordre des maximes, et qui en avait omis plusieurs, est sans doute responsable de ces autres remaniements.

La Rochefoucauld n'avait peut-être pas vu l'édition de Hollande avant d'avoir écrit à Thomas Esprit, mais il a dû la voir plus tard et en profiter. Dans la maxime 563, deux remaniements introduits

1. Lettre n° 56 (A Monsieur ***). *Loc. cit.*, p. 140-141.

2. La *Notice bibliographique* des *Œuvres* (*Appendice au tome I*, p. 117) s'est trompée en donnant comme titre « Sentences et maximes morales ». Cf. *Appendice au tome I*, p. 53.

lors de l'édition de 1665 auraient pu être suggérés par des fautes de l'édition de Hollande[1].

La lettre au P. Esprit jette de la lumière sur une autre question qui est restée obscure. L'édition originale des *Maximes* contenait une longue apologie pédantesque sous la forme d'une lettre, une apologie destinée à répondre aux protestations et aux critiques suscitées par la circulation en manuscrit des *Maximes* et la publication de l'édition de Hollande. D.-L. Gilbert, qui publia le premier volume de l'édition des Grands Écrivains des *Œuvres* de La Rochefoucauld, essaya de prouver que l'auteur de cette apologie fut un certain La Chapelle-Bessé[2]. Cette lettre vérifie l'allégation de Gilbert et montre comment cette apologie fut écrite. La Rochefoucauld demanda au P. Esprit de transmettre sa lettre à M. de La Chapelle, « qui demeure chez M. le premier Président[3] », pour qu'il n'eût pas la peine d'écrire une seconde fois. Ayant trouvé quelqu'un pour écrire son apologie, La Rochefoucauld se mit en devoir d'en fournir les matériaux. Les arguments dont il se servit dans cette lettre sont au fond les mêmes que ceux débités en détail et assez lourdement par La Chapelle-Bessé dans l'apologie.

L'achevé d'imprimer de l'édition originale des *Maximes* est du 27 octobre 1664. C'est à ce moment-là que cesse la période de la genèse des *Maximes*.

En faisant un sommaire des faits établis dans cette étude de la genèse des *Maximes* de La Rochefoucauld, nous pouvons dire, d'abord, que, pendant la première moitié du XVII[e] siècle, des jeux de société moraux et sentencieux furent pratiqués assez couramment dans les salons. Entre ces jeux de société et la composition de maximes comme genre littéraire, il n'y avait qu'un pas à franchir. Ensuite, nous pouvons alléguer que ce fut La Rochefoucauld, déjà disposé à la littérature moraliste, et ayant une thèse bien définie à soutenir, qui franchit ce pas. Exactement quand et comment il le fit ne peut être démontré avec certitude. Le jeu des maximes, ainsi commencé sous l'influence du salon, et probablement pratiqué pour la première fois dans un salon, fut continué et perfectionné par La Rochefoucauld seul.

1. En deux endroits l'édition de La Haye donna « pitié » au lieu de « piété ». L'édition de 1665 supprima la première « piété » et substitua pour l'autre « austérité ».

2. *Œuvres*, I, p. 351-355. En 1909, Ch. Urbain, dans un article intitulé : « Un neveu de Boileau : Henri de La Chapelle-Besset » (*Revue d'Histoire Littéraire*, 1909, p. 774-788), donna d'autres preuves.

3. Urbain démontra (*loc. cit.*) que La Chapelle-Bessé habita chez le premier président Lamoignon.

Nous avons aussi voulu démontrer que M^me^ de Sablé et Jacques Esprit ne furent ni créateurs de ce jeu, ni les professeurs de La Rochefoucauld. Ils n'apprirent pas à La Rochefoucauld à faire des maximes. Leur importance comme critiques et collaborateurs du Duc a été fort exagérée. Leur rôle véritable fut, d'abord, de fournir la louange et l'approbation dont La Rochefoucauld avait tant besoin, et enfin de donner leur appui à l'auteur timide qui allait présenter à un public peut-être hostile sa doctrine paradoxale.

H.-A. Grubbs.

UNE SOURCE PROBABLE DES « BURGRAVES »

M. Pierre Moreau a récemment signalé aux lecteurs de la *Revue* « une source possible des *Burgraves*[1] » : le *Clovis* de Népomucène Lemercier. Il a mis en valeur un certain nombre de rapprochements curieux entre la troisième partie de la « trilogie » romantique de 1843 et l'acte IV de la tragédie classique publiée en 1820; jusque dans ses détails, la scène où Otbert-George lève le poignard sur Job-Fosco, son père, correspond à celle où Clodovic est sur le point d'assassiner son vieux père, Sigebert.

Ce n'est pas là la seule pièce où Victor Hugo ait pu puiser l'idée de la partie mélodramatique de son œuvre. On peut signaler des rapprochements aussi étroits avec une autre tragédie de la même époque :

Le Tribunal Secret, tragédie en cinq actes, par M. Léon Thiessé, représentée pour la première fois par les comédiens du roi, sur le second théâtre français, le mardi 11 novembre 1823. Habent sua fata libelli. A Paris, Barba, 1823.

L'œuvre est analogue à *Clovis*. Léon Thiessé est, comme Lemercier, un romantique extrêmement timide ou un classique doué de quelque hardiesse. Il a été à la fois le premier traducteur de Byron[2] et le défenseur de la pure langue classique au *Mercure du XIX^e^ Siècle*[3]. Cette pièce, la seule qu'il ait écrite, donna lieu, le jour de la première à l'Odéon, à « une scène tumultueuse et pénible ». En réalité elle est, avec ses outrances mélodramatiques, par ses tendances profondes comme par son style, dans la plus pure tradition voltairienne : la pièce à laquelle elle fait le plus songer, après les *Burgraves*, c'est certainement *Mahomet*. L'auteur reconnaît d'ailleurs lui-même cette position intermédiaire; dans sa préface, il se montre avec complaisance attaqué par les extrémistes des deux partis : « Les uns, ennemis de toute innovation dramatique, ont qualifié de mélodrame une production qui s'écarte du sentier frayé sans renoncer à la régularité classique. D'autres, partisans déclarés du système allemand et anglais, ont accusé l'auteur de stérilité. A croire ces derniers, la pièce manque de ressorts tragiques; elle pèche par une trop grande simplicité. » Pour lui, il a bien résolument gardé la tradition classique, mais en prétendant « allier des sujets modernes, des combinaisons nouvelles avec les formes antiques ». Ce qu'il a voulu faire, c'est « un essai de cette alliance au moyen de laquelle... nos poètes dramatiques peuvent, en les dégageant de l'alliage qui les défigure, s'approprier la plupart des beautés des tragédies allemandes et anglaises ».

La scène se passe au « Château de Conrad, situé entre Dortmund en Westphalie et Francfort-sur-le-Mein, et dans une forêt voisine du châ-

1. Cf. *Revue d'Histoire Littéraire de la France* (octobre-décembre 1929), p. 592.
2. *Zuleika et Selim ou la Vierge d'Abydos* (1816).
3. Cf. Jules Marsan, *La Bataille romantique* (1912), p. 42 et 169.

teau ». Un burg, une forêt : c'est l'atmosphère même des *Burgraves*.

L'action est fondée sur les agissements ténébreux et sanguinaires du fameux « Tribunal secret ». C'est le « tribunal vhémique établi en 803 par Charlemagne et qui s'est perpétué pendant sept siècles en Westphalie ». L'auteur le compare au « Conseil des Dix à Venise » (nous songeons aussitôt à *Angelo*) et à « l'inquisition d'Espagne » (nous songeons à *Torquemada*). Quant aux intentions de la pièce, Thiessé, dont les opinions libérales étaient connues[1] et qui se défend d'avoir eu en vue les « sociétés secrètes » modernes, les définit ainsi en employant le vocabulaire voltairien traditionnel : « Offrir aux spectateurs l'utile tableau d'une association fanatique, fondant son pouvoir sur la séduction de ses séides et égorgeant l'innocence avec un glaive sacré, tel est le but que je me suis proposé ». La censure royale se crut obligée de couper un certain nombre de vers.

Le personnage principal, l'Otbert de la pièce, s'appelle Rodolphe. C'est un jeune homme d'un caractère « farouche et solitaire ». Un jour, le « tribunal secret » a mis la main sur lui, et, à la suite d'une effrayante cérémonie d'initiation, il est devenu « franc-juge ». Il a dû prononcer des serments terribles dont il ne peut plus dans la suite se délier : quoi qu'il dise et qu'il fasse, il doit se tenir prêt, au moindre signal du tribunal, à sacrifier n'importe quelle personne qui lui sera désignée, fût-ce son bienfaiteur, son ami, son frère. Telle est à peu près la situation d'Otbert après le pacte conclu avec Guanhumara[2] ; telle était surtout la situation de « George » dans la première version du drame[3] : d'origine corse, il avait juré, étant enfant, de venger l'assassinat de ses aïeux ; puis il avait fui, mais la pensée de son serment le poursuivait :

. . . . . Une main
Peut me saisir ce soir, m'ensanglanter demain[4].

Cette main, ce sera celle de Guanhumara, la sœur de son aïeule, qui surgira soudain devant lui, lui demandera le sacrifice de ses plus chères affections et l'assassinat de Job. Nœud analogue dans *Le Tribunal Secret*. Rodolphe aime sa cousine Ernestine, fille du vieux et vertueux Conrad. Un jour, au coin d'une forêt, dans un paysage sinistre, sous un ciel d'orage, il reçoit d'un émissaire du Tribunal (Herman) l'ordre de faire périr son oncle Conrad, coupable de préparer secrètement la ruine de cette odieuse association. Ainsi une lutte se livre dans son âme entre son amour pour Ernestine, sa vénération pour Conrad, d'une part, et, d'autre part, le respect superstitieux qu'il porte aux ordres du Tribunal. Finalement, il lève le poignard sur Conrad, puis hésite, ne peut se résoudre à son crime, veut s'exiler ; il est assassiné par Herman et tombe dernière victime du tribunal fanatique dont on apprend peu après l'abolition.

Les rapprochements de détail, qui sont nombreux, feront mieux ressortir tout ce que Victor Hugo doit à Thiessé. Voici les principaux :

1. Il poursuivit après 1830 une carrière administrative assez brillante. Il édita *Les Débats de la Convention*.
2. Première partie, scène IV.
3. Voir Edition Nationale. *Les Burgraves*. Reliquat (prologue, actes I et II).
4. Reliquat. Acte I, scène III.

Le Tribunal Secret, Acte II, Scène I :

La scène représente *une épaisse forêt. Le ciel est orageux.*

RODOLPHE.

Arrêtons-nous, amis, les bois muets et sombres,
Dont un orage affreux a redoublé les ombres,
Ont égaré nos pas de détour en détour.
Ici d'un ciel plus doux attendons le retour;...
Demeurons un moment sous ces abris épais.

HEINO.

Perdus depuis longtemps dans ces vastes forêts,
Où nous cherchons en vain une trace connue,
La fatigue épuisa notre force abattue...

Le Tribunal Secret, Acte II, Scène I, *infra.* :

HEINO, se tournant vers le fond du théâtre.

Avez-vous entendu, sous ces sombres ombrages,
Un sinistre murmure agiter les feuillages?
Ici les pas d'un homme ont paru retentir,
Et j'ai cru voir une ombre apparaître et s'enfuir...
Dans ce bois redouté les bruits que l'on raconte...

Le Tribunal Secret, *ibid.*, *infra.* :

HEINO.

Dans les bois d'alentour
Les francs-juges, dit-on, ont fixé leur séjour.

RODOLPHE, avec un mouvement d'effroi.

Les francs-juges !

HEINO.

C'est là que ces vengeurs des crimes
Aux chênes des forêts suspendent leurs victimes...
Et les traces de sang qui s'offrent sous nos pas
Nous apprennent assez quels affreux attentats...

Le Tribunal Secret, Acte II, Scène II.

HERMAN, dans l'éloignement, sans être vu.

Rodolphe !

RODOLPHE, s'interrompant.

C'est mon nom!
(Il écoute un moment, le bruit cesse.)
Je me serai trompé.

HERMAN, d'un autre côté, sans être vu.

Rodolphe !

RODOLPHE.

Qui m'appelle?

ALFRED.

Étonnante merveille!
C'est votre nom encor qui frappe notre oreille.

Les Burgraves, Reliquat. Prologue. Scène I.

Le brouillard cache tout, les monts et les campagnes.
L'œil se perd.
Les bandits infestent ces montagnes...

Du diable si je puis deviner où nous sommes !

Nous sommes tous fort las, les mulets et les hommes.

Va, nous campons ici.
Quel brouillard !
Quel ennui !
Impossible d'aller plus loin pour aujourd'hui.

Les Burgraves, Reliquat. Prologue. Scène II :

Vous êtes au pays des chevaliers bandits,
Errants, perdus, fort loin de toute trace humaine.
Le brouillard vous aveugle et le hasard vous mène;
Peut-être une embuscade en cette ombre vous suit.
Tout vous menace ici : la tempête, la nuit,
L'esclavage, la mort, les voleurs, les burgraves...

Les Burgraves, Reliquat. Prologue. Scène IV.

(Un personnage vient de même préciser les craintes vagues que ressentent ses compagnons ; ils sont à proximité d'Heppenheff, le donjon du plus terrible des burgraves.)

Les Burgraves, Reliquat. Acte I, Scène IV.

GUANHUMARA, debout au fond, sous les piliers du promenoir.

George Spadaceli !

GEORGE, se retournant.

Grand Dieu ! *Qui sait mon nom ?*

GUANHUMARA, faisant un pas.

Moi.

GEORGE.

Toi ? *Qui donc es-tu ?*

GUANHUMARA levant son voile.

Me reconnais-tu ?

GEORGE.

Non.

Qui pourrait le savoir?... Nous l'avons entendu...
A cette heure, en ce lieu?

RODOLPHE.

Quel es-tu? Que veux-tu?
Réponds-moi. De quel nom faut-il que je te nomme?
Cesse de te cacher, mystérieux fantôme...

Le Tribunal Secret, Acte II, Scène III.

HERMAN.

Franc-juge, souviens-toi de ton serment sacré.

RODOLPHE.

Je m'en souviens.

HERMAN.

Tu sais que ta bouche a juré
De donner, s'il le faut, tout ton sang à tes frères.

RODOLPHE.

Je le sais.

HERMAN.

D'obéir, si leurs arrêts sévères
T'ordonnaient d'immoler tes amis, tes parents,
Ton amante, ta femme et jusqu'à tes enfants.

RODOLPHE.

Oui.

Le Tribunal Secret, Acte II, Scène III, *infra* :

HERMAN.

Il faut exécuter le jugement terrible.
Qui frappe...

RODOLPHE.

Qui?

HERMAN.

Conrad.

RODOLPHE.

Conrad! O crime horrible!
Infâme trahison! exécrable fureur!
Qui? moi, j'immolerais Conrad, mon bienfaiteur!
Jamais! jamais! On veut que mon bras assassine
Le vertueux Conrad, le père d'Ernestine;
Qu'oubliant la nature et les droits les plus saints
De son sang *révéré* je rougisse mes mains.

IIIe Partie, Scène I.

UNE VOIX, dans l'ombre.
Faiblement, comme un murmure.

Caïn !

JOB, troublé.

On a parlé, je crois ? — *Non, c'est l'écho...*

LA VOIX.

Caïn !

JOB, se redressant debout, épouvanté.

C'est étonnant.
On a parlé, c'est sûr ! — Eh bien donc ! maintenant,
Ombre ! qui que tu sois, *fantôme !* je t'implore.

Les Burgraves, IIe Partie, Scène III.

OTBERT, avec épouvante.

Guanhumara !

GUANHUMARA.

Tu vois, j'ai tenu ma promesse.

OTBERT.

Je tiendrai mon serment.

GUANHUMARA.

Sans pitié ?

OTBERT.

Sans faiblesse.

Les Burgraves, IIe Partie, Scène III (1re version donnée par le manuscrit).

GUANHUMARA.

...je voue à ce couteau vengeur
Job, le baron des bois, des rochers et des plaines,
Sombre comme toi, nuit, vieux comme vous, grands chênes !

OTBERT.

Job !

GUANHUMARA.

A ce soir.

OTBERT, à part.

Grand Dieu ! C'est Job qui doit périr !
Job que je dois frapper ! moi !

IIIe Partie, Scène III.

OTBERT, avec désespoir et solennité.

Jamais je ne pourrai lever la main sur toi,
O vieillard ! demi-dieu du Rhin ! *tête sacrée !*

Le Tribunal Secret, Acte II, Scène IV.

RODOLPHE, seul.

. . . . . .
J'ai trop promis; je veux, je dois me rétracter;
Ce n'est point à mon bras de frapper la victime.
Pour moi cette justice est l'égal d'un grand crime.
. . . . . .
Mais quoi? Dois-je obéir? et le puis-je sans crime?
Au Tribunal affreux dont la haine m'opprime
Le ciel peut-il dicter?... Malheureux, que dis-tu?...
N'est-ce pas son agent?... L'as-tu pas entendu?...
. . . . . .
O devoir! ô rigueur qu'en tremblant je déteste!
Sainteté du serment! fidélité funeste!

Le Tribunal Secret, Acte III, Scène III :

(Rodolphe s'assied d'un côté du théâtre sans voir Ernestine.)

ERNESTINE, à part.

L'oserai-je aborder?

RODOLPHE, à part.

Ciel, qui veux ma ruine,
Tu l'obtiendras!...

ERNESTINE, s'approchant.

Seigneur...

RODOLPE, Hvivement.

Ah! que vois-je? Ernestine!

Le Tribunal Secret, Acte III, Scène III, *infra* :

ERNESTINE.

Quel désir!... votre cœur a-t-il donc pu changer?
Vous ne m'aimez plus!

RODOLPHE, avec chaleur.

Moi! chère amante, *pardonne!*
Ne crains pas que jamais Rodolphe t'abandonne.
Moi-même devant toi je voudrais me punir,
Si j'avais pu jamais perdre le souvenir
De mon premier amour, de tes vertus fidèles;
Ce cœur s'est embrasé de flammes immortelles!

Le Tribunal Secret, Acte III, Scène III, *infra* :

ERNESTINE.

Vous avez un chagrin qu'il faut me découvrir.
. . . . . .

RODOLPHE.

Sais-tu ce que tu veux, ô déplorable amante?
Sais-tu ce que ta voix ose me demander?
A tes vœux imprudents si je pouvais céder,

Les Burgraves, IIe Partie, Scène v.

OTBERT.

Régina, ne crains rien. Je fuirai.
Mais mon serment! Grand Dieu! Régina, j'ai juré!
Qu'importe? Je fuirai, j'échapperai. Dieu juste,
Jugez-moi. Ce vieillard est bon, il est auguste,
Je l'aime ! Viens, partons !...

Les Burgraves, IIe Partie, Scène iv.

REGINA.

(Elle entre en courant, puis se tourne vers le comte Job, qui la suit à pas lents.)

Oui, je puis courir.
Voyez, seigneur.

(Elle s'approche d'Otbert qui semble écouter encore les dernières paroles de Guanhumara et ne les a pas vus entrer.)

C'est nous, Otbert.

OTBERT, comme éveillé en sursaut.

Seigneur... comtesse...

Les Burgraves, Ire Partie, Scène iii.

RÉGINA.

Rêve!
Non, vous ne m'aimez pas, Otbert! La nuit se lève!
— La nuit! — J'y vais tomber. Vous m'oublierez après.

OTBERT.

Mais pour vous, je mourrais et je me damnerais!
Je ne vous aime pas! — Elle me désespère! — ... etc...
. . . . . .
Mais, *pardon*, vous souffrez...

Les Burgraves. Reliquat. Acte I, Scène iii.

GEORGE (à Régina).

Oh! ne remuez pas ces noirs secrets! ô ciel!
. . . . . .
Aime moi, car mon sort est plein d'obscurité,
Car je suis malheureux, car la fatalité
Fut par mes parents même à mon berceau liée.
Dès l'enfance, invisible et jamais oubliée,

Tes traits, que dans sa fleur embellit le jeune âge,
Offriraient tout à coup cette lugubre image
Que sur le front de l'homme imprime le tombeau!
De ces secrets de morts laisse-moi le fardeau!
Leur poids t'accablerait.

Le Tribunal Secret, Acte III, Scène IV :

CONRAD.

Cruel! que tardes-tu? *frappe*! voilà mon sein!

RODOLPHE, *le poignard à la main.*

Oui, je dois... Quel effroi glace ma faible main?
Quel trouble inexplicable en mon âme s'élève?
De mon bras défaillant je sens tomber le glaive.
Je ne puis accomplir cet horrible devoir,
Et t'immoler, Conrad, n'est pas en mon pouvoir!
(*Il jette au loin son poignard.*)

CONRAD.

Qui t'arrête?

RODOLPHE.

Mon cœur, nos liens, mon amante;
De tes cheveux blanchis l'image attendrissante;
Je ne sais quelle voix qui, calmant ma fureur,
T'absout secrètement dans le fond de mon cœur.

Le Tribunal Secret, Acte IV, Scène I :

RODOLPHE.

Mais il n'était plus temps, j'avais donné ma foi;
Déjà de mon serment je subissais la loi,
J'étais franc-juge enfin, et déjà de mes frères
Je partageais les droits et les devoirs sévères.
J'avais sacrifié sans remords, sans retour,
Ma volonté, mon bras, et jusqu'à mon amour.

Le Tribunal Secret, Acte IV, Scène III :

RODOLPHE.

Quoi! l'attaquer ainsi dans les bras du sommeil,
Quand il dort près de nous solitaire et tranquille,
Se fiant aux soldats qui gardent son asile;
Moi dont il a tantôt pardonné les forfaits,
L'égorger dans la nuit! sans défense! jamais!

Terrible, elle me suit dans l'ombre, et, plein d'effroi,
Je l'entends secouer sa chaîne autour de moi!

Les Burgraves, IIIe Partie, Scène III.

OTBERT.

Jamais je ne pourrai lever la main sur toi.
O vieillard...

JOB.

... Délivre nous tous deux!
Frappe!...
Guéris-moi du remords!

OTBERT, *prenant le couteau.*

Eh bien!...
(*Il s'arrête.*)

JOB.

Qui te retient?

OTBERT, *remettant le poignard au fourreau.*

Savez-vous une idée affreuse qui me vient?
. . . . . .
... Je crois entendre
Une voix qui me dit...
. . . . . .

Les Burgraves. Reliquat. Acte I, Scène III.

GEORGE.

— Un serment sur mon père! — O pauvre âme trompée!
Je croyais être un homme et ne suis qu'une épée.
Non pas même une épée, un poignard. — Une main
Peut me saisir ce soir, m'ensanglanter demain!
— O mon Dieu! c'est donc vrai, je dois une victime,
Un meurtre pour un meurtre, un crime pour un crime!

Les Burgraves. Reliquat. Acte I, Scène III, *supra*.

GEORGE.

Hélas! et vous voulez que moi, reçu par lui,
Moi qu'il choisit parfois pour guide et pour appui,
Moi dans lequel il croit comme en sa citadelle,
Je gagne avec son or quelque archer infidèle,
Ou, grand Dieu! qu'en sa chambre à tâtons introduit,
J'aille voler sa clef sous son chevet la nuit,
Et qu'enfin au vieillard qui m'aime et me convie
Je vous dérobe, vous! son bien, sa foi, sa vie!
Regina, vous voulez que je fasse cela!

Deux conclusions se dégagent de cet examen et de celui de M. Moreau. D'abord il ne convient pas d'opposer aussi nettement qu'on le fait d'ordinaire la tragédie classique au drame romantique. Des œuvres médiocres comme *Clovis* et le *Tribunal Secret* nous montrent qu'on peut passer insensiblement de l'un à l'autre. Eugène Rigal a déjà démontré dans un excellent article[1] que « le romantisme au théâtre n'est pas une déviation de notre art dramatique et que celui-ci a presque constamment tendu, au cours des siècles, à se constituer sous une forme semblable à celle que le XIX^e^ siècle romantique a consacrée ». Notamment, à propos des *Burgraves*, il montrait qu'on en pouvait rapprocher l'intrigue de deux tragédies classiques : l'*Héraclius* de Corneille (Léontine élève, sous le nom de son fils Léonce, le fils de l'usurpateur Phocas, Martian, pour lui faire tuer son père; de même Guanhumara ravit et élève sous un faux nom George pour lui faire tuer son père Fosco) et l'*Atrée et Thyeste* de Crébillon (là encore Atrée enlève le fils de Thyeste, Plisthène, et l'élève comme son fils dans le dessein de lui faire tuer son père; et Plisthène, amené par hasard devant Thyeste, entend, comme Otbert en face de Job, la voix du sang). Les rapprochements avec *Clovis* et le *Tribunal Secret* confirment ces vues : ce sont deux tragédies classiques conçues à la manière de Voltaire, l'une fait songer à *Sémiramis*, l'autre à *Mahomet*; et pourtant elles préparent directement les *Burgraves*.

Mais, d'autre part, il importe de noter que les rapprochements indiqués tant par M. Moreau que par nous visent uniquement la partie mélodramatique des *Burgraves*, l'intrigue d'amour et de vengeance qui se joue entre Donato, Ginevra, Fosco et George. De plus, les rapprochements avec le *Tribunal Secret* valent surtout pour la première version des *Burgraves*, celle qui nous est connue par le Reliquat du manuscrit. Dans la version définitive, au contraire, l'histoire mélodramatique de ce serment mystérieux et terrible qui domine toute une vie n'est plus le ressort essentiel de l'action, c'est le thème eschyléen de l'implacable fatalité; de plus, l'invention de Régina malade, puis guérie par Guanhumara, puis de nouveau en danger de mort, fournit un motif nouveau et plus humain qui va peser sur la conduite d'Otbert. Il semble donc que Victor Hugo se soit lui-même peu à peu détaché de la répétition servile des thèmes dramatiques traditionnels. Finalement, cette étude met plus nettement en valeur ce qui fait à la fois la valeur foncière et l'originalité des *Burgraves*. Dans cette « trilogie », le mélodrame est peu de chose, et il n'est pas original; au contraire, la partie épique, l'évocation grandiose de la lutte entre les Burgraves-Titans et le Jupiter-Barberousse appartient en propre à Victor Hugo, et de cette première fresque de la *Légende des Siècles* nul ne lui a fourni le modèle.

ANTONIN DEBIDOUR.

1. *Revue d'Histoire Littéraire* (1915), p. 1.

LA LÉGENDE ORIENTALE DE NEMROD ET « LE GLAIVE » DE VICTOR HUGO

La critique s'est préoccupée, à diverses reprises, de la source du *Glaive*[1]. Mais, malgré des efforts consciencieux, deux erreurs fondamentales ont empêché les recherches d'aboutir.

Tout d'abord, on a cru que Victor Hugo aurait pu composer un poème aussi important, après avoir lu seulement une ou deux phrases résumant le thème d'une manière générale, même avec un héros différent et des conditions d'exécution dissemblables, ce qui était impossible de toute évidence. M. Rigal est allé le plus loin dans cette voie, en faisant intervenir des contes qui ne sauraient avoir aucun rapport avec le *Glaive*.

En second lieu, MM. Rigal et Jourda, dans leurs mémoires, et M. Berret, lors de ses annotations à la *Légende des Siècles*, sont tombés d'accord pour limiter au *Shâh-Nameh* les clartés de Victor Hugo sur la littérature orientale.

S'il ne fallait pas écarter cet ouvrage à première vue, encore convenait-il de remarquer qu'il ne s'agissait nullement de Nemrod, mais du roi de Perse Kaï-Kaous, ce qui appelait déjà une très grande réserve, sans compter tant d'autres différences qu'il était facile de constater.

Alors qu'on ne s'était pas aperçu que les développements du *Glaive* supposaient un récit pareil et aussi détaillé, on négligea de s'assurer si le poème de Firdousi avait été la seule œuvre, arabe ou persane, traduite en France au XIX^e^ siècle, proposition dont un rapide examen eût montré tout de suite l'inexactitude.

Donc, en dépit de ces tentatives, la source du *Glaive* n'est pas encore connue. La question aussi avait été mal posée.

Toute étude sur le *Glaive* devait commencer par la légende de Nemrod. D'avoir méconnu ce problème a conduit les critiques à affirmer, maintes fois, une relation, radicalement fausse, entre le *Glaive* et le *Shâh-Nameh*.

1. *Revue des Langues romanes*, 1900, V^e^ série, t. III, Eugène Rigal, « Le *Glaive* de Victor Hugo et sa source », p. 465-471. — E. Rigal « Victor Hugo, poète épique », ch. VIII, p. 118, n. 1 et sq. (1900). — *Les Grands Écrivains de la France*, Victor Hugo : « La Légende des Siècles », t. I, n° 2, « La Conscience », p. 50, note sous le vers 49, Paris, 1920. — *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1925, t. XXXII, Pierre Jourda : « Le *Nembrod* de J.-J. Ampère et la *Fin de Satan* », p. 226-241.

On a complètement ignoré que, chez les Arabes, Nemrod est le héros d'une légende identique à celle que Victor Hugo conta dans la *Fin de Satan*. Exposée, déjà, en résumé, par Barthélemy d'Herbelot dans sa *Bibliothèque Orientale*, au cours du XIX^e^ siècle, peu d'années avant la mise à jour de la traduction du *Shâh-Nameh* par J. Mohl, un autre orientaliste la traduisit en français d'après un historien persan.

Qu'on ait systématiquement écarté un ordre de préoccupations si impérieux, tient à la persistance de certains préjugés. Il semble, entre autres, très difficile de déraciner ceux qui touchent au peu de valeur des lectures de Victor Hugo, et à l'infériorité de son érudition par rapport à son imagination considérée comme sans limites. Ce sont ces idées préconçues qui vicièrent fâcheusement tous les travaux précédents.

I. — La Source du Poème.

De Nemrod on ne sut longtemps que ce que le rédacteur du « Sépher Bereschit » (*la Genèse*, X, 8-12), avait gardé du document yahviste primitif[1].

(*X*, *9*.) Il fut un vigoureux chasseur devant l'Éternel; de là le dicton, *comme Nimrode, vigoureux chasseur devant l'Éternel*[2].

Les Juifs, qui servirent si souvent d'intermédiaires en d'autres cas, ne firent rien passer du groupe des légendes qui s'étaient formées, en Orient, autour de son nom, comme il est possible d'en juger d'après quelques auteurs.

Tout au plus, peut-on découvrir une influence orientale lorsque Philippe de Thaon cite « Nebroz li vaillans » parmi ses autorités astronomiques. Nemrod passait, au Moyen Age, pour l'auteur du traité *Sphera cœli*, qui, en fait, utilisait un dialogue d'origine syrienne entre Nemrod et son disciple Joathon[3].

Mais, dans *Placides et Timeo*, ou le *Livre des Secrets aux Philosophes*, il est dit que Membrot (Nemrod) « inventa la chevalerie, le servage, les impôts et droits seigneuriaux[4] », pure fantaisie imaginative qui ne reposait sur rien.

Chez Dante, le géant Nemrod, enterré à mi-corps, et parlant un

1. A. Kuenen, *Histoire critique des Livres de l'Ancien Testament*, trad. A. Pierson, t. I, ch. I, p. 96 (1866).

2. S. Cahen, *La Bible*, traduction nouvelle avec l'hébreu en regard, t. I, fol. 26 *a* (1831).

3. *Romania*, 1918-1919, t. XLV. Mario Roques. C. R. Ch.-H. Haskins, *Nimrod the Astronomie*, p. 575-576.

4. *Histoire littéraire de la France*, t. XXX, p. 582-583 (1858).

langage incompréhensible[1], dont la signification ne fut révélée qu'à une époque récente[2], est simplement puni pour avoir amené la confusion des langues. On est surpris que Dante n'en ait pas su davantage, alors que, sur de nombreux points, la *Divine Comédie* doit tant aux Arabes[3].

Au XVI^e^ siècle, du Bartas, dans sa « Seconde Semaine », dressa un géant Nemrod purement biblique[4].

Aucune des allusions précédentes, éparses à travers la littérature durant une si longue période, ne laissait pressentir Nemrod tel qu'il surgit dans le *Glaive*, et Victor Hugo n'a rien emprunté à ses devanciers.

Sans doute, il n'a point oublié les renseignements que la Bible donnait à son sujet et il rappelle que Nemrod était fils de Chus et petit-fils de Cham, l'inventeur de la magie. Malgré ces souvenirs de la *Genèse*, on soupçonne, dès le début, qu'il a eu d'autres sources d'information que Philippe de Thaon, Dante ou du Bartas. Aucun écho des traditions orientales n'était, en effet, parvenu jusqu'à eux, et, ou bien ils avaient répété ce que tout le monde savait, où ils avaient fait preuve d'une naïveté remarquable dans leur invention. Tandis que Victor Hugo, bénéficiant de travaux déjà nombreux, qui avaient commencé dès la fin du XVII^e^ siècle, puisa, à son gré, dans l'intarissable trésor légendaire des peuples sémitiques.

En 1697, quand parut, publié par son disciple Galland, le monumental ouvrage de Barthélemy d'Herbelot, la *Bibliothèque Orientale*, fut révélé un Nemrod jusqu'alors inconnu.

D'Herbelot, dont l'immense travail d'orientalisme est trop injustement oublié[5], avait consacré tout un article de son dictionnaire à Nemrod[6]. Il passait d'abord en revue les jugements émis sur ce prince par plusieurs auteurs : Kazwini, Mirkhond, Khondemir, El Kharizmi, Ibn-el-Athir, et Ibn Batrik Eutychius. Puis, il donnait l'analyse détaillée du traité arabe « Maallem ».

Il y était rapporté que Nemrod avait fait construire une tour très élevée, dans le dessein d'atteindre le ciel. Après trois ans de

1. Dante Alighieri, *La Divina Commedia*, édition G.-A. Scartazzini, t. I, *L'Inferno*, chant XXXI, vers 40 à 81, p. 371-375, Leipzig, 1874.

2. *Revue de Littérature comparée*, 1922, t. II, « Traces arabes chez Dante », p. 509-510.

3. E. Blochet, *Les sources orientales de la « Divine Comédie »*, p. 12-16 et notes (1901). — *Revue de l'Histoire des Religions*, 1920, t. LXXXI, A. Cabaton : « La Divine Comédie et l'Islam », p. 333-360.

4. Du Bartas, *La Seconde Semaine*, 2^e^ jour, L. II, « Babylone », p. 430-433 (1603).

5. P. Martino. *L'Orient dans la Littérature française aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, ch. V, p. 145-146 (1906).

6. Barthélemy d'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*, t. IV, *s. v^o^* Nemrod, p. 445-447 (1783).

travail, elle fut renversée, à peine terminée, à la grande confusion du roi.

« Nemrod ne fut point rebuté, cependant, par un accident si étrange, et voulut que l'on en rebâtit une plus forte et plus haute. Mais cette seconde tour eut le même destin que la première, ce qui fit prendre à cet insensé le dernier ridicule de se faire porter jusqu'au ciel dans un coffre tiré par quatre de ces oiseaux monstrueux, nommés kerkès[1], dont les anciens auteurs de l'Orient font mention dans leurs romans.

Le même auteur décrit exactement cette machine, de quelle manière ces oiseaux y étaient attachés, et dit enfin que Nemrod s'étant aperçu de l'inutilité de son projet, après avoir erré et volé quelque temps par les airs, plongea si rudement sur terre, que la montagne, où ces oiseaux le jettèrent, en fut ébranlée, suivant ce qui est porté dans l'Alcoran, au chapitre intitulé Ibrahim : « Les machines et les stratagèmes des impies vont jusqu'à faire trembler les montagnes. (Koran, Sura XIV, 41[2]).

Les documents arabes inédits de cet article furent utilisés par Dom Calmet, pour son *Dictionnaire de la Bible*, en 1730[3], par le Président De Brosses, le 9 décembre 1753, au cours de son *Mémoire* sur la « Monarchie de Ninive » contenant l'histoire de Bel-Nemrod son fondateur[4], et dans l'*Histoire Universelle*, publiée au XVIII[e] siècle[5].

Hugo connaissait la Bibliothèque de d'Herbelot de longue date. Au moment de la composition des *Orientales*, qui va de 1828 à 1829, il était instruit de la légende d'une façon complète, car il apprit, par ailleurs, l'épisode de la flèche sanglante omis par d'Herbelot.

Il s'agit du *Pend-Nameh* ou *Livre des Conseils* de Ferid-Eddin-Attar, traduit, en 1819, par Silvestre de Sacy, dont Hugo fit un extrait pour les notes de *Nourmahal la Rousse*[6].

On lisait, au premier chapitre du *Pend-Nameh*, la phrase suivante :

« Un faible moucheron a puni le crime du rebelle audacieux, qui avait tiré une flèche contre sa majesté[7]... »

1. D'Herbelot, *op. cit.*, t. IV, *s. v°* Maoun, p. 133 : « Les Kerkès sont des vautours ».
2. *Id.*, *ibid.*, t. IV, *s. v°* Nemrod, p. 446-447.
3. Dom A. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, t. IV, *s. v°* Nemrod, p. 28-29, Paris, 1730, in-fol.
4. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXVII, p. 20-31, Paris, I. R., 1761.
5. *Histoire Universelle*, traduite de l'anglais d'une société de gens de lettres, t. I, L. I, ch. II, sect. II, p. 220-221 (Amsterdam et Leipzig, 1770, in-4°).
6. Victor Hugo, *Œuvres complètes*, Poésie, t. I, « Les Orientales », note XXVII, p. 768-769, Paris, Ollendorff, 1912.
7. *Pend-Nameh* ou le *Livre des Conseils* de Ferid-Eddin Attar, traduit et publié par M. le Baron Silvestre de Sacy, ch. I, p. 2, Paris, I. R., 1819.

Silvestre de Sacy la commenta en ces termes, d'après un manuscrit arabe :

Le rebelle est Nemrod qui périt par la piqûre d'un moucheron. Ce prince, suivant le récit des Orientaux, avait fait construire une tour du haut de laquelle il tirait des flèches contre le ciel. Une de ces flèches étant retombée teinte de sang, il se vanta d'avoir blessé le maître du ciel [1].

Que de points les études antérieures avaient-elles passés sous silence ! La légende de Nemrod, ainsi nettement déterminée, eût constitué un résultat précieux pour l'orientation des recherches, puisqu'elle entraînait les critiques vers une tout autre voie que celle du *Shâh-Nameh* ; en outre, l'article de d'Herbelot montrait la parenté étroite du récit du Maallem avec le *Glaive*. Si on voulait raisonner comme précédemment, il semblerait qu'il n'y eût pas lieu d'aller plus loin.

Pourtant, l'intérêt de ces textes réside seulement en ce qu'ils se rapportent infiniment plus au sujet que tous ceux qui ont été cités, sans, pour cela, être la source de Victor Hugo.

A bien observer, que de renseignements vagues, incomplets et même de lacunes. D'Herbelot ne décrivait point la machine, quoiqu'il parlât bien d'un coffre ; les oiseaux étaient des kerkès et non des aigles ; Nemrod semblait seul ; enfin, aucune flèche n'était tirée contre le ciel.

Cette flèche, en revanche, se trouvait chez Sacy, mais lancée du haut d'une tour. Rien ne coïncidait donc rigoureusement avec la trame du *Glaive*.

De plus, ces résumés secs et froids, comme d'ailleurs la page du *Livre des Rois* si peu développée [2], ne parlaient en rien à l'imagination. Jamais Hugo n'eût pu écrire les quatre cent deux vers des strophes III, IV et V du *Glaive*, en combinant les quelques lignes de d'Herbelot avec celles de Silvestre de Sacy.

Les travaux, entrepris sur les sources du poète, ont prouvé, chaque fois qu'on a pris soin de les déterminer avec une certaine rigueur, que celles-ci étaient trés littérales. Une anecdote complète, narrée de façon vivante, est à la base de chacune de ses poésies. Il suffit d'en donner comme preuves le conte des Balances, paru dans les *Tablettes romantiques*, qui lui a fourni l'armature de *Sultan Mourad* [3], l'article de Jubinal, dans le *Journal du*

1. *Pen-Nameh*, p. 5-6. — Cf. *Le Koran*, trad. Savary, Sura XXVIII, 38, note 1, p. 356, Paris, Garnier frères, sd.

2. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1925, P. Jourda, *op. cit.*, p. 232-233.

3. *Les Grands Écrivains de la France*, Victor Hugo, « Légende des Siècles », t. II. *Sultan Mourad*, notice, p. 438-444.

Dimanche, pour le *Mariage de Roland* et *Aymerillot*[1], et l'*Oupanischad* dont il tira *Suprématie*[2].

La note de d'Herbelot et le commentaire de Sacy, pas plus que le *Shâh-Nameh*, n'offrent rien de comparable.

La question allait se présenter sous un aspect très différent, quelques années après 1830.

*
* *

Au début du XIXe siècle, la science historique commençait à ressentir le besoin de posséder, non plus seulement des extraits ou des résumés d'auteurs orientaux, mais les textes mêmes ou les traductions des écrits arabes, persans ou turcs.

Parmi les ouvrages des trois grands historiens arabes, Tabari, Ibn el Athir et Ibn Khaldoun, ceux du second et du troisième étaient nettement supérieurs à celui du premier. *El Kamil fi't Tarikh* (chronologie complète) d'Ibn el Athir (Hég. 576-631 = A. D. 1180-1233)[3] marquait un degré de rédaction plus avancé, avec un choix judicieux dans les traditions. Quant au *Kitab el ibar* (Livre des exemples), d'Ibn Khaldoun (Hég. 733-809 = A.D. 1331-1406)[4], c'était vraiment l'œuvre d'un historien. Il y faisait preuve d'un esprit de sévère critique, fort rare chez les écrivains arabes, et y formulait toute une philosophie de l'histoire musulmane[5]. Quoique ces mérites fussent déjà connus, l'attention se porta, tout d'abord, sur la Chronique de Tabari.

Abou-Djafar Mohammed Ibn Djérir, Ibn Yézid el Tabari (Hég. 224-310 = A.D. 839-923), originaire de la ville d'Amol dans le Tabaristan[6], avait composé, en arabe, sous le titre de *Tarikh al rusul wa'l muluk* (Chronique des prophètes et des rois), une histoire depuis les origines du monde[7]. Cet ouvrage, encore considérable, quoique l'original vraiment gigantesque fût perdu, était très important « par les renseignements, les traditions, les documents scientifiques[8] », mais il avait été rédigé sans la moindre intention de critique. Il mentionnait, avec prolixité, selon le pro-

1. *Les Grands Écrivains de la France*, Victor Hugo, « Légende des Siècles », t. I, n° 2. « Le Mariage de Roland », notice, p. 155-159; n° 3, « Aymerillot », notice, p. 175-178.
2. *Ibid.*, t. III, n° 2. « Suprématie », notice, p. 35-36.
3. Huart, *Littérature arabe*, ch. VII, p. 206 (1902).
4. *Ibid.*, ch. X, p. 345-349.
5. Renan, *Histoire générale des Langues sémitiques*, L. II, ch. I, p. 118-119 (1864).
6. Barbier de Meynard, *Dictionnaire de la Perse*, *s. v°* Amol, p. 6 (1861).
7. D'Herbelot, *op. cit.*, t. V, *s. v°* Thabari, p. 444-447. — *Encyclopédie de l'Islam*, t. IV. *s. v°* Al Tabari, p. 607-608.
8. Maçoudi, *Les Prairies d'Or*, trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. I, ch. I, p. 15-16 (1861).

cédé bien connu de l'isnad[1], les autorités sur lesquelles l'auteur s'appuyait et était plein de répétitions, de contradictions, de dérogations à l'ordre naturel des faits[2].

Ces défauts n'étaient point passés inaperçus de ses compatriotes.

Peu de temps après la mort de l'auteur, les Persans désirèrent posséder une histoire plus maniable. A la demande de l'émir sassanide Abou-Salih Mansour, ibn Nouh el Samani, roi du Khorassan (Hég. 386 = A.D. 996), son vizir Abou-Ali Mohammed ibn Abd-allah (Emirek) Belami fit, en 352 de l'hégire (A.D. 963), un abrégé du *Tarikh al rusul wa'l muluk*, connu sous le nom de *Tarikh Tabari*[3].

Au moment où l'orientaliste allemand Kosegarten, qui avait jeté son dévolu sur la Chronique de Tabari dès 1826[4], commençait sa publication, en 1831 et 1835, par deux fascicules contenant le texte arabe accompagné de notes en latin[5], la Société Royale asiatique de Grande-Bretagne et d'Irlande chargeait Louis Dubeux, attaché au départemement des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi à Paris, de donner une traduction française de la version persane de Belami. Pour se conformer au désir et à l'usage du comité anglais, Dubeux dut faire paraître, en 1836, une livraison comprenant uniquement la moitié du premier volume[6].

Dans sa préface, Dubeux jugeait que Belami avait été moins un traducteur que le rédacteur d'une histoire dont Tabari lui avait fourni tous les documents. « Il était certainement possible, disait-il, de tirer un parti plus avantageux des matériaux nombreux entasssés par Tabari. Cependant, quoique Abou-Ali Mohammed Belami ne soit pas toujours un narrateur irréprochable, sa traduction, dégagée d'une quantité d'accessoires inutiles et fatigants pour la majeure partie des lecteurs, a fait négliger l'original[7]. »

L'Histoire orientale, que Dubeux allait ainsi mettre à la disposition des lettres françaises, offrait donc un vif intérêt. On ne sait

1. *Encyclopédie de l'Islam*, t. II. *s. v°* Hadith, p. 204 ; *s. v°* Isnad, p. 588.
2. E. Renan, *op. cit.*, L. II, ch. I, p. 118-119. — Huart, *op. cit.*, p. 180-181.
3. *Encyclopédie de l'Islam*, t. I, *s. v°* Balami, p. 627. — E. Blochet, Catalogue des manuscrits persans de la B. N., t. I, n° 238, p. 191-192 (1905).
4. Férussac, *Bulletin des Sciences historiques*, 1827, t. VIII, n° 9, p. 10.
5. Tarikh al-moulouk lit. Tabari. Tabaristanensis, id est Abu Dschafari Mohammed ben Dscherir. Annales regum atque legatorum Dei, ex cod. ms. berolinensi arabice edidit et in latinum transtulit Jo. Godofr. Lud. Kosegarten. Gryphiswaldiae, 1831-1835-1853, 3 vol.
6. *Oriental Translation Fund*, n° 43. « La Chronique d'Abou-Djafar Mohammed Tabari, fils de Djarir, fils d'Yezid », traduite sur la version persane d'Abou-Ali Mohammed Belami, fils de Mohammed, fils d'Abd-Allah, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par Louis Dubeux. T. I, ch. I à ch. LXVIII, pp. I à XL, — 1 à 180, Paris, I. R., in-4°, MDCCCXXXVI.
7. *Journal des Savants*, 1837, C. R. par Silvestre de Sacy, p. 287-288.

pour quelles raisons il laissa là son travail en suspens, et il fallut attendre longtemps pour voir terminer, par Hermann Zotenberg, la tâche qu'il avait à peine entamée[1].

Quand on a eu l'occasion de citer la traduction de Zotenberg[2], car le travail de Dubeux a sombré dans l'oubli, c'est à tort qu'on l'a indiquée, probablement en raison de son titre, comme la traduction de la Chronique de Tabari. Dubeux et, après lui, Zotenberg n'ont jamais traduit que l'histoire persane de Belami.

Abou-Djafar Mohammed el Tabari n'était point un auteur inconnu pour Victor Hugo. Il citait déjà *Tabari* dans le *Conservateur littéraire* de 1820[3], sans dire où il avait appris ce nom qu'il mettait dans ses articles, ainsi que beaucoup d'autres, pour faire parade de sa science. Il le connaissait par d'Herbelot qui, en dehors de la notice biographique proprement dite sur Tabari[4], s'était souvent référé à ses ouvrages, tantôt donnant franchement son nom[5], tantôt le désignant par la périphrase « l'auteur du *Tefsir i Kébir*[6] ». L'évidente prédilection de Victor Hugo pour l'Orient et ses œuvres, qui lui avait fait lire, quelques années plus tôt, à peu près tout ce qu'on pouvait se procurer de son temps, laisse à penser que, sa curiosité n'ayant point diminué, il prit connaissance de la traduction Dubeux dès que cela lui fut possible.

Quoique la question de date soit ici de peu d'importance, puisque le *Glaive* fut écrit en exil, on peut cependant la déterminer, au moins approximativement, grâce au récit du Voyage au Rhin.

Le nom de Nemrod y apparaît, en effet, par deux fois.

Dans le château infernal, où le chasseur noir conduit Pécopin, « au haut bout de la table, sur un trône d'or vert, était assis un géant d'airain, qui était vivant[7]. Ce géant était Nemrod[8] ».

1. *Chronique de Abou Djafar Mohammed Ben-Djérir-Ben-Yezid Tabari*, traduite, sur la version persane d'Abou-Ali Mohammed Ben Abd Allah Bel-Ami, d'après les manuscrits de Paris, de Gotha, de Londres et de Canterbury, par M. Hermann Zotenberg, t. I, Paris, I. Imp., 1867; t. II, *ibid.*, 1869; t. III, *ibid.*, 1871; t. IV, Nogent-le-Rotrou, Imp. de A. Gouverneur, 1874.

2. *Journal Asiatique*, 1885, t. V, James Darmesteter, « La Flèche de Nemrod en Perse et en Chine », p. 223.

3. Edmond Biré, *Victor Hugo avant 1830*, p. 199.

4. L'abréviateur persan de Tabari cité par d'Herbelot (t. I, *s. v°* Andalous, p. 331; t. V, *s. v°* Thabari, p. 446) n'est pas Belami, mais Ibn Amid El Macin (Heg. 620-675 = A.D. 1225-1273).

5. D'Herbelot, *op. cit.*, t. IV, *s. v°*, Al-Mansour, p. 98.

6. *Ibid.*, t. II, *s. v°* Gennah, 577.

7. Ce géant d'airain vivant rappelle « Talos, géant d'airain, héros demi-dieu », qui empêcha les Argonautes de débarquer sur l'île de Crête. J.-J.-A. Caussin avait publié, en l'an V, la traduction des *Argonautiques*. — Apollonius de Rhodes, *Les Argonautiques*. Trad. fr. par H. de La Ville de Mirmont, ch. IV, p. 190 et note p. 402 (1892).

8. V. Hugo, *En voyage. Le Rhin*. Lettre XXI, Bingen, août 1838, p. 216-219.

Puis quand Hugo écrit qu'il trouve à une statue d'Heidelberg « je ne sais quel air de Nemrod lançant sa flèche à Jéhovah[1] ».

L'itinéraire du voyage accompli aux bords du Rhin, de 1838 à 1840[2], a été si remanié qu'il n'y a point à tenir compte des dates assignées. Par exemple, la lettre d'Heidelberg est d'octobre 1838, alors qu'il avait réellement visité cette ville en 1840. Il ne commença donc sa rédaction qu'à la fin de cette année. Sa lecture de la traduction du *Tarikh Tabari* devait être très récente, probablement de 1840, et la forte impression qu'elle lui avait produite se manifesta par cette hantise de Nemrod dès le début du Rhin.

*
* *

L'œuvre que Dubeux éditait en 1836 était bien incomplète : elle s'arrêtait au milieu du récit de la sortie d'Égypte[3]. Mais, au point de vue de l'histoire littéraire, elle offre cet intérêt capital d'avoir apporté, pour la première fois, en son entier, la légende de Nemrod.

On ne saurait raconter tout ce que la chronique de Belami a relaté sur ce monarque. Son histoire est intimement liée à celle d'Abraham, selon les traditions musulmanes. Au témoignage de Silvestre de Sacy, c'est un mélange de récits des livres bibliques de traditions fabuleuses, peut-être rabbiniques, consignées dans l'Alcoran, et de beaucoup d'autres fables dont la source nous est inconnue[4].

Voici un bref résumé de tout le début :

Abraham, après une naissance quasi-miraculeuse, arriva très vite, tout seul, à la connaissance du vrai Dieu et brisa les idoles que fabriquait son père Azar, vizir du roi Nemrod. Azar, lassé des controverses religieuses que son fils soulevait continuellement contre ses croyances, demanda au roi de l'envoyer au grand temple pour le convertir au culte idolâtre. Abraham commit alors un sacrilège sur les statues vénérées. Nemrod, irrité, le fit jeter dans les fers et, après la mort d'Azar, le condamna au bûcher. Abraham en étant sorti sain et sauf grâce à la protection divine, Nemrod, par considération pour le Dieu d'Abraham, lui offrit, pour se le concilier, un sacrifice de plusieurs milliers d'animaux ; mais son offrande fut refusée par le ciel[5].

1. V. Hugo, *En voyage. Le Rhin*, Lettre XXVIII, Heidelberg, octobre 1838, p. 332.
2. Edmond Biré, *V. Hugo après 1830*, t. II, ch. I, p. 10.
3. Zotenberg, *op. cit.*, t. I, Avertissement, p. IV et p. 355, l. 3.
4. *Journal des Savants*, 1837, *loc. cit.*, p. 290.
5. *Chronique de Tabari*, trad. L. Dubeux, t. I, partie I, ch. XLVII, p. 127-139. Trad. H. Zotenberg, t. I, partie I, ch. XLVI, p. 136-148.

La traduction Dubeux continue en ces termes :

[*P. 139*]... Nemrod, couvert de honte et de confusion, n'osa pas regarder Abraham. Il ferma la porte de son palais dont il ne permit l'entrée à personne. Les hommes se tournèrent alors vers Abraham et un grand nombre d'entre eux crurent en lui. Nemrod (que Dieu le maudisse!) perdit patience et il dit : « J'ai été vaincu une fois, mais je veux frapper le Dieu d'Abraham comme j'ai frappé Abraham ». Après cela, il réunit ses vizirs, ses favoris et ses lieutenants, et il leur dit : « Dites que l'on fasse de grandes caisses ». On amena donc des maîtres et ils commencèrent à faire des caisses. Lorsqu'ils en eurent entièrement achevé une, Nemrod dit : « Faites à cette caisse une porte vers le ciel et une porte vers la terre ». Ces maîtres exécutèrent ponctuellement tout ce que Nemrod leur avait ordonné. Ce prince leur commanda ensuite de faire quatre piques, de les attacher fortement aux quatre angles de la caisse et de placer au bout des piques quatre morceaux de chair. Il ordonna ensuite d'amener quatre vautours qu'on lia aux quatre pieds de la caisse dans laquelle il monta, armé complètement et accompagné d'un vizir affidé, pour faire la guerre au Dieu puissant et incomparable que, dans sa fureur, il voulait anéantir (malheur à lui!); et il disait : « Si je remporte la victoire, je serai délivré d'Abraham, et si je suis vaincu par le Dieu d'Abraham, il pourra régner comme je règne actuellement sur le ciel, la terre et les créatures ». Or, on cessa de retenir les vautours, afin qu'ils enlevassent la caisse dans les airs. Ces animaux voulant saisir la chair qui était au-dessus d'eux, pour la manger, enlevèrent la caisse et la soutinrent dans les airs pendant un jour et une nuit. Après cela, Nemrod dit au vizir qui l'avait accompagné : « Ouvre la porte qui est du côté de la terre, et observe ce que tu verras ». Le vizir ouvrit la porte de la caisse, il vit de la terre et de la poussière, et il dit : « O prince, je vois de la terre et de la poussière ». Quelque [*p. 140*] temps après, Nemrod dit encore à ce vizir : « Ouvre la porte qui est du côté du ciel, et observe ce que tu verras ». Le vizir ouvrit cette porte, et il dit : « Je vois ce que j'ai vu la première fois ». Ils continuèrent à errer dans les airs pendant un jour et une nuit. Après cela, Nemrod dit à son vizir : « Ouvre la porte qui est du côté de la terre et considère ce qui s'offrira à ta vue ». Le vizir lui dit : « O roi, je vois quelque chose qui ressemble à de la fumée ». Nemrod lui dit alors : « Ouvre la porte qui est du côté du ciel ». Le vizir ouvrit cette porte. Nemrod lui demanda : « Que vois-tu? » Le vizir lui répondit : « Je vois ce que j'ai vu du côté de la la terre ». Ils planèrent encore dans les airs pendant un jour et une nuit. Après cela, Nemrod dit à son vizir : « Ouvre ». Celui-ci ouvrit. Nemrod lui demanda : « Que vois-tu ? » Il répondit : « Je ne vois rien ». Alors Nemrod attacha la corde à son arc, ouvrit son carquois et en tira trois flèches qu'il lança contre le ciel.

Or, on rapporte que le Dieu loué et très haut ordonna à Gabriel de

renvoyer à Nemrod (que Dieu le maudisse !) ces mêmes flèches, après les avoir souillées de sang. Nemrod dit alors : « J'ai détruit le Dieu d'Abraham » ; et il changea la direction de la caisse et redescendit sur la terre. Un grand bruit se fit alors entendre dans l'air et les anges pensèrent que c'était un ordre de Dieu qui descendait du ciel. Nemrod (que Dieu le maudisse !) se retrouva sur la terre sans avoir éprouvé aucune espèce de mal.

(*Chronique d'Abu-Djafar Mohammed Tabari...*, traduite sur la version persane de Belami..., par Louis Dubeux, tome I, partie I, ch. XLVII, p. 139-140[1].)

Cet extrait donne bien l'impression d'une œuvre d'une absolue sincérité et non point d'une « belle infidèle », traduction faite pour plaire au lecteur, comme il y en eut tant au XVIII[e] siècle.

Dubeux n'a point cherché à corriger, même en l'améliorant tant soit peu, le récit de l'historien persan. Il l'a reproduit tel quel, dans sa version française, avec ses répétitions, la monotonie et, peut-on dire, son absence de style, jusqu'à ses tics d'écrivain qui se manifestent, à chaque instant, par le retour perpétuel des mêmes tournures de phrases.

Pourtant, malgré ces imperfections dues, non au traducteur, mais à l'auteur, il est évident, à la lecture de ces pages de Belami, qu'elles apportent, au débat ouvert depuis plusieurs années sur la documentation de Victor Hugo, la solution définitive. C'est bien la source unique et complète du *Glaive* qu'on s'attendait à rencontrer. Non seulement elle renferme tous les détails, mais elle présente, en outre, cet enchaînement, et cette coordination des faits, du début à la fin, en un mot, cet ensemble, vainement cherché jusqu'ici, et autrement suggestif que les résumés antérieurs. Effet probable du style direct, la façon dont Nemrod conçoit et exécute son projet est très vivante, en dépit des défauts de rédaction, et on comprend qu'elle ait offert à Victor Hugo une prestigieuse évocation de cette légende.

Aucun des problèmes, précédemment envisagés, ne se pose plus. Le Tarikh Tabari rend toutes les discussions superflues et le *Glaive*, sur les origines duquel il projette la plus vive lumière, brille, dès lors, de tout l'éclat de l'imagination orientale.

1. Cf. H. Zotenberg, *op. cit.*, t. I, partie I, ch. XLVI, p. 148-150. — *Revue de l'Histoire des Religions*, 1890, t. XXII. J.-A. Decourdemanche, *La Légende d'Abraham d'après les Musulmans*, trad. fr. de la version turque, par Méhémet-Ben-Khosrew, du *Tefsir-i-Kébir* de Méhémet Ben-Djerir Tabari, p. 66-67.

*
* *

Il était impossible, avec les documents approximatifs antérieurement produits, de déterminer la part qui revenait à Victor Hugo dans la composition du poème. On avait été tenté, au point de vue des détails de l'ascension, de la croire très grande, alors que, maintenant, avec la source exacte, elle apparaît infiniment moindre. L'invention n'existe plus, à proprement parler, et Hugo s'est borné à quelques modifications.

Le projet de Nemrod d'aller faire la guerre à Dieu, figurait dans l'histoire même de Belami.

Après la déconvenue éprouvée, quand son sacrifice avait été repoussé par Dieu, Nemrod disait : « J'ai été vaincu une fois, mais je veux frapper le Dieu d'Abraham comme j'ai frappé Abraham[1] ».

Il entreprenait alors son expédition aérienne, montant dans la caisse « pour faire la guerre au Dieu puissant et incomparable que, dans sa fureur, il voulait anéantir[2] ».

A un autre endroit, ce thème est encore formellement énoncé :

Or Nemrod (que Dieu le maudisse !) était toujours en hostilité avec Abraham (que la paix soit sur lui !), comme nous l'avons fait connaître en rapportant l'histoire des vautours et de la caisse, de la construction de la tour, du voyage aérien pour monter au ciel, de la guerre entreprise contre le Dieu loué et très-haut et des flèches lancées contre lui. Le Dieu puissant et incomparable agit toujours avec bonté envers Nemrod, et il lui donna la royauté pendant mille ans, jusqu'à ce que Nemrod se fût abusé lui-même et eût juré en disant : « Je ne cesserai pas de faire la guerre contre le Dieu très-haut ».

Après cela, le Dieu dont la gloire est infinie envoya vers ce prince un ange, sous la figure d'un homme, qui lui dit : « N'agis pas ainsi; car tu es un faible esclave du Dieu très-haut, qui t'a accordé la royauté pendant mille ans. Tu as voulu monter au ciel pour faire la guerre au Dieu très-haut; tu as jeté dans les flammes un de ses prophètes, que tu as, outre cela, chassé hors de ses possessions et de son pays..., etc.[3]. »

Les hypothèses, précédemment échafaudées, étaient aussi inutiles qu'erronées.

Nemrod avait conçu son projet lorsque ses démêlés avec Abraham avaient blessé son orgueil.

Voulant conserver seulement la partie relative à l'ascension, en la dégageant de l'ensemble légendaire imaginé ou combiné par les

1. Dubeux, *op. cit.*, ch. XLVII, p. 139. — Zotenberg, *op. cit.*, ch. XLVI, p. 148.
2. Dubeux, *op. cit.*, ch. XLVII, p. 139. — Zotenberg, *op. cit.*, ch. XLVI, p. 149.
3. Dubeux, *op. cit.*, ch. XLIX, p. 149-150. — Zotenberg, *op. cit.*, ch. XLVIII, p. 158-159.

Arabes, et supprimer tout ce qui concernait Abraham, Hugo se vit contraint à un travail préliminaire d'adaptation.

Ce ne furent plus des sentiments d'orgueil froissé qui motivèrent les décisions de Nemrod, mais l'envie et la jalousie que suscitèrent, chez le monarque, les discours d'Orphée et de Melchisédec lui révélant que Titan et Satan avaient été autrefois les adversaires de Dieu. Nemrod brûla du désir ardent de les imiter. Grand conquérant, alors que tout lui était soumis, il ne pût admettre que le ciel échappât à son pouvoir. Il voulut combattre Dieu qu'il ne doutait pas de vaincre et se rendre maître du ciel. Un nouveau champ de bataille s'offrait à lui, certes plus éloigné, mais non inaccessible.

Par ce détour, Victor Hugo a remis, au début du poème proprement dit, Nemrod dans une disposition d'esprit semblable à celle que Belami avait attribuée au roi de Babylone.

A partir de la quatrième strophe s'accuse la source orientale du *Glaive*. Il est facile de discerner le passage où Hugo reprend le fil de l'histoire.

Avant de faire construire la cage, Nemrod était resté enfermé dans son palais « dont il ne permit l'entrée à personne », tout entier livré à ses sombres réflexions. Chez Hugo, il s'empare, tout d'abord, des aigles et des lions, puis, pareillement, il rentre dans Suze et songe trente jours.

Dès lors, chaque point du Tarikh Tabari a été reproduit avec une telle exactitude qu'il est inutile de les relever un à un.

La cage en bois aux deux trappes ; les quatre lances aux angles supérieurs, avec les quartiers de chair suspendus ; les efforts tentés par les aigles pour atteindre cette proie fuyant sans cesse, qui leur font soutenir, dans les airs, Nemrod et son vizir ; les questions et les réponses sur les vues successives qu'on a de la terre et du ciel, enfin la disparition de la terre et la flèche décochée qui retombe sanglante, tout cela se retrouve dans le *Glaive* presque textuellement. Il suffit de montrer les différences qui ne sont guère que des nuances imperceptibles.

Que Nemrod s'adresse à des maîtres charpentiers pour bâtir la cage semble au poète manquer d'éclat. Il imagine, aussitôt, de la faire fabriquer par Nemrod, dans des conditions extraordinaires, avec les débris de l'arche de Noé recueillis sur les sommets de l'Ararat.

La conservation de l'arche sur l'Ararat, où elle s'était arrêtée [1], est une très ancienne légende judéo-chrétienne et musulmane, rap-

1. Genèse, VIII, 4.

portée par de nombreux auteurs[1]. C'était une croyance généralement répandue en Orient et surtout en Arménie, où elle passait pour article de foi. Ce bref rappel a eu, très probablement, pour cause un événement, récent alors, qui l'avait tirée de l'oubli.

Au courant des traditions arméniennes, qui voulaient que Dieu défendît l'approche de l'Ararat à tous les mortels, le docteur Friedrich Parrot, professeur de physique à l'Université de Dorpat (Livonie), entreprit, en 1829, une expédition pour gravir la cime inviolée. Après une tentative infructueuse, il put, le 9 octobre 1829, fouler aux pieds le sommet de l'Ararat. La relation qu'il publia, en allemand, sous le titre *Reise zum Ararat* (Berlin, 1834), fit l'objet d'une courte analyse dans les *Nouvelles Annales des Voyages* en juillet-août 1848, et de deux comptes rendus très détaillés dans l'*Illustration* de 1849[2].

Le sceptique docteur Parrot terminait son récit par une adhésion implicite à la légende.

> On ne trouve nulle part sur la montagne, ni au sommet, ni dans ses vallées, ni sur ses plateaux, des débris de l'arche. Mais il n'est nullement impossible que ces débris se soient conservés jusqu'à ce jour sous les glaces éternelles dont le sommet est recouvert, surtout si, comme cela est parfaitement admissible, ces glaces se sont formées immédiatement après le déluge[3].

Si l'on songe que les cinq strophes du *Glaive* étaient terminées le 8 mai 1854, c'est-à-dire après moins de cinq ans d'intervalle, on peut penser que les deux articles de l'*Illustration* n'y sont point étrangers.

L'origine du dialogue entre Nemrod et Zaïm était demeurée inconnue et on avait cru devoir en faire l'honneur à Victor Hugo. Il n'en était rien, puisque, quoique très rudimentaire, la version première se rencontre chez Belami. Hugo l'a toutefois considérablement remaniée.

Lorsque Nemrod demandait à son vizir de regarder l'état de la terre et du ciel, les réponses de celui-ci étaient d'une rare insignifiance. A des intervalles réguliers d'un jour et d'une nuit, la première fois, le vizir disait : « Je vois de la terre et de la poussière » ;

1. Fleury, *Histoire ecclésiastique*, t. I, L. I, cap. 26, p. 29 (1844). — Maspero, *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique*, t. I, p. 572 et n. 1 (1895). — Odoric de Pordenone, *Recueil de Voyages et de Documents pour servir à l'Histoire de la Géographie*, t. X, publié par Henri Cordier, p. 17 (Paris, 1891). — El Bokhari, *Les Traditions islamiques*, trad. O. Houdas et W. Marçais, t. III, titre 65, sura 54, ch. II, p. 459 (1908).

2. *L'Illustration*, t. XIII, Adolphe Joanne, « Une ascension du mont Ararat », n° 335, du 28 juillet 1849, p. 343-346 ; n° 339, du 25 août 1849, p. 407-410.

3. *L'Illustration*, *loc. cit.*, p. 409, col. 2.

la seconde : « Je vois quelque chose qui ressemble à de la fumée » ; et la troisième : « Je ne vois plus rien ».

Belami ne se faisait certainement pas une idée nette de l'effet que produirait la terre vue d'un peu haut. Il en était différemment pour Hugo, qui avait lu des récits d'ascension en ballon libre. La réponse de Zaïm à Nemrod, à la fin du premier jour, y a gagné d'être plus juste que celle du vizir.

> . . . . . La terre,
> Tachée et jaune ainsi qu'une peau de panthère,
> Emplit l'immensité ; dans l'espace changeant
> Les fleuves sont épars comme des fils d'argent ;
> Notre ombre flotte et court sur les collines vertes...
> (V. 9-13.)

Ce dernier trait est particulièrement exact ; l'ombre projetée par un ballon sur le sol est un phénomène connu des aéronautes.

Quand une semaine se fut écoulée :

> . . . La terre apparaît comme une sphère énorme
> Et pâle, et les vapeurs, à travers leurs réseaux,
> Laissent voir, par moments, les plaines et les eaux.
> (V. 34-36.)

Après un mois :

> La terre est un point noir et semble un grain de mil...
> (V. 43.)

Enfin, au bout de trois mois :

> . . . . . La terre a disparu.
> Roi, l'on ne voit plus rien dans la profondeur sombre.
> (V. 52-53.)

D'abord la terre semble aperçue du sommet d'une montagne très élevée ; ensuite comme elle apparaîtrait observée d'une autre planète, pour s'effacer, à la fin, tels ces astres qui évoluent au loin dans l'immensité.

Et, par une opposition, qui appartient en propre au poète, à la suite de chacun de ses regards jetés vers le ciel, Zaïm répond : « O roi, le ciel est bleu! », soulignant ainsi la vanité de l'exploit tenté par l'orgueilleux monarque.

II. — Le Sens du Poème.

La comparaison du *Glaive* et du Tarikh Tabari ne laisse, en définitive, apparaître que quelques changements : une ombre un

peu renforcée, ou une lumière plus vive projetée par endroits ; le fond reste cependant le même et Hugo a reproduit la légende telle qu'il l'avait reçue.

D'où vient alors que le *Glaive* cause une impression toute différente de celle qu'on éprouve à la lecture de la traduction Dubeux ?

De même que pour beaucoup d'autres de ses poésies, en dehors de la source proprement dite, se pose, chez Victor Hugo, le problème de l'interprétation.

Une analyse du *Glaive*, pour être complète, ne saurait se borner à constater uniquement ce qui a été presque littéralement emprunté à la traduction française de Belami. Il existe, à côté, tout un autre ordre de questions, qu'on ne peut négliger, car ce serait ignorer l'œuvre personnelle de l'auteur de la *Fin de Satan*. Quelle portée philosophique Victor Hugo a-t-il attribuée à la *Légende de Nemrod* ? Quel sens mystique a-t-il enfermé sous le couvert de ce décor oriental ? Autant de points qui restent à examiner.

*
* *

Le *Glaive*, ainsi qu'il résulte d'une mention des fragments inédits[1], avait été primitivement destiné aux *Petites Épopées*, c'est-à-dire à la *Légende des Siècles*. Quand parut la première série, en 1859, le *Glaive* n'y figurait pas, quoiqu'il fût intégralement terminé depuis le 8 mai 1854[2].

Les chapitres écrits à cette date : « Et nox facta est », « La première page », « Le Glaive », « Satan dans la nuit[3] », permettent de supposer que le titre de *Petites Épopées* était tout d'abord très vague pour Victor Hugo et sans désignation précise d'un recueil. Puis, ses compositions augmentant sans cesse, il fut conduit à faire un choix et à les distribuer, de façon logique, entre chacun d'eux. C'est ainsi que le *Glaive*, dont les développements étaient très considérables, passa dans une œuvre, qui n'était encore qu'en projet, la *Fin de Satan*.

La raison qui contribua à cette affectation fut l'interprétation originale que Victor Hugo avait donnée des pages de Dubeux, dès sa rédaction du *Glaive* en 1854, alors qu'il était encore incertain sur la place qu'il lui attribuerait dans ses écrits, et qui appa-

1. Victor Hugo, *Œuvres complètes, Poésies*, t. XI : « La Fin de Satan », n., p. 260, Ollendorff, 1911.
2. Victor Hugo, *Poésie*, t. XI, p. 247.
3. *Ibid.*, p. 245.

rentait ce poème à la légende de Satan, qu'il commençait à peine à esquisser. Les notes de l'édition Ollendorff prouvent que le *Glaive* fut écrit d'un seul jet, tel qu'on le lit de nos jours, sans remaniement postérieur.

Victor Hugo, très averti des choses de l'Islam, n'avait pu méconnaître le sens que la *Légende* avait reçu des historiens persans.

Pour Tabari et Belami il ne s'était agi que de montrer l'infériorité d'un homme qui ose entrer en lutte avec Allah. Ridiculiser son ascension, rendre évidente sa faiblesse vis-à-vis de la puissance divine avait été leur unique souci.

Il parut à Victor Hugo qu'elle avait une tout autre portée. S'il était au courant des théories musulmanes, il connaissait, dans des conditions non moins approfondies, tout ce qui se rapportait à la Bible et aux Évangiles. Assimilant, dès lors, la guerre de Nemrod contre Jéhovah, et son échec, à la lutte du Démon vaincu par Dieu, contre qui il a tenté de se mesurer, il fit de l'ascension le symbole de la damnation de Satan.

Pour comprendre l'intention de Victor Hugo sur le caractère satanique qu'il imprima à Nemrod, il faut se souvenir des deux exclamations du roi : « Titan est mon ancêtre! », « Satan est mon aïeul! », après les récits d'Orphée et de Melchisédech.

Nemrod, en proclamant cette double hérédité, ne faisait, au fond, comme on le verra plus tard, que revendiquer une seule et même généalogie ; Titan et Satan ne sont que les figurations mythologiques anticipées d'un type avec lequel Nemrod va s'identifier entièrement.

Certains passages de la *Fin de Satan* pourraient laisser croire que Nemrod, gardant sa personnalité, reçut seulement les inspirations du démon.

> Tu poussas les Nemrods aux guerres...
> (III, « Hors de la Terre » ; II, « L'ange Liberté ».)

dira l'ange Liberté.

Satan, un jour, concevra quelque doute sur son mérite à toujours :

> . . . Crier d'en bas aux crimes : je suis là!
> Et de continuer Nemrod dans Attila.
> (IV, « Hors de la Terre » ; I, « Satan pardonné ».)

Il verra, avec rage, des damnés sortis de la géhenne, alors que, pour lui, la damnation est éternelle :

Quoi, César est parti! Torquemada s'en va!
Busiris, dans la cave où le tient Jéhovah,
Distingue une lueur et commence à sourire ;
Nemrod attend.
(III, « Hors de la Terre » ; I, « Satan dans la nuit ».)

Il est évident qu'alors Hugo a présenté un Nemrod très nettement distinct de Satan, ayant seulement subi l'influence démoniaque et condamné aux peines infernales. Moins coupable que celui qui l'a entraîné dans le crime, ses souffrances de damné auront un jour leur terme.

Le *Glaive* contient quelque chose de plus. Hugo y a considéré Nemrod, non seulement comme celui qui a obéi aux suggestions diaboliques, mais comme une incarnation même de Satan.

*
* *

L'ouvrage de Dubeux était muet sur l'aspect physique du roi. La traduction des LXX avait accolé à Nemrod l'épithète de « géant chasseur[1] », au lieu de « vigoureux chasseur ». Hugo emprunta, à cette version de la Bible, ce qui visait les Nephilim[2]; à Dubeux et aux commentaires de l'Écriture sainte[3], ce qui était dit d'Og, roi de Basan ; et, au *Livre de Samuel*, ce qui concernait ce géant de la race de Rapha, qui avait six doigts à chaque main[4].

Ce portrait de Nemrod, tracé en se conformant le plus possible aux traditions, Victor Hugo va le modifier, par des retouches successives insensibles, jusqu'à ce qu'il se dresse en une effrayante apparition.

A s'en tenir aux versets du chapitre X de la *Genèse*, rien ne paraît légitimer un rapport entre Nemrod et Satan.

On en relève pourtant les origines lointaines dans le folk-lore sémitique.

Il existait, en Israël, parallèlement aux Livres saints, tout un ensemble de légendes et de fables, transmis oralement d'âge en âge, qui forma, plus tard, la *Haggada* du Talmud. L'imagination juive s'y était accordé libre cours, et, notamment, en ce qui concerne Nemrod, elle offrait un terrain tout préparé pour que germât la conception de Victor Hugo.

1. *Vetus Testamentum græcum juxta septuaginta interpretes*, t. I, l. I, ch. x, 9, p. 13, Didot, 1855.
2. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, t. I, *s. v°* Géants, p. 317.
3. Dubeux, *op. cit.*, t. I, partie I, ch. XIV, p. 48-49. — D'Herbelot, *op. cit.*, t. I, *s. v°* Aug, p. 471. — Dom Calmet, *op. cit.*, t. II, *s. v°* Og, p. 128.
4. S. Cahen, *op. cit.*, t. VII, Samuel, II, ch. XXI, 20, fol. 198 *a*.

De nos jours, on considère que le nom de Nemrod est d'origine assyrienne et ne s'applique nullement à un individu. Tous les noms du chapitre X de la *Genèse*, au nombre de plus de cent, ne seraient que des personnifications de termes géographiques et ethnographiques[1].

Les Juifs, le voyant écrit en hébreu, s'ingénièrent à lui découvrir une étymologie hébraïque, et le rattachèrent au terme « mared », se rebeller, rébellion[2].

Il existe des preuves certaines sur les conséquences de cette étymologie. La seconde paraphrase chaldaïque, le *Targoum scheni*[3], comptait Nemrod parmi les cinq impies de la Bible[4].

Saint Augustin prétendait qu'au lieu de « Nemrod était un vigoureux chasseur devant l'Éternel » (*Genèse*, X, 9), il fallait traduire « contre l'Éternel[5] ». Ce sens est d'ailleurs assez conforme au texte hébreu, selon le *Targoum* de Jérusalem et celui de Ben Uzziel[6], et plusieurs savants l'adoptèrent.

Ces idées sur Nemrod passèrent dans plusieurs ouvrages d'érudition religieuse[7]. L'énigmatique et érudit Psalmanazar[8] écrivait à ce sujet :

Dans l'histoire abrégée de Nemrod, il n'y a rien qui sente le reproche, que son nom qui signifie rebelle ; et c'est ce nom qui semble avoir donné occasion aux idées peu avantageuses qu'on a eues de lui dans tous les siècles. Les Commentateurs étant presque tous dans la prévention que la malédiction de Noé est tombée sur la postérité de Cham et, trouvant Nemrod flétri par son propre nom, ont expliqué à son désavantage tous les passages où il est fait mention de lui. Ils le dépeignent comme un homme qui, non content d'être lui-même rebelle aux ordres de Dieu, exhortait les descendants de Noé à imiter

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1874, M. Grivel, « Nemrod et les Écritures cunéiformes », p. 37 à 46.

2. Edmond Castellus, *Lexicon heptaglotton*, t. II, *s. v°* Mared : « *rebellavit, rebellus fuit; Nemrod, no, viri*, v. Gen., 10, 8 », col. 2136, Londres, 1686. — S. Bochart, *Opera omnia*, t. I, « Geographia sacra », l. IV, cap. XII, « Nimrod », col. 227, Lyon, 1692. — Th. Hyde, *Veterum Persarum Religionis Historia*, cap. II, p. 36, *Oxonia*, 1760.

3. S. Cahen, *op. cit.*, t. XVI, « Esther », ch. I, n. 1, fol. 136 *b*.

4. Le *Sepher Ha Zohar* dit que « Nemrod fut ainsi appelé parce qu'il s'était révolté contre le Roi céleste ». (Trad. Jean de Pauly, t. I, p. 437, Paris, 1906.)

5. Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, édit. Nisard, l. XVI, ch. 4, p. 507, Paris, 1867.

6. *Histoire Universelle*, t. I, l. I, ch. II, p. 220, note.

7. Dom Calmet, *op. cit.*, t. II, *s. v°* Nemrod, p. 106 (1722). — *Id.*, t. III, *s. v°* Nemrod, p. 28-29 (1730). — R. P. Richard, *Dictionnaire Universel des Sciences Ecclésiastiques*, t. IV, *s. v°* Nemrod, p. 45-46 (1761). — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique*, t. VII, *s. v°* Nemrod, p. 963 (1759). — *Supplément à l'Encyclopédie*, t. IV, *s. v°* Nemrod, p. 25 (1777).

8. *Biographie Universelle*, t. XXXVI, *s. v°* Psalmanazar, p. 177, Paris, G. Michaud, 1823.

son exemple, et à bâtir la Tour de Babel, dans l'impie dessein d'escalader le ciel par ce moyen[1].

Pour Fabre d'Olivet, dans sa traduction et sa paraphrase, très tendancieuse, de la *Cosmogonie de Moïse*, le nom de Nemrod désignait « le principe de la volonté désordonnée, le principe de rébellion, d'anarchie, de despotisme, de toute-puissance n'obéissant qu'à sa propre impulsion[2] ».

Victor Hugo s'est trouvé devant une tradition parfaitement établie, reconnaissant à Nemrod le caractère, commun avec Satan, d'adversaire déclaré de Jéhovah.

Une autre réminiscence biblique renforça le portrait de Nemrod-Satan, qui s'ébauchait dans l'esprit du « plus hébraïque des poètes modernes[3] » : *La Légende de Lucifer*.

C'était aux temps de l'exil, à Babylone. Le prophète Isaïe, tout frémissant d'inspiration sacrée, annonçait à Israël, captif, la ruine de l'empire d'Assyrie et la délivrance prochaine. Apostrophant le roi, il lui décrivait la catastrophe qui emporterait son trône et l'accueil que lui réservaient, aux enfers, les géants, les princes de la terre, les rois des nations.

Ch. XIV, 10 : Ils t'adresseront tous la parole pour te dire : « Tu as donc été percé de plaies aussi bien que nous et tu es devenu semblable à nous ».

— *12* : Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour? Comment as-tu été renversé sur la terre, toi qui frappais de plaies les nations ?

— *13* : Toi qui disais dans ton cœur : « Je monterai au ciel, j'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu ; je m'assiérai sur la montagne de l'Alliance aux côtés de l'Aquilon ».

— *14* : Je m'élèverai au-dessus de la hauteur des nuées et je serai semblable au Très-Haut !

— *15* : Et, maintenant, tu as été précipité dans l'enfer, jusqu'au plus profond des abîmes[4].

Nemrod et Lucifer se ressemblaient par ces deux traits : ils avaient été tous deux rois de Babylone et ils avaient formé les mêmes projets orgueilleux.

L'hébreu « Ben Schahar », Fils de l'Aurore[5], que saint Jérôme traduisit, dans la *Vulgate*, par Lucifer, était, peut-être bien, un

1. *Histoire Universelle*, etc., t. I, l. I, ch. II, p. 221-222.
2. Fabre d'Olivet, *La Langue hébraïque restituée*, t. II, « Cosmogonie », p. 281, Paris, 1816.
3. Paul Loewengard, *Le Génie hébraïque et Victor Hugo*, p. 15, Lyon, 1912.
4. *Bible de Vence*, t. XIII, « Isaïe », p. 353-354. Paris, 1829.
5. S. Cahen, *op. cit.*, t. IX, « Isaïe », ch. XIV, note sous le verset 12, fol. 52 b. — Dom Calmet, *op. cit.*, t. I, *s. v°* Lucifer, p. 501.

de ces termes du protocole de l'empire d'Assyrie pour désigner le souverain, tout autant que celui de Fils du Ciel pour les empereurs de Chine. Quel que soit le monarque qu'Isaïe ait eu en vue, Nabonahid, c'est-à-dire Balthazar, ou un autre[1], il s'agissait d'un roi de Babylone, un des lointains successeurs de Nemrod.

Quoique les hautaines visées qu'Isaïe prêtait au vainqueur d'Israël fussent des métaphores poétiques, elles offraient une identité parfaite avec les rêves de Nemrod, selon la légende arabe. Alors que Lucifer avait voulu « s'élever au-dessus des nuées et établir son trône au-dessus des astres de Dieu », Nemrod avait eu :

L'orgueil d'être traîné par les aigles aux astres.

Ces rapports étaient indéniables, et on comprend qu'en lisant les hauts faits de Nemrod dans Dubeux, Hugo se soit souvenu de Lucifer.

Mais cette assimilation eut pour conséquence d'accentuer, chez le héros du *Glaive*, le caractère satanique qu'il n'avait encore qu'en puissance.

Les Pères de l'Église, par analogie entre la chute du roi d'Assyrie, décrite par Isaïe, et celle du prince des démons révoltés, donnèrent à celui-ci le nom de Lucifer[2].

Cette idée se retrouve chez tous les théologiens, de saint Grégoire de Nazianze (IVe siècle) à Suarez (XVe siècle)[3].

Voltaire a maintes fois rappelé cette identification de Lucifer et de Satan[4]. Hugo, qui, comme on le sait, possédait à fond ses œuvres, autant que celles de Dom Calmet, puisa, chez l'un ou l'autre, l'essentiel sur cette question de démonologie, et en tira un habile parti dans son poème.

Une plume de l'archange damné était restée suspendue au bord « du gouffre ténébreux » :

Les anges la venaient voir à la dérobée,
Elle leur rappelait le grand Porte-Flambeau....
(II, « Hors de la Terre », « La plume de Satan ».)

Lorsque l'ange Liberté, cherchant Satan au fond des abîmes, s'avança vers l'ange Éclair :

... Ange, tu dois connaître, lui dit-elle,
L'éclatant Lucifer tombé dans le trépas.
(III, « Hors de la Terre » ; II, « L'ange Liberté ».)

1. E. Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, t. III, l. VI, ch. VI, p. 449.
2. *Bible de Vence*, t. XX, « Dissertation sur les bons et les mauvais anges », Section II, p. 27.
3. A. Vacant et E. Mangenot, *Dictionnaire de théologie catholique*, t. IV, *s. v°* Démon, col. 361-400 (1911).
4. Voltaire, *Œuvres complètes*. Ed. Beuchot. Table générale, *s. v°* Lucifer.

Et, au dernier vers du paragraphe « Dieu parle dans l'Infini » :

Satan est mort ; renais, ô Lucifer céleste.

Quand Dieu lui aura pardonné, au moment de sa rentrée dans le ciel, d'où il avait été banni[1], il reprendra son ancien et glorieux nom.

Lucifer, auquel Hugo songeait, dans le *Glaive*, sans le nommer, servit d'intermédiaire entre Nemrod et Satan, et les deux égalités : Nemrod = Lucifer, et Lucifer = Satan, ont engendré la troisième : Nemrod = Satan.

La phrase de Nemrod : « Satan est mon aïeul ! » est la conclusion proclamée de toute une série de raisonnements et de propositions enchaînées, dont le processus vient d'être ici rétabli.

La nature gigantesque de Nemrod permit, à Victor Hugo, de fondre encore son héros avec d'autres personnages fabuleux de l'antiquité classique.

Un ouvrage, alors très célèbre, qui exerça une grande influence sur son œuvre, *L'Origine de tous les Cultes ou la Religion Universelle*, publié par Dupuis à la fin du XVIII^e^ siècle, grâce à de nombreux rapprochements, lui ouvrit des perspectives immenses en mythologie comparée.

Dupuis, avec Plutarque comme guide, relevait, dans de nombreuses religions, l'existence des deux principes, Lumière et Ténèbres, correspondant au bien et au mal. Chez les Perses, c'étaient Ormuzd et Ahriman ; chez les Égyptiens, Osiris et Typhon ; chez les Juifs et les Chrétiens, le Bon Dieu et le Diable, les anges de Lumière et les anges des Ténèbres, respectivement soumis à chacun d'eux.

« Les Grecs, dans les temps fabuleux, eurent leur Jupiter et leur Pluton, poursuit Plutarque. J'ajouterais qu'ils avaient leurs Géants et leurs Titans, qui empruntaient les attributs du serpent dont Pluton ou Sarapis s'entortille ; dont Typhon, Ahriman et le Diable prennent la forme dans la théologie des Égyptiens, des Perses, des Juifs et des Chrétiens. Il n'y a point de peuple qui n'ait eu quelque chose d'équivalent[2]. »

Ces idées, à vrai dire, n'étaient point récentes, et Dupuis reprenait le syncrétisme religieux inauguré par les Juifs alexandrins[3], qui se continua bien plus tard, puisqu'on le retrouve chez

1. *Apocalypse de Saint-Jean*, ch. XII, 8.
2. Dupuis, *La Religion Universelle*, t. I, l. II, ch. V, p. 224-225. Paris, an III.
3. E. Renan, *op. cit.*, t. IV, l. VIII, ch. V, p. 241.

Flavius Josèphe, au 1er siècle [1], et chez Eusèbe Pamphile, évêque de Césarée, au IVe siècle de notre ère [2].

Les Grecs, d'ailleurs, avaient déjà confondu les Titans, qui étaient des divinités, avec les Géants, hommes d'une stature et d'une force prodigieuse, et la Titanomachie avec la Gigantomachie.

A leur exemple, Hugo fit raconter, par Orphée, la Gigantomachie, d'après Claudien et Apollodore d'Athènes, en y faisant intervenir Titan, quoique celui-ci appartînt à un mythe antérieur et différent.

Une fois lancé sur cette voie, Hugo ira plus loin encore. Par un singulier mélange d'éléments, totalement étrangers les uns aux autres, la genèse chantée par Melchisédech rappelle les fragments cosmogoniques de Bérose, selon Alexandre Polyhistor [3], et se termine dans l'éblouissement de la création, suivant les enseignements de la Kabbale.

Ensuite, fort des notions acquises de Dupuis, qui lui a montré à quel point toutes les fables sont voisines, à quelque pays qu'elles appartiennent, il s'aventure jusqu'à une incursion dans la démonologie musulmane.

Le défi jeté à Dieu par Satan : « Tu ne seras pas seul ! » rend celui-ci très proche d'Iblis, le démon ahrimanien de l'Islam, qui encourut la malédiction d'Allah, pour avoir dit : « Je m'emparerai d'une certaine portion de tes serviteurs, je les égarerai..., je leur ordonnerai d'altérer la créature de Dieu [4] ». Idée qui reparaîtra, plus tard, exprimée dans les plaintes de Satan :

> Je défigurerai la face universelle.
> (III, « Hors de la Terre » ; I, « Satan dans la nuit ».)

Successivement, cette analyse a signalé les rapports de Nemrod avec Satan, puis ceux du roi de Babylone avec Lucifer. D'autre part, on doit à Dupuis cette démonstration brillante des affinités du démon, tant avec Ahriman et, par suite, Iblis, qu'avec Typhon, les Titans et les Géants.

Ainsi armé d'une documentation considérable, Hugo va donner à Nemrod une immense envergure.

Le *Glaive* indique uniquement deux êtres mythiques : Satan

1. Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques*, l. I, ch. III, p. 8 (Éd. J.-A. Buchon, « Le Panthéon Littéraire », 1828).

2. Eusèbe Pamphile, *La Préparation Évangélique*, traduite du grec par Séguier de Saint-Brisson, t. I, l. V, ch. IV, p. 193-194 (1846). — Cf. A. Maury, *Histoire des Religions de la Grèce antique*, t. I, ch. IV, p. 281, 340 ; ch. V, p. 376 (1857).

3. Berger de Xivrey, *Traditions Tératologiques. Prolégomènes*, p. XXV-XXVI (1836).

4. Le *Koran*, trad. Kasimirski, Sura IV, 118, p. 76 (1841).

et Titan. Mais, parfois, plus explicite en d'autres œuvres, la méthode de Hugo se laisse alors plus facilement découvrir.

Une pièce de la *Légende des Siècles*, postérieure de quelques années, le *Satyre*, datée du 17 mars 1859, est révélatrice à cet égard.

Quand Hercule conduisit le satyre devant Jupiter et les Immortels :

> ... l'on vit apparaître le faune
> Hérissé, noir, hideux et cependant serein,
> Pareil au bouc velu...
>
> (I, « Le Bleu ».)

Puis, tout à coup, cette créature, horrible et difforme, se transfigure :

> Tout en parlant ainsi, le satyre devint
> Démesuré ; plus grand d'abord que Polyphème...
> Puis plus grand que Typhon...
> Puis plus grand que Titan, puis plus grand que l'Athos,
> L'espace immense entra dans cette forme noire...
> Les dieux dressés voyaient grandir l'être effrayant.
>
> (IV, « L'Étoilé ».)

La métamorphose du satyre en dieu Pan, qui s'opère sous nos yeux, relève de l'effet dramatique au premier chef.

Avoué dans le *Satyre*, dissimulé dans le *Glaive*, le procédé est identique dans les deux cas et c'est le même qu'on retrouve à travers toute son œuvre.

Au début, le satyre était un chèvre-pied quelconque, et Nemrod, roi de Babylone, semblable à l'un des géants de la fable. De ce que Victor Hugo ne précise pas, comme dans le *Satyre*, les différents stades de cette évolution, et néglige de dire que le formidable monarque entre en lutte contre Dieu, haineux comme Iblis, puissant comme Titan, combatif comme Typhon, orgueilleux comme Lucifer et révolté comme Satan, il n'en faut pas moins comprendre que le personnage de Nemrod les a tous englobés.

De là vient cette impression étrange, obscurément ressentie à la lecture du *Glaive*.

Nemrod s'est mué en une prodigieuse création incarnant les adversaires de Dieu, dans tous les temps et toutes les religions.

Au milieu d'une pareille complexité légendaire, religieuse et philosophique, l'ascension de Nemrod devait recevoir une interprétation de même ordre, très différente de celle que lui avait donnée Tabari et Belami. La *Religon Universelle*, de Dupuis, renferme la clef de cette dernière énigme.

A propos des deux principes opposés, le bien et le mal, régnant, l'un dans le ciel ou l'Olympe, l'autre dans le monde sublunaire, Dupuis reconnaissait que les mauvais Génies et leur chef pénétraient parfois dans le ciel, comme le fit Ahriman, puis se mêlaient aux planètes, aux étoiles fixes et à tout ce qui avait été formé par Ormuzd :

Ce mélange du mauvais principe aux planètes et aux fixes, dit-il, ne doit s'entendre que des influences de ces Astres répandues dans le monde sublunaire, dans lequel seul le mal pouvait avoir lieu, car le ciel lui était interdit; et si, quelquefois, dans ces fictions sacrées sur ses combats contre Ormuzd, soit dans la guerre de celui-ci contre Ahriman, soit dans celle de Lucifer contre Dieu, soit dans celle des Géants et de Typhon contre Jupiter, ces Génies sont supposés vouloir s'élancer jusque dans l'Olympe et en détrôner le Dieu de lumière, ils finissent toujours par être chassés de l'Olympe et précipités dans le Tartare, séjour des ténèbres éternelles[1].

Ces lignes éclairent les dernières strophes du *Glaive*.

Si Nemrod était devenu le héros-type de tous les ennemis de Dieu, son ascension est le symbole des assauts livrés au ciel par ces insurgés contre la loi divine, et la légende persane, sous la plume de Victor Hugo, s'est changée en un mythe grandiose. Là gît la différence profonde entre le *Tarikh* et le *Glaive*.

Tandis que Victor Hugo semble conserver intégralement le récit arabe, un moment vient, cependant, où il s'évade de la chronique et vogue dans l'irréel. On peut le fixer, quand, après une montée de trois mois, Nemrod jette son vizir en pâture à ses aigles.

Dès lors, la fin du *Glaive*, qui baigne dans le vague le plus fabuleux, est dans le ton voulu par le poète.

L'ascension de Nemrod se poursuit un an, contre toute vraisemblance humaine, parce qu'il ne s'agit plus des actes d'un roi terrestre, mais des gestes d'un être surnaturel, hors du temps et de l'espace.

Puisque, semblable aux autres puissances du mal, le ciel lui était interdit, Nemrod, qui a fait siennes leurs aspirations déicides, n'y parviendra jamais, pas plus que la troupe des Titans foudroyés par Jupiter et précipités dans le Tartare, que les anges déchus rejetés sur la Terre, ou que Lucifer et Satan renversés dans l'Enfer. Comme eux tous, il trouvera, dans cette chute, le châtiment de son orgueil.

Un mois après, un pâtre centenaire :

Vit, tout à coup, tomber des cieux, dans l'ombre étrange,

1. Dupuis, *op. cit.*, t. I, l. II, ch. VII, p. 298.

Quelqu'un de monstrueux, qu'il prit pour un archange;
C'était Nemrod.

Victor Hugo, oubliant ici Belami, n'a voulu se souvenir que de la parole de Jésus : « Videbam Satanam, sicut fulgur, de cœlo cadentem » (S. Luc, Ev. X, 18), et de l'apostrophe d'Isaïe : « Quomodo cecidisti de cœlo, Lucifer, qui mane oriebaris? » (XIV, 12).

*
* *

La flèche sanglante nécessite un examen particulier.

Qu'importe que Victor Hugo n'ait fait lancer à Nemrod qu'une flèche au lieu des trois mentionnées par la chronique! Il a suivi la version de Silvestre de Sacy qui, dans ses notes du *Pend-Nameh*, ne parlait également que d'une flèche retombée teinte de sang. Il en est de même pour l'hémistiche « il avait blessé Dieu », qui rappelle le commentaire du même auteur, d'après lequel « Nemrod s'était vanté d'avoir blessé le Maître du Ciel ».

Ces différences sont infimes. Une autre, toutefois, est plus sérieuse.

Selon le *Tarikh*, Nemrod, en recevant ses flèches ensanglantées, se croyait en droit de proclamer sa victoire, tandis que, quand on lit, dans le poème :

Auprès de lui gisait sa flèche retombée...

Nemrod était mort. Par cette inadvertance de Victor Hugo, le roi a ignoré les suites de son forfait.

Ce qui est plus important encore, la conclusion souleva, dans l'âme du poète, tout un débat de psychologie religieuse, que la détermination précise de la source permet seule de comprendre.

La traduction du texte persan mettait Victor Hugo en présence de deux thèses. L'une, celle de Nemrod, peut-on dire, qui, affirmant avoir tué ou blessé le Dieu d'Abraham, supposait un dieu vulnérable.

L'autre, celle de l'historien musulman, avec une tendance opposée. Par la phrase : « Or, on rapporte que Dieu ordonna à Gabriel de renvoyer à Nemrod ces mêmes flèches, après les avoir souillées de sang », Belami tenait à se conformer à la conception abstraite de la divinité, un des dogmes de la religion musulmane. En effet, la croyance à la corporéité de Dieu, ou « Tegiassim », avait été l'opinion émise par un docteur hétérodoxe Abu'l Hassan al Khorasani, surnommé Mocatel[1], et la doctrine de la secte héré-

1. D'Herbelot, *op. cit.*, t. IV, *s. v°* Mocatel, p. 194.

tique des Moschabéens[1]. Tabari et Belami ont donc présenté la flèche sanglante comme un stratagème de Dieu pour tromper Nemrod, ce qui est très logique au point de vue de l'Islam[2].

Les variantes du *Glaive* prouvent que Victor Hugo ne se rallia à aucune de ces explications.

Il avait écrit, dans un premier jet :

> La pointe qui s'était enfoncée au ciel bleu
> Était teinte de sang. Il avait blessé Dieu[3].

Il eut, ensuite, de tels scrupules que, jusqu'à sa mort, il ne cessa de discuter le sens à adopter.

Dieu être immatériel, esprit, essence, pouvait-il être blessé?[4]

Tout autant que les historiens musulmans, il n'osait y répondre que par la négative.

D'un autre côté, la suppression de la flèche sanglante eût enlevé, à son poème, une conclusion saisissante.

Il pencha un jour, pour l'interrogation : « Avait-il blessé Dieu?[5] », reproduite par l'édition Ollendorff[6], et qui n'était pas plus définitive que le premier texte de l'édition Hetzel.

Quoiqu'on rencontre « une page entière, donnant plusieurs versions, concluant toutes à l'affirmative[7] », l'idée que le sang de Dieu put couler, froissait son déisme.

Un autre bout de papier, couvert de notes, indique une hésitation : Qui Nemrod avait-il blessé? — Question effrayante[8].

Le dernier vers était pour lui une source d'angoisses.

Enfin, en sa vieillesse, plus troublé que jamais par l'énigme que le Tarikh Tabari lui avait proposée, et résolument hostile à l'anthropomorphisme, Hugo décida de ne pas même donner un semblant de solution à cet indéchiffrable problème.

Une note, beaucoup plus récente, conclut :

Dans la *Fin de Satan*, se borner à dire : « La Flèche retomba teinte de sang. »

Oter : « Il avait blessé Dieu[9]. »

1. D'Herbelot, *op. cit.*, t. IV, *s. v°* Moschabbehoun, p. 324.
2. *Le Koran*, trad. Kasimirski, sura II, 214, p. 38; sura VII, 97 et 177, p. 124, 132 (1841).
3. *Œuvres complètes.* « Poésie », t. XI, p. 260.
4. *Poésie*, t. XI, p. 260.
5. *Ibid., loc. cit.*
6. *Ibid.*, p. 57.
7. *Ibid.*, p. 260-261,
8. *Ibid.*, p. 261.
9. *Ibid.*, p. 261.

Il revenait, ainsi, à un essai, qui datait peut-être de1854, si l'on en juge par la place qu'il occupe dans le manuscrit :

. . . . . La Flèche,
Qui s'était enfoncée au ciel éblouissant,
En retomba. La pointe était teinte de sang[1].

Donc, ni l'une ni l'autre des versions imprimées en 1886 et en 1911 ne contiennent vraiment l'expression de la pensée et surtout de la conscience religieuse de Victor Hugo :

Dans ce choix formidable entre Satan et Dieu[2].

III. — Conclusion.

Après avoir suivi, pas à pas, la composition du *Glaive*, on peut apprécier, maintenant, le rôle du poète.

Tout en ayant recueilli intégralement la légende de Nemrod du folklore de l'Orient, celui-ci apparaît considérable, par ce que Hugo a repensé tout le sujet, et qu'il en a fait vraiment une création personnelle.

Légendes venant du plus lointain passé israélite, métaphores poétiques des prophètes de la diaspora, traditions arabes et persanes, fantastiques imaginations du génie aryen, ayant travesti en luttes d'êtres vivants les phénomènes cosmiques, Victor Hugo a tout confondu pour en former le personnage de Nemrod et rassembler dans ce mythe, d'une si haute signification, des rêves millénaires.

Par la puissance du récit, l'éclat du verbe, la magnificence des images prodiguées à pleines mains, le coloris violent jeté d'un bout à l'autre, le *Glaive* occupe une des toutes premières places dans l'œuvre de Victor Hugo, dont jamais le génie ne brilla avec plus de splendeur.

Georges Thouvenin.

1. *Poésies*, t-XI, p. 247.
2. *Ibid.*, l. II, « Le Gibet », II, « Jésus-Christ », XXI, « Ténèbres », p. 157.

MÉLANGES

LES ITALIENS EN 1604 A L'HOTEL DE BOURGOGNE

Il n'existe pas, que je sache, de monographie récente de l'Hôtel de Bourgogne[1]. C'est une lacune regrettable, et il serait utile qu'on résumât d'une façon claire et précise tout ce que l'on connaît des représentations données par les Confrères et par leurs divers locataires. Ici même, en 1927, M. Fransen a publié des baux qui nous renseignent sur la composition des troupes qui y ont joué entre 1606 et 1635; mais ils ne nous apprennent rien sur le répertoire de l'Hôtel. A l'heure actuelle, nous ne savons presque rien de certain sur les pièces qui y furent représentées entre l'année 1548, date de l'interdiction des *Mystères*, et le règne de Louis XIII. Aussi, faute d'autres documents, le petit texte qui suit mérite-t-il d'être publié.

A la fin de novembre 1603, Octavien Genêtay, lieutenant en la prévôté de Baugé, alla en mission à Paris. Sur une feuille pliée en deux, qui est conservée aux archives de Maine-et-Loire[2], il a consigné les principaux faits de son séjour dans la capitale. Après avoir mentionné les sermons prononcés par le P. Coton et par d'autres, il écrit :

> Le 4 de janvier 1604... j'ay veu representer à l'hostel de Bourgogne par la compagnie d'Isabelle et Pedrolin, la tragédie du *Calyfe d'Egypte* tué en sa tente par Numantia femme d'Acrisis citoyen de Numance, assiegé par ledit Calyfe.

Il porta certainement un vif intérêt à ce spectacle : s'il n'était pas encore auteur dramatique, tout au moins le devint-il peu après. En effet, en 1609, Oct.-César Genêtay, sieur de La Gilleberdière, publiait à Rouen une tragi-comédie intitulée l'*Éthiopique ou les chastes amours de Théagène et de Chariclée*[3]. Cette pièce, tirée du roman d'Hélio-

1. Sur les représentations qui eurent lieu auparavant à l'Hôtel de Flandre, on trouvera des documents importants dans un article de Léopold Delisle (*Documents parisiens de la Bibliothèque de Berne, Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, XXIII, 238-247 : les rôles tenus par le jeune Le Gros dans la *Passion* de 1539) et dans mon livre sur le *Mystère des Actes des Apôtres*, p. 192 et suiv. (les *Actes* en 1541 et le *Viel Testament* en 1542).

2. G. 1816.

3. Cf. Beauchamps, *Recherches*, 1735, in-4°, t. II, p. 77. — Parfaict, *Histoire du Théâtre français*, 1745, t. IV, p. 124. — Léris, *Dictionnaire des Théâtres*, 1763. Les frères Parfaict citent une vingtaine de vers de la pièce.

dore, était dédiée à Mme d'Avaugour, comtesse de Vertus, fille de M. de La Varane, qui habitait La Flèche. Cette ville et le hameau de La Gilleberdière sont proches de Baugé, et l'auteur de l'*Éthiopique* n'est autre que le lieutenant de la prévôté. Mais revenons à la représentation de 1604.

Le 4 janvier fut un dimanche. La troupe qui avait loué l'Hôtel est bien connue. Isabelle, dont tant de contemporains ont chanté l'intelligence, la vertu et les talents d'actrice et de poétesse, avait fait partie avec son mari, Francesco Andreini, de la troupe des *Gelosi*. Ils étaient revenus en France en 1603, accompagnés de Pedrolino[1], que les Français appelaient Pedrolin ou Petrolin. Le 7 décembre, elle écrivait de Paris qu'elle venait de passer trente-six jours à Fontainebleau, où le Roi et la Reine l'avaient appelée; elle en était revenue avec la Cour. « Du mois de décembre 1603 jusqu'au mois d'avril suivant, la Cour demeura à Paris et les Comédiens jouèrent à l'Hôtel de Bourgogne[2]. » En avril 1604, Henri IV permit à la troupe de retourner en Italie; mais, deux mois plus tard, Isabelle, qui en était la principale étoile, mourut sur le chemin du retour, à Lyon.

Cette compagnie jouait surtout le répertoire de la *Commedia dell' Arte*. Nous savons qu'Isabelle était l'héroïne de pièces telles que la *Gelosa Isabella* ou *Isabella astrologa*, et que son mari tenait le rôle de Capitan. En outre, Pierre de l'Estoile nous a conservé un pamphlet en vers, intitulé les *Comédiens de la Cour*, qui fit grand bruit à la fin d'octobre 1603[3]. Chacun des acteurs italiens y est comparé à un seigneur de la Cour. L'auteur de ce poème en énumère dix : Petrolin l'entremetteur[4], Pantalon noble vénitien, Zanon l'imbécile, Gratian le pédant, la jolie Isabelle que les hommes courtisent, l'entremetteuse Francisquine, le fanfaron poltron Épouvante[5], et, « pour achever la bande », deux hommes amoureux et une troisième dame. On reconnaît dans cette liste les principaux personnages de la *Commedia dell' Arte*[6].

Neuf ans plus tard, Pedrolino tenait un rôle dans une adaptation italienne des *Ménechmes*[7]. En outre, ils jouaient parfois des pastorales[8], et plus rarement des tragédies. Dans le recueil de cinquante

1. Si l'on en croit Malherbe (éd. Lalanne, III, 337), Pedrolino était né en 1526; mais j'aime à croire que le malveillant poète exagérait l'âge de ce comédien.

2. Armand Baschet, *Les Comédiens italiens à la Cour de France*, 1882, p. 143.

3. *Mémoires-journaux*, 1880, t. VIII. Baschet n'en a publié que les vers les plus décents, *op. cit.*, p. 136.

4. C'est naturellement le nom de Sigogne qui est accolé à celui de Petrolin; le rôle qu'il avait joué auprès de la marquise de Verneuil lui avait valu une fâcheuse réputation.

5. C'est Francesco Andreini. Il se faisait appeler le capitaine Spavento. Jacques de Fonteny traduisit en 1608 ses *Bravacheries du capitaine Spavente*.

6. Sur Franceschina, le docteur Gratiano et les autres membres de la troupe, cf. le livre de Louis Moland sur *Molière et la Comédie italienne* (p. 45-58) et le somptueux ouvrage de P.-L. Duchartre sur la *Comédie italienne*.

7. Cf. Malherbe, *ibid.*

8. Cf. Baschet, *op. cit.*, p. 129 et 132.

canevas que leur directeur, Flaminio Scala, publia à Venise en 1611, se trouve une tragédie : *La Princesse qui a perdu l'esprit*. A celle-là il faut ajouter le *Calyfe d'Égypte*, car le témoignage de Genêtay est d'une précision qui ne permet aucun doute : il a vu jouer une pièce sérieuse, soi-disant historique, dont les personnages étaient de rang élevé et dont le dénouement était heureux, mais sanglant, et il la qualifie de tragédie.

Le *Calyfe d'Égypte* n'est mentionné ni dans l'*Histoire du théâtre italien* de Riccoboni, ni dans les *Scenari inediti della commedia dell' Arte* publiés par Ad. Bartoli, ni, bien entendu, dans les répertoires du théâtre français. Le sujet est évidemment légendaire; mais le nom de Numance a dû être choisi en souvenir du fameux siège de cette ville par Scipion Émilien[1]. La présence de ce fabuleux calife donne à la pièce un caractère semi-oriental; il convient donc de l'ajouter sur la liste des drames à sujet oriental qui ont été joués en France avant *Bajazet*. Ce drame devait être très différent des tragédies régulières qui furent composées en France dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Il se rapprochait des tragédies libres telles que le *Régulus* de Beaubreuil et les *Portugais infortunés*, où les événements sanglants se passaient sur la scène.

Du reste, si nous lisons le seul canevas de tragédie que la troupe d'Isabelle nous ait laissé, celui de la *Forsennata Principessa*, nous n'y trouvons rien de semblable aux pièces de Garnier et de Montchrestien : l'action se déroulait au Maroc; on assistait à un combat naval et à deux suicides, la lune ensanglantée montait dans le ciel; sept morts violentes étaient l'objet de récits ou se passaient sur la scène; on exhibait la tête coupée d'un prince et le cœur d'un page amoureux de sa maîtresse. Pour compenser ces horreurs, il y avait de la musique, des chants et des danses « à la moresque »; dans le courant de la pièce et au dénouement le bouffon Burattino et l'esclave Pedrolino ranimaient par leurs saillies la bonne humeur du public.

Quand on étudie le développement de la tragédie irrégulière en France au début du XVII^e^ siècle, il est nécessaire de tenir compte de ces drames mêlés de bouffonneries qui étaient joués à Paris dans une langue étrangère et où le spectacle et la gesticulation avaient plus d'importance que le dialogue[2] : ils ont contribué à ruiner le prestige de la tragédie oratoire de la Renaissance.

RAYMOND LEBÈGUE.

1. Cet épisode a été porté sur la scène espagnole par Cervantès dans sa tragédie de *Numancia*.

2. Cf. Charles Sorel : « Pour ce que ces comédiens sont fort gestueux, ceux même qui n'entendent pas leur langage comprennent un peu le sujet de la pièce ».

NOTE SUR PASCAL TRADUCTEUR DE LA BIBLE

Assez négligé jusqu'à ces derniers temps, malgré l'intérêt qu'il présentait, ce riche sujet a fait apparaître, dans un ouvrage récent, de multiples problèmes à peu près insoupçonnés[1]. Cette note voudrait montrer la fécondité des uns et le danger des autres.

Tout d'abord, sur la manière même dont Pascal cite la Bible, dans les *Pensées*, car c'est à ce seul livre que se bornent ces remarques, et à ce qui fut proprement la matière de l'Apologie rêvée, c'est-à-dire, en nous référant à l'édition classique de M. Brunschvicg, aux douze premières sections. Une chose saute aux yeux, contre laquelle on s'étonne de voir tant d'ingéniosité dépensée, comme si les prouesses de l'esprit prévalaient sur les faits.

Pascal cite très souvent la Bible de façon inexacte, j'entends de façon involontairement inexacte, par une véritable confusion de mémoire. Effet d'une trop rapide rédaction? Nécessité d'aller au plus court, et d'amputer, par là même, des textes un peu longs? Dans tous les cas, inexactitudes formelles, qui sont, presque toujours, le signe le plus révélateur de la manière dont Pascal rédigeait les fragments qui contiennent ces textes bibliques. Il écrivait d'une plume rapide, et en se fiant à sa mémoire; il n'avait sous les yeux aucune Bible, ni celle de Louvain, ni celle de Benoist, ni celle de Vatable. En témoignage de cette méthode, si l'on peut dire, de travail, il faut citer les fragments suivants : n^{os} 242, 245, dont il faut rapprocher le n° 588 en remarquant que Pascal commet, pour le même texte, deux inexactitudes différentes, — 252 et 284, 258, 300, 338, 432, 434 pour le texte : *homo assimilatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis;* 446 pour les textes des psaumes 36, 4, 35, 34, 77 ; — 483, 498, 502, 513, pour le texte : *Qui manducat indignus;* 514, 519, 536, 547, 571, 573, dont il faut rapprocher le n° 662, où l'on constatera que Pascal cite deux fois incorrectement le même texte; 643, 665, 666, pour trois textes : *Inimici Dei terram lingent, cum amaritudinibus; singularis sum ego donec transeam*; 679, où l'inexactitude frise le brutal contre-sens, ce qui est fort rare chez Pascal; 737, 754, pour le texte : *homo existens te Deum facis*; 760, 776 pour les deux textes :

1. Naturellement, M. Jovy avait dit, l'un des premiers, l'intérêt de ces recherches, *Études pascaliennes*, t. VIII, « Les antécédents de l'Infiniment petit dans Pascal », Paris, 1932. M. Havet rejette dédaigneusement en note les fragments de traduction de la Bible, ou les mutile de façon tout à fait arbitraire (*Pensées*, t. II, article 25, n^{os} 169 et suiv.) ; J. Lhermet, *Pascal et la Bible*, Paris, 1931. C'est à ce dernier livre que j'emprunte — pour les discuter — les éléments de cette note. M^{lle} Sophie Antoniadis, *Pascal traducteur de la Bible*, Leyde, 1930, a étudié les traductions par Pascal de quelques prophéties,

Ne timeas, pusillus grex, et *Qui me recipit, non me recipit, sed eum qui me misit*, 779. Voilà donc trente-huit textes fautifs dont la critique doit faire état pour mieux comprendre l'attitude de Pascal devant la Bible. A ces défaillances évidentes et incontestables, l'examen du manuscrit des *Pensées* suggère une excuse fort naturelle. Pascal rédige vite ; il suit avec une hâte fébrile la pensée qui l'emporte et qui, parfois, le quitte avant d'avoir été fixée sur le papier. Nombre de ces fragments vont, en effet, d'une écriture emportée. Les textes sacrés ont dû s'insérer dans la course du raisonnement, avant que la raison ait pu contrôler la mémoire. L'excuse est fort légitime. Mais elle a contre elle les témoignages de M^me^ Périer, et cela fait, aux regards de quelques critiques, comme un obstacle d'ordre sentimental. Gilberte Pascal n'affirme-t-elle pas que son frère savait « toute la Bible par cœur » et qu'il était capable, en présence de n'importe quel verset, de le situer à sa place exacte? Pieuse exagération, reprise par Marguerite Périer, mais que nous avons aujourd'hui d'autant moins le droit d'accepter les yeux fermés que nous connaissons, de cette même M^lle^ Périer, certaines autres exagérations — un peu plus graves — et manifestement trompeuses.

Il faudrait donc nous borner à ces constatations matérielles, et nous rappeler l'aveu mélancolique de Pascal : « Pensée échappée, je la voulais écrire », si, aujourd'hui même, nous n'assistions à une tentative audacieuse consistant à utiliser précisément ces textes inexacts pour prouver une thèse générale, qui n'est rien moins que ceci : Pascal aurait *volontairement* altéré les paroles sacrées, afin d'accentuer et de renforcer le sens janséniste de l'Apologie.

Le beau portrait que voilà de ce Pascal qui, arrivé au terme de sa vie, était, nous le savons, d'une si grande simplicité d'esprit et d'une si grande humilité, que, par frayeur de l'abîme qu'il avait côtoyé, aux jours où Port-Royal l'avait jeté dans la discussion des problèmes mystérieux de la grâce, de la liberté, de l'infaillibilité du pape et des droits de la conscience individuelle, il avait préféré rompre avec des amis devenus dangereux, et rompre avec des recherches où il n'apercevait que difficultés et pièges. Et ce serait afin de réintégrer ces obscurités-là dans une Apologie faite pour attirer à la clarté, que Pascal se serait condamné à mettre à la torture les textes sacrés? L'hypothèse heurte toute vraisemblance. Mais non moins, toute la droiture, inflexible jusqu'à la brutalité, que ce noble caractère apportait en toutes ses démarches. Lui qui s'indignait à la pensée qu'on l'accusait d'avoir traité peu scrupuleusement les textes des moralistes relâchés, serait aujourd'hui convaincu d'avoir altéré volontairement la Bible, par passion sectaire? La tactique est imprévue et mérite qu'on la discute, s'il est vrai que Pascal ne songea à rien d'autre, dans les *Pensées*, qu'à faire aimer le Christ, venu pour racheter et sauver tous les hommes (fragments 774 et 781).

Il faut que les derniers défenseurs du jansénisme des *Pensées*

apportent des preuves particulièrement fortes de ces intentions cachées de Pascal. Que disent-ils donc [1] ?

Je laisse de côté les trop pauvres arguments, qui sont plutôt de nature à nuire à la nouvelle découverte. Qu'au frag. 513, Pascal ait écrit : *qui manducat indignus* (alors que la Vulgate dit : *qui manducat et bibit indigne*, et que Vatable lui-même écrit : *qui edit et bibit indigne*), qui voudra croire que ce fût « pour mieux affirmer la théorie janséniste du mérite », si, précisément en ce fragment 513, la théorie janséniste du mérite est nettement battue en brèche par Pascal, qui reconnaît dans l'homme le pouvoir et la dignité de la causalité? De même pour la substitution du mot *prava* au mot *mala*, au fragment 536 : *corrumpunt mores bonos colloquia prava* (la Vulgate dit *mala*), qui croira que l'altération avait pour fin secrète « d'établir la doctrine de la prédestination », quand on voit Pascal conserver l'expression biblique *figmentum malum*, où tous les chrétiens, et non pas seulement les adeptes de Port-Royal, avaient toujours aperçu « le vilain fond de l'homme », mais jamais la prédestination?

Si Pascal écrit au frag. 432, *quod ergo ignorantes quaeritis, religio annuntiat vobis*, altérant ainsi à la fois le texte de la Vulgate (*quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis*) et celui de Vatable (*quem ergo ignorantes colitis, hunc ego annuntio vobis*), qui croira que la substitution du mot *religio* signifie, par une profonde dissimulation du dessein primitif, que l'Apologie « annonce la pure doctrine janséniste »? On s'étonne alors que la substitution du verbe *quaeritis* au verbe *colitis* reste et se trouve sans explication. Cette herméneutique est inconsistante. Il y a cependant pire que cela. Pascal écrit au frag. 643 : *ut sciatis quod filius hominis habet potestatem remittendi peccata, tibi dico : Surge*, ce qui est le texte de Vatable, différent en ceci du texte de la Vulgate, qu'ici la conjonction est *quia* et le verbe *dimittendi* [2]. Profondeur de l'exégès moderne! Ces substitutions signifieraient que Pascal « opte pour la théologie augustinienne du péché ». Hypothèse inadmissible, quand on connaît l'utilisation qu'avait souvent faite l'apologétique traditionnelle de ce texte sacré. Comme ses devanciers, Pascal y voit un témoignage non en faveur d'une théorie du péché, mais en faveur de la puissance du Christ affirmant, par une merveille visible, qu'il en accomplissait de plus grandes, invisibles, et divines [3]. C'est un véritable contre-sens sur la pensée de Pascal. Et

1. On trouvera tous ces arguments, longuement délayés, dans Lhermet, *ouv. cité*, p. 178-289.

2. A remarquer, d'ailleurs, que, dans l'édition de Vatable et de S. Pagnino, de 1564, on lit *authoritatem* et non *potestatem*, et que, dans l'édition de Robert Estienne de 1545, le texte de Vatable est celui-ci : *ut autem sciatis filium hominis habere potestatem in terra remittendi...* Que de variantes! Mais ni l'*autoritas* ne modifie la *potestas*, ni le verbe *remittere* ne signifie plus que le verbe *dimittere*. Vatable et la Vulgate sont parfaitement d'accord sur ces divers sens.

3. Pascal lui-même a bien soin de spécifier que sa pensée est telle, et non autre.

n'est-ce pas aussi mal comprendre le mot de Vatable « *figmentum* », employé par Pascal au frag. 453 et traduit par lui au frag. 446, que d'y voir un sens nettement janséniste, par quoi seraient mis en un relief plus accusé les ravages de la faute originelle? On veut que Pascal l'ait, pour ce motif, préféré au texte de la Vulgate, qui serait, dit-on, vague et imprécis. Le voici cependant : « *Sensus enim et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua* ». Sa précision est cruelle : sentiments, pensée et cœur de l'homme sont touchés par la faute. Cette énumération ne vaut-elle pas le *figmentum*? N'en doutons pas, ce n'est pas la préoccupation maladive du jansénisme qui a fait choisir par Pascal le texte de Vatable; tout simplement, les textes cités au frag. 446 ont été, par lui, empruntés au *Pugio fidei*, qui suit, de préférence, les versions hébraïques, que Vatable recueillera plus tard.

Il ne convient pas moins d'arracher à de prétendues intentions jansénistes le choix que fait Pascal, au frag. 737, de l'expression : *eris palpans in meridie* (la Vulgate dit : *et palpes in meridie*) pour traduire la situation malheureuse des Juifs, aveuglés à la venue du Christ. Quand on nous dit que Pascal « opte pour la traduction de Vatable » et qu'il y a là « une preuve manifeste de la doctrine de la prédestination », nous ne pouvons pas ne pas signaler la hardiesse gratuite de l'interprétation, qui néglige les véritables données du problème. Car si Vatable écrit, selon la version de Robert Estienne de 1545 : « *eris palpans* », il écrit, selon la version de Bâle de 1564 : « *palpabisque in meridie* ». C'est dire que l'on n'attachait pas une importance particulière à l'une ou l'autre de ces versions, sinon que la première semblait conserver mieux la couleur de la phrase hébraïque. Pascal a, de son côté, choisi en homme de goût, et non pas en partisan.

Venons-en donc, sans plus tarder, aux arguments de poids, aux inexactitudes matérielles qui laisseraient apparaître, comme dans un miroir, les préoccupations jansénistes d'un Pascal assombri, et acharné à assombrir les textes sacrés.

Au frag. 434, Pascal cite une série de textes qui établissent que, par la grâce, l'homme est rendu comme semblable à Dieu, et certains autres qui établissent que, par son état de corruption, l'homme est rendu semblable aux bêtes. *Homo assimilatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.* La Vulgate présente une leçon légèrement différente : *comparatus est.* A en croire nos exégètes modernes, il y aurait entre les deux verbes un monde et, dans le choix de Pascal, un « drame » (car ils vont jusque-là) qui assure finalement la priorité au système janséniste, puisque, selon lui, « ce n'est plus une comparaison, c'est une assimilation totale ». On pourrait

Voir frag. 643 et frag. 675. Substituer à l'affirmation de Pascal une hypothèse gratuite, voilà bien l'esprit systématique!

discuter le bien fondé de ce raisonnement, dont la subtilité n'assure pas la force. Mais nous préférerons l'évidence des faits. Or, le texte de Vatable est très net : *At homo in honore non permanebit : similis est* (et non *assimilatus est*) *jumentis quae intereunt* (et non *pereunt*), [édit. de Bâle de 1564]; et dans l'édition de 1545 : *At homo in pretio non diu permanet; similis erit pecudibus quae prorsus intereunt*, Pascal n'a pas eu à dénouer un drame de conscience pour choisir un mot... que Vatable n'emploie pas.

Autre argument. Au frag. 636, dit-on, Pascal cite à la suite un texte d'Isaïe : *si volumus*, et ces mots *in quacumque die*. Nous ne savons d'ailleurs ni ce qu'est ce texte d'Isaïe, ni à quoi se réfèrent les trois derniers mots. Il n'importe. On nous apprend que Pascal écrit *in quacumque die*, et non *in quocumque die* (comme dans la Vulgate?) parce qu'il prétend « ruiner le molinisme et établir sur ce texte (?) le jansénisme ». Pures hypothèses que rien ne confirme, et qu'il suffit de mettre à l'épreuve d'un autre texte pour en démontrer la fragilité. Or, nous savons qu'au psaume 137, la Vulgate écrit : *In quacumque die invocavero te, exaudi me*; chaque fois que je t'invoquerai, écoute moi. De même au psaume 55. Le sens des trois mots latins y a précisément ce caractère de nécessaire répétition, et non pas d'indifférence que Pascal se proposait de démontrer. Je me doute bien que cette explication n'échappera pas au reproche que l'on vient de faire à l'hypothèse précédente, et qu'on l'accusera de prêter à Pascal un texte qui ne fut peut-être pas le sien[1]. Mais ce reproche servira précisément à rappeler, s'il suffit de le rétorquer, que ce n'est pas avec un argument de cette force qu'on pourra nous convaincre que « c'est l'esprit janséniste qui a amené cette citation sous la plume de Pascal ».

On nous presse alors avec un autre texte que l'on voudrait rendre impressionnant. Au frag. 788, Pascal écrit : *Je m'en suis réservé sept mille*, ce qui est une traduction assez vive d'un texte des *Rois*, dont la Bible de Louvain donne une traduction plus terne : *Je laisserai pour moi en Israël sept mille hommes*[2]. Si Pascal altère ainsi le texte latin de la Vulgate : *et derelinquam mihi in Israël septem millia virorum*, c'est, nous dit-on, que sa foi janséniste y trouvait un aliment à son courage. Les sept mille élus réservés, ils sont de Port-Royal, et c'est à eux qu'il appartient de faire prévaloir, contre leurs

1. Je signale encore qu'au fragment 776 Pascal cite ces deux mots : *Timore et tremore*. On voudrait qu'il y ait là inexactitude, et en rappelant un texte de saint Paul où se trouve le mot *metu*, on assure que « c'est l'esprit janséniste » qui a produit la substitution du mot *timore*! Je crois qu'il n'y a ni inexactitude ni tant de subtilité janséniste! Au ps. 2, on trouve : *Servite Domino in timore, et exsultate ei cum tremore*. C'est cette juxtaposition de la joie et de la crainte, de la soumission et de la confiance qui a frappé Pascal, et qui indique le sens du fragment 776. Voir encore ces deux mots dans *Tobie*, 13, 1-10, et ps. 54. Ainsi s'évanouissent de trop ingénieux, mais intéressés, commentaires.

2. Traduction assez vive, et d'ailleurs encore inexacte, car la Vulgate emploie le futur « *derelinquam* », et aussi Vatable : « *Servabo autem in Israël septem millia* ».

adversaires, la vérité opprimée. Ainsi donc, Pascal fait entrer dans sa traduction la doctrine janséniste du petit nombre des élus, et celle de la prédestination, et toute son ardeur combative, qui ranimait par la Bible le parti découragé d'Arnault et de Nicole. Le texte a servi, il faut le reconnaître, à pas mal de partisans du jansénisme des *Pensées*, et l'on peut voir, dans le *Pascal* de M. Souriau, le parti qu'en tire un brillant esprit[1]. Dépense inutile d'éloquence. Il n'est que de savoir l'exacte valeur de cette formule hébraïque. Les théologiens du XVII^e^ siècle ne l'ignoraient pas, non plus que Pascal, si les derniers jansénistes du XX^e^ siècle l'ont oubliée. Dans sa vie du P. de Condren, le P. Amelote raconte que, malgré une éclipse assez grave, la dévotion au Christ Rédempteur avait continué à être chère à beaucoup d'âmes, avant l'extraordinaire réveil que lui assura Bérulle. « Dieu, dit-il, se conserve toujours, parmi les plus épaisses ténèbres qui accablent le peuple d'Israël, 7 000 hommes, *c'est-à-dire un nombre immense de serviteurs, qui ne tombent pas dans la négligence populaire*[2]. » Y aurait-il là simplement un piquant paradoxe d'un écrivain qui ne détestait pas, en effet, la subtilité de l'esprit? Point du tout; c'était l'exacte traduction d'une image orientale, par un savant qui connaissait les commentaires hébraïques. Et qu'il est inexcusable qu'ignorent les critiques d'aujourd'hui, appliqués à lire Vatable pour découvrir, dans le choix que Pascal y fait de certaines expressions, de profonds calculs d'astucieux janséniste. Car Vatable, après avoir traduit, comme la Vulgate, le texte des *Rois*, rappelle lui-même en note que les commentateurs hébreux l'avaient expliqué de la façon suivante. « *Id est*, disaient-ils, *efficiam ut maneant mihi superstites quam plurimi.* » Innombrables, ces serviteurs survivants échapperont à la connaissance des prophètes mêmes, et c'est pourquoi Pascal, dans un élan de foi pour ce rayonnement de l'amour divin à travers le monde, écrit tout de suite après le texte des *Rois* : « J'aime les adorateurs inconnus au monde, et aux prophètes mêmes ». Que l'on appelle Vatable et ses variantes au secours du jansénisme des *Pensées*, rien en soi de plus légitime, à condition, toutefois, que ce même procédé soit employé au secours de leur orthodoxie, quand la chose est trop évidente!

Nous n'esquiverons même pas la dernière flèche qui nous est réservée, puisqu'on a beaucoup attendu de sa puissance. Examinons si, elle-même, n'arrive pas au but, déjà émoussée. Au frag. 571, Pascal altère sans raison apparente un texte d'Isaïe : *Signa legem in discipulis meis*, dont Vatable donne une leçon presque identique, *obsigna legem in discipulis meis*. Pascal cependant modifie la pensée très profondément : *Signa legem in electis meis*. Et quand ils cherchent la raison de cette grave altération, les pascalisants port-royalistes se

1. Maurice Souriau, *Pascal*, Paris, 1898, p. 159.
2. Amelote, *Vie du P. de Condren*, t. II, p. 88-89.

hâtent d'affirmer qu'il y avait là une « accommodation aux idées jansénistes », et que si Pascal transforme ainsi le texte, c'est qu'il songeait à solidement fonder la doctrine janséniste de l'élection par décret divin, de l'affreuse prédestination. Là où nous nous étonnons, comme devant une falsification frauduleuse, indigne du génie et de la sainteté de Pascal, nos modernes critiques saluent « une tactique très heureuse et très hardie ! »

Et il est vrai qu'à nous en tenir au frag. 571, le doute peut nous saisir. Pascal a-t-il vraiment songé à substituer le mot d' « élus » et la doctrine de l'élection gratuite au vocable plus général de « disciples »? Avant d'aventurer une réponse, il est prudent de rechercher si nous n'avons aucun garant des intentions de Pascal. Nous l'avons. C'est Pascal lui-même. En effet, au frag. 713, Pascal a repris le passage d'Isaïe, l'a soigneusement traduit, et, la Bible de Louvain sous ses yeux, a modifié assez profondément la traduction des théologiens du XVI^e^ siècle. Mais ce travail de rajeunissement s'est arrêté devant le texte qu'il avait ailleurs altéré, dans un moment d'oubli, et voici comment il le traduit : « Voilez mes paroles, et couvrez ma loi *pour mes disciples* ». Il eût été de bonne méthode de rapprocher cette traduction, du texte latin ailleurs modifié; cela eût permis de se rendre compte de l'inanité de l'hypothèse forgée sur l'accommodation aux idées jansénistes et sur le souci d'une prétendue tactique, — dont le caractère tortueux reste définitivement étranger à la noble pensée de Pascal.

De cette discussion il ressort que si le jansénisme des *Pensées* reste encore un problème incertain, dont les données apparaissent de plus en plus confuses, soit que l'on se réfère aux sentiments de Pascal disciple puis transfuge de Port-Royal, soit que l'on confronte les fragments favorables et ceux contraires aux doctrines jansénistes, — il semble désormais certain, hors de contestation, que Pascal ne fit pas servir sa connaissance des variantes hébraïques du texte sacré à l'établissement de citations soi-disant bibliques tout imprégnées de sa foi jansénienne. Sous faux pavillon, il n'a pas fait passer une doctrine étrangère.

D'ailleurs, Pascal n'a-t-il pas montré quelque indépendance d'esprit même à l'égard des leçons de Vatable et des commentateurs hébraïsants? D'une façon générale, les critiques établissent avec certitude que Pascal, travaillant sur les textes bibliques, s'est servi d'une ancienne traduction française, venue de Lefèvre d'Étaples et des docteurs de Louvain, — peut-être l'édition de Nicolas de Leuze, peut-être aussi l'édition de Jacques de Bay, si souvent réimprimée à Paris, Rouen, Lyon, peut-être encore l'édition de René Benoist, — et qu'il se reportait presque toujours à la Vulgate[1]. Il semble

1. Nous ne savons quelle était, de ces diverses traductions françaises, celle que consultait Pascal. M. Strowski, à propos du *Mémorial*, a dit que Pascal se servait

encore fort bien démontré que, lorsque Pascal éprouvait quelque difficulté, il consultait le texte de Vatable, qui lui-même renvoyait, pour les commentaires nécessaires, aux leçons hébraïques dont il avait enrichi son édition de la Bible [1]. Les exemples donnés par M. Lhermet sont démonstratifs, et les résultats auxquels j'avais abouti de mon côté concordent pleinement avec ceux de ce critique. Irons-nous plus loin, et dirons-nous que Pascal a parcouru la Bible hébraïque de Kimchi (qui s'appelait en réalité David Kimhi ou Kimkhi), revue et corrigée par Vatable, et publiée par Robert Estienne en 1539-1543 (3 volumes), ainsi que les *Psaumes* de David, commentés par Vatable, et publiés aussi par R. Estienne en 1556?

La chose reste encore douteuse; il y faudrait un travail de comparaison dont je ne crois pas que personne ait eu jusqu'ici l'idée suivie.

Mais ce que nous savons aujourd'hui suffit à nous montrer que Pascal faisait preuve d'une très grande indépendance d'esprit dans son étude de la Bible. Vatable était un apostat, passé au protestantisme après avoir été tout disposé à recevoir l'évêché d'Agen. C'est lui qui avait attiré Marot aux études bibliques, selon les directions huguenotes, et sur son conseil, le gentil poète traduisit pour les protestants les psaumes en vers français... C'est encore un chef de la Réforme, Léon de Juda, qui avait revisé le texte de la Bible sur l'hébreu et le grec, et dont Pascal relisait la version dans la Bible de 1545. S'il est vrai que Pascal ait encore consulté la *Polyglotte*, parue à Heidelberg, en 1586, par les soins de Jérôme Commelin, dit de Saint-André, c'est encore un travail de théologien protestant qu'il appelait à son aide.

Tout cela est assez remarquable et nous est un signe que Pascal a apporté dans l'étude de la Bible un souci de savant scrupuleux. De là ses libertés de traduction, étranges quand on ignore ses méthodes de travail. Les fragments qui nous restent de ses essais de traducteur sont de véritables mosaïques, composées de morceaux les plus divers par leur origine. Quel accueil l'Église eût-elle fait à ces hardiesses, extraordinaires chez un catholique du XVII[e] siècle? J'imagine qu'il

de la traduction de René Benoist, qui était curé de Saint-Eustache vers 1580. Benoist a publié la *Sainte Bible*, 2 vol., Paris, 1568, et le *Nouveau Testament*, Rouen, 1612. Pascal a-t-il connu les œuvres de ce Benoist? J'ai relevé, dans un de ses livres de piété : « *La manière de connaître Jésus-Christ* », 1584, une curieuse méthode apologétique. Benoist veut persuader d'abord le chrétien de *sa misère*, pour l'obliger à recourir tout de suite à Jésus-Christ. C'est le procédé de Pascal... Coïncidence qui ne comporte pas, je crois, une autre signification. De même pour ses traductions de la Bible. Le *Mémorial* de Pascal contient une phrase bien archaïque : « Cette est la vie éternelle,... etc. » Il est vrai que, dans le *Nouveau Testament* de R. Benoist, on retrouve littéralement cette formule. Mais je la retrouve, non moins littéralement, dans l'édition de Louvain, parue à Paris en 1639. Pascal avait-il sous les yeux la traduction de 1612 ou celle de 1639?

1. Mais en quelle édition a-t-il consulté Vatable? Robert Estienne en a donné une édition célèbre en 1545, à Paris, in-8° (rééd., Genève, 1547); mais il a donné d'autres corrections de Vatable à la Bible hébraïque de Kimchi, en 1539-1543 (3 vol.); et il y a encore une excellente édition des notes de Vatable et de Sante Pagnino, parue à Bâle en 1564 : *Biblia Veteris ac Novi Testamenti*. Il n'est pas probable que Pascal soit allé de l'une à l'autre de ces éditions. Il en possédait une; laquelle?

n'eût pas été parfaitement cordial ; Rome n'eût presque pas reconnu la traditionnelle version de la Vulgate, seule officielle, et qu'elle livre seule à l'usage public. Voici, d'ailleurs, un curieux exemple de ce travail de contamination, où le texte de la Vulgate ne paraît presque pas.

PASCAL (722).

Sachez donc et entendez. Depuis que la parole sortira pour rétablir et réédifier Jérusalem, jusqu'au prince Messie, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines.

Après que la place et les murs seront édifiés dans un temps de trouble et d'affliction, et après ces soixante-deux semaines, le Christ sera tué, un peuple viendra avec son prince, qui détruira la ville et le sanctuaire, et inondera tout; et la fin de cette guerre consommera la désolation. Or une semaine établira l'alliance avec plusieurs; et même la moitié de la semaine abolira le sacrifice et l'hostie, et rendra étonnante l'étendue de l'abomination, qui se répandra et durera sur ceux-mêmes qui s'en étonneront jusqu'à la consommation.

VATABLE.

Scias autem et intelligas a progressu verbi ut rursum aedificentur Jerusalem ad Messiam principem (fore) septem hebdomadas et sexaginta duas hebdomadas : iterum enim aedificabitur platea et murorum ambitus et longo tempore subacta[1].

Post hebdomadas vero sexaginta duas, excidetur Messias (ut nihil ei)[2], urbem autem et templum destruet populus principalis adveniens, ejusque finis erit per diluvium, et ad finem belli consummata vastitudo[3]. Porro hebdomas una confirmabit[4] foedus erga multos, et dimidium hebdomadis abrogabit victimam et oblationem, eritque vastator super abominationum alam et defluet super vastitatem usque ad definitentem et consummatum mundum[5].

Peut-être même faut-il pousser plus loin les investigations. Bien des formules employées par Pascal dans ses traductions nous paraissent singulières. Quelle en est l'origine? Autant que j'ai pu confronter de versions différentes, il ne semble pas que l'on puisse restituer aux éditeurs de Louvain, ni à Vatable, ni à Sante Pagnino, ces passages étranges. Comme, d'autre part, j'ai retrouvé les mêmes singularités au moins chez un apologiste du commencement du siècle, P. Boucher, auteur des *Triomphes de la Foi*, il y a toute apparence que Boucher et Pascal ont puisé à une même source; celle-ci nous est inconnue.

1. Note du commentateur traduite par Pascal ; *idque in angustia temporum.*

2. Commentaire de Vatable : *neque erit qui spem ferat ei.* Pascal a franchi ces mots.

3. Vulgate : *post finem belli, statuta desolatio.*

4. Vulgate : *confirmavit.*

5. Depuis *rendra étonnante* Pascal ne traduit ni Vatable ni la Vulgate, mais fait une étrange adaptation des notes citées par Vatable, expliquant ainsi ces obscurités : *alam, id est, extensionem abominationum... donec consumptio et quidem certa descendat super attonitum.* Ajoutons à cela que Pascal, estimant que ces explications ne rendaient pas le texte prophétique assez clair, a intercalé des notes qui lui sont personnelles, et qu'aujourd'hui on laisse dans la trame de la prophétie, par une véritable erreur. Ces notes devaient figurer en marge du livre, comme c'était alors la coutume pour les éditions de la Bible.

Pascal (n° 722).	Boucher (p. 494).
Entendez donc la parole et entrez dans l'intelligence de la vision. Septante semaines sont prescrites et déterminées sur votre peuple et sur votre sainte cité, pour expier les crimes, pour mettre fin aux péchés, et abolir l'iniquité, et pour introduire la justice éternelle, pour accomplir les visions et les prophéties, et pour oindre le Saint des Saints.	Entends la parole et entre dans l'intelligence de la vision. Septante semaines sont déterminées sur ton peuple et sur ta sainte cité, afin que la prévarication soit consommée, et que le péché prenne fin, et que l'iniquité soit ôtée, et la justice éternelle amenée, et que la vision et prophétie soit accomplie et que soit oint le Saint des Saints.

L'introduction du mot *déterminées* est inexplicable. Toutes les versions s'accordent sur le mot latin : *abbreviatae sunt*; pas une ne suggère la manière de Boucher, qui est aussi celle de Pascal. De même, au frag. 711, qui est le récit de la mort de Jacob, on constate que Pascal suit le plan même du récit écrit par Boucher. Celui-ci donne un large résumé des premiers versets de la Genèse (ch. 48)[1], et signale que Jacob, suivant la version chaldéenne, prédit non seulement la puissance matérielle et politique de Juda, l'existence des rois qui sortiraient de sa race, mais encore prédit que le conseil des scribes, que Boucher appelle correctement le *sanhédrin*, disparaîtra à la venue du Messie, et qu'alors le sceptre sortira de la race de Juda. Rien de tout cela ne figure ni dans la Vulgate, ni dans Vatable, mais on retrouvera tout cela dans le fragment de Pascal, qui écrit incorrectement *synédrin*. Pascal aurait-il consulté la version chaldéenne, ou simplement Boucher? La comparaison des deux passages suivants laisserait croire que cette seconde hypothèse est la bonne.

Pascal (n° 711).	Boucher (p. 159 et 454).
Ce même Jacob,... bénissant ses deux enfants, Ephraïm et Manassé, que Joseph lui avait présentés, l'aîné, Manassé, à sa droite, et le jeune, Ephraïm à sa gauche, il met ses bras en croix, et posant sa main droite sur la tête d'Ephraïm, et la gauche sur Manassé, il les bénit en la sorte, et sur ce que Joseph lui représente qu'il préfère le jeune, il lui répond avec une fermeté admirable : « Je le sais bien, mon fils, je le sais bien; mais Ephraïm croîtra autrement que Manassé[2] ». Ce qui a été en effet si véritable dans la	Le même Jacob, voulant donner la bénédiction à ses petits-enfants Ephraïm et Manassé, croisant ses bras, posa le bras droit sur Ephraïm, qui était le puîné, et le gauche, sur Manassé, qui était l'aîné. Et quand Joseph lui représenta qu'il se mécomptait, préférant le cadet à l'aîné, il lui répondit qu'il le faisait à dessein, d'autant que le cadet sera plus puissant et plus grand que son aîné. Prédiction que l'événement suivant a fait voir très véritable, car, depuis ce temps, la lignée d'Ephraïm a toujours possédé de grands avantages

1. De même Pascal ne commence à vraiment traduire qu'à partir des mots : « Ce même Jacob ». Les lignes précédentes sont un résumé.

2. A partir de ces mots, ce n'est plus la traduction de la Bible. Naturellement, ni la Vulgate ni Vatable n'ont ces réflexions, et le récit est lui-même assez différent. Pascal ne relève ni de Louvain, ni de Vatable. Serait-ce qu'il relèverait de Boucher? ou que tous deux relèvent d'une source, de nous inconnue?

suite, qu'étant presque seul aussi abondant que deux lignées entières qui composaient tout royaume, elles ont été appelées du seul nom d'Ephraïm. de gloire et d'honneur sur la tribu de Manassé.

Cette enquête sur la méthode de Pascal doit servir à une fin plus haute. Ce n'est point curiosité vaine que de vouloir connaître l'attitude de Pascal devant la Bible. D'autres ont dit combien elle fut celle d'un admirable chrétien, qui alimentait sa vie intime à cette source sacrée. Nous voudrions que l'on vît encore qu'elle fut celle d'un admirable savant. La mode s'est aujourd'hui enracinée de traiter avec dédain les fragments de la partie théologique des *Pensées*. L'injustice et l'erreur sont, en cela, également graves. Pascal a appliqué à l'étude du texte biblique toutes ses puissances de réflexion et d'ingéniosité. Il a connu tous les scrupules du savant, et j'ajoute, a conservé toute sa liberté d'esprit. S'il avait disposé de la connaissance des choses hébraïques comme un Spinoza, nous aurions peut-être une extraordinaire version française de la Bible. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à suivre minutieusement la composition des traductions dont les fragments ont passé dans l'Apologie; leur précision, leur richesse documentaire, la variété de leurs sources, la couleur de leur phrase, l'élan de leur rythme en font des pages de la plus vigoureuse originalité.

Joseph Dedieu.

CORRESPONDANCE INÉDITE
ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)

(Suite.)

CXLVII. — *Barthe à Thomas*[1].

Marseille, ce mardi 27 [1783].

La route de Nice à Paris n'est-elle pas bien longue, bien fatigante, même en poste? Comment votre santé s'en trouve-t-elle ? Comment Mlle Thomas a-t-elle soutenu une course de plus de deux cents lieues? N'êtes-vous pas arrivés un peu harassés, un peu brisés, aspirant à votre retraite d'Auteuil, et charmés de vous asseoir enfin dans votre appartement du Louvre? On a eu de vos nouvelles de Valence ; j'en attends de Paris ; vous m'avez promis de m'écrire au moment de votre arrivée ; mais à peine rentré dans Marseille, à travers les visites, les diners, les soupers, l'embarras et l'intérêt des reconnaissances, je veux vous parler de vous, de Mademoiselle votre sœur, de votre long voyage.

J'avais désiré, vous le savez, de belles oranges de Malte pour tempérer l'effet des chaleurs sur votre poitrine. Vous n'en avez point trouvé à Aix ; on n'en a point remis pour vous à Mme Monnet et à M. de la Saudraye. J'étais, je vous jure, très affligé de cet incident, et j'en ai d'abord parlé à mon frère. Il m'a donné une trop bonne excuse ; il avait cherché et fait chercher des oranges de Malte dans tout Marseille ; on n'en a point trouvé ; celles adressées à Mme du Bignosc[2] étaient du troisième et dernier envoi. Mon frère lui-même, mis au régime des oranges par M. Raymondis, s'est sevré malgré lui de celles de Malte et se rabat sur des oranges communes.

Pour me dépiquer, je fais partir dans trois ou quatre jours et par mer le plus beau riz sultan que l'on ait pu trouver. J'en ai donné la commission à mon neveu, Mlle Thomas dit qu'il s'y entend. Ce riz sera enveloppé dans un sac de toile et mis dans une caisse, précautions qu'elle désire. Voilà pour vous, pour votre sang, votre embonpoint. Sa robuste santé ne craint point le chocolat, et je n'ai pu au moment de son départ lui en remettre que quatre livres qui me restaient, il faut compléter la douzaine ; j'en ai demandé à mon frère quinze livres, précisément du même qu'elle a paru goûter, et préférer enfin à tout celui de la veuve Adoline. Je partage avec Mlle Thomas, si elle veut bien le permettre, et très incessamment j'en remettrai huit livres pour elle au premier voyageur, ou peut-être les adresserai-je à M. de Richebourg, administrateur des postes, pour être remises à la portière de M. Watelet[3]. Je songerai peut-être aussi à quelques livres de café moka; je ne crains point

1. Dans l'intervalle de cette lettre et de la précédente Barthe a habité avec Thomas à Forcalquier, en octobre et novembre 1782, puis à Nice, notamment en décembre 1782 et janvier 1783. La santé de Thomas est de plus en plus mauvaise. Le vent de Nice lui est contraire ; il songe à s'éloigner de la mer. Le 28 février, il écrit à Ducis : « J'ai délibéré si je ne quitterais pas Nice ». A Mme Necker, le 25 mars, il écrit également : « J'ai été sur le point de quitter Nice ». Enfin, à Ducis, il écrit, le 8 avril : « Je compte partir de Nice à la fin du mois, et me trouver à Paris environ vers le 20 ou le 24 de mai. » C'est à Paris qu'il reçoit la lettre de Barthe.

2. Mme d'Eymar du Bignosc, de Forcalquier.

3. Le domicile de Watelet, à Paris, était rue Charlot.

que votre sœur prenne du café en mon absence ; mais sans doute pendant tout votre séjour à Nice elle s'est nourrie de lait et de miel. Elle était d'une douceur, d'une bonté, d'une égalité, je dirais presque d'une amitié charmante : me voilà son fidèle et constant adorateur ; je ne puis plus penser à elle qu'avec enchantement et reconnaissance.

A propos d'enchantement, vous me disiez à Nice que je n'avais pas de lien à Marseille ; vous vous êtes trompé ; j'en ai retrouvé de bien doux. Je suis plus content de mon frère que jamais. S'il est un bonheur au monde c'est celui d'être aimé ; je le suis ou crois l'être. Mme Audibert surtout m'a juré, m'a persuadé, qu'excédée d'un long voyage elle n'avait pu voir personne à Paris, qu'elle ne s'y arrêta qu'un jour. Elle me comble d'honnêtetés, de marques d'amitiés ; son mari est presque aussi aimable qu'elle. Je dînai hier chez eux avec Mme d'Hostages, Mme de Saint-Gervais, Hachy et Bertrand que vous verrez bientôt à Paris et qui pourra vous dire quelque chose de nos félicités. En vérité, on ne fait point dans ce froid Paris de tels dîners.

Demain, un autre chez Mme d'Hostages, un autre encore, dimanche, à la campagne où vous êtes venu, où nous reconnaîtrons la place que vous occupiez. Jamais je n'aurai le courage de quitter dans quinze jours ou trois semaines ces femmes charmantes, et je crois fort que, pour le plaisir d'être avec elles, je braverai la canicule en Provence. N'aiment-elles pas jusqu'à mes vers ? Il me fallut lire hier chez Mme Audibert le premier chant de l'*Art d'aimer*[1], qui me parut réussir beaucoup. Et des déjeuners, et des promenades, et bientôt des lectures interrompues par des réflexions, quelquefois par d'innocentes disputes. Ventabron se plaint et dit partout que ses sœurs me gâtent.

Ah, mon ami, c'est par vous que j'aurais voulu l'être, gâté ! Mais ce rôle vous sied bien mieux qu'à moi ; je n'ai ni vos talents, ni votre esprit, ni votre génie. Les grands hommes sont adorés comme les jolies femmes, et le sont bien plus longtemps. Je le sens trop aux regrets qu'éveille votre souvenir et le malheur d'être séparé de vous.

J'ai retrouvé à Marseille Milady Elisabeth, je l'ai encore plus goûtée qu'à Nice. Elle a de l'esprit, de l'âme, des yeux charmants, un ton enchanteur et des vertus ; elle mérite un amant aussi passionné qu'elle. Je l'ai accompagnée partout. Aidé de M. Grosson, je lui ai fait connaître Marseille ancienne.

J'ai encore ajouté quelques morceaux à l'*Art d'aimer*, un entre autres sur les rêves, les « châteaux en Espagne » de l'amante, dont je crois que vous ne seriez pas mécontent, et dont elle m'a paru charmée.

Une grande partie de la ville m'a demandé de vos nouvelles, mon frère, mes frères surtout, et Mme d'Hostages et Milady. C'est avec une vraie douleur que je verrai partir cette divinité anglaise.

Je dînai à Aix chez M. Bonnet. Une heure au moins fut employée à parler de vous et de Mlle Thomas. Présentez-lui mes très tendres et très sincères hommages. Ne m'oubliez point auprès de Mme Monnet et de M. de la Saudraye.

Il vient de paraître un ouvrage sur la Russie que vous achèterez sans doute, et dont le *Journal de Paris* a rendu compte ; j'en ai oublié le titre[2].

Adieu, je vous embrasse. Portez-vous bien et achevez votre poëme.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, cour du Louvre, pavillon de la rivière à Paris.

1. L'*Almanach des Muses*, 1800, p. 51, publie le début de l'*Art d'aimer*.

2. *Le Journal de Paris* du 4 mai 1683 indique (p. 522) parmi les livres nouveaux : *Histoire des différents peuples soumis à la domination des Russes, ou suite de l'Histoire de Russie*, par M. Lévêque, 2 vol. in-12, à Paris, chez Debure l'aîné.

CXLVIII. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, ce 19 juin 1783.

Vous me faites l'amitié de me demander des nouvelles de ma santé et de mon voyage. Je vous avouerai que j'ai été prodigieusement fatigué de l'un, et que je suis très peu content de l'autre. J'ai été quatre jours de chaleurs excessives en route; ensuite un temps plus supportable, mais mêlé d'orages et de pluie. J'ai été très malade sur la fin de mon voyage, et suis arrivé fort changé à Paris. Là, j'ai été accueilli par le temps le plus humide et le plus froid qui, joint aux froids de mes appartements, nous a laissés, ma sœur et moi, pendant plus de huit à dix jours dans une espèce de langueur et de tristesse profonde. Depuis, nous nous sommes un peu accoutumés à cet air si différent de celui que j'ai respiré pendant près de deux ans[1]; mais le même temps continue toujours. Nous sommes inondés de pluie, et obligés encore de nous chauffer... Depuis mon arrivée, je n'ai pu ni rien faire, ni m'occuper à rien; je n'en ai pas même le désir; ma tête est lourde, et mon sang très inactif et très froid; dans un pareil état, il n'y a pas moyen d'avoir de l'imagination.

J'ai vu M. Bertrand qui est à Paris, et qui à remis à ma sœur huit livres de chocolat de votre part; elle me charge de vous en faire tous ses remerciements, comme aussi des soins que vous avez bien voulu prendre pour lui envoyer du riz. Nous en sommes très reconnaissants tous deux, car c'est un service dont je profiterai pour le moins autant qu'elle. Vous avez le pouvoir et le bonheur de vous enflammer sans cesse avec le chocolat, le café et toutes les choses ardentes. Moi, je suis obligé de m'éteindre et de me refroidir sans cesse pour conserver une demi-existence, ce qui est encore assez misérable. Je vois que c'en est fait, et qu'il faut que je renonce à la santé, j'ai perdu la dernière espérance que j'en avais.

M. de Fontanes a fait paraître son *Essai sur l'Homme*[2]. Il vous en destine un exemplaire qu'il m'a remis pour vous. Je compte le porter à M. Bertrand qui, peut-être, aura une occasion pour vous le faire tenir. Le discours préliminaire en est fort bon. Les vers ne soutiennent pas la réputation qu'il s'était déjà faite, et il y manque beaucoup ; plusieurs morceaux cependant ont du mérite, mais il me semble que des critiques s'éveillent, et je crois qu'on le mettra encore beaucoup au-dessous de sa valeur. J'y vois des gens très disposés. Pour moi, je suis persuadé qu'il n'a pas mis dans cet ouvrage tout le talent qu'il a réellement; il n'a point assez le défaut qu'on reproche à l'abbé Delille, de s'occuper du sort de chacun de ses vers, et quoique ce défaut-là nuise sans doute à la beauté de l'ensemble, le contraire peut-être y nuit pour le moins autant.

L'abbé Delille vient de donner une édition de ses *Géorgiques* corrigées. C'est une des petites éditions de Didot; le caractère et le papier en sont charmants. Je ne l'ai point lue.

On a joué avant hier le *Philoctète* de La Harpe, tragédie purement grecque et presque sans action. Elle est traduite presque mot à mot de Sophocle[3]. On dit qu'elle a réussi, et que La Rive[4] y a été très applaudi. Ainsi le goût d'Athènes et celui de Paris se rapprochent quelquefois.

1. Si, pendant près de deux ans, Thomas a abandonné Paris, il n'a pas été oublié. Une lettre inédite de Ducis, du 8 décembre 1782, lui apprend qu'une assemblée de gens de lettres a organisé une exposition artistique. Trente-neuf bustes des hommes célèbres vivants ont été placés dans les salles de cette exposition : celui de Thomas s'y trouve à côté de ceux de Dalembert, Buffon, Malesherbes, Séguier, Jacques Delille et Marmontel.

2. C'est une traduction de l'*Essai sur l'Homme* de Pope, précédée d'un discours et suivie de notes, avec le texte anglais en regard.

3. *Philoctète*, tragédie en trois actes, traduite de Sophocle, dont plusieurs morceaux avaient été lus par La Harpe à l'Académie, a été représentée le 15 juin 1783.

4. Jean Mauduit, dit La Rive, né en 1747, débuta aux Français en décembre 1775.

L'abbé Delille est parti ces jours-ci pour la Suisse, où sans doute il va faire un recueil de paysages. Je l'ai vu un moment à l'Académie. Voilà toutes nos nouvelles littéraires.

A l'égard de Ducis, je l'ai vu le lendemain de mon arrivée. Il est venu souper et dîner avec moi ; de là il est retourné à Marly ; et je n'en ai plus entendu parler. J'ai trouvé à Paris un horrible déchaînement contre son *Roi Léar*[1]. Il me semble que l'air à la mode est d'en dire du mal, et de compter son prodigieux succès pour rien. C'est une nouvelle manière de se venger et des talents et des succès. Il a essuyé au sujet de sa pièce toutes sortes de noirceurs et à Paris et à Versailles ; mais il se rassure par les larmes qu'il a fait couler et oublie tout dans la solitude.

Ma sœur est bien sensible à toutes les douceurs que vous lui dites dans votre lettre. Elle n'est pas trop accoutumée à ce style, mais elle conserve encore assez de modestie pour le mettre sur le compte de votre indulgence.

Nos voyageurs sont arrivés ici le lundi de la Pentecôte[2], tous en assez bonne santé. Madame Mounet est allée rejoindre son mari ; M. de la Saudraye est logé chez nous. Nous lui avons donné asile pour lui épargner l'horrible douleur d'entrer dans un appartement où tout lui rappelait la personne qu'il regrette et qu'il pleure encore tous les jours. Cet homme estimable est profondément malheureux, et je voudrais pouvoir contribuer à adoucir ses chagrins ; mais je crois que personne n'aura ce pouvoir-là. A un certain âge, il y a des plaies qui ne se guérissent pas.

Dites, je vous prie, mille choses tendres de ma part à M. votre frère. Quoique probablement je n'aurai plus jamais le plaisir de le voir, mon cœur lui restera toujours attaché, et je conserverai précieusement le souvenir de toutes les marques d'amitié et d'intérêt qu'il a bien voulu me donner.

Rappelez-moi aussi au souvenir de Madame d'Hostages, de Madame de Saint-Gervais et de Madame Favre. Exprimez tous mes regrets à M. et Madame Audibert de ce que je n'ai pu avoir le plaisir de les voir quand j'ai passé à Marseille. Ils auraient contribué encore à m'embellir ce jour-là, et à me faire oublier l'air de mer et le mistral.

M. de la Saudraye me charge de mille compliments pour vous. Pour moi, je vous embrasse et vous invite à ménager votre estomac et votre éternelle jeunesse.

Suscription : A Monsieur Monsieur Barthe, de l'Académie de Marseille, rue du Paradis à Marseille.

CXLIX. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, ce lundi 29 septembre [1783].

N'êtes-vous pas bien content de moi ? Hélas ! je le crains ; vous ne me ferez sûrement pas l'honneur de vous plaindre d'un assez long silence. Je m'y suis condamné pour vous complaire. Les lettres vous intéressent peu, vous n'aimez pas qu'on écrive, vous aimez encore moins à écrire vous-même. Je vous ai vu quelquefois frémir au fatal moment où l'on vous remet vos lettres. C'est bien assez en effet de l'ennui qu'on respire souvent autour de soi ; sans celui qui peut arriver encore par la poste. Il a donc fallu me priver à la fois d'un double plaisir : et de vous donner de mes nouvelles et de recevoir des vôtres. Vous dirai-je tout ? Dans la seule lettre que vous avez daigné m'écrire depuis votre départ de Nice, vous me félicitez de ma santé et d'une éternelle jeunesse[3]. Oh, je vous jure qu'Hébé[4] n'est pas jalouse ; mon éter-

Chargé d'abord de doubler Lekain, il hérita de ses rôles en 1778 et s'imposa au public par sa noblesse de sa démarche et l'opulence de son organe.

1. Créé le 30 juin 1783.
2. Le 9 juin.
3. C'est la lettre CXLVIII du 19 juin.
4. Déesse de la jeunesse.

nelle jeunesse est devenue infirme. Je n'ai pu tenir contre l'été de Provence; nos excessives chaleurs m'ont étouffé, anéanti; elles m'ôtaient le mouvement, la vie, la douceur d'exister, le pouvoir de lire, presque la faculté d'écrire. Ma langueur était quelquefois effrayée de la distance du fauteuil où je végétais immobile à mon secrétaire, et je n'osais me traîner jusque-là. Sans une trentaine de bains que j'ai prudemment opposés aux fureurs de la canicule, je serais, je crois, mort et enterré. Vous me regretteriez peut-être aujourd'hui : un ami mort n'a plus de défauts.

Je veux vous dire encore, au risque de vous parler trop longtemps de moi, que j'ai eu la fièvre pendant six semaines, et que j'avais perdu le sommeil et même l'appétit. Jugez de l'extrémité où m'avait réduit *Sirius ardens*[1]. Je ne pouvais me rendormir qu'après avoir ouvert toutes mes fenêtres, et respiré, la tête et le corps presque nus, un air moins étouffant ; moyen que, dans vos fréquentes insomnies, vous n'osez tenter, que je me souviens de vous avoir conseillé, et que je vous conseille encore comme le seul infaillible et point dangereux. Croyez-moi : le pire pour une santé faible est de ne pas dormir; et les nuits heureuses font les beaux jours, dit la chanson.

Comment s'écoulent les vôtres dans la riante solitude d'Auteuil ? Préférez-vous la Seine à notre Méditerranée et le bois de Boulogne aux montagnes de Forcalquier, aux plaines des environs de Nice ? Hélas ! je ne vous ai vu heureux nulle part ; peut-être avec une meilleure santé, l'auriez-vous été partout. Êtes-vous redevenu assez fort pour continuer votre grand ouvrage? Mais dites-moi donc pourquoi je prends à ce poëme un intérêt si vif, et pourquoi j'achèterais encore d'une partie de ma santé le pouvoir d'augmenter la vôtre ! Ce serait vous mettre en état de le finir. Tout ce que vous avez fait sous le ciel de Provence prouve du moins les progrès, l'accroissement de vos forces morales. Ne désespérez donc ni de votre poitrine, ni de votre génie. Vous voilà bientôt dans l'âge où Racine, après un silence, une mort de quatorze ans, produisit *Athalie*[2].

A propos de santé, mon neveu me demande quelquefois si vous avez reçu votre balle de riz. Nous ne vous dirons point comme les habitants de Beaune à Louis XIV qui goûtait leur vin : « Sire, nous en avons encore du meilleur. » Ce riz a été choisi comme le plus beau, le plus nourrissant, et trié, et nettoyé, et emballé avec toutes les précautions prescrites par Mademoiselle votre sœur. J'ai cru voir dans cette balle à vous destinée un ou deux chants de poëme épique.

Si vous chantez le *Czar*, je chante, moi, les grandes actrices. Vous savez sans doute que Madame Saint-Huberty est venue à Marseille. Je ne l'ai pas reconnue après une absence de dix-huit mois. Son talent est aujourd'hui sublime, enchanteur. Avec quelle heureuse imprudence j'allais au cœur de l'été prendre place dès quatre heures dans une salle de spectacle où tout Marseille voulait entrer! Souvent elle m'a fait verser des larmes d'admiration et de plaisir[3]. Me direz-vous si les vers que la reconnaissance m'a dictés pour elle un matin sont passables, quoiqu'ils ne vous aient point été communiqués? Grâce à cette actrice, à Gluck, à Piccini, avec quelle ardeur je sens la musique ! Combien d'heureux moments, d'émotions délicieuses, cet

1. Sirius, « c'est, dit M. Eugène Talbot, la plus étincelante et la plus rapprochée des étoiles fixes. Comme cet astre fait son apparition le matin, au plus fort de la saison chaude, alors que les chiens sont souvent pris de la rage, on lui a imputé l'influence pernicieuse qu'il semble exercer, et on lui a donné le nom et la forme d'un chien furieux ». (*Mythologie grecque et mythologie latine*, p. 136. Paris, Alphonse Lemerre, 1890.)

2. Racine avait plus de cinquante et un ans quand il écrivit *Athalie*, et Thomas avait, en effet, le même âge lorsque Barthe lui adressait ces lignes.

3. Bachaumont publie une lettre qu'il a reçue de Marseille sur le séjour de Mme Saint-Huberti en cette ville. (*Mémoires secrets*, t. XXIX, p. 223.)

art divin m'a donné! Je me félicite quelquefois d'être né pour lire de beaux vers, et pour entendre une belle voix.

Je connais ici une femme de vingt-huit ans qui me console un peu du départ de Madame de Saint-Huberty et de toute la distance qui me sépare encore de l'Opéra. Cette femme, fille d'un ancien ami de mon père, avec laquelle je dîne de temps en temps (à ses côtés), est d'une taille, d'une figure, d'un caractère célestes. Son âme surtout lui donne une voix ravissante. Comme je l'aimerais si j'étais plus jeune et plus aimable! Mais peut-être suis-je mieux que son amant, j'ose être son ami. J'ose croire qu'elle ne méconnaît point ce sentiment et quelquefois qu'elle le partage. Non, je ne crains point de me tromper, je ne suis point amoureux de cet ange, mon imagination même ne le déshabille jamais. Si j'ai le malheur de l'être un jour, je dirai sans doute :

L'amour qu'elle m'inspire est sa seule faveur[1].

Elle a la réputation d'être aussi invincible qu'elle est aimable. Mais je suis plus flatté, plus heureux d'être son ami, que je ne le serais de me voir l'amant aimé d'une mortelle jeune et jolie.

J'ai ajouté à l'*Art d'aimer* une vingtaine de vers sur les *Châteaux en Espagne* de l'amante...

Rêves que je connus, rêves d'une âme aimante,
Aux éternels amours tu crois donc, jeune amante?
L'avouerai je? je crains tant de vœux satisfaits.

Vous dirai-je qu'un homme qui se dit votre parent, votre neveu, M. Buisson, est venu me prier de lui procurer une place (j'ai répondu qu'avec la meilleure volonté ce serait une chose impossible); de vous engager à solliciter pour lui (j'ai fait à peu près la même réponse). Peu de jours après, il vint pleurer chez moi dès sept heures du matin, me dire qu'il n'avait point mangé depuis deux jours, me demander quelque argent pour retourner à Riom. S'il néglige d'acquitter son billet, j'aurai du moins rendu un léger service à un homme qui vous appartient.

Mes plus tendres hommages à Mademoiselle Thomas. M'aurait-elle tout-à-fait oublié? Mille sincères compliments à M. de la Saudraye. Je fais des vœux pour son bonheur et pour le vôtre. *Vale.*

CL. — *Thomas à Barthe.*

A Auteuil, 31 octobre 1783.

Vous vous souvenez encore un peu de moi au milieu de vos plaisirs, de vos fêtes, et des anges que votre imagination même n'ose déshabiller. Je vous l'avoue, je me croyais à peu près oublié; vous avez besoin d'un grand mouvement, et vous le trouvez à Marseille. Les imaginations vives sont toutes au présent, et ce qui est sous leurs yeux dispose entièrement d'elles. Je ne m'en étonne pas. J'aurais voulu, du moins, que tout ce temps-là pour vous fût rempli par le bonheur, ou, ce qui y ressemble le plus, par le plaisir.

Je suis fâché d'apprendre que vous avez été malade. Vous êtes un des hommes du monde à qui la fièvre convienne le moins, quoiqu'elle soit presque

1. Cette citation est empruntée à Barthe à son propre fonds, un épisode sur les amours de Laure et de Pétrarque, avec description de la fontaine de Vaucluse, dans l'*Art d'aimer*.

Ainsi sous le soleil de l'heureuse Provence,
Lieux dont je suis si loin, lieux chers à mon enfance,
Pétrarque fut aimé. Laure, en ce beau séjour,
Dans l'âge où le bonheur n'est jamais que l'amour,
Triompha des désirs qu'en son cœur il fit naître
Et de ceux d'un amant plus dangereux peut-être.
Les vers l'ont dit du moins; croyons à sa rigueur.
L'amour qu'elle inspira fut sa seule faveur.

toujours dans votre sang à votre insu. Mais vous êtes un peu, par votre sang, comme les Turcs et les habitants de Constantinople, avec qui votre patrie fait un si grand commerce, et qui ne croient avoir la peste que lorsqu'elle fait chez eux de grands ravages, quoiqu'ils vivent presque habituellement avec elle. C'est un hôte qui n'avertit de sa présence que par le tapage qu'il fait dans la maison ; quand il est plus tranquille, on n'y pense pas. Ayez plutôt la fièvre de l'amusement, des vers, de la musique et des femmes. Ces accès-là sont moins dangereux pour vous.

Il paraît, par ce que vous me mandez, que les chaleurs de Marseille ont été excessives. Nous en avons eu aussi de fortes, mais par intervalles, et qui ne duraient que quelques jours ; après quoi, nous retombions à notre modeste température. Nous n'avons ni les avantages ni les inconvénients de votre beau soleil, tout est compensé. Le soleil est comme ces tyrans qui ont du génie et qui, dans leurs états, font beaucoup de bien et beaucoup de mal. Ici son règne est plus doux, et il ne remue rien ; c'est, les trois quarts de l'année, un roi fainéant qu'on ne voit pas, et dont on n'entend point parler.

J'ai passé une grande partie de l'été à Auteuil, et j'y suis encore. Ma santé, qui était très mauvaise à mon retour, s'y est un peu raffermie. J'ai pris des eaux minérales coupées avec du lait, qui m'ont fait du bien. J'ai eu l'audace de travailler un peu, mais trois ou quatre heures par jour tout au plus ; car je ne puis supporter davantage. Je suis au régime de toutes les manières, et celui-là n'est pas le moins pénible, mais je m'y fais. On prend l'habitude de tout, même de ne pas penser. D'ailleurs, l'activité de l'âme n'est jamais que la force physique, et un médecin habile pourrait calculer sur le poulx le génie qu'on aura dans la journée.

A propos d'activité, celle du pauvre Dalembert est arrêtée pour jamais. Il est mort avant-hier à cinq heures du matin [1]. Il avait eu, la veille encore, dix ou douze personnes qui y avaient passé la soirée, comme à l'ordinaire. Il était dans son lit, et mourant ; mais il voulait qu'on causât toujours autour de lui, comme dans son état de santé. On s'est retiré à dix heures [2]. La nuit, la poitrine s'est prise ; il a perdu connaissance, et, à cinq heures, il n'était plus. Tant de mouvement, tant d'inquiétude, tant de soif de considération et de renommée, cette agitation extraordinaire d'esprit et de corps qu'il a eue pendant soixante ans, tout cela est fini et remplacé par le repos éternel. On pourrait graver sur son tombeau l'épitaphe du maréchal de Trivulce [3], sous François Ier : « *Hic quiescit, qui nunquam quievit* ». Il a institué M. de Condorcet son légataire universel, et M. Watelet, son exécuteur testamentaire. Il laisse au plus ancien de ses domestiques 6 000 francs une fois payés, et 4 000 francs à l'autre. On croit que Marmontel aura la place de Secrétaire de l'Académie ; on dit du moins qu'il la désire, et si cela est, personne n'y a plus de droits que lui et ne convient mieux à la chose. Pour moi, en particulier, j'en serai bien aise, et je crois que le plus grand nombre des suffrages se réuniront aisément pour lui. M. de Condorcet est le directeur actuel ; et ainsi il sera obligé de faire l'éloge de M. Dalembert, et à l'Académie française, et dans l'Académie des Sciences [4], comme directeur de l'une et secrétaire perpétuel de l'autre. C'est une circonstance assez singulière, d'autant plus qu'en louant un homme célèbre, il aura de plus à louer son ami.

1. Le 29 octobre.

2. Bachaumont raconte la mort de Dalembert dans ses *Mémoires secrets*, t. XXIII, p 226 et 243.

3. Teodoro Trivulzio, maréchal de France, gouverneur de Milan, puis de Gênes, et enfin de Lyon, mort en 1531.

4. A l'Académie française, Condorcet reçut M. de Choiseul-Gouffier à la place de Dalembert, le 26 février 1784. A l'Académie des Sciences, le 11 novembre, il a fait de Dalembert un éloge presque textuellement reproduit dans les *Mémoires secrets*, tome XXIII, p. 251.

On a donné à Fontainebleau l'opéra de *Didon*[1], de Marmontel et de Piccini. La musique a eu un grand succès, et l'ensemble de l'opéra a fait plaisir. Il a été joué deux fois. On doit représenter aussi *Chimène et le Cid*, de Sacchini[2]. Les grands musiciens de l'Italie, après avoir obtenu de la gloire à Rome, à Naples et à Florence, viennent chercher de l'argent à Paris. Ils font à peu près comme les anciens Grecs qui, méprisant les Romains, venaient faire fortune chez eux. On doit bientôt, sur le même théâtre, donner le *Dormeur éveillé*[3], opéra-comique tiré des *Mille et une Nuits*, fait par Marmontel et mis en musique par Piccini. C'est Racine qui donne à la fois *Andromaque* et les *Plaideurs*[4], et Piccini a également le génie des deux genres. Madame de Saint-Huberty, que vous avez chantée, a joué admirablement le rôle de Didon. On dit que c'est la première actrice de tous les théâtres, et l'admiration, qui a besoin d'être enthousiaste, la met à côté ou au-dessus de Mlle Clairon et de Mlle Dumesnil. Voilà de quoi justifier vos vers, et la dispute dont vous avez été le piquant historien. Ces nouveautés embelliront à leur tour le théâtre et l'hiver de Paris.

Tout cela sera perdu pour moi, à qui ma santé interdit les spectacles ; mais je m'en consolerai au coin de mon feu, et parmi les livres, en tâchant d'échapper à la rigueur du froid et aux brouillards. Au défaut du soleil de Marseille ou de Nice, j'aurai du moins le riz que vous m'avez envoyé de Provence et qui n'est guère moins nécessaire à ma santé. Il n'y a guère que dix ou douze jours que la balle est arrivée au Louvre. Comme depuis ce temps-là nous n'y avons point fait de voyage[5], ma sœur n'a pu encore le voir, mais elle ne doute pas qu'il ne soit excellent, recommandé par vous et choisi par Monsieur votre neveu, dont nous connaissons tout le zèle et l'empressement à obliger. C'est là, parmi vous, un vice de famille, et dont vous aurez, je crois, beaucoup de peine à vous guérir. Faites lui, je vous prie, mille remerciements de notre part, ainsi qu'à celui qui a bien voulu lui donner cette commission pour nous.

Outre la reconnaissance, nous vous devons de l'argent ; et je vous en dois encore pour celui que vous avez eu la bonté de prêter à M. Buisson, mon parent, qui a eu l'indiscrétion d'aller vous importuner. C'est un jeune homme sans tête et sans conduite qui, ayant de quoi vivre, a fait de mauvaises affaires chez lui et a voulu retrouver au loin la fortune qu'il avait chassée de sa maison. Comme il y a grande apparence qu'il ne sera pas très empressé d'acquitter le billet qu'il vous a fait, c'est moi qui m'en charge ; d'autant plus que je soupçonne que ce n'est pas précisément pour lui que vous avez prêté.

Rappelez-moi au souvenir de Messieurs vos frères, du bon et excellent Monsieur Gabriel, et du receveur général dont je n'oublierai jamais la politesse

1. *Didon*, opéra en trois actes, paroles de Marmontel, musique de Piccini, a été donné pour la première fois le 16 octobre 1783 à Fontainebleau devant la cour. Le 1er décembre suivant, *Didon* remporta à l'Opéra un franc succès. Le beau rôle de Didon fut rempli dans la perfection par Madame Saint-Huberty, qui y fut aussi admirée qu'elle l'avait été peu de temps avant à Marseille (lettre CXLIX).

2. *Chimène ou le Cid*, opéra en trois actes, paroles de Guillard (d'après P. Corneille), musique de Sacchini, représenté d'abord à Fontainebleau devant la cour le 18 novembre 1783, a eu le plus grand succès. Cet opéra a été créé à l'Académie royale de musique le 9 février 1784. Ses principaux interprètes étaient Mme Saint-Huberty et Chéron.

3. *Le Dormeur éveillé*, comédie en quatre actes et en vers, mêlée d'ariettes, paroles de Marmontel, musique de Piccini, a été représenté en 1783 à Fontainebleau, en mai 1784 chez la reine, au Petit Trianon, et créé au Théâtre Italien le 28 juin 1784. Le sujet est tiré des *Mille et une Nuits*, et prête à une mise en scène luxueuse. Il semble avoir inspiré indirectement l'opéra-comique d'Adam : *Si j'étais roi*.

4. *Andromaque*, novembre 1667 ; *Les Plaideurs*, novembre 1668.

5. Thomas est, en effet, à Auteuil.

aimable et toutes les marques de bonté dont il nous a comblés, ma sœur et moi. Il me fait aimer le souvenir de Marseille, dont l'air et le climat, beaucoup trop secs pour moi, ne convenaient point d'ailleurs à ma santé.

Mille respects aussi à la mère de vos jolies nièces, et aux trois sœurs qui vous font retrouver l'esprit et plus que l'esprit de Paris à Marseille. M. Bertrand doit être arrivé. Il va augmenter vos plaisirs de tout celui que perdent ses amis et ses connaissances de Paris. Il y était fort aimé, et on l'a vu partir avec peine. Je n'ai point été assez heureux pour jouir beaucoup de sa société ; mais je l'ai vu quelquefois, et il m'a toujours fait désirer de le voir davantage.

Ma sœur est bien sensible à vos compliments, et me charge de mille choses pour vous, aussi bien que M. de la Saudraye. Adieu, je vous embrasse. On m'a dit que Madame Saint-Huberty et l'Opéra balançaient un peu votre résolution de passer l'hiver à Marseille. Il est dur d'avoir à choisir entre tant de plaisirs. Comment vous tirerez-vous de ces combats ?

CLI. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 5 décembre [1783].

Quoi ! vous avez pu vous croire oublié ? Dites-vous bien vrai ? Ne ressemblez-vous point plutôt à ces amants qui, très sûrs de leur empire, et dans les moments mêmes du bonheur, disent d'une voix tendre : « Non, vous ne m'aimez pas ! » Je le voudrais, et n'ose le penser. Je conviens que j'ai passé trois mois sans vous écrire ; mais ne sais-je pas qu'il ne faut point avec vous multiplier les lettres, que les réponses coûtent à votre santé, à votre goût pour le travail ? Oserai-je dire tout ? Peut-être dans un poëme sur l'Amitié me faudrait-il répéter quelques-uns de mes conseils sur l'Amour ! Enfin, éloigné de Paris depuis plus de deux ans, quel intérêt ma prose peut-elle avoir ? Je craindrais d'être ce qu'on appelle rouillé, si je n'avais passé une partie de ce temps près de vous.

Madame Mounet m'a écrit une fort aimable lettre pour me prier d'une commission et me gronder de passer l'hiver à Marseille. A l'en croire, j'ai tort de n'être point à Paris lorsque l'Académie a deux places à donner[1]. Ah ! je me serais bien gardé de demander une de ces deux places.

« Des moments toutefois épions la faveur »,

et le moment n'est pas venu. Il faut que l'*Art d'aimer* soit imprimé ; il faut qu'on lui fasse un indulgent accueil ; il faut que mes ennemis daignent s'assoupir. Au lieu de regretter une place pour laquelle sûrement j'éprouverais des obstacles, il en est un peu de l'Académie comme du royaume du ciel : *Violenti rapiunt illud*[2]. Je me suis bien vite occupé de la commission de Madame Mounet, j'ai couru chez Catalan, j'ai voulu parler au nommé André. André était retourné à Paris et devait revenir dans une quinzaine. Quand je l'aurai vu et harangué, je répondrai à Madame Mounet. Elle me charge de ravoir trois louis qu'elle croit avoir donnés de trop à cet homme. Il s'agit d'intéresser sa probité, sa délicatesse, de l'intéresser subtilement. Je crois que votre éloquence même échouerait.

Puis-je vous rappeler ces deux places vacantes à l'Académie sans vous dire combien j'ai donné et donne encore de regrets à la mémoire de M. Dalembert ! C'était un grand homme et un homme bienfaisant. La philosophie lui inspirait des actions que la religion même commande quelquefois vainement à d'autres. Il était, comme vous, sur la liste du petit nombre des élus de ce

1. Celles de Dalembert et du comte de Tressan ont été données au comte de Choiseul-Gouffier et à Bailly, reçus le 26 février 1784.

2. *Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* (Évangile selon saint Mathieu, XI, 12.)

siècle. Je n'aime point à voir le rang des grands hommes s'éclaircir. Restez debout le dernier ; c'est le plus sincère et le plus ardent de mes vœux, oui, dussiez-vous encore me contrister quelquefois et vous permettre ces traits d'humeur qui, j'aime à le croire, sont un des caractères de l'amitié, et dont l'indifférence au moins sait se garantir, l'indifférence qui ne querelle jamais.

Je suis fort aise que vous vous soyez bien trouvé des eaux minérales coupées avec du lait. Reprenez de temps en temps ce régime. *A juvantibus et lœdentibus trita sumitur indicatio.* Quel est le médecin qui vous répond aujourd'hui de votre santé ?

Vous avez donc l'audace de travailler un peu ? Dois-je vous en féliciter ? Dois-je vous le défendre ? Mademoiselle votre sœur veut que vous vous portiez bien : moi, je n'ai garde de m'y opposer, mais j'ai aussi l'ambition de voir finir ce grand ouvrage. Je me prépare à entendre de beaux vers : vous me les ménagez pour le moment de mon retour. Vous savez combien je les aime : votre amitié seule pourrait me faire un accueil plus doux encore.

Je ne sais quand j'aurai le plaisir de vous revoir ; je suis ici presque enchaîné. Je vois tous les jours, presque tous les jours, une femme charmante, la plus digne d'amour, d'estime, d'amitié, que j'aie de ma vie connue. Une des figures les plus touchantes que vous puissiez imaginer, c'est la sienne. Une âme encore plus belle, bonne, compatissante, sensible et fière à la fois, dévorée du besoin d'aimer, ne dissimulant pas ce besoin, daignant même avouer qu'elle aime, et bornant son bonheur au plaisir de voir, d'entendre son ami, au plaisir de l'amitié la plus pure.

« L'amour qu'elle m'inspire est sa seule faveur. »

Eh bien ! elle m'élève à sa manière d'aimer, elle me rend presque digne d'elle ; je lui sacrifie mes désirs, je pleure d'attendrissement et de joie à ses côtés, je passe dans son entretien seul des moments plus délicieux cent fois qu'aucun de ceux que j'ai goûtés dans les bras de toute autre femme. Ne riez point et respectez-moi.

(*A suivre.*) M. Henriet.

CALLOT, ALOYSIUS BERTRAND, BAUDELAIRE, MALLARMÉ ET VALÉRY

On sait comment Baudelaire s'est inspiré des œuvres d'art : *Les Phares* sont une des pages les plus illustres des *Fleurs du Mal*. Aloysius Bertrand et son *Gaspard de la Nuit* ont eu une grande influence sur Baudelaire à ce point de vue ; M. Gustave Cohen le rappelait naguère (*Nouvelles Littéraires*, 26 novembre 1927). On n'a pas oublié la préface des *Poèmes en prose* : « J'ai une petite confession à vous faire — dit-il à Arsène Houssaye. — C'est en feuilletant, pour la vingtième fois au moins, le fameux *Gaspard de la Nuit* d'Aloysius Bertrand (un livre connu de vous, de moi et de quelques-uns de mes amis n'a-t-il pas tous les droits à être appelé fameux?) que l'idée m'est venue de tenter quelque chose d'analogue et d'appliquer à la description de la vie moderne ou plutôt d'une vie, moderne et plus abstraite, le procédé qu'il avait appliqué à la peinture de la vie ancienne, si étrangement pittoresque. »

Aloysius Bertrand (lorrain par son père) appelait son *Gaspard de la Nuit* : *Fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot*.

Or, l'influence de Callot, prédominante chez Bertrand, on la retrouve chez Baudelaire, dans une pièce où, croyons-nous, elle n'a pas été signalée.

Il s'agit des *Bohémiens en voyage*.

Les deux premières strophes :

> La tribu prophétique aux prunelles ardentes
> Hier s'est mise en route, emportant ses petits
> Sur son dos, ou livrant à leurs fiers appétits
> Le trésor toujours prêt des mamelles pendantes.
>
> Les hommes vont à pied sous leurs armes luisantes
> Le long des chariots où les leurs sont blottis,
> Promenant sur le ciel des yeux appesantis
> Par le morne regret des chimères absentes.

décrivent exactement les *Bohémiens* de Callot, l'une des quatre planches de *Bohémiens* plutôt, celle dont les personnages se groupent autour d'une voiture.

Il n'y a pas à s'y tromper.

Voyons la suite :

> Au fond de son réduit sablonneux, le grillon,
> Les regardant passer, redouble sa chanson;
> Cybèle qui les aime, augmente ses verdures,

Fait couler le rocher et fleurir le désert
Devant ces voyageurs, pour lesquels est ouvert
L'empire familier des ténèbres futures.

Ici, Baudelaire s'est souvenu des deux vers qui accompagnent la gravur e de Callot :

Ces pauvres gueux pleins de bonne aventure
Ne portent rien que des choses futures.

La comparaison est frappante avec les derniers vers des *Bohémiens*.

La pensée est voisine et il est bien intéressant de constater que Baudelaire a fait longuement résonner l'adjectif *futur* à la fin de son poème, tout comme le vieil auteur anonyme l'avait fait résonner à la fin de son distique.

On peut en tirer de curieuses conclusions...

L'influence de Baudelaire sur Mallarmé est indéniable, elle a été étudiée (Paul Valéry, *Variété*, *II*).

Nous retrouvons ce *futur* dans le *Tombeau d'Edgar Poë* :

Aux noirs vols du Blasphème épars dans le futur.

Là encore, il termine *le dernier vers* du poème et prolonge sa vibration dans l'immense avenir.

Il n'est pas trop aventureux de penser, croyons-nous, que Mallarmé, par Baudelaire, a hérité du mot gravé il y a trois cents ans, près des *Bohémiens* de Callot, plus exactement de sa sonorité particulière.

Enfin, chez M. Paul Valéry, ferven t ami de Mallarmé, dans le *Cimetière marin*, notre mot se trouve *au vers final* de la strophe 8 :

Sonnant dans l'âme un creux toujours futur !

Curieuse généalogie !

Ne donne-t-elle pas tout leur sens aux vers des *Phares* :

C'est un cri répété par mille sentinelles,
Un ordre renvoyé par mille porte-voix ?

Robert Gavelle.

AUTOUR DU TITRE « LE ROUGE ET LE NOIR »

Pourquoi [Julien] hésite-t-il entre la carrière de soldat et celle de prêtre, entre l'uniforme et la soutane? (Voilà, entre parenthèses, l'explication la plus vraisemblable du titre énigmatique imaginé par Beyle.)

Ainsi s'exprime M. Paul Bourget, dans la préface de *Le Rouge et le Noir* édité par M. Marsan[1]. Ce n'est pas qu'il y voie seulement « une continuelle oscillation entre l'Armée et l'Église ». Le « dessous permanent » de la forme accidentelle, le « point intime », la « signification générale et typique » du roman est ailleurs, dans la peinture d'un « plébéien en transfert de classe ». Si j'avais à discuter ce point de vue, je dirais qu'il y a certainement plus encore, que le Beylisme est tout autre chose que du pré-Bourget, et qu'en particulier Julien a une autre ampleur que ce jeune cuistre excité de Robert Greslou, homuncule laborieusement et tout extérieurement construit, héros de thèse dont on ne peut même pas dire qu'il a vieilli, n'ayant jamais vécu, tandis qu'en certaines parties coïncidantes, Stendhal a insufflé à sa création le frémissement de sa propre âme immortelle. Mais nous ne parlerons ici que du titre.

Dans les petits problèmes de l'histoire littéraire, quand on n'a pas la donnée matérielle et géométrique qui entraîne formellement la démonstration, il est grossièrement plus profitable de se laisser persuader à la solution paresseuse, celle de tout le monde; mais, s'il est plus risqué, il est aussi plus tentant de chercher dans la voie divinatrice, — au prix, parfois, de la provisoire erreur, — un résultat d'approximation.

M. Marsan a arrêté sa finesse habituelle à l'explication, donnée par Stendhal lui-même, d'après Forgues, et garantie par surcroît de deux passages du roman, celui qui se termine :

Aujourd'hui, on voit des prêtres de quarante ans avoir cent mille francs d'appointements, c'est-à-dire trois fois autant que les fameux généraux de division de Napoléon[2],

et celui qui commence :

Hélas! vingt ans plus tôt, j'aurais porté l'uniforme comme eux[3].

Mais Forgues lui-même, comme le constate M. Marsan, se demande jusqu'à quel point il faut prendre au sérieux un auteur qui aimait à intriguer et même à mystifier, et nous nous demanderons à notre tour

1. *Œuvres complètes.* Champion, 1923, t. I, p. VIII.
2. T. I, ch. V.
3. T. II, ch. XIII.

si cette hésitation entre deux carrières n'est pas trop épisodique, trop accidentelle pour remplir le symbole. Un homme comme Julien, dans la vie, n'a que des rôles. Une fois l'époque passée où il faut nécessairement passer, pour entrer, dans des orbites communes, l'oscillation de la course est entre des hauteurs réservées à des ambitions sublimes, avec au sommet la réussite incroyable ou la chute immense du héros. Je sais bien qu'on m'objecte la *Chartreuse*, où le titre répond à deux lignes à peine du roman.

Il se retira à la Chartreuse de Parme, située dans les bois voisins du Pô, à deux lieues de Sacca.

Mais qu'on songe à *Candide*, qui se nommerait aussi bien : *Il faut cultiver notre jardin*. Notons qu'ici encore nous sommes à la fin, à la conclusion. Fabrice, après une vie agrémentée de tant de circonstances ravissantes ou tragiques, va mourir dans la retraite sur ses souvenirs. Sa tendre et équivoque marraine va bientôt le suivre au pays qui n'est à personne et, où peut-être, se cueillent tous les rêves incompatibles ici-bas. Le royaume des âmes beylistes n'est pas de ce monde, dont elles s'évadent, cependant qu'il continue mieux son cours.

Les prisons de Parme étaient vides, le Comte immensément riche, Ernest V adoré de ses sujets, qui comparaient son gouvernement à celui des grands Ducs de Toscane.

Le Roman cède à l'Histoire, le rouge au noir, puis même au gris. C'est ainsi qu'on l'écrit désormais. Revenons au *Rouge* et à sa vérité plus vraie.

L'explication d'Arsène Houssaye, dans son *Histoire du Quarante-unième fauteuil*, correspondrait davantage à la teneur. En somme, de bout en bout, Julien est sur le « tapis vert », non seulement « de l'amour », mais de l'ascension sociale. La chance le conduit jusqu'à la fin, où une faute bizarre du joueur, — peut-être du diable qui le protège — fait écrouler toute la construction[1]. L'objection que *Le Rouge et le Noir* n'est pas pour autant *La Rouge et la Noire* fait long feu. D'abord M. Martino a doctement prouvé que l'on employait, à l'époque de Stendhal, les mots *le rouge et le noir* pour désigner les hasards de la roulette[2]. Ensuite il est évident que *La Rouge et la Noire* ne conviendrait qu'à un sujet comme *Trente Ans ou la vie d'un Joueur*. Enfin, c'est encore trop rester dans les circonstances extérieures. Il y a dans l'œuvre de Beyle autre chose qu'une démons-

1. Rappelons-nous le monologue intérieur de ce Figaro de haut vol :

« Mais aussi quelle perspective ! Colonel de hussards, si nous avions la guerre ; secrétaire de légation pendant la paix... car bientôt j'aurais su les affaires... et quand je n'aurais été qu'un sot, le gendre de M. le Marquis de la Mole a-t-il quelque rivalité à craindre ? Toutes mes sottises eussent été pardonnées, ou plutôt comptées pour des réussites ! Homme de mérite et jouissant de la plus grande existence à Vienne ou à Londres....

— Pas précisément, Monsieur : guillotiné dans trois jours ! »

(*Le Rouge et le Noir*, édition Pierre Jourda [1929], t. II, p. 315.)

2. Voir *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1924, p. 702.

tration du hasard. Julien veut sa destinée ou plutôt la fait... et la défait. Il n'y a pas plus de hasard que de mystère dans son cas, pas plus que dans l'Histoire telle que la voient les idéologues depuis les *Considérations*. Il n'est rien d'humain sans cause venue de la nature des choses.

Donnons raison à M. Marsan quand il rejette, sans les discuter, certaines boutades. Telle celle d'Eusèbe Girault.

Il s'appelle le Rouge et le Noir, tout comme il aurait pu s'appeler le Vert et le Jaune, le Blanc et le Bleu.

Il ne peut s'appeler, en effet, que *Le Rouge et le Noir*. Les autres titres en couleurs : *Le Rose et le Vert*, ceux, seulement projetés, de *Lucien Leuwen* : *l'Amarante et le Noir*, etc., ne peuvent être invoqués. On ne chausse pas deux fois les mêmes bottes. Ce qui paraît sûr c'est que Stendhal s'est plu à ne pas donner le fin mot. Colomb avoue son ignorance.

Quelle signification a ce titre? Chacun s'est évertué à lui en chercher une : tout s'est borné à des conjectures.

Ceci peut soit décourager, soit inviter à chercher encore, d'autant que nous pouvons admettre un sens plurivalent, faisant droit à tous ceux qu'on a vus. Le vrai titre c'est : *Julien*; Julien, en effet, est à la fois un individu et un type; mais la vie de Julien, ce qui en fait le sens et le prix, pour l'auteur aussi bien que pour le héros, c'est de courir, dangereuse, parmi les abîmes, sous le double signe affreux et sublime, vers le seul bonheur qui la rend digne d'être courue. Le noir, couleur à la fois repoussante et horrible, c'est ce qui risque un jour, si l'on succombe à la lâcheté, de la faire écouler normale, mesquinement, sordidement, servilement, dans une petite ambition. Le rouge, c'est, avec les feux splendides des énergiques passions, les violences, le sang versé, — le sien comme celui des autres, — et aussi bien que les rutilances de la gloire, les vermeilles éclaboussures de l'échafaud. Au surplus, il n'est que de feuilleter le roman pour assister à la genèse du titre.

Le chapitre VI (*Une Négociation*), qui se termine sur l'entrée de Julien dans l'église de Verrières, présente une magnifique symphonie dans la première et dominante couleur. Il y a là comme une préfiguration du destin du héros. Dans la *Chartreuse*, l'abbé astrologue Blanès prédit à Fabrice quelques circonstances de son avenir. Ici le symbole est muet et c'est le temple lui-même qui porte l'effrayant oracle, plein, pour Julien, d'une « terreur secrète ».

A l'occasion d'une fête, toutes les croisées de l'édifice avaient été couvertes d'étoffe cramoisie. Il en résultait, aux rayons du soleil, un effet de lumière éblouissant, du caractère le plus imposant et le plus religieux. Julien tressaillit. Seul, dans l'église, il s'établit dans le banc qui avait la plus belle apparence; il portait les armes de M. de Rênal.

Sur le prie-Dieu, Julien remarqua un morceau de papier imprimé, étalé là

comme pour être lu. Il y porta les yeux et vit : *Détail de l'exécution et des derniers momens de Louis Jenrel, exécuté à Besançon, le ....*

Le papier était déchiré. Au revers on lisait les deux premiers mots d'une ligne, c'étaient : *Le premier pas.*

Qui a pu mettre ce papier-là? dit Julien. Pauvre malheureux, ajouta-t-il avec un soupir, son nom finit comme le mien, et il froissa le papier.

En sortant, Julien crut voir du sang près du bénitier; c'était de l'eau bénite qu'on avait répandue : le reflet des rideaux rouges qui couvraient les fenêtres la faisait paraître de sang[1].

Après cette flamboyante variation, le rouge ne fera plus guère l'effet que d'un leit-motiv. Ainsi, par exemple, quand Julien, sous le bras nu d'une jeune fille, aperçoit la statue de saint Clément.

Il avait au cou une large blessure d'où le sang semblait couler.

Tandis que cette blessure excite les larmes de la jeune fille, l'évêque fait de cette « blessure sanglante » l'image de la passion et du triomphe du saint. Et le roi, de passage à Verrières, permet aux jeunes filles de porter en souvenir un ruban rouge brodé[2].

Le rouge colore un moment les perplexités de M. de Rênal, comme il fait celles du comte Mosca dans la *Chartreuse*; mais, tandis que celui-ci vainc la tentation par courage et par calcul, l'autre est une âme basse qui s'effraie d'un acte de tragédie.

Grâce au ciel, disait M. de Rênal, dans d'autres moments, je n'ai point de fille, et la façon dont je vais punir la mère ne nuira pas à l'établissement de mes enfants; je puis surprendre ce petit paysan avec ma femme et les tuer tous deux; dans ce cas, le tragique de l'aventure en ôtera peut-être le ridicule. Cette idée lui sourit, il la suivit dans tous ses détails. Le Code pénal est pour moi et, quoi qu'il arrive, notre congrégation et mes amis du jury me sauveront. Il examina son couteau de chasse qui était fort tranchant, mais l'idée du sang lui fit peur[3].

Dans l'église de Vergy, l'idée de la sombre légende mise à la mode au XVIII^e^ siècle par le méchant drame noir de De Belloy, obsède les prières de M^me^ de Rênal.

Elle se figurait sans cesse son mari tuant Julien à la chasse, comme par accident, et, ensuite, le soir, lui faisant manger son cœur[4].

Le rouge s'évoque encore au chapitre IX (*le Bal*), dans la personne du Comte Altamira, condamné à mort, qui, si on le rend à son roi, sera pendu dans les vingt-quatre heures, et dans l'éloge de Danton que, jusque-là, M^lle^ de La Mole prenait pour « un boucher[5] ». Au chapitre X, la robe noire de Mathilde rappelle la date sanglante du 30 avril 1574 où la reine Margot osa faire demander au bourreau la tête de son amant et alla, à minuit de la nuit suivante, l'enterrer elle-même dans une chapelle située au pied de la colline de Montmartre[6].

1. Édition Jourda, I, 31, 32.
2. *Id.*, I, 135-137.
3. I, p. 156.
4. I, p. 158-159.
5. II, p. 78.
6. II, p. 91.

Préfiguration du *bovarysme*! Mlle de La Mole lit les *Mémoires* de L'Étoile. Elle rapporte avec admiration le trait d'une jeune femme qui poignarda son mari infidèle. Elle est pleine de dédain pour son temps où l'on n'est plus aimé « comme il est doux de l'être ».

Quelle femme actuellement vivante n'aurait horreur de toucher à la tête de son amant décapité [1].

Le meurtre de Mme de Rênal, l'exécution, l'ensevelissement de la tête sont traités avec une discrétion qui ne comporte pas la couleur. Mais elle est là, abstraite, si l'on peut dire, d'autant plus saisissante, tandis que la *Gazette des Tribunaux*, plus triviale, en est souillée.

Deux coups de feu successifs et à peu d'intervalle se font entendre. Les assistants épouvantés voient tomber presque en même temps et Berthet et Mme Michoud, dont le premier mouvement, dans la prévoyance d'un nouveau crime, est de couvrir de son corps ses jeunes enfants effrayés. Le sang de l'assassin et celui de la victime jaillissent confondus jusque sur les marches du sanctuaire [2].

M. Maurin, chirurgien et adjoint du maire de Brangues, au bruit de la détonation, descendit précipitamment de la tribune et aussitôt une seconde détonation se fit entendre, au milieu de l'affreuse confusion qui régnait dans l'église; il ne vit que Berthet, la figure horriblement souillée par le sang qui jaillissait de sa blessure et par celui qu'il rendait par la bouche. Il s'empressa de l'emmener et de lui apposer un premier appareil; mais bientôt on vint le prier d'accourir au secours d'une seconde victime : c'était Mme Michoud, blessée mortellement [3].

Le noir est la caractéristique du premier habit, j'allais dire du premier travestissement de Julien [4]. C'est le signe de sa première élévation par la servitude [5], la couleur de ses naissantes ambitions [6]. Mais bientôt « la médiocrité suivie d'un bien-être assuré » lui inspire plus d'horreur que le vice [7]. C'est le noir, si on peut dire, qui sauve du rouge Mme de Rênal, en cela bonne élève de Julien, par la remise à son mari de la contre-lettre anonyme [8]. C'est sous le noir que se projette tout le chapitre du séminaire. Un homme pâle vêtu de noir vient ouvrir [9]. Il devient bientôt « l'homme noir ». Notons que c'est en noir aussi que la prison du Spielberg assombrit la rêverie de Fabrice au bord du lac Majeur. Mais ici il y a plus qu'une indication, un véritable pendant à notre symphonie en rouge de l'église de Verrières.

Sans dire une parole, l'homme noir lui fit signe de le suivre. Ils montèrent deux étages par un large escalier à rampe de bois, dont les marches déjetées

1. II, p. 92-93.
2. Edition Marsan, tome II, p. 500.
3. *Ibid.*, p. 502.
4. Édition Jourdan, I, p. 39.
5. Vous porterez l'habit noir, mais comme un homme qui est en deuil, non comme un ecclésiastique. II, p. 8, cf. II, p. 105-106.
6. II, p. 83.
7. II, p. 93.
8. Chapitre XXI, p. 159.
9. I, p. 209 et 212.

penchaient tout à fait du côté opposé au mur et semblaient prêtes à tomber. Une petite porte, surmontée d'une grande croix de cimetière en bois blanc peinte en noir, fut ouverte avec difficulté, et le portier le fit entrer dans une chambre sombre et basse, dont les murs, blanchis à la chaux, étaient garnis de deux grands tableaux noircis par le temps. Là Julien fut laissé seul; il était atterré; son cœur battait violemment; il eût été heureux d'oser pleurer. Un silence de mort régnait dans toute la maison[1].

L'intérieur répond au dehors.

Peut-être ce qu'il vit au séminaire est-il trop noir pour le coloris modéré que l'on a cherché à conserver dans ces feuilles[2].

Le noir est le climat de la terreur et de l'hypocrisie, de la méchanceté et de la médiocrité. Il correspond à un faire. Stendhal écrit à Mérimée :

Le genre de peinture dont je me sers, le genre noir sur du blanc[3].

Ici le noir fait repoussoir au rouge. Quel que soit le sens profond du roman, la manière n'est pas le soi-disant « coloris modéré ». L'auteur nous la baille belle.

Il eut sans doute trouvé déclamatoire — et non sans raison — le titre à effet : *Du sang, de la volupté et de la mort*. Le sien dit cela en plus sobre, donc en mieux. Car les couleurs du sang et de la mort sont aussi celles de la volupté stendhalienne. Ni le bleu, ni le rose, ni le vert n'eussent convenu à l'idée généreuse qu'il s'en faisait. « Les plus nobles, » a dit Barrès dans son *Journal*, « oscillent de la magnanimité au crime ». Comme Baudelaire, Stendhal préfère l'âme de lady Macbeth aux beautés de vignettes. La volupté que son personnage rêve encore plus qu'il ne cueille oscille de l'un à l'autre signe : elle inspire des actions noires à Julien ou à Mme de Rênal, et conduit soit par elle-même, soit par ses complications à du vilain.

Je ne sais pas ou je vous mène!

avoue Mme de Noailles à son petit enfant cramponné à sa robe, et cependant, elle ajoute :

Je vous mène où sont les héros.

La morale Beyliste est de celles qui se moquent de la morale. *Le Rouge et le Noir* sont les catégories où s'exalte non seulement

Le crime et la méchanceté,

comme il est dit dans la trop spirituelle parodie, attribuée à M. Paul Berret par Paupe, mais bien d'autres choses encore qu'on ne définit pas dans nos manuels de philosophie.

Henri Jacoubet.

1. I, p. 210.
2. I, p. 231.
3. On en trouverait peut-être un exemple dans un passage de *la Chartreuse* :

Les murs et les voûtes sont entièrement revêtus de marbre noir; des colonnes noires aussi et de la plus noble proportion sont placées en lignes le long des murs noirs sans les toucher, et ces murs sont ornés d'une quantité de têtes de morts en marbre blanc, de proportions colossales, élégamment sculptées et placées sur deux ou trois os en sautoir. Voilà bien une invention de la haine qui ne peut tuer, se dit Fabrice, et quelle diable d'idée de me montrer cela! — (Chap xviii.)

LA « DUPLICITÉ » DE LAMENNAIS

Il y a, dans la vie de Lamennais, un épisode — un seul — qui met en question sa bonne foi. Il y fait tache. On a pu reprocher à l'illustre auteur des *Paroles d'un Croyant* son obstination têtue et les violences de son humeur inquiète ; l'appeler, avec Sainte-Beuve, « une âme de colère » ; le taxer de démesure, de hautaine misanthropie ou d'intolérance partisane. C'est là le revers, et comme la rançon, de son caractère de Breton idéaliste et passionné. Mais jamais, en dehors de la basse polémique, ses adversaires les plus acharnés n'ont pu incriminer sa loyauté morale. Jamais, sauf en une seule occasion...

S'est-il donc trouvé une paille dans ce pur acier, et cette stricte conscience s'est-elle élargie, certain jour, jusqu'à se prêter au double jeu ? Il vaut peut-être la peine d'y regarder d'un peu près.

*
* *

Rome avait parlé. Le 15 août 1832, l'encyclique *Mirari vos* avait condamné les doctrines de *l'Avenir*. Le 11 septembre, les rédacteurs se soumettaient en annonçant que le journal ne reparaîtrait pas et qu'était dissoute l' « Agence générale pour la défense de la liberté religieuse ». Mais cette soumission toute passive ne satisfaisait pas Grégoire XVI. Il exigeait une adhésion absolue et complète aux déclarations de l'encyclique. Lamennais tergiversait, cherchait à faire acte d'obéissance respectueuse sans renier des idées politiques qu'il n'avait pas cessé de croire vraies. Des pourparlers traînèrent. Enfin, le 5 octobre 1833, dans un bref à l'évêque de Rennes, le pape, en déplorant qu'une soumission satisfaisante ne lui fût pas encore parvenue, malgré ses efforts, accusait sans détour le prêtre breton de s'obstiner dans l'erreur. Et il invoquait contre lui un texte qui semblait, en effet, le convaincre de quelque duplicité. « Il nous est parvenu, disait-il, une lettre du même Lamennais, rendue publique par les journaux (*Journal de La Haye*, 23 février 1833), qui a nécessairement mis le comble à notre affliction, puisqu'elle montre clairement qu'il conserve et qu'il soutient encore les mêmes principes qu'il soutenait auparavant, et que nous avions la confiance qu'il condamnerait... »

A quelle lettre font allusion ces dernières lignes ? En reproduisant plus tard le bref papal dans les pièces justificatives de ses *Affaires de Rome*, Lamennais s'est borné à déclarer : « Je ne sais ce que c'est que cette lettre insérée dans *le Journal de La Haye*. J'ai cherché à

me le procurer sans pouvoir y réussir. » En réalité, il s'agit de fragments insérés dans un article que le dit *Journal de La Haye* du 22 — et non 23 — février 1833 s'est borné à reproduire sans commentaires. Il était intitulé : *M. de la Mennais et M. De Potter* et avait paru d'abord à Bruxelles, dans *le Courrier belge* du 19 février. Nul doute, malgré sa forme impersonnelle, qu'il ne soit de la main même de Louis De Potter, cité dans le titre.

Après avoir, plus que tout autre, préparé dans son pays la révolution de 1830, cet homme politique belge avait bientôt rompu avec le gouvernement provisoire siégeant à Bruxelles, et il était venu habiter Paris. Il avait activement collaboré à *l'Avenir*, dont il était sans doute un des bailleurs de fonds, et il s'était, en tout cas, lié avec Lamennais d'une amitié qui allait être fort intime pendant une dizaine d'années. Dans l'article dont il s'agit, il reproduisait une lettre qu'il avait adressée à son illustre ami le 4 septembre précédent, pour le dissuader du projet, un instant caressé, de reprendre en Belgique la publication de *l'Avenir*. Visiblement sa crainte était de voir le grand écrivain catholique venir renforcer de son autorité le groupe des mennaisiens belges, avec lequel lui-même se trouvait brouillé à mort, maintenant qu'à l'en croire ils prostituaient « dans les seules chambres de Léopold... leur liberté et leur dignité de citoyens ». Il lui peignait donc sous les plus sombres couleurs la situation du pays, exerçait son ironie contre ses disciples belges, qu'il traitait de niais, « fort pieux, si l'on veut, et seigneurs très hauts, très puissants et très excellents », mais enfin « charitablement des niais ». Et il concluait en l'adjurant « de répudier vivement, et surtout clairement et publiquement, toute apparence de complicité » avec eux.

Ces recommandations, continuait l'article, n'étaient pas nécessaires. M. de Lamennais en savait assez sur plusieurs de ses prétendus adhérents belges pour être déjà *dégrisé* sur leur compte. Et d'ailleurs on sait quel événement obligea le pontife de *Dieu et la liberté* à une retraite dont les gens à *religion officielle* ont lieu de s'applaudir, en ce moment où renaissent, parmi les plus importants d'entre les catholiques belges, les idées qui ont perdu le clergé français de Charles X. A part une crainte, à notre avis exagérée, du petit nombre d'hommes qui pourraient vouloir, au temps où nous vivons, le triomphe de la liberté par la violence, on verra dans la réponse suivante que, sans avoir fait le voyage de Bruxelles, M. de Lamennais ne se méprenait pas sur nos affaires et nos affairés. Il pense que l'écheveau politique a été pris en Belgique par le mauvais bout. Mais laissons-le parler :

... « Je partage votre avis sur la marche des affaires dans votre pays. On a tout perdu en se mettant à la suite de la Conférence, et aujourd'hui je ne vois pas le moyen de réparer tant de fautes, et des fautes si graves. La Belgique a, comme nous, son gouvernement de juste-milieu, et s'il présente, à quelques égards, un caractère différent du nôtre, cela ne tient pas au fond du système, mais à la diversité des positions et de l'esprit qui domine chez les deux peuples. Du reste, les conséquences seront les mêmes, c'est-à-dire qu'après avoir beaucoup souffert, il faudra en venir, à Bruxelles comme à Paris, à reprendre par ses fondements l'œuvre d'une vraie régénération. Ce qui se passe en France prépare les voies aux nouveaux changements que la folie et les passions des hommes ont rendus nécessaires. Les trois partis qui

forment le plus grand obstacle au renouvellement social : les légitimistes, les terroristes et le juste milieu, dégénéré en despotisme militaire, se détruisent maintenant l'un par l'autre, et ma seule crainte est que la dernière catastrophe n'arrive avant qu'une opinion saine et organisée ne soit en état d'en tirer parti au profit de l'ordre : car la force qui renverse n'est qu'une calamité de plus, quand elle n'a pas derrière elle une pensée qui puisse édifier. Je conçois absolument de la même manière que vous l'action à exercer sur le monde. C'est au peuple, au vrai peuple qu'il faut s'identifier, c'est lui seul qu'on doit voir, c'est lui seul qu'il faut amener à défendre sa propre cause, à vouloir et à agir. Tout mouvement moins profond sera stérile pour le bien, parce qu'il sera vicié dans son principe. Plus convaincu de cela que jamais, je me sens aussi plus que jamais plein d'ardeur pour retourner au grand combat auquel j'ai consacré ma vie... Mais dans aucun cas je ne resterai muet, et vous pouvez compter que ma parole sera nette. Le temps est venu de dire tout. »

Sur cette citation triomphante s'achevait l'article du *Courrier*. On devine assez qu'il dut plaire médiocrement aux mennaisiens belges, ainsi blâmés par le maître. Et nous avons, à n'en pas douter, un écho de leurs doléances dans cet endroit d'une lettre de Lamennais à Montalembert, datée de « La Chênaie, le 29 mars 1833 » : « La lettre de M. de Mérode était adressée à M. Gerbet, qui a dû y répondre. C'était une diatribe contre M. de Potter et des plaintes sur la manière dont je parlais du juste-milieu dans une lettre que je lui écrivais de Rome, et dont il a publié un extrait dans les journaux ; enfin, des choses pitoyables. Cela n'empêche pas qu'il ne soit bon homme au fond[1]... »

Ce qui importe davantage, c'est que le fragment de correspondance allégué par De Potter fournissait aux autorités pontificales une arme redoutable contre son ami de la Chênaie. Présenté, en effet, comme il l'est dans l'article du journal bruxellois, il a toute apparence d'être tiré d'une réponse à la missive à lui adressée par l'homme politique belge le 4 septembre 1832. De fait, tout le monde l'a cru de ce même moi. Les principaux biographes de Lamennais s'accordent sur ce point. M. Boutard date ces lignes de « peu de temps après son départ de Munich[2] ». C'est sans doute par allusion au même texte que M. Duine écrit : « Nous sommes certain que, dès la mi-septembre 1832, l'ancien directeur de *l'Avenir* narguait la *circulaire* (comme il appelait la *Mirari*[3])...» Et hier encore, M. Robert Vallery-Radot le datait tout de go, et sans l'ombre d'hésitation, du 13 septembre 1832, soit deux jours après la déclaration collective des rédacteurs de *l'Avenir*[4].

En vérité, s'il en allait ainsi, Grégoire XVI avait quelque raison de s'affliger, et même de s'indigner. Quoi ! A peine sèche la signature qu'il venait de mettre au bas de cet acte solennel par lequel il s'engageait à garder désormais le silence, Lamennais manifestait, d'autre

1. *Lettres inédites de Lamennais à Montalembert*, publiées par Eugène Forgues, Paris, 1898, p. 95.
2. Abbé Charles Boutard, *Lamennais, sa vie et ses doctrines*, 2e éd., Paris, 1908, t. I, p. 378, note.
3. Duine, *Lamennais*, Paris, 1922, p. 181.
4. Robert Vallery-Radot, *Lamennais ou le Prêtre malgré lui*, Paris, 1931, p. 315.

part, dans une lettre intime, sa volonté bien arrêtée de retourner au combat, de reprendre l'offensive avec plus d'ardeur que jamais, de parler net et de tout dire ! Il y avait, semblait-il, dans cette contradiction flagrante, la preuve évidente d'une duplicité assez basse, dont Rome était fondée à se plaindre amèrement, et qui n'a pas laissé depuis de gêner fort les mennaisiens.

*
* *

Injustes préventions. Car les apparences étaient, cette fois, trompeuses. La vérité, c'est qu'il y avait eu toute une correspondance échangée sur ce sujet des mennaisiens belges, qui passionnait De Potter. Il en avait écrit à son ami à trois reprises au moins : les 11 mars, 15 juin et 4 septembre 1832 [1]. Et c'est bien la dernière de ses épîtres qu'il a reproduite en partie dans son article du *Courrier*. Il cite, immédiatement après, le fragment de Lamennais, qui a tout l'air d'y répondre. Mais ce n'est qu'illusion. En réalité, ces lignes du prêtre breton répondaient, non à cette lettre du 4 septembre, mais à la précédente, celle du 15 juin, et elles étaient datées, fort exactement, de « Rome, le 1er juillet 1832 ». Nul doute n'est possible, car l'autographe existe toujours dans les papiers de De Potter, conservés au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles [2]. Voici le début de la lettre, non cité dans l'article :

Rome, le 1er juillet 1832.

Je n'ai jamais goûté plus que vous, Monsieur et bon ami, le projet de recommencer la publication de *l'Avenir* en Belgique. A moins d'un concours de circonstances tout à fait particulières, ce projet me paraît offrir beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. C'est en France, c'est à Paris que doit rester le centre de notre action...

Lamennais continue par le fragment fidèlement reproduit dans *le Courrier*, et rattaché à ce qui précède par un « d'ailleurs » omis par De Potter. Celui-ci a seulement abrégé la fin de la lettre, dont il s'est borné à extraire deux phrases d'une énergie significative. Il ne sera peut-être pas inutile de les replacer dans leur contexte. Après avoir déclaré qu'il se sentait plein d'ardeur pour retourner au combat, Lamennais poursuivait :

Je partirai de Rome dans huit jours avec M. de Montalembert, qui me prie de le rappeler à votre souvenir et de vous présenter ses compliments les plus affectueux. Notre projet est de revenir par la Bavière, et comme nous nous arrêterons plusieurs jours en divers lieux, il nous faudra deux mois pour nous rendre à Bruxelles, où je serai forcé de m'arrêter pour terminer, s'il est possible, mes tristes affaires personnelles avant de rentrer en France. Notre résolution bien arrêtée est de recommencer *l'Avenir* d'après les vues que je viens de vous exposer, dès que nous aurons pu réunir les fonds nécessaires. Ce sera,

1. De Potter a publié ces lettres dans ses *Souvenirs personnels*, 2e éd. augmentée, Bruxelles, 1840, t. I, p. 364 et suiv. Pièces à l'appui, n° 28.
2. Ms. II, 5488, vol. V, n° 117.

en ce qui me concerne, l'unique difficulté. Mais dans aucun cas je ne resterai muet, et vous pouvez compter que ma parole sera nette. Le temps est venu de dire tout. Ce peu de mots suffit pour vous montrer que nous nous entendons. Je réserve les détails pour notre première entrevue. Tout à vous de cœur.

F. DE LA MENNAIS.

Ainsi donc, ces déclarations ne sont pas de septembre 1832, mais du 1er juillet précédent. Tout change dès lors. Les phrases incriminées ont été écrites six semaines avant la condamnation fulminée par l'encyclique *Mirari vos*, et non plus, comme tous le croyaient, au lendemain de celle-ci. Elles remontent à un moment où l'illustre pèlerin de la liberté vivait encore — toute sa correspondance de ces mois le prouve à suffisance — dans l'illusion tenace que Rome, sans l'approuver, n'oserait cependant pas prendre position contre lui. Elles attestent simplement son ardeur à persévérer dans des idées dont il se croyait assuré de pouvoir encore les répandre sans entrer le moins du monde en révolte contre l'autorité pontificale. Il n'y a plus, dans son cas, ni la moindre contradiction, ni l'ombre même de duplicité.

Mais, dira-t-on, pourquoi De Potter n'a-t-il pas évité toute équivoque en précisant la date du fragment cité? A propos du même article, M. Georges Goyau écrivait naguère de lui qu'il « avait certainement contribué à accélérer la rupture entre Lamennais et Rome[1] ». Peut-être, mais toute la question est ici de savoir s'il l'a fait de propos délibéré, en mettant sciemment en fâcheuse posture son correspondant et ami. Nous ne le croyons pas. Pareil machiavélisme n'était ni dans son caractère, ni dans sa manière. J.-J. Thonissen le disait fort bien « loyal, généreux, désintéressé, mais complètement incapable de cette appréciation calme et saine des choses qui distingue le véritable homme d'État[2] ». Des préoccupations de politique intérieure belge, qui le tenaient fort à cœur, expliquent à merveille son article. Il a certes commis une incorrection en utilisant publiquement une lettre privée sans l'aveu de qui l'avait écrite. Sa fougue de partisan l'a entraîné à une fâcheuse indiscrétion. Mais le fait est que Lamennais ne lui en a pas autrement gardé rigueur, et leurs échanges épistolaires devaient continuer de longues années encore, plus actifs et plus affectueux que jamais[3].

* * *

Il y a mieux. Pour que les lignes invoquées par le bref à l'évêque de Rennes vinssent à la connaissance de la Curie, il a fallu l'intervention officieuse d'un tiers mal intentionné. Pas plus que *le Courrier*

1. Georges Goyau, *Le Portefeuille de Lamennais*, Paris, 1930, p. 183, note.
2. J.-J. Thonissen, *La Belgique sous le règne de Léopold Ier*, 2e édit., Louvain, 1861, t. I, p. 24.
3. Nous comptons publier bientôt l'ensemble de ces lettres de Lamennais à De Potter, dont la moitié sont encore inédites.

belge, *le Journal de La Haye* ne devait être très lu à Rome. On risque peu de se tromper en soupçonnant ici la main de quelque agent de Metternich. Dans un livre d'ailleurs remarquable, le P. Dudon s'est donné beaucoup de mal pour démontrer qu'en condamnant la doctrine du catholicisme libéral, Grégoire XVI n'avait nullement cédé à la pression diplomatique austro-russe[1]. Mais les faits parlent plus haut que son habile plaidoyer. On a retrouvé depuis, aux archives de Vienne, des pièces qui ne laissent aucun doute sur le zèle qu'a mis le tout puissant champion de la légitimité à documenter la cour romaine sur le publiciste français. Sa police alertée lui fournissait, par tous moyens, des informations destinées à accabler cet ennemi des trônes. Le billet suivant, que lui adressait son ambassadeur à Rome, le comte Lutzow, jette, semble-t-il, quelque jour sur ces secrètes manœuvres de la diplomatie autrichienne :

Albano, le 12 août 1832.

Mon Prince,

C'est dans la soirée d'hier seulement que j'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Altesse du 20 juillet, à laquelle se trouvait annexée la copie d'une lettre de l'abbé de La Mennais à M. de Potter; je la ferai tenir au Pape sans perdre de temps; vraiment il ne faut pas d'avantage (*sic*) pour reconnaître dans cet ecclésiastique un véritable énergumène de la révolution; avec d'autres paroles, il ne prêche que ce qui a été proclamé en 1793 : Guerre aux palais! Paix aux chaumières[2]!...

Le cabinet noir avait fonctionné... Mais de quelle lettre à De Potter la police autrichienne avait-elle réussi de la sorte à prendre copie? Durant ces mois, il n'en est pas d'autre que celle du 1er juillet, et aucune ne semble perdue. Quand Lutzow invoque l'adage de 1793, il paraît bien traduire à sa façon ces lignes de Lamennais : « C'est au peuple, au vrai peuple qu'il faut s'identifier; c'est lui seul qu'on doit voir... »

La révélation transmise par l'ambassadeur autrichien dut être opérante : quelques jours plus tard, le 15 août, était signée l'encyclique *Mirari vos*... Mais alors les autorités pontificales devaient fort bien savoir à quelle lettre étaient empruntés les passages imprimés, six mois plus tard, par *le Journal de La Haye*. En les reprochant à Lamennais comme contradictoires à sa déclaration du 10 septembre 1832, elles postdataient un texte dont elles ne devaient pas ignorer la date exacte, et elles abusaient contre lui d'une équivoque qui ne les pouvait guère tromper elles-mêmes. S'il en allait bien ainsi — et les vraisemblances apparaissent à tout le moins singulièrement troublantes — on aurait quelque droit à leur renvoyer l'accusation de duplicité, dont Lamennais, en tout état de cause, se trouve définitivement lavé.

Gustave Charlier.

1. Voir P. Dudon, *Lamennais et le Saint-Siège*, Paris, 1911.

2. Cité par Liselotte Ahrens, *Lamennais und Deutschland, Studien zur Geschichte der französischen Restauration*, Munster en Westphalie, 1930, p. 246 (Universitäts Archiv, vol. 32). Elle imprime, à la première ligne : « C'est dans la *société* d'hier... » Faute de lecture évidente.

NOTES SUR LES SOURCES DE VICTOR HUGO ET SUR UN DISCIPLE RÉCENT DU SPIRITISME HUGOLIEN

M. Viatte écrit dans la *Revue d'Histoire Littéraire* (1932, p. 440), après avoir cité un passage de *la Fin de Satan* décrivant les monstres pré-humains :

> Voilà de bonne Cabale, affirme M. Denis Saurat. Pourquoi donc? La paléontologie, à la rigueur, aurait suffi à déclencher ces rêveries. Mais l'abbé Constant, dans un recueil de vers, *Les Trois Harmonies*, 1845, en émettait de toutes semblables...
> Il y a même là dedans une hypothèse — celle des races humaines disparues — dont *la Fin de Satan* ne se sert pas.

Premièrement, je n'ai jamais dit que le passage cité par M. Viatte, et que je n'ai jamais cité, était « de bonne Cabale ». A la page 158 de ma *Religion de Victor Hugo*, j'ai cité, comme exemples de l'utilisation de légendes cabalistiques par Hugo, deux textes de *la Fin de Satan* sur Lilith et sur les préadamites, et deux de la *Légende* sur les préadamites et sur les mondes détruits ou condamnés avant la création de notre monde. P. 443 de la *R. H. L.* M. Viatte écrit : « L'important personnage d'Isis-Lilith vient de « la Cabale ». Nous sommes donc d'accord sur Lilith.

Deuxièmement, *la Fin de Satan* prouve que Hugo connaissait la légende des préadamites :

> O brume épouvantable où les préadamites
> Apparaissent, debout, dans l'ombre sans limites.
> (Petite édition Hetzel, p. 17.)

Que signifie donc l'affirmation de M. Viatte sur l'hypothèse « des races humaines disparues, dont *la Fin de Satan* ne se sert pas »? Les préadamites sont précisément ces races humaines disparues. Et Hugo en parle aussi dans *la Ville disparue* de la *Seconde Légende*.

> ... Mille ans
> Avant Adam, qui semble un spectre en cheveux blancs...

Je n'ai jamais dit non plus, comme M. Viatte paraît le laisser entendre (p. 434), que la Cabale concorde tout à fait avec *Ce que dit la Bouche d'Ombre*. J'ai dit (*Religion de Victor Hugo*, p. 20) : La philosophie de Victor Hugo est « composée d'éléments très divers, que M. Berret a admirablement catalogués... » A ces éléments, j'ai entendu seulement en ajouter un, *la Cabale*, en soutenant que c'est dans la Cabale, et en particulier dans la théorie cabaliste de la lumière que Victor Hugo « a trouvé le pivot intellectuel de son système ». Je me

suis par contre avancé jusqu'à dire que la théorie de la réincarnation de Hugo n'est pas cabalistique, et qu'elle est originale (p. 188). Comme cette théorie constitue le fond de *la Bouche d'Ombre*, je ne puis donc être soupçonné d'avoir voulu tirer de la Cabale *tout* le système de Hugo.

Au sujet des traductions des textes hindous que donne M. Viatte, il faut remarquer qu'ils contiennent bien *une* théorie de la réincarnation, mais non la théorie hugolienne : l'idée que l'animal, la plante ou la pierre connaissent Dieu, que l'homme ne connaît pas — cette idée qui constitue *seule* l'originalité de Hugo, puisque des conceptions de réincarnation traînent partout depuis Platon — n'est pas dans les textes cités par M. Viatte.

Mais si M. Viatte peut établir qu'il y a des relations entre Éliphas Lévi et Hugo, il aura très sérieusement avancé nos connaissances, car Éliphas Lévi est probablement le plus grand des occultistes français après Fabre d'Olivet.

J'avais écrit (p. 208) :

> Peut-être l'avenir aura-t-il à enregistrer le fait que Hugo s'était moins trompé sur lui-même que ses contemporains ne l'auraient cru, quand il s'était considéré comme un fondateur de religion.

Or, voici que l'esprit « animateur des Tables de Jersey », qui se nomme *Symbole* et se dit être « le génie hugolien ressuscité », vient de produire un livre intitulé *La Tombe parle* (Peyronnet et Cie, éditeurs, 1932, 429 p.). Ce gros volume est tout inspiré des idées de Hugo. C'est un mélange de prose et de vers. Quelques vers sont tirés de Hugo lui-même. Le tout a été dicté à un médium, jeune femme ignorante, et méridionale. *Symbole* déclare (p. 217) :

> Les humains aujourd'hui commencent à voir germer les grains semés dans les champs de l'œuvre hugolienne.

L'esprit *Symbole* nous donne une bonne partie de la *Fin de Satan* qui manque dans l'épopée, et, en particulier, de longs fragments du *Chant des Astres*. Hugo avait indiqué (petite Hetzel, p. 251) : *Dans l'Infini*, *Chant des Astres*, *Lumière* : Argelander, astronome, l'étoile Argol, l'étoile Epsilon, l'étoile Nu, l'étoile Mira Cœli. *Symbole* nous donne un passage sur *l'Astronome A*, *l'étoile A*, *l'étoile B*, *l'étoile E* (Epsilon), *l'étoile Nu*, *l'étoile M* (Mira Cœli) et ajoute *la Constellation du Cygne*. La strophe est, pour la plus grande partie de ce fragment, celle que Hugo emploie dans la *Fin de Satan*, *Chanson des Oiseaux* :

Le nid que l'oiseau bâtit
Si petit
Est une chose profonde.
L'œuf ôté de la forêt
Manquerait
A l'équilibre du monde.
(Hugo. Petite Hetzel, p. 240.)

Mais voici l'esprit *Symbole* :

« Septentrion » attentif
Et rétif
Garde le Nord taciturne.
L' « Ourse » cinglant ses chevaux
Aux naseaux
Fait un carrousel nocturne.

Dans le « Taureau » mugissant,
Caressant,
« Aldébaran » magnifique
Ouvre son œil rouge et clair
Où l'éclair
Met sa note séraphique.

Sur la « Chèvre et ses chevreaux »
Les vitraux
De la sereine amplitude,
Résonnent furtivement,
Noblement
Sous les vents de l'altitude.

Ce curieux produit du croisement de *la Fin de Satan* (lequel devient *Sathan* pour l'esprit Symbole) et du livre des *Tables tournantes de Jersey* mérite qu'on le signale, et peut-être qu'on l'étudie de plus près. La carrière de Victor Hugo spirite n'est probablement pas finie. Ne perdons pas de vue son énorme popularité, dans le monde entier, dans les classes à demi éduquées, qui sont justement celles où se recrutent le mieux les spirites. Les phénomènes que nous étudions historiquement continuent dans le présent, et y sont souvent plus difficiles à étudier que sur les fragments de textes que nous possédons pour le passé, mais aussi plus curieux et mieux observables.

Denis Saurat.

NOTE BAUDELAIRIENNE

On connaît la thèse de M. Jules Mouquet : Baudelaire aurait « prêté » à Ernest Prarond des poèmes de jeunesse qu'il jugeait indignes de lui et Prarond les aurait publiés sous son nom dans un recueil qui parut en 1843 sous le titre de *Vers* avec collaboration de deux amis, Gustave Le Vavasseur et Auguste Dozon dit A. Argonne. Dans le *Mercure de France* du 15 décembre 1930 (p. 560-576), M. Mouquet reprend une pièce contenue dans le volume publié par lui en 1929 et intitulé *Charles Baudelaire : Vers retrouvés*. C'est une satire dirigée contre un poète romantique qui n'est pas nommé, mais qui est, selon M. Mouquet, Victor Hugo. Ce poème est non de Prarond, mais de Baudelaire, parce qu'il produit des griefs qu'on retrouvera plus tard dans les œuvres de Baudelaire et qui viseront « le chef de l'école romantique ». Ce ton agressif prouve que Baudelaire est bien l'auteur de cette satire. Et l'article a pour titre : *Baudelaire et Victor Hugo en 1842-1843*.

Je ne veux pas engager de polémique. J'ai dit ailleurs — et un peu vivement peut-être — mon sentiment. Mais il est permis à l'histoire littéraire de vivre dans les régions sereines. Je voudrais rechercher ici tout tout simplement si la question ne pourrait pas être autrement posée : les vers, publiés par Prarond sous son nom et attribués par M. Mouquet à Baudelaire sans preuve, à mon sens, objective, ne pourraient-ils pas être de Prarond? Je découvre, au cours de recherches baudelairiennes, un texte qui tend à prouver qu'en 1843, Prarond fut mêlé au mouvement antihugolien qui fit le succès de *Lucrèce* et l'échec des *Burgraves*. Je crois devoir apporter ces pages. Elles sont extraites d'un livre de Prarond où se mêlent critiques et vers : *De quelques écrivains nouveaux* (Paris, Michel Lévy, in-12, 1852). On y rencontre des physionomies familières aux baudelairiens : Gustave Le Vavasseur, Philippe de Chennevières, Théodore de Banville, Charles Monselet, Champfleury, Henri Murger, Jules Buisson. On y peut lire des vers qui ressemblent beaucoup plus aux vers de la satire dont il est ici question qu'à ceux des *Fleurs du Mal*. Les premières pages consacrées au Normand G. Le Vavasseur, ami du Picard Prarond, valent, je crois, d'être versées dans le débat qui nous occupe :

« On était au lendemain du succès de *Lucrèce* ; le quartier général avoué des meneurs était dans un coin d'estaminet caché un peu avant l'angle de la rue Molière et de la rue de Vaugirard, sous la maison même de Jules Janin. Pendant que le critique expérimenté souriait en haut de l'œil d'un homme qui regarde une émeute qui passe, la jeunesse emportée — était-ce bien

toujours seulement la jeunesse? — verdissait de colère en bas et brisait d'enthousiame les tables du lieu. L'estaminet *Tabourey* s'emplissait chaque soir des amis de l'auteur d'abord, puis de ceux qui aspiraient à en être, — cela n'est pas une raillerie, — enfin des curieux qu'attirait la réputation de cet athénée, où l'on pouvait fumer, boire de la bière et apprendre la littérature; ces derniers, il faut le dire, étaient du premier coup prévenus favorablement en faveur d'un homme qui n'eût certes su comment se retourner dans la maison de Socrate. L'auteur de *Lucrèce* n'y pouvait pas suffire : quelques mois de ces ovations l'eussent réduit à l'état muet de fétiche. Les intrépides qui avaient pu saisir au vol quelques phrases de *Lucrèce* en récitaient des lambeaux; les plus timides dissertaient. Il fallait voir comment on traitait dans ces comices les *Burgraves* de M. Hugo, joués vers ce temps; jamais leur terrible empereur Frédéric Barbe-Rousse ne les avait étranglés avec de plus durs carcans.

« Mais le côté burlesque à part, et pour quiconque y regardait de plus près, cet enthousiaste tohu-tohu, cette hardiesse sans expérience prenait un caractère sérieux d'une tout autre portée. C'était la manifestation d'un mouvement littéraire très justifiable, une aspiration d'instinct, un retour par-dessus nos dernières littératures, par-dessus même la tête du régent et de Louis XV, vers la littérature et l'esprit du grand siècle; mais là comme partout l'exagération gâtait la cause : après avoir opposé *Lucrèce* aux *Burgraves*, on n'allait rien moins qu'à mettre en regard les vers de M. Ponsard et ceux de *Cinna* et d'*Horace*. »

Prarond fréquentait-il l'estaminet *Tabourey* en ami ou en curieux? A la même époque, son ami Le Vavasseur écrivait avec enthousiame une *Vie de Pierre Corneille*[1] et il semble bien, d'après la suite, que c'est dans ce milieu où se manifeste « un mouvement littéraire très *justifiable* », « un retour... vers la littérature et l'esprit du grand siècle » qu'il puisa la première idée et les tendances admiratives de son panégyrique. Et Prarond se penche « en spectateur amusé » et attendri vers un passé qui s'estompe : il s'excuse presque de ranimer ces souvenirs d'une jeunesse combative :

« Qu'on me pardonne ce tableau complaisant d'une insurrection oubliée aujourd'hui. C'était là un souvenir que je tenais à fixer dans ma mémoire comme tous les souvenirs qui s'éloignent... » (*De quelques écrivains nouveaux*, p. 15, 16, 17.)

Prarond a-t-il nourri une haine personnelle contre Hugo? S'il s'attarde à ce « tableau complaisant », c'est qu'il éprouvait quelque sympathie pour les hôtes du cabaret. Ce texte ne prouve pas que Baudelaire n'ait pas écrit les vers de Prarond. Il prouve que Prarond pouvait, dans sa jeunesse, écrire, par conviction ou par jeu, des vers contre Hugo. Et si l'on veut bien observer que la date de *Lucrèce* est précisément celle de la publication de *Vers*, peut-être ce simple rapprochement permettra-t-il de ne pas disputer à Ernest Prarond la paternité des poèmes publiés sous son nom dans le fameux recueil de 1843.

André Ferran.

1. Paris, Debecourt, 1843.

UNE SOURCE DE LECONTE DE LISLE

« A *Hylas*, écrit M. Vianey[1], analysant les sources grecques des *Poèmes antiques*, il est permis de préférer quelques poèmes plus originaux encore, parce qu'ils n'ont pas à proprement parler de sources. L'imitation de Théocrite y est tout indirecte ». Et il cite *Thyoné*, *Glaucé*, *Klytie* et la *Source*, « brillante variation sur un thème emprunté à André Chénier, qui lui-même le devait à Gessner, pièce d'un accent tout antique, bien que le sujet en ait été fourni par des poètes modernes. »

Le savant commentateur de Leconte de Lisle a justement senti l'allure classique de ce court poème[2]. Mais il semble bien que si l'auteur des *Poèmes antiques* en doit l'idée à Chénier ou à Gessner, il s'inspire également de quelques vers d'Ovide, la description, dans les *Métamorphoses* (III, 407-427), de la source où Narcisse va boire et dont le miroir le rend amoureux de sa propre image.

Du vers par lequel débute l'épisode :

> Fons erat illimis, nitidis argenteus undis,

Leconte de Lisle garde seulement l'adjectif *nitidis* qu'il traduit par le verbe *étincelle* ; mais les deux premiers vers de sa pièce,

> Une eau vive étincelle en la forêt muette
> Dérobée aux ardeurs du jour,

semblent bien s'inspirer, avec quel bonheur ! d'un autre vers assez peu évocateur et assez pesant :

> Silvaque, sole lacum passura tepescere nullo.

Sa seconde strophe :

> Ni les chèvres paissant les cytises amers
> Aux pentes des proches collines,
> Ni les pasteurs chantant sur leurs flûtes divines
> N'ont troublé la source aux flots clairs,

n'est que le développement des premiers vers du poète latin,

> Fons erat illimis, nitidis argenteus undis,
> Quem neque pastores, neque pastae monte capellae
> Contigerant...

dont tous les éléments enrichis d'indications concrètes sont passés dans les vers français. Leconte de Lisle colore les sobres indications

1. J. Vianey, *Les Sources de Leconte de Lisle*, Montpellier, Coulet et fils, 1907, in-8°, p. 329.
2. *Poèmes antiques*, Paris, Lemerre, pet. in-16, s. d., p. 139-141.

d'Ovide, en même temps qu'il les resserre, puisqu'il n'utilise pas les vers suivants qui répètent, sans y rien ajouter, la même idée :

... quem nulla volucris
Nec fera turbarat, nec lapsus ab arbore ramus.

Il en retient seulement le *volucris* et le *ramus* qui lui suggèrent, sans doute, sa troisième strophe avec ces *noirs chênes* qui *en ce beau lieu versent la paix* et ces *ramiers* blottis près de la source. Le

Gramen erat circa, quod proximus humor alebat,

de tournure assez abstraite, et peu coloré, devient

Et le roseau s'y ploie, et fleurissent autour
L'hyacinthe et la violette.

Les trois premières strophes ne sont donc qu'une transcription enrichie d'images concrètes, une paraphrase pittoresque des vers latins, sobres, mais un peu secs peut-être. Ce paysage qu'Ovide indiquait rapidement, le poète français le décrit avec des détails d'un réalisme discret mais évocateur, et qui reste poétique. A la sobriété toute classique du croquis des *Métamorphoses*, il substitue un dessin achevé où les indications sensuelles, — qu'il s'agisse du silence de la forêt, de la lumière qui baigne les fleurs et la source, — précisent le décor.

Mais il n'utilise pas que le paysage bien vague esquissé par Ovide. Il lui emprunte aussi sa description de la *blanche Naïs* qui dort dans la *source sacrée*. Il prête à la nymphe toutes les beautés que le poète latin accorde à Narcisse. Elles s'appliquent, en effet, aussi bien à la déesse qu'à la beauté assez féminine du héros.

Et nul n'a contemplé la joue adolescente,
L'ivoire du col, ou l'éclat
Du jeune sein, l'épaule au contour délicat,
Les bras blancs, la lèvre innocente.

Il suit le texte des *Métamorphoses*. S'il y ajoute un peu, il garde l'essentiel, les mêmes détails et les mêmes épithètes :

... Impubesque genas, et eburnea colla, decusque
Oris et in niveo mixtum candore ruborem...

Nul doute que le maître des Parnassiens ne doive à l'épisode de Narcisse les détails précis de ses deux descriptions. Il enrichit le texte d'Ovide, il le précise, il le rend plus évocateur, mais c'est sur lui qu'il s'appuie. Une édition critique des *Poèmes antiques* devra citer au bas du texte de la *Source* les vers d'Ovide qui lui ont servi de modèle.

Pierre Jourda.

COMPTES RENDUS

J. Vianey, **Les Regrets de Du Bellay**. Un vol in-16, de 164 pages. Paris, Société française d'éditions littéraires et techniques (*Les Grands Événements Littéraires*), 1930.

Le petit livre d'une science élégante et irréprochable que M. Vianey a consacré à du Bellay est venu à point pour rappeler au public le nom de l'auteur des *Regrets*. La thèse de M. Chamard, introuvable d'ailleurs aujourd'hui, n'avait malheureusement touché que les érudits. Il était bon de mettre à la portée des lettrés les résultats des plus récents travaux consacrés au poète angevin. Tâche délicate : M. Vianey s'est joué de la difficulté. Il avait à montrer en quoi les *Regrets* furent un « événenement littéraire », — tel est le titre de la collection où a été imprimée son étude. Fort habilement il ne l'a pas consacrée aux seuls *Regrets*, mais à l'ensemble de l'œuvre et de la vie de Du Bellay : si les vers élégiaques et satiriques écrits à Rome constituent le centre de son analyse, il ne s'est pas interdit de parler de la *Deffence*, de l'*Olive*, des *Antiquités*.

Il a, de la sorte, écrit une biographie rapide mais précise du poète, étudié son œuvre entière, montré comment il a secondé les efforts de Ronsard, lancé le manifeste de la Pléiade, puis obéi à un art, à une inspiration très personnels où se marient heureusement les souvenirs livresques et vivants, les vers de Catulle et de Berni et l'observation la plus pénétrante. Les défauts de l'*Olive* ou des *Vers liriques* n'apparaissent plus dans les *Regrets* : le critique donne les raisons d'un progrès rapide et sûr, explique, preuves en main, pourquoi du Bellay atteint si vite la perfection, créant la satire de mœurs en vers et le sonnet élégiaque aussi tôt que Ronsard. L'étude de M. Vianey, à la fois très sobre et très émue, est digne de l'humaniste à qui elle est consacrée : on y sent et l'érudition la plus sûre et le goût littéraire le plus fin. Les étudiants, les professeurs y trouveront des modèles d'explication française ; les érudits, une synthèse de nos connaissances sur l'ami de Ronsard ; les lettrés, un livre charmant sur le poète le plus délicat du XVI^e^ siècle.

P. Jourda.

Maury Thibaut de Maisières, **Les poèmes inspirés du début de la Genèse à l'époque de la Renaissance** (Université de Louvain, Recueil de travaux... d'histoire et de philologie, 2^e^ série, XX). Un vol. in-8° de 153 pages. Louvain, Librairie universitaire, 1931.

M. de Maisières a choisi un sujet peu banal et dont certaines parties sont neuves ; son étude ressortit à la fois à l'histoire littéraire, à l'histoire religieuse et à la littérature comparée. Il examine successivement l'influence des *Hexamérons* de S. Basile, de S. Ambroise et des autres Pères sur Du Bartas et sur le Tasse, et celle de Du Bartas sur le Tasse, Milton, Acevedo, Vondel,... etc. Si l'auteur n'a pas réussi à prouver que Du Bartas avait connu

et utilisé les œuvres de Pisidias, de S. Avit et d'écrivains secondaires, par contre il a bien montré le succès que les œuvres si littéraires de S. Basile et de S. Ambroise obtinrent auprès d'Erasme, des autres humanistes et des poètes religieux. Les humanistes chrétiens ont témoigné une grande faveur aux auteurs anciens qui exposaient les dogmes catholiques ou racontaient l'histoire sainte et les martyres dans la langue de Virgile ou dans celle d'Homère.

Les comparaisons que M. de Maisières établit entre les œuvres de Du Bartas et celles du Tasse et d'Acevedo, aboutissent à des résultats nouveaux : le Tasse a fait peu d'emprunts au poète français ; au contraire, le chanoine espagnol a largement pillé sa *Semaine*. Sur les rapports du Tasse, de Milton et de Vondel il résume les travaux d'Ashton et de Beekman. En outre, il a étudié la tragédie biblique du comédien Andreini. Un schéma représente les influences que ces poèmes ont exercées les uns sur les autres.

M. de Maisières a laissé de nombreux lapsus : *Cortinelli* pour *Corbinelli*, *Tamery de Larroque*, les *trente-huit traductions anglaises* de Du Bartas, *Amyot traducteur de l'italien Pétrarque*, *Catherine de Médicis en 1613* ; les deux Frédéric Morel sont confondus l'un avec l'autre. Plusieurs idées générales du chapitre I sont critiquables. Mais ce sont là des points secondaires ; ce travail est bien conduit, et il enrichit l'histoire littéraire.

R. Lebègue.

Les Historiettes de Tallemant des Réaux ; édition documentaire établie par Georges Mongrédien. Trois vol. in-8°. Paris, Garnier, s. d.

Il faut remercier M. Mongrédien d'avoir entrepris de donner, dans la collection des classiques Garnier, une réimpression, à raison de trois tomes par an, de la troisième édition des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, publiée en neuf volumes, de 1854 à 1861, par Monmerqué et P. Paris, chez Techener. Les trois premiers volumes de cette réimpression viennent de paraître. Jusqu'ici, Tallemant n'était pas accessible au grand public ; l'édition de Techener ne se trouvait guère que dans les bibliothèques, et chez quelques érudits ; elle figurait parfois sur quelques catalogues de ventes. Or, les *Historiettes* sont, pour l'historien de la littérature et des mœurs dans la première moitié du xvn^e^ siècle, un document de premier ordre. Désormais, ce texte essentiel sera à la portée de tous. Il est bon de faciliter à tous ceux qu'intéresse notre histoire le contact direct des sources.

Cette réimpression est précédée d'une courte et substantielle notice. M. Mongrédien y utilise, il ne s'en cache d'ailleurs pas, les travaux si riches et si nouveaux de M. Émile Magne sur Tallemant. Il raconte rapidement sa vie, d'abord aisée et heureuse, toute consacrée à l'observation aiguë des gens qui l'entourent, soit à l'Hôtel de Rambouillet, dont il est un hôte choyé, soit dans les bureaux de la banque de son père, rue des Petits-Champs, puis assombrie par la faillite et les chagrins domestiques ; il établit que Tallemant a connu ou vu de près la plupart des personnages qu'il met en scène, qu'il s'est sérieusement documenté sur les autres, qu'il raconte exactement les aventures, sans atténuer ni charger les écarts de toutes sortes que la réalité lui fournissait ; il étudie son art si sobre, si net, si vivant de conteur, et la saveur pittoresque d'un style, qui ne recule pas, sans affecter de le rechercher, devant un mot cru. M. Mongrédien s'attache surtout à essayer de détruire, une fois de plus, la légende d'un xvii^e^ siècle solennel et guindé, dont tous les héros auraient été uniformément grands et nobles, exempts de vices, et doués d'une vertu sans tache. Cette conception trop commode, mais fertile en développements oratoires, a longtemps empêché l'étude directe et exacte d'une époque qui fut, en fait, aussi vivante et

agitée qu'une autre, aussi troublée de passions et d'orages, aussi capable des faiblesses, des vilenies, des turpitudes ordinaires à l'humanité. Si nous nous récrions avec étonnement devant le visage véridique du « grand siècle », à mesure que nous le découvrons, c'est parce qu'une tradition séculaire l'avait dénaturé et paré, à tort, d'une majesté sans défaillance. Ce qui ne veut pas dire, d'ailleurs, que le XVII^e siècle n'ait pas de beaux côtés, et ne mérite pas notre admiration, mais seulement qu'il est comme les autres, et qu'il faut examiner aussi, quand on l'étudie, les coulisses et l'arrière du théâtre, après la scène. Voilà ce que Tallemant nous permet excellemment de faire, pour la période antérieure à 1660 ; sans tapage, sans éclat, avec une précision tranchante, nette et irréfutable, il substitue la vérité aux panégyriques pompeux et faux du *Grand Cyrus* ; et cette vérité n'est pas toujours reluisante. Aussi s'explique-t-on que la critique, dont les *Historiettes* bousculèrent à leur publication les opinions toutes faites, ait préféré les accuser de fausseté et de médisance, que de modifier sa manière de voir. Mais aujourd'hui le procès est jugé, et Tallemant est installé, sans retour possible des choses, à la place qui lui est due.

Pourquoi M. Mongrédien qualifie-t-il de « ridicules » les imaginations de la Carte de Tendre ? Ce qui peut faire sourire, c'est l'appareil géographique ; mais l'analyse qu'il exprime est fine et délicate, et mérite davantage l'estime que la moquerie.

M. MAGENDIE.

HENRY CARRINGTON LANCASTER, **A History of French Dramatic Literature in the XVII^th Century**. Deuxième partie : *The Period of Corneille (1635-1651)*. Deux vol. in-8° de 804 pages. The Johns Hopkins Press, Baltimore ; Les Belles-Lettres, Paris, 1932.

On ne saurait surestimer le mérite de l'entreprise de M. Carrington Lancaster. A l'issue de longues recherches personnelles sur La Calprenède, ou Ryer et diverses questions plus générales, après avoir suscité et dirigé autour de sa chaire de l'Université John Hopkins de nombreuses études dans le même domaine, il nous apporte une synthèse, ne négligeant pas, certes, les faits mis au jour par de nombreux savants français, et aussi allemands, mais où la part de la science américaine est pourtant prépondérante. C'est à M. Carrington Lancaster et à quelques-uns de ses collègues que nous devons la majeure partie de nos plus récentes connaissances sur le théâtre français au XVII^e siècle.

Le dessein est considérable. L'ouvrage comprendra quatre parties, huit volumes. La première a été publiée en 1929 ; la deuxième voit le jour trois ans plus tard. A ce rythme nous serons bientôt en possession de la totalité de ce précieux instrument de travail. Nous avons là un recensement complet de toutes les pièces de théâtre qui nous sont restées de ce temps, plus de 280 pour les 17 années de la deuxième partie, presque toutes imprimées, quelques-unes connues par des manuscrits. Les quelques renseignements que nous pouvons avoir sur des pièces perdues ne sont pas non plus oubliés dans cette ample revue.

Une table chronologique, un index alphabétique des noms d'auteurs (les renvois sont classés par pièce à l'intérieur du bloc de chiffres afférent à chaque auteur) rendent la consultation et l'utilisation de l'ouvrage très faciles. Un chapitre d'introduction résume les circonstances politiques, sociales et professionnelles de cette production dramatique. En tête de chaque chapitre, un court aperçu de ces circonstances, et des vues générales sur les pièces étudiées. Pour chaque pièce, un résumé de l'action, un rappel des sources, un examen de sa conformité aux règles, une étude des caractères, quelques mots sur le succès immédiat et lointain : en un mot, classés commo-

dément, tous les renseignements que nous possédons sur le sujet. Une conclusion, d'une sobriété et d'une clarté exemplaires, expose en quinze pages toute l'évolution dramatique dans les années envisagées, de tous les points de vue possibles.

Ajoutons que ce travail de synthèse, dont presque chaque phrase s'appuie sur un livre ou un article de quelqu'un d'autre, est pourtant éminemment personnel : M. Carrington Lancaster connaît par lui-même toute la production dramatique du XVII^e^ siècle et, très souvent, ses jugements apportent quelque nuance, parfois davantage, aux jugements de ses prédécesseurs. On peut ne pas le suivre toujours. Mais on doit reconnaître que toujours il interprète les faits avec un bon sens, une modération, une équité, qui sont rares même chez ceux qui pourraient connaître aussi bien que lui l'époque dont il s'occupe.

Il étudie ici la période qui va de 1635 à 1651. Cette période commence avec un développement remarquable de la tragédie et se termine avec l'affaiblissement de tous les genres dramatiques sérieux que causent les troubles de la Fronde. Sauf dans les dernières années, c'est une période de production intense : chaque année voit paraître au minimum une quinzaine de pièces, sans parler des pièces perdues, et parfois plus de vingt-cinq. La tragi-comédie domine jusqu'en 1643, puis cède le pas à la tragédie, qui ne connaît pourtant pas la vogue de l'autre genre. La comédie tient beaucoup moins de place et son importance est à peu près constante; pendant la Fronde, elle tend à se développer, surtout en importance relative, les autres genres se stérilisant pendant qu'elle croît légèrement. La pastorale ne compte plus.

Les auteurs qui dominent sont « le fécond Rotrou », qui tient la tête avec une vingtaine de pièces, serré d'assez près par Corneille. Arrivent ensuite, avec une dizaine de pièces, Desfontaines, Du Ryer, d'Ouville, Scudéry, La Calprenède. On peut encore citer Gillet de la Tessonerie, Baro, Boisrobert, Desmarets, Guérin de Bouscal, Boyer, Mairet, sur la fin de sa carrière, Mareschal, Tristan, Gilbert, Magnon, Scarron, Benserade et Sallebray. Les autres ne sont représentés que par une, deux ou trois pièces. Comme importance réelle, on sait que Corneille surclasse tous ses concurrents. Ses rivaux immédiats sont Rotrou, Du Ryer, Tristan, Mairet un certain temps, La Calprenède, Desmarets, Scarron.

Le plan suit l'ordre chronologique, du moins autant qu'il est possible. Les dates sont en effet flottantes. Par suite, M. Carrington Lancaster a pris des tranches successives : 1635-1636, 1637-1639, 1640-1642, 1643-1648, 1648-1651; et, pour chacune de ces tranches, il a examiné dans des chapitres séparés les tragédies, les tragi-comédies, les comédies. Parfois il met à part les pièces maîtresses, celles de Corneille, ou les pièces d'amateurs à sujet religieux. Ce classement, certes, est commode. Il n'est pourtant qu'un pis-aller nécessaire. La séparation des genres n'est pas nette : telle pièce a été successivement une tragi-comédie et une tragédie. M. Carrington Lancaster l'a bien senti, puisque, assez souvent, il a assoupli la rigueur de ce classement par genres pour rapprocher entre elles des pièces que des motifs particuliers faisaient désirer d'étudier ensemble, bien qu'elles n'appartinssent pas au même genre.

A l'intérieur des chapitres, l'ordre adopté est encore plus discutable : il s'inspire tantôt des sujets, tantôt des sources, tantôt des auteurs, et il arrive que ces divers principes de classement se contrarient. Mais le livre reste pourtant clair, facile à suivre et à consulter : c'est l'essentiel.

Sans doute, si l'on compare cet énorme ouvrage à la petite *Esquisse* que M. Lanson a tracée de l'*Histoire de la Tragédie*, on risque d'être injuste pour M. Carrington Lancaster. Ici des faits, là des idées ; ici un papillotement de détails, là des vues cavalières. Mais, je le répète, cette comparaison est injuste. Le professeur américain nous apporte le résultat d'une énorme enquête ; il nous promène, rapidement, mais sans nous faire grâce d'une

pièce, à travers toute la production connue ; il met sous nos yeux tous les faits. L'enquête peut être monotone : il ne naît pas tous les jours un *Cid*. Mais elle est nécessaire pour parler pertinemment du *Cid* ou de *Polyeucte*.

D'ailleurs, les faits noient peut-être les idées dans ce livre : mais les idées y sont aussi. Ici M. Carrington Lancaster détermine l'importance des diverses influences qui se sont exercées sur le développement dramatique, celle des événements politiques, celle des hommes d'État, celle des salons, celle de la vie, celle du cabinet de travail. Ailleurs, il montre la mobilité du génie de Corneille. Ailleurs, il étudie l'influence des succès du grand tragique : le *Cid* ne renforce pas la tragédie, mais la tragi-comédie ; les trois tragédies romaines : *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, font, au contraire, croître à nouveau le nombre des tragédies et tout particulièrement des tragédies à sujet romain (de 1637 à 1642, 9 tragédies romaines sur 45 tragédies ; de 1643 à 1648, 17 tragédies romaines sur 32 tragédies). C'est encore un succès de Corneille qui encourage de nombreux amateurs de province à traiter des sujets religieux ; mais, sur ces amateurs, *Polyeucte* n'agit que par son sujet, non par sa forme, et leurs œuvres sont une curieuse survivance des pièces du Moyen Age.

Il faut aussi savoir gré à M. Carrington Lancaster de sa prudence dans l'examen des liens qui rattachent telle ou telle pièce à tel ou tel événement contemporain : il n'abuse pas de ces clefs, qui souvent n'ouvrent aucune porte. Je crois davantage à l'influence des acteurs sur la composition des pièces, souvent écrites en pensant à eux, et je suis heureux que cette influence n'ait pas été négligée ici.

Dans un travail aussi énorme, il est impossible que l'on soit toujours d'accord avec l'auteur. Dans la question, toujours débattue, du rôle de Richelieu dans la Querelle du *Cid*, j'avoue que je ne suis pas plus convaincu par cette nouvelle démonstration de l'innocence de Richelieu [1] que je ne l'avais été précédemment par celle de M. Battifol : les textes me paraissent démontrer que Richelieu a désiré la condamnation de la pièce, non pas, je le crois, par raison politique ou personnelle, mais parce qu'il a pris le parti des « doctes », ce qui n'implique pas non plus qu'il n'ait pas du tout apprécié le *Cid*.

Lorsqu'il parle des tragédies en prose [2], M. Carrington Lancaster semble croire que d'Aubignac n'a choisi cette forme que par incapacité de poète et qu'il enfreignait ainsi les principes classiques. Pour accepter cette affirmation, il faudrait oublier mainte déclaration de théoriciens, affirmant que la stricte vraisemblance exige la prose et que le vers n'est qu'un compromis. D'Aubignac et les autres n'ont fait que pousser vers ses dernières conséquences le principe tout classique de la vraisemblance.

Je trouve que M. Carrington Lancaster n'établit pas très solidement la date de 1651 qu'il assigne à *Pertharite*, au lieu de la date admise de 1652 [3]. Son hypothèse sur les raisons que Corneille avait d'écrire *Pompée* ne me séduit guère [4]. Mais ce sont là des vétilles. Encore une pourtant ; page 103, on lit : *In the years 1635-6, Rotrou brought out seven plays, a tragedy, three tragi-comedies, and a comedy* ; il faut lire : *three comedies*.

Enfin, je me permets de profiter de ce compte rendu pour répondre à M. Carrington Lancaster sur un point de détail dans la discussion duquel il me met en cause [5]. Dans son édition du *Prince déguisé*, Mlle Matulka avait reproché à Scudéry de blâmer Corneille pour une faute que lui-même se permettait : Chimène accepte d'épouser le meurtrier de son père ; l'héroïne

1. P. 136-137.
2. P. 339, 357, etc.
3. P. 695 et 699.
4. P. 499.
5. P. 143, note 3.

du *Prince déguisé* accepte d'épouser un homme qu'elle croit être le meurtrier de son père. J'avais ici-même répliqué à Mlle Matulka qu'il y a entre les deux cas une différence. M. Carrington Lancaster, revenant sur cette question, ne semble pas avoir bien compris ma pensée. Je ne veux pas dire que l'une soit moins coupable que l'autre : l'intention fait ici la faute. Mais le public est moins heurté dans la pièce de Scudéry que dans celle de Corneille : les bienséances dites externes y sont mieux respectées. Car, chez Scudéry, le public sait que l'amant n'est pas le vrai meurtrier. L'idée du mariage n'est pas choquante, on désire seulement que le malentendu se dissipe. Chez Corneille, au contraire, le mariage projeté heurte évidemment la morale courante : il faut des circonstances spéciales et l'art du poète pour le faire accepter. Corneille a commis de ce chef une faute contre les bienséances que Scudéry n'a pas commise.

René Bray.

Maximilien Buffenoir, **Sur les pas de la comtesse d'Egmont ou les beaux jours de Braine au XVIIIe siècle.** Un vol. in-4° de 275 pages. Soissons, Société archéologique, 1930.

L'ouvrage intéresse surtout les historiens et nous n'aurions pas à en parler si, au XVIIIe siècle, l'histoire proprement dite et l'histoire de la philosophie n'étaient pas souvent inséparables. Or l'histoire, bien faite, de la comtesse d'Egmont peut être l'un des documents les plus intéressants sur l'influence de l'esprit encyclopédique dans certains milieux aristocratiques. La biographie de M. Maximilien Buffenoir est justement fort bien faite. Elle complète et précise très heureusement, d'après toutes sortes de documents et d'après la correspondance complète avec Gustave III de Suède, l'étude aimable mais un peu facile et rapide de Mme d'Armaillé. Nous n'y trouverons rien de nouveau sur les relations entre J.-J. Roussseau et la comtesse; M. Buffenoir ne les conte que d'après des renseignements connus et facilement accessibles. Nous connaîtrons bien mieux, au contraire, l'attachement à la fois ardent et platonique de la comtesse pour le roi de Suède, ce roman si romanesque et pourtant si lucide, si pénétré à la fois de réalisme humain et politique, et de chimères humanitaires et sentimentales. Évidemment, Rousseau, Montesquieu, Voltaire et dix autres ont à la fois façonné cette âme. Et les résultats sont tout à fait curieux. La comtesse n'est ni révolutionnaire (personne ne l'est alors) ni même « libérale »; elle reste toute pénétrée du préjugé aristocratique; elle est résolument monarchiste et monarchiste autoritaire. Mais elle a vraiment pris l'horreur du despotisme et non pas seulement en spéculation; elle ne refuse pas de voir et de dire que la monarchie française est tombée « dans l'absurde barbarie d'en agir avec le peuple comme s'il ne faisait pas partie de l'humanité par la manière dont on l'accable ». Elle n'est pas du tout démocrate; elle regrette que les maladresses du pouvoir habituent les sujets à réfléchir sur les droits du pouvoir. Mais elle pense que si l'on veut empêcher les gens de réfléchir sur le juste et l'injuste, le meilleur moyen est d'être juste. Et sur tous ces points elle est à peu près d'accord avec la pensée moyenne de presque tous les philosophes.

L'ouvrage intéressera les historiens pour bien d'autres raisons. Il est l'un des tableaux les plus exacts et les plus complets de la vie d'un château et d'un salon de province où la maîtresse est, somme toute, « philosophe » et le maître « cosmopolite »; de leurs relations avec les intellectuels, les grands et moyens seigneurs, les gens de leur ville, même les gens du peuple; ou sur les débuts de la Révolution et la Révolution même. Assurément, il y a encore bien des choses que je voudrais savoir. Malheureusement, lorsqu'il, s'agit

non des grandes villes ou des villes moyennes, mais de petites villes, peu de documents restent le plus souvent pour nous renseigner. M. Maximilien Buffenoir semble avoir rassemblé tout ce qui demeure et l'a interprété fort intelligemment.

D. Mornet.

Nicolas Van Wijngaarden. — **Les Odyssées philosophiques en France entre 1616 et 1789.** Un vol. in-8° de 257 pages. Haarlem Vijlbrief, 1932.

L'ouvrage rendra des services. Il est fait avec un grand scrupule historique et critique. M. Van Wijngaarden a recherché les voyages utopiques jusque dans des bibliothèques provinciales françaises et des bibliothèques étrangères. (Il nous fait connaître, par exemple, *Le voyage curieux d'un Philadelphe* [1760], qu'il a découvert à la bibliothèque d'Aix-en-Provence). Il sait poser et discuter ingénieusement les problèmes bibliographiques; et il a raison, par exemple, contre M. H. Lachèvre à propos de *L'Histoire du grand et admirable royaume d'Antangil* (p. 17). D'autre part, ses longues analyses des ouvrages étudiés seront fort utiles à ceux qui ne peuvent aller chercher dans les bibliothèques lointaines des ouvrages rares dont certains ne se trouvent pas à la Bibliothèque Nationale.

Malheureusement la conception même du livre me paraît discutable. M. Van Wijngaarden s'est proposé de démontrer que toutes ces utopies sont non pas l'œuvre de libertins naïfs ou sournois, acharnés à détruire toutes les bases solides de la société française, mais la juste réaction d'hommes dressés contre les abus de l'ancien régime. Les vertus et les prospérités de leurs cités idéales sont la critique des vices et des misères de la France. Pour expliquer ces utopies, il faut donc les éclairer constamment par l'histoire contemporaine. En principe, l'intention est légitime. Il est certain qu'on peut n'être pas d'accord avec M. Lachèvre lorsqu'il tient pour de pauvres hères et de petits cerveaux les Denis Veiras, Tyssot de Patot et autres qui ont eu le grand tort de ne pas respecter la foi de leurs pères. On pourrait aussi bien, si l'on a des convictions contraires, leur tresser des couronnes, parce qu'ils ont combattu le fanatisme et enseigné la religion naturelle. Mais il aurait fallu dire que, malgré ses idées et ses polémiques, M. Lachèvre est un remarquable érudit qui a rendu de grands services à l'histoire littéraire; même dans cette étude sur les *Successeurs de Cyrano*, il est le premier qui ait fait connaître les importantes corrections de *La Terre australe connue*, maints détails importants et qui nous ait donné des bibliographies de leurs éditions qui sont le meilleur témoignage de leur influence. Par surcroît, M. Lachèvre ne s'est pas trompé en pensant que les attaques de ces utopies contre la religion en sont bien la partie essentielle. Voici pourquoi :

Il est très vrai que les auteurs des utopies ont écrit leurs œuvres pour des raisons générales qui étaient politiques et sociales; quand on est parfaitement satisfait de la société où l'on vit, on n'a pas l'idée d'imaginer une autre société. Une pareille démonstration ne fait qu'enfoncer une porte ouverte. Pour qu'elle prenne de l'intérêt, il faudrait montrer que, dans telles de ces utopies, dix, vingt, trente institutions imaginaires sont la critique directe, précise de tel état de choses précis et qu'elles proposent une réforme pratiquement applicable. Or on constate que plus on s'avance dans le XVIII^e^ siècle, plus on s'approche de la Révolution, plus on prend conscience des abus politiques et sociaux, plus on désire leur réforme immédiate, plus le nombre des utopies diminue. M. Van Wijngaarden en étudie 21. 9 paraissent avant 1715, 7 avant 1750, 4 avant 1770, 1 seul après 1770 (et encore est-il, politiquement, tout à fait conservateur). La raison bien simple en est qu'on dédaigne de plus en plus ce moyen de polémique et de propagande, qu'on le trouve trop éloigné des réalités présentes; qu'on écrit, au lieu de chimères qui ne peuvent être que des

rêves de l'esprit, des traités, dissertations et pamphlets qui eux nomment les choses par leur nom et ne noient pas constamment la réforme réalisable dans le flot confus des utopies.

Par surcroît, pour établir un parallèle significatif entre nos utopistes et la politique contemporaine, il aurait fallu connaître exactement cette politique, et c'était une immense enquête que M. Van Wijngaarden n'a pu qu'ébaucher. Que d'approximations — ou d'erreurs dans son livre. Pour savoir si les systèmes d'éducation de nos utopistes sont autre chose que des constructions en l'air, il aurait fallu connaître exactement l'histoire de l'instruction au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. Ce qu'en dit M. Van W. (par exemple, p. 68-69) est tout à fait superficiel et brouille fâcheusement des époques bien différentes. Que Veiras ait parlé de l'éducation d'un peuple où l'on vise à donner aux enfants des connaissances pratiques n'a pas grande importance en 1677, parce que personne n'y songe sérieusement. Ce serait beaucoup plus significatif vers 1770, où l'on réalise les premiers enseignements de « connaissances usageables ». Pour parler des idées sur la tolérance, il ne faudrait pas se contenter de dire (p. 131) que Louis XV signe avec flegme les ordonnances contre les non catholiques. Le livre de M. J. Dedieu a prouvé que l'histoire de la tolérance pratique était beaucoup plus compliquée. Pour parler des intendants il ne suffit pas de dire qu'ils avaient un pouvoir quasi absolu dont, très souvent, ils abusent. Le livre de M. Ardascheff a prouvé que ce n'est plus vrai dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. *Le Voyage curieux d'un Philadelphe* fait bien allusion aux querelles de la Bulle *Unigenitus* en obligeant les prêtres à être de bons sujets. Mais il est inutile de se demander « pourquoi, en 1755, un auteur est revenu à la charge? » C'est tout simplement parce que la querelle ne perd rien de sa violence avant 1760 et que c'est même entre 1750 et 1760 qu'elle est la plus violente. Pour dire que le *Voyage de Robertson aux Terres australes* est d'origne maçonnique (p. 217), il faudrait d'autres preuves que l'éloge de Penn, qui n'est pas un grand homme pour les seuls francs-maçons. En réalité, rien n'y est spécifiquement maçonnique.

Il arrive donc très souvent à M. Van Wijngaarden de prendre pour des vues politiques et sociales précises, des propositions de réformes pratiques, ce qui n'est qu'un anneau d'une chaîne de chimères dont le principe général, trop évident, est seulement que les choses vont mal (comme elles allaient mal et iront mal cent ans plus tôt et cent ans plus tard). Je n'en prends qu'un exemple. M. Van Wijngaarden veut que l'*Histoire des Ajaoiens*, attribuée à Fontenelle et publiée en 1768, ait été composée au XVII^e^ siècle. Raisons : l'auteur est convaincu « de l'inutilité des cérémonies d'un culte public »; avant de marier une fille on la montre nue à l'époux, pour lui prouver qu'elle donnera de beaux enfants; la religion des Européens « n'est qu'une chimère inventée par d'habiles politiques... pour les tenir dans une crainte continuelle d'un prétendu avenir »; la seule préoccupation des Ajaoiens est « d'entretenir ceux qui dépendent d'eux des devoirs d'un bon citoyen et de ce que la société exige de ceux qui en sont les membres ». Je ne dis pas qu'on ne trouverait pas, vers 1680, ces idées ébauchées, dispersées dans quelques ouvrages. Mais on les trouverait étalées, précisées dans des centaines d'ouvrages entre 1750 et 1770; et notamment la religion inventée par d'habiles politiques pour terroriser et dominer des peuples rendus esclaves est la grande idée, alors célèbre, de N.-A. Boulanger. Les autres raisons de M. Van Wijngaarden ne sont pas plus solides.

Sans doute on trouve de temps à autre chez nos utopistes des traces des idées précises du temps, exactement de leur temps. Par exemple, quand Grivel parle, en 1783, d'une « éducation nationale », il n'aurait pas pu en parler trente ans plus tôt; l' « éducation du citoyen », l' « éducation nationale » sont une invention de sa génération. Mais justement M. Van Wijngaarden débrouille mal ces idées moins utopiques. En réalité, l'étude des voyages uto-

piques n'est intéressante que jusque vers 1730, parce que c'est sous le couvert de ces utopies que les auteurs insinuent ce qu'ils n'osent pas dire directement. Et la seule idée importante, la seule qui ait pu réellement exercer une influence est bien — nous retrouvons ici M. Lachèvre — celle du déisme, de la religion naturelle, de la morale naturelle ; et c'est bien la seule en fait qui ait exercé une influence. En quoi, répétons-le, les auteurs pouvaient-ils, entre 1600 et 1730, songer à réformer la société en proposant le communisme, ou la polygamie, ou de vivre tout nus, ou l'exemple d'un peuple conformé de telle façon qu'on ne sait comment les enfants naissent.

J'ai beaucoup chicané M. Wijngaarden. Cela ne m'empêche pas de reconnaître tous les mérites d'un curieuse et vaste — trop vaste enquête, et tout ce qu'on trouvera d'instructif dans maintes pages de son livre.

DANIEL MORNET.

DENIS DIDEROT. **Correspondance inédite,** publiée d'après les manuscrits originaux avec des introductions et des notes par ANDRÉ BABELON. Deux vol. in-8° de 321 et 339 pages. Paris, Gallimard, s. d. [1931].

J'ai déjà montré, dans cette *Revue,* l'importance de la *Correspondance* de Diderot avec M^lle^ Volland, en partie inédite, publiée, d'après les mêmes manuscrits, par M. Babelon. Ces deux volumes, entièrement inédits, sont encore plus intéressants. On y trouvera confirmées et précisées bien des choses que nous savions déjà, mais moins bien et d'une façon moins pittoresque, ou moins touchante : le caractère de Diderot, ses relations avec sa famille, avec ses amis, avec sa fille, et surtout cette sorte de fureur naïve de se mêler des affaires des autres, de sonder les reins et les cœurs, de prodiguer les leçons d'une psychologie et d'une morale aussi savantes qu'inextricables. Les lettres à Vialet sur d'obscures tragi-comédies de sentiment sont, à cet égard, un chef-d'œuvre de pathos. Quel singulier mélange pouvaient faire dans la tête de Diderot et de quelques-uns de ses contemporains (sinon de beaucoup) le goût de l'analyse morale, le scepticisme, l'amour de la vertu, la « voix du cœur », Voltaire, Duclos, Richardson, Rousseau, quelques autres et eux-mêmes !

Cette correspondance nous apporte en même temps des renseignements de fait qui sont du plus grand intérêt. On sait combien de choses nous sont inconnues ou mal connues dans la vie de Diderot et dans l'histoire de ses œuvres. Les lettres publiées par M. Babelon n'éclairent pas tout, malheureusement, mais elles précisent ou nous font entrevoir bien des points. Pour l'histoire de sa vie, nous avons enfin quelques repères solides qui nous permettent de fixer des traits essentiels de ces années de bohème vécues à l'aventure, depuis sa sortie de collège jusqu'au moment où il commence à être connu. Surtout nous pouvons contrôler les *Mémoires* de M^me^ de Vandeul, vérifier leur suffisante exactitude et leur faire confiance là où ils sont seuls à nous renseigner. L'histoire des œuvres, elle aussi, ne pourra plus désormais être faite sans cette correspondance. Que de renseignements sur les projets tumultueux, les ébauches ardemment entreprises, puis précipitées dans l'éternel oubli, sur l'*Encyclopédie,* la *Religieuse,* les *Deux Amis de Bourbonne,* le *Voyage à Bourbonne,* etc. Pour ne prendre qu'un exemple, je ne crois pas que personne ait songé à contester la magistrale étude où M. Bédier a démontré que les corrections du manuscrit du *Paradoxe* découvert par M. Ernest Dupuy (et qui est de l'écriture de Naigeon) étaient la copie d'un remaniement fait par Diderot et non pas des corrections et additions de Naigeon lui-même. Mais la connaissance d'une seule phrase d'une lettre à M^me^ d'Épinay (t. I, p. 217) aurait suffi pour résoudre le problème : « Un certain pamphlet sur l'art de l'acteur (les *Observations sur Garrick*) est presque devenu un ouvrage » (avril 1773).

Il faut nous féliciter de ce que ces manuscrits de Diderot aient été confiés, enfin, à un éditeur laborieux, scrupuleux et compétent. La publication du texte est faite, répétons-le, avec toute la précision critique nécessaire. Les introductions et les notes sont bien informées et nous donnent le nécessaire (t. I, p. 108, lire *Serva padrona* et non *Serra* ; t. II, p. 33, lire *Temple Stanyan* et non *Stangan*). Pour le rôle de Malesherbes, dans la publication de l'*Encyclopédie* (t. II, p. 2), il faut renvoyer à J.-P. Belin : *Le Mouvement philosophique de 1748 à 1789*. Je ne vois vraiment pas pour quelle raison M. Babelon pense (t. I, p. 41) que Diderot a été sinon l'auteur tout au moins l'inspirateur de l'*Esprit* d'Helvétius.

D. Mornet.

Emmanuel Faillettaz, **Balzac et le monde des affaires.** Un vol. in-8° de 158 pages. Lausanne, Genève, Neuchâtel, Librairie Payot, 1932.

Parmi les travaux récents sur Balzac, ce livre tient une place honorable. A plusieurs égards, il « se pose en s'opposant » à l'étude de M. René Bouvier, *Balzac homme d'affaires* (1930). Celle-ci avait bien démontré, dans quelques cas célèbres (« le puff Nucingen, » « la faillite Birotteau »), combien Balzac était expert en la matière. Or, l'intention de M. Faillettaz est tout autre. Dans les trois parties de son ouvrage, il étudie d'abord le développement des caractères-types des commerçants, banquiers, usuriers, etc., dans *la Comédie humaine* ; puis il expose les idées industrielles, économiques, financières du romancier ; enfin, il nous présente Balzac en personne participant, à son grand dam, au « monde des affaires ».

Mais il arrive que MM. Bouvier et Faillettaz se rencontrent plusieurs fois sur le même terrain : le milieu que Balzac illustrait, les mêmes cas typiques, la question de l'industrie dans *la Comédie humaine*. Grande question, et qui met aux prises nos deux critiques. Car s'ils s'accordent à reconnaître l'importance du mouvement industriel sous la Restauration, M. Bouvier a l'air de croire que Balzac a donné à ce mouvement beaucoup de considération, tandis que M. Faillettaz souligne qu'en fait de vrais industriels, le romancier ne met en scène que les Séchard et Cointet dans *Illusions perdues* ! Mais il y en a certainement d'autres.

Au cours de son enquête, M. Faillettaz soulève quelques problèmes assez difficiles à résoudre Est-il bien vrai que Balzac n'a pas cherché à échelonner ses personnages « dans un rapport normal avec les valeurs et les classes sociales réelles » ? Tout en acceptant la distribution des rôles économiques entre les chemins de fer et les grands magasins qui commencent, entre les brevets d'invention et la Bourse qui hésite encore, entre la publicité et la Haute Banque dont l'action était alors bien restreinte, on peut se demander quelle place Balzac a faite à ces puissances diverses. Il est évident, ainsi que M. Faillettaz le démontre, que le romancier encyclopédiste s'est prononcé sur la plupart de ces sujets, aussi bien que sur la bureaucratie, la fièvre de la spéculation (dans *Mercadet*) et les grandes propriétés. Reste à savoir dans quelles proportions et avec combien de justesse. Comment « contrôler ses dires », comme le veut faire M. Marc Blanchard dans sa thèse sur *La Campagne et ses habitants dans l'œuvre de Honoré de Balzac* (1931)? Du reste, M. Blanchard croit que les idées sociologiques de Balzac sont aussi mortes que ses idées politiques. Qui sait?

Revenons à M. Faillettaz. Parmi les commerçants dont Balzac est le père, ce critique nous assure que Guillaume, Birotteau et Crevel représentent « un type unique » pris aux étapes successives de son développement. Il me semble pourtant que ce sont des commerçants très différents et même opposés comme caractères. Je crois aussi que, dans le cas de Birotteau, aussi bien que dans celui de Nucingen amoureux (cf. Turcaret, que Balzac avait bien en tête), l'au-

teur a voulu renforcer la même leçon morale qui se dégage des *Scènes de la vie privée* : quand l'homme d'affaires sort de son milieu et de ses moyens, il échoue. C'est une leçon à la Molière.

Quant au fameux « pessimisme » que le romancier manifeste envers le monde des affaires et des « intérêts », M. Faillettaz a recours à une explication trop simpliste : « c'est que Balzac estime qu'à Paris tout finit par se corrompre ». Faut-il donc penser qu'en province les hommes, d'après Balzac, soient meilleurs, les intérêts moins égoïstes? Et le Père Grandet, et les Rogron, et les habitants d'Issoudun? Balzac lui-même a soutenu (voir les préfaces de Davin) que les provinciaux, avec moins d'envergure, sont aussi égoïstes, aussi intéressés, voire plus avares que les Parisiens. Il est vrai que, pour faire contraste, le fécond auteur a créé pour la province un banquier Mongenod qui est honnête; et, ainsi qu'il le déclare à mainte reprise, il y a d'autres braves gens dans *la Comédie humaine*! Mais si Balzac, somme toute, a penché pour le « pessimisme », c'est que l'écrivain de profession y trouve son compte. Voici un passage que M. Faillettaz lui-même cite dans un autre endroit. En écrivant à un ami, Balzac demande quel serait l'intérêt de son ouvrage (il s'agit de *César Birotteau*) « s'il fallait scrupuleusement y faire occuper la place réelle qu'occupent, dans l'état social, les honnêtes gens dont la vie est sans drame »? Tout comme le journaliste d'aujourd'hui, le romancier d'alors savait ce que le public désirait.

Sur « les idées économiques de Balzac » et sur sa malchance dans ses propres entreprises, M. Faillettaz fait des observations qui me semblent très justes. Mais encore qui est-ce qui peut juger de la valeur des idées dans leur rapport avec l'actualité de leur époque? Déjà MM. Bouvier et Blanchard étaient en désaccord profond sur ce que Balzac savait de la vie de campagne. Il est vrai que les économistes de l'heure présente atteignent à un désaccord plus profond encore, à preuve MM. les Technocrates et leurs adversaires; il n'y a qu'à voir les chiffres qu'ils citent avec tant d'audace et de diversité. Décidément, les chiffres peuvent mentir... Qui est-ce qui peut juger? Ce n'est pas les statisticiens, je crois, eux-mêmes gens de chiffres. J'aime mieux les gens du monde, pour peu qu'ils aient eu de l'expérience. Peut-être, après tout, faut il se résigner à rester dans la vérité vraie et moyenne : dans le domaine social ainsi que dans le domaine psychologique, « la nature est vraie, et d'abord on la *sent* ».

E. Preston Dargan.

La mystique de Baudelaire. (Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg; deuxième série. Paris, Les Belles-Lettres, 1932.)

Il semble que M. Pommier ait conçu son livre à l'occasion du sonnet des *Correspondances*, qu'il place en épigraphe, et qu'en cherchant à expliquer minutieusement ce sonnet fameux, il ait senti la nécessité de faire toute la lumière sur la mystique de Baudelaire. Cependant, il a moins voulu recomposer la mystique baudelairienne que l'analyser, en étudier les sources et en éclairer l'expression par des rapprochements avec les mystiques qu'a lus et étudiés Baudelaire. Prenant tour à tour les différents aspects de la mystique, il a chaque fois groupé les textes tirés de l'œuvre de Baudelaire où s'exprime ce même aspect, et les textes mystiques dans lesquels Baudelaire a pu trouver l'idée ou l'expression.

Sorti de méditations autour d'un texte particulièrement riche, le livre est essentiellement une étude esthétique et on pourrait proposer comme sous-titre : *L'expression mystique dans la poésie de Baudelaire et ses sources.*

Sans doute la conception baudelairienne du monde intervient-elle constamment, mais M. Pommier ne nous la présente que dans la mesure où elle fournit au poète son expression poétique; le sonnet même des *Correspon-*

dances, justification philosophique d'une forme poétique, ne suppose une métaphysique que pour amener un moyen d'exprimer ces transports de *l'esprit et des sens* hors de leur cercle logique ou commun.

La mystique efface les frontières artificielles que les modalités de notre corps ou de notre intelligence ont tracées dans le monde des choses concrètes ou abstraites, et surtout cette ligne de démarcation profonde qui sépare le concret de l'abstrait. M. Pommier examine successivement les confusions, dans le concret, entre sensations (Synesthésies), et les concordances du concret et de l'abstrait (Symboles).

Les Synesthésies, dont les sources sont d'abord Hoffmann, en second lieu Kreissler et Gautier, jouent peu de rôle dans l'œuvre de Baudelaire et n'apportent pas à sa poésie la profondeur qui naît de l'image. Mais elles conduisent tout naturellement à l'examen de cette conception unitaire et symbolique du monde qu'elles présupposent.

Sur ce point, si certaines expressions viennent des *Chimères* du « pythagoricien » G. de Nerval, et du poème *A Albert Dürer* de Hugo, le vrai maître, le vrai prophète est Swedenborg. C'est Swedenborg qui a révélé à la France du XIX^e^ siècle ces correspondances entre le monde spirituel et le monde naturel, celui-ci étant l'image de celui-là. On passe ainsi des correspondances entre sens aux correspondances entre réalités diverses, entre l'abstrait et le concret, à la physiognomonie de Lavater, comme cas particulier, à l'analogie universelle de Fourier comme système complet, illustré par l'*Ornithologie passionnelle* de Toussenel, que Baudelaire a lu et auquel il a pris des détails; cependant, sur ce point, je ne serais pas d'accord avec l'auteur; peut-on appeler Lavater un mystique? Faut-il du mysticisme pour imaginer et même systématiser un rapport entre la pensée ou le caractère et certaines formes du visage humain? N'y aurait-il pas là une relation de cause à effet, produit d'un matérialisme mal digéré, plutôt qu'un parallélisme symbolique?

Le propre du poète sera donc, aux yeux de Baudelaire, d'entendre et de traduire les hiéroglyphes de la nature, c'est-à-dire, non pas, comme fait Hugo, d'expliquer la nature en y trouvant les voies d'un Dieu, mais de saisir le rapport intellectuel entre la nature et l'homme, de façon d'abord à interpréter intellectuellement ou sentimentalement la sensation et à faire ensuite le chemin inverse pour traduire en sensation le sentiment ou l'idée. L'image ne sera pas seulement un moyen commode de traduire l'abstrait, ni surtout d'enjoliver la poésie. Avec sa justification philosophique elle retrouve son vrai rôle. Baudelaire a ainsi établi, par fragments moins démonstratifs qu'exemplaires, une véritable *philosophie de la rhétorique.* Non seulement l'image et la métaphore et toutes les figures de rhétorique sont justifiées dans leur emploi, mais elles sont expliquées dans leur essence. Que l'abstrait vivifie le concret, ou que le concret éclaire l'abstrait, l'image n'est plus un rapprochement fortuit que l'imagination du poète s'amuse à faire; elle traduit une identité foncière que le poète a pour mission d'exprimer. Il y a cependant contradiction, remarque M. Pommier, entre le génie propre de l'artiste qui invente ou renouvelle des images selon son tempérament unique, et cette idée de rapports préétablis qui ne devraient pas lui laisser plus de liberté qu'aux savants les rapports que la science s'efforce de découvrir. Cette contradiction, Baudelaire l'a vue sans en souffrir; la liberté instinctive de l'artiste a toujours prévalu en lui; il ne s'est jamais senti bridé par les tableaux synoptiques des théoriciens des concordances; il a assoupli leur système, en n'en prenant, avec le goût le plus sûr, que de quoi rénover la poésie.

Ainsi l'apport du livre de M. Pommier est d'abord et essentiellement d'avoir trouvé chez Swedenborg, Hoffmann, G. de Nerval, Fourier et Lavater les sources capitales des *Correspondances.* Mais le livre s'enrichit d'une masse de faits précis et de rapprochements minutieux qui jettent beaucoup de lumière

sur une foule de points un peu excentriques par rapport au sujet, mais fort utiles au baudelairien.

Parmi tant d'ouvrages d'« histoire littéraire » extra-littéraires moins préoccupés de littérature que de mœurs ou de biographie, celui-ci jette un rayon lumineux sur le point central et le plus obscur de la littérature, sur l'essence de la poésie. C'est évidemment par des études de ce genre que le « mystère » de l'art a chance de s'éclairer. — En second lieu, la démarche de la curiosité savante est ici la bonne : elle part d'un problème posé par un texte, matière vivante et présente, et d'un texte capital, matière belle et riche; elle est sollicitée par une difficulté réelle et immédiate, au lieu de s'en aller, comme il se voit si souvent, chercher la solution exacte mais peut-être vaine d'un problème imaginé à l'écart de toute urgence littéraire. Enfin, la question examinée dans ce livre n'est pas une question de détail sans attaches et sans conséquences; c'est, à vrai dire, un fragment d'un vaste problème littéraire qu'on pourrait délimiter : la mystique dans la poésie moderne de Blake à Rimbaud.

Ce n'est pas que je sois toujours d'accord avec M. Pommier. Une expression me gêne, p. 11 : « C'est là assurément une synesthésie subjective ». Y aurait-il donc des synesthésies objectives réellement valables, par opposition à certaines qui seraient personnelles? — N'aurait-il pas été intéressant de rapprocher Pascal, *Pensées*, Ed. Br., I, fragments 32 et 33, où s'aperçoit déjà la notion de correspondance, sinon entre l'abstrait et le concret, du moins entre les arts, ou entre l'œuvre d'art et quelque objet, tous deux rattachés à un « modèle » commun : « Et comme il y a un rapport parfait entre une chanson et une maison qui sont faites sur le bon modèle, parce qu'elles ressemblent à ce modèle unique, quoique chacune selon son genre... » — Je me demande, d'autre part, si Baudelaire n'aurait pas connu Hoéné Wronski, peint par Balzac dans la *Recherche de l'Absolu*, et dont l'influence sur la mystique du siècle a été si considérable. Sa figure eût contribué à replacer Baudelaire dans l'atmosphère mystique du milieu du XIX^e^ siècle. Il eût mieux pris. dans cet ensemble, sa vraie figure d'artiste, capteur de courants contemporains, dont le génie peu soucieux d'inventer sait élever jusqu'à l'art les modes intellectuelles ambiantes. J'eusse aimé ainsi un dernier chapitre qui, sans même esquisser un tableau du mysticisme littéraire à cette époque, eût dégagé autour de Baudelaire quelques perspectives et tenté par là d'intéresser à ce vaste problème, qui commence seulement à être examiné et résolu par fragments, la curiosité d'un historien de la littérature. Problème d'autant plus important que les rebondissements en sont ininterrompus jusqu'à nos jours et qu'il est à l'origine des formes les plus contemporaines de la poésie. Certaines pages de la *Saison en Enfer* de Rimbaud auraient admirablement montré les prolongements des procédés baudelairiens et auraient par là grandi leur importance dans la littérature. On verrait mieux dans l'effort de Baudelaire pour renouveler la forme poétique une première étape et non un mouvement clos.

Ces quelques remarques n'ôtent rien à la valeur démonstrative du livre de M. Pommier. Celle sur laquelle je terminerai n'est plus qu'une réaction personnelle. Deux phrases en particulier me troublent; p. 153 : « Il a été de ces âmes malades de la vérité qui ne vivent que par le rêve. C'est à leur usage que l'allégorie est faite... » et, p. 198 : « Ainsi trois écrivains d'une même génération ont dit leur façon de briser avec le réel » en s'évadant à la recherche de l'alibi. « C'est là le principe de toute poésie. » N'est-ce pas une vue un peu extérieure que de parler ainsi de l'élan mystique ? La mystique n'est-elle pas ou ne prétend-elle pas être la voie qui mène au réel? La poésie, avec le rôle et la base philosophique que Baudelaire lui donne, loin d'être un rêve ou une brisure d'avec le réel, ne sera-t-elle pas la révélation d'un réel unique derrière les vaines apparences du sens commun ? Le principe de cette

poésie n'est-elle pas de briser avec ce rêve mensonger qu'offre l'intelligence non mystique, pour entrer dans la réalité des choses? Il semble que plane sur tout le livre une conception pathologique du mystique et que les visions mystiques y soient plutôt considérées comme les jeux tantôt ridicules, tantôt de génie, d'intelligences excitées. Je veux voir dans ces démarches audacieuses de l'esprit un effort vers le réel aussi admissible en principe que l'effort logique de l'intelligence, et seul peut-être poétiquement fructueux.

PHILIPPE VAN TIEGHEM.

CLIFFORD-H. BISSEL, **Les Conventions au Théâtre bourgeois contemporain en France (1887-1914)**. Un volume in-8° de 189 pages. Paris, Les Presses Universitaires.

M. Clifford-H. Bissel aborde dans cet ouvrage un sujet fort important et d'une ampleur telle qu'on ne saurait s'étonner si, en moins de deux cents pages, il n'a pas réussi, tant s'en faut, à l'épuiser. Le point de départ de son travail est tout à fait digne d'éloges; les limites chronologiques qu'il lui assigne sont fort heureusement choisies : la période qui s'ouvre à la fondation du Théâtre libre et se clôt au début de la Guerre de 1914 est aussi nettement différenciée que possible des périodes précédentes et suivantes. La question des conventions domine toute la production théâtrale de cette époque; c'est contre les conventions de l'âge précédent que s'est dressé Antoine, suivi par tous les dramaturges de l'école réaliste. Il est donc d'un intérêt certain de faire à distance la part de réussite et d'échec dans l'œuvre de ces réformateurs et de discerner dans quelle mesure le théâtre de cette période a serré la réalité de plus près que celui dont il prétendait détruire l'esthétique conventionnelle.

Il n'y a pas d'objection à formuler non plus contre la dénomination et la définition du théâtre « bourgeois ». Il est trop évident que l'on ne saurait englober dans une même analyse les pièces de Brieux ou de Donnay et les drames historiques de Sardou, ainsi que le théâtre mystique de Péladan. En ce qui concerne l'énumération des différentes sortes de conventions, on pourrait chicaner M. Bissel sur l'ordre qu'il a suivi et les dénominations qu'il a adoptées. Ce qu'il appelle « conventions extérieures », nous le nommerions plus volontiers « conventions techniques » et nous y comprendrions celles qui concernent le langage aussi bien que celles qui déterminent la structure de la pièce. Nous lui accordons facilement aussi que l'amour est bien le sujet principal du théâtre bourgeois contemporain, mais on pourrait sur ce point déjà discuter la question de savoir si c'est là une convention du même genre que l'emploi du vers, la division des scènes et l'usage du décor, ou si ce n'est pas l'aboutissement naturel d'un certain état d'esprit qui caractérise l'intellectualité française à cette date et dépasse de beaucoup les limites du genre théâtral. Il est hors de doute également que les personnages et les milieux, malgré tout le réalisme voulu par les auteurs, ont été souvent représentés de façon tendancieuse et inexacte. Somme toute, le plan général du travail de M. Bissel peut être, dans son ensemble, approuvé par tout historien impartial du théâtre et des mœurs.

Mais quand on arrive à l'exécution, des réserves plus graves s'imposent. Il y a lieu tout d'abord de critiquer le choix des œuvres sur lesquelles l'auteur a limité ses investigations. Il nous apprend, page VII, qu'il a renoncé à « la tentative impossible et d'ailleurs superflue de lire toutes les pièces produites entre 1887 et l'été de 1914 ». Il n'en a même pas établi la statistique complète, mais une note de la même page nous donne à penser que le nombre total de ces pièces ne doit pas être inférieur à huit mille. Admettons que la grande majorité de ces pièces, éditées ou non, soit dépourvue d'in-

térêt ou ne fasse que répéter les caractères d'autres œuvres dont le succès a été plus marqué; il n'en reste pas moins que chaque année il se joue en France au moins une trentaine d'œuvres théâtrales valant la peine d'être étudiées, ce qui nous donnerait un minimum de huit cents pour la période de vingt-sept ans considérée par l'auteur. Or, ses conclusions se fondent sur moins de deux cents pièces et il serait difficile de prétendre que M. Bissel a toujours choisi les plus caractéristiques. Il paraît avoir subi à un degré excessif le prestige du théâtre sérieux et académique; il s'excuse même d'avoir compris dans sa liste « des pièces de Flers et Caillavet, Courteline, Feydeau, Gavault et même Capus, qui sont essentiellement des farces ou vaudevilles, tout en étant appelées autre chose (*sic*) ». Or ce que nous serions tentés de lui reprocher, c'est bien plutôt de ne pas avoir fait à ces prétendues farces la place qui leur était due.

Le genre de la comédie légère, très caractéristique de cette période, ne paraît pas avoir été saisi, ni dans son essence, ni dans son importance par M. Bissel. On est vivement surpris de voir les pièces de Tristan Bernard, dont l'humour est souvent si fin, qualifiées de simples « bouffonneries », à la note 1 de la page 16. De cet écrivain, M. Bissel n'utilise que *l'Anglais tel qu'on le parle* et *le Petit Café*. Il paraît ignorer *Triplepatte, le Danseur inconnu, le Fardeau de la Liberté*, comme il néglige *l'Habit vert* de Flers et Caillavet et la production tout entière de M. Sacha Guitry, dont le nom n'est pas même cité. En revanche, M. Abel Hermant, qui, malgré sa qualité d'académicien, n'est certes pas un de nos auteurs dramatiques de premier plan, est représenté par deux pièces, tout comme Tristan Bernard. M. Bissel reconnaît que, de toute sa production théâtrale, c'est *la Carrière* qui a le mieux réussi, mais il ne la fait pas entrer en ligne de compte pour le choix de ses exemples (p. 22 et notes). Il use du même procédé avec Georges Courteline, ignorant *le Client sérieux*, *l'Article 330*, toutes les pièces sur la vie de caserne, dont il reconnaît pourtant en note la supériorité. Maurice Donnay a été étudié assez complètement (11 pages), mais Georges Feydeau n'a droit qu'à une seule pièce (*le Bourgeon*), alors que ses petits sketches en un acte sont justement des tableaux caricaturaux, mais souvent exacts pour le fond, de la vie bourgeoise. Léon Gandillot est représenté uniquement par *Vers l'Amour*, la pièce qui sorte nettement de sa manière ordinaire, et Paul Gavault par *la Petite Chocolatière*, qui émerge, on ne sait pourquoi, d'une très abondante production.

Le plus grave inconvénient de ces omissions est qu'elles portent fort souvent sur des pièces dont l'action se passe en province, dans des milieux de petite bourgoisie de la capitale, sur des pièces aussi dont l'amour ne forme pas le ressort principal. Or ce sont précisément ces deux particularités (prédominance de Paris sur la province, importance excessive donnée à l'amour) qui constituent, aux yeux de M. Bissel, les plus graves parmi les conventions *intérieures* du théâtre bourgeois, et c'est sur la façon dont il les interprète que la critique semble avoir le plus de prise.

Assurément, dans l'étude des conventions *extérieures* il y a quelques erreurs d'optique et parfois quelque mesquinerie : l'auteur s'attarde longuement sur les dénominations comédie, drame, etc., sur la division en actes et en tableaux, qui n'ont pas une très grande importance. Dans l'étude, souvent ingénieuse, qu'il fait du monologue, de l'aparté, de « la conversation non entendue », il y a quelquefois des interprétations fort discutables. Ainsi l'examen qu'il donne à ce point de vue du *Monde où l'on s'ennuie* (p. 34) semble reposer sur une lecture plutôt que sur une représentation de la pièce de Pailleron. Si M. Bissel avait entendu cette pièce au Théâtre-Français, il aurait pu se rendre compte que, parmi les quatre-vingt-treize exemples qu'il cite de conversations non entendues, beaucoup étaient parfaitement vraisemblables vu les dimensions de la scène et celles des pièces très vastes de la grande demeure aristocratique qu'elle est censée représenter.

La composition aussi laisse souvent à désirer; le chapitre IV entasse un peu pèle-mêle des types d'importance bien variable et fait rentrer la question des unités de temps et de lieu dans la peinture du milieu qui est tout autre chose.

Mais la prédilection de M. Bissel pour les statistiques et l'étude minutieuse de certaines conventions le mènent souvent à des résultats fort intéressants. A cet égard, tout son chapitre V sur le langage du théâtre contemporain, et aussi les pages qu'il consacre à la représentation du type américain dans les pièces françaises sont bien informées, solides et pleines de jugement.

En revanche, la partie la plus discutable du travail de M. Bissel est celle qui a trait à « l'amour, sujet principal du théâtre bourgeois contemporain ». Il y consacre tout le chapitre III, le plus long du volume, et il y revient dans sa conclusion, sans pourtant réussir à traiter la question avec toute la clarté et l'impartialité voulues. On peut discuter les autorités sur lesquelles il s'appuie pour considérer cette prédominance comme le caractère essentiel de notre théâtre : Jean Jullien parle en partisan qui discute surtout le théâtre de la période précédente; Georges Polti a une critique fort intelligente, mais tellement excentrique, au sens propre du terme, qu'il ne représente à vrai dire que sa propre personnalité, et William-Lyon Phelps, en sa qualité d'Anglo-Saxon, est soumis aux mêmes préjugés que M. Bissel lui-même. La question est complexe et les divisions un peu grosses que l'auteur établit en catégories A, B, C, suivant que l'aldultère et les liaisons irrégulières occupent une place plus ou moins grande dans l'action, sont loin de suffire à la résoudre. Pour parler plus exactement, il y a là plusieurs questions distinctes. Il est bien clair que l'amour à base essentiellement physique et trangressant continuellement les lois morales et sociales joue un rôle beaucoup plus considérable dans notre littérature dramatique que dans le théâtre anglais ou américain. Mais ce qui est plus difficile à établir, et ce dont M. Bissel ne s'avise que tout à la fin de son étude, c'est le rapport entre ces conventions dramatiques et l'état réel des mœurs. Le théâtre anglo-saxon a coutume de voiler les questions sexuelles et de les considérer comme un domaine indécent, dans lequel il vaut mieux ne pas pénétrer, ou qu'il convient de représenter suivant des conventions définitivement établies (notons que le roman, et surtout le roman anglais de ces dernières années, diffère singulièrement en cela du théâtre). Le Français, au contraire, serait porté à représenter avec quelque forfanterie ce qu'un Anglais ou un Américain s'évertuera de cacher, mais cela ne prouve pas du tout que, dans la vie réelle, l'amour physique ou la passion déchaînée jouent un rôle excessif en France et un rôle à peu près nul en Angleterre ou en Amérique.

Il y a de plus un parti pris un peu irritant à représenter toujours et exclusivement la France comme une dangereuse propagatrice de troubles passionnels et de perversion morale. Un homme a déclaré que « les choses de l'amour sont par delà les lois du bien et du mal », et c'est un Allemand, Nietzsche. Un autre a dit : « L'homme survit à des tremblements de terre, aux épidémies, aux horreurs de la maladie et à toutes les angoisses de l'âme; mais de tout temps la tragédie qui l'a tourmenté, qui le tourmente et qui le tourmentera le plus, c'est — et ce sera — la tragédie de l'alcôve », et c'est un Russe, Tolstoï. Nul n'a décrit avec tant d'âpreté la lutte atroce des sexes que Strindberg, qui est Suédois; l'atmosphère de son théâtre, plus trouble et plus sensuelle encore que celle qui règne chez Porto-Riche et chez Bataille, se retrouve également chez Przybischewski, qui est Polonais. Au lieu de dénoncer perpétuellement la convention corruptrice de la littérature française, on pourrait tout aussi bien accuser les littératures anglo-saxonnes de se boucher les yeux pour ne pas voir que la sexualité mène le monde.

Pour traiter cette question centrale, il a manqué à M. Bissel non seulement la sérénité nécessaire, mais aussi le souci de comprendre et d'expliquer. Le

type donjuanesque lui est parfaitement antipathique ; il devrait pourtant reconnaître que ce type a exercé une singulière attraction sur nombre de spectateurs, de lecteurs et, avant eux, d'auteurs, dont l'un, Byron, est précisément un Anglais. Quand il se trouve en présence d'une pièce comme *le Passé* (p. 76), M. Bissel décide sans appel qu'aucun des personnages n'est intéressant, mais il ne cherche pas à expliquer le miracle par lequel ces personnages, leurs sentiments et leurs actions, intéressent si passionnément le public français. Quand il déclare : « On ne peut échapper à l'amour physique chez Donnay » (p. 70), il ne se demande pas un seul moment si un psychiâtre ou un avocat, consultés sur le fond des maladies ou des affaires juridiques qu'il ont eu à traiter, attribueraient à l'amour une place moindre. C'est la même habitude de juger les œuvres françaises avec un point de vue anglo-saxon qui le conduit à exagérer singulièrement le côté sympathique d'Isidore Lechat (p. 98 à 100), bien contrairement à l'intention de Mirbeau.

On ne saurait reprocher très vivement à M. Bissel de ne pas connaître à fond les mœurs françaises ; le temps qu'il a passé en France a vraisemblablement été employé surtout dans les bibliothèques. Il n'est pas très facile à un étranger de pénétrer dans les foyers français et de se faire une idée exacte de ce qu'est la famille, et en particulier la femme françaises. M. Bissel n'aborde qu'avec beaucoup de précautions la comparaison entre le théâtre et ces réalités qu'il connaît peu. S'il les avait mieux pénétrées, il aurait trouvé certains arguments à l'appui de sa thèse et, sur d'autres points, il aurait aperçu des nuances qui l'eussent aidé à résoudre des problèmes devant lesquels il se trouve fort embarrassé. Mais surtout ce que l'on pouvait exiger de lui, c'est une connaissance plus complète de la littérature dramatique qui a précédé et de celle qui a suivi immédiatement la période dont il s'occupe. Sur ce point, l'information était facile, et l'un des plus gros défauts du travail de M. Bissel est que, presque à aucun moment, il n'essaie de mesurer ce qu'il y a de conventionnel dans les œuvres dramatiques de la période 1887-1914 en les comparant avec l'école d'Augier, Dumas et Sardou, d'une part, et avec les tentatives de rénovation dramatique auxquelles se livrent actuellement les auteurs de notre école.

Voilà bien des réserves. Pourtant le livre est très intéressant. Quand il ne conclut pas, ou quand il conclut à côté de la vraie question, il soulève bien des idées, suggère bien des considérations fécondes. Une partie des sujets qui y sont étudiés seront assurément repris et creusés plus à fond, mais il apporte quelque chose de nouveau et, sur certains points que l'on voudrait plus nombreux, des résultats définitifs.

Félix Gaiffe.

CHRONIQUE[1]

DÉPOUILLEMENT DE CATALOGUES D'AUTOGRAPHES

XIXe SIÈCLE

Dumas père (Alexandre). — Lettre autog. sig. à M. Cavé (2 août 1837). — Il s'est installé à l'ermitage Saint-Corneille, dans la forêt de Compiègne, pour écrire *Caligula*. Il lui demande de lui faire ordonnancer 1 000 francs afin qu'il puisse travailler en toute tranquillité. — (Catalogue N. Charavay, 640.)

— Lettre autog. sig. à un directeur de théâtre. — Il apprend que le courrier du *Figaro*, signé Suzanne, est de Mlle Augustine Brohan. Il a pour Victor Hugo une telle amitié et une telle admiration qu'il désire que la personne qui l'attaque au fond de son exil ne joue plus dans ses pièces ; aussi, désire-t-il, ou retirer sa pièce *Mademoiselle de Bellisle et les demoiselles de Saint-Cyr*, ou retirer ses rôles à Mlle Brohan. — (Catalogue H. Saffroy, 60.)

— Lettre autog. sig. à M. Lefrançois. — Sur le traité qu'il vient de signer avec Bruxelles pour *La Jeunesse de Louis XIV*. — (Catalogue H. Saffroy, 63.)

— Lettre autog. sig. à M. Nogent. Saint-Laurent. — Il lui semble bon qu'on dépose une plainte au procureur du roi à Versailles contre Achard.
A ce billet est joint une requête sur papier timbré concernant des prêts d'argent entre Dumas et Achard. — (Catalogue H. Saffroy, 63.)

— Lettre autog. sig. — « Vous n'oubliez point, n'est-ce pas, que vous venez bavarder un instant avec nous ce soir : en tout cas, je vous le rappelle. Si MM. vos frères ne craignaient pas trop de s'ennuyer et voulaient faire connaissance avec notre monde artiste... ? »

— Lettre autog. — « Mon cher Jules. — Excuse-moi, mais j'ai été tellement pris et emporté par le tourbillon du Théâtre, qu'il m'a été impossible de me mettre au roman. Vendredi soir je retourne à Bourg pour voir le ... de mes personnages. » — (Catalogue Blancheteau, 23.)

Alexandre Dumas. — Manuscrits autographes : 1° d'un article annon-

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent les renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

çant la publication d'un album de dessins de V. Hugo ; — 2° aux habitants de Malvito et particulièrement à M. Fr. Cosello sur le théâtre ; — 3° de l'avenir de la Révolution d'Athènes (1862). — (Vente Andrieux, 21 avril 1932.)

Dumas fils (Alexandre). — La question du Divorce. — On a joint deux lettres autographes, l'une à A. France, l'autre à Mme A. de Caillavet, auprès de qui il s'excuse de ne pouvoir venir, étant atteint d'une conjonctivite : « Il me resterait la ressource de me présenter chez vous avec un bandeau sur les yeux, mais d'abord cela m'empêcherait de vous voir, et ensuite, il n'y a que l'amour qui puisse se permettre ces choses-là. » — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

— Francillon. Paris, 1887. — On a joint deux lettres autographes signées à Anatole France, dont l'une est relative à *Thaïs*, dont il a noté au crayon certains passages : « Comme j'ai coutume de faire dans mes lectures agréables, quelques pages vraiment musicales ». — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

— Un cas de rupture. Paris. — Est jointe une lettre autog. sig. d'A. Dumas fils à la comtesse Marie de Keller. — (Vente Andrieux, 5-7 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. — Lettre concernant le procès Dujarive-Beauvallon où il fit une déposition. — (Catalogue Cornuau, 191.)

— Lettre autog. sig. à un critique littéraire ; Paris, 5 septembre 1886. — Lettre où il manifeste un étonnement reconnaissant de le voir s'occuper de son œuvre dramatique et le remercie de dire franchement ce qu'il en pense. Il saisit cette occasion pour faire une profession de foi littéraire. « Je n'appartiens à aucune école, à aucune coterie, je n'ai pas d'esthétique absolue, ni absorbante. Je ne comprends rien aux grands mots arborés sur les chapeaux de certains groupes, je n'ai aucun parti pris et me soucie des étiquettes littéraires comme des étiquettes des bouteilles de vin. » Il défend l'art dramatique contre ceux qui veulent le placer entre Bobèche et Tabarin. « Ces gens-là nous interdisent de traiter certaines questions du domaine de la justice, de la religion, de la conscience. Ils sont de très bonne foi. Il en est d'autres que mes succès de théâtre agacent. Ceux-là sont de moins bonne foi. Ce sont certains confrères du roman qui n'admettent aucune forme de l'art que la leur, et pour en finir tout de suite avec nous, ils disent : ça n'existe pas. » — (Catalogue N. Charavay, 640.)

— Lettre autog. sig. à Ph. Gille. — Il lui réclame son manuscrit de l'*École des Comédiens*. — (Catalogue H. Saffroy, 63.)

— La princesse de Bagdad. Paris, 1881. — On a joint une lettre autographe de l'auteur à Anatole France, et une carte de visite. La lettre est relative à *L'Étui de Nacre*, que Dumas lit dans le *Temps* : « J'avais déjà lu la moitié de *L'Étui de Nacre* que j'emporte ce matin à l'enterrement de ce pauvre Millaud, pour en achever la lecture en chemin de fer ». — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

— Lettre autog. sig. à « mon cher enfant ». — « Sachez que si à un moment donné vous croyez que mon intervention puisse vous être bonne à quelque chose, je suis tout à votre service. Je vous ai vu en proie à une grande douleur si vive et si sincère quand votre père est mort que la sympathie que j'avais pour vous est devenue de l'affection. » — (Catalogue Kra, 26.)

Feuillet (Octave). — Quinze lettres autog. sig. à son collaborateur et ami Paul Bocage. Paris et Saint-Lô, 1847. — Correspondance de jeunesse. Projets de voyages en Suisse et en Italie.

Nouvelles théâtrales. Détails sur des changements à faire à des pièces de théâtre issues de leur collaboration. — (Catalogue H. Saffroy, 63.)

Flaubert. — Lettre autog. sig. (à Ch. Beulé, archéologue). — Lettre relative à la documentation de Salammbô qui coûta tant de peines à Flaubert. Il a lu « avec intérêt et utilité » l'article des *Débats* sur les tombeaux ; il a confronté les renseignements avec le texte d'Ammien Marcellin, l'historien latin, et soumet à Beulé la difficulté de certains passages obscurs. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Lettre autog. sig. deux fois (à Ernest Feydeau) [1859]. — Lettre relative au roman *Daniel*, de Feydeau. « J'ai déjà lu 200 pages du *Daniel*. J'aurai fini la lecture complète ce soir. J'en pense beaucoup de bien, mais je suis révolté très souvent par les redites et les négligences de style qui sont nombreuses; quel sauvage tu fais. » — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

— Lettre autog. sig. (à Maupassant); Croisset, lundi 18. — « Vous êtes désagréable! Êtes-vous malade, ou négligent? ou absent? Il y a au moins douze jours, je vous avais prié de me faire quelques commissions urgentes. Pas de nouvelles ! Pourquoi ? J'ai fini hier mon chapitre. Je compte être à Paris, de jeudi prochain en huit. » — (Catalogue G. Charavay, 50.)

— Lettre autog. sig. à son ami Ernest Feydeau. — Lettre en partie relative à la santé de sa mère qui « s'affaiblit physiquement et moralement », aussi, il va passer l'été à peu près seul ; il ajoute ces vers cités de Camille Doucet :

Je travaille beaucoup et redoute le monde
Ce n'est pas dans les bals que l'avenir se fonde.

Pour finir son interminable bouquin (*L'Éducation Sentimentale*), il déclare qu'il lui faut encore quatorze mois de pioche forcenée. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Lettre autog. sig. — Félicitations à un savant (M. Beulé?), pour sa nomination à l'Institut. Flaubert s'excuse de ces félicitations un peu tardives sur ce qu'il « ne lit aucun journal et voit peu de monde ». Il le remercie d'une petite note sur Zonare (chroniqueur byzantin). — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Lettre autog. sig. Dimanche (29 décembre 1861). — « Je compte venir vous trouver demain pour une communication que j'ai à vous faire de la part de ma mère... » — (Catalogue Cornuau, 190.)

— Lettre autog. sig. à Feydeau au sujet de la mort de sa mère. — « Je suis trop abruti pour t'écrire comme il conviendrait, mon cher Bonhomme. J'ai abominablement souffert depuis quinze jours. Ma mère a légué Croisset à Caroline et provisoirement je vais y vivre. » — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

Gautier (Théophile). — Lettre autog. sig. à Arsène Houssaye. — « Je t'ai incorporé dans la rédaction du nouveau *Figaro*. On paye deux fois par mois, le 15 et le 30. Viens demain samedi chez moi, on ajustera la mécanique. Je te baise, ô chantre de Margot », etc. — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. au docteur Moreau. — Théophile Gautier signale au docteur Moreau le cas d'un groupe d'honnêtes Turcs de l'ambassade qui sont restés insensibles aux effets du haschich : « Ces affreux musulmans ont brouté la chose et n'ont rien ressenti ». Théo s'était dessaisi pour eux de trois portions de la drogue, il redemande au docteur d'autres portions un peu raides pour ces mécréants. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Goncourt (**Edmond de**). — Lettre autog. sig., 19 janvier 1883. — « Allez jusqu'à trente-cinq francs et pas un sou de plus, et il faut que jusqu'au numéro 29, ils soient en très bon état. » — (Catalogue Cornuau, 188.)

— Lettre autog. sig., 15 décembre 1879. — Edmond de Goncourt a reçu un très beau volume et remercie l'éditeur « en train de *dégoter* tous les éditeurs de la terre ». Burty a dû lui dire que Rapilly n'avait pas voulu lâcher *L'Art du dix-huitième siècle*. Il termine *Madame de Pompadour* « avec des illustrations qui donneraient un caractère au bouquin » : n'y aurait-il pas moyen de le faire imprimer chez lui ? — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Goncourt (**Jules de**). — Lettre autog. sig., datée de Gisors, septembre 1855. — Lettre à l'éditeur Dentu, parlant comme toujours en son nom et celui de son frère. Il s'agit de choisir un titre pour le volume qui s'imprime, et les auteurs sont pénétrés de l'importance du titre : « Nous avons appris à nos dépens ce qu'il en coûte de mal baptiser un livre. Si c'est le livre qui se fait lire, c'est le titre qui fait acheter le livre. » — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Gourmont (**Rémi de**). — Épilogues. *Revue du Mois*. Manuscrit autographe signé. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Guizot (**François**). — Lettre autog. sig., 5 juillet 1869. — « Je vous remercie de m'avoir envoyé le Sang de Germanicus, mon cher confrère. C'est plus qu'une étude, c'est un tableau historique. Vous avez mis l'histoire et l'art tantôt en harmonie, tantôt en lutte... Je vous trouve un peu dur pour Sénèque... » — (Catalogue Cornuau, 189.)

— Lettre autog. sig. Paris, 24 février 1850. — « Je vous ai lu, Monsieur, avec un vif intérêt et un vif plaisir. Et je désire vivement que vous soyez beaucoup lu. Votre livre est excellent, vrai et moral au fond, et pénétrant par la simplicité grave et émue de la forme. Notre pauvre pays est bien malade jusqu'à la moelle des âmes. Je ne trouve personne assez inquiet, et je trouve tout le monde découragé. Je voudrais plus d'alarme et plus d'espérance. Certainement, il n'y a que le droit et la foi qui puisse nous sauver... » — (Catalogue H. Saffroy, 60.)

Hérédia (**José-Maria de**). — Lettre autog. sig. Dimanche soir (9 mai 1886). — Il demande ses places pour un concert. — (Catalogue Cornuau, 191.)

— Les Trophées. Paris, 1893. — Exemplaire auquel on a joint le manuscrit autographe, signé par l'auteur, de l'*Épigramme Funéraire*, et quatre lettres autographes de l'auteur, dont trois à A. France. Citons particulièrement la lettre où il remercie France de son article élogieux, mais lui reproche pourtant de « n'avoir pas vu avec quelle conscience, j'avais refait tous ceux de mes vers que je jugeais imparfaits.... J'espérais que dans les *Épigrammes* et *Bucoliques*, vous auriez remarqué que j'avais essayé, dans plus d'un endroit, d'être plus simple, plus tendre, plus familier même. Mais ce n'est là qu'une querelle d'amoureux ». Nous trouvons, dans cette lettre, ces détails sur son livre : « succès inespéré, mise en vente jeudi matin, le soir même, l'édition était épuisée ; j'en suis plus stupéfait que joyeux.... Malgré tout je me demande pourquoi j'ai publié les *Trophées*, et j'ai quelque regret de l'avoir fait. Je perds à mes propres yeux quelque chose de mon charme et je me dis, non sans mélancolie, que je ne peux plus être posthume, ce qui était un bien grand mérite. » — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

Hugo (**Victor**). — 1° Lettre autog. sig. à Jules Janin; 28 septembre 1851.

— Il le remercie de l'avoir chargé d'apporter la joie et le soleil des champs aux barreaux des prisons. « Je porterai votre heureux livre à mes biens aimés oiseaux captifs.... Le poète aujourd'hui est un soldat. Je m'immolerai s'il le faut pour la liberté et la vérité. » — 2° Lettre autog. sig. du général L. Hugo à ses fils Eugène et Victor ; Blois, 16 août 1818. — Il consent à leur demande de faire leur droit. Il leur fera compter à chacun, par douzième, 800 francs par an, et un peu plus s'il est remis en activité. — (Vente Barbet, 15-16 novembre 1932.)

Hugo (Victor). — Lettre autog. sig. — Je lis dans le *Phare de la Loire* une noble et belle page à laquelle vous avez bien voulu citer mon nom, etc. — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à Mme (Véron), H(auteville) H(ouse), 14 février. — Madame, c'est vous que je veux remercier de cette éloquente et cordiale page écrite par M. Pierre Véron sur *Marion de Lorme*. Il me semble que mon remerciement, commandé par votre regard, sera charmant comme vos yeux. Dites à M. Pierre Véron que mon vieux cœur est à lui. J'aime son noble esprit..., etc. — (Catalogue Cornuau, 188.)

— Lettre aut. sig. à M. Jules Vernier, 4 juillet (1880). — « Je ne pourrai à mon grand regret assister à votre banquet ; mais cette place d'honneur que vous voulez bien m'offrir je l'accepte avec émotion. » — (Catalogue Cornuau, 190.)

— Lettre aut. sig. vendredi soir (juillet 1845). — Il demande de ne pas admettre dans *Le Siècle* de bruits relatifs à une fâcheuse et triste affaire. — (Catalogue Cornuau, 191.)

— Dossier renfermant une lettre autographe de Victor Hugo, à Mlle Maria Deraismes, qui lui avait envoyé ses Œuvres. — Lettre de félicitations : « Vous y déployez avec grâce et logique toutes les qualités de votre sexe et quelques-unes du nôtre ; nous autres, philosophes, nous affirmons la femme ; vous faites mieux, vous la prouvez ». — (Vente Andrieux, 23-25 mai 1932.)

— Lettre autog. sig. à M. Jules Mugnier, à Grenoble, Paris, 12 juillet (1843). — Lettre où il le remercie d'un article sur les *Burgraves*. « Quand les ennemis sont tenaces, il faut bien que les amis soient fidèles. Aidons-nous les une les autres dans la grande guerre des idées. » — (Catalogue Charavay, 640.)

— Lettre aut. sig. Guernesey, 8 février 1857, à Julien Lemer. — « Votre article du 30 avril sur les *Contemplations* m'est arrivé il y a quelques jours seulement. Il a fallu près de dix mois pour que ces nobles et charmantes pages parvinssent jusque dans ma solitude.... C'est votre propre auréole que vous me prêtez... — (Catalogue N. Charavay, 643.)

— Lettre autog. sig. au Dr Barth, 20 novembre 1851. — « Trouvez bon, Monsieur, que j'aie l'honneur de vous envoyer la faible somme ci-incluse. Ce n'est qu'une rémunération bien incomplète de vos affectueux et excellents soins. Je ne puis les payer vraiment que par la reconnaissance et je le fais du fond du cœur ». — (Catalogue H. Saffroy, 61.)

— Lettre autog. sig. à Mme A. Dupin, mère de George Sand, mercredi, 25 février 1835. — Il la remercie de la lettre qu'elle lui a envoyée. Le mauvais état de ses yeux l'a empêché de lire ce que M. Livron lui a remis de sa part, etc., il irait la remercier de vive voix si le tracas d'une pièce (*Angelo*) qu'on va répéter ne le clouait chez lui. Il attachera un prix véritable à la gracieuse visite qu'elle lui fera. — (Catalogue H. Saffroy, 63.)

Hugo (Victor). — Lettre autog. sig. à Mme Desfossez, 1868. — « J'ai bien tardé à vous répondre, vous êtes indulgente parce que vous êtes charmante.... Hélas! l'exil est un tourbillon où mille soins se disputent mes heures », etc. — (Catalogue Kra, 26.)

— Lettre autog. sig. — Victor Hugo est à Luxembourg; il envoie à un ami, à Bruxelles, le texte de la lettre *aux Cinq* de la Belgique pour qu'elle soit publiée dans les *Nouvelles* ; « elle est publiée ici dans l'*Avenir*, journal qui n'est encore que libéral et qui deviendra, par la force des choses, républicain. »
La fin de cette lettre, si substantielle bien que courte, est à citer. Victor Hugo prophétise : « Il n'y a ni belges, ni français, il y a les États-Unis d'Europe, il y a la République Universelle. » — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Lacordaire (Le Père). — Lettre aut. sig. à M. Rayneval. Rome, 20 septembre 1850. — « Je me rendrais bien volontiers à votre aimable invitation, n'était l'obligation où nous sommes d'être rentrés à l'Ave Maria, lequel est aujourd'hui à 6 h. 1/2 du soir.... » — (Catalogue Cornuau, 191.)

— Lettre aut. sig. à (M. Chevandier); Genzano, 2 juin 1837. — Il remercie M. Chevandier qui lui avait conseillé de revenir en France; il prétend, au contraire, qu'un séjour à Rome ferait du bien à M. Chevandier. — « C'est ici le centre où reposent les fondements de l'œuvre de Dieu sur la terre ; toute l'histoire de Rome est une merveille d'un bout à l'autre, où il est impossible de ne pas distinguer une puissance supérieure à celle des hommes ; et, malgré la faiblesse extérieure de sa situation actuelle, ceux qui y apportent un désir sincère de connaître la vérité, y sentent plus près et plus profondément l'action divine sur leur cœur. » — (Catalogue N. Charavay, 640.)

Lamartine. — Trois lettres autog. sig. à M. Alméras, 29 octobre 1830, 18 décembre 1830 et 9 octobre 1831. — Lettres relatives au voyage de Mme de Lamartine à Genève. Il parle aussi du procès des ministres. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

— Lettre autog. sig. à un ami, homme politique ; datée de Mâcon, 7 janvier 1860. — Lamartine se montre désabusé... graves souci de santé pour tous les siens, affaires rurales qui l'avaient retenu jusque-là ; il va rentrer à Paris « pour y redoubler de travail ». Considérations désabusées sur sa situation politique. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Lettre autog. sig. à un ministre. Paris, 28 mai 1836. — Il sollicite trois minutes d'explication pour l'affaire très importante d'un de ses meilleurs amis. — (Catalogue H. Saffroy, 64).

— Lettre autog. sig. à M. Morellet. Monculot, 2 novembre 1828. — Lettre où il dit toute son intention de s'arranger à l'amiable au lieu de faire intervenir la justice pour un terrain contesté situé sur la commune de Fleurey. — (Catalogue H. Saffroy, 62.)

— Deux lettres autog. sig. à Charles Nodier; (Mâcon, 1832). — Dans l'une d'elles il envoie à Nodier une somme d'argent double de celle que Nodier lui avait demandée. — (Catalogue N. Charavay, 640.)

— Pièce autographe. — Il va essayer d'écrire l'histoire d'un petit nombre d'hommes qui ont résumé en eux, pendant l'époque la plus critique des temps modernes, toutes les théories, tous les faits, toutes les vertus, toutes les fautes et toutes les infortunes que les annales humaines faisaient transmettre à la postérité. — (Catalogue N. Charavay, 640.)

— Sept lettres autog. sig. à divers ; 1838-1861. — Recommandation de M. Lechevalier à Victor Hugo ; demande d'une subvention pour Dargaud ; il

n'accepte un héritage que dans la partie qui concerne les pauvres, le reste doit demeurer à la famille. Il relève les erreurs involontaires d'un biographe; Lamartine n'a jamais brigué la présidence. « Vous me rendrez justice à votre heure. Peu m'importe le tems ? Peu m'importe même la justice d'ici-bas. Je ne pense qu'à celle d'en haut et je ne me présente pas sans tache devant elle. » — (Vente Barbet, 15-16 novembre 1932.)

Lamartine. — Lettre autog. sig. à M. Luigay. Paris (5 novembre 1840). — « Comment la politique vous laisse-t-elle le temps d'être si poète ? C'est un problème pour moi résolu par vous dans ce beau morceau. » — (Catalogue Cornuau, 188.)

Lamennais (Félicité de). — Dix-sept lettres autog. sig. ou minutes autog. à divers; 1832-1849. — Lettres à Chateaubriand, à la baronne de Vaux, au pape, à l'archevêque de Paris,... etc. Quelques-unes sont fort importantes, par exemple la lettre du 25 février 1832 sur le pouvoir temporel du pape, une autre minute au pape sur l'Encyclique du 15 août 1832, la lettre à l'archevêque de Paris, 4 septembre 1836, en réponse à la lettre de l'archevêque qui est jointe. La lettre à Chateaubriand exprime le regret de n'avoir pas vécu dans l'ancienne société et exprime son sentiment sur l'origine de la Révolution, laquelle, selon lui, serait toute populaire. — (Vente Barbet, 15-16 novembre, 1932.)

Leconte de Lisle. — Poème autographe, signé, intitulé *Le Lac.* — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. Paris, 9 juin 1876. — Lettre relative à un article sur Leconte de Lisle lui-même. — (Catalogue Cornuau, 189.)

— *Saera fames*, pièce de vers autog. sig. — (Catalogue G. Charavay, 50.)

Maistre (Xavier de). — 1° Lettre autog. sig. à M. Charpentier, 8 mars (1840). — 2° Lettre autog. sig. à M. Albert Saladin ; Rome, 8 mars 1832. 3° Lettre autog. sig. au pasteur Munier (1846). — 1° Voici les opuscules de M. Topffer réduits à leur moindre expression, d'après la permission qu'il m'a donnée de retrancher et corriger tout ce qu'on voudra... il me semble maintenant que ces sept ouvrages peuvent former un joli volume, et qu'ils auront de l'intérêt surtout si M. de Sainte-Beuve veut y donner un coup d'œil comme il me l'a fait espérer... » — 2° Il parle de la prise d'Ancône et dit ensuite «... malheureusement je ne verrai jamais le dénouement du drame ou plutôt de la farce qu'on joue actuellement en France et qu'on s'apprête à répéter et à traduire ». — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Mallarmé (Stéphane). — Lettre autog. sig. à Mme Aubernon de Neuville, février 1891. — Lettre pour décliner tout en l'appréciant comme il convient l'invitation que lui a adressée Mme Aubernon à ses fameux dîners. Mallarmé se prive ainsi « du charme que serait vous approcher et connaître un des rares milieux de ce temps », mais il achève la saison « dans des conditions mauvaises de labeur et de santé ». — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Maupassant (Guy de). — Lettre autog. sig. Guy de Maupassant, à un ami; La Guillette, Étretat, 6 octobre 1884. — Lettre relative à *Yvette*. « Hâtez-vous le plus possible car Marpon prépare son volume illustré à 5 fr. et il faut que nous paraissions avant lui. Je m'arrangerai d'ailleurs pour retarder ses épreuves et hâter les vôtres. » — (Catalogue G. Charavay, 50.)

— Carte de correspondance autog. sig. adressée à une dame. — « Je ne pourrai aller vous baiser les mains dimanche, car je ne reviens qu'à

6 heures 30.... J'attendrai donc lundi, malgré mon impatience. Je me mets à vos pieds.... » — (Catalogue Cornuau, 191.)

Maupassant (Guy de). — Lettre autog. sig. à son amie Mme Golfier. — Il s'excuse de ne pouvoir être au rendez-vous de son amie, mais il est très malade par suite d'hémorragies. — (Catalogue H. Saffroy, 60.)

Mérimée (Prosper). — 1° Lettre autog. sig. à Guiraud ; dimanche 2 avril. — Il vient de lire son beau volume. Ses amis l'accusent de ne pas aimer les vers, mais ceux de Guiraud expriment de si nobles pensées ; ils décrivent si bien la belle nature méridionale qu'un esprit encore plus prosaïque que le sien n'y pourrait être insensible. Il le félicite d'avoir trouvé tant de beautés sous les haillons de la gitane que lui-même a connue ; — 2° Lettre autog. sig. ; Cannes, 17 octobre 1869. — Réflexions sur la mort de Sainte-Beuve, dont il est très touché. Ils avaient fait leur visite ensemble et « c'est chez Sainte-Beuve que j'attendais mon sort le jour de l'élection ». [Sainte-Beuve était mort quatre jours auparavant.] — (Vente Barbet, 15-16 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. au général Colettis. Paris, 15 mars 1845. — Il recommande à sa bienveillance M. de Saulcy, membre de l'Institut, qui se rend en Grèce pour affaire concernant le musée d'artillerie. « J'aurais bien désiré qu'il me fût possible de l'accompagner. Quand on a vu Athènes, on veut y retourner. J'aurais eu un double plaisir à la revoir au moment où votre administration a donné au pays une nouvelle force. Tous vos amis, mon général, c'est-à-dire toute la France, ont suivi avec un bien vif intérêt la lutte glorieuse où vous avez eu tant de succès. » — (Catalogue Cornuau, 191.)

— Lettre autog. sig. à Mme la Duchesse. — Il lui faut un peu plus de temps pour faire quelque chose de poétique. — (Catalogue H. Saffroy, 62.)

— Lettre autog. sig. à Don Manuel de Bofarrull, 11 mars 1858. — Lettre pour lui recommander M. Adolphe Goldsmith qui se propose de passer quelques jours à Barcelone principalement pour voir ses belles archives. Il a eu l'autre jour la visite d'un ami de G. Xifré, M. Cubi. « Il m'a paru homme d'esprit et instruit, mais il vient parler de phrénologie à Paris où l'on ne revient guère aux vieilles modes après deux ou trois siècles. » — (Catalogue H. Saffroy, 64.)

— 1° Lettre autog. sig. (à Édouard Grasset) ; Venise, 25 août (1858) ; — 2° Lettre autog. sig. (à M. Bellender-Ker ?) ; Cannes, 10 février (1861). — « ... Je ne connais pas assez M. Thouvenel pour vous donner le conseil que vous me demandez. Il a la réputation d'un homme habile et ferme, deux qualités très rares dans notre temps et dans notre pays. Je le crois très apprécié par l'Empereur, mais je ne sais pas comment il est avec le ministre des affaires étrangères. Ce point est assez important dans la question qui vous intéresse. S'il a envie de vous avoir près de lui, je ne doute pas qu'il ne l'obtienne... A mon avis vous ne devez pas quitter Corfou, que pour avoir un consulat général... Je suis ici depuis une vingtaine de jours... Je suis ici avec les deux dames anglaises que vous avez vues souvent chez moi... Je quitterai Venise à la fin de la semaine et j'irai à Milan, Come, Gênes..., etc. Nous sommes venus ici par le chemin des écoliers, nous avons fait des zigzags... Je serai à Paris au mois d'octobre.... » — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Mistral (Frédéric). — Lettre autog. sig. à M. Beulé. Maillane, 30 septembre 1873. — « Le poète de *Mireille* vient recommander à l'illustre interprète de Phidias un jeune statuaire du pays de Provence. Il s'agit de M. Amy..., » — (Catalogue Cornuau, 188.)

Mistral (Frédéric). — Lettre autog. sig.; Maillane, 19 août 1888. — Il proteste contre une insinuation qui pourrait faire croire qu'il est l'ennemi de la langue française. Il ne demande pas que le provençal soit seul enseigné dans les écoles, il demande seulement qu'il y ait sa place à côté du français. « Les Bédouins de l'Algérie, auxquels on accorde l'enseignement simultané de l'arabe et du français, sont bien plus favorisés que les enfants de la Provence. » — (Catalogue N. Charavay, 640.)

— Lettre autog. sig., datée de Maillane, 21 septembre 1862. — Lettre au lauréat d'un concours dont le sujet était l'*Éloge de la Provence*; Mistral explique comment le jury ayant jugé qu'aucun concurrent n'avait répondu à l'esprit du programme, avait dévié dès le premier jour et donné le premier prix à M. Vidal, à Aix, auteur d'un *Traité sur le Tambourin*.

Mistral, qui tutoie le lauréat, lui envoie le texte exact de son rapport à l'égard de sa composition; ce texte est en provençal. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Murger (Henry). — Lettre autog. sig. à une dame. — « Enfin me voilà encore dans mon petit village et je vais tâcher de travailler et de me remettre ma santé qui ne vaut pas cher en ce moment. » Il va envoyer ses œuvres littéraires à sa correspondante. — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à A. Houssaye. — « Je vous adresse la lettre au ministre, prenez-en connaissance, et, si elle vous paraît convenable, faites-en usage à la première occasion... Excitez le ministre à m'encourager, je crois véritablement que j'en vaux la peine... à part mon métier je ne sais pas faire autre chose... La situation est tendue... Si ça ne réussit pas, je me jette dans l'art à 13 sous... » — (Catalogue Cornuau, 190.)

— Lettre autog. sig., à Rozier, 17 avril. — Il l'invite à venir prendre une tasse de thé : « Vous pourrez prendre connaissance d'une énorme palinodie, où je prouve par toutes les arguties les plus merveilleuses que vous et moi nous sommes des Demis-Dieux. » — (Catalogue H. Saffroy, 62.)

— Lettre autog. sig. à Léon Noël; Paris, 7 janvier 1844. — « ... Je vais t'esquisser ma vie depuis quatre mois que je suis sorti de l'hôpital.... » — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Musset (Alfred de). — Lettre autog. sig. Alfred Musset, à Buloz, mardi. — « Mon cher ami, une circonstance impossible à prévoir m'empêche absolument de finir. Vous me connaissez assez pour croire que j'en suis sincèrement aussi fâché que vous..., etc. » — (Catalogue Cornuau, 188.)

— Lettre autog. sig. à Geoffroy Saint-Hilaire, mercredi 24 décembre 1834. — « Je viens de terminer ma lecture du résumé que vous avez bien voulu me donner. Je ne veux point laisser passer cette occasion de vous témoigner toute mon admiration pour un génie du premier ordre, malgré le peu d'importance qu'elle doit avoir. Si la poésie peut jamais être admise à faire quelques pas timides vers la science, c'est la philosophie qui, seule, peut lui servir de guide. C'est donc en son nom, monsieur, et par cette considération, que je me sens la hardiesse de vous adresser ce remerciement sincère... ». — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Nerval (Gérard de). — 1. Lettre autog. sig., à M. Georges Bell. — Gérard de Nerval accablé d'ennuis demande à son ami de venir le voir et de l'aider. Il est en traitement à Passy, chez le Dr Blanche : « J'ai malheureusement été imprudent à mes dernières sorties, mais quinze jours de résidence ici m'ont absolument calmé ». Pourtant, il ne se sent pas en bonne forme et

note que ce qu'il écrit tourne trop dans un cercle restreint, qu'il vit trop sur lui-même et ne se renouvelle pas. Il désirerait voir les éditeurs Giraud, Sartorius; enfin prie son ami de s'entremettre de divers côtés pour hâter l'impression de telle nouvelle, décider de tel frontispice, etc. « J'ai de l'inquiétude quant au placement de la copie et à mes affaires avec les libraires. »

Nerval (Gérard de). — 2. Lettre autog. sig. à M. Georges Bell, à Paris. — Relative à l'impression de *Sylvie* dont le manuscrit a été confié par Gérard à son ami Méry. Il prie Georges Bell, s'il arrive avant lui chez Méry, de prendre le manuscrit qui doit être remis aussitôt à l'imprimeur. — (Vente Andrieux, 23-25 mai 1932.)

— Pièce autog. sig., lettre contenant des vers :

ANDRÉAS.

Arrêtez ! un instant retardez la vengeance
Et toi, Béatrice, songe à ce que tu as promis.

BÉATRICE.

O malheur ! il est seul entouré d'ennemis
Ces papiers... je les prends, et c'est sa délivrance !

(Catalogue Cornuau, 190.)

— Fragment autog. sig. (vers 1852). — Consultation sur le duel rédigée comme un article de journal : « Si votre ami a été outragé par un ami, doit-il se battre ? » Il n'a consulté ni Dumas, ni Bazancourt ; mais il rappelle qu'il a failli se battre en duel avec Alexandre Dumas, à propos d'une maîtresse, vers 1835. Dumas, sans faire allusion au différend, le mena dans un tir, fit mouche à tout coup. — (Catalogue N. Charavay, 640.)

Nisard (Désiré). — Lettre autog. sig. à M. Cuvier, 29 mai 1844. — Il lui demande son appui auprès de M. Duvernoy, collaborateur de Georges Cuvier et ami de son frère Frédéric, pour sa candidature à la chaire d'éloquence latine au Collège de France. — (Catalogue H. Saffroy, 61.)

Nodier (Charles). — Lettre autog. sig. à Aimé Martin. — Il lui offre sa bibliothèque en échange du prêt qu'il veut bien lui faire. « Vous pensez bien qu'il a fallu que je parvinsse à la dernière extrémité du malheur pour me résoudre à ce sacrifice. Jusqu'à ce jour j'ai attendu d'autres ressources, mais à l'heure où je vous écris, le 15 janvier sonne, et si demain à midi je n'ai pas 500 francs (demain, que dis-je ! c'est déjà aujourd'hui), si vous ne pouvez pas disposer de cette somme sur celle que vous m'offriez, je suis perdu.... » — (Catalogue N. Charavay, 640.)

Quinet (Edgar). — Lettre autog. sig. (à Victor de Laprade), 6 avril 1842. — Lettre où il se félicite d'avoir quitté Lyon pour Paris ; sa dépendance lui est moins pesante. « Je ne sais trop que penser de cette jeunesse d'à présent. Quoique j'aie fort à m'en louer personnellement, je la crois, dans le fond, cruellement malade d'indifférence et cependant, si l'avenir n'est pas là, où est il ? Vous voyez quelle honteuse guerre le clergé fait à l'Université qui mérite pis encore par sa lâcheté. » — (Catalogue H. Saffroy, 62.)

Renan (Ernest). — Lettre autog. sig., 17 novembre 1885. — « Ah ! quel charmant article, comme il m'introduit à merveille ! Comme vous m'avez compris à fond ! » — (Catalogue Cornuau, 191.)

Sainte-Beuve. — Lettre autog. sig. à un ami, 20 février 1865. — « Je vous remercie de votre bon souvenir et de votre envoi. Vous possédez l'Espagne comme pas un et en même temps vous restez des nôtres. Je vous avais déjà rencontré au sujet de Cervantès et pour des vers écrits durant sa

captivité et que vous avez traduits. Ma plume de critique avait même, si je m'en souviens, glissé en note une légère réserve après l'éloge.... Il m'est toujours très agréable... de vous rencontrer ou de vous lire ; cela me reporte à un temps que j'appelle meilleur, tout comme vous pouvez le faire, et si j'ai continué à marcher tant bien que mal, ce n'est certes pas sans trouver le chemin bien long.... » — (Catalogue Cornuau, 188.)

Sainte-Beuve. — Lettre autog. sig. à son cher David, 28 septembre. — Il le prie de bien accueillir un de ses amis, M. Michiels, jeune écrivain qui connaît à merveille l'Allemagne, il voudrait voir (entre autres) votre Tieck et causer de lui avec vous, ainsi que de Gœthe. — (Catalogue Cornuau, 189.)

— Lettre autog. sig. au comte de Salvandy. — « Je suis infiniment sensible à l'invitation que me font l'honneur de m'adresser Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et Madame la comtesse de Salvandy, c'est avec un véritable regret que je me trouve déjà engagé pour le jeudi 13. Je dois dîner ce soir là chez Madame d'Aguesseau.... » — (Catalogue Cornuau, 190.)

— Lettre autog. sig., à M. H. Helbig, à Liége, 11 novembre 1859. — Il se rappelle les heureux moments passés avec ses amis de Liége et remercie de l'envoi d'un ouvrage qui ira augmenter son trop petit trésor de livres rares. — (Catalogue H. Saffroy, 61.)

Sand (George). — Cinq lettres autog. sig. — 1. A Anatole France (26 avril 1876) à propos des *Noces Corinthiennes*. — 2. A son fils. — 3. A Alexandre Dumas. Deux lettres datées du 2 janvier et du 11 février 1875. — 4. A son fils (21 décembre 1873) à propos d'un peintre qui lui avait demandé son aide. — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

— Lettre autog. sig. — La lettre datée de Nohant, avril 1870, annonce l'envoi de son portrait. — (Vente Andrieux, 23-25 mai 1932.)

— Lettre autog. sig. à un docteur; Palaiseau, 14 août. — Lettre relative à la mort d'un enfant de son fils Maurice, lequel ne se console pas. « Lina a mieux supporté le coup, la Providence le veut ainsi ; la mère sent instinctivement sa mission d'avenir. Moi je ne dis rien et ne veux rien dire de moi. Je ne veux même pas savoir le mal que cela me fait. A quoi bon? C'est un déchirement où la conscience n'a rien à voir. Je sais bien qu'il n'y a pas de mort, et dans tout ce que la croyance et le raisonnement peuvent se répondre l'un à l'autre, j'ai donné au sentiment une puissance plus grande que la démonstration. Donc je crois autant et plus que jamais que la mort n'est pas un abîme et que mon enfant est bien là où il est. » — (Catalogue N. Charavay, 640.)

— Lettre autog. sig., à Alexandre Dumas. *S. d.*, mais de 1836. — Lettre où George Sand semble feindre d'être fort en colère contre Alexandre Dumas avec qui, en réalité, elle fut toujours en d'excellents termes. « Je vous écris quoique vous ne m'aimiez pas du tout; de mon côté, je ne vous aime nullement.... »

Elle dit à Dumas qu'il doit savoir « aussi bien qu'elle-même » qu'elle désire de voir *Don Juan* ; elle a envoyé le matin chez lui et à la location ; partout on faisait queue ; elle doit partir, mais retardera son départ s'il lui trouve une loge, tout au moins deux places. « Je crois que la chevalerie dont vous savez si bien ressusciter l'esprit vous ordonne un peu d'être obligeant pour moi aux termes où nous en sommes. » — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Lettre autog. sig. à Albert Lacroix ; Nohant, 10 février 1876. — Elle lui recommande la traduction d'une œuvre d'un écrivain russe très connu,

M. Tchernychevski, et elle le remercie de lui avoir envoyé un poème et un drame qu'elle a trouvés poétique et dramatique. « Moi je demande avant tout qu'un roman soit romanesque. Je crois donc résumer, en vous disant cela, tout l'intérêt que j'ai pris à ces deux lectures, l'une si poignante, l'autre si enlevée dans le rêve. » — (Catalogue G. Charavay, 50.)

Sand (George). — Lettre autog. sig., à M. Labautière, 18 janvier 1844. — Lettre relative à la fondation du journal *L'Éclaireur*, aux articles qu'y fournira George Sand, qui se met entièrement sous la dépendance de M. Labautière, et surtout à Pierre Leroux, qui en sera le véritable directeur. Pierre Leroux prit, pour y imprimer ce journal, la direction d'une imprimerie à Boussac (Creuse), organisée en association égalitaire. George Sand parle longuement du caractère de Pierre Leroux et de celui de son frère « sublime rêveur ». — (Vente Andrieux, 21 avril 1932.)

— 1° Cinq lettres autog. ou autog. sig. à M. Geoffroy Saint-Hilaire, 1837-1839; — 2° Lettre autog. sig.; Nohant, 27 février; — 3° Lettre autog. sig.; Paris, 24 avril. — Dans une de ces lettres, elle écrit à Geoffroy Saint-Hilaire : « ... Je suis d'autant plus coupable que j'aurais dû tout de suite justifier mon pauvre cousin Heine de vos méfiances. Je suis heureuse de pouvoir vous dire que vous vous êtes bien trompé sur son compte quant à la circonstance en question. Je ne sais pas s'il s'est jamais permis d'avoir sur les sciences une autre opinion que la vôtre, je ne sais même pas s'il a une opinion nette quelconque sur les sciences, c'est un poète, et je crains bien pour lui qu'il n'en sache sur ces grandes et importantes matières gueres plus long que moi. » — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Sandeau (Jules). — Lettre autog. sig. (à de Thou) ; mardi soir. — Lettre intime où il raconte qu'il a été rejoindre Marie Dorval à Chaumont. De là ils sont allés à Langres et c'est là qu'ils ont reçu les lettres de leur ami. Sandeau donne des instructions à de Thou pour le paiement des traites qui pourraient se présenter. Il lui recommande de garder pour son retour les détails ennuyeux, car il ne veut pas être troublé dans son bonheur. « Ne te plains pas trop de mon absence et dis-toi, soir et matin, que je suis bien heureux, comme tu dis, le plus heureux des hommes. » — (Catalogue N. Charavay, 640.)

M^me^ de Staël. — Seize lettres autog., adressées notamment au comte Golowkine, à Masclet, Schiller, Alborghetti, Talleyrand et M^me^ de Custine. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Stendhal. — Trois lettres autog. sig. à A. I. Tourguenief : — 1. A propos de Niebuhr et de Michelet ; — 2. A propos d'un voyage de Tourguenief à Rome où Stendhal se trouvait alors (1832) ; — 3. Sur l'itinéraire à suivre pour se rendre de Suisse en France par le chemin de Ferney. — (Vente Andrieux, 23-25 mai 1932.)

Sully Prudhomme à Alfred de Vigny, sonnet. Paris, 1898. — On a joint une lettre autographe, signée, de l'auteur à A. France (13 juin 1887) le remerciant de l'article qu'il consacra dans la *Vie Littéraire*. — (Vente Caillavet, 1^er^-2 juin 1932.)

— Le Bonheur. Paris, 1888. — On a joint une lettre autographe de l'auteur, adressée à Anatole France, pour le prévenir d'une visite ; France a envoyé la lettre à M^me^ de Caillavet en écrivant de sa main : Chère Madame, Sully Prudhomme sera chez vous dimanche à 3 heures et demie. Je vous envoie mes respectueuses amitiés. Anatole France. — (Vente Caillavet, 1^er^-2 juin 1932.)

— Lettre autog. sig.; Chatenay, 13 juin 1897. — Il est d'accord pour que

l'on fasse une conférence, avec lecture, sur des poésies au Théâtre d'application. — (Catalogue N. Charavay, 643.)

Taine (Hippolyte). — Lettre autog. sig. 28 novembre. — « Je n'ai pas besoin de vous dire que j'étais complètement et absolument étranger au premier Paris du *Journal des Débats*, dont vous vous plaignez ce matin. Je l'ai lu le lendemain seulement, et il m'a été fort désagréable. Je suis allé le jour même au journal... — (Catalogue Cornuau, 188.)

— Quatre lettres autog. sig., adressées à Anatole France. — Taine remercie France de l'article qu'il prépare sur lui (*Vie Littéraire*), mais refuse une photographie : « Nous donnons au public nos idées et nos phrases, rien de plus. Qu'il les juge comme il voudra, et se représente l'écrivain d'après ses livres; l'homme ne le regarde pas... c'est là notre avantage sur les acteurs de théâtre... »

Taine félicite France de sa notice sur Bernardin de Sainte-Pierre : « C'est très sobre, plein et serré, d'une ironie discrète et contenue »; il lui donne des conseils de style et lui reproche d'avoir introduit des lamas dans l'île de Robinson. Il y est question encore de Prévost-Paradol, des *Noces Corinthiennes*, de George Sand, de Henri Heine, dont il loue les paysages : « Ce sont probablement les plus beaux et les plus vivants qu'on ait faits. Comparez à ceux de Hugo, de Gautier, de Flaubert, vous verrez qu'avec bien moins de couleurs, Heine fait plus d'effet. » — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

Verlaine (Paul). — Carte du Parnasse. Manuscrit autog. — Graphie de Verlaine qui date de sa jeunesse, du temps où très intimement lié avec Coppée, Mendès, Mérat, Charles Cros, Villiers de l'Isle-Adam, Richepin, Valade, etc., tous les poètes parnassiens, il se réunissait à eux chez le général de Richard, chez le docteur Cros ou chez Nina de Villard. Verlaine a dressé là d'une plume rapide une carte du Parnasse à l'imitation de la carte du Tendre, bornée à l'ouest par la *Mer de l'Ennui*, à l'orient par l'*Océan du Génie*. Au faîte des versants règne la *ligne du partage des Os*. Dans l'Ennui va se jeter le fleuve *Mérat*, traversant la *province de Médiocrité*, grossi en son cours de la rivière *Arène*, sortie du *lac de la Pauvreté Commune*; on voit la rivière *Valade* qui descend du *mont du Scandale*; dans l'océan du Génie se jettent le *Lecomte de Lisle*, le *Heredia*, le *France*, etc., et dans ce même océan se jette la rivière des *Intimités*, de Coppée, ce qui date cette curieuse pièce de 1868. — (Vente Andrieux, 23-27 juin 1932.)

— Lettre adressée à Roger Marx, datée de l'hôpital Broussais, 1891. — « Bref, me revoici à Broussais, malade d'un peu tous côtés. Seulement je travaille beaucoup. » Il demande ensuite qu'on lui apporte *La Légende des Siècles*, du Barbey d'Aurevilly, du Zola : *Le Bonheur des Dames* et *l'Argent*, mais Hugo de préférence. — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. — Lettre humoristique écrite au dos du programme illustré de la fête de Rethel en 1878. — (Catalogue G. Charavay, 50.)

— Lettre signée, signée également par François Coppée, J. Christophe et Lambert de Roissy (qui a écrit la lettre) à Victor Hugo; Paris, 3 septembre. — Ils lui font part de la douleur qu'ils ont ressentie à la nouvelle de la mort de Mme Victor Hugo (à Bruxelles, 28 août 1868). En haut de la lettre on lit un R[épondu] de la main de Victor Hugo. — (Vente Barbet, 15-16 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à l'éditeur Savine, 15 juillet 1890. — Verlaine est à l'hôpital Cochin ; il écrit à l'éditeur Savine au sujet de la nouvelle édition augmentée de *Dédicaces* « nouveau modèle », et de *Bonheur* « dont longue pièce nouvelle gonflera encore la justification typographique. »

Il demande, quand il pourra prendre rendez-vous avec l'éditeur, que soient tenus à sa disposition *Histoire comme ça* (Kipling) et le *Brelan d'excommuniés* (L. Bloy). — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Verlaine (**Paul**). — Billet autog. sig. sur papier de l'administration de l'Assistance publique. — « Humble supplique (pas pécuniaire !!) à très haut et puissant seigneur Léon Vanier. »

Telle est la suscription de ce billet par lequel Verlaine prie Vanier de placer en tête du recueil *Invectives* les pièces de vers qu'il lui signale.

Il reproche à son éditeur d'être trop « serré », surtout quand il y a de la copie impayée chez lui... Il lui faut pourtant reconnaître l'inépuisable complaisance de Philomène qui a droit à quelque sollicitude de sa part. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Deux lettres autog. sig., l'une datée de Boston, 1876, à son ami Ernest Delahaye. — 1° Verlaine est à Boston où il donne des leçons. « J'ai trois élèves jusqu'à présent, mais j'espère en avoir plus bientôt. » Son amusante lettre est du style elliptique et mêlé d'argot qu'il emploie toujours avec son vieil ami. Il donne des détails sur ses élèves, fait des projets. « Enfin, tu vois, je boulotte, en attendant l'août (foi d'animal), époque à laquelle vacances en France »; parle des amis. — 2° Il prie son ami de passer au *Figaro* pour un règlement. Il est question de Maurice Barrès. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932).

— Deux lettres autog. sig. 1894-1895. — Deux lettres à Roger-Marx pour obtenir de son influence qu'il fasse convertir en pension l'indemnité que le ministère à déjà donnée deux fois à Verlaine à titre « d'encouragement ». La dernière indemnité a passé bien vite : le terme, les drogues qui

Chez l'pharmacien
Ne se donnent pas pour rien,

la vie courante.

Et puis il a été malade, « à preuve que me rererevoici à l'hôpital. N'est-ce pas affreux à la fin ? » — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— *Bibliotaphe*. Manuscrit autog. sig. Manuscrit avec ratures et corrections de ce sonnet inspiré à Verlaine par un vers d'Arsène Houssaye,

Je serais éloquent si j'étais géographe.

(Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Lettre autog. sig. à Léon Vanier, son éditeur (1888). — Lettre s'occupant de ses œuvres : « Langlois, n'est-ce pas? vous prendra le manuscrit de *Bonheur*. Quant à celui de *Parallèlement*, avez-vous un Rops et avez-vous des épreuves de la veuve Mr. Occupez-vous-en, voulez-vous? Vu hier Morhart qui n'est pas content de vous d'un exemplaire refusé, pourquoi? puisqu'il a si bien parlé au *Temps* qui nous est peut-être fermé », etc. — (Catalogue Kra, 26.)

— Gosses. Au Prince***. Manuscrit de six pages in-8°. — Trois pages de ce manuscrit (les pages 3, 4 et 5) sont de la main de Verlaine, avec très nombreuses ratures et surcharges; les trois autres pages, mises au net, ont été écrites par Cazal le dessinateur, ami de Verlaine. — (Vente Andrieux, 21 avril 1932.)

Vigny (**Alfred de**). — Lettre autog. sig. de huit pages, sur *l'Éducation*. — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à un libraire; 4 octobre 1861. — Lettre relative à ses œuvres Il avait demandé deux exemplaires de *Grandeur et Servitude militaires*, on lui a envoyé deux exemplaires de *Cinq Mars*. Prière de remettre au porteur deux exemplaires du premier ouvrage. — (Catalogue N. Charavay, 643.)

Vigny (Alfred de). — Annotations autographes sur un volume : *Biographie de Népomucène Lemercier*, par M. de Pongerville. Marseille, 1859. — Cette biographie renferme, sur les rapports de Lemercier avec Napoléon Ier, sur le caractère de cet auteur, des détails qui ne se trouvent peut-être que là. Ceci explique la lecture minutieuse qu'Alfred de Vigny fit de cette brochure. Il a marqué de flèches de repère, de traits, de signes au crayon noir ou rouge des noms cités : Talma, Florian, Talleyrand et beaucoup d'autres ; souligné des jugements de M. de Pongerville sur ces personnages, sur la Révolution ; écrit lui-même des noms ou des mots : Talma, Rachel, à voir, etc. en regard de ce qui le frappait le plus, etc.

Alfred de Vigny a complété la biographie par trois lignes autographes à la fin, donnant l'épitaphe que Lemercier s'était composée. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Zola (Émile). — Trois lettres autog. sig. — Il envoie à un confrère son ami Paul Alexis « avec le chapitre de ma biographie dont je vous ai parlé... je le crois très intéressant, bourré de faits inédits et d'anecdotes curieuses... 1881 ». — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Lettre autog. sig. à Caroline Commanville. — Mme Commanville, qui réunissait la correspondance de Flaubert pour la publier, s'était adressée à Zola pour lui demander communication des lettres de Flaubert qu'il pouvait posséder, celui-ci refuse. Il a en effet des lettres, « mais si intimes, si peu intéressantes pour le public qu'il est vraiment impossible de les publier ». Zola se place surtout à son propre point de vue. « Il ne m'y parle que de mes livres, et je refuse absolument de livrer à l'impression ces réclames posthumes. « — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Lettre autog. sig. ; Paris, 23 octobre 1868. — Il a adressé à son correspondant M. Roux qui lui portera un roman qu'il lui conseille de prendre les yeux fermés. Ce roman aura forcément un public, les jeunes gens des écoles ; il est écrit d'une façon vive et originale qui ne peut manquer d'attirer l'attention ; enfin, l'auteur est à même de faire une très large publicité, ce qui ne gâtera rien. — (Catalogue N. Charavay, 643.)

— Lettre autog. sig., Médan, 26 septembre 1894. — « Il est inutile que je vous renvoie les épreuves, car je n'y ai pas fait une correction. Bien entendu, il faut y maintenir celles que vous avez indiquées. Et il n'y aura plus qu'à tirer.... » — (Catalogue Cornuau, 190.)

— Lettre autog. sig. à une dame. Médan, 1er mai 1883. — « ... Je ferai donc les recherches dont je vous ai parlé. Je doute de trouver des lettres qu'il y ait intérêt à donner au public ; mais je vous soumettrai pourtant ce qu'il y aura de possible, et vous jugerez.... » — (Catalogue Cornuau, 189.)

— Lettre à Mme Commanville, nièce de Flaubert ; deux pages autog. sig. — Il parle de la correspondance « trop intime », à son point de vue, qu'il eut avec « le cher disparu ». — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. au sujet de l'exécution de son buste. — « J'approuve votre idée à vous en tenir à une œuvre de caractère sans trop vous enfermer dans une ressemblance immédiate. Vous trouverez d'excellentes photographies de moi chez Nadar. » — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

XXe SIÈCLE

Barrès (Maurice). — Lettre autog. sig. (à M. de Fleury). — « Ce soir, j'ai eu la curiosité de relire *Les Barbares* et *L'Homme Libre*, et ces pages,

aujourd'hui si loin de moi, m'ont frappé par leur caractère indéniable d'observation médicale. On me l'avait dit : je ne voyais dans cette remarque qu'une boutade.... » Suit l'analyse de ces deux livres écrits par lui-même de nombreuses années auparavant. — (Catalogue Kra, 26.)

Barrès (Maurice). — 1. Manuscrit autog. d'un article pour annoncer un recueil de vers de Mme de Noailles (1904). — 2. Lettre autog. sig. à Auguste Germain. — 3. Lettre autog. sig. au directeur du *Figaro* (30 septembre 1901) sur la collaboration à ce journal. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Lettre autog. sig. à un ami; 19 octobre 1911. — « ... Je suis allé chez Mme de Loynes en 1886, après que France m'y avait envoyé et m'y avait annoncé. Je n'avais publié de livre que *Sous l'œil des Barbares*, mais je retrouverais, rue de l'Arcade, des amis de mon âge, de jeunes journalistes ou artistes, les André Manuel et les Auguste Germain en même temps que nos aînés Anatole France et Jules Lemaître et Henry Houssaye que j'avais connus chez Leconte de Lisle et qui me traitaient très gentiment comme un jeune confrère de lettres dont ils devaient faire plus tard leur confrère tout court... » — (Catalogue Cornuau, 189.)

— 1. Lettre autog. sig., 2 novembre 1919. — Lettre politique. — 2. Lettre autog. sig., 4 décembre 1903. — Lettre relative à la biographie de Pasteur par son gendre. — (Catalogue Cornuau, 188.)

— Lettre autog. sig., datée de Sainte-Odile, 25 septembre 1903. — La lettre est relative à l'*Idée*, à un article de Maurras publié dans la *Gazette de France* et à un autre article des *Débats* signé d'André Beaunier dont Barrès songe à citer des extraits. — (Vente Andrieux, 23-25 mai 1932.)

— *Amori et Dolori sacrum*. La Mort de Venise. Paris, *s. d.* — On y joint une lettre autographe de M. Barrès (1903) relative à la composition et aux épreuves de ce livre. Barrès propose d'en donner d'abord des fragments éparpillés et espère que le livre sera publié le 15 février (1903). Il annonce en même temps une « importante réimpression de *Du Sang*, revu et augmenté ». — (Vente Andrieux, 23-25 mai 1932.)

— Lettre autog. sig., datée du 26 mai 1905. — Lettre écrite par Barrès au moment où il préparait sa candidature à l'Académie, à Anatole France, académicien, pour lui demander ses sympathies dans sa campagne.

Barrès croit savoir qu'Anatole France ne vote pas, mais ne s'en déclare que mieux à l'aise pour évoquer le charme de souvenirs qui remontent à vingt-deux ans, au temps de ses débuts littéraires, et la gratitude qu'il en conserve. « Vous rappelez-vous la bibliothèque du Sénat (Anatole France en fut le bibliothécaire) et ce pauvre Allemet? Depuis ce temps de ma jeunesse et à mesure que j'ai mieux étudié votre art, mon admiration s'est encore accrue pour l'aîné qui avait été l'objet, puis le conseiller de mes premiers essais. »

Barrès demande donc à Anatole France de lui fixer le jour et l'heure de la visite de candidat à l'Académie qu'il veut lui rendre ; il ménage en terminant une allusion très pacifique aux circonstances politiques qui ont pu les diviser, assure le Maître que ses souvenirs de jeunesse, sa passion littéraire l'emportent de beaucoup sur ces divergences. — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

Brunetière. — Une apologie de la langue française. Manuscrit de 79 feuillets, autog. et sig. — (Vente Andrieux, 21 avril 1932.)

— Deux lettres autog. sig. — Il décline d'insérer dans la Revue des notes sur la « Vie de Jésus » de Renan « tout en partageant en plus d'un point l'opinion de Proudhon » sur cet ouvrage. — (Catalogue Kra, 26.)

Courteline. — Lettre autog. sig. — « ... Je suis à vos ordres, je vous le répète. Nous causerons une demi-heure ; je vous conterai la donnée et la marche de la pièce, et vous en lirai quelques scènes.... » — (Catalogue Cornuau, 188.)

— Lettre autog. sig. à André Paysan, 1908. — Lettre dans laquelle Tristan Bernard est nommé. Courteline invite André Paysan à aller le voir, et lui indique les moyens de transport pour l'avenue de Saint-Mandé. — (Vente Andrieux, 23-27 juin 1932.)

— La vie de caserne. Paris, 1896. — On a joint cinq lettres autog. de l'auteur, sig., à Anatole France, l'une le félicitant de *Crainquebille*, une autre lui demandant son appui pour la nomination à la Légion d'Honneur de Marcel Schwob ; et une troisième relative au *Mannequin d'osier*. Courteline signale au Maître cette phrase de la p. 47 : « Les deux vieux camarades faisaient leur partie de manille... », et Courteline proteste : « Eh bien, la manille, comme le whist, ne se joue pas à deux... Je ne pousserai pas l'intolérance jusqu'à prétendre que votre *Histoire contemporaine* est dès lors condamnée à un oubli prochain, et qu'il convient de la livrer comme entachée de frivolité, d'insensiéisme et d'extravagance, au mépris et aux huées de la foule... » Mais Courteline trouve cette erreur bien incompatible avec la « scrupuleuse prudence du professeur Bergeret ».

Il cite encore une semblable erreur dans *La Terre* de Zola, « faisant crier atout, atout, et atout, à Bécu et à Jésus-Christ, jouant à un jeu, — le piquet, — où il n'y en a pas ». — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

— Lettre autog. sig. — Réponses aux questions d'une enquête sur l'avenir de l'art dramatique. « J'ai sur ce point les idées les plus arrêtées, vous en excuserez l'audace. » Il est persuadé que les bonnes pièces continueront à faire de l'argent au contraire des mauvaises, « que les pièces tristes feront pleurer, et que les pièces gaies feront rire » demain tout comme hier. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.).

France (Anatole). — Lettre autog. sig., à un ami. — Lettre à un ami qu'il lui serait agréable de rejoindre à Rome, mais il craint beaucoup, ce faisant, de lui rendre la vie difficile. « Je vous trouverais dans une foule mondaine à laquelle je ne veux ni ne puis me mêler. » Il le regrette et fait allusion à la mort récente de Mme Arman de Caillavet : « Oui, sans doute, nous aurions grand plaisir à voir ensemble ce trône de Vénus que notre grande amie aimait tant ». Il préférerait rencontrer son ami à Pérouse : « Peut-être la douce Ombrie nous sera-t-elle plus propice ». Cette lettre est datée de Naples, 24 mars, sans doute en 1910. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Les Autels de la Peur. Manuscrit autog. pour la plus grande partie. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Lettres autog. à Mme L. Arman de Caillavet ; 72 lettres écrites entre 1888 et 1901. — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

— [Le Procurateur de Judée.] *Passus sub Pontio Pilato* ; 58 feuillets du manuscrit du conte lui-même, lettres autographes adressées au maître par ses amis et relatives au *Procurateur*. — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

— Le Lys rouge. Paris, 1894. — Exemplaire enrichi de 28 lettres autog., relatives au *Lys Rouge* : lettres de A. Dumas fils, P. Bourget, Heredia, A. Daudet, Colette, R. de Montesquiou, etc. A signaler plus particulièrement celle d'A. Dumas fils, véritable étude sur « ce rôle de second (amant) que nous avons tous plus ou moins joué dans la vie de plus ou moins de femmes ». — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

France (Anatole). — Au petit Bonheur. Manuscrit autog. complet de 83 feuillets, avec une lettre autog. de l'auteur à Mme Gaston de Caillavet. — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

— Lettre autog. sig. — Brouillon d'une lettre. « ... Permettez-moi seulement d'exprimer ici, avec plus de précision que vous n'avez fait, mon sentiment sur la lutte entreprise à cette heure, en France, par le Gouvernement et la majorité contre la réaction cléricale. J'ai la ferme espérance que le ministère Combes, malgré les efforts de ses ennemis cachés.... » — (Catalogue Cornuau, 189.)

— Le Lys Rouge. 1. Manuscrit autog., réunissant les brouillons successifs de la presque totalité du roman. — 2. Ensemble des brouillons, copies manuscrites des quatre actes de la pièce tirée du *Lys Rouge*. — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

— Alfred de Vigny. Paris, 1923 ; enrichi d'une lettre autog. d'Alfred de Vigny adressée à Mme de Bolly. Il envoie à son amie l'*Émile* et parle encore de *Roméo et Juliette* « qui ne furent jamais plus morts qu'à présent, puisqu'ils sont couchés dans les cartons de la Comédie-Française, tombeau d'où l'on ne revient guère que je sache... ». — (Vente Andrieux, 5-7 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig., relative à une pièce de théâtre qui avait été soumise à A. France. Il la trouve « bien conçue et bien conduite » ; mais déplore de n'avoir « aucune autorité dans le monde des théâtres ». — (Vente Andrieux, 23-27 juin 1932.)

— Sur la pierre blanche. Manuscrits autog. du prologue, du chapitre II, du chapitre IV. — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

— 1. L'Orme du Mail. Premières épreuves corrigées complètes. — 2. Le Mannequin d'osier. Deuxièmes épreuves mises en pages (avec corrections autographes). — 3. L'Anneau d'améthyste ; 70 feuillets autographes. — 4. Monsieur Bergeret à Paris ; 47 feuillets autographes. — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

— L'Elvire de Lamartine. Recueil de 17 lettres et notes manuscrites de toutes provenances, ayant servi de documents à France pour *l'Elvire de Lamartine*, entre autres une lettre autographe de J. Lemaître, donnant quelques renseignements à France sur la vie du physicien Charles, à Tavers. — Recueil dans lequel A. France a inséré huit pages de sa main. C'est la description de plusieurs portraits de Charles qu'A. France eut sous les yeux. — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

— Histoire comique. Manuscrit autographe d'A. France des vingt chapitres de l'*Histoire comique* (excepté le chapitre XVI). Ens. 195 feuillets. — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

— Lettre à M. Robert de Flers. Manuscrit autographe. — Première rédaction autographe, avec nombreuses corrections, rappels et phrases modifiées en marge, de la lettre écrite par A. France à R. de Flers sur la critique dramatique et, en particulier, sur la critique suscitée par la pièce de *Crainquebille* : « Je ne suis pas un auteur dramatique », mais il a plaisir à lire les critiques des autres : « quand ils sont des poètes excellents comme mon vieil ami Catulle Mendès, des philosophes comme mon confrère Faguet ». Cette spirituelle lettre se termine ainsi : « Les louanges me troublent... les injures me flattent, mais on n'en recueille jamais assez. Qui de nous sera jamais autant injurié que Molière ou Shakespeare ? »

A ce manuscrit sont jointes une lettre autographe de Catulle Mendès à France, le louant d'un article, et quatre lettres autographes de Faguet à France, dont l'une, relative à une controverse littéraire, et d'autres relatives à Chénier, à la *Vie littéraire*, etc., contenues dans une chemise portant de la main de France : Faguet (Émile), critique. — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

Loti (Pierre). — Lettre autog. sig. — « J'ai beaucoup de reproches à vous faire. D'abord, je vous avais prié de m'envoyer les épreuves de mes derniers clichés, à Paris ; vous les avez envoyés ici, à Hendaye. Il en résulte que je suis retardé d'un mois pour un travail de dessins. Quant aux épreuves, ensuite, je vous avais bien recommandé de recouper les bords de ces épreuves pour les mettre d'équerre, vous n'en avez rien fait », etc.

— Lettre autog. sig. à un intendant général. — Il recommande vivement une jeune femme d'Hendaye dont le mari vient d'être glorieusement tué dans les tranchées. « La maison qu'elle dirige fait des consignations pour le gouvernement français... elle craint que des influences lui fassent retirer ces commandes qui l'aident à vivre et à élever son enfant. » — (Catalogue Kra, 26.)

— Lettre autog. sig., datée de Rochefort, 14 novembre 1918. — Lettre à un amiral avec qui il est heureux de se trouver en communion d'idées dans sa sympathie bien connue pour les Turcs. Il dit à l'amiral qu'il ne peut imaginer ce que la défense de leur cause lui attire d'injures ; ces injures, loin de l'arrêter, renforcent son courage : « Je vais être obligé d'aborder de front le sujet en publiant un article. » Il donne le titre de cet article « qui lui vaudra une grêle de pierres ».

Il pense que l'amiral ne lui en voudra pas de communiquer sa lettre à son ami Louis Barthou, « qui est un membre influent du Comité des Affaires étrangères ». — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Dossier relatif aux Désenchantées. — Dossier de 186 lettres autographes signées, toutes adressées aux deux héroïnes des *Désenchantées* (la troisième ayant passé pour morte), s'étendant sur une période de plus de dix années. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Lettre autog. sig. à M. G. Lioen-Martinelli, datée de Rochefort, 11 septembre 1886. — « Je vous réponds, mon ami, parce que vous êtes spahis et que vous êtes au désert, car je suis très avare de mes lettres, paresseux comme personne pour écrire. — Vous êtes seul au moins à lire ceci : d'autres que vous et moi trouveraient très incorrecte cette corespondance. — (Et ça me serait encore si égal !) — D'ailleurs, j'espère que si vous ne vous sentiez pas un garçon brave et honnête, vous n'auriez pas osé m'écrire. » — (Catalogue H. Saffroy, 62.)

— Lettre autog. sig., 2 mai 1888. — « Je ne vous en veux nullement, mon ami, je vous assure. De nouveau, je vous promets d'aller vous voir quand je passerai à Paris. » — (Catalogue H. Saffroy, 62.)

— Lettre autog. sig., 20 juillet. — « Je ne vous en voulais pas, mon ami, de ne pas m'écrire, c'est plutôt moi qui aurais dû vous envoyer quelques mots — mais il faut m'excuser, vous savez, ma vie est si disputée, si prise.

« Oui, c'est cela, envoyez-moi votre portrait, je vous connaîtrai beaucoup mieux quand je l'aurai vu. » — (Catalogue H. Saffroy, 62.)

— Lettre autog. sig. De Constantinople à une amie. Il se mettra à la « Fête au Ciel » en février, mais alors exclusivement et d'arrache-pied. Il lui est impossible de s'y mettre de suite, il faut qu'il tienne sa parole donnée à Brunetière et aussi pour équilibrer son budget. — (Catalogue N. Charavay, 643.)

Loti (Pierre). — Lettre autog. sig. — Il remercie son correspondant de sa lettre publiée dans *Le Matin* sur le sort du « pauvre Mengay ». — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

— Une carte-lettre de quinze lignes autographes signées. — Loti a reçu une lettre d'Henri Cain, mais il devra consulter Antoine et Pierné avant d'y faire réponse. MM. Cain et Nouguez « ont été bien légers » ; avant d'entreprendre cette sorte de pastiche de *Ramuntcho*, ne devaient-ils pas s'assurer que cela ne le gênerait pas pour la pièce qu'il doit tirer de son roman ? — (Vente Andrieux, 23-27 juin 1932.)

Louys (Pierre). — Lettre autog. sig. à un ami, 21 octobre 1916. — Pierre Louys est à la veille d'un procès, en proie aux avocats qui lui demandent d'abord une provision d'argent. Il examine divers plans de conduite, écrire au président Monier, consulter André Lebey, etc.

Il parle ensuite de son cabinet avec la poussière de ses vieux bouquins. Quelle mélancolie ! toutes les autres années, il l'ornait de fleurs. « C'est très joli, les fleurs sur les livres anciens. Cette année, pour la première fois, il n'en a pas eu. Mars, avril ont passé, mai et juin..., pas un jour je n'y ai mis même pour deux sous de muguet... »

Il insiste sur l'isolement de sa vie, et pourtant un petit journal vient de dénoncer son dévergondage au Quartier latin, tout comme alors qu'il était « le compagnon de folies de Maurice Barrès ! »

Pierre Louys semble sourire à ces affirmations hasardées ; il n'en était guère qu'à sa première communion alors que Barrès était étudiant, et, d'ailleurs, Barrès a laissé au Quartier « une réputation ineffaçable de gravité ». — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Mirbeau (Octave). — Deux lettres autog. sig. — A Lucien Guitry pour lui dire qu'il l'attend sans faute « sur le coup de dix heures. Nous sommes entre amis. Aucun embêteur. » — Vifs éloges sur une pièce de Capus.

A M. Périvier pour lui recommander un mécanicien capable et honnête : « C'est assez rare dans le monde des mécaniciens », qui voudrait entrer à son service, 29 juin 1902. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Les affaires sont les affaires. Paris, 1903. — On a joint une correspondance autographe (8 lettres) de l'auteur à France. L'une, relative à Urbain Gohier, Clemenceau ; l'autre, demandant une place pour la première des *Noces Corinthiennes* ; la troisième contenant cet éloge : « Mon cher France, non seulement je vous aime et vous admire pour votre génie si pur et si fort, mais aussi pour le grand exemple que vous nous donnez chaque jour et qui rachète à lui seul toutes les faiblesses et toutes les lâchetés des Lettres françaises ». — (Vente Caillavet, 1er-2 juin 1932.)

Proust (Marcel). — Lettre autog. sig. à Louisa de Mornand. — « Je suis si triste, parce que hier, quand vous êtes venue si gentiment, j'ai eu plus que jamais l'impression de votre douce, de votre confiante amitié dévouée... Je vous en prie, même quand Louis aura, comme ce soir, un soupçon injuste dans l'esprit, un reproche immérité aux lèvres, au lieu, ce qui est naturel et ce que je comprends si bien, de le laisser dans son idée, de ne pas daigner vous justifier, bien plus, de vous amuser à l'ancrer dans ses préventions, montrez-lui clairement, doucement, gentiment, tendrement, qu'il se fait des idées absurdes, qu'il est injuste, absolument dans le faux. (Cela n'est pas dans votre caractère, me direz-vous.) Changez de caractère pour quarante-huit heures, si c'est quelqu'un qui vous aime tendrement tous les deux qui vous le demande... En tous cas, d'ici là, suivez mon conseil qui est dicté par une affection profonde et double, l'affection que j'ai pour Louis, l'affection que j'ai pour vous. » — (Catalogue Blancheteau, 23.)

— Lettre autog. sig. adressée à Louisa de Mornand. — « Ma petite Louisa,

je suis désespéré de vous refuser. Je suis depuis deux jours dans un état indescriptible d'étouffement... Je m'arrangerai pour que vous ayez un mot de moi ce soir dans ce cas : quoique on va (*sic*) me faire une piqûre de morphine qui me fera sans doute dormir... » — (Catalogue Blancheteau, 23.)

Proust (Marcel). — Lettre autog. sig. adressée à Louisa de Mornand. — « J'étais dans un tel état que je n'ai pu vous tracer quelques lignes à joindre au trional, tant mon asthme était en pleine crise violente et terrible... Je ne sais plus ce que j'écris tant j'ai de la fièvre. Le trional (070) est un peu trop faible. Si cependant, à si petites doses, il vous faisait de l'effet, cela vous permettrait de ne pas commencer tout de suite les hautes doses... Cela me fait tant de peine de voir ma pauvre petite Louisa souffrir... » — (Catalogue Blancheteau, 23.)

— Lettre autog. sig. adressée à Louisa de Mornand. — « Ma chère petite Louisa, je ne vous écris qu'un petit mot pour vous dire deux choses, la première c'est que si un homme vient prendre la mesure de votre petit canapé, vous donniez des ordres pour qu'on le laisse entrer, même si vous êtes sortie... Deuxième but de ma lettre, vous dire que vous peindre à quel point je me dessèche et languis de ne plus voir ma petite Louisa est impossible. Je viens d'être assez sérieusement souffrant et garde le lit à cause de cela... Je sors mercredi. Et mes sorties me mettent maintenant dans un tel état chaque fois que je n'espère point être en état de me lever ni de proférer un son jeudi et peut-être vendredi. Mais, vers vendredi ou samedi, je demanderai à ma chère petite Louisa s'il n'y a pas moyen d'avoir sa visite... On a tant de choses à se dire depuis qu'on ne s'est vu, et aucune si importante ni si vraie que celle-ci : c'est que je l'aime bien tendrement de tout mon cœur. » — (Catalogue Blancheteau, 23.)

— Lettre autog. sig. — Lettre à Lucien Daudet. Proust retient comme un jour heureux le souvenir de ce samedi où « un vieux et charmant Américain que je n'avais jamais vu » (sir Walter Berry), lui fit don d'un livre relié aux armes de Guermantes. Ceci lui semble une anecdote tout à fait digne du *Journal des Goncourt*; il dénonce la vaniteuse naïveté des deux frères. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Six lettres autog. sig. adressées à M. Albert Nahmias. — Correspondance où Proust se révèle sous un jour nouveau, et le moins connu, celui d'homme d'affaires. Il écrit à son jeune ami, boursier, et lui demande de se charger de ventes de titres, de remplois d'argent, etc., toutes opérations que sa mauvaise santé risque de l'empêcher d'opérer en temps voulu. Une de ces opérations, importante et compliquée, porte sur une somme de cent mille francs; Proust demande à son ami d'aller trouver en particulier le directeur du Crédit industriel.

Dans une autre lettre, Marcel Proust demande à M. Albert Nahmias, qui connaît M. Robert Morane, de présenter à celui-ci un jeune homme « qui croit avoir fait des inventions dans le domaine de l'aéroplane ». — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— Lettres autographes : 1° deux lettres à A. France, l'une (1899) relative à l'*Histoire contemporaine*, l'autre (1904?) à Crainquebille, Putois, Riquet; — 2° neuf lettres à M^mes^ Arman et Gaston de Caillavet. — (Vente Caillavet, 1^er^-2 juin 1932.)

Rostand (Edmond). — Lettre autog. sig. à M. Félix Jahyer, 18 mai 1903. « Des raisons de famille l'obligeant, en ce moment, de décliner l'honneur charmant qu'il veut bien lui faire. Je viens d'écrire à M. de Normandie pour m'en expliquer. J'espère qu'on voudra bien, plus tard, se souvenir de moi. » — (Catalogue G. Charavay, 50.)

INFORMATIONS

Assemblée générale de la Société

(*22 décembre 1932.*)

L'Assemblée charge d'abord le président de la Société d'exprimer à M. Jacques Leclerc ses regrets profonds et sa sympathie à l'occasion de la mort de son père M. Max Leclerc. M. Max Leclerc est l'un des fondateurs de la Société. C'est lui qui a assuré, depuis le début, avec le plus grand dévouement, la bonne marche d'une comptabilité en réalité assez compliquée. La Société doit lui garder le souvenir le plus fidèle et le plus reconnaissant. L'Assemblée remercie en même temps M. Jacques Leclerc d'avoir bien voulu accepter la succession de son père.

Rapport du Trésorier.

M. Mornet, secrétaire, en communique les résultats essentiels :

Les recettes se sont élevées en 1931 à 39416 fr., 33; les dépenses à 36488 fr., 07, soit un excédent de recettes de 2928 fr., 26.

D'autre part, la Société possède, en valeurs (au cours du 31 décembre 1931) : 43691 fr., 95 et, en sommes disponibles : 6615 fr., 69. Soit un avoir de 50305 fr., 66.

Rapport du Secrétaire.

Situation de la Société. — Elle est satisfaisante, comme le montre le rapport du Trésorier.

Le nombre des membres et abonnés à la Revue était, en 1930, de 662.

Il est, en 1931, de 690.

Situation de la Revue. — M. Mornet en rappelle les points faibles :

Retards dans la publication des numéros : qu'il suffise de dire qu'ils ne sont le fait ni du secrétaire ni des services d'impression de la librairie et de rappeler qu'il y a une consolation : l'étendue de la Revue est exactement la même qu'avant la guerre et le prix en a été multiplié non par 5, mais seulement par 2.

Insuffisance de la Chronique. — Il est trop évident qu'elle est fort imparfaite. Mais le secrétaire est seul à la rédiger avec la collaboration de M. P. Gastinel pour les catalogues d'autographes, de M. J. Pommier pour le XIXe siècle, et de quelques correspondants dévoués pour les publications provinciales. Il n'a ni le loisir ni les moyens matériels de lui donner un caractère scientifique. Les tentatives d'organisation rationnelle, grâce au concours des Archives nationales ou de l'administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, n'ont pas abouti. Certains membres présents, et notamment M. Emile Henriot, apportent des suggestions. Le Secrétaire s'efforcera d'en tirer parti.

D'autre part, les comptes rendus sont trop peu nombreux, laissent dans l'oubli des ouvrages importants, paraissent avec de longs retards. Le secrétaire ne prétend pas rejeter toutes les responsabilités. Il lui arrive d'être le coupable. Mais il faut bien dire que beaucoup d'auteurs (et parfois ceux qui se plaignent) n'envoient pas leurs ouvrages à la Revue, ou ne s'assurent pas qu'ils ont été envoyés, — qu'il faut trouver celui qui veut bien se charger du compte rendu (ce qui ne se fait pas toujours du premier coup), — qu'une fois le compte rendu accepté, il parvient souvent après un long délai ou même n'arrive jamais. Faisons appel à la bonne volonté de chacun, puisque la Société et la Revue ne vivent que par les gens de bonne volonté.

Renouvellement partiel du Conseil d'administration. — MM. Lanson, Marsan, Jacques Leclerc sont réélus ou élus par 45 voix. M. Brunot, par 42 voix. Obtiennent une voix : MM. Ascoli et Gustave Cohen.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

BOILEAU INÉDIT

Il n'est pas question de satires : on peut juger qu'il en est de trop méconnues ou négligées ; mais celles-là mêmes furent imprimées. Il ne s'agit pas d'épigrammes : là aussi, il ne reste guère qu'à discuter sur l'authenticité des unes, qu'à rechercher le texte le plus authentique des autres et qu'à se conformer à la tradition pour le reste. Il pourrait y avoir lieu de présenter la *Correspondance* de Boileau selon une méthode et d'après une lecture qui lui donneraient l'intérêt d'un renouvellement partiel, par un retour exact à la forme originale ou primitive. Peut-être est-il encore des *Lettres* inédites : des signalements de catalogues semblent l'attester. Encore faut-il prendre garde ; il est de ces autographes qui parfois sont donnés pour inédits, et ne sont que des évadés des *Recueils* de Brossette, que Laverdet, leur possesseur, débita après les avoir — plus ou moins bien — imprimés dans sa *Correspondance de Boileau* (1857) [1]. Mais, enfin, il est permis de penser que les *Lettres* de Boileau n'ont pas encore leur édition fidèle.

Ici, on ne veut parler que de textes réellement ou formellement inédits. Ils intéressent l'activité de Boileau, membre de l'Académie des Inscriptions et Médailles : on n'en connaît guère jusqu'ici que

1. On me permettra de saisir cette occasion pour faire appel à la bonne volonté et à la libéralité des possesseurs de lettres de Boileau signalées par des libraires et des bibliophiles, et jusqu'ici introuvables ou inaccessibles ; particulièrement : à Brienne (?), 1672 (?) ; — au comte de Bussy-Rabutin (25 mai 1673) ; — à Chrétien-François de Lamoignon (29 mai 1690 ?) ; — à M. ? « Auteuil, 11 octobre » (1692 ?) ; — à (?), 6 juin 1693 ; — à Monseigneur (?) « Paris, Samedi » ; — à M. ***, « Paris, Samedi 2 juin » (1696 ?) ; — au P. Bouhours (imprimées sur l'autographe ou sur copie de l'autographe) ; — à Ch.-René d'Hozier (6 février 1701) ; — au Président de Lamoignon (7 juillet 1703), imprimée par Berriat Saint-Prix sur l'original, mais modernisée ; — au duc de Noailles, 30 juillet 1706 (imprimée par Saint-Surin, 1821, sur l'original) ; — au P. Thoulier, 13 août 1709 (imprimée par Laverdet « sur le manuscrit ») ; et, plus généralement, les autographes évadés des *Recueils* de Brossette, après l'édition Laverdet.

des traits épars dans la *Correspondance* de Boileau avec Racine ou avec Brossette, d'assez obscurs incidents qui se cachent derrière ses lettres à Pontchartrain ou à l'abbé Bignon, et, enfin, des fragments publiés par Berriat Saint-Prix pour la première fois.

Or, on demeure étonné que le plus scrupuleux des éditeurs de Boileau ait laissé échapper, ait repoussé l'occasion, qu'il tenait dans ses mains, d'enrichir son édition d'une récolte intéressante, non seulement pour la vérité en soi, non seulement pour l'éclaircissement d'obscurités et d'énigmes épistolaires, mais encore pour l'intelligence du « génie » et de l'œuvre poétique de Boileau.

Car on n'en peut douter, Berriat Saint-Prix a connu, examiné page à page les recueils dont je vais parler. C'est eux seuls qui ont pu lui permettre de compter les séances académiques auxquelles Boileau assista, celles où il manqua. C'est d'eux qu'il a tiré la lettre de Pontchartrain qui l'autorise, en 1706, à s'abstenir désormais d'y prendre part. C'est eux seuls qui lui ont fourni le moyen de restituer à Boileau dix des « descriptions » de médailles, dont la collection constitue l'*Histoire du règne de Louis-le-Grand par les Médailles*, imprimée, en 1702, par les soins de l'Académie. Si peut-être il a pensé que le texte imprimé présentait la rédaction définitive de Boileau, c'est donc qu'il n'a pas remarqué une décision prise en 1701 par l'Académie. Mais pourquoi, contre son excellente et constante méthode, n'a-t-il pas même fait connaître la rédaction manuscrite qui lui semblait être une « première composition », et qui, en fait, est seule originale et authentique ? Comment se fait-il qu'il n'ait pas même tiré des « variantes » de ces textes si différents de ceux de l'*Histoire*[1] ? Ajoutons que ces recueils lui mettaient sous les yeux, presque chaque semaine, durant sept années, Boileau lui-même en action.

*
* *

Puisque ma témérité tardive avait accepté l'honneur périlleux de « procurer » une édition — encore une ! — des *Œuvres complètes* de Boileau, pour la collection des Textes Français, que patronnait la Société Guillaume Budé[2], je devais tout au moins faire consciencieusement mon métier. J'ai donc sollicité à mon tour la faveur d'être admis à consulter les *Registres* manuscrits

1. C'est aux variantes que seront reportés les textes imprimés dans une édition en projet.
2. Éditions Fernand Roches.

de l'Académie des Médailles, conservés aux Archives de sa dernière incarnation, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Je suis très obligé et reconnaissant à M. le Secrétaire Perpétuel R. Cagnat de son aimable accueil[1]. Ce n'est pas, assurément, sur les découvertes que j'ai pu faire que se fonde ma gratitude. Mais je ne m'attendais pas à lui être redevable en outre de la satisfaction qu'un à peu près centième éditeur de Boileau peut éprouver en ouvrant une porte secrète dans une œuvre si souvent visitée, inventoriée et publiée.

*
* *

Aucun document ne subsiste des séances de la Compagnie depuis l'institution, en 1663, de la « petite Académie », jusqu'au 13 novembre 1694. C'est à cette date que commence le « Registre Journal des Deliberations et des assemblées de l'Academie Royale des Inscriptions ». Dès lors, la série des *Registres* est continue.

Le travail essentiel consiste à concevoir et exécuter des médailles destinées à commémorer les principaux événements du règne, les initiatives et les bienfaits de Louis XIV, les institutions, les réformes, qui honorent son gouvernement, les faits de guerre et les traités de paix qui l'illustrent. Chacun est invité à proposer le motif du « dessein », c'est-à-dire le « type », dont l'exécution sera confiée au graveur Coypel; à chercher une formule latine qui sera la « légende » symbolique ou explicative[2]. On discute; on vote. Un académicien est chargé de rédiger la notice historique qui relate, qui expose en clair le fait que la médaille célèbre par allégorie et sentence. La notice est soumise au jugement de l'Académie. Adoptée, elle est transcrite dans les *Registres*, qui en nomment l'auteur.

De 1694 à 1698, Boileau a composé et fait agréer dix « Descriptions ». Quand l'Académie décida d'imprimer une *Histoire du règne par les Médailles*[3], elle fit un choix parmi toutes celles qu'elle avait composées depuis sa fondation. En outre, le 5 juil-

1. Je prie le secrétaire de M. Cagnat, M. Raynier, de trouver ici l'expression de mes remerciements pour sa complaisance experte.

2. Les dessins de Coypel figurent souvent, non pas toujours, en tête des « descriptions ». La « légende » s'y inscrit, au-dessus du « type », en demi-cercle; l'« exergue », au-dessous, en ligne horizontale.

3. « Les Médailles sur les principaux évènemens du règne de Louis-le-Grand, avec des Explications historiques, par l'Académie Royale des Médailles et des Inscriptions, A Paris, de l'Imprimerie Royale, MDCCII. » L'édition originale est in-folio. Une édition in-4° est destinée au grand public. C'est à elle qu'il sera renvoyé ici à l'occasion. — La *Préface* de l'ouvrage, rédigée par le Secrétaire Perpétuel, l'abbé Tallemant, fut revisée par tous les académiciens, et d'abord par Boileau.

let 1701, elle arrêta qu'une revision serait faite des « descriptions » ou notices antérieurement adoptées : « Il a esté arresté que M. Charpentier à cause de son grand âge et M. Despreaux à cause de ses occupations ordinaires ne pouvant vaquer à un travail si assidu, MM. Tallemant, Tourreil et Dacier reverroient toutes les épreuves, y corrigeroient et augmenteroient ce qu'ils jugeroient à propos, sans neantmoins changer rien au style qui est l'ouvrage de l'Academie ». L'Académie me paraît se vanter. En outre, malgré cette précaution prise à l'égard des reviseurs, il est probable que les correcteurs ont desserré leurs liens ; d'autant plus probable que, ce même jour, l'Académie décidait qu'aucune « description » ne devait s'étendre sur plus d'une page du volume projeté.

Voilà, je pense, ce qui a échappé à la lecture de Berriat Saint-Prix. Le premier, il a imprimé les « descriptions », mais de Boileau revu, corrigé et raccourci par la commission exécutive. Il a, d'ailleurs, confondu la médaille commémorative de la bataille des Dunes (1658), où Boileau n'est pour rien, avec celle qui rappelle la prise de Dunkerque (1646), œuvre de Boileau. En outre, il lui attribue la description de la médaille sur la prise de Piombino et de Porto-Longone. Or il est seulement vrai que, le 20 décembre 1695, Boileau a proposé sur ce sujet un « type » et une « légende ». Mais ce n'est pas lui, c'est l'abbé Eusèbe Renaudot qui fut chargé de la description, et la fit agréer le 18 août 1696.

Ainsi les dix petites pièces qu'on va lire sont véritablement inédites. Courts fragments d'histoire, mais non de l' « historiographe du roi » : d'un académicien médailliste.

Au reste, Berriat Saint-Prix n'a rien retenu des autres interventions de Boileau dans les séances et les travaux de l'Académie. Je les crois intéressantes à plus d'un titre [1].

Outre ces dix petites pièces, on trouvera ici :

1° Le procès-verbal de la discussion et des conclusions qui suivirent la question faite à la Compagnie par Boileau le 18 novembre 1701, « sçavoir, si selon nostre maniere de prononcer la prose et les vers Latins, nous en sentons la veritable harmonie ».

Assurément, ce n'est pas Boileau seul qui, questionnant, répond et conclut. Mais, assurément aussi, il a soutenu son opinion : et il n'est pas impossible de discerner, dans le compte rendu rédigé

1. Ces *Registres* fournissent en outre de quoi éclairer des obscurités ; en particulier ce « mystère » où nous arrêtent les lettres de Boileau à Brossette, à l'abbé Bignon, à Pontchartrain, sur sa situation et ses sentiments à l'égard de l'Académie réorganisée en 1701.

par Tallemant ou son adjoint, l'abbé de Lamarque-Tilladet, ce qui appartient à l'auteur des *Réflexions Critiques*, de la lettre à Brossette du 10 décembre 1701 et du *Dialogue* sur les Poètes franco-latins.

2° Les interventions de Boileau, dans les séances de l'Académie (auxquelles il est aussi assidu qu'il l'est peu à celles de l'Académie Française). Qu'il s'agisse de proposer un « type » ou une « légende » pour les médailles ou les « jettons » des Conseils du roi ; d'apprécier les propositions d'un confrère ; de discuter et d'argumenter ; ce n'est pas seulement la consciencieuse contribution au travail académique qui mérite l'attention. Car ce n'est pas seulement un académicien régulier et laborieux qui prend honnêtement sa part de la tâche commune. C'est, dans l'atelier des médailles, un ouvrier artiste qui se complaît et s'ingénie à des recherches, à des compositions où, à mon sens, se révèle le secret, et — comme il disait — le « mystère » de sa poésie.

Car, enfin, il est bien vrai qu'en sa jeunesse emportée il s'est vanté d'appeler « un chat, un chat » ! Mais n'oublions pas qu'il se flattait — plus sincèrement peut-être — de préparer, par ses « rimes obscures », des tortures aux Saumaises à venir. Et c'est précisément à l'occasion d'une « légende » que son confrère des Inscriptions, Racine, lui adressait ce conseil — qui pouvait bien dépasser le module d'une médaille : « Chercherons-nous toujours de l'esprit dans les choses qui en demandent le moins ? » Je ne veux pas, quant à moi, « par un trait de prudence », dissimuler que les *Registres* m'ont persuadé de consolider en conviction les impressions qui s'insinuaient et s'enfonçaient en moi au cours de deux ans de « commerce » silencieux avec toute l'œuvre de Boileau. L'académicien médailliste, à le voir au travail, révèle — je crois — ce que le poète n'a jamais su ou voulu expliquer et développer « en forme » : non seulement l'originalité de son « vers », mais le caractère le plus conscient et « chéri » de son invention et de sa composition. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter de cette question, qui peut mener loin.

Ch.-H. Boudhors.

A. — Les Descriptions.

Description sur la Medaille de la Prise de L'Isle.

Le Roy s'estoit venu camper devant Dendermonde dans le dessein de l'assieger : mais les habitans ayant aussytost lasché leurs Ecluses,

il fut obligé d'abandonner son Entreprise et n'eut que le temps de retirer ses troupes, dont quelques unes mesme eurent assés de peine à se sauver de l'inondation. Irrité donc de cette legere disgrace, il crût qu'il falloit la reparer par quelqu'action de grand éclat, et quoy que la saison fust desja fort avancée et son armée diminuée considerablement il alla mettre le siege devant L'Isle ville capitale de la Flandre françoise et l'une des plus peuplées des Pays bas. Elle estoit dés lors extremement forte, et il y avoit dedans une garnison de six mille hommes de vieilles troupes qui secondés des habitans firent une fort brave resistance. (On a remarqué que de toutes les villes que le Roy a assiegées il n'y en a point ou il ait essuyé un si grand feu.) Cependant la presence du Roy et l'activité avec laquelle il alloit sans cesse luy mesme à la teste de toutes les attaques haster les travaux, encouragerent si bien les soldats que cette grande ville apres neuf jours de tranchée fut reduite à capituler. Il y entra le vingt huictiesme jour d'aoust, avec d'autant plus de satisfaction, qu'il s'estoit engagé a ce siege contre le sentiment de la pluspart des autres principaux Officiers de son armée, qui jugeoient l'entreprise trop hazardeuse. Sa Majesté non seulement accorda à la ville la continuation de tous ses privileges : mais dans la suite par les graces qu'il lui a faites et par le soin qu'il a pris d'y attirer et d'y maintenir le commerce, il l'a rendüe une des plus riches villes de l'Europe.

C'est ce qu'on a voulu exprimer par cette medaille ou l'on voit la ville de L'Isle qui sous la figure d'une femme suppliante, presente ses clefs à une victoire, et cette victoire qui les reçoit, et qui tient une corne d'abondance à la main. Les mots *Victori et locupletatori* signifient que le mesme vainqueur qui a pris L'Isle l'a comblée de biens et de richesses. Il y a à l'Exergue *Insula Flandriae Gallicanae caput*, c'est-à-dire L'Isle ville Capitale de la Flandre françoise, 1667 [1].

II

Description de la medaille sur la majorité du Roi.

Le Roy venoit d'entrer dans sa quatorziesme année, qui est l'âge que demandent les loix en France pour la majorité des Roys. La Reyne Mere alors regente, qui voyoit de grandes dispositions a la revolte en plusieurs endroits du Royaume, creut donc qu'il n'y avoit pas de temps à perdre, et que pour prevenir les factions, il estoit necessaire de declarer au plustost le Roy son fils majeur. Il fut resolu que la ceremonie s'en feroit le septiesme Septembre. Ce jour là toutes choses estant prestes le Roy sur les neuf heures du matin partit à cheval du Palais Royal, dans le plus pompeux appareil, ou il eut

1. Registre I (16 novembre 1694-6 septembre 1695). Séance du samedi 26 mars 1695. — Cf. *Les Médailles* (etc.), in-4°, p. 99; texte adopté par Berriat Saint-Prix.

encore parû, précédé de toutes ses troupes, et de tous les Officiers de sa Maison magnifiquement habillés, et accompagné des grands Seigneurs de sa Cour aussy à cheval, et dans un Equipage extremement somptueux. Il y avoit une multitude incroyable de Peuple a le voir passer, et Elle estoit respandüe jusques sur les toits des maisons. Il vint descendre au pié d'un des degrés du Palais, et apres avoir oüy la messe dans la Sainte Chapelle, Il alla se placer sur le lit de Justice quon luy avoit preparé à l'ordinaire dans la Grand'Chambre, ou le Parlement assemblé l'attendoit. La Reyne Mere se mit a sa droite un peu au dessous de luy. Il dit en peu de mots le sujet qui l'amenoit et ayant fait ensuite expliquer par son Chancelier ses intentions plus au long; la Reyne Mere prit la parole, et s'adressant au Roy son fils, declara qu'elle luy remettoit avec joye entre les mains la puissance dont elle avoit esté depositaire. Il la remercia en des termes également pleins de majesté, et de tendresse, et sur cela cette Princesse s'estant levée, pour l'aller salüer, il descendit de sa place, vint à Elle, et en l'embrassant la baisa. Aussitost il se rassit, et le Duc d'Anjou, son frere, le Duc d'Orleans, son oncle, et le Prince de Conti l'un apres l'autre luy vinrent baiser la main. Tous les autres grands Seigneurs, Princes, Ducs et Pairs et Mareschaux de France luy rendirent aussy leurs hommages, mais de leurs places et sans s'approcher. Ensuite, le Premier President le harangua, et luy fit au nom du Parlement de nouvelles protestations de fidélité et d'obeissance. Alors on commanda que toutes les portes fussent ouvertes; et Sa Majesté apres avoir fait enregistrer en presence de tout le monde, quelques Edits concernant le bien public qu'Elle avoit apportés, se leva enfin, et s'en retourna en carrosse au Palais Royal avec de grandes acclamations du Peuple, en qui la veüe de son Prince au milieu de cette superbe Ceremonie, semblait avoir rallumé entierement ce zele, et si l'on ose ainsi parler, cette espece de devotion que les François ont naturellement pour leur Roy.

C'est le sujet de cette Medaille. La Reyne Mere y presente au Roy un gouvernail pour marquer qu'elle remet entre ses mains le gouvernement de son Estat. Les mots de la Legende, *Rege legitimam aetatem adepto*, signifient : Le Roy ayant atteint l'âge de majorité. A l'Exergue est la date, 1651, 7. Septembris[1].

III

Description de la medaille sur les Allemands obligés par Turenne de repasser le Rhin (1674).

Comme on ne gagne point ordinairement de Bataille qu'il ne perisse beaucoup de monde, mesme du costé des vainqueurs; l'armée du

1. Registre I. Séance du samedi 16 juillet 1695. — Cf. *Les Médailles* (etc.), in-4°, p. 32, et Berriat Saint-Prix.

vicomte de Turenne quoyque victorieuse, se trouva considerablement diminuée par les trois combats qu'il venoit de donner en Allemagne. Au contraire l'armée des Ennemis quoyque tant de fois battüe se vid tout à coup prodigieusement grossie par l'arrivée de l'Electeur de Brandebourg et de quelques autres Princes de l'Empire qui amenerent un renfort de plus de vingt cinq mille hommes. Le vicomte de Turenne ne pouvant donc plus tenir la campagne devant un si grand nombre de troupes, fut obligé de se mettre sur la deffensive, et prit enfin le parti de se rapprocher de la Lorraine. Mais a quelque temps de là ayant receu un fort grand détachement de l'armée de Flandres, il marchâ par la Franche-Comté et bien qu'on fût alors au cœur de l'hyver, il rentrâ dans l'Alsace par les montagnes de Vauge avec tant d'audace et de promptitude qu'il surprit les Ennemis qui ne s'attendoient point à estre attaqués. Il battit en arrivant un grand corps de leur cavalerie, prit plusieurs places ou ils s'estoient renfermés et y fit prisonniers de guerre des Regimens entiers. Le gros de leur armée fort épouventé allâ se camper le long d'une petite riuiere qu'ils mirent devant eux ; le vicomte de Turenne allâ les y chercher et marchant par la plaine avec toute sa cavalerie fit cependant couler si heureusement son infanterie par les bois et par les vignes qui sont sur le penchant de ces montagnes, qu'il arriuâ assez tost pour s'emparer de Turqueim petite ville que les Ennemis auoient a leur droite sur la riuiere qui les couuroit et ou ils auoient negligé de mettre une Garnison. Ils s'âuancerent aussitost auec du Canon pour le deloger de ce poste d'ou il pouvoit aisement tomber sur eux et les prendre en flanc, mais aprés y avoir perdu inutilement beaucoup de soldats, ils furent enfin contraints de se retirer en grand desordre vers Strasbourg, et de repasser honteusement au nombre de plus de soixante mille hommes le pont de cette ville qui fut alors trop heureuse d'accepter la neutralité qu'elle auoit rompüe cette année là mesme auec tant d'éclat et de perfidie.

C'est le sujet de cette medaille, on y a représenté un trophée de toutes sortes d'armes, deux fuyards regardent ce trophée auec effroy. Les mots de la Legende, *Sexaginta millia Germanorum ultrà Rhenum pulsa*, signifient qu'on a fait repasser le Rhin a une armée de soixante mille Allemands [1].

IV

Description de la medaille sur la prise du fort de Tabago.

Quoyque le Comte d'Estrées eust remporté une victoire complete sur les Hollandois dans le port de Tabago, et qu'il eust bruslé tous leurs vaisseaux, il n'osâ pas neantmoins avec le peu de troupes qu'il

1. Registre II (12 novembre 1695-4 septembre 1696). Séance du mardi 13 mars 1696. — Cf. *Les Médailles* (etc.), in-4°, p. 143, et Berriat Saint-Prix.

avoit, entreprendre le siege du Fort : mais l'année d'après, suivant l'ordre qu'il reçeut, il revint mieux accompagné, et ayant fait sa descente dans l'isle, il s'approchâ aussytost de la place contre la quelle il fit mettre sur le champ trois mortiers en batterie. Il y avoit dedans une garnison assés considerable, et on croyoit que le siege serait de durée : mais heureusement pour les assiegeans, la seconde bombe qu'on jetta d'un des trois mortiers, tomba si juste sur le magazin à poudres du Fort, qu'elle y mit le feu, fit un débris horrible, et tuâ le commandant et presque toute la garnison. Il ne resta qu'un très petit nombre d'hommes, qui n'estant plus en estat de tenir, s'enfuirent tout effrayés dans des bois voisins de la Place : de sorte que les François s'estant âvancés pour l'attaquer, n'y trouverent plus personne, et se rendirent ainsy maistres de ce Fort si celebre sans auoir perdu un seul soldat.

C'est le sujet de cette medaille ; on y voit une bombe qui tombe sur un Fort, auec ces mots à la Legende, *uno ictu*, d'un seul coup : pour monstrer que la prise de ce Fort a esté l'effet de la cheute d'une seule bombe. Il y a à l'Exergue, *Tabagum expugnatum*. Tabago pris sur les Hollandois. 1677 [1].

V

Description de la medaille sur la mort du feu Roy.

Au mois de fevrier de l'année mil six cens quarante et trois, le Roy Louis XIII tomba malade d'une fievre lente, qui le consuma enfin peu à peu, de sorte que vers la fin du mois d'avril de la mesme année, on desespera entierement de sa guerison, il vit bien luy mesme qu'il n'avoit pas longtemps à vivre, et songeâ à prevenir les desordres que sa mort pouroit causer, il pourveut à tous les besoins de ses armées, nommâ à toutes les charges, et à toutes les places vacantes, fit baptiser le Dauphin son fils qui nestoit qu'ondoyé, et establit la Reyne sa femme Regente après sa mort, par une declaration expresse qu'il fit lire en presence de tous les grands du Royaume assemblés par son ordre dans la chambre où il estoit malade, et cette declaration fut aussytost verifiée en Parlement. Ensuite il ne songeâ plus qu'a bien mourir. Il avoit esté durant sa maladie en de continuels exercices de piété, il les redoublâ encore dans ces derniers jours de sa vie, montra une entiere resignation à la volonté de Dieu, receut les sacremens avec une ferveur toute singuliere, et mourut enfin le 14[e] jour de May extremement regreté de ses sujets dont il estoit fort aimé. Il s'est fait soûs son Regne un nombre infini d'actions à jamais memorables, et on peut dire que c'est luy qui a jetté les premiers fondemens de cette grandeur

1. Registre II. Séance du mardi 19 juin 1696. — Cf. *Les Médailles* (etc.), in-4°, p. 167, et Berriat Saint-Prix.

où la France est enfin parvenüe soûs le Roy son fils. C'estoit un Prince chaste, modéré, vertueux, et si amy de la Justice, qu'on luy a donné par excellence le nom de Juste. Et c'est cette qualité qu'on a eu principalement en veüe dans cette medaille, on y voit la Justice debout sur un Piedestal qui couronne ce Prince. Les mots de la legende *Parenti optimè merito*, signifient que le Roy son fils a fait frapper cette medaille en reconnoissance de ce qu'il doit à un si bon Pere. Il y a à l'Exergue : Obiit. 14 Mäy. 1643. C'est-à-dire il mourut en l'année 1643 le 14 may[1].

VI

Description de la medaille sur la bataille de Rethel.

Les Espagnols, profitant des troubles de la France, auoient fait de grands progrès dans la Picardie, et dans la Champagne où ils estoient entrés forts de plus de trente mille hommes, et le Mareschal du Plessis, à qui on auoit confié le soin de ces Provinces, s'estoit veû obligé auec le peu de troupes qu'il auoit alors de s'enfermer dans Rheims. Mais au commencement du mois de Decembre, il receut un tres grand détachement de l'armée qui auoit accompagné le Roy dans la Guienne, où les desordres estoient enfin appaisés. Il crût donc avec ce renfort, deuoir entreprendre quelque chose, et malgré les approches de l'hyver, il alla mettre le siege devant Rethel place très importante dont les Ennemis s'estoient emparés, et d'où ils pouuoient faire des courses jusqu'à Paris. Il la pressa si vivement que le vicomte de Turenne qui estoit alors dans leur parti, et qu'ils auoient laissé dans la Champagne avec un corps d'armée de treize à quatorze mille hommes, s'avançâ inutilement pour secourir la place, et en arriuant la trouua prise, il fut contraint de se retirer en diligence; mais le mareschal Du Plessis, qui le vouloit empescher d'hyverner dans cette province, le suivit aussytost, et quoyque plus foible de moitié en cavalerie, resolut à quelque prix que ce fût de le combattre; il ne tardâ gueres à l'atteindre. Les deux armées marcherent quelque temps à la veüe l'une de l'autre, sur deux hauteurs paralleles, et qui n'estoient separées que par un vallon d'environ un demy quart de lieüe de large. Le Mareschal Du Plessis se préparoit à descendre ce vallon, lorsqu'il s'aperçeut que les Ennemis eux mesmes le descendoient, et venoient à luy. Il rangeâ son armée en bataille sur la colline qu'il occupoit, et se servant de l'aduantage que luy donnoit la hauteur, fondit sur eux auec tant de succès qu'après un combat fort opiniastre, il les rompit entierement, leur tuâ douze cens hommes, prit tout leur canon, et tout leur bagage et fit trois mille prisonniers entre lesquels on comptoit plusieurs de leurs principaux commandans. Le Vicomte de Turenne eut assez de

1. Registre III. Séance du samedi 16 mars 1697. — Cf. *Les Médailles* (etc.), in-4°, p. 3; et Berriat Saint-Prix.

peine à se sauver luy troisiesme. On peut dire que cette victoire fut le salut de la France; puisque ce fut elle qui mit la Reyne regente en estat de s'opposer aux factions dont le Royaume estoit alors déchiré, et de mettre les Rebelles à la raison.

C'est le sujet de cette medaille, la victoire tenant d'une main un javelot, et de l'autre un bouclier, y foule aux pieds la Discorde. Il y a à la Légende *Victoria Rethelensis*, La victoire de Rethel, et on lit sur le Bouclier ce mot, *De Hispanis*, pour montrer que cette victoire a esté remportée sur les Espagnols[1].

VII

Description de la medaille sur ce que le Roy s'est declaré Protecteur de l'Academie Françoise.

En mesme temps que l'Academie Françoise fut establie, le Cardinal de Richelieu fut declaré chef et Protecteur de cette illustre Compagnie qui estoit regardée comme son ouvrage, à qui il donna en effet toute sa vie une singuliere protection. La mort ayant raui à la France ce grand ministre, l'Academie à la pluralité des voix, eslût pour luy succeder en cette Dignité, le Chancelier Seguiers personnage d'un merite extraordinaire et qui du vivant du Cardinal auoit esté reçeu Academicien. Mais aprés la mort de ce chancelier, tous les Academiciens d'un commun consentement resolurent de ne plus reconnoistre de Protecteur que le Roy seul : et sa Majesté agrea leur resolution, voulant bien permettre qu'a tant d'autres titres magnifiques qu'il possedoit, on adjoustast encore le titre particulier de Protecteur de l'Academie Françoise. Cela fut également utile et glorieux à la Compagnie. Le Roy la combla aussytost de ses graces; ordonna que l'Academie se tiendroit desormais dans le Louvre où il lui fit donner un logement magnifique, et fournir abondamment toutes les choses necessaires pour la commodité de ses assemblées. Ses bontés ont tousjours esté depuis pour elle en augmentant, et l'ont enfin portée à ce degré d'elevation où on la voit aujourd'huy.

C'est ce qui a donné occasion à frapper cette medaille; on y voit deux Muses, l'une representant la Poësie, et l'autre l'Éloquence qui couronnent un buste du Roy, auec ces mots à la Legende, *Praesidio et decori suo*, qui font entendre qu'Elles couronnent un Roy dont Elles tirent tout leur appuy, et tout leur lustre. Il y a à l'Exergue, *Academia Gallica*, l'Academie Françoise, pour montrer que c'est l'Academie Françoise qui est designée par ces deux figures. Le Chifre Romain marque l'année où le Roy a daigné accepter le titre de Protecteur[2].

1. Registre III. Séance du samedi 16 mars 1697. — Cf. *Les Médailles* (etc.), in-4°, p. 31, et Berriat Saint-Prix.
2. Registre III. Séance du mardi 2 juillet 1697. — Cf. *Les Médailles* (etc.), in-4°, p. 119, et Berriat Saint-Prix.

VIII

Description de la medaille sur la prise de Dunkerque en 1646.

Aprés la prise du fort de Mardik, comme la saison estoit déjà avancée, on croyait la campagne finie en Flandres. Mais le Prince de Condé à qui le Duc d'Orleans auoit laissé la conduite de l'armée, ne pouvoit se resoudre à la mettre en quartier d'hyver, sans s'estre auparavant signalé par quelque exploit digne de sa reputation : il envoya proposer à la Reyne Regente le siege de Dunkerque, et ayant eu la permission de le faire, il l'alla aussytost investir de tous costés par terre, tandis que les Hollandais avec leur Flotte, suivant qu'ils s'y estoient engagés, la tenoient comme bloquée du costé de la mer. Cette ville passoit dés lors pour une des meilleures places des Pays bas, et estoit surtout redoutable par son Port où les Ennemis entretenaient de grandes forces Navales, et d'où par le moyen de leurs armateurs ils troubloient sans cesse le commerce des François et des Hollandois dans la Manche, Leyde un des plus expérimentés Officiers qu'eussent les Espagnols, estoit dans la place avec trois mille hommes de vieilles troupes qui se deffendirent fort courageusement, faisant plusieurs sorties et reprenant quelquefois les travaux qu'on leur auoit emportés. Cependant le Prince de Condé, qui voyoit que l'hyver approchoit, poussà si viuement ses attaques, allant par tout, et soûtenant tout luy mesme qu'enfin, aprés treize jours de tranchée ouverte Dunkerque se rendit le 10e Octobre de l'année 1646.

C'est le sujet de cette medaille où l'on voit la ville de Dunkerque en esloignement, et deux Matelots enchaisnez au bord de la mer. On lit à la Legende, *Vires hostium nauales accisae*, Les forces navales des Ennemis affoiblies, et à l'Exergue, *Dunkerca expugnata*, 1646. Dunkerque prise en l'année 1646[1].

IX

Description de la medaille sur la regence de la Reyne Mere.

Peu de jours aprés la mort de Loüis XIII le nouveau Roy allâ au Parlement, pour y tenir la première fois son Lit de Justice, et pour y faire confirmer la regence de la Reyne sa Mere, il n'auoit alors que cinq ans; il y entra porté sur les bras d'un des escuyers de la grande Escurie, et fut mis par l'un de ses capitaines des gardes sur le trosne qu'on luy auoit preparé; la Regente s'assit à sa droite soûs le Dais. A peine leurs Majestés eurent dit l'un et l'autre en peu de mots le sujet qui les amenoit, que le Duc d'Orleans prenant la parole, tesmoignâ

1. Registre III. Séance du samedi 6 juillet 1697. — Cf. *Les Médailles* (etc.), in-4°, p. 21 ; Berriat Saint-Prix, au lieu de cette notice, a présenté la description de la Bataille des Dunes (1658); cf. *Les Médailles*, p. 48.

qu'encore que le deffunct Roy par sa declaration eust en quelque sorte restraint le pouvoir de la Regente en luy establissant un conseil où tout se devoit regler à la pluralité des voix, et où le Duc d'Orleans devoit presider, il croyoit expedient pour le bien du Royaume que cette Princesse eust une puissance absolüe, et que pour luy en son particulier, il declaroit qu'il ne pretendoit d'autre part au Gouvernement de l'Estat que celle qu'Elle voudroit bien luy donner. Ce que le Prince de Condé confirma aussy apeuprés dans les mesmes termes. Aussytost le Chancelier fit sa harangue où il assura que la volonté du jeune Roy estoit que la Reyne sa mere pendant sa Regence joüist de l'autorité dont il joüiroit luy mesme lorsqu'il seroit majeur. De sorte que Talon Advocat général qui parla ensuite, ayant donné des conclusions conformes à cet advis, la Reyne fut tout d'une voix déclarée Regente absolüe du Royaume avec plein pouvoir à Elle de se servir, pour l'administration des affaires, de tels ministres qu'Elle voudroit choisir.

C'est le sujet de cette medaille; on y voit le jeune Roy sur son Trosne, et la Reyne sa mere à ses costés qui luy soûtient la main dont il tient son sceptre, il y a à la Legende, *Annae Austriacae Regis, et Regni cura data*, Le soin du Roy et du Royaume confié à Anne d'Autriche. On lit à l'Exergue 1643[1].

X

Description de la medaille sur le combat de Saint-Denys prés de Mons.

Le Prince d'Orange à la teste des Hollandois et de leurs Alliés s'estoit avancé pour secourir la ville de Mons que les François, soûs la conduite du Mareschal de Luxembourg, tenoient bloquée, et dont ils luy fermoient le passage, il n'y auoit pas d'apparence qu'il osast entreprendre de les attaquer dans le poste qu'ils occupoient, campés sur des hauteurs où l'on ne pouvoit aller à eux, que par des défilés fort estroits. Dans ce temps là mesme on pretend qu'il reçeut des Lettres où on luy mandoit que la Paix venoit enfin d'estre signée à Nimegue. Mais comme cette Paix s'estoit faite en quelque sorte malgré luy, il prit au contraire le party de la tenir secrete, et resolut avant qu'elle fust divulguée, de tenter un combat dans la pensée que, s'il le gagnoit, il trouveroit bien encore le moyen de la rompre, et que s'il le perdoit, il arresteroit sans peine en la publiant, les progrés du vainqueur. Il se mit aussy tost en devoir de passer les défilez. Le combat fut des plus terribles dans des chemins entrecoupés de hayes et de buissons où les soldats des deux partis se trouvoient souvent

1. Registre III. Séance du mardi 20 août 1697. — Cf. *Les Médailles* (etc.), in-4°. p. 5, et Berriat Saint-Prix.

mêlés les uns parmy les autres, sans pouvoir garder aucun ordre. Enfin, la victoire se declarâ pour les François, et les Ennemis furent repoussés partout avec un grand carnage. La nuit qui survint empescha qu'on ne les poursuivist dans la plaine. Le lendemain, dés le point du jour, le Prince d'Orange fit publier la Paix.

C'est le sujet de cette medaille, on y voit Mars qui porte un Trophée. Il y a à la Legende, *Mars Pacis vindex*, c'est-à-dire Mars asseurant la Paix. Et à l'Exergue, *Pugna ad fanum sancti Dionysii*, qui signifie Le Combat de Saint-Denys, parce que ce combat fut donné proche une abbaye de Saint-Denys qui estoit entre les deux camps. 1677[1].

B. — Question a l'Académie.

... Ensuite, M. Despreaux a fait une question à la Compagnie, sçavoir, si selon nostre maniere de prononcer la prose et les vers Latins, nous en sentons la veritable harmonie.

On a remarqué que du costé de l'objet l'harmonie consiste dans la cadence, dans l'arrangement, le meslange et la liaison des mots, dans la rencontre et l'élision des Lettres et des voyelles, dans la maniere de les prononcer; dans la tenüe, la longueur ou la brieveté des syllabes, dans les accents graves ou aigus : et que dans la prononciation de la prose et des vers, il falloit avoir égard pour l'harmonie à une partie des regles qu'on observe pour la musique; encore plus dans les vers Lyriques où l'on doit chercher un certain rapport entre les paroles et le chant. Delà on a conclu que dans ces vers de Virgile, *Monstrum horrendum ingens*, etc., *gratum opus agricolis*, on ne prononçait point l'*m*, comme nous faisons; que dans cet autre d'Horace, *Pindarum quisquis studet aemulari jule*, on prononçoit *iöule*, prononciation infiniment plus douce et plus agreable que la nostre.

Quelques personnes pretendent mesme que l'*j* et l'*v* n'estoient jamais consones chez les anciens; deplus, ils elidoient l'*s*, aussibien que l'*m*, comme on le peut remarquer dans Lucilius, Ennius et Lucrece; on a adjousté que Claudien voyant que de son temps on avoit abandonné ces elisions dans la prononciation qui pour cette raison choquoit estrangement l'oreille, il y renonça dans la composition de son Poëme, ce qui prouve encore que la cadence et les pieds des vers se regloient sur la prononciation populaire. Ainsi il y a lieu de croire que dans ce vers de Virgile, *Arma virumque cano*, etc., on appuyoit moins que nous ne faisons, sur la premiere syllabe de *cano*, qui est breve, car il ne faut pas douter qu'ils ne la prononceassent autrement que dans cette fin de vers, *vertice cano*, où il y a difference de signification et de quantité.

1. Registre IV. Séance du samedi 10 mai 1698. — Cf. *Les Médailles* (etc.), in-4°, p. 176, et Berriat Saint-Prix.

Que si nous sentons plus d'harmonie à peser sur les dissylabes, cela ne vient que de l'habitude et d'une mauvaise education à cet égard ; l'harmonie que nous sentons sur certains sujets aux quels elle est peut estre propre et convenable, nous la pouvons transporter à d'autres sujets aux quels une autre harmonie conviendroit davantage et que nous y trouverions plus agréable si nous la connoissions et que nous y fussions accoustumés. Car enfin l'harmonie n'est pas une chose absolue, elle a un rapport necessaire à nostre ame, à nos organes, et à nos sens ; de sorte que les mesmes sons qui sont harmonieux pour certaines oreilles, ne le sont nullement pour d'autres, ce qui demanderoit une dissertation Physique. Or nostre climat, nostre institution et nostre goust se trouvent bien differents du climat, du goust, et de l'institution des anciens Romains ; ce qu'ils sentoient dans la perfection, attentifs à leurs ouvrages et à leurs preceptes, nous le pouvons sentir en suivant les regles qu'ils nous ont laissées, mais tousjours imparfaitement. Il en faut donc conclure que nous ne sentons pas la veritable harmonie de la prose et des vers Latins selon nostre prononciation d'aujourd'huy qui est bien differente de celle des anciens. Et comment ne la seroit-elle pas? Eux mesmes ont parlé, escrit, et prononcé differemment dans les temps differents. Il y a apparence que le siecle d'Auguste est celuy où l'on a le mieux prononcé une Langue qui a eu sous son Regne sa plus grande perfection ; et qu'entre toutes les nations, l'Italie est celle qui s'esloigne le moins de cette prononciation agréable qui fait la veritable harmonie[1].

C. — Propositions. — Avis.

Registre I (du 16 novembre 1694 au 6 septembre 1695).

Samedi 11 décembre 1694. — « *Monsieur Despreaux a apporté une devise pour Madame la Princesse de Conty.* »

Samedi 8 janvier 1695. — « *Monsieur Despreaux a apporté un dessein sur le retablissement de l'Électeur de Treves en l'année 1645. Il proposoit de* representer la France qui remet aux mains de l'Electeur une espece de Labarum ou Estendard de Guerre ou sont ses armoiries et autour duquel on remarque une Espée, une crosse et un bonnet Electoral... *Il proposoit pour Legende*, « Gallicae tutelae fides ».

Samedi 19 février 1695. — *Discussion sur la médaille commémorative de l'inauguration des séances de l'Académie Française au Louvre. Racine propose :* Academia Gallica Palatio excepta.

« *Monsieur Despreaux a dit* que le mot d'*Academia Gallica* pour signifier l'Academie Françoise ne luy parroissoit pas bon, et qu'il aimeroit mieux mettre, Grammatici Gallici intra Regiam excepti. »

1. Registre VIII. Séance du mercredi 18 novembre 1701 : procès-verbal.

Mardi 22 février. — « *Monsieur Despreaux a remis sur le tapis l'Inscription dont on avoit parlé dans la derniere assemblée et a pretendu que* le mot *Academia* pour signifier l'Academie, estoit tout a fait impropre, que ce mot en latin ne signifiait autre chose qu'une secte de Philosophes qui portoit ce nom. »

Samedi 26 février. — « *Monsieur Despreaux a proposé un nouveau dessein de medaille sur l'Academie Françoise dont le Roy s'est declaré Protecteur et qu'il a placée au Louvre. Son dessein est de* representer les deux Muses de la Poësie et de l'Eloquence qui couronnent le buste du Roy avec ces mots tirés d'Horace : PRAESIDIO ET DECORI SUO pour dire que ces Muses, c'est-à-dire l'Académie qui est composée de Poëtes et d'Orateurs, regardent le Roy comme leur soutien et leur [*en blanc*]. »

Mardi 2 juillet 1695. — *Description par Boileau* « de la médaille sur ce que le Roy s'est declaré Protecteur de l'Academie Françoise ».

Mardi 5 juillet 1695. — « *On a reparlé de la medaille imaginée par Mons^r Despreaux sur ce que le Duc de Baviere fut défait et chassé de ses Estats en 1648.* Mons^r *Despreaux soûtenoit toûs jours que,* comme la défaite et la ruine de cet Electeur estoit une suite de la trahison, on ne pouvoit mieux l'exprimer que par un autel au pied duquel seroient des dépoüilles des Bavarois, et pour legende, il proposoit DEO VINDICE. »

Mardi 19 juillet 1695. — « Monsieur Despreaux *a proposé un dessein pour la prise de Valence en Italie, 1656.* »

La principale circonstance de ce succès ayant été « la longue et courageuse resistance des assiégés surmontés *(sic)* par la patience et la valeur des François »; *il proposait de* « figurer la France plantant un étendard sur un bastion, et tenant l'Espagne renversée sous ses pieds » ; *et pour légende* : « FORTIORI VIRTUTE ».

Registre II.

Samedi 19 novembre 1695. — *Boileau propose, pour les jetons du Trésor Royal* : « Hippomene jette les pommes d'or à Atalante. *Légende* : « UT VINCAT DISPERGIT OPES ». « C'est pour vaincre que Hippomene jettoit des pommes d'or dans la lice où il couroit ; ce n'est qu'à vaincre que le Roy employe tous les tributs qu'il leve sur ses peuples. »

Pour l'Ordinaire des Guerres : il propose Hercule dans une lice; avec cette légende : « QUIS CONTRA ? » Virg., *En.*, 5.

« Hercule estoit si superieur à tous les autres hommes pour la force, que personne n'osoit entrer en lice pour luicter avec luy ; il en est de mesme des Gendarmes et chevaux legers de la garde du Roy qu'aucune troupe ennemie n'attaque impunement. »

Samedi 3 décembre 1695. — *Pour la marine, Boileau propose* « Le navire Argo qui porte la Toison d'or, avec ces mots : PER MILLE PERICULA RAPTAM ».

Mardi 13 décembre 1695. — *Pour la prise de Dunkerque en 1646, il propose : le roi jeune, donnant une couronne murale au duc d'Enghien, avec cette légende* : « Ob Dunkerkam expugnatam ; *et en Exergue* : « Enguiani ducis virtute. 1646 ».

Mardi 20 décembre 1695. — *Pour la prise de Piombino et de Portolongone en 1646, il propose : l'Italie telle que la figurent les médailles antiques*, « et une victoire en l'air qui luy montre deux couronnes murales. Il est à remarquer qu'apres la levée du siege d'Orbitelle l'Italie estoit ebranslée pour quitter les interests de la France et que la prise de Piombino et de Portolongone non seulement raffermit l'Italie chancelante, mais tint en bride les Princes les plus mal intentionés ». *C'est pourquoy Mons^r Despreaux vouloit mettre* « pour Legende, Dubiae sociorum fidei fraena data, et à l'Exergue, Piombino et Portolongonā (*sic*) captis. 1646 ».

Samedi 7 janvier 1696. — « *Mons^r Despreaux a proposé pour la levée du siége de Wœrden en 1673*, de representer la ville de Wœrden au milieu d'un marais en esloignement, et sur le devant un soldat qui travaille à combler une tranchée, avec ces mots pour Legende, Hostibus per medias Paludes aditis, et à l'Exergue, Woërden obsidione liberatum. 1673. »

Mardi 10 janvier 1696. — *L'abbé Bignon n'ayant pu retrouver le « dessein » de la médaille sur le combat de la Marsaille, présenté par feu La Chapelle, on s'est souvenu de ce que proposa alors Boileau : une victoire dresse un trophée aux bords du Pô, qui penché sur son urne regarde avec* « estonnement ». *La légende arrêtée était* : « Victoria transalpina » ; *à l'Exergue* : « Ad marsaliam Taurinorum. 1693 ». — *V.* Les Médailles, *1702, p. 250 : conforme.*

Samedi 21 janvier 1696. — « Mons^r Despreaux a propósé un nouveau dessein sur la levée du siege de Wœrden. C'est une victoire qui presente sur une colomne, ou est attaché un Bouclier et qui est plantée dans un marais, une couronne de gazon que les anciens appelloient *Graminea* et qui estoit donnée à ceux qui avoient fait lever le siege d'une ville. » *Légende* : « Batavorum castris captis et direptis » ; *à l'Exergue* : « Woerden obsidione liberatum. 1673 ».

Mardi 14 février 1696. — « *Mons^r Despreaux a proposé un dessein de médaille pour la prise de Gravelines, 1644. Sa pensée estoit* « de representer à l'antique le soleil soûs la figure d'un jeune homme couronné de rayons, et à ses pieds un Esclave, tel qu'on en voit dans des medailles de Diocletien et autres Empereurs, et pour legende, il vouloit mettre, Claritas novi regni. *Il disoit pour appuyer sa pensée que* le soleil estant la devise du Roy, il luy parroissoit convenable de le representer au commencement de son Regne comme un soleil naissant. »

Mardi 21 février 1696. — *Pour la prise de Trin et de Pondesture dans le Montferrat en 1643, à une proposition de Dacier, Boileau oppose le dessein du fleuve du Pô, avec les deux petites villes, l'une*

sur son cours, l'autre sur l'Esture, affluent. Légende : « TRINO ET STURAEPONTE EXPED. » *L'urne du* Padus *fera connaître que la prise de ces deux places laissait le cours du Pô libre pour la ville de Casal. La pensée plaît à l'assemblée, « estant plus nouvelle et plus propre au sujet* ».

Mardi 13 mars 1696. — *Description par Boileau de la retraite des Allemands au delà du Rhin (1674).*

Mardi 29 mai 1696. — *Pour la prise de Bezançon (1668), il propose* : « NEQUICQUAM SAEVIENTE HYEME ».

Mardi 19 juin. — *Description de la prise du fort de Tabago.*

Samedi 14 juillet. — *Boileau propose pour la prise de Stenay en 1654 de* « représenter la ville à genoux et la France qui luy presente un Estendard, et pour legende, URBIUM GALLICARUM AD MOSAM SECURITAS ».

Mardi 17 juillet. — *Répartition des descriptions à faire. Il se charge de : La mort de Louis le Juste; — la Regence de la Reine-mère; — la Prise de Dunkerque en 1646; — le Roi protecteur de l'Académie Française.*

Mardi 28 août. — « Mons[r] Despreaux s'est souvenu qu'il avoit proposé pour Legende à la prise de Fribourg, SOLERTIA ET VIRTUTE, *Solertia* à cause que ce siege avoit esté entrepris dans un temps ou les Ennemis croyant nos troupes retirées s'estoient mis en quartier d'hyver, et *Virtute* à cause que les François y avoient fait voir beaucoup de valeur en prenant cette ville en plein hyver, et malgré une tres-forte resistance des assiegés. »

Mardi 4 septembre. — *Tallemant ayant, pour Fribourg, proposé de figurer Minerve et Mars alliés, « Mons[r] Despreaux a fait connoistre que* ces deux divinités ne pouvoient estre ensemble parce que Minerve et Mars estoient ennemis, Minerve ayant conduit et secondé Diomede qui blessa Mars et Venus au siege de Troye. *Mons[r] Despreaux vouloit* mettre Mars qui auroit un Renard à ses pieds, le Renard estant le symbole de la ruse, et à cause qu'on dit que à la Guerre il faut coudre la peau du Renard à la peau du Lion ».

Registre III.

Mardi 13 et samedi 17 novembre 1696. — *Propositions pour les devises des jetons. Boileau propose : pour les Parties Casuelles*, « un vase d'eau boüillante d'où l'eau se respand, avec ce mot : DANT PAUCA EFFUSA QUIETEM » ; *pour l'Ordinaire des Guerres*, « un Lion menaçant, avec ce mot : UNDIQUE TUTUS » ; *pour les Galères*, « un aigle qui fait fuir plusieurs oyseaux, avec ce mot : VIRTUS NUMERUM FUGAT » ; *pour le Trésor Royal* : « Le fleuve Eurotas, aux bords duquel il croissoit force Lauriers, avec ce mot : VIRIDES DAT CRESCERE LAUROS » ; *pour l'Extraordinaire des Guerres*, « un Lion menaçant, avec ce mot : UNDIQUE TERRET ».

Samedi 22 septembre 1696. — *Pour la médaille sur la naissance*

du roi, il propose comme légende, « COELESTE DONUM OU COELI DONUM INEXPECTATUM ».

Mardi 5 février 1697. — *Pour la prise de Valenciennes (1677), il propose* « une Victoire qui vole avec grande rapidité et qui porte l'Estendard de la France qu'elle va poser sur la courtine de Valenciennes dont on voit un profil », *et pour Legende*: « VICTORIA VELOX. Mons^r^ Despreaux l'avoit pris d'Horace qui en parlant de la bataille d'Actium dit Epist. 1°, Epist. 18^a^ : *donec Alterutrum velox victoria fronde coronet.* » *A l'Exergue, d'après de Thou :* « VALENTIANAE ».

Samedi 23 février 1697. — *Pour la réception du Roi d'Angleterre (Jacques II) en France, Boileau propose* « GALLIA, ou PIETAS, REGUM ADJUTRIX ».

Mardi 26 février. — *Pour l'Exergue, il propose* : « JACOBUS II MAGNAE BRITANNIAE REX MEDIO EX HOSTE RECEPTUS. Ces mots tirez de Virgile lui paroissoient convenir en cette occasion, à cause que le Roy d'Angleterre a esté tiré du milieu de ses Ennemis pour se réfugier en France. »

Samedi 9 mars. — *Pour la prise de Dunkerque, il propose comme légende,* « DUNKERKA AB INFANDIS IGNIBUS SERVATA, ou suivant la phrase mesme de Virgile, *Infandi ignes a Dunkerka prohibiti.* Ce mot d'*Infandi ignes* pour des Bombes luy paroissoit tres convenable. C'est au premier livre de l'*Énéide* que les Troyens sauvez du naufrage en parlant à Didon, et luy demandant retraite et azile, luy disent

prohibe infandos a navibus ignes. »

Samedi 16 mars. — « *Mons^r^ Charpentier a apporté la description de la medaille sur la bataille de Rethel, on la leüe, et Mons^r^ Despreaux a dit* que les principales circonstances de l'action n'y estoient pas marquées ; *la Compagnie l'a prié de la revoir en son particulier, et mesme de la refaire, s'il le jugeoit à propos, ce qu'*il a accepté. *Le mesme Mons^r^ Despreaux* », *lit et fait approuver la médaille* « *sur la mort du feu Roy* ».

Mardi 19 mars. — *Pour la paix de Savoie, après Dacier et Tallemant, Boileau fait sa proposition.* « Il avoit trouvé une medaille de l'Empereur Philippe, qui fit la paix avec le Roy de Perse en luy rendant la Mesopotamie, et l'Armenie, et cette medaille a pour Legende, *Pax fundata cum Persis.* Il vouloit donc se servir de cette idée, et representer la Paix à l'ordinaire, et mettre pour Legende, PAX FUNDATA CUM SABAUDO. »

« *Monsieur Despreaux a proposé aussy* un dessein sur l'establissement de la chambre de Justice. *Son dessein estoit de* representer la Justice assise tenant sa balance, et pour Legende, REPETUNDARUM JUDICES CONSTITUTI. » —

Samedi 23 mars. — *La discussion continuant sur la médaille pour la paix de Savoie,* « *cela a donné lieu à Mons^r^ Despreaux de proposer encore* son dessein, comme plus simple, *et d'autant que la Legende*

avoit un peu blessé, il vouloit mettre au lieu de *Pax fundata cum Sabaudo*, PAX SABAUDIAE, ITALIAE QUIES, parce qu'un des principaux motifs qu'a eu le Roy en faisant cette Paix, a esté de delivrer l'Italie du joug de l'Empereur qui mettoit à contribution tous les estats des Princes d'Italie ».

Mardi 26 mars. — « *On a examiné la description reformée par Mons^r Despreaux de la medaille sur la bataille de Rethel, et elle a esté arrestée.* »

Samedi 30 mars. — *Au sujet d'un* « *dessein* » *de Tourreil pour la prise de S^t Omer*, « *Mons^r Despreaux proposoit de* peindre S^t Omer prosternée au pied de la victoire, et de suivre en la modifiant la pensée de Mons^r de Tourreil (*Victoriae partus* ou *munus*) en disant, VICTORIAE CASTELLENSIS [Cassel] FRUCTUS ».

Mardi 18 juin. — *Sur la campagne de 1696, Boileau propose* : « CUNCTANDO VICTOR ».

Samedi 6 juillet. — *Description par Boileau de la médaille pour la prise de Dunkerque (1646).*

Mardi 9 juillet. — *Pour l'établissement des Galeres sur l'Océan, il propose un type de médaille.* « *Sa pensée est que* ces Galeres sont pour la seureté des Ports de l'Océan, *et il vouloit* peindre une Galere dans un de nos Ports, et pour Legende, OCEANI PORTUUM SECURITAS. »

Dacier ayant proposé, en souvenir des prouesses du « *chevalier Baërt* », *une médaille avec cette légende* « *Attonita Batavia* », « *Mons^r Despreaux*, se souvenant dans le moment d'un vers de Juvenal :

Ploratur lacrymis, amissa pecunia, veris[1] »

proposoit de mettre BATAVIS VERUS DOLOR, parce que les Hollandois sont plus touchés de la perte de leurs marchandises que de la perte des Batailles.

Mardi 6 août. — « *Mons^r Despreaux a dit* qu'en relisant Horace, il luy sembloit qu'il avoit trouvé un très beau mot pour mettre à la medaille de Deinsse et de Dixmude en 1695. Le mot de Mons^r Despreaux est tiré de la V^e Ode du troisiesme livre des *Odes* d'Horace, où, faisant parler Regulus contre la lascheté des Romains qui avoient mis les armes bas sans combattre, il luy fait dire :

Arma
Militibus sine caede, dixit,
Direpta *vidi*.

Il vouloit donc mettre, ARMA MILITIBUS SINE COEDE DIREPTA. »

Samedi 17 août. — *Sur la légende, Assertum Mediterranei maris imperium,* « *Mons^r Despreaux a soûtenu que* « *Mediterranei maris imperium* » ne signifioit pas l'Empire sur la mer Méditerranée, et qu'ainsy l'Inscription n'estoit pas bonne et ne vouloit rien dire; que,

1. *Sic*, pour la ponctuation.

par exemple, *Galliae Imperium* vouloit dire l'Empire des Gaules et non pas l'Empire sur les Gaules. »

Mardi 20 août. — *Description par Boileau de la médaille pour la régence de la Reine-mère.*

Mardi 27 août. — *Sur la légende pour la prise de Landrecies, Triplex Victoria, Boileau* « condamne l'alliance de *triplex* et de *victoria* ».

Samedi 31 août. — *Pour la médaille commémorative de la conférence de l'île des Faisans (1659), il ne se contente pas, pour l'Exergue, de la date, veut et propose* : « JULIUS CARDINALIS MAZARINUS ET LUDOVICUS DE HARO AD BIDASSOAM ».

Registre IV.

Mardi 12 et mardi 19 novembre 1697. — *Jetons. Pour le Trésor Royal* « *Mons^r Despreaux* s'est souvenu d'un mot d'Horace auquel toute la Compagnie a applaudy : LOCUPLES CONTINENTE RIPA ». *Pour l'Extraordinaire des Guerres, il propose* « Pallas qui foule aux pieds des branches de Laurier, et qui tient un rameau d'olives, avec ce mot d'Horace, Carm. 1°, Od. 7^a : CUNCTAE FRONDI PRAEPONIT OLIVAM ». *Pour les Bâtiments, il propose* « Pallas qui fait ranger des vases dans un jardin, avec ce mot d'Horace, Epist. lib. 2°, Epist. 1^a : HOC PACES HABUERE BONAE ; pour dire que la Paix que le Roy vient de donner, laisse à Sa Majesté une occupation innocente dans l'embellissement et l'ornement de ses jardins ». *Pour l'Ordinaire des Guerres* : « Un Canon, avec ce mot, IMPETRAT ET PACEM ; c'est par sa formidable puissance, et par ses victoires continuelles que le Roy a forcé ses ennemis à accepter la paix ».

Mardi 26 novembre. — *Pour les Galères, Pontchartrain, ayant accepté le type, « Neptune faisant sortir de terre un cheval », demande une légende nouvelle. Boileau propose* « DAT TERRIS NEPTUNUS OPEM, ce qui exprime tres bien le secours que les Galeres ont donné aux trouppes de terre au siege de Barcelonne ».

Samedi 15 mars 1698. — « *Mons^r Despreaux a proposé de* mettre pour Legende à une des medailles de la Paix, VICTORIA VICTA, en suivant la pensée de Cicéron dans son *Oraison pro Marcello* (etc.). *Ipse victoriam vicisse videris* (etc.), ce qui convient parfaitement au Roy qui a remis liberalement tant de villes à ses ennemis en faisant la paix. »

Samedi 10 mai. — *Description de la medaille sur le combat de S^t Denys.*

Mardi 10 juin. — « *On a reparlé de la médaille de Monsieur Bignon*[1], *et Mons^r Despreaux a proposé de* representer la science, et la vérité, comme estant les deux principales qualités de ce Magistrat qui

1. L'avocat-général, ami de Saint-Cyran et d'Arnauld d'Andilly, aïeul de l'abbé Bignon.

estoit tres sçavant et fort amy de la vérité dans les fonctions de sa charge. »

Registre V.

Samedi 15 novembre. — « *Monsieur Despreaux avoit* pensé pour le Trésor Royal de faire connoistre la bonne foy avec laquelle le Roy, des la premiere année de la Paix, a commencé à rembourser quelques rentes créées durant la guerre, et pour cela il proposoit de mettre

Pour le Trésor Royal,

Le Soleil fondant un nuage qui se tourne en pluye, avec ce mot : ACCEPTA REPENDIT. *Mons^r Despreaux a aussy proposé, pour les parties casuelles*, un chesne dont une grosse branche est tombée, avec ce mot : FIRMAT JACTURA RUENTEM. Ce chesne soulagé par la chûte de cette branche, en devient plus robuste et plus ferme ; celuy qui paye le droit annuel pour une petite somme qu'il donne se trouve asseuré de la propriété de son office. *Mons^r Despreaux a aussy propose pour l'Extraordinaire des Guerres*, Deux Athletes dans une Lice, avec ce mot : SIC LUDIT POST PRAELIA VIRTUS, pour marquer le camp de Compiegne. »

Mardi 25 novembre. — *Il propose* « pour les Galeres une aigle qui enleve un oiseau de proye, avec TERROR PRAEDONIBUS » ; *pour Madame la Duchesse de Bourgogne*, « Une vigne vierge qui est autour d'un Laurier, avec ce mot : LAUROS PARTITUR ADHAERENS, pour faire connoistre que l'attachement de cette Princesse au Roy luy attirera toute sorte de grandeur et de gloire ».

Samedi 11 janvier 1699. — *Sur la médaille pour la Compagnie de commerce de S^t-Domingue, il propose comme Légende* « ALTERA QUAE VEHAT ARGO, 4^e Eclogue, pour donner à connoistre que les vaisseaux de cette Compagnie comme une autre navire Argo qui rapporta la Toison d'or, rapporteront aussy de grands Tresors de leur commerce ».

Samedi 17 janvier. — *Pour le camp de Compiegne, il propose* « LUDI PACIFERI », *cite en passant* « un autre mot tiré d'Horace qui a fort plû (Epist. 1°, Epist. 18^a) : *Interdum nugaris rure paterno* », *et enfin indique* : « PUGNA MORE HOSTILI RELATA ».

Mardi 20 janvier. — Le *comte de Maurepas, fils de Pontchartrain, apparaissant pour la première fois dans le rôle et avec l'autorité qui se développeront, objectait à l'heureuse Légende pour S^t Domingue, qu'il y avait deux vaisseaux dans les armoiries de la Compagnie : « Mons^r Despreaux a trouvé sur le champ deux autres mots*, l'un qui regarde la richesse de ce commerce, l'autre par rapport au roy dont la devise est le Soleil : NOS VELLUS MANET ALTERUM et QUÒ NON SI RESPICIT ? »

Mardi 10 février. — *Pour l'Académie des Sciences, Boileau propose* « Enée qui tient le rameau d'or, et qui est accompagné de la Sibylle, avec ces mots : QUAE NON MIHI PERVIA ! L'Académie des Sciences,

composée de tant d'habiles gens, ne trouve rien d'impenetrable à ses recherches ».

Samedi 28 février. — *Les divers projets n'ayant pas plu à l'Academie des Sciences, Boileau suggère* : « un compas sur deux globes : NATURAM AMPLECTITUR OMNEM ».

Samedi 14 février. — *Pour l'avènement du règne (1643), Boileau a proposé* : « NOVUS RERUM JAM NASCITUR ORDO ».

Mardi 24 février. — *Au sujet d'une médaille pour « le commencement du règne du Roy, Mons^r Despreaux a dit qu'*on pourroit mettre pour Legende : FORTUNA ET VICTORIA AUSPICIBUS » (*à l'objection, que la Fortune « capricieuse » et aveugle favorise aussi les « méchants Princes », et que l'éloge est peu digne de Louis XIV, « on respondoit que le bonheur estoit une des principales circonstances de la vie du Roy et que c'estoit un grand sujet de louange que d'avoir tousjours veu la Fortune accompagner ses grands projets* ».

Registre VI.

Mardi 17 novembre 1699. — « *Mons^r Despreaux a proposé, pour l'Extraordinaire des Guerres,* « Hercule, appuyé sur sa massüe à l'ombre d'un olivier, avec ce mot : ANTIQUA INNIXUS VIRTUTE QUIESCIT... » ; « *pour l'Ordinaire des Guerres,* « Apollon dont l'arc est débandé, et qui a sur l'espaule son carquois garny de flèches, avec ce mot : IRA ABIIT SED TELA MANENT ».

Mardi 24 novembre. — « *Pour les Bastiments,* une Pallas qui foule aux pieds toute sorte d'armes, et qui a une face de Bastiment magnifique devant elle, avec ce mot : NUNC QUAS COLAT EXTRUIT ARCES. »

Samedi 5 décembre. — *Au sujet d'une médaille pour la conquête de la Lorraine, après plusieurs formules proposées qui exaltent la supériorité du roi de France, « Mons^r Despreaux proposoit* un mot encore plus humiliant : LEOPOLDUS DUX LOTHARINGIAE OB DUCATUM BARENSEM REGI SE SUBJICIT ».

Mardi 15 décembre. — (*Médaille de l'avènement : « Monsieur Despreaux proposoit de* representer la Fortune, la vertu, ou valeur, et la victoire, et pour Legende : FELICIBUS AUSPICIIS ; à l'Exergue : INCHOATUM REGNUM, 1643.

Samedi 16 janvier 1700. — (*Médaille de l'avènement*). « *Monsieur Despreaux a proposé* pour type un globe traversé d'un gouvernail, tel qu'on en voit dans plusieurs médailles antiques, pour Legende : GALLIA FELIX ; à l'Exergue : INEUNTE REGNO ».

Mardi 15 juin 1700. — *Pour l'Assemblée du Clergé, « Monsieur Despreaux a d'abord proposé* un Laurier, avec ce mot d'Horace, METUENDA PERICULA TOLLIT. Le Laurier preserve de la foudre ceux qui sont sous son ombre ; le clergé de France esloigne les erreurs qui sont les vrays perils où les plus fideles peuvent estre entraisnés ».

Mardi 22 juin. — (*Médaille de la prise de la Capelle.*) « *Monsieur*

Despréaux a dit que l'année 1655 ayant esté peu heureuse à la France par la déroute de nos armées à Valenciennes dont on levâ le siege, la prise de la Capelle remit les armes du Roy en reputation, et restablit le bonheur qui sembloit les avoir quittées ; et pour cela, *il proposoit*, à la maniere des anciens, de peindre la Fortune avec ses attributs ordinaires, et pour Legende : FORTUNA REDUX. »

Mardi 6 juillet. — (*Levée du siège d'Haguenau, 1676.*) « *Sur cet événement, Mons*r *Despreaux a proposé d'abord*, pour Legende : IMPETUS HOSTIUM RETUSI, qui est un mot d'Horace. »

Samedi 28 août. — (*Médaille de la prise de Courtray, Bergues, Saint-Vinox et Fort de Mardik, 1646.*) « *Mons*r *Despreaux a dit qu'*il croyoit que l'on devoit par cette medaille exprimer les progrès des armes du Roy en Flandres ; ces trois places asseurant la conqueste de Gravelines, et préparant celle de Dunkerque. » [*Il*] « *a proposé* pour Legende : FELIX PROCESSUS, qu'il avoit tiré d'une medaille de Constantin à un de ses avenemens au Consulat ».

Registre VII.

Mardi 16 et samedi 20 novembre 1700. — *Boileau présente, pour l'Extraordinaire des Guerres* : « Le Soleil dans le Solstice, avec ce mot : NUNC STARE DECET. Le Roy, dans le sommet de la gloire où il se trouve, n'a plus qu'à se reposer » ; *pour les Parties casuelles* : « Un arbre, dont on a coupé une grosse branche, avec ce mot : SECTO CORPORE FIRMIOR. Le payement du Droit annuel, asseure sa charge à l'Officier » ; *pour la Ville* : « La constellation de Castor et de Pollux, autrement le feu S^{t} Elme, autour du mast d'un navire, avec ce mot : NOVIS LAETA SYDERIBUS, ou bien, d'Horace : CERTA FULGENT SYDERA. La ville de Paris capitale du Royaume se trouve honorée et resjoüye de la nouvelle elevation de la Maison Royale. »

Mardi 14 décembre. — (*Médaille sur l'Union de la France et de l'Espagne.*) « *Mons*r *Despreaux a proposé de* représenter la France et l'Espagne qui se donnent la main, et pour Legende : FELICITAS FRANCIAE ET HISPANIAE ; à l'Exergue : MDCC.

Samedi 18 décembre. — *Tallemant ayant parlé de faire une médaille sur l'Édit du roi contre les fainéants qui mendient*, « *Mons*r *Despreaux trouvâ tout d'un coup une fort jolie devise sur l'Édit contre les gueux fainéants.* C'est un essaim d'abeilles qui chassent les Freslons, avec le mot de Virgile : IGNAVUM PECUS A PRAESEPIBUS ARCENT. »

Samedi 8 janvier 1701. — *Pour la médaille sur la Chambre de Commerce* (*1700*), *Boileau propose* « SEX VIRI COMMERCIIS REGUNDIS » (*approuvé* « *tout d'une voix* »).

Mardi 18 janvier. — « *Pour la prise de Furnes et de Dixmude qui fut un effet de la Prévoyance du Roy pour empescher les ennemis d'approcher de Dunquerque, Mons*r *Despreaux a proposé de* représenter Mars qui tient deux boucliers où sont les armes des deux villes prises,

et pour Legende : MARS PROVIDUS ; à l'Exergue : FURNIS ET DIXMUDA CAPTIS, 1693. »

Samedi 9 juillet. — « *M. l'Abbé Tallemant a dit que pour satisfaire à la délibération de la Compagnie, il avoit mis sa Préface entre les mains de Mons^r^ Despreaux.* »

Registre VIII.

Mardi 22 novembre 1701. — « *Mons^r^ Despreaux a fait* une question à la Compagnie, sçavoir, si selon nostre maniere de prononcer la prose et les vers Latins, nous en sentons la veritable harmonie. »

Vendredi 2 décembre 1701. — « *Jettons des Étrennes de l'année 1702.* »

Le Trésor Royal a choisi un type et une devise que Boileau avait proposés longtemps auparavant, le 19 novembre 1695 : « Hippomene et Atalante, avec ces mots : UT VINCAT DISPERGIT OPES, ou bien : DISPERGIT UT VINCAT. Comme Hippomene s'avisa de laisser tomber des pommes d'or pour vaincre à la course Atalante qu'il amusa par cet ingenieux stratageme, ainsi la prudence du Roy l'engage à prodiguer ses Tresors pour vaincre ses Ennemis, et faire par ce moyen qu'ils courent inutilement après les couronnes qu'il a procurées à son petit fils le Roy d'Espagne. »

Registre XII.

Vendredi 8 janvier 1706. — *Après la lecture de la lettre de Pontchartrain qui le dispense désormais de toute obligation d'Académicien*, « *M. Despreaux* a asseuré la compagnie qu'il l'affectionnoit tousjours et que ses seules incommodités le bannissoient d'une assemblée où il auroit tousjours desiré pouvoir se trouver, comme il a fait pendant plusieurs années[1] ».

1. Du jour de la réforme de l'Académie (19 juillet 1701) au 8 juin 1706, Boileau n'assiste qu'à vingt-et-une séances.

On n'a voulu ici rien de plus que produire des documents concernant Boileau seul. Les occasions et les suites de ses interventions, les discussions et les modifications que comportent l'examen et les décisions définitives exigeraient ou justifieraient des notes explicatives — du moins à certains yeux — dans une édition de Boileau.

LE « MYSTÈRE BÉRANGER »

« Aucun mystère, je crois, n'égale le mystère Béranger », écrivait Rémy de Gourmont[1]. Il disait vrai. Il n'est peut-être pas de réputation littéraire qui pose plus de problèmes ; elle oblige à définir la poésie populaire, le lyrisme, l'esprit français. Bourgeois dont on voulut faire un poète du peuple, chansonnier en qui l'on voulut voir un lyrisme authentique, poète du Caveau que l'on proclama poète national, Béranger offre le paradoxe d'une gloire qui compromet celui qu'elle couronne, et qui, le portant trop haut, le fait paraître trop petit. « De toutes les chutes renommées, avoue Ernest Legouvé, la plus éclatante fut, je crois, celle de Béranger, car nul poète n'est tombé de plus haut, et n'est, peut-être, tombé plus bas. »

*
* *

Tombé de plus haut... Où ne l'avait pas, en effet, porté l'illusion de ses contemporains ? Et l'avait-il sollicitée ou subie, l'avait-il provoquée par son courage ou par de secrètes flatteries ? On ne sait, en face de cet homme si simple et si rusé, où finit la bonhomie, où commence l'adresse. Il avait été le grand homme du salon de Jouy, mais il s'y était moqué bravement des classiques gourmés et renchéris[2]. Il avait lu les vers des jeunes gens, mais il leur avait donné de bons conseils : Occupez-vous d'être utile !... Ne faites pas comme tous ceux qui se contentent de l'art pour l'art !... Défiez-vous de Byron[3] !... Il avait chanté d'un style classique, mais sur des thèmes romantiques, l'Orient insurgé, la gloire de l'Empereur[4] ; on l'avait loué au *Globe* : « Voyez *notre* Béranger, si bien en harmonie avec nos besoins poétiques... » ; on l'avait loué à la *Muse Française* : Émile Deschamps y avait professé qu'il fallait changer en gloire littéraire la gloire de parti, qu'il déplorait. Les jeunes gens avaient regardé cet aîné comme un des leurs : « Quant à moi, dit sa préface de 1833, qui jusqu'à

1. *Promenades littéraires*, t. V, p. 116, *Grandeur et décadence de Béranger*.
2. Legouvé : *Soixante ans de souvenirs*, 1886, t. I, p. 159.
3. *Ibid.*, p. 174.
4. Jules Garsou, *Béranger et la légende napoléonienne*, Bruxelles, 1897, in-8°.

présent n'ai eu qu'à me louer de la jeunesse... » Il avait souri à ses adversaires ; ses adversaires lui avaient souri. Il avait chanté Chateaubriand tout haut, en le raillant tout bas ; Chateaubriand l'avait proclamé, dans ses *Études historiques*, « un des plus grands poètes que la France ait produits », l'avait placé sur le rang de La Fontaine, d'Horace, et, par surcroît, de Tacite[1] ; dans son *Essai sur la Littérature anglaise*, il avait voulu découvrir chez le poète de Frétillon un « fond de tristesse » et tout « ce qu'il y a de permanent dans l'âme humaine ». Gœthe l'avait peint à Eckermann comme le génie bienfaisant du siècle. Et les cordiers, en filant leurs cordes, avaient chanté *le Vieux Caporal*[2]...

Charles de Mazade le notait dans la *Revue des Deux Mondes*, au lendemain de la mort de Béranger : tous les régimes tour à tour avaient apporté un rayon à sa gloire ; 1830 avait été pour lui un triomphe personnel ; en 1848, on songeait à lui demander une constitution ; après 1850, il redevenait le poète des gloires impériales. Quelques vers bien frappés, quelques rythmes sonores restaient dans les oreilles du peuple ; quelques refrains, consécration suprême, devenaient proverbes :

Dans un grenier, qu'on est bien à vingt ans... ;

quelques scènes, quelques mots magiques se fixaient dans toutes les mémoires : le vieux caporal devant le peloton d'exécution, la chaumière où avait passé l'Empereur, le Dieu des bonnes gens...

*
* *

Et, pourtant, lui-même a vu sa gloire s'effriter ; les jeunes, qu'il accueillait avec condescendance, ne l'épargnaient pas. Aux critiques amères de Ponsard, il répondait : « Il a raison, complètement raison : on m'a *surfait*... Toutes ces louanges insensées n'auraient réussi qu'à me rendre ridicule, si, de bonne heure, je ne m'étais habitué à les prendre pour ce qu'elles valaient. » En 1843, il répondait aux insolences d'un jeune homme : « Vous avez cent fois raison, monsieur ; mais c'est contre ceux qui me donnent de ridicules éloges et non contre moi que vous devez tourner votre colère. Si vous avez lu mes ponts neufs et mes préfaces, vous devez voir que je n'ai jamais eu de prétentions bien ambitieuses... » Cette modestie ne désarmait pas ces férocités pré-

1. Sur les relations de Chateaubriand et de Béranger, cf. Bertrin, *La sincérité religieuse de Chateaubriand*.
2. Chateaubriand, *Essai sur la littérature anglaise*.

coces. A soixante-quinze ans, le vieux chansonnier pouvait apprendre, par des pages brutales de Pontmartin, qu'il était « plat, grossier et vulgairement bête ». D'autres lui adressaient encore des éloges flatteurs, mais ambigus. Ceux d'un Sainte-Beuve ne faisaient pas illusion au poète avisé. Vers 1850, il répondait en riant à Lebrun qui les lui rapportait : « Ne vous y fiez pas ».

Du moins sa mort et ses obsèques triomphales, — on avait vu les ouvriers, désertant les ateliers, suivre ce convoi, — allaient réveiller autour de lui, en 1857, les curiosités et les passions. La petite histoire s'empara de lui un moment, avec ses anecdotes, ses indiscrétions. Dans le *Monde Illustré*, Louise Colet livra, à partir du 25 juillet, son dossier de lettres [1]. Les intimes, comme Savinien Lapointe, divulguèrent leurs confidences [2]. Le libraire Perrotin lançait ses œuvres posthumes, que présentait un jeune et fervent admirateur du maître, Paul Boiteau. L'ami de Lisette devenait, — le mot est de Renan, — un classique ; et Perrotin publiait, en 1859, son *Béranger des familles*.

De tout ce bruit, la gloire de Béranger sortait ébranlée, contestée. Les pièces nouvelles que l'on révélait au public provoquaient, pour ainsi dire, la revision de son procès. L'éditeur du *Béranger des familles* avait beau lui promettre « la reconnaissance des peuples » et une « immortalité fabuleuse », cette reconnaissance hésitait maintenant, devant ce Béranger nouveau, et l'immortalité échappait au Béranger ancien. Une réaction se déchaînait, dont Proudhon rend responsable la publication posthume [3]. Parmi les chansons inédites que cette publication faisait connaître, huit étaient consacrées à Napoléon : le premier Empire glorifié sous le second, quel scandale au camp républicain ! Tous les partis se réconciliaient sur cette tombe, et contre elle : *la Presse* et *l'Univers*, les « voltairiens » et les « cléricaux », Charles de Mazade et Montégut dans la *Revue des Deux Mondes*, Renan au *Journal des Débats* [4], Proudhon [5], Eugène Pelletan [6], Leconte de Lisle [7]... quelle levée en masse ! quel assaut ! Béranger

1. Réunies, la même année, sous le titre de *Quarante-cinq lettres de Béranger et détails sur sa vie*, Librairie Nouvelle, 1857.

2. *Mémoires sur Béranger, souvenirs, confidences, opinions, anecdotes*. Lettres recueillies et mises en ordre par Savinien Lapointe, 1 vol. in-8, Paris, Havard, 1857.

3. De même Arthur Arnould, en 1864, en accuse particulièrement la publication de la *Correspondance*.

4. 17 décembre 1859, à l'occasion du *Béranger des familles*.

5. *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, t. III, onzième étude, 1858.

6. *Une étoile filante*, Dentu, in-8, 1860.

7. *Nain Jaune*, 1864. Et, naturellement, il ne faut pas oublier, parmi les artistes dédaigneux, Flaubert, qui, dans sa *Correspondance* (par exemple à Louise Colet, 27 mai 1852), est moins sévère, peut-être, aux grisettes de Béranger qu'à celles de Musset, mais pas beaucoup moins.

recevait les coups de tous les partis pour les raisons mêmes qui lui méritaient naguère l'amitié de tous les partis. Les uns ne lui pardonnaient pas d'avoir raillé l'autorité et la religion ; les autres d'avoir chanté le premier Empire et préparé le second. Pour les croyants, il était un rieur sceptique ; pour les sceptiques dilettantes, l'homme d'une foi, appesanti de vérités premières et de certitudes prudhommesques ; pour tous, un monstre double, *bifrons* ; il déconcertait par son patriotisme égrillard, son front d'apôtre sur sa face de Bacchus : « Un crâne de saint Chrysostome sur une face de Bacchus », disait Napoléon Peyrat ; et un autre de ses amis montrait sur ses tempes et dans son regard l'inspiration de *Poniatowski*, du *Vieux Vagabond*, ou de *Jacques* ; sur ses traits de poète gaulois le génie de *Trestaillon* ou du *Mariage du Pape*[1]. Pourquoi s'attarder à réconcilier ces Bérangers divers ? On les répudiait tous à la fois, avec colère ou avec mépris.

Avec colère, — car les rages politiques emportaient tout ; on traitait de faux bonhomme ce démocrate qui avait vu mourir sans regret la seconde République[2]. On dénonçait sa tactique, ses calculs. En vain les fidèles cherchaient à l'affranchir des sympathies compromettantes du second Empire ; en vain l'un d'eux répétait qu'il avait redouté « l'opération césarienne[3] », et un autre, Savinien Lapointe, peignait un Béranger du peuple, fixait la légende de son maître. Béranger était brutalement écarté du radicalisme naissant ; il était proscrit par le socialisme. « Le premier poète du XIX^e^ siècle », déclare Proudhon, mais un homme du passé.

Déjà même, il n'est plus temps de lui laisser ce rang poétique : les mépris littéraires suivent de près les rancunes politiques ; selon Paul Boiteau, ils les auraient même précédées[4]. Le Romantisme a acoutumé les générations nouvelles à une autre poésie ; on sent mieux de jour en jour ce qui manquait au vieux poète, témoin attardé d'un autre temps : l'accent personnel, le cachet distinctif, le *moi*, les caractères mêmes qui, maintenant, définissent le lyrisme. Louis Ulbach, dans le *Courrier français*, rit de « sa poétique surannée qui ne sait que faire rimer *lauriers* et *guerriers, cotillon* et *Frétillon* ». Ses chansons pâlissent, dans le même lointain que les *Messéniennes*, et y précèdent de peu de jours les pièces de Scribe. On l'a accablé sous des éloges démesu-

1. Arthur Arnould, *loc. cit.*, t. I, p. 36.
2. Cf. Eugène Pelletan, *loc. cit.*, et Arnold Boulle : *Béranger, sa vie, son œuvre*, Paris, Gaillard, p. 216.
3. Arthur Arnould, *loc. cit.*, t. I, p. 44.
4. « C'est une querelle littéraire qui a préparé la réaction », déclare-t-il dans ses *Erreurs des Critiques de Béranger*.

rés, et son ombre souffre du cortège glorieux qu'on lui a imposé, de ces grands noms qu'on a placés à côté du sien. Sainte-Beuve, dans son article de 1850, avait hasardé cette liste d' « aïeux » : « Voyez Voltaire, Molière, La Fontaine, Rabelais et Villon ». Il semblait qu'on ne pût le citer sans dire aussitôt : Parny, Voltaire[1], Montaigne, Rabelais[2], Horace même[3], sans lui attribuer la philosophie des *Essais*[4], sans lui prêter la grâce de La Fontaine. Lui, d'une main nonchalante, il avait repoussé de tels voisins. Si vous me connaissiez, écrivait-il en 1843 à un jeune critique, « vous sauriez que je n'ai jamais prononcé la plupart des grands noms que vous me citez sans mettre chapeau bas »; et à Louise Colet : « Me comparer à La Fontaine, c'est une absurdité[5] ». Il n'avait pu empêcher ces aïeux trop illustres de peser sur lui, de le déshériter. A rappeler ces souvenirs de grâce et de gaîté, on ramenait au vrai chemin de l'épicurisme élégant ceux qui ne trouvaient plus, chez Béranger, le plaisir qu'ils y cherchaient. A qui aimait la simplicité légère, Renan conseillait de s'adresser plutôt à Anacréon ou à Hafiz, cet « incomparable débauché »; et pourquoi pas à « nos vieux chansonniers de l'école provençale »? Pourquoi pas à Désaugier? Le badinage parisien, qu'on avait cru voir dans ses vers, les nouveaux lecteurs savaient où le trouver, depuis que Musset chantait dans leurs mémoires, depuis qu'Henri Heine, cet Allemand, était devenu le plus parisien des poètes. Bientôt, ceux qui se plairont aux *Chansons des rues et des bois* n'auront plus de raisons de recourir à ces chansons désuètes[6]. Les plus indulgents rangeaient Béranger, dans l'ombre du Cénacle, parmi les *poetae minores* : « Le don poétique, il l'avait reçu, c'est incontestable, — confessait Montégut dans la *Revue des Deux Mondes*, le 1er décembre 1857, — mais non pas au même degré que les poètes illustres de ce temps ».

Sous ces chicanes hautaines ou hargneuses, on atteint au fond secret de toutes les querelles littéraires : un conflit de générations. Vingt-cinq ans ont passé depuis que ces traits ont été décochés à l'Église et au roi, — vingt-cinq ans, longue étape dans la vie d'un

1. Proudhon, *loc. cit.*, et encore Rémy de Gourmont, *loc. cit.*, p. 117.
2. Arthur Arnould, *loc. cit.*, t. I, p. x.
3. N. Peyrat, *Lamennais et Béranger*, 1862, p. 270.
4. Vinet, *Études sur la Littérature française au XIXe siècle.*
5. « Quand je pense aux grands hommes, à Corneille, à Molière, à La Fontaine, j'entre dans une humilité sincère et profonde », disait-il à Legouvé qui nous rapporte le propos dans *Soixante ans de souvenirs*, 1886, t. I, p. 167.
6. Victor Hugo semble avoir eu quelque tentation de rivaliser avec Béranger. Qu'on se rappelle cet « à la manière de » Béranger, qu'il imaginait un jour qu'il venait de voir Chateaubriand, et dont Sainte-Beuve nous donne le canevas dans une note de son *Chateaubriand et son groupe littéraire.*

peuple. Ce quart de siècle a vu naître et mourir bien des chimères; et rien ne se fane plus vite que le rire, ne s'évapore plus vite que l'actualité. L'impiété même de 1850 a laissé loin derrière elle celle de 1820. Ces audaces sont périmées, ces armes, rouillées. On se lasse bientôt d'entendre louer les chansons que l'on ne chante plus; d'entendre appeler un poète « le chansonnier national ». On a dit trop de bien de sa « muse » pour ne pas éprouver le désir d'en dire du mal. Nul plus que l'ondoyant Sainte-Beuve, qui avait fait tant d'efforts pour servir la gloire du bonhomme. « Mon genre ne vous va pas, lui disait déjà celui-ci, lors de son article de 1834; ne perdez pas votre peine à vouloir chercher matière à éloge dans mes chansons. » Le subtil critique entendit bien la leçon; il n'était pas homme à se juger lié par ses cultes anciens; il goûtait un plaisir délicat et pervers à leur être infidèle. Au surplus, songeait-il, n'était-on pas quitte envers Béranger? On l'avait adoré; mais lui-même avait été « idolâtre de l'opinion et de la popularité ». « Le temps n'est-il pas venu de dégager un peu toutes ces tendresses? » glisse-t-il dans son article de 1850; et, le 11 novembre 1861, avec une cynique désinvolture : « Béranger a trop duré... On en avait trop dit; cela ennuie et impatiente à la longue[1]. » Béranger ennuyait et impatientait ceux qui étaient encore jeunes quand ses chansons étaient déjà vieilles.

Certains auraient dû leur faire grâce. Ce poète du sens commun aurait pu servir de patron à l'école du Bon Sens; mais Ponsard ne lui plut pas et ne l'aima pas. Ce peintre de la vie commune aurait pu être accueilli par le réalisme, comme il avait accueilli lui-même les réalistes à leurs débuts; mais il avait été surtout pour eux, comme dit en sa langue l'un d'eux, Champfleury, un « décourageateur[2] »; on voulut bien voir en lui le favori de « la Fée Ironie »; mais on le livra à tous les caprices de sa marraine; et les bohèmes, les artistes, les raffinés, qui prétendaient à l'empire poétique, s'acharnèrent sur lui. Il devint à leurs yeux le symbole falot et dégonflé de ce qu'ils avaient en horreur : l'esprit bourgeois selon les uns, l'esprit français selon les autres[3].

L'esprit français, — ses amis n'avaient rien épargné pour le

1. Toutefois, il ne consentit pas à fournir des armes à Pontmartin contre Béranger, et il répondit à l'auteur des *Causeries littéraires* qui voulait tourner en hostilité déclarée son indépendance prudente : « Sur Béranger, je déclare en toute sincérité que j'ai dit, et très nettement, ce que je pense et qu'ajouter un mot de plus défavorable à l'illustre poète, c'est aller non seulement au delà de ma pensée, mais contre ma pensée... »

2. D'ailleurs on opposera le réalisme de Béranger à celui des réalistes : « Béranger reste vrai en étant naïf, dira Legouvé. Mérite rare ! Le faux vrai est une des maladies de la littérature actuelle. »

3. Cf. A. Cassagne, *La Théorie de l'art pour l'art en France...*, 1906.

compromettre dans sa cause. Il était pour eux « le chansonnier national », « notre grand poète national[1] ». « Une autorité presque indiscutable, dira Renan, a proclamé M. Béranger poète national. » L'étranger voulait voir en lui le « poète éminemment français » et définissait d'après lui les qualités de la France : une imagination « sans écart et réglée » qui a besoin « de mettre du jour, du contour jusque dans le rêve » ; l'art d' « allier l'idéal à la réalité populaire[2] ». « En faisant le procès à Béranger », gronde hargneusement Arthur Arnould, on a « fait le procès à l'esprit français », à notre « esprit souple et mordant, enjoué et sérieux, hardi et lucide, ennemi de l'emphase, du rêve, de la métaphysique », à tous nos grands hommes, à Rabelais et à Montaigne, à Molière et à La Fontaine, à Voltaire, à la Révolution. C'était provoquer au massacre. Et les artistes de cénacle ou de Parnasse ne manquaient pas, que de tels défis excitaient à atteindre la France même à travers le chansonnier. Elle leur inspirait tant d'aristocratique dédain ! Dans le *Nain Jaune*, Leconte de Lisle publiait en 1864 des jugements sur *Les Poètes contemporains*[3], et Béranger y avait sa grande part de sarcasmes[4], où sa patrie n'était pas épargnée : les Français sont ennemis du génie ; si leur goût est universel, c'est qu'ils sont « au niveau de l'inintelligence universelle ». Voyez, dit-il ailleurs à propos de Lamartine, à quel prix un poète est populaire : un Lamartine n'est que célèbre ; il aurait conquis la popularité s'il avait rimé des chansons à boire ou combiné les palpitantes péripéties de quelque complainte immonde. Ou ailleurs encore, à propos de Victor Hugo : « Il ne sera jamais un poète national. Certes, je l'en glorifie pour ma part... Un souffle de cette vigueur mettrait en pièces les mirlitons nationaux chers aux oreilles obstruées par des refrains de guinguette. » Que Béranger aille rejoindre Scribe dans notre panthéon, qu'il soit adoré comme Scribe, comme Delavigne ou Horace Vernet, de Canton, Lima, d'Arkangel au cap de Bonne-Espérance, partout où la langue française est comprise ou traduite ! Plus mesuré, plus souple, le dédain de Renan s'exprime avec plus de délicatesse, mais non moins de netteté. Il laisse le théologien des bonnes gens au royaume d'Henri IV, le « roi bon camarade » ; il le déclare le parfait citoyen d'un pays d'où les sentiments particuliers, les hérésies ardentes sont bannis, qui n'élève pas l'amour au-dessus

1. Arthur Arnould, *loc. cit.*, p. VI et 2.
2. Juste Olivier, *Revue Suisse*, août 1857.
3. Recueillis dans les *Derniers Poèmes*, p. 237 sqq.
4. *Derniers Poèmes*, p. 243-249.

du vice égrillard, de cette affectation de galanterie qui fait sourire l'étranger, d'un pays qui se plaît aux horizons limités, miséricordieux aux petits péchés, impitoyable aux grandes audaces, borné à de vulgaires bonheurs même dans ses révolutions les plus généreuses, gauche et timide en face de l'infini, n'osant y aspirer, n'osant le nier, aimant l'impiété mais l'unissant à une philosophie pesante et saine, aimant les libertins mais préférant, parmi eux, ceux qui se convertissent.

C'est là le portrait de Béranger français. A moins que ce ne soit le portait de Béranger bourgeois. Car est-ce bien toute la France que ces dédaigneux prétendent condamner ? « Béranger n'est pas un poète national », avoue Leconte de Lisle. Sa popularité même est une illusion, comme son génie. Aucune des passions du peuple ne revit dans ses maigres pamphlets ; qui oserait mettre ces polémiques puériles, surannées, en face des grands interprètes de la foi populaire, répondre Béranger lorsque les Italiens disent Dante, lorsque les Anglais disent Shakespeare? Observez-le : cette bonhomie sentimentale, ce bon sens qui lui sert d'instinct, cette peur de l'originalité, ce style terne, prosaïque, stérile, sans souffle, sans élan, ces vers incolores et sourds qui ressemblent à la prose courante, cette sagesse de Franklin versificateur, ce dieu de guinguette à qui l'on frappe sur l'épaule, cette philosophie de bon vivant, cette « théologie roturière », cette « usurpation de titre de noblesse », comme dit Renan en son style d'aristocrate ou de mandarin, — ne reconnaissez-vous pas là *le Siècle* de M. Havin ? Béranger est « havinien », prononce le polémiste des *Odeurs de Paris*. Il est d'un temps où la bourgeoisie est reine, d'un siècle où Beaumarchais a détrôné Molière sur la scène, et les bourgeois la cour[1]. Comme cette bourgeoisie est voltairienne, il est voltairien ; mais comme, en daubant sur les curés, elle trinque volontiers avec eux, il y a du Bournisien dans ce Homais. Vous verrez, dit Renan, que la légende finira par le faire confesser. La légende n'y manqua pas, en effet : Veuillot contera de manière édifiante les derniers moments du chantre de Lisette[2] ; sur un *Béranger* à deux sous de La Bédollière, l'éditeur Gustave Barba fera mettre une vignette où l'on verra un prêtre auprès du lit de Béranger agonisant. Il ne fallait pas que le vicaire de Wackefield fût absent de ce roman bourgeois : La Fontaine n'avait-il pas fait amende honorable et donné à ses contes un épilogue rassurant? Même, l'amour de la bourgeoisie pour son poète bacchique allait jusqu'à lui prêter des

1. Voir Renan, *Questions contemporaines*, 1868, p. 466.
2. *Mélanges*, III, 2e série.

vertus dont ses péchés ne seraient que le déguisement : sa grivoiserie? un artifice de poète; Frétillon? une figure de style. Suprême disgrâce : pour le grandir, on lui enlevait jusqu'aux passions qu'il avait jouées, jusqu'à la verve qu'il avait simulée : « Epicurien modéré, jamais ivre, se grisant à peine », dira Stapfer[1]. Napoléon Peyrat avait apporté son témoignage : « Ce poète bacchique ne buvait que de l'eau »; et c'est en vain qu'Arthur Arnould, plus soucieux de la vraie gloire de son ami, avait protesté : « Il buvait du vin! » Désormais Béranger n'est même plus « fait pour la débauche ». Il est chassé du Caveau, et Renan lui enlève son flacon de Chambertin, relégué parmi les accessoires de rhétorique. « Béranger est un modéré, conclura Remy de Gourmont. Tout est médiocre en lui. » Déjà Leconte de Lisle avait observé cette médiocrité bourgeoise, cette malice qui ne s'élève pas à la verve, et qui n'est jamais la vraie gaieté.

Trouvait-il, du moins, parmi ses amis, des apologistes fidèles et habiles? Fidèles, sans doute; habiles, rarement. Un de ses intimes, Joseph Bernard, publie ses vers avec des commentaires[2]; mais, grand ennemi du patriotisme, il s'attache surtout à effacer le patriotisme de son héros, il affirme qu'il n'aurait plus signé, en 1850, ses vers de 1815. A Fontenay-aux-Roses, en avril 1864, Arthur Arnould, qui a connu personnellement le chansonnier, met la dernière main à une apologie de Béranger; il a hésité : les attaques sont si vives, les défenseurs si timides, les amis mêmes complices des ennemis... Il se décide enfin; mais ses deux volumes[3] sont des diatribes moroses, ne montrent à droite et à gauche, — à droite avec dureté, à gauche avec douleur, — que « calomnies », « invectives », « pantalonnades », « capucinades ». Paul Boiteau répond à Renan. George Sand, en un dialogue de l'Instinct et de la Raison, rend des oracles de sibylle, à la gloire de cet apôtre de la liberté[4]. La fantaisie bourgeoise de Jules Janin réplique aux dédains aristocratiques de Renan[5]. Lamartine même, qui n'aimait pas La Fontaine, garde son amitié aux chansons et surtout au chansonnier[6]. Le doux Bersot loue sa bonté, et consent à lui

1. *Les Artistes juges et parties*, p. 257.

2. *Béranger et ses chansons d'après des documents fournis par lui-même et sa collaboration*, Paris, Dentu, 1858.

3. *Béranger, ses amis, ses ennemis et ses critiques*, Paris, Joel Cherbuliez, 1864.

4. *Le Siècle*, 8 mai 1860.

5. *Revue Européenne*, 1er, 15 février et 1er mars 1860; et *Béranger et son temps*, 1865.

6. « Nous avons trouvé dans Béranger l'homme immensément encore au-dessus du poète », dit-il. (*Cours familier*, t. IV, vingt-et-unième et vingt-deuxième entretiens.)

découvrir une morale[1]. Et voici « les pasteurs du désert », que Renan, cependant, opposait au curé de Béranger. C'est le pasteur Napoléon Peyrat forçant sa nature protestante à aimer le dieu des bonnes gens, à louer « le psalmiste de ce Dieu »; c'est Vinet, Athanase Coquerel, Juste Olivier, Eugène Bergier[2]. Ces hommes de l'Évangile rapportent des propos entendus de la bouche de Béranger : « Je crois en Dieu, mais je ne crois qu'en Dieu »; ils admirent sa « conscience »; ils estiment que sa raillerie est sérieuse, son épicurisme stoïque, son scepticisme convaincu, ses voluptés même et son ironie purifiées par l'enthousiasme et l'héroïsme. Un autre, Stapfer, prononcera, quelques mois avant la guerre de 1870, dans la salle de conférence de Mme P..., rue d'Aguesseau, une conférence sur le chansonnier, sur les vertus que sa correspondance révèle[3]. A l'étranger, on le place encore au premier rang de nos poètes, non pas seulement dans la Suisse de Vinet et de Juste Olivier, mais dans l'Angleterre de Dickens : « Savez-vous, disait le romancier de *M. Pickwick* à Legouvé, quel est, parmi nos classes laborieuses et éclairées, le poète français le plus populaire? C'est Béranger. »

*
* *

Même, la guerre pouvait venir lui rendre quelque lustre. Si vraiment il était « le chansonnier national », ne fallait-il pas l'invoquer au lendemain de l'invasion? Edmond Cottinet, en 1894, imagine avec quelle pitié tendre il répéterait aujourd'hui ses vers d'autrefois :

Reine du monde, ô France, ô ma patrie!
Soulève enfin ton front cicatrisé[4]!...

L'âge ingrat des lendemains de gloire est passé, pour les hommes de 1830. Tour à tour, on revient aux poètes que l'on avait affecté d'oublier, à Vigny, à Lamartine, à Marceline Desbordes-Valmore. On vient de découvrir Stendhal, et ce Stendhal ne cache pas son admiration pour Béranger. Seulement, au même moment, le symbolisme enseigne le charme d'une poésie vaporeuse, prête au lyrisme une musique indécise. Que la musique

1. *Littérature et Morale*, 1861.
2. A. Vinet, *Études sur la Littérature française au XIXe siècle*, 2e édit., 1857; Athanase Coquerel, *Le Lien*, journal des églises réformées de France, 25 juillet 1857; Juste Olivier, *Revue Suisse*, août 1857; Eug. Bergier, *Revue Chrétienne*, février 1858.
3. P. Stapfer, *Les Artistes juges et parties*, 1872.
4. Edmond Cottinet, *Un Béranger inconnu, Revue Bleue*, 15 septembre 1894.

de Béranger paraît vulgaire, dans cette fin de siècle, et « ses passions catégoriques[1] ».

Au surplus, qu'est-ce que le lyrisme, qu'est-ce que la poésie? La question est posée. Un professeur la développe avec éclat, d'abord devant ses élèves de l'École normale, ensuite devant son public de la Sorbonne. Brunetière, dans ce cours de 1893, évoquait le drame des idées qui se heurtent, des grandes entités de l'histoire humaine. Individualisme, Naturalisme, Objectivité, Subjectivité, ces ombres puissantes se découpaient, sur sa fresque grandiose de *l'Évolution de la Poésie lyrique au XIX^e^ siècle*. Quelle figure pouvait faire, au milieu d'elles, l'ami de Frétillon, avec « *son* lait de poule et *son* bonnet de nuit »? Le professeur ne le négligeait pas, sans doute : il lui accordait une place à l'ombre de Sainte-Beuve, dans « cette poésie bourgeoise et populaire, intime et vécue », avec laquelle la France s'est vainement efforcée d'avoir son lakisme[2]. Mais, quand il arrivait au chansonnier, ce n'est qu'en passant qu'il le signalait, d'un geste rapide et hautain : « Je ne vous parlerai pas de Béranger, car ce n'est pas un poète... » Qui s'en étonnerait? La chanson, le vaudeville, tout ce qui rabaisse l'art au goût de la foule était odieux à son impérieux dogmatisme. Il avait, en 1879, par un cruel article, tenté d'arrêter Labiche sur le chemin de l'Académie; il déclarera, dans une de ses conférences inédites d'Amérique, que la France a trop de vaudevilles et d'opérettes : « Je vous en rétrocéderais volontiers les deux tiers, et si l'on manifestait l'intention de nous enlever le répertoire de Labiche, je remercierais le ravisseur ». Comme Bossuet, il excommunierait volontiers ceux qui rient. L'optimisme est, aux yeux de ce grand pessimiste, sottise et vulgarité. Renan lui plaît, quand il persifle Béranger[3]; Renan déchoit, quand il devient, à son tour, une sorte de Béranger exégète et dilettante : « Il a fini par une espèce d'optimisme assez analogue à celui de ce Béranger qu'autrefois il avait tant maltraité[4]. » Et puis, comment oublier la hiérarchie des genres, la hiérarchie des goûts? Si, dans quelque moment de paresse et de faiblesse, il peut glisser à ces facilités du

1. Edmond Cottinet, *Un Béranger inconnu*, *Revue Bleue*, 15 septembre 1894.

2. *Évolution de la Poésie lyrique*, t. II, p. 218. De même, dans une conférence inédite, faite aux États-Unis en 1897, sur *la Poésie française de 1875 à 1897*, il accorde une place à Béranger, avec Musset et François Coppée, parmi les poètes « parisiens, familiers, moqueurs et sentimentaux ». (Nous devons ce texte inédit, de même que ceux qui suivent, à l'obligeance de M^me^ Brunetière, à la mémoire de qui l'on nous permettra de rendre ici un reconnaissant hommage.)

3. Voir une note de sa plaquette de *La Science et la Religion*, et son *Manuel*, p. 180, où il renvoie à l'article de Renan sur « la théologie de Béranger ».

4. *Histoire de la Littérature française : le XIX^e^ siècle.*

goût, auxquelles un Jules Lemaître était si peu sévère, il se ressaisit : « Quelle cruelle destinée que celle du critique, dira-t-il dans le sommaire inédit d'une conférence faite à Paris en 1889, répétée à Bruxelles en 1903. Tous les autres hommes suivent l'impulsion de leur goût. Lui seul passe son temps à combattre le sien!... S'il s'abandonne à son plaisir, une voix lui crie; Malheureux! Que fais-tu? Quoi! Tu pleures aux *Deux Gosses* et tu ris aux *Plus heureux des trois*! Labiche t'amuse et d'Ennery t'émeut! Tu fredonnes du Béranger! Tu lis peut-être de l'Alexandre Dumas en cachette et du Soulié! Où sont tes principes, ta mission, ton sacerdoce? » D'un accent autoritaire, il disait aux lycéens de Lakanal, en 1894, un jour de distribution des prix : « Vous n'avez pas le droit, pour une foule de raisons, nous n'avons pas le droit de prendre le même plaisir aux inepties qui se hurlent dans des cafés-concerts et aux chefs-d'œuvre du génie de Lamartine et de Hugo[1] »... Et c'est pourquoi il n'avait pas lu de couplets de Béranger dans le cours où il avait lu tant de strophes de Hugo, de Lamartine.

Peu de temps après, il faisait ses visites de candidature académique. En le recevant, le vieil Ernest Legouvé, dont Béranger avait accueilli de si bonne grâce les débuts, lui dit tout d'un trait, sans le laisser parler : « Je vote pour vous; ainsi, asseyez-vous là, et causons » ; puis, montrant sur sa table une page commencée : « Savez-vous ce que j'écrivais là? Une conférence faite par moi devant de jeunes professeurs, pour répondre à un des passages de votre cours à la Sorbonne; pour relever un poète que vous avez, selon moi, injustement rabaissé, Béranger. N'est-ce pas un fait singulier? Je vote pour vous et j'écris contre vous. Ne m'en voudrez vous pas?

— Vous en vouloir? J'ai trop usé et peut-être abusé du droit d'être sincère vis-à-vis de tout le monde, pour ne pas admettre la sincérité vis-à-vis de moi.

— Eh bien! reprit Legouvé, c'est dit, mon cher confrère, et si jamais je publie cette conférence, je vous la dédierai[2]. »

Symbolique rencontre, et qui oppose bien deux époques, deux mondes : une nouvelle génération, combative, un peu fanatique en sa foi, tournée vers les idées, vers l'avenir, ambitieuse de conquérir celui-ci et celles-là; et la vieille génération des Académi-

1. Cf. son article sur *les Cafés concerts et la Chanson française, Revue des Deux Mondes*, 17 octobre 1885 (*Histoire et Littérature*, t. III).

2. Cette scène a été contée par Legouvé, dans le numéro du *Temps* où il reproduisait cette conférence, qui deviendra plus tard la préface du *Béranger des Ecoles*, et qui, avec une légère modification à la fin (une conclusion empruntée à la dernière page du *Béranger des Ecoles*), sera recueillie en 1898 dans *Dernier Travail, derniers Souvenirs*.

ciens diserts, que les anecdotes enchantent et les petites histoires d'un passé qu'elle a vécu. Ces constructions de philosophie littéraire, ces mots d' « évolution », de « naturalisme », d' « individualisme » l'effarouchent : « Je l'avoue, dit Legouvé, l'étude de nos chefs-d'œuvre éveille en moi des idées différentes, moins abstraites et plus humaines, moins scientifiques et plus littéraires ». Il veut rendre à son ami sa place « dans le cénacle des lyriques »; il est bienveillant, indulgent, il s'attendrit, bénit volontiers ; il vient, dans ses *Soixante ans de Souvenirs*, de rendre hommage à maintes gloires périmées, d'ensevelir pieusement maint Népomucène Lemercier et maint Casimir Delavigne; sa piété n'est pas encore lasse de béatifier; il promet, en achevant la leçon dont il menaçait doucement Brunetière, un *Béranger des Écoles*; il tient parole[1]; il y recueille des vers inédits du chansonnier[2]; il en appelle à la jeunesse; il lui déclare que « nulle âme n'a été plus *patriotique*, plus *humaine* et plus *indépendante* »; et il lui démontre ces « trois points ».

Ce n'était pas la première fois que Brunetière rencontrait ce vieillard spirituel et bénin; il avait à plus d'une reprise égratigné en passant le collaborateur de Labiche, de Scribe; il avait malmené « cette prose lâche et diffuse[3] », ce « *dada* » de l'*Art de la Lecture*, qui lui faisait introduire une fable de La Fontaine dans un drame, une lettre de Mme de Sévigné dans une comédie[4]. « Oh! oh! celui-là ne s'attend pas du tout »; et M. Legouvé a « un *faire* qu'on reconnaît entre mille ». Cette fois, pourtant, devant ce *Béranger des Écoles*, ce n'est qu'à regret que le critique de la *Revue des Deux Mondes* prend la plume pour répondre. Il l'avoue dans une lettre à E.-M. de Vogüé, le 25 août 1894 : « Le vénérable Legouvé me provoque à parler de son *Béranger des Écoles* et il va falloir s'exécuter... Mais quel besoin avait-on d'un *Béranger des Écoles*? Et si je l'avais prévu, j'aurais eu la lâcheté, je crois, de le proclamer lyrique et très lyrique. » Il n'eut pas le courage d'aller jusqu'au bout; mais, parmi ses manuscrits, trois liasses de formats différents composent, quand on les rapproche, un article de trente-quatre feuillets, où se trouvent ramassés, condensés, lancés avec une force nouvelle et en traits impitoyables tous les reproches qui, depuis quarante ans, s'étaient lentement accumu-

1. *Le Béranger des Ecoles*, accompagné d'une étude et de notes par E. Legouvé, de l'Académie française. Paris, Garnier frères [1894].
2. Une chanson de 1843, *Bondy*.
3. *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1880, p. 56.
4. *Ibid.*, 15 septembre 1879, p. 435.

lés chez les politiques passionnés ou les artistes délicats, — reproches de prosaïsme, d'insincérité, de médiocrité, d'incurable pauvreté. Voici ces pages, dont nous relèverons les variantes, parce qu'une physionomie se dessine dans ces repentirs de la plume.

Je crois avoir quelque droit à parler de ce *Béranger des écoles*. En effet, si, dans une série de leçons que j'ai faites l'année dernière à la Sorbonne sur l'*Évolution de la poésie lyrique au XIX^e^ siècle*, je n'avais pas exclu Béranger du chœur de nos grands poètes, M. Ernest Legouvé n'aurait pas écrit l'intéressante *Étude* qui sert de préface à ce petit volume. Mais, s'il ne l'avait pas écrite, un grand éditeur n'aurait pas eu l'idée de faire pour la jeunesse de nos écoles ce choix des meilleures pages du chansonnier. Et voilà comment, si j'avais voulu nuire à la mémoire de Béranger, je me trouverais au contraire l'avoir servie !

Je n'avais pas de si noirs desseins ! En excluant Béranger du chœur de nos grands poètes lyriques, tout ce que j'ai voulu dire, c'est qu'il n'était pour moi ni lyrique, ni poète, ni grand. Mais, pour n'être rien de tout cela, je n'ai pas prétendu qu'il ne fût rien autre chose ; je crois même avoir dit expressément le contraire, et puisque le petit volume de M. Ernest Legouvé m'offre l'occasion de m'expliquer sur ce point, je la saisis avec empressement. Il me pardonnera si, n'ayant pu me rendre à ses raisons, je cède à la tentation de développer les miennes ; je suis bien assuré, en le contredisant, de ne pas m'écarter de la déférence que je lui dois ; et peut-être, chemin faisant, le lecteur trouvera-t-il à cette discussion plus de profit qu'il n'eût pensé d'abord, si la définition du lyrisme, la nature de l'art de Béranger, et enfin l'idée moderne de la poésie y sont assez étroitement liées.

I

« De 1820 à 1830, Béranger a occupé dans le domaine poétique une place absolument à part. Admiré des classiques, applaudi par les romantiques, fêté par la jeunesse, adoré du peuple, porté au pinacle, sympathique même aux socialistes, sa réputation touchait à la renommée, quand sa mort, arrivée en 1857, la porta jusqu'à la gloire. » Ainsi s'exprime M. Legouvé dès le début de son [1] *Étude*, et non seulement il a raison, mais il n'eût tenu qu'à lui d'en dire davantage encore, si je ne sache pas qu'une seule voix se soit élevée, de 1820 à 1848, pour protester contre la « renommée » de Béranger. Rien de plus rare dans l'histoire de la littérature. Mais c'est qu'aussi cette renommée n'avait rien de « littéraire », et, — regardons-y de près, — ce n'est pas le poète, ni même l'artiste, que les libéraux de la Restauration ou les républicains du temps de Louis-Philippe « ont porté au

1. Intéressante, *biffé*.

pinacle », c'est l'homme de parti. Je le considère, sous son air de bonhomie patriarcale, comme l'un des plus passionnés, des plus violens, et, je le dis hardiment, l'un des moins « loyaux » qu'il y ait eus. Personne assurément n'a porté des coups plus sensibles au gouvernement de la Restauration, que l'auteur du *Vieux Caporal* ou du *Marquis de Carabas*[1]; ni personne, si d'ailleurs ce gouvernement pouvait bien inspirer quelque défiance, n'en a plus soigneusement entretenu le mépris et la haine. Rappellerai-je la chanson des *Révérends Pères* : « C'est nous,... etc. », ou *La Marquise de Prétentaille*, ou *L'Enfant de bonne maison* ? Et ce ne sont pas les plus grossières ! M. Legouvé, comme on le pense bien, n'a eu garde de les réimprimer dans son *Béranger des écoles* ; et je ne doute pas qu'elles choquent également son esprit de justice et la délicatesse de son goût. Mais elles existent ; elle sont de Béranger ; et on peut bien les cacher, mais on ne saurait les distraire de son œuvre. Que si, d'ailleurs, on les oubliait, le *Vieux Caporal* nous suffirait encore : « En avant, partez, camarades, etc. Un morveux d'officier m'outrage, etc. » La chanson est à lire ou à relire tout entière, et Béranger n'en a pas fait de meilleure, je veux dire où l'on puisse mieux saisir les qualités de son art. Mais qu'on essaie de s'en représenter l'effet dans une chambrée du temps de la Restauration. Eh quoi ! pour avoir remis à sa place un blanc-bec, quelque morveux de bonne maison, qui n'a pris que la peine de naître, ou, comme on disait plus volontiers alors, qui est rentré en France « dans les fourgons de l'étranger », on va le fusiller, lui, le vieux chevronné, quelque glorieux débris de la Bérésina : « Qui, là-bas, sanglote et regarde,... etc. », et ce sont eux, les conscrits, ses enfants d'adoption : « C'était un père à l'exercice..., » ce sont eux qui vont l'exécuter ! Ah ! ce n'était pas ainsi du temps de l'autre ! Et chaque fois qu'ils reprennent le refrain ensemble, la colère monte du cœur au cerveau de ces fils de paysans toujours en défiance du « seigneur » à peine revenu de l'émigration. Ils se rappellent[2], pour l'avoir entendu chanter au pays, quand ils étaient tout petits encore, sur l'air du *Roi Dagobert*, une autre chanson, celle du *Marquis de Carabas* : « Qui me résisterait ?... etc » Droits féodaux, droits seigneuriaux, tailles et corvées, aides et gabelles, le fantôme de l'Ancien Régime se dresse devant eux. De ce passé détesté le chansonnier fixe pour eux l'image en traits ineffaçables. Ils l'enfoncent dans un coin de leur mémoire. Et vienne maintenant l'occasion, on verra s'ils l'ont conservée ! Je demande seulement où est l'art dans tout cela ? Si j'y vois bien la provocation, je demande où est la « poésie » ? Et si j'y trouve bien quelque explication de la popularité de Béranger, je demande ce qu'elle a de « littéraire » ?

1. A une époque où les journaux étaient rares encore et ne s'adressaient qu'à un très petit nombre de lecteurs, les chansons de Béranger ont... *biffé* ; *les mots suivants sont dans l'interligne.*

2. *Les trois mots qui précèdent, ajoutés au-dessus de* : Et la haine s'accumule... *biffé.*

On dira que la haine est une Muse, et je n'y contredirai pas[1]. Oui, la haine est une Muse, et, bien[2] loin de le nier, je ne crois pas avoir laissé passer une occasion de signaler[3] dans la satire non pas du tout quelque imitation de la comédie, mais une *espèce* ou, comme on dit[4], un démembrement du lyrisme. On ne connaît pas un grand lyrique, — depuis Archiloque de Paros jusqu'à l'auteur des *Feuilles d'Automne* ou des *Contemplations*, qui ne se soit inscrit au rang des grands satiriques. Mais, au contraire, beaucoup de satiriques, parmi lesquels je ne citerai que Voltaire ou Boileau, ont vainement essayé de s'élever jusqu'à l'ode. C'est que la haine ou la colère ne deviennent lyriques qu'à la condition d'avoir quelque chose de noble dans le principe, et celles de notre Boileau n'avaient rien que de raisonnable. Mais les haines de Voltaire ont généralement quelque chose de mesquin ou de bas, et, en vérité, je crains qu'il n'en faille dire autant de celles de Béranger. Sont-elles seulement sincères ? C'est ce qu'il serait difficile de dire. Je le croirais pourtant, si jamais éducation ne fut moins faite que la sienne pour l'élever au-dessus des préjugés de sa naissance. Car les bourgeois ont leurs préjugés, et parce qu'on est né dans la rue Montorgueil, ce n'est pas une raison d'avoir l'esprit plus libre que le marquis de Carabas. Béranger l'a prouvé. S'il n'a pas cru ce qu'il disait, et, comme le vigneron de la Chavonnière, son émule, s'il a fait arme contre le gouvernement de la Restauration de tout ce qui pouvait lui nuire, il a fait une mauvaise action. Mais s'il l'a cru, alors le prosaïsme de ses *Chansons* s'explique par la vulgarité de son idéal, et ceci nous amène à parler de la philosophie de son œuvre.

Il a chanté la gaudriole, mais on ne peut pas dire qu'il l'ait aimée pour son compte ; et même c'est l'un des traits bien curieux de sa physionomie littéraire[5] que le contraste de la régularité de ses mœurs, de la « respectabilité » de son allure, du protestantisme de ses redingotes, avec le libertinage assez grossier de quelques-unes de ses chansons : *La Grand-Mère*, *La Bonne Fille*, *M^me^ Grégoire*. On a peine à le lui reprocher[6]. Chansonnier de profession, héritier de Panard, émule de Désaugiers, il fallait bien qu'il se soumît aux nécessités du genre, dont la première ou la plus impérieuse est celle de[7] célébrer les belles et le vin.

1. *Les six mots qui précèdent, ajoutés au-dessus de* : aussi, et j'en suis convaincu... *biffé.*

2. *Les deux mots qui précèdent, ajoutés au-dessus de* : et je suis si... *biffé.*

3. *Les onze mots qui précèdent, ajoutés au-dessus de* : qu'au lieu de voir dans la satire quelque imitation de la comédie, je n'ai pas laissé passer une occasion de signaler... *biffé.*

4. Encore, *biffé.*

5. Littéraire, *ajouté.*

6. *Les sept mots qui précèdent ont été ajoutés au-dessus de* : Chansonnier de profession, héritier de Panard, émule de Désaugiers,... *biffé puis rétabli.*

7. *Les dix mots qui précèdent, ajoutés au-dessus de* : et l'on sait assez qu'il n'y en a pas de plus impérieuse que de... *biffé.*

Mais à ses pieds la beauté nous attire,
Mais des raisins le nectar est foulé !
Coulez, bons vins ; femmes, daignez sourire,
Et l'univers est consolé !

Je ne relèverai[1] donc pas l'immoralité banale de quelques-unes de ses premières chansons, ni la facile[2] indécence de quelques-uns de ses meilleurs refrains. La faute en est moins à lui[3] qu'à la tradition gauloise. Mais ce qui est plus fâcheux et ce que j'ai plus de peine à lui pardonner, c'est de n'avoir jamais atteint, s'il y en a une, la poésie de l'ivresse et de la volupté. J'ai tort de dire jamais : il y a presque touché deux fois : dans la *Bacchante* et dans la *Cantharide* ! Mais c'est tout, et le reste du temps vous diriez d'un quaker qui s'essaie inutilement à simuler la débauche. Quoi de plus froid que la *Grand-Mère*, à moins que ce ne soit la *Bonne Fille* ? Béranger n'est qu'un égrillard, le vieux célibataire qu'il a peint dans une de ses meilleures chansons : « Allons, Babet,... etc. », et c'est pourquoi son œuvre, à cet égard, n'est assurément pas corruptrice, mais c'est aussi pourquoi je ne la trouve pas poétique. Il faut avoir des sens quand on fait profession de chanter le plaisir.

Et c'est ce qui rend encore la philosophie de Béranger si misérable. Ce n'était point un homme de plaisir, et, cependant, faites-y bien attention, ce qu'il a presque uniquement attaqué dans ses *Chansons*, ce n'est point la royauté de la Restauration, ce n'est point les Jésuites, ce n'est point la religion, mais c'est tout ce qui peut empêcher l'épicurien de s'amuser. Je suis obligé d'employer cette expression vulgaire, si c'est la seule qui rende bien ma pensée : prêtres ou rois sont pour lui des « gêneurs » et il estime qu'il n'en faut pas. Nous sommes au monde pour nous amuser, et Dieu même l'a ainsi voulu : « S'il créa tout, à tout il sert d'appui,... etc. » Que chacun donc suive librement sa pente. *Multae sunt mansiones* : il y a bien des moyens de faire son devoir, et le sacrifice de la religieuse n'a rien de plus louable que la charité qu'on fait de son corps : « Entrez, entrez, ô tendres femmes,... etc. » C'est l'opinion, au moins, des bons curés : « Les dimanches point ne défends,... etc. ». Car ceux qui damnent les autres ne sont que des cafards et les vrais suppôts de Satan : « Satan dit un jour à ses pairs,... etc. ». L'enchaînement des idées est facile à saisir, et Homais, le pharmacien Homais, quand le temps en sera venu, ne raisonnera pas moins congrûment. Toute autre religion n'est qu'une tacite convention des « prêtres » et des « nobles » pour se réserver à eux seuls les plaisirs qu'ils condamnent dans les autres : « J'oubliais certain grand coquin,... etc. ». Mais prêtres et nobles, « cuistres » dont l'Église est l'asile, et rois qui en sont « les piliers », si nous avons comme eux le droit de jouir, chassons-les une bonne fois des places qu'ils occupent à notre dé-

1. *Ce mot ajouté au-dessus de* : lui reprocherai... *biffé*.
2. *Ce mot ajouté au-dessus de :* banale... *biffé*.
3. Béranger, *biffé*.

triment. Tous alors, comme des bohémiens « Sans pays, sans prince et sans foi,... etc. ». Nous formerons entre nous une Sainte Alliance, et la félicité du genre humain régnera pour la première fois.

Faut-il insister sur la puérilité de ces idées? Non, sans doute, puisque aussi bien je n'en discute ici que la qualité poétique. Mais qui ne sait qu'Hugo lui-même, quand il eut réalisé cet étrange progrès d'en revenir dans sa vieillesse aux plus banales des idées voltairiennes, n'en a rien pu tirer? La vulgarité même en est contradictoire à l'idée de la poésie[1].

Il n'est pas question pour cela, comme on le pense bien, de disputer à Béranger les qualités qui furent assurément les siennes, que M. Legouvé loue justement en lui, et qui triompheront tôt ou tard, je le crois comme lui[2], d'une affectation de dédain, où l'ignorance même de son œuvre, la mode et le plaisir de contredire ont autant de part...

Si l'on veut que j'admire *Les Souvenirs du Peuple*, ou *Le Vieux Sergent*, ou *Le Drapeau*, ou *Le Vieux Caporal* encore, je les admirerai, et même je dirai pourquoi. Je ne méprise pas non plus *La Bonne Vieille* ou *Le Vieux Célibataire* : « Petite bonne agaçante et jolie,... etc. ». Je n'ai pas besoin de faire en passant observer qu'on ne trouvera pas *Le Vieux Célibataire* dans *Le Béranger des écoles*. Mais on y trouvera *La Bonne Vieille*. On y trouvera encore les vers jadis célèbres :

Sois-moi fidèle, ô pauvre habit que j'aime,
Ensemble nous devenons vieux.

Et, à ce propos, on pourra remarquer que, s'il y a peut-être une poésie de l'habitude et de la vieillesse, Béranger y a quelquefois atteint. Vieux lui-même de bonne heure, le chansonnier de *La Bonne Vieille*, du *Vieux Sergent*, du *Vieux Drapeau*, du *Vieux Caporal* n'a jamais été mieux inspiré qu'en chantant la mélancolie des vieilles choses.

Je suis jeune, la pourpre en mes veines abonde...

diront bientôt les romantiques, mais lui, Béranger, ce ne sont pas seulement les vieilles choses, c'est la vieillesse même qu'il a célébrée dans ses premières *Chansons* : « Nous verrons le temps qui nous presse,... etc. ». On songe involontairement à la Marianne de Molière, celle de l'*Avare*, et aux goûts singuliers que Frosine lui prête : mais ne faut-il pas voir là l'indice de je ne sais quelle froideur ou quelle paresse de tempérament, qui est sans doute la disposition la moins favorable qu'on connaisse aux élans du lyrisme? Né vieillot, Béranger

1. Ici l'article continue sur un papier de plus petit format, 19 pages paginées seulement de 3 à 19. Dans une certaine mesure, on peut y voir un nouvel article, ou une nouvelle version des pages précédentes, dont certaines phrases sont reprises par l'auteur.

2. *Les cinq mots qui précèdent ajoutés.*

n'a jamais été jeune, et c'est ce qui nous rend aujourd'hui ses « gauloiseries » si difficiles à supporter. Ses polissonneries elles-mêmes sont à la glace. Héritier de Panard, émule de Désaugiers, chansonnier de profession, il a bien fallu qu'il se soumît aux nécessités du genre qu'il avait choisi, dont la plus impérieuse est l'obligation de célébrer le vin et les belles. « Coulez, bons vins,... etc. » Mais, en le disant, j'imagine qu'il n'en a rien cru lui-même. C'est à peine si, deux fois en tout, dans *La Bacchante* et dans *La Cantharide*, il a non pas atteint, mais approché la poésie de la sensualité : « Meurs, il le faut; meurs, ô toi qui recèles,... etc. ». Voilà sûrement de bien mauvais vers :

La rime n'est pas riche et le style en est vieux!

puisque c'est toujours à ce mot qu'il en faut revenir. La phraséologie en est bien contemporaine de la peinture de Guérin et de Girodet-Trioson. Tels quels, ils n'en ont pas moins quelque chose d'ardent et de fiévreux, de sensuel et de passionné, qui les sauve de la banalité si, d'ailleurs, il ne les dégage pas tout à fait du galimatias. A défaut d'idées ou de sentiment, il y a de la sensation là-dessous. Mais *La Grand-Mère*, mais *Frétillon*, mais *Jeannette*... et que sais-je encore? Non, je ne connais pas de chansons érotiques dont l'accent s'accorde moins au libertinage du sujet, ni qui justifient mieux le dicton : *Turpe senilis amor!* On ne chante point l'ivresse ou la volupté quand on n'a point de sens! On ne se donne point les airs de n'être occupé que des filles quand on est le bourgeois le plus réglé dans ses mœurs, le plus rangé, le plus prudent, et on ne lève pas son verre au son de :

Trinquons, et toc, et tin, tin, tin,

quand soi-même on ne boit que de l'eau. Je ne trouve guère plus de jeunesse dans ses haines que dans ses amours. Aucun homme, on le sait assez, et il a pris plaisir à s'en vanter lui-même, n'a fait plus de mal au gouvernement de la Restauration. Dans le grand silence de l'Empire, son *Roi d'Yvetot* avait, du jour au lendemain, commencé sa réputation, mais à peine la Restauration eut-elle remplacé l'Empire qu'il changea de note comme tant d'autres, comme Courier, par exemple, et... C'était mentir à la vérité de l'histoire, et il le savait bien. Pas un seul jour il n'a pu croire, et il n'a cru, que la liberté comme en 1810 fût préférable à la tyrannie comme en 1816. Mais ce n'est pas ce que je lui reproche. Ou, plutôt, c'est une question que je n'examine point. Dans la chaleur de la lutte on ne mesure pas ses coups, et si *Le Vieux Caporal* est une mauvaise action, comme aussi bien *Le Marquis de Carabas*, ou comme encore *Les Révérends Pères* : « C'est nous,... etc. », la haine est une muse, après tout, et l'indignation ou la colère peuvent heureusement inspirer le poète. *L'Idole* d'Auguste Barbier vaut l'Ode *A la Colonne*, et le *Bonaparte* de Lamartine est sans doute l'un de ses chefs-d'œuvre. Mais c'est que Lamartine et Barbier sont des poètes, et Béranger n'en est pas un : « Maîtres de tous nos désirs, etc. » Il

faut boire à petits coups... C'est à « petits coups » aussi qu'il a dégusté ses rancunes, ou plutôt ses haines, en vieil épicurien, et n'était quelque admiration pour ces victoires immortelles, — Austerlitz, Iéna, Friedland, Wagram, — dont les triomphants *Bulletins* avaient comme bercé sa jeunesse, on ne sent rien passer dans ses chansons politiques de généreux, de franc ni de jeune. Prudemment retranché derrière ses équivoques, soutenu par l'opinion bourgeoise, uniquement ou principalement soucieux d'accorder ensemble les intérêts de sa tranquillité avec ceux de sa réputation, il a pu faire beaucoup de mal, il n'a pas su seulement haïr. C'est aussi l'ordinaire de ceux qui ne savent pas aimer, ou, si l'on veut, de ceux qui ne le peuvent plus. Mais qu'y a-t-il de moins lyrique? S'il y a non seulement des rapports ou des affinités électives, mais une parenté première entre la satire et le lyrisme, — et la preuve en est que, depuis Archiloque de Paros jusqu'à l'auteur des *Châtiments*, on ne citerait point un grand lyrique, ni un élégiaque même qui n'ait traité merveilleusement la satire, — c'est à la condition qu'on aime du fond de son cœur le contraire de tout ce que l'on déteste, et Béranger, qui n'a rien aimé passionnément, n'a rien aussi détesté que du bout des lèvres. Son idéal était trop voisin de celui d'un vieux célibataire, et je consens d'ailleurs que la modestie, que la simplicité de ses goûts l'honore, je suis prêt à l'en louer; mais comme on ne fait pas fortune quand on n'a que de médiocres besoins, de même est-il difficile d'être vraiment poète quand on n'a pas de préoccupation plus haute ni plus désintéressée que celle de jouir sagement de la vie.

Rappellerai-je à ce propos la vulgarité de la philosophie de Béranger? Je le ferais volontiers, si jadis Renan, à l'occasion d'un *Béranger des familles*, ne l'avait fait avec infiniment plus d'éloquence que je ne le pourrais. M. Legouvé connaît bien cet article. Mais ce qu'il n'est pas inutile de rappeler[1], c'est la chanson du *Dieu des Bonnes Gens*, le Dieu facile et complaisant; ce « bonhomme de Dieu », c'est le Dieu même du pharmacien Homais.

> Vins qu'il nous donne, amitié tutélaire,
> Et vous, amours, qui créez après lui...

Il ne demande pas qu'on se mortifie ni qu'on se macère, et on l'honore en jouissant des biens qu'il a mis à notre disposition. Il s'égaye lui-même du plaisir de sa créature. « Que les plaisirs vous couvrent de leurs ailes,... etc. » Et, en effet, comment la religion se ferait-elle accepter d'une race d'épicuriens, si d'abord elle les privait de ce qu'on appelle en français « s'amuser »? Amusons-nous, c'est avant tout ce que nous nous devons à nous-mêmes, et quiconque nous en empêche, rendons-le ridicule. Mais faisons, comme on dit, feu qui dure, et, pour cela, usons avec modération des plaisirs de la vie.

Cette philosophie, diront peut-être quelques épicuriens, est d'un

1. De rappeler *ajouté au-dessus de* de redire *biffé*.

sage, et je n'en crois rien pour ma part, mais je consens qu'elle soit d'un habile homme, et, si l'on veut, d'un politique. On nous l'a dit vingt fois, et avec raison, qu'aux Chateaubriand, aux Lamennais, aux Lamartine, — pour ne parler que des plus grands, — Béranger avait donné les meilleurs conseils du monde, et je n'y contredis point. Car comment ne verrait-on pas ce que cette sorte de sagesse moyenne et tempérée, cet épicurisme bourgeois, cette mesure en tout, cette perpétuelle présence d'esprit ont justement de contradictoire à l'idée même la plus superficielle qu'on se puisse former du lyrisme? On n'exploite pas l'inspiration comme on fait une situation politique ou un fond de commerce, et rien n'est lyrique, ou poétique peut-être, qui ne soit en quelque manière involontaire, ingouvernable, et j'ose dire un peu déraisonnable. C'est évidemment ce que n'a jamais compris Béranger. Bien loin de vouloir diminuer sa réputation de conseiller politique, je demande qu'on l'exagère. Oh! non, ni Lamartine, ni Musset, ni Hugo même n'en eussent pu donner de semblables. Créatures plus instables, si j'ose ainsi parler, — et je ne veux pas dire plus légères de peur qu'on ne se méprenne, — créatures plus mobiles dont les calculs de prudence et de sagesse humaine sont en quelque sorte déjoués, à mesure qu'ils en forment, par un je ne sais quoi dont ils ne sont pas les maîtres, c'est en cela même qu'ils sont poètes, mais surtout lyriques, et c'est en quoi Béranger ne l'est pas. Oh! l'habile homme, répétons-le donc, mais ô le pauvre lyrique et le piteux poète, qui n'a jamais été capable de s'abandonner au caprice de l'inspiration. Si sage, mais si court d'haleine et si vite essoufflé! Si prudent, mais si égoïste! Et si peu curieux, enfin, si peu soucieux de tout ce qui[1]...

Mais je ne nie point pour cela

Son adresse à cheval, aux armes, à la danse,

et, s'il n'est pas ce qui s'appelle poète, il a d'autres mérites. Peu d'hommes, je le disais, ont fait plus de mal au gouvernement de la Restauration, et Courier, par exemple, le vigneron de la Chavonnière, cet helléniste en gros sabots, a exercé bien moins d'action que Béranger. On le croirait plus violent, et il l'est, mais il n'a pas su, comme Béranger, calculer la portée de ses coups parce qu'il n'a pas su, comme Béranger, demeurer maître de lui-même.

...[2] Lisez maintenant *Le Marquis de Carabas* ou *L'Enfant de bonne maison*, protestation saugrenue du faux libéralisme d'alors contre la fondation de l'*École des Chartes*. C'est la même adresse ou, si vous l'aimez mieux, le même art[3]. Non, Béranger ne croit pas du tout qu'on ait fondé l'École des Chartes pour reconstituer les titres

1. Ici s'arrête le deuxième état de cet article, et commence un troisième manuscrit, du même format que le second, neuf feuillets d'une encre moins pâle, qui répètent et développent certaines idées du premier manuscrit.

2. Nous omettons ici tout un passage (feuillets 2 à 7) qui n'est que la reprise développée de la critique du *Vieux Caporal*, faite plus haut.

3. Que dans le *Vieux Caporal*.

féodaux abolis par la révolution, et ressusciter les anciens privilèges. Mais il lui plaît de faire comme s'il le croyait, et, dans sa chanson, donc, il n'omet rien de ce qu'il faut pour le faire croire. C'était le conscrit tout à l'heure qu'il inquiétait sur sa liberté ou sur sa vie même! C'est le paysan maintenant qu'il inquiète sur ses « biens »! Et, dans *Les Révérends Pères*, c'est le bourgeois voltairien, c'est le lecteur du *Constitutionnel* qu'il inquiète à son tour. Rarement homme a mieux su s'y prendre, atteindre plus sûrement le défaut de la cuirasse, en se jouant, comme sans y tâcher[1]...

Pourquoi le polémiste combatif renonça-t-il à cette réplique? Peut-être lui répugna-t-il de s'en prendre une fois de plus au vieil académicien qui lui avait accordé sa voix. Il n'avait nulle malveillance envers « le vénérable Legouvé »; il comprenait son goût désuet qui restait celui d'une jeunesse lointaine; et quand, en 1903, il prononcera à l'Académie quelques mots sur la mort de cet honnête homme d'autrefois, il saura y nuancer de déférence le souvenir adouci de leur controverse de 1894 :

Il avait ses opinions, qu'il soutenait, qu'il a soutenues jusqu'à son dernier jour avec une vivacité que nous admirions; mais il supportait qu'on en eût de contraires, et il ne détestait pas, au besoin, d'en provoquer lui-même l'expression... Il était de son temps; il aimait, si je puis dire, à en être; et tout en se faisant du nôtre, avec une curiosité intelligente, mais parfois un peu étonnée, il avait su garder, ou plutôt il avait conservé parmi nous, sans y faire aucun effort, les traits d'un vrai fils de son père, Gabriel Legouvé, l'auteur du *Mérite des Femmes*, d'un collaborateur applaudi d'Eugène Scribe, et d'un admirateur passionné de Béranger[2].

Qu'importait, d'ailleurs, cette querelle? Fallait-il, par une riposte cinglante, réveiller les passions sur un sujet d'où les passions se retiraient? Au café-concert même, les chanteurs, — Sarcey le déplorait, — ne savaient plus chanter proprement

1. Suivent sept pages de notes sur Béranger, dont l'une classe sur quatre colonnes les chansons les plus caractéristiques du chansonnier :
« Les Nobles : *Le Vilain, Marquis de Carabas, L'Ermite, Les Capucins, Enfant de bonne maison* (École des Chartes), *Prétentaille, Le Vieux Sergent.*
« Les Prêtres : *Deo Gratias, Jour des Morts, Mon Curé, Le Bedeau, Les Clefs du Paradis, Les Chantres, Les Missionnaires, Les Révérends Pères, Messe du Saint-Esprit, Baptême, Voltaire, Bon Pape, Le Fils du Pape, Les Reliques.*)
« Les Filles : *La Bacchante, La Grand-Mère, La Bonne Fille, Mme Grégoire, Frétillon, Le Troisième Mari, La Chatte, Le Voisin. — Les Deux Sœurs de charité, La Cantharide, Les Filles*; II, 80.
« Le Vin : *Descente aux Enfers, Trinquons, La Vieillesse.* »

2. Séance du 19 mars 1903. *Journal des Savants*, 1903, p. 241. — De même, en 1904, recevant à l'Académie le successeur de Legouvé, Brunetière signalera que ce Parisien, qui « avait l'éducation, l'agrément et l'esprit » du Parisien, « en avait aussi les admirations convenues ». (*Études Critiques*, t. IX, p. 215.)

du Béranger[1]. Pour Jules Lemaître, — si indulgent pourtant aux plaisirs faciles, — « adepte de la théologie de Béranger » signifiait « étrangement frivole, gaulois au sens le plus chétif du mot[2] »...

Et depuis? D'honnêtes défenseurs se sont présentés, sans doute; ils ont tenté d'apprendre au peuple les refrains oubliés. A Estrées-Saint-Denis, le 9 janvier 1900, Albert Plion fait une conférence sur le « chansonnier national[3] ». Arnold Boulle lui consacre une monographie consciencieuse, en 1908. Eugène Vaillant publie, en 1909, une *Étude sur Béranger le chansonnier patriote et républicain*, et Jules Claretie en compose la préface[4]. Derniers encens, derniers fidèles. C'est Rémy de Gourmont qui dit le mot de la fin : « De tout cet amour d'un peuple prolongé durant des générations, il ne reste à peu près rien, pas même l'estime ou la curiosité des lettrés. Jamais peut-être on ne vit pareil effondrement d'une gloire. Est-ce injuste? Oui et non. » Un demi-siècle auparavant, Proudhon avait parlé de même : « Je crois cette réaction mal fondée dans ses motifs, mais en partie juste ». Symptôme plus cruel que toutes les critiques ; on ne le lit plus. Renan confessait déjà : « Je n'ai lu M. Béranger que fort tard et comme on lit un document historique »; Rémy de Gourmont s'imposait de lire son œuvre pour écrire son article, — « je ne dis pas de relire... ».

Un jour d'automne 1860, Napoléon Peyrat se promenait avec un ami, en parlant de Béranger, sur la lisière de la forêt de Montmorency. « Est-il vrai, lui disait son compagnon, que la gloire de Béranger est une de ces étoiles filantes[5]?... ». Dans cette « saison des souvenirs », le poète de l'*Arise* inclinait à la tristesse. « Le vol subit d'un oiseau qui partait sans doute pour son exil lointain, un vague soupir de rouge-gorge », paraient d'une romantique mélancolie cette image de l'étoile filante. Mais il se ressaisit : « Si elle tombait du ciel de la poésie, répondit-il, elle s'arrêterait, non moins brillante, dans le firmament de l'histoire ». Elle y est, aujourd'hui, suprême consécration aux yeux des historiens, chute dernière aux yeux des poètes.

PIERRE MOREAU.

1. Voir là-dessus l'article de Jules Lemaître du 23 novembre 1885, dans les *Impressions de Théâtre*, t. II, p. 287.
2. *Ibid.*, t. I, p. 255 (article du 24 octobre 1886).
3. Publiée sous le titre de : *Un Chansonnier national, Béranger, 1780-1857*, Compiègne, Lefebvre, 1900, in-16, 52 pages.
4. Paris, *L'Édition*, 1909, in-18, 244 pages.
5. Cette image faisait sans doute allusion au titre de la brochure que venait de publier Eugène Pelletan : *Une Etoile filante*.

L'IMPULSION SOCIALISTE DANS LA PENSÉE POLITIQUE DE VICTOR HUGO

I

Dans un article récent de la *Revue d'Histoire Littéraire*[1], M. Albert Schinz vient de faire pour Victor Hugo homme politique ce qu'il avait déjà fait pour Jean-Jacques Rousseau[2] : il a souligné l'unité et la continuité de pensée qui expliquent et justifient les nombreux revirements dans l'action politique du grand poète.

Contre l'opinion reçue qui veut que, par une évolution tardive et pénible, Hugo soit parti du monarchisme légitimiste pour arriver enfin à la démocratie, M. Schinz nie qu'il ait jamais été démocrate selon la définition de Rousseau. Pour mieux éclaircir le point de vue du poète il rappelle la célèbre formule d'Abraham Lincoln : « Si V. Hugo a donné son adhésion à l'idée de gouvernement *du* peuple et *pour* le peuple, il ne l'a jamais donnée à celle de gouvernement *par* le peuple »; pas plus, en effet, que Rousseau lui-même. On pourrait sans doute objecter contre M. Schinz que Rousseau et Lincoln entendent des choses foncièrement différentes par la phrase « gouvernement par le peuple », et qu'en s'en tenant strictement à la définition rousseauiste du mot *démocratie* on serait forcé d'admettre que dans les temps modernes aucun vrai démocrate n'a existé. Depuis la formation des grands groupes nationaux le gouvernement *par* le peuple a été, a dû être, un mythe; d'ailleurs, la formule « gouvernement *du* peuple », susceptible d'interprétations fort divergentes, peut s'appliquer à la plupart, sinon à la totalité, des théories démocratiques modernes. Ne nous arrêtons pas, cependant, à des discussions terminologiques : M. Schinz veut dire que Hugo n'a jamais franchement embrassé la doctrine républicaine et égalitaire, terme extrême du principe de gouvernement représentatif dont le terme opposé est le napoléonisme à mandat populaire. Il a préféré l'autocratie *compétente*, c'est-à-dire ce genre de gouver-

1. *L'Unité dans la carrière politique de Victor Hugo*, janvier-mars 1932.
2. *La Pensée de Rousseau*, Alcan, 1929.

nement bénévole et bienfaisant connu (ou rêvé) au dix-huitième siècle sous le nom de « despotisme éclairé » et pratiqué en quelque sorte par Napoléon Ier. La fin de tout gouvernement étant le bien-être des citoyens, qu'importe la forme ? L'homme de génie est le maître légitime d'un état quelconque, qu'il s'appelle roi ou empereur ou seulement premier ministre. De là le royalisme du jeune Hugo; de là son accession au mouvement orléaniste vers 1837; de là aussi son amitié pour le vieux Louis-Philippe; de là aussi son engouement momentané pour la personne de Louis-Napoléon; de là, enfin, sa furieuse opposition contre le Second Empire.

M. Schinz démêle aussi, dans la pensée politique de Hugo, les rêves d'internationalisme. L'intérêt porté par le poète aux affaires de son propre pays se compliquait du souci de la concorde européenne : il espérait voir fonder, moyennant une alliance franco-germanique que l'Allemagne achèterait au prix de la rive gauche du Rhin, ces États-Unis préconisés de nos jours par M. Briand, ce qui amènerait à la longue, et par la logique des choses, la formation des États-Unis du Monde. D'après M. Schinz, ce double idéal : en France, gouvernement à *forme* autoritaire se prêtant à des *fins* démocratiques; au delà de la frontière, unification et pacification du monde même au risque d'une guerre mondiale, serait la clef de l'énigme pour qui voudrait comprendre la carrière politique de Victor Hugo. A cela il faudrait ajouter, bien entendu, un motif d'ambition personnelle, né du sentiment qu'avait le poète de son propre génie et qui le poussait au métier d'homme d'État.

Sachons gré à M. Schinz d'avoir su verser beaucoup de lumière sur les démarches politiques de Hugo avant 1851. Cependant, on ne peut accepter pleinement sa thèse. A partir du Coup d'État M. Schinz nous fait entrevoir un Hugo que préoccupent presque seuls désormais des projets d'union internationale, qui n'accepte la république de 1870 qu' « en tant que gouvernement qui avait déplacé le gouvernement de Napoléon III », et qui, se voyant à son retour à Paris l'idole du peuple parisien, s'est cru un moment l'homme prédestiné à tirer l'ordre et la paix du chaos légué à la France par l'Empereur déchu. Cet espoir trompé, la seule chose qui lui reste à faire, depuis la Commune jusqu'à sa mort, est de réaffirmer à toute occasion cet idéal pacifique conçu en 1842, exposé devant l'Assemblée nationale en 1851[1], et à moitié réalisé aujourd'hui dans la Société des Nations.

1. Lettre à Meurice, 1870. *Correspondance*, II, 348.

Mais, c'est le moment de le demander, peut-on avec justice faire ainsi abstraction d'une partie, importante, avouons-le, mais une partie, de la pensée politique de Victor Hugo pendant ces dernières années? Ce n'est pas, croyons-nous, la meilleure manière de prouver sans contredit que cette pensée a été conséquente avec elle-même. Pour rendre pleine justice à Hugo, ne faut-il pas reconnaître — nous espérons démontrer que Hugo lui-même l'a reconnu — que, dès sa brouille avec le président Bonaparte, il a été obligé de faire la part du feu et de rejeter finalement la moitié de son programme, sa foi au gouvernement d'un seul dans les intérêts de tous? Le grand Napoléon, Charles X, Louis-Philippe, il les a tous vus échouer, et le seul individu qui ait pu s'affermir sur le trône de la France est un vaurien. Combien il est conscient, en 1851, que le « grand homme du progrès », le « grand homme social » revendiqué en 1834[1] a manqué à la France! « On regarde, on cherche, et au lieu des colosses on voit des avortons[2]. » Désormais Hugo est républicain par la seule force des choses. Il est républicain lorsqu'il s'écrie en pleine Assemblée Législative : « Monarchie légitime, monarchie impériale! qu'est-ce que vous nous voulez? Nous sommes les hommes d'un autre âge!... Qu'espérez-vous? Détruire la République? Vous entreprenez là une besogne rude. » La République... « est la somme du labeur des générations... la forme absolue, suprême, nécessaire, du temps où nous vivons... elle est l'air que nous respirons... la République est impérissable[3] ». Il est républicain dans *Napoléon le Petit*, où il revendique le titre de démocrate et rend hommage au principe de la souveraineté du citoyen[4]. Et il le reste jusqu'à la fin de sa vie. Comment expliquer autrement les fulminations contre les rois et les prêtres dont son œuvre est saturée; comment interpréter autrement l'*Écrit en 1846* de 1854? Depuis 1851 la République seule, soutenue par la volonté réelle du peuple français et non pas, comme l'empire, par un plébiscite dérisoire, existe pour Hugo. Elle vit dans le cœur des exilés, et en sauvant l'espion Hubert, l'auteur des *Choses vues* songe moins cette fois à une vie d'homme arrachée à une mort violente qu'au prestige de cette République invisible. « Je prends cet homme sous ma garantie, non pour l'homme, mais pour la république[5]. »

1. *Littérature et Philosophie mêlées*, édition de 1850, p. 347-348.
2. *Napoléon le Petit*, édition de 1879, 333.
3. *Actes et Paroles*, I, 372-373.
4. *Napoléon le Petit*, 339.
5. *Choses vues*, 326. J'adopte sans hésitation la narration de Hugo lui-même; je ne crois pas, pas plus que M. Schinz, que Hugo eût pris le parti de mentir chaque fois qu'il parlait de lui.

Cette conviction républicaine de Hugo, qui pourrait en douter? Elle se trahit dans chaque page de son œuvre pendant et après l'exil. Pour prouver qu'en 1870 Hugo accepte la République à titre provisoire *sans l'approuver*, M. Schinz cite une lettre à Paul Meurice : « En ce moment-ci, être démocrate, c'est être patriote ». Il suprime ce qui suit : « Défendre Paris, c'est défendre le monde. *Homo sum* : je défends Paris[1]. » La lettre est du 1er septembre; la République sera proclamée le 4 septembre : n'est-il pas clair que le poète, qui veut rentrer en France dans sa capacité de garde national[2], cherche seulement à se justifier pour être revenu avant que l'empire soit tombé? Que la phrase citée n'a pas d'autre signification que la suivante : « C'est le devoir de tout démocrate, et j'en suis un, de prendre les armes dans la défense de sa patrie »? Loin de tolérer la République qui n'existe pas encore, Hugo la désire, l'attend, l'*appelle*[3]. Une fois qu'elle sera établie, tout ce qu'il pourra espérer, vu le naufrage de ses rêves napoléoniens chéris depuis 1828, c'est qu'elle trouvera des hommes d'élite pour la guider, qu'elle restera ainsi *aristocratique* dans le vrai sens du mot; partant, il s'offre lui même comme médiateur entre le peuple français et le peuple prussien.

Il est donc incontestable que celui qui, avant 1851, avait cru à l' « autocratie compétente » n'y croie plus après cette date. En ce cas, que devient cette unité de carrière et de pensée politiques revendiquée par M. Schinz? Naturellement, une partie de ses convictions démolies, le poète exilé s'accroche plus opiniâtrément à ce qui en reste, c'est-à-dire au projet d'organisation européenne. Mais ne ferait-on pas mieux de chercher dans la vie et dans l'œuvre de Hugo une unité et une cohérence plus profondes, plus permanentes et, partant, moins discutables que celles indiquées par M. Schinz, — j'entends la doctrine humanitaire, pour ne pas dire *socialiste*, — de laquelle Hugo ne s'est jamais écarté?

II

Dans un certain sens, Victor Hugo a été toute sa vie socialiste. Admettons au début que cet aspect de sa pensée a besoin d'une définition stricte. M. Schinz nous rappelle qu'en 1848 Hugo, candidat à l'Assemblée Nationale, « refuse l'élection socialiste qu'on lui offrait, et il n'accepte d'être que sur la liste conservatrice, soit

1. *Corresp.*, II, 348.
2. *Ibid.*, 344.
3. Cf. *A. et P.*, III, 46 sqq.

monarchiste[1] ». Je ne nierai pas qu'en 1848 il répudie le socialisme à système tout en se déclarant « l'avocat dévoué de cette grande famille populaire qui a souffert trop longtemps[2] ». Mais je répondrai qu'il faut lire l'explication que lui-même a donnée de sa préférence pour la nomination des cinq Associations d'Art et d'Industrie[3]. M. Schinz nous fait souvenir aussi qu'en 1871 Hugo a repoussé les avances des communistes, parce que « le gouvernement par le peuple, dont le communisme était une expression extrême, était une utopie[4] ». Soit; mais, à la page suivante, M. Schinz cite un poème des *Rayons et Ombres*[5] où il est avéré que « le poète... est l'homme des utopies » et que les utopies sont le berceau d'une société meilleure.

Hugo n'était certes pas un homme à s'effarer de l'étiquette d'utopiste. La marque distinctive de presque tous les romantiques est la conviction (qui, d'ailleurs, leur fait beaucoup d'honneur, n'en déplaise à M. Seillière) de la réalisabilité des utopies, de la *prédestination* de l'idée à s'accomplir[6]. Nul doute que Hugo ne partage cette conviction. Citons-le encore une fois après M. Schinz :

> Qu'une idée au besoin des temps, un jour éclose,
> Elle grandit, va, court, se mêle à toute chose,
> Se fait homme, saisit les cœurs, creuse un sillon...
> (*Hernani*, IV, II.)

En tout cas, il est vrai qu'il s'arrête devant le communisme. Quelle est précisément la nature de ses convictions sociales ? Après 1851 Hugo, qui en 1848 semble avoir peur du titre de socialiste[7], le revendiquera à plusieurs reprises. — « Je suis un socialiste de l'avant-veille. Mon socialisme date de 1828 », dira-t-il en 1869[8]. « Il date de sa naissance, ajoute M. André Bellessort, mais il n'en avait pas pris conscience en 1828, et surtout il ne l'exprimait pas[9]. » Il paraît que M. Bellessort a raison. Analysons le socialisme de Victor Hugo, en distinguant, ce qu'il importe de

1. Art. cit., 34. — 2. *A. et P.*, I, 123. — 3. *Ibid.*, 114. « Il faut que tous les ouvriers aient leur représentant à l'Assemblée Nationale, ceux qui font la richesse du pays et ceux qui font sa grandeur; ceux qui remuent les pavés et ceux qui remuent les esprits. » Naturellement, Hugo voulait représenter ces derniers. — 4. Art. cit., 40. — 5. La *Fonction du Poète*.

6. Cf. Béranger : *Les Fous* (*Œuvres complètes*, II, 300); Vigny, *Servitude*, II, 1. « L'idée se fera jour et prendra sa forme, comme fait tôt ou tard toute idée nécessaire. »

7. *A. et P.*, I, 120. Le chap. V : *Séance des Cinq Associations*, est très intéressant en ce qu'il révèle les hésitations de Hugo sommé à se déclarer sur la question du socialisme.

8. Au Congrès de la Paix ; *ibid.*, II, 373.

9. *Victor Hugo, Essai sur son Œuvre*. Perrin et Cie, 1930.

faire, entre les fins proposées et les moyens jugés propres à leur réalisation.

Hugo n'a jamais hésité sur le but de la réforme sociale si ardemment réclamée : assurer à tout homme la vie heureuse, saine et libre. « L'homme heureux, le citoyen libre, la nation grande » : tel est son idéal. Puisqu'il existait alors, comme aujourd'hui, une minorité pour qui l'existence était facile et ensoleillée, il s'intéressait par contre-coup à tous ceux à qui manquait quelque source de bonheur, aux *misérables* de toute espèce, quelle que fût la cause de leur misère.

J'aime l'araignée et j'aime l'ortie.

Il faut traduire : tout ce qui souffre, soit par la maladie ou la laideur physiques ou morales, soit par le mépris, la négligence ou la cruauté des hommes ; le faible et l'opprimé (il comprenait dans cette catégorie l'enfant et la femme), le criminel, la prostituée, et surtout le pauvre et l'affamé. Cet humanitarisme, je préférerais dire cette large charité chrétienne, reste le mobile de tous les actes politiques de Hugo, s'exprime ou se sous-entend dans toutes les œuvres de l'auteur du *Dernier Jour*, de *Claude Gueux*, de la *Prière pour Tous*, du *Regard jeté dans une Mansarde*, des *Malheureux*, des *Pauvres Gens* et de cent autres poèmes ; d'*Hernani*, de *Le Roi s'amuse*, de *Lucrèce Borgia*, de *Ruy Blas*, des *Misérables* enfin. Aux yeux de Hugo, même avant la conception de la bizarre théorie de la métempsycose, tout ce qui vit a droit à la vie. De là la nécessité d'une reconstruction politique, sociale, économique, juridique et pénale ; de là son pacifisme fondamental et sa longue campagne, poursuivie dès 1828 à travers tant d'œuvres et de discours, contre la peine capitale. En effet, de toutes les préoccupations du poète, il me semble que ce sentiment de la sainteté de la vie est la plus forte et qu'en s'en rendant compte on surprend le secret de sa carrière littéraire autant que politique. L'une et l'autre n'ont été qu'un plaidoyer patient et courageux contre la guerre, le carnage révolutionnaire, la peine de mort et la mutilation de la personnalité humaine dans les prisons[1]. D'ailleurs, les projets de Hugo pour l'unification de l'Europe, mis en lumière par M. Schinz, font partie de la même inspiration humanitaire, dont on a tort de les détacher. Quant au côté concret et pratique, il ne s'agissait que de trouver pour la communauté des nations ce qu'on cherchait également pour le gouvernement intérieur de la France : un cadre, une mécanique

1. Telle est l'idée maîtresse des *Choses vues*.

capable de traduire en faits les désiderata de la vie humaine et sociale.

Si, avant 1851, Hugo ne demandait pour la mise en œuvre de ses réformes sociales et pénales qu'un prince fort, intelligent, enthousiasmé pour le bien, les réformes *économiques* qu'il jugeait nécessaires offraient un problème infiniment plus difficile à résoudre. Dès 1820 la France était riche en philosophies sociales, en systèmes économiques conçus pour assurer le bien-être de tous. S'il ne voulait pas en fabriquer un pour lui-même, Hugo n'avait qu'à choisir : voici le Saint-Simonisme, le Mennaisianisme, le Fouriérisme, le Buchezisme, l'Icarisme,... etc. Il ne fit pas ce choix. Étudiant le Saint-Simonisme de bonne heure, cultivant certains rapports d'amitié avec les chefs du socialisme, Enfantin, Leroux, Jules Lechevalier, ne refusant sa sympathie à aucun idéal, toute solution apportée par ces hommes lui répugnait. A ses yeux, tous les faiseurs de systèmes étaient des *fondateurs de couvent*[1].

Cette hésitation devant les moyens offerts durera autant que sa vie ; elle se trahit dans toutes ses œuvres. Une critique vigoureuse des institutions sociales, des tableaux déchirants de la misère sociale, des harangues à l'adresse du riche en faveur du pauvre, de fréquentes tentatives d'action politique, et... énormément de bonne volonté. Rien de plus. Mêmes tâtonnements à l'égard du problème constitutionnel : Hugo, comme tout Saint-Simonien, comme tout Fouriériste, pouvait arborer à son gré le drapeau des Bourbons, des Orléanistes, des Libéraux ou des Bonapartistes, sans cesser d'être gravement occupé de la question sociale et économique. La forme de gouvernement et la réorganisation de l'existence matérielle et morale étaient deux choses distinctes, la première peu importante, la seconde capitale. Les Saint-Simoniens méprisaient la doctrine démocratique ; les disciples de Fourier se disaient prêts à s'accommoder de n'importe quel régime politique. Voilà donc le secret des changements signalés dans l'opinion de Hugo sur la mécanique constitutionnelle. Incapable de limiter son horizon de poète, les questions d'agencement et d'engrenage politique et économique s'effaçaient devant le grand principe de l'Amour, de la Pitié, de la Charité. Après 1848 elles s'effacent devant le grand principe de la Liberté. Celle-ci menacée, Hugo, oubliant les différences de doctrine positive

1. *A. et P.*, I, 127-128 (année 1848). « Je suis contre les monastères et pour la famille... J'ai lu les écrits de quelques socialistes célèbres, et j'ai été surpris de voir que nous avions, au XIXe siècle, en France, tant de fondateurs de couvent ! »

et ses méfiances de la veille, fera cause commune avec le groupe général des socialistes en qui il reconnaît les derniers champions de la liberté en France.

III

Il ne sera peut-être pas inutile de considérer un moment les relations de Hugo avec certains milieux socialistes pendant la monarchie de juillet, et surtout d'examiner les jugements portés par les socialistes à son égard pendant cette époque.

Avant de se rapprocher du groupe orléaniste, Hugo avait béni en 1834 un projet de « parti social » ébauché par le Fouriériste Jules Lechevalier, Ballanche et Lamartine[1]. Au moment même où ses relations avec les Orléanistes se resserraient, ses sympathies socialistes s'accusaient. En 1830, il avait condamné le Saint-Simonisme en tant que religion[2]; il ne s'en montra pas moins intéressé, vers 1839, à l'œuvre de ces ouvriers saint-simoniens qui avaient fondé un journal — la *Ruche Populaire*, devenue l'*Union* en 1843 — en vue de la propagation des doctrines socialistes[3]. Il ne se contenta pas d'encourager leurs efforts pour créer une poésie socialiste[4]; il cultiva leur amitié et ménagea leurs susceptibilités au point d'interpréter, pour leur satisfaction, sa propre pensée. Dans son discours académique de 1841, il laissa tomber une phrase trop dédaigneuse sur les « populaces » ; les rédacteurs de la *Ruche* en prirent ombrage. Soutenu en ce moment par la coterie de la Princesse Hélène, le poète se voyait sur le seuil du pouvoir, et Pierre Vinçard crut utile de lui rappeler que même le grand Napoléon était tombé parce qu'il avait « abandonné l'auréole populaire pour le baptême de la tradition nobiliaire[5] ». Quoique la leçon du rédacteur socialiste fût couchée en termes assez rudes, Hugo la prit en bonne part, et s'excusa ainsi : « Je n'ai pas dit la *populace*, j'ai dit les *populaces* ; dans ma pensée, ce pluriel est important. Il y a une populace dans les salons, comme

1. Voir la *Revue du Progrès Social*, journal fondé (et mort) en 1834 par Lechevalier. L'idée de parti social appartenait en propre à Lamennais, mais la triade de réformateurs l'excommuniaient à cause des *Paroles d'un Croyant*. Je prépare un livre sur le socialisme romantique où ce sujet est traité.

2. *Journal d'un Révolutionnaire de 1830* ; octobre 1830.

3. Son éditeur Pierre Vinçard (p. 184) affirme que la *Ruche* exerça une influence considérable sur « l'intelligence d'hommes supérieurs dont quelques-uns aidèrent bientôt de toutes leurs forces à l'émancipation politique du peuple. » Il nomme expressément Hugo, Lamartine, Sue.

4. Voir dans le *French Quarterly* de septembre 1931, mon article sur les *Ouvriers-Poètes de l'Epoque romantique* (p. 88-89).

5. *Ruche populaire*, juin 1841.

il y a une populace dans la rue. A tous les étages de la société, tout ce qui travaille, tout ce qui pense, tout ce qui aime, tout ce qui tend vers le bien, le juste et le vrai, c'est le peuple ; à tous les étages de la société, tout ce qui croupit par stagnation volontaire, tout ce qui ignore par paresse, tout ce qui fait le mal sciemment, c'est la populace[1]. »

Cette amende honorable est suggestive : bien accueilli des ouvriers socialistes, Hugo tenait à garder leur amitié. Son adhésion au parti orléaniste, son retour à la foi monarchique n'indiquaient nullement un recul de ses aspirations sociales. Cependant, en devenant pair de France, il s'aliéna réellement la sympathie des ouvriers socialistes qui le regardèrent désormais comme un apostat. En 1846, il eut l'imprudence de soutenir du poids de sa renommée le projet d'établir des « jurys de récompense » pour décerner des prix aux ouvriers dont le travail consciencieux et la bonne conduite auraient favorablement impressionné leurs maîtres. L'*Union* railla le projet en proposant à son tour la création d'un « jury d'encouragement en faveur des chefs d'industrie » ; dans la livraison de mai-juin, le poète-cordonnier Lapointe, qui avait pourtant à se louer de la bienveillance de Hugo, le tança rudement pour avoir approuvé une idée qui « serait insultante si elle n'était ridicule », et trouva beaucoup de phrases désobligeantes pour qualifier ce qu'il considérait comme une trahison de la cause populaire. — Il faut avouer que la colère des socialistes était justifiée par l'attitude de Hugo sur cette question des jurys. La tête encore bourrée d'idées napoléoniennes, il avait comparé la machine industrielle à une armée dont les ouvriers étaient les simples soldats, et où les décorations, gages du courage et du dévouement militaires, devaient être remplacées par les prix des jurys. Cette métaphore sentait trop les vieux préjugés capitalistes pour plaire aux socialistes qui demandaient, non pas des récompenses, mais une juste rétribution de leur travail[2]. Selon Pierre Leroux, l'idée du poète était de diviser la société en deux classes — ceux qui ont des droits et ceux qui n'ont que des devoirs — et de tenir l'équilibre entre les deux en adjugeant aux travailleurs des « certificats de bonne conduite ». « Est-ce ainsi, lui demanda-

1. *Ruche populaire*, juillet 1841. (*Corresp.* de Hugo, II.) Ce passage est évidemment inspiré de Lamennais, *Livre du Peuple*, 25.

2. En 1847 Hugo ira même jusqu'à remâcher le vieil argument en faveur du luxe effréné des riches. A l'occasion de la Fête chez le duc de Montpensier, il dira : « Voilà dans cet instant de misère douze cent mille francs en circulation au profit du peuple » (*Choses vues*). Assurément, dans ces années, il était loin d'être un « pur » quant aux doctrines économiques ! Citons par contraste la maxime d'Eugène Suë : « Personne n'a droit au superflu tant que tous n'ont pas le nécessaire ».

t-il, que vous comblerez cette inégalité profonde? On peut, à l'aide d'un ruban, de moins encore, faire franchir des abîmes au poète; mais au peuple, il faut un pont plus solide[1]. » Les républicains-socialistes, qui avaient vainement cherché à attirer Hugo dans leur camp, furent également hostiles au nouveau pair de France. Désormais, tant que durera la monarchie de Juillet, la presse socialiste presque entière parlera de lui avec le même mépris et la même irritation. Il n'est pas républicain, donc il est infidèle à la cause sociale!

Il y a cependant une exception notable : en 1845 et après, l'école fouriériste se montra très favorablement disposée envers Victor Hugo. Cette bienveillance était de fraîche date. De 1836 à 1843, les journalistes phalanstériens avaient flétri toutes les œuvres du poète, sauf celles où il était question de l'amour et de la réhabilitation des passions, article important de leur *credo*. Comme avocat de la femme et du criminel, Hugo était sympathique, mais il était condamnable à tout autre point de vue, faute d'avoir tenu compte de leur doctrine. Rien ne dépasse, par son hostilité rancunière, le compte rendu de la réception académique de Hugo publié dans la *Phalange* par Désiré Laverdant, celui qui, deux ans après, découvrira en Eugène Suë un fouriériste sans le savoir[2]. Il expliqua même l'élection du poète par la nécessité où se trouvait l'Académie, qui comptait tant d'hommes politiques, de restaurer la balance en faveur des littérateurs en admettant des romantiques. Laverdant commenta rageusement chaque point du discours de Hugo. — Il avait fait l'éloge de Lemercier de manière à mettre en relief sa propre supériorité. — Il avait chanté Napoléon, en laissant entendre qu'il se comptait, lui aussi, parmi les grands prédestinés. — Il s'était jeté à l'improviste et maladroitement dans la politique, il avait déclaré franchement qu'il n'enjambait la tribune académique que pour arriver à la tribune parlementaire. — Jaloux de la réputation de Lamartine, il voulait apporter sa contribution à la solution du problème social et politique, en niant qu'aucune solution définitive fût possible! — Enfin, il avait hautement proclamé sa foi à la guerre comme instrument du progrès. « Je suis, avait-il déclaré, de ceux qui pensent que la guerre est souvent bonne. A ce point de vue supérieur d'où l'on voit toute l'histoire comme un seul groupe et toute la philosophie comme une seule idée, les batailles ne sont pas plus des plaies faites au genre humain que les sillons ne sont des plaies faites à la terre. Depuis cinq mille ans,

1. *Revue Sociale*, juillet 1846.
2. *Phalange*, 6 et 9 juin 1841.

toutes les moissons s'ébauchent par la charrue et toutes les civilisations par la guerre. »

Les Phalanstériens étaient des pacifistes convaincus; cet hommage rendu par Hugo au chauvinisme du jour les remplit de rage. « Poète ruinard, — philosophe ignorant et paradoxal, profond et diagonal, sceptique et décourageant, — politique fataliste, drôlatique et nébuleux » : voilà quelques-unes des épithètes trouvées par le rédacteur Cantagrel pour résumer la pensée de l'auteur du *Rhin*[1]. Quant à l'œuvre purement littéraire du poète, on en revint aux vieux reproches des premiers socialistes qui avaient vu en Hugo le champion de l'art pur. « Que lui importent, après tout, Dieu, l'homme, le progrès et le reste »? demanda Pompéry en 1842 : « ce qu'il lui faut, c'est un bon contraste[2]. »

En 1843, on fit volte-face. Par miracle, la *Phalange* approuva les *Burgraves*; — elle fut presque seule parmi les revues socialistes à le faire. Laverdant constata que Hugo s'était enfin rendu compte de sa sublime mission, et exprima l'espoir que, du haut de sa chaire académique, il allait désormais endoctriner la multitude[3]. L'année suivante, Eugène Pelletan trouva que le poète avait grandi, que d'enfant capricieux égaré dans ses rêves il devenait l'*homme grave qui écoute son siècle*. « Il me semble que le poète obéit en ce moment à une plus vaste transformation. Cette grande hôtesse divine, cette vérité sociale qui est venue le trouver, qui l'a pris par la main, qui l'a continuellement mené, jour par jour, à une nouvelle idée, lui dicte peut-être, dans le recueillement et la maturité de sa vie, de nouvelles poésies plus vibrantes, plus profondément empreintes des sentiments de l'humanité[4]. » On croirait, à lire ces pages élogieuses, que Hugo était déjà initié aux mystères du phalanstère. Désormais, il n'est louanges qu'on ne lui prodigue, encens qu'on ne brûle devant son image. Désormais, au dire des Fouriéristes, tous ses écrits sont inspirés, et l'on écoute, émerveillé, la moindre parole qui tombe de sa bouche. En 1845, on arriva même à lui souhaiter la pairie. Il l'obtint, et un premier Paris de la *Démocratie Pacifique* acclama l'honneur fait à un homme de tant de mérite[5].

Ainsi, le politique avorté de 1841 se transforme en socialiste inspiré, le matamore du *Rhin* devient l'apôtre de la sainte-alliance des peuples, et la *Démocratie Pacifique*, après avoir cité en 1842

1. *Phalange*, 16 janvier 1842.
2. *Ibid.*, 29 avril 1842.
3. *Ibid.*, 15 mars 1843.
4. *Démocratie Pacifique*, 1er avril 1844.
5. *Ibid.*, 17 avril 1845.

des extraits du *Rhin* pour montrer le militarisme de Hugo, en cite maintenant d'autres pour faire voir à quel point il est pacifiste! On pourrait presque conclure que, d'une façon ou d'autre, grâce peut-être à l'entremise d'Alexandre Weill, fouriériste opiniâtre qui était lié d'amitié vers cette époque avec le poète[1], une réconciliation s'était effectuée entre le groupe sociétaire et Hugo, et que celui-ci avait fait sentir à ses nouveaux amis que peu de distance le séparait d'eux. Comment expliquer autrement cette hugolâtrie? La haine ne se change pas ainsi en admiration à moins de quelque rapprochement personnel. Victor Hennequin, dans le premier Paris que nous venons de citer, ne négligea pas d'indiquer au poète qu'on attendait quelque bénéfice de son élévation à la pairie. Il y avait des chances qu'il deviendrait ministre. « S'il arrive au pouvoir, nous saurons à qui nous adresser pour obtenir l'autorisation d'exposer au public la théorie de l'Unité Universelle. » Qu'avait fait Hugo pour exciter ainsi leurs espérances? Par l'intermédiaire de Weill, il aurait pu connaître d'autres phalanstériens; un simple échange d'idées, quelques paroles, vagues mais bienveillantes, prononcées par le poète, auraient suffi pour allécher les Fouriéristes et pour leur persuader que le futur ministre allait permettre leurs expériences sociétaires. Un pareil rapprochement n'aurait rien d'étonnant.

Après l'affaire Biard on n'entend plus parler du ministère Victor Hugo. L'hypothèse que nous avons émise sur les relations existant entre Hugo et le groupe sociétaire n'est pas vérifiable. En tout cas, une chose est certaine : les Fouriéristes seuls, dans ces dernières années de Louis-Philippe, ont compris la vraie orientation de la pensée politique de Hugo; seuls ils se sont rendu compte qu'elle visait la réalisation des grands rêves d'amélioration sociale partagés par tous les réformateurs romantiques. Citons la Préface des *Actes et Paroles* où Hugo analyse son propre passé : « Comme presque tous les hommes du commencement de ce siècle, il a été tout ce qu'a été le siècle; illogique et probe, légitimiste et voltairien, chrétien littéraire, bonapartiste libéral, *socialiste à tâtons dans la royauté.*

IV

M. Schinz a très bien fait d'insister qu'après 1852, ce qui n'avait été, en somme, qu'une partie du rêve social et politique de Victor

1. Voir la *Religion de V. Hugo*, de M. D. Saurat (Hachette, 1929), où la part de Weill dans la formation des idées religieuses de Hugo est soulignée.

Hugo, le programme international, est désormais promu au premier plan. Mais était-il légitime d'interpréter sa carrière politique sans mettre en relief, plus que M. Schinz ne l'a fait, l'inspiration plus large, le vœu d'une réorganisation totale qui embrasserait toutes les formes de l'activité humaine? Ce qui le justifie surtout d'avoir passé d'un groupe politique à l'autre, c'est précisément cette grandiose vision qui le poussait à chercher partout des instruments capables de hâter sa réalisation. M. Schinz cite dans le livre de P. de Lacretelle le programme politique de Hugo en 1855. « Plus de parlements, mais une Assemblée unique, formée des inventeurs, des hommes de science, des penseurs, qui n'auraient d'autre tâche que de découvrir les lois naturelles, puis d'en promulguer l'existence. Ce concile permanent des intelligences, qui s'appellera l'Institut, dépendra du suffrage universel enfin parvenu au plus haut degré de discernement. » Sauf la dernière clause sur le suffrage universel, tout cela *c'est du Saint-Simon pur;* ce projet d'une « république universelle » répète celui qu'on trouvera énoncé d'abord dans la *Lettre d'un habitant de Genève* (1803), modifié ensuite en 1814 dans la *Réorganisation de la Société Européenne.* Ajoutons que, depuis 1808, Charles Fourier esquissait des plans semblables dans la *Théorie des Quatre Mouvements*, dans le *Traité de l'Unité Universelle*, etc.[2]. Pendant l'exil, Hugo avait tout loisir de lire avec plus d'attention qu'auparavant les œuvres des grands réformateurs; encore une fois il n'adoptait aucun de leurs systèmes, mais au moins il y empruntait ce qu'il trouvait bon. Malgré, ou plus vraisemblablement à cause de ces lectures, le fond de sa philosophie sociale resta toujours vague. Le socialisme qu'il professe est tout idéal, n'a rien de concret ou de pratique. Il sait à merveille ce qui est à faire, il ne propose aucun moyen pour le faire. Voici trois aperçus de son programme donnés à des intervalles épars, en 1851, en 1869 et en 1862 :

1851. — Il faut supprimer dans l'ordre social un certain degré de misère, et dans l'ordre politique une certaine nature d'ambition. Plus de paupérisme et plus de monarchisme. La France ne sera tranquille que lorsque, par la puissance des institutions qui donneront du travail et du pain aux uns et qui ôteront l'espérance aux autres, nous aurons vu disparaître du milieu de nous tous ceux qui tendent la main, depuis les mendiants jusqu'aux prétendants.

(*Assemblée Législative*, *Actes et Paroles*, I, 373.)

1869. — Le socialisme est vaste et non étroit. *Il s'adresse à tout le*

1. *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, XV et XVI (1867-1873).
2. *Œuvres de Fourier*, 1841.

problème humain. Il embrasse la conception sociale entière. En même temps qu'il pose l'importante question du travail et du salaire, il proclame l'inviolabilité de la vie humaine, l'abolition du meurtre sous toutes ses formes, la résorption de la pénalité par l'éducation, merveilleux problème résolu. Il proclame l'enseignement gratuit et obligatoire. Il proclame le droit de la femme, cette égale de l'homme. Il proclame le droit de l'enfant, cette responsabilité de l'homme. Il proclame enfin la souveraineté de l'individu, qui est identique à la liberté.

Qu'est-ce que tout cela? C'est le socialisme. Oui. C'est aussi la république!

(*Congrès de la Paix*, *Actes et Paroles*, II, 373.)

1862. — Après avoir rejeté le communisme et la loi agraire, parce que le partage égal abolit l'émulation, Hugo continue :

... encouragez le riche et protégez le pauvre; supprimez la misère; mettez un terme à l'exploitation injuste du faible par le fort; mettez un frein à la jalousie inique de celui qui est en route contre celui qui est arrivé; ajustez mathématiquement et fraternellement le salaire au travail; mêlez l'enseignement gratuit et obligatoire à la croissance de l'enfance et faites de la science la base de la virilité; développez les intelligences tout en occupant les bras; soyez à la fois un peuple puissant et une famille d'hommes heureux; démocratisez la propriété, non en l'abolissant, mais en l'universalisant, de façon que tout citoyen sans exception soit propriétaire, chose plus facile qu'on ne croit; en deux mots : sachez produire la richesse et sachez la répartir...

(*Misérables*, IV, IV.)

De nouveau, en 1862, dans une lettre à Lamartine :

Je veux universaliser la propriété, ce qui est le contraire de l'abolir, en supprimant le parasitisme, c'est-à-dire arriver à ce but : tout homme propriétaire et aucun homme maître.

(A. Barbou, *Victor Hugo et son Temps*, 1881, pp. 303-304.)

Aucun homme maître; ce principe présuppose sans doute une reconstruction radicale de la vie économique; mais, sur la façon de la réaliser, Hugo ne pouvait, ne voulait peut-être rien dire. Il avait raison de se taire. Proscrit sans avenir politique, à quoi bon rédiger des plans destinés à rester infructueux? Homme d'État arrivé au pouvoir, il est possible qu'il aurait su mettre l'œuvre en main, selon les exigences du moment, en attaquant chaque jour le problème de chaque jour. N'est-il pas probable que, lorsqu'il s'agit de grandes et d'importantes mesures à prendre, une volonté ferme et patiente, plus préoccupée du but que des moyens, peut plus que d'ingénieuses constructions théoriques fabriquées d'avance dans le cabinet d'études? Du moins Hugo pouvait se le persuader.

Chose plus facile qu'on ne croit, avait-il dit; est-ce là le génie clairvoyant ou l'utopiste inexpérimenté qui parle?

Pour conclure : opportunisme quant à la forme et, quant au fond, humanitarisme socialiste, qui comprend l'idéal pacifique et cosmopolite. Et superficiellement, sans doute, flux et reflux des vagues d'une vanité personnelle, agaçante mais pardonnable. Tel est, croyons-nous, le rythme intime de la pensée politique et sociale de Victor Hugo.

H.-J. Hunt.

MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE GEORGES ET DE MADELEINE DE SCUDÉRY

On ne lit plus guère aujourd'hui les pesants ouvrages de ce

> Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume
> Peut tous les mois sans peine enfanter un volume.

Et l'on a raison; malgré les louables efforts de M. Charles Clerc, le dernier historien du plus ridicule matamore des lettres qui fut jamais, on ne trouve que de bien rares perles dans tout le fatras de prose et de vers qu'il accumulait chez Quinet, Courbé et Sommaville. Et pourtant, du point de vue de l'historien, son œuvre présente encore un certain intérêt, celui d'avoir été très prisée des contemporains. Sans doute Boileau avait raison dans sa campagne menée au nom de la raison contre les mauvais auteurs; et, cependant, ses principales victimes, Scudéry, Chapelain, Cotin, de Pure,... etc., occupaient les premières places dans les salons littéraires et mondains du XVII^e^ siècle. Leurs œuvres sont donc fort utiles à étudier pour l'historien qui y puisera de nombreuses indications sur l'évolution du goût et des idées au XVII^e^ siècle.

En dressant une bibliographie qui n'avait jamais été tentée jusqu'ici des nombreuses productions de Georges de Scudéry, nous n'espérons point entraîner le lecteur à lire cette œuvre en grande partie désuète et dépourvue d'intérêt littéraire. Nous voulons simplement démontrer par des chiffres que cette œuvre eut un retentissement considérable au XVII^e^ siècle. L'illisible *Alaric* est réimprimé *six* fois; la traduction des *Harangues* de Manzini connaît *quatre* éditions en moins de trente ans, les *Femmes illustres*, *quatre* également. La première tragédie de Scudéry, *la Mort de César*, n'eut pas moins de *six* éditions séparées, *l'Amour tyrannique*, *cinq*, sans compter *cinq* éditions d'une traduction hollandaise. Rapprochons quelques chiffres significatifs; le *Cid*, eut, du vivant de Corneille, *huit* éditions séparées; *Polyeucte*, *six*; *Andromaque*, du vivant de Racine, *trois*, et *Phèdre*, *quatre*. C'est assez dire qu'au XVII^e^ siècle comme de nos jours, le succès n'était pas toujours fonction du talent.

Comment aurions-nous pu séparer la sœur du frère, alors que leur souvenir est mêlé au point qu'il n'est pas toujours possible de faire à chacun sa part dans les interminables romans que le frère ornait de sa signature, accompagnée du titre pompeux — et périmé — de « Gouverneur de Notre-Dame de la Garde », mais que la sœur, au dire de tous les contemporains, écrivait en entier? Si l'on ne relit plus les trop longs romans du *Grand Cyrus* et de la *Clélie*, dont les noms persans ou romains cachaient des personnages de la Cour et de la Ville, l'historien du XVII^e^ siècle peut souvent avec profit consulter les trop complaisants portraits noyés dans ces vingt gros tomes, écrits avec facilité, d'ailleurs, mais aussi avec une abondance exténuante. Nous nous souvenons, pour notre part, en avoir tiré de précieux renseignements [1]. On sait aujourd'hui, par de nombreux témoignages contemporains, comme ceux de M^me^ de Sévigné, de M^me^ de Lafayette, de Bussy-Rabutin ou de Mascaron, avec quelle impatience les lecteurs du XVII^e^ siècle attendaient la publication de ces gros volumes, dans lesquels ils n'avaient pas de peine à retrouver l'histoire des courtisans du Roi-Soleil et des principales personnalités de la Cour, des salons et des ruelles galantes.

Nous espérons donc avoir rendu aux historiens, aux lettrés et aux bibliophiles un service appréciable en dressant une bibliographie aussi complète que possible des productions de Georges et de Madeleine de Scudéry [2].

ŒUVRES DE GEORGES DE SCUDÉRY

I. — Théâtre.

1. LIGDAMON | ET LIDIAS | OU | LA RESSEMBLANCE. | Tragi-comedie. | PAR MONSIEUR | DE SCUDERY. | A PARIS, | Chez FRANÇOIS TARGA, au premier | pilier de la grand'Salle du Palais, | devant les Consultations. | M.DC.XXXI. | *Avec privilège du Roy.*

In-8°, Bib. Nat., Yf 4829, 6851 ; 8° Yth 10200, 10201 ; Bib. Ars., B. L. 6772, I, 1^re^ pièce ; 9749, I, 1^re^ pièce, 10870 ; Collection Rondel ; Collection Douai, 8°, 12925 ; Bib. Maz. 44721 ; Bib. de la Sorb., Rra 169 ; Bib. de Nîmes, 8344, n° 6.

20 ff. non ch., 264 pages.

Frontispice gravé ; titre, dédicace, signée *de Scudéry*, à Monseigneur le duc de Montmorency, un sonnet de Scudéry ; un avis *A qui lit* ; pièces liminaires de Rotrou, Scarron, A. Hardy, Corneille, du Ryer, Belleville (Turlupin ?), Chandeville,... etc. ; privilège accordé pour dix ans à F. Targa le 17 juillet 1631 ; achevé d'imprimer du 18 septembre 1631 ; argument ; errata ; liste des acteurs.

1. Nous pensons à M^lle^ Paulet, la fameuse Lionne de l'Hôtel de Rambouillet, dont l'histoire est assez exactement contée, sous le titre d'*Histoire d'Elise*, en deux cents pages du *Grand Cyrus*. Cf. Georges Mongrédien, *Libertins et Amoureuses*. Paris, Perrin, 1929.

2. Nous indiquons toujours la cote des fonds publics où nous avons consulté les différentes éditions. On verra que notre enquête s'est étendue à tous les grands fonds parisiens et à certaines bibliothèques de province.

P. 1-133, *Ligdamon et Lidias.*

P. 135-264, AUTRES | ŒUVRES | DE | MONSIEUR | DESCUDERY. | A PARIS, | Chez FRANÇOIS TARGA, au premier | pilier de la grand'Salle du Palais | devant les Consultations. | M.DC.XXXI. | *Avec privilège du Roy.*

On voit que, selon la mode du temps, Scudéry publia à la suite de sa première tragi-comédie, tirée de l'*Astrée*, un choix de ses poésies.

2. LE | TROMPEUR | PUNY. | Ou l'Histoire Septentrionale. | TRAGI-COMEDIE | PAR | *MONSIEUR DE SCUDERY.* | A PARIS, | chez PIERRE BILLAINE, ruë Sainct Jacques, | à la Bonne Foy, devant S. Yves. | M.DC.XXXIII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-8°, Bibl. Nat., 8°, Yth 17699 ; Bib. Ars., B. L. 6772, I, 2e pièce ; 9749, II, 1re pièce, 10195 ; Collection Rondel ; Bib. Maz. 44461 ; Bib. de la Sorb., Rra 701 ; Bib. de l'Institut, Q 864[5]. Quelques exemplaires portent le nom du libraire Sommaville. ÉDITION ORIGINALE.

16 ff. non ch., 170 pages.

Frontispice gravé par Michel Lasne ; titre ; dédicace, signée *de Scudéry*, à Mme de Combalet ; préface de Chandeville ; vers liminaires de du Ryer, Mairet, Boisrobert, Corneille, Guerente, Montdory,... etc. ; privilège accordé pour six ans à Billaine le 18 décembre 1632 ; achevé d'imprimer du 4 janvier 1633.

P. 1-111, *Le Trompeur Puny.*

P. 113-170, AUTRES | ŒUVRES | DE MONSIEUR | DE SCUDERY. |

On y remarque notamment une *Ode au Roi faite à Suze*, une *Ode à M. le Comte du Pont de Courlay* et le Prologue de *Ligdamon et Lidias.*

Cette tragi-comédie est tirée de l'*Astrée* de d'Urfé et du *Polexandre* de Gomberville.

3. MÊME OUVRAGE. Paris, Sommaville, 1634.

Brunet, *Manuel du Libraire*, Supp., II, 622, signale cette édition de 1634, dont nous n'avons pas rencontré d'exemplaire ; c'est peut-être l'édition précédente avec un nouveau titre.

4. LE | TROMPEUR | PUNY. | Ou l'Histoire Septentrionale. | TRAGI-COMEDIE | PAR | *MONSIEUR DE SCUDERY.* | A PARIS, | Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE au Palais, | dans la petite Salle, à l'Escu de France. | M.DC.XXXV. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-8°, Bib. Nat., Yf 4826, 6961, 7291 ; 8°, Yth 17700 ; Bib. de Nîmes 8344, n° 3.

16 ff. non ch., 168 pages. SECONDE ÉDITION.

Édition conforme à la précédente ; elle comprend en plus un portrait gravé de Scudéry, signé M. (Michel Lasne ?), dans l'entourage duquel on lit :

Et poète et guerrier
Il aura du laurier.

5. LA | COMEDIE | DES | COMEDIENS | POEME DE NOUVELLE | INVEN-

TION. | *PAR* | *Monsieur de SCUDERY.* | A Paris, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, au Palais, dans | la petite Salle, à la Palme. | M.DC.XXXV. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

Petit in-4°, Bib. Nat., Yf 6966, 7082, 7292 ; 8°, Yth 3704 ; Bib. Ars., B. L. 6772, I, 3e pièce ; 9749, I, 2e pièce ; Collection Douay, 8°, 737 ; Collection Rondel ; Bib. de la Sorb., Rra 704 ; Bib. de Nîmes, 8344, n° 3.

6 ff. non ch., 108 pages.

Frontispice gravé par Michel van Lochom, représentant l'entrée de l'Hôtel de Bourgogne ; titre, dédicace au marquis de Coalin, Colonel Général des Suisses ; avis *Au Lecteur* ; privilège accordé pour sept ans à Courbé le 20 avril 1635.

P. 1-108, *La Comédie des Comédiens.*

6. ORANTE, | TRAGI-COMEDIE. | PAR | *MONSIEUR DE SCUDERY.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Imprimeur et | Libraire de Monsieur frere du Roy, dans la | petite Salle du Palais, à la Palme. | M.DC.XXXVI. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

Petit in-4°, Bib. Nat., Yf 6964 ; 8°, Yth 13101, 13102, 13103 ; Yf 4831 (incomplet du titre) ; Bib. Ars., B. L. 6772, II, 1re pièce ; 9749, II, 2e pièce ; Bib. de la Sorb., Rra 705 ; Bib. de Nîmes 8344, n° 1. ÉDITION ORIGINALE.

7 ff. non ch., 120 pages.

Frontispice gravé par Michel van Lochom ; titre ; dédicace à Mme la Duchesse de Longueville ; avis *Au Lecteur* ; privilège accordé pour sept ans à Courbé le 30 juin 1635 ; achevé d'imprimer du 1er septembre 1635 ; liste des acteurs.

P. 1-120, *Orante.*

7. ORANTE, | TRAGI-COMEDIE. | PAR | *Monsieur de SCUDERY.* | *Sur l'Imprimé.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ au | Palais, en la galerie des Mer- | ciers, à la Palme. | M.DC.LIX.

In-12, Bib. Ars., Collection Rondel ; Bib. de Nîmes 8344, n° 38. SECONDE ÉDITION.

3 ff. non ch., 76 pages.

Titre, dédicace à la Duchesse de Longueville ; avis *Au Lecteur* ; liste des acteurs.

P. 1-76, *Orante.*

8. LE VASSAL | GENEREUX, | POEME | TRAGI-COMIQUE. | PAR | *MONSIEUR DE SCUDERY.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, | Imprimeur et | Libraire de Monsieur frere du Roy, dans la | petite Salle du Palais, à la Palme. | M.DC.XXXVI. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

Petit in-4°, Bib. Nat., Yf 6888, 6963 ; 8°, Yth 18772 ; Bib. Ars., B. L. 6772, II, 2e pièce ; 9749, III, 1re pièce ; Collection Rondel ; Bib. de la Sorb., Rra 706 ; Bib. de Nîmes 8344, n° 1 ; Bib. de Rouen 1884.

7 ff. non ch., 144 pages, 1 f°.

Frontispice gravé par Michel van Lochom ; titre ; dédicace à Mlle de Rambouillet ; avis *Au Lecteur.*

P. 1-120, *Le Vassal Généreux.*

P. 121-144, AUTRES | ŒUVRES | DE | MONSIEUR | DE SCUDERY.

A noter : la pièce de vers sur *La Veuve* de Corneille ; douze fleurs

destinées à la *Guirlande de Julie*, qui n'ont pas toutes trouvé place dans le recueil offert par le marquis de Montausier à la fille de la marquise de Rambouillet.

Privilège accordé à Courbé pour neuf ans le 11 août 1635 ; achevé d'imprimer du 1er septembre 1635.

9. LE PRINCE | DEGUISÉ. | TRAGI-COMEDIE. | PAR | *MONSIEUR DE SCUDERY.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Imprimeur et | Libraire de Monseigneur frere du Roy, dans | la petite Salle du Palais, à la Palme. | M.DC.XXXVI. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

Petit in-4°, Bib. Nat., Yf 4827, 6865, 6962, 7290 ; Rés. 3667 ; 8°, Yth 14692, 14693 ; Bib. Ars., B. L. 6772, II, 3e pièce ; 9749, III, 2e pièce, 10894 ; Collection Douay, 8°, 554 ; Collection Rondel ; Bib. de la Sorb., Rra 707 ; Bib. de Nîmes 8344, n° 3.

8 ff. non ch., 116 pages, 1 f°.

Frontispice gravé par Michel van Lochom ; titre ; dédicace à Mlle de Bourbon ; vers sur son portrait ; avis *Au Lecteur* ; liste des acteurs.

P. 1-116, *Le Prince Déguisé.*

Privilège accordé pour neuf ans à Courbé le 11 août 1635 ; achevé d'imprimer le 1er septembre 1635.

Cette tragi-comédie a été réimprimée par Barbara Matulka. New-York, 1929, in-8°, 98 pages.

10. LE FILS | SUPPOSÉ. | COMEDIE. | *PAR* | MONSIEUR DE SCUDERY. | A PARIS. | Chez AUGUSTIN COURBÉ. | Libraire et | Imprimeur de Monseigneur frere du Roy, à la | petite gallerie du Palais, à la Palme. | M.DC.XXXVI. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

Petit in-4°, Bib. Nat., Yf 4830, 6965, 7289 ; 8°, Yth 7267 ; Bib. Ars., B. L. 6772, II, 4e pièce ; 9749, III, 3e pièce, 10195 ; Collection Douay, 8°, 738 ; Collection Rondel ; Bib. de la Sorb., Rra 708 ; Bib. de Nîmes 8344, n° 1.

7 ff. non ch., 119 pages.

Frontispice gravé par Michel van Lochom ; titre ; dédicace à M. le Chevalier de Saint-Georges ; avis *Au Lecteur* ; extrait du privilège accordé à Courbé pour sept ans le 2 avril 1636 ; achevé d'imprimer du 20 avril 1636 ; liste des acteurs.

P. 1-119, *Le Fils Supposé.*

11. LA MORT | DE | CAESAR. | TRAGEDIE. | PAR | *MONSIEUR DE SCUDERY.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Libraire et Impri- | meur de Monseigneur frere du Roy, au Palais, | en la petite Salle, à la Palme. | M.DC.XXXVI. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4°, Bib. Nat., 4°, Yth 2882 ; Bib. Ars. 9750, III, 1re pièce ; IV, 1re pièce ; Bib. de la Sorb., Rra 290 ; Bib. de l'Institut, R 69zz 26 ; Bib. Maz. 10918[39]. ÉDITION ORIGINALE.

12 ff. non ch., 87 pages.

Frontispice gravé par Michel van Lochom ; titre ; dédicace au Cardinal de Richelieu ; avis *Au Lecteur* ; prologue ; liste des acteurs.

P. 1-87, *La Mort de César.*

C'est la première tragédie de Georges de Scudéry, pour laquelle il adopta le grand format in-4° et qu'il dédia pompeusement au Cardi-

nal de Richelieu. Elle est suivie, comme certaines des précédentes tragi-comédies, d'*Autres Œuvres*, mais celles-ci ayant une pagination spéciale, nous les décrirons à part sous la rubrique des *Poésies* (voir ci-dessous n° 56) ; à leur suite se trouve le privilège accordé à Courbé pour dix ans le 14 juin 1636 et l'achevé d'imprimer du 15 juillet 1636.

La Mort de César connut sans doute un grand succès, car nous connaissons cinq autres éditions contemporaines de Scudéry, ci-dessous décrites. — Cette tragédie a été réimprimée récemment par Harold L. Cook. New-York, 1930, in-8°, 75 pages.

12. LA MORT | DE | CAESAR, | TRAGEDIE. | PAR | *MONSIEUR DE SCUDERY.* | SECONDE EDITION. | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Libraire et Impri- | meur de Monseigneur Frere du Roy, au Palais, | en la petite salle, à la Palme. | M.DC.XXXVII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4°, Bib. Nat., Yf 549, 550, 469, 470 ; Rés. 350, 452 ; Bib. Ars., Collection Rondel ; Bib. Maz. 10918[13] ; Bib. de la Sorb., Rra 484. SECONDE ÉDITION.

10 ff. non ch., 86 pages.

Titre ; dédicace au Cardinal de Richelieu ; avis *Au Lecteur* ; prologue ; liste des acteurs.

P. 1-86, *La Mort de César.*

Le privilège et l'achevé d'imprimer de l'édition originale suit le recueil d'*Autres Œuvres*, qui était joint à la tragédie (voir ci-dessous, n° 57).

13. LA MORT | DE | CAESAR, | TRAGEDIE. | PAR | *MONSIEUR DE SCUDERY.* | *Sur l'Imprimé.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Libraire et | Imprimeur de Monseigneur frere du | Roy, au Palais, en la petite Salle, | à la Palme. | M.DC.XXXVIII.

Petit in-4°, Bib. Maz. 21816. TROISIÈME ÉDITION.

10 ff., 84 pages.

Titre ; dédicace au Cardinal de Richelieu ; avis *Au Lecteur* ; prologue ; liste des acteurs.

P. 1-84, *La Mort de César.*

Cette édition provinciale ne comporte ni privilège ni achevé d'imprimer.

14. LA MORT | DE | CAESAR, | TRAGEDIE. | Par M[r] DE SCUDERY. | *Sur l'imprimé.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Libraire et | Imprimeur de Monsieur frere du Roy, | au Palais, en la petite Salle, | à la Palme. | M.DC.XLVI.

Petit in-4°, Bib. Nat., Z Beuchot 1758. QUATRIÈME ÉDITION.

4 ff. non ch., 63 pages (la dernière chiffrée, par erreur, 53).

Titre, dédicace ; liste des acteurs.

P. 1-63, *La Mort de César.*

Cette édition provinciale ne comporte ni privilège ni achevé d'imprimer.

15. LA | MORT | DE | CAESAR, | TRAGEDIE. | *Par MONSIEUR DE SCUDERY.* | *A TOLOSE.* | Par BERNARD FOUCHAC, | Ruë de la Porterie. 1652.

Petit in-8°, Bib. Ars., Collection Rondel. CINQUIEME EDITION.

82 pages, y compris le titre.

Titre; dédicace; avis *Au Lecteur*; prologue; liste des acteurs.

P. 17-82, *La Mort de César.*

Cette édition provinciale ne comporte ni privilège ni achevé d'imprimer.

16. LA MORT | DE | CAESAR, | TRAGEDIE. | PAR | *MONSIEUR DE SCUDERY.* | *A LYON*, | Chez CLAUDE LA RIVIERE, | en ruë Mercière, à la Science. | M.DC.LVIII. | AVEC PERMISSIONS.

In-8°, Bib. Nat., Rés., Yf. 3680. SIXIEME EDITION.

62 pages.

P. 1-8. Titre; dédicace; permission du Procureur du roi du 26 novembre 1657; permission du Lieutenant Général du même jour; liste des acteurs.

P. 9-62. *La Mort de César.*

17. DIDON | TRAGEDIE | PAR | *MONSIEUR DE SCUDERY.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Libraire et Impri- | meur de Monseigneur Frere du Roy, au Palais, | en la petite Salle, à la Palme. | M.DC.XXXVII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4°, Bib. Nat., Yf 471; Bib. Ars., B. L. 9750, III, 3e pièce; IV, 3e pièce; Collection Rondel (exemplaire avec envoi autographe à Mlle Angélique Paulet); Bib. Maz., 10918[37]; Bib. de la Sorb., Rra 292; Bib. de l'Institut R 69ZZ27; Q 149 G; Bib. de Rouen, 1885.

6 ff. non ch., 107 pages.

Frontispice gravé par Daret d'après Charles Le Brun, titre; dédicace au Comte de Belin; avertissement; errata; extrait du privilège accordé à Courbé pour dix ans le 14 juin 1636; achevé d'imprimer du 23 mai 1637; *liste des acteurs.*

P. 1-107, Didon.

18. L'AMANT | LIBERAL | TRAGI-COMEDIE, | PAR | *MONSIEUR DE SCUDERY.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Libraire et Imprimeur de | Monseigneur frere du Roy, au Palais, en la | petite Salle à la Palme. | M.DC.XXXVIII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4°, Bib. Nat., Yf 543; Rés. 347, 549; 4° Yth 102; Bib. Ars., B. L. 9750, III, 4e pièce; V, 1re pièce; Collection Rondel; Bib. de la Sorb., Rra 293; Bib. de Rouen, 1886.

5 ff. non ch., 130 pages, 1 f°.

Frontispice gravé par Daret d'après Charles Le Brun; titre; dédicace à la Reine; liste des acteurs.

P. 1-130, *L'Amant Libéral.*

Privilège accordé à Courbé pour sept ans, le 23 février 1638; achevé d'imprimer du 30 avril 1638.

L'année précédente, Guérin de Bouscat avait publié chez Quinet une tragi-comédie (anonyme) du même titre (Bib. Nat., Yf 542; Bib. Maz. 10918[20]; 2e édition, 1638, Bib. Nat., Rés. Yf 269). Celle de Scudéry est extraite des œuvres de Cervantès.

19. L'AMANT | LIBERAL | TRAGI-COMEDIE. | S. L. N. D.

In-12. Bib. Nat., Rés., Yf 3458; Bib. Ars., Collection Rondel.

Extrait du Recueil suivant :

THEATRE | FRANÇOIS. | DES SIEURS | DE SCUDERY. | TRISTAN. | DESMARETS. | et autres. | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, dans la | petite Sale du Palais, à la Palme. | M.DC.XLVIII. | *Avec privilège du Roy.*

Ce recueil contient : *L'Amant Libéral*, *l'Amour tyrannique* et *Eudoxe* de G. de Scudéry; *Marianne* et *Panthée* de Tristan; *les Visionnaires* de Desmarets de Saint-Sorlin; *l'Aveugle de Smyrne* et les *Tuileries* des Cinq Auteurs. Chaque pièce a une pagination spéciale.

L'Amant Libéral a 4 ff. non ch. et 88 pages (exemplaires de cette tragi-comédie seule, Bib. Nat., Yf 6778; Rés., 3736). SECONDE EDITION.

Frontispice gravé par Daret sans date; dédicace à la Reine; privilège et achevé d'imprimer de l'édition originale précédente; liste des acteurs.

P. 1-88, *L'Amant Libéral.*

20. L'AMOUR | TIRANNIQUE, | TRAGI-COMEDIE. | PAR | MONSIEUR DE SCUDERY. | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Imprimeur et Libraire de | Monsieur Frere du Roy, dans la petite sale | du Palais, à la Palme. | M.DC.XXXIX. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4°. Bib. Nat., Yf 551 ; Bib. Ars., B. L. 9750, V, 2e pièce.

6 ff. non ch., 23 pages, 110 pages, 1 f°. EDITION ORIGINALE.

Frontispice gravé par Daret d'après Charles Le Brun; titre; dédicace à Mme la Duchesse d'Aiguillon; titre du DISCOURS | DE LA | TRAGEDIE, | OU | REMARQUES | SUR L'AMOUR | TIRANNIQUE | DE MONSIEUR DE SCUDERY. | *DEDIEES* | A | L'ACADEMIE FRANÇOISE, | PAR | MONSIEUR DE SILLAC D'ARBOIS. | (Pseudonyme de Sarazin.)

Dédicace à Messieurs de l'Académie Française.

P. 1-23. Discours de Sillac d'Arbois (Sarazin).

P. 1-110, *L'Amour Tyrannique.*

Privilège accordé à Courbé pour sept ans, le 10 mai 1639; achevé d'imprimer du 2 juillet 1639.

La Bib. Nat. (Manus. f. fr. 2384) conserve une copie manuscrite de *L'Amour Tyrannique* faite au XVIIe siècle. Sur cette tragi-comédie, voir une lettre de Balzac à Chapelain du 8 janvier 1640. Balzac, *Œuvres*, 1665, I, 808.

21. L'AMOUR | TIRANNIQUE. | TRAGI-COMEDIE. | PAR Mr DE SCUDERY. | A PARIS, Chez AUGUSTIN COURBÉ, Impri- | meur et Libraire de Monseigneur Frere | du Roy, dans la petite Salle du | Palais, à la Palme. | M.DC.XXXIX. | *Avec privilège du Roy.*

In-12. Bib. Nat., Yf 4860; Rés., 3458 (2); SECONDE EDITION, qui constitue la deuxième pièce du recueil décrit sous le n° 19.

4 ff. non ch., 120 pages.

Frontispice gravé par Daret; titre; dédicace à la duchesse d'Aiguillon; liste des acteurs.

P. 1-120, *L'Amour Tyrannique.*

22. L'AMOUR | TIRANNIQUE, | TRAGI-COMEDIE. | *Par Monsieur DE SCUDERY.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Imprimeur | et Libraire de Monseigneur Frere du Roy, dans | la petite Salle du Palais, à la Palme. | M.DC.XXXX. | *Avec privilège de Sa Majesté.*

In-4°. Bib. Nat., Yf 544. Rés., 349, 548, 585, 1620; Bib. Ars., B. L. 9750, III, 5e pièce; Bib. Maz., 10918[13]; Bib. de la Sorb., Rra 294; Bib. de l'Institut, Q 560, Tome VII. TROISIEME EDITION.

4 ff. non ch., 110 pages, 1 f°.

Frontispice gravé par Daret d'après Charles Le Brun; titre; dédicace à la duchesse d'Aiguillon; liste des acteurs.

P. 1-110, *L'Amour Tyrannique.*

Privilège accordé à Courbé pour sept ans, le 23 février 1639 (à noter que le privilège de l'édition originale est daté du 10 mai 1639); achevé d'imprimer du 2 février 1639 (lire évidemment 1640).

23. MEME OUVRAGE. 1643. In-12. QUATRIEME EDITION.

Nous n'avons pas rencontré cette édition citée par Brunet, *Manuel du Libraire*, V, 249.

24. MEME OUVRAGE, 1645. In-4°. CINQUIEME EDITION.

Nous n'avons pas rencontré cette édition citée par Brunet, *Manuel du Libraire*, V, 249.

25. RECUEIL | *DES MEILLEURES PIÈCES* | DRAMATIQUES | *FAITES EN FRANCE* | DEPUIS ROTROU JUSQU'A NOS JOURS | *OU* | THEATRE | *FRANÇOIS* | *TRAGÉDIES.* | TOME SIXIEME. | *A LYON* | Chez JOSEPH-SULPICE GRABIT, Libraire | grande rue Mercière. | M.DCC.LXXX. | *AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.*

In-8°, Bib. Nat., Yf 5193; Bib. Ars., Collection Douay, 8° 5167; Bib. de la Sorb., LFd 12. SIXIEME EDITION.

P. 1-112, *L'Amour Tyrannique* (sans la préface ni les pièces liminaires).

TRADUCTION HOLLANDAISE DE JAN HERMANS KRUL.

26. TIRANNIGE | LEEFDE, | Bly-eindend Treurspel. | *Uit de Fransche Taal in Nederduit-* | *sche Rÿmen gestelt* | door | JAN HERMANS KRUL. | t'AMSTERDAM, | Gedrukt voor A. K. VAN GERMEZ, by | Jacob Lescaille, in't jaer 1647

In-12, Bib. Nat., Yth 69776. 30 ff non chiffrés.

27. TIRANNIGE | LIEFDE, | Bly-eindend Treurspel. | *Uit de Fransche Taal in Nederduitsche Rÿmen* | *gestelt door* | JAN HERMANS KRUL. | t'AMSTERDAM, | Gedrukt by BROER JANSZ BONMAN, Boekverkoo- | per op't Water, by de Kapel-steeg. Anno 1663.

In-8°, Bib. Nat., Yth 69777. 62 pages, y compris le titre.

28. TIRANNIGE | LIEFDE, | Bly-eindend Treurspel, | Uit de Fransche Taal in Nederduitsche | Rÿmen gestelt | door | JAN HERMANS KRUL. | *Vertoont op d'Amsterdamsche Schowroburg.* | t'AMSTERDAM, | By *Jacob Lescailje*, Bockverkooper op de Middel- | dam, naest de Vismarkt, 1671.

In-8°, Bib. Nat., Yth 69778. 63 pages y compris le titre.

29. TIRANNIGE | LIEFDE, | *Bly-eindend Treurspel,* | Uit de Fransche Taal in Nederduitsche | Rÿmen gestelt | door | Jan Hermans Krul, | t'*AMSTERDAM*, | By de Wed : van GYSBERT DE GROOT, Boekverkoop- | ster op de Nieuwendijk, 1701.

In-8°, Bib. Nat., Yth 69779 et 69780. 63 pages y compris le titre.

30. TIRANNIGE | LIEFDE, | *TREURSPEL.* | Uit de Fransche Taal in Nederduitsche Rymen | gestelt | DOOR | *JAN HERMANS KRUL.* | TE AMSTELDAM, | By IZAAK DUIM, Boekdrukker en Boekverkooper, | bezuiden het Stadhuis. 1746. *Met Privilegie.*

In-8°, Bib. Nat., Yth 69781 et 69782. 4 ff non chiffrés. 62 pages.

31. EUDOXE, | TRAGI-COMEDIE. | *Par Monsieur DE SCUDERY.* | A Paris | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Imprimeur | et Libraire de Monseigneur Frere du Roy, | dans la petite Salle du Palais, | à la Palme. | M.DC.XXXXI | *Avec privilège de Sa Majesté.*

In 4°, Bib. Nat., Yf 571 ; Rés., 348, 454, 545, 547, 548, 1621 ; Yth 1485 ; Bib. Ars., B. L. 9750, III, 6e pièce ; VI, 1re pièce; 10215 ; Bib. Maz., 10918[66] ; Bib. de la Sorb., Rra 295, 486. EDITION ORIGINALE.

4 ff. non ch., 122 pages, 1 f°.

Frontispice gravé par Daret d'après Charles Le Brun ; titre ; épître d'*Eudoxe aux Dames* ; liste des acteurs.

P. 1-122, *Eudoxe.*

Privilège accordé à Courbé pour dix ans le 31 mars 1640; achevé d'imprimer du 2 janvier 1641.

La vogue de Georges de Scudéry devait commencer à baisser, car, à partir de 1641, ses tragi-comédies (sauf *Ibrahim*) n'ont plus de dédicaces ; sans doute ne trouvait-il plus de mécène.

32. EU- | DOXE | TRAGI- | COMEDIE. | 1641. | *Avec privilège du Roy.*

In-12, Bib Nat., Rés., Yf 3458 (3), troisième pièce du recueil décrit sous le n° 19. SECONDE EDITION.

4 ff. non ch., 136 pages.

Fronstipice servant de titre ; épître d'*Eudoxe aux Dames* ; extrait du privilège accordé à Courbé pour dix ans le 31 mars 1640 ; achevé d'imprimer du 18 janvier 1641 ; liste des acteurs.

P. 1-136, *Eudoxe.*

33. EUDOXE, | TRAGI-COMEDIE. | *Par Monsieur de SCUDERY.* | *Sur l'Imprimé.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Imprimeur, | et Libraire de Monseigneur Frere du Roy, | dans la petite Salle du Palais, | à la Palme. | M.DC.XLII. |

In-12., Bib. de Nîmes, 8344, n° 38. TROISIEME EDITION.

4 ff. non ch., 104 pages.

Titre, épître d'*Eudoxe aux Dames* ; liste des acteurs.

P. 1-104. *Eudoxe.*

34. ANDROMIRE | TRAGI-COMEDIE. | DE Mr DE SCUDERY. | A PARIS, | Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE, au Palais, dans la | Gallerie des Merciers à l'Escu de France. | M.DC.XLI. | AVEC PRIVILEGE DU ROY.

In-4°., Bib. Nat., Yf 552; Rés., 586, 611, 392, 466; 4° Yth 169; Bib. Ars., B. L. 9750, VI, 2e pièce; Bib. Maz., 10918[25]; Bib. Sainte-Geneviève, 4° Y Rés., 460[2] ; Bib. de la Sorb., Rra 296; 485 ; Bib. de l'Institut, R 69ZZ21. (Certains exemplaires portent le nom du libraire Courbé.) EDITION ORIGINALE.

4 ff. non ch., 127 pages.

Frontispice gravé par Daret d'après Vignon; titre; avis *Au Lecteur*; liste des acteurs.

P. 1-127. *Andromire.*

Au verso de la page 127, extrait du privilège accordé à Sommaville pour cinq ans le 3 mai 1641; achevé d'imprimer du 28 mai 1641.

35. ANDROMIRE | TRAGI-COMEDIE. | DE Mr DE SCUDERY. | A PARIS, | Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE, | au Palais dans la Gallerie des | Merciers à l'Escu de France. | M.DC.XLI. | *Avec privilège du Roy.*

In-12., Bib. Nat., Res., Yf 3701, 3738; Bib. Ars., Collection Douay, 8° 5268. SECONDE EDITION.

5 ff. non ch., 141 pages.

Titre; avis *Au Lecteur*; liste des acteurs.

P. 1-140. *Andromire.*

P. 140-141, extrait du privilège et achevé d'imprimer de l'édition originale précédente.

36. IBRAHIM | OU | L'ILLUSTRE BASSA | TRAGI-COMEDIE | DEDIÉE A MONSEIGNEUR | LE PRINCE DE MONACO | *PAR MONSIEUR DE SCUDERY.* | A PARIS, | Chez NICOLAS DE SERCY, au Pallais, en la salle | Dauphine, à la bonne Foy couronnée. | M.DC.XXXXIII. | *Avec privilège du Roy.*

In-4°, Bib. Nat., Rés., Yf 584; 4° Yth 2041; Bib. Ars., B. L. 9750, IV, 4e pièce; 10848; Bib. Maz., 10918[13]; Bib. de la Sorb., Rra 297; Bib. de l'Institut, R 69ZZ20. (Certains exemplaires portent le nom du libraire Quinet.) EDITION ORIGINALE.

7 ff. non ch., 183 pages; 2 ff.

Frontispice gravé; titre; dédicace au Prince de Monaco, duc de Valentinois; liste des acteurs.

P. 1-183. *Ibrahim.*

Privilège accordé à Scudéry pour cinq ans le 30 janvier 1643; achevé d'imprimer du 1er mars 1643.

Cette tragi-comédie est tirée du roman qui porte le même titre (voir ci-dessous, n° 94).

37. IBRAHIM | OU | L'ILLUSTRE | BASSA. | TRAGI-COMEDIE. | DEDIÉE A | MONSEIGNEUR LE PRINCE | DE MONACO. | *PAR MONSIEUR DE SCUDERY.* | A PARIS, | Chez NICOLAS DE SERCY, au | Pallais, en la salle Dauphine, à | la bonne foy couronnée. | M.DC.LXIII (*sic*, pour M.DC.XLIII, 1643). *Avec privilège du Roy.*

In-12, Bib. Nat., Yf 6845. Bib. de Nîmes, 8344, n° 56. SECONDE EDITION.

7 ff. non ch., 245 pages; 3 ff.

Frontispice gravé; titre; dédicace au Prince de Monaco; liste des acteurs.

P. 1-245. *Ibrahim.*

Privilège accordé à Scudéry pour cinq ans le 30 janvier 1643; achevé d'imprimer du 8 avril 1643.

38. IBRAHIM | OU | L'ILLUSTRE BASSA | TRAGI-COMEDIE. | DEDIÉE A MONSEIGNEUR | LE PRINCE DE MONACO. | *PAR MONSIEUR DE SCUDERY.* | A PARIS, | Chez TOUSSAINT QUINET, au Palais | en la petite Salle, sous la montée de la | Cour des Aydes. | M.DC.XXXXV. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4°, Bib. Nat., Rés., Yf 267; Bib. de l'Institut, R 69ii (n° 1). TROISIEME EDITION.

6 ff. non ch., 152 pages.

Frontispice gravé par Matheus; titre; dédicace; extrait du privilège accordé à Quinet et Sercy pour cinq ans le 30 janvier 1643; achevé d'imprimer du 9 novembre 1643.

P. 1-152. *Ibrahim.*

Signalons que Desfontaines a publié *Perside ou la Suite d'Ibrahim Bassa.* Paris, Quinet, 1644, in-4°, 4 ff., 101 pages (Bib. Nat., Rés., Yf 268; réédition 1649, in-12, Bib. de Nîmes, 8344, n° 38).

39. ARMINIUS | OU | LES FRERES | ENNEMIS. | TRAGI-COMEDIE. | PAR Mr DE SCUDERY. | A PARIS, | Chez TOUSSAINCT QUINET, | et | NICOLAS DE SERCY, au Palais. | M.DC.XLIII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4°, Bib. Nat., Rés., Yf 455; 4° Yth 221 *bis*; Bib. Ars., B. L. 9750, V, 3e pièce; Collection Rondel; Bib. de la Sorb., Rra 298; Bib. de l'Institut, R 69ZZ22; Bib. de Nantes, 28321. EDITION ORIGINALE.

5 ff. non ch., 109 pages.

Frontispice gravé; titre; préface; extrait du privilège accordé à Quinet et à Sercy pour cinq ans le 30 janvier 1643; achevé d'imprimer du 15 septembre 1643.

P. 1-109. *Arminius.* — Sur *Arminius*, voir une lettre de Balzac à Scudéry (faussement datée du 16 avril 1643). *Œuvres de Balzac*, Paris, 1665, I, 587.

40. ARMINIUS | OU | LES FRERES | ENNEMIS. | TRAGI-COMEDIE. | PAR | Mr DE SCUDERY. | *Sur l'imprimé.* | A PARIS, | Chez TOUSSAINCT QUINET | ET | NICOLAS DE SERCY, | au Palais. | M.DC.XLIII.

In-12, Bib. Ars., Collection Rondel; Bib. de Nîmes, 8344, n° 38. SECONDE EDITION.

4 ff. non ch., 88 pages.

Titre; préface; liste des acteurs.

P. 1-88. *Arminius.*

41. AXIANE, | TRAGI-COMEDIE. | EN PROSE. | *PAR Mr DE SCUDERY.* | A PARIS, | Chez NICOLAS DE SERCY, au Palais, | en la Salle Dauphine, à la Bonne | Foy couronnée. | M.DC.XXXXIV. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4°, Bib. Nat., Yf 562; Rés., 1307, 271; Inv., Yk 678; Bib. Ars., B. L. 9750, VI, 3e pièce; 10803; Collection Rondel; Bib. Maz., 10918II; Bib. de la Sorb., Rra 299; Bib. de l'Institut, R 69ii (n° 3) et R 69ZZ14. (Certains exemplaires portent le nom du libraire Quinet.)

4 ff. non ch., 176 pages.

Frontispice dessiné et gravé par F(rançois) C(hauveau); titre; avis *Au Lecteur*; extrait du privilège accordé à Scudéry pour cinq ans le 30 janvier 1643; achevé d'imprimer du 27 février 1644; liste des acteurs.

P. 1-176. *Axiane.*

Axiane est la dernière tragi-comédie imprimée de Scudéry. Mais, s'il faut en croire Tallemant des Réaux, notre auteur fit encore un essai malheureux, quelque vingt ans plus tard : « Un peu après (vers 1667), ce pauvre homme alla par malheur faire jouer une pièce de théâtre, appellée *le Grand Annibal.* Elle réussit si mal qu'on luy pensa jetter des pommes, et on l'appella en riant *le Grand Animal* de

Scudéry, au lieu du *Grand Annibal*. Ses amys, ou plustost ceux de sa sœur, disent que cela vient d'une caballe de Corneille qui estoit bien aise que l'*Annibal* de Scudéry eust un pire succès que son *Attila*. » (*Historiettes*, VII, 59, *ad notam*.)

42. L'APOLOGIE | DU THEATRE | PAR | *MONSIEUR DE SCUDERY* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Imprimeur et Libraire de Monsieur Frere unique du Roy, | au Palais, en la petite Salle, à la Palme. | M.DC.XXXIX. | *Avec privilège du Roy.*

In-4°, Bib. Nat., Y 243; Yf 322 et Rés., 566; Bib. Ars., B. L. 9561; Bib. Maz., 15920; Bib. Sainte-Geneviève, 4° Y 156, Rés.

4 ff. non ch., 99 pages.

Titre; préface.

P. 1-99. *L'Apologie du Théâtre.*

Au verso de la page 99, extrait du privilège accordé à Courbé pour dix ans le 20 février 1639; achevé d'imprimer du 10 mai 1639.

II. — La querelle du « Cid » (1637).

43. OBSERVATIONS | SUR | LE CID. | A PARIS. | *Au* (sic) *despens de l'Autheur.* | M.DC.XXXVII.

Petit in-4°, Bib. Nat., Yf 11589; Res., Yf 3999, 4000, 4012; Bib. de la Sorb., Rra, 318. EDITION ORIGINALE.

2 ff. non ch. (dont le premier est blanc), 96 pages.

Titre; errata (de quatre fautes).

P. 1-96. *Observations sur le Cid.*

Réimprimé dans A. Gasté, *La Querelle du Cid, pièces et pamphlets publiés d'après les originaux*. Paris, H. Walter, 1899, in-8° (p. 71-111). Bib. Nat., 8° Yf 1033.

Pour les différents écrits relatifs à la *Querelle du Cid*, cf. Émile Picot, *Bibliographie Cornélienne*, Paris, 1876, n° 1349 à 1382.

44. OBSERVATIONS | SUR | LE CID. | Ensemble l'Excuse à ARISTE et | le RONDEAU. | A Paris, | *Au* (sic) *despens de l'auteur.* | M.DC.XXXVII.

Petit in-4°, Bib. Nat., Rés., Yf 4008, 4009; Bib. Maz., 41810, 3e pièce; Bib. de l'Institut, Q 565 B*; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8° Y 2538, 7e pièce. SECONDE EDITION.

4 ff. non ch., 96 pages.

Titre; *Excuse à Ariste* (de Corneille); Rondeau.

P. 1-96. *Observations sur le Cid.*

Cette seconde édition suit page à page le texte de l'édition originale; il n'y a plus d'errata, les fautes sont corrigées. Cependant la page 67 est encore numérotée par erreur 66, comme dans la première édition.

45. LES | FAUTES | REMARQUEES | EN LA | TRAGICOMEDIE | DU CID. | A PARIS. | *Aux despens de l'Autheur.* | M.DC.XXXVII.

Petit in-4°, Bib. Nat., Rés., Yf 4010, 4024, 4035, 4037, 4038; Bib. Ars., B. L. 9810, 1re pièce; Bib. de la Sorb., Rra 318. Même ouvrage que le précédent, sous un nouveau titre. TROISIEME EDITION.

43 pages, 4 pages pour l'*Excuse à Ariste* et le *Rondeau*.

(*A suivre.*) G. MONGRÉDIEN.

UNE SOURCE IGNORÉE D' « ANDROMAQUE » « MÉLITE » DE CORNEILLE

« A dire le vrai, où trouvera-t-on un poète qui ait possédé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties : l'art, la force, le jugement, l'esprit? Quelle noblesse, quelle économie dans les sujets! Quelle véhémence dans les passions! Quelle gravité dans les sentiments! Quelle dignité et, en même temps, quelle prodigieuse variété dans les caractères!

« Parmi tout cela, une magnificence d'expressions proportionnées aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser, quand il veut, et de descendre jusqu'aux plus *simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable.* »

Ainsi, en 1685, Racine rendait un tardif mais magnifique hommage au génie de Corneille, — de celui dont il avait été le disciple, avant qu'il en devînt le rival. Lieu commun, en effet, de rappeler les liens qui rattachent la Thébaïde à Rodogune, Alexandre le Grand à Nicomède, Andromaque à Pertharite. Peut-être serait-il plus original de montrer que les comédies de Corneille, elles aussi, ont été admirées non seulement par Racine académicien, mais par Racine débutant; que *Mélite*, en particulier, a été lue de très près par notre jeune poète et qu'elle a fourni à une des plus belles scènes d'*Andromaque* son économie, son mouvement et parfois même certains moyens d'expression.

Éraste aime Mélite qui ne l'aime pas. Jaloux de Tircis qu'on lui préfère, il tâche, au moyen de fausses lettres, de brouiller les deux amants. Son valet, Cliton, vient lui apprendre les funestes conséquences de cette fourbe : Tircis est mort de chagrin, Mélite l'a suivi dans la tombe. Fausse nouvelle, d'ailleurs, mais qui va égarer l'esprit d'Éraste, — tout comme la double mort de Pyrrhus et d'Hermione égare celui d'Oreste.

Quoi! Tircis est donc mort?

gémit Éraste. (Souvenons-nous que, dans les premières éditions d'*Andromaque*, Hermione s'écriait : « Quoi! Pyrrhus est donc mort? ») Alors le malheureux, bourrelé par le remords, se décide au suicide.

Il faut que de mon sang je lui fasse raison
Et de ma jalousie et de ma trahison...

Mêmes remords, même décision chez Oreste :

Pour couronner ma joie,
Dans leur sang, dans le mien il faut que je me noie

Puis, chez l'un comme chez l'autre de nos deux héros, la conscience va sombrer sous l'excès des souffrances : et ce sont tout d'abord les symptômes physiologiques du délire :

> Mais quelle épaisse nuit tout à coup m'environne?
> De quel côté sortir? D'où vient que je frissonne?
> Quelle horreur me saisit?

dit Oreste.

Éraste, lui aussi, avait dit :

> Mais d'où vient que tout mon corps chancelle?
> Quel murmure confus et qu'entends-je hurler?

Voici maintenant la folie dans toute son horreur. Chez Éraste comme chez Oreste, la fièvre déforme la réalité : celui-ci prend Pylade pour Pyrrhus :

> Quoi ! Pyrrhus, je te rencontre encore?

Celui-là prend son valet Cliton pour Charon, le passeur de morts :

> Ah ! te voilà, Caron !

Chez Éraste comme chez Oreste, la fièvre crée des hallucinations de cauchemar. Des visions infernales hantent le héros de Corneille : le Styx, les Esprits, les Parques, les Euménides :

> Vous travaillez en vain, barbares Euménides.
> A mon secours, esprits ! Vengez-vous de vos peines !
> Écrasons *leurs serpents* ! chargeons-les de vos chaînes !
> Pour ces *filles d'enfer*, nous sommes trop puissants.

Faut-il rappeler que les mêmes Euménides viennent assaillir Oreste, les mêmes serpents, les mêmes « filles d'enfer » ?

La démonstration nous paraît donc achevée. Racine, dans la dernière scène d'*Andromaque*, s'est souvenu, non seulement d'Eschyle et d'Euripide, comme l'ont remarqué tous les commentateurs, — mais aussi de Corneille et de Corneille comique.

Est-ce le lieu d'ajouter qu'une fois soulignées les influences, Racine sort de ce rapprochement plus nouveau et plus grand? Il ramasse en quelques vers ce que Corneille avait dilué en de longues tirades; il transpose sur le plan tragique les fureurs parfois bouffonnes ou burlesques du héros cornélien : effroyable dans sa démence, pitoyable dans sa souffrance, Oreste garde la dignité des grandes âmes.

Bref, Racine, dans *Andromaque*, patient et minutieux lecteur des grands maîtres, est devenu lui-même un maître, — et peut-être le maître.

R. Aussoleil,
Professeur au Lycée de Montluçon.

LETTRES INÉDITES DE SAINT-ÉVREMOND

Depuis 1705-1706, dates des premières éditions, par les soins de Desmaizeaux, des *Œuvres Meslées* et du *Mélange Curieux*, il ne s'est ajouté que peu de pages aux écrits connus de Saint-Évremond.

Desmaizeaux retrouve d'abord une intéressante lettre à Lord Galway.

En 1758, *le Conservateur, collection de morceaux et d'ouvrages anciens, élagués, traduits et refaits en tout ou en partie*, révèle onze lettres à Hervart et deux à Ninon de Lanclos, authentiques indiscutablement, malgré le titre inquiétant du recueil. Ces lettres sont reproduites plus tard, les unes par M. Chaponnière[1], les autres par E. Colombey[2].

En 1908, M. W. Melville Daniels publie une thèse d'université sur Saint-Évremond en Angleterre, qui contient deux lettres nouvelles, l'une à lord Caryll, l'autre à Arlington[3].

En 1925-1926 enfin[4], M. G. Cohen donne, sur les quatre années hollandaises de la vie de Saint-Évremond et le mystérieux voyage de 1672, une étude pénétrante qui va droit aux problèmes essentiels; en appendice figurent six lettres inédites, quatre à Arlington et deux à Isaac Vossius.

Entre temps, quelques lettres isolées avaient paru de-ci et de-là : une à M^me^ d'Aulnoy[5], une à l'abbé Du Bos[6], une au comte Magalotti[7], une à Matthew Prior[8], deux à l'abbé d'Hautefeuille[9].

En tout vingt-huit.

A mon tour : j'apporte ce que j'ai glané : ici, dix-huit lettres, entièrement inédites, sauf erreur[10]. Ces lettres donnent d'utiles précisions biographiques et contribuent à jeter quelque lumière sur la vie et les idées d'un homme fort énigmatique. On est frappé dans certaines de

1. *Revue d'Histoire Littéraire*, 1922.
2. *Correspondance authentique de Ninon de Lanclos*, 1886.
3. La lettre à Arlington provenait du *Calendar of State Papers, domestic*, 1665-1666, p. 342.
4. *Revue de Littérature comparée*, juillet-septembre 1925, janvier-mars et juillet-septembre 1926.
5. *Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire* de M. de Salengré, Paris, 1726, t. II, p. 5, 6.
6. Dupont-White, *Mélanges historiques, littéraires et archéologiques*. Beauvais, 1847, p. 38.
7. *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, t. 16, 1883, p. 31-32.
8. *Historical Mss.* Calendar of the Mss of the marquis of Bath preserved at Longleat, Wiltshire, vol. III. Prior Papers, 1908, p. 260.
9. E Magne, *Ninon de Lanclos*, p. 185 de la troisième édition, 1925. — *Bulletin du Bibliophile*, 1870-1871, p. 350.
10. Deux autres lettres, l'une à l'abbé Du Bos, l'autre à Arlington, sont réservées pour des publications prochaines.

la liberté du ton, d'une hardiesse de propos et d'expression, rencontrée déjà dans les lettres à Hervart, mais qu'on ne trouve pas dans les volumes de Desmaizeaux. Le secrétaire aurait-il choisi, corrigé, parfois mutilé? J'ai, par ailleurs, de fortes raisons de le penser[1].

Lettre de Saint-Évremond a son père (1640).

Saint-Évremond, lieutenant en 1633, obtient, après le siège de Landrecies, en 1637, une compagnie dans le régiment d'infanterie d'Enghien[2]. C'est en cette qualité qu'il sert au siège d'Arras en 1640. L'investissement avait commencé vers le 15 juin; aussitôt les Espagnols étaient arrivés avec de grandes forces pour essayer de jeter des secours dans la place. Un petit corps, commandé par Lamboy, s'était retranché dans le village de Sailly, au milieu des marais; on accédait au village par une chaussée. Le 24 juin, Lamboy attaque les postes avancés des assiégeants; le maréchal de la Meilleraye le repousse, et le marquis de Gêvres, maréchal de camp, poursuit sa cavalerie, s'engage sur la chaussée et s'avance jusqu'au retranchement qui était armé de canons. Il est fait prisonnier et beaucoup de ceux qui le suivaient tués, blessés ou pris. « L'avantage que les Français eurent dans cette occasion, dit Montglat, leur coûta bien cher[3]. »

Le lendemain matin, au petit jour, Saint-Évremond écrit à son père et lui raconte l'affaire; il lui dit les officiers tués, la longueur probable du siège, la cherté des vivres — détails confirmés par les mémoires des contemporains et par la *Gazette de France*.

La lettre est curieuse, unique de cette sorte dans la correspondance de Saint-Évremond; elle est simple, sans aucun apprêt, expression directe d'une heure de lassitude[4].

Monsieur mon père,

l'occasion est trop belle pour manquer a vous escrire ce qui se passa hier: les ennemis vinrent pour enlever le regiment de Monsieur le grand Maistre[5] ou ils tuerent quelques fourageurs. aussitot le baron de neuvilette monte a cheval avec sa compagnie qui fut tue. Mr le grand Maistre fait monter a cheval toute sa cavalerie et poursuit les ennemis jusqu'à des retranchemens ou estoient cinc ou six regimens d'infanterie et dix ou douze pieces de canon en batterie[6]. la le marquis de gevres fut tue ou pris prisonnier[7], le Marquis de

1. Ces lettres sont reproduites, treize d'après les autographes, cinq d'après des copies manuscrites. Dans les deux cas je respecte scrupuleusement l'orthographe. Toutefois, pour la commodité du lecteur, je distingue *j* de *i* et *v* de *u*; j'apporte quelques indispensables retouches à la ponctuation, que Saint-Évremond néglige; j'ajoute les apostrophes qu'il omet deux fois sur trois environ.

2. Pinard, *Chronologie militaire*, t. VI, p. 380-381.

3. *Mémoires* de Montglat, Michaud et Poujoulat, 3e série, t. V, p. 91-92. — *Gazette de France*, 1640, p. 443.

4. Lettre autographe, signée, non datée, conservée aux Archives de la Manche, dans les papiers de la famille Le Vaillant, héritière des Saint-Denis.

5. Le maréchal de la Meilleraye, grand-maître de l'artillerie.

6. Six, dit la *Gazette de France*.

7. Montglat, p. 92 : « Le marquis de Gêvres, maréchal de camp... s'avança trop « avant sur la digue et donna jusqu'aux premières barrières du retranchement dans

Bréauté l'un ou l'autre[1], le marquis de la londe tué, le baron des radretz tué, comminge tué[2], le baron du tour fort blessé[3], le baron de St Chaumont de mesme, fourville d'une mousquetade à la cuisse, d'orte d'une mousquetade au travers le cou, et quantité d'autres ou tués ou pris prisonniers. voila des nouvelles bien funestes, le siège ne s'avance guere encor, il sera long[4]. S'il vous plait nous faire scavoir de vos nouvelles vous le pouvez aisement par ce mesme homme ou plustot par la grand'barbe, si vous a rendu nos lettres. Excusez si l'entretien n'est pas long car je vous ecris au point du jour avec une estreme envie de dormir

il seroit superflu de vous écrire toujours de la cherté des vivres[5] et vous prier de nous envoier de l'argent qui est sy rare dans l'armée que chacun en renvoie querir chez soy.

je suis

Monsieur mon pere,

vostre serviteur très humble et très obeissant

St Evremond.

A Monsieur
Monsieur de St Denis le Gast.

Quatre lettres au duc de Candale[6] (1652-1653).

Pendant la Fronde la conduite de Saint-Évremond a été celle de beaucoup d'autres : il hésite entre les Frondeurs et la Cour, calcule les chances de l'un et l'autre parti, et si finalement il sert le Roi et y gagne un brevet de maréchal de camp, c'est sans rien perdre de son aversion pour le cardinal, de sa sympathie pour Condé, ni cesser de désirer pour les Princes une paix avantageuse. De cet état d'esprit, quatre lettres au duc de Candale sont le témoignage vivant et amusant.

Les deux premières, non datées ni signées, mais d'une écriture qui ne trompe pas, ont été écrites le 3 ou le 4 juillet 1652, après le combat du Faubourg Saint-Antoine (2 juillet), et, semble-t-il, avant la rude bagarre de l'Hôtel de Ville (4 juillet).

La première[7] raconte les événements du 1er et du 2 juillet; Saint-Évremond servait vraisemblablement dans l'armée de Turenne; j'ignore où était Candale. Le duc, qui n'avait pas encore obtenu de la

« lequel il entra pêle-mêle avec [les Espagnols]. Aussitôt ces barrières furent refer-
« mées, et il fut culbuté à bas de son cheval et pris prisonnier, après avoir été
« blessé de plusieurs coups dangereux. On l'envoya dans la citadelle d'Anvers, où
« il demeura jusqu'à sa délivrance. »

1. Le marquis de Bréauté fut tué.

2. Monglat : « Cominges, capitaine de cavalerie, eut les deux fesses emportées d'une volée de canon ».

3. Le baron du Tour mourut de ses blessures. (Montglat.)

4. Le siège durera deux mois. Arras capitule le 10 août.

5. Les Espagnols arrêtent les convois, bientôt les Français souffriront de la famine.
« La cavalerie allait couper le blé dans la campagne et le battait dans ses quartiers;
« mais l'infanterie pâtissait extrêmement, le pain de munition manquant. Il n'y
« avait plus de vin dans l'armée et aux tables des généraux, on n'y buvait que de
« l'eau. » (Montglat.)

6. Fils du duc d'Epernon, 1627-1658.

7. B. N., Ms. Fr. 20479 (recueil de lettres à Candale), p. 285-287.

Cour le grand commandement qu'il ambitionnait, hésitait sur le parti à suivre. Saint-Évremond le renseigne sur la situation et les intrigues : « Les choses sont tellement changeantes et incertaines, qu'il est impossible de pouvoir prendre aucune mesure ». Au moment où on pouvait croire que la diplomatie de Mazarin avait ruiné la cause de Condé auprès des Parisiens, Paris a pris parti pour la Fronde et sauvé l'armée de Condé.

Le récit que fait Saint-Évremond des manœuvres, des conseils et du combat est confirmé par les mémoires de Monglat, de La Rochefoucauld, surtout de Turenne et du duc d'York.

Il y a trois ou quattre jours que je receus une lettre que vous m'avies fait l'honneur de m'ecrire il y a environ trois semaines. les choses sont tellement changeantes et incertaines qu'il est impossible de pouvoir prendre aucune mesure. les deux seules choses qui ne changent point, l'estat de S. E. auprès du roy et de la reine et la haine de paris, de monsieur, du parlement et des peuples contre elle. on a cru plusieurs fois la paix faitte et le C. ayant donne mille esperances inutiles a M. le prince avoit si bien fait par ses negotiations qu'il estoit fort decrié dans paris[1]. la cour croiant profitter du degoust de paris se resolut de pousser ses trouppes avec vigueur dans l'opinion qu'elle avoit qu'on ne les recevroit pas dans paris[2]. on feit faire des [*ponts*][3] sur la seine au dessous de st. denis pour aller aux trouppes des princes campees au dessus de St Clou. comme le pont fut presque fait, monsieur le prince fait repasser ses trouppes sur le pont de St Clou, qui estoient environ quattre mille 500 hommes, passe par le cours a huit heures du soir essaiant toutes les portes de paris sans apparence qu'on luy veuille ouvrir. Monsieur de turene averti de sa marche sur les dix heures vient a St Denis ou l'on tient conseil qui dura jusqu'a deux heures. enfin il fut resolu qu'on marcheroit avec les trouppes que commande monsieur de turene et qu'on envoiroit ordre au mareschal de la ferte qui estoit plus esloigné de suivre en diligence. a six heures du matin monsieur de turene tomba sur l'arrière garde qui fut un peu mal menee. cepandant M. le prince fait filer son armée et gagne la porte du faux bourg St anthoine où il y avoit des retranchemens tous faits. le roy vient sur une eminence aupres de charonne. on tint conseil. monsieur de turene estoit d'avis qu'on attendist le mareschal de la ferte disant que paris ouvriroit les portes ou non, s'il les ouvroit ils pouvoient se retirer quand il leur plairoit, sinon ils seroient perdus sans ressource quand toutes leurs trouppes seroient arivees. le C. fust d'avis qu'on donnast et monsieur de bouillon aussi. on donna. le combat fut grand. l'infanterie du roy ne feit pas merveille et monsieur le prince ne pust estre enfonce. il y feit des miracles,

1. *Lettres du Cardinal Mazarin*, t. 5, p. 131. Mazarin à l'abbé Fouquet, 21 juin 1652 : « On continue tousjours à parler d'accommodement, mais il n'est pas prez d'estre « conclu, les Princes insistant sur des conditions plus préjudiciables au Roy que « la continuation de la guerre... C'est pourquoy vous devez continuer ce que vous « avez commencé, de distribuer de l'argent pour faire crier à la paix et d'afficher des « placards, par ce que cela excitant le peuple, pourra rendre les princes plus traitables et faciliter l'accommodement. »

2. Montglat, p. 270 : « Ce fut le 2 de juillet qu'arriva cette sanglante journée dans « laquelle le cardinal croyoit terminer la guerre par la perte de ses ennemis, dans « la croyance que la ville de Paris tiendroit ses portes fermées et demeureroit neutre « en cette occasion, suivant l'espérance que beaucoup de gens de la ville lui avoient « donnée... »

3. Le mot *ponts* a été omis par Saint-Évremond. — Les omissions, répétitions ou négligences sont fréquentes dans ses lettres.

cela se feit a onze heures. a trois heures monsieur de la ferte vient avec l'autre partie de l'armee, on vouloit recommencer une attaque generale, mais mademoiselle avoit si bien fait dans l'hostel de ville qu'elle obtint un ordre pour faire entrer les trouppes dans la ville et feit tirer le canon de la bastille. Monsieur de turene avoit pris la chose admirablement, monsieur le prince y a fait au dela de ce qui se peut imaginer, mademoiselle a sauve l'armee[1].

La deuxième lettre[2], qu'accompagnait la liste imprimée des morts et des blessés, parle de quelques faits particuliers. Flammarins qui, pour être du parti de Condé, n'en était pas moins grand ami de Candale, a été tué. Dans l'armée royale, Saint-Mesgrin ayant été tué, sa charge a été donnée au neveu du Cardinal, à la grande colère du comte d'Olonne, qui y prétendait, et de ses amis. Quant à la situation générale, elle semble des plus favorables à Condé : Paris s'est décidé plus nettement encore en sa faveur en chassant les partisans de la Cour; l'armée espagnole approche; Mazarin semble perdu, à moins d'un miracle. Saint-Évremond va partir pour Rouen.

La relation imprimée vous apprendra les morts et les blessés. vous y aves perdu un des hommes du monde qui vous aimoit le plus et le plus honneste homme, le pauvre flamarin[3]. Monsieur de la rochefoucaut[4], gersé[5], et tous les blessés se portent mieux. Manchini[6] a la charge de St Maigrin[7], les chevaux legers et les gensdarmes, demandée au roy pour d'olone[8]. ils se sont fait commander trois fois par le roy de monter a cheval pour recevoir le commandement d'obeir a manchini, d'olone a dit au C. tout ce que la rage fait dire quand elle est maistresse des sens, ensuitte il a eu commandement de se retirer, ce qu'il a fait resolu de perir ou de faire perir manchini. la veuve de St. Maigrin qui avoit un brevet de cent mille ecus au cas que St. Maigrin fust tué n'aura rien, tous les amis de St. Maigrin veulent perir. cepandant pour reprendre les choses generales, paris est declaré l'union faitte, le mareschal de l'hopital chassé, le prevost des marchans[9], madame de chevreuse, legue[10],

1. Il est amusant de voir que pour un officier de l'armée royale, « l'armée » est celle de Condé.

2. B. N., Ms. Fr. 20479, p. 289.

3. Antoine Agésilan de Grossoles, marquis de Flammarins ou Flamarens. Le duc d'York (*Mémoires*, Michaud et Poujoulat, 3e série, t. III, p. 558) raconte longuement sa mort.

4. Montglat, p. 270 : « Le duc de La Rochefoucauld reçut un coup de mousquet au « dessous des yeux qui lui fit d'abord perdre la vue dont eut il de la peine à guérir et « qui lui en a laissé la marque au visage le reste de ses jours. » — Cf. *Mém. de La « Rochefoucauld*, Ed. Gilbert et Gourdault, p. 409-410.

5. René du Plessis de la Roche-Pichemer, marquis de Jarzay (Jarzé, Jerzé ou Gerzé), gentilhomme angevin.

6. Paul Mancini, neveu du Cardinal, grièvement blessé pendant le combat, mourut peu de jours après. Voir *Mém. de La Rochefoucauld*, p. 406 et note. — Saint-Simon : « Le Cardinal Mazarin l'aimoit tellement qu'il lui confioit à cet âge beaucoup de choses importantes et secrètes pour le former aux affaires où il avait dessein de le pousser ».

7. Jacques Estuer ou Stuer de la Vauguyon, marquis de Saint-Mesgrin, dont la famille prétendait être issue des Stuarts. Il fut tué au combat de la porte St-Antoine.

8. Il n'y a pas lieu de présenter le comte d'Olonne, célèbre par son libertinage, l'inconduite de sa femme et l'amitié de Saint-Évremond.

9. Montglat, p. 272 : « Il fut résolu... que le maréchal de l'Hopital seroit déposé « du gouvernement de Paris, Le Fèvre, de la prévôté des marchands, et les échevins « aussi de leurs charges; que le duc de Beaufort seroit gouverneur, Broussel prévôt des marchands... »

10. Le Marquis Geoffroy de Laigues; il fut le dernier favori de Madame de Chevreuse,

je croi que Monsieur de Chasteauneuf[1] s'en ira, tous les gens de la cour s'en vont. on fait faire a paris des moulins sur l'eau, on se prépare a tout. l'on dit que fuensaldaigne vient. le roy fait venir des trouppes de toutes parts. tous les gens de bon sens croient l'estat foutu, si ce n'est un miracle. je m'en vais a rouen pour quelque temps ou j'ay quelque petit affaire, en quelque lieu que je soie je vous supplie de croire que personne ne scauroit avoir des sentimens plus passionnés pour vostre service.

En septembre 1652, Candale obtient le commandement de l'armée de Guyenne, et Saint-Évremond un brevet de maréchal de camp. En même temps, ou à peu près, leurs amis Miossens et Palluau deviennent maréchaux de France.

Pendant l'année 1653, Candale est en Guyenne, combattant les princes, mais avec ménagements; Saint-Évremond est en principe à l'armée de Guyenne; en pratique il est de ceux qui assurent la liaison avec la Cour et les négociations délicates avec Mazarin.

C'est ainsi qu'il vient à Paris en mai; il s'agit d'obtenir de l'argent et un arrangement avantageux pour les fournitures de pain et l'artillerie; il agit en accord avec MM. de Senneterre, Caumont-Fieubet, Moncassin, Miossens et Palluau.

Le 12 mai (c'est la date qui se déduit d'un ensemble de lettres sur ce sujet), Saint-Évremond rend compte de sa mission, parle de la maladie de Miossens qui ne lui permet pas d'agir comme il voudrait et raconte un bon mot de Condé qui, à Bruxelles, reste le prince des libertins[2].

Monseigneur,

Je ne scaurois vous rien dire encore sur le pain et l'artillerie, cela devoit estre resolu hier au soir mais je n'en scay point encor de nouvelles, je vous diré bien assurément que pour de l'argent on ne donneroit pas icy un quart

qui passait même pour l'avoir épousé secrètement. Mazarin lui écrit de Gien le 15 avril 1652 : « Le voyage de M. le Prince à Paris obligera à de grandes résolutions « et l'union des bons serviteurs du Roy est nécessaire pour l'empescher de venir « à bout de ses desseins ».

1. Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf. En janvier 1652, Châteauneuf avait demandé l'autorisation de quitter la Cour, mais en assurant le Cardinal de son dévouement. C'est lui qui, au début de juin, conclut le traité par lequel le duc de Lorraine accepte de se retirer avec ses bandes de pillards. Il semble, malgré son rôle dans cette affaire particulière, avoir entretenu des relations prudentes avec les deux partis. Mazarin écrit à Le Tellier, le 7 sept. 1652 : « Dès que M. de Cha- « teauneuf a veu M. le Prince prendre le dessus et tenir le haut du pavé, il a « souhaité de se mettre bien avec lui et de son naturel il frappera toujours aux « portes qu'il croira pouvoir lui donner l'entrée qu'il souhaite. »

2. Lettre autographe, signée, non datée. B. N., Ms. Fr, 20479, p. 185-187. — Le même jour Mazarin écrit à Candale : « Je vous ay escrit une assez longue lettre de « Fontainebleau, outre ce que j'ay dit de vive voix aux Srs de St-Evremond et de « Caumont. Ces lignes seront seulement pour vous donner advis que j'ay ajusté ce « matin avec les munitionnaires la fourniture du pain de l'armée que vous com- « mandez et des voitures aussy pour toute la campagne. C'est un point qui vous « faisoit tant de peine et a moy pareillement que je suis ravy de le voir acommodé « et d'en partager la joye avec vous... » Mais il n'est pas question d'argent. (B. N., Fr. 20479, p. 229.) — Il y a également sur cette affaire une lettre du 13 mai, non signée, mais qui doit être de Miossens (*ibid.*, p. 249 suiv.). — La cour était à Fontainebleau le 10 mai, à Paris le 12. Saint-Évremond était allé à Fontainebleau; il écrit de Paris.

d'escu et que la demande des deux cens mille francs a surpris effroiablement une cour accoustumée a ne rien donner. Monsieur de moncassin vous ecrira le détail de sa negotation car j'avois esté ches monsieur de Seneterre pour l'obliger de venir au louvre appuier l'affaire pendant que Mrs de Moncassin et de Caumont[1] parlerent a S. E. vous ne scauries croire comme monsieur de Seneterre[2] tache de vous y servir. Messieurs de miossens et de palluau ne sont point encore declarés[3], le premier a pensé mourir d'une defluxion sur les parties veritablement honteuses et fort decriées quoique ....[4], je suis bien faché de sa maladie car il vous auroit fort servy en ce rencontre et a vous dire vray je ne trouve personne qui donne aux choses le biais qu'il y scait donner. on se prépare icy pour la campagne; et monsieur le prince a donné le rendes vous a son armee le 24 de ce mois, il a touché de l'argent a bruxelles. Il y estoit logé ches l'archiduc faisant un bruit de diable pendant que l'autre prioit dieu, et disant qu'il falloit ou qu'il pervertit l'archiduc ou que l'archiduc le convertit et qu'enfin il le meneroit au bordel ou l'autre le meneroit a confesses. ces paroles si licencieuses ont fort choqués les jésuittes qui environnent ce bon prince alleman et les bourgeois de bruxelles le prennent du moins pour un hérétique. tout le monde vous baise les mains et il n'y a personne qui ne soit fort vostre serviteur au moins a ce qu'on dit. Mr le tellier vous ecrira, M^gneur, pour mon affaire[5], elle n'a pas reussi, de belles paroles et assurance de m'entretenir a fonds. je m'en retourneré aussitot que j'auré touché l'argent d'un billet que j'avois icy. a mon retour je vous diré, monseigneur, mille particularités qu'on ne peut pas écrire. je suis

Monseigneur

vostre trés humble et trés obeissant serviteur

St Evremond.

A Monseigneur

Monseigneur le duc de Candales, pair et colonel de l'infanterie, général des armées de guienne, gouverneur d'auvergne.

Saint-Évremond revient à Paris en juillet; sa présence est attestée par une lettre de Caumont-Fieubet[6], et par une autre d'un inconnu qui, le 21 juillet, félicite Candale du brillant succès qu'il vient de remporter et de la chute prochaine de Bordeaux[7]. Ce succès, c'est la prise de Bourg-en-Guyenne (5 juillet). Mazarin envoie ses compliments à Candale le 15 juillet; Saint-Évremond lui écrit à peu près à cette date[8]; il lui dit sa joie, ses regrets d'être retenu à Paris par la fièvre, son espoir d'une prochaine reddition de Bordeaux en même temps que de conditions avantageuses pour Conti et Madame de Longueville. Il

1. Il est question, dans les mémoires de Daniel de Cosnac, de M. de Caumont, secrétaire des commandements de la reine-mère, et de son frère, M. de Fieubet, premier président du Parlement de Toulouse. Je ne sais rien de Moncassin.

2. Henri, marquis, puis duc de la Ferté Senneterre (1600-1662), père du maréchal de la Ferté.

3. César-Phœbus d'Albret, sire de Pons et comte de Miossens, futur maréchal d'Albret (1614-1676). Il obtient un brevet de maréchal de France le 24 août 1652; l'état lui est expédié de Paris le 15 février 1653, il prêta serment le 1^er juin (Pinard, II, 601 suiv.). — Philippe de Clérambault, baron et comte de Palluau, puis maréchal de Clérambault (1604-1665).

4. Je n'ai pas pu lire.

5. J'ignore quelle est cette affaire.

6. B. N., Mss. Fr. 20479, p. 293.

7. *Ibid.*, p. 31.

8. *Ibid.*, p. 25-27. Cette lettre a figuré à l'Exposition du Siècle de Louis XIV, à la Bibliothèque Nationale, en 1927 (n° 199 du Catalogue).

excite les ambitions du jeune duc, le pousse à demander le gouvernement de Guyenne, qui avait appartenu précédemment au duc d'Épernon, et la « Commission des Commandes ». Cette lettre est ainsi la preuve du rôle joué par Saint-Évremond auprès de Candale, rôle que Mazarin n'ignorait pas; elle explique et confirme les propos de la *Conversation* que Saint-Évremond écrira une douzaine d'années plus tard, dans l'ennui de La Haye.

Monseigneur,

Il y a quinze jours que la fievre me tient au lit, elle me prist le mesme jour que je partois de paris pour vous aller trouver, et estre temoin de la plus heureuse et la plus belle action de vostre vie. je vous diré, monseigneur, que la joie en est universelle, vous me feres bien l'honneur de croire que la mienne est la plus sensible qu'on puisse recevoir; sitot que je pourré marcher, je ne manqueré pas de me mettre en chemin, non pas pour vous rendre grand service, l'offre seroit un peu hors de saison, mais pour contenter ma curiosité, et apres vous avoir vu le plus grand seigneur et le plus honneste homme de la cour, vous voir conquerant et le plus glorieux homme du monde.

Je souhaitte a Bordeaux la réduction qu'il mérite et a la famille de monsieur le prince tout le bon traittement qu'elle scauroit désirer. Au reste, Monseigneur, tous vos amis croient que vous n'aurés jamais vostre veritable grandeur que lorsque vous seres restably aux lieux ou vous estes. sans la guienne vous avez des esgaux, avec elle vous n'en aves point, peut estre que l'humilité chrestienne dont ceux de vostre maison font une profession particuliere, vous fait estimer cette égalité que le bon dieu a tant recommandee a ses apostres, mais si la doctrine de mademoiselle d'epernon et la vostre sont differentes, je croi que rien ne vous rendra plus considerable que la gascongne. vos amis croient sur tout que vous deves demander la Commission des Commandes tant qu'il y aura quelque chose affaire, de peur qu'un autre prenant vostre place ne vous feit naistre quelque sorte d'exclusion.

je suis

Monseigneur

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

St Evremond.

Ainsi Saint-Évremond, et d'autres intrigants, attendaient de l'ascension de Candale ce qu'ils avaient espéré gagner aux côtés de Condé. Candale était jeune et séduisant; Mazarin le comblait de faveurs dans l'espoir de lui faire épouser une de ses nièces; le nom d'Épernon autorisait de grands espoirs. Mais Candale manquait d'énergie; il décevra ses partisans.

Deux lettres a Madame Bourneau (1665-1666).

De La Haye, où il se réfugie en 1665, comme de Londres, Saint-Évremond suit, autant que le lui permettent les lettres de ses amis et les livres qu'on lui envoie, le mouvement littéraire français. Toujours, même dans les dernières années, après le renoncement au retour, cet exilé a les regards tournés vers Paris. En décembre 1665, le Paris lettré et mondain se passionnait pour ou contre la nouvelle tragédie de Racine, *Alexandre le Grand*, que jouait la troupe de Molière,

puis celle de l'Hôtel de Bourgogne. Enthousiasme des jeunes, protestations des fidèles amis de Corneille et des représentants du goût Louis XIII et Régence, Saint-Évremond connaissait ces mouvements de l'opinion; il en était informé en particulier par Mme Bourneau, femme d'un magistrat de Saumur, qu'il avait connue à Londres, où elle avait accompagné Mme de Cominges.

Les admirations que provoque la pièce étonnent et irritent Saint-Évremond. Comment peut-on dire que Corneille a trouvé un rival? Comment ce jeune auteur saurait-il exprimer la grandeur d'Alexandre? Et qui pourrait aussi bien que Corneille marquer les caractères opposés d'un Grec et d'un Indien, « le génie des nations »? La lecture de la pièce ne fait qu'affermir Saint-Évremond dans ses préventions; il répond à Mme Bourneau en lui disant son jugement, qui est sévère.

Deux années passent; Racine écrit *Andromaque*. Cette fois, il n'est plus possible de nier le génie, et Saint-Évremond, malgré quelques réserves, déclare au comte de Lionne : « Votre Andromaque est fort belle ». Entre temps, il a relu *Alexandre*; il a remanié son premier *Jugement* et continue à le corriger. C'était d'ailleurs son habitude de remettre souvent ses écrits sur le métier, au risque de sacrifier à la perfection concise et antithétique cette spontanéité qui faisait le charme de ses lettres et, sans doute, de sa conversation. Il avait fait lire au comte de Lionne, à La Haye, la première rédaction du *Jugement*; il lui envoie la seconde. Cependant, Mme Bourneau, malgré les recommandations qui lui ont été faites, a si bien montré et prêté la lettre de Saint-Évremond que des copies circulent, que le libraire Claude Barbin s'en est procuré une et se prépare à la publier avec d'autres essais. C'est du moins ce qu'écrit à Saint-Évremond le comte de Lionne, qui n'était peut-être pas étranger à la « bonne fortune » de Barbin. Saint-Évremond s'inquiète: « Je hais extrêmement de voir mon nom courir par le monde presque en toutes choses, et particulièrement en celles de cette nature. Je ne connois point Racine; c'est un fort bel esprit que je voudrois servir et ses plus grands ennemis ne pourroient pas faire autre chose que ce que j'ai fait sans y penser. » Il ne reste plus qu'une solution : donner à Barbin la rédaction revue, qui est entre les mains du comte de Lionne. Et c'est ainsi que fut connu cet essai qui, publié pour la première fois en 1668, figure ensuite dans toutes les éditions collectives des œuvres de Saint-Évremond, sans changements notables. L'intéressant est évidemment de connaître le jugement immédiat et sincère de Saint-Évremond; un hasard heureux l'a conservé, en copie manuscrite, dans les papiers de Conrart, à la Bibliothèque de l'Arsenal[1], avec une première lettre écrite à Mme Bourneau avant toute lecture. La comparaison des trois textes permet de pénétrer la pensée de Saint-Évremond, de saisir les démarches de son esprit et les prudences de son caractère.

1. Ms. 5422, p. 195-196.

I. Vous feriez bien de m'envoyer cette Piéce, dont vous me parlez si avantageusement. Si elle n'est pas imprimée, tâchez d'en avoir un acte de l'auteur où des Comédiens une Scéne seule où je puisse comparer ses sentimens et ses vers avec ceux de Corneille. Je meurs de peur que ce ne soyent de beaux discours de morale, qui expriment mieux la magnanimité en général, que le véritable Alexandre, ou le vray Porus en particulier. A la réserve de Corneille, tous les autres Poëtes font leurs Héros des beaux sentimens qu'ils leur donnent à leur fantaisie et ne conçoivent pas bien ce que les Héros estoyent apparemment. Enfin je n'ay jamais veû que Corneille qui face bien dire ce que les passions font sentir, et qui donne bien les passions selon l'idée qu'on nous laisse des Anciens. Quand un autre pourroit aussi bien faire que luy sur les modernes, il ne l'égalera jamais sur l'antiquité. Il commence par nous donner le caractére des Nations; Alexandre chez luy parle comme un Grec; Porus comme un Indien. Quand il a bien exprimé ces différens airs, il vient au génie particulier de la personne; et de là, à ce que la personne doit sentir et doit dire, selon sa fortune, et en l'estat où elle se trouve. J'admire comme un homme qui n'a peut estre jamais aymé a des sentimens si tendres et si passionnez; comme il parle mieux de la Politique et de la Guerre, qu'un Ministre d'Estat et un Général d'armée. Il ne trouve point cela dans son ame; il faut qu'il ayt le secret d'entrer dans celles des autres. La pluspart des gens croyent qu'il y a de la force où il n'y a que de la dureté, comme en beaucoup d'endroits de la Pharsale de Brébœuf; et quand un effort d'imagination a poussé la pensée trop loin, une chose forcée est prise assez souvent pour une chose qui a de la force. Démélez bien tout cela dans votre nouvel Alexandre; et me mandez, aprés, ce que vous en penserez; mais, si vous pouvez, envoyez-moy ce que je vous demande. Je say que l'imitation est servile et je seray bien ayse de voir des sentimens forts, aussi bien poussez que ceux de Corneille, d'une maniére differente. Comme les siens sont fort justes, il est à craindre que ceux qui s'en éloignent n'ayent quelque chose de faux. Adieu, Madame, etc.

II. J'ay leû la Piéce que vous m'avez envoyée, avec plus de curiosité que de plaisir. Il n'y a rien de surprenant; ce qui m'étonne c'est qu'elle ayt tant d'admirateurs et de critiques, n'y voyant rien qui doive donner des transports ni exciter de l'envie. Tout y est médiocre, et la médiocrité aux choses héroïques est, peut estre, un plus grand defaut que l'extravagance; car les actions des Héros sont moins éloignées de ce qui n'est pas sage que de ce qui est ordinaire. Je ne reconnois icy Alexandre qu'au seul nom; son genie, ses qualitez, ne me paroissent en aucun endroit; froid dans la gloire, languissant dans les expressions de son amour, on le fait parler sans le faire rien sentir; aussi on l'écoute sans estre touché. Les sentimens de ceux qu'on represente doivent estre fort animez, si l'on veut que ceux qui voyent représenter soyent sensibles. Pour moy, je cherche en votre Alexandre des mouvemens extraordinaires qui le transportent et me passionnent; je ne trouve que des paroles vaines qui ne marquent aucune émotion en luy et me laissent dans tout le sang-froid où je puis estre.

Je m'imaginois en Porus une grandeur et une élévation d'ame qui nous fut étrangére; car le héros des Indes devoit avoir un caractere différent de celuy des notres. Le Ciel, le Soleil, la Terre, produisent là d'autres fruits et d'autres animaux; les hommes y sont aussi tout autres; leur sagesse et leur raison mesme, singuliére à la région, nous y font voir tant de diversité, qu'on pense estre dans un autre monde. Porus, cependant, que Quinte Curce dépeint tout étrange aux Grecs et aux Perses, est icy purement François. Au lieu de nous transporter aux Indes, il l'améne en France et quand l'Histoire luy donne le merveilleux, la Tragédie l'en dépouille, et le représente dans l'ordinaire et le commun. Son air, sa taille, sa maniére de combattre

sur un Eléphant, aussi grand parmy les Elephans, que ce Roy parmy les Hommes, sa vaillance, son discours, sa fierté, surprennent Alexandre mesme, qui cherchant dans sa nature héroïque quelque chose de plus grand encore se fait admirer aux Indiens et à Porus. J'eusse voulu que tout le fort de la Piéce eust esté à nous donner l'image différente de ces deux Héros et que dans une scéne admirable ils nous eussent fait voir, de diverse façon, jusqu'où peut aller la grandeur de l'ame. Si la conversation de Sertorius et de Pompée a tellement remply nos esprits, que ne devrions-nous pas espérer de celle de Porus et d'Alexandre. Pour les vers je n'en trouve pas quatre d'assez forts, ou d'assez passionnez, pour s'imprimer vivement en l'ame et demeurer agreablement en la mémoire. Voila le sentiment que vous me demandez ; mais n'en faites part à personne et souvenez-vous que je ne veux estre ni critique ni Auteur ; moins encore blâmer un homme qui a de l'esprit mais qui n'a pas le goust de l'Antiquité etc.

Deux fragments de lettres a Hervart (1669).

Au moins autant qu'à ces questions littéraires, Saint-Évremond s'intéresse aux controverses religieuses ; c'est évidemment l'effet d'un commerce régulier avec Isaac Vossius ; mais, par lui-même, le libertin apporte une curiosité amusée à des discussions où risque de s'effriter le bloc du dogme catholique et l'autorité de l'Église ; car, même s'il n'en sort pas de démonstration positive, cette confrontation d'arguments et de textes ne peut qu'être profitable au scepticisme et au libertinage. Et voilà pourquoi Saint-Évremond lit les ouvrages du pasteur Claude, et se fait envoyer en Hollande, malgré les frais de port, les gros livres d'Arnauld. En ce débat l'enjeu est important puisqu'il s'agit, à propos de l'Eucharistie, de la *perpétuité* de la doctrine romaine.

Saint-Évremond s'est entretenu de cette question avec le protestant Hervart, à La Haye ; la conversation se poursuit par lettres en 1669. Aux lettres publiées par M. Chaponnière, d'après le *Conservateur*, il faut ajouter deux fragments, conservés en copies manuscrites dans les papiers de Conrart[1], le premier non daté, le deuxième du 20 janvier 1669. Saint-Évremond a lu le *Traité de l'Eucharistie*, de Claude (Amsterdam, 1668). Il attend le livre d'Arnauld : *La Perpétuité de la foy de l'Église catholique touchant l'Eucharistie. deffendue contre le livre du sieur Claude, ministre de Charenton* (Paris, 1669). Il transmet les jugements de Vossius et exprime sur le catholicisme et le protestantisme des idées qu'il faut rapprocher de la *Lettre à M. Justel.*

Pour la réponse de Monsieur Arnaud elle mérite une voye plus sure ; je voudrois bien que la replique de Monsieur Claude vint en mesme temps ou la suivit bien tost aprés. Les savans de ce païs icy, quasi tous aussi desintéressez en fait de Religion que le bourgmestre d'Amsterdam en jugent à peu prés comme nous en avons parlé. Si Monsieur Claude se contente de prouver le changement et s'en veut tenir à l'usage des 3 ou 4 premiers siécles, ils disent qu'il n'est pas dans l'esprit des Anges de pouvoir prouver la réalité et la transsubstantiation encore moins ; mais que si la vanité le porte a se vouloir rendre les Péres favorables dans tous les Siécles, il y succombera sans contredit. Nos Peres, nos grands peres, nos ayeulx, nos bisayeulx, nos

1. Ars., Mss. 5422, p. 795-796.

trisayeux etc. estoyent ma foy bons Catholiques; les Juifs qui se firent Chrétiens du temps des Apostres et les premiers payens qui se convertirent ressembloyent un peu trop aux huguenots au fait dont il s'agit. C'est le sentiment de Vossius que je tiens tres condamnable.

Ce 20e janvier 1669.

Aussi tost que j'auray leû le livre de Monsieur Arnaud je le donneray à Monsr Vossius à examiner. Il y a trois semaines que je luy ay donné celuy de Monsr Claude, dans la mesme veue que vous avez de savoir son sentiment sur ces deux livres. Je les porteray en Angleterre, ce printemps, et les feray examiner par deux des plus habiles et des plus profonds anglois que je connoisse. Sans avoir leû l'ouvrage de Mr Arnauld, je ne croy pas qu'il puisse estre si bien écrit, d'un stile si fort, si net, et si degagé que celuy de Monsr Claude. Mais comme il a la bonne cause en main et d'ailleurs que c'est un fort habile homme, j'espére qu'il vous ouvrira l'esprit à tous et que dans peu de temps vous prendrez plaisir à nos Cérémonies et à la douceur de nos Musiques. Vostre religion séche et décharnée oste trop aux sens pour donner si peu de lumiére à l'esprit. Si vous nous faisiez voir clair comme le jour ce que vous nous dites de vostre grace, je vous le pardonnerois, mais de nous oster ce qui est agréable à voir et à entendre, pour nous vouloir gouverner par ce qu'on ne comprend pas, c'est trop de reformation. J'ay appris de feu Mons. de Chastillon[1], le dernier mort, à convertir les heretiques; nous entreprimes un jour luy et moy de convertir Mr de la Mouçaye[2] et il me souvient qu'une des principales raisons de Mr de Chastillon estoit qu'il falloit toujours croire dans vostre Religion, sans qu'il fust besoin de rien faire, de rien voir et de rien entendre; et il se donnoit au Diable qu'il aymeroit encore mieux les révélations de Ste Brigide et les apparitions qui se font aux plus simples moynes, que de n'avoir que la parole de vos ministres qui n'apportent jamais rien ne nouveau; il s'estoit converty par là et pretendoit par là convertir la Mouçaye qui estoit son ancien amy.

Une lettre au maréchal de Créquy (1682).

De toutes les amitiés de l'armée et de la cour, celle du marquis de Créquy resta pour Saint-Évremond la plus dévouée et la plus chère. On connaît le bel éloge de Créquy dans la *Conversation du duc de Candale avec Monsieur de Saint-Évremond*. C'est à Créquy que Saint-Évremond avait adressé la malencontreuse *lettre sur la Paix des Pyrénées*; pour lui, il rédige ses impressions de Hollande; pour lui encore il compose, tout au long des années, cet ample essai où il rassemble ses idées sur les hommes, la vie, les livres et la religion. Ces quelques faits font supposer un abondant échange de lettres familières; il n'en reste presque rien, et c'est regrettable. Il aurait été intéressant et émouvant d'y retrouver beaucoup de confidences et de souvenirs, une solide amitié, mûrie par l'éloignement, mais qui avait toujours été plus qu'une simple communauté de plaisirs. Au comte d'Olonne, Saint-Évremond envoie des conseils de gastronomie et d'épicurisme facile; avec Créquy, il aborde les problèmes essentiels, exprime une conception plus haute de la vie; car ces hommes de

1. Je pense qu'il s'agit de Gaspard IV de Coligny, marquis d'Andelot, puis duc de Châtillon, mort en 1649.

2. Amaury Goyon de Malignon, marquis de la Moussaye, gendre du duc de Bouillon et beau-frère de Turenne.

plaisir savaient, quand il le fallait, sans hauteur ni théorie, loin des ostentations stoïciennes, agir et souffrir, rehausser leur épicurisme d'une énergie mesurée et élégante qu'ils avaient apprise à l'école des Romains, non des vieux Romains dont Tite-Live enregistre la légende, mais de ces hommes d'action, cultivés et affinés, dont César était pour eux le modèle.

Des lettres écrites d'Angleterre, une subsiste[1]; elle est datée du 15 novembre; l'indication *vingt ans de séjour à Londres* ferait supposer qu'elle est de 1681, mais le destinataire a marqué : 1682. Saint-Évremond y parle de ses maux et des tristesses de l'exil, souligne la vanité des philosophies, rappelle le temps passé auprès de Créquy, à Béthune, en 1658, au sortir de la Bastille, lance un bref jugement sur l'Angleterre et les Anglais (le fait est assez rare pour qu'on le remarque), et termine en faisant entendre que son désir de rentrer en France, fût-ce seulement à Montpellier, est aussi vif que précédemment.

Vous ne scauries croire, Monseigneur, combien je me suis trouvé sensible a la bonté que vous aves de prendre part aux douleurs que je soufre depuis quelque temps. cela est capable de donner des forces a la nature pour venir a bout d'un mal le plus douloureux et le plus opiniatre que j'aye jamais veu. Il m'estoit asses facile de soufrir quelque disgrace de la fortune, n'en ayant jamais eu de sort favorable, le changement d'un estat a un autre n'avoit pas de quoi étonner un filosofe : mais les douleurs trouvent que les filosofes sont des hommes. toute leur vertu ne va qu'a ne point crier, qui n'est pas un grand avantage sur ceux qui crient. laissant la tout discours de filosofie, il est certain que je soufre beaucoup et que la grimace de la constance ne diminue en rien le sentiment de mes maux. Cependant je fais bonne mine autant que je puis et les intervalles dans les douleurs, qui sont courts, me laissent capable de me rejouir. J'ai apris cela de vous, Monseigneur, a bethune; quand la violence de vostre mal vous laissoit recevoir le moindre soulagement on eut dit que vous n'esties pas Malade et qu'il falloit renvoier le bonhomme Monsieur du Chaussoi comme un medecin inutile aupres de vous. A la reserve du deplaisir de n'avoir pas l'honneur de vous voir je passerois ma vie asses doucement en Angleterre, s'il y avoit du soleil. Les hommes y sont fort spirituels, les astres fort languissans et peu capables de secher l'humeur d'un reumatisme. si vingt ans de sejour a londre me donnoient le mesme droit pour Montpellier qu'ont tous les anglois j'irois y passer l'hiver avecque joie. Je finiré ma letre par des remerciemens tres humbles de toutes vos bontes et vous assureré Monseigneur que vous n'aures jamais un serviteur tres humble tres obeisant très passionné au point que l'est vostre filosofe

ce 15 nov de londre

A Monseigneur
Monseigneur le marechal de
Crequi a son hostel vis a vis des thuilleries
A Paris.

Une lettre au marquis de Canisy[2] (1683).

Le frère aîné de Saint-Évremond, François de Saint-Denis, meurt

1. Bibliothèque V. Cousin, Ms. 4, f° 43.
2. Hervé de Carbonnel, marquis de Canisy, mort le 6 janvier 1693. (La Chesnaye-

dans les derniers mois de 1687 ou tout au début de 1688. Je n'ai pas, jusqu'ici du moins, retrouvé l'acte de décès dans les registres paroissiaux de Saint-Denis-le-Gast[1], mais la date se déduit approximativement de deux documents :

Le 13 août 1687, « Messire François de Sainct Denis, chevallier, seigneur chastelain de Sainct Denis le Gaast, Grimesnil, le Tanu et autres lieux, tant pour luy que stipulant et acceptant en qualité de tuteur naturel de messire Jean François de Sainct Denis et Louis François de Sainct Denis ses enfants », s'engage par devant notaire à payer à « Messire Charles de Sainct Denis seigneur de Sainct Evremont », une rente viagère de mille livres[2].

Et le 11 avril 1688, le notaire procède, après décès de François de Saint-Denis, à l'inventaire du mobilier du château[3].

François de Saint-Denis laissait deux fils, de qui je dirai ailleurs l'histoire.

Le marquis de Canisy exprime à Saint-Évremond ses condoléances et l'intérêt qu'il porte aux orphelins. Saint-Évremond répond le 19 février 1688; sa lettre[4] le montre peu désireux de voir un de ses neveux en Angleterre, par crainte des soucis et des responsabilités, peut-être aussi parce qu'il sait les incertitudes du lendemain dans ce pays troublé; elle le montre, en outre, fort préoccupé de sa rente viagère.

Ce nous est une grande consolation, Monsieur mon cher cousin, de voir la part que vous nous faites l'honneur de prendre a la perte que nous faisons de Monsieur de Saint Denis. Il vous a esté si fort attaché par toutes sortes de considerations que vous deves y avoir quelque regret. Je le regrete par mille endroitz, comme frere avec qui j'avois asses de commerce et d'interet et comme un pere tout a fet necessaire a ses enfans ; car je ne scai qui aura soin presentement de leur education et de leurs affaires. Monsieur de Grimenil[5] est comme mutile par sa maladie qui ne luy permet pas d'agir. Je ne puis retourner en France et je ne voi point qui poura estre leur tuteur. Pour l'avis que vous me faites l'honneur de me donner de le faire venir laqué en Angleterre cela ne luy convient point ni a moi aussi. Il faut qu'il tache de faire quelque chose en France quand il sortira de page[6] et qu'il se donne a la guerre tout a fet. Les plus petits emplois menent aux grands quand on a du merite et de la perseverance; et c'est la seule condition ou l'on peut estre peu de chose avec honneur. J'ose esperer de vostre bonté que vous les servires par vostre autorité dans leurs afaires domestiques aux occasions. Si j'etois a la place de l'aisné je ferois petit voiage en Normandie; sans sortir de page il pourroit avoir la permission de le faire; et retourner

Desbois.) Canisy est à 8 km. de Saint-Lô. Le château qui subsiste est une belle construction du temps de Louis XIII.

1. Les registres paroissiaux se trouvent partie à Saint-Denis-le-Gast, partie aux archives de la Manche.

2. Archives de la Manche. Registres du tabellionnage de Hambye, 10, f. 171-172.

3. *Ibid.*, 11, f. 342-347.

4. Cette lettre, autographe et signée, est conservée aux archives de la Manche. J'en dois la connaissance M. Thomas-Lacroix, archiviste-paléographe, de qui l'obligeance a grandement facilité les recherches que j'ai faites à Saint-Lô.

5. Pierre de Saint-Denis, seigneur de Grimesnil, frère de Saint-Évremond.

6. L'aîné, Jean-François, était page du Roi dans sa Petite-Ecurie.

aussitôt pour achever ses exercices et tacher reprendre un train de vie qui luy convienne. l'Angleterre ne lui convient en rien. J'avois fait un marché avec Monsieur de Saint Denis pour une rente qu'il me devoit et que je luy ai quitee a condition de me paier mille L. par an en deux termes durant ma vie, le premier est echeu a noel. Je ne scai pas comme cela ira[1]. Je vous supplie d'avoir la bonté de prendre quelque interet au bien de mes neveux et de me croire Monsieur avec le plus grand attachement du monde :

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

St Evremond.

Londre ce 19 fevrier

A Monsieur, Monsieur le Marquis de Canisy, lieutenant de roi en Basse Normandie et gouverneur d'Avranches. A Canisy.

Six lettres a l'abbé d'Hautefeuille (1692-1700).

Lorsqu'en 1687 la duchesse de Bouillon, sœur de la duchesse Mazarin, pour d'obscures raisons vint à Londres, elle amena avec elle son secrétaire, l'abbé d'Hautefeuille, qui déjà était connu du monde savant par ses inventions ingénieuses. Rentré à Paris avec sa protectrice, quelques années plus tard, d'Hautefeuille sera pour Saint-Évremond un correspondant précieux, presque un homme d'affaires. Des lettres, sans doute nombreuses, que lui écrivit Saint-Évremond, beaucoup se sont conservées et ont passé dans les ventes. On en a déjà publié deux; j'en apporte six; les fiches de la maison Charavay en signalent une vingtaine d'autres, datées, et dix ou quinze non datées (chiffres approximatifs, parce que la brièveté des résumés et souvent même l'absence de toute particularité ne permettent pas de déceler les retours de lettres déjà notées).

C'est d'Hautefeuille que Saint-Évremond charge à l'occasion du soin de défendre sa réputation. En 1692, Cl. Barbin avait publié, en un in-4° assez soigné, la seconde partie des *Œuvres Meslées de M. de Saint-Evremont*. Le volume contenait de l'authentique et du faux, et parmi le faux une longue pièce intitulée : *De la vraie et de la fausse beauté des ouvrages d'esprit*. L'auteur y disait entre autres choses qu'il y avait peu de vrais modèles : Balzac, Voiture même, sont imparfaits. « Les deux lettres écrites à Mr. de Vivonne, en imitant les manières et de l'un et de l'autre, sont une fine satire de leur style et découvrent facilement le ridicule de ces deux auteurs si célèbres il y a quelques années. » Et il ajoutait : « Il est aisé de prévoir que telle sera la destinée de certain auteur qui ne compose ses ouvrages que sur des mémoires des ruelles et des conversations galantes; qui croit que toute la beauté d'un livre, quand le sujet en serait la vie d'un saint, consiste à y amener quelque terme nouveau, quelque jolie manière, et qui est très content de lui lorsque la période, qui n'a ni profondeur ni solidité, roule agréablement jusqu'au point ». A ces allusions les lecteurs reconnurent le P. Bou-

1. Les fiches de la maison Charavay signalent une lettre à un inconnu, datée du 21 mai, sans indication d'année, au sujet de cette rente viagère.

hours, auteur des *Vies* de saint Ignace et de saint François-Xavier, s'amusèrent de cette attaque ou s'en irritèrent. Saint-Évremond le sut, lut le livre, car malgré la guerre les relations n'étaient pas entièrement interrompues entre les deux pays et comme, par l'effet de l'âge et l'influence déprimante de l'exil, il avait grand peur de se faire des ennemis, peut-être aussi par estime sincère pour le P. Bouhours, il se hâta de désavouer l'écrit et d'affirmer à d'Hautefeuille, pour qu'il les répandît, ses vrais sentiments.

L'achevé d'imprimer de l'édition Barbin est du 31 août 1692; la lettre de Saint-Évremond est du 25 octobre suivant[1].

Je ne scai pas comment on peut me soubconner d'avoir écrit des choses desavantageuses au pere bouhours. Je suis son admirateur. d'ailleurs le stile de l'auteur de la vraie et fausse beaute des ouvrages de l'esprit n'a aucun raport avec le mien. Je desavoue la profondeur et la solidité des periodes, expression trop relevée pour un homme qui n'a jamais fait que des bagatelles. Enfin Monsieur je vous puis assurer que je n'ai aucune part a cet ouvrage la : si vous pouvies scavoir des nouvelles de Mademoiselle de lenclos vous m'obligeries bien de m'en aprendre[2].

ce mardy 25 oct.

St Evremond.

Mais c'est surtout pour des questions d'argent que Saint-Évremond fait appel à l'abbé d'Hautefeuille. Les prêts, rentes viagères, pensions, arrangements de famille tiennent une grande place dans la vie de l'exilé. Il ne cesse guère de s'inquiéter pour les intérêts qu'il a laissés en France, demande à ses amis d'intervenir, insiste sur ses grands embarras. Il avait en particulier, lorsqu'il quitta la France, laissé au marquis, plus tard maréchal, de Créqui une somme d'argent, pour laquelle il lui était dû une pension viagère de 200 écus. Après la mort de Créqui, en 1687, la pension n'est plus payée que fort irrégulièrement. Bientôt, en outre, la guerre raréfie les relations avec la France. La paix signée, Saint-Évremond essaie de recouvrer tout l'arriéré; il écrit lettre sur lettre à l'abbé d'Hautefeuille; il répète, avec son désir de ne pas plaider contre la veuve d'un vieil ami, son grand besoin d'argent; il fait agir Mme de Gouville, Lauzun, le maréchal de Villeroy.

Les lettres à d'Hautefeuille, remplies de demandes, du détail des sommes payées ou dues, sont d'un intérêt limité. Mais Saint-Évremond reste si mal connu qu'on ne peut négliger aucun détail (il y a, d'ailleurs, dans sa vie des moments où les préoccupations pécuniaires expliquent les tentatives de retour en France et le rôle politique). On a, en outre,

1. Je reproduis cette lettre d'après le fac-similé de l'*Isographie des Hommes célèbres*, t. II, f° 234.

2. A la même époque, Saint-Évremond écrit à Mlle de Lanclos: « Si vous connaissez « Barbin, faites-lui demander pourquoi il imprime tant de choses sous mon nom qui « ne sont point de moi. J'ai assez de mes sottises, sans me charger de celles des « autres. On me donne une pièce contre le P. Bouhours, où je ne pensai jamais. Il « n'y a pas d'écrivain que j'estime plus que lui : notre langue lui doit plus qu'à « aucun auteur sans excepter Vaugelas. »

la surprise de rencontrer de temps en temps une phrase plus significative : écho de la longue amitié avec le maréchal de Créqui, douleur de la mort de la duchesse Mazarin et des pénibles circonstances qui l'ont suivie, défiance de toutes les académies, souvenirs pour M^lle de Lanclos, M^me de Gouville ou la duchesse de Bouillon, et même cette politesse facilement excessive qui était celle de Saint-Évremond vieillissant.

Des cinq lettres qu'on trouvera ci-dessous, la première a été écrite quelque temps après la mort de la duchesse Mazarin, qui est du 2 juillet 1699; la suivante le 23 novembre 1699 et la troisième le 17 mars 1700. On ne peut pas dater les deux dernières.

I. Je[1] ne scai Monsieur, si je dois esperer que vous prenies quelque soin de mes petits interests après la mort de Madame Masarin. votre honnetete et la priere de Madame de Gouville[2] me rassurent et me fond atendre vos ofices avec quelque sorte de confiance. Je vous prie de voir Monsieur Secretier (?) et d'obtenir de luy s'il est possible quil vous montre ses quittances. je vous assure qu'il n'y a rien si aisé que de convenir. Madame la Marechalle m'a paié l'année mil six cent quatre vingt huit, depuis cette annee la elle a paié a Monsieur le duc de Lausun deux annees et depuis ce jour cinc cent ecus; vous m'aves fait toucher les autres annees que j'ai receues, vous scavés donc Monsieur ce que vous m'aves fait tenir et ce qui reste a me paier. C'est beaucoup de peine que je vous donne. Mais je vous prie d'avoir la bonté d'eclairer l'afaire et de croire que je vous en aurai beaucoup d'obligation; car la chose une fois eclairée, Madame la Marechalle paiera, ou ne paiera pas. Je ne plaiderai point contre la femme de Monsieur le Marechal de Crequi. je lui envoirai s'il luy plait deux letres qui feront voir que j'ai donné mon argent a Monsieur le Marechal. quand j'aurai fait voir la debte juste et legitime, elle en usera comme il luy plaira. si vous trouvés l'occasion d'assurer Madame la duchesse de Bouillon de mon profond respect et de mes tres humbles services vous m'obligeres infiniment. Il n'y a pas longtems que j'ai ecrit a Madame de Gouville par Monsieur Brunet qui doit aller a Paris apres avoir accompagné le corps de Madame Masarin que je regreterai toute ma vie.

II. L'on[3] ne scauroit avoir plus d'obligation a personne que je vous en ai Monsieur. Madame Masarin est morte et vostre chaleur pour mes petits interets est plus vive que jamais. Tout le monde me dit que je n'aurai point raison de Madame la Marechalle de Crequi qu'en faisant arrest sur ses fermiers. C'est votre avis et celuy de Madame de Gouville. Vos conseils sont des loix pour moi. Cependant il me facheroit d'en venir à cette extremité la, outre que je ne suis pas en état de depencer de l'argent presentement pour en esperer. Si vous pouvies trouver un homme qui entreprit l'afaire sans qu'il m'en coutat rien Je luy laisserois le tiers de ce qu'on en pourroit tirer. J'envoirois la copie de mon contract collationnee sur l'original par un notaire public et bien autorizé. voila tout ce que je puis faire. ne laisses pas de faire encore une tentative si vous le juges a propos. J'ai fait tenir votre letre a Monsieur Milon[4]. je m'informere de luy s'il a fait parler a Monsieur Lister[5]. Je cherche quelqun

1. Bibliothèque de la ville de Nantes, Ms. 674, n° 78. Je dois les copies de cette lettre et de la suivante à l'obligeance de M. le Bibliothécaire.

2. Lucie de Cotentin de Tourville, femme de Michel d'Argouges, marquis de Gouville.

3. Bibliothèque de la ville de Nantes, Ms. 674, n° 77.

4. M. Milon était l'aumônier (combien indulgent!) de Madame Mazarin.

5. Martin Lister, médecin et naturaliste, 1638-1712, surtout connu en France par son « Journey to Paris in the year 1698 ».

qui le connoisse pour luy faire parler de ce que vous souhaites. Gens entendus dans les afaires de cette societe la m'ont dit que vous luy feres plus d'honneur d'en estre que vous n'en recevres d'y estre admis[1]. vous connoisses mieux que moi la capacite des academiciens et l'utilité qu'on peut tirer d'estre de leur nombre. l'état des debtes de Madame Masarin envoié a paris ne me serviroit pas trop. ce ne feroit qu'augmenter le nombre des creanciers. la copie de l'article qui me regarde collationnee par un notaire public est ce qui me conviendroit. Il ne me faut que cela. je vous donne beaucoup de peine et le plaisir que vous prenes a obliger vous tient lieu de recompence. je vous ferai paier tout ce que cela vous pourra couter.

Votre tres humble et tres obeissant serviteur
ce 23 n. stile d'ang. St Evremond.

A Monsieur
Monsieur l'abé de Hautefeuille
a l'hotel de Bouillon sur le qué des teatins,
A Paris.

III. Je[2] ne scai par quelle avanture mes deux letres vous ont été rendues le mesme jour. je suis assuré qu'elles vous ont été rendues par un homme de la poste. j'atendrai betonville(?) pour lui donner votre thé. vous pouvés m'écrire un mot par luy. j'ai fait rendre votre billet a Monsieur Milon. l'administrateur des effetz de Madame Masarin a pensé mourir et il est encore asses malade. les meubles ont été vendus moins qu'ils ne valoient a ce que dit Monsieur Milon. cela ne vas pas a sept cens pieces. La maison n'est point encore achetée, elle est estimee deux mille huit cent pieces. il y a beaucoup de veritables debtes, autant de suposes. pour ce qui regarde Madame la M^lle de crequi tires en ce que vous pouvés sans plaider s'il est possible et ne quittés point le pere gaillard que vous n'ayes tiré par luy l'eclarcissement de ce qui m'est du. la quitance donnée en mil six cent huit est pour l'annee mil six cent sept[3]. Si Madame la M. ne vous donne bientot de l'argent mandes moi ce que je vous doitz pour port de letre et autres choses que je vous fasse paier vos bons ofices aupres de Madame de Gouville que j'honore et honoreré toute ma vie. Madame de Sandouich[4] va dans huit jours a la campagne. Elle voudroit scavoir des nouvelles de la santé de Mademoiselle de lenclos. Et moi aussi la votre m'inquiete. je ne parle point de la mienne, a mon age il n'en est point.

ce 17 mars.

A Monsieur
Monsieur l'abé de Hautefeuille
a l'hostel de bouillon
A Paris

Le 22 octobre

IV. Je[5] ne scaurois asses vous remercier, Monsieur, de toutes les peines que vous aves pris pour mes petits interetz, je voudrois que vous m'eussies fait tenir les six cent L. Je les aurois touchees il y a longtems. je n'ai point de nouvelles que la letre de change que j'avois tiree sur Monsieur segreter (?) ait este acquitee. Disposes le je vous conjure a m'en paier six cent outre celles cy. Faites luy tous les complimens imaginables de ma part. Vous aures s'il vous

1. Je suppose qu'il s'agit de la Société Royale de Londres.
2. Bibliothèque Victor Cousin, Ms. 4, f. 44.
3. Il faut comprendre 1688 et 1687.
4. Élisabeth, fille du poète et libertin Rochester, avait épousé Edward Montagu, Earl of Sandwich. Elle était venue à Paris après le traité de Ryswyck.
5. Bibliothèque de la ville de Lille, Ms. 984, f. 519. Je dois la copie de cette lettre à M. le Bibliothécaire et à M. René Jasinski.

plait la bonte de faire tenir ma letre a mon neveu, j'ecrirai a Madame de Gouville par le premier ordinaire. Soies assure Monsieur que j'ai toute la reconnoissance possible de la maniere obligeante dont en uses sur tout ce qui me touche. Les assurance de services, les tres humbles et tres obeissant seroit un soin bien inutiles aussi bien que la chute des letres que Madame Mazarin ne laisse pas d'estimer. j'en chercherois une belle icy, mais je ne la scarois trouver.

V. On[1] ne scauroit asses vous remercier de toutes les peines que vous prenés pour servir vos amis, mais vous n'estes gueres moins obligé à ceux qui vous emploient. Je ne sçai si vous ne devez pas faire les remerciemens vous mesme. Il est vrai que nous tirons de l'utilité de vos services, mais vous en avez l'honneur d'estre estimé le plus honneste, le plus oficieux, le plus diligent et le plus exact de tous les hommes qui se mellent obligeamment de servir les autres. J'ai receu cinc cent L. par une lettre de change et cent livres de Monsieur de Blansac. vous estes donc quite, Monsieur, des six cent L. que vous avés touchés. pour ce qui regarde Me la Mlle de Crequi, je pousserai mon honneteté aussi loin que je pourrai et tanterai la sienne par toutes sortes de voies. Je souhaite que je la puisse connoitre et trouver une occasion de vous rendre la pareille, c'est à dire de pouvoir vous rendre quelque service.

ce 8 sept[2].

1. Cette lettre, autographe, non signée, fait partie de la collection de M. Émile Magne, qui fort obligeamment me l'a communiquée et m'a autorisé à la reproduire.

2. Une lettre datée du 1er septembre ne m'est connue que par un catalogue de la maison P. Cornuau (novembre 1928. La lettre est vendue 750 fr.). Je corrige les fautes évidentes du catalogue : « Le même jour que j'ai reçu votre lettre, Monsieur Be« rionde (?) eut avis que son correspondant avait touché mes cinq cents livres. J'en « suis payé, c'est à Madame de Gouville a vous donner les deux cents francs que vous « lui avez mis entre les mains... Si vous croyez qu'une lettre à Madame Duplessis « pût gagner quelque chose sur l'opiniâtreté invincible de Monsieur Secreter (?) je « lui écrirai, j'en doute fort. Ma rente est payable de six mois en six mois, cent « écus le 1er janvier et cent le 1er d'octobre... ma vieillesse ne souffre point les « arrérages. Je n'ai point vu ce qu'on a fait imprimer sous mon nom. Madame Bar« bin devrait me laisser en repos. Je serais fâché que les nouvelles qu'on nous dit « ici de Monsieur le cardinal de Bouillon fussent vraies par l'interêt que je prends « à tout ce qui regarde sa maison. Je vous demande toujours que vous ayez la « bonté de m'informer de temps en temps de la santé de Madame de Gouville et de « celle de Mademoiselle de Lanclos. »

J'ajoute, enfin, quelques indications ou fragments recueillis sur les fiches de la maison Charavay. *14 janvier.* « Il n'y a rien que je n'aimasse mieux faire que de « plaider, particulièrement avec la veuve de M. le Maréchal de Créqui ; mais j'aurais « bien de la peine à souffrir le besoin d'argent. »

29 janvier. « Obliger toujours et remercier toujours sont deux personnages dont « le premier est le plus honnête, mais d'ordinaire l'autre s'en trouve mieux, car « il y a un penchant plus naturel à recevoir des grâces qu'à en faire. »

24 juillet. « M. le Maréchal de Villeroy devait faire merveille auprès de Madame « la Maréchale de Créqui, je n'en ai pas ouï parler à M. l'ambassadeur. J'ai écrit à « M. le duc de Lauzun de me faire tenir mon argent ; j'en ai besoin pour payer « mes dettes et pour subsister. »

19 septembre. Saint-Évremond prie d'Hautefeuille de réclamer le paiement de sa pension, car il voudrait acheter du vin qui sera, dit-on, excellent cette année. Il se plaint que Mme Barbin publie sous son nom un ouvrage qui ne contient qu'un opuscule de lui.

Lettre non datée. Saint Évremond autorise d'Hautefeuille à plaider, mais le mieux, lui semble-t-il, « est de ne plaider point. Il est de plaider comme de bâtir, les avocats et les architectes vous engagent dans les procès et dans les bâtiments, mais ils ne vous quittent point que vous ne soyez ruiné. »

UNE LETTRE AU COMTE DE GRAMONT.

Ce qu'il me reste à présenter est peu de chose : l'amitié de Saint-Évremond et du comte de Gramont, du « héros » et du « philosophe », comme ils s'appelaient en plaisantant, fut durable évidemment, mais de qualité médiocre. Saint-Évremond aimait en Gramont l'homme de plaisir, grand buveur et grand joueur, conteur abondant, hâbleur à l'occasion, toujours amusant. Gramont vient souvent en Angleterre pour diverses missions ; il y avait en outre épousé une Hamilton. Le court billet ci-dessous [1], que je ne saurais dater précisément, est de la fin du siècle ; il est, avec quelque teinte d'ironie libertine, écrit dans cette manière badine où Voiture excellait à l'hôtel de Rambouillet. Ainsi Saint-Évremond, parmi ses graves amitiés protestantes, se plaisait à rappeler, avec un vieux compagnon de plaisir, les façons légères de leur jeunesse.

J'ay apris avec beaucoup de douleur votre seconde mort, et avec beaucoup de joye votre seconde resurection. J'escris toujours a mon heros d'un stile poetique, je vous diray donc en poete que vous aves trouvé un gué au Cocite que vous aves passé avec plus de facilité que je ne ferois un ruisseau ; la dificulté que j'aurois à revenir de l'autre monde me tient ataché autant que je le puis à celuy-cy.

Heureux qui de bonne heure a pu songer aux Cieux
C'est là qu'on peut trouver la felicité sure
Le bien toujours égal et toujours précieux
Je trouve cependant une chose asses dure
C'est qu'on n'arrive pas au sejour glorieux
Sans passer par la sepulture :
Une autre route plairoit mieux.

Ainsi, à travers ces lettres variées, entrevoyons-nous une figure plus expressive et plus exacte de Saint-Évremond. Nous sommes loin, heureusement, du Saint-Évremond affadi que présente Desmaizeaux. L'homme apparaît avec ses faiblesses et sa force, ses grandes ambitions et ses petits soucis, ses intrigues, ses ironies, ses prudences ; libertin hardi en ses propos et curieux de toutes les questions religieuses, honnête homme et juge écouté des questions littéraires, égoïste et pourtant ami sûr, toujours si vivant, si averti et si alerte, qu'on excuse ses faiblesses pour tant d'intelligence et quarante deux ans d'exil vaillamment supportés.

René Ternois.

1. Copie manuscrite, B. N. Fr. 22559, p. 263. Il existe une autre copie à la bibliothèque de Besançon, Ms. 1291, f. 22 ; les variantes ne présentent pas d'intérêt.

2. Les fiches de la maison Charavay signalent comme étant de Saint-Évremond un fragment autographe d'une lettre biffée à Mme... (16 septembre, de Londres). « Vous m'apprenez votre séparation de biens d'avec M. votre mari. Je le croyois « mort et que la nature avoit confirmé celle du corps. Un mari mort vaut toujours « mieux pour une femme qu'un mari absent... Il n'y a point d'ornements qui « parent si bien une femme que ceux de deuil. »

BIBLIOGRAPHIE

d'un certain nombre d'ouvrages philosophiques du XVIII^e siècle et particulièrement de D'Holbach (jusqu'en 1789).

Je me suis proposé d'étudier la diffusion de la pensée philosophique en France au XVIII^e siècle. Je donne les résultats généraux de cette enquête dans mes *Origines intellectuelles de la Révolution française* (Paris, A. Colin, 1933). L'un des témoignages de cette diffusion est le nombre d'éditions des ouvrages philosophiques. J'ai donc entrepris la bibliographie de ces éditions. Mes résultats ne sont complets ni en largeur ni en profondeur. Je ne pouvais pas suivre la fortune en librairie de *tous* les ouvrages ayant un caractère plus ou moins philosophique ; il y en a des centaines. J'ai donc fait le choix de ceux qui me paraissaient les plus caractéristiques en laissant d'ailleurs de côté ceux dont une bibliographie satisfaisante avait déjà été donnée, (dans le d'*Argens* de M^lle Johnston, l'*Helvétius* de M. Keim, le *Raynal* de M. Feugère, le *La Mettrie* du D^r G. Boissier, la bibliographie de Sylvain Maréchal par Karmin). D'autre part, mes enquêtes n'ont pas dépassé les grandes bibliothèques parisiennes (y compris la Bibliothèque de la ville de Paris), le Bristish Museum, la Bibliothèque nationale et la Bibliotheca Dieziana de Berlin, la Bibliothèque de Genève, les Bibliothèques américaines qui ont établi un catalogue commun (catalogue de l'Union : bibliothèques du Congrès, des universités de Harvard, Chicago, Ann Arbor,... etc.).

Pour les bibliothèques françaises de province dont j'ai pu consulter les catalogues, on sait qu'il est le plus souvent impossible d'obtenir l'envoi des volumes en communication. Je n'ai donc pu retenir que les éditions dont la description sommaire donnait l'assurance qu'il s'agissait bien d'une édition non rencontrée par ailleurs (lieu d'édition, nom d'éditeur, date différents); les bibliothécaires ont bien voulu contrôler pour moi, sur place, et m'envoyer les descriptions que je reproduis.

Mes descriptions d'éditions n'ont pas la minutie rigoureuse à laquelle s'astreignent certains bibliographes. Minutie qui se justifie en bibliophilie lorsqu'il s'agit de déterminer certaines vraies ou fausses « originales ». L'expérience m'a montré que le détail auquel je me tiens suffit, 99 fois sur 100, pour différencier une édition du XVIII^e siècle et des contrefaçons. Cette approximation suffisait largement à mon dessein qui est d'établir la diffusion des œuvres.

Je ne me suis posé à aucun moment le difficile problème des attributions. Qu'une œuvre soit de Fréret ou de Levesque de Burigny, de D'Holbach seul ou de D'Holbach et Naigeon, etc., ce qui importait seulement pour moi était de savoir dans quelle mesure elle avait été lue.

M. Ruff et M. Krüger ont bien voulu faire pour moi les recherches nécessaires à Londres et Berlin. Je les en remercie bien sincèrement.

Abréviations utilisées : B. N. : Bibliothèque Nationale. — Br. M. : British Museum. — Pr. St. : Preussische Staatsbibliothek.

Pour chaque auteur, les ouvrages sont rangés par ordre alphabétique.

DANIEL MORNET.

I. — D'HOLBACH.

Le bon-sens | ou | idées naturelles, | opposées | aux idées surnaturelles. | Par l'Auteur du Système de la Nature. | Detexit quo doloso vaticinandi furore sacerdotes mysteria, illis | saepe ignota, audacter publicant. PETR., *Satyricon.* | A Londres. | M.DCC.LXXII. || Préface : pp. I-X. Le Bon-Sens : pp. 1-266 (206 paragraphes).

(B. N., R 20742, in-12.)

(Cité dans Barbier, *Dict. des ouvrages anonymes*). Le Bon sens ou idées

naturelles opposées aux idées surnaturelles. Londres. 1772, petit in-8°, XII-315 p.

(Cité dans Barbier, *Dict. des ouvrages anonymes*). Le Bon sens ou idées || naturelles opposées aux idées surnaturelles. Londres, 1772, x-250 p.

Le | Bon-Sens | ou | Idées naturelles | opposées aux | idées surnaturelles. | [Double filet.] Detexit quo doloso vaticinandi furore sa- | cerdotes mysteria, illis saepe ignota, | audacter publicant. | Petronii Satyricon. | A Londres. | MDCCLXXII. || Préface : pp. I-XII. — Le Bon-Sens : pp. 1-315 (206 paragraphes).

(B. N., D² 8357, in-12.)

Le | Bon-Sens | ou | Idées naturelles | opposées aux | Idées surnaturelles. | Detexit quo doloso vaticinandi furore sacerdotes | mysteria, illis saepe ignota, audacter publicant. | Petronii Satyricon. | A Londres. | M.DCC.LXXIII. || Préface : pp. I-XI — Le bon sens : pp. 1-298 (206 paragraphes).

(Bibl. de l'Arsenal, 27733 B.)

Le | Bon Sens, | ou | idées naturelles | opposées aux | idées surnaturelles. | [Double filet.] Detexit quo doloso vaticinandi furore sacerdotes | mysteria, illis saepe ignota, audacter publicant. | Petronii Satyricon. | [Ornement]. A Londres. | M.DCC.LXXIV. || Préface : pp. 5-12. — Le Bon-Sens : pp. 13-240 (206 paragraphes).

(B. N., D² 8358, in-8°.)

Le | christianisme | dévoilé, | ou | Examen | des principes et des effets | de la religion chrétienne. | Par feu M. Boulanger. | Superstitio error insanus est, amandos timet, | quos colit violat : quid enim interest, utrum Deos | neges, an infames? | Senec. Ep. 12. | A Londres. | M.DCC.LVI [*sic*]. || Table des chapitres : pp. I-II. — Préface. Lettre de l'auteur à Monsieur *** : pp. I-XXVIII. — Le Christianisme : pp. 1-295.

(B. N., D² 2859 F, in-8°.) — [Un exemplaire sur grand papier : Réserve D² 2859 F.]

Le | Christianisme | devoilé, | ou | Examen | des principes et des effets de | La Religion chretienne. | Superstitio error insanus est, amandus [*sic*] timet | , quos colit violat : quid enim interest, utrum | Deos neges, an infames? Senec. [*sic*], Ep. 12. | A Paris. | Chez les Libraires Associés. | M.DCC.LXVII. || Préface. | Lettre de l'auteur : pp. I-XVII. Le Christianisme : pp. 24-218 [*sic*]. Table des chapitres sans pag. [2 p.].

(B. N., D² 8364, in-12.)

Le | christianisme | dévoilé, | ou | Examen | des principes et des effets de la | religion chrétienne. | Superstitio error insanus est, amandos timet, | quos colit violat : quid enim interest, utrum Deos | neges, an infames? | Senec. Ep. 12. | A Londres. | MDCCLXVII. || Table des chapitres [sans pag.]. — Préface. Lettre de l'auteur : pp. 1-15. — Christianisme : pp. 16-172.

(B. N., D² 18858, in-12.)

Le | christianisme | dévoilé, | ou | Examen | des principes et des effets | de la | religion chrétienne | par feu M. Boulanger. | Superstitio error insanus est, amandos | timet, quos colit violat : quid enim | interest, utrum Deos neges, an infames? | Senec. Ep. XII. | A Londres. | MDCCLXVII || pp. 1-200.

(Br. M., 4017 de 13, in-8°.)

Le | Christianisme | dévoilé, | ou | Examen | des principes et des effets de la | religion chrétienne. | Superstitio error insanus est, amandos timet, | quos colit violat : quid enim interest, utrum Deos | neges, an infames? | Senec.

Ep. 12. | A Londres. | M.DCC.LXVII. || Table des chapitres [sans pag.]. — Préface. Lettre de l'auteur : pp. I-XXI. — Christianisme : pp. 22-242.
(B. N., D[2] 2859 G, in-12.)

Le | Christianisme | dévoilé, | ou | Examen | des principes et des effets de la | religion chretienne. | Je frapperai le Pasteur, et les Brebis seront | dispersées. | Zacharie, Chap. XIII, v. 7. | Seconde partie. | A Londres. | MDCCLXIX. || Table des traités contenus dans ce volume [sans p.]. — Traités : pp. 1-124. Comprend : Dissertation sur Saint Pierre. — Réflexions de l'Empereur Julien. — La Moïsade. — Question de théologie. — L'anti-théologien. — La Bathsebath. — Epître à Athenaïs.
(B. N. Relié avec D[2] 18258, in-8°.)

Le | Christianisme | dévoilé, | ou | Examen | des principes et des effets de | la religion chretiene. | Superstitio error insanus est, amandos timet, quos | colit violat : quid enim interest utrum Deos neges, an | infames? | Senec Ep. 12. | A Londres. | MDCCLXXVII. || Tables des chapitres [sans pag.]. Préface. Lettre de l'auteur : pp. I-XX. — Le Christianisme : pp. 1-236.
(B. N., Z. Beuchot, 1326, in-12.)

Voir également *Œuvres* de N.-A. Boulanger de 1775 et 1778.

(Trenchard, adapté par d'Holbach.) — La | Contagion | sacrée, | ou | Histoire naturelle | de la | Superstition. | Ouvrage traduit de l'Anglois. | Prima mali labes. | Tome premier. | Londres | MDCCLXVIII. || Avertissement [sans pag.]. — A Milord Vicomte de*** : pp. V-X. — Table des chapitres [sans pag.]. — Histoire naturelle,... etc. : pp. 1-169. — Tome II. Table des chap. [sans pag.]. — Histoire naturelle,... etc. : pp. 1-184.
(B. N., D[2] 5195, in-12.)

La | Contagion sacrée, | ou | histoire naturelle | de la | superstition. | Ouvrage traduit de l'anglais. | Prima mali labes. | Tome premier. | Londres | MDCCLXVIII. || Table des chapitres. Avertissement. Préface : pp. I-X. Histoire : pp. 1-169. — T. II. Table [sans pag., 2 p.]. Histoire : pp. 1-184.
(Bib. de l'Univ. de Michigan. B 2053 C 7 et Bib. personnelle.)

La | contagion | sacrée | ou | histoire naturelle | de la | superstition | ouvrage traduit de l'anglais | prima mali labes | tome premier | Londres | 1775 || 188 p. — T. II, 192 p.
(Bib. de Douai. Théologie. N° 3157.)

(Adapté de l'anglais par d'Holbach.) — De la | Cruauté | Religieuse. | A Londres. | MDCCLXIX. || Avertissement. Table des matières [sans pag., 3 p.]. — De la cruauté : pp. 1-228.
(B. N., D[2] 5334, in-12.)

De la cruauté religieuse. Londres. 1775. 237 p.
(Bib. de Nantes. 61039.)

(Annet, trad. par d'Holbach.) — David, | ou | l'histoire | de | l'homme | selon le cœur de Dieu. | Ouvrage traduit de l'anglois | à Londres. | MDCCLXVIII. || Avertissement [sans pag.]. — Préface : pp. I-VI. — David : pp. 1-79. — A la suite : Saül | et | David. | Tragédie | en cinq actes. | pp. 1-56.
(B. N., D[2] 5194, in-12.)

(Woolston, trad. par d'Holbach.) — Discours | sur les | Miracles | de | Jésus-Christ. | Traduits de l'anglois | de | Woolston. | Nostrum est tantas componere lites. | Dix-huitième siècle. || Avertissement. Dédicace : pp. III-IIX [*sic* pour XII]. — Discours : pp. 13-239.

(B. N., D² 5326, in-12.)

(Trad. de l'anglais par d'Holbach). — L'Enfer | détruit | ou | Examen raisonné | du Dogme de | l'Éternité des peines, | Ouvrages traduits de l'Anglois. | à Londres | MDCCLXIX. || Avertissement [sans pag.]. — Table du premier traité. Table du second traité [sans pag.]. — Essai sur le dogme, etc. : pp. 1-96. — A la suite : Dissertation critique sur les tourments de l'enfer, etc. traduit de l'anglais : pp. 97-160.

(B. N., D² 8366, in-12.)

(Th. Gordon, trad. par d'Holbach.) — L'Esprit | du | Clergé | ou | Le Christianisme primitif ven- | gé des entreprises et des | excès de nos Prêtres | modernes. | Traduit de l'Anglois. | Tome Premier. | à Londres | MDCCLXVII. || Avertissement [sans pag., 2 p.]. — Table [sans pag., 4 p.]. — L'Esprit : pp. 1-240. — T. II : pp. 1-240.

(B. N., D² 4638, in-12.)

(Collins, trad. par d'Holbach.) — L'Esprit | du | Judaïsme | ou | Examen raisonné | de la Loi de Moyse, et de son | influence sur la Religion | Chrétienne. | Atque utinam nunquam Judaea subacta fuisset | Pompeii bellis, imperioque Titi. | Latius excisae pestes contagie serpunt | victoresque suos natio victa premit. | Rutilius Itinerar. Lia [*sic*], I. vs. 394 | Londres | MDCCLXX. || Table [sans pag.]. — Avant-propos : pp. I-XXII. — L'Esprit : pp. 1-201.

(B. N., A 8405, in-12.)

(Avec des Notes de Naigeon.) — Essai | sur les | Préjugés, | ou, | De l'Influence des opinions sur les mœurs | et sur le bonheur des Hommes. | Ouvrage contenant | l'apologie | de la | Philosophie. | Par Mr D. M. | Assiduitate quotidianâ et consuetudine | oculorum assuescunt animi, neque admirantur, | neque requirunt rationes earum rerum quas | vident. | Cicero, De Nat. Deor. Lib. II. | Londres | MDCCLXX. || Lettre de l'auteur à M. D. L. [sans pag.]. — Essai : pp. 1-394. — Table [sans pag., 2 p.].

(B. N., R 20553, in-12.)

Essai | sur les | préjugés, | ou | de l'influence des opinions sur les mœurs | et sur le bonheur des hommes. | Ouvrage contenant | l'apologie de la philosophie. | Par M. D. M. | Assiduitate quotidiana et consuetudine oculorum | assuescunt animi, neque admirantur neque requirunt rationes earum rerum quas vident. | Cicero, De nat. deor. Lib. II. | A Londres, | M.DCCLXXVII. || Lettre de l'auteur à M. D. L. : pp. 3-5. — Essai : pp. 6-426. — Table : pp. 427-428.

(Bib. de Genève, Ca 1176.)

De | L'État naturel | des peuples, | ou | Essai | Sur les Points les plus importants de la Société Civile, | et de la Société Générale des Nations ; |

Ouvrage divisé en Trois Parties, | Dans lequel on tache de ramener aux vrais principes de la | Civilisation, en montrant, avec les erreurs des Peuples et | des Écrivains Politiques sur cette matière, la possibilité | et les moyens de les réparer. | Première partie, Tome premier. | Immo vero... docebimus. Pline l'ancien | [Citation de 3 lignes 1/2]. A Paris, | Chez la Veuve Herissant, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre- | Dame, à la Croix d'Or; | Théophile Barrois, Libraire, rue du Hurepoix, N° 18. | M.DCC.LXXXVI. | Avec Approbation et Privilège du Roi. || Avertissement : pp. v-xi. De l'État : pp. 1-552. — Errata [non pag.]. — Table : pp. 1-7. — T. II : pp. 1-610. Table et Errata : pp. 1-6.

(B. N., *E 1567-1569. Le t. 3 manque.)

Ethocratie | ou | Le Gouvernement | fondé sur | La Morale. | Constituit bonos mores Civitati Princeps. | Seneca de Clementia lib. I. | A Amsterdam, | Chez Marc-Michel Rey, | M DCCLXXVI. || Dédidace et Avertissement [sans pag.]. — Éthocratie : pp. 1-147. Table : p. 148.

(Bib. de l'Arsenal. Sc. et a. 3071, in-4°.)

Éthocratie | ou | Le Gouvernement | fondé sur | La morale | Constituit bonos mores civitati Princeps. | Seneca de Clementia lib. I. | A Amsterdam, | Chez Marc-Michel Rey, | M DCCLXXVI. || Dédicace à Louis XVI. Avertissement [sans pag., 8 p.]. — Éthocratie : pp. 1-293. — Table et Errata [sans pag., 3 p.].

(B. N., *E 2608, in-8°.)

(Annet, trad. par d'Holbach.) — Examen critique | de la Vie et des Ouvrages de | Saint Paul. | Avec une | Dissertation sur Saint Pierre, | par feu M. Boulanger. | Insanis Paule : multae te litterae ad | insaniam convertunt | Act. Apost. cap. XXVI. v. 24 | à Londres | MDCCLXX. || Table [sans pag.]. — Épître : pp. I-II. — Examen : pp. 3-208.

(B. N., D[2] 5349 [2], in-12.)

Examen critique | de la vie et des | ouvrages de | Saint Paul, | avec une | dissertation | sur | Saint Pierre, | par feu M. Boulanger. | Nouvelle édition. | à Londres. | MDCCXC. || Table (sans pag.). — Épître dédicatoire : pp. 1-2. — Examen : pp. 3-208.

(Pr. St., Bt 260, in-8°.)

Voir également Œuvres de N.-A. Boulanger, de 1778.

(D'Holbach, ou Levesque de Burigny, ou Freret.) — Examen | critique | des | Apologistes | de la | Religion chrétienne. | Par M. Freret, Secrétaire | perpétuel de l'Académie Royale des | Inscriptions et Belles-Lettres. | M.DCC.LXVI. || Pp. : 1-287. — Table [p. 288].

(B. N., D[2] 5335, in-8°.)

Examen | critique | des | Apologistes | de la | Religion chrétienne. | Par M[r] Fréret, Secrétaire perpétuel | de l'Académie Royale des Inscriptions | et Belles-Lettres. | M.DCC.LXVII. || Pp. 3-268. — Table des chapitres [sans pag., 2 p.]. Catalogue.

(B. N., D[2] 5336, in-12.)

Examen | critique | des | Apologistes | de la | religion chrétienne. | Par M[r]. Freret, Secrétaire per- | pétuel de l'Académie Royale des | Inscriptions et Belles-Lettres | MDCCLXVII. || Pp. 1-124 [*sic* pour 224].

(B. N., D[2] 5337, in-12.)

Examen | critique | des | apologistes | de la | religion chrétienne. | Par M. Fréret, secrétaire per | pétuel de l'académie royale des | Inscriptions et Belles-Lettres. | MDCCLXVIII. || Pp. 1-265.

(Br. M., 4015 d f 5, in-8°.)

(Collins, trad. par d'Holbach.) — Examen | des | prophéties | qui servent de fondement à la | religion chrétienne. | avfc [*sic* pour avec] | un Essai de critique sur les Prophètes et | les Prophéties en général. | Ouvrages traduits de l'Anglois. | Londres | MDCCLXVIII. || Avertissement. Table, sans pag. — Examen : pp. 1-234.

(B. N., Rés., D² 5190.)

Histoire | critique | de | Jésus-Christ, | ou, | analyse raisonnée des Évangiles. | Ecce homo. | Pudet me humani generis, cujus mentes et | aures talia ferre potuerunt. | S. Augustin. | [s. l. n. d.] || Epître à Uranie : pp. III-VIII. — Préface : pp. I-XXXII. — Histoire critique : pp. 1-398. — Table [non pag., 2 p.].

(B. N., H 7550, in-12.)

Histoire | critique | de | Jésus-Christ, | ou | Analyse raisonnée des Évangiles. | Ecce homo. | Pudet me humani generis, cujus mentes et au- | res talia ferre potuerunt. | S. Augustin. | [s. l. n. d.] || Comprend : Épître à Uranie : pp. II-VIII. — Préface : pp. XI [*sic*]-XXXII. — Histoire : pp. 1-324. — Table [non pag., 2 p.].

(B. N., H 7549.)

Histoire | critique | de | Jésus-Christ | ou | analyse raisonnée des Évangiles. | Ecce homo | Pudet me humani generis, cujus mentes et aures | talia ferre potuerunt | S. Augustin | A Amsterdam | 1778. || XXXII-304 p.

(Bib. de Douai. Théologie, n° 3158.)

(Trad. de l'anglais par d'Holbach.) — De | l'Imposture | sacerdotale | ou | Recueil de Pièces sur le | Clergé. | Traduites de l'Anglois. | Londres, | MDCCLXVII. || Pp. 1-144.

(B. N., Rés., D² 3498.)

(Trad. par d'Holbach.) — Israel | vengé. | ou | Exposition naturelle des Propheties | Hebraïques que les Chretiens | appliquent à Jésus, leur | pretendu Messie. | par Isaac Orobio. | A Londres. | MDCCLXX. || Avis de l'éditeur [sans pag.]. Préface : pp. I-IV. Israel vengé : pp. V-244.

(B. N., Rés., D² 5193, in-12.)

Lettres | a | Eugénie | ou | Préservatif | contre les préjugés. | ... arctis | Relligionum animos nodis exsolvere pergo. | Lucret., de rer. nat. Lib. 4, vers. 6 et 7. | Tome premier. | à Londres | MDCCLXVIII. || Tome I : Table [sans pag.]. — Avertissement : pp. I-XII. — Lettres : pp. 1-188. — Tome II : Lettres : pp. 1-167.

(B. N., Rés., D² 5328, in-12.)

(Toland, trad. par d'Holbach.) — Lettres | philosophiques | sur l'origine

des Préjugés, du Dogme de | l'Immortalité de l'Ame, de l'Idolâtrie | et de la Superstition ; sur le Système de | Spinosa et sur l'origine du mouvement | dans la matière. | Traduites de l'Anglois de | J. Toland. | Opinionum commenta delet dies, naturae judicia | confirmat. | Cicero, de Nat. Deor. Lib. II. | à Londres. | MDCCLXVIII. || Avertissement : pp. I-II. — Préface et Lettres : pp. 1-267.

(B. N., D[2] 5203, in-12.)

La | Morale | universelle. | ou | Les devoirs de l'homme | fondés sur sa nature. | Naturâ duce utendum est : hanc ratio observat, hanc consulit : idem est ergo beate | vivere, et secundum naturam. | Seneca, de vita beata, cap. VIII, init. || A Amsterdam, | chez Marc-Michel Rey. | MDCCLXXVI. || Table des chapitres : pp. v-VIII. — Préface : pp. I-XIII. — La Morale : pp. 1-431.

(Bib. de l'Arsenal, Sc. et A., 1488, in-4°.)

La | Morale | universelle. | ou | Les devoirs de l'homme | fondés sur sa nature. | Naturâ duce utendum est : hanc ratio observat, hanc consulit : | idem est ergo beate vivere, et secundum naturam. | Seneca, de vitâ beatâ, cap. VIII, init. | Tome premier. | Théorie de la Morale. | A Amsterdam, | chez Marc-Michel Rey, | MDCCLXXVI. || Table : pp. v-XII. — Préface : pp. I-XXIV. — La Morale : pp. 1-286. — T. II : pp. 1-256. — T. III : pp. 1-283.

(Bib. de l'Arsenal, Sc. et A., 1797, in-8°.)

La | Morale | universelle, | ou | Les Devoirs de l'homme | fondés sur sa nature. | Natura duce utendum est : hanc ratio observat, hanc | consulit : idem est ergo beate vivere, et secundum | naturam. | Seneca, de vita beata, cap. VIII, init. | Tome premier. | Théorie de la Morale. | A Amsterdam, | chez Marc-Michel Rey | M.DCCLXXVI. || Préface : pp. I-XXX. — Morale : pp. 31-416. — T. II : pp. 1-334. — T. III : pp. 1-364.

(B. N., R 18596-18598, in-12.)

[Davisson, trad. par d'Holbach.] — De | la monstruosité | pontificale | ou | Tableau fidèle des papes, | Traduit de l'anglais. | Londres. | M.DCC.LXXII. || Pp. 55 — [à la suite] : Qu'est-ce qu'un pape ? 1 page : p. 56.

(B. N., H 19859, in-12.)

Opinions | des | anciens | sur les juifs. | Par feu M. de Mirabaud, | Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise. | Londres | MDCCLXIX. || Pp. 1-127.

(B. N., D[2] 9416, in-12.)

Opinions des anciens sur les juifs [même description que l'édition précédente], pp. 1-238.

(Pr. St., Ez 678, in-8°.)

La | politique | naturelle, | ou | Discours | sur les | Vrais principes | du | gouvernement. | Par un ancien magistrat. | Vis consili expers mole ruit sua. | Horat. Ode IV. Lib. III. vers 65. | Tome premier. | Londres. | MDCCLXXIII. || Préface : pp. v-VII. — Table : sans pag. — Politique : pp. 1-232. — Tome II : pp. 1-280.

(B. N., *E 2805, in-8°.)

La politique naturelle, etc.

[Description identique à celle de *E 2805, mais la comparaison des carac-

tères et de l'impression montre que c'est une autre édition et qu'il n'y a pas eu seulement changement de la page de titre où le fleuron est différent. Mêmes paginations, mais différences dans des fins de lignes.]

(B. N., *E 2804, in-8°.)

La | politique | naturelle, | ou | Discours | sur | les vrais principes | du | gouvernement | par un ancien magistrat. | Vis consili expers mole ruit sua. | Horat. Ode IV. Lib. III. vers 65. | Tome premier. | Londres. | M.DCC.LXXIV. || Préface : pp. v-vii. — Table [sans pag.]. — Politique : pp. 1-232. — T. II : pp. 1-280.

(Bib. Sainte-Geneviève, Δ 65580.)

(Trad. de l'anglais par d'Holbach.) — Les | Prêtres | démasqués | ou | des iniquités du clergé | chrétien. | Ouvrage traduit de l'anglais | Londres | MDCCLXVIII. || 180 p.

(Br. M. 4017 de 29.)

Recherches | sur les | miracles. | Par l'auteur | de | l'Examen des apologistes | de la | religion chrétienne. | O genus attonitum! | Ovid. Metam. | Londres | MDCCLXXIII. || 172 p.

(Br. M. 4015 de 44.)

Réflexions impartiales | sur | L'Évangile. | Par feu M. de Mirabaud, | Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise. | Londres | MDCCLXIX. || Pp. 129-238.

(B. N., D² 9416, in-12.)

Système | de la | Nature. | ou | Des Loix du Monde Physique et du Monde | Moral. | Par M. Mirabaud. | Secrétaire Perpétuel, et l'un des Quarante de | l'Académie Françoise. | Naturae rerum vis atque majestas in omnibus mo- | mentis fide caret, si quis modo partes ejus, ac | non totam complectatur animo. | Plin. Hist. Natur. Lib. VII. | Première Partie. | Londres. | MDCCLXX. || Discours préliminaire : pp. 1-16. — Avis de l'Éditeur. Préface de l'Auteur. Table des matières [sans pag.]. — Système : pp. 1-366. — T. II : pp. 1-408. [La Préface de l'auteur manque dans certains exemplaires. Ainsi : B. N., D² 5167.]

(B. N., Rés., D² 5167, in-8°.)

Système | de la | Nature. | ou | des Loix du Monde physique et du monde | moral. | Par M. Mirabaud. | Secrétaire perpétuel et l'un des Quarante de | l'Académie françoise. | Naturae rerum vis atque majestas in omnibus mo- | mentis fide caret, | si quis modo partes ejus, ac | non totam complectatur animo. | Plin. Hist. Natur. Lib. VII. | Première partie. | Londres, | MDCCLXX. || Avis de l'Éditeur. Préface de l'auteur. Table des chapitres [sans pag.]. — Système : pp. 1-370. — T. II. Table des chapitres [sans pag.]. — Système : pp. 1-412.

(Bib. de l'Arsenal, Sc. et A., 8°, 711.)

Système de la Nature [même description que l'éd. précédente]... pp. 1-366. — T. II : Système... françoise. Quae benè cognita si teneas : Natura videtur | Libera continuò Dominis privata superbis, | Ipsa sua per se sponte omnia Diis agere expers. | Lucretius, de Natura Rerum. | Lib. II, vers 1158. | Seconde partie | ... pp. 1-408.

(Pr. St., Nm 3110-f, in-8°.)

Système | de la | Nature. | ou | Des loix du Monde physique et du Monde | Moral. | Par M. Mirabaud. | Secrétaire Perpétuel, et l'un des Quarante de | l'Académie Françoise. | Naturae rerum vis atque Majestas in omnibus mo- | mentis fide caret, si quis modo partes ejus, | ac non totam complectatur animo. | Plin. Hist. Natur. Lib. VII. | Première partie. | Londres, | MDCCLXX.|| Errata pour le Système de la Nature. Tome premier. Avis de l'Éditeur. Préface de l'auteur. Table des chapitres [sans pag. : 12 p.]. Système... p. 1-370. — T. II. Table des chap. [sans pag. : 2 p.]. Système : pp. 1-412.

(Bib. de l'Univ. de Chicago, B. 2053. S^a, 1770, in-12.)

Système | de la | Nature | ou | Des loix du monde Physique et du | monde moral. | Par M. Mirabaud, | Secrétaire perpétuel, l'un des Quarante de l'Aca- | démie Française. | Nouvelle Édition à laquelle on a joint plusieurs | pièces des meilleurs Auteurs relatives aux | mêmes objets. | Naturae rerum vis atque majestas in omnibus mo- | mentis fide caret, si quis modo partes ejus, ac | non totam complectatur animo. | Plin. Hist. Natur. Lib. VII. | Première partie. | Londres. MDCCLXXI. || Avis de l'Éditeur. Préface de l'Auteur. Table des chapitres [sans pag.]. — Système : pp. 1-397. — T. II : pp. 1-500. [Comprend, p. 455. Réquisitoire du Parlement condamnant 7 ouvrages dont le *Système*.] Table des chap. [sans pag. : 3 pag.].

(B. N., D^2 5168, in-8°.)

Système | de la | nature | ou | Des loix du monde Physique et du | monde moral. | Par M. Mirabaud, | Secrétaire perpétuel, l'un des Quarante de l'Aca- | démie Française. | Nouvelle Édition, augmentée par l'Auteur, et | à laquelle on a joint plusieurs pièces des | meilleurs auteurs relatives aux mêmes objets. | Naturae rerum vis atque majestas in omnibus mo- | mentis fide caret, si quis modo partes ejus, ac | non totam complectatur animo. | Plin. Hist. Natur. Lib. VII. | Première partie. | A Londres. | MDCCLXXIV. || Avis de l'Éditeur. — Préface de l'Auteur. — Table des chapitres [sans pag., 10 p.]. — Le | vrai sens | du système | de la | nature. | Ouvrage posthume de M. Helvetius | à Londres. | M.DCC.LXXIV. || Pp. 1-84. plus 3 p. de Table. — Système : pp. 1-397. — T. II : Système : pp. 1-500. Table [sans pag.].

(Bib. Mazarine, 27850 A, in-8°.)

La Bib. de l'Univ. de Chicago possède (B. 2053, S 9, 1778) une édition identique, mais dans laquelle n'est pas inséré, au t. I, *Le Vrai sens du système de la nature*.

Système | de la | Nature | ou | Des loix du Monde physique et du | monde moral. | Par M. Mirabaud, | Secrétaire perpétuel, l'un des Quarante de | l'Académie Française. | Nouvelle édition. | Naturae rerum vis atque majestas in omnibus mo- | mentis fide caret, si quis modo partes ejus, | ac non totam complectatur animo. | Plin. Hist. Nat. Lib. VII. | Première partie. | Londres, | M.DCC.LXXV. || T. I : pp. 1-400. — T. II : pp. 1-448.

(Bib. de l'Arsenal, Sc. et a., 8° 713.)

Système | de | la nature, | ou | des loix du monde physique | et du monde moral. | Par Mirabaud, | secrétaire perpétuel, et l'un des Quarante de | l'Académie françoise. | quae bene cognita si teneas : Natura videtur | libera continuo Dominis privata superbis, | ipsa sua per se sponte omnia Diis agere expers. | Lucretius, De natura, rerum, | Lib. II, vers 1158 | Première partie | A Londres. | 1780. || T. I. Préface : pp. I-XII. — Système : pp. 1-371. — T. II : pp. 1-464.

(Br. M.)

Système | de la | Nature, | ou | Des Loix du Monde Physique et du | Monde Moral. | Par M. Mirabaud, | Secrétaire perpétuel, l'un des Quarante de | l'Académie Françoise. | Nouvelle Édition. | Naturae rerum vis atque majestas

in omnibus | momentis fide caret, si quis modo partes ejus, | ac non totam complectatur animo. | Plin. Hist. Natur. Lib. VII. || Première Partie. | A Londres. | 1781. || Avis de l'Éditeur : pp. 5-8. Préface de l'Auteur : pp. 9-12. — Système : pp. 5-314. Table [sans pag., 2 p.]. — T. II : pp. 1-385. Table [sans pag., 2 p.], [se termine par le Requisitoire du Parlement].

(B. N., D² 5169, in-8°.)

Système | social. | ou | Principes naturels | de la Morale | et | de la politique. | Avec un examen | de | l'influence du gouvernement | sur les | mœurs. | Discenda virtus est; ars est bonum fieri; erras si existi- | mas vitia nobiscum nasci; supervenerunt, ingesta sunt. | Senec. Epist. 124. | Tome premier | Londres. | MDCCLXXIII. || Table des chapitres : pp. v-viii. Introduction : pp. i-viii. Système : pp. 9-218. Table [sans pag.]. — T. II : pp. 1-174. Table [sans pag.]. — T. III : pp. 1-166. Table [sans pag.].

(B. N. ᵛE 1919, in-8°.)

Système | social. | ou | Principes naturels | de la morale | et | de la politique. | avec un examen | de | l'influence du gouvernement | sur les mœurs. | par l'Auteur du Système de la Nature. | Discenda virtus est; ars est bonum fieri; erras si existi- | mas vitia nobiscum nasci; supervenerunt, ingesta sunt. | Senec. Epist. 124. | Tome premier. | Londres. | MDCCLXXIV. || T. I. : pp. 1-210. — T. II : pp. 5-176. — T. III : pp. 5-167.

(Bibl. Sainte-Geneviève, Δ 51051, in-8°.)

Tableau | des saints, | ou | Examen | de l'esprit, de la conduite, | des maximes et | du mérite des personnages que le | Christianisme révère et propose | pour modèles. | Hoc admonere simplices etiam potest, | Opinione alterius ne quid ponderent; | Ambitio namque dissidens mortalium | aut gratiae subscribunt, aut odio suo : | Erit ille notus, quem per te cognoveris. | Phaed. | Lib. III. Fab. 10 | Tome premier. | à Londres, | MDCCLXX. || Avant-propos : pp. i-xxxviii. Tableau : pp. 1-280. Table [sans pag., 2 p.] — T. II : pp. 1-286. Table [sans pag., 2 p.]

(Bibl. Mazarine, 52094, in-12.)

Tableau | des saints, | ou | Examen | de l'esprit, de la conduite, des maximes et | du mérite des personnages que le | Christianisme révère et propose | pour modèles. | Hoc admonere simplices etiam potest, | Opinione alterius ne quid ponderent; | Ambitio namque dissidens mortalium | Aut gratiae subscribunt, aut odio suo : | Erit ille notus, quem per te cognoveris. || Phaed. Lib. III. Fab. 10. | Tome premier. | à Londres, | MDCCLXX. || Avant-propos : pp. i-xxxviii. Tableau : pp. 1-280. Table [sans pag.] — T. II : pp. 1-280. Table [sans pag.].

(B. N., D²8369, in-12.)

Theologie | portative | ou | Dictionnaire Abrégé | de la Religion Chrétienne. | Par M. l'Abbé Bernier, | Licencié en Théologie. | Audite hoc Sacerdotes, et attendite Domus | Israël, et Domus Regis auscultate : quia vobis | Judicium est, quoniam Laqueus facti estis spe- | culationi et rete expansum super Thabor. | Osée, Cap, V. vers. 1. | Londres | MDCCLXVIII. || Avertissement : pp. 1-4. Discours préliminaire : pp. 5-34. Dictionnaire : pp. 35-229.

(B. N., Rés., D² 5333, in-12.)

Theologie | portative | ou | Dictionnaire Abrégé | de la Religion Chrétienne. | Par Mʳ l'Abbé Bernier, | Licentié en Théologie. | Audite hoc Sacer-

dotes, et attendite Domus | Israël et Domus Regis auscultate : quia vobis | Judicium est, quoniam Laqueus facti estis spe- | culationi et rete expansum super Thabor. | Osée, Cap. V, vers. 1. | Londres | MDCCLXVIII. || Avertissement, etc. : pp. 5-243.

(B. N., D^2 14334, in-12.)

Théologie | portative, | ou | Dictionnaire | abrégé | de la | Religion chrétienne | par M. l'abbé Bernier. | Licentié en Théologie. | Audite hoc Sacerdotes, et attendite Domus Israël, et Domus | Regis auscultate : quia vobis judicium est, quoniam Laqueus | facti estis speculationi et recte [*sic*] expansum super Thabor. | Osée, Chap. V, vers. 1. | A Rome, || M.D.CC.LXXV. || Avertissement, Discours préliminaire, etc. : pp. 5-213.

(B. N., D^2 8370, in-12).

Théologie | portative, | ou | Dictionnaire | abrégé | de la religion | chrétienne. | par l'abbé Bernier, licencié en Théologie. | Nouvelle Edition, revue, corrigée, et augmentée d'un volume, par un Dis- | ciple de l'auteur. | Audite hoc Sacerdotes, et attendite Domus Israël | et Domus Regis auscultate : quia vobis judicium | est, quoniam Laqueus facti estis speculationi, et | recte expansum super Thabor. | Osée, Caput V, vers. I. | A Rome, avec permission et privilège | du Conclave. | MDCCLXXVI. || Avertissement : pp. v-xii. Discours préliminaire : pp. xiii-xliv. Théologie : pp. 45-196. [Ne va que jusqu'à : Fin de la 5^e partie : *Ezéchiel*].

(B. N., D^2 8371, in-12.)

(Crellius, et Gordon trad. par d'Holbach,... etc.). De la | Tolérance | dans la | Religion | ou | de la Liberté | de | conscience, | par Crellius. | L'Intolérance | convaincue de Crime et de Folie. | Ouvrage traduit de l'Anglois. | Londres | MDCCLXIX. || Avertissement. Table. [Sans pag.]. Tolérance : pp. 1-174.

(B. N., D^2 5154, in-12.)

De la | Tolérance | dans la | Religion | ou | De la liberté | de conscience | par Crellius. | L'Intolérance | convaincue | de crime et de folie. | Ouvrage traduit de l'Anglois. | Londres | MDCCLXIX. || Avertissement. Table des matières [sans pag.]. De la Tolérance : pp. 1-87. De l'Intolérance dans la Religion [par d'Holbach] : pp. 88-174.

(B. N., D^2 2758 D, in-12.)

Le | Vrai sens | du système | de la | Nature. | ouvrage posthume de M. Helvetius. | [double filet] A Londres. | [double filet] M.DCC.LXXIV. || Avant-propos [sans pag.]. Le Vrai Sens : pp. 5-84. Table des chapitres [sans pag., sauf la dernière page portant 58 (*sic*)].

(B. N. Relié avec D^2 8358, in-8°.)

II. — N.-A. BOULANGER

L'Antiquité | dévoilée | par ses usages, | ou | Examen critique des principales Opinions, | Cérémonies et Institutions religieuses et | politiques des différens Peuples de la Terre. | Par feu M. Boulanger. | Homo, quod rationis est particeps, consequentiam cer- | nit, causas rerum videt, earumque progressus et quasi | antecessiones non ignorat, similitudines comparat, re- | bus praesentibus adjungit atque annectit futuras. | Cicero, De offic. Lib. I. C. 4. | Tome premier. | A Amsterdam, | Chez Marc Michel Rey. | MDCCLXVI. Extrait d'une lettre écrite à l'Editeur sur la vie et les ouvrages de M. Bou-

langer, pp. : III-XIV. — Table des articles : XV-XVI. L'Antiquité : pp. 1-400. — T. II. Table [sans pag.]. L'Antiquité : pp. 1-404. — T. III. Table [sans pag.]. L'Antiquité : pp. 1-419.

(B. N., *E 2446, in-12.)

Une édition identique, à la Bib. du Congrès à Washington, contient en plus, à la fin du t. III, un Errata de 4 p. (AH 81766).

L'Antiquité | dévoilée | par ses usages, | ou | Examen critique des principales Opinions, Cérémonies et Institutions | religieuses et politiques des différens Peuples de la Terre. | Par feu M. Boulanger. | Homo, quod rationis est particeps, consequentiam cernit, causas rerum videt, earumque | progressus et quasi antecessiones non ignorat, similitudines comparat, rebus praesentibus | adjungit atque annectit futuras. | Cicero, De offic. Lib. I. C. 4. | A Amsterdam, | Chez Marc Michel Rey. | MDCCLXVI. || — Extrait d'une Lettre écrite à l'Editeur sur la vie et les ouvrages de Mr Boulanger : pp. III-VI. — Table des articles : pp. VII-VIII. — Errata [sans pag.]. — L'Antiquité... : pp. 1-412.

(B. N., *E 690, in-4°.)

L'Antiquité | dévoilée | par | ses usages, | ou Examen critique des principales | Opinions, Cérémonies et Institutions | religieuses et politiques des différens | Peuples de la terre. | Par feu M. Boulanger. | [double filet] Homo, quod rationis est particeps, consequentiam | cernit, causas rerum videt, earumque progressus | et quasi antecessiones non ignorat, similitudines | comparat, rebus praesentibus adjungit, atque | annectit futuras. | Cicero, De Offic. Lib. I. C. 4. | [double filet] Tome Troisième. | A Amsterdam, | Chez Marc Michel Rey. | M.DCC.LXXII. || — Table des articles : pp. V-VII. — L'Antiquité : pp. 1-363.

(Exemplaire incomplet. B. N., *E 2445, in-12.)

L'Antiquité | dévoilée | par | ses usages, | ou examen critique des principales opinions, | cérémonies et institutions religieuses et | politiques des différens peuples de la terre. | Par feu M. Boulanger. | Homo, quod rationis est particeps, consequentiam cernit, | causas rerum videt, earumque progressus et quasi ante | cessiones non ignorat, similitudines comparat, rebus | praesentibus adjungit, atque annectit futuras. | Cicero, de offic., lib. I, c. 4 | Tome premier. | A Amsterdam, | chez Marc Michel Rey. | M.DCC.LXXVII. || Table, extrait, avant-propos : pp. V-LX. | L'Antiquité : pp. 1-355. | T. II. Table : pp. V-VIII. | L'Antiquité : pp. 1-391. | T. III. Table : pp. V-VIII. | L'Antiquité : pp. 1-396.

(Bib. de Genève, GB 714.)

Dissertation | sur | Elie et Enoch. | Par l'Auteur (Mr Boulanger) | des | Recherches sur l'origine | du | despotisme oriental | et servant de suite à cet ouvrage. | Stupete gentes. | Au dix-huitième siècle. || Avant-propos : pp. VII-XIV. — Dissertation : pp. : 15-216.

(Bibl. de l'Univ. de Michigan. BS 580 E4 B7.)

Dissertation | sur | Elie et Enoch. | Par l'auteur (Mr Boulanger) | des | recherches sur l'origine | du | despotisme oriental. | et servant de suite à cet ouvrage. | Stupete gentes. | Dix-huitième siècle. || — Avant-propos : pp. V-XVI. Dissertation : pp. 1-104 — (à la suite : Esope fabuliste ou Dissertation sur les incertitudes qui concernent les premiers siècles de l'antiquité : pp. 105-202 — et Traité mathématique sur le bonheur par Irenée Krantzovius, ouvrage traduit de l'Allemand en Anglais avec des remarques par A. B. et traduit de

l'Anglais en Français avec une lettre préliminaire par le traducteur français: pp. 205-284.)

(B. N. Rés. *E 543.)

Dissertation | sur | Elie et Enoch. | Par l'auteur (Mr. Boulanger) | des | recherches sur l'origine | du | despotisme oriental | et servant de suite à cet ouvrage. | Stupete gentes. | Dix-huitième siècle. || Avant-propos : pp. v-xii. — Dissertation : pp. 1-256.

(Bibl. de Genève, CD 69 ter.)

Dissertation sur Elie et Enoch par l'auteur (M^r Boulanger) des recherches sur l'origine du despotisme oriental et servant de suite à cet ouvrage. S. l. au dix-huitième siècle. || 90 p. — Esope fabuliste : pp. 91-159 — Traité mathématique... 160-216 p.

(Bibl. de Pau. Sciences et arts, 914.)

Voir également les *Recherches sur l'origine...* de 1762.

Esope fabuliste ou Dissertation sur les incertitudes qui concernent les premiers écrivains de l'Antiquité, sans titre, in-12 (à la fin : Fait l'an de l'histoire 2295).

(Bibl. de Troyes. Belles-Lettres, 5131.)

Recherches | sur | l'origine | du | despotisme | oriental. | Ouvrage posthume de Mr. B.I.D.P.E.C. | Monstrum horrendum, informe, ingens... | Virgil. | M.DCCLXI. || — xxxii-435 p.

(B. N. *E 2438.)

Recherches | sur | l'origine | du | despotisme | oriental | et des superstitions. | Ouvrage posthume de M^r B.I.D.P.E.C. | Monstrum horrendum, informe, ingens... | Virgil. | M.DCCLXII. || — Lettre de l'auteur à M. *** : pp. iii-xvi — Recherches : pp. 1-255.

(Bib. Sainte-Geneviève, Δ 51045, in-12.)

Recherches | sur | l'origine | du | despotisme | oriental. | Ouvrage posthume de | M^r B.I.D.P.E.C. | Monstrum horrendum, informe, ingens... | Virgil. | A Londres, | chez Seyffert, Libraire in Pall-Mall. | MDCCLXII. || — Lettre de l'auteur à M* : pp. v-xviii — Recherches : pp. 19-264 — (à la suite : Dissertation sur Elie et Enoch, sur Esope fabuliste, et Traité mathématique sur le bonheur. [Précédé du faux titre : Recherches sur l'origine du despotisme. Seconde partie.] — (Page de titre) : Dissertation | sur | Elie et Enoch. | par l'auteur (M^r Boulanger) | des | Recherches sur l'origine | du | despotisme oriental | Et servant de suite à cet ouvrage. | Stupete gentes. | Au dix-huitième siècle. || Avant propos : pp. vii-xiv — Dissertation : pp. 15-89. — Esope fabuliste : pp. 90-184 — Traité mathématique sur le bonheur : pp. 187-216.

(Bib. Sainte-Geneviève, Δ 56279, in-12.)

Recherches | sur | l'origine | du | despotisme | oriental. | Ouvrage posthume de | M^r Boulanger. | Monstrum horrendum, informe, ingens... | Virg. | A Londres. MDCCLXIII. | Pp. 1-239.

(Br. M., n° 8007 a7.)

Recherches | sur | l'origine | du | despotisme | oriental. Ouvrage posthume de M. B. J. D. P. E. C. | Monstrum horrendum, informe, ingens... | Virgil. | A Paris, | par la Compagnie des Libraires | Associés, M.DCC.LXIII. || Lettre

de l'auteur a Mr*** : pp. III-XIV. — Recherches : pp. 1-235. — Table des sections : sans pag. |

(Pr. St., Uk 7504, in-8°.)

Recherches | sur | l'origine | du | despotisme | oriental. | Ouvrage posthume de M. B. I. D. P. E. C. | Monstrum horrendum, informe, ingens... | Virgil. | M.D.CC.LXXIII. || — Pp. 1-194.

(Bib. Mazarine, 23067 *82.)

Recherches | sur l'origine | du despotisme | oriental | ouvrage posthume de M. B. I. D. P. E. C. | M.DCC.LXXV. || XXIV-233 p.

(Bibl. de Calais, 7E 4072.)

Œuvres | complettes | de | M. Boulanger. | Tome premier. || L'Antiquité | dévoilée | par ses usages | ou | Examen critique des principales opi- | nions, cérémonies et institutions re- | ligieuses et politiques des différens | peuples de la terre. | par Feu M. Boulanger. | Homo, quod rationis est particeps, consequentiam cernit, | causas rerum videt, earumque progressus et quasi antecessio- | nes non ignorat, similitudines comparat, rebus praesenti- | bus adjungit atque annectit futuras. | Cicero, De Offic. Lib. I. C. 4. | Tome premier. | A Amsterdam, | Chez Marc-Michel Rey. || MDCCLXXV. ||—Extrait d'une lettre... : pp. I-X. — L'Antiquité : pp. 1-340 — T. II. L'Antiquité (*suite*) : pp. 1-330. — Table [sans pag., 2 p.]. — T. III. L'Antiquité (*suite*) : pp. 1-330 — Table [sans pag., 2 p.]. — T. IV. Le Christianisme dévoilé (de D'Holbach) [Conserve le faux titre : Œuvres complètes de M. Boulanger, mais la page de titre est :] Le | Christianisme | dévoilé, | ou | Examen | des principes et des effets | de la religion chrétienne. | Superstitio error insanus est, amandos timet, quos colit | violat : quid enim interest, utrum Deos neges, an | infames? | Senec. Ep. 12. | à Londres. | M.DCC.LXXV. || Pp. 1-174. — Table [sans pag., 2 p.]

(B. Mazarine, 23067*78-*82. — B. de la Sorbonne, HAR. m. 8, in-8°.)

Œuvres | de M. | Boulanger. | Tome premier. | Contenant : | Les deux premiers Livres de | l'Antiquité Dévoilée. | MDCCLXXVIII. || Extrait d'une lettre,... etc. : pp. I-XII — L'Antiquité : pp. 1-388. — Table [sans pag., 2 p.]. — T. II. Table [sans pag., 2 p.]. L'Antiquité : pp. 1-387. — T. III. Table [sans pag., 2 p.]. — L'Antiquité : pp. 1-399. — T. IV (Articles de l'*Encyclopédie*). Avertissement [sans pag., 2 p.]. — Articles : pp. 1-364. — T. V. Recherches sur l'origine du despotisme oriental. — Table [sans pag., 4 p.]. — Recherches : pp. 1-287. — T. VI. Dissertations sur Elie et Enoch et sur Esope le fabuliste. Avant-Propos : p. V-XII. — Dissertations : pp. 1-183 (suivies d'un Traité mathématique sur le bonheur par Irénée Krantzovius : pp. 185-256. — T. VII. Le Christianisme dévoilé. — Table [sans pag., 2 p.]. — Préface : pp. I-XX. — Le Christianisme : pp. 1-236. — T. VIII. L'Examen critique de la vie et des ouvrages de saint Paul. Dissertation sur saint Pierre. Table. Epître [sans pag., 6 p.]. — Examen : pp. 3-208.

(Bibl. personnelle, in-12.)

III. — BOUREAU-DESLANDES

De la | Certitude | des | connoissances | humaines, | ou | Examen | philosophique | des diverses prérogatives | de la raison et de la foi : | avec un Parallèle entre l'une et l'autre : | Traduit de l'Anglois, | par F. A. D. L. V. | A Londres, | Chez William Robinson, | M.DCC.XLI. || Préface et table [sans pag., 20 p.]. — De la Certitude : pp. 1-256.

(B. N., R 11920, in-12.)

Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant. Amsterdam. Jacques Desbordes, 1712, 89 p.

(Bibl. de Vesoul, 9490.)

Réflexions | sur | les grands | hommes | qui sont morts | en plaisantant | avec des | poésies diverses. | par M. D*** | A Rochefort, | chez Jaques Le Noir. | M.DCCXIV. || Préface et Tables : pp. v-xxiv. — Réflexions : pp. 1-202. — Table des matières [sans pag., 14 p.].

(Bibl. Mazarine, 28433, in-24.)

Réflexions | sur | les grands | hommes | qui sont morts | en plaisantant. | Nouvelle édition. | augmentée d'épitaphes et autres | Pièces curieuses, qui n'ont point | encore paru. | A Amsterdam. | chez les frères Westeing. | M.DCCXXXII. || P. i-xvi; 1-290.

(Br. M., 12330 aaa 30.)

Réflexions | sur | Les Grands | hommes | qui sont morts | en plaisantant. | avec des | poésies diverses. | par M. D***. | A Rochefort. | Chez Jaques Le Noir. | MDCCLV. || Préface : pp. v-xviii. — Table : pp. xix-xxiv. — Réflexions : pp. 1-202. — Table des matières [sans pag., 14 p.].

(B. N., G 32817, in-24.)

Réflexions | sur les | grands hommes | qui sont morts en plaisantant. | Nouvelle édition. | Augmentée d'épitaphes et autres | Pièces curieuses qui n'ont point | encore paru. | A Amsterdam | aux dépens de la compagnie. | M.DCC.LVIII. || Pp. i-xxii; 1-300.

(Br. M., 12330 aa 52.)

Réflexions | sur | Les Grands | Hommes | qui sont morts | en plaisantant. | Nouvelle édition | augmentée d'Epitaphes et autres Piè- | ces curieuses qui n'ont point en- | core parues [*sic*]. | Par M. Deslandes. | A Amsterdam. | M.D.CC.LXXVI. || Préface et Table : pp. iii-xvi. — Réflexions et Table : pp. 1-304.

(B. N., Y^2 26744, in-8°.)

IV. — DELISLE DE SALES

La | Bardinade ; | ou | Les Noces | de | La stupidité : | poëme | divisé en dix chants. | Tantae molis erat Bardorum condere gentem. | Æneid. Lib. I | M.DCC LXV. || — Préface : pp. ix-xxx. — Post-scriptum. Fautes à corriger [sans pag.] — La Bardinade : pp. 1-160.

(B. N., Y^e 9578, in-8°.)

De | La Philosophie | de la nature. | Nunquam aliud Natura, aliud Sapientia dicit. | Juvenal. Satyr. XIV. | Tome premier. | A Amsterdam | Chez Arkstée et Merkus. | M.DCC LXX. || — Avertissement des libraires. Épître dédicatoire. Préface. Table des chapitres : pp. i-lii. — Philosophie : pp. 1-413. — T. II : pp. 1-557. — T. III : pp. 1-462. — Éclaircissements sur divers endroits de cet ouvrage, etc. : pp. i-xxv.

(B. N., R 20715-20717, in-12.)

Il existe une impression de cette édition dont le t. I porte comme titre : *Essai sur la morale de l'homme ou philosophie de la nature*. La pagination des trois tomes étant identique, il semble qu'il ne s'agisse que d'un changement de page de titre. (Bib. de Boulogne-sur-Mer, n° 1055.)

De la | Philosophie | de | La Nature. | Nunquam aliud Natura, aliud Sapientia dicit. | Juvenal, Satyre XIV. | Tome quatrième. | A Amsterdam, | Chez

Arkstée et Merkus. | M.DCC.LXXIV. || Avis des libraires [sans pag.]. — Discours préliminaire : I-CLXII. — De la philosophie : pp. 1-288. — T. V : pp. 1-406. — T. VI : Table des chapitres [sans pag.]. — De la philosophie : pp. 1-476.
(C'est la suite de l'édition précédente.)
(Bib. de l'Arsenal, Sc. et A., 8°, 1800*.)

De la philosophie | de la Nature, | ou | Traité de morale | pour l'espèce humaine | Tiré de la philosophie | et fondé sur la nature. | Troisième édition, | et la seule conforme au manuscrit original. | Nunquam aliud natura, aliud sapientia dicit. | Juvenal, Satyr. XIV. | Tome premier. | A Londres, | et se trouve dans la plupart des capitales | de l'Europe. | M.DCC.LXXVII. || Avis du libraire — Épître à Palmyre — Discours préliminaire : pp. I-XLV. — Philosophie : pp. 1-366. — T. II : pp. 1-456. — T. III : pp. 1-414. — T. IV : pp. 1-406. — T. V : pp. 1-451. — T. VI : pp. 1-488.
(Une explication des estampes, non pag. (4 p.), est reliée tantôt au début, tantôt à la fin. Des exemplaires comportent ou non un Errata T. VI : pp. 489-90.
(B. de la Sorbonne. S. P. g. 58, in-8°. — B. N., Rés. R, 2103, in-8°.)

De la philosophie | de la nature, | ou | Traité de morale | pour l'espèce humaine, | Tiré de la Philosophie et fondé sur | la nature. | Troisième édition, | Et la seule conforme au manuscrit original. | Numquam aliud natura, aliud sapientia dicit. | Juvenal, Satyr. XIV. | Tome premier. | A Londres, | Et se trouve dans la plupart des Capitales | de l'Europe. | M.DCC.LXXVIII. || Avis du libraire. Discours préliminaire : pp. I-XXXVI. — Philosophie : pp. 1-331. — T. II : pp. 3-400. — T. III : pp. 3-384. — T. IV : pp. 3-380. — T. V : pp. 3-410. — T. VI : pp. 3-447.
(Bibl. Mazarine, 28121 G, in-12.)

De la Philosophie | de la Nature, | ou | traité de morale | pour le genre humain | tiré de la philosophie | et fondé sur la nature. | Cinquième édition, | et la seule conforme au manuscrit original. | Nunquam aliud natura, aliud sapientia dicit. | Juvenal, Satyr. XIV. | Tome premier. | A Londres, | et se trouve dans la plûpart des capitales | de l'Europe. | MDCCLXXXIX. || — Préliminaires : pp. I-CLXXXXII. — De la Philosophie : pp. 3-256. — Table : sans pag. : 3 pp. — T. II : pp. 1-351. — Table : pp. 1-3. — T. III : pp. 1-404. — Table : pp. 1-2. — T. IV : pp. 1-422. — Table : pp. 1-3. — T. V : pp. 1-452. — Table : pp. 1-3. — T. VI : Profession de foi philosophique : pp. 3-16. — De la Philosophie : pp. 17-419. — Table : pp. 1-3. — Errata : pp. 1-4. — T. VII : pp. 1-413. — Table : pp. 1-4. |
(Pr. St., Np 3701, in-8°.)

V. — DIDEROT

Lettre | sur | Les aveugles, | à l'usage | de ceux qui voyent. | Possunt, nec posse videntur. | Virg. | A Londres. | MDCCXLIX. || — Pp. : 3-220 — [p. 221 non chiffrée : Avis aux relieurs].
(B. N. Z, 15691, in-12.)

Lettre | sur | Les aveugles, | à l'usage | de ceux qui voyent. | Possunt, nec posse videntur. | Virg. | A Londres. | M.DCC.XLIX. || — Pp. 3-220 — [p. 221 : Avis aux relieurs, non chiffrée]. (Malgré la description en apparence identique, édition différente de la précédente. Les ornements sont différents,... etc. Mais ce n'est peut-être qu'un nouveau tirage avec changement des pp. du début.)
(B. N., Z 15692, in-12.)

Lettre | sur | les aveugles, | à l'usage | de ceux qui voyent. | Possunt, nec posse videntur. | Virg. | A Londres, | MDCCXLIX. || — pp. 1-136. — Table des matières : pp. 137-149. — Avis aux relieurs et aux brocheuses : p. 150. |
(Pr. St., Nf 9532, in-8°.)

Pensées | philosophiques. | Piscis hic non est omnium. | A La Haye, | Aux dépens de la Compagnie. | M.DCC.XLVI. || Pp. 1-136. — Table [sans pag., 12 p.].
(B. N., Rés. R. 2083, in-24.)

Pensées | philosophiques. | Piscis hic non est omnium. | A La Haye, | Aux dépens de la Compagnie. | M.DCC.XLVI. || Pp. 1-136 [pas de table].
[B. N., R. 13213, in-12.)

Pensées | philosophiques. | Piscis hic non est omnium. | A La Haye, | Aux dépens de la Compagnie. | M.DCC.XLVI. || Pp. 1-53. — Table des matières [sans pag., 7 p.].
(Relié avec Annet : David ou l'histoire de l'homme. B. N., D^2 5194, in-12.)

Pensées | philosophiques. | Piscis hic non est omnium. | Aux Indes, | chez Bedihuldgemale. | MDCCXLVIII. || Pensées : pp. 1-68. — Table [sans pag].
(Fait partie de l'édition des *Mœurs* de Toussaint. B. N., R. 45633-45637, in-12.]

Étrennes | des | esprits forts | Hic piscis non est omnium. | A Londres. | chez Porphyre, à S. Thomas. | MDCC.LVIII. || A Messieurs les esprits-forts : pp. III-VIII [Signé Philopiste]. — Pensées philosophiques : pp. 1-78. — Épître philosophique à un philosophe : pp. 78-85 [à N***]. — Table [sans pag., 11 p.].
(Bibl. Mazarine, 49069, in-32.)

Pensées philosophiques où l'on a joint le vrai philosophe. A Londres. 1773. 89 p.
(Bibl. de Nantes, 61037).

Pensées | philosophiques, | en François et en Italien, | auxquelles on a ajouté un Entretien | d'un Philosophe avec M^de La | Duchesse de ***. | Ouvrage posthume de | Thomas Crudeli, | En Italien et en François, par le même | Auteur. | Piscis hic non est omnium. | Londres, | MDCCLXXVII. || Pp. 1-181.
(B. N., R. 13211, in-12.)

Nouvelles | Pensées | philosophiques, | par D. Diderot. | A Liège. | M.DCC.LXXXI. || Pp. 3-40.
(B. N., R. 13176, in-24.)

Pensées | sur | l'Interprétation | de la | Nature. | MDCCLIV. || Aux jeunes gens [sans pag.]. — Pensées, pp. 1-99. Table [sans pag., 5 p.].
(B. N., R 14200, in-12.)

Pensées | sur | l'Interprétation | de la | Nature. | MDCCLIV. || Aux jeunes gens [sans pag.] — De l'Interprétation : pp. 3-206 — Table et Errata [sans pag., 12 p.]
(B. N., R. 14208, in-12.)

Il y a lieu d'ajouter les impressions de ces trois ouvrages dans les éditions des œuvres complètes de 1772 et 1773.

VI. — DUMARSAIS (?)

Analyse | de la | religion | chrétienne, | par | Dumarsais || s. l. n. d., 60 p.
(B. N., D^2 14401, in-12.)

VII. — FRÉRET (ou pseudo-FRÉRET)

Examen critique | du | Nouveau Testament | Par M. Fréret. | Savant acadé-

micien | de | l'Académie des Inscriptions | et Belles Lettres | Mort à Paris en 1749. | Londres. | MDCCLXXVII. || Pp. 3-120.

(B. N., A8858, in-12.)

La | Moysade, | et | examen critique | du | Nouveau Testament, | suivi | d'un supplément. | Par M. Fréret, Secrétaire per- | pétuel de l'Académie Royale des | Inscriptions et Belles-Lettres. | A Londres. | M.DCC.LXXXVII. || Pp. 1-232.

(B. N., D² 7785, in-12.)

Lettre | de | Thrasibule | à | Leucippe. | Ouvrage posthume | de M. F... | A Londres. | [s. d.] || Pp. 1-312 — Errata [sans pag.]. (Comprend la Lettre et la Moïsade, pp. 289-312.)

(B. N., D² 7784, in-12.)

Lettre | de | Thrasibule | à | Leucippe | ouvrage posthume | de M. F... | A Londres. || 264 p., 1 f. d'errata.

(Bibl. de Grenoble, F. 2256.)

Œuvres | complettes | de | M. Fréret. | Tome premier. | A Londres. | M.DCC.LXXV. || T. I : Examen critique des apologistes de la religion chrétienne : pp. 1-216 — T. II : Avertissement, pp. I-VIII. Lettres à Eugénie : pp. 1-140. — T. III [Suite des Lettres à Eugénie] : pp. 1-124 — T. IV : Avis de l'imprimeur,... etc. : pp. I-X. Lettre de Thrasibule. La Moysade : pp. 1-162.

(Bibl. personnelle.)

Œuvres | philosophiques | de | M. Fréret. | A Londres. | M.DCC.LXXVI || pp. 1-443. Table [sans pag.] (Contient : Examen critique des apologistes de la Religion chrétienne. — Lettre de Thrasibule à Leucippe. — La Moïsade. — Recherche sur les Miracles. — Réflexions sur l'argument de Monsieur Pascal et de Monsieur Locke, concernant la possibilité d'une autre vie.)

(B. N., 8° R 24919.)

Œuvres | de | Fréret, | Secrétaire de l'Académie des Ins- | criptions et Belles-Lettres. | Contenant : | Lettre de Thrasibule | à Leucippe. | Tome premier. | A Londres. | M.DCC LXXXVII. || Avis de l'Imprimeur. Fragment d'une lettre du traducteur français. Préface du traducteur anglais : pp. IX-XVI. Œuvres : pp. 1-221. — T. II. Contenant : Examen critique des apologistes de la religion chrétienne : pp. 1-304. — T. III. Contenant : La Moysade. Examen critique du nouveau Testament. Supplément [à l'Examen critique] : pp. 1-232.

(B. N., 8° Z 19061, in-24.)

Œuvres | philosophiques | de | M. Fréret. | A Londres. | M.DCC.LXXVI. || pp. 1-443. Table [sans pag , 3 p.]. Comprend : 1re partie : Examen critique des apologistes de la Religion chrétienne : pp. 1-182. — 2e partie : Avis de l'Imprimeur [sur les Lettres de Thrasibule à Leucippe] (écrite en 1722). Fragment d'une lettre du traducteur français. Préface du traducteur anglais : pp. 187-190. — Lettre : pp. 191-315. — La Moïsade : pp. 316-326. — 3e partie : Recherches sur les miracles : pp. 329-416. — Réflexions sur l'argument de M. Pascal et de M. Locke, concernant la possibilité d'une autre vie : pp. 417-443.

(B. N., 8° R 24919.)

VII (*bis*). — LA METTRIE

Aux éditions signalées par le Dr G. Boissier (*La Mettrie*, Paris, Les Belles-Lettres, 1931), il y a lieu d'ajouter : Histoire naturelle de l'âme. Oxford, 1748 (Bibl. de Boulogne-sur-Mer, n° 1046). Œuvres philosophiques. Amsterdam, 1753. 2 vol. in-12 (Bibl. d'Évreux, M 197-198, et Bibl. de Nantes, Philosophie, 4451).

VIII. — LA SERRE

Examen | de la | Religion | dont on cherche l'Éclaircissement | de bonne Foy. | Attribué | à | Mr. de St. Evremond. | A Trevoux, | Aux dépens des Pères de la Société de Jésus. | MDCCXLV. || : pp. 1-135. |

(Pr. St., Dd 7551, in-12.)

Examen | de la | religion | dont on cherche | l'éclaircissement de bonne foy. | attribué | à M. de S[t] Evremond. | Traduit de l'Anglais | de Gilbert Burnet. | par Privilège du Roy. | A Londres, | chez G. Cook. | M.DCC.LXI. || Préface de l'Editeur : pp. I-X. — Examen : pp. 1-143.

(B. N., D[2] 8797, in-12.)

La | vraie | religion | démontrée | par l'Ecriture-Sainte. | Traduite de l'anglais | de | Gilbert Burnet. | A Londres, | M.DCC.LXVII. || [La page suivante donne le vrai titre : Examen de la religion dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi, attribué à M. de S[t] Evremond]. Pp. 1-143. Table : p. 144.

(B. N., D[2] 5319.)

Pensées sur la religion, dans : Mélanges | en vers et en prose | de | Frédéric II. | roi de Prusse. | Tome second. | 1789. || Pensées : pp. 185-320. [C'est un remaniement de La Serre, surtout par abréviation.]

(B. N., Z 35282.)

Pensées sur la Religion, dans : Supplément | aux | œuvres posthumes | de | Frédéric II | roi de Prusse. | Pour servir de suite à l'édition de Berlin. | contenant | plusieurs pièces | qu'on attribue à cet illustre auteur. | Tome II. | Cologne, 1789. || Pensées : pp. 1-170.

(B. N., Z. Beuchot, 1258.)

Il y a eu certainement d'autres éditions bien que nous ne les ayons pas rencontrées. Quérard signale deux éditions de 1745.

IX. — LEVESQUE DE BURIGNY

Recherches | sur les | Miracles. | Par l'auteur | de | l'Examen des apologistes | de la | religion chrétienne. | O Genus attonitum ! | Ovid. Metam. | Londres | MDCCLXXIII. || Pp. 1-172.

(Bibl. Mazarine, 47564. in-12.)

X. — MORELLY

Code | de | La Nature, | ou | Le véritable | Esprit de ses loix, | De tout tems négligé ou méconnu. | Quaeque diu latuere, canam.... Ovid. | Par-tout, | chez le vrai sage. | M.DCC.LV. || Pp. 1-236. Table [sans pag., 4 p.].

(B. N., R 22019. in-12.)

Code | de | la nature, | ou | le véritable | esprit de ses loix, | De tout tems négligé ou méconnu. | Quaeque diu latuere, canam.... Ovid. | Par-tout, | Chez le vrai sage. | MDCCLX. || Pp. 3-211. Table [sans pag., 5 p.]
(Bibl. de la Sorbonne. SP g 231, in-12.)

Code de la nature : pp. 319-466 du T. II de la : Collection | complette | des | Œuvres | philosophiques, | Littéraires et dramatiques | de | M. Diderot. | Tome II. | Londres. | M.DCC.LXXIII. ||
(B. N., Z 27596. in-8°.)

Naufrage | des | isles flottantes, | ou | Basiliade | du célèbre Pilpai. | Poème héroïque | traduit de l'Indien par M^r M^***** | Tome premier. | A Messine, | Par une Société de Libraires. | M.DCC.LIII. // Epître Dédicatoire à la Sultane reine. Lettre à la même : pp. I-XLI. Argument du chant I, p. XLII. Naufrage : pp. 1-216. — T. II : pp. 1-307.
(B. N., Y² 56031-56032.)

XI. — F.-V. TOUSSAINT

Les | Mœurs. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad Pis. | A Amsterdam. | Chez Marc-Michel Rey. | MDCCXLVIII. || Epître. Avertissement. Discours préliminaire : pp. I-XXXVIII. Les Mœurs : pp. 1-390.
(Bibl. de l'Arsenal, Sc. et A., 8° S 2206, in-12.)

Les Mœurs. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad Pis. | Nouvelle édition, | Revue et corrigée. | A Oxford, | Chez Isaac Vanderlick, | Imprimeur et Libraire, | rue de | l'Homme vertueux. | MDCCXLVIII. || — Épître à Madame M. A. T. sans pag. : 4 pp. Avertissement : sans pag. : 6 pp. — Table : sans pag. : 4 pp. — Les Mœurs : pp. 1-467. |
(Pr. St., B. D. 6551, in-12.)

Les | Mœurs. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor., ad Pis. | A Amsterdam, | aux dépens de la compagnie. | MDCCXLVIII. // Epître. Discours : pp. III-XL. Les Mœurs : pp. 1-391.
(B. N., R 19094, in-12.)

Les | Mœurs. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad Pis. | M.DCC.XLVIII. || A madame M. A. T. — Avertissement. — Table. — Explication du frontispice [sans pag., 30 p.] Les Mœurs : pp. 1-547.
(Bibl. Mazarine, 27738 F, in-12.)

Les | Mœurs. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad. Pis. | A Lausanne, | chez Marc Michel Bousquet | et Compagnie. | MDCCXLVIII. | Épître : pp. I-V. — Avertissement : pp. VI-XXXVIII. — Les Mœurs : pp. 1-373. — Table : pp. 374-390.
(Bib. de Genève, Cb 1303.)

Les | Mœurs. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad Pis. | M.DCC.XLVIII. || Epître. Avertissement. Table [sans pag.]. Les Mœurs : pp. 1-474.
(B. N., R 45628. in-12.)

La Bibl. du Congrès à Washington possède (B. J. 1520. T 6 1748ª) un exemplaire de cette édition sur papier à grandes marges de format in-4°.

Les | Mœurs. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad Pis. | Pre-

mière partie. | M.DCC.XLVIII. || Epître. Avertissement. Table : sans pag. Les Mœurs : pp. 1-116. [T. 2 et 3 manquent.]

(B. N., R 45629, in-12.)

Les | Mœurs. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad Pis. | Nouvelle édition | Corrigée, et à laquelle on a joint les | Pensées philosophiques, | où est le vers, Piscis hic non est | omnium ; ouvrage du même genre, | rare et très bien écrit ; | Le tout divisé en quatre Parties. | Première partie. | Aux Indes. | Chez Bedihuldgemale. | MDCCXLVIII. || Epître. Avertissement : pp. I-XII. Les Mœurs : pp. 1-114. Table [sans pag.] — T. II : pp. 1-240. Table [sans pag.] — T. III : pp. 1-147. Table [sans pag.] — Pensées philosophiques : pp. 1-68. Table [sans pag.].

(B. N., R 45633-45635, in-24.)

Les | Mœurs. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad Pis. | Nouvelle édition. | A Amsterdam, | Aux dépens de la Compagnie. | MDCCXLIX. || — Épître : pp. III-VII. — Avertissement : pp. VIII-XIII. — Discours préliminaire : pp. XIV-XL. — Les mœurs : pp. 1-373. — Table : pp. 374-391.

(Pr. St., Nq 12490, in-8°.)

Les | mœurs. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad Pis. | Quatrième édition. | MDCCXLIX. || Épître, etc. : pp. I-XXXVIII. — Les mœurs : pp. 1-373. — Table : pp. 374-390 [de chez Michel Bousquet de Lausanne].

(Bib. de Genève, Cb 387****.)

Les | Mœurs. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad Pis. | Cinquième édition, | de Marc-Michel Bousquet | et Compagnie | MDCCLII. || Épitre, etc. : pp. I-XXXVIII. — Les mœurs : pp. 1-373. — Table : pp. 374-390.

(Bib. de Genève, Cb 387***.)

Les | Mœurs. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad. Pis. | Première partie. | M.DCC.LV. || Epître. Avertissement. Table [sans pag]. Les Mœurs : pp. 1-116 — T. II : pp. 117-372 — T. III : pp. 373-528. [Contrefaçon de l'édition de 1748. B. N., R 45629.]

(B. N., R. 45630-45632, in-12.)

Les | Mœurs. | Nouvelle édition, | Revue et corrigée. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad Pison. | A Berlin. | M.DCC.LVII. || A madane M.A.T. Avertissement [sans pag., 10 p.]. Les Mœurs : pp. 1-343.

(Bibl. Mazarine, 56099, in-24.)

Les | Mœurs | Nouvelle édition, | revue et corrigée. | Respicere exemplar vitae morumque | Hor. ad Pison. | A Leyde, chez Élie Luzac, junior. | MDCCLX. || Pp. 1-398.

(Br. M., 232 b., 18.)

Les | Mœurs. | Nouvelle édition, | Revue et corrigée. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad Pison. | A Amsterdam, | Aux dépens de la Compagnie. | MDCCLX. || — Avertissement : pp. 1-5. — Discours préliminaire sur la vertu : pp. 6-26. — Les Mœurs : pp. 27-395. — Table : pp. 396-398.

(Pr. St., Nq 12492, in-12.)

Les | Mœurs. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad Pis. | Première partie. | A Amsterdam ; | Aux dépens de la Compagnie. | M.DCC.LXIII. || Épître. Avertissement. Table : pp. V-XXVIII. Les Mœurs : pp. 1-404.

(B. N., R 19093, in-12.)

Les Mœurs. S. l., 1766, 30 p. non pag. et 528 p.

(Bib. de Nantes, 4932.)

Les Mœurs. | Nouvelle édition, | Revue et corrigée. | Respicere exemplar vitae morumque. | Hor. ad Pison. | Première partie. | A Amsterdam, | Aux dépens de la Compagnie. | M.DCC.LXXVII. || Avertissement. Discours : pp. v-XLVIII. 1re Partie : pp. 1-84. — 2e Partie : pp. 1-236. — 3e Partie : pp. 1-142.

(B. N., R 45638-45640.)

XII. — OUVRAGES ANONYMES

La fausseté | des | miracles | des deux | Testamens, | Prouvée par le parallèle avec de | semblables prodiges opérés dans diverses sectes ; | ouvrage traduit du Manuscrit Latin | intitulé : Theophrastus redivivus. | s. l. n. d. || Table [sans pag.]. La fausseté : pp. 1-172. — [Postérieur à la Lettre sur les comètes de Bayle, citée.]

(B. N., D2 5329 [2], in-12.)

Lettres | à | Sophie. | Contenant un examen des fonde- | mens de la Religion Chrétien- | ne et diverses objections con- | tre l'immortalité de l'âme. | Première partie. | à Londres. | Dix-huitième siècle. || Pp. 1-230. Table [sans pag., 2 p.]. T. II, pp. 1-110 [210 par faute d'imp.] Table [sans pag.].

(B. N., D2 5330, in-12.)

Le | militaire | philosophe, | ou | Difficultés | sur la | Religion | proposées au | R. P. Malebranche, | Prêtre de l'Oratoire, | Par un ancien officier. | Nouvelle édition. | Londres, | MDCCLXVIII. || Pp. 1-200.

(B. N., R 43883, in-8°.)

Le | militaire philosophe | ou | difficultés | sur la | Religion | proposées au | R. P. Malebranche, | Prêtre de l'Oratoire. | Par un ancien officier. | Londres | MDCCLXVIII. || Pp. 1-193. Table [sans pag., 3 p.].

(B. N., Réserve D2 5312, in-12.)

Le | militaire | filosophe, | ou | difficultés | sur la | Religion | proposées au | R. P. Malebranche, | Prêtre de l'Oratoire, | Par un ancien Officier. | Nouvelle édition. | Londres, | M.DCC.LXX. || Pp. 1-192.

(B. N., Z, Beuchot 1565 B., in-12.)

Nouvelles | libertés | de | penser. | A Amsterdam. | M.DCC.XLIII. || Pp. 1-204 (plus un Errata). — [Contient : Reflexions sur l'argument de M. Pascal et de M. Locke concernant la possibilité d'une autre vie à venir. — Sentimens des philosophes sur la nature de l'ame. — Traité de la liberté par M... — Réflexions sur l'existence de l'ame et l'existence de Dieu. — Le philosophe.]

(B. N., D2 9730, in-24.)

Recueil | nécessaire. | A Leipsik. | 1765. || — Avis des éditeurs. Table : pp. III-VIII. Recueil : pp. 3-319. [Contient : Analyse de la religion chrétienne, par Dumarsais. — Le Vicaire savoyard tiré de l'Émile. — Catéchisme de l'honnête homme. — Sermon des Cinquante. — Examen important par Milord Bolingbroke. — Traduction d'une lettre de Milord Bolingbroke. — Dialogue du douteur et de l'adorateur. — Les dernières paroles d'Epictète à son fils. — Idées de La Mothe Le Vayer.]

(B. N., Z. Beuchot, 742, in-8°.)

Recueil | nécessaire. | avec | l'Evangile | de la | Raison. | Tome premier. | Londres. | MDCCLXVIII. || Table : pp. I-VII. Recueil : pp. 1-268. — T. II : pp. 1-300. — [à la suite] : Le Catéchumène [sans page de titre] pp. : 1-34. — [Contient, en plus de l'édition précédente, à la fin du t. II, le Testament de Jean Meslier.]

(B. N., Z. Beuchot, 1002, in-12.)

Recueil | nécessaire. | avec | l'Évangile | de la | Raison. | Tome premier. | Londres. | MDCCLXVIII. || Table : pp. I-VI. — Recueil : pp. 1-276. — T. II : pp. 1-300. [Contenu identique à celui de l'éd. précédente avec, en plus, au t. I, Homélies prononcées à Londres (de Voltaire).]

(B. N., D[2] 10510, in-12.)

Recueil | nécessaire. | avec | l'Évangile | de la | raison. | Londres. | MDCCLXXVI. || [Table [sans pag., 2 p.]. Recueil : pp. 1-280.

(Bib. de l'Univ. de Michigan, B. L. 2710. R 31.1776.)

[Ne contient pas l'*Examen important*... ni la traduction d'une Lettre... Donne en outre Les Questions de Zapata (de Voltaire).]

Recueil | philosophique | ou | Mélange de Pièces sur la Religion et la | Morale. | Par différents auteurs. | Quando enim ita observans, quieto et libero ani- | mo esse poteris, ut ad rem gerendam non su- | perstitionem habeas, sed ratio- | nem ducem. | Cicero, de Divinat. Lib. 2. | Tome premier. | Londres, | MDCCLXX. || Pp. 1-190. — T. II : pp. 1-254. — [Contient : T. I : Le Philosophe, par M. du Marsais. — De la raison, par le même. — De l'indifférence des religions, anonyme. — De la foi et de la révélation, traduit de l'anglais. — De la suffisance de la religion naturelle, par M. de Vauvenargue. — Réflexions sur les craintes de la mort. — Réflexions sur l'argument de M. Pascal et de M. Locke concernant la possibilité d'une autre vie, par M. Fréret. — T. II : Sentiment des philosophes sur la nature de l'âme, par M. Mirabaud. — Dissertation sur l'immortalité de l'âme, traduit de l'anglais. — Dissertation sur le suicide, tr. de l'anglais. — Problème important : La Religion est-elle nécessaire à la morale et utile à la politique? par M. Mirabaud. — Pensées sur la religion, anonyme. — Extrait d'un livre anglais qui a pour titre : Le christianisme est aussi ancien que le monde. — Lettre au sujet du livre intitulé : La certitude des preuves du christianisme, par M. Bergier. — De l'origine des principes religieux.]

(B. N., Rés. D[2] 5309.)

A PROPOS DE DEUX LETTRES INÉDITES DE MONTALEMBERT

Nul n'ignore les attaches intimes et profondes que l'auteur des *Moines d'Occident* eut, dès sa jeunesse, en Belgique. Ces attaches s'expliquent d'abord par la sympathie aussi spontanée qu'enthousiaste que le catholicisme libéral de Montalembert rencontra dès ses premières manifestations littéraires (qu'elles fussent, d'ailleurs, écrites ou oratoires) auprès de la majeure partie de l'élite intellectuelle d'un pays que tant de traditions et de souvenirs communs unissaient à la France; elles se justifient encore d'une façon plus personnelle et, pourrait-on dire, plus sentimentale par le mariage du célèbre historien avec M^lle^ de Mérode, fille du comte Félix de Mérode, lequel fut membre du gouvernement provisoire en 1830. Cette descendante d'une des plus anciennes et des plus aristocratiques familles belges joignait à ses charmes physiques toutes les grâces et les finesses d'un esprit cultivé et d'une sensibilité des plus délicates.

Ajoutons que les préoccupations ou les inquiétudes que faisait naître dans le cœur du jeune époux l'état de santé parfois précaire de sa femme furent de nature à intensifier, à accroître encore la tendresse dans l'âme sensible de Montalembert pour celle dont il avait fait la compagne de sa vie.

Aussi bien, puisque dans ces pages il va surtout être question de l'*Histoire d'Élisabeth de Hongrie*, il ne nous semble pas téméraire d'admettre — car, si Montalembert est historien, il a, d'autre part, subi à un degré notable l'influence de l'école romantique dont il adopte un peu les procédés — que, pour certains traits, Anna de Mérode a servi de prototype à l'héroïne de ce simple et touchant récit. C'est, en effet, pendant l'époque de ses fiançailles qu'il rassemble les matériaux de son ouvrage; et la date de son heureux hyménée coïncide pour ainsi dire avec celle de la publication du volume (1836). Pour exprimer toute notre pensée, disons qu'il n'y a pas seulement analogie entre les caractères des deux femmes (Élisabeth et Anna), mais que la ressemblance est tout aussi frappante entre ce qu'on peut appeler les deux ambiances ou entre les deux mondes au milieu desquels elles se meuvent[1].

1. N'est-il pas significatif de constater que les Mérode, dont le premier représentant fut Raymond-Bérenger, fils du comte de Barcelone, étaient, au Moyen Age, alliés aux maisons souveraines de Nassau et de Rubempré et qu'ils sortaient de la même race que les rois de Hongrie; c'était donc à juste titre qu'ils se glorifiaient

Montalembert ne décrit-il pas lui-même, en ces termes admiratifs, son séjour au château de Villersexel (demeure d'été des Grammont et des Mérode) : « Ici, j'ai vu de mes yeux les merveilles de charité pareilles à celles que j'ai racontées dans la *Vie de Sainte Élisabeth*. J'ai vu Mme de Grammont mettre de l'eau dans le pot au feu de la maison afin que le bouillon fût plus abondant et qu'on en eût pour les pauvres malades. Je l'ai vue conduire dans sa voiture des malades scrofuleux, dégoûtants, à vingt lieues d'ici, aux eaux ou chez des médecins qui pouvaient les traiter. » (Lettre datée de Villersexel, 26 octobre 1837.)

Bref, la sympathie pour la Belgique était, chez le brillant orateur parlementaire doublé d'un médiéviste, à la fois affaire de famille et affaire de convictions philosophiques et politiques.

Il n'y a donc pas à s'étonner que Montalembert ait échangé des lettres avec plus d'une personnalité distinguée du monde civil aussi bien que du haut clergé. On sait notamment que Mgr Van Bommel, l'érudit théologien qui occupait, à cette époque, le siège épiscopal de Liége, tint à honneur, lors du célèbre Discours de Montalembert sur les droits des évêques (16 avril 1844), de féliciter, en ce style un peu trop fleuri que lui inspire l'ardeur mystique de sa foi, « le jeune athlète qui, nouveau David, avait terrassé le Goliath du camp de Satan ». Cette lettre date du 29 avril 1844[1].

Si nous évoquons ici le souvenir de Mgr Van Bommel, c'est parce que la lettre qu'il adresse à l'orateur français ne précède que de trois semaines environ une missive de Montalembert que nous transcrivons ci-après et que nous avons trouvée tout récemment à la Section des Manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Nous avons tout lieu de la considérer comme inédite, puisqu'elle ne figure dans aucun des recueils imprimés de la correspondance de notre écrivain[2].

Paris, le 21 mai 1844.

Monsieur,

Je regrette vivement que, selon mes intentions, la troisième édition de l'*Histoire de Sainte Élisabeth* ne vous ait pas été envoyée en 1841 ; elle a paru, en effet, à cette époque. Une quatrième édition est actuellement sous presse, mais comme elle ne renferme aucun changement *et qu'elle est plus abrégée que*

de descendre de cette Élisabeth dont Montalembert a immortalisé le souvenir. (Cf. Mgr Besson, *Frédéric-François-Xavier de Mérode, sa Vie et ses Œuvres*, Lille, 1898, p. 9.)

1. Rappelons que Mgr Van Bommel, qui, pendant le séjour en Belgique de Mgr Parisis, évêque de Langres, s'était fort lié avec cet éminent prélat, obtint de lui qu'il suivrait à tous égards, vis-à-vis du pouvoir civil, la tactique conseillée par Montalembert.

2. On sait que beaucoup de lettres de notre auteur sont restées inédites pendant des années. En 1906 et 1907, M. Charles Guillemant a publié dans la *Quinzaine* un bon nombre de missives adressées par Montalembert à Mgr Parisis. La *Revue Bleue*, de son côté, a fait paraître les lettres adressées par notre auteur au baron Joseph Eotvos (de 1853 à 1870) ainsi que celles qu'il écrivit à l'archéologue Didron (*Revue Bleue*, 1907 et 1911). C'est Joseph Eotvos, érudit hongrois, qui traduisit dans sa langue le célèbre discours prononcé par Montalembert au Congrès de Malines.

la précédente[1], j'aurai l'honneur de vous faire adresser la troisième par la diligence à l'hôtel d'Aremberg, à Bruxelles.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée et de mon ancien dévouement.

Le Cte de Montalembert.

Cette lettre est écrite sur papier blanc ordinaire, format in-12. Rien n'indique le nom du destinataire.

Peut-on supposer qu'il s'agit en l'occurrence de Mgr Van Bommel? Ce n'est guère possible. Car, d'abord, Montalembert ne se fût pas contenté de l'appeler *Monsieur*; il lui eût donné son titre. Ensuite (objection tout aussi décisive), Mgr Van Bommel ne résidait pas à Bruxelles.

Une personnalité à laquelle on est tenté plutôt de songer comme destinataire présumé de cette lettre, c'est Émile de Laveleye, l'historien belge bien connu qui, à l'époque dont il est question (1844), s'occupait activement de son *Histoire de la Langue et de la Littérature provençales* destinée à paraître l'année suivante. Il n'allait pas tarder, du reste, à s'engager dans la voie d'études tout à fait similaires à celles de son émule français. Le monde des médiévistes allait bientôt accueillir avec faveur son *Histoire des rois francs* (1847) ainsi que sa traduction, accompagnée de doctes commentaires, des *Nibelungen*. Ajoutons que, tout en étant titulaire d'une chaire d'histoire et d'économie politique à l'université de Liége, Émile de Laveleye faisait de longs et fréquents séjours à Bruxelles. On aimerait, d'ailleurs, à pouvoir constater un échange de vues entre deux esprits aussi distingués et s'appliquant avec une ardeur égale à des matières connexes. Malheureusement, ce qui infirme un peu cette séduisante hypothèse, c'est que, en 1844, Laveleye n'avait que vingt-deux ans; or, Montalembert l'assure, pour finir, de son *ancien dévouement*[2].

Quoi qu'il en soit, le ton de la lettre marque suffisamment de déférence pour que l'on soit en droit de supposer qu'elle s'adresse à une personne ayant quelque notoriété comme écrivain ou comme homme politique. Montalembert exprime le regret qu'on n'ait pas tenu compte de ses recommandations et que la troisième édition de son ouvrage sur Sainte Élisabeth n'ait pas été envoyée au destinataire. Il faut se rappeler, en effet, que, durant bien des mois, l'état de santé de sa femme avait inspiré à notre historien de sérieuses inquiétudes. Déjà en septembre 1842, les médecins voyant qu'aucun remède ne se révélait suffisamment efficace, avaient déclaré qu'un séjour dans les pays chauds était indispensable pour le rétablissement de la chère malade. On avait fait choix de l'île de Madère ; ce séjour, en effet, exerça sur la poitrine toujours faible de Mme de Montalembert la plus heureuse influence, bien qu'il y eût encore, à certaines périodes, des rechutes toujours alarmantes. Aussi fallut-il les sollicitations réitérées des

1. Les mots en italique sont écrits en surcharge du texte.
On sait que Laveleye est né à Gand en 1822.

amis de Montalembert, notamment Foisset, Cornudet, l'abbé Desgenettes, Mgr Dupanloup pour faire rentrer le jeune orateur à Paris et y participer à la lutte ardente qui se préparait à ce moment. Le 10 mars 1844, il débarquait à Plymouth ; il ne s'arrêta à Londres que le temps nécessaire pour dire bonjour à son ami O'Connell et, peu après, arrivait dans la grande capitale[1], où sa présence fut bientôt marquée par le discours du 16 avril auquel nous faisions allusion tout à l'heure.

Quant à la quatrième édition de l'*Histoire de Sainte Élisabeth*, dont parle Montalembert, édition qui, dit-il, est moins complète que les précédentes, elle fut certainement destinée aux bourses plus modestes. Des parties d'importance secondaire (comme, par exemple, le Concours poétique de la Wartburg organisé entre les plus renommés des Minnesingers) s'y trouvaient supprimées; d'autre part, les gravures qui ornaient les éditions précédentes avaient également disparu dans cette quatrième.

*
* *

Une seconde lettre de Montalembert — inédite aussi, sans nul doute — figure à la Section des Manuscrits de Bruxelles; plus longue que la première et plus révélatrice, peut-on dire, elle date de l'époque de maturité de notre historien ; elle éclaire d'un jour assez nouveau, peut-être même un peu inattendu, cette psychologie intéressante, plus complexe qu'on ne le croit généralement.

En voici le texte :

Paris, le 5 mai 1862.

Monsieur,

Pardonnez-moi d'employer une main amie pour répondre à vos deux lettres du 30 avril et du 2 mai. Ces deux lettres m'ont fort intéressé ; malheureusement, je ne suis pas en mesure de faire le sacrifice des quatre ou cinq cents francs que vous me proposez pour les gravures de l'ouvrage de Monsieur Bock. Dans ma jeunesse, je me suis passé beaucoup de fantaisies historiques et artistiques de ce genre; mais, dans ma situation actuelle, avec quatre filles dotées ou à doter, je me trouve dans l'impossibilité de suivre mes goûts à cet égard. Je vous avoue, du reste, que je ne partage pas du tout l'enthousiasme de Monsieur Bock pour la statue dont il a bien voulu m'envoyer la photographie et dont je vous prie néanmoins de le remercier cordialement. J'aurai, du reste, occasion de parler de cela avec vous en passant ces jours-ci à Bruxelles pour un des services de Madame Henri de Mérode.

En attendant, je vous remercie très sincèrement des renseignements que vous me communiquez sur votre future édition.

Agréez, je vous prie, l'assurance de ma haute considération.

Ch. de Montalembert.

De même que nous l'avons constaté pour la première lettre, rien dans le texte de cette seconde missive n'est de nature à mettre sur la voie du destinataire. Peut-être s'agit-il du représentant d'une des

1. Cf. R. P. Lecanuet, *Montalembert d'après son Journal*, 1898, t. II, p. 156.

grandes maisons d'édition bruxelloises qui avait sans doute fait à Montalembert, pour le compte de M. Bock, des propositions que notre historien jugeait intéressantes, mais sans pour cela y déférer.

Le ton de la lettre semble, en tout cas, marquer entre l'écrivain et son correspondant des rapports d'une certaine cordialité.

Quel est ce Bock dont on nous parle?

Il s'agit vraisemblablement du statuaire russe de ce nom[1] à qui l'on doit le bas-relief bien connu : *Le Jugement de Salomon* et la grande statue de Pallas Athéna qui surmonte le dôme du Palais de l'Académie à Saint-Pétersbourg.

Bock était-il passé personnellement par Bruxelles ou avait-il tâché de régler cette affaire par correspondance? C'est ce que nous ignorons.

Montalembert rappelle combien, à l'époque de son ardente et enthousiaste jeunesse, il était épris de toutes les manifestations d'art, quelque coûteuses qu'elles pussent être dans certains cas. Autrefois, c'est-à-dire plus de vingt ans auparavant, il s'était trouvé en rapports suivis avec le célèbre peintre allemand Overbeck, à qui l'on doit un superbe tableau du Christ au jardin des Oliviers. Cet artiste, tout en remerciant l'historien d'un exemplaire de l'*Histoire de Sainte Élisabeth* reçu en hommage, lui avait offert un dessin du miracle des roses destiné à illustrer ses *Monuments de Sainte Élisabeth*[2]. Se référant sans doute à cette circonstance et croyant toujours Montalembert animé du même enthousiasme juvénile pour toutes les œuvres d'art, Bock avait recouru à l'entremise d'un grand éditeur pour lui faire des propositions en vue de l'achat de certaines gravures.

Mais notre historien, chez qui des contrariétés privées comme aussi des mécomptes d'ordre politique[3] avaient développé une compréhension plus intégrale des réalités positives et plus d'une fois décevantes de la vie pratique, n'était plus homme à céder à des entraînements de l'espèce. Les intérêts de sa famille — intérêts primordiaux — passaient de toute évidence avant les fantaisies d'artiste. Il s'agissait d'assurer l'avenir de ses filles, et, en père affectueux et dévoué, Montalembert ne se croyait pas le droit de distraire de l'héritage ou de la dot qu'il leur réservait même une somme qui, de nos jours, paraîtrait plutôt minime.

Ce n'est pas, cependant, que l'ardeur de notre écrivain pour les belles et nobles causes se fût, d'une certaine façon, refroidie. Celui qui parla si généreusement et si chaleureusement au Congrès de

1. Né en 1829, il avait à cette époque trente-trois ans. Il existe, il est vrai, un peintre hollandais qui s'appelle Théophile Bork ; mais il ne peut être question de lui puisqu'il n'est né qu'en 1851.

2. Cf. P. de Lallemand, *Montalembert et ses relations littéraires avec l'étranger jusqu'en 1840*, Paris, 1927, p. 89.

3. N'écrit-il pas à l'archéologue Didron, devenu son ami, ces lignes significatives : « Jacobin, aux yeux d'un parti et bigot aux yeux de l'autre, je n'ai de crédit sur personne, excepté peut-être sur quelques âmes droites comme la vôtre »? (Cf. « Lettres à Didron », *Revue Bleue*, 1911, p. 450.)

Malines (1862) était toujours le même que celui qui, en 1838, avait usé de toute son influence et de tout son prestige d'orateur pour garder à la Belgique, en dépit des prétentions injustifiées de la Hollande, les provinces de Luxembourg et de Limbourg; c'était le même encore qui, en 1831, avait, en termes si vifs et si passionnés, exprimé le désir de voir la France se porter au secours de la Pologne opprimée. Mais autre chose est de chercher à sauvegarder par la plume et par la parole les destinées et l'existence même d'une nation, et de s'imposer des sacrifices matériels pour les lui assurer; autre chose de satisfaire des goûts d'artiste en faisant des acquisitions dispendieuses alors que les intérêts de la famille nécessiteraient, sous ce rapport, de prudentes restrictions.

Henri Glaesener.

UNE SOURCE D'ANATOLE FRANCE?

J'ai un gros cahier rempli de vers aussi beaux que ceux-là; mais je n'ai pas encore trouvé d'éditeur pour les imprimer. Cela n'est-il pas horrible et même inconcevable? (*Livre de mon ami, ch. V.*) Ainsi se plaignait à Pierre Nozière déconcerté la triste M^lle^ Lefort.

Un seul vers d'elle, préservé de l'oubli, chantonne dans toutes les mémoires; c'est le vers initial du poème qui révéla au petit Pierre le charme de la mélancolie :

Des vierges du hameau Jeanne était la plus belle.

On pouvait déplorer jusqu'à présent que le reste de son œuvre n'eût pas été transmis aux siècles futurs, et la carence des éditeurs nous avait toujours paru, comme à elle, inexcusable.

Eh bien! rassurons-nous : M^lle^ Lefort, quelques années plus tard, a fini par trouver un éditeur; sous un pseudonyme, il est vrai (non plus Lefort, mais Lagarde), elle connut la joie de se voir imprimée. Du moins, cette illusion consolante semble désormais permise.

En 1859 paraissait chez l'éditeur Deloges une brochure de seize pages intitulée *Feuilles volantes* et dont l'auteur, un certain Ernest Lagarde, ne devait jamais, par ses vers ni par sa prose, atteindre la gloire; on se l'explique en lisant cette anthologie de l'une et des autres. Or, la page 6 contient un poème bien triste qui débute ainsi :

Des vierges du village elle était la plus belle.

Le sujet, assez différent, comporte un peu plus d'action que l'élégie de M^lle^ Lefort, mais n'est pas moins propre à faire répandre des larmes : Oscar (et non Oswald) séduit l'héroïne « au col de tourterelle », puis l'abandonne à Paris; elle se jette dans la Seine : « O pauvre ange tombé! »

Malgré la modification du thème, l'analogie de ces accents plaintifs avec ceux de *Pauvre Jeanne!* et surtout la quasi-identité du premier vers évoquent irrésistiblement le souvenir de la gémissante demoiselle. Le génie d'Ernest Lagarde, par le caractère de ses productions comme par leur médiocrité, possède un indéniable air de famille avec celui de M^lle^ Lefort.

Tout le reste du recueil — pavé d'intentions excellentes — confirme cette impression. Il ne proclame que des vérités universellement reconnues en des termes éprouvés par un long usage; des conseils moraux inattaquables y sont agrémentés d'images nombreuses, sinon surprenantes. En 16 pages, Ernest Lagarde encourage la vertu à plus d'audace « Déchire ton voile, ô vertu! », les pauvres à la résigna-

tion, à la charité les riches; il peint l'automne, exalte l'amitié, dénonce le suicide comme un crime affreux, murmure un pur chant d'amour à une « blonde bien-aimée » et raconte quatre histoires plus touchantes les unes que les autres. Emporté parfois jusqu'à l'emphase par une noble indignation, le ton général est plutôt celui de la vertu attendrie. La dernière page exhorte à l'héroïsme tant de poètes qui, destinés à « sentir fortement toutes les afflictions », « errent » sans force pour soutenir les « épreuves », « le gousset vide », tentés par la mort à vingt ans...

« *La faim*, répondraient en chœur les condisciples de Pierre Nozière, *mit au tombeau Malfilâtre ignoré.* »

Aussi bien qu'à l'obscur Lagarde, ces poèmes pouvaient être attribués à la « demoiselle affligée » du faubourg Saint-Germain; ils conviennent admirablement à sa personne, telle qu'a voulu l'esquisser le *Livre de mon ami*. C'est bien, sans doute, ce dont s'est avisé Anatole France, qui aimait ne rien laisser perdre. La mince plaquette en question, dans sa couverture couleur de rose fanée, peut se lire aux Bibliothèques Nationale et de l'Arsenal; elle figura peut-être, lors de sa publication, parmi les « nouveautés », dans la librairie du père Thibault...

MARG. WINTZWEILLER.

UNE EXPOSITION LITTÉRAIRE
A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

On sait que le grand amateur Jacques Doucet avait constitué, à côté de son incomparable bibliothèque d'art, une collection littéraire de grand prix. Par ses soins ont été réunis, en exemplaires de luxe somptueusement vêtus, un large choix d'ouvrages importants du XIX^e^ siècle et tout ce qui, depuis le début du XX^e^, lui avait paru mériter — ou risquer — de survivre : de sorte qu'on trouve là un tableau à peu près complet de la littérature contemporaine, jusqu'à l'indication de ses tendances les plus nouvelles.

Quand le Recteur de l'Académie de Paris, recevant au nom de l'Université ce legs magnifique, en confia la garde à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, on entendit s'étonner des gens trop vite alarmés. Qu'allait faire sur les rayons de Sainte-Geneviève cette bibliothèque *littéraire* de premier ordre? Il ne s'agissait pas, certes, de contester les mérites de la vieille maison du Quartier Latin qui, douze heures par jour, accueille dans sa vaste nef rajeunie la foule pressée des étudiants de toutes les Facultés voisines. Mais ces étudiants s'y rendaient-ils pour goûter des chefs-d'œuvre? Point : ils venaient consulter des répertoires, utiliser sans frais de coûteux accessoires de travail : Dalloz, Rouvière ou Lanson, Bailly ou Quicherat. Piètre compagnie que ces serviteurs honnêtes pour les 7000 volumes grands seigneurs dont venait de s'enrichir l'Université ! Quelle déchéance ! Quel dépaysement !

Sans doute aussi, les fonds anciens groupés à la Réserve contenaient-ils pour les historiens du droit ou de la médecine, et surtout de la théologie, des documents fort précieux. Mais, en fait de littérature, possédait-on, place du Panthéon, autre chose que des manuels scolaires du XX^e^ siècle?

M. Henri Girard, administrateur, avait lieu de croire que oui. Il pensa qu'en organisant une exposition de quelques œuvres littéraires au moment de l'installation du fonds Doucet dans les nouvelles salles de la Réserve, on ne justifierait pas seulement le choix de cet asile pour un hôte d'une pareille distinction, mais qu'on rendrait peut-être service aux travailleurs détournés habituellement de toute recherche à Sainte-Geneviève par une légende trop décourageante.

C'est ainsi que, pendant trois semaines, on put voir sous vitrines, tirés du seul fonds de la Bibliothèque, assez de chefs-d'œuvre (ou de livres contemporains des chefs-d'œuvre et de nature à les faire mieux

comprendre) pour illustrer honorablement l'histoire des lettres françaises du XIII^e siècle à l'époque romantique.

Les lacunes étaient apparentes : il ne s'agissait pas de les dissimuler, mais de souligner chemin faisant les points faibles de la série, à titre d'information pour les chercheurs et — qui sait? — de suggestion pour les Mécènes.

Avant les œuvres poétiques de la Pléiade, par exemple, ne figurent là dans leurs éditions contemporaines que celles de quelques grands rhétoriqueurs (mettons à part le *Roman de la Rose*, dont on avait exposé à la fois le superbe manuscrit enluminé du XIV^e siècle et la première édition incunable, ornée de gravures sur bois) : rien de Charles d'Orléans ni de Villon; de Marot, bien peu de chose; Marguerite de Navarre manque à l'appel des conteurs de la Renaissance, du moins en édition originale; et, parmi les poètes du XVIII^e siècle, on cherche en vain le nom d'André Chénier. De voyantes insuffisances se déclarent enfin dans le théâtre du XVII^e siècle et dans le roman du XVIII^e.

On doit sans doute expliquer la nature de ces défaillances, pour la plupart du moins, par le caractère religieux de l'ancienne Bibliothèque. Nous attendions-nous à rencontrer ici l'œuvre complète de l'abbé Prévost ou même celle de Marivaux? ou Chénier, « athée avec délices » ? Marguerite de Navarre avait de quoi scandaliser les chanoines, Villon était un mauvais garçon, et Marot sentait le fagot. Quant au théâtre, qu'on se réfère au sentiment de Bossuet, dont les *Maximes et Réflexions sur la Comédie* figurent justement ici en première édition !

Admirons plutôt que le fonds génovéfain (élargi, il est vrai, par divers apports profanes) contienne encore, dans leurs éditions du XVIII^e siècle, assez de Marivaux, de Prévost, Le Sage, Hamilton,... etc., pour donner un aperçu complet du roman à cette époque ; n'y trouve-t-on pas, à côté des *Contes des fées* de M^me^ d'Aulnoy, des *Nouvelles* de Florian et de la première édition des *Contes moraux* de Marmontel, illustrés par Gravelot, un Restif de la Bretonne et les *Liaisons dangereuses* ! Pour le théâtre de la même période, c'est jusqu'en ses œuvres de combat qu'il est bien représenté : avec Crébillon et Voltaire, avec Dancourt, Destouches, Sedaine, Marivaux, avec des éditions originales de Le Sage, Gresset, Favart, Nivelle de la Chaussée, Diderot, on trouve même, en première édition, le *Barbier de Séville* et le *Mariage de Figaro*. Étonnons-nous aussi de rencontrer en si grand nombre les publications des Encyclopédistes, à commencer par l'*Encyclopédie* elle-même, escortée, il est vrai, de ses adversaires : le *Journal de Trévoux* et les *Nouvelles ecclésiastiques*, mais défendue par le *Journal encyclopédique*.

D'ailleurs, si la possession de certaines raretés pouvait racheter en quelque manière l'absence des livres importants signalés tout à l'heure, cette sorte de compensation ne serait pas refusée à Sainte-

Geneviève. Elle a, d'abord, des manuscrits fort beaux. L'exposition récente avait tiré de l'ombre, outre le *Roman de la Rose*, une dizaine de textes littéraires du Moyen Age : les uns décorés seulement de lettrines en couleur, comme les *Miracles de Notre-Dame* de Gauthier de Coincy (un des plus anciens manuscrits conservés de ce texte : XIII^e siècle) ou *L'oultré d'amours par amour morte* de Georges Chastelain (XV^e siècle) ; les autres égayés de miniatures vives et douces, de délicats feuillages ornant les marges, comme le *Roman des Trois Pélerinages* de Guillaume de Digulleville, tracé sur parchemin au XIV^e siècle, ou la traduction par Laurent de Premierfait des *Cas des nobles hommes* de Boccace (XV^e siècle). C'est bien un morceau de rois que l'*Histoire romaine de Tite-Live* dans sa traduction française de Pierre de Bressuire, enluminée par le célèbre miniaturiste qu'on surnomme « le maître aux boqueteaux » : elle appartint à Charles V, à Charles VI, et le duc de Bedford, régent de France, l'avait choisie sans façons dans la librairie royale pour l'envoyer en présent au duc de Gloucester, son frère. Enfin, le vénérable manuscrit des *Grandes Chroniques de France* (version du moine Primat, XIII^e siècle), suivies d'une *Vie de Saint Louis* en français, du XIV^e siècle, illustré de très belles peintures et contenant un des plus anciens portraits du saint roi, est un inestimable monument de l'histoire nationale à ses débuts. Quand on peut admirer ce qui reste aujourd'hui de textes et et de décorations précieuses parmi les 3800 manuscrits de la Réserve, on juge que les déplorables bibliothécaires du XVI^e siècle qui, sous l'indigne abbé de Brichanteau, toute discipline relâchée, dilapidèrent leurs collections et vendirent au poids les manuscrits à miniatures, sont voués à bon droit par la tradition génovéfaine à l'exécration de leurs successeurs clercs ou laïcs.

Le fonds des imprimés contient, lui aussi, des volumes rarissimes. C'est ainsi que la première édition de *L'Estrif de fortune et vertu* par Martin Le Franc, ou celle du *Triomphe de la noble et amoureuse dame* par Jean Bouchet, ou l'une des deux éditions du *faux Cinquième livre* de Rabelais parues en 1549, ne sont connues que par les exemplaires de Sainte-Geneviève. La Bibliothèque possède aussi le seul exemplaire connu de *l'An des sept dames* et de plusieurs œuvres d'Olivier Maillard, un des deux exemplaires connus du mystère *Incarnation et nativité de Notre Saulveur et rédempteur Jésus-Christ*, ainsi que de l'*Ode à la Paix* de Ronsard en première édition.

Parmi les livres exposés, on en voyait une quarantaine qui ne se trouvent pas à la Bibliothèque Nationale. Il faut signaler surtout une série d'éditions de Du Bartas, des œuvres italiennes ayant inspiré la préciosité française, un rare exemplaire des *Œuvres* de Cyrano de Bergerac, une édition subreptice pré-originale de Boileau, la première édition de huit fables de La Fontaine (1671), les *Considérations* de Montesquieu dans leur édition de 1748 modifiée par l'auteur et augmentée du *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, et une

curieuse traduction russe de Fontenelle par le prince Antiochus Cantemir (1740).

Le premier Homère imprimé en grec (Florence, 1488), le premier Cicéron imprimé (Subiaco, 1465), le premier Virgile imprimé (Rome, 1469) avaient été choisis pour rappeler, en marge du chapitre de l'humanisme français, que la bibliothèque conserve toutes les premières éditions des grands classiques de l'antiquité.

Moins rares, mais d'un intérêt et d'une valeur incontestables, une abondante série d'ouvrages qu'on avait pu exposer presque toujours en éditions originales, ou du moins publiées du vivant des auteurs, permettait de suivre, du Moyen Age au romantisme, l'évolution de la littérature française. Les chapitres les mieux représentés étaient, naturellement, ceux où l'histoire des lettres touche de près à l'histoire religieuse : polémique pendant les guerres de religion, drame du jansénisme, activité littéraire des grands ecclésiastiques du XVII^e^ siècle. Mais cela, on ne l'ignorait pas. On savait que Sainte-Geneviève possède la série complète des oraisons funèbres de Bossuet en éditions originales ainsi qu'à peu près toutes ses grandes œuvres, et celles de Fénelon, de Bourdaloue, de Fléchier,... etc. L'exposition de 1925 avait montré aussi quels souvenirs on y conserve de Pascal et des jansénistes. Là-dessus, donc, il n'y avait pas lieu d'insister. Ce qu'il fallait faire voir, c'était Brantôme ou Ronsard, c'était Somaize, Bussy-Rabutin, M^me^ de Lafayette avec Furetière et Scarron, c'était Rotrou et Desmarets de Saint-Sorlin, c'était Voltaire, Rousseau, Buffon, c'était les grands poètes du romantisme.

Ce qu'il pouvait être utile de rappeler au public studieux, c'est l'existence à la Bibliothèque Sainte-Geneviève d'une collection littéraire relativement restreinte, mais plus précieuse et plus variée qu'on ne le croyait généralement. Il y avait de quoi rassurer du même coup les sollicitudes les plus inquiètes sur la promiscuité qu'aurait à subir la brillante collection Doucet : entre ces murs dépositaires d'un long passé, elle se trouvera dans la compagnie la mieux faite pour mettre en valeur, comme la dernière fleur d'un arbre séculaire, sa toute fraîche beauté.

MARGUERITE WINTZWEILLER.

COMPTES RENDUS

VALDEMAR VEDEL, **Fransk Klassik : Racine.** Un vol. in-8° de 281 pages. Copenhague, Gyldendalske Boghandel, 1932.

La *Revue* a déjà signalé et apprécié ainsi qu'ils le méritaient le *Corneille* et le *Molière* de M. Valdemar Vedel. Le *Racine* que le savant professeur à l'Université de Copenhague vient d'offrir à tous ceux qui peuvent lire la langue danoise n'est pas indigne de ses aînés. Il témoigne à la fois d'une solide connaissance des principaux travaux sur Racine et son siècle, d'un intime sentiment de ce qui fait l'originale, l'unique beauté de l'auteur tragique et du poète, enfin d'un art consommé dans la composition, soit de l'ensemble, soit de chaque chapitre et de chaque développement. Cette composition achevée, cette clarté égale et pure qui en résulte, n'est pas un petit mérite aux yeux du lecteur français, et un mérite auquel bien des ouvrages étrangers — et même quelques ouvrages français récents — ne l'ont guère accoutumé. Mais c'est peut-être encore le sens de l'âme et de l'art de Racine qui donne à ce livre sa valeur la plus haute et la plus rare. Il est admirable de trouver chez un étranger — et qui ne s'est nullement cantonné dans notre littérature, puisqu'il a étudié précédemment les écrivains de bien des pays, de l'Italie à la Suède — cette juste et délicate connaissance du plus spécifiquement français peut-être de tous nos grands écrivains. J'ai lu d'un bout à l'autre ce livre sans y relever une seule fausse note, une seule erreur de perspective ou d'appréciation, comme il serait bien naturel d'en rencontrer sous une plume étrangère.

Après avoir préparé le lecteur à comprendre Racine par deux chapitres, l'un sur l'esprit social et l'autre sur l'esprit classique, retracé son éducation et son apprentissage littéraire, l'auteur fait halte avant *Andromaque* pour nous introduire dans « le monde » tel que le jeune Racine l'a fréquenté. Ce chapitre montre très bien l'action de la société, de l'esprit qui y régnait, des observations morales auxquelles elle donnait lieu; il rapproche fort à propos certaines maximes de La Rochefoucauld de certaines scènes de Racine. Entre *Britannicus* et *Bérénice*, nouvelle halte : c'est le chapitre : « Nature et culture ». L'auteur fait bien ressortir la précision colorée des scènes et des évocations, le contraste entre les sentiments profonds, élémentaires, presque brutaux, et la complication des situations. Constamment, l'auteur marque la différence avec le théâtre de Corneille, qu'il connaît très bien, nous le savons. Après *Phèdre*, troisième halte : « L'Art de Racine ». Chapitre remarquable, et qui refraîchit un sujet ressassé en apparence; excellente analyse de ce style à la fois abstrait et passionné, de sa simplicité raffinée. L'auteur insiste d'abord sur l'élément régulier, abstrait, puis sur l'élément hardi, passionné, avec beaucoup de finesse et de talent. Il montre cet art des nuances, inconnu avant Racine et perdu depuis; comment ce style est naturellement dramatique; chaque dialogue un drame en miniature; les variations incessantes du rythme, de la ligne sentimentale reflétée par le style. Les situations, dans chaque scène, mettent aux prises, non des types généraux, ni des individus complets, mais les aspects particuliers sous lesquels ils se considèrent, les côtés par lesquels ils se heurtent. Beaucoup de ces remarques peuvent se trouver dans

tels ou tels livres sur Racine ou sur notre littérature en général ; M. Vedel cite scrupuleusement les sources de chacune de ses pages ; mais sa part personnelle reste grande, et je doute qu'ailleurs on les trouve si heureusement groupées, dans un ensemble construit avec autant de solidité et d'élégance. Achevons en disant que de jolies illustrations, bien choisies, ornent et commentent chaque chapitre.

Paul Van Tieghem.

La vie chère au XVI^e siècle. La Response de Jean Bodin à M. de Malestroit (1568). Nouvelle édition publiée avec une introduction, des notes et trois fac-similé... par H. Hauser. Un vol. in-8° de LXXX-134 pages. Paris, A. Colin, 1932.

Cette réédition — typographiquement fort plaisante — d'un texte à peu près inconnu n'intéressera pas les seuls économistes : le grand public et les historiens de la littérature peuvent y trouver leur compte. Le premier apprendra, grâce à la savante et claire introduction de M. H. Hauser, que les crises financières ne datent pas du XIX^e siècle, et que le problème de la valeur nominale et de la valeur réelle de la monnaie se posait dès le XVI^e siècle pour les contemporains de Ronsard et de Montaigne : on se préoccupait déjà, — l'ouvrage de M. de Malestroit à qui répond J. Bodin le prouve, — d'expliquer doctement au Français moyen irrité que la vie chère n'existait pas, que les denrées et les matières premières, les terres et l'argent n'étaient pas plus chers au temps des Valois-Angoulême que sous Louis XI et Charles VII, que la dépréciation de la monnaie et des fortunes n'était qu'apparente. Les érudits auront désormais à portée de la main un texte extrêmement curieux et riche en données pittoresques sur la vie des Français peints par Monluc et Brantôme, par la reine de Navarre et Noël du Fail.

Cet opuscule de Jean Bodin, si riche à tant d'égards, est un écrit bien révélateur des tendances de l'époque. Sans parler de tout ce qu'il nous apprend sur l'existence de nos ancêtres, sur les courants d'exportation et d'importation, sur la mode sous toutes ses formes, qu'il s'agisse du costume ou des plaisirs de la bouche, du goût des Allemands pour nos vins ou du dégoût des Français pour le poisson, il est un témoignage des plus curieux sur l'humanisme. Traitant d'un problème d'économie politique, Bodin l'étudie à la fois en réaliste, en observateur avisé des mœurs de ses contemporains, et en érudit à qui l'antiquité tout entière est aussi familière que le présent. Signalant comme une des causes de la vie chère, — et il est le premier à le faire, l'abondance des signes monétaires due aux importations d'or et d'argent de l'Amérique vers l'Europe, il appuie sa théorie d'arguments historiques et signale « combien l'abondance d'or et d'argent fit enchérir les choses depuis Sulla jusques à Caligula, qui ne sont pas cent ans ». La preuve? C'est que, « comme dit Galen », « le turbot, la dorade, le denté, l'esturgeon, la morue, s'achetoyent au pois d'argent pur et sec » au temps des Empereurs. Nous ne citons qu'un exemple : il faudrait en citer vingt. Bodin n'avance rien qu'il n'appuie sur l'autorité de Varron, de Pline, de Polybe, de Plutarque. Ce traité gagne à cette érudition un pittoresque étonnant, autant qu'il doit de vie à l'observation des faits contemporains. Il sera désormais indispensable à qui voudra étudier la vie au XVI^e siècle. Il fera mieux connaître l'œuvre oubliée de J. Bodin.

L'introduction, les notes qui l'accompagnent sont un modèle de critique autant que d'érudition élégante et sûre. Elles sont signées de M. Hauser : c'est tout dire. Le lecteur apprendra beaucoup à le lire et à lire Jean Bodin, et se consolera peut être des crises actuelles en pensant qu'il n'est pas le premier à en souffrir de pareilles.

P. Jourda.

Saint-Evremond, **La Comédie des Académistes** (Text of the MS. of 1638), published with an Introduction [et des notes] by G.-L. van Roosbroek. Un vol. in-8° de 72 pages. Publications of the Institute of french studies, inc. [Columbia University]. New-York, 1931.

Cette publication est faite avec l'érudition sûre et la précision critique qu'on retrouve dans les travaux de M. van Roosbroek. L'Introduction corrige, précise et complète dans toute la mesure possible ce qu'on savait mal ou très mal sur l'auteur ou les auteurs, — sur le milieu de polémiques littéraires où la pièce a pris naissance, — sur ce texte inédit de 1638, — sur les éditions successivement remaniées, — sur la date de composition [1637-1638]. Les notes nous font connaître avec exactitude, dans leur brièveté nécessaire, les différents personnages auxquels il est fait allusion.

M. van Roosbroek a voulu s'en tenir à ce rôle d'éditeur et d'historien des faits. Il indique très brièvement l'intérêt de cette première version qui vise surtout la tâche assignée à l'Académie, encore fort discutée, de réformer le langage. Regrettons un peu, pour la commodité, qu'il n'ait pas brièvement résumé le sens et la portée des corrections dans les éditions ou remaniements de 1650, 1680, 1705. Daniel Mornet.

Wilfred-Hugo Evans. **L'historien Mézeray et la conception de l'histoire en France au XVII^e siècle.** Un vol. in-8° de 205 pages. Paris, J. Gamber, 1930.

Cette étude rendra des services. Elle est, pour tout ce qui concerne Mézeray, soigneusement documentée. Les directions générales en sont justes; les caractères de l'histoire telle que Mézeray l'a conçue sont bien discernés : elle est panégyrique, moralisante et écrite pour plaire aux honnêtes gens; d'autre part, elle a un certain scrupule de vérité et elle est pénétrée d'un certain esprit national et patriotique. L'exposé de M. Evans est pourtant un peu heurté et confus et surtout il y manque des précisions. Il ne suffit pas de nous dire en gros quelles sont les sources de Mézeray; il faudrait sur quelques exemples suffisamment étendus nous montrer exactement ce qu'il emprunte, ce qu'il adapte, ce qu'il ajoute. Pour juger l'art de Mézeray il faudrait le comparer avec celui des contemporains, historiens ou auteurs de romans historiques; il faudrait, par exemple, éclairer les caractères de sa langue par l'*Histoire de la Langue française* de M. Brunot, que M. Evans ne cite pas; montrer l'influence de la rhétorique et des historiens latins,...etc. L'étude est encore beaucoup plus rapide pour tout ce qui concerne les tendances générales des historiens du XVII^e siècle. Au lieu de vues générales sur la nature, la portée, la méthode de l'histoire à travers les âges qui sont nécessairement hâtives, ou de remarques d'ailleurs justes, judicieuses, sur quelques prédécesseurs ou successeurs, j'aimerais mieux toutes sortes de précisions sur ce XVII^e siècle. Qu'est exactement l'érudition vers 1640? N'est-elle toujours, comme le plus souvent au XVI^e siècle (et, en province, jusqu'au XVIII^e), qu'une compilation dépourvue de tout esprit critique? N'y discerne-t-on pas une ébauche de rationalisme cartésien et un commencement d'esprit critique? En un mot, le peu de « science » qu'il y a chez Mézeray est-il en retard ou en avance sur celle de son temps? Dans quelle mesure Mézeray est-il le seul à écrire une histoire pour les « honnêtes gens »? L'influence de la politesse, de Balzac,... etc., ne se font-elles pas sentir dans d'autres ouvrages historiques? Car il n'est pas nécessaire, pour en juger, de s'en tenir aux seules histoires de France et de sauter de Jacques Charron ou Scipion Dupleix à Mézeray, puis au père Daniel. Au lieu d'une course un peu rapide à travers trois siècles d'histoire, ou à côté d'elle, il aurait fallu donner un tableau

plus exact, plus précis du milieu intellectuel où a vécu Mézeray. Le livre de M. Evans n'est, sur bien des points, qu'une esquisse; et, d'ailleurs, celle d'un bon livre.

DANIEL MORNET.

G. MICHAUT, **Molière raconté par ceux qui l'ont vu.** Un vol. in-8° de 246 pages. Librairie Stock, Paris, 1932.

C'est Valéry Larbaud, si je ne me trompe, qui exprimait récemment le vœu que nos ouvrages d'histoire littéraire ne soient plus que des recueils de documents classés et s'abstiennent soigneusement de tout jugement de valeur. Est-ce lui qui a fait naître cette nouvelle collection? En tout cas elle répond à son vœu. M. Michaut a réuni dans ce livre les plus importants des témoignages apportés sur Molière par ses contemporains, ceux surtout qui visent l'homme, sa vie, ses occupations de directeur de troupe, son jeu d'acteur, quelques-uns aussi qui portent sur l'auteur, son art en général et ses procédés dramatiques. Limité par les dimensions de l'ouvrage et par son dessein, il n'a pas reproduit les documents qui regardent chaque pièce en particulier : on les trouve d'ailleurs facilement dans les éditions savantes. De rares notes éclairent le sens d'un mot peu usité ou une allusion historique.

Le tout compose une biographie très attachante de Molière, faite par ses ennemis plus souvent que par ses partisans. Sans doute cette biographie est incomplète, et même, en tant que telle, mal équilibrée, puisque la moitié de l'ouvrage ne nous mène qu'à l'*Ecole des Femmes*, et que, des pièces suivantes, seuls *Tartuffe* et *Don Juan* apparaissent. Mais M. Michaut n'a pas voulu faire une histoire de l'œuvre, il a voulu faire revivre l'homme; on aurait mauvaise grâce à lui en faire un reproche.

Quelques critiques se sont étonnés qu'il ait entièrement passé sous silence le témoignage de Grimarest, alors qu'il met à contribution La Grange, Adrien Baillet et Perrault. Mais d'abord le témoignage de Grimarest vient vingt ans après ceux de La Grange et de Baillet, dix ans après celui de Perrault. De plus, pour faire ce reproche à M. Michaut, il faut ignorer la position qu'il a prise depuis longtemps à l'égard de Grimarest, position qu'il a encore fait connaître l'année dernière dans les *Annales de l'Université de Paris*. Que l'on soit convaincu ou non, — et pour ma part j'en suis convaincu, — de la légitimité de cette position, on ne peut pas reprocher à un érudit consciencieux de ne faire appel dans une entreprise de ce genre qu'à des témoignages ou véridiques ou faciles à interpréter, et d'éviter un témoignage aussi spécieux que celui du tardif biographe de Molière.

Ce livre ne nous apporte rien de nouveau. Mais je le trouve plus heureux dans son émouvante sécheresse et sa sobriété véridique que telle biographie, même non romancée : il ne trompera pas le public. Et bien des travailleurs trouveront commode d'avoir à leur disposition, réunis dans un petit volume, la plus grande partie des documents nécessaires pour une connaissance exacte de notre grand comique.

RENÉ BRAY.

HENRI LIEBRECHT, **Comédiens français d'autrefois à Bruxelles.** Préface de Mme DUSSANE, sociétaire de la Comédie-Française. Un vol. in-16 de 250 pages et 17 gravures hors texte. Éditions « Labor », Paris et Bruxelles, 1933.

Ce recueil réunit six chroniques dont quatre ont déjà paru dans différents périodiques belges : *Les Origines de l'Opéra à Bruxelles*; — *Un Comédien grand seigneur : Servandoni d'Hannetaire*; — *Le Répertoire français à Bruxelles au XVII^e et au XVIII^e siècles*; — *Dazincourt à Bruxelles*; — *Acteurs forains et Char-*

latans au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles; — *Les Séjours de Talma à Bruxelles*. C'est comme un « appendice » à la belle *Histoire du Théâtre Français à Bruxelles aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles* (Paris, Champion, 1924), un appendice utile, précieux même, et amusant par surcroît ; un livre qui provoque les curiosités, amorce les discussions.

Il est vrai, par exemple, que les « Comédiens de campagne » *contribuèrent* au « triomphe du répertoire tragique sur le vieux répertoire moyenâgeux » (p. 142) ; mais est-il vraisemblable que ces comédiens n'aient pas dû céder bien souvent au goût des spectacles religieux, demeuré très vif, jusqu'en plein XVII^e^ siècle, notamment chez les Wallons? Au lieu de dire que « sans doute » les troupes itinérantes « ne jouent plus ni mystères, ni moralités, ni farces », ne conviendrait-il pas, d'abord, de laisser les farces de côté, car je crois qu'elles ne disparurent nullement, et, ensuite, de se borner à dire qu'on cessa *peu à peu* de jouer les pièces médiévales? Mais l'important serait de pouvoir apprécier la vitesse de la transformation. Nous connaissons mal ce répertoire? Raison de plus pour demander aux chercheurs, et à M. Liebrecht lui-même, de porter sur ce point l'effort de leur diligente sagacité.

L'article inédit sur d'Hannetaire forme à lui seul un tiers du volume, et c'est justice, car l'homme serait digne d'une biographie détaillée, comme ses *Observations sur l'Art du Comédien* mériteraient, à mon avis, les honneurs d'une édition critique. M. Liebrecht, j'en suis sûr, n'y contredira pas : « Depuis 1745 environ, il avait paru une série d'œuvres consacrées à l'art du comédien, et d'Hannetaire les avait lues la plume à la main » (p. 130) ; serait-ce peine perdue que d'en apporter la démonstration ? que de rechercher comment se rencontrèrent, ou s'opposèrent, les idées des « amateurs », comme Dorat ou Cailhava d'Estandoux, et celles des « professionnels », comme Riccoboni et comme l'actif, habile et un peu tyrannique directeur de la scène bruxelloise?

Nous ignorons malheureusement tout, ou peu s'en faut, de sa jeunesse, de sa formation, de ses années d'apprentissage; quand nous commençons à pouvoir le suivre, il a déjà vingt-cinq ans. D'après une tradition, que M. Liebrecht rapporte sans en indiquer la source, il aurait été destiné d'abord à la prêtrise : je me demande s'il ne serait pas tout simplement un enfant de la balle. En tous cas, ces points obscurs mériteraient d'être éclaircis ; pour comprendre les discussions, si ardentes à cette époque, sur la condition des comédiens, il serait urgent de mieux connaître, dans un certain nombre de cas-types, leurs origines sociales.

On souhaiterait que la typographie de cet intéressant volume fût un peu plus soignée. Certaines fautes visibles se corrigent sans peine; mais, parfois, on reste perplexe : j'ai peine à croire que d'Hannetaire se soit porté caution, *en août 1762*, pour des marchandises livrées depuis vingt ans, en *juin 1741* et *janvier 1742* (p. 90); je pense qu'il faut lire *1761*, mais je ne puis en être sûr. L'absence d'index n'est pas moins regrettable : nous ne possédons pas, que je sache, pour cette époque, de répertoire à peu près complet des comédiens français de province et de l'étranger, et c'est une bien fâcheuse lacune; que deviendrons-nous si les auteurs d'ouvrages importants ne facilitent pas un peu la besogne de leurs compagnons de recherches et de leurs disciples ? Ajouter une table des noms propres à la fin de ce recueil, c'était marquer en quelque sorte qu'on le considérait comme un instrument de travail : M. Liebrecht pouvait le faire sans orgueil : il se serait rendu simplement justice.

M. Fuchs.

P. S. — M. Liebrecht m'a écrit que les deux dates : juin 1741 et janvier 1742, sont bien celles que porte le document cité. Il renonce lui-même à s'expliquer cette étrange anomalie.

G.-C.-L. Sismondi, Epistolario, raccolto, con introduzione e note, a cura di Carlo Pellegrini (Volume primo), 1799-1814. Un vol. in-8° de XLVI-480 pages. Firenze, La Nuova Italia.

M. Carlo Pellegrini, à qui nous devions déjà de précises études sur Sismondi, a entrepris la publication de sa correspondance. Son travail complétera la biographie récemment écrite par M. R. de Salis en mettant à la portée du public les lettres que, de 1797 à 1845, l'ami de Mme de Staël écrivit à tous ses correspondants — et ils furent nombreux.

Qu'il y ait des longueurs dans cette correspondance, des analyses, des confidences, des allusions qui paraissent aujourd'hui insignifiantes, personne ne saurait le nier. Et c'est, aussi bien, le sort de toutes les correspondances.... Il ne faut pas cependant méconnaître l'intérêt des lettres de Sismondi. Économiste, historien, il a joué dans les débuts du romanticisme — et du romantisme un rôle important. Il fait partie, avec B. Constant, avec Schlegel, avec Bonstetten, du groupe de Mme de Staël. Il a été, de 1800 à 1815, de ce petit groupe libéral qui vivait en marge de l'épopée napoléonienne, et, après 1815, il a fait figure de théoricien du romantisme. Ses lettres constituent donc un document utile, témoignage d'un homme de parti, certes, mais doué d'un solide bon sens et remarquablement informé. A qui voudra étudier le rôle de Mme de Staël, l'attitude des opposants à l'empire, l'état d'esprit des intellectuels européens qui, déjà, planaient au-dessus de la mêlée, ou plutôt souhaitaient la fin de l'autoritarisme impérial, il sera indispensable de recourir aux lettres de Sismondi, moins brillantes que celles de Chateaubriand, moins pittoresque que celles de Stendhal ou de Mérimée, un peu ternes, assez monotones d'allure, mais qui fournissent sur les milieux mondains et littéraires une foule de renseignements. L'historien et le critique littéraire auront également à y puiser.

Ce premier volume, qui comprend les lettres écrites de 1799 à 1814, intéressera surtout ceux qui voudront étudier les réactions des esprits indépendants devant l'épopée napoléonienne et ceux qui voudront retracer l'évolution de la littérature au début du siècle. On y verra au vif l'attitude des adversaires de l'Empire à l'heure d'Iéna (cf., par exemple, p. 103, 111, 115, 117, etc.), leurs espoirs avant l'affaire, leurs inquiétudes quand le bruit de la double victoire se répand, leurs douleurs devant *les désastres* de l'Europe et la chute de la Prusse, — puis, en 1813, leurs angoisses devant l'avenir qui se dessine (cf. p. 427, 443, 451), leur crainte de voir une nouvelle tyrannie se substituer au pouvoir napoléonien, leur attente du dernier acte de *cette terrible tragédie*, leur pitié pour la France (p. 467) et pour l'Empereur tombé (p. 468). Il y a là plus d'une page où l'on puisera des indications psychologiques précieuses pour l'histoire des esprits, et qui font honneur au caractère de Sismondi.

Les indications purement littéraires ne sont pas moins curieuses : ne parlons pas de ce que ces lettres nous apprennent sur l'œuvre ou la vie de Sismondi[1]. Sur Mme de Staël, ses déboires, son exil, son influence et ses livres[2], sur Chateaubriand, *les Martyrs* (cf. p. 267, 273, 306) ou les travaux d'histoire du vicomte (cf. p. 312, 408, 409), sur B. Constant (cf. p. 291, 299), Mme Récamier, Schlegel (cf. p. 57), sur l'évolution qui se dessine au théâtre dès avant 1815 (cf. p. 233, 235, 257), les confidences de Sismondi[3] méritent de retenir l'attention des historiens de la littérature.

Une partie des lettres publiées par M. Pellegrini, — celles notamment adressées à la comtesse d'Albany — était déjà connue. L'éditeur y a joint un

1. Signalons pourtant, cf. page 66, qu'il a été amoureux de Mme de Staël.

2. Sur *Delphine*, cf. p. 37. Sur *Corinne*, cf. p. 110, 137, 151, 154, 160, etc. Sur *De l'Allemagne*, cf. p. 290, 323, 329, 348.

3. On notera aussi, p. 170, des réflexions qui montrent dès 1807 l'éveil du philhellénisme, et, p. 223, 224, des indications sur l'état politique de l'Italie.

nombre considérable de lettres inédites, surtout une importante série de lettres à Mme de Staël conservées à Coppet, mais restées inconnues jusqu'ici, et dont il a eu communication. Ce sont là des textes entièrement nouveaux et dont on doit signaler l'intérêt.

Des notes courtes, mais précises (peut-être les souhaiterait-on un peu plus nombreuses), une introduction qui retrace à grands traits la vie et l'œuvre de Sismondi font de cette publication un excellent instrument de travail. On ne saurait trop louer l'érudit et ses éditeurs qui ont le courage d'entreprendre pareille publication : elle fait regretter que l'on ait dû interrompre, ne pas remanier encore ou ne pas engager celle de tant de correspondances — les lettres de Chateaubriand, par exemple, celles des grands romantiques dont on n'a que des fragments, qu'il serait si utile de présenter d'ensemble, avec toutes les précautions qu'exige la critique historique. Ce premier volume fait bien augurer de ceux qui doivent le suivre : on souhaite n'avoir pas à attendre trop longtemps ceux où l'on verra Sismondi juge du romantisme[1].

P. Jourda.

G. Saintville, **Quelques notes sur Vauvenargues ; — Recherches sur la famille de Vauvenargues ; — Autour de la mort de Vauvenargues.** Paris, J. Vrin, 1931-1932. Trois brochures de 27, 46 et 31 pages.

Évidemment, après les recherches des biographes de Vauvenargues et notamment des derniers en date, M. G. Lanson et Mlle Wallas, il n'y avait plus guère qu'à glaner. Si M. Saintville, dans les recherches patientes et précises qu'il a faites de son côté, n'a rien trouvé d'essentiel, c'est qu'on ne peut plus rien découvrir d'important, sinon par chance. Du moins, ces glanures sont fort intéressantes. Elles témoignent d'un scrupule et d'une précision dans la recherche qui ne laissent rien à désirer. Les notes sur la famille nous font connaître les parents pieux, trois religieuses, le père, un directeur de conscience. Tout cela n'est malheureusement pas décisif, M. Saintville le sait, pour résoudre le problème, toujours controversé, de la foi de Vauvenargues. Il fut élevé dans une famille pieuse ou très pieuse, mais comme tous les jeunes gens de ce temps, surtout en province, comme Montesquieu, Diderot, Duclos,... etc. Toutefois, ces documents précis nous reconstituent une famille de moyenne noblesse, dans le premier tiers du xviiie siècle, et nous n'en connaîtrons jamais assez. Les documents sur la mort sont la publication *in extenso* du dossier des Archives Nationales concernant l'inventaire après décès. Publication également très scrupuleuse, très savante, où nous sommes très bien renseignés sur les logis de Vauvenargues, les personnages nommés. L'enseignement essentiel en est que, si Vauvenargues était pauvre, il n'était pas dans la détresse, puisqu'on trouva chez lui 450 livres, quelque 6000 fr. de notre monnaie (Marmontel vit à Paris, pendant six mois, avec 300 livres). Quelques notes précisent les états de service militaire de Vauvenargues et nous donnent une lettre inédite à un camarade de régiment. Daniel Mornet.

Frédéric Ségu, **Le premier *Figaro* (1826-1833)**, d'après des documents inédits. Un vol. in-12 de xii-185 pages. Paris. Société d'édition Les Belles-Lettres, 1932.

Étude très précise, très judicieuse et très utile. M. Ségu a pu reconstituer

1. Relevons quelques coquilles : p. 41, l. 1 : deo = des ; p. 105, l. 25 : crojent = croient ; p. 156, lettre 60, l. 3 : qu'en = qui en ; p. 190, dernière ligne : Bresmire = Bressuire (?) ; p. 96, l. 26 : Stuard = Suard ; p. 65, dernière ligne : me le = me la ; p. 302, l. 7 : Laudine = Landine ; p. 220, avant-dernière ligne : supçonne = soupçonne ; p. 224, l. 2 : on le fait = on le sait.

avec ce qu'il a trouvé dans les bibliothèques privées et la collection Lovenjoul la collection de ce premier *Figaro* que les historiens de la presse ignorent ou ne font, et pour cause, qu'effleurer. Sa connaissance approfondie de l'histoire littéraire et politique de l'époque lui a permis d'éclairer fort intelligemment les documents ainsi réunis. De larges extraits, très bien compris, donnent des textes de première main qui sont pittoresques et qui sont bien compris.

Les résultats de cette étude — qui est par surcroît alerte et vivante — ne sont pas sans importance. Le rôle de ce premier *Figaro* dans les premières batailles romantiques est précisé, ou plutôt révélé; le journal est d'abord classique, puis incline vers le romantisme et lui devient en somme favorable; mais son romantisme n'a rien d'exalté ni même de systématique. Incontestablement, quand on regarde l'ensemble du mouvement littéraire entre 1820 et 1840, on est amené à conclure qu'il n'est pas une lutte entre deux armées classique et romantique, mais une mêlée confuse où l'on peut dire seulement que les cris de guerre classique et romantique font plus de bruit. La partie politique du journal, que M. Ségu nous fait le premier connaître, est un document divertissant et significatif pour l'étude de l'opposition libérale sous Charles X et Louis-Philippe.

Surtout ce premier *Figaro* est une sorte de petit monde qui nous fait mieux connaître, et surtout mieux comprendre un aspect essentiel de l'esprit français pendant ces années décisives. Il n'y a pas que des crânes classiques, des barbes romantiques, des redingotes ou des pourpoints, ou même des morgues et des frénésies Jeune France. Il y a aussi l'esprit tout court et la bataille, ou tout simplement l'amusement à coups de traits d'esprit. Nous connaissons cette verve frondeuse et bohème, dont le dandysme est un aspect, par toutes sortes de mémoires, souvenirs, biographies,... etc. Mais les études générales ne lui font pas toujours toute sa place, qui est considérable. L'étude de M. Ségu aidera à mettre les choses au point et à mieux comprendre à la fois la vie intellectuelle générale et certains aspects de Balzac, de Musset, de Mérimée et de quelques autres. Elle offre, dans les limites du premier *Figaro*, un raccourci commode et fidèle de la vie matérielle et de la vie intellectuelle de nos frondeurs et dilettantes. Par surcroît, l'exposé est fait avec cette bonne grâce et cet agrément qui étaient nécessaires au sujet.

Daniel Mornet.

Charly Guyot, **Voyageurs romantiques en pays neuchâtelois**. Un vol. in-12. Ed. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris, 1933.

Très agréable volume que celui de M. Guyot, d'une information élégante et précise, joliment présenté, et bien digne de figurer dans toute bibliothèque romantique. Nous n'avons pas à parler ici de l'intérêt particulier que peuvent trouver, dans une enquête littéraire de cette sorte, les habitants du pays pour lequel elle a été faite. Mais le livre de M. Guyot est d'une portée plus générale et vaut tout d'abord comme étude de la sensibilité romantique. Il est très utile, pour l'histoire des variations de l'imagination et du goût, de comparer les jugements et les impressions des voyageurs, à diverses époques, sur un même lieu pris comme point fixe. Dans les illustrations de son *Romantisme au XVIII^e siècle*, M. Mornet avait rapproché une vue du Pont du Diable prise dans le recueil de Laborde et une photographie du même paysage. Rien n'est plus instructif que de multiplier, dans la littérature comme dans l'image, ces confrontations de la réalité et de l'idée qu'on s'en est faite. L'écrivain neuchâtelois (dont le livre est orné d'illustrations documentaires fort bien choisies) a caractérisé très justement ces déformations que l'imagination romantique a fait subir aux paysages de son pays, et vérifié ainsi le subjec-

tivisme de toute impression littéraire. Passe que Lamartine ait qualifié de « pastorale » une ville autour de laquelle ne s'étendaient que des vignobles. Mais le parti pris d'interprétation romantique alla plus loin. A Neuchâtel, les poètes comme les peintres ne virent que des pics aigus, des rocs hérissés, des précipices, non pas seulement à l'horizon, dans les Alpes lointaines, mais autour d'eux, dans le Jura pourtant si différent.

Si parmi ces voyageurs il s'en trouve un qui observe plus exactement et sans préjugé, il est naturel que ce soit le plus modeste et le moins artiste, le médecin français Fée. Et Balzac, moins poète que Lamartine et Chateaubriand, et moins dédaigneux des petites circonstances, a mieux vu aussi l'ensemble et la diversité des choses.

Le livre de M. Guyot nous rend aussi le service de préciser certains points de la biographie de toute une série de romantiques; parmi les étrangers : Depping, Shelley, Cooper, Andersen, sur lequel ce livre apporte des document nouveaux; parmi les Français : Sénancour, Ch. Nodier, Mme Vigée-Lebrun, Lamartine, Simond, Raoul Rochette, Fée, Dumas père, Michelet, Balzac. Sauf pour Andersen, l'enquête s'arrête en 1840.

On sait que Balzac et Mme Hanska se sont rencontrés pour la première fois à Neuchâtel en 1833. M. Guyot raconte cet épisode d'un fameux roman d'amour. Le passage de Lamartine à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, en 1815, est beaucoup plus obscur. Sur ce point de ses souvenirs Lamartine a été une fois de plus singulièrement imprécis. Tout est vague et contradictoire dans les renseignements épars que nous donnent les *Nouvelles Confidences*, les *Mémoires politiques*, les *Mémoires inédits*, le *Cours familier de Littérature*. Pourtant l'abbé Lafond, qu'il dit être allé trouver à la Chaux-de-Fonds pendant les Cent Jours, est bien un personnage historique. M. Guyot a cherché et trouvé dans les archives de Suisse et de France les traces de ce singulier conspirateur.

Tout cela est d'un réel intérêt et fort bien raconté. On aurait pu, surtout pour Lamartine — mais c'eût été charger beaucoup ce joli livre — prolonger l'enquête d'un autre côté et chercher quel pouvait avoir été le rôle des souvenirs neuchâtelois dans la formation des thèmes de sa poésie. Dans les pâturages du haut Jura, Lamartine a remarqué les larges yeux des vaches, qui suivent le promeneur d'un long regard, et il a écrit là-dessus, dans le *Cours familier*, une jolie page. Comparer avec les vers de la *Chute d'un Ange* sur le regard de la brute où se lève « l'aube de la raison ». De même, l'impression laissée par l'excursion de La Chaux-de-Fonds est entrée dès lors comme composante dans le paysage de montagne tel que Lamartine le rêve et le décrit. Ce souvenir est présent dans le poème *Solitude*, des *Nouvelles Méditations*, où le poète décrit une ascension dans le Jura, et qu'il explique dans son commentaire en disant : « J'étais seul. Je voyageais à pied dans la montagne... Plus je montais, plus je voyais Dieu. » La même note, il est vrai, nous dit que cette fois c'est le bassin du Léman que le poète contemplait. Il s'agit donc peut-être du voyage dans lequel Lamartine est arrivé à Lausanne par le col de Saint-Cergues. (*Mémoires politiques* et *Mémoires inédits*.) Mais prenons garde que la description des *Nouvelles Méditations*, qui nous montre le voyageur s'élevant par degrés à travers les vallons et voyant à chaque pas l'horizon s'élargir, s'accorde mal, puisque Lamartine venait de France, avec la nature des lieux à Saint-Cergues, très bien, par contre, avec la montée de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds, qu'il a faite seul et à pied, tandis qu'il a passé à Saint-Gergues en voiture et avec un compagnon (*Confidences*). De plus, dans le commentaire de *Solitude*, il nous dit qu'il est resté alors trois jours dans une famille de bergers. Or il n'a passé qu'une nuit à Saint-Cergues, tandis que nous retrouvons les trois jours dans le récit de son voyage à La Chaux-de-Fonds. (*Cours familier*.) On dira sans doute que Lamartine a pu gravir d'autres fois encore les pentes du Jura. Même en l'admettant, on peut tenir

pour assuré que l'excursion neuchâteloise est un élément dans l'amalgame poétique de *Solitude*.

A. Lombard.

Mecca-M. Varney, **L'influence des femmes sur Auguste Comte.** Un vol. grand in-8°, xi-256 pages. Paris, Les Presses Universitaires, 1931.

Auguste Comte connut d'abord trois visages de la femme : la mère, la sœur, l'épouse : elles étaient toutes les trois impérieuses et dominatrices, pleines de mépris pour l'homme qui ne leur obéissait point, ou, du moins, voulait réserver intacte sa pensée. Sa première construction philosophique ne fit pas grande place aux femmes : on se venge comme on peut. Puis, sur sa route, apparurent de nouvelles images : Sophie, la servante au grand cœur; Clotilde, qui était douce et peut-être allait devenir tendre, qui recevait en souriant du philosophe un enseignement, des conseils et de l'argent... Ce fut « une amie incomparable »... Mais Clotilde mourut avant que son image pût se ternir, avant même qu'elle se formât complètement. Auguste Comte garda pour elle un culte; l'idée du culte nécessaire de la femme envahit sa philosophie... On savait cette histoire; mais il faut savoir gré à l'auteur de cette thèse de l'avoir contée avec scrupule et dévotion, en rassemblant toutes les références. Elle se demande, pour finir, si l'influence des femmes sur Auguste Comte fut utile ou mauvaise; et heureusement elle ne présente point de réponse. On croit deviner que l'image de la Femme de l'Avenir, faite à la ressemblance de la Clotilde que crut voir et que rêva le philosophe, docile, aimante, empressée à suivre l'homme et à l'approuver, « automate » en un mot, laisse Mme Varney sans le moindre enthousiasme.

Pierre Martino.

Victor Hugo, **Les Châtiments**, nouvelle édition publiée par Paul Berret, 2 vol. in-8° de (ensemble) lxxix + 771 pages. Paris (Librairie Hachette, Collection des *Grands Écrivains de la France*, deuxième série), 1932.

L'édition que M. Paul Berret nous donne aujourd'hui des *Châtiments* est tout à fait digne de celle qu'il procura naguère (1920-1927) des trois séries de la *Légende des Siècles*. C'est le même souci de mettre sous nos yeux, avec le seul texte dont on soit assuré que Victor Hugo lui-même l'ait revu, ce que nous avons conservé de ses brouillons et ce que ses manuscrits nous révèlent de ses essais, de ses corrections, de ses efforts pour arriver à l'expression définitive de sa pensée, parfois pour resserrer ou pour étendre la composition d'un poème, pour en diversifier le ton ou pour l'ennoblir. Rien n'est plus curieux et, pour nous, plus instructif que la comparaison de certaines notations primordiales de Victor Hugo, vulgarités voulues, gouailleries de gavroche, énumérations lassantes et toujours les mêmes de tous les héros de cours d'asssies qu'il associe et compare à Napoléon III et à ses ministres, et du texte définitif, où s'épure l'inspiration de plus d'un des poèmes les plus célèbres des *Châtiments*. De ces projets primitifs et de ces améliorations on trouvera tout le détail dans les notices dont M. Berret a fait précéder plus de la moitié des pièces du recueil et dans le relevé, dont toutes les pièces sont accompagnées, des leçons, variantes et corrections des manuscrits. Sur l'esprit général, enfin, et sur les intentions qui ont dirigé tout le travail du poète, on lira, dans la riche *Introduction* par laquelle s'ouvre le premier volume, quelques pages (p. xiii-xix) pénétrantes, équitables et précises : par ce tableau d'ensemble comme par le soin minutieux du détail, M. Berret restitue, pour ainsi dire, à nos yeux toute l'histoire de la conception et de la réalisation artistique des *Châtiments*.

C'est encore par un scrupule d'exactitude historique qu'il a, voulant nous rendre (nous avons dit pourquoi) l'édition de 1853, rejeté dans un *appendice* cinq pièces qui n'y figuraient pas et qui n'ont pris place que dans celle de 1870; encore l'une d'elles, *Saint-Arnaud*, expression d'un sentiment d'impitoyable vengeance, n'a-t-elle pas tardé à disparaître pendant un temps, pour être annexée plus tard à d'autres recueils, aux *Années funestes* d'abord, puis à *Toute la lyre*.

Notons en passant qu'à une autre de ces cinq pièces, *Patria*, s'attache un petit problème d'histoire de la musique, dont il ne semble pas que la clé ait été découverte. La solution même que M. Berret propose, et qui est ingénieuse, ne saurait cependant tout à fait s'imposer. Du moins les renseignements dont il a tenu à s'entourer touchant cette toute petite question attestent-ils une fois de plus son double dessein de ne laisser subsister aucune obscurité sans chercher à l'éclaircir, ou, à tout le moins, sans la signaler, et de replacer l'œuvre de Victor Hugo dans la vie, et, comme il dit lui-même, dans l' « atmosphère » où elle a été conçue.

De là cette multitude d'indications sur les circonstances politiques ou littéraires au milieu desquelles s'encadre tel poème ou telle « chanson ». Ce serait une liste bien longue que celle où seraient mentionnées toutes les sources, certaines ou probables, tous les rapprochements, fondés ou plausibles, que suggèrent à un éditeur aussi informé que M. Berret[1] non seulement la connaissance, qu'il a dès longtemps acquise, des lectures de Victor Hugo, mais les journaux et les caricatures de l'époque, le compte rendu des débats parlementaires, les agitations et les tragédies de la rue, les grands procès politiques et jusqu'aux drames de la cour d'assises; ajoutons-y les réminiscences innombrables des poètes anciens et modernes, de Juvénal aux pamphlétaires de la *Némésis* et des prophètes d'Israël à l'auteur de la *Panhypocrisiade* : la notice et les notes d'un poème comme *l'Expiation* (V, XIII), par exemple, ou de dialogues comme ceux du *Bord de la mer* (III, XV) ou de *Tout s'en va* (V, IV) en donneront du moins l'idée.

Il n'est pas enfin jusqu'au détail de l'art de Victor Hugo, rythmes et sonorités, composition et contrastes, qui ne soit l'objet des remarques du nouvel éditeur, lorsqu'il y faut voir le résultat d'une recherche, l'effet d'un dessein particulier.

Est-il, en revanche, besoin de dire que c'est « Victor Hugo le poète », suivant l'expression de Renouvier, que M. Berret se propose ici, comme dans son édition de la *Légende des Siècles*, de nous faire comprendre et qu'il demeure partout étranger aux préventions hostiles ou favorables qui furent jadis celles de ses ennemis ou de ses amis politiques? Aussi bien y a-t-il près de quarante ans déjà que le moins indulgent de ses biographes, et le moins disposé à s'associer à tous ses sentiments, n'hésitait pas à placer les *Châtiments* au premier rang de l'œuvre du poète.

Nous signalerons, avant de clore ce rapide compte rendu, un petit nombre de fautes d'impression, qu'il sera facile de corriger, et deux notes qui appellent peut-être un supplément d'explication.

I. — P. 117, vers 38, au lieu de *dis*, lire *dit*; — p. 213, note 29-30, l. 1, au lieu de *que*, lire *qui*; — p. 233, vers 55, lire *monde*; — p. 315, note 43, l. 4, au lieu de *avaient*, lire *avait*; — p. 743 : la première note de la quatrième mesure est un *si*, non un *ut*.

II. — A. — P. 124, note du vers 16 : « ... Voici le jour. Debout, forçats! » — Ne convient-il pas d'entendre par ce *forçats* les hommes mêmes qui viennent de nous être représentés dormant dans des palais, et que le réveil, quand le jour enfin se lèvera, fera rentrer dans la réalité et ramènera à leur vraie condition. Cf. *Toulon* (I, II), v. 79-80. : « ... C'est par toi que les oncles

1. Voir sur ce point la note de la page LXIX (*Bibliographie*).

commencent — Et que finissent les neveux », — et, sans doute, aussi leurs complices.

B. — P. 223, note sur les vers : « Il est certains bourgeois, prêtres du dieu Boutique, — Plus voisins de Chrysès que de Caton d'Utique ». — Le second hémistiche du premier vers laisse croire que le poète, en évoquant le personnage de Chrysès, songe en effet au *prêtre* de ce nom qui est mis en scène au premier livre de l'*Iliade* : mais il ne semble pas que Victor Hugo ait été « induit en erreur par le sens du mot χρύσος », qui est le nom de l'or. C'est au contraire, quoi qu'on puisse penser de son jeu de mots, le rapprochement du nom commun et du nom propre qui l'a séduit et amusé. La leçon primitive du vers, qu'il a eu raison de ne pas maintenir, éclaire du moins son dessein, et *Chrysès*, à ses yeux, est bien de la famille de ces financiers de notre littérature classique qui s'appellent *Chrysante* ou *Chrysippe* (voir La Bruyère, *Des biens de fortune*, 54 et 27).

Albert Cahen.

Charles Baudelaire, **Œuvres en collaboration. Idéolus. Le Salon caricatural. Causeries du Tintamarre.** Introduction et notes par Jules Mouquet. Un vol. in-8° de 224 pages. Paris, Mercure de France, 1932.

Dès l'année qui suivit la mort de Baudelaire, A. de la Fizelière et G. Decaux mentionnèrent[1] sa collaboration à *Sapho* et aux *Causeries du Tintamarre*. Un fragment de la première œuvre, qui avait paru dans *Le Corsaire-Satan* du 25 novembre 1845, fut réédité par ces bibliographes, puis, en 1907, dans les *Œuvres posthumes* de Baudelaire. Quant à la seconde, suite d'articles de journal, elle fut réimprimée, mais incomplètement (14 *Causeries* sur 27), aux éditions du *Sagittaire*, chez Simon Kra, en 1920. M. Mouquet la publie aujourd'hui *in extenso*.

Il y a joint un *Salon caricatural*, dont voici l'histoire. En 1907, M. J. Crépet signala que Baudelaire aurait écrit, en collaboration, « des légendes versifiées pour un *Salon*, vers 1845 ». Cette indication fut confirmée par un passage d'une lettre de Poulet-Malassis, datée de 1864 : « Il y a eu un *Salon* en vers, avec caricatures,... etc. »; passage reproduit, sous le n° 140, par le Catalogue d'Autographes Simon Kra (vente du 9 avril 1924), puis, avec une omission et une erreur, par M. P. Dufay, dans un article de 1928[2]. C'est ce *Salon* que M. Mouquet a retrouvé, et qu'il donne en volume, après l'avoir fait connaître dans *Le Manuscrit autographe*, numéro de juillet-août 1930.

Pour les *Causeries* comme pour le *Salon*[3], Baudelaire a collaboré avec Banville et Auguste Vitu. *Le Salon caricatural*[4] est une brochure de 32 pages que la *Bibliographie de la France* annonça le 9 mai 1846. La lettre de Poulet Malassis nous apprend que Baudelaire a fait tout seul « la pièce initiale » : ce Prologue comprend 28 vers, les uns bons, les autres fort médiocres, par exemple : « Dénués de tout fiel comme de tout (*sic*) rancœur ». L'Epilogue (16 vers) est-il de la même main? M. Mouquet le pense, à cause d'une allusion qu'il y voit au *Salon de 1846* de Baudelaire. Mais cet argument n'est pas bon : l'auteur de l'Epilogue songe, non à cet écrit, mais au *Salon Caricatural* de 1847[5], pour lequel il devra reprendre son rôle de Prologue. Sous cette réserve, M. Mou-

1. Dans *Essais de Bibliographie contemporaine*, I, *Charles Baudelaire*. Paris, à la librairie de l'Académie des Bibliophiles, 1868.

2. Poulet-Malassis à Bruxelles, *Mercure de France*, 15 novembre 1928.

3. Et aussi pour *Sapho*; ici, toutefois, P. Dupont s'était joint aux trois autres.

4. Voici tout son titre : « *1846. Le Salon Caricatural.* Critique en vers et contre tous. Illustré de soixante caricatures dessinées sur bois. Première année ». Chez Charpentier.

5. Malgré cette annonce, « le jeu [resta] sans lendemain ».

quet peut avoir raison. La formule finale : « ... Pardonnez les fautes de l'auteur » rappelle le *Théâtre de Clara Gazul.*

Les légendes versifiées ont été, selon Vitu, écrites « sur le bureau du dessinateur Raymond Pelez », à qui sont dues les caricatures. Tout en reconnaissant dans l'une d'elles un calembour de rimes assez banvillesque — on en doit dire autant de beaucoup, — M. Mouquet veut encore que Baudelaire ait été « l'inspirateur et le principal auteur » des 59 épigrammes. J'espère pour lui que sa part y a été très petite.

La question des *Causeries* ne se présente pas de la même manière. Des articles que les trois amis écrivirent au *Tintamarre,* de septembre 1846 à mars 1847[1], l'un est signé *Francis Lambert*, deux *Marc-Aurèle*, et les autres *Joseph d'Estienne.* Ce dernier pseudonyme appartiendrait à Vitu, d'après les *Supercheries littéraires dévoilées* de J.-M. Quérard, qui sont de cette même année 1847. Si *Marc-Aurèle* représente Baudelaire, comme je pencherais à le croire, il aurait écrit les *Causeries* du 4 et du 11 octobre. Mais les collaborateurs ont-ils toujours respecté la propriété des pseudonymes?

Quoi qu'il en soit, le mieux est de rapprocher le *Salon* et les *Causeries* de la vie de Baudelaire et de son œuvre (authentique ou présumée[2]), et d'y prendre de quoi restaurer l'atmosphère où le jeune poète s'est développé. A cet égard, on saura gré à M. Mouquet d'avoir « confronté certaines Epigrammes visant tel ou tel peintre avec les jugements portés par Baudelaire sur les mêmes artistes... ». Ces caricatures, qui rappellent à la fois l'*Histoire ancienne* de Daumier et les *Animaux* de Grandville[3], serviront désormais de commentaire amusant et suggestif au *Salon de 1846.* Et n'est-ce pas dès 1845 que Baudelaire, au dos de son premier *Salon*, annonce, pour paraître prochainement, un ouvrage *De la Caricature*?

Quelques passages relatifs au *Salon de 1847* se lisent dans les *Causeries* (p. 207, 218), qui renseignent surtout sur l'actualité littéraire. On y trouve, en les feuilletant, des noms qu'il eût été bon de ranger dans un Index : Balzac, Champfleury « le Ponsard... des Funambules », P. Dupont, A. Dumas, Gautier, A. Houssaye, Hugo, le bibliophile Jacob, J. Janin, Murger, Sainte-Beuve, — sans compter la Dorval, Pomaré, le fouriériste Jean Journet,... etc. Les sentiments correspondent bien à ce qu'on pouvait attendre, du moins à l'égard de Balzac ou de P. Dupont, — et, en sens opposé, envers l'auteur d'*Agnès de Méranie.* La tragédie n'est pas seulement tournée en dérision dans une épigramme du *Salon Caricatural*[4] : un extrait des *Causeries* oppose à « l'Ecole du bon sens, présidée par M. Ponsard », les « jeunes barbares de l'Ecole anti-tragique[5] ». Pas si barbares! Joseph d'Estienne connaît fort bien l'épigramme de Racine contre Le Clerc, et il la transpose p. 191.

J'arrive maintenant à *Idéolus* (ou plutôt, selon la graphie manuscrite du fac-similé, à *Ideolus*). Pour cette œuvre, Baudelaire a collaboré, à une date inconnue[6], avec le poète picard Ernest Prarond. Nous le savons depuis que M. Mouquet a publié, en 1928 puis en 1929, une partie d'un dossier par lui

1. Ils faisaient, dans cette feuille d'annonces, l'intérim de Théodore Langlois (pseudonyme de Jules Lovy, l'un des fondateurs).

2. L'Ile Saint-Louis (*Caus.*, p. 128); le hachich, l'opium, l'éther (p. 201); nombreuses allusions à la Société des Gens de Lettres : « On eût dit que le firmament avait mis un crêpe à son chapeau » (p. 135); cf. *Fleurs du Mal*, p. 61; « les *Vierges folles* » (p. 137) : cf. *Œuvres Posthumes*, p. 161; comparaison des filles et des livres, (p. 134): cf. *Vers retrouvés*, p. 101-102.

3. Voir la lorette en chatte, p. 10.

4. Voir sous le tableau d'Ary Scheffer, p. 17.

5. Voir *Revue d'Histoire Littéraire de la France,* 1930, p. 522 et n. 4.

6. 1843, selon M. Mouquet. Le vers 118 qui parle d'« un fou de dix-neuf ans » conduirait à 1840, s'il fallait le prendre à la lettre.

découvert à la Bibliothèque d'Amiens[1]. Il nous donne aujourd'hui le fond de l'enveloppe.

Nous pouvons ainsi juger avec plus d'assurance sa première thèse, qu'il maintient dans son Introduction (p. 7), malgré les objections, pourtant graves, qui lui furent présentées dans l'intervalle. Quand j'ai, en 1930, contesté sa façon de voir, ce fut sans y opposer une solution bien arrêtée : « On ne peut raisonner là-dessus tant qu'on n'aura pas le texte entier d'*Ideolus*[2] ». Je laissais entendre, toutefois, dans quel ordre les scripteurs me paraissaient avoir travaillé. La publication d'*Ideolus* confirme cette hypothèse, et rend l'opinion de M. Mouquet plus invraisemblable que jamais.

Je ne me flatte plus de l'en détacher. Les observations ci-dessous s'adressent aux lecteurs qui ne sont pas, comme lui, en possession d'une certitude mystique.

Il suffit de comparer attentivement *Ideolus* et *Manoël*, pour voir que, des deux, l'écrit important est le premier. Faute de s'en être rendu compte, M. Mouquet a pu écrire, en 1929 : « L'on est réduit aux hypothèses sur le sujet de *Manoël* ». Mais non ! *Manoël* n'est guère (abstraction faite des pages 159 et 160 dont on ne sait rien) qu'une série de tirades correspondant à celles d'*Ideolus*, avec quelques variantes. Son sujet est très clair dès qu'on connaît celui de la rédaction principale, dont il nous reste deux plans et un peu plus d'un acte.

Ideolus et *Manoël* sont de la main de Prarond. Celle de Baudelaire ne se reconnaît qu'en tête d'*Ideolus* (où il a inscrit la liste des personnages), et dans l'acte I de cette pièce, qu'il a revu et corrigé.

Malgré cela, M. Mouquet est parti sur l'idée que *Manoël* est l'œuvre de Baudelaire, dont Prarond aurait pris une copie. Il y a joint d'autorité, non seulement certains vers ou hémistiches de Baudelaire, pris à l'acte I d'*Ideolus*, mais encore une tirade de l'acte II, écrite par Prarond, mais d' « un accent baudelairien... incontestable ».

Cet *Ideolus*, Prarond l'aurait composé à l'aide de vers de *Manoël*, « parfois légèrement modifiés pour les adapter à sa conception du drame ». C'est cette rédaction dont Baudelaire corrigea l'acte I.

Cette théorie, je l'ai montré en 1930, souffre d'énormes difficultés. En voici d'autres. J'ai parlé tout à l'heure des variantes qui distinguent les deux pièces. Leurs textes s'écartent en effet l'un de l'autre, là où le nom et la profession du protagoniste intéressent le vers : c'est-à-dire, suivant qu'il s'agit du sculpteur Ideolus ou du poète Manoël. Or, supposez que ces passages correspondants soient des distiques, dont l'un est incomplet; et dites-moi si le distique incomplet a été écrit en premier ou en second lieu.

Je m'explique. On lit dans *Ideolus* : « Pour que sur le granit où nul ne viendra plus, On écrive un beau jour : ci-gît Ideolus »; et dans *Manoël* : « Pour que sur le granit... On écrive un beau jour : Ici gît Manoël ». — *Ideolus* : « ... J'aime à voir dans la lutte sans fin, Des entrailles du bloc sortir un séraphin »; *Manoël* : « ... J'aime à voir dans la lutte sans fin... sortir un séraphin ». — *Ideolus* : « Et ne peut, s'incarnant pur esprit dans l'argile, Que la briser du pied comme une chose vile »; *Manoël* : « Et ne peut, s'incarnant pur esprit dans des phrases,... emphases ».

N'est-il pas évident que l'auteur de *Manoël* avait sous les yeux *Ideolus*? Et qu'il n'a pas trouvé sur le moment les mots de la transposition nécessaire? S'il avait écrit *Manoël* « de premier jet », comme le veut M. Mouquet, comment Baudelaire, dans la liberté de sa fiction, n'aurait-il pas tourné son distique aussi heureusement que l'a fait l'auteur d'*Ideolus*? Comment les choses auraient-elles mieux réussi à l'adaptateur qu'au créateur?

1. *Manoël*, 1928. — *Vers Retrouvés; Manoël*, 1929. Chez Emile-Paul frères.
2. *Revue des Cours et Conférences*, 30 avril 1930, p. 142.

Ce n'est pas tout. En un endroit d'*Ideolus*, Prarond a recorrigé Baudelaire. Celui-ci, étourdi ou facétieux, avait écrit : « Vous êtes encor beau! »; l'autre remplace *encore* par *toujours*. Que lit-on au vers correspondant de *Manoël*? « Vous êtes toujours beau ». N'est-ce pas, dans les deux pièces, le même esprit qui a guidé la même main[1]?

Il est vrai que les signes graphiques n'impressionnent guère M. Mouquet. *Manoël* est écrit par Prarond; peu importe, il est de Baudelaire! La liste des personnages d'*Ideolus* est écrite par Baudelaire? Peu importe. Elle est de Prarond[2]!

Est-ce à dire qu'il ne faille attribuer à Baudelaire, dans le dossier d'Amiens, que les mots autographes du manuscrit? Non, certes. Ce qui a été écrit en 1928, et depuis, sur le caractère baudelairien de plusieurs passages de *Manoël*, demeure vrai d'*Ideolus*, puisqu'ils sont à peu près identiques ; de même quant aux parties d'*Ideolus* qui n'ont pas passé dans *Manoël*[3]. En d'autres termes, il n'y a ni plus ni moins de Baudelaire dans celui-ci que dans celui-là. *Manoël* n'est, selon toute apparence, que l'essai de récrire, avec les modifications susdites (dues à Prarond?[4]), le premier acte de la pièce en cours. Le tort de M. Mouquet a été d'isoler cette espèce de copie informe et cursive[5], de lui faire un sort comme à l'original, de la lancer dans la circulation sous le nom du poète des *Fleurs*. Laissons son erreur s'accréditer par les moyens ordinaires. Mais revenons-en, quant à nous, à la suscription de l'enveloppe d'Amiens : « *Ideolus*. En collaboration projetée avec Baudelaire ». C'est là tout.

Jean Pommier.

H.-F. Amiel, **Essais critiques**, publiés avec une introduction et des notices préliminaires par Bernard Bouvier. Un vol. in-12 de 341 pages. Paris, Stock, 1932.

M. Bernard Bouvier a eu l'exellente idée de réunir un certain nombre d'articles publiés par Amiel en y joignant quelques extraits inédits du *Journal intime* qui sont des réflexions critiques. Cela nous repose agréablement du Journal intime. Je veux dire que si l'on n'est pas soi-même un fervent de l'introspection, si l'on éprouve quelque lassitude à suivre interminablement le « travail de soi sur soi », on prendra plaisir à entendre Amiel parler non de lui, mais des autres, non de sa vie intérieure, mais de la vie. Au reste, ces *Essais* tirent à leur tour tout leur intérêt du *Journal intime*. Si Amiel n'était pas Amiel, s'il ne nous avait pas donné, par la sorte de génie qui est le sien, le goût de le connaître toujours mieux, on n'aurait pas l'idée de relire des études qui ne sont pas des chefs-d'œuvre. Mais on y retrouve à

1. Il y a, dans *Ideolus*, une comparaison assez suivie où il est question d'un *filtre* le mot est écrit, dans *Manoël* : *philtre* (sous la dictée?).

2. M J. Crépet, au contraire, trouve — et je suis de son avis — l'un de ces noms (Forniquette) très baudelairien.

3. Voir notre article cité, *Revue des Cours et Conférences*, p. 141-142. La parenté de *Manoël* et du *Manuela* de *La Fanfarlo* n'aurait pas, toutefois, la portée que j'ai dite. Autres traits : le monologue « hamlétique » de la p. 17; le goût de Socratès pour le « rouge, la couleur du sang et du vin » (p. 16) : cf. notre *Mystique de Baudelaire*, p. 162; « ô poitrine sans cœur » (p. 43) : cf. *Fleurs du Mal*, éd. Crépet, p. 258, derniers vers; la parenthèse du souvenir (p. 58) : cf. *Confession* : « Ce souvenir n'est point pâli ».

4. Il est assez remarquable, en effet, que Prarond a repris beaucoup plus tard, dans une comédie, certains personnages non d'*Ideolus*, mais de *Manoël* (*Œuvres en coll.*, p. 11).

5. « Ecriture », dit M. Mouquet, « lâche et presque sans ponctuation ».

la fois Amiel et un autre Amiel, un autre visage d'Amiel ; et même si l'homme parfois vous fatigue, on est toujours repris par on ne sait quel charme.

M. B. Bouvier, on le sait, a la bonne fortune d'être le détenteur du manuscrit complet du *Journal*. Amiel a eu la bonne fortune de trouver M. Bouvier. On ne saurait imaginer un éditeur plus scrupuleux, plus perspicace et qui sache mieux dire ce qu'il a à dire. L'Introduction générale et les notices qui précèdent chaque essai nous donnent et les renseignements historiques les plus précis sur les circonstances où l'essai a été composé et l'analyse la plus pénétrante du talent critique d'Amiel. M. Bouvier montre fort bien, notamment, comment Amiel, malgré des efforts et des moments de réussite, n'a jamais pu s'évader de lui-même et comment sa critique même le ramène à lui. Et c'est pour cela que je n'ai pas pour ces essais critiques autant d'admiration que beaucoup de ceux qui les ont loués ni sans doute que M. Bouvier lui-même. Assurément les intentions d'Amiel sont courageuses. Il répète à maintes reprises (pp. 185, 200, 326) que la vraie critique est d'abord affaire d'intelligence et de connaissance avant d'être affaire de choix et de jugement. Il faut « amener la sensation, le sentiment, l'émotion, la passion jusqu'à la clarté de l'intelligence ». « L'émancipation de l'esprit n'est qu'une série de délivrances », délivrance du milieu, des préjugés, etc. « La bonne critique c'est la critique équitable. Celle-ci ne veut point condamner, mais comprendre; elle tient compte de tout; elle voit les choses dans leur cadre et dans leurs proportions... » On ne saurait mieux dire. Malheureusement l'intelligence pour Amiel et la compréhension deviennent tout de suite une certaine intelligence et une certaine compréhension, celles qui découvrent une explication totale de nous-mêmes et du monde, une intelligence moralisante et métaphysique. Comme la morale et la métaphysique plongent leurs racines bien au delà de l'intelligence pure, la critique d'Amiel cesse très vite d'être objective, historique, descriptive, pour devenir lyrique, dogmatique, prédicante. En réalité, ces pages sont bien des « essais » ou plutôt même des « considérations » où Amiel, à travers l'œuvre ou le sujet étudiés, se reprend, invinciblement, à considérer les plus vastes et les plus fuyants problèmes de l'âme et des destinées humaines. Et c'est intéressant parce que le Journal nous a intéressés à l'âme d'Amiel. Mais ce n'est guère à proprement parler de la critique; ou plutôt (car je ne voudrais pas sembler préférer à celle d'Amiel la critique que je préfère) ce n'est qu'une certaine sorte de critique. Ajoutons, d'ailleurs, que le dogmatisme moral d'Amiel ne l'empêche pas d'avoir une intelligence curieuse et compréhensive.

La publication apporte, par surcroît, un document important et désormais commode pour l'étude, qui n'est encore faite qu'imparfaitement, de la critique entre 1840 et 1880.

Daniel Mornet.

CHRONIQUE[1]

XVI[e] SIÈCLE

Calvin. — Correspondance de Calvin. *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, avril-juin 1932.

R. Garnier. — R. Lebègue. Robert Garnier. *Revue des Cours et Conférences*, 30 juin 1932.

La Boétie. — Voir Montaigne.

O. de Magny. — A. Outrey. Le sonnet 149 des *Souspirs* d'O. de Magny et le passage des Grisons au XVI[e] siècle. *Revue du XVI[e] Siècle*, fasc. 1-2, 1932-1933.

Montaigne. — A. Thibaudet. Le Quadricentenaire de Montaigne. *Revue de Paris*, 1[er] février 1933.

— A. Lamandé. La Religion de Montaigne. *Correspondant*, 25 février 1933.

— J. Charpentier. Montaigne ou l'humaniste véritable. *Mercure*, 1[er] mars 1933.

— C. Aymonier. Montaigne et la médecine en Aquitaine. *Revue historique de Bordeaux*, mars-avril 1933.

— C. Jullian. Bordeaux au temps de la mairie de Montaigne. *Ibid.*, janvier-février 1933.

— J. Plattard. Montaigne et La Boétie. *Revue des Cours et Conférences*, 30 avril 1933.

— Fernand-Demeure. Montaigne et La Boétie. *Mercure de France*, 1[er] juillet 1933.

— L. Cappiello. M. de Montaigne. *Rassegna di Studi francesi* (Bari), Anno X, n[os] 2 et suiv.

Rabelais. — Maisons natales de Rabelais et de Farel. *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, avril-juin 1932.

— M. Besson. Rabelais et les débuts de la colonisation française. *Grande Revue*, avril 1933.

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent les renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

Rabelais. — A. Lefranc. L'œuvre de Rabelais, d'après les recherches les plus récentes. *Neophilologus*, 1933.

Ronsard. — F. Remigereau. Ronsard sur les brisées de Du Fouilloux. *Revue du XVI^e Siècle*, fasc. 1-2, 1932-1933.

M. Scève. — F. Lachèvre. *Le petit œuvre d'amour et gaige d'amitié* n'est pas de M. Scève. *Bulletin du Bibliophile*, 1933.

XVII^e SIÈCLE

Corneille. — Leo Spitzer. Erhellung des *Polyeucte* durch das Alexiuslied. *Archivum Romanicum*, octobre-décembre 1932.

Descartes. — B.-M. Woodbridge. The Discours de la Méthode and the spirit of the Renaissance [ou Descartes avant Descartes]. *The Romanic Review*, avril-juin 1933.

La Fontaine. — Colonel Godchot. *Adonis* de J. de La Fontaine. *Ma Revue* (71, boulevard de Versailles, Saint-Cloud), 1932, n° 40.

Malherbe. — R. Lebègue. Malherbe et son fils [Très précis]. *Revue des Cours et Conférences*, 15 et 30 janvier 1933.

Molière. — Carl Appel. Der *Misanthrope* in der neuen Moliereforschung [Différentes opinions sur le sens de la pièce. Interprétation intéressante de M. Appel]. *Germanisch-Romanischen Monatschrift*, 20^e année.

Pascal. — Emond Pilon. Une grande amitié. Pascal et Fermat. *Revue Bleue*, 19 novembre 1932.

Perrault. — Jeanne Roche-Mazon. « Les Fées » de Perrault et la véritable Mère l'Oye [La nourrice de la cousine de Perrault, Marie-Jeanne L'Héritier]. *Revue Hebdomadaire*, 17 décembre 1932.

— R. Gautheron. Les contes de Pierre Perrault [qui serait l'auteur, pour l'essentiel, des contes de Charles Perrault]. *The Dalhousie Review*, 1933.

— E. Henriot. Perrault, Bégon et les *Hommes illustres*. *Temps*, 15 janvier 1933.

Racine. — E. Jovy. Études raciniennes. La bibliothèque des Racine (Jean, Jean-Baptiste et Louis Racine). Paris, Vrin, 1933, 1 brochure de 15 pages. Extrait du *Bulletin du Bibliophile*.

— H. Peytraud. Deux notes à propos de l'*Iphigénie* de Racine [explications de détails]. *Revue Universitaire*, mars 1933.

— Th. Spoerri. Trieb und Geist bei Racine [interprétation philosophique du génie de Racine]. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, mars 1933.

Histoire de la Pensée. — P. Hazard. La fin du XVII^e siècle : l'unité littéraire. *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1932.

Histoire de la Langue. — P. Dufay. Deux grammairiens blésois au XVII^e siècle. Les Maupas. *Mercure de France*, 1^er mai 1933.

— G. Guerlin de Guer. Le lexique du XVII^e siècle. *Le Français Moderne*, juin 1933.

Histoire de l'Art littéraire. — J. Cousin. Rhétorique latine et classicisme français. *Revue des Cours et Conférences*, 30 mars 1933 et suiv.

XVIIIe SIÈCLE

D'Alembert. — M. d'Ocagne. D'Alembert avant tout grand mathématicien. *Figaro*, 3 août 1932.

Florian. — L. Cappiello. Le favole del Florian. *Rassegna di Studi Francesi.* (Bari) janvier-février 1933.

D'Holbach. — Louis Desvergnes. Les papiers du baron d'Holbach. [La descendance du baron]. *Intermédiaire*, 15 avril 1933.

Lesage. — E. Henriot. Lesage ou Beauchesne. *Temps*, 27 décembre 1932.

Marmontel. — Marmontel et sa famille à Saumur. *Anjou Historique*, octobre 1932.

— E. Henriot. En marge des Mémoires de Marmontel. *Temps*, 14 février 1933.

Montesquieu. — E. de Perceval. Montesquieu et la vigne. *Revue des Études Historiques*, octobre-décembre 1932.

L'abbé Prévost. — E. Henriot. La vie agitée de l'abbé Prévost. *Temps*, 9 août 1932.

J.-J. Rousseau. — G. Mauguin. J.-J. Rousseau est-il venu à Versailles [on ne sait]? *Revue de l'Histoire de Versailles*, janvier-mars 1932.

— Noëlle Roger. L'Asile des enfants trouvés au temps de J.-J. Rousseau. *Figaro*, 4 février 1933.

— A. Schinz. Documents nouveaux sur Rousseau et Voltaire. [Visites faites par Roswell et souvenirs]. *Revue de Paris*, 15 mai et 1er juillet 1933.

— A. Feugère. J.-J. Rousseau. *Revue des Cours et Conférences*, 1933.

— A. Monglond. Le Journal des Charmettes. *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1933.

— Voir Voltaire.

Thomas. — F. Canet. A propos du bi-centenaire du poète Thomas [Son influence sur Lamartine]. *Mercure*, 15 octobre 1932.

Voltaire. — George-R. Havens. Voltaires marginal comments on Rousseau [d'après les livres de Leninegrad. Très intéressant.] *The South-Atlantic Quarterly*, octobre 1932 [publié depuis en volume].

— Arnold-H. Rowbotham. Voltaire sinophile. *Publications of the Modern Language Association of America*, décembre 1932.

— Edith Philips. Some changes contemplated by Voltaire in his *Questions sur les Miracles.* [Notes d'un exemplaire à la bibliothèque de Leninegrad]. *Modern Philology*, février 1931.

— Voir J.-J. Rousseau.

— Mortimer Crist. Voltaire, Barcochebas and the early french deists. *The French Review*, mai 1933.

Histoire de la Poésie. — L. Royer. Sur le poète P.-J. Bernard. *Petite Revue des Bibliophiles Dauphinois*, 2e série, t. III, no 4.

Histoire de la Comédie. — L. Chancerel. La Comédie italienne et les Journées révolutionnaires. *Bulletin de la Société des Historiens du Théâtre*, janvier 1933.

— R. Lebègue. La moralité des comédiens de Nantes au XVIIIe siècle. *Bull. de la Soc. des Histor. du Théâtre*, juillet 1933.

— J. Lescale. Le théâtre du Havre pendant la Révolution. *Ibid.*

Histoire des Journaux. — Herluison. Le Journal de Paris ; ses directeurs. *Intermédiaire*, 28 février 1933.

XIXe SIÈCLE

Th. de Banville. — A. Fontainac. Souvenirs de Th. de Banville. *Figaro*, 1er décembre 1932.

M. Barrès. — Mes Cahiers (1906-1908). Fragments sur la Religion. *Revue Universelle*, 5 mai 1933.

Barthélemy et Méry. — J. de Joannis. Souvenirs sur Méry et Barthélemy (d'après lettres inédites). *La Revue des Pays d'Oc* (Avignon), décembre 1932.

Baudelaire. — A. Lods. Baudelaire à la *Petite Revue*, *Intermédiaire*, 30 mars 1933.

— W.-T. Bandy. Une page inédite de Baudelaire [traduite en anglais par A. Simons, sur un livre de J. Janin]. *Mercure de France*, 1er mai 1933.

H. de Bornier. — P. Martino. L'Interdiction du *Mahomet* de M.-H. de Bornier. *Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger*, 1932.

Chateaubriand. — M. Levaillant. Une page inédite de Chateaubriand. *Figaro*, 15 avril 1933.

— Le « petit cahier », publié par la comtesse de Durfort. *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1933.

— M. Duchemin. Un roman d'amour en 1807. Chateaubriand à Grenade [Que Ch. n'y aurait jamais rencontré Mme de Noailles. Important. Voir discussion par M. Levaillant. *Figaro*, 7 janvier 1933]. *Revue des Deux Mondes*, janvier 1933.

— J. Dechamps. La disgrâce de Chateaubriand. *Revue des Études Historiques*, juillet-septembre 1932.

— L. Legras. Lucile de Chateaubriand et les *Mémoires d'Outre-Tombe*. *Annales de Bretagne*, t. 14, no 1.

— F. Baldensperger. Chateaubriand à Philadelphie [précis et instructif]. *Modern Language Association of America*, 1932.

— R. de V. Splendeur et misère de Chateaubriand (trois lettres inédites). *Figaro*, 4 février 1933.

— Voir les Bulletins de la Société Chateaubriand.

Louise Colet. — R. Dumesnil. Louise Colet [avec une bibliographie]. *Nouvelles Littéraires*, 4 mars 1933.

B. Constant. — A. Lods. Les débuts de B. Constant comme journaliste. *Intermédiaire*, 15 novembre 1932.

F. Coppée. — Auriant. F. Coppée dans d'autres intimités [ses amours]. *Mercure de France,* 12 juin 1933.

Daudet. — A. Bellessort. A. Daudet critique dramatique. *Débats,* 12 septembre 1932.

Flaubert. — R. Dumesnil. Flaubert, Gœthe et saint Antoine. *Figaro,* 20 décembre 1932.

— Jean Canu. La couleur normande de *Madame Bovary* [synthèse précise et originale]. *Publications of the Modern Language Association of America,* mars 1933.

— P. Dufay. La dernière saint Polycarpe, 27 avril 1880 [fête burlesque pour Flaubert]. *Figaro,* 28 janvier 1933.

— P. Lacoste. Flaubertistes. *Grande Revue,* septembre 1932.

A. France. L. Carias. Les carnets intimes d'A. France. *Nouvelles Littéraires,* 17 décembre 1932 et suiv.

— F. Boillot. L'humour d'A. France [analyse fine et judicieuse]. Une brochure de 32 pages. Paris, Presses Universitaires, 1933.

Th. Gautier. — A. Boschot. Th. Gautier, critique dramatique. *Revue Bleue,* 1er octobre 1932.

Gobineau. — Catalogue de l'Exposition à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Gobineau. Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Paris, Les Belles-Lettres, 1933. [Documents et lettres inédits,... etc.]

E. et J. de Goncourt. — A. Rousseaux. Des notes inédites des Goncourt. *Figaro,* 27 mai 1933.

— P. Dufay. La Faustin au théâtre ; les pièces tirées des romans des Goncourt. *Intermédiaire,* 15 novembre 1932.

Goncourt (les frères). — G. Lecomte. Un dimanche au « grenier Goncourt ». *Figaro,* 21 septembre 1932.

Guérin (Maurice et Eugénie de). — L'amitié guérinienne. *Bulletin trimestriel des amis de Guérin,* premier fascicule, janvier-mars 1933 (Toulouse, 31, rue de la Fonderie).

V. Hugo. — M. du Bos. Une source des erreurs historiques du *Roi s'amuse* [*Les Deux Fous* de P. Lacroix]. *Mercure de France,* 15 novembre 1932.

— J. Bertaut. La première de *Le Roi s'amuse. Revue des Deux Mondes,* 15 novembre 1932.

— D. O. Évans. A source of *Hernani* : *le Paria,* by Casimir Delavigne. *Modern Language Notes,* décembre 1932.

— M. Levaillant. Trois poèmes inédits de V. Hugo [pour les *Chansons des rues et des bois*]. *Figaro,* 18 mars 1933.

Huysmans. — G. Vanwelkenhuyzen. J.-K. Huysmans et le journal, bruxellois *l'Actualité* [articles d'Huysmans et Céard]. *Mercure de France,* 1er avril 1933.

Lamartine. — A. Chesnier du Chesne. Une étition de Lamartine. *Temps* 22 avril 1933.

Lamartine. — M. Perrot. Lamartine et le Jura (Lettre inédite). *Figaro*, 4 février 1933.

— E. Ripert. Le centenaire du *Voyage en Orient*. *Figaro*, 15 août 1932.

— Voir XVIIIe siècle. Thomas.

Lamennais. — V. Giraud. La vie tragique de Lamennais. *Revue des Deux Mondes*, 1933.

— Ch. de Montalembert. Lettre à Lamennais. *Nouvelle Revue des Jeunes*. 15 septembre 1932.

— Montalembert. Lettres à Lamennais. *Correspondant*, 10 septembre 1392.

— P. Dudon. Lamennais en Italie, d'après des lettres inédites. *Études*, 20 février 1933.

J. Lemaître. — A. Kerr. Une visite à J. Lemaître en 1901. *Nouvelles Littéraires*, 17 juin 1933.

Loti. — A. Dayot. Avec P. Loti. *Figaro*, 1er août 1932.

Pierre Louys. — F. Lachèvre. Lettres et notes inédites de Pierre Louys. *Mercure*, 15 octobre 1932.

Mallarmé. — P. Saisset. St. Mallarmé et la mode. *Grande Revue*, 1933.

— A. Reyes. A propos des *Vers de circonstance* de Mallarmé. *Nouvelles Littéraires*, 19 décembre 1932.

— Correspondance de Mallarmé et Th. Aubanel (étudiée par A. Mévil). *Débats*, novembre 1932.

— Voir Verlaine.

Maupassant. — R. Dumesnil. La Normandie de Maupassant. *Mercure de France*, 15 janvier 1933.

— R. Dumesnil. L'unité de l'œuvre de Maupassant. *Nouvelles Littéraires*, 18 mars 1933.

— Jean Canu. Flaubert et la phrase finale d'*Une Vie* [souvenir, sans doute, d'une lettre de Flaubert]. *Modern Language Notes*, janvier 1932.

Mérimée. — J. Mélia. Les lettres scandaleuses de Mérimée à Stendhal. *Mercure*, 15 juin 1933.

— P. Arbelet. Deux mauvais sujets. Lettres de Mérimée à Sutton Sharp. *Bulletin du Bibliophile*, 1933.

— G. Michaut. La mystification de *Colomba*. [Le roman ne serait pas un drame de la vendetta.] *Annales de l'Université de Paris*, janvier-février 1933.

Moréas. — Marcel Coulon. Moréas grammairien. *L'Archer* (Toulouse), mars 1933.

— J. Dargos. Moréas en Grèce. *Nouvelles Littéraires*, 13 mai 1933.

Musset. — Cl. Cairnam. La névrose d'A. de Musset. *Intermédiaire*, 15 décembre 1932.

— E. Pillias. Même sujet. *Ibid.*, 15 février 1933.

M. Proust. — E. Jaloux. Souvenirs sur Marcel Proust. *Temps*, 2 décembre 1932.

— R. de Saint-Jean. L'éloignement de Proust. *Revue Hebdomadaire*, 19 novembre 1932.

Renan. — H. Sée. La philosophie de l'histoire d'E. Renan. *Revue Historique*, mai-juin 1932.

Rimbaud. — Bulletin des amis de Rimbaud. Supplément à la *Grive* (Mézières), nº 3, janvier 1933.

— J. Mouquet. Un témoignage tardif sur Rimbaud [celui d'un ancien condisciple. Livraisons du *Parnasse Contemporain* annotées par Rimbaud.] *Mercure de France*, 15 mai 1933.

G. Sand. — G. Sand et H. Taine. Correspondance inédite. *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1933.

— P. Dufay. La première édition de *Lélia*. Cappot de Feuillide. *Intermédiaire*, 30 avril 1933.

— Jean Balde. George Sand au pays gascon. *Correspondant*, 10 septembre 1932.

Stendhal. — A. Caraccio. Stendhal et Foscolo. *Le Divan*, novembre-décembre 1932.

— L. Royer. Madame Derville de *Rouge et Noir* [la vraie Mme Derville, Sophie Gauthier]. *Mercure*, 1er novembre 1932.

— L. Granger. Stendhal et Mozart. *Revue Musicale*, novembre 1932.

— L. Vaillat. Au pays de Stendhal. *Temps*, 14 septembre 1932.

— J. Tiersot. Stendhal, Haydn et Carpani. *Temps*, 28 août 1932.

— Pages d'Italie. *Nouvelle Revue Française*, 1er septembre 1932.

— R. Vigneron. Stendhal au conclave. *Modern Philology*, mai 1931.

— P. Arbelet. Stendhal cicérone (étude et lettres inédites). *Nouvelles Littéraires*, 16 avril 1932.

— Le même. Les perplexités amoureuses de Stendhal. *Revue de France*, 1er août 1932 et suiv.

— Le même. Un dernier amour de Stendhal, Eugénie de Montijo. *Revue Hebdomadaire*, 31 décembre 1932.

— L. Foscolo Benedetto. Giornale fiorentine dello Stendhal. *Pegaso, rassegna di Lettere e Arti*, mai 1933.

— E. Henriot. Stendhal et V. Jacquemont. *Temps*, 7 février 1933.

— Voir Mérimée.

Taine. — H. Bordeaux. En relisant Taine. *La Revue Universelle*, 1er mai 1933 et suiv.

— A. Rousseaux. Taine à Marseille. *Figaro*, 29 avril 1933.

— Voir G. Sand.

Verhaeren. — H. Glaesener. E. Verhaeren dramaturge. *Revue Belge*, 15 juin 1932.

Verlaine. — G.-Jean Aubry. Verlaine et Mallarmé [lettres inédites]. *Figaro*, 3 juin 1933.

— F. Porché. Mathilde et les deux « fils du soleil » [Verlaine, sa femme, Rimbaud. Important. Documentation sûre. D'après des mémoires inédits de Mme Verlaine.] *Mercure de France*, 1er janvier 1933 et suiv. [publié depuis en volume].

— P. Dufay. Verlaine et le théâtre. *Intermédiaire des Chercheurs*, 30 décembre 1932.

— A. Lods. Les premières éditions de Verlaine. *Intermédiaire*, 28 février 1933.

— A T'Serstevens. Registre d'écrou de Verlaine à la prison de Mons. *Annales*, mars 1933.

Vigny. — J.-C. Dubrême. Vigny : lettres et carnets [inédits]. *Intermédiaire*, 15 mars 1933.

Villiers de l'Isle-Adam. — E. Drougard. Une source inconnue de V. de l'Isle-Adam. [*L'Aventure de Tsë-i-la* et le *Traité des Chiffres* de Blaise de Vigenère.] *Figaro*, 29 octobre 1932.

E. Zola. — G. Vauzat. Nana et Blanche d'Antigny. *Grande Revue*, janvier 1933.

— *Bulletin de la Société littéraire des amis d'Émile Zola*, no 17, 1933.

Histoire du Romantisme. — G. Raibaud. Mathurin Régnier et les romantiques. *Revue Universitaire*, décembre 1932.

— J. Pommier. La mélopée du bonheur [de Chateaubriand à Lamartine, Renan, etc...]. *Alsace Française*, 11 décembre 1932.

Histoire du Théâtre. — F. Gaiffe. La vie de l'art théâtral, à propos d'un livre récent [de G. Baty et R. Chavance]. *Bulletin de la Société de l'Histoire du Théâtre*, mars 1933.

Histoire de la Littérature provinciale. — F. de Gélis. Les satires toulousaines [Poèmes du début du XIXe siècle.] *L'Archer* (Toulouse), novembre 1932 et suiv.

Histoire des Méthodes. — J. Hankiss. Défense et illustration de la littérature. *Revue des Cours et Conférences*, 15 décembre 1932 et suiv.

Histoire de la Vie intellectuelle. — P. Moreau. Les origines littéraires de la France contemporaine. *Revue des Cours et Conférences*, 1932.

La Littérature et les Mœurs. — F. Strowski. Les réactions de la vie contemporaine sur la littérature. *Revue des Cours et Conférences*, décembre 1932 et suiv.

Histoire de la Langue. — A. Dauzat. L'évolution de la langue française, du XVe siècle à nos jours. *Le Français Moderne*, juin 1933.

Travaux en cours.

XVI^e SIÈCLE

SCHRICKE (PAUL). — *La Vie et l'Œuvre de Jean Daurat.* — (Thèse Sorbonne.)

LEDOUX (HENRIETTE). — 1° *La Vierge dans les Mystères des XV^e et XVI^e siècles.* — 2° *Tableaux synthétiques pour servir à l'étude des Mystères des XV^e et XVI^e siècles.* — (Thèses Sorbonne.)

XVII^e SIÈCLE

NADAL. — *Le thème de la Jalousie dans la Littérature française au XVII^e siècle.* — (Thèse Sorbonne.)

MÉLÈSE (P.) [128, rue d'Assas, Paris]. — *L'Information et la Critique théâtrales à Paris sous Louis XIV.* — (Thèse Sorbonne.)

CONDEESCOU. — *La Comédie des Académistes.* Édition critique. *Saint-Amant.* — (Thèses Sorbonne.)

GRIVEAUD (JOSEPH). — *L'Art poétique de Boileau. — Boileau-Despréaux : L'Art Poëtique en vers,* édition critique. — (Thèses Sorbonne.)

JEAN DUMARÇAY, professeur au Lycée du Parc, à Lyon. — *Essai sur la Vie et les Œuvres d'Antoine Furetière.* — (Thèse Sorbonne.)

PINTARD (R.). — *Le « Libertinage » érudit dans la première moitié du XVII^e siècle.* — (Thèse Sorbonne.)

XVIII^e SIÈCLE

M^lle JEUVREY. — *Coypel auteur dramatique.* — (Thèse Sorbonne.)

BERTHELOT. — *Carmontelle peintre de la Société française au XVIII^e siècle.* — (Thèse Sorbonne.)

XIX^e SIÈCLE

JEANNÉ (ÉGIDE). — *L'Image de la Pucelle d'Orléans dans la Littérature française depuis Voltaire.* — (Thèse Sorbonne.)

M^lle GIRAUD (bibliothécaire de l'Université de Lille). — *La Mythologie dans la Littérature française de 1800 à 1830.*

BASCHET (R.). — *E.-J. Delécluze.* — (Thèse Sorbonne.)

HOLDEN (ROXANA), [Newton high school, Newtonville (Mass.), États-Unis.] — *Thalès Bernard.*

M. BODART (25, rue des Chêneaux, Sceaux). — *Les Martyrs* de Chateaubriand.

M^lle ALLEVY. — *La Mise en scène romantique (1820-1850).* — (Thèse Sorbonne.)

GAL BORÉ VERRIER. — *Le Sentiment de l'honneur chez Alfred de Vigny.* — (Thèse Sorbonne.)

M^lle CAMUS. — *Le poète Léon Dierx.* — (Thèse Sorbonne.)

M. F. COMTE. — *Le Théâtre de De Flers et Caillavet.* — (Thèse Sorbonne.)

DAILLIE (MAURICE). — *Le Réveil du Sentiment national dans la Littérature et le Théâtre entre 1870 et 1900.* — (Thèse Sorbonne.)

M^lle DURRIÈRE. — *Jules Lemaître et le Théâtre.* — (Thèse Sorbonne.)

Mlle Duvoisin. — *Jean Lahor et l'Orient dans la Poésie parnassienne. Bibliographie critique de Jean Lahor.* — (Thèses Sorbonne.)

Mlle Fahmy. — *George Sand auteur dramatique.* — (Thèse Sorbonne.)

M. Geslin. — *L'Idée de la Mort dans la Poésie lyrique de 1820 à 1857.* — (Thèse Sorbonne.)

Houghton. — *Jean Jullien et le Théâtre libre.* — (Thèse Sorbonne.)

Kawashima. — *E. Zola et le Théâtre.* — (Thèse Sorbonne.)

Knowles. — *La Réaction idéaliste au Théâtre (1890 à 1900).* — (Thèse Sorbonne.)

Mlle Sauvageot. — *Le Style de Marcel Proust.* — (Thèse Sorbonne.)

N. Stewart. — *La Vie et l'Œuvre de Henri de Bornier.* — (Thèse Sorbonne.)

Weingarten. — *Auguste Vacquerie, l'Homme et l'Œuvre.* — (Thèse Sorbonne.)

M. Wen Tao. — *La Question d'argent dans le Théâtre français sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire.* — (Thèse Sorbonne.)

INFORMATIONS

Correspondance générale du Prince de Ligne.

La *Société des Amis du Prince de Ligne* a entrepris la publication de la Correspondance générale du spirituel maréchal prince de Ligne (1735-1814).

Elle a ouvert, à ce sujet, une vaste enquête et elle sollicite l'envoi de photographies blanc sur noir (ou, si ce n'est pas possible, de copies collationnées) des *lettres du prince* et des *lettres adressées au prince.*

Elle sera reconnaissante à tous ceux qui voudront bien lui signaler les lettres dont ils connaissent l'existence. Les frais seront remboursés.

Adresser toutes les communications au Secrétaire général, M. Félicien Leuridant, avenue de Visé, 92, à Watermael-lez-Bruxelles (Belgique).

A propos d'un compte rendu. — J'ai reçu de M. O.-H. Prior la lettre suivante. Je suis d'ailleurs d'accord avec M. Prior et c'est, sans doute, mon compte rendu qui s'est mal exprimé. (D. M.)

« Je n'ai pas lieu de me plaindre, loin de là, de votre très aimable revue de mon livre sur les penseurs français ; mais voulez-vous cependant me permettre de rectifier un point où il me semble que, par ma faute, sans doute, nous ne nous entendons pas tout à fait ?

« Mon but n'est pas de faire connaître à un public anglais, et même parfois français, une série d'écrivains de second ordre : Charron opposé à Corneille, La Mothe Le Vayer à Molière, etc. Non, mes auteurs sont toujours des philosophes, des économistes même, dont les doctrines, les théories, se reflètent dans la littérature proprement dite, et particulièrement chez les grands auteurs que je désirais voir étudiés à ce point de vue. Je cite, par exemple, la théorie de la volonté développée par Descartes : mais le professeur montrerait cette théorie mise en action, si j'ose dire, par Corneille. Je cite de Fénelon les *Lettres de Chaulne* de préférence à *Télémaque*, etc.

« Ainsi, il s'agit, non pas d'un simple choix d'auteurs français qui serviraient à illustrer la série si bien nommée par M. Émile Henriot *Les Livres du Second Rayon*, mais de l'application d'une méthode, souvent ignorée ou négligée, qui devrait trouver son équivalent dans toutes les études de langues modernes, aussi bien en France, pour l'étude de l'anglais, qu'en Angleterre

pour l'étude du français. Le parallèle de mon livre pour l'étude de l'anglais en France serait un volume contenant des extraits, non pas d'auteurs tels que Goldsmith, Charlotte Brontë, Wilkie Collins, mais de Hobbes, de Bacon, de Locke, de Newton même, tandis que Skakespeare, Milton, Richardson, Scott seraient compris parmi ces littératures dont les œuvres reflètent ou, comme vous le dites si bien, anticipent même, par la puissance et la profondeur de leur imagination, les doctrines philosophiques de leur pays, et font ainsi d'une œuvre littéraire un monument, un chef-d'œuvre d'une valeur éternelle. »

Erratum. — Nous avons publié daus le numéro d'octobre-décembre 1932 un compte rendu de M. P. Trahard sur le livre de M^lle^ Rouget, *George Sand socialiste*. Ce compte rendu commençait par « Je ne veux pas quitter Balzac sans dire un mot... » M. Trahard pensait que son compte rendu serait publié à la suite d'un autre compte rendu envoyé par lui et relatif à Balzac. Le remaniement du numéro pour sa justification a séparé, par inadvertance, ces deux comptes rendus. — N. D. L. R.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

RECHERCHES SUR LES SOURCES DE DU BARTAS DANS LA « PREMIÈRE SEMAINE ».

La lecture d'un livre récent[1] m'a donné l'occasion de réfléchir sur les sources de du Bartas dans la *Première Semaine*. J'ai vu bien vite, après quelques sondages, qu'il restait encore des choses à dire sur ce sujet important[2]. On trouvera ici le résultat de mes recherches. Je les ai poussées au hasard des menues découvertes que je faisais au jour le jour; je les ai arrêtées quand j'ai vu que je ne réussirais plus à avancer. Il reste encore bien des choses à dire, bien des points à préciser; c'est aux jeunes seiziémistes de le faire.

I

Emprunts a des œuvres de caractère religieux.

On sait que la *Semaine* est un poème religieux. Comme le dit son commentateur : du Bartas

s'est proposé ce but, d'expliquer en vers françois et comprendre en sept livres ou jours de sa Sepmaine ce que Moyse récite briefvement ès premier et second chapitre de Genèse touchant la creation du grand et petit monde[3].

1. Thibaut de Maisières, *Les poèmes inspirés du début de la Genèse à l'époque de la Renaissance* (1931), dans le recueil des travaux de l'Université de Louvain. Le livre m'a orienté vers les emprunts faits à saint Basile ou à saint Ambroise.

2. Il n'y a rien à prendre dans Pellissier, *La vie et les œuvres de du Bartas*, Thèse de Paris (1882). Par contre, on aura grand profit à consulter H. Guy, *La science et la morale de du Bartas d'après « la première semaine »* (*Annales du Midi*, t. XIV, année 1902). Si important qu'il soit, cet article ne dispensera pas d'étudier le précieux commentaire qui est joint, notamment, à l'édition parisienne de 1611, à l'édition rouennaise de 1616. L'auteur, qui se dissimule modestement sous les initiales *S. G. S.*, est le pasteur Simon Goulart, de Senlis.

3. Cf., immédiatement après la pièce *Au lecteur*, l'édition parue à Rouen, en 1616, chez Raphaël du Petit Val; c'est celle à laquelle je renverrai. J'y ai pris la numérotation des vers; j'avertis seulement que les chiffres servant à l'indiquer sont placés parfois d'une façon capricieuse; d'où possibilité de petites erreurs.

Ainsi la première question qui se pose à nous est celle-ci : A-t-il connu, a-t-il utilisé les œuvres d'édification qui portent le titre commun d'*Hexaemeron* et où le récit de la Genèse est amplifié ou commenté?

Ici, on s'en est laissé imposer par le témoignage de Guillaume Colletet qui, dans sa *Vie de du Bartas*, s'est exprimé comme il suit :

> Georges Pisidas, diacre et chartulaire de la grande église de Constantinople, avait composé un grand et vaste poème en vers iambiques, intitulé *Hexahéméron*, que du Bartas.... imita en tout et partout, hormis en ses frontispices, en ses invocations et en ses épisodes[1].

C'est faire trop bon marché de la chronologie. La *Semaine* avait paru en 1578[2]; le poème de Georges Pisidas parut seulement en 1585[3] et nulle traduction latine ne l'avait encore fait connaître. Pour que du Bartas pût l'imiter, il lui aurait fallu avoir entre les mains un manuscrit; il lui aurait fallu de plus être capable de le lire dans le texte. On a dit cependant qu' « un des passages les plus gracieux de la *Semaine* a été emprunté à l'*Hexahéméron*, celui où du Bartas compare les quatre saisons, dans leurs retours réguliers, à un chœur dansant de jeunes filles[4] ». En réalité, il a pris cette comparaison chez Viret, le théologien protestant. Nous verrons plus loin qu'il l'avait lu assidûment et qu'il s'en est souvent inspiré.

Il est, par contre, un autre *Hexaemeron* qui s'imposait à l'attention du poète; et c'est, tout simplement, celui de saint Basile. Il comprend neuf homélies, qui conduisent le commentaire de l'œuvre des six jours jusqu'au verset de la Genèse sur la création de l'homme[5]. Du Bartas avait toute facilité pour le connaître; en 1578, l'ouvrage figurait, en traduction latine, dans une quinzaine d'éditions diverses[6]. Pouvons-nous faire la preuve qu'il l'a utilisé

1. Pellissier, *op. cit.*, p. 69.

2. En 1579, disent certains, mais Brunet, *Manuel du Libraire*, t. 5, col. 98, dit connaître une édition in-4°, parue à Paris, chez Michel Gadoulleau, en 1578.

3. Et non 1584, comme on le dit souvent; cf. Hoffmann, *Bibliograph. Lexicon der gesammten Litteratur der Griechen*, Leipzig, t. 2 (1839), p. 165. C'est Frédéric Morel, le célèbre helléniste, qui publia l'ouvrage avec une traduction en vers latins. Le fait que Colletet tenait de Morel lui-même cette remarque sur la dépendance de du Bartas, à l'égard de Georges Pisidas ne change rien à la question. Si Morel, par exemple, avait eu l'occasion de montrer à du Bartas sa traduction encore manuscrite, il n'aurait pas manqué de le dire expressément; mais il n'a parlé que de la ressemblance qu'il avait remarquée entre le poème grec et le poème français.

4. Pellissier, *op. cit.*, p. 71. En réalité, il s'agit, chez du Bartas, d'une ronde des élêments et non des saisons.

5. Dans les éditions du XVI[e] siècle, il en comprend même douze, mais celles qui suivent la neuvième sont, maintenant, considérées comme apocryphes.

6. Hoffmann, *op. cit.*, p. 412-413 et 416. Au moment où il préparait la *Semaine*, du Bartas pouvait même utiliser les deux éditions des *Opera* en traduction latine,

dans la *Semaine*? Voici, à ce sujet, deux rapprochements qui m'ont semblé démonstratifs[1]. Pour montrer comment Dieu renouvelle chaque année le miracle de la création, du Bartas cite l'exemple du blé qui

> Se pourrit pour renaistre et jette, humide-chaud
> Des racines en bas, et des germes en haut.
> . . . . . .
> Le germe croist en herbe, et l'herbe en long tuyau,
> Le tuyau en espic, l'espic en blé nouveau;
> Les espics pour sauver les moissons desja prestes
> Du degast des moineaux se remparent d'arestes;
> Les grains ont des boursets, pour n'estre trop souvent
> Pourris, bruslez, espars, de l'eau, du chaud, du vent,
> Et les mols chalumeaux, pour mieux porter la graine,
> Sont comme eschalassez d'une noueuse gaine[2].

On trouve déjà dans saint Basile tous les éléments de cette description et le mouvement même qui l'anime. J'y relève la semence qui se dilate « de manière à pousser des racines vers le bas et à s'élever vers le haut, en poussant autant de tiges que de racines »; il y est question des sucs de la terre qui « se distribuent dans le chaume, dans l'enveloppe, dans les gaines du grain, dans le blé lui-même et dans les épis ». Si la tige du blé est ceinturée de nœuds, c'est « pour porter facilement le poids des épis ». Et, enfin, « la nature a enfermé le grain dans une gaine de peur que les oiseaux qui picorent ne puissent le dérober; de plus, grâce aux barbes des épis, elle écarte les dégâts que causeraient les petits animaux[3] ».

Dans un autre passage de la *Semaine*, il s'agit de développer le célèbre verset de la Genèse (I, 2) : « Et l'esprit de Dieu se mouvait sur le dessus des eaux[4] ». Voici comment s'exprime du Bartas :

> Ainsi l'Esprit de Dieu sembloit, en s'esbatant,
> Nager par le dessus de cet amas flottant,
> . . . . . .
> Ou bien comme l'oiseau qui tasche rendre vifs
> Et ses œufs naturels, et ses œufs adoptifs,

qui avaient paru à Paris, chez Sébastien Nivelle, d'abord, en 1566, et puis en 1571. La rapidité avec laquelle elles se succédèrent montre assez clairement le succès que la première avait eu.

1. Ces exemples m'ont été fournis par le livre, déjà cité, de M. Thibaut de Maisières; cf. à la page 37. J'aurai l'occasion de l'utiliser encore.

2. *Première Semaine*, III, 702.

3. *Basilii Hexaemeron*, V, 3, dans Migne, t. 29 de la *Patrologie gréco-latine*, col. 100 et 101. Pour mieux apprécier les ressemblances ici signalées, on pourra voir comment le passage de saint Basile avait été utilisé par saint Ambroise dans l'*Hexaemeron*, qu'il a lui aussi composé; cf. le l. III, c. 8.

4. La traduction ci-dessus est celle même que donne l'édition de du Bartas, dans l'*argument* placé en tête du volume.

Se tient couché sur eux, et d'une chaleur vive
Fait qu'un rond jaune blanc en un poulet s'avive[1].

Comparaison bien imprévue et propre à compromettre la majesté que devrait garder le récit. Elle n'aura plus rien qui surprenne, si l'on observe que les vers cités développent simplement une phrase de saint Basile. Celui-ci commente le verset de la Genèse qui vient d'être cité ; il discute le sens du verbe qui s'y trouve dans le texte grec ; il parle d'un interprète selon qui Dieu fécondait la nature des eaux « ad similitudinem volucris aut gallinae ovis incubantis et vitalem quandam vim his quae confoventur immittentis[2] ».

Sûrs maintenant que du Bartas a lu saint Basile, nous pourrions songer à mesurer l'étendue des obligations qu'il a contractées envers lui. Mais, pour y réussir, il faudrait d'abord étudier la philosophie qui se dégage de l'*Hexaemeron*, rechercher ce que saint Basile doit lui-même à la philosophie païenne, présenter en un solide faisceau les idées proprement chrétiennes qu'il a mises en circulation. Une pareille étude dépasse notre compétence et, d'ailleurs, elle ne serait pas de mise ici. Nous nous contenterons de faire quelques rapprochements qui s'éclaireront l'un par l'autre et qui contribueront à expliquer le caractère édifiant qu'on remarque dans l'inspiration de la *Semaine*.

On sait que, dès le début, du Bartas part en guerre contre les adversaires du *créationisme*. Il proclame que le monde n'est pas éternel, puis il continue ainsi :

Tout ce Tout fut basti, non des mains de fortune,
Faisant entrechoquer par discordans accords
Du resveur Democrit les invisibles corps[3].

Déjà Basile commençait sa première homélie en déclarant que la création du ciel et de la terre « ne s'était pas faite d'elle-même, comme certains l'ont imaginé, mais avait tiré sa cause de Dieu ». Il raillait en même temps les philosophes païens qui ont multiplié les systèmes relatifs à l'origine du monde ; un seul de ces systèmes était visé expressément : celui de la philosophie atomiste[4]. En reprenant le développement, il était facile à du Bartas

1. *Pr. Semaine*, I, 293. De même, au vers 302, il est dit que l'Esprit de l'Éternel « sembloit couver ce gouffre ».

2 Ici, j'ai cru utile de citer le texte même d'une des traductions anciennes que du Bartas a pu avoir sous les yeux (cf., à la page 10 et dans la seconde homélie, la traduction de Janus Cornarius, éditée à Bâle, chez Froben, en 1540). Il m'a semblé que cela faisait mieux apparaître le rapport des deux textes.

3. *Pr. Semaine*, I, 13 ; cf. un développement analogue : VII, 99.

4. *Hexaemeron*, I, 1 et 2 ; cf. Migne, col. 4 et 8.

d'y faire entrer le nom de Démocrite, sur qui des textes bien connus l'avaient amplement renseigné [1].

Continuons de feuilleter en même temps la *Semaine* et l'*Hexaemeron*. Voici une nouvelle attaque contre la philosophie des Grecs :

Composez hardiment, ô sages Grecs, les cieux
D'un cinquième Element ; disputez curieux
Qu'en leurs corps par tout rond l'œil humain ne remarque
Commencement, ny fin ; debatez que la Parque
Asservit seulement sous ses cruelles loix
Ce que l'Astre argenté revoid de mois en mois.
Le faible estayement de si vaine doctrine
Pourtant ne sauvera ce grand Tout de ruine [2].

Dans ces vers laborieux, quelle est l'idée essentielle ? C'est que l'hypothèse du cinquième Élément, matière impérissable dont seraient formés les cieux, ne peut prévaloir contre la certitude que le monde tout entier est destiné à périr [3]. En proclamant déjà cette certitude, Basile s'inspirait tout bonnement de textes du Nouveau Testament. Il est plus intéressant de constater qu'il a raillé « les sages de la Grèce », qui se moquent des chrétiens et ne savent pas se mettre d'accord entre eux ; qu'il s'est moqué de « ceux qui imaginent une cinquième nature de corps pour expliquer la naissance du ciel et de ses étoiles [4] ».

Nous sommes maintenant à la seconde journée de la création, au moment où, suivant la *Genèse* (I, 7), « Dieu fit l'étendue et sépara les eaux, qui sont au-dessous de l'étendue, d'avec celles qui sont au-dessus de l'étendue ». Mais comment croire à l'existence de cette énorme masse d'eau qui serait suspendue en l'air ? Du Bartas n'ignore pas, dit-il :

combien les plus sçavantes plumes,
Par subtils argumens, osent dans leurs volumes
Brocarder ce crystal, espancher tous ces flots,
Tarir cet Ocean qui clost tout de son clos.

Il sait même les différentes explications auxquelles on a recouru pour justifier le récit de Moïse ; on a dit, par exemple :

1. La traduction par Amyot des œuvres morales de Plutarque était alors dans sa nouveauté ; à la page 441 C (*Opinions des philos.*, l. I, ch. 3), il y trouvait un exposé des idées de Démocrite, relativement aux atomes.

2. *Pr. Semaine*, I, 344. Il n'est pas superflu d'expliquer quelques-uns de ces vers. Le « disputez curieux... » signifie que les corps célestes, en glissant le long du cercle assigné à chacun d'eux, en décrivant ainsi un mouvement éternel, sont une preuve de l'éternité du ciel tout entier.

3. *Hexaemeron*, I, 3 ; cf. Migne, col. 9 et 11.

4. *Hexaemeron*, III, 3, et I, 11 ; cf. Migne, col. 57 et 28.

qu'un crystal fait au tour
Du doré firmament embrasse tout le tour.

Mais il ne s'arrête pas à ces conjectures vaines et s'en tient, obstinément, à la parole du Saint-Esprit[1]. Ne nous attardons pas à chercher quels sont les savants hommes dont il aurait compulsé les volumes ; ouvrons plutôt l'*Hexaemeron* à l'endroit où est commenté le verset de la *Genèse*. Basile signale déjà qu'on demandait aux chrétiens comment toutes ces eaux pouvaient, sans s'écouler, être supportées par le firmament. Et, dans la réponse qu'il fait à ces incrédules, il indique qu'en tout cas le firmament ne saurait être assimilé à un cristal[2].

Passons au troisième jour et au moment où sont assemblées les eaux qui sont au-dessous des cieux (*Genèse*, I, 9). Voici la mer enfermée dans un lit dont elle n'osera jamais sortir :

car la vertu divine,
Cognoissant sa nature inconstante et mutine,
L'emboucha de ce frain, et contre ses fureurs
Rempara pour jamais l'element porte-fleurs :
Tant qu'on void quelquefois des vagueuses montagnes
Qui d'un flot aboyant, menacent les campagnes,
Se perdre en blanche escume, et se crevant au bord
N'oser rien attenter hors leur moite ressort[3].

Le passage est manifestement inspiré de Basile (cf. le détail de la vague se résolvant en écume). Celui-ci disait, en effet, à propos du verset de la *Genèse* :

L'eau reçut l'ordre de se réunir en une masse. Et ainsi, la mer rendue furieuse par les vents et élevant ses flots à une très grande hauteur, sitôt qu'elle a touché le rivage, revient en arrière, tandis que son élan se dissout en écume. Ainsi cette mer, dont la violence est incoercible, trouve un frein et une barrière dans cette chose très faible qu'est le sable[4].

Allons plus avant dans le poème et feuilletons le chant qui décrit l'œuvre du cinquième jour ; c'est, on le sait, la création des

1. *Pr. Semaine*, II, 1008-1042.
2. *Hexaemeron*, III, 4 ; cf. Migne, col. 60 et 61. Le deuxième passage s'amorce ainsi dans la traduction du XVI^e^ siècle : *Qualis est crystalli lapidis....*
3. *Pr. Semaine*, III, 53.
4. *Hexaemeron*, IV, 3 ; cf. Migne, col. 84. On s'est demandé aussi, remarque Basile (au § 4 ; Migne, col. 85), comment toutes ces eaux, dispersées sur toute la terre, avaient pu se rassembler ainsi, sans que leur volume en fût réduit. C'est qu'à ce moment-là Dieu a créé de nouvelles cavités pour en recevoir l'excédent. Du Bartas s'est souvenu de l'explication quand, dans le même développement, il disait (v. 45) :

Soit que le Tout-puissant fist de nouveaux espaces
Pour y loger les flots, etc.

animaux qui vivent dans les eaux ou dans les airs. Voici du Bartas qui s'extasie sur la sagesse des poissons :

O citadins des flots, quel partageur borna
Vostre humide sejour ? Quel monarque cerna
Vostre cité de murs ? quelle ordonnance humaine
Vous deffend d'attenter sur le prochain domaine
De vos freres nageurs ? comme ores nous faisons
Adjoustant champs à champs et maisons à maisons.
... Et vous, qui pour repaire
Et pour plus seurement esclorre vos petits,
Changez, sages poissons, quelquefois de Tethis,
Quel Chaldée sçavant, quel devin vous annonce
Le temps plus oportun, quel heraut vous denonce
Le jour qu'il faut partir ? quelle guide conduit
Par pays incognus vos bandes jour et nuit ?

On devine déjà la réponse qui sera faite à ces questions : c'est le Créateur qui a doté les poissons de pareils instincts et il a voulu qu'ils fussent pour l'homme un exemple [1].

Il n'y a peut-être pas un développement où du Bartas ait suivi aussi fidèlement saint Basile ; le lecteur s'en convaincra s'il veut bien, des vers précédents, rapprocher les textes qui vont suivre. « Comment se fait-il, se demande Basile, que certaines races de poissons, une fois en possession d'une région qui leur convient, ne passent pas dans une autre région, mais demeurent à l'intérieur de leurs propres frontières ? Aucun géomètre n'a réparti ces domaines entre les diverses races de poissons ; celles-ci ne sont pas entourées par des murs, ni séparées par des frontières. » Les hommes sont loin d'être aussi sages : « Nous ajoutons maison à maison, domaine à domaine, pour dérober quelque chose au prochain ». Mais il y a aussi les poissons migrateurs ; ceux-là, « quand le moment de frayer approche, se hâtent vers la mer septentrionale, poussés par la loi commune de la nature... Qui les met en mouvement ? quel ordre d'un roi ? quelles ordonnances affichées sur la place indiquent le moment prescrit pour le départ ? quels sont ceux qui guident ces voyageurs ? » Et Basile, se retournant vers l'homme, l'invite à s'inspirer de la sagesse des poissons [2].

1. *Pr. Semaine*, V, 166.

2. *Hexaemeron*, VII, 3 et 4 ; cf. Migne, col. 156-157. Comme on le voit, les deux développements se déroulent dans le même ordre. Quant à l'appellation : « ô *citadins* des flots », elle a été suggérée à du Bartas par cette remarque accessoire de Basile (*ibid.*) au sujet des poissons non migrateurs : « Chaque race a son séjour dans des parties déterminées de la mer, comme dans des cités ».

Enfin, on peut retrouver l'origine de l'expression : « Quel Chaldée sçavant, quel

Provisoirement, on se contentera de ces exemples pour montrer la dépendance de la *Semaine* à l'égard de l'*Hexaemeron*. Mais peut-être nous accusera-t-on d'arrêter la récolte au moment où elle serait la plus fructueuse. Un coup d'œil jeté sur la suite de l'œuvre grecque nous montre qu'on y trouve, sur certains animaux, des détails qui ont également leur place dans le poème français. Puisque du Bartas s'est inspiré de saint Basile, n'est-on pas en droit de penser qu'il est son tributaire dans de semblables passages? Mais une remarque vient à l'esprit. La zoologie de du Bartas est infiniment plus riche que celle de l'écrivain grec. Nous aurons à en chercher les sources, mais il suffit de le lire pour s'assurer qu'il a eu entre les mains des ouvrages spéciaux de zoologie ou de botanique, et qu'ainsi les notions éparses dans l'*Hexaemeron* n'ont dû être utilisées qu'à titre d'appoint. On prévoit déjà l'usage qu'il en a pu faire. Chez Basile, tout se tourne en sujet d'édification [1]. Les mœurs des animaux attestent, suivant lui, de nombreuses vertus que l'homme se devrait d'imiter. Les fils ingrats méditeront l'exemple de la cigogne ; aux veuves pressées de se remarier, on citera la fidélité de la tourterelle [2]. La nature n'est plus qu'un vaste répertoire où puiser les éléments d'une morale pratique ; conception qui se retrouve chez du Bartas et qui, même en dehors de toute imitation précise [3], s'explique d'abord par la lecture de l'*Hexaemeron*.

*
* *

Une fois orienté vers ces homélies de saint Basile, du Bartas fut amené, très naturellement, à consulter l'ouvrage que saint Ambroise avait donné sous le même titre [4]. Basile s'était arrêté juste à la création de l'homme ; Ambroise, plus complet, pouvait fournir un canevas pour traiter cet épisode important [5]. A vrai

devin, etc. ». Il suffit d'aller un peu plus avant dans la lecture de l'homélie. Basile, au § 5, y parle du hérisson marin, dont les comportements supposent qu'il sait prévoir les tempêtes, et il ajoute : « Aucun astrologue, aucun Chaldéen... n'a appris ces choses au hérisson ». Je me plais à signaler que tous les détails de ce long rapprochement se trouvent déjà, sauf le dernier, chez Thibaut de Maisières, *op. cit.*, p. 39.

1. Sa manière la plus simple de nous édifier est de montrer comment la nature nous offre, à chaque instant, la preuve des bienfaits de la Providence. C'est, en effet, un cause-finalier convaincu, mais il ne fait, sur ce point, que suivre l'exemple des naturalistes païens qu'il utilise, et c'est pourquoi je n'insiste pas.

2. *Hexaemeron*, VIII, 5 et 6 ; cf. Migne, col. 176 et 177.

3. Pour la cigogne, chez du Bartas, cf. *Pr. Semaine*, V, 751 ; mais saint Basile n'est pas la source unique du passage ; pour la tourterelle, cf. *ibid.*, VII, 582.

4. Une édition des œuvres de saint Ambroise avait paru à Paris, en 1569 (cinq tomes en un vol. in-fol.).

5. Thibaut de Maisières, *op. cit.*, p. 28, a été le premier à signaler, chez du Bartas, l'imitation directe de saint Ambroise.

dire, on est surpris de voir comment il a compris sa tâche. Le récit de la *Genèse* lui offrait la substance de développements importants ; il l'a complètement laissé de côté. Tout ce qu'il nous donne, c'est une description de l'homme physique, description qui tend à mettre en lumière, par ses moindres détails, la sagesse ou l'ingéniosité du céleste Ouvrier. La tête, les yeux, les narines, les mains, les genoux, les pieds, etc., donnent à Ambroise autant d'occasions pour chanter ses louanges. Reprenons maintenant le poème de du Bartas. C'est la même manière de traiter le sujet, en négligeant tous les éléments que fournissait la *Genèse*. C'est, ou peu s'en faut, le même plan. La *Semaine*, il est vrai, fait une place à l'anatomie de l'homme, que l'*Hexaemeron* avait négligée [1]. Mais si l'on compare les développements que les deux ouvrages ont de commun, ce sont, de part et d'autre, les mêmes idées générales, et, de plus, il y a, dans le détail, des ressemblances trop précises pour être mises au compte du hasard [2]. On pourra s'en convaincre par les rapprochements qui vont suivre. Du Bartas remarque que « l'humain entendement » est logé tout en haut du corps comme dans « une citadelle » ; cf. *caput supra reliquos artus nostri corporis cernimus eminere ... tanquam arcem inter reliqua urbis moenia* [3]. Les yeux risqueraient beaucoup, s'ils n'étaient protégés de ces « fermes boulevards », que sont les sourcils, le nez, le front et les joues. L'idée est déjà chez Ambroise ; l'expression même lui doit quelque chose, car il a parlé des sourcils *quae oculis munimenta praetendunt* [4]. Le nez, entre autres offices, a celui d'évacuer « les excremens » de la tête ; cf. *per eas* [*nares*] *quoque purgamenta capitis defluunt* [5].

1. Nous rechercherons plus loin l'origine de semblables additions.

2. Thibaut de Maisières a bien montré (*op. cit.*, p. 39) comment, dans cette recherche des sources, « les phrases les plus insignifiantes sont souvent les plus révélatrices ». Cela m'autorise à faire ici un rapprochement qui, de prime abord, pourrait sembler subtil. Dans le développement qui amorce sa description de « l'humain bastiment », du Bartas fait allusion au célèbre « connais-toi toi-même », inscrit au fronton du temple Delphique (*Pr. Semaine*, VI, 402). Coquetterie d'humaniste, dira-t-on. Je crois, moi, qu'il subit, même involontairement, le souvenir de saint Ambroise, qui a mentionné cette maxime attribuée à « l'Apollon Pythien », juste dans le livre de l'*Hexaemeron*, auquel sont empruntés tous les passages cités plus loin (VI, 39 ; cf. Migne, au t. 14 de la *Patr. Lat.*, col. 271).

3. Du Bartas, v. 498, et Ambroise, 55. Tous les passages cités se rapportant au sixième chant du poème ou au livre 6 de l'*Hexaemeron*, on se contente d'y renvoyer par le numéro du vers ou du paragraphe.

4. Du Bartas, v. 508, et Ambroise, 58-60.

5. Du Bartas, v. 547, et Ambroise, 63. A vrai dire, il y a, dans le passage de du Bartas, un détail anatomique d'une précision qu'on ne trouve jamais chez Ambroise ; il assimile le nez

> à un tuyau
> Par qui l'os espongeux de l'humide cerveau
> Hume la douce odeur.

Mais, comme mortels, nous subissons des pertes de substance ; la bouche, heureusement :

nous rend
Ce que le soin devore ou que l'aage despend.

Et, en effet, dit Ambroise, il entre parmi les offices de la bouche ou de la langue de nous fournir des forces : *deficimus enim viribus, nisi eas cibi competentis assiduitate reparemus* [1]. Les dents nous aident à broyer les aliments ; elles servent à la bouche « de forte palissade » ; cf. *quid ego describam dentium vallum, quo cibus conficitur* [2] ?... Enfin, relisons les vers où du Bartas fait honneur à la bouche des louanges que nous donnons au Tout-puissant :

Nostre langue est l'archet, nostre esprit le sonneur,
Nos dents les nerfs batus, le creux de nos narines
Le creux de l'instrument.

Cette comparaison trop prolongée tire son origine d'une expression de saint Ambroise, disant que la langue est « comme le plectre de celui qui parle [3] ».

*
* *

Il est peu vraisemblable que la philosophie religieuse de du Bartas vienne tout entière des Pères de l'Église et qu'elle ne doive rien aux théologiens protestants. Au reste, il suffit d'ouvrir la célèbre littérature française de M. Lanson pour apprendre qu'il a utilisé l'*Instruction chrestienne* de Pierre Viret, le disciple de Guillaume Farel [4]. Nous n'aurons aucune peine à montrer que le renseignement est exact [5].

Voici d'abord quelques rapprochements propres à montrer qu'on trouve, dans la *Semaine*, des souvenirs exprès de l'*Instruction chrestienne*. Du Bartas veut expliquer qu'il y a, entre les quatre éléments, une liaison continuelle, et c'est alors la com-

1. Du Bartas, v. 554, et Ambroise, 65.
2. Du Bartas, v. 565, et Ambroise, 66.
3. Du Bartas, v. 592, et Ambroise, 67.
4. *Hist. de la Littér. franç.* (1895), p. 304 ; je ne crois pas que le renseignement se trouve dans aucune autre littérature ; j'ignore, d'ailleurs, quelle en est la source.
5. Le titre même de l'ouvrage est propre à nous renseigner sur la philosophie qui s'y exprime. En voici l'essentiel : *Instruction chrestienne en la doctrine de la loy et de l'Evangile,... et en la contemplation du temple et des images et œuvres de la providence de Dieu en tout l'univers, et en l'histoire de la création et cheute et réparation du genre humain.* L'ouvrage est complet en deux volumes in-folio, parus à Genève, en 1564, mais je n'ai eu entre les mains que le second volume, qui porte un titre spécial : *Exposition de la Doctrine de la Foy chrestienne.* J'y renverrai par le simple mot : *Exposition.*

paraison dont nous avons déjà parlé [1] : les éléments sont comme des pastourelles qui dansent en rond et se tiennent par la main [2]. Ici, le tour poétique n'est qu'à du Bartas, mais cette manière imprévue d'assimiler aux danseurs d'une ronde le feu, l'air, la terre et l'eau, elle vient, en droite ligne, du passage suivant :

Car tous les elemens sont comme si un chacun d'eux avoit deux mains, par lesquelles ils se tinssent l'un l'autre, comme en une danse ronde [3].

Dans les passages suivants, ce sont des rapprochements de détail ou même des similitudes d'expression qui sont propres à nous convaincre. Du Bartas vient de décrire le paon, et, maintenant, il passe au coq :

A son flanc j'apperçoy le Coq audacieux,
Seur réveille matin, veritable astrologue,
Horloge du paysan, frayeur du Lyon rogue,
Fidele annonce-jour, Roy du peuple cresté,
Roy qui se leve et couche avecques la clarté
Qui dore l'univers [4].

Déjà Viret avait donné le portrait du coq juste après celui du paon ; il avait célébré « sa belle creste royale ». « Il n'y a Roy, disait-il, qui marche plus bravement ne plus royalement. » Parlant de son chant, il signalait en lui « quelque Astronomie et Astrologie naturelle » ; mais ne faut-il pas qu'il serve d'horloge à ceux qui n'en ont point ? On trouve même chez lui, mais seulement un peu plus loin, le détail du lion effrayé par le coq [5].

Les vers qu'on va lire maintenant se rapportent à cette théorie des quatre humeurs, qui fut si chère à l'ancienne médecine. Dans le microcosme qu'est l'homme, elles correspondent aux quatre éléments dont est fait le monde, et, dans chaque parcelle du corps, on les retrouve toutes les quatre, intimement mêlées. C'est ce qu'on voit pour le sang :

En la masse du sang, cette bourbeuse lie,
Qui s'espaissit au fond, est la melancholie,
De terrestre vertu ; l'air domine le sang,
Qui pur nage au milieu ; l'humeur qui tient le flanc
Est l'aquatique flegme ; et l'escume legere,
Qui s'empoulle dessus, c'est l'ardente cholere [6].

1. Cf. *supra*, p. 322.
2. *Pr. Semaine*, II, 306.
3. *Exposition*, p. 220.
4. *Pr. Semaine*, V, 834.
5. *Exposition*, p. 179 et 182. On pourra s'assurer, par la lecture d'Elien, de Pline, etc., que du Bartas est plus près de Viret que d'aucun de ces écrivains.
6. *Pr. Semaine*, II, 70.

Dans la longue description de Viret, qui est à l'origine de ces vers, je suis forcé de ne retenir que les détails essentiels et je change l'ordre dans lequel ils se présentent, pour faciliter la comparaison avec du Bartas. L'humeur mélancolique, dit Viret, est, dans le sang, cette humeur noire et plus terrestre qu'on voit au fond, comme « la lie en un vaisseau plein de vin ou d'huyle » ; d'autre part, « ces petits ruisseaux d'eau, qu'on voit meslez par dedans le sang, viennent de l'humeur flegmatique », qui tient de la nature de l'eau ; l'humeur colérique, enfin, c'est « celle escume deliée qu'on voit au dessus d'iceluy [sang] comme la fleur qui est au dessus du vin[1] ».

On voit, par cette citation, qu'il n'y a pas que de la théologie dans le gros traité de Viret et qu'on y trouve, à l'occasion, jusqu'à des notions anatomiques. Ainsi, quand du Bartas en fut à cette description de l'homme physique, dont nous avons parlé plus haut, il fut conduit à en profiter pour compléter le tableau que lui fournissait saint Ambroise. Ici, pour ne pas lasser, je ne citerai qu'un exemple, pris à la description du cœur. Voici les paroles de du Bartas :

> Descriray-je du cœur les inesgaux costez,
> D'un contrepoids esgal sur leur pointe plantez[2] ?

Déjà Viret avait observé que la pointe du cœur se dresse un peu contre le côté gauche et que sa partie gauche est plus pesante que la droite. Cependant, « Dieu luy a donné tel contrepoids, qu'il est de poids egal autant d'un côté que d'autre[3] ».

Sûrs désormais que du Bartas a utilisé Viret, nous aurions voulu marquer les principaux endroits où, sans le copier expressément, il lui emprunte telle ou telle idée générale. Mais cela, on ne pourrait le faire que si l'on savait d'abord dans quelle mesure Viret est original. Lui-même, en un endroit, se réfère à une opinion de saint Basile, et il est facile de voir, en le feuilletant, qu'il a lu son *Hexaemeron* et qu'il a su en profiter[4]. Pour certains des rapprochements que j'ai notés entre du Bartas et Basile, je me suis demandé longtemps, avant de les proposer au lecteur, si l'emprunt à Viret n'était pas aussi vraisemblable. En tout cas, si

1. *Exposition*, p. 677.
2. *Pr. Semaine*, VI, 663.
3. *Exposition*, p. 504. Cf. encore la description de la cervelle, chez du Bartas (v. 647 et 656), et dans Viret, p. 665, ou encore celle de l'estomac (v. 678 et p. 666). Dans une étude moins sommaire, il faudrait voir si de pareils détails ne peuvent pas, aussi bien, venir des ouvrages de médecine de l'époque. La science de Viret ne semble pas une science de pacotille, et lui-même, pour parler de l'oreille, affirme avoir utilisé les travaux les plus récents (*Exposition*, p. 294).
4. *Exposition*, p. 304.

je me suis trompé, les indications qui vont suivre permettront de reviser mon jugement.

Basile, nous l'avons vu [1], s'était moqué des philosophes épicuriens, qui ne croient pas que le monde ait été créé par un Dieu. Viret s'est emporté plus d'une fois contre les « Épicuriens et Atheistes », dont le Dieu reste inactif sans faire œuvre de Créateur [2]. Basile s'était posé le problème du ciel de cristal qui renfermerait les eaux ramassées au-dessus du firmament [3]. Viret traite la question à son tour et ne veut pas, lui non plus, d'un ciel qui serait fait d'eaux « endurcies et converties en crystal [4] ». Basile nous avait montré la fureur de la mer trouvant une barrière dans cette chose si faible qu'est le sable [5]. Et Viret remarque que le sable dont est fait le rivage marin suffit, la volonté de Dieu aidant, à maintenir la mer dans ses limites [6]. Dans ces conditions, on doit même trouver des passages où du Bartas dépend à la fois de Viret et de saint Basile ; un exemple suffira pour montrer cette *contamination*. Il se trouve dans cette botanique rimée qui fait une bonne moitié du troisième jour de la *Semaine*. Du Bartas s'extasie sur la diversité infinie des plantes et il observe :

que chacune encor cueillie en sa saison
A l'un est antidote, et à l'autre poison [7].

La formule me semble lui avoir été suggérée par cette phrase de Viret :

Mais cela est encore plus merveilleux, que ce qui est poison [8] aux hommes et à plusieurs autres animaux, sert à d'autres, non seulement de viande et de nourriture, mais aussi de médecine [9].

Mais, pour justifier sa remarque, du Bartas va citer notamment la ciguë :

Utile aux estourneaux, aux hommes venimeuse [10].

Or, c'est là un détail qui, à ma connaissance, se trouve seulement dans saint Basile [11].

1. Cf. p. 324.
2. Cf. notamment la page 78 de l'*Exposition*.
3. Cf. *supra*, p. 326.
4. *Exposition*, p. 113.
5. Cf. *supra*, p. 326.
6. *Exposition*, p. 148.
7. *Pr. Semaine*, III, 654.
8. L'emploi qui, chez du Bartas, est fait d'*antidote* par opposition à *poison*, n'a rien qui doive nous surprendre ; je vois, par le *Dictionnaire Général*, que le mot est signalé déjà dans un texte de 1426.
9. *Exposition*, p. 181.
10. *Pr. Semaine*, III, 661.
11. *Hexaemeron*, V, 4 ; cf. Migne, col. 102.

On voit quelles précautions il faut prendre avant d'affirmer que, pour un passage déterminé, du Bartas est le tributaire de Pierre Viret. Pourtant, je me risquerai à le faire pour ceux qui vont suivre.

C'est d'abord un passage sur la création des anges. La *Genèse* n'en avait pas parlé en racontant l'œuvre du premier jour. Strictement attachés au commentaire du texte sacré, saint Basile et saint Ambroise n'en avaient pas parlé davantage. Au contraire, du Bartas leur fait une place dans son premier chant. Sur leur création, il y a, dit-il, plusieurs opinions. On admet, par exemple, que Dieu les fit, au cours du premier jour :

Sous le nom ou du ciel, ou de la flamme aisnee [1].

Puis il parle longuement des anges rebelles et revient enfin à « l'escadron innocent » de ceux qui n'ont point déchu. Leur bonheur est de servir Dieu. Dès qu'il a parlé, « ces vistes courriers » prennent leur vol pour réaliser ses desseins. Suivent de nombreux exemples des missions qui leur sont attribuées et qu'ont relatées les Écritures [2]. Tout ce développement se sent de la lecture de Viret. Embarrassé par le silence de la Genèse sur la création des anges, il faisait remarquer que, si on considère le ciel comme l'endroit où réside Dieu et « où les bien heureux regnent avec luy », la création du ciel implique aussi celle des anges. Il disait que Dieu se sert d'eux « comme de postes, de messagers, de herauts et d'ambassadeurs ». De ces missions données aux anges, il ne cite pas autant d'exemples que fera du Bartas ; du moins lui a-t-il fourni celui de l'Ange exterminateur, qui anéantit l'armée de Sennacherib [3].

Reprenons à présent la partie du poème qui passe en revue les trésors innombrables dont la terre est prodigue. Une objection peut venir à l'esprit, c'est qu'ils causent parmi les hommes encore plus de maux que de biens.

L'homme bien advisé ne se sert seulement
Du fer pour seillonner le champ donne froment ;
Il s'en sert au besoin pour defendre sa ville
Contre la tyrannie estrangere et civile ;

1. *Pr. Semaine*, I, 546. Le vers cité semblera obscur au lecteur profane. Voici ce que veut dire le poète. Moïse, dans son récit du premier jour, n'a pas mentionné la création des anges, mais, en disant que Dieu fit le ciel ou la lumière, il sous-entend peut-être qu'il créa du même coup ces anges qui vivent dans le ciel et sont de la nature de la flamme (cf. l'épée flamboyante des chérubins).

2. Ce développement sur les anges, bons ou rebelles, s'étend jusqu'à la fin du premier chant.

3. *Exposition*, p. 137 et 138. Viret aussi a le développement sur la chute des anges (p. 139), mais je ne vois pas que du Bartas en ait rien tiré.

Mais jamais le meschant ne manie le fer,
Que pour estre instrument des Furies d'enfer,
Pour voler le passant, pour esgorger son frere,
Pour perdre son pays, pour massacrer son pere[1].

L'idée générale semble venir de Viret. Les hommes, observait-il, font un mauvais usage des métaux. Voyez le fer; « ils ne se contentent pas de s'en servir au labourage, et en leurs arts et mestiers, et en usages domestiques, mais en employent presque la principale et plus grande partie en diverses sortes d'armes, pour se battre et tuer les uns les autres[2] ».

Nous en sommes maintenant à la création des étoiles. C'est, pour du Bartas, l'occasion d'expliquer longuement les influences diverses que les corps célestes peuvent avoir sur les corps terrestres[3]. Puis il continue ainsi :

Non que par ce discours, Stoique, je me pene
D'attacher l'Eternel à la dure cadene
De la necessité, d'un nœud diamantin
Pressant ses libres pieds dans les ceps du destin.
Je tien que le grand Dieu, comme cause premiere,
Donne aux célestes corps force, course, lumiere,
Qu'il les tient en sa main, que pas un d'eux ne peut
Verser sur les mortels que le destin qu'il veut[4].

Cette attaque directe contre les Stoïciens, nous la trouvons déjà chez Viret. Il s'était élevé contre ceux qui pensent que Dieu, ayant, à l'origine, mis dans le monde un ordre déterminé, n'a plus à y intervenir. Il disait, en propres termes, que « cest erreur est venu de l'eschole des Stoïciens ». C'est eux qui prétendent asservir Dieu à la nature et aux causes secondes[5].

Entre tous ces luminaires célestes, c'est le soleil surtout qui retient l'admiration de du Bartas. Il le compare à un prince qui groupe autour de lui toute sa cour :

Toy de mesme roüant autour de l'Univers,
Qui ne vit que du feu de tes aspects divers,
Six grands princes du Ciel, trois devant, trois derriere,
Accompagnent, vassaux, ton char porte-lumiere[6].

1. *Pr. Semaine*, III, 775.
2. *Exposition*, p. 191.
3. *Pr. Semaine*, IV, 406 et suiv.
4. *Ibid.*, 471.
5. *Exposition*, p. 80-86. Pour les commentateurs futurs, je note à tout hasard que l'expression *nœud diamantin* (cf. *cadene*) semble venir de saint Augustin, qui parle quelque part de *catenae adamantinae*.
6. *Pr. Semaine*, IV, 526.

Avec du lyrisme en plus, on retrouve ici l'essentiel de cette phrase de Viret. Le soleil « tient le milieu entre les sept planetes, comme le roy et le prince entre icelles, lequel a aupres de soy les seigneurs de sa cour[1] ».

J'arrête cette série de rapprochements, qu'il aurait été facile de grossir. Mais déjà l'on voit nettement que le titre d'*Instruction chrestienne* ne donne pas, à des modernes, une idée suffisante de tout ce qu'on peut trouver dans la compilation de Viret. On serait tenté de n'y chercher qu'une philosophie de la religion ; mais, à cette époque, on considérait qu'on ne pouvait connaître vraiment Dieu, si on ne l'étudiait dans les plus belles de ses œuvres, qui rendent de sa sagesse un témoignage éclatant. C'est ainsi qu'il y a, chez Viret, les éléments d'une anatomie de l'homme et aussi d'une astronomie. Pour l'astronomie, il ne fait, sans doute, que reprendre les notions classiques qui venaient des anciens et qui faisaient encore le fond de l'enseignement universitaire[2] : il serait malaisé d'établir dans quelle mesure du Bartas est son tributaire quand il parle des planètes ou de leurs mouvements. Par contre, Viret témoigne, en anatomie, d'une science suffisamment informée de ce qu'ont pu écrire les anatomistes de son temps. Je soupçonne que du Bartas, dans ce sixième chant où il décrit la « fabrique » du corps humain, lui a emprunté plus encore que je ne l'ai laissé entendre. Mais, dans tout cela, il ne s'agit encore que de notions concrètes, qui venaient enrichir le détail du poème, qui n'en modifiaient pas l'inspiration. Ce qui serait plus intéressant, c'est de rechercher dans quelle mesure du Bartas a profité de la philosophie religieuse que contenait l'*Instruction chrestienne*. Le livre a-t-il été pour lui un de ces livres de chevet que l'on médite sans cesse et que l'on en vient à imiter inconsciemment? En ce cas, dans quel sens s'est exercée, au juste, l'influence de Viret? Telles sont les questions auxquelles j'espère que d'autres répondront.

II

Emprunts a des ouvrages de caractère scientifique.

Les rapprochements que nous avons déjà présentés nous ont, à

1. *Exposition*, p. 236. Viret, un peu plus bas, s'exprime ainsi : « le plus haut ciel... sous lequel le soleil marche en sa magnificence royale, accompagné comme un roy de toute sa cour et gendarmerie ». Si on veut lire tout le morceau de du Bartas, on verra que cette phrase aussi lui a servi.

2. Du Bartas lui-même s'est déclaré contre Copernic. Cf. *Pr. Semaine*, IV, 156, où il vise

> Les subtiles raisons de ce docte Germain,
> Qui pour mieux de ses feux sauver les apparences,
> Assigne, industrieux, à la terre trois dances.

l'occasion, donné quelques lumières sur les origines de la science qui s'étale dans la *Semaine*. C'est bien peu de chose pourtant à côté de ce qui nous reste à découvrir. Laissons même de côté tout ce qui, chez du Bartas, concerne l'astronomie et la physique. Considérons seulement ces éléments de zoologie, de botanique, de minéralogie qui nous rendent si pénibles plusieurs parties du poème. Dans quels livres, anciens ou modernes, a-t-il donc été les chercher?

La tentation est grande de répondre : dans les livres anciens. On ne peut, en effet, feuilleter la *Semaine* sans remarquer comment, dans ce poème chrétien, apparaissent à chaque instant des souvenirs de la littérature païenne. La mer, au lieu d'être désignée par son nom, est souvent appelée Téthys, Amphitrite ou Neptune. Pour nous rappeler

> combien l'humaine face
> Reçoit d'un nez bien fait d'ornement et de grace,

le poète nous invite à contempler un Zopyre[1]; c'est un Perse dont parle Hérodote, qui s'était fait couper le nez par dévouement à son roi. Parfois même une épithète de pur ornement peut tromper sur la précision réelle d'un passage. S'il est dit qu'en hiver les grues abandonnent « le froidureux Strymon[2] », c'est uniquement parce que Virgile avait parlé des *Strymoniae grues*[3]. Donc, admettons que du Bartas fût un excellent humaniste, qu'il connût même, au moins par les traductions, les ouvrages des anciens qui peuvent lui fournir sa zoologie ou sa botanique, comment croyons-nous qu'il va procéder? Va-t-il, sur sa table de travail, aligner côte à côte les *Morales* de Plutarque, le *Traité sur les Animaux* d'Élien, l'*Histoire des Animaux* d'Aristote et, de Pline, cette *Histoire Naturelle* qui est une véritable encyclopédie[4]? Va-t-il se contenter de les compléter l'un par l'autre, tandis qu'il ignorera, déli-

1. *Pr. Semaine*, VI, 538-540. Du Bartas pouvait ne connaître le cas de Zopyre que par la lecture des *Adages* d'Erasme; cf., dans cet ouvrage, l'adage intitulé *Zopyri talenta*.

2. *Pr. Semaine*, V, 817.

3. *Geo.*, I, 120. Elien, cité par Gesner, avait dit que les grues, au moment de quitter la Thrace, se rassemblent auprès du Strymon. D'autre part, est-ce un souvenir direct de Virgile qu'on trouve ici? Du Bartas a pu utiliser le fameux *Epithetorum opus*, de Ravisus Textor. Les grues y avaient un article où figurait le vers de Virgile.

4. Si l'on feuillette l'importante étude de M. Guy que j'ai rappelée en commençant, on verra que beaucoup de faits allégués dans la *Semaine* sont rapportés dans ces quatre ouvrages à la fois. Dans les *Morales*, qu'Amyot venait de traduire (en 1575, chez Vascosan), le seul traité qui intéresse directement l'histoire naturelle est celui qui a pour titre : *Quels animaux sont les plus advisez, ceux de la terre ou ceux des eaux?*

bérément, tous les travaux des zoologistes du XVIe siècle? Cela ne témoignerait pas d'une grande curiosité d'esprit. Ce qui est plus vraisemblable, c'est qu'il a exploité tout au moins l'œuvre du protestant Conrad Gesner[1]. Interrompue par la mort, elle formait cependant une *Historia animalium* de dimensions colossales[2] et à laquelle il ne manquait, pour être complète, que l'étude des serpents et celle des insectes[3]. Œuvre d'une érudition merveilleuse et à laquelle on ne peut rendre une pleine justice si on ne l'a pas soi-même pratiquée. Pour les poissons, par exemple, Gesner ne se contente pas de reproduire tous les textes anciens où il est question de telle ou telle espèce, il reproduit aussi l'article correspondant des traités, assez récents, de Rondelet ou de Belon[4]. Il termine par un *corollaire* où il entasse toutes les observations accessoires qui n'avaient pas encore trouvé place. Pour reprendre une expression chère aux humanistes, le livre est une vraie corne d'abondance et d'où s'écoulaient aussi bien les trésors de la science moderne que ceux de la science antique ; il suffisait aux besoins de tous les chercheurs.

C'est la raison essentielle pour laquelle il faut croire que du Bartas l'a utilisé couramment. Quant à fournir du fait une démonstration formelle, je déclare y renoncer. Dans ces énormes volumes, qui sont avant tout une compilation, il faudrait rencontrer une indication, qui vînt d'une remarque originale de Gesner et qui eût été reprise par du Bartas. Je n'en ai pas encore rencontré. Si, d'ailleurs, on se refusait à partager mon opinion, il resterait à rechercher les naturalistes modernes grâce auxquels du Bartas a pu compléter les anciens. Il avait besoin d'eux pour savoir les noms vulgaires sous lesquels il désigne certains animaux peu

1. Le fait que Gesner ait été protestant n'est pas indifférent. Les relations religieuses que les Suisses avaient avec leurs frères français ont favorisé la diffusion de leurs livres dans notre pays.

2. L'œuvre, publiée d'abord volume par volume, est surtout accessible par l'édition de Francfort, parue en 1604; 4 vol. in.-folio. Pour les poissons, j'ai eu aussi entre les mains l'édition princeps, de Zurich, 1558; un vol. in-folio. Je ne me suis pas aperçu qu'il y ait entre elle et celle de Francfort des différences importantes.

3. Je parle de l'état de l'ouvrage au moment où du Bartas écrivait. Mais on put, en 1587, faire paraître le cinquième volume, *de Serpentibus*. Une remarque s'impose à ce propos, c'est qu'il faut, pour utiliser Gesner, faire table rase de la classification moderne. Ainsi un animal comme le caméléon, qui maintenant est classé parmi les reptiles et rapproché des serpents, est décrit par Gesner dans son deuxième volume.

4. Rondelet, le *Rondibilis* de Rabelais, avait publié, sur les poissons, deux ouvrages latins qui furent réunis dans une traduction française parue, en 1558, sous ce titre : *Histoire entière des poissons.... Avec leurs pourtraits au naïf.* Pierre Belon a composé, sur les poissons, plusieurs ouvrages dont on trouvera la description dans l'étude à lui consacrée par le Dr Delaunay (*Revue du XVIe siècle*, t. XII, A. 1925, p. 277 et 278.

communs; mais ces noms il les trouvait dans Gesner[1]. Il avait besoin de Rondelet, tout spécialement, pour parler, comme il l'a fait, de l'uranoscope. Cet ingénieux poisson laisse pendre de sa bouche une sorte de membrane qui attire les poissons comme ferait un vers; puis il ravale cette membrane avec le poisson qui y est accroché[2]. L'histoire était déjà chez Rondelet; bien plus, celui-ci déclarait qu'il ne l'avait trouvée mentionnée chez aucun auteur. Mais, pour utiliser Rondelet, du Bartas n'avait besoin que d'ouvrir son Gesner[3].

Ainsi, pour les parties de la zoologie qui ont été spécifiées, Gesner suffit, jusqu'à nouvel ordre, à expliquer la science du poète, sans qu'on suppose un recours direct aux écrivains anciens[4]. Ce recours, cependant, est possible pour Pline, dont nous verrons que du Bartas a tiré grand parti, par exemple pour la description des plantes ou des minéraux. Il est certain pour Plutarque, dont il a pratiqué les *Morales* dans la traduction toute neuve d'Amyot. J'en puis citer un exemple décisif[5]; une étude plus minutieuse permettrait peut-être d'en découvrir d'autres.

*
* *

Cependant du Bartas n'est pas au bout de sa tâche. Il lui reste à décrire les serpents et les insectes, puis les plantes, puis les minéraux. Cette fois, il va s'adresser à l'antiquité, mais un seul livre lui tiendra lieu de tous les autres[6], et c'est l'*Histoire Naturelle*

1. Un exemple suffira. Du Bartas nous parle (V, 191) « de l'enfumé Canthare », Rondelet, cité par Gesner, l. IV, p. 211 de l'édit. de 1558, remarque que les Gaulois appellent le canthare « enfumé ».

2. Cf. *Pr. Semaine*, V, 203 et suiv.; dans ce passage, du Bartas désigne d'abord l'uranoscope par une longue périphrase, puis il lui donne son nom vulgaire de *tapecon*.

3. Gesner, *op. cit.*, p. 158.

4. Je me suis demandé s'il n'avait pas utilisé, de Pierre Belon, *L'Histoire de la nature des Oyseaux*, parue en 1555, et dont Gesner n'a pas profité dans sa compilation; je n'ai trouvé aucune preuve décisive.

5. Cf. *Pr. Semaine*, V, 336-353. Il s'agit de l'amitié entre la Pinne et le Pinnophylace; les textes anciens ont été colligés par Gesner, *op. cit.*, p. 189. Du Bartas parle du « nacre argenté » de la Pinne; Amyot, ayant nommé l'animal, avait cru bon de mettre, *en addition à Plutarque* : « qui est cette espèce de grande coquille que nous appellons Nacre ». (*Œuvres morales*, 1575, f. 520 r°.) On objectera que Plutarque appelle *Pinnothere* le *Pinnophylace* du poète, mais Gesner avait spécifié que ce sont là deux noms pour un même animal. Au reste voici, dans le même développement de la *Semaine*, un fait plus net encore. Il s'agit du *Spongethere* qui sait éveiller « le mousse sentiment » de l'éponge. L'expression est prise d'Amyot expliquant qu'il y a, chez l'éponge, une déficience « de sentiment qu'elle a fort mousse ». Le texte latin de Plutarque chez Gesner, *op. cit.*, p. 1071.

6. Pour la botanique appliquée à la médecine, du Bartas pouvait consulter l'ouvrage de Dioscoride et celui de Nicandre, tous deux traduits en latin.

de Pline, où il trouve, du même coup, tout ce qu'il lui faut pour terminer sa zoologie, pour rimer sa botanique et sa minéralogie. En France, l'œuvre était devenue plus accessible, grâce à la traduction qu'en avait donnée, l'an 1562, Antoine du Pinet, gentilhomme calviniste[1]. Or nous espérons faire la preuve que du Bartas l'a utilisée en plusieurs endroits. Si nous y réussissons, nous serons, dès lors, autorisé à chercher si l'œuvre de Pline n'a pas été, pour tous ces développements nouveaux, la source principale du poète.

Il y a, chez du Bartas, une longue énumération des richesses qne recèlent les entrailles de la terre. Il ne prétend pas, dit-il, les nommer toutes :

> Il me plaist seulement que pour ce coup mon livre
> S'orne de vermeillon, de mercure et de cuivre,
> D'arsenic, d'or, de plomb, d'antimoine, d'airain,
> D'argent, de verd de terre, et de fer, et d'estain.

Puis il passe aux pierres précieuses et il célèbre, entre autres, la cassidoine et la topaze[2]. Il serait facile de montrer qu'il a trouvé dans Pline la matière première de son développement. Mais c'est à du Pinet qu'il doit certains de ces noms vulgaires, qui n'ont aucun rapport avec l'appellation latine. L'*arsenic* figure, chez du Pinet, comme représentant l'*auripigmentum*[3]; *verd de terre* et *antimoine* traduisent respectivement *chrysocolla* et *stibium*[4]. L'*onyx* devient la *cassidoine* et le *chrysolithus*, la *topaze*[5].

Ailleurs, du Pinet ne fournit pas seulement des noms techniques; il suggère aussi des tournures. C'est le cas dans un passage où du Bartas, à la suite de Pline, célèbre les vertus merveilleuses de certaines sources[6]. Parmi tous ces noms antiques que nous voyons

1. Cf. *L'Histoire du Monde de C. Pline Second*, 2 vol. in-fol. parus à Lyon. On pourra consulter aussi l'édition de Paris (1608), qui se donne comme la quatrième. De l'une à l'autre, je n'ai pas trouvé de différence sensible. J'ai donc travaillé sur la quatrième, qui m'était plus accessible et c'est à celle-là que je me référerai. Je renverrai aux pages, parce que, chez du Pinet, la division en chapitres ne correspond pas à celle que je donnerai pour le texte latin. Enfin j'ajouterai que la mienne, empruntée à l'édition Tauchnitz, n'est pas l'unique qui existe.

2. Pour le développement auquel nous empruntons cette citation et les détails qui suivent, cf. *Pr. Semaine*, III, 741-764.

3. Cf. Pline, XXXIII, c. 22. A cet endroit, du Pinet traduit *auripigmentum* par *orpin* (t. II, p. 437); mais, à la p. 478 (addition marginale), il marque l'identité de l'orpin et de l'arsenic.

4. Cf. Pline, XXXIII, c. 26 et 33; du Pinet, t. II, p. 438 et 440.

5. Cf. Pline, XXXVII, c. 24; du Pinet, t. II, p. 553. Ici du Bartas ne se contente pas de nommer les pierres. Il montre la cassidoine « de beaux cerceaux couverte »; suivant Pline, un auteur affirmait « *veram onychem plurimas variasque cum lacteis zonis habere venas* ».

6. *Pr. Semaine*, III, 222-258; cf. Pline, II, c. 106. Le commentaire de Goulart nous apprend, d'ailleurs, que la mention du « Palestin ruisseau » vient, non de Pline, mais de Josèphe, l'historien de la *Guerre des Juifs*.

défiler, nous sommes surpris de trouver la mention d'une « fontaine Sclavonne »; c'est que, là où Pline mettait *in Illyriis*, du Pinet avait traduit : « en Sclavonie ». Pour la fontaine de Silare, Pline disait que, plongées dedans, les branches et les feuilles « se pétrifient » (*lapidescunt*), et du Pinet traduisait : « se convertissent en pierre[1]. Du Bartas s'est souvenu du mot quand il écrivait que, par l'effet de ces eaux du Silare,

Et feuille, escorce, et bois en rocher convertissent,

Donnons, pour plus de sûreté, un autre exemple du même genre. Décrivant les propriétés curieuses de certaines plantes, le poète s'exprime ainsi :

On sçait que la Rosage aux mulets est poison ;
Toutesfois elle sert d'aspre contrepoison
A l'homme empoisonné [2].

Qu'est-ce donc que la *rosage* ? Du Pinet nous apprend que c'est le *rhododendron* des anciens et il traduit ainsi la phrase où Pline indique les propriétés de cette plante : « elle sert de poison aux bestes à quatre pieds ; et, au contraire, elle sert de contre-poison à la personne contre les morsures des serpens ». Voici maintenant les termes mêmes du latin : « *Mirum folia ejus* [du rhododendron] *quadrupedum venenum esse, homini vero contra serpentes praesidium* ». Ce dernier mot suggérait plutôt un mot comme *remède* ; c'est chez du Pinet, sans aucun doute, que du Bartas a pris *contrepoison* [3].

Maintenant nous pouvons dresser le bilan de ce qu'il doit à l'*Histoire Naturelle* et, sans prétendre être complet, parce que nous voulons être prudent, nous signalerons les cas où des détails d'expressions semblent trahir un recours à la traduction française.

Tout d'abord, Pline est, autant dire, le seul auteur d'où viennent, à du Bartas, ses notions sur les animaux divers qu'on appelle alors des serpents. On les trouve rassemblées dans deux passages du sixième chant. Dans le premier, il énumère rapidement les plus terribles de ces animaux qui font à l'homme « une immortelle guerre [4] ». Dans le second, il remarque que, pour l'amour de

1. Ces deux passages se trouvent, chez du Pinet, au t. I, p. 73. Pourquoi n'a-t-il pas employé « se pétrifier » ? C'est que le mot n'était pas encore bien répandu : les deux premiers exemples qu'on en signale sont chez Bernard Palissy et chez Montaigne.
2. *Pr. Semaine*, III, 660.
3. Du Pinet, t. II, p. 209 ; cf. Pline, XXIV, c. 53.
4. *Pr. Semaine*, VI, 137-177

l'homme, Dieu quelquefois les pousse à se détruire entre eux. Par exemple, dit-il :

> Tu fais, ô Tout-puissant, que l'ingrate vipere
> Naissant rompe les flancs de sa mourante mere ;
> Et que le Scorpion du sang de ses petits
> Soule gloutonnement ses cruels appetis,
> Et qu'un d'eux eschappant la fureur paternelle,
> Se venge par sa mort de la mort fraternelle[1].

Puis il décrit en détail les combats de la belette contre le serpent, de l'ichneumon contre l'aspic et contre le crocodile. En ces deux endroits, c'est Pline qui fournit les noms mêmes des serpents, leurs caractéristiques, le récit des mœurs qui leur sont attribuées. Il serait fastidieux d'entasser ici les rapprochements entre les deux écrivains. Le mieux est de marquer les endroits où Pline ne suffit pas à expliquer du Bartas. Tout bien considéré, j'en trouve tout juste deux[2]. Pline n'a parlé nulle part du *chelydre* (v. 176). Mais du Bartas se rappelait, dans la *Pharsale*, le passage où Lucain décrit les reptiles de la Libye ; c'est là qu'il trouva le *chelydre* et c'est là qu'il prit, pour la lui accoler, l'épithète de « fumant »[3]. Il est plus malaisé d'expliquer l'une des indications contenues dans les vers suivants :

> Ainsi la froide humeur produit la Salemandre,
> Qui, semblable en effets à celle qui l'engendre,
> Grosse de cent hyvers amortit promptement
> La flamme aux rouges flots par son attouchement[4].

Que la salamandre, placée dans le feu, l'éteigne immédiatement, Pline l'affirmait déjà[5] ; mais il ne dit pas que l'eau engendre cet animal, sans conjonction de mâle et de femelle. L'affirmation vient de l'Italien Matthioli, dans ses commentaires à l'ouvrage de Dioscoride *de medica materia*[6]. C'est un auteur dont nous aurons à

1. *Pr. Semaine*, VI, 219-271.

2. Bien entendu, il faut se rappeler que du Bartas n'a pas l'exactitude d'un naturaliste, et que, chez lui, il peut y avoir des épithètes d'ornement qui n'auront leur contrepartie dans aucun texte précis. Il y a aussi des erreurs. C'est ainsi qu'il parle, au v. 153, d'un dragon auquel eut affaire Regulus, dans sa campagne d'Afrique. Or, dans Pline (VIII, c. 14), c'est un serpent que Regulus combat, avec des machines de guerre. Comme, dans les lignes précédentes (c. 12), il était question des dragons, une confusion s'est faite, dans l'esprit du poète, entre les deux sortes d'animaux.

3. Cf. Lucain, *Phars.*, IX, 711 : « *tractique via fumante chelydri* », c'est-à-dire : « les chelydres qui rampent en laissant une traînée de fumée ».

4. *Pr. Semaine*, VI, 1045.

5. Cf. Pline, X, c. 86.

6. *P. A. Matthioli Commentarii secundo aucti, in libros sex Dioscoridis de medica materia* ; Venise, 1558. Cf. p. 222 : « *Nascuntur enim* [*salamandrae*] *ex putri quodam humore terrae* ».

reparler à propos des notions botaniques que contient la *Semaine*.

Dans tout ce que du Bartas a dit sur les insectes, le recours à Pline se décèle plus nettement encore. Voici comment il commence, en s'adressant à son livre :

> Mon livre, heureux tesmoin de mes heureuses veilles,
> Ne rougi de porter les mouches, les abeilles,
> Les papillons cornus, et cent mil autres vers[1]
> Peints sur ton blanc papier du crayon de mes vers,
> Puisqu'ils sont de la main de cet ouvrier, qui sage
> N'obscurcit son renom par un obscur ouvrage.

Ces animaux si petits sont dignes d'admiration autant que les plus grands. Tel le moucheron ; il nous est une occasion d'admirer

> ce grand Dieu
> Dont le sacré pouvoir loge en si petit lieu
> Un si roide aiguillon, une voix si bruyante,
> Un cœur si généreux, une ame si prudente[2].

Ici, l'idée générale, c'est celle que Pline avait développée en commençant la description des insectes[3] ; l'exemple du moucheron, c'est celui qu'il avait cité pour donner, avant toute étude spéciale, un aperçu de cette perfection dans la petitesse. Enfin, on retrouve, jusque dans le détail de l'expression, le souvenir de Pline et même de sa traduction française[4]. On le retrouve également dans des allusions qui n'ont rien à voir avec les insectes et qui servent seulement à l'ornement du poème. L'art qui se montre dans la structure du moucheron est comparé à celui de Callicrate. Plus loin, s'il se montre hésitant à chanter les abeilles après l'inimitable Virgile, du Bartas se compare à ces artistes qui n'osèrent pas achever

> la charte, où le docte artifice
> D'un Appelle esbaucha la princesse d'Eryce[5].

1. On voit que le mot d'*insectes* n'est pas encore courant ; c'est chez du Pinet qu'on en signale justement le premier exemple (*Dict. général*).

2. *Pr. Semaine*, V, 842-861. Viennent ensuite les développements sur les abeilles et sur les vers à soie.

3. Pline, XI, c. 1. A noter aussi qu'il avait dénoncé en même temps l'excès de notre engouement pour les grands animaux, tels que les éléphants,... etc. De l'énumération, du Bartas n'a gardé que ceux-ci et, de son cru, il a ajouté la baleine.

4. *Ibid.* : « *Ubi vero truculentam illam et portione maximam vocem ingeneravit* [*natura*]?... *Telum vero perfodiendo tergori, quo spiculavit ingenio*? Si, pour rendre *telum*, du Bartas a employé *aiguillon*, c'est sans doute parce que du Pinet l'avait employé avant lui. Enfin on s'étonnera de voir attribuer un dard au moucheron, mais l'insecte que le poète appelle ainsi est le *culex*, c'est-à-dire notre *cousin*.

5. *Pr. Semaine*, V, 878 ; la princesse d'Eryce, c'est Vénus. Cf. Pline, VII, c. 21 (pour Callicrate) et XXXV, c. 36, 15. Je profite de ce rapprochement pour signaler, comme

Souvenirs de Pline, une fois de plus. En somme, dans ces divers passages relatifs aux insectes, la seule chose qui ne vienne pas de l'écrivain païen, ce sont les exemples moraux que leurs mœurs peuvent offrir à l'homme. L'abeille fait la leçon aux sujets et aux princes[1]. Chose plus inattendue ; l'araignée nous instruit

Et du soin de l'espouse et du soin de l'espoux[2].

La fourmi, à son tour, par son instinct d'épargne, fait la leçon aux négligents[3]. On sent, dans tout cela, une inspiration chrétienne ; en fait, deux de ces moralités sont empruntées à saint Basile[4].

Nous en avons fini avec la zoologie du poème ; passons à ces notions de botanique qui occupent une bonne part du troisième chant. Je songe surtout à celles qui nous signalent ou les dangers des plantes ou leurs vertus curatives[5]. Il se trouve là des détails d'une précision singulière et qui ne traînent pas dans tous les livres. De plus, comme du Bartas désigne les plantes par leurs noms vulgaires et que souvent ces noms n'ont aucun rapport avec ceux de la botanique gréco-latine, il faut admettre qu'il les a pris dans un ouvrage moderne. Le plus simple est de supposer qu'il s'est, ici encore, servi de Pline traduit par du Pinet. Un premier examen des faits confirme cette supposition. Je pourrais, à ce propos, étudier le développement relatif à la vigne[6], mais le passage suivant est plus instructif encore :

L'estrangle-liepart par son attouchement
Le madré scorpion prive de sentiment,

venant de Pline, cette liste d'artistes grecs qui se trouve au début du poème (I, 443).

1. *Pr. Semaine*, VII, 555. Ces exemples donnés par les insectes font eux-mêmes partie d'une longue série de moralités, qui embrasse toutes les œuvres de Dieu, le diamant comme le soleil, la cannelle comme l'aimant de la boussole, l'abeille comme l'épervier. J'ai indiqué plus haut l'influence de saint Basile sur de semblables développements (cf. p. 328).

2. *Ibid.*, 618. Les détails du travail de l'araignée viennent de Pline, XI, c. 28, mais il en est un au moins qui trahit un souvenir de du Pinet. Pline expliquait la façon dont l'insecte fait son fil, *ipso se pondere usus*. Dans le passage correspondant de la traduction (t. I, p. 333), nous lisons que les araignées vont jusqu'à « servir elles-mêmes de fuseau et de vertil ». Et du Bartas, à son tour :

Son poids est le fuseau qui tire et tort le fil.

3. *Ibid.*, 648. A vrai dire, du Bartas est ici trop sommaire pour que le recours à Pline soit évident; mais, ailleurs, il a parlé des « Dardoises formis » qui aident les griffons à garder l'or (V, 685). Ce sont les fourmis du pays des Dardes, dans l'Inde. Or ce détail ne peut venir que de Pline (XI, c. 36), qui est le seul, parmi les auteurs anciens, à parler de cette peuplade.

4. Celles qui sont relatives aux abeilles et à la fourmi ; cf. *Hexaemeron*, IX, 3 et 4.

5. Cf. *Pr. Semaine*, III, 479-740.

6. *Ibid.*, 509-520 ; cf. Pline, XXIII, c. 22-26. Voici, entre du Bartas et du Pinet, des ressemblances d'expression décisives. Du Bartas nous apprend que le vin « engendre le pur sang » ; cf. du Pinet, t. II, p. 176 : « il engendre le sang » ; qu'il « enhardit

Ainsi que l'Helebore en le touchant réveille
Sa vitale vertu qui pour un temps sommeille[1].

Ce nom pittoresque d'*estrangle-liepart* dissimule tout bonnement l'aconit des anciens. Ce n'est pas un hasard si du Bartas l'a nommé en même temps que l'ellébore ; il trouvait les deux plantes réunies dans un même passage de Pline, que du Pinet traduit ainsi :

Car chascun sçait que les scorpions demeurent palles, amortis et assopis, comme estans vaincus, à toucher seulement l'aconit. Au contraire, à les toucher seulement d'ellebore, ils se ragaillardissent, et reprennent leur premiere force et vertu[2].

Quant au nom d'*estrangle-liepart*, comme désignant l'aconit, il se trouve un peu plus loin, dans une annotation marginale[3].

Il semble que nous n'ayons plus qu'à continuer dans cette voie. Faisons-le donc : un recours à Pline, soit que du Bartas l'utilise dans la traduction ou dans le texte latin, nous révèle l'ouvrage où il s'est instruit des vertus de l'armoyse, du safran, de l'angélique, etc.[4]. Par contre, Pline ne suffira pas à expliquer le passage suivant :

La bleue chicorée à nostre col pendue
Chasse les noirs brouillas qui nous sillent la veue
Et le pain de pourceau ne haste seulement,
Quand il nous pend au col, le tard enfantement;
Ains qui plus est encor, si quelque femme enceinte

un cœur mol »; cf. *Ibid.*, p. 178 : « le vin est le droit et propre remède des faiblesses et défaillances du cœur »; le vin, dit-il encore, « les cerveaux purifie »; cf. *Ibid.*, p. 179 : il « sert grandement aux tournoyemens de cerveau ». Il va de soi que ces rapprochements n'ont de valeur que si, dans chaque cas, on considère aussi le texte même de Pline. Je l'ai fait pour mon compte, mais ici il faut abréger.

1. *Pr. Semaine*, III, 604. Je rappelle que « madré », en son premier sens, signifie « veiné, moucheté »; c'est celui qu'il a ici.

2. T. II, p. 274; cf. Pline, XXVII, c. 2.

3. A vrai dire, ce nom n'est pas d'origine vulgaire, mais il traduit *pardialanches*, qui est un des noms grecs de la plante, d'ailleurs mentionné par Pline.

4. Dans cette comparaison entre Pline et du Bartas, on devra se souvenir que celui-ci peut avoir ajouté aux indications fournies par l'auteur latin un détail d'ordre poétique. Quand il engage celui qui a trop bu à mettre une couronne de safran « freschement amassé » (v. 582), ce dernier détail, qui manque dans Pline (XXI, c. 81), a dû être suggéré par les besoins de la rime. Il lui arrive aussi de commettre des bévues. Par exemple, il affirme qu'un homme ayant mâché de l'angélique pourra affronter sans danger les chants « des trompeuses Sirenes » ou les haleines « des Autans empestez » (v. 584 et 585). La deuxième affirmation ne surprend pas. Du Pinet, qui indique en marge l'identité entre l'angélique et le silphion, disait (t. II, p. 161) que cette plante était très bonne « pour se contregarder es lieux dangereux de peste ». Mais que viennent faire ici les Sirènes? Je ne vois qu'une manière de répondre à la question. Pline disait du silphion (XXII, c. 48) : *Venit primo e Cyrenis*, et du Bartas aura pris le Pirée... pour des femmes.

Passe sur sa racine, elle est presque contrainte
D'avorter sur le lieu[1].

Voyons d'abord ce qui est dit de la chicorée. Du Pinet, à défaut de Pline, peut avoir appris à du Bartas qu'on l'employait, comme il dit, « aux fluxions des yeux »; il parle même d'une chicorée qui est verte, mais nullement d'une chicorée bleue[2]. De même, pour le pain de pourceau, qui est simplement le cyclamen, du Bartas trouvait dans Pline l'affirmation que, si « une femme enceinte passe sur un cyclamen, l'avortement se produit[3] »; il pouvait apprendre de du Pinet le nom français du cyclamen[4]; mais de la première propriété qu'il attribue à cette plante, Pline ne dit absolument rien. Quel est donc l'ouvrage dont il s'est servi pour compléter, chaque fois, ses indications? Nous n'aurons pas à chercher longtemps. La France possédait un admirable traité de botanique, publié par Jean Ruel en 1536, et dont on cite, au XVI^e^ siècle, quatre réimpressions[5]. C'est à lui que du Bartas paraît avoir recouru. Ruel spécifie que la chicorée possède une fleur « azurée » (*flore caeruleo*), qu'elle est bonne « contre les inflammations des yeux » (*contra oculorum impetus*). Il marque l'identité du cyclamen avec le *panis porcinus*. Pour ses propriétés il ne se contente pas de reproduire la phrase de Pline que nous traduisions tout à l'heure; il ajoute : « si on l'attache sur soi, elle hâte certainement l'accouchement[6] ». Et c'est chez Ruel aussi que du Bartas a dû apprendre la propriété de la « sanguisorbe » ou l'identité de la « chassebosse » avec la *lysimachia*[7].

Pourtant la lecture de Ruel ne suffit pas encore à expliquer tous les passages qui ajoutent à Pline quelque notion nouvelle. Nous retombons dans l'embarras en arrivant au passage suivant :

M'aresteray-je ici? les cavalots qui paissent
Dessus quelque verd tertre, où les Lunaires croissent,
S'en revont chasque soir et sans fer et sans cloux
Chez leur maistre estonné : Lunaire, où cachez-vous
Cet aimant qui le fer si puissamment attire[8]?...

1. *Pr. Semaine*, III, 569.
2. T. II, p. 89. La chicorée verte qui servait pour les maux d'yeux est l'*intibum* de Pline (XX, c. 29), que, de nos jours, on assimile à l'endive; l'expression « fluxions des yeux » traduit le mot *epiphora*, qui signifie simplement « flux d'humeurs ».
3. Pline, XX, c. 67.
4. T. II, p. 123, en marge; quant à la phrase de Pline que je viens de traduire, on la trouvera à la page 240.
5. L'édition princeps fut donnée à Paris, par Simon de Colines; c'est à celle-là que je renvoie.
6. *Op. cit.*, p. 496, 545 et 546.
7. *Pr. Semaine*, III, 391 et 622; cf. Ruel, *op. cit.*, p. 794 et 770. Pour être scrupuleux, disons que Ruel parle seulement de la *pellibossa*, mais c'était facile à traduire.
8. *Pr. Semaine*, III, 630; cf. Ruel, *op. cit.*, p. 606.

Et l'apostrophe continue pendant sept autres vers. Le lecteur ira, s'il veut, la chercher dans le texte original; ici nous avons seulement à considérer cette propriété qu'aurait la lunaire de déferrer les chevaux. Pline, naturellement, n'en a pas parlé, puisque, comme on le sait, les anciens n'avaient pas l'habitude de ferrer les chevaux. Et Ruel, quoique moderne, est muet sur ce phénomène étrange.

Heureusement Simon Goulart vient à notre aide par une note de son commentaire. Lui qui, pour un même fait, accumule parfois jusqu'à quatre références, il se contente de nous renvoyer à un ouvrage de Matthioli que nous avons déjà utilisé comme source pour la zoologie du poète. Nous n'avons qu'à y chercher le passage qui concerne la *lunaria minor*; nous y verrons l'histoire en question et nous apprendrons du même coup que la plante, en italien, s'appelle *sferracavallo*[1]. Désormais nous avons le moyen de résoudre les difficultés qui nous arrêtaient encore; Matthioli achèvera de nous donner le secret des vers où du Bartas a chanté la pivoine, la garance ou la férule « Tuscane[2] ».

Après ces diverses notions relatives à la botanique, il resterait à étudier celles qui intéressent la minéralogie. A vrai dire, elles tiennent presque toutes dans un passage que nous avons signalé déjà[3] et où nous avons trouvé la première preuve des obligations du poète à Pline ou à du Pinet. Il est inutile de reprendre la démonstration et nous nous contentons d'assurer que tous les détails du passage s'expliquent par ce recours à l'*Histoire Naturelle*[4]. Par contre, nous trouvons plus loin une longue tirade qui, pour l'étude des sources, va nous apporter du nouveau : celle qui célèbre les merveilleuses propriétés de l'aimant[5]. Non pas que du Bartas, pour en parler, ait mis Pline tout à fait de côté. Son

1. Cf. *supra*, p. 342 et n. 6. Ces commentaires de Matthioli sur Dioscoride furent traduits en français par du Pinet, notre traducteur de Pline. J'ai pu consulter l'édition de Lyon, 1566; mais il m'a semblé que du Bartas ne s'en était pas spécialement servi et avait toujours recouru au texte latin.

2. *Pr. Semaine*, III, 579, 393 et 657. Cf. Matthioli, *op. cit.*, p. 415 (férule), p. 469 (*paeonia*, c'est-à-dire pivoine) et p. 471 (*erythrodanus*, que l'auteur assimile à la garance). Il va sans dire qu'après avoir découvert Matthioli, j'ai revu les passages de la *Semaine* que j'avais songé d'abord à expliquer par un recours à Ruel, et je me suis demandé si l'auteur italien ne les expliquerait pas aussi bien; je me suis convaincu du contraire.

3. Cf. *supra*, p. 340.

4. Cependant, l'inexactitude du commentaire de Goulart me décide à expliquer l'allusion au « mont d'Arragon », où l'on trouve du sel (v. 751). Cela correspond à ce que dit Pline (XXXI, c. 39) : « Dans l'Espagne citérieure aussi, à Egelasta, on taille le sel en mottes presque transparentes ». Si du Bartas a parlé d'une montagne, c'est que Pline avait mentionné, un peu plus haut, des montagnes de sel naturel.

5. *Pr. Semaine*, III, 793-841. Cette tirade est séparée du développement sur les minéraux et les pierres précieuses par des réflexions d'ordre général.

enthousiasme se ressent de celui que montrait déjà l'auteur latin. De plus, quand il parle des « mains invisibles » dont s'arme, pour attirer le fer, la pierre magnésienne, quand il admire l' « embrassement » qui les réunit, il se souvient de Pline, qui s'exprimait à peu près ainsi :

Voici que la nature attribue des sens et des *mains* à une pierre inerte... Dès que le fer est à proximité de l'aimant, il se place auprès de lui, il est retenu par lui et il y colle par son *embrassement*[1].

Mais bientôt nous rencontrons des détails qui ont une autre origine. Du Bartas se demande

qui pourroit comprendre en quelle sorte
Un aneau, emporté d'un peu d'aymant, emporte
Un autre aneau de fer? et que cestuy ravi
Ravisse un tiers, le tiers un quatrième suivy
D'un cinquième chaînon? Quelle vertu si grande
Fait que sans s'accrocher l'un de l'autre despende?

Dans ces vers, nous reconnaissons un souvenir de Lucrèce, qui, décrivant déjà cette chaîne d'anneaux, notait qu'on en pouvait voir « jusqu'à cinq, ou plus encore », suspendus en une file pendante[2]. Au reste, on n'a aucun mérite à faire ce rapprochement; du Bartas fait une allusion expresse à la théorie présentée dans le *de Natura rerum* :

Or je n'ignore point, que celuy, dont la main
La sophie Gregeoise orna d'habit Romain,
Et qui receut encor de sa femme peu sage
Le breuvage mortel pour l'amoureux breuvage,
N'ait taché de monstrer par maint subtil discours
L'incognüe raison de si rares amours.
Mais, Lucrece, dy moy, quelle vertu cachee
Tourne tousjours vers l'ourse une aiguille touchee
Par l'eyment tire-fer?

Et le développement se termine par des vers où est célébrée l'invention de la boussole.

Nous saurons donc, à l'occasion, que Lucrèce peut avoir eu sa

1. XXXVI, c. 25; cf. du Pinet, t. II, p. 528, qui, pour rendre le *complexu* latin, emploie « embrasser ».

2. Lucrèce, VI, 912; c'est le vers où se trouve le chiffre *quinque*, qui est repris dans les vers de notre citation; mais, si l'on voulait suivre dans le poème latin toute la théorie de l'aimant, il faudrait lire du vers 906 à 1089. Si du Bartas (v. 805) parle d' « un entre deux » qui « serve de barrière » entre le fer et l'aimant, il songe au matelas d'air, que Lucrèce nous montre vidé par les germes qui rayonnent de l'aimant (v. 1003-1004). S'il s'étonne devant ce que le phénomène suppose « d'aveugles hameçons, de crochets insensibles », il se rappelle le latin *hamus* (v. 1087), qui peut être traduit par crochet aussi bien que par hameçon.

part dans la formation de la cosmologie que la *Semaine* nous expose[1]. Nous dirons même, pour ceux qui voudraient mesurer cette part, qu'ils devront se référer à l'édition donnée par Denys Lambin, que l'humaniste a enrichie de ses commentaires[2]. C'est celle-là, sans aucun doute, que du Bartas eut entre les mains, et les trésors d'érudition que Lambin y a entassés ont pu lui rendre parfois autant de services que le texte latin lui-même[3].

Des emprunts de détail comme celui qui vient d'être signalé ne diminuent guère la dette de du Bartas envers l'ouvrage de Pline. Ruel, Matthioli, Lucrèce même lui ont permis plusieurs fois de nous apporter des précisions curieuses; mais, en somme, depuis que Gesner lui a fait défaut, c'est Pline, pour l'histoire naturelle, qui l'a constamment renseigné. Au reste, on aurait tort de ne voir en cet écrivain qu'un compilateur diligent, indifférent aux idées générales. Au contraire, il a pris plaisir à en semer dans tous les coins de son livre. Le plus souvent, elles sont de celles qui étaient assez banales pour faire bientôt office de lieux communs. Il n'y a pas, chez lui, une philosophie cohérente qui ait pu agir sur du Bartas; mais je dois constater que celui-ci, au moins dans le passage suivant, lui emprunte une de ses idées générales :

> La terre est celle-là qui reçoit l'homme né,
> Qui reçeu le nourrit, qui l'homme abandonné
> Des autres elemens, et banni de Nature,
> Dans son propre giron, humaine, ensepulture.
> On voit l'air maintes fois mutiné contre nous,
> Des fleuves le desbord desployer son courroux
> Sur les fresles mortels, et la flamme celeste
> Aussi bien que la basse est à l'homme funeste.
> Mais des quatre elemens le seul bas element
> Tousjours, tousjours se montre envers l'homme clement[4].

Ici, les imitations de détail sont telles qu'elles nous persuadent de voir dans Pline l'inspirateur du développement. Voici comment du Pinet le faisait parler :

La terre seule entre tous elemens a merité le titre de mere... Cette

1. M. Guy (p. 7, 8 et 10 du tirage à part de son article) apportait déjà, à ce sujet, des indications intéressantes.

2. L'édition avait paru en 1564, mais je renvoie à la réimpression de 1570.

3. Lambin a pu renseigner du Bartas sur les circonstances de la mort de Lucrèce auxquelles il fait allusion (*op. cit.*, f° *d* 4 r°). Mais voici mieux. Du Bartas, ayant donné une explication, très compliquée, sur la manière dont, en plein été, l'air peut se refroidir brusquement, déclare qu'il y a là une « antiperistase » (c'est-à-dire, suivant la définition de Bailly, « l'échange de deux substances qui se remplacent l'une l'autre ». A-t-il été prendre le mot dans la *Physique* d'Aristote? Il l'a pris plutôt dans Lambin, qui l'employait à propos de la formation de la grêle (*op. cit.*, p. 562).

4. *Pr. Semaine*, III, 399.

douce mere nous reçoit quand nous naissons, nous nourrit estans naiz... Finalement, quand les autres elemens nous chassent, elle nous reçoit en son sein, et nous couvre comme bonne mere... Elle seule, entre les elemens, ne s'irrite jamais contre l'homme[1].

*
* *

Les pages précédentes pourraient faire croire que du Bartas s'en est tenu à l'étude des animaux et des plantes qu'avaient connues les anciens, et qu'il n'a rien soupçonné des espèces nouvelles découvertes dans le nouveau monde. Ce serait assurément lui faire tort. Il sait l'importance des services qu'ont rendus à la science « un Vespuce, un Colomb, un Marc Pole[2] », et il a profité des livres qui décrivaient à la vieille Europe les merveilles des Indes Orientales. Grâce au commentaire de Goulart, nous pouvons en nommer deux qu'il a certainement utilisés. Les détails minutieux qu'il donne sur le maïs sont empruntés à l'*Histoire générale des Indes occidentales*, que Martin Fumée, l'année 1578, avait justement traduite en français[3]. Quant à la description du cucuye, cet oiseau qu'on trouve « ès Espagnes nouvelles », elle s'inspire d'un livre analogue, dû à Gonzalez d'Oviedo[4].

III

Emprunts dont l'origine n'a pu être déterminée.

Les pages précédentes donneront, j'espère, une idée suffisante des livres où du Bartas avait appris son histoire naturelle. En revanche, elles décevront le lecteur qui connaît l'importance, dans la *Première Semaine*, des développements relatifs à la physique

1. Du Pinet, t. I, p. 56. J'aurais pu allonger la citation ; Pline continue en mentionnant les pluies et les grêles que les eaux nous infligent, les tempêtes que l'air déchaîne. J'ajoute que, dans son texte (II, c. 63), le mot *elementa* ne figure pas ; c'est du Pinet qui l'aura suggéré.

2. *Pr. Semaine*, III, 468. Il les appelle des *Typhis*, mêlant ainsi à ces noms modernes un souvenir de la mythologie (Typhis avait été le pilote des Argonautes). Le passage sur l'invention de la boussole, qui a été visé plus haut (p. 348), témoigne aussi du sentiment que nous reconnaissons ici.

3. *Ibid.*, 691. Goulart ne se contente pas de renvoyer au l. 5, ch. 215 de Gomara ; il en donne un extrait qui emporte la conviction. Il renvoie aussi à Gomara, mais d'une façon plus vague, pour : les fleuves du nouveau monde (III, 111) ; le — Cocos de l'île de Zebut (*ibid.*, 720) ; — « Flave Melphitain », inventeur de l'aiguille aimantée (*ibid.*, 833) ; — « les merveilleux Mamuques » (V, 745). Je rappelle que Montaigne a connu Gomara et en a tiré profit.

4. *Pr. Semaine*, V, 734. Cf., d'après Goulart, le l. 15, ch. 8 de l'*Historia general e natural de las Indias occidentales* (réimprimé à Salamanque en 1547). Goulart ren-

ou bien à l'astronomie. Je n'ai rien dit encore des livres spéciaux qui ont nourri ces développements et je n'ai rien à en dire qui puisse satisfaire aux exigences de la critique des sources. Ce n'est pas faute d'avoir cherché, mais je me suis bien vite aperçu qu'aux prises avec le style obscur de du Bartas, un incompétent comme moi aurait bien de la peine à débrouiller le caractère spécifique des théories qu'il expose; et cependant c'était la première chose à faire pour les restituer à leur véritable auteur. Nous savons d'autre part que le poète, en matière d'astronomie, n'était pas un novateur, et nous avons dit plus haut (p. 336, n. 2) qu'il avait dénoncé l'erreur de Copernic. On peut donc penser, par exemple, qu'il a utilisé, dans l'œuvre d'Aristote, le traité sur les *Météores*. Il reste à savoir de quelle édition il a disposé, quelle traduction, quels commentaires il a eus sous les yeux pour éclaircir les difficultés de l'œuvre originale[1].

Au reste, sommes-nous sûrs qu'il ait pris la peine de lire les auteurs anciens? Il ne manquait pas d'auteurs modernes où il pouvait trouver toutes les notions dont il avait besoin pour traiter son sujet. Déjà Goulart avait noté qu'on retrouve, en certains vers de la *Semaine*, un souvenir des *Météores* de l'humaniste Pontano[2]. En France même, à partir de 1550, on voit se multiplier les ouvrages qui mettent à la portee du public les éléments de l'astronomie classique[3], et J.-P. de Mesmes, un lettré que rien ne préparait à cette tâche, publie, en 1565, *Les Institutions astronomiques contenans les principaux fondemens et premieres causes des cours et mouvemens celestes, avec la totale revolution du ciel*[4]. Je ne crois pas cependant que du Bartas se soit, à

voie encore à cet auteur pour cet animal (le chiurca) que produit « la terre sanglante des Caribes » (V, 289). D'ailleurs, on ne doit pas croire que ces ouvrages sur l'Amérique fussent rares à l'époque où écrivait du Bartas. Dans la note de Goulart sur les Mamuques, je vois que, dans Gesner, il était déjà question de ces oiseaux, mais sous un autre nom. Dès 1555, il y avait, en français, une *Histoire naturelle des Indes*, de Jean Poleur, et qui nous donne le premier exemple connu du mot « maïs » (cf. le *Dictionnaire Général*).

1. Il faudrait voir notamment l'ouvrage important de Vicomercati : *Commentarii in Aristotelis Meteorologicorum libros quatuor. Et eorundem librorum e graeco in latinum conversio*; Venise, 1565. D'autre part, cet ouvrage d'Aristote n'était pas, dans la littérature des anciens, le seul qui exposât les notions de cet ordre. Pour ne parler que des œuvres que nous savons déjà qu'il a utilisées, du Bartas pouvait consulter aussi Lucrèce et les commentaires de Lambin, ou bien quelques traités de Plutarque, celui surtout qu'Amyot intitule *Les Opinions des Philosophes*.

2. *Pr Semaine*, II, 625-638 et la note de Goulart qui cite, sans donner d'autre référence, un passage du poème des *Météores*. On se reportera, pour chercher d'autres emprunts, à l'édition aldine de 1505 : *Pontani opera. Urania, sive de stellis libri quinque. Meteorum liber unus.*

3. Cf. Brunot, *Histoire de la langue franç.*, t. II, p. 60 de la première édition.

4. D'après Brunot, *ibid.*, J.-P. de Mesme appartient à une famille du monde parlementaire qui est bien connue. Il avait commencé par traduire une comédie de l'Arioste (les *Suppositi*).

l'ordinaire, servi d'un livre semblable, qui sans doute n'avait d'autre but que la vulgarisation scientifique. Ce qu'il fallait à ce croyant, c'était un livre où les enseignements de l'astronomie fussent mis d'accord avec les notions précises qu'il tenait de sa foi en l'Écriture Sainte. Je suppose qu'il s'agisse de savoir si les étoiles ont une clarté qui leur est propre ou bien si leur clarté est empruntée du soleil. Cette dernière opinion était celle de certains anciens. Mais comment un chrétien pourrait-il la soutenir quand, parlant des étoiles, Jérémie, Isaïe et saint Paul s'accordent à les nommer des « luminaires » ? L'exemple que je donne ici résume fidèlement une explication de Goulart[1] ; du Bartas a dû s'instruire de l'astronomie dans un livre qui s'inspirait de cet état d'esprit. Je supposerais volontiers qu'il a pratiqué la *Physique chrétienne* du protestant Lambert Daneau, qui était encore dans sa nouveauté au moment où il composait la *Semaine*. Pour indiquer l'idée maîtresse de l'ouvrage, en voici le titre complet : *Physica christiana, sive de rerum creatarum cognitione et usu, disputatio e sacrae scripturae fontibus hausta et decerpta*[2]. A vrai dire, je ne pense pas que Daneau, en prétendant puiser sa science « aux sources de l'Écriture sainte », entende utiliser seulement l'Ancien et le Nouveau Testament. Il s'est expliqué à ce sujet dans la seconde partie de son ouvrage (*Physices christianae pars altera*[3]). Il parlera des choses créées, non seulement d'après ce qu'en dit la Bible, mais d'après ce qu'en disent les Pères[4]. La remarque a son importance. Au début de notre travail, nous avions admis que du Bartas devait, tout naturellement, penser à s'inspirer de l'*Hexaemeron*, écrit par saint Basile; il se pourrait qu'il l'eût connu tout d'abord par les docteurs protestants.

Je dis : les docteurs protestants, car je n'ai garde de penser que l'ouvrage de Lambert Daneau soit, en ce temps-là, tout seul de

1. *Pr. Semaine*, p. 386 de l'édition de 1616 (§ 7 de l'exposé qu'un appel de note rattache au v. 48 du quatrième jour).

2. Cf. de Félice, *Lambert Daneau*, thèse de théologie de Montauban (1881), p. 165. C'est ce livre qui m'a révélé l'existence de la « Physique chrétienne ». N'ayant pu rencontrer dans les bibliothèques toulousaines l'ouvrage de Lambert Daneau, j'en parlerai seulement d'après les indications très sommaires que de Félice a données. Les cinq autres éditions qui ont paru de 1576 à 1606 sont la preuve d'un succès véritable.

3. Paru en 1580, donc postérieurement à la *Semaine*.

4. De Felice, *op. cit.*, p. 166. Le titre, cité plus haut, de la « Physique chrétienne », ne doit pas faire croire non plus que Daneau renonce à s'aider de ceux qu'il appelle « les philosophes ». Seulement il les contrôle par la parole de Dieu (*ibid.*). Au reste il allait publier, en 1581, une « Physique française » où il a rassemblé, traduits de grec en français, trois opuscules différents ; je vois qu'il y en a un d'Aristote, un de saint Jean Damascène et onze de saint Basile (cf. de Félice, *op. cit.*, p. 214-215). Je suppose qu'il y a, dans ce dernier groupe, les neuf homélies de l'*Hexaemeron*.

son espèce. Je laisse à d'autres le soin de rechercher ceux qui ont les mêmes tendances. L'important c'est qu'il nous rappelle l'obligation, pour bien comprendre du Bartas, de connaître d'abord l'apologétique protestante de son temps. Ainsi nous sommes ramenés aux réflexions que nous faisions à la fin de notre premier chapitre. Dans la *Semaine*, nous avons découpé des passages dont nous nous flattions de découvrir l'origine. Il reste à retrouver les deux ou trois livres de doctrine[1] dans lesquels du Bartas a trouvé ses idées maîtresses. D'ailleurs, souvenons-nous qu'il n'est pas de la famille d'esprits à laquelle appartient Montaigne. Il n'est pas de ceux qui sauront partout glaner des vérités utiles, mais qui répugnent à s'enrôler dans un parti. Même quand il écrit son poème, soyons sûrs qu'il reste le disciple fidèle des docteurs qui ont travaillé à faire du protestantisme une philosophie complète. C'est eux maintenant qu'il faut lire pour achever d'expliquer comment est née la *Semaine*. Et quand on aura montré tout ce qu'elle doit à tel ou tel d'entre eux, on aura, par surcroît, expliqué le succès prolongé que lui ont fait les divers pays protestants.

Il faudra prendre garde, pourtant, de ne pas trop simplifier notre poète. On évitera cet écueil si, après ces premières recherches, on s'occupe d'étudier chez lui le travail de la rédaction. Ici nous avons commencé par admettre l'opinion commune, qui fait de du Bartas un excellent humaniste, connaissant de première main la plupart des auteurs anciens. On a vu qu'il fallait beaucoup en rabattre. On le montrait se renseignant sur les espèces animales dans Aristote, Elien ou Plutarque; en réalité, il n'a dû connaître que Gesner. Nous aurions même pu prévoir certains des résultats auxquels nous sommes arrivés. Il suffisait de se rappeler cette vérité élémentaire que du Bartas n'a pas vécu en dehors de son temps et que, dès l'époque de ses classes, il a dû pratiquer les différents ouvrages où se trouvaient groupées les notions les plus utiles pour l'étude de l'antiquité classique[2]. Pour les hommes de son temps, il n'y en eut pas de plus précieux, je crois, que la *Mythologie* de l'Italien Conti[3] ou le *Dictionnaire poétique* de notre

1. Viret étant sans doute l'un de ceux-là.

2. Boileau, dans son *Dialogue contre les modernes qui font des vers latins*, nous montre que les *Epitheta* de Ravisius Textor étaient encore en usage dans les collèges de son temps ; or c'est un recueil qui date de 1520. Cependant, je ne crois pas que du Bartas lui doive grand'chose.

3. Sur la *Mythologie* de Natali Conti, cf. Franck L. Schoell, *Études sur l'humanisme continental en Angleterre* (1926), p. 26-31 ; sans ce livre, je risquais de l'ignorer. Avant la *Semaine*, il y en a deux éditions parues à Venise en 1551 et 1568. Je n'ai pu les consulter et voici celle à laquelle je renvoie : *Natalis Comitis mythologiae, sive explicationum fabularum, libri decem* ; Paris, 1583.

Charles Estienne[1]. Il semble bien que du Bartas leur doit une bonne part de son érudition gréco-latine. Quand vous lisez chez lui que les vents

sechent les campagnes
Noyées par Electre et ses moites compagnes[2],

ne prenez pas la peine de chercher dans les auteurs classiques la clé de cette allusion; vous ne l'y trouveriez pas. Au contraire, ouvrez le livre de Conti. Vous y verrez Electra citée comme une des filles d'Atlas et vous apprendrez que, pour certains, celles-ci devinrent les Hyades, dont le lever provoque la pluie[3]. Pour le recours au *Dictionnaire poétique*, il serait plus difficile de découvrir des exemples probants[4], nous dirons seulement qu'il est grandement vraisemblable.

Des recherches à ce sujet permettraient de mesurer tout ce qu'il y a de livresque dans l'inspiration du poète. Elles compléteraient heureusement celles que nous réclamions sur sa dépendance à l'égard des docteurs protestants. Et, quand des travailleurs de bonne volonté auront fait les unes et les autres, alors seulement on pourra prendre la mesure d'un écrivain que je ne songe pas à surfaire, mais qui, en tout cas, garde la gloire d'avoir exercé une influence sur le sublime auteur du *Paradis perdu*[5].

L. Delaruelle.

1. L'ouvrage, en 1553, parut sous le titre suivant : *Dictionarium Historicum ac poeticum, omnia gentium, hominum, locorum, fluminum ac montium complectens*; en 1579, il en était déjà à sa septième édition. A partir de 1595, il continuera sa carrière sous le titre de *Dict. histor., geograph., poeticum*. Je ne le connais que par l'édition d'Oxford, 1671. Pour composer son dictionnaire, Ch. Estienne avait mis à profit une œuvre antérieure qu'on appelle communément l'*Elucidarius carminum* ; cf. E. Lau, *Charles Estienne (Biographie und Bibliographie)*, Wertheim a. M., 1930, p. 39 et 64.

2. *Pr. Semaine*, II, 593.

3. *Mythol.*, l. IV, c. 7. Les textes d'Ovide et de Pline auxquels renvoie le commentaire de Goulart n'expliquent, en réalité, rien du tout.

4. Conti utilise parfois des mythologues peu connus, que du Bartas n'avait aucune chance de connaître par lui-même. Ch. Estienne se contente de grouper dans chacun de ses articles des notions qui étaient éparses dans divers écrivains grecs ou latins. Les détails que nous attribuerions, chez du Bartas, à la pratique du *Dictionnaire Poétique*, on pourrait toujours soutenir qu'il les a pris dans les textes eux-mêmes.

5. Cf. Thibaut de Maisières, *op. cit.*, p. 117.

OBSERVATIONS ET RECHERCHES SUR LE « DISCOURS DES PASSIONS DE L'AMOUR » ATTRIBUÉ A PASCAL[1]

(*Suite.*)

Au total et dans l'ensemble, beaucoup de pensées fines, raffinées, qui pénètrent dans les ténèbres du cœur humain et doucement en développent des replis ténus; et beaucoup de raisonnements très étudiés, parfois obscurs, çà et là déconcertants, souvent tramés de l'illusion des mots plus que de la solidité des idées. Je conclus (un peu vite?) : un apparat d'argumentation quasi philosophique, associé ou raccordé à une sensibilité vivante et vraie, arbitraire et subjective, très délicate et rêveuse.

Cette « duplicité » se complique de propos interrompus, d'incartades qui brusquement traversent le mouvement, coupent le fil : un *a parte* qui n'a aucun rapport avec ce qui précède ni ce qui suit : « L'on écrit souvent des choses » (etc.); une remarque mondaine qui interrompt une démonstration des causes et des effets de « l'oubli » amoureux : « Ce n'est point un effet de la coutume, c'est une obligation de la nature, que les hommes fassent les avances pour gagner l'amitié des dames ». (Et voilà une grande affaire!) Je rappelle la demi-parenthèse de G : « Il faut être bien fin... ».

*
* *

Une opinion déterminée s'exprime par intervalles : l'Esprit est le capital de la personne humaine; et c'est à sa qualité que se juge la qualité de la passion. « A mesure que l'on a plus d'esprit, les passions sont plus grandes », et « la netteté d'esprit », qui « voit distinctement » ce qu'on aime, cause la « netteté » et même « l'ardeur » de la passion.

Mais, avec autant d'insistance, une autre croyance affirme la priorité et la suprématie de la nature, du cœur, de l'instinct, de l'inconscient.

Est-ce la même personne qui disait tout à l'heure que la gran-

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire*, n° 1, 1933, p. 1.

deur de l'esprit agrandissait la passion, et qui dit à présent que « l'amour donne de l'esprit »? Sait-on jamais? C'est peut-être la même, et qui ne se décide pas entre deux conceptions opposées.

Quoi qu'il en soit, si Pascal est ici en personne, c'est assurément d'abord dans les « variantes » de ses pensées authentiques que nous sommes obligés de le reconnaître. Il est l'auteur, dans le *Discours*, des réflexions « pascaliennes ». Il n'est pas long de voir que, par conséquence, on lui attribuera les remarques qui envisagent l'amour « fonction » de l'esprit.

*
* *

C'est donc Pascal qui énonce cette théorie de la Beauté indispensable à l'Amour, puisqu'elle commence ainsi : « L'homme n'aime pas demeurer avec soi[1] »? Seulement, lisons : « Il faut donc qu'il cherche ailleurs *de quoi aimer*. Il ne le peut trouver que dans *la beauté*; mais comme il est *lui-même* la plus belle créature que Dieu ait jamais formée, il faut qu'il trouve *dans soi-même* le modèle de cette beauté qu'il cherche au dehors[2]... (Elle) consiste non seulement dans la convenance, mais aussi dans la ressemblance... ».

La plus belle créature de Dieu, c'est l'homme. Oui (ou plutôt : soit!) : l'homme en général, l'espèce humaine : mais non pas, je pense, René Descartes ou Blaise Pascal, amoureux et amants. Mais qu'est-ce que l'Homme, espèce, va trouver « au dehors » en fait de copie de l'Idéal en quoi lui-même, espèce, se mire? D'autant que cette copie doit *convenir* et *ressembler* à cet Homme, espèce, à cette créature, espèce incomparable[3]. Pascal serait le créateur, lui, de ce petit monstre de galimatias? C'est lui qui, sous l'ambiguïté du mot « homme », substituerait en fraude, à l'Humanité, M. ***[4]?

1. Pensée — on l'a vu — de l'éd. 1670, et non du manuscrit autographe. Pensée du Comité, et non de Pascal, comme l'a fortement observé M. F. Neri.

2. Je reviendrai, à un autre point de vue, sur ce passage.

3. L'*Astrée* voit au moins la difficulté de cette vision platonicienne : « Si crois-je toutefois, dit la bergère Sylvie, qu'il faut que ce soit autre chose que la beauté qui fasse aimer; autrement une Dame qui serait aimée d'un homme, le devrait être de tous ». Céladon répond que les beautés, comme les couleurs, ne plaisent pas toutes également à tous; et qu'au reste, une « beauté » saura bien se rendre « désagréable » à tous excepté un, qu'elle aura choisi. Le philosophe du roman, Sylvandre, ne se contente pas de ces raisons qui paraissent suffisantes; et il développe une théorie des « aimants ». (*Astrée*, éd. 1647, I, p. 678-682.)

4. Si l'on veut bien réfléchir à la volte cavalière qui, à la fin du raisonnement, tombe, par une chance providentielle, sur la « différence de sexe », on se demandera seulement si l'auteur s'est dérobé à temps devant l'obstacle, ou s'y écrase sans le voir.

« A mesure que l'on a plus d'esprit, les passions sont plus grandes, parce que les passions n'étant que des sentiments et des pensées qui appartiennent purement à l'esprit, quoiqu'elles soient occasionnées par le corps, il est visible qu'elles ne sont plus que l'esprit même, et qu'ainsi elles remplissent toute sa capacité. »

Je n'admettrai pas que Pascal, empruntant ou contestant tel principe, telle règle, de Descartes, en ait employé les termes étourdiment et même à contre-sens.

On sait la définition de Descartes : « Après avoir considéré en quoi les passions de l'*âme* diffèrent de toutes *ses autres pensées*, il me semble qu'on peut généralement les définir des perceptions, ou des sentiments, ou des émotions de l'*âme*, qu'on rapporte *particulièrement* à elle, et qui sont *causées*, et *entretenues* et fortifiées par quelque mouvement des esprits[1] ».

Dans la première partie de la phrase du *Discours* (jusqu'à : *il est visible*), l'auteur veut ou prétend, l'auteur doit, en tout cas, reprendre en son sens déterminé la doctrine authentique de Descartes. Il est d'ailleurs possible et permis que la fin de la phrase ait dessein d'ajouter quelque chose à la thèse du maître.

Mais Descartes n'est pas de ceux qui prennent un mot pour un autre ; et Pascal non plus. Pour eux, la rectitude et la loyauté du *verbe*, fidèle interprète d'une pensée ferme et sûre, ce n'est pas un devoir : c'est leur nature, leur *vertu*, leur *génie*.

Or qu'est-ce que des passions qui, *appartenant* à l'esprit, *sont* dès lors l'esprit? Et qui, *étant* l'esprit, le *remplissent*? L'eau est le vase où on la verse? Pascal est bien incapable de ce quiproquo, si jeune qu'on l'imagine, ou si amoureux.

La confusion est plus essentielle encore, qui substitue « esprit » à « âme ». Que l'on ne voie pas là une vétilleuse critique à l'égard d'un inconnu à qui je ressemblerais sans doute si je prétendais philosopher. Mais si je le retrouve en moi, c'est dire que je ne l'appelle point Pascal. Prendre un mot pour un autre, par analogie vague, c'est l'affaire des plus honnêtes gens qui aiment à lire et à causer, qui feuillettent Descartes, Schopenhauer, Darwin, Nietzsche ou Freud, qui se font un plaisir et un devoir, comme dit et fait de la géométrie M^me^ de Staal-Delaunay, d'en prendre « quelque teinture ». Causons donc! Mais gardons-nous d'écrire que les passions « appartiennent purement à l'esprit », si nous voulons commenter et compléter Descartes.

Le *Discours* n'a pas le droit de dire — à moins d'introduire une

1. *Traité des Passions* (1649), art. 27. (Les « esprits animaux », éléments corporels.)

doctrine originale, auquel cas il devrait la démontrer — que les passions sont des pensées de l' « esprit », sous le prétexte vulgaire que la conversation fait confusion de l' « esprit » et de l' « âme ». Il a tort de dire qu'elles appartiennent « purement » à l'esprit (ou même à l'âme), en croyant trouver (ou afin de trouver?) un heureux synonyme de « particulièrement ». Il a tort encore plus — et pourtant n'est-ce pas monnaie courante? — de se laisser séduire par un mot rare, et de prendre *occasion* pour *cause* : car il néglige cette circonstance, que l'occasion passe et fuit, tandis qu'ici la cause est non seulement directe et immédiate, mais continuée et permanente. Il oublie ou plutôt n'aperçoit pas qu'une émotion « entretenue et fortifiée » par le corps n'est donc pas « purement » spirituelle. Pour avoir lu que l'âme pense, et que les passions sont des pensées de l'âme, il a cru que l'*esprit* en était occupé. Mais il se trouve que, pour Descartes, l'esprit, c'est « l'âme raisonnable », et que cette « âme raisonnable » est incapable de passion, impénétrable à la passion, et seulement et seule capable d'en prendre une « connaissance claire[1] ». Ces raisonnements tissus de faux sens, c'est notre défaut ou notre risque, à nous qui « parlons comme tout le monde ». Mais Pascal parle autrement.

La plus formellement pascalienne des pensées du *Discours*, c'est bien celle-ci : « Il y a de[2] deux sortes d'esprits, l'un géométrique[3], et l'autre que l'on peut appeler[4] de finesse ». Mais continuons. Pascal énonce, pour la première fois, sans doute, une distinction, une révélation si originale : et elle est tout de suite admise, com-

1. Voir *Passions*, art. 28. — Cf. *Lettres* (éd. Clerselier, 1657, t. I, p. 133) : « Pendant que nostre Ame est jointe au cors, cette amour raisonnable est ordinairement accompagnée de l'autre, qu'on peut nommer sensuelle ou sensitive, et qui... n'est autre chose qu'une pensée confuse excitée en l'Ame par quelque mouvement des nerfs; laquelle la dispose à cette autre pensée plus claire en quoi consiste l'amour raisonnable ». — *Ib.*, p. 452 : « Quant à ce qu'il appelle l'Ame raisonnable du nom d'esprit humain, je luy en sçay bon gré; car, par ce moyen, il évite l'équivoque qui est dans le mot d'Ame, et je puis dire qu'en cela il m'a voulu imiter ». Cf. p. 592, et la lettre du 23 novembre 1646 à Newcastle.

2. Dans C et dans G : ce *de* est inconnu de Pascal, régulièrement employé par Malebranche.

3. Manuscrit 4015 (G) : « l'un [*de*] géométrie ».

4. Pourquoi cette hésitation? Peut-être parce que, de La Rochefoucauld à La Bruyère et à d'autres encore, on discute sur la justesse d'un terme que les uns identifient, que les autres ne veulent pas confondre avec « l'esprit fin ». La Rochefoucauld, La Bruyère, Méré, Saint-Evremond diraient ici « esprit fin », *finesse* étant pour eux astuce ou subtilité. Bouhours (*Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671), Filleau de la Chaise, Malebranche, Fontenelle admettent le sens pascalien « Finesse de l'esprit » et « esprits fins »; c'est même chose dans la *Recherche de la Vérité* (1674; éd. 1678, t. I, p. 262); pour M^me^ de Lambert, aussi sans doute, puisqu'elle écrit au P. Buffier : « Vous joignez deux qualités que M. Pascal a cru ne pouvoir s'unir, *qui est* l'esprit géométrique et l'esprit fin : vous avez l'un et l'autre ». Mais précisément, elle consent que Pascal ait « pu appeler de finesse » ce qu'elle préfère appeler « esprit fin ».

prise, intelligible? L' « esprit de géométrie » ou « géométrique », cela va sans dire?

Aussi bien, constatons que, dans tout le *Discours*, toutes les doctrines, tous les principes fondamentaux se posent en axiomes. Sont-ils donc évidents d'eux-mêmes? Ou n'est-ce pas plutôt qu'ils passent pour assez connus, reçus, autorisés?

« L'homme est né pour penser... »; — « Nous naissons avec un caractère d'amour... »; — « L'homme n'aime pas demeurer avec soi »; — « L'homme est né pour le plaisir... » : autant de dogmes. Pas une explication, pas un essai de démonstration. Ne dirons-nous pas en fin d'analyse : autant d'extraits, d'emprunts, d'adhésions pures et simples à des théories énoncées par des auteurs classés?

Je n'y vois pas de mal, si le *Discours*, en effet, sans prétendre à l'originalité philosophique, se contente de faire preuve de lectures distinguées et collectionne des maximes cartésiennes, platoniciennes, épicuriennes et... pascaliennes. Et, par exemple, il est tout naturel que selon ce procédé il prenne à Descartes des principes dont la démonstration peut être recherchée, si on le veut, dans les œuvres de Descartes. Mais la conséquence s'impose. Le *Discours* répète, sans avoir à se charger de les prouver ni de les expliquer, des formules que l'auditeur ou le lecteur curieux vérifiera aisément dans les *Pensées de M. Pascal*[1].

La voix qui, assurément, parle de temps à autre le langage de Pascal, c'est un écho intermittent, ou un enregistreur parfois infidèle et imprudent. Je dirais même qu'à l'imiter trop peu ou trop librement, il me fait sentir plus vivement, dans le cours de ses propos, les vastes silences et la longue absence de Pascal. Sans aucun doute, le *Discours* brode sur Descartes. Sur Pascal aussi, je le crois enfin. Mais sur bien d'autres encore.

On n'a pas besoin de m'avertir du danger. Je connais un livre des Plagiats de Boileau qui lui refuserait le mérite d'avoir trouvé tout seul

Que *sa* vue à Colbert inspirait l'allégresse.

1. Je renvoie en note une observation qui me semble utile. Le *Discours* abonde en termes recherchés, hardis ou prétentieux, en mots « à effet », que Pascal jamais n'a employés, ou jamais n'a retenus et répétés. Les uns sont absents de toute son œuvre (occasionner, radical, tumultueux, nûment, caractériser, inondation,... etc.); les autres n'y paraissent qu'une ou deux fois, et presque exclusivement dans ses écrits de piété et de théologie (plénitude, flexibilité, cessation, rayon), sauf *remuement* et, dans un Traité scientifique, *tant plus*. On peut douter qu'il eût fait, de quelques pages sur l'Amour, l'exceptionnel rendez-vous de tant de mots qui « sautent aux yeux d'abord ». — Voir l'*Appendice* I.

Dans les ruelles et les compagnies où l'on discute sur les passions, sur l'amour, sur l'ambition, il est impossible que les mêmes opinions ne s'expriment pas en phrases à peu près identiques. « Qu'une vie est heureuse, quand elle commence par l'amour et qu'elle finit par l'ambition! » La Bruyère a dit : « Les hommes commencent par l'amour, finissent par l'ambition ». (Cinquième édition, 1690.) Ce serait aller vite, de conclure que le *Discours* répète La Bruyère, qui n'a sans doute pu répéter le *Discours*. Les beaux esprits se rencontrent. « L'amour et l'ambition s'affaiblissent l'une l'autre réciproquement, pour ne pas dire qu'elles [*ces passions*] se ruinent. » Il n'est pas caractéristique que M^lle^ de Scudéry, après ou avant, ou de son côté, soit du même avis : « Ce sont deux passions impérieuses qui demandent chacune un cœur tout entier, et qui font gloire de s'entre-destruire tour à tour ». (*Clélie*, t. VII, 1660.)

Toutefois, à mesure que certaines ressemblances se renouvellent, à mesure qu'elles nous ramènent aux mêmes rayons de la bibliothèque galante, aux mêmes ouvrages de ces rayons, le calcul des probabilités est plus à propos que l'indifférente addition des jeux du hasard — et de l'amour.

C'est dans *Clélie* (t. II, 1656) qu'Artémidore, en parlant des femmes, dit, très fat, mais bien joliment : « Il y a des heures où l'on diroit qu'il y a *un interrègne dans leur cœur*, et qu'il n'y a qu'à vouloir *s'en emparer* pour s'en rendre maistre ». Ce que la plume féminine de M^lle^ de Scudéry fait dire à un Prince de roman peut bien inspirer à une lectrice une imitation originale : « Si une femme veut plaire..., elle y réussira; et même si les hommes y prenoient tant soit peu garde, quoi qu'elle n'y tâchât point, elle s'en feroit aimer. Il y a une *place d'attente* dans leur cœur; elle s'y *logeroit*. »

« L'on a ôté *mal à propos* le nom de raison à l'amour...; *les poètes* n'ont donc pas eu raison de nous dépeindre l'amour *comme un aveugle*; il faut lui *ôter son bandeau*, et lui rendre désormais la jouissance de ses yeux. »

Quel galant rimeur n'a, depuis l'*Astrée*, joué avec cet accessoire de la toilette légère de l'Amour! Mais de l'Amour-Raison? Non : du petit dieu des madrigaux, gamin cruel, assassin joufflu, cher à Voiture, à M^lle^ de Scudéry, à Pellisson, à Saint-Évremond, à tous les faiseurs de petits vers, à toutes les dames sentimentales ou coquettes. Nous voyons dans *Clélie* qu' « on devroit lui *oster son bandeau*, son arc et ses flèches ». Saint-Évremond (*L'Amitié sans Amitié*, Londres, 1680) s'écrie : « On nomme l'Amour *aveugle* fort

mal à propos, n'en déplaise aux rêveries des *poètes* et aux fantaisies des peintres ». En un temps où Boileau voit avec une grondeuse anxiété reverdir et refleurir les grâces insipides et les fades galanteries que sa juvénile colère a jadis persiflées; en un temps où Fontenelle, La Fare, Chaulieu, où les *Nouvelles* et les *Histoires* d'amour, ou les *Mémoires* mêmes de légers magistrats et de graves politiques, Hénault, d'Argenson, attestent l'influence prolongée et profonde du roman d'Honoré d'Urfé, ce « bandeau », c'est l'insigne des romanesques que la « Raison classique » n'a pas convertis. L'avocat Louis de Sacy, Mme de Lambert, Mme de Staal, ne le tiennent pas pour défraîchi. « Le bandeau qu'on donne à l'amour, dit la sage et rêveuse marquise, on l'ôte à l'amitié. » Et l'amour a « refusé son bandeau » à Mlle Cordier-Delaunay.

Ainsi, « à force de parler » et d'entendre le répertoire de l'*Astrée* et de *Clélie*, « on devient » soupçonneux. A la question : « Qui sait aimer le mieux? » l'aimable Herminius (Pellisson) répondait : « *Il est de* cela *comme du bon sens*, dont tout le monde *croit avoir autant qu'un autre...* » (*Clélie*, t. VI, 1657). Herminius démarquait-il les premiers mots du *Discours de la Méthode*? Je ne sais. Mais ce n'est pas à Descartes, c'est à Herminus que je reviens, en lisant dans notre *Discours* : « *Il est de* l'amour *comme du bon sens*; comme l'on *croit avoir autant* d'esprit *qu'un autre*, on croit aussi aimer de même. » Le hasard fait bien les choses : mais si bien?

« A force de parler d'amour, on devient amoureux[1]. » C'est à peu près ce que dit La Rochefoucauld (*Maximes*, 1665) : « Il y a des gens qui n'auraient jamais été amoureux, s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'amour ». Et ce n'est pas du tout ce qu'aurait pu dire Pascal, par application de son précepte : « C'est en faisant tout comme s'ils croyaient... Naturellement même cela vous fera croire. » Car « parler d'amour », c'est converser sur l'amour, et non pas parler en amoureux, jouer le personnage d'amant.

Cherchons encore, et de plus significatives particularités. « L'on demande[2] s'il faut aimer. Cela ne se doit pas demander : on le doit sentir. L'on ne délibère point là-dessus. »

On répond ici, en séance ou par « billets », à un questionnaire qui circule. (C'est la mode chez Mme de Sablé[3]; mais une mode

1. Exemple entre autres du *Discours*.
2. Exemple entre autres du *Discours*.
3. Voir les *Portef.* Vallant : questions sur l'Amour, posées par Sourdis; réponses de Sourdis, de Mme de Brégy, à des questions sur l'Amour. — Cf. V. Cousin, *Mme de Sablé* : l'opuscule sur la *Politesse*, de Gabrielle de Rochechouart, abbesse de Fontevrault. — Et voir aussi les *Œuvres* de Mme de Lambert.

lancée fait école). Or c'est à un questionnaire de ce genre, évidemment, que Mme de Lambert répond, dans l'*Amitié* (imprimée en 1707) : « *On demande* si l'on peut confier à un autre le secret de notre ami? *Il n'y a pas à délibérer.* » Nous dirons, comme M. Neri à propos d'une autre réflexion de la moralisante marquise sur laquelle il éveille notre attention : « N'est-ce pas curieux? »

On acceptera que je continue; la quantité vaut à ce sujet plus encore que la qualité.

« L'amour n'a point d'âge : il est toujours naissant[1] (*sic*). *Les poètes* nous l'ont dit; *c'est pour cela* qu'ils nous *le représentent comme un enfant.* » Allons-nous chercher qui sont ces poètes[2]? Oui, par méthode, par « pli professionnel ». Ne ferons-nous pas mieux de nous reposer, en lisant dans une des Nouvelles de la *France Galante*, dans l'*Historiette de Mme de Maintenon* : « En matière d'amour, les apprentis en savent plus que les maîtres. *C'est pour cela que les poètes le représentent toujours comme un enfant.* » L'*Historiette* plus que malveillante, calomnieuse, n'est certainement pas antérieure au marquisat (1675); plus probablement elle s'attaque, vers 1680, à la puissante amie du roi.

« En peu de temps il [*l'amour*] devient *le maître*; c'est un tyran *qui ne souffre point de compagnon.* » On me trouvera sans doute bien pointilleux si je constate (sans étonner personne) que de toute évidence un tyran est seul, et qu'il est superflu d'indiquer qu'il n'accepte pas de « compagnon », lui qui ne peut s'entourer que de valets ou de bourreaux. Aussi ne fais-je cette remarque qu'au retour de deux excursions.

« Partout où il est, l'amour *est toujours le maître*, » disent les *Maximes* de Mme de Sablé (1678). Le continuateur de D'Urfé, exprimant l'horreur que lui inspire l'ambition (mise en cause, observons-le, en cet endroit même du *Discours*), l'appelait « un monstre *qui ne peut souffrir de compagnon* » (*Astrée*, éd. 1627, t. V [2], p. 1250). Il parlait juste : il aggravait le caractère monstrueux de l'ambition par son isolement. C'est qu'en effet il y a des familles et des couples de monstres. Seulement, il n'y a pas de

1. Je ne discute plus de l'obscurité ou de la fragilité des idées. Tout de même, un perpétuel nouveau-né a un âge; et il est bien difficile, d'autre part, que ce nouveau-né ait le privilège d'être clairvoyant, et qu'on ait le droit de l'identifier avec « la Raison »! Mais peut-être ici devrait-on lire : « Vous prétendez que l'Amour n'a point d'âge? Comment cela! Il est toujours naissant ». Ce serait une réplique à un partisan de quelque théorie de l'*Astrée*, où l'on discute s'il y a un âge convenable pour aimer, ou si à tout âge on est bien reçu à aimer. La réponse, à ce qu'il semble, change instantanément le sens de la formule « n'a point d'âge »; mais, dans le *Discours*, ces coups de baguette invisibles sont péchés mignons, — inconscients ou volontaires.

2. M. Néri le voudrait, espérant y trouver un secours pour dater l'ouvrage.

tyrans accouplés. Je retrouve ici, dans cette combinaison de M^me^ de Sablé et de Baro, l'artiste expert en contrefaçons, mais que le chatoiement d'un mot brillant, ou l'étrangeté d'un terme piquant, aveugle sur l'opportunité et la justesse de son emploi.

Je termine cette inspection par un exemple où je vais m'arrêter davantage, et qui, je dois le dire, me sera une transition pour entrer dans un plus important examen.

« Je suis de l'avis de celui qui disait que dans l'amour on *oublioit sa fortune, ses parents et ses amis* : les *grandes amitiés vont* jusque-là ».

Voilà enfin une « référence »! Le *Discours* enfin (sans nommer!) cite. Je crois avoir trouvé qui est « celui »-là.

Le héros de l'*Astrée*, Céladon, proclame les droits souverains et exclusifs de l'Amour. « Je suis, dit-il au druide Adamas, *aveugle* pour moi, pour mes troupeaux, et pour le reste des hommes. Que mes troupeaux deviennent ce qu'ils pourront, que *mes parents et amis* se plaignent, et aient telle opinion qu'ils voudront; ils doivent être tous satisfaits et contents de moi, quand je leur dirai pour toute raison : J'aime. » (T. IV, liv. VIII[1].) Mais voici encore une occasion, peut-être, de surprendre les croisements auxquels s'étudie le *Discours*.

Dans le même roman, le prince Sigismond déclare : « Celle [*l'amour*] que j'ai pour cette belle fille est capable de me faire *aller par dessus* toutes choses, et de me faire *oublier* mon père et *ma fortune* ». (Cinquième Partie [de Baro], liv. VII.)

C'est l'un ou l'autre, et plutôt l'un dans l'autre, que cite le *Discours*, et qu'il approuve. Je ne pense pas être le jouet d'une illusion.

Or leur « avis » n'est adopté, cette fois encore, que pour servir de texte à une argumentation.

« Ce qui fait que l'on va si loin dans l'amour, c'est que l'on *ne songe pas* que l'on aura besoin d'autre chose que de ce que l'on aime : *l'esprit est plein*; il n'y a *plus* de place pour le soin ni pour l'*inquiétude*. La passion *ne peut pas être sans cet excès*; de là vient qu'on ne se soucie pas[2] de ce que dit le monde, que l'on sait déjà ne devoir pas condamner notre conduite, puisqu'elle vient de la raison. Il y a une *plénitude de passion*, il ne peut y avoir un commencement de *réflexion*[3]. »

1. Remarquer que « grande amitié », pour désigner l'amour, est pur d'Urfé.

2. Manuscrit 19303 : « sans excès »; — « que l'on *a* besoin »; « ne se soucie *plus* ».

3. Et puis, après une futile remarque qui se jette en travers : « Cet *oubli* que cause l'amour » conduit à d'imprévues conséquences. — Quant à la remarque, à qui en veut-elle? A Chryséide qui, dans l'*Astrée*, s'étonne d'avoir dû faire les pre-

Essayons, non de comprendre, mais de disséquer.

Le *Discours* entreprend de donner l'explication psychologique de l' « oubli ». Mais c'est à la condition de se méprendre sur la « psychologie » de Céladon et de Sigismond. Car ils n' « oublient » pas; en claire et résolue conscience, ils se refusent à tenir compte de tout ce qui n'est pas leur amour ou son objet. Il est visible que la démonstration du *Discours* implique et justifie, non pas la négligence raisonnée et volontaire, mais l'*amnésie*. Elle vide de son contenu la pensée de l'*Astrée*. Et de quoi la remplit-elle en récompense? Exactement, des idées et du vocabulaire de Malebranche. J'arrive ici, par l'occasion choisie d'un passage composite, à confirmer la très neuve conjecture que M. Neri a proposée et soutenue de plusieurs exemples. C'est lui, je tiens à le dire, qui m'a excité à l'effort de me démontrer ce que je ne me pouvais m'empêcher de croire alors que, simplement, il m'était impossible de « sentir » Pascal dans le *Discours*, mais impossible aussi de me donner raison sans excès d' « amour-propre ».

La « volonté » de l'homme, dit Malebranche, « dans une inconstance et dans une *inquiétude* continuelle », est « toujours altérée d'une soif ardente, toujours agitée de désirs, d'empressements et d'*inquiétudes* pour le bien qu'elle ne possède pas » : ainsi, elle pousse sans cesse l'esprit à « rechercher d'autres objets » (*Recherche*, I, p. 360). C'est l'état habituel de l'âme, tant qu'elle n'est pas « remplie » d'un objet qui l'occupe tout entière. (Assurément Céladon ignore qu'avant d'être amoureux il était livré au « soin » et à l' « inquiétude. »)

Mais dès lors que « l'*esprit est plein*, il est *incapable*[1] d'aucune chose différente » (I, p. 201). Alors il est exact qu'il ne garde « plus » de place à aucune autre pensée. Ce petit mot du *Discours*, en rapport avec celui d' « inquiétude », complète la marque d'origine.

« Tout le monde sait, dit encore la *Recherche*, par sa propre expérience, que... les grandes passions occupent si fort leur esprit, qu'il n'est pas capable d'attention dans le temps que ces choses le touchent trop vivement, parce que sa capacité ou sa faculté

miers pas, « me semblant que c'est bien *contre la coutume* qu'il me falut demander un mari, au lieu que ce sont toujours les maris qui demandent les femmes » (t. III)? *Les Amours de la Maréchale de La Ferté* (*France Galante*, éd. 1857, t. II, p. 24) disent que « la maréchale renversait *les lois de la nature*... sans considérer que c'est aux femmes d'attendre que les hommes les prient ».

1. Entendez strictement : sa *capacité* est remplie; il ne peut *contenir* autre chose. C'est, on le verra, toute l'étendue et la force du mot dans Mallebranche (et non dans Descartes, ni dans Pascal avant ses dernières années de travaux chrétiens); et de même dans le *Discours*.

d'apercevoir en est toute remplie ». Il est donc « impossible que l'esprit pense à autre chose » (II, p. 265)[1].

C'est encore de Malebranche que procèdent les derniers mots, dont le plus voulu est : « commencement ». Il est aisément admis que l'envahissante passion ne laisse pas de place à la réflexion. Malebranche, on vient de le voir, le sait bien. Inondé, avant de s'en être aperçu, d'un « torrent » de passion, on ne peut « faire réflexion » sur rien. On dirait vraiment que le *Discours* critique une distraction de ce philosophe admirablement fécond en vues perçantes, en images brillantes, mais dont l'infatigable mobilité se joue souvent avec les mots. Il a, par inadvertance, écrit : « Si, quand on est surpris de quelque passion violente, on prend le soin de faire réflexion sur ce que l'on sent dans les entrailles... » (I, p. 161). Le *Discours* semble répondre à Malebranche par Malebranche lui-même; l'excès inévitable de la passion inondante ne permet pas de « faire réflexion », ne laisse même pas le temps à un « commencement » de réflexion.

C'est peut-être l'endroit du *Discours* le plus inexplicable sans le recours à Malebranche, et qui révèle le plus impérieusement la connaissance du philosophe. C'est en même temps celui qui atteste le plus expressément la lecture de l'*Astrée*[2].

Malebranche.

Il y a beaucoup de discussion serrée et de vues perçantes dans le petit livre plein de « choses » de M. Néri, l'exactitude d'une érudition à laquelle n'échappent pas, je le sais, les imperceptibles, soutient la justesse et la finesse d'un goût à qui rien de français n'est étranger.

Une de ses plus judicieuses observations est celle-ci : ce n'est que vers le dernier tiers du XVII^e^ siècle que les éditions procurées par Clerselier (1657), les conférences inaugurées par Rohault, les examens et controverses de l'Académie de Montmort (1658-

1. La première édition de la *Recherche* est de 1674. La seconde (1678) est augmentée d'un troisième tome d'*Eclaircissemens*, réponses aux objections, critiques, questions soulevées par l'ouvrage. Je renvoie à l'édition 1678.

2. Il me semble que c'est aussi celui où, sans nécessité logique, s'avoue le plus « nument » une arrière-pensée féminine : « On ne se soucie pas de ce que dit le monde, que l'on sait déjà ne devoir pas condamner notre conduite, puisqu'elle vient de la raison ». Qu'elle vienne de la raison, ce n'est assurément pas la conséquence directe et normale du raisonnement développé! C'est une pensée à la traverse. Mais que l'on brave et que l'on escompte à la fois l'estime du monde : souci spontané, fierté hautaine, expérience qui prévoit le risque, et d'un geste le supprime, tout est féminin.

1662) ont fait connaître les théories et les formules cartésiennes, jusque-là réservées aux disciples et aux initiés.

Cette juste remarque en suscite une autre (ou s'en féconde). C'est à l'occasion de la théorie du *Discours* — dont j'ai discuté relativement à Descartes même — sur les rapports des passions avec l'esprit.

« La composition de cette période, dit[1] M. Néri, très proche de Descartes pour la définition même des passions, présente des analogies plus sensibles avec le style de Malebranche; tous les termes qui la composent peuvent être observés dans ses *Œuvres,* et, en outre, dans la seule *Recherche de la Vérité*, dont le succès fut si étendu et si immédiat. « Il est visible » est une locution habituelle chez lui; « la capacité de l'esprit », et, plus loin, dans le *Discours*, la « capacité du cœur » (« les petites choses flottent dans sa capacité »), où M. Michaut reconnaît son « style de physicien », et, par suite, l'auteur du *Traité de l'Équilibre des Liqueurs* se retrouve à chaque pas, et dans le seul Livre II de la *Recherche.* » (Suivent six exemples.) « Ajoutez d'autres expressions de Malebranche, qui correspondent à divers passages du *Discours* : les « idées pures » de l'esprit, « l'entendement pur », « l'agitation », « l'ébranlement », « l'attention fatigue beaucoup l'esprit », « l'amour du plaisir est une inclination naturelle ».

Ces coups de sonde m'ont persuadé de fouiller le champ. Ma conclusion est que le cartésianisme du *Discours* n'est pas d'ordinaire puisé à la source. Il émane presque toujours du travail très calculé, de l'art très ingénieux, par lesquels Malebranche a capté et dérivé à ses fins personnelles la doctrine de Descartes. Là même où le *Discours* fait penser à Descartes, il n'a pu être écrit qu'après la publication (1674) de la *Recherche*, ou tout au moins qu'avec une connaissance particulière et familière de l'auteur et des raisonnements de la *Recherche.*

Je concentrerai ma démonstration sur deux mots : *Capacité* et *Plaisir.*

« Capacité » n'apparaît que deux fois dans le *Discours* : deux fois au sens, non pas même figuré, mais réel et quasi matériel; ce que peut contenir un vase ou un coffre. Mais ce qui est plus remarquable, « l'idée sensible » de volume, de contenant et de contenu, de vide et de plein, d'introduction et d'évacuation, occupe d'un bout à l'autre l'imagination de l'auteur, s'impose à son esprit comme une loi psycho-physique dont il ne doute pas.

1. Sous réserve des insuffisances de la traduction.

« Quelque *étendue* d'esprit que l'on ait, l'on n'est *capable* que d'une grande passion ! c'est pourquoi » l'ambition et l'amour n'y peuvent entrer ensemble qu'à la condition d'être dosées en parties égales. — « A mesure que l'on a plus d'esprit, les passions sont plus grandes, parce que.... et ainsi elle *remplissent* toute sa *capacité*. » — « Une haute amitié *remplit* bien mieux qu'une commune et esgale (;) le cœur de l'homme (est *grand*, et) les petites choses *flottent dans sa capacité*. » — « ... Le secret d'entretenir toujours une passion, c'est de ne pas laisser naître aucun *vide* dans l'esprit... Cette *plénitude* quelquefois diminue... » — « ... L'esprit est *plein;* il n'y a plus de *place* pour le soin... Il y a une *plénitude* de passion ». — « ... Il faut une *inondation* de passions pour les ébranler [les *grandes* âmes] et les *remplir*... »

Application déjà systématique, et déjà périlleuse, de la physique et de la géométrie au monde moral : application si répugnante à l'esprit proprement scientifique ou simplement à l'esprit juste, qu'elle tombe sous la condamnation d'un penseur qui est un savant, d'un géomètre fin : Pascal. « Presque tous les philosophes confondent les idées des choses, et parlent des choses corporelles spirituellement, et des spirituelles corporellement. Car ils disent hardiment que les corps tendent en bas, qu'ils aspirent à leur centre, qu'ils fuient leur destruction, qu'ils craignent le vide, qu'elle [*la Nature*] a des inclinations, des sympathies, des antipathies, qui sont toutes choses qui n'appartiennent qu'aux esprits. Et, en parlant des esprits, ils les considèrent comme en un lieu, et leur attribuent le mouvement d'une place à l'autre, qui sont choses qui n'appartiennent qu'aux corps. » Pascal ne semble ni avoir à se rappeler ni prévoir que des philosophes puissent pousser plus loin encore la fausse similitude, et remplir et vider ces esprits.

Le *Discours*, plus audacieusement, poursuit sa vision jusqu'aux conséquences extrêmes.

« ... Quoique l'homme cherche de quoi *remplir le grand vide* qu'il a fait *en sortant de soi-même*, néanmoins il ne peut pas se satisfaire par toutes sortes d'objets. Il a le cœur trop *vaste*[1] ... » Il dira donc en persévérant dans l'illusion : « Ne semble-t-il pas qu'autant de fois qu'une femme *sort d'elle-même* pour se caractériser *dans le cœur* des autres[2], elle *fait une place vide* pour les autres dans le sien? » A ce point, il ne sera que banal de « se

1. « Cœur vaste » se rencontre chez Méré (*Lettre* 20 à Mme Ferrand, de 1678-1680); chez La Motte-Houdard (*Œuvres*, 1754, t. VII, p. 263). Saint-Evremond critique l'abus, et définit l'usage correct, du mot *vaste*.

2. « Des autres. » — « Se caractériser » : s'imprimer comme des *caractères*, des lettres ou des cachets. — Et quelle physique!

loger » dans la « place d'attente » que réserve le cœur masculin. Et ce sera compter largement peut-être, mais méthodiquement, que de dire : « Nous avons une source d'amour-propre qui nous représente à nous-mêmes comme pouvant *remplir plusieurs places au dehors...* »

Pascal ni Descartes ne sont directement responsables de ces « remuements ».

Il est vrai : en deux endroits des *Pensées*, Pascal a un instant attrapé, tourné entre ses doigts, la « capacité » des physiciens; il l'a aussitôt laissée échapper. Il n'a esquissé ni construit un raisonnement ni un système sur une métaphore[1]. Sans doute : Descartes, qui nie le « Vuide », avertit qu'il ne s'interdira pas à l'occasion d'employer le mot « selon l'usage ordinaire » (*Principes*) : concession sans conséquence à la routine du lecteur. Quant à la « capacité », jamais, même incidemment, il n'y a vu dimension ni contenance[2]. Le mot est absent de la *Méthode*, des *Méditations*, des *Passions*; il l'est même de la *Dioptrique*. J'ai bien recueilli trois exemples qui, tout en demeurant fort éloignés de l'usage ou de l'abus du *Discours*, tendent, si l'on peut dire, vers sa vision. Un seul a pu être connu du public avant 1650. Les deux autres ne le furent qu'en 1679. Enfin, il faut les mettre au compte, non de Descartes, mais de ses traducteurs, Clerselier et Picot; non de son intention, mais de leur initiative; non de son latin, mais de leur français[3].

Pour qu'un philosophe mondain, pour qu'une femme d'esprit plus aisément attirée au pittoresque qu'à l'abstrait s'installent et s'ingénient à peindre ces chassés-croisés de cœurs amoureux, il faut que leur savante et complaisante coquetterie s'assure et se recommande d'une autorité. Seul, Malebranche est « l'auteur grave ».

M. Néri a cité six exemples de la « capacité ». Dans la quinzaine de citations que je pourrais à mon tour énumérer, une seule ferait

1. Pensées, éd. Brunschv., 72 (1670, XXIII, 8) : « ... il y a en lui une nature capable de bien,... cette *capacité est vide;...* il a en lui la capacité de connaître la vérité. » — Je sais bien! Il y a la *Lettre*, datée du 17 octobre 1651, sur la mort d'Étienne Pascal. On n'en a que des copies, exactement conformes à la publication qu'en a faite l'éd. de 1670; et c'est fâcheux. On y lit : « ... l'amour pour soi-même étant resté seul dans cette grande âme capable d'un amour infini, cet amour-propre s'est étendu et débordé dans le vide que l'amour de Dieu a quitté... » (1670, XXX.)

2. Tout au plus peut-on supposer que l'adjectif correspondant garde une faible teinte de son origine latine : « Les plus grandes âmes sont capables des plus grands vices aussi bien que des plus grandes vertus ».

3. Clerselier *(Réponses aux Premières Objections)* traduit « modulum ingenii »; Picol *(Principes)*, « vis cogitationis », et « captum nostrum excedant ». Encore, s'il voyait dans « captum » une « capacité », aurait-il dû traduire « excedant » par « déborder ». Or il dit : « passer ».

double emploi. « La capacité de l'esprit est fort limitée; il ne faut pas beaucoup de choses pour la remplir; et, dans le temps que l'esprit est plein, il est incapable d'autre chose, s'il ne se vide auparavant » (*Rech.*, I, p. 201). — « Ces mouvements d'esprits [animaux] peuvent être si violents qu'ils *remplissent toute la capacité* de l'âme, en sorte qu'il n'y *reste plus de place*, s'il est permis de parler ainsi, pour recevoir l'idée accessoire (II, p. 8).

« S'il est permis? » Croyons qu'il l'est! L'imagination a sa logique, et la métaphore prend corps. Les passions nous inondent. Mais nous les évacuons au dehors; le désir, l'ambition, l'amour, la haine se précipitent vers les objets. Et l'âme elle-même se verse. « C'est principalement par les passions que l'âme se *répand au dehors* » (II, p. 108); — « nos passions nous *tiennent hors de chez nous* » (II, p. 158); — « nos émotions nous font comme *sortir de nous-mêmes* pour nous *répandre dans toutes* les choses qui nous environnent. » Mais, quand la borne est franchie...

Aussi, puisque l'âme est sortie de soi, la « place » est vacante; et si elle se répand dans les choses, elle y « prend place ». J'irai cette fois jusqu'au *Traité de Morale* de 1684, parce que l'analogie est remarquable d'une pensée de Malebranche avec l'application que paraît en faire le *Discours* au désir et au plaisir d'être aimé : « Le fond d'*orgueil* que nous avons tous doit nous élever l'esprit à cette *félicité*, d'avoir dans *toutes les intelligences* unies à la Raison, et dans la Raison même *une place* d'honneur ». L'amoureux d'amour est moins ambitieux : il ne demande de place que chez plusieurs.

Cette pseudo-physique, chez Malebranche, c'est le support réel, et non pas la figure imaginée, d'une doctrine psychologique et morale[1]. Avec plus de soin encore et de plaisir et peut-être de candeur, elle décrit, dans le *Discours*, les gestes, les mouvements, la vérité vivante de l'Amour.

Le Plaisir.

I. — « L'homme est *né pour penser*; aussi n'est-il *pas un moment sans le faire*; mais les *pensées pures*, qui le rendraient heureux s'il pouvait les soutenir, le fatiguent et l'abattent;... il est nécessaire qu'il soit quelquefois agité des passions... »

II. — « Nous naissons avec un *caractère d'amour*... Qui doute

1. Tout découle de la conviction avec laquelle il a réalisé le rôle des esprits animaux.

après cela *si nous sommes au monde pour autre chose que pour aimer*?... Il n'est pas possible que l'homme puisse *vivre un moment sans cela.* »

III. — « L'homme est *né pour le plaisir*; il le sent, il n'en faut point d'autre preuve. Il *suit donc sa raison en se donnant au plaisir.* »

Je ne pense pas qu'à première vue et à simple réflexion ces trois principes paraissent conciliables. Au contraire, le premier semble incompatible avec le second (l'amour étant une passion), s'il peut s'accommoder du troisième, et le second avec le dernier (à moins que les fautes et les souffrances de l'amour ne soient aussi un plaisir). Rapidement, on rattacherait le premier à Descartes, mais en élaguant; le second au Platon du *Banquet* et du *Phèdre*, au Platon de la Renaissance, au Platon de l'*Astrée;* le troisième à Épicure, ou mieux à Montaigne et à ses disciples du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle : « En la vertu mesme, le dernier but de notre visée, c'est la volupté » (*Essais*, I, chap. IX).

Je ne crois pas pourtant que ces trois principes ne puissent s'ajuster ou se combiner entre eux de par la ferme (ou souple) volonté d'un unique philosophe. Et je vais même essayer de faire voir qu'ils le peuvent. Il est de soi évident que si le *Discours* est fait de collaborations contradictoires, tout s'explique : cartésien pour commencer; platonicien ou romanesque « mystique » ensuite; épicurien, « hédoniste » enfin; c'est très simple.

C'est peut-être plus compliqué. M. Néri s'est arrêté sur un mot de M^me^ de Lambert, qui félicite l'abbé de Choisy d'avoir « su rétablir l'intelligence entre les passions et la raison, de peur d'en être inquiété ». En lui confiant, pour lui seul et sous le sceau du secret — cela va de soi! — une « copie » de ses *Réflexions sur les Femmes*, loue-t-elle, dit M. Néri, son vieil ami d'avoir su régler sa vie, ou d'avoir traité heureusement un si grave sujet? Je n'en sais rien du tout. Mais nous savons bien que les passions n'ont jamais torturé le charmant abbé, et que sa raison est libérale. Il est bien de ceux — et M^me^ de Lambert aussi — qui, maîtres de leur cœur, sans être gênés par une raison sévère, peuvent penser, dire et écrire que « l'amour et la raison n'est que la même chose ».

Mais ce qui frappe et intéresse, pour le moment, bien davantage, c'est que ces trois énoncés dogmatiques du *Discours* se rencontrent et s'entr'aident chez Malebranche — et non chez un autre. Le premier est son principe de cartésien. Le second est son principe de

chrétien. Le troisième est son principe de stratège; si l'on préfère, de guide et d'introducteur à la recherche de la Vérité.

Le *Discours* procède de lui plus expressément que de Descartes; c'est lui qui fournit le vocabulaire. « Idées pures » (T. I, *Préface*), « pures intellections » (I, p. 29), « entendement pur » (I, p. 337). C'est lui qui formule : « Quand nous disons que nous ne pensons à rien, cela [*veut dire*] simplement que nous ne pensons pas à quelque chose en particulier;... *et l'on pense toujours autant en un temps qu'en un autre* » (II, p. 299); et encore : « On a tort de croire que *l'âme ne pense pas toujours*, à cause qu'on s'imagine quelquefois qu'on ne pense à rien » (I, p. 34). Et c'est lui seulement qui a pu dire que le souverain *bonheur* de l'homme serait dans la pensée pure, dans la contemplation et la méditation de la Vérité essentielle : car c'est lui qui, dans la notion de pensée, mêle celle de bonheur. C'est en effet le seul péché originel qui rend compte des impuissances actuelles de cet esprit humain dont « l'essence... ne consiste que dans la pensée » (I, Liv. III, *Chap.* I), mais qui, maintenant, troublé, brouillé, égaré par les suites de sa déchéance, inconstances et inquiétudes de la volonté, erreurs des sens et de l'imagination, n'a plus cette force intègre de « *soutenir* le travail de l'attention » aux « choses abstraites », en est nécessairement fatigué, ne peut éviter de s'en détourner. Descartes constate cette fatigue; mais il ne songe ni à la plaindre ni à la blâmer comme une preuve de la déchéance humaine.

Or Malebranche — si je ne me trompe — avant d'être l'admirateur et de se faire le disciple de Descartes, est le fidèle et le serviteur de Dieu. Son œuvre est moins peut-être de fortifier la religion chrétienne du renfort des doctrines cartésiennes, que d'absorber dans la religion le cartésianisme. Il conçoit et accomplit l'effort d'associer deux forces d'où peut, si l'on n'y avise à temps, éclater la guerre. Stratégie ou diplomatie de chrétien sincère et de cartésien conquis : de quoi, sans doute, se mettre en état d'avoir à subir des assauts de tous côtés à la fois : Arnauld, Mairan, Bossuet. Quoi qu'il en soit, il rapporte tout à Dieu, « Auteur de la nature », Principe créateur. C'est pourquoi lui, et non Descartes, élève l'Amour — et son contraire, l' « aversion », — à l'éminente dignité de « passions mères ». Car Dieu ne peut être que tout Amour. Dieu « s'aime; il nous aime; il aime toutes ses créatures; il ne fait donc point d'esprits qu'il ne les *porte* à l'aimer, *à s'aimer*, à *aimer toutes les créatures* » (II, p. 6). Qui s'étonnera qu'un bel-esprit fidèle à l'*Astrée* se plaise à trouver dans Malebranche les raisons philosophiques de « l'oubli que cause l'amour », et la

justification orthodoxe du caractère inné, adorable, divin, de l'Amour[1] ?

Mais quelle ressource lui apportera la philosophie chrétienne du « plaisir » ?

Il est incontestable que Descartes n'a pas ignoré ni censuré ce besoin de bonheur qui anime et inquiète les hommes. Il a dit, dans sa lettre du 1er septembre 1655 à la Princesse Élisabeth[2], qu' « il n'y a personne qui ne désire se rendre heureux » ; et il a distingué « deux sortes de plaisirs ». Il a constaté, sans prétendre à la nouveauté, un fait. Il n'a institué ni une Morale du Bonheur, ni encore moins du Plaisir. Il est incontestable aussi que Pascal a reconnu cette hantise de l'âme humaine : « Nonobstant ces misères, il veut être heureux, et ne veut être qu'heureux, et ne peut ne vouloir pas l'être. » Mais cette invincible, insatiable et poignante soif de bonheur, on n'imagine pas qu'il l'eût réduite à un goût de dilettante, à une volupté de gourmet.

C'est, au contraire, la volonté la plus surprenante d'abord, mais la plus opiniâtre, de Malebranche, de poser comme un principe fondamental de la vie et de l'action, comme une loi préétablie, universelle, et non pas fatale, mais providentielle, le désir, non pas du Bonheur, mais du « Plaisir ». J'entends bien qu'il n'y met pas la fin de l'homme. Mais il ne se contente pas de concéder cette nécessité : il la proclame. Morale relâchée ? Non, certes. Stratégie et diplomatie. Comme Pascal pénétrait en l'âme et la conscience du libertin, de l'indifférent, de l'agnostique, pour le posséder et l'entraîner, Malebranche adopte, accepte, approuve — d'abord — l'esprit de ces épicuriens du siècle dont la sérénité nonchalante était plus inexpugnable et plus pernicieuse que les austérités et les ratiocinations de l'hérésie.

« Le plaisir est un instinct de la nature, ou, pour parler plus clairement, c'est une impression de Dieu même, qui nous incline vers quelque bien... » (I, p. 32). — « Le plaisir étant la marque et le caractère par lequel nous le distinguons [*le bien*] du mal, il est *nécessaire* que le plaisir nous touche et nous occupe plus que toute autre chose » (I, p. 201). — « J'aime *le bien et le plaisir*; je veux être heureux, et je ne me trompe point de croire que les

1. *Astrée*, éd. 1647, I, p. 433 : « ... Tout ce qui est marqué de ce *beau charactere de l'Amour...* »; — II, p. 42 : « ... que nous *n'estions en ce monde que pour aimer* ». — Cf. Mme de Lambert (*Sur les Femmes*, éd. 1747, p. 208) : « Quand il [*l'amour*] vient à leur manquer, *ils ne vivent plus* »; — (*Amitié*, p. 121) : « Le cœur étant fait pour aimer, *il est sans vie* dès que vous lui refusez *le plaisir d'aimer et d'être aimé* ».

2. Inédite avant le XIXe siècle.

Anges mêmes et les Démons font comme moi » (I, p. 408-409). — « Il faut dire les choses comme elles sont : *le plaisir est toujours un bien*, et la douleur toujours un mal ; mais il n'est pas toujours avantageux de jouir du plaisir » (II, p. 73).

Reconnaissons que Malebranche fait la part belle au mondain sceptique ou indolent qu'il conduit lentement à la « recherche de la vérité », et espère convertir au terme de son Traité. Reconnaîtrons-nous qu'il donne assez d'occasions ou de prétextes à un *Discours* sur l'Amour d'affirmer à la fois que l'homme est né pour penser, né pour aimer, né pour être heureux? Comptez et examinez les appels au plaisir, les moyens de l'atteindre et de l'entretenir. Il suffit que du langage de la théologie on revienne au style du monde. Le plaisir « est une impression de Dieu »? L'homme « suit donc sa raison en se *donnant* au plaisir ».

*
* *

Le *Discours* attache l'attention et l'intérêt par la sincérité d'une expérience très personnelle dont la confidence voilée laisse entrevoir un cœur romanesque, moins possédé qu'amoureux de l'amour, d'un amour très indifférent à tout achèvement bourgeois ou non. De cette âme discrète saurai-je plus? Est-ce elle qui, sur ces murmures d'une sensibilité curieuse de se contempler, étale ce ton doctoral en un langage incertain? Est-ce à elle qu'il faut imputer ces termes qui changent de sens en cours d'analyse, ces raisonnements trébuchants, ces jeux de mots où s'articulent des théorèmes? Que ce soit elle ou une autre, la responsabilité, il faut le reconnaître, est partagée entre ce philosophe aventureux ou novice et le maître dont il dépend. Car l'oratorien cartésien, avec tout son talent, à cause de tout son talent, est un excitant entraîneur pour les esprits « de feu », mais un guide troublant pour les esprits présomptueux. C'est un modèle grisant et vertigineux pour les intelligences imprudentes, pour les « précieuses » sensibles et les « savantes » impressionnistes, pour les collectionneurs de « petits cahiers » et les amateurs de « teinture ». Je ne saurais mieux faire que de m'en rapporter à Antoine Arnauld, approuvé par Sainte-Beuve. Au sujet du *Traité de la Nature et de la Grâce* du P. Malebranche, il écrivait à Nicole : « Je trouve... peu d'ordre dans ce qu'il traite... peu d'exactitude à donner aux principaux termes de la matière de son traité une notion fixe et arrêtée, afin d'éviter les contradictions où l'on tombe en les

prenant en divers sens ». C'est la juste critique du plus essentiel défaut de Malebranche — et du *Discours*.

Je ne veux pas abuser à la légère de quelques lignes que nous offre l'*Éloge* de Fontenelle par Le Beau, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions. Il dit que le P. Malebranche « voulait bien se rendre quelquefois » aux réunions où le jeune Fontenelle et ses compatriotes normands, Vertot, Varignon, l'abbé de Saint-Pierre, « se communiquaient deux fois par semaine le fruit de leurs réflexions », et qu'il venait « porter de l'aliment à ces jeunes esprits ». Nous n'avons le droit d'en retenir rien de plus que la certitude des entretiens de Malebranche avec ces jeunes gens. Il me semble évident, comme on a vu, que la *Recherche* est très informée des maximes et des tendances épicuriennes qui alors, bien plus qu'au temps de Pascal, ont acquis droit de cité dans les Lettres françaises. Malebranche connaît personnellement ces libertins « de la haute volée », comme dirait Méré. Lui aussi, de même que Pascal, « savait comment il fallait parler aux incrédules et aux sceptiques pour les disposer à comprendre la religion ».

C'est tout ce qu'on peut affirmer. « Et le reste est silence », ou parole en l'air. A ce titre seulement peut être posée une question. N'est-il pas possible qu'un de ces beaux-esprits, ou quelqu'un de leurs amis ou amies, se soit avisé de trouver dans la *Recherche* (ou dans le manuscrit communiqué du futur traité) des raisons philosophiques en faveur de l'Amour? Est-il même impossible que cet essai fût connu de Malebranche?

Dans les rapprochements qui suivent, on apercevra parfois que Malebranche semble argumenter contre des opinions très semblables, même dans les termes, à celles que le *Discours* contient. Il reste pourtant bien entendu que ces hasardeuses conjectures ne peuvent aucunement s'appliquer à toute la partie du *Discours* où quelqu'un contemple en soi-même, et savoure, le « plaisir d'aimer ».

Malebranche dans le « Discours ».

I. — « L'homme n'aime pas demeurer avec soi[1]; cependant il aime : il faut donc qu'il cherche ailleurs de quoi aimer. Il ne le peut trouver que dans la beauté; mais comme il est lui-même la plus belle créature que Dieu ait jamais formée, il faut qu'il trouve dans soi-même le modèle de cette beauté qu'il cherche au

1. Éd 1670, XXVI, I; cf. Brunschv., 139.

dehors. Chacun peut en remarquer en soi-même les premiers rayons : et selon que l'on s'aperçoit que ce qui est au dehors y convient ou s'en éloigne, on se forme des idées de beau et de laid sur toutes choses[1] ».

Ce n'est pas en *a parte* ni en hors-d'œuvre que je souligne cette intervention de Dieu, unique dans tout le *Discours*.

Les premiers mots nous reportent nécessairement à Pascal : à l'édition de 1670, comme le fait observer M. Neri, et non au manuscrit autographe. Mais la suite aussi. « Il est sans doute qu'il [*l'homme*] connaît au moins qu'il est et qu'il *aime quelque chose*. Donc, s'il voit quelque chose dans les ténèbres où il est, et s'il *trouve* quelque *sujet d'amour* parmi *les choses de la terre*, pourquoi, si *Dieu* lui donne quelque *rayon* de son essence, ne sera-t-il pas capable de le connaître et de l'aimer[2]? »

Le point de départ : « il aime » ; — le « sujet d'amour » qu'il cherche et trouve au dehors ; — le « rayon » de connaissance certaine ; — ce n'est ni une ressemblance parfaite, ni une exacte répétition des mêmes raisonnements. Mais c'est une rencontre peu fortuite des mêmes dispositions et choix de certains mots. Supposons que Pascal soit l'auteur, avant 1654, de cette genèse divine de l'amour humain. Il faut donc conclure que, vers 1660, au plus haut période de son zèle chrétien, il rebrasse d'anciens propos mondains pour les transposer au ton de la ferveur religieuse. Il faut donc penser qu'il joue, dans l'austère cellule, cette pieuse parodie de la ruelle galante ; et que ce « rayon » de « beauté » — féminine, après tout, — il le rallume pour en faire une émanation en l'être humain de l'essence divine. Je ne me singulariserai pas si je refuse de croire à une telle légèreté de conscience chrétienne, à une telle faute de goût et de tact profanes.

Mais lisons aussi Malebranche : On juge, dit-il, que « l'âme étant faite pour penser, elle a *dans elle-même*, je veux dire *en considérant ses propres perfections*, tout ce qu'il lui faut pour cela ;... ainsi, *étant les plus nobles des créatures qu'ils* (les hommes) *connaissent*, ils se flattent d'avoir *dans eux-mêmes, d'une manière toute spirituelle, tout ce qui est dans le monde visible*[3] ». Vanité, ajoute Malebranche ; vanité d'amour-propre, qui « nous *brouille* l'esprit ».

Est-ce le *Discours* qui spécialise dans la Beauté l'énoncé de Malebranche, et maintient ensuite contre lui une thèse qu'il

1. Cf. Brunschv., 32 ; et voir plus haut, p. 24.
2. Éd. 1670, IV ; Brunschv., 430.
3. *Recherche*, T. I, p. 388-389 ; cf. II, p. 6.

combat? Ou faut-il se hasarder à supposer que c'est, à l'inverse, Malebranche qui généralise et conteste une théorie spéciale du *Discours*?

Voilà, du moins, au service d'une doctrine de l'Amour inspirée de platonisme (*Banquet* ou *Astrée*), un joli travail de broderie et de coloriage, sur un tissu bariolé de traits pascaliens et malebranchistes.

*
* *

II. — « La nature a si bien imprimé cette vérité dans nos âmes, que nous trouvons cela tout disposé... Il n'y a que ceux qui *savent brouiller et mépriser leurs idées* qui ne le voient pas. »

Qu'est-ce que cet art, ou cette science, ou ce talent, de brouiller ses idées?

Descartes a opposé l'autorité, la véracité, si l'on peut dire, des « idées innées », « images » intérieures de la réalité sensible imprimées en l'âme, aux syllogismes échafaudés par la scolastique pour s'élever par d'artificieux et illusoires efforts à la connaissance de la vérité. Est-ce suffisant pour inspirer au *Discours* cet hommage ironique à la science de l'erreur? Ce n'est pas un excès de vrai savoir, mais un abus d'ignorants procédés, que Descartes condamne. L'intérêt du jugement prononcé ici est de reconnaître un travers privilégié, l'erreur où ne peuvent tomber que de très beaux esprits. Remarquons encore une fois que l'auteur ne doute pas un instant que sa critique ne soit immédiatement reçue et comprise, ni que sa brève et elliptique expression ne soit aussitôt intelligible.

C'est donc, d'abord, qu'il ne propose pas, mais répète. S'il parle pour lui seul, il emprunte à un maître, et il se comprend. S'il parle à d'autres, il sait qu'il est compris parce que le maître leur est connu. Si ce maître était Descartes, on l'interromprait pour lui demander ce qu'il entend par ce mot: « savent »; plutôt encore on lui objecterait la vraie pensée de Descartes. Malebranche, cartésien, a parlé d'abord de « toutes les vérités qui se découvrent dans les véritables idées des choses, que Dieu nous représente dans le plus secret de notre raison » (*Préface*, p. XIII). Mais Malebranche, chrétien, a pris à partie Sénèque, Tertullien, Montaigne, les faiseurs de systèmes, les grands hommes dont les connaissances, le génie, l'originalité ont autorisé, aux yeux des plus honnêtes gens comme des plus instruits, de prétendues

découvertes et de périlleuses théories [1]. Et c'est lui qui pense et dit que leur talent incontesté, que leur science humaine, vaste ou profonde, ne leur ont servi que d'instrument à se « boucher l'esprit », à « brouiller » leurs « idées », au lieu de les « voir distinctement » par l' « attention » forte et directe. C'est bien à force de science qu'ils s'égarent.

*
* *

III. — « Pour moi, je ne voudrais la compter [*la vie*] que depuis la naissance de la raison, et depuis qu'on commence à être *ébranlé par la raison* [2]... »

« Les grandes âmes ne sont pas celles qui aiment le plus souvent : c'est d'un amour violent que je parle : il faut une inondation de passion pour *les ébranler* et pour les remplir. »

« Quand on est loin de ce que l'on aime, l'on prend la résolution de faire ou de dire beaucoup de choses ; mais quand on est près, on est irrésolu. D'où vient cela ? C'est que, quand on est loin, *la raison n'est pas si ébranlée, mais elle l'est étrangement en la présence de l'objet* : or, pour la résolution, il faut de la fermeté, *qui est ruinée par l'ébranlement.* »

Il est impossible qu'un esprit juste — je ne dis pas même : un esprit grand — ait conçu et accepté deux emplois contradictoires entre eux du mot *ébranler* : le premier, conforme au sens cartésien ; le second, conforme au sens vulgaire, qui est exactement à l'opposé. Il est même impossible qu'un esprit superficiel et léger, mais appliqué à répéter des termes philosophiques, ait imaginé ces contradictions sous prétexte d'interpréter Descartes.

L' « ébranlement », c'est l'éveil et l'impulsion donnés à l'âme par le mouvement des esprits animaux qui eux-mêmes sont remués par un objet extérieur. C'est en ce juste sens que le *Discours* peut dire qu'il faut une « inondation de passion » pour « ébranler » les « grandes âmes », c'est-à-dire pour les animer, exciter, provoquer à l'action qui — comme il est dit ailleurs — les grandira encore. Il en résulte immédiatement qu'il est contradictoire et absurde de considérer ensuite que « l'ébranlement » de la raison en est la ruine, comme s'il s'agissait d'un mur battu par

1. *Recherche*, T. I, Liv. II, 2e Partie, chap. IV-VIII.

2. Les deux manuscrits concordent. M. G. Michaut propose l'ingénieuse et judicieuse correction : « ...par la *passion* ». C'est rétablir assurément une vérité cartésienne, et sauver le *Discours* d'un contre-sens. Mais il est à craindre que le mot *ébranler*, employé plusieurs fois dans des sens inconciliables entre eux, soit ici encore mis hors de propos.

le canon. Il en résulte également qu'en aucun sens, ni cartésien, ni vulgaire, la raison ne peut ébranler, n'a office d'ébranler.

Mais peut-on en vouloir à un disciple de Malebranche de ne pas se méfier de son maître ?

« Son cerveau était ébranlé par l'usage actuel des choses sensibles » (*Recherche*, I, p. 32). Voilà le sens cartésien, le sens vrai. « L'eau... qui coule sous les ponts ne les ébranle pas » (II, p. 22). Sens cartésien, encore, car il est vrai que le pont n'est pas mis en mouvement par le cours de la rivière : emploi imprévoyant, puisque le lecteur profane se représentera un pont dont la solidité n'est pas menacée ni compromise, un pont qui résiste à la pression du courant, et n'en est pas ruiné ni affaibli. Mais voici que Malebranche critique les raisonneurs qui veulent tout expliquer et se heurtent à des problèmes insolubles : « Il faut se tenir *ferme* à ce qu'*on voit*, sans *se laisser ébranler* par des difficultés qu'il est impossible de résoudre » (III, p. 111). On saisit ici la justesse de la critique d'Arnauld sur le style de Malebranche, de la critique de M. Strowski sur le style du *Discours* : les mots *n'ont pas de sens fixe*. Malebranche perd tout à fait de vue qu'il transporte au sens vulgaire un mot que, pourtant, il a reçu et emprunté de Descartes, marqué d'un sens neuf, original, inviolable. Ici, il admet, non plus que l'ébranlement passe, par le mouvement corporel des « esprits », de la matière extérieure à la pensée, mais que la raison soit remuée par des « idées » de l'âme auxquelles elle applique son attention. Admettons même que cet « ébranlement » reste, dans l'intention de Malebranche, une excitation. Qui le comprendra, en lisant les termes de sa phrase? Qui ne sera « occupé » aussitôt de l'opposition qui saute aux yeux, entre l'ébranlement et la fermeté ? Le *Discours* joue avec l'ébranlement comme un enfant avec la corbeille à tapisserie : mais parce que c'est Malebranche, et non Descartes, qui lui donne l'exemple [1].

* * *

IV. — « ... Depuis la naissance de la raison, et depuis qu'on commence à être ébranlé par la raison, ce qui n'arrive pas ordinairement avant vingt ans. Durant ce temps l'on est enfant ; et un enfant n'est pas un homme [2] ».

1. Cf. Mme de Lambert : « Il faut par de grands objets donner un grand ébranlement à l'âme » (*A son Fils*, p. 4). — « Ses malheurs n'ébranlèrent point son courage » (*Ib.*, p. 11).

2. A quel âge Pascal a-t-il pu parler ainsi ? Mme Perier elle-même, qui a osé faire honneur de la *Cycloïde* à une rage de dents, n'est pas allée jusqu'à faire de l'*Essai sur les sections coniques* une incartade d'enfant !

Remarquons, toujours, le ton d'assurance, « l'intrépidité de bonne opinion » ; ou, si l'on préfère, le psittacisme enregistreur d'une vérité indiscutée : *magister dixit*.

Quel *magister* a reculé de treize ans l'âge de raison ? Descartes ? Non. Ce qui est de lui, c'est la séparation déterminée entre l'enfant et l'homme. « Nous avons été enfants avant que d'être hommes » (*Principes*) ; et il précise que, dans l'enfance, « nous n'avons pas l'usage entier de notre raison ».

Le reste, c'est affaire de bel-esprit, non de bon esprit. Une bergère de l'*Astrée*, avec un sourire moqueur, déclare à un galant novice que, pour être traité en homme, il faut avoir « deux fois douze », et non pas « deux fois dix ans[1] ». Malice de coquette. Je ne vois pas d'autre fantaisie de ce genre avant Malebranche : mais lui, écoutons-le ; et, après lui, nous en entendrons d'autres.

En principe, il admet l'âge, — canonique : sept ans. Comme Descartes, il pose que « les enfants semblent ne pas pouvoir considérer avec assez d'attention les idées pures de la vérité, étant si souvent et si facilement distraits par les idées confuses des sens ». Ce qui peut s'accorder avec cette affirmation : « Les plus petits enfants ont de la raison *aussi bien* que les hommes faits » (I, p. 202). « Aussi bien », tout de même, est un *lapsus* de pensée ! Mais comme Malebranche voit tout, pense à tout (successivement), que va-t-il faire de ce problème de l'éducation qui, chez un constructeur de la Cité idéale, peut et doit s'enchâsser logiquement dans la complexité solide de son système, mais qui, pour un prêtre, pour un Oratorien, pour un directeur de consciences, s'anime et se concrétise de toutes les nécessaires circonstances de la vie pratique et de l'intérêt social ? Si l'enfant n'a pas sa raison encore, c'est donc une « machine » dont il n'y aura qu'à régler les ressorts et graisser les rouages ? Descartes pourrait conclure ainsi : non un philosophe chrétien.

Malebranche observe donc et enseigne, — en dépit des *Principes* — que, dès sept ans, « les enfants peuvent plus facilement être détrompés, être avertis, et s'instruire plus vite » que les hommes faits. « Il paraît assez qu'ils font beaucoup d'usage de leur raison dans la manière dont ils apprennent leur langue. »

Ce n'est pas tout. Il y a enfants et enfants : et bien des hommes faits... ne le sont pas autant qu'ils en ont l'air ! Les enfants « ... n'étant pas accoutumés à rechercher la vérité des choses... acquièrent une certaine timidité et bassesse d'esprit, qui, leur

1. Éd. 1647, t. III, p. 183.

demeure fort longtemps; car il y en a beaucoup qui, *à l'âge de quinze et de vingt ans, ont encore tout l'esprit de leur nourrice* » (I, p. 198-199).

Piquante remarque, où une belle lectrice ne manquera pas de greffer quelque « application particulière » ! Et ces rapports, — arbitrairement ou par expérience modifiables, — entre l'âge et la raison vont devenir, sous l'autorité et grâce au succès mondain de la *Recherche*, — sujets de conversations, de conférences et de discussions. Ce n'est pas Malebranche qui sera à court de chiffres. « Le temps *ordinaire* de la plus grande perfection de l'esprit est depuis *trente jusqu'à cinquante ans* » (I, p. 208). La question est lancée. D'Argenson, grand lecteur, philosophe politique, penseur romanesque, écrivain curieux de mots rares, aurait-il-eu, sans Malebranche, l'idée de cette définition ? « *Être enfant*, c'est avoir cette partie de l'*imagination* qui conduit à s'égayer de bagatelles et avec une *inconstance* soudaine ; espèce de joli défaut qui va quelquefois *jusqu'à cinquante ans, mais pas davantage.* » Quelle manie de calculs et de règlements ! Mais d'où vient la mode, sinon de Malebranche ?

« Un enfant n'est pas un homme » : Descartes l'a dit. Mais, pour affirmer à la cantonade l'heure de la « naissance de la raison », il faut que le paradoxe ou l'orthodoxie rencontrent l'intelligence avertie de l'auditoire. Quant à l'intention qui rejette à l'enfance un « moins de vingt ans » dans un siècle où, dès seize à dix-neuf ans, on voit des Marie de Hautefort et des... Pascal, sans parler de Rodrigue ou de Néron, de Chimène ou de Célimène, je ne saurais la déterminer. On songerait volontiers à une femme qui tourne ses regards vers les erreurs ou les candeurs de son enfance et ne veut pas s'y reconnaître ; ou qui, d'un de ces mots sans pitié, désabuse et consterne Chérubin.

* * *

V. — « Pour la solidité et la durée du plaisir de l'amour, il faut quelquefois *ne pas savoir* que l'on aime ; et ce n'est pas commettre une infidélité, car l'on n'en aime pas d'autre ; c'est reprendre des forces pour mieux aimer... »

Ces vacances de la fidélité, c'est très joli. « Ne pas savoir » imagine pourtant plutôt qu'il n'observe. La trêve dans « l'éloquence d'action », le repos qui remédie à la « fatigue » que donne « l'attachement de pensée », soit : mais l'amnésie ?

C'est encore à propos des enfants, au cours de cette très minu-

tieuse analyse qui sépare l'*amour* et le *plaisir*, que Malebranche écrit : « On peut même dire qu'en un sens ils ont véritablement *de l'amour pour ces personnes* (leurs pères) *dans le temps qu'ils ne pensent pas à elles* ; car il est vrai, en un sens, que l'*amour demeure en nous dans les distractions et dans le sommeil* ; mais il me semble que *le plaisir* ne subsiste dans l'âme qu'autant qu'il *se fait sentir* à elle » (III, *Éclaircissements*, 1678, p. 315).

Remplacez « enfants » par « amants » : on dirait vraiment que Malebranche conseille à l'auteur du *Discours* de supprimer de sa réflexion le seul mot : *plaisir*, en lui donnant raison sur le reste.

Mais on n'a pas de peine à se représenter un bel-esprit qui transpose de l'enfant à l'amant la pensée de Malebranche, et qui persiste à identifier *amour* et *plaisir*. Si, d'ailleurs, cette passion qui se met en congé ne garde guère cette force qui remplit toute la capacité de l'esprit, qui ne « laisse naître aucun vide », c'est — comme pour Descartes, pour Pascal et pour Malebranche — que l'esprit ne peut longtemps s'attacher à une même pensée. Descartes constate, sans joie ni regret. Pascal et Malebranche reconnaissent « une misérable suite de la nature humaine » ; Pascal ne voit « point de remède », tandis que tout le long effort de Malebranche s'applique à prouver qu'il y en a un, et à le faire connaître et croire. Mais que le sommeil ou les distractions n'interrompent pas la continuité, — la fidélité, — de l'amour, seul Malebranche l'a dit, — « en un sens »...

Il n'est pas surprenant que le *Discours* identifie entre eux amour et plaisir, — comme amour et raison, raison et plaisir, esprit et raison, et même esprit et corps. Il reste fâcheux que le *Discours* recommande, pour faire durer... le plaisir, cette léthargie qui, selon Malebranche, laisse subsister l'amour, mais non pas le plaisir. Il est encore plus troublant que l'*Éclaircissement* de Malebranche ait un air de réponse indirecte à la théorie du *Discours*.

*
* *

Je crois que le *Discours des Passions de l'Amour* ne s'explique bien que s'il vérifie les idées et les analyses de Malebranche sur le sujet de l'amour, ou inversement rend compte de phénomènes amoureux par les théories du philosophe. Je crois que seule une femme a pu entreprendre cette association de son expérience intime et de son érudition à la fois trop superficielle et trop satisfaite. Il me semble que son « Essai » a été ou retouché par elle,

ou revu et annoté par quelque collaborateur agréé. Il est également possible que, dans le cahier où elle inscrivait ses réflexions sur l'amour, elle ait glissé çà et là des observations qui n'y avaient aucun rapport et qu'une circonstance inopinée lui suggérait ou lui dictait. Il est possible qu'ensuite ce premier cahier ait été recopié d'un bout à l'autre sans que le copiste ait discerné et rejeté ces hors-d'œuvre. Il est certain, enfin, que l'auteur ou les auteurs du *Discours* ont beaucoup lu et imité, et qu'ils ont mis un amour-propre particulier à pratiquer l'art périlleux des synonymes et des équivalents, et l'art moins compromettant des mélanges, de ce qu'on appelle, pour les comédies de Térence imitateur de Ménandre et de Diphile, des contaminations.

A ces conclusions je pense avoir le droit d'aboutir et le devoir de m'arrêter. Il suffit essentiellement qu'un *Discours* qui n'a pu se passer de Malebranche doive nécessairement disparaître des *Œuvres* de Pascal. L'étude des manuscrits était loin de nous imposer l'authenticité pascalienne du *Discours*. La lecture du *Discours* nous interdit d'y croire.

Si je poursuis au delà, ce sera seulement parce que je ne vois pas de raison pour dissimuler ou rejeter *a priori* quelques faits certains et quelques textes incontestables. Mais tout, jusqu'à nouvel ordre, ne sera plus que conjecture avouée ou rêveries conscientes.

*
* *

Tout ce que je puis avancer sans témérité, c'est que pour restituer à son origine le *Discours*, il nous faudrait trouver :

une personne ou un groupe exercés à faire des « applications particulières » de la langue et des vues diverses de Malebranche ;

habiles à démarquer et transposer les raisonnements et les expressions d'auteurs familiers, moralistes ou romanesques ;

curieux de toutes les « questions » qui, de l'*Astrée* à *Cyrus* et à *Clélie*, de l'Hôtel de Rambouillet au cercle de M^me^ de Sablé et au salon de M^me^ de Lambert, des *Lettres* de Voiture aux *Discours* et aux *Lettres* du chevalier de Méré, ou aux *Lettres du chevalier d'Her**** de Fontenelle, ont excité, attaché, charmé les observateurs des passions et les gourmets de l'amour : comparaison de l'amour et de l'ambition ; opposition ou conciliation de l'amour et de la raison ; distinction de la « convenance » et de la « ressemblance », examen de l' « égalité » ou de l' « inégalité » de condition dans leur rapport avec l'amour ; comparaison des brunes et

des blondes, diversement aimables et aimantes ; — discussions sur l' « agréable » et le « beau », sur leur identité ou leur différence, sur leur caractère subjectif ou absolu, etc. ;

une personne, en outre, très préoccupée de finesse, aussi appliquée et experte à discerner les nuances les plus délicates que l'œil d'un peintre ou le palais d'un dégustateur ;

et qui, en effet, déguste et savoure le plaisir d'aimer ou d'être aimée sans demander à l'amour, sans imaginer dans l'amour d'autre volupté qu'une intime contemplation de ses propres et secrets désirs, rêves et rêveries, espoirs et inquiétudes, élans et langueurs.

Ch.-H. Boudhors.

UN AMI DE CHATEAUBRIAND

PHILIBERT GUENEAU DE MUSSY

(*D'après des documents inédits.*)

Parmi les intimes amis de Chateaubriand qui eurent le bonheur d'applaudir ses grands succès littéraires d'*Atala* aux *Martyrs*, et d'être mêlés chaque jour à sa vie tumultueuse, il en est un auquel Sainte-Beuve a cru devoir consacrer une poétique monographie, à la fin de son important ouvrage intitulé *Chateaubriand et son groupe* : c'est Gueneau de Mussy.

Philibert Gueneau de Mussy naquit à Semur-en-Auxois, le 19 avril 1776. Sur les registres des actes de l'état civil de la ville de Semur, pour l'année 1776, on lit :

« Philibert, fils légitime de François-Pierre-Marie Gueneau de Mussy, écuyer à Semur, et de dame Oudette (*sic*) Oudin, né le dix-neuf avril mil sept cent soixante-seize, a été baptisé le même jour. Le parrain a été Philibert Oudin, avocat à la Cour, procureur du Roy en la Maréchaussée de Chalon-sur-Saône, y demeurant, ayeul (*sic*) maternel de l'enfant, représenté par Philibert-Hugues Gueneau d'Aumont, écuyer, demeurant audit Semur, oncle paternel de l'enfant. La marraine a été dame Claude-Élisabeh Blaisot, épouse de François Gueneau, seigneur de Mussy-la-Fosse, maire de cette ville et subdélégué de l'Intendance. Avec nous soussigné. »

Signé : Carimantran, curé[1].

Son enfance s'écoula à quelques lieues de Dijon, dans cette riante petite ville de Bourgogne qu'arrose l'Armançon, au pied des coteaux chargés de vignes, qui se couvrent en automne des plus riches frondaisons.

Il était par son père, François Gueneau, d'une ancienne famille de parlementaires qui avait figuré dans les États de Bourgogne. Les Gueneau comprenaient trois branches : les Gueneau de Montbeillard, les Gueneau d'Aumont et les Gueneau de Mussy. De glorieuses traditions s'étaient transmises dans cette famille. Un Gueneau, viguier à Semur, repoussa les hordes pillardes qui ravageaient les campagnes et menaçaient les villes après la mort de Charles le Téméraire.

1. Extrait des registres des actes de l'état civil de la ville de Semur, pour l'année mil sept cent soixante-seize.

Mussy-la-Fosse, à une lieue de Sainte-Reine et deux lieues de Semur, a donné son nom à la plus jeune branche de la famille Gueneau. A Dijon, aux archives de la Côte-d'Or, se trouve la pièce originale de l'achat de la terre de Mussy. Elle fut acquise par François Gueneau, écuyer, avocat au Parlement et maire de Semur, qui en acheta la Seigneurie à la Duchesse de Luynes en 1749[1].

Le père de Philibert, François-Pierre de Mussy, était un homme de l'ancienne France, fidèle aux traditions. Les premiers troubles révolutionnaires et la ruine du vieil édifice social lui portèrent un coup fatal. Il mourut pendant la Terreur.

Sa mère, Odette Oudin, était d'une famille de robe. Elle avait vingt-trois ans lorsqu'elle mit Philibert au monde. C'était une petite personne, menue, très vive et douée d'une rare énergie[2].

La tendresse dont elle entoura ses fils fut toujours virile et forte. Elle leur donna, très jeunes, le respect de l'honneur et du devoir poussé jusqu'au rigorisme. Les préceptes qu'elle préconisait pour les siens, elle se flattait, au soir de sa vie, de les avoir toujours observés. Vieille, elle disait : « Mes enfants, j'ai vécu dans une société très dépravée; les amis de votre grand-père me faisaient la cour; je n'ai rien à me reprocher. C'est un doux oreiller pour ma vieillesse[3]. »

Le jeune Philibert fit ses classes dans l'ancien collège des Carmes, à Semur. La Révolution vint les interrompre, ainsi que le prouve une curieuse lettre adressée par le garçonnet, à son frère aîné, pensionnaire à Lyon :

Montbard, 14 avril 1790.

Mon cher frère,

Il y a longtems (*sic*) que je ne t'ai écris (*sic*). Je voudrais que ce fût pour t'annoncer des choses moins tristes et plus satisfaisantes, mais par malheur je n'en ai guerre (*sic*) de cette sorte à t'annoncer pour le présent. Le pauvre Frédéric[4] a été très malade, mais nous savons à présent qu'il en pourra échapper, car ses accès de fièvre sont

1. Les Archives de la Côte-d'Or conservent, sous la cote B 11026, une reprise de fief et un dénombrement des 21 juillet 1749 et 29 mars 1750, de la Seigneurie de Mussy-la-Fosse, par François Gueneau, écuyer, avocat au Parlement, demeurant à Semur, comme acquéreur de dame Marie Brulard, duchesse de Luynes, dame d'honneur de la Reine, épouse procédante de l'autorité de Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, pair de France, chevalier des ordres du roi, marquis de Dangeau, baron de Sainte-Hermine, par contrat reçu Roger, notaire à Paris, le 30 juin 1749, pour le prix de 93000 livres.

2. Elle mourut à Semur-en-Auxois, le 7 avril 1850, âgée de 97 ans.

Cf. M. de Juigné, *Fatras généalogique*. Recueil sur l'histoire des familles de Bourgogne.

3. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe sous l'Empire*, t. II, p. 326.

4. Son cousin.

beaucoup moins violens (*sic*). Mon papa est très affaibli par des pertes de sang qui sont continuelles depuis plus de trois semaines, il n'a point de forces. Cependant il en aurait grand besoin, car nous sommes sur le point de déménager, il me charge de te dire qu'il consent de bon cœur à ce que tu mettes à son compte les sept livres que tu as avancé (*sic*) pour ma tante de Jullenay et il te prie de lui écrire tout de suite sans attendre sa réponse pour cela. J'ai fait dimanche passé ma première communion avec Dinette, mon papa et maman qui ne se porte pas trop bien et qui est bien fatiguée étant obligée de veiller Frédéric toutes les nuits. Pour moi, je me porte fort bien, et vais toujours chez M. Hurtey où j'ai bien l'air de finir mon année et de ne pas aller à Semur avec mon papa, *car les Carmes se sont en allés et ont laissés* (sic) *le collège désert*, cela à dire vrai ne me fait pas trop de plaisir, mais comme on ne peut lutter contre les circonstances, il faut bien s'y résoudre.

Dinette qui a été malade est maintenant parfaitement rétablie. Quant à ta santé, j'en suis un peu inquiet vu ta complection (*sic*) délicate et de trop grande pétulance, mais j'espère qu'en te ménageant, ce que je te prie de faire, tu ne l'altèrera pas. J'attends avec impatience le moment où nous pourrons être réunis et me réjouis d'embrasser tes bonnes grosses joues, quoique je n'aye (*sic*) rien à te reprocher de ce côté là, mais je t'importune et il me semble te voir jetter (*sic*) sur moy (*sic*) un regard de compassion. Je finis donc par t'assurer du plus sincère attachement qui règne et règnera à jamais entre nous. Adieu. Porte-toi bien.

Ton frère, PHILIBERT.

Ramponot, Dinette, Krolin et moy (*sic*) t'embrassons très tendrement.

A Monsieur Gueneau Pensionnaire au Grand Collège de la Trinité à Lyon[1].

Une tante de Philibert, M^me^ de Montbélliard, veuve de l'illustre collaborateur de Buffon, qui était une personne distinguée et très instruite, lui apprit le latin et l'initia à la poésie de Virgile. Elle passait pour avoir rendu toutes sortes de bons offices littéraires à son mari, « l'homme du monde, a dit Buffon, dont la façon de voir, de juger et d'écrire a le plus de rapport avec la sienne ». Une tradition de famille lui attribue *le Rossignol*[2] ».

M. de Montbélliard était non seulement l'ami, mais aussi le parent de Buffon. Il reste encore à la Bibliothèque de Montbard

1. Lettre inédite. Archives du château de Beaulieu.
Je dois à M^me^ de Tugny, fille du docteur Noël de Mussy et petite-fille de Philibert Gueneau de Mussy, la libre communication de ses papiers de famille. Qu'elle trouve ici l'expression de ma gratitude.
2. Sainte-Beuve, *Idem*, t. II, p. 328.

une correspondance manuscrite échangée entre les deux cousins[1].

Enfin, il y avait aussi, dans la branche des Mussy, une grand-mère qui était une Le Clerc.

Le jeune Philibert grandit dans ce milieu intellectuel, raffiné et un peu sévère. A dix-huit ans, il se préparait à partir pour aller combattre parmi les Émigrés. Il avait déjà son brevet de sous-lieutenant, lorsque la mort de son père le retint en France.

Parmi les influences qui marquèrent son adolescence d'une façon décisive, il faut mettre en première ligne celle de son frère aîné. Il avait deux ans de plus que son cadet et il rapporta de chez les Oratoriens de Lyon « un cachet de Port-Royal ». Ce fut ce frère aîné qui orienta le jeune homme vers les spéculations de l'intelligence et la sévérité des mœurs. Ils suivirent ensemble les cours de Polytechnique et quittèrent l'École sur le refus de prêter serment contre la Royauté.

Ils restèrent purs dans Paris licencieux, malgré leur extrême jeunesse. Le frère de Philibert, François de Mussy, plus tard médecin et directeur de l'École normale supérieure, était un esprit sérieux et observateur. Il avait un goût très vif pour les sciences, la botanique en particulier. Le caractère « vraiment austère, inflexible, de cet aîné, contrastait avec « la nature tendre, timide, aisément rougissante » du cadet; aussi l'emprise de François sur son frère plus jeune, vu la différence d'âge et de tempérament, fut d'autant plus profonde et totale.

Tandis que l'aîné restait à Paris pour y terminer ses études de médecine, Philibert reprit seul le chemin de Semur. Dès son arrivée, il écrivit à son cher François une longue et tendre lettre, véritable hymne du retour, dont voici l'enthousiaste début :

Semur, 16 pluviose [1796].

Je l'ai vue, je l'ai touchée, je l'ai serrée dans mes bras. C'était bien elle, toujours elle-même, ô mon ami, comment te dire ce que l'on éprouve en revoyant notre mère. Elle avait un peu de fièvre et la fièvre l'a quittée; moi j'étais bien fatigué et je ne l'ai plus été. Je l'ai embrassée une fois, cinquante fois, et toujours je doublais en disant : c'est pour le pauvre Gueneau. Ses sœurs, Frédéric, étaient attachés à mon col. Fidèle aboyait, frétillait entre mes jambes. L'abbé, qui ce jour là dînait à la maison, était dans une agitation de plaisir qui lui faisait prendre du tabac et cracher sur les tisons plus souvent encore que de coutume. La soirée, car tu penses bien qu'il n'a pas été question de grand monde, s'est passée en demi questions en demi

1. Les anciens papiers des Mussy furent brûlés à Semur pendant la Révolution par les tantes de Philibert qui craignaient d'être inquiétées à cause de ces titres. (Communication du R. P. D. Henry Gueneau de Mussy.)

réponses : on n'avait pas le tems de rien achever. Comme tu es gras ! comme tu as de la barbe ! Gueneau doit être bien triste de n'être pas revenu avec toi; le verrons-nous bientôt? ... toutes ces questions troublaient ma joie; *elles remuaient les fonds de tristesse que je porte toujours avec moi;* et je répondais avec tout le courage dont je suis capable, oui il reviendra, mais la raison, la médecine,... et puis il a des amis, des excellents amis, avec lesquels il parle de nous...

Au citoyen Guenau, rue Saint Benoit
Faubourg Germain, n° 836[1].

Quelques lignes adressées un peu plus tard par Philibert au cher absent, donnent bien la mesure de son affection fraternelle :

... Je reviens à toi, bon ami, tu es arrivé à temps pour partager la fête du retour, ta lettre était sur la cheminée, mais je t'avais déjà nommé avant de l'avoir apperçue (*sic*); à table, j'ai pris ta place, ton gobelet, j'ai couché dans ton lit et toujours j'ai donné et reçu double baiser et puis je veux être..., bien complaisant, bien bon, enfin je veux te représenter. Je me consolerai en m'identifiant ainsi avec toi-même[2].

Cependant l'heure était proche où Gueneau de Mussy allait connaître d'autres enthousiasmes que ces premières effusions fraternelles et filiales.

*
* *

Philibert avait vingt-cinq ans, lorsque Chateaubriand fit paraître le *Génie du Christianisme*. Il fut donc parmi les frères de René, un jeune homme, doux, rêveur, mélancolique, plein d'aspirations religieuses et tourmenté par les chimères de son cœur.

Alors que ces livres nouveaux faisaient scandale parmi les générations vieillissantes, ils trouvaient au contraire des admirateurs passionnés parmi les jeunes. Philibert les applaudit très haut dans le *Mercure* auquel il collaborait; il les goûta surtout dans l'intimité de son âme, alors qu'il retrouvait exprimés, dans un style magnifique, ses propres regrets, ses vagues inquiétudes, et qu'il voyait s'éveiller soudain, dans une aurore nouvelle, tout un monde encore flottant de pensées chères et confuses.

Philibert, à cet âge, ressemblait à René par tout ce qu'il y avait en lui de vague, d'attristé, de douloureux. Quelques pensées inédites, notées par lui sur un carnet vert, pieusement conservé par sa petite-fille[3], le montrent mélancolique et replié sur lui-même à cette époque. On retrouve à la fois, dans les pages sui-

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
2. *Id.*, *ibid.*
3. Madame de Tugny. Archives de Beaulieu.

vantes, la délicate sensibilité de Joubert et l'esprit très classique de Fontanes :

EXTRAITS DU CARNET VERT.

C'est un artifice merveilleux pour déguiser la pauvreté et la rareté de nos pensées, que de les mettre en pensées détachées.

Nos ouvrages ont rarement assez de mérite, pour que nous puissions avouer tout le travail qu'il nous ont coûté.

Il nous faut encore un certain degré d'aisance, pour que nous osions avouer notre pauvreté.

Ceux qui reconnaissent véritablement les bornes de leur esprit, font plutôt preuve de leur supériorité que de leur bonne foi.

Lorsqu'on ne pense plus, on fait de la Métaphysique. On écrit l'histoire lorsqu'elle est faite.

Il n'y a que l'exercice de la bienfaisance, disons mieux de la charité, qui puisse répandre quelques consolations sur les peines inconsolables du cœur.

La simplicité est souvent le dernier effort de l'esprit humain pour exprimer de grandes choses.

Qu'importe après tout, que nous ayons tel ou tel chagrin, telle ou telle infirmité : si ce n'était celle-ci, ce serait une autre ; un mal fait diversion à un autre mal. Le cœur humain abandonné à sa propre direction va toujours toucher à quelque misère.

Que de jeunes poètes ont perdu leurs talents dans les orages des passions et ressemblent à des arbres chargés des fleurs que les vents ont dépouillés !

Je me représente la modestie sous la figure de ces vierges qui, dans les fêtes publiques, marchaient les yeux baissés et la tête courbée sous des couronnes de fleurs.

Le trouble de la pudeur n'est pas toujours le signe de l'innocence.

La gloire et la réputation sont la poussière que le voyageur élève sous ses pieds.

La première condition de l'indépendance, est le pouvoir de supporter les privations.

Les souvenirs de l'enfance et les malheurs de la jeunesse sont presque tout le génie du poète.

De quoi sert de désirer, a-t-on le tems de jouir ?

Que les écarts de l'imagination, que l'attrait pour les goûts singuliers sont dangereux ! Si vous avez la faiblesse d'y céder et de vous y complaire, vous vous accoutumerez insensiblement à persévérer dans

une voie fausse, détournée, et vous serez bizarre et singulier sans avoir le charme, les illusions et les erreurs qui pourraient vous faire excuser.

Nous recherchons l'amitié des hommes illustres et nous ne pensons pas que nous l'achetons durement par l'obligation de leur rappeller (*sic*) leurs devoirs.

Les gens du monde se méprennent ordinairement sur la cause de cette sérénité qui brille sur le front de l'homme vertueux. Ils l'attribuent au silence des passions, tandis que le plus souvent, c'est la joie de la victoire.

La vérité qui est l'objet de la raison humaine, n'apparaît dans toute sa puissance qu'à de certaines époques. Les intervalles qui séparent ces époques sont remplis par le bruit des événements, par la discorde des opinions, par cette confusion des choses humaines qui obscurcit jusqu'au souvenir de la vérité et en réclame une plus illustre révélation.

Les libertins ont bon cœur, dit-on; c'est-à-dire que, chez eux, l'énergie de l'amour brutal a emporté l'énergie de leur haine, et qu'il n'est resté qu'une sorte de faiblesse que l'on a nommée bonté.

N'y a-t-il pas assez d'inquiétude dans le cœur de l'homme sans l'inquiétude de la gloire?

La confiance en soi égare le sot et double les ressources de l'homme de mérite.

Gardez votre conscience pure. On en a besoin pour supporter le malheur, et le malheur vient demain.

Le sourire de l'homme de bien s'embellit de toutes les bonnes actions qu'il a tenues secrettes (*sic*).

La véritable épreuve de l'homme modeste est de ne pas se démentir en présence des médiocres qui le prennent au mot.

Il faut être bien peu fécond pour ne pas trouver une idée qui aura échappé à un homme de talent, qui aura traité un sujet d'une manière satisfaisante.

Il me semble que, c'est à trente ans, que l'on devrait se trouver le plus disposé à la mort, ou, du moins, que l'on devrait avoir les notions les plus claires sur la brièveté du tems (*sic*); à cet âge, la vie est assez intéressante pour se faire aimer, mais aussi la raison est assez instruite pour l'apprécier ce qu'elle vaut. Un homme, à trente ans, est parvenu sur une hauteur d'où il apperçoit (*sic*) plus distinctement les extrémités de son domaine, que l'intervalle qui les sépare

On remarque ordinairement plus de véritable chaleur dans les productions d'un talent mûr, que dans les ouvrages de la jeunesse;

soit que l'effervescence du sang et de l'imagination n'ait rien de commun avec le feu intérieur et sacré; soit qu'aussi l'expérience et l'habitude trouvent aisément les formes et les paroles qui réussissent mieux à exprimer les affections de l'âme.

19 avril 1801.

Aujourd'huy (*sic*) à midi ma vingtième année a été completée : vingt-cinq ans! Plus du tiers de ma vie présumable est écoulé, et qu'ai-je fait? Que ferai-je?

Ces deux graves pensées m'ont occuppé (*sic*) tout le jour et les agitations, les inquiétudes qu'elles ont produites en moi ressemblent de bien près à une grande tristesse. Le passé n'est plus en mon pouvoir, mais l'avenir, cet avenir qui acquiert plus d'intérêt pour l'homme à mesure que ce domaine semble se rétrécir par les progrès de l'âge, comment en tirer parti? Quel état doit fixer le reste de ma vie? Mon Dieu, je le cherche, mais vous savez que c'est vous qui doit (*sic*) me décider!...

9 heures et demie du soir[1].

On retrouve dans ces lignes et dans celles qui précèdent, le frémissement d'une âme éprise d'idéal et de beauté, mais un peu inquiète dans son activité. Ne faut-il pas voir dans la tristesse morbide du jeune homme, et dans son anxiété devant la vie, l'influence du mal du siècle et du Romantisme naissant? Or c'est surtout dans le salon de Pauline de Beaumont et dans l'intimité de « l'Enchanteur », qu'il dût subir l'emprise de son siècle le plus irrésistiblement.

* * *

Au printemps de l'année 1800, lors d'un voyage à Paris, Philibert connut Fontanes. Cette rencontre devait décider de toute sa vie.

C'est Fontanes, en effet, qui introduisit le jeune de Mussy, rue Neuve du Luxembourg, dans le salon bleu de Pauline, où il connut Chateaubriand et son entourage immédiat : Mathieu Molé, l'aimable Joubert, particulièrement la charmante M^me^ de Vintimille, qui eut pour lui plus que de l'amitié, une tendresse très profonde, presque maternelle, Chênedollé, enfin Fontanes.

Et d'abord Chateaubriand.

Son affection pour le « petit Gueneau », comme il amait à surnommer le trop modeste jeune homme, fut très vive. Il l'appelait aussi le Corbeau du Mont-Blanc, se plaisant à évoquer ainsi dans

1. Archives de Beaulieu.

le cercle raffiné de Pauline, les horizons lointains de sa chère Bourgogne et, par delà, les Grandes Alpes.

Lorsqu'il connut Philibert, Chateaubriand était encore ce bon garçon fidèle à ses amitiés, qui n'avait pas été gâté par la gloire, et dont Joubert se plaisait à louer « l'excellent cœur ». Il éprouva alors pour quelques êtres de mérite, qu'il eut le tort d'oublier trop complètement par la suite, des amitiés tendres, des attachements qui semblaient sincères et pleins de spontanéité.

Son penchant pour Philibert eut vraiment la forme d'une adoption privilégiée. Il lui remit un exemplaire de la première édition d'*Atala*, avec une dédicace tracée de sa main sur le premier feuillet : *Donné par l'amitié à mon jeune frère Gueneau. — Chateaubriand.*

Une année où Philibert faisait un voyage à Semur, ses amis de la rue Neuve du Luxembourg lui offrirent un portefeuille où chacun avait écrit une page : Mathieu de Montmorency, Camille Jordan, Chênedollé, Fontanes et même Chateaubriand collaborèrent à cet amical souvenir[1].

René aimait bien le petit Gueneau. Il lui adressa de très jolies lettres qui sont parmi les plus affectueuses et les plus naturelles qu'il ait jamais écrites[2].

En revanche, il sut mettre à contribution pour sa gloire l'enthousiasme du jeune homme. Dans le *Mercure de France* du 23 juillet 1803, on lit un article assez développé sur le *Génie du Christianisme* et signé D. M. (de Mussy).

Cet article, écrit à la demande de Chateaubriand, fut porté par Philibert lui-même à Mme de Beaumont, sur le point de partir au Mont-Dore, et de rejoindre René à Rome.

Pauline accueillit avec gratitude le jeune homme tout dévoué à une gloire qui lui était si chère. Mais Philibert, à l'aspect chétif de la malade, conçut les plus funestes pressentiments, et, quelques jours plus tard, il fit part au poète Chênedollé de ses secrètes appréhensions :

A mon avis, sa santé s'altère de plus en plus. Je crois les sources de la vie desséchées; sa force n'est plus qu'irritation et son esprit si plein de grâces, ressemble à cette flamme légère, à cette vapeur brillante qui s'exhale d'un bûcher prêt à s'éteindre[3].

1. Communication du R. P. D. Henry Gueneau de Mussy.

2. Les lettres ont été publiées par Sainte-Beuve dans l'article qu'il a consacré à Gueneau de Mussy : *Chateaubriand et son groupe*, t. II. Les originaux autographes sont la propriété de Mme de Tugny, petite-fille du Gueneau de Mussy, et de M. F. Thureau-Dangin, membre de l'Institut, son arrière-petit-fils.

3. Lettre à Chênedollé, mardi 2 août 1803. *Sainte-Beuve*, t. II, p. 206.

De Rome, où il est secrétaire d'ambassade, Chateaubriand écrit à Philibert, le 13 fructidor an XI (31 août 1803) pour le remercier de son article paru dans le *Mercure*. Puis, faisant allusion à quelque projet d'ouvrage dont le jeune homme l'avait sans doute entretenu avant son départ, il lui adresse ces éloges encourageantes :

Laissez votre imagination se jouer à son aise : elle est belle, tendre et féconde; elle ne demande qu'à sortir de la contrainte où vous la retenez toujours[1].

Survient alors la fatale nouvelle de la mort de Mme de Beaumont. Gueneau écrit à René une douloureuse et touchante missive. Il reçoit de lui, le 20 décembre 1803, ces lignes émues :

Votre lettre, mon jeune ami, m'a fait pleurer; j'ai été très sensible aux marques de votre bon cœur dans cette circonstance, d'autant plus que ma peine est extrême, et que ni vous ni mes amis de Paris ne peuvent savoir, et peut-être ne croiront jamais ce que j'ai souffert ici[2].

Ainsi René, avec son inconscient égoïsme, déplore en même temps — comme si ces deux peines étaient égales pour lui — les tracasseries qu'il dut éprouver dans sa carrière diplomatique, à Rome, et la mort de celle qu'il aime!

Puis il achève cette lettre à celui qu'il appelle « son aimable frère » par la plus fervente protestation d'amitié :

Ce qu'il y a de certain, c'est que, tant que je vivrai, vous êtes sûr d'avoir au monde un cœur qui vous est absolument dévoué[3].

Ces lignes sont écrites dans un esprit combien différent des *Mémoires*!... Quelle place y tiennent ces quelques amis véritables, que Chateaubriand se louait d'avoir rencontrés? Quelle place y tient en particulier Gueneau de Mussy, à qui ces lettres étaient adressées?

« Illusions des amitiés de la terre », dirait Bossuet!... illusions surtout des amitiés de Chateaubriand qui s'effeuillent éphémères avec les années et les intérêts divergents!

Pourtant, en souvenir de « la pauvre hirondelle disparue », Chateaubriand fit don à Gueneau de Mussy d'une bible provenant de Mme de Beaumont. Il l'avait reçue de son amie, au temps heureux de leur retraite à Savigny.

Il s'en sépara en faveur de son ami Philibert. On lit encore sur

1. *Sainte-Beuve*, t. II, p. 357.
2. *Id., ibid.*, p. 358.
3. *Id.*

l'une des pages de garde « Pauline de Beaumont » d'une écriture d'enfant[1].

De retour en France, René entretint avec M. de Mussy les meilleures relations d'amitié. Il lui écrivit de Villeneuve, chez Joubert, les lettres les plus cordiales.

Au cours de l'automne de 1807, Chateaubriand se fixa à la Vallée-aux-Loups. C'est là qu'il devait achever les *Martyrs*. Lorsque l'ouvrage fut terminé, au printemps de 1808, il convoqua chaque dimanche ses amis de Paris, pour leur lire quelque passage du nouveau poème : Joubert, Fontanes, Molé, Mme de Vintimille et Gueneau de Mussy furent conviés. On se rappelle l'anecdote fameuse concernant la lecture de l'épisode de Velléda. Il y eut un silence. Fontanes prit la parole au nom de tous, pour émettre quelques critiques. Mme de Vintimille essaya de souligner les beautés.

Huit jours après, le dimanche suivant, en présence des mêmes personnes convoquées, pour entendre lire l'épisode entièrement refait de Velléda, Chateaubriand reprit sa lecture. Le récit d'Eudore, tel qu'il est aujourd'hui, fut accueilli avec transport[2].

Cet enthousiasme, pour Philibert, n'eut pas de lendemain. A cette date s'arrêtent les relations de Chateaubriand avec Gueneau de Mussy. « Ce fut à l'occasion du bel Eudore que vint le refroidissement, la mort soudaine de cette amitié. M. de Mussy n'aura point approuvé, n'aura point consenti à l'épisode profane des *Martyrs*. Ce qui est certain, c'est que, dans toutes les années qui suivent, le détachement est complet; et quand, en 1824, M. de Chateaubriand tombe brusquement du Ministère, M. de Mussy dit en l'apprenant :

> Je ne vois plus depuis longtemps M. de Chateaubriand, mais je prends part à ce qui lui arrive, et *je vais m'écrire chez lui*. Dernier et triste hommage à cette ancienne et jeune amitié fraternelle[3].

*
* *

Philibert connut aussi chez Pauline de Beaumont, les plus intimes amis de la jeunesse de Chateaubriand. Il fut très lié avec Mathieu Molé, qui devint préfet de la Côte-d'Or et, par son mariage, cousin de Mme de Vintimille. C'était un personnage grave et froid jusqu'au dédain. Chênedollé disait de lui : « Il ne cause plus, il n'a

1. Ce volume et quelques autres, ayant appartenu à Philibert Gueneau de Mussy, sont aujourd'hui la propriété de la Comtesse du Bourblanc, sa petite-fille.
2. *Sainte-Beuve*, t. II, p. 40 à 42.
3. *Id., ibid.*, p. 365-366.

que des jugements ». Il ne se mettait pas en peine de plaire[1]. Il avait cependant de hautes qualités, surtout un grand tact politique qui le fit discerner par Napoléon, ce fin connaisseur d'hommes. Avant trente-cinq ans, il fut jugé digne de succéder à Cambacérès; c'est là un suffrage qui lui fait honneur.

Les études de Molé avaient été interrompues par la tourmente révolutionnaire. Il sentit le besoin de réparer l'insuffisance de son instruction première. Il pria le jeune Philibert de lui donner précisément la formation littéraire qui lui manquait. C'est ainsi que le futur membre du Conseil royal de l'Instruction publique fit d'abord ses preuves comme professeur privé[2].

En échange des connaissances classiques qu'il donnait libéralement à Molé, Philibert reçut de celui-ci quelques conseils relatifs à son morceau sur Rollin, qui parut en tête du *Traité des Études*, au début de l'année 1805.

Une lettre de Molé à Gueneau de Mussy (14 mars 1805) met bien en évidence son estime très sincère pour le talent du jeune homme.

... Votre dernier morceau sur une génération dernière est d'une vérité et d'une éloquence tout à fait remarquable. Ne me parlez pas de jugement et d'indulgence, surtout sur un certain article : c'est pour cela surtout que je me récuserais, comme ne devant pas décider. Si vous m'avez vu quelque inquiétude sur deux ou trois expressions qui m'ont laissé encore un peu de regret, vous concevrez comme nous devions désirer qu'un jeune talent aussi distingué, dont les succès m'intéressent de tant de manières, ne se classât pas dans une de ses premières productions comme appartenant à une opinion qui a toujours quelque chose d'un parti et qui effraye un grand nombre de gens de bien[3].

On sent dans ces lignes la plus franche sympathie et le plus sincère désir d'obliger.

*
* *

Cette affectueuse estime que Molé témoignait à Philibert ne fut jamais totalement partagée par Joubert[4].

Le jeune homme eut toujours dans le subtil auteur des *Pensées*

1. Joubert l'appelait son Caton de vingt ans.
2. Le jeune Molé consulta fréquemment Gueneau de Mussy lorsqu'il écrivit ses *Essais de Morale et de Politique*.
3. *Sainte-Beuve*, t. II, p. 370-71.
4. Dans la correspondance de Joubert, il est souvent question de M. de Mussy, son collègue à l'Inspection générale. Dans une lettre à Mme de Guitaut, Joubert déplore que Gueneau ait quitté Paris, mais cela sans aménité.

son « antipathique ». Cet esprit si mesuré, si sage, était parfois d'un caprice obstiné et récalcitrant.

La conversation de Gueneau, disait-il, est très fleurie, mais ses fleurs n'ont pas l'air de naître spontanément; elles ont l'air de ces fleurs de papier peint qu'on prend dans les boutiques. La nature n'a point fait ces roses. Il disait encore, à propos des mots de Gueneau qui semblaient faits d'avance et ne sentaient pas l'inspiration : « Il ne sert pas chaud[1] ».

Peut-être le jeune homme, dont il trouvait la conversation trop étudiée, n'avait-il besoin que de s'enhardir? Philibert était d'un naturel très timide, mais sans doute assez perspicace pour deviner dans le moraliste un juge peu favorable; aussi se sentait-il encore plus contraint devant lui.

Pourtant Joubert n'ignorait point les effets de la malveillance. Il avouait lui-même que son esprit, pour se manifester dans toute sa grâce et sa finesse, avait besoin de la tiède atmosphère de la sympathie :

J'ai l'esprit et le caractère frileux, disait-il ingénieusement; la température de l'indulgence la plus douce m'est nécessaire.

Alors, pourquoi accablait-il le petit Gueneau de sa supériorité hostile, au lieu de l'encourager par une bienveillante condescendance? Il y avait chez ce sage, qui ne l'était pas toujours, un parti pris évident. Et c'était une des faiblesses de Joubert, que sa sévère partialité envers le jeune érudit; au reste, il ne cachait pas sa prévention contraire.

Le 22 juillet 1803, Fontanes lui avait écrit à Villeneuve une lettre dans laquelle il déplorait vivement le départ de son jeune ami :

Le jeune Gueneau, lui disait-il, part aussi pour la Bourgogne. Je vais me trouver absolument seul. Cet aimable et solide jeune homme n'est pas assez estimé dans votre société et c'est un de mes griefs contre elle. Plus je l'éprouve et plus je lui trouve d'esprit et de bon naturel Vous le verrez à son passage. C'est le seul coopérateur distingué, à mon sens, qui reste dans cette boutique du *Mercure*. Elle va du mal en pis. Je crains bien que votre zèle ne soit en pure perte[2].

Or, quelques jours après, le 26 juillet 1803, Joubert écrivait à M^me^ de Beaumont :

Fontanes m'a écrit une grande lettre que j'ai reçue avec la vôtre...

1. *Journal de Chênedollé.* Extraits publiés par M^me^ Paul de Samie. Plon-Nourrit, 1922.
2. Archives du Chayla. André Beaunier-*Joubert.*

Il me parle de la désolation où l'a laissé le départ de tous ses amis : Gueneau est le dernier qui l'a quitté. C'est, je crois, l'absence de *celui-là* surtout qui lui a fait sentir le désert. Il m'en fait l'apologie et prétend que votre société ne l'aime pas, quoique je l'eusse positivement assuré que j'étais le seul qui eût le tort ou la raison de le goûter peu [1].

Hélas ! quelque amitié que Fontanes professât pour Philibert, il ne lui fut pas possible d'amener son confident le plus intime et le plus ancien, à partager cette affection. En Gueneau de Mussy — que d'ailleurs il estimait — Joubert critiquait tout : caractère, conversation, idées, style.

Annonçant au poète Chênedollé, le mariage de leur ami, il s'exprime avec une pointe de malice :

Vous a-t-on dit que l'honnête Gueneau est marié à la fille du médecin Hallé. Il a passé ici avec elle, il y a trois jours [2].

Ces jugements sur l'homme privé ne laissent pas de surprendre, mais les appréciations littéraires portées par Joubert sur *La Vie de Rollin* sont inexplicables.

Le 19 avril 1805, il écrit à Molé cette étrange lettre :

J'ai lu le livre que vous m'avez envoyé. Cela est détestable, non pas comme mauvais, mais comme imparfait. *Omnis corruptio optimi, pessima.* Je ne reprocherai pas au style de n'être convenable, ni au sujet, ni à la place que cet écrit doit occuper ; mais je l'accuserai du pire de tous les défauts, de n'être pas d'accord avec lui-même.

Des quasi-platitudes et des quasi-affectations le bigarrent presque partout. Je n'y vois nulle part les exactitudes du soin, ni les excuses de la négligence. L'opuscule n'a pas mieux été conçu qu'il n'est exécuté, et il me semble que l'auteur ne s'est pas fait une idée nette et complète de son personnage.

Quand il parle de Rollin comme on le connaît, il en fait un savant pieux, doux et modeste. Quand il le peint comme il le voit, c'est un recteur à tête ardente qui a la voix forte, qui ordonne en public aux fanfares de redoubler, et qui, le jour de sa mort, gronde avec exclamations ceux qui le pleurent. Il lui donne de petites ruses, de petites malices, des mines et des attitudes en opposition avec les mœurs de l'homme, l'esprit de sa profession et le caractère du temps? Que dites-vous, par exemple, des jeunes professeurs qui font semblant d'être brouillés, pour se faire inviter à la table frugale du bon principal ? Je ne sais si le fait est historique ou inventé ; mais, dans l'un et l'autre cas, je ne connais rien de plus triste que le plaisir pris par l'auteur à raconter élégamment une pareille espièglerie. Il s'est trompé sur la naïveté, et cette erreur annonce un esprit qui est peu franc. En géné-

1. *Sainte-Beuve*, t. II, p. 373.
2. Archives du Chayla. André Beaunier-*Joubert.*

ral, il me paraît trop épris de tout ce qui sent le collège. Il faut qu'il soit né écolier, et je crois, en effet, que c'est là son naturel. C'est au moins ce qui peut seul excuser la déférence très coupable qu'il a eue pour l'école moderne, en disant beaucoup de mal de M. Crevier[1]

La Vie de Rollin, par Gueneau de Mussy, n'a rien en elle qui justifie de tels anathèmes. On y trouve, à la fin surtout, une note profonde, attendrie et d'une mélancolie sincère.

Sous une forme un peu guindée peut-être et trop universitaire, on rencontre çà et là, quelques accents qui rappellent *René* et de brèves allusions à ce mal du siècle, dont l'auteur — on s'en souvient — faillit être victime, lors de ses vingt ans. Tel passage semble même un intime aveu :

La jeunesse a été en proie à des tristesses extraordinaires, aux fausses douceurs d'une imagination bizarre et emportée, au mépris superbe de la vie, à l'indifférence qui naît du désespoir : une grande maladie s'est manifestée sous mille formes diverses.

Ne faudrait-il pas plutôt chercher la véritable cause des rigueurs excessives de Joubert pour Gueneau de Mussy dans la rivalité d'un sentiment qu'ils inspirèrent l'un et l'autre à Mme de Vintimille?...

*
* *

Joubert, qui réprimait ses passions, dont les pensées semblaient toujours venir des régions les plus élevées de l'âme, qui cultivait le silence, les émotions rares, Joubert pouvait-il être jaloux? Pourquoi pas!... Ne le fut-il jamais de Chateaubriand vis-à-vis de Mme de Beaumont[2]? La tristesse qu'il ressentit du départ de Pauline en Italie — loin de Villeneuve — ne fut-elle pas une forme atténuée de son dépit? A plus forte raison ne faut-il pas voir, dans son inexplicable aversion pour Gueneau de Mussy, l'indice d'une secrète rivalité?

Joubert avait créé, pour ainsi dire à son usage, une manière d'aimer. Il apportait dans l'amitié les mêmes tendres exigences, le même enthousiasme exclusif et le même tourment de perfection que dans l'amour.

Ses lettres à Mme de Vintimille[3] le révèlent ainsi, très assidu et

1. *Sainte-Beuve*, t. II, p. 373-374.
2. Joubert note sur son carnet, le 12 juillet 1803 : « Mme de Beaumont. Les sens en dehors. Rien de retiré en soi; trop nue! »
André Beaunier-*Joubert, Lettres à Mme de Vintimille*, p. XVII.
3. André Beaunier-*Joubert, Lettres à Mme de Vintimille*.

très exigeant, mais très épris de la charmante femme, avec laquelle il se sent tant d'intimes affinités d'âme.

La correspondance inédite[1] de Gueneau de Mussy avec la belle amie de Joubert, nous le montre plus déférent, mais aussi tendre. Les âges respectifs, il est vrai, suffisent à justifier ces nuances. Mme de Vintimille a neuf ans de moins que Joubert, mais elle a treize ans de plus que Gueneau de Mussy.

Le 22 juillet 1802, fête de sainte Madeleine, que Joubert ne manqua jamais de célébrer depuis, par l'envoi d'un bouquet de tubéreuses à sa chère Vintimille, parce qu'il s'était aperçu ce jour-là qu'il l'aimait, « le philosophe de Villeneuve » venait d'avoir quarante-huit ans. Sur le retour, il ne chercha pas à obtenir les dernières faveurs d'une femme de trente-neuf ans, qui gardait encore le charme de la prime jeunesse, mais il sut la toucher par la grâce pensive de son badinage et obtenir d'elle une affection qui lui faisait éprouver les émois de l'amour.

A cette époque, Philibert n'a que vingt-six ans. Il est petit, mince ; il a les cheveux châtains, les traits fins. Son visage émacié qu'éclairent deux yeux d'un bleu clair — les yeux des Mussy — reflète une distinction native, mais décèle un tempérament plutôt frêle et délicat.

Comme Joubert, il rencontra dans le salon de Pauline de Beaumont, la très piquante Mme de Vintimille, dont il remarqua tout de suite « la vive élégance de toilette et l'air de raisonnable gaîté ». Elle lui plut infiniment. Ce fut peut-être la plus grande aventure sentimentale de sa vie. Mais sa nature austère et délicate, comme celle du sage auteur des *Pensées*, sut toujours proscrire les émotions trop vives, pour l'harmonie de sa vie intérieure et l'équilibre de sa physiologie[2].

Le frêle Gueneau aurait pu adresser à la plantureuse Louise de Vintimille, le même hommage admiratif que son aîné, le trop fragile Joubert :

Portez-vous toujours bien, femme aimable, femme excellente, vous en qui la santé couronne tous les dons du ciel et en permet le libre usage. Pour moi, je ne suis plus qu'une âme, un souffle, un cœur qui vit de souvenirs ; et le vôtre fait mes délices[3].

1. Je me propose de publier prochainement cette correspondance dans un article intitulé : *Joubert, Mme de Vintimille et Gueneau de Mussy.*

2. Signalement de Philibert Gueneau de Mussy fait à Dijon, le 19 thermidor an VIII, enregistré à la sous-préfecture de l'arrondissement communal de Semur, le 13 fructidor an VIII de la République française. Certificat de congé définitif donné au citoyen Gueneau Philibert, conscrit, par le Général commandant la 18e Division militaire, en vertu de l'article 4 du titre 2 du règlement des Consuls du 17 ventôse an VIII.

3. André Beaunier-*Joubert, Lettres à Mme de Vintimille*, p. 71.

Philibert voit très souvent la jeune femme à Paris, rue Neuve-du-Luxembourg. Rentré en Bourgogne, il lui écrit. Alors commence entre eux cette longue correspondance qui ne doit finir qu'à la mort de Mme de Vintimille, en 1831, et qui se prolonge ensuite par les lettres de sa sœur la comtesse de Fezensac.

Gueneau partage son temps entre Semur et Paris, où il collabore activement au *Mercure* et aux *Débats*. Mme de Vintimille le patronne chaleureusement auprès de Fontanes et prépare son avenir, ainsi qu'en témoigne une lettre significative du futur grand maître au jeune protégé de la Comtesse[1].

Les premières lettres échangées entre Philibert et Mme de Vintimille entre 1803 et 1809, manquent malheureusement. La plus ancienne est datée du 3 février 1809. C'est une aimable invitation de la jeune femme au petit provincial, de passage à Paris, à l'hôtel de Saxe, rue du Colombier :

J'espère que vous me ferez faire agréablement mon dimanche gras en venant me voir. Vous savez du reste le plaisir que vous me faites[2] ».

La lettre suivante est du 20 août 1809. Mme de Vintimille est depuis le mois de juillet à Méréville[3], chez son oncle M. de Laborde, qu'elle ne quittera qu'en septembre, pour se rendre au Marais, chez sa tante de la Briche. L'Université Impériale vient d'être fondée. Philibert, nommé enfin par Fontanes Inspecteur général, voit son avenir, jusqu'alors incertain, désormais assuré; il songe à s'établir.

Sans doute — lui écrit son amie — je serai heureuse de voir celle qui partagera dorénavant tout l'intérêt que je vous porte... je ne puis assez vous dire combien il m'est doux de penser à vous sans inquiétude, d'être en repos sur votre santé. Il n'y a plus de malheur à craindre quand on est destiné à porter ensemble bonne et mauvaise fortune. L'isolement est la seule calamité insupportable dans le monde[4].

Cette lettre trahit la tendresse profonde de Mme de Vintimille pour le jeune homme et l'attachement désintéressé, un peu mélancolique que sa vieille et solitaire amitié gardera désormais aux heureux époux. Elle ne peut se défendre cependant d'un retour très humain sur elle-même, sur son propre isolement, et sa missive, qui ne voudrait exprimer que la joie, s'achève dans la tristesse.

1. Lettre du 3 septembre 1806. *Sainte-Beuve*, t. II, p. 346.
2. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
3. Seine-et-Oise, arrondissement de Rambouillet.
4. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.

Il s'agissait, en effet, du très prochain mariage de Philibert avec Mlle Augustine Hallé[1], alors âgée de vingt ans, et fille du célèbre médecin. Son portrait par elle-même, soigneusement conservé dans la famille de Mussy, la montre vive, spirituelle, avec un minois joliment chiffonné sous la torsade un peu lourde de ses cheveux. Les lettres que son père lui adressait en latin prouvent son érudition. On voit encore à Châtres, en pleine Brie, la vieille maison familiale où s'écoula son heureuse jeunesse, près de son frère Noël, qui devait épouser plus tard la fille d'Ambroise Rendu[2], Inspecteur général de l'Instruction publique et collègue de Gueneau de Mussy.

Le mariage fut célébré, et le petit ménage fut heureux, si l'on s'en rapporte à cette lettre très intime de Philibert à son frère aîné, confident habituel de ses pensées et de sa vie :

Paris, le 19 août 1810.

... Toujours rien de nouveau dans mon ménage. Je parle de paternité et de couches, comme les aveugles des couleurs. Augustine mange, dort, engraisse, devient tous les jours plus fraîche, et puis s'en tient là! Elle va bientôt aller faire une petite station à Boulogne, où sa maman a loué une petite maisonnette, précisément au bout du jardin des Rendu. J'espère quelque chose d'une vie plus active et de l'air du matin. Elle s'afflige de renouveller (*sic*) l'anniversaire de son mariage sans avoir au moins une espérance. Pour moi, je ne m'afflige pas. Mais je voudrais un objet à sa tendresse maternelle qui se répand sur tous les petits enfants qu'elle rencontre dans la rue... Je ne sais encore si je n'irai pas te chercher, du moins jusqu'à Semur. Je suis toujours persuadé qu'on ne peut vivre sans voir les bois de Mortille une fois l'an et je nourris l'espérance de faire une petite excursion de ton côté vers la fin de septembre. Augustine ne serait pas de la partie et sans doute ce serait là un grand obstacle[3]...

Enfin, la naissance d'un premier enfant vint combler ce jeune

1. Augustine Hallé, 1789-1876, fille de Noël Hallé, membre de l'Académie des Sciences, avait dans ses ascendants directs deux peintres connus au XIIIe siècle. Il existe de jolis portraits peints par elle. Ceux qui n'ont connu que l'aïeule conservent le souvenir de son charme et de sa bonté que les infirmités n'avaient pas altérés. Depuis la mort de son mari, vivait très retirée, entourée de ses quatre enfants et de ses petits-enfants. — (Communication de Mme de Tugny et de Mme la Comtesse du Bourblanc, petites-filles de Gueneau de Mussy.)

2. Ambroise Rendu fut avec Gueneau de Mussy le bras droit de Fontanes, dans l'Université. Dans une note placée sous les yeux de l'Empereur, Fontanes ne séparait pas les noms des deux amis, qu'il comparait poétiquement à Nisus et Euryale. « Je les regarde, disait-il, comme mes principaux adjoints. Ces deux hommes sont en quelque sorte les yeux et les bras dont j'ai besoin pour voir et remuer la grande machine que vous me confiez. » — *Note* dans *Sainte-Beuve*, t. II, p. 351.

3. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.

foyer. Ce fut encore à son grand frère que Philibert exprima d'abord sa joie :

Lundi, 8 novembre [1813].

... Et moi aussi je suis père, et tu es oncle de Noël-François-Odon[1]. Ce que j'éprouve est plus délicieux encore que ce que j'avais pressenti. Nous avons le plus bel enfant du monde. Nous l'avons achetté (*sic*) par quarante-huit heures de souffrances. L'accouchement néanmoins a été heureux. L'enfant se présentait bien, mais la grosse et forte santé de la maman nous a préparé de plus grandes difficultés que nous n'avions prévu. Cette pauvre Augustine a soutenu cette épreuve avec un courage vraiment maternel et une patience touchante[2].

Tant d'événements intimes ne semblent pas avoir modifié les affectueux rapports de M^me^ de Vintimille et de Guenau de Mussy.

Vous avez donc oublié, lui écrit-elle quelques mois avant la naissance du petit Noël, que le bonheur de mes amis m'a été donné en dédommagement du mien et qu'il m'appartient par le droit le plus légitime (13 avril 1813)[3].

Et c'est ainsi que la charmante femme félicite par anticipation son ami d'une paternité qu'elle lui envie, elle qui toute sa vie souffrit d'un vif chagrin de maternité manquée[4].

Quelques années plus tard, nous les retrouvons aussi étroitement liés. Ils se voient fréquemment. Entre ses tournées d'inspection, Philibert ne manque pas de rendre visite à sa vieille amie, rue de Cerutti, où elle a rangé sa bibliothèque qu'elle annote à la manière de Joubert. Ce sont des promenades, des lectures, des échanges de livres et surtout d'impressions.

... C'est donc par le divin Platon que vous avez entamé votre provision de livres, lui écrit-il au retour de l'une de ces rencontres. Ce n'est assurément pas mal débuter. Vous voilà, comme je m'y attendais bien, sous le charme de ce beau génie. Mais qui lui avait appris, il y a quatre cents ans, avant la révélation évangélique, tout ce qu'il sait de la nature de l'homme, de ses devoirs, de sa destinée[5]?

Un autre jour, il a remis un Virgile à M^me^ de Vintimille et il l'engage à relire l'auteur préféré de sa jeunesse :

1. Noël-François-Odon de Mussy, 6 novembre 1813 au 2 juin 1885. Docteur et médecin de l'École Normale Supérieure.
2. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
3. *Id.*, *ibid.*
4. En 1816, elle écrit à Amédée de Pastoret, qui vient d'avoir un fils, une lettre à peu près semblable : « Vous savez que je reçois toujours le bonheur de mes amis en dédommagement de celui qui m'a manqué; je vous laisse à penser comme je reçois le vôtre ». (A. Beaunier, *op., cit.* p. xx.)
5. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.

Partout, vous rencontrerez de ces vers qu'on redit éternellement sans pouvoir en épuiser le charme. Partout et presque à chaque mot, vous entendrez, pour me servir de l'expression d'un ancien, *le son que rend une belle âme*[1].

Ailleurs il lui écrit, faisant allusion à leurs lectures :

Je vous ai laissée entre Tacite et Cicéron. J'ai regret que nous n'ayons pas expliqué ensemble l'introduction d'Agricola[2].

Elle lui adresse un jour cette belle protestation d'amitié :

... Écrivez-moi un mot pour me donner de vos nouvelles, de celles de tout ce qui vous entoure, vous ne vous adresserez jamais à personne qui sache plus véritablement aimer[3].

Parfois le nom de Joubert est prononcé par Gueneau.

J'ai reçu l'autre jour une lettre de M. Joubert qui ne dit rien de lui. Mais à en juger par son ton et par sa belle écriture, il habite son firmament comme à l'ordinaire (14 octobre 1821[4]).

Au mois de septembre 1822, M^me^ de Vintimille a emporté à Bois-Boudran, près de Nangis, un petit Horace, cadeau de Joubert, qu'elle lit par intérêt pour l'auteur et plus encore pour le donateur. Le 27 du même mois, Philibert lui envoie ce billet approbateur :

Vos journées ont été pleines, studieuses, uniformes. Horace en a occupé la meilleure partie... Ce n'est point un fâcheux à la campagne[5].

Dans les dernières années le ton de cette correspondance s'élève jusqu'à des considérations morales et religieuses pleines de gravité :

... De combien de manières, lui écrit Gueneau de Mussy, la Providence s'y prend pour nous faire ressouvenir de notre condition mortelle. Oh! qu'il est bien vrai qu'il faut que cette goutte d'absinthe se mêle à tout. Elle contient le secret de notre destinée; elle est tellement nécessaire, qu'il y aurait de quoi trembler si on ne la sentait pas[6].

Le 4 juin 1826, M^me^ de Vintimille, devenue vieille et aveugle, adresse à son ami ces lignes tendres et douloureuses qui sont presque les dernières :

Le courage n'est bon que devant un fait; il échoue contre l'inquié-

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
2. *Id., ibid.*
3. *Id., ibid.*
4. *Id., ibid.* — André Beaunier, *Lettres de Joubert à M^me^ de Vintimille*, p. XLIV.
5. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
6. *Id., ibid.*

tude. Là, il a trouvé son maître. Je me serais reproché de vous cacher cette faiblesse, vous devez tout savoir, puisque tout vous appartient. Ne faut-il pas d'ailleurs que vous connaissiez mes pensées pour demander avec moi à Dieu la force de les supporter[1].

La mort seule put rompre une telle amitié.

* * *

C'est dans le petit cercle intime de Chateaubriand, que Gueneau de Mussy connut aussi le poète Chênedollé. Son âge et son caractère prédisposaient bien Philibert à être l'ami, le confident de cette nature triste et tourmentée.

Aux heures difficiles de sa vie, Chênedollée eut recours à la générosité de M. de Mussy. Il sollicita même son aide matérielle, ainsi que le prouve la lettre suivante non datée :

A M. Gueneau de Mussy, 45, rue des Vieux-Augustins.

Je vous dois trois louis depuis bien longtemps, mon cher ami, et je ne me suis jamais trouvé en position de vous les rendre. Ce ne sera pas encore pour le moment, puisque je viens vous demander un nouveau service. Il faut que vous soyez assez bon pour me prêter vingt écus d'or au 1er mars. Je vous *les* rendrai à cette époque bien sûrement. Si je ne puis vous rendre la totalité, je vous rendrai au moins les vingt écus. Un projet est irrévocablement arrêté. Si M. le Grand-Maître ne peut rien faire pour nous, je retournerai chez mon patron dans les premiers jours de mars ou j'irai peut-être me soigner à Juilly[2]. Ce dernier projet plaît assez à mon imagination fatiguée et détrompée de tout. Je vous demande de garder le silence sur ma demande, que vous puissiez ou ne puissiez pas m'obliger.

Vous pouvez remettre l'argent au porteur.

Mille amitiés du fond de l'âme.

CHÊNEDOLLÉ.

Ce lundi matin. Hôtel du Havre. Paris[3].

C'est à Gueneau de Mussy que Chênedollé confia la grande détresse de son cœur, lorsqu'il perdit pour jamais l'espoir de s'unir à Lucile de Chateaubriand :

Vire, 13 nivôse an XII (janvier 1804).

Je suis bien coupable envers vous, mon cher petit : j'ai été si malheureux, j'ai éprouvé des choses si douloureuses depuis que nous nous sommes quittés, que, dans l'amertume de mon cœur, j'ai été tenté de renoncer à tout et même à l'amitié. Pour tromper mon déses-

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.
2. Chênedollé avait fait ses études chez les Oratoriens de Juilly, où il connut Fouché.
3. Archives de Beaulieu.

poir, qui me portait quelquefois jusqu'au dégoût de la vie, je me suis retiré à la campagne et là j'ai réalisé les projets dont nous nous étions entretenus tant de fois pendant plus de trois mois. J'ai passé des jours entiers à bêcher la terre, et ce n'était que par ce moyen que je pouvais rendre un peu de repos à une imagination malade et sortir des voies de la nature. Je suis un peu plus calme sans l'être beaucoup, mais cette tranquillité a été troublée par le détail de tout ce qu'a eu à souffrir notre pauvre ami Chateaubriand, et surtout par la mort de Mme de Beaumont, qui m'a bien vivement affecté : heureusement encore que ses derniers moments ont été religieux !

[Maintenant, je dois vous demander si les trois louis que vous m'aviez prêtés si obligeamment vous ont été remis. J'ai écrit plusieurs fois à Latrisme, et n'ai point reçu de ses nouvelles. Si, par hasard, cet argent ne vous avait pas été remis, faites-le moi savoir et je vous le ferai passer très promptement.] Je n'ose plus écrire à M. de Fontanes : plusieurs de mes lettres sont restées sans réponse, ce qui me fait craindre qu'il ne m'ait oublié; j'avoue que cela me serait bien douloureux, car je lui suis très tendrement attaché. Ecrivez-moi, mon cher petit, que vous me pardonnez, et que votre amitié pour moi est toujours la même ; j'ai besoin de cette assurance pour n'être pas mal avec moi.

Je vous embrasse cordialement.

Votre ami,
Chênedollé[1].

Cette lettre montre jusqu'où pouvait aller l'intimité de Philibert avec le poète virois.

*
* *

Mais la plus vive et la plus durable amitié de Gueneau de Mussy fut certainement celle qu'il eut le bonheur d'inspirer à Fontanes.

La première lettre adressée par le futur grand-maître à Philibert est datée du 8 floréal an VIII (1800). Elle a été publiée par Sainte-Beuve ainsi que beaucoup d'autres. Dans toute cette correspondance très tendre au début et qui se guinde un peu vers la fin, parmi les tribulations universitaires, Fontanes apparaît bien tel qu'il était, simple, sans prétention littéraire, d'une généreuse bonté, prompt à servir les autres, mais avec une certaine brusquerie qui lui avait valu de ses amis, le surnom de « Sanglier d'Erymanthe ».

Il savait apprécier le grand sens et la droiture de Gueneau. Sa confiance lui était acquise. Dans une lettre du 5 octobre 1803, il le

1. Archives de Beaulieu. Cette lettre a été publiée par Sainte-Beuve, t. II, p.243, excepté la partie qui est entre crochets.

prit même pour confident de sa déconvenue à l'égard de Chateaubriand, qui risquait de se compromettre avec Mme de Beaumont en Italie :

Si vous avez autant de plaisir à n'écrire que j'en ai à vous lire, mon cher ami, je recevrais une de vos lettres tous les jours. Vous m'avez transporté dans le château de Bussy-Rabutin et j'aurais mieux aimé m'y trouver avec vous qu'avec lui.

Bussy, qui s'estime et qui s'aime
Jusqu'au point d'en être ennuyeux,
Est consacré dans ces beaux lieux
Pour avoir d'un ton glorieux
Parlé trop souvent de lui-même.

On ne vous fera jamais ce reproche. Il avait un excès d'orgueil et vous un excès de modestie. Quand reviendrez-vous à Paris? Quand vous verrai-je? Quand pourrai-je vous embrasser? Il faut pourtant que je vous gronde. Vous avez mis beaucoup trop d'exactitude à me renvoyer les deux premiers volumes des lettres. Comment pouviez-vous imaginer qu'il y eût la moindre importance à tout cela? Travaillez vous? Je le souhaite vivement. La gloire et une place honorable vous attendent quand vous le voudrez. Il faut songer sérieusement, mon cher ami, à prendre son rang. Le vôtre sera beau. Mais un peu de mouvement et de suite, vous voyez que tout le monde songe à soi. Songez à vous-même. Je n'ai point oublié votre cousin. Hier j'ai enfin rencontré Fourcroy, que je poursuivais vainement depuis huit jours. Il m'a promis Dijon, et Noël, inspecteur de l'Instruction publique, me répète aujourd'huy (*sic*) qu'il harcèlera Fourcroy jusqu'à la signature. Je voudrais bien, mon cher ami, être heureux en vous, car je ne le suis guère pour mon propre compte. J'ai éprouvé quelque amertume depuis vôtre (*sic*) départ. Des étourderies de nôtre (*sic*) ami Cha... m'ont été vivement reprochées. Je crains bien que ce pauvre ami ait choisi la carrière qui lui convenait le moins. Son ambassadeur est un sot, j'en conviens, mais il est oncle et tout puissant[1]; le secrétaire, qui devait user de la plus grande circonspection auprès d'un ennemi si redoutable, surcharge tous les courriers de ses plaintes. Or, vous savez qu'il y a en Europe un écho qui redit tout. Cet écho est à la poste où toutes les lettres sont décachetées. Jugez de l'effet de confidences pareilles. Rome, le cardinal Gonsalvi, le pape lui-même sont les premiers dénonciateurs de nôtre (*sic*) ami accusé par son ambassadeur. Le pape n'est plus qu'un *vice-consul* et c'est ce que n'a pas senti Cha.... Pour comble de ridicule, Mme de Beau[mont] est en Italie et se rend à Rome. Je suis désolé. Le *maître*[2] s'est plaint hautement de ce choix. Je défends le mieux qu'il m'est possible mon ami, mais que puis-je contre l'orage? Dimanche dernier, pourtant, on m'a

1. Le cardinal Fesch, oncle du premier Consul.
2. Bonaparte.

paru moins irrité. Cependant la prévention reste et, ce qu'il y a de pire, c'est qu'on croira qu'un homme qui écrit est incapable de toute affaire et ne convient à aucune place administrative. Adieu, mon cher enfant. Je vous embrasse tendrement. Que vos lettres me consolent quelquefois. F.

A M. Philibert Gueneau de Mussy, chez M. Oudin, au Bourg-Neuf.
Départ. de Saône-et-Loire[1].

La bienveillance de Fontanes pour Philibert se manifesta par le plus chaleureux appui auprès de l'Empereur. Gueneau fut nommé, ainsi que Joubert, Petitot, Ampère et Rendu, inspecteur général de l'Instruction publique, en vertu d'un décret impérial du 21 septembre 1808[2].

Dès qu'il eut obtenu cette heureuse et difficile nomination, Fontanes s'empressa de féliciter Gueneau de Mussy.

5 novembre 1808.

Vous ne devez pas douter, mon cher Monsieur, du plaisir que j'ai eu en apprenant que vous aviez enfin obtenu la place qui vous convient si bien. Je vous aurais su mauvais gré de n'avoir pas appris par vous-même cette bonne nouvelle, si je ne savais combien vous êtes accablé par votre correspondance officielle : cette raison m'a aussi empêché de vous assurer plutôt (*sic*) de tout l'intérêt que j'ai pris à votre nomination. Vous êtes obligé de répondre à tant de lettres ennuyeuses que vous ne devez pas désirer d'en recevoir même de vos amis. J'espère qu'à présent vous avez un peu plus de loisir et que vous allez avoir des occupations plus de votre goût. On m'a dit l'autre jour que vous partiriez dans quelque tems (*sic*) pour inspecter les écoles de Genève. Je ne sais à quel titre on vous a choisi pour visiter ce fameux séminaire calviniste ; en tout cas, cette mission ne doit pas vous déplaire puisqu'elle vous fera connaître un très beau pays. Cependant, malgré le plaisir que j'aurais de vous voir en passant ici, je vous conseillerais d'attendre si vous pouvez le printems (*sic*) pour faire ce voyage. La neige du Mont-Blanc fait un bel effet quand elle contraste avec la verdure du reste du paysage, mais elle ne dit plus rien à l'imagination quand on la voit partout. D'ailleurs, le chemin du Jura est très mauvais et même dangereux l'hyver (*sic*). Si vous ne quittez pas Paris avant le mois de janvier, j'espère avoir le plaisir de vous y voir avant

1. Archives de Beaulieu. La fin de cette lettre a été publiée par Sainte-Beuve, *op. cit.*, t. I, p. 389.

2. « Il est de la plus haute importance pour l'Université et pour moi que l'Empereur veuille bien signer avant son départ la liste qu'il m'a ordonné de vous remettre », écrivait Fontanes au Ministre le mardi 20 septembre 1808. Dans les dix-huit sujets que je présente, d'abord il y en a trois ou quatre, tels que MM. *Joubert, Gueneau* et *Rendu*, dont je ne puis absolument me passer. Ce sont ceux qui ont ma plus intime confiance. M. Coiffier est de ce nombre. Les autres sont des hommes connus dans l'enseignement actuel ou des membres distingués de l'ancienne congrégation de l'Oratoire. (Archives nationales, AF IV, 332, plaquette 2415; pièce annexée à la minute du décret du 21 septembre 1808.)

votre départ. Mme de Guitaut me charge de vous faire bien des compliments et de vous assurer de tout le plaisir qu'elle a eu de trouver votre nom dans la liste des Inspecteurs. Elle n'est pas bien portante et cela n'est pas étonnant après tant de sentiments différents qu'elle a éprouvés. Dernièrement encore, une de ses parentes, dont le fils était avec le général Dupont, lui manda que son fils était arrivé à Toulon, avec le général et son état-major et que le reste de l'armée ne tarderait pas à arriver. Vous pouvez imaginer tout le plaisir que cette nouvelle nous a fait : malheureusement, cela n'a pas duré longtemps. Dans la même semaine, cette dame a mandé que l'empereur avait donné ordre de renvoyer à Cadix tous les officiers de l'armée du général Dupont, et que tout ce qu'elle a pu obtenir pour son fils, était de le placer auprès d'un général qui va commander contre les Espagnols. Nous ne savons pas si le reste de l'armée de Dupont est parti de Cadix ou non; j'espère qu'il est toujours dans cette ville, car il a dû faire bien mauvais sur mer tout le mois dernier; d'ailleurs c'est un double malheur d'arriver à Toulon pour être obligé de s'en aller sur le champ. Il paraît que les prisonniers français ne sont pas du tout bien à Cadix; ils sont en prison dépouillés de tout. J'espère qu'ils seront à la fin envoyés en Angleterre où on pourra leur faire passer de l'argent en attendant qu'ils soient échangés.

Nous avons célébré hier la Saint-Charles avec beaucoup moins de gaieté que l'année dernière. Nous nous sommes apperçus (*sic*) de l'absence de M. de Jailly : faites-lui, je vous prie, mes sincères compliments. Rappelez-moi au souvenir de tous nos amis communs; je suis enchanté que vous ayez M. Joubert pour collègue. La place d'inspecteur vaut mieux selon moi que celle de conseiller ordinaire. Il se trouvera mieux de faire une petite tournée de temps en temps, que de rester toujours à Paris. Que fait M. de Chateaubriand ? Est-il à Paris ou à la campagne ? J'espère qu'il passera l'hyver (*sic*) à la ville [et que] nous passerons encore quelques soirées ensemble, chez son aimable femme. Adieu, mon cher Monsieur; en voici bien long à lire pour vous; passez-en la moitié, pourvu que vous soyez persuadé de mon amitié sincère et constante[1]. F.

A M. Gueneau de Mussy, Insp. gén. de l'Université, Hôtel de Saxe, rue du Colombier, Paris.

L'année suivante, Fontanes présente à l'Empereur la liste des nouveaux conseillers ordinaires, destinés à compléter le Conseil de l'Université :

M. Joubert, actuellement Inspecteur général de l'Université Impériale, mon ami depuis trente ans; j'ai eu plusieurs fois l'honneur de parler de lui à sa Majesté.

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.

Suivent les noms de : Noël, Rendu et Gueneau de Mussy[1].

En 1809, Philibert revêtit donc le costume officiel des Conseillers ordinaires :

l'habit français noir brodé de même couleur, le manteau de soie noire, le chapeau français, la cravate et les palmes assignées à cette fonction[2].

Fontanes eut en Gueneau le plus dévoué de ses auxiliaires. Malgré sa faible constitution, il se fit remarquer par son assiduité aux séances du Conseil de l'Instruction publique. Il multipliait les tournées en province, inspectant les Lycées, veillant à leur bonne administration et au perfectionnement des Études.

La lettre suivante de Fontanes à son protégé montre assez la minutie, l'étendue des charges et des responsabilités qui lui incombaient.

1er juillet 1812.

J'ai reçu toutes vos lettres, mon cher ami. Je vois que les difficultés ne sont pas finies à Lyon....

Vous me donnez pour Nice des espérances que j'avais déjà conçues d'après l'estime que m'a toujours paru mériter le proviseur.

Celui de Marseille, ce pauvre Verber, est bien tel que vous le peignez. Il ne me donne pas la même confiance. Il devrait bien se rendre justice et renoncer en bon pasteur à ses ouailles.

Nîmes, vraisemblablement vous donnera quelques consolations. Pour Avignon, j'ai décidé que l'Inspecteur M. Félix n'y serait plus résident, le second Rectorat avait de grans (*sic*) inconvéniens (*sic*). Vous les avez déjà signalés. Ils cesseront, je l'espère.

Je voudrais bien que Grenoble prît un agent favorable. Le préfet de cette ville est un de ceux que j'honore le plus. Il serait juste de lui donner un bon Lycée, car il ne nous a pas dénoncé quand nous en avions un très mauvais.

Je suis fâché de n'avoir rien reçu encore de la comptabilité des établissemens (*sic*) que vous avez parcourus ; aux instructions secrettes (*sic*) qui ne sont que pour moi, ne pourriez-vous joindre des détails ostensibles ? Il est nécessaire que les bureaux puissent avoir la suite des opérations au moins matérielles.

Je voudrais bien vous revoir, mon cher ami, — les Concours approchent et les Inspecteurs généraux sont encore en tournée. Le temps nous trompe toujours. Vous arrivez trop tard pour la distribution des prix et surtout pour mon amitié. Vos lettres sont charmantes. Je les lis avec grand plaisir. Il y a toujours autant de raison que de sel

1. Archives Nationales, A. F. 418, plaquette 3119. Minute des décrets du 18 novembre 1809, n° 2 (pièce jointe au rapport n° 1).

2. A. N., Registre des délibérations du Conseil de l'Université, F. 17 (Séance du 25 novembre 1809).

attique, rien n'est meilleur. Continuez, je vous embrasse tendrement.

F.[1].

Gueneau de Mussy inspectait lui-même la plupart des grands Lycées de France et l'École Normale supérieure. Il dirigeait les examens et les concours destinés à recruter des sujets d'élite pour l'enseignement.

Investi des plus hauts pouvoirs par Fontanes, il en usa avec mesure et ne chercha ni à nuire ni à destituer.

L'abbé Émery, membre du Conseil Royal, fut seul à se plaindre d'avoir trouvé chez M. de Mussy des dispositions peu favorables pour le Clergé.

Il était cependant religieux et même imbu des principes de Port-Royal; avec Bonald, Chateaubriand, Fontanes et Jouffroy, il se trouva associé au *Mercure* et au *Journal des Débats*[2], les deux feuilles qui luttaient alors contre l'organe voltairien de l'époque : *La Décade philosophique*.

Chateaubriand, qui appréciait son caractère plein de sagesse, de mesure et de gravité, lui donna une preuve de son estime en citant ses meilleures pages de critique, dans la plupart des Éditions du *Génie du Christianisme*, associant ainsi le nom de son ami à sa gloire littéraire.

Philibert Gueneau de Mussy mourut âgé seulement de cinquante-huit ans. L'article nécrologique qui lui fut consacré dans les *Débats* du 10 février 1834, exprime l'estime et les regrets qu'il sut inspirer :

L'Université vient de faire une perte douloureuse. M. Gueneau de Mussy, membre du Conseil royal, a succombé, cette nuit, à une maladie violente qui l'a emporté en quelques jours. M. de Fontanes, qui cherchait à rendre à l'Université son ancien lustre, ses vieilles traditions de science et de vertu, avait distingué M. de Mussy bien jeune encore, l'honorait de sa confiance et de son amitié, et s'était empressé de l'attacher à un corps auquel M. de Mussy n'a cessé depuis de rendre les plus éminents services. A un esprit brillant et cultivé, au goût des Lettres et des Sciences, M. de Mussy réunissait toutes les qualités de l'administrateur, toutes les vertus de l'homme privé. C'était le meilleur des époux, le père le plus tendre, l'ami le plus dévoué. La délicatesse et l'élévation de son âme le faisaient chérir et respecter de tous ceux qui l'approchaient et qui conserveront à jamais la mémoire de ses ver-

1. Lettre inédite. Archives de Beaulieu.

2. Gueneau de Mussy a laissé :

Un discours sur la question des petits séminaires, Paris (1825-1837); des observations sur les développements présentés à la Chambre des députés par M. Murard de Saint-Romain sur l'Instruction et l'Éducation (Paris, 1816, in-8).

Il a publié, en outre, une édition revue du *Traité des Études* de Rollin (Paris, 1805, 4 vol. in-12). Enfin, une édition des *Mélanges Religieux* de Mlle Nathalie Pitois.

tus et le regret de sa perte. Dans la conversation de M. de Mussy, dans ses jugements, dans toute sa vie, respirait comme un parfum de bienveillance universelle. Cette âme si fière, ce cœur si excellent ne supposait aux autres que les qualités qu'il trouvait en lui-même, la franchise, la probité, l'amour du bien. Il est consolant de pouvoir ajouter que toutes les vertus de M. de Mussy prenaient leur source dans une piété aussi vive qu'éclairée [1].

Aujourd'hui encore, il mérite un souvenir :

Comme ami et bras droit de Fontanes, lors de la création de l'Université Impériale ;

Pour avoir partagé, avec Joubert, le cœur de Mme de Vintimille ;

Parce qu'il fut, dans le salon de Pauline de Beaumont, un de ces jeunes gens atteints du mal du siècle et victimes de René ;

Enfin, et surtout, parce qu'il eut l'honneur d'être le modeste collaborateur et l'intime ami de Chateaubriand.

Mme Paul de Samie.

1. Gueneau de Mussy laissa quatre enfants :
Noël Gueneau de Mussy, membre de l'Académie de Médecine ; Louise, baronne de la Bonnardière ; Caroline Thureau-Dangin, mère de l'historien, secrétaire perpétuel de l'Académie française ; Nathalie Valois, mère de l'historien, membre de l'Institut.

MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE GEORGES ET MADELEINE DE SCUDÉRY

(Suite[1]*).*

46. LES SENTIMENTS | DE | L'ACADEMIE FRANÇOISE | Sur la tragi-comedie du CID. | Précédés des | *OBSERVATIONS SUR LE CID* | Par SCUDERY. | *TEXTE DE LA COLLECTION DES GRANDS ECRIVAINS DE LA FRANCE* | *REVU SUR L'EDITION DE 1638* | PARIS | LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie | 79, boulevard Saint-Germain, 79 | 1912.

In-8°, Bib. Nat., 8° Yf 1857; Bib. Sainte-Geneviève Q 8° Sup. 1342. QUATRIEME EDITION.

4 ff. 61 pages.

P. 1-21. *Observations sur le Cid.*

Extrait du tome XII des *Œuvres complètes* de Corneille, éd. Marty-Laveaux. Paris, Hachette, 1868, p. 439-504 (*Collection des Grands Écrivains de la France*). On trouve d'ailleurs l'opuscule de Scudéry dans plusieurs autres éditions des *Œuvres* de Corneille des XVIII[e] et XIX[e] siècles.

47. LA | PREUVE | DES PASSAGES | ALLEGUEZ DANS | LES OBSERVATIONS | SUR LE CID. | *A MESSIEURS* | *de l'Académie.* | PAR Mr DE SCUDERY. | A PARIS, | Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE, | au Palais, à l'Escu de France. | M.DC.XXXVII.

Petit in-4°, Bib. Nat., Rés., Yf 4001, 4016; Bib. Ars. B. L. 9810, 2[e] pièce; Bib. Maz. 58506, 14[e] pièce; Bib. de la Sorb., Rra 318; Arch. Nat., M 878, pièce 6.

14 pages y compris le titre, signé : De Scudéry.

48. MÈME OUVRAGE. MÊME TITRE.

In-8°, Bib. Nat., Rés., Z 358 (53); Bib. Maz. A 16044[1].

Réimpression en fac-similé de l'opuscule précédent pour la Société des Bibliophiles normands, par les soins d'Armand Gasté. Rouen, Cogniard, 1891-1894.

Ouvrage réimprimé dans Armand Gasté, *La Querelle du Cid.* Paris, 1899, in-8°, p. 219-223.

49. LETTRE | DE | Mr DE SCUDERY, | A | L'ILLUSTRE | Academie. | A PARIS. | Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE, | au Palais, à l'Escu de France. | M.DC.XXXVII.

Petit in-4°, Bib. Nat., Rés., Yf 4015; Bib. Ars., B. L. 9810, 4[e] pièce; Bib. Maz., 58506, 18[e] pièce.

11 pages y compris le titre, signé : De Scudéry.

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire* d'avril-juin 1933.

50. MÊME OUVRAGE. MÊME TITRE.

In-8°, Bib. Nat., Rés., Z358 (53); Bib. Maz., A 16054[1].

Réimpression en fac-similé de la lettre précédente pour la Société des Bibliophiles normands par les soins d'Armand Gasté. Rouen, Cogniard, 1891-1894.

Ouvrage réimprimé dans Armand Gasté, *La Querelle du Cid*. Paris, 1899, in-8°, p. 214-217.

51. LETTRE DE | Mr DE BALZAC | A Mr DE SCUDERY, | SUR LES OBSERVATIONS | DU CID. | ET LA RESPONSE | DE Mr DE SCUDERY. | A Mr DE BALZAC. | AVEC LA LETTRE DE | Mr DE SCUDERY A MESSIEURS | DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE | sur le jugement qu'ils ont fait du Cid, | et de ses Observations. | A PARIS, | chez AUGUSTIN COURBÉ, Libraire | et Imprimeur de Monseigneur frere du Roy, | dans la petite Salle du Palais, à la Palme. | MCDXXXVIII (*sic*, pour M.DCXXXVIII, 1638).

Petit in-4°, Bib. Nat., Yf 6828; Rés., Yf 4022; Bib. Maz. 24809, 12e pièce; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8° Y 2539, 2e pièce (la réponse de Scudéry seule); certains exemplaires portent le nom du libraire Sommaville.

34 pages y compris le titre.

P. 3-14. *Lettre de Balzac à Scudéry.*

1 f° blanc non chiffré.

P. 15-30. *Réponse de Scudéry à Balzac.*

P. 31-34. *Lettre de Scudéry à Messieurs de l'Académie Françoise.*

52. MÊME OUVRAGE. MÊME TITRE.

In-8°, Bib. Nat., Rés., Z 358 (53); Bib. Maz., A 16054[1].

Réimpression en fac-similé du livret précédent pour la Société des Bibliophiles normands, par les soins d'Armand Gasté. Rouen, Cogniard 1891-1894.

Ouvrage réimprimé dans Armand Gasté, *La Querelle du Cid*. Paris, 1899, in-8°, p. 457-465.

III. — Poésie.

A. — *Le Temple* (1633).

53. LE TEMPLE. | POEME | A LA GLOIRE DU ROY, | ET DE | MONSEIGNEUR LE CARDINAL | DUC DE RICHELIEU. | DÉDIÉ A LA FRANCE. | A PARIS, | chez FRANÇOIS TARGA, au premier pillier de la | grande salle du Palais, devant les Consultations, au Soleil d'Or. | M.DC.XXXIII.

In-folio, Bib. Ars., B. L. 11772.

2 ff. non chiff., 30 pages.

Titre; avertissement.

P. 1-19. *Le Temple.*

P. 20-30. *Apollon au Roy.*

Ces poèmes ont été reproduits dans *le Sacrifice des Muses au Grand Cardinal de Richelieu*, Paris, S. Cramoisy, 1635, in-folio, et dans les *Autres Œuvres de M. de Scudéry*. Paris, Courbé, 1636, in-4° (voir ci-dessous, n° 56).

B. — *Discours de la France à Monseigneur le Cardinal de Richelieu* (1634).

54. DISCOURS | DE LA | FRANCE | A MONSEIGNEUR | LE CARDINAL DUC | DE RICHELIEU. | Après son retour de Nancy. | A PARIS, | Chez FRANÇOIS TARGA, au premier pillier de la | grand'Salle du Palais devant la Chappelle, | au Soleil d'or. | M.DC.XXXIV.

In-4°, Bib. Nat., Ye 1334; Bib. Maz. 18775, pièce 10.

14 pages y compris le titre, signé : De Scudéry.

Ce poème a été reproduit dans *le Sacrifice des Muses au Grand Cardinal de Richelieu*. Paris, S. Cramoisy, 1635 in-folio, et dans les *Autres Œuvres de M. de Scudéry*. Paris, 1636, in-4° (voir ci-dessous, n° 56).

55. DISCOURS | DE LA | FRANCE | A MONSEIGNEUR | LE CARDINAL DUC | DE RICHELIEU. | Après son retour de Nancy. | A ROUEN, | Chez DAVID DU PETIT VAL, Impri- | meur ordinaire du ROY. | M.DC.XXXIV.

In-8°, Bib. Nat., Ye 33070.

12 pages y compris le titre, signé : de Scudéry.

C. — *Autres Œuvres* (1636).

56. AUTRES | ŒUVRES | DE MONSIEUR | DE SCUDÉRY. | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Libraire et Impri- | meur de Monsieur frere du Roy, au Palais, | en la petite Salle, à la Palme. M.DC.XXXVI.

In-4°, Bib. Nat., 4° Yth 2882; Bib. Ars., B. L. 9750, III, 2e pièce; IV, 2e pièce; Bib. Maz., 10918[39]; Bib. de la Sorb., Rra 290; Bib. de l'Institut, R 69[zz26].

2 ff. non chiff., 46 pages, 1 f°.

Titre; avertissement.

P 1-46. *Autres Œuvres de M. de Scudéry* (à la gloire de Richelieu). Privilège du 14 juin 1636 pour *la Mort de César*; ce recueil était en effet joint aux exemplaires de cette tragédie (voir ci-dessus, n° 11) selon l'habitude des auteurs dramatiques à cette époque, et notamment de Scudéry, qui avait déjà publié des poèmes à la suite de *Ligdamon et Lidias* (voir ci-dessus, n° 1) et du *Trompeur puny* (voir ci-dessus, n° 3). Nous avons décrit le présent recueil sous un numéro spécial, car il a une pagination séparée.

57. AUTRES | ŒUVRES | DE MONSIEUR | DE SCUDÉRY. | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Libraire et Impri- | meur de Monsieur Frere du Roy, au Palais, | en la petite Salle, à la Palme. | M.DC.XXXVII.

In-4°, Bib. Nat., Rés., Yf 351, 453.

2 ff. non chiff , 46 pages, 1 f°.

Même ouvrage que le précédent rajeuni par un nouveau titre daté de 1637 et joint à *la Mort de César*. Paris, 1637 (voir ci-dessus, n° 12).

D. — *L'Ombre du Grand Armand* (1643).

58. L'OMBRE | DU | GRAND | ARMAND. | A PARIS, | Chez NICOLAS DE SERCY, au Palais, en | la Salle Dauphine, à la bonne Foy Couronée. M.DC.XLIII.

In-4°, Bib. Nat., Ye 1335, 4382, 4383; Bib. Maz. 19423, 5e pièce; A 15199, 16e pièce; A 13959, pièce 9 *bis*.

11 pages y compris le titre, signé : de Scudéry.

Cette pièce de vers a été reproduite dans les *Poésies diverses de Scudéry*. Paris, Courbé, 1649, in-4°, p. 174 (voir ci-dessous, n° 64). A la même époque, Scudéry composa une épitaphe en prose pour le Cardinal de Richelieu (voir ci-dessous, n° 75).

59. L'OMBRE | DU | GRAND | ARMAND. | A PARIS, | Chez PIERRE ANGUERRANT. | Sur le Pont-neuf (*sic*), près la Samaritaine. | M.DC.XLIII.
In-4°, Bib. Nat., Ye 1336.

11 pages y compris le titre; signé : de Scudéry.
Édition différente de la précédente.

60. L'OMBRE | DU | GRAND | ARMAND. | *Sur l'Imprimé, A Orléans.* | Par la Vefve Gilles Hotot, imprimeur | ordinaire du Roy. | M.DC.XLIII.
In-8°, Bib. Nat., Ye 33071.

8 pages y compris le titre; signé : Descudéry.

E. — *Le Cabinet de M. de Scudéry* (1646).

61. LE | CABINET | DE | Mr DE SCUDERY, | GOUVERNEUR DE | NOSTRE DAME DE LA GARDE. | *PREMIERE PARTIE.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Libraire et Imprimeur de | Monseigneur le Duc d'Orléans, dans la petite Salle | du Palais, à la Palme. | M.DC.XXXXVI. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*
In-4°, Bib. Nat., Ye 1337; Bib. Ars., B. L. 6774, 6775; Bib. Maz., 10918[II]; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 4°, Y 466; Bib. de la Sorb., Rra 302; Bib. de l'Institut, R 69[zz4] (n° 2). Bib. de Rouen, 1450. (Certains exemplaires portent le nom du libraire Sommaville.)

8 ff. non chiff., 229 pages (la pagination est irrégulière).
Frontispice gravé représentant le Cabinet de Scudéry; titre; avis *Au Lecteur*; errata; table.
P. 1-229. *Le Cabinet de M. de Scudéry.*
Au verso de la page 229, extrait du privilège accordé à Courbé pour cinq ans le 8 janvier 1646; achevé d'imprimer du 2 mai 1646.
Cette *première partie* est la seule qui ait jamais paru.

F. — *Le Grand Exemple* (1647).

62. LE GRAND | EXEMPLE | A | MONSEIGNEUR | LE DUC | DE RICHELIEU. | M.DC.XLVII.
In-4°, Bib. Nat., Ye 2985.

20 pages y compris le titre; signé: de Scudéry. Ce poème est encore un éloge du Cardinal de Richelieu.

G. — *Regrets sur la mort de Tancrède de Rohan* (1649).

63. REGRETS | de la mort glorieuse | DE MONSIEUR DE | TANCREDE | DE | ROHAN. | A madame de Rohan sa sœur. | PAR LE SIEUR SCUDERY. | A PARIS, | Chez la vefve A. MUSNIER, au mont sainct | Hilaire, en la Court d'Albret. | M.DC.XLIX. | *AVEC PERMISSION.*
In-4°, Bib. Nat., Ye 1338; Bib. Maz., 17646 C, 7e pièce.

4 pages, y compris le titre. Cf. Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, n° 3081; opuscule reproduit dans Griffet, *Histoire de Tancrède de Rohan*, p. 57 (Bib. Nat., Ln[27] 17767).

H. — *Poésies diverses* (1649).

64. POESIES | DIVERSES. | DEDIÉES | A MONSEIGNEUR LE DUC | DE RICHELIEU. | *PAR Mr DE SCUDERY,* | *Gouverneur de Nostre Dame de la*

Garde. | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, dans la petite Salle | du Palais, à la Palme. | M.DC.XLIX. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4°, Bib. Nat., Ye 1256 et Rés., Ye 1622; Bib. Ars., B. L. 6776; Bib. Maz. 10871II; Bib. de la Sorb., Rra 301; Bib. de l'Institut, R 69^{zz4}, Q 128 B.

10 ff. non ch., 328 pages.

Titre; dédicace au Duc de Richelieu (neveu du Cardinal); avis *Au Lecteur*; table.

P. 1-328. *Poésies diverses.*

Certaines de ces poésies avaient été publiées à part, par Scudéry (voir ci-dessus, n° 58), en tête d'ouvrages de ses amis (Le *Virgile travesty* de Scarron, les *Chevilles* d'Adam Billaut) ou dans les recueils collectifs de poésies (voir ci-dessous, n° 73).

I. — *Alaric* (1654).

65. ALARIC, | OU | ROME VAINCUË. | POEME HEROÏQUE. | DEDIÉ A LA SERENISSIME | REYNE DE SUEDE | PAR MONSIEUR DE SCUDERY, GOUVERNEUR | DE NOSTRE DAME DE LA GARDE. | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, dans la petite Salle | du Palais, à la Palme. | M.DC.LIV. | AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Grand In-4°, Bib. Nat., Rés., Ye 69; Bib. Ars,, B. L. 11617; 11619; Bib. Sainte-Geneviève, Fol. Y 129^2, Rés.; Bib. de la Sorb., Rra 44; Bib. de Bordeaux, B. L. 3136. ÉDITION ORIGINALE.

28 ff. non ch., 426 pages; 6 ff. non ch.

Frontispice dessiné et gravé par François Chauveau; titre; portrait de Christine de Suède gravé par Nanteuil, d'après Bourdon; dédicace à la sérénissime Reyne de Suède; portrait de Scudéry par Nanteuil; préface; privilège accordé à Scudéry pour vingt ans, le 15 décembre 1653 et cédé à Courbé; achevé d'imprimer du 2 mars 1654.

P. 1-426. *Alaric.* Chaque livre est précédé d'une belle gravure de Chauveau; l'ouvrage est parsemé de culs-de-lampe et de bandeaux aux armes de Christine de Suède.

Table des Descriptions et *Table des Comparaisons contenues en ce volume.*

On sait que ce poème épique, que Théophile Gautier se vantait d'avoir eu le courage de lire tout entier, commence par le fameux vers qui excita la raillerie de Boileau :

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre...

66. ALARIC, | OU | ROME VAINCUE. | POËME HEROÏQUE. | *DEDIÉ A LA SERENISSIME* | *REINE DE SUÈDE.* | PAR MONSIEUR DE SCUDERY, | Gouverneur de N. D. de la Garde, | (à la sphère) | A LEYDE, | Chez JEAN SAMBIX. | CIↃ IↃCLIV.

In-12, Bib. Nat., Ye 7976; Bib. Ars., B. L. 11618, SECONDE EDITION. (Contrefaçon exécutée en France, peut-être par L. Maurry de Rouen; cf. Willems, *Les Elzévier*. Paris, 1880, in-8°, n° 1973.)

36 ff. non ch., 298 pages; 1 f°.

Titre; dédicace; préface; table des descriptions et des comparaisons.

P. 1-298. *Alaric.*

Extrait du privilège du 15 décembre 1653 ; achevé d'imprimer du 2 mars 1654.

67. ALARIC, | OU | ROME VAINCUE. | *POEME HÉROÏQUE.* | DEDIÉ A LA SERENISSIME | REYNE | DE SUEDE. | *Par Monsieur de SCUDERY*, | *Gouverneur de Nostre Dame de* | *la Garde.* | A PARIS, | Chez JEAN TOPIN, à L'Enseigne des Cyclopes, | ruë des Amandiers. | M.DC.LV.

In-8°, Bib. de Bordeaux, 15010. TROISIEME EDITION.

28 ff. non ch., 299 pages.

Titre ; dédicace ; préface.

P. 1-299. *Alaric.*

68. ALARIC, | OU | ROME VAINCUË. | POËME HEROÏQUE. | DEDIÉ A LA SERENISSIME | REYNE DE SUEDE. | PAR MONSIEUR DE SCUDERY, | GOUVERNEUR DE NOSTRE DAME | DE LA GARDE. | *Jouxte de la Copie.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, dans la petite | Salle du Palais, à la Palme. | M.DC.LVI.

In-12, Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 1295 ; Bib. de l'Institut, Q 403. QUATRIEME EDITION (contrefaçon hollandaise imprimée en 1655 par Foppens ; cf. Willems, *Les Elzevier*. Paris, 1880, in-8°, n° 1973).

24 ff. non ch., 380 pages ; 8 ff. non ch.

Frontispice gravé ; titre ; portrait de Christine de Suède ; dédicace ; préface.

P. 1-380. *Alaric.*

Tables des descriptions et des comparaisons.

69. ALARIC, | OU | ROME VAINCUË. | POËME HEROÏQUE. | DEDIÉ A LA SERENISSIME REYNE DE SUEDE. | *Par M^r DE SCUDERY, Gouverneur* | *de nostre Dame de la Garde.* | *Imprimé à ROUEN. Et se vend* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ dans la petite | Salle du Palais, à la Palme. | M.DC.LIX. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-12, Bib. Ars., B. L. 11618 *bis* ; Collection Rondel ; Bib. Maz., 45494 ; Bib. Sainte-Geneviève, 8°, Y 1295² ; Bib. de la Sorb. Fonds Manuel 1027 ; Bib. de Rouen, 1451 ; Bib. de Nantes, 26012. CINQUIEME EDITION, qui suit page à page la quatrième.

24 ff. non ch., 380 pages ; 8 ff. non ch.

Achevé d'imprimer à Rouen le 29 juillet 1659 par L. Maurry.

70. ALARIC, | OU | ROME VAINCUË. | POËME HEROÏQUE. | DEDIÉ A LA SERENISSIME | REYNE DE SUEDE. | *Par Monsieur* DE SCUDERY, *Gou-* | *verneur de nostre Dame de la Garde.* | *Suivant la copie de Paris.* | A LA HAYE, | Chez JACOB van ELLINCKHUYSEN, | Marchand Libraire au Palais, au Dauphin. | M.DC.LXXXV.

In-12, Bib. Nat., Ye 7977 ; Bib. Ars., 11620. SIXIEME EDITION.

18 ff. non ch., 340 pages ; 5 ff. non ch.

Frontispice gravé ; titre ; dédicace ; préface.

P. 1-340. *Alaric.*

Tables des descriptions et des comparaisons.

J. — *Salomon instruisant le Roi* (1651).

71. SALOMON | INSTRUISANT | LE ROY, | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, au Palais, en la Galerie | des Merciers, à la Palme. | M.DC.LI.

In-4°, Bib. Ars., B. L. 8413.

6 ff. non ch., 20 pages.

Titre; dédicace au Roi; avertissement au lecteur; *les passages de Salomon qui parlent des Roys.*

P. 1-20. *Salomon instruisant le Roy.*

Ce poème, compris, on ne sait pourquoi, dans Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, III, 157, a été reproduit par Scudéry et sa sœur dans le tome VIII d'*Almahide*, 1660-1663 (voir ci-dessous, n° 119).

K. — *Ode sur le retour de Monseigneur le Prince* (1660).

72. ODE | SUR LE RETOUR | DE | MONSEIGNEUR | LE PRINCE. | *Par Monsieur de SCUDERY.* | *Gouverneur de Nostre-Dame* | de la Garde. | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, au Palais, en la Gallerie | des Merciers, à la Palme. | M.DC.LX. | *AVEC PERMISSION.*

In-4°, Bib. Maz., A 16659, 14e pièce.

5 ff. non ch., 28 pages.

Titre; dédicace à Son Altesse Sérénissime; avis *Au Lecteur.*

P. 1-28. *Ode sur le retour de Monseigneur le Prince.*

L. — *Poésies nouvelles* (1661).

73. POËSIES | NOUVELLES, | OU | RECUEIL | DE | DIVERS OUVRAGES. | *Par Monsieur DE SCUDERY,* | *Gouverneur de Nostre-Dame* | *de la Garde.* | A AMSTERDAM, | Chez JEAN NNOREMBERKZ, | Marchand Libraire. | M.DC.LXI.

In-12, Bib. Ars., B. L., 6777.

6 ff. non ch., 288 pages.

Titre; *Le libraire au Lecteur*; élégie à l'Amour.

P. 1-288. *Poésies nouvelles*, toutes différentes des *Poésies diverses* de 1649. Nous ne connaissons de ce recueil rarissime que l'exemplaire de la Bib. de l'Arsenal.

M. — *Poésies séparées.*

On trouve des poésies de Georges de Scudéry dans les pièces liminaires de : *Œuvres de Théophile*, Rouen, 1628 (cf. Frédéric Lachèvre, *Le Procès de Théophile de Viau.* Paris, 1909, in-4°, I, 342-346); Corneille, *La Veuve.* Paris, Targa, 1634, in-12; Le Hayer du Perron, *Les Heureuses Advantures.* Paris, Sommaville, 1633, petit in-4° (Bib. Nat., Yf 4815); Scarron, *Le Virgile Travesty.* Paris, Quinet, 1648, in-4°; Adam Billaut, *Les Chevilles.* Paris, Quinet, 1644, in-4°; *Le Floriste françois traitant de l'origine des tulipes... par le sieur de la Chesnée Monstereul.* Caen, E. Mangeant, 1654, in-8° (Bib. Nat., S 16416).

D'autre part, les recueils collectifs de poésies du XVIIe siècle contiennent un certain nombre de pièces de vers de Georges de Scudéry dont nous donnons ci-dessous le détail d'après Frédéric Lachèvre, *Bibliographie des Recueils Collectifs de poésies du XVIIe siècle.* Paris, 1904, 4 vol. in-4°, *passim* et notamment II, 474-475; III, 537 :

Le Sacrifice des Muses au Grand Cardinal de Richelieu. Paris, S. Cramoisy, 1635, in-folio (4 pièces).

Recueil de divers rondeaux. Paris, Courbé, 1639, in-12 (2 pièces).

Nouveau recueil de divers rondeaux. Paris, Courbé, 1650, in-12 (1 pièce).

Le Jardin des Muses. Paris, Sommaville, 1642, in-12 (2 pièces).

Hortus epitaphorium selectorum ou Jardin d'épitaphes choisies. Paris, Gaspar-Meturas, 1648, in-12 (2 pièces).

Nouveau recueil des plus célèbres auteurs du temps. Paris, Louis Chamhoudry, 1654, in-12 (1 pièce).

Recueil de poésies choisies. Paris, Sercy, 1re partie, 1re édition, 1653, in-12 (3 pièces).

Recueil de poésies choisies. Paris, Sercy, 2e partie, 1653, in-12 (4 pièces).

Recueil de poésies choisies. Paris, Sercy, 4e partie, 1658, in-12 (1 pièce).

Nouveau recueil des plus belles poésies. Paris, Loyson, 1654, in-12 (2 pièces).

Enfin, les *Annales poétiques*, t. XIX. Paris, 1781, in-8°, p. 151-184, ont donné un choix des poésies de Georges de Scudéry. Cf. aussi douze pièces dans *la Guirlande de Julie*, éd. Van Bever. Paris, Sansot, 1907.

IV. — Ouvrages divers en prose.

A. — *Édition des Œuvres de Théophile* (1632).

74. LES | ŒUVRES | DE | THEOPHILE, | Divisées en trois parties. | *PREMIERE PARTIE,* | CONTENANT L'IMMORTALITÉ | de l'Ame, avec plusieurs autres pièces. | *La seconde, les Tragédies.* | Et la troisième, les pièces qu'il a faites | pendant sa prison. | Dédiées aux beaux esprits de ce temps. | *DERNIERE EDITION.* | *A ROUEN,* | Chez JEAN DE LA MARE, aux | degrez du Palais. | M.DC.XXXII.

3 tomes en 1 vol. in-8°, Bib. Nat., Ye 7616.

Cette édition posthume des *Œuvres* de Théophile de Viau est due à Scudéry qui eut le rare mérite de ne pas abandonner son ami aux mauvais jours ; il y avait quelque courage à se déclarer ouvertement, en 1632, l'ami du condamné de 1623. En tête du volume, Scudéry inséra une préface, un peu grandiloquente, à son accoutumée, mais, en fait, courageuse. Les feuillets préliminaires contiennent également une ode, *Le Tombeau de Théophile*, de G. de Scudéry.

Cette édition fut très souvent réimprimée : Rouen, 1636, 1643, 1650, 1651 ; Paris, 1656 ; Rouen, 1661 ; Paris, 1661 ; Lyon, 1668, 1677, 1696. Cf. Frédéric Lachèvre, *Le Procès de Théophile de Viau.* Paris, 1909, in-4°, II, 267. Le même auteur (*ibid.*, I, 512) propose d'attribuer à Scudéry une *Elegie sur l'Arrest de Théophile*, in-8°, 15 pages (Bib. Nat., Ye 21072), qu'il reproduit (I, 512-518). Les preuves manquent pour établir l'hypothèse, vraisemblable d'ailleurs, de cette attribution.

B. — *Épitaphe de Richelieu* (1642).

75. Le pourtrait de Monseigr le Cardinal de Richelieu sur son lit de parade, avec son Epitaphe.

A PARIS, Par François Beauplet, Libraire et Imprimeur, en l'isle du Palais, au Signe de la Croix, 1642.

Un placard in-folio, Bib. Nat., Lb^{36} 3318.

Au-dessous d'une gravure sur bois représentant Richelieu sur son lit de parade, on trouve une épitaphe dithyrambique en prose, signée : de Scudéry.

76. EPITAPHE | DE MONSEIGNEUR | L'EMINENTISSIME | CARDINAL DUC | DE RICHELIEU. | *Par le Sieur DE SCUDERY.* | M.DC.XLII.
In-4°, Bib. Nat., Lb^{36} 3321.

8 pages, y compris le titre ; signé : de Scudéry. Même texte que le placard précédent.

77. EPITAPHE | DU GRAND ARMAND | JEAN DU PLESSIS | CARDINAL DUC | DE RICHELIEU. | A PARIS, | Chez Pierre Targa, Imprimeur ordinaire | de l'Archevesché de Paris, ruë S. Victor | au Soleil d'Or. | XXXXII (*sic*, pour M.DC.XXXXII, 1642).
In-4°, Bib. Nat., Lb^{36} 3320 ; Bib. Maz., A 13959, pièce 12 ; A 15178, pièce I.

7 pages, y compris le titre ; signé : de Scudéry. Même texte que l'ouvrage précédent.

78. EPITAPHE | DE MONSEIGNEUR | L'EMINENTISSIME | CARDINAL DUC | DE RICHELIEU. | *Par le Sieur DE SCUDERIC* (*sic*). | *A PARIS.* | M.DC.XLII.
In-4°, Bib. Maz., A 15199, pièce 15.

8 pages, y compris le titre, signé : de Scudéry.
Texte conforme aux éditions précédentes.

C. — *Traduction des Harangues de Manzini* (1642).

79. Les | HARANGUES | ou | DISCOURS | ACADÉMIQUES | DE JEAN BAPTISTE | MANZINI, | *A PARIS, chez AUGUSTIN COURBÉ,* | *dans la petite Salle du Palais,* | *à la Palme.* | *Avec privilège du Roy.* | 1642.
In-8°, Bib. Nat., X 19346. EDITION ORIGINALE.

16 ff. non ch., 666 pages ; 2 ff. non ch.
Frontispice gravé servant de titre ; *Avis au lecteur*, signé : de Scudéry ; préface de Manzini ; table.
P. 1-666. Traduction française des *Harangues* (au nombre de 22).
Privilège accordé à Courbé pour cinq ans, le 31 mars 1640 ; achevé d'imprimer du 12 mai 1640.

80. LES | HARANGUES | OU | DISCOURS | ACADEMIQUES, | *DE JEAN BAPTISTE* | *MANZINI.* | A PARIS, | Chez NICOLAS LE GRAS, au troisième Pillier de la grand'Salle du Palais, | à L (*sic*) couronnée. | M.DC.LIX.
In-12, Bib. Nat., X 19347. SECONDE EDITION.

20 ff. non ch., 641 pages.
Titre ; *Avis au lecteur*, signé : de Scudéry ; préface de Manzini ; table.
P. 1-641. Traduction française des *Harangues.*
Ni privilège ni achevé d'imprimer.

81. LES | HARANGUES | OU | DISCOURS | ACADEMIQUES | DE JEAN BAPTISTE | MANZINI. | A ROUEN, | Chez JEAN THEUCELIN, au haut | de la ruë aux Juifs, à l'Image | Saincte Catherine | M.DC.LXII.
In-12, Bib. Nat., X 19348. TROISIEME EDITION.

12 ff. non ch., 442 pages, 1 f.

Titre; avis au lecteur, signé de Scudéry; préface de Manzini.

P. 1-442. Traduction française des *Harangues*.

Table. Ni privilège ni achevé d'imprimer.

82. LES | HARANGUES | OU | DISCOURS | ACADEMIQUES | DE JEAN BAPTISTE | MANZINI. | A PARIS, | Chez JEAN-BAPTISTE LOYSON; au Pa-| lais, au cinquième Pilier de la grand' | Salle, à la Croix d'Or. | M.DC.LXX.

In-12, Bib. Nat., X 19349. Bib. Sainte-Geneviève, X, 8°, 834. QUATRIEME EDITION.

12 ff. non ch., 335 pages.

Titre; avis au lecteur, signé de Scudéry; préface de Manzini; table.

P. 1-335. Traduction française des *Harangues*.

Ni privilège ni achevé d'imprimer.

D. — *Les Femmes Illustres ou les Harangues Héroïques*

1° *Première partie* (1642).

83. LES | FEMMES | ILLUSTRES, | OU | LES HARANGUES | HEROÏQUES | DE | MONSIEUR DE SCUDERY. | *AVEC* | LES VERITABLES PORTRAITS DE | ces Héroïnes, tirez des Medailles Antiques. | A PARIS, | Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE, en la Ga- | lerie des Merciers, à l'Escu de France, au Palais | et | AUGUSTIN COURBÉ, en la mesme Ga- | lerie, à la Palme. | M.DCXXXXII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4°, Bib. Nat., X 3457; Bib. de la Sorb., LFO 47. EDITION ORIGINALE.

10 ff. non ch., 442 pages; 2 ff. non ch.

Frontispice gravé; titre; épitre *Aux Dames*; table.

P. 1-442. *Les Harangues* (au nombre de 20). Chaque harangue est précédée d'un « argument » et d'un médaillon représentant l'héroïne.

Privilège accordé à Scudéry pour six ans, le 10 décembre 1641 et cédé à Courbé; achevé d'imprimer du 15 avril 1642; errata.

Scudéry avoua qu'il composa ces harangues féminines à l'imitation de celles de Manzini qu'il venait de traduire. Selon Tallemant des Réaux, *Historiettes*, VII, 55, qui connut le frère et la sœur, « elle (Madeleine) a fait une partie des *Femmes Illustres* ». Ce serait donc sa première collaboration avec Georges de Scudéry, en attendant les grands romans. Cf. dans le même sens, Bosquillon, *Éloge de Mademoiselle de Scudéry*, *Journal des Savants*, 11 juillet 1701, p. 289.

La Bib. Nat. conserve une copie manuscrite des *Femmes Illustres* (Manus. f. fr. 12354) faite de 1772 à 1775 par L. Grégoire, de Lyon, dédiée à la Reine Marie-Antoinette et reliée à ses armes.

84. MEME OUVRAGE. MEME TITRE. AVEC LA DATE DE 1644.

In-4°, Bib. Nat., X 3458; Bib. Sainte-Geneviève. 4°, Z 848 Rés. SECONDE EDITION.

6 ff. non ch., 442 pages, 2 ff. non chiffrés.

Édition nouvelle absolument conforme à l'édition originale, qu'elle suit page à page. Les errata subsistent, mais les fautes ont été corrigées au cours du volume.

85. LES | FEMMES | ILLUSTRES | OU LES | HARANGUES | HEROÏQUES. | *DE Mr DE SCUDERY*, | Avec les veritables Portraicts de ces | Héroïnes, tirez des Medailles | Antiques. | A PARIS, | Par la Compagnie des Libraires | du Palais. | M.DC.LXV.

In-12. Bib. Nat., X 18787. TROISIEME EDITION.

8 ff. non ch., 320 pages.

Frontispice gravé; titre ; épître *Aux Dames*; table.

P. 1-320. *Les Harangues.*

Ni privilège ni achevé d'imprimer.

86. LES | FEMMES | ILLUSTRES, | OU LES | HARANGUES | HEROÏQUES, | DE | Mr DE SCUDERY. | *AVEC* | Les veritables Portraits de ces Heroïnes | tirez des Medailles antiques. | *A LYON*, | Chez FRANÇOIS COMBA, | ruë mercière, à l'Enseigne | des trois Vertus. | M.DC.LXVII. | AVEC PERMISSION.

In-12, Bib. Nat., X 18789 ; Bib. Maz., 44683. QUATRIEME EDITION.

6 ff. non ch., 430 pages.

Frontispice gravé; titre; épître *Aux Dames*; table.

P. 1-429. *Les Harangues.*

P. 430. Permission signée : Vidaud. Lyon, 1er avril 1666; « imprimé à Mascon, par Simon Bonard, Imprimeur et Marchand Libraire, 1666 ».

2° *Deuxième partie* (1644).

87. LES | FEMMES | ILLUSTRES, | OU | LES HARANGUES | HEROYQUES, | DE | Mr DE SCUDERY. | SECONDE PARTIE. | A PARIS, | Chez TOUSSAINCT QUINET | et | NICOLAS DE SERCY, | au Palais. | M.DC.XLIIII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4°, Bib. Nat., X 3458; Bib. Sainte-Geneviève, 4° Z 849 Rés. EDITION ORIGINALE.

5 ff. non ch., 632 pages.

Frontispice gravé; titre; *Avis Aux Dames* (différent de celui de la première partie); table des Harangues; table des sujets de ces Harangues; errata.

P. 1-629. *Les Harangues* (au nombre de vingt, toutes différentes de celles de la première partie).

P. 630-632. Privilège accordé à Scudéry pour six ans le 10 déc. 1641, cédé à Quinet et à Sercy ; achevé d'imprimer du 10 mai 1644.

Cette édition originale de la seconde partie des *Harangues Héroïques* forme le tome II de la seconde édition de la première partie (ci-dessus, n° 84).

88. LES | FEMMES | ILLUSTRES, | OU LES | HARANGUES | HEROIQUES, | DE *Mr DE SCUDERY*. | SECONDE PARTIE. | A PARIS. | Chez MICHEL BOBIN, au troisiesme Pilier | de la grand'Salle du Palais, à l'Espérance. | ET | NICOLAS LE GRAS, au troisiesme Pilier de la grand'Salle du Palais, à L couronnée. | M.DC.LXI.

In-12, Bib. Nat., X 18786. SECONDE EDITION.

6 ff non ch., 544 pages.

Frontispice gravé; titre ; épître *Aux Dames* ; tables des Harangues et des sujets de ces Harangues.

P. 1-544. *Les Harangues.*

Nous ne connaissons pas de réimpression de la première partie sous cette date de 1661.

89. LES | FEMMES | ILLUSTRES, | OU LES | HARANGUES | HEROIQUES, | DE | *MONSIEUR DE SCUDERY.* | SECONDE PARTIE. | *A LYON,* | Chez FRANÇOIS COMBA, ruë | Mercière à l'Enseigne des | trois Vertus. | M.DC.LXVI | AVEC PERMISSION.

In-12, Bib. Nat., X 18788, TROISIEME EDITION.

6 ff. non ch., 546 pages.

Frontispice gravé; titre; épître *Aux Dames*; tables des Harangues et des sujets de ces Harangues.

P. 1-546. *Les Harangues.*

Cette troisième édition de la seconde partie des *Harangues Héroïques* forme le tome II de la quatrième édition de la première partie, publiée sous la date de 1667 (voir ci-dessus, n° 86).

E. — *Discours politiques des Rois* (1647).

90. DISCOURS | POLITIQUES | DES ROIS. | *DEDIEZ* | A MONSEIGNEUR | LE CARDINAL | MAZARIN. | PAR | *MONSIEUR DE SCUDERY* | *Gouverneur de Nostre Dame de la Garde.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, dans la petite Salle | du Palais, à la Palme. | M.DC.XLVII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY*

In-4°, Bib. Maz., 14541 (exemplaire relié aux armes de Mazarin); Bib. de l'Institut, M 68*. EDITION ORIGINALE.

14 ff. non ch., 574 pages.

Frontispice gravé par Regnesson, d'après F. Chauveau; titre; dédicace au Cardinal Mazarin datée *Du Fort de Nostre Dame de la Garde, 1er mars 1647*; avis *Au Lecteur*; tables des *Discours* et des sujets de ces Discours; privilège accordé à Courbé pour sept ans le 27 mai 1647; achevé d'imprimer du 2 janvier 1648.

P. 1-574. *Discours Politiques des Rois.*

91. DISCOURS | POLITIQUES | DES ROYS. | *Par Monsieur DE SCUDERY.* | A PARIS, | Chez la Veuve BOBIN, dans la Grand' | Salle du Palais, au cinquième Pillier, | vis à vis la Grande Chambre, | à l'Espérance. | M.DC.LXXXI.

In-12, Bib. de l'Institut, 8°, R 299^{V38}. SECONDE ÉDITION.

3 ff. non ch., 530 pages.

Titre; tables des Discours et des sujets de ces Discours.

P. 1-530. *Discours Politiques des Rois:*

Ni privilège ni achevé d'imprimer.

F. — *Discours de réception à l'Académie française* (1650).

92. RECUEIL | DES | HARANGUES | PRONONCÉES | PAR MESSIEURS DE L'ACADEMIE | FRANÇOISE | DANS LEURS RÉCEPTIONS, | et en d'autres occasions différentes, depuis l'establissement | de l'Académie jusqu'à présent. | A PARIS, | Chez JEAN-BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur | ordi-

naire du Roy, et de l'Académie Françoise, ruë S. Jacques, | à la Bible d'Or. | M.DC.LXXXXVIII. | *AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.*

In-4°, Bib. Nat., X 3500; Bib. de la Sorb., LFO 43.

10 ff. non ch., 764 pages.

P. 17-19. *Discours prononcé par M. de Scudéry lorsqu'il fut reçu à la place de M. Vaugelas* (1650).

Ce recueil a été réimprimé à Amsterdam, 1709, 2 vol. in-12 (Bib. Nat., X, 19011-19012), et à Paris, Coignard, 1714, 3 vol. in-12 (Bib. Nat., X, 19015-19017).

G. — *Traduction du Caloandre fidèle* (1668).

93. LE | CALLOANDRE | FIDELLE | TRADUIT DE L'ITALIEN | PAR | *Monsieur DE SCUDERY, Gouverneur de* | *Nostre Dame de la Garde.* | PREMIERE PARTIE. | A PARIS, | chez CLAUDE BARBIN : Au Palais, sur | le Perron de la Sainte Chapelle. | M.DC.LXVIII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

3 vol. in-8°, Bib. Nat., Y^2 10584 à 10586 ; Y^2 51123 à 51125 (avec le nom du libraire Denis Thierry).

Tome I. — 10 ff. non ch., 654 pages.

Titre; dédicace au duc de Saint-Aignan ; avis de l'auteur; extrait du privilège accordé à Barbin pour cinq ans le 19 février 1668, cédé par moitié à Denis Thierry.

P. 1-654. *Le Calloandre fidelle.* Livres I, II, III.

Tome II. — 1 f. pour le titre, 482 pages. Livres IV, V, VI.

Tome III. — 1 f. pour le titre, 368 pages. Livres VII, VIII, IX.

Le roman de Jean-Ambroise Marini avait obtenu un gros succès en Italie ; la Bib. Nat. conserve les éditions suivantes du *Calloandre fidelle* en italien ; Bracciano, 1640; Venise, 1641; Florence, 1646; Venise, 1652; Venise, 1669.

Georges de Scudéry étant mort le 14 mai 1667, sa traduction parue en 1668 est donc posthume; sans doute sa sœur Madeleine assura-t-elle les soins de l'édition. La mort dut surprendre le fécond traducteur dans son travail, car sa traduction est incomplète ; elle ne comprend que la première partie du roman italien.

Le Calloandre fidèle fut traduit à nouveau au XVIII[e] siècle, par le comte de Caylus, Amsterdam, Wetstein et Smith, 1740, 3 vol. in-12; sa traduction a été réimprimée sous le titre de *Romans héroïques de Marini*, Lyon, 1788, 4 vol. in-12 (Bib. Nat., Y^2 10590-10593 [1]).

1. Le catalogue photographique de la Bib. Nat., sur la foi d'une note manuscrite du XVIII[e] siècle, attribue à Georges de Scudéry les deux extraits suivants : *Les Discours pour ou contre l'amitié tendre* (paginé 127-204; Bib. Nat., Zz 3595); *La Mascarade d'Amour* (paginé 57-85; Bib. Nat., Zz 3461. (Or, ces deux morceaux de prose sont extraits de l'ouvrage suivant : *Œuvres diverses ou Discours meslez....* par M. D. S. Paris, 1663, in-12, 11 ff., 491 pages (Bib. Nat., Z 20014).

Cet ouvrage est attribué par Niceron (*Mémoires*, t. XXXI, p. 404) et par Barbier à Charles Sorel ; il est en effet bien de lui : l'auteur se nomme lui-même dans une dédicace à Mesdemoiselles Sorel, p. 211. C'est la signature M. D. S. (Monsieur [Charles Sorel, sieur] de Souvigny) qui a trompé l'auteur de la note manuscrite précitée.

ŒUVRES DE MADELEINE DE SCUDÉRY

I. — Romans.

A. — *Ibrahim ou l'Illustre Bassa* (1641).

94. IBRAHIM | OU L'ILLUSTRE BASSA | DEDIÉ | A | MADEMOISELLE DE ROHAN, | *PREMIERE PARTIE.* | A PARIS, | Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE, | au Palais, dans la Gallerie des Merciers, | à l'Escu de France. | M.DC.XLI. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

4 vol. in-8°, Bib. Nat., Y² 67955-67958; Bib. Ars., B. L. 13893; 13893 *bis*; Bib. de l'Institut, Q 888. EDITION ORIGINALE.

Tome I. — 29 ff. non ch., 637 pages.

Frontispice gravé; titre; dédicace à la duchesse de Rohan; préface; privilège accordé à Sommaville pour neuf ans le 6 novembre 1640; achevé d'imprimer du 20 mars 1641.

P. 1-637. *Ibrahim.* Première partie (cinq livres).

Tome II. — 1 f. non ch. pour le titre, 635 pages pour la seconde partie d'*Ibrahim* (cinq livres).

Tome III. — 1 f. non ch. pour le titre (qui porte l'indication erronée de « Seconde partie »), 1081 pages pour la troisième partie d'*Ibrahim* (cinq livres).

Tome IV. — 1 f. non ch. pour le titre, 651 pages pour la quatrième partie d'*Ibrahim* (cinq livres).

On trouve une analyse et des extraits de ce roman dans la *Bibliothèque universelle des romans.* Paris, in-8°, janvier 1777, I, 126-227; II, 89-120.

Bien que la dédicace d'*Ibrahim* à la duchesse de Rohan soit signée de Georges de Scudéry, ce roman est de sa sœur Madeleine, ainsi que le *Cyrus* et la *Clélie*, publiés sous le nom de Georges. Cf. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, troisième édition, Paris et Monmerqué, VII, 55: « Elle a fait une partie des *Femmes Illustres* et tout *l'Illustre Bassa* »; Bosquillon, *Éloge de Mademoiselle de Scudéry* (*Journal des Savants*, 11 juillet 1701, p. 289).

On a vu précédemment que Georges de Scudéry avait tiré une tragi-comédie du premier roman de sa sœur. (Voir ci-dessus, n° 36.)

95. IBRAHIM, | OU | L'ILLUSTRE | BASSA. | DEDIÉ | A | MADEMOISELLE DE ROHAN. | *PREMIERE PARTIE.* | A PARIS, | Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE | au Palais, dans la Gallerie des Merciers, | à l'Escu de France. | M.DC.XLIV. | AVEC PRIVILEGE DU ROY.

4 vol. in-8°, Bib. Ars., B. L. 13894.

Même édition que la précédente, rajeunie par un nouveau titre.

(*A suivre.*) G. MONGRÉDIEN.

LA CHRONOLOGIE DES PREMIÈRES ÉPITRES DE BOILEAU

Les plus anciennes indications chronologiques que nous possédions sur la composition des premières Épîtres de Boileau remontent à l'édition de 1713; elles relèvent d'une extravagante fantaisie. Les éditeurs placent en 1667 — un an avant la paix d'Aix-la-Chapelle — l'Épître I, qui loue le Roi de cette paix; et en 1666 — un an avant l'Épître I — l'Épître II, composée pour recueillir une fable enlevée à celle-là!

Lorsqu'en 1716 Brossette publia à Genève les *Œuvres de Despréaux* accompagnées d' « éclaircissements historiques », il s'abstint de reproduire le tableau chronologique établi par ses prédécesseurs, et les notes de son édition ont servi de base aux indications des éditeurs qui suivirent. Trois d'entre elles ont fourni presque toute l'histoire des premières Épîtres telle qu'on la raconte depuis. Voici ces notes :

« Cette Épître fut faite en 1669, et ce fut Madame de Thiange qui la présenta au Roi ».

(Tome I, p. 181.)

« Dans le temps que notre Auteur composa cette Épître, il travaillait au Poème du *Lutrin*. Pour loüer le Roi d'une manière nouvelle, il fit l'admirable Récit de la Noblesse, qui est à la fin du second Chant de ce Poème. Cette ingénieuse fiction eut un succès extrêmement heureux. Le Roi, qui ne connoissoit Boileau que par ses Satires, voulut voir le Poëte qui le savoit si bien loüer; et ordonne à Mr Colbert de le faire venir à la Cour. Quelques jours après, Mr Despréaux parut devant le Roi, étant présenté par Mr de Vivonne. Il récita à Sa Majesté une partie du *Lutrin*, qui n'avoit pas encore paru, et quelques autres Pièces, dont le Roi fut très satisfait. A la fin, Sa Majesté lui demanda, quel était l'endroit de ses Poësies qu'il trouvait le plus beau? Il pria le Roi de le dispenser de faire un pareil jugement : ajoutant qu'un auteur étoit peu capable de donner le juste prix à ses propres Ouvrages; et que pour lui, il n'estimoit pas assez les siens, pour les mettre ainsi dans la balance. *N'importe*, dit le Roi, *Je veux que vous me disiez votre sentiment*. Mr Despréaux obéit, en disant que l'endroit dont il était le plus content, était la fin d'une Épître qu'il avoit pris la liberté d'adresser à Sa Majesté; et récita les quarante vers par lesquels finit cette Épître. Le Roi n'avoit pas vu cette fin, parce que l'auteur l'avait faite depuis peu, pour être mise à la place de la Fable de l'Huître et des Plaideurs. Ces derniers vers touchèrent sensiblement le Roi : son émotion parut dans ses yeux et sur son visage. Il se leva de son fauteuil avec un air vif et satisfait. Cependant, comme il est toujours maître de ses mouvements, et qu'il parle sur-le-champ avec tant de justesse qu'on ne pourrait mieux dire après y avoir pensé lontems : *Voilà qui est très beau*, dit-il, *cela est admirable. Je vous loüerois davantage, si vous ne m'aviez pas tant loüé. Le public donnera à vos Ouvrages les éloges qu'ils méritent; mais ce n'est pas assez pour moi de vous loüer : Je vous donne une pension de deux mille livres : j'ordonnerai à Colbert de vous la païer d'avance; et je vous accorde le privilège pour l'impression de tous vos ouvrages*. Ce sont les propres paroles du Roi; et l'on

peut croire que l'auteur ne les a pas oubliées... Notre poète revint de la Cour comblé d'honneur et de biens »...

(Tome I, p. 191-192.)

« La principale raison pour laquelle l'auteur composa cette Épître fut pour conserver la fable de l'Huître et des Plaideurs, qu'il avoit retranchée de l'Épître précédente. »

(Tome I, p. 193.)

Dans son édition de 1740 in-4°, l'abbé Souchay, rapprochant arbitrairement les diverses indications des notes précédentes, fixait pour la première fois à 1669 la composition de l'Épître II : ce qui oblige, si l'on veut conserver le récit de Brossette, à faire remonter à la même année le commencement de la composition du *Lutrin*, la présentation de Boileau au roi, l'octroi d'une pension et d'un privilège. Depuis lors, toutes les grandes éditions ont conservé cette date Avec quelle légèreté, il suffit pour s'en rendre compte d'ouvrir au tome II (1872), l'une des plus récentes, l'édition Gidel en 4 volumes[1]. On y trouve les notes suivantes :

P. 155, n. 1 : l'Épître II a été « composée en 1669 ».

P. 168, n. 1 : l'Épître IV a été « composée au mois de juillet 1672 ».

P. 155, n. 5 : les vers 8 sq. de l'Épître II s'expliquent par le fait que « Linière avait fait une critique offensante de l'Épître IV, écrite avant celle-ci » (*sic*).

A peu près toutes les éditions classiques utilisées actuellement conservent la date de 1669, — ce qui n'empêche pas plusieurs d'entre elles de reproduire en même temps, malgré l'évidente contradiction, la note relative à Linière.

Rectifier la date de l'Épître II, c'est d'abord, on le verra, rendre possible une interprétation correcte du texte de cette Épître. Mais, de plus, en raison du lien formellement établi par Brossette entre l'histoire des deux premières épîtres et la présentation de Boileau à la Cour, nous pouvons être amenés à reviser l'histoire des rapports du poète et du Roi : ce qui n'est pas seulement toucher à un point important de la biographie de Boileau, mais aussi permettre de préciser le sens et la portée de nombreux passages des neuf premières Épîtres, où le thème des bienfaits royaux et de la reconnaissance du poète reparaît à chaque instant.

Le problème est assez complexe, à cause de la rareté des témoignages contemporains et de la contradiction des autres. Nous essaierons d'abord d'en élucider la partie la plus aisée : l'histoire des trois plus anciennes Épîtres (I, IV, II), réservant pour un autre article la plus difficile question de la présentation à la Cour, du privilège et de la pension.

1. Autre erreur de la même édition (*ibid.*, p. 155) : l'Épître II aurait été « publiée en 1672 ». Il suffisait pourtant de lire l'*Avis au Lecteur* de l'éd. de 1674 pour avoir la preuve du contraire. L'éditeur a confondu l'Épître II avec l'Épître IV, qui s'appelait alors « Épître II au Roi ». (Même confusion dans la grande éd. Berriat-Saint-Prix, tome I, p. CXXXVIII, n° 22.)

La composition des Épitres I et IV.

Des quatre dates qu'il s'agit tout d'abord de fixer, deux ne sont susceptibles d'aucune contestation : la composition de l'Épître I et celle de l'Épître IV. L'Épître I, inspirée par la paix d'Aix-la-Chapelle (mai 1668) et publiée en 1670, se place donc tout naturellement, comme le veut Brossette, en 1669. Quant à l'Épître IV, elle célèbre le passage du Rhin (du 12 juin 1672) et le permis d'imprimer est du 17 août ; aucune des Épîtres n'a de localisation plus précise ni plus certaine.

Il n'en est plus de même en ce qui concerne les deux autres dates : quand Boileau a-t-il retranché de l'Épître I la fable de l'Huître et des Plaideurs, et composé, pour la remplacer, la nouvelle fin de l'Épître? Et quand a-t-il, ensuite, pour recueillir sa fable, écrit l'Épître II?

Le remaniement de l'Épitre I.

L'Épître I avait paru pour la première fois en 1670[1], en édition séparée, dans le format in-4°[2], avec la fable de l'Huître. La seconde édition, sans la fable et avec un *Avis au Lecteur* où Boileau expose les raisons du changement, se présente sous la forme d'un cahier in-12 destiné à être relié à des exemplaires non vendus ou réimprimés de l'édition des *Satires* de 1669[3], comme le prouve le texte même de l'*Avis au Lecteur*[4]. Mais le cahier ne porte aucun millésime : de quand date cette seconde édition remaniée? Brossette et Souchay sont muets à cet égard. Saint-Marc, le premier[5], indique la date de 1672. Je ne sais d'où il tenait cette date : mais c'est bien à elle que conduit l'examen des éditions.

Il n'est pas douteux, tout d'abord, que l'Épitre I ne soit restée assez longtemps sous sa forme primitive. Boileau nous le dit lui même[6] :

« J'ay néantmoins balancé long-temps si je l'osterois, la fable, parce qu'il y en avoit plusieurs qui la loüoient avec autant d'excez que les autres la blamoient. Mais, enfin, je me suis rendu à l'autorité d'un Prince non moins considérable par les lumières de son esprit, que par le nombre de ses victoires ».

Des Maiseaux nous le confirme[7] : « Cette pièce, nous dit-il, fut « imprimée à part, et il s'en fit de cette manière *plus d'une* « *édition* ».

Et, en effet, nous possédons encore aujourd'hui quatre éditions diffé-

1. A lui seul, ce fait aurait dû conduire à modifier la date de 1669 attribuée à l'Épître II.

2. Berriat-Saint-Prix, n° 24 a; Magne, n° 92.

3. B.-S.-P., n° 22; M., n° 29. C'est évidemment là une des raisons qui ont contribué à faire accepter la date de 1669 pour le remaniement de l'Épître I et, par suite, pour l'Épître II.

4. « *Hors les onze pièces qui sont dans ce livre,* il n'y a rien de moi entre les mains du public. » Berriat-Saint-Prix croit à tort qu'il s'agit d'une édition collective nouvelle de 1672 restée inconnue.

5. Ed. de 1747, tome I, p. 260.

6. *Avis au Lecteur.*

7. *La Vie de Monsieur Boileau-Despréaux,* p. 45.

rentes contenant l'Épître I sous sa première forme : une édition des *Satires* publiée à Francfort en 1670[1] ; une autre contrefaçon in-12° des *Satires* qui contient l'Épître I non datée[2] ; enfin deux éditions différentes parues à Cologne en 1672[3]. La modification de l'Épître est donc nécessairement postérieure au début de 1672. Il faudrait admettre autrement, ou que les éditeurs de Cologne n'eussent pas connu l'édition remaniée — ce qui est invraisemblable, — ou qu'ils l'eussent négligée volontairement. Peut-on soutenir cette dernière hypothèse?

Boileau écrit, dans son *Avis au Lecteur* :

> Au reste, je suis bien aise d'avertir le Lecteur qu'il y a quantité de pièces impertinentes qu'on s'efforce de faire courir sous mon nom, et entre autres une Satire contre les maltôtes ecclésiastiques.

Dira-t-on que les éditeurs de Cologne, qui avaient inséré dans leur recueil deux de ces *pièces impertinentes*, dont la Satire contre les maltôtes, voulaient cacher à leurs lecteurs le désaveu de Boileau? Mais, dans ce cas, il leur était facile de supprimer l'*Avis au Lecteur*, sans toucher au texte de l'Épître elle-même : c'est ce que feront dans la suite tous les éditeurs allemands et hollandais qui tiendront à conserver parmi les œuvres de Boileau les satires du P. Sanlecque[4].

Absolument rien ne permet donc de faire remonter plus tôt qu'au début de 1672 la deuxième édition de l'Épître I. D'autre part, cette même édition est nécessairement antérieure à l'Épître IV, puisqu'elle a été ajoutée d'abord seule au volume des *Satires*, et que l'Épître IV y a été reliée *à la suite* sous le titre d' « *Épître II au Roi* ».

Nous pouvons donc fixer au printemps de 1672 la publication de l'Épître I remaniée et précédée de l'Avis au Lecteur.

La composition de l'Épitre II.

A ce moment, il n'est toujours pas question de l'Épitre II ; rien, ni dans l'*Avis au Lecteur*, ni ailleurs, ne trahit encore chez Boileau l'intention de composer une nouvelle Épître pour recueillir la fable supprimée. Boileau, pour l'instant, songe à prendre sa part dans le concert de louanges qui salue le passage du Rhin par les troupes françaises sous les yeux de Louis XIV (12 juin) : il écrit et fait impri-

1. Magne, n° 25.

2. B.-S.-P., n° 27 a ; M., n° 93. Ces deux contrefaçons supposent de plus, antérieurement, une édition originale conforme, dont on ne connaît aucun exemplaire.

3. B.-S.-P., n°s 26 et 27 ; M., n°s 30 et 31.

4. Bien mieux, j'admettrais volontiers que les deux éditions en question ont précisément contribué à amener la protestation et le désaveu de Boileau. Les Satires du P. Sanlecque contre les maltôtes et contre le mariage, qui sont les plus connues de ces pièces *impertinentes*, n'avaient été publiées, en effet, qu'une seule fois avant cette date, dans un *Recueil contenant plusieurs Discours libres et moraux et quelques Satires* (Amsterdam, 1650. B.-S.-P., n° 20 ; M., n° 21) : bien que mêlées à des satires authentiques de Boileau, elles n'y étaient pas données formellement comme étant de lui. Les deux éditions de Cologne, au contraire, étaient les premières où ces deux satires fussent insérées dans ses œuvres et *sous son nom*.

mer sa seconde Épître au Roi (plus tard Épître IV), séparément d'abord, dans le format in-4°[1] (permis d'imprimer du 17 août); puis, comme il l'avait déjà fait pour la précédente, sous la forme d'un cahier in-12 qui sera relié à son tour au volume des *Satires* de 1669 déjà augmenté de l'Épître I[2]. Cette édition in-12 est postérieure à l'édition in-4°, comme le prouve au moins une variante importante que conserveront les éditions suivantes; elle est vraisemblablement de septembre ou d'octobre.

C'est alors seulement, selon toutes probabilités, que Boileau, revenant à sa fable de l'Huître et des Plaideurs, songe, pour la recueillir, à composer une nouvelle Épître, qui sera l'Épître II. Pour dater celle-ci, nous avons un point de repère précis : le passage relatif à Linière[3].

Linière était resté longtemps l'ami du Satirique[4]. Ensemble, entre 1664 et 1667, ils avaient mené la campagne contre Chapelain; et lorsque Gilles Boileau, fâché de ces attaques, s'était brouillé avec son frère, Linière avait rompu avec Gilles et pris parti pour Nicolas. En 1668 encore, dans un passage de sa Satire IX, Despréaux faisait de Linière le champion attitré des adversaires du *Pucelain*. Comment donc expliquer l'attaque violente de l'Épître II? Et surtout, si l'on place celle-ci en 1669, comment rendre compte d'un changement si brusque?

M. Émile Magne, tant dans sa monumentale Bibliographie des œuvres de Boileau que dans son petit ouvrage sur le chevalier de Lignières, racontant l'histoire des rapports de ce dernier et de Despréaux, est obligé de supposer[5] qu' « entre 1668 et 1669, un événement se produit qui divise les deux compères ». Partant toujours de l'idée que, l'Épître II étant de 1669, Boileau *doit* être l'agresseur, son éminent bibliographe cherche à s'expliquer les raisons de l'attitude nouvelle du Satirique[6] :

> Nicolas, écrit-il, en se réconciliant avec Gilles, a-t-il voulu chasser de son intimité un personnage lui rappelant de pénibles dissentiments? Ou bien souhaite-t-il désormais de ne pas partager avec personne le soin de purger le Parnasse de ses sots et de ses pédants?

Relisons l'impétueuse agression de l'Épître II : nous sentirons combien ces hypothèses restent insuffisantes pour l'expliquer.

1. B.-S.-P., n° 29; M., n° 94.
2. On trouvera donc, de cette édition des *Satires*, toujours sous la date 1669 :
1° Des exemplaires où les *Satires* sont seules (B. N., Ye 8773);
2° D'autres qui contiennent les *Satires* et l'Ép. I remaniée (Sorb., Rra 516);
3° D'autres, enfin, qui contiennent, outre les *Satires* et l'Ép. I, l'Ép. IV, tantôt sous le simple titre *Épître au Roy* (B. N., Rés., Ye 2322), tantôt sous le titre plus explicite : II. *Épistre au Roi* (B. N., Rés., Ye 2321).
3. Je laisse à ce nom l'orthographe que lui donne Boileau.
4. Cf. E. Magne, *Un ami de Cyrano de Bergerac, le chevalier de Lignières*.
5. E. Magne, *Bibliographie générale des œuvres de N. Boileau-Despréaux*, t. II, p. 171.
6. *Ibid.*, p. 171.

Toujours est-il, continue M. Émile Magne[1], qu'un état d'hostilité s'introduit brusquement entre Lignières et lui... *Dans son Épître II, Boileau, le premier, attaque son ancien allié...* Dès lors, Boileau rencontre en Lignières un antagoniste acharné... lorsque, en 1672, Boileau publie son *Epître au Roy* sur le passage du Rhin, le chevalier se délecte. Cette *Epître au Roy*, boursouflée de louanges, parsemée de vers ridicules, lui semble composée à souhait pour lui offrir une occasion de prouver l'insuffisance de son adversaire. *Il s'en constitue le censeur...*

Or il n'est pas douteux qu'il faille renverser les termes : c'est la critique de Linière sur l'Épître IV qui constitue l'agression et c'est l'Épître II qui est la réponse.

1° Vers le printemps de 1672, nous l'avons vu, Boileau avait fait relier au volume des *Satires* alors en vente, d'abord l'Épître sur le passage du Rhin. Si l'Épître II avait été composée à cette époque, pourquoi l'eût-il laissée dans ses tiroirs?

2° La véhémence de l'attaque suppose chez Boileau un motif récent, précis et grave d'animosité contre Linière. A-t-on remarqué, en effet, à quel point l'Épître II manque de suite dans les idées? Elle est composée de deux parties entièrement distinctes, fort mal soudées l'une à l'autre par une transition tout artificielle (« Mais toi, qui ne crains point qu'un rimeur te noircisse »), et l'apostrophe à Linière n'a absolument aucun rapport avec les moines de l'abbé Des Roches ou la fable de l'Huître. Comme il ne s'agit pas ici d'un nom jeté en passant, mais d'une diatribe de neuf vers, on ne peut guère expliquer que par un fait précis et récent cette singulière digression. Et ce fait récent ne peut être qu'un écrit où Linière avait cherché à « noircir » Boileau en attaquant ses « défauts ». C'est Boileau lui-même qui nous l'apprend : incapable de rivaliser avec la fécondité de Linière, nous dit-il, je le laisse

> ...souvent, *de dépit contre moi s'exerçant*,
> Punir *de mes défauts* le papier innocent...

Et il poursuit, s'adressant à l'abbé Des Roches :

> Mais toi, qui ne crains point qu'un rimeur *te noircisse*.

Or la critique de Linière contre l'Épître IV avait tout ce qu'il fallait pour le mettre en fureur. C'était la trahison d'un ancien allié; Linière y reprochait à Boileau précisément les défauts que celui-ci blâmait le plus volontiers chez les autres (la *turlupinade*, le galimatias, le manque de clarté et d'harmonie dans les mots); il y cherchait sournoisement à indisposer Louis XIV contre un panégyriste maladroit; enfin, par des insinuations malveillantes, il avait excité contre Boileau la colère de Bussy-Rabutin, et failli attirer au poète une fort méchante affaire avec le vindicatif grand seigneur[2]. On conçoit donc fort bien que, songeant à ce moment à une nouvelle Épître, Boileau

1. E. Magne, *op. cit.*, p. 171-172.
2. Sur cette affaire, cf. la bibliographie donnée par E. Magne, *op. cit.*, t. II, p. 132.

y ait jeté tout vif son ressentiment, sans souci de l'unité logique de l'œuvre.

3e Évidemment, il reste à expliquer le changement d'attitude de Linière (entre 1668 et 1669) : à l'aide d'hypothèses, certes, mais qui vaudraient à tout prendre autant que celles par lesquelles il faut bien expliquer le changement d'attitude de Boileau (entre 1668 et 1669). Bornons-nous à considérer les réserves apportées par Linière à sa critique. Voici comment M. E. Magne lui-même analyse ces réserves [1].

En définitive, et malgré ce qui précède, Lignières ne souhaite pas de désobliger Boileau. Il le *respecte et l'honore*. Ses remarques *ne partent pas d'un méchant fond*. Il compare son adversaire à Régnier pour les satires. Il cite quelques vers de l'Épître incriminée qui *méritent des autels et des pensions*. Il ne donnera aucune publicité à sa censure.

Ce n'est pas là précisément le ton d'un auteur outragé qui se venge, surtout d'un auteur connu pour le mordant de ses attaques. L'ensemble de la diatribe est, par contre, admirablement le fait d'un écrivain médiocre, jaloux de voir un confrère — son compère de jadis en épigrammes joyeuses — en plein succès, en pleine ascension littéraire et mondaine, et *dépité* (c'est le mot de Boileau lui-même) de se sentir incapable de prétendre jamais à rien de semblable, — désireux donc (l'hypothèse est d'une psychologie malheureusement banale) de faire payer le plus cher possible au rival trop heureux un succès qui l'exaspère; — mais honteux cependant de cette volte-face, ou du moins attentif à ne pas laisser voir le fond du cœur, et à voiler sous les dehors d'une critique impartiale et modérée les dénigrements de la plus basse envie.

4° Enfin le témoignage de Brossette est ici formel et répété. Le confident de Boileau nous dit de l'Épître IV qu' « elle est la seconde selon l'ordre du temps [2] », et fournit du vers 8 de l'Épître II l'explication suivante [3] :

Le Poëte Linière avoit beaucoup de facilité à faire de méchans vers. Notre Auteur l'avoit pourtant nommé honorablement dans la Satire IX, vers 236. Mais Linière s'avisa de faire une critique très offensante de l'Épître IV, qui avoit été faite avant celle-ci. Pour toute vengeance, notre Auteur la plaça ici, et en quelques autres endroits de ses Ouvrages. Voïez l'Épître VII, vers 89, et l'*Art poëtique*, chant 2, vers 194 [4].

Certes, Brossette ne mérite pas d'être cru sur parole, et l'on

1. E. Magne, *op. cit.*, p. 174.
2. Edit. 1716, in-4°, t. I, p. 203.
3. *Ibid.*, p. 193.
4. Comme on ne peut dater avec précision la composition des vers 187-104 de *l'Art Poëtique* — dirigés contre Linière, — on ne peut non plus fixer leur rôle dans la querelle. Connus de Linière avant la fin de 1672 (et la chose est possible, en raison des nombreuses lectures que Boileau faisait de son œuvre), ils pourraient constituer l'agression à laquelle Linière aurait répondu par la critique de l'Ép. IV. Mais il n'est pas impossible non plus que Boileau ait remanié après coup ce passage pour y introduire l'allusion à Linière : en ce cas, ces vers, contemporains de l'Ep. II, auraient la même origine et trahiraient le même désir de vengeance.

pourrait concevoir que Boileau, son inspirateur, ait voulu après coup rejeter sur Linière la responsabilité de la brouille — en admettant qu'à cette époque il pût estimer qu'une aussi lointaine et aussi mince affaire importait encore à sa gloire! Du moins faudrait-il avoir quelque témoignage à opposer à des affirmations aussi précises que les précédentes. Or il n'en existe ici absolument aucun, sinon cette date de 1669 arbitrairement choisie pour l'Épître II par l'éditeur distrait de 1740, et reproduite sans contrôle par tous ses successeurs.

Restituons donc à la première partie de cette Épître son vrai sens, celui d'une riposte de Boileau à la critique de l'Épître IV par Linière : la date de l'épître se trouve par là même déterminée avec une certaine précision. La lettre du comte de Limoges à Bussy-Rabutin, du 26 avril 1673, prouve que Boileau avait à ce moment connaissance du manuscrit de Linière, et probablement depuis peu : car l'entretien avec Limoges nous le montre encore dans le vif de la colère. On ne se trompera donc guère en plaçant en mars ou avril 1673 la composition de la première partie de l'Épître II. Quant à la seconde, celle qui conseille à l'abbé Des Roches de se méfier de la justice, elle est nécessairement antérieure au 17 avril, date de la mort d'Auzanet, dont le vers 23 parle comme d'un vivant[1]. Rien, d'ailleurs, n'empêche d'admettre que cette seconde partie ait été ébauchée ou composée avant la première, — par exemple à la fin de 1672, au moment où Boileau, en ayant terminé avec ses deux épîtres au Roi, dut songer à faire un sort à sa fable de l'Huître qu'il ne voulait pas laisser perdre.

Quoi qu'il en soit, *ce n'est pas avant le printemps de 1673 qu'il convient de placer la composition définitive de l'ensemble de l'Épître II.*

Notons en terminant une répercussion curieuse de cette rectification. C'est en 1670 qu'avait paru la fable de Boileau, et en 1671[2] que La Fontaine, vexé sans doute de ce que Boileau eût critiqué et refait sa fable du Bûcheron, avait à son tour refait — on sait de quelle magistrale façon — *l'Huître et les Plaideurs*. Oser, après cela, rééditer son sec apologue et provoquer ainsi la comparaison prouve chez Boileau de singulières illusions sur son talent de fabuliste!

> Mais souvent sur ses vers un auteur intraitable
> A les protéger tous se croit intéressé :

Lui-même allait le constater dans l'*Art Poétique* (1, 208)!

J. GRIVEAUD.

1. Une note de Brossette (t. I, p. 194), reproduite ou utilisée par de nombreux commentateurs et biographes, donne la date du 17 avril « 1693 ». C'est une faute d'impression pour 1673. Cf. *Œuvres de Barthélemy Auzanet*, Paris, chez Nicolas Gosselin, 1708, in-fol. (frontispice, et *Préface*, p. 3.).

2. *Fables nouvelles et autres poésies.*

LES NOTES MARGINALES DE VOLTAIRE SUR ROUSSEAU[1]

Si l'on pouvait, encore aujourd'hui, entrer chez Voltaire et l'écouter parler avec sa verve, sa liberté d'esprit et même sa violence habituelles, s'il était possible d'être un nouveau Boswell et de noter dans ses cahiers les fines remarques, l'amère invective, les saillies spirituelles, les récits dramatiques, ou la belle politesse du monarque littéraire de son temps, ce serait là un événement dont personne ne nierait ni l'intérêt ni l'importance. Ce serait répéter l'expérience d'un Gibbon, d'un Sherlock, d'une M^me^ Suard, d'un Prince de Ligne, d'un Boswell lui-même, ainsi que celle de bien d'autres visiteurs qui, au dix-huitième siècle, avaient l'honneur d'être reçus à Ferney *près Genève*. Nous sommes d'une autre époque et ce n'est que par l'intermédiaire des mémoires ou des correspondances du temps que nous pouvons faire revivre un peu ces visites. Il y a pourtant un autre moyen de se rapprocher de la personnalité de Voltaire sous son aspect le moins apprêté. Heureusement pour nous, il avait l'habitude, comme tant d'autres lecteurs sérieux, de faire des commentaires en marge des livres qui l'intéressaient particulièrement ou excitaient vivement sa colère. Dans ces notes marginales, il nous a laissé des traces authentiques de ses impressions les plus intimes. Ce sont des notes écrites de sa propre main, à la hâte, spontanément, d'un seul jet, sans arrière-pensée ni aucune de ces considérations de prudence si nécessaires dans tout ce qu'il écrivait pour le grand public.

C'est Catherine II, grande admiratrice de Voltaire, qui, après la mort de celui-ci en 1778, acheta sa bibliothèque privée, la fit transporter en Russie et l'installa dans une salle de l'Hermitage, près de la Neva. Elle y plaça une réplique du fameux Voltaire assis, par Houdon, afin que l'ancien maître de ces livres, ardent, fin, ironique, aux yeux qui semblent encore lancer des éclairs dangereux, pût veiller sur cette collection précieuse. C'est ainsi que, d'un geste grandiose, impérial, elle conserva pour la postérité ces livres si intéressants avec leurs commentaires en marge. Ils ont été arrangés par Wagnière, secrétaire de Voltaire, comme ils l'étaient autrefois à Ferney. Jusqu'en 1862 environ ces livres restèrent à l'Hermitage. Vers cette époque on les fit transporter à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg, aujourd'hui la Bibliothèque Publique de Léninegrad. C'est dans cette grande bibliothèque qu'ils se trouvent à présent. Il est vrai que le peu de

1. Cet article a paru en anglais dans la *South Atlantic Quarterly* (octobre 1932), publiée par Duke University. Il est reproduit ici avec la permission de cette revue américaine.

place de disponible exige un arrangement moins pittoresque que celui commandé autrefois par Catherine; mais les portes vitrées et fermées à clé de leurs armoires spéciales protègent ces livres précieux contre la poussière ou les mains irrespectueuses.

Voltaire avait une personnalité ardente et vive. C'était un paquet de nerfs tendus qui vibraient passionnément au choc des points de vue contraires, même quand ces opinions détestées se trouvaient exprimées, non pas directement en sa présence, mais dans les pages en apparence paisibles d'un livre. Parmi ses contemporains, il n'y avait personne d'un grand génie qui fût si propre à éveiller son mépris ou sa colère que Jean-Jacques Rousseau. Il n'est donc pas surprenant que les notes marginales de Voltaire, rarement ou jamais sans leur piquant, soient ici sur les pages de Rousseau particulièrement vives. Souvent elles sont violemment personnelles et en même temps capables de mettre fortement en relief les points d'accord ou de désaccord de ces deux auteurs français, les plus grands du XVIII^e^ siècle. Car on doit remarquer que Voltaire exprimait de temps en temps son approbation aussi bien que son hostilité. Ses notes nous révèlent donc plus que son seul fiel.

Ouvrons maintenant l'exemplaire du discours de Rousseau sur l'*Origine de l'inégalité parmi les hommes*, envoyé par l'auteur à Voltaire dès sa publication en 1755. On ne pourrait guère se figurer d'ouvrage plus propre à déplaire à ce Français si riche qui venait de s'installer dans cette agréable maison des Délices d'où la vue embrassait Genève, son lac, le Rhône si bleu et les eaux troubles de l'Arve. Voltaire, enchanté du progrès et des lumières du XVIII^e^ siècle, accable surtout de son mépris l'admiration de Rousseau pour le primitivisme. En s'en rapportant à la pitié naturelle attribuée à l'homme sauvage, Voltaire fait ce commentaire ironique : « Ne dirait-on pas que les Iroquois sont plus compatissants que nous? » De même, quand Rousseau dit que les hommes primitifs n'étaient pas « sujets à des démêlés fort dangereux », Voltaire s'abandonne à son impatience caractéristique et s'adresse directement et rudement à l'auteur : « Fou que tu es, ne sçais-tu pas que les Américains septentrionaux se sont exterminés par la guerre? » Voltaire est violent, il exagère, mais il manifeste toujours ses tendances réalistes. Son commentaire nous rappelle un passage de sa lettre spirituelle adressée à Rousseau pour le remercier de l'envoi de son Discours et pour lui expliquer pourquoi il ne veut pas lâcher la civilisation pour les attraits de la vie primitive. « Je ne peux non plus, dit-il, m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada : premièrement, parce que les maladies auxquelles je suis condamné me rendent un médecin d'Europe nécessaire; secondement, parce que la guerre est portée dans ce pays-là, et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchants que nous. » Le ton de la lettre est spirituel et ironique, tandis que celui de la note marginale est impatient et sérieux, mais l'atti-

tude est la même dans les deux cas. Ce commentaire en marge, par Voltaire, est sans doute sa première protestation contre Rousseau sur ce point et forme la base de l'ironie si suave, mais mordante, de sa lettre.

Le commentaire le plus important et à beaucoup d'égards le plus caractéristique que Voltaire ait fait sur le Discours de Rousseau se trouve dès le début de la Seconde Partie. C'est ici que ce dernier se livre à une attaque éloquente, mais par trop oratoire, contre l'institution de la propriété privée, dans laquelle il voit l'origine de l'inégalité parmi les hommes et la véritable cause de l'injustice dans l'organisation sociale. « Le premier, dit-il, qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. » Furieux, Voltaire écrit en marge : « Quoy, celui qui a planté, semé, et enclos n'a pas droit au fruit de ses peines! » Rousseau continue : « Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne! » Voilà qui est trop fort pour l'opulent Voltaire, pas encore établi à Ferney, mais jouissant d'une maison agréable aux confins de Genève, possesseur de nombreuses rentes viagères et de beaucoup de valeurs en France et à l'étranger. Encore aujourd'hui on entend éclater sa vive indignation dans l'exclamation furieuse : « Quoy, cet homme injuste, ce voleur aurait été le bienfaicteur du genre humain! Voylà la philosophie d'un gueux qui voudrait que les riches fussent volez par les pauvres. » Quelque radical que soit Voltaire à d'autres égards, il est évidemment tout à fait conservateur ici. La propriété privée lui paraît nécessaire et presque sacrée. Pour lui, nul socialisme ni communisme. Il n'existe pas de point de séparation plus essentiel et plus net dans les idées de Voltaire et de Rousseau que celui exprimé par ce passage du Discours et par la note écrite en marge.

Ouvrons maintenant un autre volume. Il soulève aussi des questions qui, encore aujourd'hui, nous touchent de très près. C'est l'*Extrait du projet de paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre*, fait par Rousseau et publié en 1761. Voltaire convient avec Jean-Jacques que nul peuple ne peut vaincre toutes les autres nations liguées ensemble. Il ne peut avoir la supériorité ni du nombre ni de l'argent, ou bien, s'il réussit à avoir ce dernier avantage, Rousseau maintient que « jamais l'argent ne fit de grandes conquêtes ». Voltaire fait dans les deux cas le commentaire laconique : « Bon », et montre ainsi qu'il n'est pas incapable d'admettre son accord avec Rousseau quand il pense que son adversaire a raison. Cependant, quelque hostile que soit Voltaire à la guerre, il n'est pas persuadé que l'abbé de Saint-Pierre, à travers Rousseau, ait offert un remède pratique. Voltaire ne croit pas qu'une Société des nations puisse « changer en

une paix éternelle l'état de guerre qui règne entre eux » [les membres de cette société]. Il écrit brièvement en marge : « Chimérique ». De même, sur la Cour permanente de justice internationale — le *Tribunal judiciaire*, dit Rousseau, — sur le projet de garantir les frontières contre l'agression et sur celui de renoncer pour toujours à la guerre en faveur d'une procédure judiciaire, Voltaire fait aussi le commentaire sceptique : « Chimérique ». Au projet d'armer et d'agir « conjointement et à frais communs contre tout État au ban de l'Europe, jusqu'à ce qu'il ait mis bas les armes (l'article X, si discuté, de l'actuelle Société des nations), Voltaire semble avoir cessé de lire avec soin. En tout cas, il abandonne l'essai de Rousseau et écrit définitivement en marge : « Tout le reste chimère ».

A cette époque Voltaire a soixante-sept ans. Pendant la longue préparation de son *Essai sur les mœurs ou Histoire universelle*, il a fait de nombreuses lectures sur la méchanceté et les sottises des hommes. Il a eu beaucoup d'expériences personnelles des fautes et des petitesses de la nature humaine. Il est choqué des horreurs de la guerre de Sept Ans. On comprend son scepticisme à l'égard des rêves humanitaires de l'abbé de Saint-Pierre. L'avenir seul pourra déterminer lequel, de Voltaire ou de son prédecesseur, eut raison sur cette question si importante pour l'humanité.

Passons maintenant au *Contrat social*, qui parut en 1762. Voltaire fit sur cet ouvrage presque soixante notes marginales. Le ton de ces notes est en général sérieux. Il indique une analyse attentive des idées de Rousseau. Par des commentaires comme : « confus et obscur », « louche », « obscur et faux », « quel sophisme », « vanité ridicule », « très faux », « point du tout », Voltaire fait voir son opinion très nette que Rousseau manque souvent de précision et d'exactitude. Cependant le sujet traité dans le *Contrat social* n'excite pas en général la colère de Voltaire, de sorte qu'il ne descend pas souvent aux personnalités. Une exception à cette attitude nous frappe quand Rousseau prédit quelque révolution dans le gouvernement de la Russie. Le commentaire de Voltaire est tout à fait *ad hominem* : « Polisson, il te sied bien de faire de telles prédictions ».

Il est très caractéristique des deux hommes que, tandis que Rousseau croit que les lois protègent et favorisent les riches au lieu des pauvres, Voltaire soutient une opinion tout à fait opposée : « Au contraire, les loix protègent le pauvre contre le riche ». Un commentaire intéressant sur une question de fait se présente quand Rousseau remarque qu'il y a eu des états tellement constitués que des conquêtes étaient nécessaires à la continuation de leur existence. « Pour se maintenir, ils étaient forcés de s'agrandir sans cesse. » Voltaire est sceptique à l'égard d'une excuse qui justifierait si facilement l'agression. Il fait le commentaire ironique : « Il fallait les spécifier. Cela en vaut bien la peine ». Parmi les notes importantes de Voltaire, il faut mentionner aussi celle écrite sur les « dogmes civiques » de

Rousseau. Quiconque n'accepte pas ces dogmes qui prescrivent la croyance à une Providence bienfaisante, à l'immortalité, au ciel et à l'enfer, à la sainteté du contrat social et des lois, et — chose paradoxale — à la tolérance, doit être banni, « non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. » Voilà la théorie inattendue et beaucoup critiquée où aboutit le *Contrat social*. La note marginale de Voltaire si directe et si franche n'a pas besoin de commentaire : « Tout dogme est ridicule, funeste. Toutte [*sic*] contrainte sur le dogme est abominable. Ordonner de croire est absurde. Bornez-vous à ordonner de bien vivre. » Voilà des mots qui expriment un amour de liberté et de tolérance digne d'être chéri aussi bien par les conservateurs que par les radicaux.

L'*Émile* de Rousseau, publié la même année que le *Contrat social*, nous offre le double intérêt qui s'attache aux idées de l'auteur sur la religion et sur l'éducation. Il va sans dire que les commentaires de Voltaire témoignent de son mépris complet de l'éducation surtou non intellectuelle et manuelle préconisée par Rousseau. Quand celui-ci, en parlant de son élève, remarque : « Je ne lui permets jamais d'aller loin », Voltaire riposte simplement : « Je le croi[s] ». Quant à la religion, l'attitude de Rousseau fait honneur à sa franchise, mais elle portait malheur à sa tranquillité. Il était trop hérétique pour l'église, ou catholique ou protestante; il ne l'était pas assez pour plaire au parti philosophique dont Voltaire était en quelque sorte le chef. C'est ainsi que Rousseau éveilla l'hostilité presque complète de ces partis puissants. Il se trouva donc sans l'appui d'aucun corps organisé.

Aujourd'hui, quand beaucoup de psychologues semblent avoir repris quelques-unes des idées chères à Helvétius et à La Mettrie, il est particulièrement intéressant de voir, en lisant les notes marginales de Voltaire, que celui-ci, en contraste avec Rousseau, se déclare, dans cette dernière période de sa vie, pour le déterminisme plutôt que pour le libre arbitre. Lorsque Rousseau écrivit que « l'homme est *actif* dans ses jugements », Voltaire souligna le mot *actif* et ajouta en marge le changement important *passif*. Dans un autre passage, Rousseau demande : « Quelle est la cause qui détermine son jugement? » et répond lui-même à sa question : « C'est sa faculté intelligente, c'est sa puissance de juger; la cause déterminante est en lui-même ». Voltaire répond : « Oui, mais son jugement est nécessaire ». C'est-à-dire : L'homme est libre de suivre les décisions de son jugement, mais ces décisions sont depuis longtemps déterminées par son hérédité, son milieu et par toutes ses expériences antérieures. On est libre dans ses actions, mais non pas dans les décisions qui les précèdent. On n'est pas libre de modifier tout à fait son caractère après qu'il s'est développé au cours des années.

Nous arrivons maintenant au dernier des ouvrages de Rousseau

commentés par Voltaire. C'est celui qu'on appelle communément la *Lettre à Christophe de Beaumont*, publiée à Amsterdam en 1763. Beaumont était alors archevêque de Paris et, comme tel, il avait écrit un mandement aux fidèles portant condamnation contre l'*Émile* comme livre dangereux et hérétique. La lettre de Rousseau est donc un traité en réponse à Beaumont et en défense de l'*Émile*. Au commencement de son mandement, l'archevêque, en conformité avec l'usage, avait énuméré ses nombreux titres à l'appui de son autorité. A la page de titre de sa réponse, Rousseau avait donc fait un contraste amusant entre son propre rang relativement démocratique de Citoyen de Genève et les pompeuses indications du rang de M. de Beaumont. Le titre de la lettre de Rousseau est donc ainsi rédigé : *Jean-Jacques Rousseau, Citoyen de Genève, A Christophe de Beaumont, Archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, proviseur de Sorbonne, etc.* Voltaire, qui signait quelquefois ses lettres « Comte de Ferney, Comte de Tournay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, » n'aimait pas ce contraste divertissant d'un bourgois qui osait se mettre de pair avec un membre de la noblesse. Il écrivit donc en marge de la page : « Ce titre est une bouffonnerie et l'ouvrage veut être sérieux ». Par quel singulier hasard l'auteur des magnifiques bouffonneries de *Candide* se montre-t-il ici trop aveuglé par le préjugé pour apprécier la raillerie maligne de Rousseau ? Mais peut-être Voltaire jugea-t-il réellement cette saillie mal à propos et capable de nuire à l'effet général de l'ouvrage.

Les notes marginales dans la *Lettre à M. de Beaumont* sont plus nombreuses qu'ailleurs. Il y en a plus de cent dans un livre qui n'a que 131 pages en tout. Évidemment Voltaire l'examina avec grande attention. De plus, beaucoup de ces notes n'expriment que des personnalités. Il est clair que l'hostilité de Voltaire envers Rousseau en tant qu'homme est devenue plus intense. En effet, les cinq premières pages de cet ouvrage ne contiennent en marge que des apostrophes telles que « et toujours toy », dirigées contre la tendance de Rousseau à parler souvent de lui-même. Quand Jean-Jacques fait allusion à ses « amis », Voltaire demande avec une impertinence voulue : « Où sont-ils ? »

Néanmoins, si de telles personnalités sont plus pittoresques qu'honorables pour Voltaire, celui-ci continue à approuver les passages qui lui semblent mériter son approbation. Rousseau attaque la doctrine du péché originel. Voltaire écrit en marge : « Bon cela », ou encore : « Hardy et bon ». Lorsque Rousseau fait l'éloge d'Henri IV comme le meilleur roi dans l'histoire de France et le seul qui n'ait pas été élevé par des prêtres, Voltaire ajoute en marge le commentaire enthousiaste : « Excellente idée ». Quoiqu'il y ait, dans cet ouvrage comme dans les précédents, beaucoup d'occasions où Voltaire paraît très hostile, trop porté à la critique, ou même tout à fait injuste, c'est un fait singulier à remarquer que, plus souvent qu'auparavant, il se

trouve entièrement d'accord avec Rousseau et admet cet accord franchement. C'est une situation qui semble paradoxale, mais qui s'explique par cette espèce d'harmonie souvent causée par leur opposition mutuelle à l'archevêque et à ses doctrines.

Assis à une table dans la bibliothèque de Léninegrad, le lecteur moderne contemple ces notes qui, après cent cinquante ans, restent encore bien vivantes et fort proches des idées les plus discutées de notre temps. De sa place tranquille, il entend au dehors le bruit et le rythme de la vie de la ville. Là, on travaille, on lutte pour construire une civilisation sur des bases toutes nouvelles, qu'aucun peuple entier n'a jamais essayées auparavant. Ni Voltaire ni Rousseau n'aurait tout à fait approuvé ce qui se passe maintenant dans les villes et les villages de l'Union Soviétique. Chacun de ces deux grands hommes aurait condamné certaines tendances actuelles. Indirectement et de façon différente, chacun, pourtant, contribua beaucoup au régime nouveau. C'est Voltaire qui jeta les fondements des attaques modernes contre l'église et la religion. Rousseau, de son côté, se montra l'adversaire éloquent de la propriété privée. Combien sont puissantes des idées imprimées sur les minces pages d'un livre! Et ces deux hommes du dix-huitième siècle, morts depuis longtemps, adversaires pendant leur vie, les voilà maintenant unis à jamais par leur influence, cette influence que d'autres penseurs ont lentement transmise de génération en génération à la Russie d'aujourd'hui. Le destin a donc réuni Voltaire et Rousseau dans le seul endroit du monde où leurs idées les plus caractéristiques sont peut-être en train de se réaliser. C'est ainsi qu'ils se retrouvent ensemble à la bibliothèque de Léninegrad, symboles du passé et du présent, témoins muets d'une révolution grandiose, presque incroyable. Eux aussi, ils y ont pris part, inconnus de la plupart des acteurs dans cette lutte douloureuse. Leur part n'en est pas pourtant moins réelle. Quel étrange hasard a pu amener Catherine, impératrice despotique, à mettre à la place d'honneur sur les rayons de sa bibliothèque cette dynamite littéraire qui, après avoir aidé à renverser l'ancien régime en France, est en train maintenant de détruire de fond en comble la vieille Russie des czars[1] !

George R. Havens.

1. Mes vifs remerciements sont dus à mes collègues, M. Robert Fouré et M. Don Louis Demorest, pour de précieuses suggestions sur la forme de cet article. Le lecteur qui cherche une étude complète et documentée des notes de Voltaire sur Rousseau peut consulter mon livre qui vient de paraître, *Voltaire's Marginalia on the Pages of Rousseau*, Ohio State University, Columbus, Ohio, 1933.

COMPTES RENDUS

MAURICE MAGENDIE, **Le Roman français au XVII^e siècle, de l'*Astrée* au *Grand Cyrus*.** Un volume in-8° de 459 pages. Paris, E. Droz, 1932.

Je ne saurais trop louer la méthode et l'intérêt des travaux de M. Magendie. Ce sont d'excellentes études qui éclairent parfaitement l'histoire littéraire du XVII^e siècle. Or, il n'y a peut-être pas de siècle littéraire dont nous connaissons plus mal l'histoire. Nous en connaissons bien la plupart des chefs-d'œuvre avec une minutie qui masque parfois la vérité plus qu'elle ne l'éclaire. Et cette histoire était sans doute la plus nécessaire. Mais l'histoire des chefs-d'œuvre n'est pas l'histoire tout court. J'ai déjà dit qu'elle n'est pas plus une représentation de la réalité que si l'histoire générale prétendait s'en tenir à l'histoire des grands rois, des grands ministres et des guerres victorieuses. Les livres de M. Magendie nous retracent au contraire tous les aspects des événements littéraires en leur donnant non pas l'importance des talents ou du génie consacrés par la postérité, mais celle qu'ils ont eue réellement dans le déroulement des faits. Son histoire est donc celle de tous les romans et non pas de deux ou trois considérés comme représentatifs, car on ne peut savoir qu'une œuvre est représentative d'un ensemble qui si l'on a d'abord étudié cet ensemble. Et, en fait, aucun roman de la période étudiée n'a une valeur représentative.

Au cours du voyage, long et complexe, nous apprenons bien des choses nouvelles et nous avons bien des confirmations pittoresques de choses connues, mais imparfaitement connues : l'influence réelle des romans étrangers (ou poèmes romanesques), espagnols, italiens, anglais, moins grande et moins directe qu'on ne le croyait, — le peu d'influence de l'*Astrée*, du moins des éléments originaux de l'*Astrée*, — la part du réalisme concret, fort petite, mais curieuse quand elle existe, — les commencements du réalisme psychologique, fort timides, mais significatifs malgré tout, — le rôle toujours antipathique du peuple, — la place des portraits avant les romans de M^lle de Scudéry,... etc. Surtout les enseignements généraux sont de conséquence : les romans très nombreux, très lus, sont de types très divers malgré la complexité des caractères de certains d'entre eux : pastoraux, chevaleresques, aventureux et épiques, allégoriques, didactiques et moraux, orientés plus ou moins vers le réalisme psychologique. Ils sont l'image d'une époque où se mêlent et s'opposent les mœurs et aspirations contradictoires sans qu'on puisse encore voir clairement ce qui l'emportera. Sur un point particulier, l'opposition est vraiment curieuse. En théorie, on ne loue plus que la raison et la vraisemblance; la cause du rationalisme classique semble gagnée. En pratique, dans la pratique des romans (comme dans la pratique de la vie), on n'aime que l'extraordinaire et le singulier. Et rien n'est plus instructif que de suivre avec M. Magendie la façon dont on promet sans tenir ou tâche de justifier par des *distinguo* le vraisemblable de l'invraisemblable. Sur deux points seulement les habitudes classiques sont déjà triomphantes, celui des bienséances et de la politesse, dans les manières et dans le langage; on en pousse les scrupules jusqu'à l'absurde; et celui du bien-dire et de la rhétorique;

constamment les personnages parlent par discours ordonnés, propos réglés ou lettres qui sont des discours; on ne parle pas, on discute, avec tous les ornements conventionnels de la rhétorique.

L'enquête de M. Magendie est extrêmement vaste et scrupuleuse. Notamment la recherche des sources livresques témoigne d'une information précise, judicieuse et difficile. Je hasarde pourtant quelques regrets. J'aurais aimé trouver une liste bibliographique des romans étudiés, en y ajoutant même ceux dont M. Magendie n'aurait relevé que les titres. Cette bibliographie nous aurait permis de voir, d'un seul coup d'œil, l'importance relative des différents courants. Y en a-t-il qui tendent à l'emporter par le nombre des œuvres publiées? M. Magendie ne nous le dit pas. J'aurais aimé à avoir un relevé du nombre des éditions; il aurait permis de déterminer ceux de ces romans qui ont eu le plus de succès. Il aurait posé un problème dont M. Magendie ne dit rien : si les meilleurs de ces romans sont pour nous d'une égale médiocrité, les contemporains ont préféré certains d'entre eux; pourquoi? Il manque, enfin, un fond de tableau. Sur certains points les romans sont le reflet des mœurs et des goûts du temps. M. Magendie marque la correspondance, mais bien brièvement. Il lui aurait été facile de la préciser puisque nous lui devons la meilleure étude sur ces mœurs et sur ces goûts. C'est à dessein qu'il n'a fait qu'indiquer. Pour le lecteur, ou même pour l'érudit moyen, il y aurait un intérêt à condenser certaines analyses énumératives et à rappeler plus clairement comment vivaient à la guerre, à la cour ou dans les salons les lecteurs de ces romans.

Je ne m'opposerai guère à M. Magendie que sur un point : celui de l'influence littéraire des romans, notamment sur l'œuvre de Corneille, Racine, Molière. Sur deux ou trois points il y a des certitudes. Il y a des vraisemblances pour l'influence de l'*Agathonphile* de Camus sur *Polyeucte*. Mais, pour tout le reste, M. Magendie suppose lecture et souvenir, parce qu'il y a ressemblance de situations. Par exemple, la jalousie d'Hermione, qui fait tuer celui qu'elle aime et se tue ensuite de désespoir est dans l'*Ariane*, de Desmarets (qui est de 1632). Mais j'ai eu l'occasion de démontrer dans une récente édition de Racine que la même situation est dans au moins trois pièces de Quinault, Boyer, de Prade, qui étaient beaucoup plus récentes. On retrouverait de même dans des pièces de théâtre toutes les situations de romans dont Corneille et Racine se seraient souvenus (comme on y retrouve l'évolution qui mène du généreux à l'amant « mourant »). Pourquoi l'un et l'autre auraient-ils eu présents à la mémoire des romans plutôt que des pièces dramatiques? La vérité est que tout cela est dans l'air et que, pour l'imaginer, un écrivain n'a pas besoin de se souvenir de telle œuvre déterminée. Il suffira, d'ailleurs, pour que cette étude des influences garde sa valeur, de l'interpréter plus prudemment. Elle prouve sinon lecture et imitation directe, tout au moins l'habitude générale d'imaginer certaines situations. Notamment les prétendues découvertes psychologiques de Racine avaient été faites abondamment avant lui. Son génie est d'en avoir découvert non le thème, mais l'expression juste, vivante, immortelle.

D. Mornet.

La Bruyère, **Les Caractères**, Préface et notes de Georges Mongrédien. Un vol. de XIX-488 pages. Garnier frères, 1932.

La nouvelle édition des *Caractères* est allégée de tout commentaire grammatical ou littéraire; des notes rassemblées en appendice traduisent quelques termes aujourd'hui désuets ou résument très brièvement les indications des clefs et les renseignements bibliographiques amassés par le patient labeur de M. Servois. L'introduction commence par une vie de La Bruyère, et nous rappelle, en cinq ou six pages, que les *Caractères* sont inspirés par

les mécontentements d'un bourgeois aigri, sans aucune arrière-pensée révolutionnaire; qu'il n'y faut point chercher un système original de philosophie; que l'auteur est un peintre hors de pair; que ses remarques ne sont pas ordonnées dans un plan raisonné, qu'il est admirable par la variété et l'art de son style. Toutes ces réflexions sont exprimées avec beaucoup de talent; si elles manquent de nouveauté, ce n'est pas qu'après deux cent cinquante ans tout soit dit sur La Bruyère, ni qu'il ne reste plus à glaner. Mais, dans la préface d'une édition qui n'est ni scolaire ni savante, on a craint sans doute de déconcerter le lecteur en modifiant les opinions reçues et les développements traditionnels.

Cependant, puisque nous ne parlons plus aujourd'hui le langage du grand siècle, les difficultés du texte méritaient d'être résolues par quelques éclaircissements. Nos mœurs et nos institutions ont changé depuis Louis XIV; un peu d'histoire aurait permis de mieux discerner les intentions de l'auteur, de mesurer plus exactement la portée et le sens de son livre; quelques rapprochements avec des moralistes antérieurs, surtout avec les médiocres qu'on admirait, auraient rendu plus sensible son originalité. Autant que personne, M. Georges Mongrédien était à même de nous apporter des documents et d'enrichir la critique; de regrettables préjugés, ou, pour mieux dire, les lois d'un genre et les exigences du libraire, l'ont empêché de donner la mesure de son savoir et de ses forces. Si l'on n'ose pas dans les éditions populaires « soutenir la honte de l'érudition », on manquera le but visé et les classiques resteront confinés dans les classes. Pour retenir l'intérêt du lecteur, qu'on n'hésite pas à rendre la lecture utile et attrayante en expliquant par un commentaire tout ce qui mérite une explication; qu'on ne craigne pas, au risque de grossir l'introduction, de nous mettre en mains les moyens de réfléchir et de juger, de nous inviter à le faire, en proposant des vues nouvelles. L'immense majorité du public se rebutera bien davantage d'être abandonnée à elle-même en présence d'un inconnu, que si on l'invite à entrer en conversation avec La Bruyère, que si on lui fait sentir combien ce contemporain du grand règne est encore vivant, combien il est à la fois proche et différent de nous, comme il mérite notre sympathie plus encore que notre admiration.

MARCEL BOUCHARD.

EUGÈNE LASSERRE, Manon Lescaut de l'abbé PRÉVOST [Collection Les Grands Événements littéraires]. Un vol. in-12 de 161 pages. Paris, Société française d'éditions, 1930.

Je suis fort en retard avec cet excellent ouvrage, et je m'en excuse. On a beaucoup écrit sur *Manon* depuis le livre fondamental d'Harrisse sur l'abbé Prévost. Mais ces études sont dispersées et parfois difficilement accessibles. Surtout le bon et le mauvais s'y mêlent fâcheusement. Les hypothèses les plus hasardeuses y sont à l'occasion données comme des certitudes. Il fallait trier. M. Lasserre l'a fait avec beaucoup de discernement. On saura par lui tout ce qu'on peut tenir pour certain de la vie de l'abbé Prévost, tout ce qui est probable ou possible et tout ce qui n'est que légende. Aux travaux de ses devanciers il ajoute d'ailleurs des recherches personnelles; les plus importantes sont celles qui replacent *Manon* dans la vie contemporaine et nous montrent que les mœurs de la Régence y sont exactement reflétées. Toutes ces discussions sont conduites avec beaucoup de finesse et de mesure. Je signale notamment les réserves faites à l'étude, d'ailleurs si importante et si neuve, de Mlle Robertson, sur le séjour de Prévost en Angleterre. Elle a bien prouvé qu'il fut accusé d'un faux et emprisonné; elle n'a pas démontré sinon sa culpabilité, du moins le degré de culpabilité.

L'ouvrage ne me semble incomplet que sur un point. Il étudie l'originalité

de *Manon* et cette étude est exacte et pénétrante si l'on se place à un point de vue actuel à celui d'un homme de goût qui regarde *Manon* dans la lignée *Princesse de Clèves*, *Gil Blas*, *Vie de Marianne*, *Nouvelle Héloïse*..., etc. Mais même si l'on ajoute à ces chefs-d'œuvre une demi-douzaine d'autres romans, comme le fait M. Lasserre, cela ne permet pas de résoudre exactement un autre problème : celui de la nouveauté de *Manon* à sa date. *Manon* diffère évidemment non seulement des *Mémoires d'un homme de qualité* ou de *Cleveland*, mais des œuvres de Marivaux, de Lesage ou de M^me^ de Tencin..., etc. Mais cela prouve-t-il qu'elle diffère de tous les romans publiés dans les dix ou vingt années qui la précèdent? Il faudrait pour l'affirmer avoir lu, sinon tous les romans publiés, du moins un bon nombre de ces romans. Je répète que cette étude détaillée d'un milieu littéraire est indispensable pour déterminer exactement l'originalité d'un ouvrage. Il n'est même pas besoin de prouver que tel écrivain a lu tels ouvrages. Il n'était pas nécessaire, à l'époque du naturalisme et du symbolisme, de connaître telles œuvres symbolistes ou naturalistes pour suivre la mode symboliste ou la mode naturaliste. La même question se posait pour *La Princesse de Clèves*, dont l'originalité fait un contraste presque brutal avec *Cléopâtre* ou *Le Grand Cyrus*. Mais n'y a-t-il pas des intermédiaires? J'ai posé la question. M^lle^ Dallas a récemment tenté d'y répondre. Elle n'a pas tout lu, loin de là; mais ses lectures ont été assez poussées pour qu'elle ait pu démontrer, dans une thèse intéressante, qu'on s'orientait, avant *La Princesse de Clèves*, vers un roman beaucoup plus court, beaucoup plus sobre et d'une psychologie moins conventionnelle. N'en est-il vraiment pas ainsi pour *Manon*? Je ne saurais pas le dire exactement; et je n'ai rien cherché, parce qu'une thèse en cours d'études depuis de longues années devait nous apporter la réponse. Mais, en lisant les pages de M. Lasserre consacrées à ce sujet, j'ai le sentiment qu'elles ne résolvent pas les problèmes. Pourquoi, dès la page 29, nous dire que, si Prévost donne *Manon* pour une histoire vraie, de Foë l'avait déjà fait pour son *Robinson*; c'est le procédé d'au moins cent romans, depuis M^lle^ de Scudéry jusqu'à *La Nouvelle Héloïse*. Pourquoi nous expliquer par les romanciers anglais et Prévost lui-même le dessein de faire de *Manon* un enseignement moral (p. 30). C'est la prétention, depuis toujours, d'une bonne moitié des romanciers..., etc., etc. Dès lors je souscris à cette conclusion de M. Lasserre sur les caractères de *Manon* : « La peinture précise, dans le cadre d'un roman d'amour et d'aventures, de la réalité contemporaine, et dans ce roman, devenu par certains côtés un roman réaliste, l'étude d'une passion tyrannique, fatale, de ses effets sur la responsabilité et le bonheur de l'homme »; mais je n'ajouterais pas « ce sont les grandes nouveautés qu'apporte *Manon Lescaut* », car je n'en sais rien, et M. Lasserre ne l'a pas démontré.

M. Lasserre n'a sans doute pas connu, avant d'achever son livre, l'étude si pénétrante de P. Hazard sur le jansénisme de *Manon*. Les arguments de P. Hazard sont forts. J'avoue pourtant qu'ils ne me convainquent pas pleinement et que je m'en tiendrais plutôt à l'interprétation de M. Lasserre. Il y a dans *Manon* des inquiétudes et une austérité, un pessimisme très voisins du jansénisme plutôt qu'une démonstration janséniste. D'ailleurs, tout ce que dit M. Lasserre de la passion et de la morale de *Manon* me semble rempli à la fois de finesse et de bon sens. Et les rapports avec le milieu contemporain sont beaucoup mieux marqués grâce à l'étude si précise de M. Lanson sur l'évolution des idées philosophiques et morales. Je note pourtant que cette étude s'arrête vers 1720 et que, si on la prolongeait, on pourrait marquer un rapport encore plus étroit entre l'attitude de Prévost et celle d'un grand nombre de contemporains. M. Lasserre, par exemple, a étudié très exactement les variantes entre la première édition et l'édition de 1753, et montré l'importance de l'une d'elles. Des Grieux, après la mort de Manon, n'entre plus au couvent. Il vivra en homme du monde, à la fois pieux, sage et philo-

sophe. Cleveland, avant 1753, avait développé les maximes de cette sagesse Mais ce sont, *très exactement* et jusque dans le détail, celles du traité de Lemaître de Claville, *Traité du vrai mérite de l'homme,* publié en 1734 et constamment réédité.

Ne pas dire (p. 49) que Belasire dans l'épisode de Ximenès et Belasire (ou plutôt d'Alfonse et de Belasire) de *Zayde* est la femme d'Alfonse. Elle est seulement sa fiancée.

Daniel Mornet.

G.-L. Van Roosbroeck, **Persian letters before Montesquieu.** Publications of the Institute of french Studies, inc. Un vol. in-12 de 147 pages. New-York, s. d. [Columbia University, 1932].

Je ne saurais trop approuver l'esprit et la méthode de cette étude. M. Van Roosbroeck a rassemblé tous les récits satiriques de voyages imaginaires qui ont été publiés, en France ou à l'étranger, depuis le Moyen Age jusqu'à Montesquieu (il y en a une quinzaine). Il n'en a pas découvert qui fût totalement inconnu. J.-F. Bernard même n'était pas ignoré et ses œuvres avaient été notamment signalées par M. G. Lanson dans son étude sur les *Origines et premières Manifestations de l'Esprit philosophique en France.* Ce sera pourtant M. Roosbroeck qui aura le premier montré clairement que, de tous les prédécesseurs de Montesquieu, c'est Bernard qui lui ressemble le plus dans son opuscule de 1711 (*Réflexions morales, satiriques et comiques sur les mœurs de notre siècle*). On le trouvera réimprimé comme appendice à l'ouvrage.

Pourtant M. Van Roosbroeck ne dit même pas que J.-F. Bernard soit une « source » de Montesquieu. Il montre très bien que les prétendues « sources » des *Lettres Persanes* alléguées jusqu'ici sont imaginaires. Car, en parlant de source, on entend, on doit entendre qu'il n'y a pas seulemeut ressemblance entre des idées, mais que l'auteur ne pouvait pas inventer par lui-même l'idée semblable, — que, pour l'exprimer, il a eu nécessairement présent à la mémoire, ou sous les yeux, tel passage de l'œuvre alléguée comme source, — et ce passage même, non pas un passage analogue d'un autre ouvrage développant la même idée, ou des passages analogues d'autres ouvrages. Car, s'il il y a bien d'autres ouvrages développant les mêmes idées, on glisse vers l'autre sens du mot *source,* le sens large. A toute époque des idées, des problèmes, des goûts sont « dans l'air ». Un auteur qui les expose ou les manifeste ne les invente pas; il a bien des « sources », mais qui sont des curiosités générales, des mouvements d'opinion, non une lecture, un souvenir déterminé.

Or, si l'on prend le mot source dans son sens étroit, M. Van Roosbroeck montre, avec beaucoup de netteté et de bon sens, qu'il n'y a pas de sources des *Lettres Persanes* pour la bonne raison que si telle idée des *Lettres* ressemble à telle idée de Maranâ ou de Dufresny, elle ressemble aussi bien ou même plus à telle idée de Denys Veiras ou de J.-F. Bernard. J'ajouterais : à telles idées de bien d'autres dont on trouvera l'étude dans le cours de M. Lanson cité plus haut ou dans ses articles sur *Questions diverses relatives à l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750*; et j'aurais souhaité que M. Van Roosbroeck eût élargi son livre pour montrer que les audaces religieuses, sociales et politiques des *Lettres* sont familières non pas seulement aux auteurs de voyages satiriques, mais à pas mal d'écrits contemporains. Par contre, si l'on prend le mot source dans son sens large, il y a bien une source des *Lettres.* M. Van Roosbroeck a très bien vu et très bien dit que la nouveauté apparente des *Lettres* est que la satire religieuse, politique, sociale ou même morale, au lieu d'être accidentelle, noyée dans les imbroglios romanesques, tient une place large ou prépondérante. Le *voyage* n'est plus qu'un cadre, un prétexte. Or cette transformation se fait graduellement

avant Montesquieu et elle est parfaitement réalisée dès, 1711, dans l'œuvre de J.-F. Bernard. Une fois de plus, l'originalité de Montesquieu est dans la manière plutôt que dans la matière. J'entends dans l'ensemble de cette matière, car, dans toutes sortes de détails et d'aperçus, l'originalité éclate ou s'ébauche.

Je souhaiterais que beaucoup d'études de sources prissent modèle sur la prudence et le discernement de ce petit livre (sans parler de sa conscience). Il apprendra à ne pas confondre les similitudes et les imitations, les emprunts directs et les emprunts aux fonds communs. J'en dirais tout autant pour la question des influences étrangères. M. Van Roosbroeck étudie, par exemple, six récits de « pseudo-foreign observers » dans la littérature anglaise, mais sans prétendre le moins du monde que Montesquieu les ait connus.

D. Mornet.

Jean Thomas. **L'humanisme de Diderot.** — Études françaises fondées sur l'initiative de la Société des Professeurs français en Amérique. Un vol. in-12 de VIII-185 pages. Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », s. d. [1932].

Ce petit volume soutient une « thèse » très intelligente et qui repose sur la connaissance la plus précise et la plus judicieuse de Diderot. M. J. Thomas se propose de retrouver l'unité profonde de la pensée de Diderot ou plutôt l'évolution qui le mène d'une contradiction brutale à une certaine sorte d'unité. Il marque d'abord avec force, comme il convenait, le dualisme qui sépare, chez un premier Diderot, le matérialisme scientifique, la négation de la liberté (donc de la morale), des aspirations invincibles vers une vie toute vouée à la morale, à la confiance dans les grandes âmes généreuses. Jamais Diderot — M. Thomas le sait et le dit — n'a renié explicitement la raison scientifique, les preuves scientifiques du mécanisme universel qui soumet à ses lois implacables la matière vivante comme la matière inorganique. Mais peu à peu il les perd de vue; il cesse ou il a l'air de cesser de croire qu'il soit aussi nécessaire de les prolonger de la pierre à la plante, à l'animal, à tout l'homme ; il pense et il écrit comme s'il y avait d'un côté un domaine scientifique, de l'autre un domaine humain — et comme si ce n'étaient pas les mêmes facultés qui permettent de pénétrer celui-ci et celui-là. Pour celui-ci, pour l'homme, le guide véritable est la sensibilité, mot complexe où Diderot fait entrer tantôt une nervosité émotive, tantôt une sorte d'intuition divinatrice, tantôt les facultés mystérieuses du génie. Dans tous les cas le but de la pensée et de la vie n'est plus une science abstraite ou pratique, ou une métaphysique bavarde et creuse, ou une foi chimérique et absurde, mais la connaissance de l'homme et la direction de l'homme. Et c'est en lui, dans les principes complexes de son être, sans sortir de lui, que l'homme trouvera l'explication et les règles de son destin.

Il y a dans cette thèse une part certaine de vérité et qui est neuve. Je suis de ceux qui, à l'occasion, ont insisté sur le dualisme de Diderot. Et je ne verrais d'ailleurs aucun inconvénient, ni moral ni littéraire, à ce que Diderot soit absolument double et contradictoire. Mais je conviens volontiers que Diderot a évolué, sinon dans ses raisonnements, du moins dans ses préoccupations. La chronologie de ses œuvres montre qu'il s'intéresse de moins en moins aux sciences pures et de plus en plus à la morale et à l'art. D'autre part, Diderot n'aurait peut-être pas adhéré sans réserves à l'explication que M. J. Thomas donne de lui ; mais il est très probable que son tempérament le poussait vers cette sorte de conciliation. En lui, matérialisme et idéalisme se conciliaient dans l'unité de sa vie vigoureuse. Il vivait, créait, servait malgré que sa raison ne comprît pas son cœur. Ne serait-il pas sage de prendre ainsi l'homme comme un tout qu'il faut essayer non de diviser et

d'opposer, mais de comprendre, de soutenir, d'exalter. Ajoutons enfin que cette thèse conduit M. J. Thomas à deux chapitres tout à fait neufs (dans leur brièveté voulue) sur l'art de Diderot et sur l'évolution de l'humanisme au XVIIIe siècle.

Je crois pourtant que cette thèse, comme il arrive à presque toutes les thèses, force un peu la vérité. Plutôt qu'une évolution réelle, n'y a-t-il pas, chez Diderot, un changement de direction des curiosités et des aspirations ? Au fond de lui-même le vieux scepticisme matérialiste ne s'est pas affaibli. M. J. Thomas sait aussi bien que moi que le *Paradoxe*, si dur pour ce qui n'est pas la froide raison, est repris et développé trois fois pendant dix ans et jusqu'à la fin de la carrière intellectuelle de Diderot. Si Diderot avait été contraint d'écrire son Testament philosophique, il aurait été « empêtré » comme au temps où il en faisait l'aveu à Mlle Volland. Mais il a justement renoncé à préparer un pareil Testament et fait sien le *primum vivere*... c'est-à-dire le goût de la vie, la peinture de l'homme et la communion avec l'homme.

Il aurait été intéressant — mais M. J. Thomas ne pouvait pas le tenter dans la limite des volumes de cette collection — de comparer cette attitude de Diderot à celle de ses contemporains de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Tous (ou presque) ou sont des raisonneurs « géomètres » (il en reste), ou des âmes sensibles, au mépris de toute mesure et de tout bon sens, ou passent, comme il arrive, avec une grande incohérence, de la géométrie au sentiment ou inversement. La force, l'originalité de Diderot, c'est justement, je crois, que la raison critique veille toujours, qu'elle l'oblige, du moins, quand il la quitte, à restreindre le domaine de ses curiosités, à savoir ce qu'il ne saura pas.

L'ouvrage se termine par un *État présent des travaux sur Diderot*. Cette étude, courte, est de première importance. Elle est d'une extrême précision, très complète et faite avec l'esprit critique le plus sûr. Elle doit être le point de départ de toute enquête sur Diderot inconnu.

Ajoutons enfin qu'il y a dans l'exposé de M. Thomas les plus précieuses qualités de style. L'ouvrage est écrit avec une sobriété chaleureuse et cette souplesse qui met dans la logique des idées abstraites le mouvement même de la vie.

D. Mornet

Edith Philips, **The Good Quaker in French Legend**. Un vol. in-8° de 235 pages (sept illustrations). Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1932.

On comprend que le Dr Philips ait publié son livre en anglais, surtout dans la grande ville de William Penn. Il est bien dommage, cependant, qu'elle ne l'ait pas publié aussi en français.

On trouve réunis là une quantité de renseignements, des plus importants et souvent des plus intéressants pour les étudiants de littérature française. Peu se rendent compte encore jusqu'à quel point ces « trembleurs » avaient intrigué non seulement Voltaire et Vigny, Prévost et Raynal, mais tous les Français, d'ailleurs si curieux de tout ce qui était anglais. Qui étaient ces gens? Des quiétistes, des piétistes? Ou simplement des fanatiques... qui allaient jusqu'à accorder aux femmes la faculté de recevoir l'inspiration du Saint Esprit et de prêcher? Ou, au contraire, étaient-ils des « philosophes », des apôtres de la tolérance religieuse et du retour à la vie simple de la nature? Souvent même, quand on considérait leur attitude provocante dans l'exercice de la vertu et leurs dénonciations intransigeantes des plaisirs mondains, on était tenté de voir chez eux de la tartuferie pure et simple.

Enfin, avec le temps, tout cela devait aboutir — avec beaucoup de vérité, d'ailleurs, — au Quaker de *Chatterton*, l'homme droit, sincère, plein de cœur pour les souffrances du prochain. Vigny n'a même pas donné de nom au personnage; il est *Le Quaker*.

Cette longue histoire de la légende du bon Quaker en France est contée non seulement avec beaucoup d'érudition et d'intelligence, mais avec beaucoup de charme. Il convient de relever ce dernier point, puisque souvent on a fait à nos savants collègues américains le reproche de présenter sans assez d'art leurs gerbes d'érudition.

Sans doute trouvera-t-on encore, en cherchant, d'autres documents non mentionnés par le Dr Philips; mais tout donne à penser qu'aucun de ceux-ci ne saurait apporter beaucoup de nouveau au tableau. Ils fortifieraient simplement l'impression déjà reçue, que l'intérêt suscité en France par les Quakers a été, en somme, bien plus considérable que ne le comportait peut-être l'importance en soi de la doctrine.

ALBERT SCHINZ.

PIERRE JOURDA, **Stendhal raconté par ceux qui l'ont vu.** Souvenirs, lettres, documents réunis, annotés et accompagnés de résumés biographiques; préface de P. HAZARD. Un vol. in-16 de x-223 pages. Paris, Stock, 1931.

Il semble que cette collection ait été imaginée précisément pour Stendhal. On ne se lasse pas, il est vrai, de le connaître « tel qu'il s'est vu », mais quel plaisir de confronter cette image avec celle qu'il y avait dans les yeux de ceux qui le regardaient, amis ou ennemis! Il n'a point passé ignoré à Paris, à Milan, à Rome... La tentation était grande de rassembler les éléments de cette biographie du dehors, rien que du dehors; et l'on imagine difficilement que quelqu'un eût pu mieux s'acquitter de la tâche que M. Pierre Jourda; certainement, vu le train dont il publie, il doit déjà occuper quelque poste important dans les officines du Stendhal-Club! Le livre qu'il nous donne est fort divertissant; il a un grand défaut, qui n'est point à imputer ni à l'auteur ni au sujet : l'inégalité des chapitres que conditionne la documentation.

I. La jeunesse et la vie militaire. — Sans les souvenirs du baron de Strombeck, la lettre du sénateur Saint-Vallier et la note de police du 31 mai 1814 — si admirable en sa brièveté, — il n'y aurait rien; c'est pourquoi j'aurais volontiers corsé le chapitre; j'y aurais inséré ce portrait du « bilieux mélancolique » selon Cabanis, que Stendhal signale à plusieurs reprises comme sa propre image; la lettre de Mélanie Guilbert en date du 10 juin 1806, à travers laquelle on aperçoit un amant bien peu enthousiaste, ingénieux en petits détours et en mensonges; je n'ose demander la reproduction des ordonnances médicales que l'on trouve dans les manuscrits de Grenoble; le tome III du *Journal* (édition Debraye-Royer) vient d'en donner une, bien significative; qui a mieux vu Stendhal que ses médecins ?

II. L'Italie; les premiers essais. — C'est la période la plus pauvre : nous ne savons à peu près rien de ce que Stendhal a fait et vu à Milan. Ses amis italiens n'ont point écrit ou n'ont point parlé de lui; les noms que les notes de police, récemment mises au jour, nous donnent comme ceux de ses intimes, ne sont point d'écrivains ou de mondains. Et c'est pourtant l'époque où il fut le plus heureux, le plus agréable sans doute à ses amis.

III. Stendhal à Paris. — La plus belle pièce, ce sont les souvenirs de Delécluze, mi-admirateurs, mi-hostiles; mais il y a Colomb, Buchon, Jacquemont, Mérimée... On aurait pu ajouter une ou deux notes du *Globe*, où de jeunes auteurs renvoient avec impertinence Stendhal aux vieilles générations.

IV. Stendhal consul de France. — Là aussi, grâce à la police pontificale, grâce à quelques amis voyageurs, nous sommes assez bien renseignés. Pour-

quoi n'avoir pas demandé au livre de A.-A. Paton (1874) le récit de l'arrivée à Trieste, et le scandale causé à l'albergo dell' Aquila nera le jour que le nouveau consul, ayant enfin touché son traitement, acheta du linge neuf et fit disparaître l'ancien de la manière la plus maladroite du monde? On aurait volontiers relu la lettre de la pauvre Menta en date du 11 août 1833, qu'a retrouvée et publiée Mme M.-J. Durry : elle était bien inquiète en songeant au travail d'autobiographie auquel on lui disait que se livrait Stendhal à Civitavecchia.

V. Après la mort de Stendhal. — Enfin le gros paquet des articles nécrologiques et des essais critiques dans les années qui ont suivi la mort, et, dominant tout, comme sûreté d'information et comme valeur, *H.-B.* de Mérimée et ses *Notes et Souvenirs*.

PIERRE MARTINO.

MARC BLANCHARD, **La Campagne et ses habitants dans l'Œuvre d'Honoré de Balzac. Étude des idées de Balzac sur la grande propriété**. Un vol. in-8°. Paris, Champion, 1931.

— **Témoignages et Jugements sur Balzac. Essai bibliographique. Recueil de Jugements.** Un vol. in-8°. Paris, Champion, 1931.

Après tant de livres sur Balzac, dont plusieurs sont excellents, après les travaux considérables et minutieux du balzacien Marcel Bouteron, voici deux gros volumes sur l'œuvre du romancier français. Ce sont deux thèses présentées à la Sorbonne par M. Marc Blanchard, professeur au lycée de Nancy. Lorsqu'on sait les conditions physiques dans lesquelles M. Blanchard, aveugle, a entrepris et mené à bien cette entreprise difficile, on ne peut que rendre hommage d'abord au labeur acharné et à la ténacité méritoire de l'homme. L'effort est considérable, et, si le résultat n'est pas proportionné à cet effort, il est respectable.

M. Blanchard n'étudie qu'une faible partie de l'œuvre balzacienne, et on ne saurait lui en faire grief. Mieux vaut l'analyse attentive et poussée d'un détail précis que la synthèse ambitieuse, et forcément générale, d'un ensemble ; et l'heure ne semble pas encore venue d'embrasser d'un coup d'œil, — à moins que ce coup d'œil ne soit génial ! — l'œuvre immense de notre plus grand romancier. En somme, la thèse de M. Blanchard repose essentiellement sur trois livres : *Le Médecin de Campagne*, *Le Curé de Village*, *Les Paysans* ; les autres romans de Balzac ne lui fournissent que des détails accessoires, et l'on peut, de prime abord, juger démesuré un ouvrage de 510 pages grand format sur un aspect très particulier de l'œuvre balzacienne. Il semble, en effet, que M. Blanchard se perde un peu dans la minutie des préparations avant d'aborder son sujet. On admet sans doute qu'il soit nécessaire d'étudier les origines paysannes de Balzac, ses différents séjours à la campagne et ses voyages à travers la France (ch. 1 et 2). Mais le tableau de la France rurale, province par province, n'est-il pas hors de proportions? (Ch. 3.) Mais le chapitre 4, où l'on nous donne le détail superflu des voyages au temps de Balzac, n'est-il pas inutile? En quoi les questions de postes, de messageries, de relais, d'attelages, de postillons, de coches d'eau, de chemins de fer nous intéressent-elles ici? Quel rapport le prix des diligences, l'attirail des voyageurs *à franc étrier*, l'état des grandes routes a-t-il avec les idées de Balzac sur la grande propriété? On oublie que tel est le sujet de la thèse, et, aussi amusants que soient ces détails sur un passé disparu, ils relèvent de l'histoire anecdotique et de la curiosité plus que de l'histoire littéraire. *Les Messageries Françaises*, dont il fallait parler rapidement et avec discrétion, usurpent ici une place qu'on souhaiterait mieux employée.

De même, l'évocation de la vie de campagne du Directoire à Louis-Philippe, si elle n'est pas inutile, se prolonge avec trop de complaisance. On ne nous

fait grâce de rien : le vêtement, la nourriture, les industries locales, les habitations, les moyens d'existence..., rien n'est omis ; et les instituteurs coudoient les notaires ; les gardes champêtres, les braconniers ; les médecins, les curés ; les juges de paix, les sacristains.... Encore une fois, cette étude préliminaire était indispensable ; je ne reproche à M. Blanchard que d'avoir fait l'école buissonnière, de s'être laissé séduire par les détails pittoresques de son sujet et d'écrire 150 pages avant d'aborder celui-ci.

Car nous sommes à la page 151, et nous abordons enfin l'étude du « paysan selon Balzac ». Encore le défaut ne disparaît-il pas complètement. M. Blanchard étudie longuement l'influence des naturalistes sur Balzac et consacre 60 pages à une influence qui n'est pas niable, mais qu'il exagère. Les cours du Muséum, les promenades au Jardin des Plantes, l'amour de Balzac pour la chatte, la panthère, la loutre, le pivert, les canards ; l'allégorie de la cochenille, les théories des zoologistes, l'influence de Gall, de Lavater, de Cuvier,... etc., nous entraînent un peu loin du sujet. J'en dirais presque autant, au risque de réduire le livre à l'excès, des chapitres 3, 4 et 5 de la seconde partie, où l'on recommence à nous parler du vêtement, de la nourriture, de l'habitation, des chemins vicinaux, des chemins de fer.... Redites inutiles et un peu fastidieuses. 300 pages ont été diluées ainsi ; une centaine, je crois, auraient suffi à dégager les abords du sujet.

La troisième partie est consacrée aux idées de Balzac sur la grande propriété : c'est l'essentiel. Elle nous apporte, avec d'intéressantes précisions et des remarques judicieuses, une désillusion, qui n'est pas, cette fois, le fait de M. Blanchard : Balzac, économiste, n'a été qu'un rêveur ; il a subi l'influence du milieu et de la mode, mais il n'a eu aucune idée originale ni en politique, ni en sociologie, ni en économie politique.... C'est pourquoi ses idées politiques, sociales et religieuses ne font pas corps avec son œuvre. Balzac a le sens du concret ; il n'a, à aucun degré, le sens pratique de l'homme d'État, de l'homme d'action, de l'homme d'affaire, de l'organisateur. On a bien vu, en effet, de quelle lamentable manière il a géré, toute sa vie, ses propres affaires ! C'est un bonheur qu'il ne se soit pas lancé dans la politique active.... Non, Balzac n'était pas doué pour résoudre le problème agraire, et il commet les pires erreurs sur la propriété foncière. Jugeant mal le passé, il prévoit mal l'avenir. Ses connaissances sont insuffisantes ; il se laisse tromper par des théories *a priori*, et il a tort, en définitive, de faire de la politique et de la sociologie. Sa conception du paysan ne résiste pas à l'examen, ni ses idées sur la propriété, sur la monarchie, sur le rôle de l'Église.... Telle est la conclusion à laquelle aboutit, après un développement de 500 pages, M. Blanchard : conclusion négative, résultat mince, et qui déçoit.

Au moins Balzac, romancier de la campagne et du paysan, sort-il indemne de cette enquête ? Non. Si Balzac a une ascendance paysanne et un atavisme rustique d'où il tire des instincts obscurs, des forces secrètes, des préjugés innés ; s'il a fait des séjours à la campagne, et si la nature exerce une influence sur sa pensée et sur son rêve, il n'en reste pas moins vrai que sa connaissance de l'âme paysanne demeure superficielle et vague. Il voit la campagne en collégien d'abord, puis en hôte de châtelain, en amuseur, en voyageur, en Parisien, non pas en travailleur, en habitant, en témoin. Il lui manque, comme à Rousseau, comme à Diderot, comme à George Sand, comme à tous ceux qui essayèrent avant lui, ou en même temps que lui, de peindre la vie rustique, il lui manque d'avoir conduit la charrue et mené la rude existence du paysan. Seul Restif de la Bretonne avait mené cette existence dans son village de Basse-Bourgogne, et l'avait décrite en connaissance de cause dans la *Vie de mon Père* et dans *Monsieur Nicolas*, auxquels M. Blanchard consacre quelques lignes insuffisantes. Bref, les *Scènes de la Vie de campagne* sont courtes et faibles. Tout de même, il ne faut pas oublier que, si les *Paysans* sont une œuvre dure et pénible, ils marquent une nécessaire réaction contre

l'idylle rustique de George Sand. D'aucuns se sont effarouchés de son réalisme. Bien à tort ! Les *Paysans* annoncent *Germinal* et la *Terre* de Zola, et ils ont une valeur historique en même temps qu'une valeur humaine ; les peintures normandes de Maupassant ne sont ni plus optimistes ni plus tendres.

Rousseau, Diderot, Restif de la Bretonne, d'une part ; George Sand, Maupassant, Zola, d'autre part, eussent offert une confrontation utile avec Balzac. On regrette que M. Blanchard n'en ait tiré aucun parti ; la position de Balzac aurait été éclairée, son rôle aurait été mis en lumière avec plus de vigueur. Et peut-être cette double conclusion négative, qui consiste à nous montrer en Balzac un piètre économiste et un peintre médiocre de la vie paysanne, eût-elle été atténuée. Il est toujours pénible de consacrer tant d'efforts à une vaine poursuite, et de ne trouver, tout compte fait, sous un amas considérable de documents, qu'un peu de cendre. Je sais bien qu'il était nécessaire de démontrer cette double incapacité de Balzac ; mais je regrette qu'il y ait fallu tant d'efforts.

Efforts souvent pénibles : l'ouvrage est long, diffus, monotone ; il manque d'air, d'aisance, d'élégance, et, pour tout dire, d'art. Où sont les leçons et les exemples de Sainte-Beuve ? On oublie trop que seuls ont chance de survivre les livres où l'art met en valeur ce que nous appelons, avec pédantisme, les « matériaux ». On ne sait plus supporter allègrement le précieux fardeau de l'érudition ; on en est écrasé, on ne se donne pas la peine de choisir, de clarifier, d'ordonner. La hantise du document, de la note, de la référence, de la fiche entrave la pensée, empêche le développement de prendre son essor, un essor harmonieux et léger. L'ouvrage de M. Blanchard est mal composé ; c'est une sorte de dictionnaire à nomenclatures, où les digressions abondent. L'écriture n'en est pas toujours bonne, et, dès l'*Introduction*, le style prête à la critique : il est lourd, confus et diffus comme l'ouvrage même ; il est même, par endroits, suspect. Je passe condamnation, à dessein, sur les erreurs de détail, les inexactitudes et les lacunes, qui sont fatales dans un travail de cette envergure, et qui n'entraînent point à conséquence.

Les défauts que je viens de signaler se retrouvent, multipliés pour ainsi dire, dans la thèse complémentaire intitulée : *Témoignages et Jugements sur Balzac, Essai biographique, Recueil de Jugements*. Ce genre de travail est contestable dans son principe même. Sans doute il est utile que nous possédions les jugements qui furent portés sur Balzac et sur son œuvre, et la nomenclature de M. Blanchard rendra des services aux « spécialistes » en leur évitant des recherches souvent longues et fastidieuses. Mais l'ouvrage se présente comme une simple compilation des jugements les plus divers et les plus contradictoires. Un travail de cette sorte n'exige que des recherches, de la patience et de la minutie. Il ne saurait révéler aucune de ces qualités d'esprit que l'on attend d'un critique, et, plus modestement, d'un professeur. C'est le triomphe de la fiche, et l'on peut estimer que ce n'est pas suffisant. Balzac est passé au crible, depuis son hygiène jusqu'à sa moralité ; mais on ne saurait reprocher son indiscrétion à un chercheur consciencieux : l'indiscrétion, qui, d'ailleurs, n'est pas son fait, est presque un devoir pour lui. Aussi complet que soit le « relevé » auquel M. Blanchard se livre, ce relevé présente d'inévitables lacunes que, pour ma part, je ne déplore pas. Toute bibliographie est incomplète. Je regretterais plutôt que M. Blanchard, parmi tant de jugements, n'ait pas choisi les plus caractéristiques, c'est-à-dire ceux qui expliquent le caractère de l'homme et l'œuvre de l'écrivain. Il aurait pu éliminer sans aucun dommage une foule de témoignages insignifiants, parfois ridicules ou oiseux, qui relèvent de la curiosité, et mettre en relief les jugements importants, originaux, caractéristiques, qui abondent d'ailleurs sur Balzac. On répondra que rien n'est négligeable. Ce n'est pas certain, et, en admettant que cela le soit, le mieux, puisqu'on ne saurait être « complet »,

est d'en prendre son parti et de tailler soi-même, judicieusement, dans la matière. Et la matière est si ample ici qu'on ne risque pas de souffrir d'une discrimination nécessaire.

Bref, M. Blanchard s'est donné une peine qui mérite salaire, et son labeur est de ceux qui commandent le respect. Son enquête sur Balzac rendra des services. Je regrette simplement qu'elle ne nous apporte pas, en même temps que le profit, le plaisir que nous sommes en droit d'attendre de toute œuvre bien faite, de toute œuvre élégante et sobre, de toute œuvre d'art. Nous ne sommes, c'est entendu, ni des créateurs ni des artistes. Ce n'est pas une raison pour tourner le dos à l'art, qui, seul, compte.

PIERRE TRAHARD.

THÉOPHILE GAUTIER, **Poésies complètes**, publiées par RENÉ JASINSKI. Trois vol. de CXLVIII-190, 324, 322 pages. Paris, Firmin-Didot, s.d., [1932].

L'édition est de tous points excellente et elle rendra les plus grands services. Les éditions des œuvres poétiques de Gautier (exception faite pour *Émaux et Camées* de J. Madeleine) ont été jusqu'ici faites sans méthode. L'*Histoire des Œuvres de Th. Gautier* de Spoelberch de Lovenjoul, si complète et si remarquable, à laquelle M. Jasinski rend pleine justice et renvoie constamment, est, même pour des érudits, d'un maniement difficile. M. Jasinski nous donne enfin une édition d'une érudition aussi abondante que précise où tout s'assemble, se débrouille et s'ordonne. Il a résolu très judicieusement le problème posé par les éditions que Gautier lui-même a procurées et où il ajoute, retranche aux éditions antérieures, ou remanie. Tout en restant fidèle au principe du « dernier texte », M. Jasinski l'a assoupli pour des raisons constamment justifiées. Dans l'ordonnance générale il a suivi, strictement, le seul principe qui nous donne une connaissance vraie de l'œuvre, celui de la chronologie, de la date de publication. Pour les pièces éparses, postérieures aux recueils, publiées après la mort de Gautier, il a trié, éliminant par exemple des poèmes tirés d'autres œuvres ceux qui n'ont leur sens que dans ces œuvres ; et il a beaucoup ajouté.

En tête de la publication, des notices brèves mais riches de substance nous renseignent sur l'histoire de chaque recueil et de chaque pièce : date ou dates de publication ; sources, précises ou diffuses, ou réminiscences, manuscrits, remaniements, variantes, événements de la vie de Gautier ou de la vie contemporaine qui sont ou peuvent être le point de départ de l'inspiration..., etc. Il y a, dans ces cent cinquante pages, en phrases ou en mots volontairement secs et elliptiques, une connaissance aussi vaste que précise de Th. Gautier et de son temps. Les ouvrages de M. Jasinski : *Les Années romantiques de Th. Gautier* et son étude historique et critique d'*España* étaient déjà des modèles. M. Jasinski nous apporte maintenant le moyen d'éclairer l'œuvre poétique tout entière.

L'édition est tout à fait objective. M. Jasinski renseigne et ne juge pas. Il fait exception pourtant pour *Émaux et Camées* (p. LXVIII et suiv.). Il est convaincu qu'on est fort injuste pour ce recueil célèbre en n'y voyant que des émaux et des camées où la vie profonde, l'âme du poète transparaissent aussi peu que celle de Bernard Palissy dans ses poteries. En réalité, Gautier y a mis non seulement son génie plastique de coloriste et de ciseleur, mais la vie frémissante de son cœur. Sans doute, et les renseignements apportés par M. Jasinski en sont la preuve certaine. Malheureusement, ou heureusement, le problème n'est pas là. Il s'agit de savoir si le lecteur, cultivé et non érudit, sent ces frémissements, s'il trouve non seulement des évocations de beauté, mais des suggestions d'émotion. J'en doute. « La poésie, disait

Lamartine, chante bien, pleure bien, mais elle décrit mal. » Gautier a prouvé qu'elle pouvait décrire. Mais il n'a pas été capable de la faire chanter; peintre, sculpteur de génie, il a été un médiocre musicien du vers. Rien n'est plus pauvre d'harmonie, par exemple, que les sept sonnets à Marie Mattéi, qu'il aima pourtant, réunis par M. Jasinski (III, 182). Il en de même pour *Émaux et Camées* malgré de réelles qualités de rythme. Or, c'est par la musique que le vers atteint les régions profondes où s'élaborent, non les visions plastiques, mais les mouvements secrets, confus et puissants du cœur. Peu importe que Gautier ait voulu les atteindre; il ne sait pas, ou ne sait guère nous y entraîner. M. Jasinski nous apprend à mieux le comprendre, à l'aimer mieux. Il ne saurait lui donner ce qui lui manque pour être de ceux à qui il suffit d'une musique de mots, même vagues ou obscurs, pour nous dire j'aime, je souffre, j'espère, et nous faire aimer, souffrir, espérer comme eux.

D. Mornet.

Arthur Rimbaud, **Vers de Collège.** Introduction et Notes par Jules Mouquet. Un vol. in-8° de 112 pages. Paris, Mercure de France, 1932.

La plus ancienne composition scolaire de Rimbaud est une narration trouvée dans un Cahier de pensums, qui doit remonter à l'année 1862-1863. M. F. Ruchon place ensuite les *Étrennes des Orphelins*, qu'il daterait de la fin de l'année 1869; et il observe que Bourguignon et Houin n'indiquent aucune production du collégien entre 1869 et 1870[1].

Une nouvelle découverte de M. Mouquet permet de remplir cette lacune; ou plutôt elle révèle des pièces de vers qui semblent bien appartenir à l'année de seconde (1868-1869), à l'exception d'une, qui a été faite en rhétorique.

De ces six compositions, cinq sont en vers latins, une en vers français. Elles ont été imprimées, du 15 janvier 1869 au 15 avril 1870, dans le *Moniteur de l'Enseignement secondaire, spécial et classique,* bulletin officiel de l'Académie de Douai, qui commença justement de paraître le 1er janvier 1869, et dont la seconde partie servit de Cahier d'honneur. La publication suivait la rédaction à des intervalles variables. Les vers insérés le 15 janvier 1869 sont datés du 6 novembre 1868; ceux du 15 novembre 1869 avaient été écrits, selon M. Mouquet, le 2 juillet précédent. Et deux pièces de seconde ne virent le jour que le 15 avril de l'année suivante.

Cinq semaines après, Rimbaud envoie sa première lettre à Banville, en lui demandant de faire une place a *Credo in unam* dans le second Parnasse. Il n'y réussit pas : seuls de ses *Juvenilia,* croyait-on, *Les Étrennes des Orphelins* et *Les Corbeaux* furent alors publiés (respectivement en 1870 et 1872). On voit maintenant qu'il faut y joindre les Vers de Collège; et l'on comprend mieux l'orgueil et l'ambition d'un jeune poète, qui flaira si tôt l'encre d'imprimerie. M. Mouquet suppose même, d'après la troisième et la cinquième strophes d'une pièce de 1871 (*Ce qu'on dit au Poète à propos de fleurs*), que Rimbaud songea aux Jeux floraux (p. 92-93).

S'il fit acte de candidat, il ne réussit pas, non plus que dans d'autres tentatives connues, que M. Mouquet résume fort bien (93-96). Sa manière personnelle s'écartait de plus en plus des vers de tout repos qui lui avaient ouvert le Bulletin officiel de l'Académie de Douai. La seule pièce du rhétoricien que M. Izambard ait donnée à ce recueil est une traduction latine de quarante alexandrins sur *Jésus à Nazareth.* Jésus se blesse à une scie; Marie panse la plaie de ses lèvres et pleure. Mais lui : « Non jam tempus adest quo te plorare decebit! » Et elle : « Summe Deus, fiat tua sancta voluntas! » Cette petite scène, tour à tour mignarde et grave, délassait maître et élève de la lecture

1. F. Ruchon, *Jean-Arthur Rimbaud,* Champion, 1929, p. 270.

de *La Lanterne*! Pareillement, la fameuse composition sur *Jugurtha*, couronnée au Concours académique de 1869, respire un loyalisme patriotique et dynastique qui dut excuser, dans l'esprit des juges, la fiction dont Rimbaud s'aida pour masquer son ignorance de l'histoire (il fit prédire au roi numide Abd-el-Kader).

Sa personnalité apparaît mieux, sinon dans le *Combat d'Hercule et d'Acheloüs*, du moins dans la pièce inspirée d'une ode d'Horace : *Ver erat*, et surtout dans *L'Ange et l'Enfant :* celle-là, M. Mouquet l'a bien vu, a des rapports avec *Sensation*, celle-ci avec *Les Étrennes des Orphelins*. Le souffle lucrétien de *Soleil et Chair* est plus perceptible, si l'on sait que l'adolescent a traduit en vingt-six vers français l'*Invocation à Vénus*.

Cette version, il est vrai, n'est pas de lui. Rimbaud s'est approprié sans façon, en daignant la corriger par endroits pour la rendre plus coulante, la traduction de Sully Prudhomme[1]. Celui-ci avait donc tort d'écrire, en 1876, que son essai n'était « soupçonné d'aucun Français » avant 1870! Le collégien de Charleville, qui, le 22 août 1870, fait main-basse sur « Les Épreuves », dans la chambre d'Izambard, était fort au courant des productions parnassiennes.

Les jeunes Parnassiens, H. Girard l'a mis en lumière, allaient volontiers à Versailles saluer le vieil auteur des *Études françaises et étrangères*. Or — je le signale à M. Mouquet — l'épigraphe dite de Schiller que le professeur de seconde de Charleville, P. Duprez, a proposée à ses élèves[2], est empruntée à la traduction de *La Cloche* qu'Émile Deschamps avait donnée au *Conservateur littéraire*, près d'un demi-siècle plus tôt[3]. Des vibrations romantiques ont-elles donc enfin résonné, à la fin du second Empire, dans ce collège de province? Hélas ! le poème de *La Cloche* est, on le sait, du plus pur style pseudo-classique. Il était en bonne compagnie, sur le Cahier de maître de M. Duprez, entre Delille et le boulanger spiritualiste J. Reboul...

En plusieurs endroits de son petit volume, M. Mouquet fait allusion à Baudelaire, qui fut, lui aussi, « un fort en vers latins ». L'heureux chercheur ne nous donnera-t-il pas bientôt les « vers de Collège » de l'auteur des *Laudes à Françoise*? des vers signés, et authentiques, ceux-là?

Jean Pommier.

Charles Baudelaire, **Vers latins**, avec trois poèmes en fac-similé. **Suivis de compositions latines de Sainte-Beuve et Alfred de Musset.** Introduction et notes par Jules Mouquet. Un vol. in-8° de 160 pages. Paris, Mercure de France, 1933.

Au moment où je l'engageais à rechercher les vers latins de Baudelaire, M. Mouquet les avait déjà retrouvés, grâce à un spécialiste de l'histoire des Concours généraux qui lui donna toutes indications à cet effet.

Les sources de ce nouvel opuscule sont de deux sortes : manuscrites et imprimées. Aux Archives Nationales, qui en ont le dépôt depuis 1931, M. Mou-

1. Sur ce travail, annoncé dans la *Bibliographie de la France* du 22 mai 1869, voir *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1931, p. 603, 604, 605. Sully l'avait commencé dès l'âge de 20 ans.

2. M. Mouquet la reproduit p. 77, quoique la copie publiée, cette fois-là, soit signée d'un autre élève de seconde, Alfred Mabille. Ces vers pourraient bien, croit-il, être d'Arthur lui-même, qui, on le sait, en fabriquait souvent pour ses camarades. Mais cette hypothèse est à peu près gratuite, et son auteur même n'y est pas fortement attaché. En tout cas, le thème traditionnel de la révolte manque dans ces vers latins sur la Cloche, où l'athée, en revanche, est humilié finalement devant la gloire divine.

3. Cité dans E. Eggli, *Schiller et le Romantisme français*, II, p. 17 (J. Gamber, 1927).

quet a copié les trois compositions de Baudelaire, qui obtinrent une récompense au Concours général de 1836 et à celui de 1837 ; elles paraissent ici pour la première fois. En outre, il réédite trois pièces qui avaient déjà vu le jour dans des ouvrages spéciaux : l'une de Baudelaire encore, que son professeur de seconde avait recueillie parmi un *Choix de matières et de pièces de vers latins* (1864)[1] ; une autre, de Sainte-Beuve, qui figure depuis 1827 dans les *Annales des Concours généraux, première partie* ; la dernière, enfin, d'A. de Musset, que le marquis de Beauchesne, le guide de M. Mouquet, a publiée en 1931, après l'avoir communiquée à l'Association des Lauréats du Concours général, réunie au Cercle de la Renaissance, pour le Banquet de la Saint-Charlemagne. Qui donc a médit de l'institution des Concours généraux ? Elle fait des camarades, elle occupe des érudits !

Nous avons donc maintenant sous les yeux, en fac-similé, les premiers écrits connus de Baudelaire, si l'on excepte sa lettre à son frère de 1833. Voici ses pièces sur *Philopoemen aux Jeux Néméens* et une *Éruption volcanique à Baies*, qui lui valurent respectivement en troisième et en seconde un premier accessit et un deuxième prix de vers latins. En seconde également, il eut le huitième accessit pour sa version latine (*Les Neuf Sources de Rome*, extrait de Frontin) ; et il avait fait, en cours d'année, des vers latins intitulés *L'Exilé*, dont la matière était l'anecdocte du *Génie du Christianisme* (première partie, l. V, ch. XIV) sur la famille française qui passa le temps de la Terreur dans une barque du Rhin.

Rien de tout cela n'est très curieux, si ce n'est peut-être un détail de la p. 72, qui rappelle *Le Tir et le Cimetière* : « Là où un vaste gouffre a englouti des gens, des roses fleurissent ». — Mais l'*Introduction* de M. Mouquet, et son dernier chapitre « *Jeunes Amours* » *de Baudelaire*[2], groupent plusieurs documents épars jusque-là (Palmarès et Notes des professeurs de Louis-le-Grand, lettre du Lyonnais H. Hignard, etc.), et des textes de Baudelaire, dont l'éditeur a fort bien aperçu le caractère autobiographique.

Tel est en premier lieu le petit poème *Les Vocations*, dont « les quatre enfants ne sont que quatre états » du poète lui-même. Je crois avec M. Mouquet que la bonne en question est bien Mariette : « J'ai fourré ma tête dans ses cheveux... épais comme une crinière ; et ils sentaient aussi bon, etc. ». Si Baudelaire, ici, ne s'est pas laissé aller à *s'imiter*, il aurait cherché dans « la chevelure » de J. Duval une répétition de son émoi d'enfant. A Lyon encore, il aurait écrit ses premiers vers et vécu une « amourette » ; on le devine en lisant de près et la nouvelle de *La Fanfarlo*, et une poésie publiée dans les *Œuvres posthumes* d'après E. Deschanel. A Paris, le 28 juillet 1839, il se promène avec Hignard, qui dit de lui : « Depuis un an..., il est devenu très beau garçon, [et] sérieux, studieux et religieux ». Ceci concorde fort peu avec le renvoi de Louis-le-Grand (avril 1839) et sa cause. Mais il est vrai qu'E. Bailly, qui donna son nom à la pension du jeune Baudelaire, était, avec Ozanam, le co-fondateur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Pourquoi M. Mouquet gâte-t-il ces pages ingénieuses et fines par son obstination à traiter les *Juvenilia* publiées par lui comme des écrits authentiques de Baudelaire (p. 12, 25, 149, 152) ? Sans nous attarder à ce grief, remercions-le d'avoir fourni des matériaux à cette histoire de la poésie latine en France, dont M. F. Picavet a donné une esquisse[3]. Les vers de Sainte-Beuve (1er prix

1. C'est probablement celle que M. F. Picavet avait en vue, quand il a nommé Baudelaire à côté de D. Nisard (!), d'E. Deschanel, d'E. About, etc., parmi les auteurs distingués de vers latins. (*Histoire de la Nation française*, publiée sous la direction de G. Hanotaux, t. XII, p. 172.)

2. Déjà publié presque intégralement dans le *Manuscrit autographe* de mars-avril 1931.

3. *Op. cit.*, *La Littérature latine en France*, V : « La restauration des études classiques au XIXe siècle ».

au Concours de 1822, Rhétorique Vétérans, Collège de Bourbon) et d'A. de Musset (8e accessit au Concours de 1825, seconde, Collège Henri-IV) respirent tout à fait l'esprit de la Restauration[1]. C'est merveille de voir comme le futur positiviste, en racontant la *visite de Pierre le Grand à la Sorbonne*, et l'« enfant du siècle », en composant le *discours de Clovis à ses soldats*, se plient aux convenances dynastiques et religieuses. Si les jeunes cœurs eurent alors leur plaie secrète, ce n'est pas faute de « bons principes ». Mais cette thérapeutique a été mal appliquée, à moins qu'elle fût sans vertu....

J. Pommier.

1. Pour ce qui est de Musset, on sait que sa Dissertation latine du Concours général de 1827 (classe de Philosophie, second prix) a été publiée dans ces mêmes *Annales des Concours généraux* où M. Mouquet a repris la composition de Sainte-Beuve. Voir aussi, dans la *Revue Universitaire* de janvier 1920, une autre Dissertation latine de Musset (de la même année 1827, 21 juillet).

CHRONIQUE

DÉPOUILLEMENT DE CATALOGUES D'AUTOGRAPHES

XVII^e SIÈCLE

Arnauld d'Andilly (**R.**). — Lettre autog. sig. à Bouthillier, conseiller du Roi et chancelier de Monsieur. Châlons, 9 octobre 1635. Croyant que cela ne peut nuire, il le supplie de lui faire la faveur de signer et de lui envoyer « par le premier courrier le mot de congé que vous trouverez ici ». — (Catalogue Cornuau, 193.)

Boileau-Despréaux (**Nicolas**). — Lettre autog. sig. « Il n'y a rien, Monsieur, de plus poli ni de plus obligeant que la lettre que je viens de recevoir de vostre part et bien que je ne convienne en aucune sorte des éloges que vous m'y donnés, je n'ay pas laissé de les lire avec un plaisir très sensible n'y ayant rien de plus agréable que d'estre loué mesme sans fondement par l'homme du monde le plus louable et qui a le plus de mérite. Vous pouvés Monsieur nommer pour mon élève non seulement un homme d'aussi grande capacité que M. Bourdelin, mais qu'il vous plaira, et je me détermineray toujours plus tost par vostre choix que par le mien. Je suis bien aise Monsieur que vous excusiés si facilement l'impuissance ou me mettent mes infirmités d'assister à vos savantes assemblées. Tout ce que je vous demande pour mettre le comble à vos bontés, c'est de vouloir bien Tesmoigner à tout le monde que si je suis si inutilement de l'Académie des médailles il est bien vray que je n'en veux recevoir aucun proffit pécuniaire... ». — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Bossuet. — Lettre autog. sig. à M. de Francastel; St-Germain, 29 juin 1673. — « J'ay receu vostre lettre du 24. Laguenier est présentement a Beauvais avec qui je vous prie de voir ce qu'il y a faire pour les réparations et de l'assister en tout. Vous ne me parlez point de la suite de l'affaire du S^r le Cointe. Je vous charge très expressément de la poursuivre vivement et de m'en rendre conte. Car il est d'une effroyable conséquence de punir un attentat de cette nature et de n'y perdre point de temp... » — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. sig. de M^ms de Brinon à Bossuet, 25 juin 1695. — « Voilà une lettre, Monseigneur, de Monsieur Libeniz (Leibnitz) qui ce reveille de temps en temps sur un suiet qui deveroit l'empecher de dormir, l'obiection qu'il fait sur le Concile de Trente ne me paroit pas mal aisée à resoudre car les evesques qui ont fait faire l'abiuration à Hanri 4 pouroit avoir manque en ni voulant pas comprendre le Concile de Trente pour ne le pas effaroucher, que cela ne prouveroit pas qu'il ne fut pas receu en France aussy bien sur les dogmes de la foy, comme il ne l'est pas sur quelque point de discipline. Ce n'est point à moi, Monseigneur, à entamer ces questions ni à repondre à ce

que m'an ecrit M. Libeniz, cela regarde votre grandeur. Je vouderois pourtant bien voir... ce que vous lui reponderez pour le lire à Madame de Maubuisson... ». Elle parle ensuite de M^lle^ de Scudéry. — (Catalogue Cornuau, 195.)

On y joint la copie de la lettre de Leibnitz à M^me^ de Brinon, relative à la question de la réunion des protestants à l'église catholique. Elle porte en marge une note de 9 lignes autog. de Bossuet.

Bossuet. — Thème du Grand Dauphin corrigé par Bossuet. — Autographe de Bossuet et de son élève. Les corrections autographes de Bossuet sur ce thème latin sont presque aussi étendues que le texte du Grand Dauphin. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Notes autographes en latin. — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

Chaulieu (G., abbé de). — Lettre autog. sig. Paris, 20 février 1697. — Lettre relative à un règlement de comptes. « Messieurs de Chalmes et Huby, receveurs généraux, paieront à Madame Breteau la somme de six mil cent vingt livres des premiers deniers de leur recette de l'année... et en me rapportant la quittance de ladite dame et l'obligation de Messeigneurs de Vendôme, je leur en tiendrai compte sur le prix de leurs baux, etc... ». — (Catalogue Degrange, 23.)

Fénelon (François de Salignac de La Mothe). — Lettre autog. à l'abbé de Beaumont, Vendegris-sur-Ecaillon; 1^er^ octobre 1702. — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. 4 septembre. — Écrite en faveur des habitants de Solesmes. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Fléchier (Esprit). — Lettre autog. (à M. le comte du Roure). — Compliment au comte du Roure : « Nous voyons avec plaisir revenir ces années où nous avons accoutumé de jouir de votre présence, de profiter de vos conseils et souvent d'apprendre de votre bouche ce que le Roy desire de Nous. Tout le monde conçoit assez cette gloire ancienne et nouvelle que vous tirez de vos ayeux... — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. le chancelier. — « Après avoir présenté au Roy nos soumissions respectueuses et remis en ses mains royales le cayer de nos demandes, à qui pouvons-nous mieux nous adresser qu'à vous qui estes l'interprète de ses volontés, le dépositaire de ses loix et le dispensateur de ses grâces. Nous venons du Throne de Sa Majesté au Tribunal de sa justice... ». — (Catalogue Cornuau, 194.)

Huet (Pierre-Daniel, évêque d'Avranches). — Lettre autog. — (Catalogue Cornuau, 193.)

La Fontaine (Jean de). — Six lignes autographes et signature. — La Fontaine rédige et signe cette quittance comme maître particulier des Eaux et Forêts de Château-Thierry : « J'ai receu de Nicolas Morel, adjudicataire des 40 arpens de vente ordinaire à Barbillon... la somme de soixante livres quinze solz sur ce qui m'est deu pour mes gages en... l'année cinquante-sept. Fait ce vingtième juillet 1657. DE LA FONTAINE.

(Vente Andrieux, 26 mai 1933.)

— Pièce signée deux fois. Château-Thierry, 11 juin 1659. — Acte par lequel Jean de La Fontaine reçoit en échange de Louis de Pruge, sieur de La Massonière, et de Jacquette Le Noir sa femme, 62 perches et demie de vigne contre deux arpents et demi de terre, le tout situé à ***. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Lambert (Marquise de). — Lettre autog. sig. — « Je n'ay pu vous envoyer mon carosse, Madame, parce que j'ay touiours eu du monde qui a ocupé mes chambres, on remenne Madame la duchesse d'Epernon, sy vous voulez bien venir et que cela vous convienne vous me ferez le plus grand plaisir... ». — (Catologue Cornuau, 195.)

Maintenon (Marquise de). — Lettre autog. sig. au Maréchal de Villars, Fontainebleau, 31 août 1711. — Elle y parle des dernières défaites. « ... Il est vray qu'on nous donne ici la perte de Bouchain comme un des plus grands malheurs qui pouvaient nous arriver, que c'est en vain qu'on se flatte de le reprendre, que les ennemis prendront encore Le Quénois... » pourtant elle est persuadée que le Maréchal voit plus clair que ceux qui parlent « et que tous les discours des courtisans ne l'exciteront pas à rien faire contre les intérêts du Roy et de l'État ». Elle regrette le Maréchal de Boufflers : « ... On a perdu la probité même... ; il était de mes amis depuis longtemps et auroit toujours esté le vostre sans l'attention des dames à vous brouiller. » — (Catalogue Degrange, 25.)

— Lettre autog. sig. au comte d'Aubigné. Saint-Cyr, 12 août 1713. — « Informés-vous, Monsieur, je vous en supplie, de l'homme que je vous marque dans ce billet. Il est nepveu de la Supérieure de cette maison icy et de M. l'évesque de Poitiers, ce sont des gens de qualité. On veut que je le recommande à M. le Maréchal de Villars et je voudrois savoir auparavant sur quel pied il est avec ceux qui le cognoissent. D'où vient que vous ne m'écrivés plus, le mariage vous a-t-il changé, M. le marquis de Villandri m'a écrit et envoyé des prunes qui sont rares cette année, je l'en ai remercié. Ma santé n'est pas trop bonne mais moins mauvaise qu'on ne le dit partout. Mes complimens je vous prie à vostre général, j'attends la prise de Landau pour luy escrire. » — (Catalogue Cornuau, 196.)

— Lettre autog. sig. de son paraphe. — Conseils à une maîtresse d'études. « Vous rendrés votre bonne volonté et votre zèle inutile si vous ne vous modérés. On ne pourra vivre avec vous... N'espérez pas destablir votre classe en peu de temps... ménagés vos sœurs non pas tant par des complaisances que par le soin de ne pas les fâcher. » — (Catalogue N. Charavay, 647.)

Ménage (Gilles). — Lettre autog. sig. pour Monsieur Sogné. — Il l'informe qu'il ne manquera pas de se rendre chez son correspondant aussitôt après dîner « pour vous suivre et Monsieur le Marquis Riccardi partout où il vous plaira. Je vous supplie donc de m'attendre..., etc. » — (Catalogue Degrange, 28.)

Perrault (Charles). — Pièce sig. avec deux lignes autog. 20 juin 1678. — Approbation sur un devis d'ouvrages de menuiserie à exécuter dans les appartements de Madame de Montespan au château de Fontainebleau. — (Catalogue Cornuau, 193.)

Racine (Jean). — Une page autog. entièrement de sa main, portant le nom de plusieurs auteurs de l'époque, auxquels Racine dut se reporter pour un travail littéraire (Boisrobert, Saint-Amant, Brébeuf, etc.). — Vente Andrieux, 29 mai 1933.)

Regnard (J.-Fr.). — Deux pages autog. — Ces deux pages ne contiennent pas moins de quinze pensées de Regnard sur des sujets divers : sur le mariage, sur l'esprit, sur la gloire posthume de l'Empereur Constantin ; etc. Regnard a écrit en latin quelques-unes de ces pensées ; il en a raturé deux. — (Vente Andrieux, 29 mai 1933.)

De Retz (**Paul de Gondi, cardinal de**). — Lettre autog. sig. à un cardinal, 23 juillet. — Après avoir exprimé sa confiance en son correspondant, il lui parle de la révocation qu'il a prononcée et l'informe qu'il en a déjà parlé au Pape à Cassel. — (Catalogue Degrange, 23.)

— Lettre autog. sig. 22 septembre 1656. — « Je ne puis quiter ce lieu sans asseurer Vostre Altesse de mes obeissances très humbles et sans lui rendre les très humbles grâces que je lui doits de toutes ses bontés et je la supplie de croire qu'il ni aura jamais personne qui les ressente avec plus de respect... j'ai prié M. le bailli de Gondi de rendre conte à Vostre Altesse d'un petit voiage que je m'en ves faire en attendant que je retourne à Rome... » — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Santeul (**Jean de**). — Lettre autog. sig. De l'abbaye de Saint-Victor. — Il annonce l'envoi d'un hymme que les chartreux ont fini par obtenir de lui; il fait allusion à l'exil à Reims de son correspondant et lui annonce qu'il fera le voyage pour le voir. — On a joint une pièce imprimée avec dédicace autog. sig. de Santeul. C'est un envoi au régent de rhétorique du collège de La Marche sur une pièce latine composée à l'occasion de la mort de Jérôme Le Peletier. — (Catalogue H. Saffroy, 68.)

Sévigné (**Marquise de**). — Lettre autog. non sig. à M^me^ de Grignan; mercredi 14 février 1685. — (Catalogue N. Charavay, 645.)

XVIII^e^ SIÈCLE

Alembert (**Jean Le Rond d'**). — Lettre autog. sig. Paris, 1^er^ juillet 1773. — Lettre dans laquelle il demande l'admission d'un enfant au dépôt des gardes françaises. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. sig. à (M. Dulaure), Paris, 20 mai 1782. — Quel que soit son désir d'obliger son correspondant il n'en voit pas trop les moyens, au moins présentement. « Cependant si vous pouvez me faire l'honneur de venir chez moi un matin avant neuf heures; je causerai volontiers avec vous de votre situation et peut-être serai-je à portée de vous donner du moins quelques conseils utiles... » — (Catalogue Degrange, 24.)

— Lettre autog. sig., samedi 29. — Lettre où d'Alembert rectifie et met au point certaines opinions qu'on lui a prêtées sur Hume, Walpole, Rousseau... — (Catalogue Cornuau, 192.)

Beaumarchais. — Lettre autog. sig., 13 janvier 1780. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. d'Osterval. Paris, 15 décembre 1781. — Relative à la belle édition des œuvres de Voltaire, illustrée par Moreau et connue sous le nom d'*édition de Kehl*; Beaumarchais en fit les frais : Nous ne sommes ni libraires, ni marchands, nous avons voulu élever un beau monument au plus beau génie de notre nation, nous l'exécutons maintenant..., etc. — (Catalogue Cornuau, 194.)

— Lettre autog. — « Vous avez raison je crois qu'il y a de l'inconvénient d'attendre. Je ne puis vous aller prendre parce que je vais à Versailles en cabriolet, mais comme le faubourg Saint-Honoré ne me sort pas de ma route, je serai chez M. de Méville vers onze heures où je serais charmé de vous trouver... » — (Catalogue Cornuau, 192.)

Saint-Pierre (Bernardin de). — Pièce autog. — Fragments de ses *Études sur la Nature.* — (Catalogue N. Charavay, 645.)

— Page autog. Cette page porte au verso cette attestation autog. et sig. de L. Aimé-Martin. — « Première esquisse du charmant morceau sur les femmes qui se trouve dans la préface de *Paul et Virginie*; — autographe de B. de St-Pierre ». — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à Lefranc, astronome ; Paris, 23 février 1791. — Lettre scientifique. Il reconnaît qu'il a fait raisonner les astronomes d'une manière inconséquente « en supposant qu'ils croyaient les cent quatre vingts degrés de la demi-circonférence de la terre plus grands que les cent quatre vingts degrés de la sphère ». « C'est une erreur de ma part puisque leurs calculs démontrent le contraire »... Mais il ne peut admettre avec les académiciens que le premier degré du méridien est plus court de cinq cent quinze toises qu'un degré de l'équateur, et il est écrit de longs et importants développements pour démontrer cette impossibilité, basée sur la forme même du globe terrestre. — (Catalogue Degrange, 23.)

— 1° Lettre autog. sig. ; Paris, 18 nivôse an IX. — 2° Pièce autog. — 3° Pièce sig. et aussi signée par sa femme; Eragny, 17 août 1813 : 1° « ... Je compte, mon ami, faire un petit voyage à Essonnes lorsque mon rhume sera passé... » — 2° Pièce intitulé : *Isle de France, singes et perroquets.* — 3° Il prie M. Plassan de remettre à son épouse des ouvrages qu'il a à lui. — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. à Ledanois. Paris, 28 août 1809. — Sa femme ne peut accepter l'invitation de son aimable correspondant, leur fils Paul ayant été malade, elle veille nuit et jour sa convalescence... « Il semble que mon aimable compatriote étudie toutes les occasions de me procurer de nouveaux plaisirs... il inspire en sa faveur la muse de Bernay et me fait parvenir des vers pleins de feu de la jeunesse et la sagesse de l'âge avancé... » — (Catalogue Degrange, 26.)

Brosses (Charles de). — Lettre autog. sig. à M. Cocquari. — Relative à sa *Dissertation sur le culte des dieux fétiches.* « Vous avés vu..., que j'étois positivement du même sentiment que vous sur la signification du mot Seirim que l'on doit prendre ici dans son sens littéral pour Pilosi, Hirsuti. Vous êtes d'avis de restraindre la signification d'Hirsuti à Hirci, au lieu que je l'ai prise en général pour lanata animalia selon l'expression de Juvénal. Les Tseraphins de Laban étoient sans doute ses dieux Pénates. Mais que ces sortes de petites idoles fussent les mêmes que les dieux cabires, Magni Dii, Dii potentes... J'ay corrigé l'erreur de citation que vous m'indiqués sur l'exemplaire qui me tient lieu d'original où j'en ai déjà corrigé beaucoup d'autres... » — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

Buffon. — 1° Lettre autog. sig., Montbard, 1769. — 2° Lettre sig., Montbard 29 août 1778. — Il réclame une gratification qui lui est due. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. à M. Guéneau. — « Il y a un mois, mon cher très Monsieur, que je suis enterré dans ma forge, et j'ai besoin pour ressusciter de la présence de mes amis, venez donc avec la chère Dame et l'aimable Finfin et venez le plus tôt que vous pouvez. Le charmant moucheron joindra ses instances aux miennes, il vous dira des nouvelles de mon fils.... » — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

Du Châtelet (Marquise). — Lettre autog. sig. à l'abbé Trublet, datée de Cirey, 19 janvier 1739. — M^me^ Du Châtelet a grand besoin des bons offices de l'abbé Trublet, censeur royal, car elle a su par M^me^ de Chambouin qu'il était

l'approbateur des feuilles de l'abbé Provost (*sic*) et que M. Tiriot (*sic*) [qui fut secrétaire de Voltaire] voulait faire imprimer une lettre qu'il lui avait écrite, à elle. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Du Châtelet (Marquise). — Lettre autog. (au libraire Prault; Cirey, 16 février 1739). — Elle le remercie d'avoir introduit des cartons dans l'*Ode sur la superstition* et l'*Épître sur l'homme* de Voltaire. « M. de Voltaire est très content de vous et vous aime beaucoup; si tous les libraires vous avaient ressemblé, il serait plus heureux. Comptez qu'au bout du compte il y a toujours à gagner à être honnête homme. » Elle s'étend sur les livres d'astronomie et de mathématiques qu'elle veut acheter ou dont elle compte se défaire. — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

Chenier (Marie-Joseph). — Manuscrit autog. — Fragment d'une étude littéraire sur le XVIII^e^ siècle... « Il vaudra donc mieux sans adopter avec scrupule et sans rejeter tout à fait la méthode que nous avons suivie jusqu'à présent, nous attacher surtout à présenter un tableau fidèle et progressif de l'importante époque dont nous avons vu les dernières années.... » — (Catalogue Degrange, 24.)

— Pièce autog. sig., 1801. — Article sur une édition de J.-J. Rousseau, dans lequel il donne son opinion sur les différents ouvrages de cet écrivain. — (Catalogue Cornuau, 195.)

Crébillon. — Approbation autog. sig.; 16 mai 1757, pour la pièce *L'Impatient.* — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

Crébillon (fils). — 1° Manuscrit portant une approbation autog. sig., Paris, 4 juin 1776. — 2° Approbation autog. sig., Paris, 5 juin 1776 : *a. Le Dramomane*, comédie en un acte en vers, avec une approbation de Crébillon pour l'impression et la représentation. — *b.* Dernier feuillet d'une pièce intitulée : *Il n'y aura que la peur*, avec une approbation de Crébillon. — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

Denis (Marie-Louise). — 1° Lettre autog. sig. à M. de Laleu; Les Délices, 7 août. — 2° Lettre autog. à M. Lambert; Colmar, 7 novembre : *a.* Lettre où elle donne des nouvelles de Voltaire : « Il commence à prendre du goût pour la campagne, il est fort aimé dans ce pays-ci. Je souhaite qu'il si plaise longtemps, car il y meine une vie assez dousse... » — *b.* « Je vous prie Monsieur, de ne point envoier à mon oncle les livres qu'il vous demande, que nous ne vous le marquions, parce que comme nous ne sommes point rangés, cela ne servirait qu'à nous embarrasser. On me mande que Fréron parle de la Pucelle dans deux de ses feuilles... Tiriot se tue de dire à tout le monde qu'on imprime cet ouvrage, j'espère que c'est un mensonge, que s'il en était quelque chose vous le sauriez et que vous nous avertiriez sur le chant. Je compte sur vous, Monsieur, comme sur moi-même pour une chose aussi importante... si vous voulez avoir les manuscrits de l'*Histoire Universelle*, ou je ne vous réponds de rien. Elle sera sage et pleine de choses curieuses et intéressantes.... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

Destouches (Philippe Néricault, dit). — Lettre autog. sig. à Monseigneur ..., Londres, 9 février 1719. — Lettre dans laquelle il donne plusieurs nouvelles diplomatiques « ... l'impatience de Mylord Stanhope et M. Craggs... de savoir si ils sont justifiés auprès de S. A. R. et de vous sur le silence qu'ils ont gardé touchant le traité conclu à Vienne et si, sur l'idée générale qu'on vous en a donnée, vous êtes d'avis, comme eux, qu'il ne peut causer aucun préjudice, ni même le moindre ombrage à la France », l'avis de M. de Robethon sur la nomination de M. Carteret, comme ambassadeur en Suède, et de M. Jakson, comme résident auprès de la nouvelle reine; le voyage de sa Majesté Britannique à Hannover, avec Mylord Stanhope et le

Duc d'Argeyle, la prochaine nomination de Sunderland comme premier gentilhomme de la chambre; enfin, l'arrivée à Gravesend de Lord Cadogan. — (Catalogue Degrange, 27.)

Destouches (Philippe Néricault dit). — Lettre autog. sig. à M. Chara; Fortoiseau, 14 avril 1743. — (Catalogue Cornuau, 192.)

Duclos (Charles Pineau). — Lettre autog. sig. à Marmontel; Toulouse, 8 juillet 1749. — Annonce du recueil des jeux floraux de Toulouse, dont un exemplaire est pour Marmontel, l'autre pour Voltaire. — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

Épinay (Marquise d'). — Deux lettres autog. à son mari. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Fragment autog. — Fragment d'un manuscrit : *Conversation d'Émilie.* — (Catalogue Cornuau, 196.)

Florian. — Lettre autog. sig. à un ami. — « J'ai tout reçu, citoyen, je te renvoie 3 serv., 3 chem., 1 gilet blanc..., ne te fatigue pas trop à venir. Je manque de mouchoirs. Je soigne ma santé qui est altérée, je travaille pour la république. Adieu mon ami, je t'embrasse ainsi que tous mes amis.... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

Fontenelle. — Pièce quatre fois sig.; Paris, 6 juillet 1730. — Contrat entre M^lle^ Marie-Madeleine Gestart, M. Bernard le Bouyer de Fontenelle et M. François Richer pour la location d'une maison, rue Neuve-Saint-Honoré. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. sig.; Paris, 29 août 1750. — « Je suis persuadé, Monsieur, qu'un goust vif est presque toujours la marque d'un talent, et puisque vous en avés un de cette espèce pour la géométrie, et qui résiste à toutes les réflexions contraires que vous avez faites, suives le donc, il y a tout à parier que vous réussirés. Je serai ravi en mon particulier que mon livre vous y ait aidé, et je ne manquerois pas de m'en vanter, si j'étois témoin de vos succès, mais je ne puis plus vivre assés pour l'être. Il y a bien pis, je ne vous éclaircirois pas auiourdui des difficultés que vous me feriés sur mon propre livre, je ne l'entendrois plus, j'ai mis tout cela hors de ma teste, et ne veux pas en tourmenter mes vieilles années qui sont déià par elles-mêmes assés désagréables. Je vous conseille de lire... le livre de M. de L'Hôpital, tous les écrits de M. Bernoulli, mon ouvrage n'est tout au plus qu'un livre élémentaire.... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. de Hautefeuille; Paris, 9 décembre. — « Vous aviés effectivement deviné ma réponse, et comme cela étoit aisé, je ne me pressois point de vous l'écrire. Je ne sai point les noms des secrétaires de M. l'abbé Bignon.... » — (Catalogue Cornuau, 194.)

Fréron (Élie). — Lettre autog. sig. à l'abbé Trublet, 24 juillet. — Il est bien fâché que l'abbé Trublet ait cessé de censurer ses feuilles. « Un causeur tel que vous me faisait honneur et je n'avais d'ailleurs qu'à me louer de l'honnête liberté que vous me laissiez... si quelque chose me console de votre perte, c'est de penser que je n'ai point mérité que vous me quittassiez; j'espère que vous rendrez justice à ma douceur et à ma docilité... » (Catalogue Degrange, 24.)

— Lettre autog. sig., 5 août 1775. — Au sujet du livre de son ami M. de La Borde dont son correspondant lui a reproché de n'avoir point encore parlé. C'est qu'il l'a prêté à une dame qui devait le garder très peu de temps, et

cette dame l'a emporté à la campagne... Si son correspondant pouvait lui prêter son exemplaire il ferait l'article tout de suite et renverrait le volume « sous huit jours. » — (Catalogue Degrange, 27.)

Geoffrin (M^me^). — 1° Pièce sig.; 16 octobre 1773. — 2° Pièce sig., sur vélin (reçu); 1774. — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

Grécourt (**L'abbé Jean-Baptiste-Joseph de**). — Lettre autog. sig. à M. de Boulogne, receveur des finances de Touraine; Paris. — Lettre adressée à un ami qui venait de se marier. « Si je vous avais rencontré je vous aurais souhaité une brigade du Régiment d'Eole pour rafraîchir la couche nuptiale que votre amour métamorphosera en une forge de Vulcain. »
Il part pour le pays des prunes et demande qu'on lui envoie son portrait de Saint François, afin que ses petits neveux continuent à être comme lui dupes de la beauté de ce prétendu original. — (Catalogue H. Saffroy, 66.)

Gresset (**J.-B.-L.**). — Lettre autog. sig., datée d'Amiens, 4 janvier 1757. — Pour demander à un personnage de lui continuer sa bienveillance : « Madame Hérault m'a fait l'honneur de me mander... qu'elle vous avait recommandé ma pauvre petite fortune auprès de Mgr le Contrôleur général pour le nouveau bail des Devoirs de Bretagne ». Gresset, depuis six années, y est intéressé. « Je dois à vos bontés d'avoir soutenu mon nom dans les baux précédents. Je vous supplie de m'apprendre si je puis compter sur la continuation de mon intérêt qui est toute ma fortune. » — (Vente Andrieux, 26 mai 1933.)

Houdetot (**Comtesse d'**). — Lette autog. sig. de ses initiales à M. A. Pastoret (3 sept.). — Elle a reçu une lettre bien aimable de la mère et du fils; elle est flattée de la bonne opinion, peut-être exagérée qu'ils lui montrent. « Je suis encore bien plus touchée des tendres expressions de leurs sentiments..., les succès de l'un et l'attachement de l'autre contribuent toujours à mon bonheur.... » — (Catalogue Cornuau, 196.)

— Lettre autog. sig. L. Dh. à M^me^ Pastoret, 29 avril 1808. — Elle lui recommande une de ses protégées et elle l'invite à dîner. « Je vous donnerai rendez-vous chez mon voisin qui en serait fort heureux si il ne souffrait de rhumatismes. » — (Catalogue G. Charavay, 51.)

La Harpe. — Lettre autog. sig. L. H., à M. Migneret, 1^er^ avril. — Toute relative à la publication d'un de ses ouvrages. « Je voudrais que celui du texte fût un peu gros : cela convient à un livre d'église, et il faut que celui-là en soit un. » — (Catalogue G. Charavay, 53.)

— Lettre adressée à Beaumarchais, relative à un projet de réglementation « capable d'améliorer et d'assurer le sort des écrivains dramatiques ». Dans cette lettre, La Harpe, désireux de s'entretenir avec Beaumarchais, mais qui ne dîne plus jamais hors de chez lui, annonce sa visite pour « l'après dînée ». « Je dois vous prévenir que si par hasard M^r^ Sauvigny devait s'y trouver, ou bien M^r^ Dorval, je ne m'y trouverai pas, vous connaissez trop le monde pour m'aboucher avec mes ennemis déclarés. » — (Vente Andrieux, 21 novembee 1932.)

Maistre (**Xavier et Joseph de**). — Deux lettres autog. sig. et un manuscrit autog. — Lettre de Xavier de Maistre, adressée à un haut magistrat au sujet de ses affaires et surtout de renseignements confidentiels qu'il désire obtenir sur un gentilhomme de famille françaisé né au Canada. Il y est aussi question du comte de Vergennes, du roi de Sardaigne, etc., datée de Chambéry, 1786. — Et deux pages d'une étude sur le mouvement, la perception des objets, etc. — Lettre de Joseph de Maistre; il y est question de

l'abbé Grégoire et de plusieurs personnages ; Turin, 1820. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Marmontel (Jean-François). — Lettre autog. sig.; Paris, 15 mai. — — 2° Lettre autog. sig., 15 janvier 1785. — 3° Fragment autog. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre sig. à un confrère de l'Académie française ; Paris, 3 septembre 1786. — « ... J'ai l'honneur de vous apprendre que l'Académie étant informée de nouvelles graces que le Roi vient d'accorder à plusieurs de ses membres, et de l'obligation qu'elle en a à M. le Contrôleur général a décidé dans sa dernière séance que par une députation elle feroit ses remerciemens à ce ministre. Les députés qu'elle a nommés sont ses trois officiers et avec eux M. le duc de Nivernois, M. le maréchal de Duras, et M. le maréchal de Beauvais... Ce sera vous en qualité de Directeur qui porterez la parole, je dois vous prévenir d'après la délibération de l'Académie que ses remerciemens auront trois objets, l'un regarde le corps lui-même ; c'est une augmentation de traitement accordé à son secrétaire, en cette qualité, et par conséquent attaché à la place... La troisième qu'elle croit devoir traiter plus légèrement et en peu de mots, c'est la satisfaction qu'elle a de voir ce que le Ministre fait pour les lettres en général... » — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Target ; 23 juillet 1787. — Pièce concernant une affaire de mariage. — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

Mirabeau (Honoré-Gabriel Riquetti, comte de). — Lettre autog. sig. à Boucher ; (donjon de Vincennes), 19 avril 1780. — « Songez, mon cher ange, que je n'ai point la lettre de Sophie que vous m'avez annoncée et qu'il y a un siècle que je n'en ai eu. »

Passage rajouté quand la lettre était cachetée : « Mon ami, vous donnez beaucoup d'inquiétude à moi et à Sophie. Celle-ci a écrit à son amie de St-M. pour savoir si je n'étois pas malade. Elle est aux champs ; il y a trois semaines que nous vous demandons mutuellement de vos nouvelles ; il y a six semaines que nous n'en avons eues ; vous m'en annoncez et vous ne me les envoyez pas ; voici un nouveau paquet et rien d'elle, cela me contriste, prière que les lettres de Provence partent mardi. » — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. à M^me^ ***; Mirabeau, 22 octobre 1782. — « Je vous dois, Madame, de vous annoncer mon arrivée dans cette province, où, sous les auspices et la conduite d'un oncle qui est en tout sens mon second père, j'espère conquérir l'estime du public et réveiller l'amitié de tous ceux qui m'aimaient et que j'aime. Vous êtes assurément comme vous devez être au premier rang de ceux-ci, et j'ai d'autant plus de plaisir à me revoir en Provence, que je serai enfin à portée de savoir plus souvent des nouvelles de votre santé... » — (Catalogue Cornuau, 193.)

Montesquieu. — Lettre autog. sig. à Martin Foltkes, président de la Société royale de Londres ; Paris, 19 août 1738. — Il espérait que son correspondant viendrait en France et « malgré la vié tumultueuse que l'on mène icy » ne pensait qu'au plaisir d'être avec lui ; « je voy que vos affaires nous ont dérobé ce plaisir » ; il compte lui-même aller lui rendre visite l'année prochaine et emmener son fils « qui s'applique aux sciences et qui y fait même quelques progrès... » ; il lui avoue que depuis le retour de ses voyages il n'a pas eu le temps de jeter les yeux sur ce qu'il a fait « cela même n'en vaut guère la peine ; je commence à perdre la force de travailler ; par bonheur, je n'en perds pas le goût... » — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Lettre sig. à Foltkes ; Paris, 10 novembre 1742. — Lettre dans laquelle il

parle des événements de la politique extérieure. « ... A présent que la reine d'Hongrie quitte la Bavière, les Français, la Bohême, l'Espagne, la Savoie; que le Roy ne passe pas la mer, il me semble que voilà des acheminements à la paix. J'aime cette paix pour bien des raisons,... etc. — (Catalogue Degrange, 25.)

Montesquieu. — Lettre sig. à la marquise du Deffand. La Brède, 13 septembre 1754. — « Je commence par votre apostille, vous dites que vous êtes aveugle ne voyez-vous pas que nous étions autrefois, vous et moi, de petits esprits rebelles qui furent condamnés aux ténèbres. Ce qui doit nous consoler c'est que ceux qui voyent clair ne sont pas pour cela lumineux, je suis bien aise que vous vous accomodies du savant bailli... Je ferai sur la place de l'Académie ce que voudront Madame de Mirepoix, d'Alembert et vous, mais je ne vous réponds pas de M. de Saint-Maur car jamais homme n'a tant été à lui que lui. Je suis bien aise que ma deffense ait plu à Monsieur Le Monnier. Je sens que ce qui y plaît c'est de voir non pas mettre les vénérables théologiens à terre, mais de les y voir couler doucement..., je suis ici accablé d'affaires... Je ne lis pas un livre, je me promène beaucoup, je pense souvent à vous, je vous aime... » — (Catalogue Cornuau, 194.)

Morellet (**André**). — Lettre autog. sig. à un confrère, 29 décembre. — Lettre de félicitations au sujet d'un discours sur les élections fait par son correspondant. — (Catalogue H. Saffroy, 66.)

Parny (**Evariste, chevalier de**). — Lettre autog. sig. au citoyen Ginguené. — Lettre dans laquelle il lui annonce son départ, non point pour Strasbourg où il n'y a pas même encore d'octroi, mais pour l'armée de réserve. « Le général Macdonald me mène avec lui et me trouvera peut-être quelque place dans l'administration. Sans mes *Dieux*, j'en aurais une depuis longtemps... » (Il s'agit de son œuvre : *La Guerre des Dieux*.) — (Catalogue Degrange, 27.)

— 1° Lettre autog. sig. à M. Heseque; 16 mars 1811. — 2° Pièce de vers autog. : Poésie composée pour les jeunes filles d'Écouen. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

Pompignan (**Jacques Le Franc, marquis de**). — Lettre autog.; Pompignan, 27 août 1737. — « J'apprens par une lettre du cher Bailly que vous avez reçu les deux premiers actes de *Janus*. Il me dit en vers très élégans que ce commencement de mon poème a été fort applaudi; m'en direz-vous autant en prose? Je compte sur une lettre un peu plus détaillée qui arrivera sans doute par le prochain courrier. Je sçaurai alors à quoy m'en tenir. Jusques-là je ne puis que faire des vœux pour que mes vers méritent les chants de polymnie et les suffrages de pollion... C'est mon portrait que je vous prie de faire monter en bracelet et en or. Vous reconnoîtrez sans peine une mignature de province, mais enfin telle qu'elle est il faut l'employer..., elle est, je puis vous le dire, attendue avec impatience... Je travaille comme un forcené; je mène actuellement trois grands ouvrages de front... » — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

Rousseau (**Jean-Baptiste**). — Lettre autog. sig. à M. de Seguy; Bruxelles, 19 mars 1737. — Il lui fait part des tristes réflexions que lui inspire « le coup de foudre qui vient de tomber sur une maison à laquelle il est attaché par tout ce que la reconnaissance et l'inclination ont de plus fort ». La seule pensée qui le console est dans la présence de la respectable Princesse dont il fait un bel éloge. Il annonce le prochain retour en France que lui promettent le public et ses amis. Il en sera assuré avant la fin de la semaine. « Il paraît que les difficultés que j'y avais formées seront applanies

à sa satisfaction. » Aussi recommande-t-il d'adresser la réponse au comte de Lanoy. — (Catalogue Degrange, 26.)

Rousseau (Jean-Jacques). — Album contenant : 1° quatre lettres autog., dont l'une à Mme de Warens (1er mai 1740), deux à l'éditeur Duchesne (17 octobre 1761, 9 avril 1762), relatives à l'*Émile*, et une à l'abbé Germanes (21 novembre 1770) ; — 2° des pages de musique copiées par Jean-Jacques. — (Vente Andrieux, 21 avril 1932.)

— *a*. Lettre autog. sig. à M. Vernes; Montmorency, 2 janvier 1761. — Il lui rappelle que son correspondant étant dans l'affliction, il lui a écrit le premier et en a reçu réponse, après, le silence ayant été égal des deux parts, il ne sait pas pourquoi il en doit recevoir préalablement le reproche. « ... Vous ferez, dites-vous, imprimer ma lettre à M. de Voltaire, sur son poème de Lisbonne. J'en suis fâché ; cette lettre a été imprimée à Berlin, à mon insu ; j'ai empêché qu'elle ne fût imprimée à Paris et même à Amsterdam ; c'est une honnêteté que je dois à M. de Voltaire de ne rien imprimer qui s'adresse à lui sans son aveu... Je pardonne à l'intérêt du libraire de vous faire oublier celui de l'auteur ; mais quand vous parlez d'amitié, je ne vois pas que vous en respectiez beaucoup les droits... »

b. Lettre autog. au même ; Montmorency, 6 janvier 1759. — Après avoir célébré, à l'occasion du prochain mariage de son correspondant, la beauté et le bonheur des unions bien assorties, chez les gens de bien ; après lui avoir parlé de Voltaire et de Tronchin, il lui confie que l'état de gêne où il vit ne lui laisse point le loisir ordinaire aux gens de lettres. — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog. sig. au libraire Duchesne; Motiers, 9 décembre 1764. — Lettre relative à la nouvelle édition de ses œuvres. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. à M. Guy ; Trye-le-Château, 25 novembre 1767. — Relative à son *Dictionnaire de Musique*. « La maladie de M. du Peyrou qui m'a tenu pendant trois semaines à son chevet m'a empêché, Monsieur, de répondre... Je croyois le *Dictionnaire* déjà publié depuis longtems, mais vous m'apprenez qu'il ne le sera que demain : ce n'est encore que trop tôt et je voudrois fort, je vous jure, qu'il ne fût jamais. Le Roy de Prusse est mon protecteur, le Roy d'Angleterre est mon bienfaiteur ; je n'ai rien à redire aux envois que vous avez jugé à propos de leur faire; mais il me semble qu'un *Dictionnaire de Musique* n'est guère un livre à présenter à des Majestés. Quant à l'exemplaire que je destinois pour l'Angleterre, il n'étoit pas pour M. Davenport qui ne connoît rien en musique..., je vous ai fait prier d'en envoyer un à M. le marquis de Mirabeau au Luxembourg... Ce sont des livres de botanique qui se trouvent chez Briasson et dont je vous prie de vouloir bien faire pour moi l'acquisition... » — (Catalogue Cornuau, 196.)

— Billet autog. Dimanche matin, à Mme d'Épinay (?). — « Faites-moi savoir si vous êtes de retour, si vous vous portez bien, si vos affaires sont terminées, et si mardi vous serez seule... » — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Saint-Lambert (Jean-François, marquis de). — Lettre autog. sig. « au Marais, 3 août », au citoyen Agasse, libraire. — Il se plaint de n'avoir pas encore reçu d'épreuves ; il ajoute qu'il attendait aussi des nouvelles épreuves d'autres pages qu'à cause de la multitude des fautes il lui faut encore revoir... « ne mettez donc pas de négligence ou d'indifférence à l'affaire qui m'intéresse le plus ». — (Catalogue Degrange, 27.)

Sedaine (Michel-Jean). — Lettre autog. sig. à Favard, 21 avril 1763. Lettre accompagnant l'envoi d'un des premiers exemplaires de la musique d'une pièce de Sedaine : « Vous vous souvenez de ce lierre... ». — (Catalogue Degrange, 23.)

— Deux lettres autog. sig., dont une à Favart; 1766 et 1770. — Lettres relatives à ses pièces. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. sig. à Favart, 8 avril 1766. — Il envoie à « son cher maître en Apollon sa timide *Aline* qui va chercher près de vous de quoi se rassurer sur le jugement du public. Puisse-t-il y trouver quelque peu de cette élégance, de cette délicatesse, de cette pureté d'impression qui caractérisent vos ouvrages... ». Il le prie d'en adresser un exemplaire à l'abbé de Voisenon qu'il remercie d'un service rendu. — (Catalogue Degrange, 27.)

— Lettre autog. sig., 25 octobre 1770. — Il lui envoie sa pastorale. « Vous verrez que je justifie en ma personne ce que j'ai dit des pastorales dans *Le Jardinier et son Seigneur* ». Il a gagné son procès avec son libraire pour l'impression de cet ouvrage et il en supportera les dépens, heureux d'avoir corrigé le premier un abus. « C'est à vous à présent de passer. Je crois le terme juste car, à la Cour on ne fait que passer... Croyons, pour votre honneur, que la grandeur des objets qui occupent en ce pays distrait des choses admirables telles que de ma pièce et des *Deux Avares*.... » — (Catalogue Degrange, 28.)

Volney (Constantin-François Chassebeuf, comte de). — Lettre autog. sig. au citoyen Colchen; Paris, 24 prairial (an III). — Lettre relative à l'impression et à la distribution de son ouvrage : *Simplification des langues orientales*. « Il est entendu qu'un nombre sera fourni aux Comités de Salut public, et d'instruction publique; mais il ne m'appartient point de prononcer si l'ouvrage doit être présenté à la Convention: à tous les Consuls, interprètes et négociants dans toutes les Échelles du Levant; même dans l'Inde et à la Chine; à tous les Ambassadeurs, aux principaux négociants français traitant avec le Levant et l'Inde », etc. — (Catalogue G. Charavay, 51.)

Voltaire. — Lettre autog. à M. Lambert, « libraire près de la Comédie, faubourg Saint-Germain, à Paris »; Genève, 2 janvier 1755, relative au *Siècle de Louis XIV* et à des achats de livres. « J'ignore encore si vous avez reçu le *Siècle de Louis XIV* corrigé ! je vous ay envoyé de nouvaux changements le 28 du mois passé dans une lettre. Je vous en ferai tenir encor, mais peut-être ne l'imprimez-vous pas après avoir promis de l'imprimer. Tout était prest pour l'édition des œuvres mélées, et pour lessay sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations. Mais point de nouvelles de vous sur tout cela. L'exactitude est une belle chose. » — (Catalogue G. Charavay, 51.)

— Lettre autog. sig., Aux Délices, 5 septembre 1758. — Son devoir de sujet, son estime et son attachement pour son corresqondant l'obligent à lui donner cet avis relatif à un aventurier nommé Maubert, ancien capucin, auteur du *Testament du Cardinal Alberoni*, livre dans lequel « il déchire la France et s'attaque à la Personne sacrée du Roy », à celle du Maréchal de Belle-Ile et même de son noble correspondant. « Je scais que les injures personnelles ne vous touchent pas, mais l'intérest de l'état et vos soins infatigables en ont été la preuve dans un temps où il vous était permis de ne vous livrer qu'à la douleur. » La lettre est signée : Voltaire, gentilhomme ordinaire du roy. — (Catalogue Degrange, 25.)

— Trois lettres autog. sig. V. à G. Cramer; — 2° Lettre sig. au même, Fer-

ney, 10 septembre 1770; — 3° Sept lettres autog. au même. — Correspondance adressée à son éditeur, dans laquelle il parle de ses œuvres et de Mlle Corneille : « Je reçois dans ce moment une lettre du Roy de Prusse qui m'ordonne de faire imprimer sur le champ L'Ode sur la mort de sa sœur, etc., et qui m'assure de sa tendre reconnaissance... Voyez si vous voulez que cela soit imprimé à Neufchatel. Il n'y a pas un moment à perdre pour des raisons particulières ». Dans une autre, il écrit : ... « voisy des cartons qui semblent nécessaires et pour vous et pour moy. Votre edition n'entrera pas en France sans ce petit lénitif. Il est surtout d'une nécessité indispensable que ces cartons soient placez aussi dans ce fatal volume séparé qui contient les additions à l'histoire. Dieu prenne pitié de nous dans ce Saint temps de pâques. » Dans la lettre relative à Mlle Corneille, il dit : « Je vous prie d'écrire à l'un de vos correspondants de Paris de porter dix louis d'or chez la mère de Mlle Corneille qui a été malade, elle demeure rue St-Denis ou St-Martin. On peut aisément distraire dix louis de l'argent des souscriptions destinées au soulagement de la famille... ». Dans une autre : « ... J'attends la feuille de *Cinna* remaniée, je prie mon cher Gabriel de me renvoyer le tome du dictionnaire de l'Académie ». Sur le maréchal de Saxe : « la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir, mon cher éditeur, je vous donnerai les 42 pour le maréchal de Saxe qui a mieux combattu qu'il n'a écrit. Vous pouvez imprimer le Charles VI avec le carton quand il vous plaira, et il ne tiendra qu'à vous de faire un nouveau volume delle mie coyoneries. » — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

Voltaire. — Dix petites lettres ou billets autog. à Gabriel Crammer. — Correspondance dans laquelle il parle de ses œuvres, d'Helvétius, etc. — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

— Dix lettres aut. sig. — Dans la lettre adressée à Saurin (Ferney, 1761) il écrit au sujet de l'impression des *Œuvres de P. Corneille*... ne « soyez pas en peine de Pierre Corneille, je suis bien aise de recueillir d'abord les sentiments de l'Académie. Après quoy je dirai hardiment mais modestement la vérité. Je l'ay dite sur Louis XIV, je ne la tairai pas sur Corneille. La vérité triomphe de tout. J'admireray le beau, je distinguerai le médiocre, je noterai le mauvais. Il faudrait être un lâche ou un sot pour écrire autrement. Les nottes que j'envoye à l'académie sont des sujets de dissertation qui doivent amuser les séances, et les notes de l'Académie m'instruisent, je suis comme la flèche, je fais mon profit de tout. Adieu mon cher philosophe, je vis libre, je mourrai libre. Je vous aimerai, je vous estimerai jusqu'à ce qu'on me porte dans la chienne de jolie eglize que je viens de bâtir, et ou je vais placer des reliques envoieez par le St Père. »

Sur l'abbé Guyot Desfontaines, à M. ou Mme d'Argental : « En 1724 vers le mois de juin au Gr. Chatelet, en 1724 au mois d'aoust a Bissetre, et, son procez criminel instruit, en 1739 au Gr. Chatelet, et depuis cond... à la Chambre de l'Arsenal même année lettres d'abollition, Voylà les degrez par lesquels M. l'abbé Guyot Desfontaines marche au capitole si vous pouvez de ce capitole le faire renvoyer à Bissetre, vous ferez justice ». — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— 1° Lettre sig. le suisse V, à Dortous de Mairan; Ferney, 16 août 1761. — 2° Lettre sig. Voltaire, gentilhomme ord. de la Chambre du Roi, à M. Coindé; Ferney, 3 avril 1776. — 3° Lettre autog. sig. V l'ancien bibliothécaire, à M. Tabaraud; Lyon, 9 juillet 1770. — 4° Lettre autog. sig. V, à M. Gabriel Cramer. — 5° Lettre sig. (écrite par Wagnière), à M. des Boulmiers; les Délices, 26 octobre 1764 : *a.* lettre sur ses travaux scientifiques. Il parle de Mme de Geoffrin qu'il remercie de sa souscription à l'édition de Corneille; — *b.* épître relative à sa terre de Ferney; — *c.* lettre sur le procès du Parle-

ment avec le Roi et sur celui de La Chalotais ; — *d.* il demande de lui renvoyer la tragédie sainte intitulée *David et Saül* ; — *e.* lettre où il remercie de l'envoi d'une pièce de vers. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

Voltaire. — 1° Lettre sig. à (M. de Beauteville). Ferney, 9 janvier 1767. — 2° Lettre autog., 7 novembre 1738. — 3° Lettre autog. à G. Crammer. — 4° Pièce autog. — 5° Pièce autog. — 6° Pièce autog. — 7° Deux lettres autog. sig. V, au cardinal de Bernis ; 3 et 11 janvier 1771. — 8° Deux lettres sig. V, à G. Crammer. — 9° Trente-cinq lettres ou billets écrits par Wagnière, secrétaire de Voltaire, à G. Crammer.

Ensemble quarante-cinq pièces. Lettres en grande partie relatives à l'impression de divers de ses ouvrages. Une pièce autographe se rapporte à des corrections pour le *Caffé* ou l'*Écossaise*. — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

— Lettre sig. à M... ; Ferney, 13 janvier 1777. — « Vous ne cessez d'honorer de vos attentions bienfesantes ce petit coin de terre où le plus attaché de vos serviteurs achève sa vie. Le sieur Mantel vous doit son bonheur que je partage. » — (Catalogue G. Charavay, 52.)

— Pièce autog. — Extraits du *Siècle de Louis XIV*. — (Catalogue Cornuau, 194.)

— La Pucelle. Manuscrit de différentes mains avec notes autographes de Voltaire. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Notes sur la Chine et la Russie. On y rencontre aussi cette observation : « Un usage est souvent le fruit du caprice d'un seul homme et non du terroir ». — (Catalogue H. Saffroy, 65.)

XIX^e SIÈCLE ET XX^e SIÈCLE

Autographes romantiques. — Béranger, 1 l. — Déjazet, 1 l. — Sand (G.), 1 l. — Nodier (Ch.), 1 l. — Dumas (A.), 3 l. — Chateaubriand, 1 signature. — Lamartine. 2 l. : « ... Je n'ignore pas que la bienveillance personnelle a eu plus de part que la curiosité littéraire à votre abonnement. Je ne m'en humilie pas, je m'en glorifie. J'aime mieux la cordialité que la gloire... » — Gautier (Th.), 1 billet. — En tout quarante lettres. — (Vente Andrieux, 31 octobre 1933.)

Romantisme. — Lettre signée de : Alexandre Dumas, Charles Nodier, Victor Hugo, Emile Deschamps, C. Delavigne, V. Cousin et Villemain à un ministre. — Ils lui demandent un emploi de consul ou de secrétaire d'ambassade pour M. de Beauchesne. Lorsque M. de Beauchesne était secrétaire de M. de La Rochefoucauld, ils l'ont constamment trouvé obligeant et empressé. « Nous vous supplions donc Monsieur le Ministre, d'accueillir avec bienveillance la demande de M. de Beauchesne, qui se trouve dans la position rare et honorable d'avoir perdu sa place et conservé ses amis. » — (Catalogue Cornuau, 192.)

About (Edmond). — Lettre autog. signée à J.-C. Janin, lettre de recommandation en faveur du jeune Raoul Langlois. — (Catalogue H. Saffroy, 70.)

Agoult (Comtesse d'). — Lettre autog. sig. M. — Lettre sur un bruit absurde qui s'est répandu et selon lequel « M. de Lamennais n'aurait pas ignoré le mouvement... Plus M. de Lamennais veut être ferme dans sa lutte contre la réaction, plus il me semble essentiel... qu'il tranche nettement, par un blâme sévère, sa position personnelle ». Elle veut éviter dans l'intérêt du pays « une rupture entre deux nobles intelligences » et réclame de la part de l'écrivain une déclaration de principes. « L'entente de MM. Lamartine et

Ledru-Rollin est complète dans ce moment et la sincérité de M. Lamartine est hors de doute. » — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

Ancelot (**Jacques-François-Polycarpe-Arsène**). — Lettre autog. sig. à Abel Hugo ; 7 septembre 1824, lettre dans laquelle il le prie de faire quelques changements dans son *Épître à Soumet* qu'il va publier. Les changements sont consignés dans la lettre. — (Catalogue N. Charavay, 645.)

— Lettre autog. sig., Paris, 25 février 1849. — Lettre intime à un ami qu'il invite à venir jouer au whist. — (Catalogue Degrange, 24.)

Arnault (**Antoine-Vincent**). — Lettre autog. sig. à M. Émile Babœuf, le 29 mai 1820. — Il ne pourra se trouver au rendez-vous, étant pris par la goutte, « à moins qu'un miracle se fasse en sa faveur ». — (Catalogue Degrange, 25.)

Augier (**Émile**.) — Lettre autog. sig. à Mme Laurent. Avril 1856. — Relative à une demande de bourse pour le fils de Mme Laurent. — (Catalogue Cornuau, 193.)

— Lettre autog. sig. 26 février. — « Le livre de Mme de la Fizelière (je l'ai lu) m'avait déjà fort bien disposé ; votre sympathique recommandation achève de me gagner... » — (Catalogue N. Charavay, 647.)

Ballanche (**Pierre-Simon**), deux lettres autog. sig. à David d'Angers. — Dans l'une de ces lettres, il le prie d'assister à une lecture de *Moïse* chez Mme Récamier. M. de Chateaubriand doit y assister. — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

Balzac (**H. de**). — Lettre autog. sig. à Lamartine (29 fév. 1848). — Félicitations et recommandation. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Lettre autog. de quatre lignes, sig. de Bc et à la 3e personne, à Renduel, 18 décembre. — « M. de Balzac prie M. Renduel de lui donner un exemplaire de *Mlle de Maupin* au prix libraire, et lui offre ses salut. et am. » — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

— Lettre autog. sig. de Bc à M. Lecou. — Sur le choix d'un papier pour l'impression d'un de ses ouvrages. — (Catalogue H. Saffroy, 71.)

— Billet autog. sig. Bz (octobre 1828). — Il lui annonce que le manuscrit lui sera remis dans dix jours. — (Catalogue G. Charavay, 51.)

— Billet autog. sig. à la 3e personne à Achille Devéria. — Il lui demande de lui accorder deux heures pour quelque chose de pressé. — (Catalogue Cornuau, 192.)

— Lettre autog. sig. de Bc. à M. Thomassy, dans laquelle il dit : « Voulez-vous avoir la complaisance de parcourir ce volume qui, cette fois, est en épreuves propres, et me le rendre demain dans la journée, avant midi... J'ai déjà corrigé bien des fautes mais, si vous en aperceviés de lourdes que j'aie oubliées, je serais bien content... » — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

Banville (**Théodore de**). — *La Cithare*. Manuscrit autog. sig. — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Sept lettres autog. sig. à Paul de Saint-Victor relatives à ses œuvres (*Améthystes*, *Diane au bois*, *Fourberies de Nérine*, *Déidamia*) et aux feuilletons que son correspondant a consacrés à certaines d'entre elles. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Banville (Théodore de). — Lettre autog. sig. à P. de Saint-Victor (8 juin 1872). — Sur le centenaire de Ruy Blas. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Jules de Merthold; Paris, 7 décembre 1885. — Il le remercie de ses éloges (à propos de sa comédie *Socrate et sa femme*). « Je les accepte comme vous me les donnez, du fond du cœur. Molière seul a le droit de protester et je lui demande pardon de votre généreuse injustice. » — (Catalogue N. Charavay, 647.)

— Lettre autog. sig. à un poète. — Il a lu les vers de son correspondant avec grand intérêt, il y a trouvé du mouvement et de la vie; s'il a tardé à lui répondre, c'est qu'il espérait pouvoir faire en sa faveur « autre chose que des vœux stériles ». Mais pour le moment il se trouve lui-même dans les embarras les plus étroits « venant de consacrer plus d'une année à composer une comédie dont le placement est encore incertain... Je suis loin de pouvoir parer aux plus modestes nécessités de ma vie quotidienne... » — (Catalogue Degrange, 23.)

Barbey d'Aurevilly (Jules). — Toute une correspondance avec Paul de Saint-Victor, en tout soixante-dix lettres autog. sig., semées d'aperçus sur ses œuvres, sur les contemporains et sur les feuilletons de son correspondant. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Escudier; Port-Vendres, 7 octobre 1858. — Il ne reçoit pas de nouvelles. Il a été malade et demande qu'on lui envoie les 200 fr. restés dus. Il vient d'écrire et de renvoyer ses épreuves à Bourdilliat. (Il s'agit de l'*Ensorcelée*.) — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Lettre autog. sig. à M. Vallon, 13 février 1860. — Il lui donne rendez-vous chez Dagneaux et lui annonce la visite de Ferrari. « Je vous écris du fond d'une migraine qui m'a empêché de travailler hier et ce matin. Je suis enragé contre moi... » — (Catalogue Degrange, 25.)

— 1° Lettre autog. sig., vendredi 28 (septembre 1860). — « Envoyez-moi, je vous prie, le livre que vous venez de publier sur *Thucydide* (le nom de l'auteur m'échappe) mais un pareil livre mérite d'être examiné. En me l'envoyant de suite, l'auteur aurait un article mardi... »

2° Lettre autog. sig. à Dutacq, 19 septembre 1854, dans laquelle il demande au Constitutionnel deux lignes de réclame pour son livre (*L'Ensorcelée*). Il demande l'adresse de : M. Champfleury mon ennemi pour que je puisse lui expédier le livre qu'il doit hacher et qui attend bravement son couteau. Il se plaint de n'avoir reçu que dix exemplaires de son *Ensorcelée*. Enfin il parle de Balzac : toujours invisible et impubliable. — (Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— Lettre autog. sig.; Saint-Sauveur, 2 octobre 1865. — « J'ai envoyé dès mon arrivée ici, la première feuille et quoi qu'il y eût des fautes encore, avec le bon à tirer... Je suis exact, si la poste ne l'est pas, ce n'est pas ma faute! Seulement, nous ne devons pas en avoir (des fautes) dans notre édition. » — (Catalogue N. Charavay, 647.)

— Lettre autog. sig.; Paris, 5 octobre 1866. — Il a une proposition à faire. « Voulez-vous un volume de moi ? Un volume de critique de mœurs et d'actualités comme on dit, intitulé : *Ridicules du temps*. C'est vif. Beaucoup de choses — coups de fouet ici et là... Je ne pense pas qu'une pareille publication vous soit antipathique. Vous avez publié la *Rue* de Vallès. — (Catalogue N. Charavay, 646.)

— Lettre autog. sig. (14 novembre 1881), à Deslandes, directeur du Vaudeville. — (Vente Andrieux, 26 mai 1933.)

Barbey d'Aurevilly (Jules). — Lettre autog. sig. — « Mon brave Prieur, l'adresse du vieux mage est boulevard du Prince-Eugène, 145 ou 147. Voilà ! Faut-il vous l'amener vendredi, ce vieux bouc d'Israël qui sera à la gauche du Très Haut le jour du Jugement. Allez boucs au feu Éternel ! mais que Vous, notre très haut ici bas, mettez à votre droite à table ? A vendredi et lisez aujourd'hui le Gaulois, et celui d'hier. » — (Catalogue Cornuau, 192.)

— Deux lettres autog. sig., l'une s. d., l'autre de novembre 1888, adressées à Gaston Jollivet, à Paul Bonnetain. — Barbey d'Aurevilly décline l'invitation à dîner de Gaston Jollivet et parle des prescriptions des médecins qui le retiennent à la chambre.

Il donne à Paul Bonnetain un renseignement sur l'ancienne rédaction par Albéric Second de la page à part du *Figaro* hebdomadaire ; et pressenti par Bonnetain pour tenir une rubrique sans doute dans ce journal, il refuse et déclare : « Je suis l'homme le moins capable de faire ce que vous me demandez. » — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Barrès (Maurice). — Dossier de quarante et une lettres autog. sig., adressées, quelques-unes à Francis Magnard, la plupart à Gaston Calmette. — Réunion de ces lettres qui marquent la période de grande activité politique et littéraire de Barrès, d'environ 1890 à 1905. En 1894, après avoir écrit pendant quatre années au *Figaro* « qui le premier m'a mis en rapport avec le public », Barrès propose de nouveaux arrangements pour 1895, et voudrait « que du moins parmi les écrivains et dans mon vrai métier ma situation au bout de ces quatre années fût fortifiée ». Un peu plus tard, il est tout entier à la campagne nationaliste, suppute le nombre de voix du premier tour, du second tour qu'il recueillera aux élections, parle des réunions qu'il organise, se plaint d'un écho inexact sur l'une d'elles : « Vous devriez bien dire à Chincholle de ne pas m'être si méchamment hostile » (22 janvier 1900). Vient l'échec qui le laisse ulcéré... — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Dossier de treize lettres autog. sig., adressées l'une à Francis Magnard, les autres à Gaston Calmette. — La plupart sont relatives à la collaboration de Barrès au *Figaro* à la correction des épreuves, aux exemplaires qu'il demande, etc. — (Vente Andrieux, 31 janvier 1933.)

— Lettre autog. sig., à Francis Magnard, datée de Baveno, lac Majeur, 11 octobre 1893. — Après avoir fait observer à Magnard que ses articles au *Figaro* sont fixés au même prix depuis quatre ans, Barrès demande si ce prix pourrait être modifié. « Il va de soi que le *Figaro* qui le premier m'a mis en rapport avec le public et qui a toujours été parfait pour moi, grâce à vous, m'est plus précieux qu'aucune considération d'intérêt. » — (Vente Andrieux, 31 janvier 1933.)

— Lettre autog. sig. à Jules Delahaye, 13 février 1894. — Invitation à dîner ou à souper avec quelques amis, puis réflexions sarcastiques sur le retard apporté à la publication d'une pièce. « Vous ne vous figurez pas les entraves que ces gens-là nous mettent ! Ma pièce était imprimée, illustrée. Ils ont convaincu l'éditeur, Dentu, de me refuser d'aller plus loin. Il aime mieux perdre ses frais. » — (Catalogue Degrange, 24.)

— Lettre autog. sig. à M. de Rodays, rédacteur en chef au *Figaro*, 23 août 1899. Il annonce que le *Figaro* recevra de lui des notes opposées à la thèse soutenue dans ce journal relative à l'exposition de 1900 qui se prépare. « Je comprends bien que vous ne pouvez être des adversaires de l'exposition, mais vous savez bien aussi que ma thèse a ses amis. Et puis, au point de vue du journal, c'est un peu de vie en été. » [C'est Barrès qui souligne cette conclusion.] — (Vente Andrieux, 31 janvier 1933.)

Barrès (Maurice). — Lettre autog. sig. à un ami. — Il informe qu'il a pris l'avis des membres de son Comité parmi lesquels beaucoup sont boulangistes, « ils vous ont trop chéri quand vous l'étiez pour ne pas être flattés et curieux de vous entendre ».

Le maire de Nancy qui est opportuniste lui refuse toujours toute salle pour les orateurs étrangers. — (Catalogue N. Charavay, 646.)

— Le Jardin de Bérénice. Paris, Perrin, 1891. — Édition originale. Une lettre autographe de l'auteur à Ernest La Jeunesse, datée de 1894, est jointe. Cette lettre fut publiée dans *Le Temps* en 1928. Barrès déconseille fortement à E. La Jeunesse de venir à Paris, « si vous n'avez pas à peu près deux cents francs par mois, vous souffririez et vous risqueriez de vous amoindrir par la misère ». Il le conseille paternellement et ajoute : « La littérature donne parfois tout ce qu'il y a de plus beau au monde, elle ne donne jamais la paix et l'abri à ceux qui les demandent ». — (Vente Andrieux, 10 décembre 1932.)

— Les Déracinés. Paris, Charpentier, 1897. — Leurs Figures. Paris, Juven, 1902. — La Colline inspirée. Paris, Émile-Paul, 1913. — Éditions originales. Est jointe une lettre autographe signée, de Barrès, à Louis de Robert. Il étudie le plan d'un voyage en Turquie. « Il serait bien étrange que « je serre la patte » de Loti à Bagdad.... » — (Vente Andrieux, 10 décembre 1932.)

Baudelaire. — Quatre lettres autog. sig. à P. de Saint-Victor où il recommande certains acteurs (Rouvière, M^me^ Deschamps) et parle de ses traductions d'Édgar Poë. Dates : 1° 26 septembre 1854. — 2° 14 octobre 1854. — 3° 22 octobre 1854. — 4° 11 mai 1863. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

— Lettre autog. sig. à Fowler; 27 novembre 1857. — « Excusez-moi de ne pas régler immédiatement notre compte. J'ai été saisi deux fois ce mois-ci ; j'ai été malade et, pour comble d'embarras, il m'a été volé de l'argent.

Je vous affirme positivement que le compte, dont j'ignore le chiffre, sera soldé le mois prochain... Les ennuis de toute nature dont je suis affligé sont tels que je n'ai pas lu votre lettre... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1933.)

— Épigraphe pour un Livre condamné. Sonnet autog. sig.

Lecteur paisible et bucolique,
Sobre naïf homme de bien,
Jette ce livre saturnien,
Orgiaque et mélancolique...

(Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

— Pièce de vers autog. sig., intitulée : *L'Avertisseur*. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

Beauvoir (R. de). — Sept lettres autog. sig. à Paul de Saint-Victor, sur des écrivains contemporains (Sand, Barbey d'Aurevilly, Musset, Dumas fils) et sur ses propres ouvrages. — (Vente Saint-Victor, 15 novembre 1933.)

Becque (Henry). — Lettre autog. sig. — « Je perds mon temps de tout côté... J'ai besoin maintenant de rentrer dans mon trou et de faire un peu de théâtre... ». — (Catalogue Cornuau, 193.)

— Dossier de 58 lettres et trois cartes-lettres autog. sig., à Victorien Sardou. — Elles sont l'histoire de ses infructueuses candidatures à l'Académie, de ses visites à Renan, à Duruy, à Maxime Du Camp, etc.; tantôt Paul Hervieu, tantôt Faguet, ou tel auteur dramatique encore vivant, lui paraît avoir des chances supérieures aux siennes; il reprend espoir; le duc d'Aumale ne l'a-t-il pas invité à déjeuner à Chantilly? Mais son goût de l'indépendance

l'éloigne à chaque instant de la corvée des visites : « J'ai contre moi le groupe des monarchistes et celui des auteurs dramatiques... Au fond et si prestigieuse que soit l'Académie, je suis peut-être plus tenté d'écrire des mémoires... » et, bien entendu, ces mémoires lui en fermeraient l'entrée... — (Vente Andrieux, 4 mars 1933.)

Becque (**Henry**). — Manuscrit autog., sig. — Sur la critique. On y joint une lettre autographe. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Béranger (**P.-J. de**). — Neuf vers autog. sig. — Sur une assignation à comparaître comme prévenu devant le Tribunal correctionnel de la Seine, sous l'inculpation : 1° d'outrages à la religion de l'État; 2° d'outrages à la morale publique et religieuse pour son recueil de chansons. Au dos de cette assignation, Béranger a écrit de sa main les vers suivants :

Il faut le mettre en prison.
Quoi ! ce coquin de poète
Met en chanson la raison !
C'est un Socrate en goguette.
Il se rit des cabotins;
Il fait la morale aux ultramontains.
Tous ces refrains qu'on répète,
Nous les défendons et l'on se taira.
Vous avez beau faire : on les chantera.

(Vente Cornuau, 7 février 1933.)

— 1° Lettre autog. sig., à M. Jullien, directeur de la *Revue encyclopédique*; 26 février 1830. — 2° P. aut. — *a*. Lettre relative à Sismondi. — *b*. Chanson de 4 couplets qui commence ainsi :

Laissons la musique nouvelle :
Notre amie est du bon vieux temps.
Sur un air aussi simple qu'elle
Chantons des couplets bien chantants.

(Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre autog. sig., à M. Charpentier. Passy, 2 février 1835. — Il regrette de ne pouvoir collaborer à un journal philanthropique. Il n'écrit plus de chansons ou, du moins, ne veut pas en publier et il ne lui a jamais été possible d'écrire un article de journal. — (Catalogue H. Saffroy, 71.)

— Lettre autog. sig. à M. Bérard; Passy, 14 février 1835. — Lettre à un ami ruiné qui s'occupait de sa fortune. Qu'il ne soit plus question de la somme qu'il lui doit, tant qu'il ne prouvera pas qu'il a au moins 10 000 fr. de revenus. Il lui propose divers arrangements. « Rappelez-vous, mon cher Bérard, qu'en 1814, lorsqu'on descendit mon modique traitement à 1 000 francs, vous m'offrîtes, peu riche que vous étiez alors, une pension de 1 200 fr.! Je ne l'ai jamais oublié. De gros millionnaires m'ont souvent fait depuis des offres plus brillantes que j'ai refusées toujours. » Il termine cette lettre pleine d'amicale délicatesse en le priant de lui épargner la peine d'un refus et en s'excusant de « ce que sa franchise peut avoir de rude quelquefois ». — (Catalogue Degrange, 27.)

— Lettre autog. sig. à son « cher et ancien collègue » Peussin, 17 février 1853. — Lettre de recommandation en faveur de la famille Dunin, dont le chef, ancien officier, réfugié depuis 21 ans, est neveu de l'archevêque de Posen. — (Catalogue Degrange, 27.)

— Lettre autog. sig. à M. de Brack. Paris, 5 mai 1835. — Il lui explique pourquoi son état de fortune l'oblige à se retirer à Fontainebleau. « J'irai vous voir défiler quelques fois et me réjouir à votre musique... ». — (Catalogue H. Saffroy, 70.)

Béranger (P.-J. de). — Lettre autog. sig. Passy, 15 janvier 1846. — Lettre sur l'Algérie. — « On vous a induit en erreur. Je n'ai ni la prétention ni la capacité d'écrire l'histoire et quelque amour que je porte à mon pays, ce n'est pas à moi qu'est réservé l'honneur de lui élever le beau monument qui manque encore à sa gloire... Je suis persuadé de l'utilité dont elle serait à bien des gens qui, aujourd'hui, écrivent sur l'Algérie et notre conquête, privés des renseignements essentiels que vous devez posséder... » — (Catalogue Cornuau, 193.)

— Manuscrit autog. et Lettre autog. sig. à M. de Lesseps. 12 juillet 1852. — *a.* Manuscrit d'une chanson légère intitulée : « L'Abbesse d'un couvent comme il y en a encore beaucoup ». — *b.* Il demande des renseignements sur *Tastu*. — (Catalogue Cornuau, 193.)

— Œuvres complètes (1847). — On y joint : Deux lettres autog. sig. de Béranger à l'éditeur Curmer (1839). — (Vente Andrieux, 18 février 1933.)

— Lettre autog. sig. à Medenier (1849). — Écrite en réponse à des sentiments qu'il trouve trop enthousiastes à son égard. « En vous remerciant, vous et vos jeunes amis, du travail que vous projetez sur mes chansons, je dois vous rappeler qu'il y a beaucoup mieux à faire pour occuper utilement vos loisirs. Corneille, Molière, Racine, Lafontaine, etc., voilà les auteurs que nous autres, Français, devons étudier... Amusez-vous de mes chansons, puisez-y le sentiment de l'amour de la patrie et de la liberté, mais attendez un âge plus avancé pour porter un jugement définitif sur la valeur réelle de mes petites œuvres... ». — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog. sig. à son ami Perrotin (15 janvier 1856). — L'impératrice ayant eu « la bonté de s'inquiéter » de sa position et de vouloir l'améliorer, il prie son ami Perrotin de répondre au secrétaire de Sa Majesté : « Chargez-le, je vous prie, de toutes mes actions de grâce pour l'Impératrice ; chargez-le également de rassurer Sa Majesté, dites-lui que je suis dans la position la plus convenable à mes goûts, à mon amour de l'indépendance et que, sous le rapport de la fortune, je n'ai rien de mieux à désirer ; une vie simple et retirée ayant toujours été le but auquel j'ai aspiré... ». — (Catalogue Degrange, 23.)

— Lettre autog. sig. au Baron Taylor (2 mai). — Il lui demande d'accorder « aide et protection » au jeune Escousse, qui doit lui lire un ouvrage... « Je ne connais pas l'œuvre, mais j'estime et j'aime l'artiste. Selon moi, il promet d'être un jour quelque chose... » etc. — (Catalogue Degrange, 26.)

— Lettre autog. sig., à un ami (samedi...). — Il l'invite à dîner le jour de la Toussaint : « Nous avons du chevreuil dont vous nous aiderez à nous débarrasser. J'ai invité Lamennais et son neveu, ainsi vous ne serez pas obligé de servir de guide à notre ami... Mais nous n'aurons pas M^lle^ Rachel. » — (Catalogue Degrange, 26.)

— Lettre autog. sig. à M^me^ Firmin. — Il accepte son invitation et sera chez elle le mercredi suivant à 5 heures, en regrettant toutefois de n'avoir pas reçu sa visite. On y a joint la copie d'une lettre de Béranger à Dupaty, journaliste, en date du 4 octobre 1820, dans laquelle il félicite et remercie ce dernier pour la musique qu'il a écrite sur une de ses chansons, « malgré, dit-il, le goût du chansonnier pour les vieux airs, j'ai été séduit par le vôtre... ». — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Il lui annonce l'envoi d'un volume. « Je voulais vous le recommander par une chanson, mais elle est en vain sur le métier depuis deux mois. Vous ne perdrez rien pour attendre... Adieu,

pardonnez-moi l'exiguïté de mon présent, à l'instant où je reçois de vous la nouvelle livraison de vos ouvrages... ». — (Catalogue Degrange, 28.)

Béranger (P.-J. de). — Lettre autog. sig. au général de Brack. Tours (décembre). — Lettre amicale. — (Catalogue H. Saffroy, 66.)

Bonald (Vicomte de). — 1° Lettre autog. sig. à M. Raynouard. Paris (20 janvier 1819). — 2° P. autog. — *a.* « J'ai reçu... la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, pour m'apprendre qu'il devait être accordé un prix à l'ouvrage littéraire... le plus utile aux mœurs... Je pense que l'Essai sur l'indifférence religieuse, par M. l'abbé de Lamennais, dont quatre éditions ont été épuisées dans le cours de l'année dernière 1818, est l'ouvrage qui réunit le mieux les conditions exigées par le programme. » — *b.* Article intitulé « Coup d'œil sur la Révolution ». — (Catalogue Cornuau, 194.)

— Lettre autog. sig. à M. de Peyronnet. Millau (16 novembre 1832). — Il le remercie des commentaires qu'il a faits sur ses Pensées. « Vous avez souvent, et avec raison, redressé par votre expérience des hommes et des affaires ce que ma théorie a quelquefois de trop absolu et mes jugements de trop tranchant. » Il lui signale les articles de M. L. de Carné dans la *Revue Européenne*, qui n'a pas relevé tout le mal qu'a fait l'ordonnance du 5 septembre 1816 qui a dissous la Chambre introuvable que l'on n'a plus retrouvée. De Bonald croit que, dans les révolutions de 1789 et 1830 il y a des événements principes dont le reste n'est qu'une conséquence. En 1789 ce fut l'erreur de Necker d'admettre le vote pour 6 ou 700 individus au lieu de n'en considérer que trois : noblesse, clergé, tiers. De cette confusion est arrivée la mort du roi. — (Catalogue H. Saffroy, 69.)

— Lettre autog. sig. à un confrère de l'Institut (10 mars). — Il lui demande pour un compatriote, l'abbé Faudet, de le faire entrer à la nouvelle École des Chartes où MM. Petit, Radel et autres continuateurs de l'Histoire de France l'ont déjà agrégé. « Je crois qu'il sera très bien placé dans un travail qui demande intelligence et laborieuse assiduité. ». — (Catalogue G. Charavay, 53.)

Borel (Pétrus). — Lettre autog. sig., 25 juillet 1833. — « Je vous adresse ce billet pour vous accuser réception de cinquante francs qui m'ont été donnés en votre absence... je tiendrai à honneur de vous les rembourser le plutôt possible.... J'y tiendrai d'autant plus que par le fait vous avez moins de confiance en moi. Vous m'avez assuré que vous ne vous blessiez point de ce que le besoin pourrait m'entraîner à faire. Le besoin me force à aller vendre et faire marché n'importe où de ce qui peut m'appartenir; ne pouvant me créer des ressources qu'en me repliant sur moi-même. Je ne pourrai vous donner *Madame Putiphar*. Je ne vous écris point cela par morgue : Je ne m'abuse point assez sur mon propre compte pour imaginer qu'un éditeur puisse avoir grand regret de me perdre ». — (Vente Renduel, 5 mai 1933.)

Brizeux (Auguste). — *Louise*, pièce de vers autog. sig., qui commence ainsi :

Quand Louise mourut à sa quinzième année,
Fleur des bois par la pluie et le vent moissonnée,
Un cortège nombreux ne suivit pas son deuil:
Un seul prêtre en priant conduisait le cercueil.

(Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

Brunetière (Ferdinand). — Lettre autog. sig., adressée au journal *Le Temps*. — Au sujet d'une conférence faite par lui à Besançon et publiée dans *Le Temps*, et en ce qui concerne le règlement, il dit : « Je me conformerai aux usages du *Temps* ». (Catalogue Degrange, 24.)

Caro (Éline-Marie). — Quatre lettres autog. sig. à Henry Houssaye. — Il remercie l'excellent, vaillant et très spirituel critique de ses articles qui l'ont charmé. « Il y a un petit nombre de suffrages qui valent un public. Le vôtre en est. Mais ce public lui-même existe. Je reçois une foule d'adhésions inattendues qui me flattent — et m'étonnent. La vôtre me flatte beaucoup et ne m'étonne pas. » — (Catalogue N. Charavay, 646.)

Chateaubriand (F.-R. de). — Correspondance autog. sig. — 1. Vingt-quatre lettres autog. sig. (1804-1823) à la marquise de Custine. — 2. Une lettre autog. sig. à Mme de Genlis (28 mars 1823). Il y parle de Madame Récamier. — 3. Lettre autog. sig. à la maréchale de Bellune (1er juin 1820). — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— Lettre autog. sig. Berlin, 17 mars 1821. — Il recommande Mme de Fajac et ses filles. « ... Je suis persuadé que si vous voulez bien vous intéresser au sort d'une famille malheureuse, elle a tout à espérer des bontés du Roi.... » — (Catalogue Cornuau, 195.)

— Lettre sig. au maréchal Macdonald; Paris, 2 janvier 1823. — Il lui adresse un mémoire de M. Hoppe, colonel au service d'Anhalt, qui réclame un nouveau brevet de la Légion d'honneur et la décoration militaire. Le brevet lui fut adressé en 1813, par le général Rapp. Le comte de Caux dit que cette demande lui a été particulièrement recommandée par le général de l'Estocq, ministre d'Anhalt. — (Catalogue G. Charavay, 52.)

— Lettre autog. sig. à un général, Paris, 28 avril 1823. — Lettre relative à la guerre d'Espagne. Il désirerait beaucoup que son neveu, Christian de Chateaubriand, accompagnât le duc d'Angoulême dans cette expédition. « ... Nous attendons impatiemment des nouvelles de l'Aragon et de la Catalogne. » — (Catalogue Degrange, 26.)

— Lettre autog. au duc de Bellune, Paris, 23 octobre 1823. — Fragment d'une lettre adressée au duc de Bellune, pour lui montrer toutes les raisons qui doivent lui faire accepter la place d'ambassadeur à Vienne. « ... Il faut pour le bien de l'État, pour l'intérêt de la famille royale, pour vous-même enfin et pour votre famille que vous n'abandonniez pas le service. Vous feriez beaucoup de mal à la France royaliste dans ce moment.... Vous deviendriez malgré vous un étendard d'opposition;... etc. » — (Catalogue Degrange, 24).

— Lettre autog. sig. au duc de Bellune, maréchal de France; Paris, 29 octobre 1823. — Il a bien reçu sa lettre du 24 : il ne lui répétera pas ce qu'il lui a dit pour l'encourager à accepter l'ambassade de Vienne, cependant il ne mettra pas encore la lettre de son correspondant sous les yeux du Roi : « ... Je laisserai s'écouler quinze jours ou trois semaines, persuadé que le temps vous éclairera sur les inconvénients graves d'un refus. Vous aimez le Roi et votre patrie; ils ont encore besoin de vos services. Vous ne voulez pas devenir un objet de division entre les amis du trône; ces motifs, je l'espère, vous feront changer de sentiment... ». — (Catalogue Degrange, 24).

— 1° Lettre autog. sig., Paris, 11 février 1826. — 2° Lettre sig., 7 mars 1837. — 3° Apostille de trois lignes autog. sig., sur une lettre de *Du Bergier*, 4 février 1822. — Une de ces lettres est relative à la publication d'une de ses œuvres. — (Vente Cornuau, 5 avril 1933.)

— Lettre sig. à M. Léoni. Rome, 3 mars 1829. — Relative au service de la correspondance avec la Morée. — (Catalogue Cornuau, 194).

— 1. Un billet autog. sig. (1829), relatif aux événements politiques du moment. — 2. Une lettre dictée et signée à un poète qui lui avait envoyé ses œuvres. — (Vente Andrieux, 21 novembre 1932.)

Chateaubriand (F.-R. de). — Lettre avec souscription autog. sig. à M. Joliet; Paris, 16 mars 1832. — Lettre faisant allusion aux *Mémoires d'Outre-Tombe*. « Je ne puis vous écrire de ma propre main, Monsieur, étant souffrant d'un rhumatisme à la main droite. Je n'ai jamais imprimé le discours prononcé par moi à l'Institut; la copie qui s'en est répandue dans le public est interpolée et tronquée. Je réserve mon véritable discours pour les *Mémoires de ma Vie*, qui ne paroîtront qu'après ma mort.... » — (Vente Cornuau, 19 juin 1933.)

— 1° Lettre autog. sig. à un éditeur; Paris, 17 janvier 1835. — Il lui recommande un auteur qui désirerait faire paraître un roman dont la scène est placée en Bretagne. « Je ne doute point du succès d'un ouvrage de talent confié à vos soins. »

— 2° Lettre autog. sig. (Initiales) à M. Henry. Rome, 18 décembre 1828. — Il exprime à son correspondant son étonnement de n'avoir pas encore reçu de lettres de lui. Ce n'est que par Madame Récamier et M. Le Mouré qu'il a appris enfin le départ de la porcelaine. Peut-être son correspondant porte-t-il ses lettres aux Affaires étrangères où on les garde, au lieu de les mettre à la poste en prenant soin de les affranchir. « ... Ayez soin, je vous prie, de porter vite, quand elles ont besoin d'être portées par vous-même, les lettres que je vous envoie. Un jour de perdu me fait souvent attendre une réponse quinze jours... ». — (Catalogue Degrange, 23.)

— Lettre autog. sig. à une dame (10 mai 1838). — (Catalogue Blancheteau, 24.)

— Lettre autog. sig., datée du 4 février 1839. — Lettre de félicitations. « Ce me sera un grand plaisir de m'inscrire pour vos importants travaux. » — (Vente Andrieux, 31 janvier 1933.)

— Lettre sig. à Alissan de Chazet. Paris, 26 avril 1844. — « Je suis bien souffrant, Monsieur, car je ne puis ni marcher ni écrire. Soyez persuadé que je serai toujours un de vos plus sincères admirateurs et un de vos plus fidèles amis. » — (Catalogue Cornuau, 193.)

Claretie (Jules). — Lettre autog. sig. Paris, 12 mai 1862. — Il désire faire la critique des *Misérables* dans le *Diogène*. « Je sais que M. Victor Hugo a été fort satisfait de l'article que j'ai eu l'honneur de lui consacrer.... » — (Catalogue H. Saffroy, 71.)

Constant (Benjamin). — Lettre au citoyen Malandain, Paris, 10 germinal an 9. — Lettre relative à sa créance dans les affaires d'Havard. — (Catalogue Degrange, 26.)

— Lettre autog. sig., à M. Pastoret. Paris, 26 avril 1817. — Lettre relative à une critique publiée par Constant sur un ouvrage de Pastoret. — (Catalogue Cornuau, 192.)

— Lettre autog. sig. à Casimir Perier, 3 avril 1821. — Lettre de condoléance pour la mort du frère de Casimir Perier. — (Catalogue H. Saffroy, 68.)

— Lettre autog. sig. à M. Arnaud. Paris, 10 février. — Il l'engage à présenter une pétition à la Chambre. « Je la présenterai et j'essayerai de la faire valoir. Je crois votre cause bonne au fond. » — (Catalogue G. Charavay, 51.)

Coppée (François). — Treize lettres autog. sig. à Victorien Sardou. — Relatives à sa candidature à l'Académie, mais V. Sardou a promis sa voix à Manuel. — Regrets de ne pouvoir écrire un feuilleton sur *Odette*, pièce de Sardou qui triomphe au Vaudeville, mais il y a brouille entre le journal *La*

Patrie et ce théâtre : « J'ai mis le doigt entre deux amours-propres, sûr moyen de se faire pincer ».

Joint dix lettres autog. sig. des poètes qui suivent : Richepin (Jean), quatre lettres dont une relative à miss Marbury qui « a ouvert et conquis l'Amérique » à l'art dramatique français. — Aicard (Jean), quatre lettres; il recommande Charles de Pomairols, auteur d'un « beau livre sur Lamartine ». — Dumur (Louis), une lettre. — Montesquiou (R. de), onze lignes sur sa carte de visite. — Ratisbonne (L.), une lettre. — (Vente Andrieux, 4 mars 1933).

Coppée (François). — Lettre sig. Paris, 19 mars 1875. — Lettre dans laquelle il parle du drame *Du Guesclin* écrit en collaboration avec d'Artois. — (Catalogue Cornuau, 192).

— Lettre autog. sig. à La Ronnat. — Il lui envoie M. André Alexandre, un jeune poète, qui vient de lui lire quelques strophes à Molière, qui lui paraissent d'une belle venue. « J'ai bien peur que cela n'arrive trop tard pour le prochain anniversaire. N'importe! Lisez toujours; ce serait peut-être pour une autre fois. » — (Catalogue Degrange, 28.)

— Lettre autog. sig. à un confrère, 19 avril. — Lettre au sujet de *Évolution de la poésie*. « Qu'entendez-vous, au juste, par « Évolution de la poésie »? Si vous vous placez au point de vue de l'inspiration lyrique, il est évident que le XIXe siècle, qui a produit Hugo, Lamartine, Musset et tant d'autres — au second plan — a renouvelé la poésie en France. Pour tout dire, nous n'avions pas eu de poètes lyriques depuis la Renaissance.

Le XIXe siècle — sans oublier le délicieux André Chénier, un précurseur, — nous en a donné d'incomparables.

Voulez-vous parler seulement des modifications — assez légères, en somme, — apportées à la forme du vers français? C'est certainement Chénier d'abord, puis Victor Hugo, qui l'ont rendu plus libre et plus souple. Mais, depuis quatre cents ans, les vers vraiment beaux ont tous un air de famille.

Sans doute, on a voulu dans ces derniers temps bouleverser toutes les règles. Vain effort. Les plus distingués, parmi ces réformateurs, sont revenus — par le chemin des écoliers — à la prosodie traditionnelle — ou à peu près. Je lisais, ces jours-ci, d'admirables vers d'un tout jeune homme, Charles Guérin. Retenez ce nom, c'est celui d'un excellent poète. Eh bien, sauf certaines licences, qui ne me paraissent pas toutes heureuses, ce sont là de beaux vers qui ressemblent à tous les beaux vers. » — (Catalogue G. Charavay, 51.)

— 1° Lettre autog. sig. Jeudi. Il accepte une invitation. — 2° Quatrain « Sur un exemplaire de la *Korrigane* offert à Rosita Mauri ». — (Catalogue Cornuau, 193.)

Le Gérant : Daniel Mornet.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

INTRODUCTION A UNE HISTOIRE DE LA PLÉIADE[1]

Considérations bibliographiques

A. — LES TEXTES.

Toute étude sur la Pléiade a pour indispensable base l'ensemble de son œuvre écrite. Cette œuvre est étendue, immense, mais de valeur très inégale, et s'offre à nous, pour chaque auteur, dans des conditions différentes.

I. — Éditions anciennes.

Le maître du chœur, Jean Dorat, a passé sa vie à semer aux quatre coins de l'horizon, en latin et en grec, des épigrammes liminaires et des pièces de circonstance[2] qu'il n'a jamais pris soin de recueillir. Dans une touchante pensée de gratitude et d'affection, plusieurs de ses disciples, deux ans avant sa mort, ont tenté d'y

1. Les pages suivantes sont l'introduction bibliographique d'un ouvrage, en cours d'exécution, sur la Pléiade.

On a cru devoir employer, pour les éditions et pour les revues qui reviennent le plus souvent, les abréviations que voici :

Blanch. = Blanchemain, édit. de Ronsard (texte de 1560 ?), 1857-1867.
Boul. = Boulanger, édit. de l'*Art Poëtique* de J. Peletier, 1930.
Cham. = Chamard, édit. de J. du Bellay, 1908-1931.
Gouv. = Gouverneur, édit. de R. Belleau, 1867.
Laum. A = Laumonier, édit. de Ronsard (texte original), 1914-1930.
Laum. B = Laumonier, édit. de Ronsard (texte définitif), 1914-1919.
Laum. *Binet* = Laumonier, édit. de la *Vie de Ronsard* par Binet, 1909.
M.-L. = Marty-Laveaux, édit. de la Pléiade Françoise, 1866-1898.
Vag. = Vaganay, édit. de Ronsard (texte de 1578), 1923-1924.
R. H. L. F. = « Revue d'Histoire littéraire de la France ».
R. R. = « Revue de la Renaissance ».
R. S. S. = « Revue du seizième siècle ».

2. Scévole de Sainte-Marthe, *Elogia*, art. *Ianus Auratus* (édit. de 1616), 174-175 : « Nullus novus liber in lucem exibat, quin sibi commendatricem Aurati Musam pro Mercurio itineris duce et auspice deposceret. Nullus in tota Gallia paulò nobilior è vivis excedebat, quin ab Aurati lugubribus Camoenis, tanquam praeficis, solemnes funeri questus et lacrymae sufficerentur. » Cf. traduction de G. Colletet (1644), 368.

pourvoir[1]; mais ils ont bien mal fait leur tâche, et leur recueil de 1586, très incomplet déjà contre toute attente, est par surcroît déconcertant de négligences et d'incorrections[2]. C'est de ce recueil qu'ont été tirés par Marty-Laveaux les pauvres vers français qui marquent l'apport de Dorat à la poésie nationale[3]. On peut n'en tenir aucun compte. Dans l'histoire de la Pléiade, son œuvre a moins de prix que son action. Le poète est de valeur nulle; mais on ne mettra jamais assez haut le professeur et l'humaniste.

Joachim du Bellay s'est éteint, le 1er janvier 1560, à l'âge de trente-sept ans, longtemps avant ses camarades. Comme s'il avait le pressentiment de sa destinée éphémère, par deux fois, de 1549 à 1553 et de 1558 à 1559, il a publié fiévreusement des productions très différentes, qu'il ne revoyait guère et qu'il corrigeait peu, mais qui étaient d'un vrai poète. La mort l'a pris trop tôt, pour qu'il ait eu le temps d'ordonner son œuvre complète. Ses intimes s'en sont chargés. Après 1560, ils ont procuré diverses éditions partielles, enrichies souvent d'inédits. Enfin, l'an 1568, Guillaume Aubert de Poitiers et Jean Morel d'Embrun ont fait paraître, en la dédiant à Charles IX, une édition en huit parties[4], qui constitue pour du Bellay la première édition collective. On peut, sans doute, en critiquer l'économie, et regretter qu'un souci d'équilibre entre les huit parties ait fait rapprocher et mêler, dans une confusion fâcheuse, des pièces que tout séparait, leur nature et leur date[5]; mais il faut reconnaître aux deux éditeurs de 1568 le mérite éminent d'un très sérieux effort pour offrir au public un texte convenable. Les amis du poète ont bien servi sa gloire.

Le cas de Rémy Belleau n'est pas très différent. Pour s'en tenir à l'essentiel, il a publié lui-même, à d'assez longs intervalles : d'abord, en 1556, sa traduction d'*Anacréon* et ses *Petites Inventions*; plus tard, en 1565, une *Bergerie*, qu'il a fortement corrigée et notablement augmentée en 1572; enfin, en 1576, son volume

1. C'est Dorat lui-même qui nous en informe, en tête du volume : *Ioannis Aurati Lemovicis poetae et interpretis regii Poëmatia*. Paris, Guillaume Linocier, 1586 (Bibl. Nat., Rés. pYe 1025). La dédicace à Henri III contient ces vers :

Interea tibi, Rex, hoc doque dicoque volumen ; Et mea ne mecum scripta sepulta forent.
Collegere mei quod rude discipuli... Quae potuere rapi, rapuerunt undique nostra
Me, qui sum senior, raperent ne fata timebant ; Carmina ; nec mihi, sed consuluere sibi.

2. Cf. à ce sujet Marty-Laveaux, *Œuvres de Dorat*, 69-71.

3. Niceron dit très justement, *Mémoires*, XXVI, 112-113 : « Ses vers françois l'ont fait mettre dans la Pléiade des poëtes françois de son temps... Mais il est à présumer que c'est leur multitude, plutôt que leur bonté, qui lui a fait obtenir cet honneur ; car ce qui nous reste de lui en ce genre n'est pas supportable. »

4. *Œuvres Françoises de Ioachim Du-Bellay, gentilhomme Angevin et poëte excellent de ce temps...* Paris, Federic Morel, 1568 (Bibl. Nat., Rés. Ye 1711-1718 et 1719-1727). — La dédicace à Charles IX, datée du 20 novembre 1568, est reproduite par M.-L., *J. du Bellay*, I, xxxviii-xl.

5. Cf. sur ce point l'*avertissement* de mon édition critique, I, vii.

des *Pierres Précieuses*. Il est mort l'année suivante, sans avoir, lui non plus, réuni tous ses vers. Mais, dès 1578, ses tiroirs fouillés et vidés, on donnait l'édition de ses œuvres complètes[1]. Qui la donnait? On l'ignore. Aucun nom n'a signé la préface *au Lecteur* qui ouvre le recueil[2]; mais, puisqu'il y est fait mention, comme de collaborateurs, de « ses plus familiers amis, gens d'honneur et de vertu, soucieux du renom et de la memoire du defunct », est-il téméraire de croire que Ronsard et Baïf, peut-être aussi Desportes, sont pour beaucoup dans l'heureuse tenue de l'édition posthume?

Étienne Jodelle n'a pas eu tant de chance : il en méritait moins aussi. Ce médiocre improvisateur n'a jamais publié lui-même qu'un mémoire justificatif[3], où son orgueil s'est efforcé d'expliquer — et d'excuser — l'insuccès d'une fête de cour, par lui mal conçue et mal ordonnée[4]. Pourquoi n'a-t-il pas fait imprimer sa tragédie de *Cléopâtre*, qui l'avait posé brillamment comme le créateur d'un théâtre nouveau? A-t-il craint, par hasard, que l'impression ne vînt détruire le prestige qu'avait fait naître la représentation de l'œuvre, et que sa faiblesse artistique, exposée aux yeux des lecteurs, ne fît douter de son « démon[5] »? Il conservait en portefeuille, dit-il en 1558[6], « des tragedies et des comedies, les unes achevées, les autres pendues au croc », qui n'attendaient qu'une occasion pour être portées sur la scène : il ne les a jamais produites. Un an après sa mort misérable (1573), un ami, dont nous savons seulement qu'il était « conseiller du Roy en son Grand Conseil[7] », Charles de La Mothe, a donné le « premier volume » de ses œuvres complètes[8], promettant, si le public y prenait goût, de « mettre en lumiere encore quatre ou cinq aussi gros volumes[9] ».

1. *Œuvres poëtiques de Remy Belleau, redigees en deux tomes.* Paris, Mamert Patisson, 1578 (Bibl. Nat., Rés. pYe 394 et 395).

2. M.-L., *Belleau*, I, XVII-XIX.

3. *Recueil des inscriptions, figures, devises et masquarades, ordonnees en l'Hostel de Ville à Paris, le Jeudi 17. de Fevrier 1558.* Paris, André Wechel, 1558 (Bibl. Nat., 4° Lb^{31} 84)

4. Sur cette fête et son désastre, cf. Marty-Laveaux, *Notice sur Jodelle*, XXIX-XXXIV.

5. Sur le « démon » de Jodelle, cf. J. du Bellay, *Regrets*, CLVI (Cham., II, 177). — Rapprocher Etienne Pasquier, *Recherches de la France*, VII, VI (édit. de 1723, I, 705 C) : « Entre Ronsard et du Bellay estoit Estienne Jodelle, lequel, ores qu'il n'eust mis l'œil aux bons livres comme les deux autres, si est-ce qu'en luy y avoit un naturel esmerveillable. Et de faict ceux qui de ce temps là jugeoient des coups, disoient que Ronsard estoit le premier des poëtes, mais que Jodelle en estoit le daimon. Rien ne sembloit luy estre impossible, où il employoit son esprit. »

6. M.-L., *Jodelle*, I, 240.

7. D'après A. du Verdier, *Bibl. Franc.* (Rigoley de Juvigny, I, 305).

8. *Œuvres et Meslanges poëtiques d'Estienne Jodelle, sieur du Lymodin.* Premier volume. Paris, Nicolas Chesneau et Mamert Patisson, 1574 (Bibl. Nat., Ye 1937, et Rés. Ye 450).

9. M.-L., *Jodelle*, I, 7.

Il faut croire que le public se montra plutôt froid : car le projet n'eut pas de suite[1]. L'œuvre de Jodelle est donc en partie perdue. N'en ayons nul regret : ce qui reste de lui suffit très amplement à permettre de le juger. La piété de Charles de La Mothe, soyons-en sûrs, a sauvé du naufrage, avec quelques précieux détails biographiques, ce qui méritait de survivre, — et même, il me semble, un peu plus.

Ce n'est pas le temps qui a fait défaut à Jacques Peletier pour recueillir son œuvre littéraire, puisqu'il est mort à soixante-cinq ans, au mois de juillet 1582. Mais ce singulier personnage, qui prenait intérêt à tout, et qui était bien de son siècle par la variété de ses aptitudes, n'a pas eu pour vertu majeure la constance dans les desseins. A peine a-t-il débuté dans les lettres par une apologie de la langue française[2] (1544) et par un volume de vers[3] (1547) qui font de lui vraiment un précurseur, qu'il les abandonne soudain pour les sciences et la grammaire[4]. Il revient à la Muse en 1555[5] et publie, en outre, sur l'art de poésie, un petit traité qui fait date[6]. Ronsard reconnaissant l'inscrit dans sa Pléiade. Le versatile auteur s'en évade aussitôt. Pendant dix-sept années, l'ancien apôtre du français n'écrit plus qu'en latin, passant de la géométrie à la médecine et repassant de la médecine à la géométrie. Il faut un séjour en Savoie pour qu'il consacre à ce pays un poème en trois chants (1572). Les sciences le reprennent dès son retour en France, — les sciences et le latin. Un an seulement avant de mourir, il veut bien honorer d'une faveur dernière sa langue maternelle, en publiant ses *Euvres poëtiques intituleez Louanges* (1581). Mais, quelque mérite qu'on leur reconnaisse, ni les *Louanges* ni la *Savoye*, à cette date tardive, n'ajoutent grand'chose au monument de la Pléiade[7].

Homme de science comme lui, mais par surcroît philosophe et musicien, son ami Pontus de Tyard, évêque de Chalon-sur-Saône, qui s'est éteint très tard, en 1605, chargé d'ans et d'honneurs, a

1. Une seconde édition de ce « premier volume », donnée en 1583, ne contient qu'un petit nombre d'additions, à peu près insignifiantes.

2. Épître à Cretofle Perot, en tête de sa traduction de l'*Art Poëtique* d'Horace, 1544 et 1545.

3. *Œuvres poëtiques de Iacques Peletier du Mans*... Paris, Michel de Vascosan et Gilles Corrozet, 1547 (Bibl. Nat., Rés. Y[e] 1853).

4. *L'Arithmetique departie en quatre livres* (Poitiers, 1549) ; — *Dialogue de l'Ortografe e Prononciacion françoèse* (Poitiers, 1550) ; — *L'Algebre departie an deus livres* (Lyon, 1554).

5. *L'Amour des Amours* ; — *Vers Liriques* ; — *Opuscules* (Lyon, 1555).

6. *L'Art Poëtique departi an deus livres* (Lyon, 1555).

7. Sur les avatars de J. Peletier, cf. l'*introduction* d'André Boulanger à son édition de l'*Art Poëtique*, 5-35. La simple liste chronologique des ouvrages de Peletier, 1-3, est, par elle-même, très suggestive.

pris soin de donner lui-même, en 1573, le recueil de ses *Œuvres poëtiques*[1], et, en 1587, le recueil de ses *Discours philosophiques*[2]. Si le second de ces ouvrages ne groupe que peu d'opuscules intéressant notre sujet[3], il n'en va pas de même du premier, qui réunit, sans retouches notoires, les trois livres d'*Erreurs amoureuses* parus d'abord séparément en 1549, 1551 et 1555, et qui complète un *Livre de Vers liriques*, de formation antérieure, par un *Recueil de nouvelles Œuvres poëtiques*. Le soin personnel de Pontus de Tyard a facilité grandement la tâche des futurs éditeurs.

La même année que Pontus de Tyard (1573), Jean-Antoine de Baïf, alors dans sa quarantaine, a fait part au public de ses *Euvres en rime*[4], comprenant neuf livres de *Poëmes*, sept livres d'*Amours*, cinq livres de *Jeux* et cinq livres de *Passetems*. L'ancien compagnon de Ronsard et de du Bellay avait jadis, comme eux, dans l'ardeur des débuts, publié ses premiers vers en plaquettes séparées : le *Ravissement d'Europe* (1552), les *Amours de Méline* (1552), les *Amours de Francine* (1555). Et puis, dépité peut-être de n'obtenir pas le même succès que ses camarades, il avait gardé le silence, ne le rompant par intervalles que pour donner à l'occasion de brefs écrits : un épithalame de Marie Stuart (1558), une adaptation du *Brave* de Plaute (1567), un poème inachevé des *Meteores* (1567). Mais, s'il publiait peu, il continuait de travailler et de produire. En 1573, les encouragements des princes de la cour, sans doute aussi l'exemple de Ronsard, le décident à recueillir tout ce qu'il a composé depuis plus de vingt ans. Il revoit avec soin ses premières ébauches, corrige ses *Amours* au point de les refaire, distribue en quatre parties la totalité de son œuvre. Il est prêt à passer *ne varietur* à la postérité. Mais la malechance s'en mêle : l'édition collective n'est point réimprimée, le succès n'ayant pas répondu à l'attente ; et Baïf vit encore seize ans, — seize ans pendant lesquels il fait toujours des vers, tantôt les offrant au lecteur dans un système orthographique qui le déroute et le rebute[5], tantôt les gardant manuscrits[6], tantôt enfin don-

1. *Œuvres poëtiques de Pontus de Tyard, seigneur de Bissy*... Paris, Galiot du Pré, 1573 (Bibl. Nat., Rés. Y[e] 572 et 574).

2. *Discours philosophiques de Pontus de Tyard, seigneur de Bissy, et depuis evesque de Chalon.* Paris, Abel l'Angelier, 1587 (Bibl. Nat., R. 3437).

3. *Solitaire premier* (1552), qui traite de la fureur poëtique ; *Solitaire second* (1552), qui traite de la musique ; dédicace du *Second curieux* (1557), qui traite de l'enrichissement de la langue.

4. *Euvres en rime de Ian Antoine de Baïf*... Paris, Lucas Breyer, 1573 (Bibl. Nat., Rés. Y[e] 1984-1987 et 1988-1991). Le privilège est daté de Fontainebleau, 26 juillet 1571.

5. *Étrénes de poézie fransoeze an vers mezurés*... Paris, Denys du Val, 1574 (Bibl. Nat., Rés. Y[e] 322).

6. Trois *Psautiers* autographes, plus un recueil de *Chansonnettes* (Bibl. Nat., ms. fr. 19140).

nant, dans la graphie commune, un fastidieux recueil de poésie gnomique[1] qui, simple à l'origine (1576), se double en 1581, et, après sa mort, se quadruple (1597).

Le cas de Pierre de Ronsard est de beaucoup le plus complexe. Pendant trente-cinq ans, de 1550 à 1585, il n'a cessé de produire et de publier, toujours soucieux, en grand poète qu'il était, de renouveler son inspiration. Après dix ans de production à peu près ininterrompue, il a cru nécessaire de recueillir son œuvre, et, à la fin de 1560, il a donné lui-même, en toute connaissance de cause, sa première édition collective[2]. Revisant attentivement ses compositions antérieures, supprimant des pièces mal venues, ajoutant des pièces nouvelles, mais surtout démembrant ses précédents recueils pour en grouper le contenu d'après un classement par genres, à la fois plus logique et plus artistique, il distribue son œuvre entière en quatre parties bien distinctes : les *Amours* (deux livres), les *Odes* (cinq livres), les *Poëmes* (cinq livres), les *Hymnes* (deux livres). En ce qui concerne les *Odes*, cette édition de 1560 reste la plus complète qu'il ait jamais publiée[3].

Pendant les vingt-cinq ans encore qu'il a vécu et travaillé, Ronsard a donné de ses œuvres, et toujours d'après les mêmes principes, cinq autres éditions collectives. Celle de 1567[4] ajoute aux quatre parties de 1560 deux parties nouvelles : les *Elegies* et les *Discours*, parus précédemment en plaquettes séparées. Celle de 1571[5] fait une section à part des *Mascarades et Cartels*, jusqu'ici confondus avec les *Elegies*. Celle de 1572-1573[6] se grossit de la *Franciade*, dont les quatre chants avaient vu le jour au mois de septembre 1572. Celle de 1578[7], en modifiant sensiblement dans le détail la composition des autres parties, ajoute surtout beaucoup aux *Amours* : seize pièces *sur la mort de Marie*, les *Amours*

1. *Mimes, Enseignemens et Proverbes...* Un livre en 1576, deux livres en 1581, quatre livres en 1597 (Bibl. Nat., Rés. Y° 1994, 1995. — L'édit. de 1597 est à la Bibl. Maz., Rés. 22021).

2. *Œuvres de P. de Ronsard, gentilhomme Vandomois.* Paris, Gabriel Buon, 1560, 4 vol. in-16 (Bibl. Nat., Rés. pY° 217). — Le privilège du 20 septembre indique nettement que Ronsard a voulu réparer la négligence apportée par ses précédents éditeurs à l'impression de ses poésies : « ce qui l'a contraint les entierement reveoir et corriger, et en ce faisant les a grandement augmentées et amplifiées, et icelles reduites en quatre volumes qu'il entend faire correctement imprimer ».

3. Sur l'importance de cette première édition collective, cf. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, 186-200.

4. Paris, Gabriel Buon, 1567, 6 tomes en 4 vol. in-4° (Bibl. Ars., Rés. B. L. 2876).

5. Paris, Gabriel Buon, 1571, 6 tomes en 5 vol. in-16 (Bibl. Nat., Rés. Y° 1885-1887 *ter* [incomplet du t. I]. — L'édition complète se trouve à la Bibl. de Bordeaux).

6. Paris, Gabriel Buon, 1572-1573, 6 tomes en 5 vol. in-16 (Bibl. Nat., Rés. pY° 351-355 *ter*).

7. Paris, Gabriel Buon, 1578, 7 tomes en 5 vol. in-16 (Bibl. Nat., Rés. pY° 356-360 *ter*).

d'Eurymedon et de Callirée, les *Sonnets et Madrigals pour Astrée*, les deux livres de *Sonnets pour Hélène*, toute la série des *Amours diverses*. Si Ronsard ajoute beaucoup, il retranche aussi plus qu'on ne croirait. Il n'attend pas l'approche de la mort pour commencer son examen de conscience littéraire. Dès 1578, avec une sévérité que l'on peut juger excessive, il condamne à l'oubli définitivement plusieurs milliers de vers dont la plupart n'ont pourtant rien d'indigne.

Et par là se prépare la grande édition de 1584, la sixième et dernière qu'il donne de ses œuvres [1]. Cette fois, c'est sous la forme d'un unique volume, d'un majestueux in-folio, que le poète, avant de descendre au tombeau, fait son cadeau suprême à la postérité. L'édition est en sept parties. Une seule, à vrai dire, est nouvelle : le *Bocage Royal*, qui ramasse des pièces dédiées aux princes de la cour. Mais tout le reste est plus curieux en suppressions qu'en additions [2].

Ces suppressions systématiques n'ont d'ailleurs pas été du goût de tout le monde. Pasquier s'en plaint amèrement : « Deux ou trois ans avant son decés, — écrit-il de Ronsard [3], — estant affoibly d'un long aage, affligé des gouttes, et agité d'un chagrin et maladie continuelle, cette verve poëtique, qui luy avoit auparavant fait bonne compagnie, l'ayant presque abandonné, il fit reimprimer toutes ses poësies en un grand et gros volume, dont il reforma l'œconomie generale, chastra son livre de plusieurs belles et gaillardes inventions qu'il condamna à une perpetuelle prison, changea des vers tous entiers, dans quelques-uns y mit d'autres paroles qui n'estoient de telle pointe que les premieres : ayant par ce moyen osté le garbe qui s'y trouvoit en plusieurs endroicts : ne considerant que, combien qu'il fut le pere, et par consequent estimast avoir toute authorité sur ses compositions, si est-ce qu'il devoit penser qu'il n'appartient à une fascheuse vieillesse de juger des coups d'une gaillarde jeunesse. » Ces plaintes ont trouvé des échos. Claude Dupuy [4], Guillaume Colletet [5], Gilles Ménage [6], plus

1. Paris, Gabriel Buon, 1584, un vol. in-f° (Bibl. Nat., Y° 14).

2. Dans ce très rapide examen des six éditions collectives publiées par Ronsard lui-même, j'ai dû me borner à marquer les caractères essentiels, les différences fondamentales Si l'on veut pousser plus avant, il faudra consulter Laumonier, *Ronsard lyrique*, 186-200, 229-231, 238-241, 253-262, 263-267. Il est impossible, d'ailleurs, de travailler sur ce sujet sans avoir constamment recours à son *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard*, 2e édit. (Paris, Hachette, 1911), en ayant soin de le compléter par les « additions et corrections » publiées dans la *R. S. S.*, 1916, p. 117-142.

3. *Recherches de la France*, VII, VI (édit. de 1723, I, 710 A).

4. Lettre du 22 janvier 1588 à G.-V. Pinelli, bibliophile de Padoue, citée par P. de Nolhac, *Ronsard et l'Humanisme*, 232-233.

5. *Vie de Ronsard*, reproduite par Blanchemain en tête du volume : *Œuvres inédites de P. de Ronsard* (Paris, Aubry, 1855), 84-85.

6. *Observations sur les Poësies de Malherbe* (1666), 385-386.

tard Sainte-Beuve[1] et Blanchemain[2] ont répété à qui mieux mieux que Ronsard, grand poète et mauvais critique, — déplorable Aristarque de ses œuvres, suivant l'expression de Pasquier, — avait gâté dans ses vieux jours les géniales trouvailles de ses jeunes années par des suppressions regrettables et des corrections maladroites. Un examen plus minutieux et plus complet de la question a fait justice d'une accusation aussi mal fondée[3]. Il est désormais établi que, si des scrupules moraux, un peu tardifs peut-être, mais toujours respectables, ont pu conduire le poète à rejeter de ses recueils quelques pièces gauloises d'une trop libre inspiration, ce sont surtout des raisons esthétiques, d'un goût très sagace et très sûr, qui lui ont commandé les sévères retranchements de 1578 et de 1584.

Car ce poète si fécond, d'un génie si souple et si riche, était en même temps le plus scrupuleux des artistes. Il visait à la perfection et ne croyait jamais avoir assez fait pour l'atteindre[4]. Rien n'est ici plus éloquent que la série de ses variantes, qui ne sont pas moins suggestives par leur nature que par leur nombre. Qu'on prenne au hasard, si l'on veut, une de ses pièces anciennes, et qu'on la suive, de l'origine à 1584, dans les diverses éditions qui l'ont tour à tour recueillie : il n'en est peut-être pas une qui, d'édition en édition, n'ait été l'objet de retouches multiples et toujours importantes. Il est bien rare que ces retouches ne se justifient pas par des motifs d'art supérieurs.

Et voilà déjà qui complique la tâche à qui veut aborder Ronsard dans les recueils qu'il a donnés. Mais n'oublions pas maintenant que ses six éditions collectives ont été suivies, de 1587 à 1630, de neuf éditions posthumes qu'on ne peut toutes négliger. Dans le nombre, il faut retenir celles de 1587, de 1592, de 1609, de 1617 et de 1623.

La première édition posthume, procurée en 1587, peu de temps après la mort de Ronsard, par ses deux exécuteurs testamentaires Jean Galland et Claude Binet, doit son importance à ce fait qu'elle est en très grande partie l'œuvre du poète lui-même[5]. Dans ses

1. *Tableau*, note ajoutée en 1843 (p. 298, n. 1) à la notice sur Ronsard; — *Caus. du Lundi*, XII, 74-75 (art. de 1855).

2. *Œuvres de Ronsard*, I, VIII-IX, XIII-XIV; VIII, VI, 45, 70.

3. Cf. LAUMONIER, *Ronsard lyrique*, 271-287. La démonstration est irréfutable.

4. BINET le note expressément (texte de 1587) : « Tantost par un meilleur advis de soy-mesme, tantost par le conseil de ses plus doctes amis, il a changé, abregé, alongé beaucoup de lieux,... voulant tousjours tirer au but de perfection qu'on doit rechercher en la Poësie, pour acquerir de l'honneur, et non la mediocrité qui y est extreme vice. » (Laum., *Binet*, 41.)

5. *Œuvres de P. de Ronsard, gentil-homme Vandomois, reveuës, corrigées et augmentées par l'autheur peu avant son trespas, et mises en leur ordre suyvant ses*

deux dernières années (1584-1585), aux heures de répit laissées par la souffrance, le grand artiste n'avait guère eu d'autre préoccupation que de polir et repolir son in-folio, consacrant son reste de forces à ce rude travail de perfectionnement. Ses amis, auxquels il avait enjoint, par des « mémoires et copies », d'ajouter une vingtaine de poèmes, mais d'en supprimer un bien plus grand nombre, et, pour le surplus, de classer autrement des pièces encore améliorées par d'abondantes corrections[1], — ses amis semblent s'être acquittés en conscience à l'égard d'une « volonté » qu'ils jugeaient « inviolable[2] ». Les conditions particulières où s'est élaborée cette édition posthume lui donnent une valeur qui n'est guère moindre que celle qu'on accorde à l'édition définitive.

Cinq ans plus tard (1592), une impression lyonnaise[3] ouvre une voie nouvelle. Au mépris des suprêmes décisions du poète, et certainement sans l'aveu de ses exécuteurs testamentaires, Thomas Soubron va rechercher dans les éditions antérieures, afin d'en grossir sa publication, une foule de pièces qu'un arrêt sévère avait condamnées. Il offre aux amateurs du Ronsard inédit, — ou, du moins, qui peut sembler tel; et ce « très pernitieux exemple[4] » de ressusciter des poèmes voués par leur auteur à l'oubli, va bientôt provoquer des entreprises analogues.

L'édition de 1609[5] est, à cet égard, caractéristique. Le volume in-folio procuré par Galland, le dernier survivant des exécuteurs testamentaires[6], ajoute cette fois aux œuvres de Ronsard un *Recueil des sonnets, odes, hymnes, elegies, fragments et autres pieces retranchées aux editions precedentes, avec quelques autres non imprimées cy devant*, et ce *Recueil* occupe les cent trente-six dernières pages. Il est clair que Galland, ayant changé d'avis, ne veut plus désormais rien laisser perdre de Ronsard.

Le *Recueil*, augmenté de neuf pièces inédites, reparaît à la fin de l'édition de 1617[7], dont il constitue le sixième volume, un volume de plus de quatre cents pages.

memoires et copies. Paris, Gabriel Buon, 1587, 10 tomes en 5 vol. in-12 (Bibl. Nat. Rés. pYe 168-172).

1. Cf. sur ce point Laumonier, *Ronsard lyrique*, 267-270.

2. Le mot est de Binet (texte de 1587) : «... cette derniere main de ses Œuvres, qui comme un testament porte sa volonté gravée, ainsi qu'il me l'avoit recommandé, inviolable ». (Laum., *Binet*, 50.)

3. Lyon, Thomas Soubron, 1592, 10 tomes en 5 vol. in-12 (Bibl. Nat., Rés. Ye 1889-1893).

4. Avertissement de l'Imprimeur, en tête de l'édition de 1597.

5. Paris, Nicolas Buon ou Barthélemy Macé, 1609, 1 vol. in-fo (Bibl. Nat., Ye 15). — Il existe une autre édition en 10 tomes in-12.

6. Il mourut en 1612. Binet était mort en 1600.

7. Paris, Nicolas Buon ou Barthélemy Macé, 1617, 10 tomes en 5 vol. in-12, plus 1 vol. supplémentaire sans tomaison (Bibl. Nat., Ye 7416 *bis*-7421).

Quant à l'édition de 1623[1], — huitième édition posthume, quatorzième édition collective, — richement illustrée de gravures sur cuivre, elle a pour elle de présenter une dernière fois, avant un long oubli, l'œuvre de Ronsard en beauté : en deux in-folio de 1740 pages, sur des feuilles à grandes marges, dans une impression magnifique, l'œuvre est là, tout entière ou presque, accompagnée des commentaires que, depuis Muret et Belleau, les admirateurs du poète ont pieusement consacrés à faire comprendre aux lecteurs la puissance de sa pensée et la noblesse de son art.

II. — Éditions modernes.

Après deux siècles, deux longs siècles d'ingratitude et d'injustice, lorsque l'intelligente réhabilitation de Sainte-Beuve eut cassé l' « arrêt odieux » porté par Malherbe et Boileau[2], lorsqu'on fut curieux de relire ces poètes du XVI^e^ siècle, trop longtemps méconnus, méprisés, on eut l'idée, enfin, de les réimprimer. Et, précisément, la question se posa d'abord pour le plus grand de tous, pour celui dont l'œuvre immense et complexe, — sans cesse remaniée, nous venons de le voir, — soulevait par là même les plus grosses difficultés.

Un poète bibliophile, qui s'était signalé dès 1855 par un petit volume d'*Œuvres inédites de Ronsard*, Prosper Blanchemain, entreprit pour la *Bibliothèque Elzévirienne* de Pierre Jannet une édition complète du chef de la Pléiade[3]. Mais quel texte allait-il reproduire? Écartant la version des éditions premières, qu'il jugeait imparfaites, et qu'il ne pouvait, aussi bien, atteindre en leur totalité, — convaincu, d'autre part, avec Pasquier et Sainte-Beuve, que Ronsard avait fini par « gâter ses ouvrages[4] », — il crut devoir prendre pour base le texte de la première édition collective, celui de 1560, proclamé le meilleur comme correspondant à l'œuvre vivante et robuste de la pleine maturité. Le principe était contestable. Encore eût-il fallu l'appliquer strictement, reproduire en toute rigueur, et dans son ordre et dans sa forme, l'édition préférée, en y joignant, comme de juste, exactement transcrits, les textes ultérieurs. « Pour les pièces parues depuis 1560,

1. Paris, Nicolas Buon, 1623, 2 vol. in-f° à pagination continue (Bibl. Nat., Y^e^ 16 et 17).

2. *Œuvres choisies de Pierre de Ronsard* (Paris, Sautelet, 1828), XXVI :

> A toi, Ronsard, à toi qu'un sort injurieux
> Depuis deux siècles livre aux mépris de l'histoire,
> J'élève de mes mains l'autel expiatoire
> Qui te purifiera d'un arrêt odieux.

3. Cette édition, en 8 vol. in-16, s'est poursuivie durant dix ans (1857-1867).

4. *Avertissement* de son édition, I, VIII.

— déclare Blanchemain[1], — j'ai reproduit *autant que je l'ai pu* la leçon fournie par les publications originales. » Déclaration fallacieuse; car il entend par là, non pas toujours l'édition primitive, mais simplement le plus ancien recueil où il a rencontré la pièce. Tous ceux qui, faute d'un meilleur instrument, ont durant des années pratiqué Blanchemain, savent par expérience les mécomptes qu'il leur a réservés. En dépit de ses intentions, il n'a reproduit de l'édition-base ni l'économie ni le texte. Pour l'ordre des pièces, il a suivi les éditions posthumes, notamment celle de 1623. Pour le texte, il a mélangé de façon arbitraire les leçons de plusieurs éditions... quand il n'a pas refait les vers au gré de son caprice! Pour les dates, lorsqu'il en donne, elles sont bien souvent trompeuses. Et quant aux variantes, il n'en a relevé, tout au hasard, qu'un nombre très restreint, sans en fixer toujours l'exacte provenance[2]. Œuvre fantaisiste, au total, qui a pu rendre des services au lecteur bénévole, curieux de prendre une idée de Ronsard, mais qui, dépourvue de critique, ne peut plus fonder maintenant une étude critique d'histoire littéraire.

L'année même où Blanchemain achevait son *Ronsard* (1867), l'imprimeur Nogentais qui l'avait imprimé, Gouverneur, pour rendre hommage au plus illustre de ses compatriotes, faisait paraître, dans la *Bibliothèque Elzévirienne* encore, les *Œuvres de Remy Belleau*[3]. Les difficultés de son entreprise étaient infiniment moindres que celles dont n'avait pu triompher Blanchemain. Gouverneur publia Belleau « d'après les textes primitifs », donnant en note des variantes dont il oubliait trop souvent de préciser l'origine et la date. Quelque soin qu'il ait mis à bien remplir sa tâche, on ne tarde pas à s'apercevoir, pour peu qu'on l'ait pratiqué, qu'il a fait d'un principe juste une application timide et peu sûre[4].

A la même époque, Marty-Laveaux commençait, pour la librairie Lemerre, la monumentale édition de cette *Pléiade Françoise* qui ne devait se terminer, avec le vingtième volume, qu'au seuil du XX^e^ siècle[5]. Œuvre de luxe, destinée aux bibliophiles, et tirée

1. *Avertissement*, I, XII.

2. Sur l'insuffisance de cette édition, cf. la critique serrée de P. Laumonier, *Œuvres de Ronsard* (Société des textes français modernes), I, V-X.

3. Paris et Nogent-le-Rotrou, 3 vol. in-16 (1867). Édition tirée à petit nombre.

4. Cf. notamment, en tête du t. II, son « avertissement pour la *Bergerie* » : « Nous nous sommes efforcé de reconstituer chacun de ces poèmes d'après les versions primitives; cependant, pour ne pas rendre la lecture des textes fatigante et confuse, nous avons dû reculer devant l'indication des nombreuses transpositions que présente l'édition de 1565 avec celles qui ont suivi, nous étant assuré toutefois, par une minutieuse collation, que nous ne négligions aucune variante importante. » Des travaux ultérieurs ont montré que, de ce côté, tout restait à faire.

5. Paris, Lemerre, 20 vol. in-8° : du Bellay, 2 vol., 1866-1867 ; Jodelle, 2 vol., 1868-

seulement à 250 exemplaires, l'édition valait par d'autres mérites que la qualité du papier et la beauté du caractère. L'auteur était un érudit, soucieux de science et de méthode. Préoccupé de « constituer des textes assez exacts dans leurs moindres détails pour offrir une base certaine aux études philologiques[1] », il adopta pour principe de reproduire fidèlement la dernière édition collective donnée de leur vivant par les auteurs eux-mêmes, ou, à défaut, la première édition collective donnée après leur mort (pour du Bellay, celle de 1568; pour Jodelle, celle de 1573; pour Belleau, celle de 1578). Principe qui se justifie : n'est-il pas indiqué de publier l'œuvre des écrivains dans la forme définitive qu'ils ont prétendu lui choisir, et comme ils ont voulu passer auprès de la postérité? Ce principe n'empêchait pas Marty-Laveaux d'ajouter aux éditions-bases, dont il reproduisait le texte, toutes les pièces importantes, de publication ultérieure, qui, pour chaque poète, complétaient son œuvre. Il ne l'empêchait pas non plus d'apporter dans ses notes la description analytique des éditions originales et des divers recueils antérieurs au dernier; « les variantes sérieusement utiles au point de vue philologique ou littéraire[2] »; et, d'une façon générale, les éclaircissements de tout ordre « indispensables à l'intelligence du texte ». Fidèle à son programme, Marty-Laveaux exécuta les premiers volumes de sa collection avec une conscience dont tous les travailleurs (je le dis sciemment) ont senti les bienfaits. C'était aussi les plus faciles quant à la réalisation. Mais, avec Baïf et Ronsard, les difficultés apparurent.

Entre 1552 et 1573, Baïf avait repris et refait ses *Amours*. « Les *Amours de Méline*, écrit Marty-Laveaux[3], ont été si profondément remaniés, qu'il serait impossible de signaler à l'aide de simples variantes les différences fondamentales qui distinguent les deux éditions; il faudrait mettre sous les yeux du lecteur une réimpression complète[4]. » Et, sous prétexte qu'il était « impossible » de reproduire de telles variantes, il se bornait à retenir celles « présentant de l'intérêt pour l'histoire littéraire », avec quelques exemples d' « expressions archaïques ou bizarres » supprimées par la suite. Semblablement, pour les variantes des

1870; Dorat et Tyard, 1 vol., 1875; Belleau, 2 vol., 1877-1878; Baïf, 5 vol., 1881-1890; Ronsard, 6 vol., 1887-1893; Appendice (*Langue de la Pléiade*), 2 vol., 1896-1898.

1. *Avertissement* en tête des *Œuvres de J. du Bellay* (1866), I, II.
2. Même *avertissement*, I, III.
3. *Œuvres de Baïf*, I, 401.
4. M. Augé-Chiquet, par son édition critique des *Amours de Méline* (Paris, Hachette, 1909), a prouvé nettement qu'une telle assertion était exagérée.

Amours de Francine, il prélevait « quelques échantillons [1] ». Pour la comédie de l'*Eunuque*, il s'abstenait de recopier les leçons données par un manuscrit [2]. Et quant aux inédits, ils étaient si nombreux, que l'éditeur découragé renonçait à les publier [3] : il en extrayait quatre spécimens!

Ronsard lui réservait de bien autres déboires. Ce n'était rien de reproduire, dans sa teneur et dans son texte, l'édition de 1584. Mais quelle méthode adopter, pour y rattacher comme un complément l'immense quantité des pièces que l'auteur avait sacrifiées? Et comment se tirer d'affaire, dans la difficile question de ses innombrables variantes?

Sur le second point, abrité derrière Gandar [4], il tint d'abord pour l'abstention : la multiplicité de ces variantes lui semblait un obstacle insurmontable [5]. Le volume des *Amours*, celui des *Odes*, même celui de la *Franciade*, ne contenaient pas de variantes. Mais, par la suite, aux tomes IV et V, à propos des *Elegies*, des *Hymnes*, des *Poëmes* et des *Discours*, il admit dans ses notes certains passages remaniés ou supprimés par le poète. Pourquoi ceux-là plutôt que d'autres? Cette indécision, cette imprécision étaient des vices de méthode.

Et ces vices allaient s'accusant davantage dans le tome VI et dernier, où, sans un souci suffisant de clarté bibliographique et d'exacte chronologie, Marty-Laveaux faisait entrer les pièces que l'édition de 1584 ne contenait plus, et celles qu'elle ne contenait pas encore. C'est ici principalement que l'ordre eût été nécessaire; c'est ici qu'il manquait le plus. Absence de dates souvent, non moins souvent erreurs de dates, transcriptions parfois incorrectes, aménagement défectueux du recueil ainsi constitué, — pour tout dire, confusion extrême : ce dernier volume était mal venu. Par une insigne malechance, le plus grand poète du groupe était précisément celui dont l'édition laissait le plus à désirer [6].

Les progrès de l'érudition et de la méthode historique firent douter, au début du xx[e] siècle, que Marty-Laveaux eût fondé son édition de la Pléiade sur un principe inattaquable. Lorsqu'il s'agit

1. *Œuvres de Baïf*, I, 408.
2. *Ibid.*, IV, 451.
3. *Ibid.*, V, 414.
4. Gandar, *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare* (1854), 194 : « Si l'on entreprenait jamais de donner une édition critique des œuvres de Ronsard, les variantes y tiendraient autant de place que le texte même. Elles ne seront donc jamais publiées. »
5. *Œuvres de Ronsard*, I, 371.
6. Sur les mérites et les défauts de l'édition Marty-Laveaux, cf. la critique de P. Laumonier, *Œuvres de Ronsard* (Société des textes français modernes), I, x-xv.

d'un écrivain vraiment classique, dont l'œuvre a reçu la robuste empreinte qui la fait durable et définitive, on considère avec raison qu'il faut respecter la forme dernière qu'il a donnée à sa pensée, et le présenter au public exactement dans la tenue qu'il a lui-même choisie et voulue pour passer à l'avenir. Sans doute, il n'est pas sans intérêt de recueillir les expressions diverses où s'essaie le génie avant de se fixer. Mais, pour ces œuvres de beauté, marquées du signe éternel, κτῆμα ἐς ἀεί, c'est l'expression finale que l'on doit retenir : la dernière édition s'impose. Il n'en est plus de même, lorsqu'il s'agit d'un écrivain dont l'œuvre, imparfaite réalisation d'un nouvel idéal esthétique, a moins de valeur propre que de valeur latente, importe surtout par ce qu'elle annonce et prépare, et, pour tout dire, intéresse plutôt l'histoire littéraire que la littérature. Ce qui compte ici, ce qu'on retiendra, c'est la première apparition, la première espérance de conceptions nouvelles qui s'exprimeront mieux par la suite, se feront plus précises et plus riches et plus pleines ; c'est le germe précieux de la moisson future. Ronsard a pu passer sa vie à retravailler ses premières odes : si grand que soit l'intérêt de ces retouches successives, ce qui reste essentiel, comme une promesse d'avenir, c'est ce petit volume de 1550, où le jeune et fervent disciple de Pindare et d'Horace tâchait à transplanter sur notre sol français la fleur éclatante du lyrisme antique.

Ces considérations d'histoire littéraire ont naturellement conduit la *Société des textes français modernes*, fondée en 1905, à réimprimer nos anciens poètes d'après les éditions premières. Un apparat critique relève la série des variantes ultérieures, et permet au lecteur de suivre jusqu'au bout l'effort de l'écrivain sur sa propre pensée; mais c'est le texte original, — historiquement le plus important, — qui est ici mis en relief.

Après une édition de la *Deffence* de 1549, accompagnée d'un ample commentaire[1], j'ai donné, d'après ces principes, les *Œuvres poëtiques* de Joachim du Bellay[2]. Je les ai réparties en trois groupes : recueils de sonnets, recueils lyriques, discours et traductions, rangeant les recueils et les pièces, à l'intérieur de chaque groupe, d'après l'ordre chronologique, non de composition, mais de publication[3]. L'établissement de cette édition m'a demandé beaucoup de temps; mais, le plan une fois fixé, si l'on fait abstraction des notes, ma tâche était relativement simple;

1. Paris, Fontemoing, 1904, un vol. in-8°. — Cette édition est épuisée.
2. Paris, 1908-1931, 6 vol. in-12 (Société des textes français modernes).
3. Pour plus de détails, cf. l'*avertissement* de mon t. I, VII-X.

car le texte ne présentait, presque toujours, que des variantes purement graphiques, imputables aux seuls imprimeurs, et qui n'intéressaient en somme ni la pensée ni l'art de l'écrivain.

Il en allait différemment de l'œuvre de Ronsard, et l'on n'aura jamais assez de gratitude à M. Paul Laumonier de ne s'être pas laissé rebuter par les obstacles de tout genre qui se dressaient sur son chemin. Chargé par la librairie Lemerre de refondre l'édition Marty-Laveaux épuisée[1], il a mis d'abord tous ses soins à perfectionner l'instrument légué par son prédécesseur, faisant une revision sévère du texte de 1584, essayant de classer plus méthodiquement toutes les pièces, inédites ou retranchées, étrangères à ce dernier texte, consacrant enfin deux volumes sur huit à fournir au lecteur des éclaircissements, — d'ordre historique et critique, littéraire et philologique, biographique et bibliographique, — où se révèlent à tout instant les multiples ressources d'une science très sûre et jamais en défaut[2]. Mais, en même temps que cette édition, qui transcrivait fidèlement la pensée du poète en son état définitif, il en commençait hardiment une autre pour la *Société des textes français modernes*; et, cette fois, il s'agissait de reproduire, dans leur ordre chronologique et sous leur forme primitive, avec la série des variantes et l'exact relevé des sources, les plaquettes et les recueils publiés par Ronsard depuis 1549[3]. Œuvre de longue haleine et d'infinie patience[4]! Faut-il s'étonner qu'au bout de vingt ans le très consciencieux éditeur n'ait encore atteint, avec son sixième volume, que l'année 1555[5]? Souhaitons-lui, pour mener à bien son labeur, la vieillesse de Mathusalem.

Du long exposé qui précède, quelle conclusion peut-on dégager? De quel secours seront les éditions modernes à l'historien de la Pléiade?

Sauf pour Jodelle et du Bellay, nous ne serons pas dispensés

1. *Œuvres complètes de P. de Ronsard.* Nouvelle édition, revisée, augmentée et annotée. Paris, Lemerre, 1914-1919, 8 vol. in-8°.

2. Sur la valeur de cette édition, cf. mon compte-rendu dans la *R. H. L. F.*, 1920, p. 130-132.

3. Sur les principes et la méthode qui ont présidé à cette édition, cf. l'*introduction* du t. I, XVI-XXXVI.

4. Qu'on veuille bien considérer que la Bibliothèque Nationale elle-même ne possède pas, tant s'en faut, toutes les éditions originales de Ronsard. On ne peut consulter qu'à Londres l'*Epithalame d'Antoine de Bourbon* (1549), à Orléans les *Amours* de 1552, à Rome les *Odes* de 1553. D'autres éditions ne se trouvent qu'à Bâle, à Munich, à Vienne, à Florence.... Voilà qui ne simplifie pas le travail de collation.

5. Voici l'indication des volumes parus : t. I et II (1914), *Odes* et *Bocage* de 1550; — t. III (1921), *Ode de la Paix, Tombeau de Marguerite de Valois, V^e livre des Odes* (1552); — t. IV (1925), *Amours* de 1552; — t. V (1928), *Livret de Folastries, Amours* de 1553, *V^e livre des Odes* (1553); — t. VI (1930), *Bocage* de 1554 et *Meslanges* de 1555. — Le t. VII est sous presse et paraîtra dans le courant de 1934.

de recourir, en bien des cas, aux éditions originales. Ni pour Belleau, ni pour Baïf, Gouverneur et Marty-Laveaux ne nous offrent toutes garanties : il faudra contrôler leurs textes.

Pour Jacques Peletier du Mans, ses *Œuvres poëtiques* de 1547 ont été publiées en 1904 par Léon Séché[1], avec commentaire de Paul Laumonier; mais je tiens du commentateur — qui n'en peut mais — que l'édition, mal préparée, mal corrigée, ne saurait inspirer confiance. Récemment, M. André Boulanger a donné de l'*Art Poëtique* une excellente reproduction[2]. Mais on n'a réimprimé jusqu'à cette heure ni les *Opuscules* de 1555, ni le recueil final des *Louanges*[3].

Quant à Ronsard, les deux éditions Laumonier nous seront d'un précieux secours, selon que nous aurons besoin de consulter les textes originaux ou le texte définitif. Mais, pour les premiers, on a vu que le travail de l'éditeur ne dépassait pas encore le début de l'année 1555.

M. Hugues Vaganay nous a dotés d'une bonne réimpression de l'édition collective de 1578[4]. Il nous a rendu de la sorte un service analogue à celui que nous ont rendu les éditeurs des *Essais* de 1580 et de 1588, et l'on peut souhaiter, sans y compter outre mesure, que d'autres nous donnent ainsi de fidèles reproductions des éditions collectives de 1560 et de 1567, pour ne citer que celles-là. Mais il est clair que, mise à part la collation toujours instructive des variantes, la réimpression Vaganay n'a de réelle utilité que pour les textes nouveaux produits par Ronsard en 1578.

Je ne dis rien ici des éditions choisies, les unes scolaires, les autres mondaines, — plusieurs excellentes, d'ailleurs, — qui permettent aux lecteurs de tout ordre, par un contact rapide avec nos poètes de la Renaissance, de recevoir et ressentir de délicates impressions d'art : elles sont grandement utiles, et le savant, à l'occasion, peut lui-même en tirer profit; mais ce n'est pas sur elles qu'il convient de fonder un travail de recherche historique et critique.

(*A suivre.*) Henri Chamard.

1. En appendice à la *Revue de la Renaissance*, 1904, un vol. in-8° de xxxi-192 pages.
2. *Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg*, fasc. 53. Paris, Belles-Lettres, 1930, un vol. in-8.
3. Une reproduction phototypique de *l'Amour des Amours* a paru en 1926, par les soins de la Société des Médecins bibliophiles, avec une courte notice d'Ad. van Bever.
4. Paris, Garnier, 1923-1924, 7 vol. in-12.

LAMARTINE ET SON « ODE DEUXIÈME A NÉMÉSIS » (1832)[1]

Le 3 juillet 1831, Barthélemy, dans la treizième livraison de sa *Némésis*, publiait les vers agressifs que l'on sait, pour nuire à la candidature de Lamartine qui briguait les suffrages des électeurs de Bergues. Il n'est pas impossible que l'ode habile, nerveuse, de Barthélemy ait effectivement contribué à l'échec du poète, dans la journée du 6.

Le 15 juillet, d'Hondschoote, Lamartine envoie à Montalembert (« je vous avais promis quelques vers de moi pour *l'Avenir*... ») sa fameuse et magnifique réponse. Le journal de La Mennais la publie le 20 juillet, et, le 31, Barthélemy prononce en vers, dans sa *Némésis*, les propos qui terminent l'incident : sourires, reculades, commencement d'excuses ; les coups de Lamartine ont porté ; Barthélemy n'a plus qu'une pensée, expliquer son geste, tenter, — avec beaucoup de facilité verbale et quelques chevilles — une réhabilitation flatteuse de sa *Némésis* un peu secouée, et qui rajuste, tant bien que mal, sa coiffe de serpents.

Il semble que tout soit terminé entre Lamartine et le pamphlétaire et que l'on n'ait plus à signaler rien autre, dans la brève histoire de leur commerce, que cette affiche en vers[2], ce dithyrambe martial dont Barthélemy, en 1848, crut bon d'honorer celui qu'en 1831 il avait si vigoureusement dénoncé à la vigilance à demi-séduite des libéraux du Nord.

Cependant, huit mois après le tumultueux dialogue de juillet 1831, Lamartine, sans avoir été, cette fois-ci, mis en cause, saute sur sa plume et repart en guerre contre *Némésis*.

De quoi s'agit-il ? Le 12 février 1832, Barthélemy a publié une

1. Je tiens à remercier M. le comte de Noblet pour la généreuse obligeance avec laquelle il m'a permis de travailler au château de Saint-Point, et de glaner dans les archives lamartiniennes quelques textes très précieux, au nombre desquels figure celui qui révèle et commente le présent article. Mlle Jane Mariotte, qui veille sur ces trésors avec tant d'intelligente piété, voudra bien trouver également ici l'expression de ma reconnaissance.

2. C'est un appel en faveur de la candidature de Lamartine à la présidence de la République. Barthélemy conjure la France, ingrate envers son sauveur, de « se réhabiliter » à présent en portant ses suffrages sur cette « tête colossale », sur cet « homme aux profonds éclairs ». L'année suivante, Barthélemy écrira encore une pièce en faveur du *Conseiller du Peuple* (Cf. *Conseiller*, tome I, p. 489) et, en 1856, dans son *Cours Familier de Littérature* (Entretien X), Lamartime récompensera d'un mot ce tardif dévouement en décorant Barthélemy du titre d' « improvisateur en bronze ».

longue pièce intitulée *Au Pape*, poème assez frénétique, à peine, du reste, plus écumant que la commune littérature anticléricale à laquelle, depuis la Révolution de juillet surtout, la France était habituée. « Imbécile vieillard », à la « louche paupière », le Pape, dans les alexandrins forcenés de *Némésis*, apparaît, au sortir du « tripot du conclave », « couché sur de riches coussins », et buvant du sang, tandis que l'entoure une compagnie gracieuse d' « hermaphrodites » et de « hyènes » (c'est à savoir : les cardinaux).

Le thème est aisé : Barthélemy a pris texte des soulèvements survenus dans les États pontificaux au lendemain de l'élection du pape Grégoire XVI (février 1831). La guerre civile, un moment calmée, a repris de plus belle après l'édit anti-libéral du 5 juillet. Le cardinal Albani, à la tête des troupes régulières, combat durement les insurgés. Le 12 février 1832, la France est, du reste, à la veille d'intervenir militairement (pour s'opposer aux adroites menées de l'Autriche). Dix jours plus tard, Casimir Perier fera occuper Ancône. *Némésis*, de ces incidents sanglants, ne veut retenir qu'une chose : le successeur de l'apôtre est devenu un égorgeur ; le Pasteur massacre à présent son troupeau ; sur cette donnée simple et solide, Barthélemy édifie une construction qui ne manque, à vrai dire, ni d'équilibre, ni de puissance.

La pièce s'ouvre par une évocation de l' « Homme-Dieu » dans sa nuit terrible du jardin où Jésus « maudit l'homme de sang qui se sert de l'épée ». De ce grand exemple, le Pape, aujourd'hui, que fait-il ?

> Ces scènes de douleur, ces paroles touchantes,
> Tous les ans une fois, Saint-Pierre, tu les chantes,
> Un vendredi de Mars, devant l'autel Sixtin ;
> Mais, par malheur pour toi, le texte est en latin !

Il fut un temps, lointain, où l'Église n'avait pas encore renié son fondateur divin :

> C'était là le beau temps du premier Évangile ;
> Les prêtres étaient d'or, et les vases d'argile.
> L'Église avait un roi, mais il fermait les yeux
> Au royaume terrestre, et les ouvrait aux cieux.

Mais, hélas ! poursuit *Némésis* :

> Aujourd'hui voyez Rome où la foi s'est tuée,
> La sœur de Babylone à tous prostituée,
> Où l'obscure débauche ouvrant ses arsenaux
> Pour ses dignes amants choisit des cardinaux ;
> Voyez ce Vatican, bazar de simonie,
> Conservatoire impur de mondaine harmonie,

Profane museum où chaque piédestal
Expose, pour statue, un péché capital,
Ce palais du pécheur et sa riche coupole
Où l'orgueil clérical fonda sa métropole.
Partout flotte et s'épand sur cette autre Sion
Le fétide parfum de la corruption....

Un duumvirat sinistre, Grégoire XVI-Albani, « transforme en carcan » l'anneau pastoral, en « masse d'armes » le bâton sacré. Tes enfants (et qu'ont-ils demandé, sinon leur droit, *le* Droit?)

Ont trouvé la potence aux deux bras de la croix!

Si cette croix maintenant chancelle sur le monde, ô Pape, n'accuse point « Raynal ni Voltaire », mais tourne ton regard sur toi-même :

Ne sois pas oublieux de ton règne assassin.

Désormais, « tout est fini dans Rome ». La voix qui tonne dans la nue a crié « Dieu s'en va! », à cause de toi, pontife, « pâle vieillard aux regards hypocrites! »

Partout la terre tremble et révèle un volcan.
Crains les ides de Mars, César du Vatican!

Ainsi s'achevait cette tonnante diatribe où le talent ne manquait pas.

A peine Lamartine l'a-t-il lue qu'il s'enflamme. Sur un album, il jette d'abord quatorze strophes qu'il intitule *Deuxième à Némésis* : « Quoi ! ce vieillard aussi sous ton fouet populaire!... » Un vers commencé, suspendu, amorce une strophe quinzième. Puis, sur une double feuille de très grand format, il transcrit la pièce, cette fois achevée et qui compte vingt-et-une strophes. Le titre est maintenant : *Rome, ode deuxième à Némésis.* Il signe et met la date : 20 février 1832. Ce texte, que ne connut point son destinataire, le voici tel que nous le livrent les archives du château de Saint-Point.

ROME

(*Ode deuxième à Némésis.*)

I. *Attila populaire, autre verge de Rome,*
Homme qui jette au vent les vieux respects de l'homme,
Homme dont le pied brise et le geste maudit
Sans pitié pour le sein qui t'a fait homme et libre
Tu frappes donc au front la Niobé du Tibre!
Eh bien! voilà ce qu'elle a dit[1] :

1. Le texte qui figure à la fin de l'album conservé à la Bibliothèque Nationale

II. Peut-être il était beau, quand Rome reine et mère
De l'empire du monde évoquant la chimère
Pesait d'un pied d'airain sur la nuque des rois,
Lançait du *Janicule* une foudre bénie,
Et tentait d'allonger sa *sourde* tyrannie
Jusqu'où va l'ombre de la croix.

III. Quand ces pontifes-rois, distributeurs du monde,
Marquaient les parts du doigt sur une mappemonde,
Jetaient et dépeçaient les empires donnés,
Citaient les fils d'Hapsbourg au ban du Janicule
Et *donnaient* à baiser la poudre de leur mule
A *douze* esclaves couronnés.

IV. Quand ces pêcheurs, quittant la barque évangélique
Tendaient sur l'univers leur filet politique
Au lieu d'âmes pêchant des *provinces* de rois,
Et pour *enfler* leur fisc d'une *impie* opulence
Jetaient l'or ou le fer dans la *fausse* balance
Où Jésus avait mis ses poids.

V. Lorsque, dans leurs palais regorgeant de délices,
Tout l'or des nations coulait avec leurs vices,
Que le Tibre *étonné de leurs ovations*
S'indignait de revoir des mains sacerdotales
Mener le grand triomphe ou d'autres saturnales
Sur les tombeaux des Scipions

VI. *Peut-être, il était beau, tel que* Pétrarque ou Dante,
D'allumer son courroux comme une lampe ardente,
De jeter sur l'autel sa sinistre lueur,
Et, du temple avili déchirant les saints voiles,
De montrer sa souillure au soleil, aux étoiles
Et de crier *au Dieu vengeur.*

VII. Lorsque du cavalier la main rude et farouche
Tourmente un mors *de fer* et fait saigner la bouche,
L'obéissant coursier peut parfois tressaillir;
Quand on souffle longtemps le charbon sous le vase
On peut voir l'eau dormante, comme un cœur qui s'embrase,
Monter en écume et bouillir.

(n. a. f., Lamartine, 12) offre, pour cette première strophe, une rédaction assez différente :

Verge des nations qui bats ceux qu'on te nomme,
Homme dont chaque mot est un outrage à l'homme,
Homme dont le seul geste est un bras qui maudit,
Quoi ! ce vieillard aussi sous ton fouet populaire !
Ah ! pour sonder ta gloire et juger ta colère
Regarde ce qui t'applaudit !

VIII. Alors quelque péril honorait quelque audace;
Alors le fer sacré, plus prompt que la menace
Cimentait dans le sang le *trône* universel
Ou l'interdit vengeur, ce dieu tonnant de Rome,
Grondait sur *une tête*, arrachait l'homme à l'homme,
Maudissait le pain et le sel;

IX. *Alors à tes accents le funèbre anathème*
Eût brisé sur ton front le sceau de ton baptême,
Le charbon d'Isaïe eût dévoré tes vers,
La flamme t'eût servi de linceul et de bière
Et l'exterminateur eût lancé ta poussière
Aux vents, en menace aux pervers.

X. Mais aujourd'hui, grand Dieu! que la ville éternelle
Voit ses mornes déserts s'élargir autour d'elle;
Qu'en pleurs elle s'assoit, veuve entre deux tombeaux;
Que le vent seul, hélas! soulève sa poussière,
Et que le Tibre nu voit tomber pierre à pierre
La ville morte dans ses eaux.

XI. Quand *ses sacrés martyrs*, se levant de leurs tombes
Ont ramené deux fois *l'église* aux catacombes,
Et retrempé *sa foi* dans son sang répandu;
Quand l'ire du Seigneur, rude, mais salutaire,
A courbé du genou sa tête jusqu'à terre
Pour redresser l'arc détendu.

XII. Quand deux fois en dix ans les Gaulois, dans la poudre,
Ont par leurs cheveux blancs traîné ces dieux sans foudre
Et mis *le temple à nu* et l'autel à l'encan,
Et que de ces vieillards *que gourmande* ta haine,
L'un mourut sans tombeau, l'autre possède à peine
L'ombre courte du Vatican.

XIII. Quand *l'incrédulité* nage en paix dans *son* doute,
Que la croix, du *fronton*, redescend sous la voûte
Et que, si *le chrétien se rassemble* au saint lieu,
On ferme à deux battants les portes de l'église
De peur que *du Seigneur le nom* ne scandalise
Ceux qui craignent l'ombre d'un Dieu.

XIV. *Ranimer ces tisons au feu de ta colère*,
Ah! c'est noyer l'agneau dans le lait de sa mère,
C'est *retourner le fer dans le* crime expié;
La malédiction, *dans le cœur du prophète*,

Brûlant de s'échapper, sur ses lèvres s'arrête
Et change l'injure en pitié [1].

XV. *As-tu donc oublié que si la main du brave*
Sent battre encor un cœur dans l'Italie esclave
C'est que l'ombre de Rome est encor au milieu?
C'est que la liberté qu'elle portait en elle
Couvait pour l'avenir sa dernière étincelle
Sous les autels de l'homme-Dieu!

XVI. *Et que fait ce vieillard, ce prince des ruines?*
Amasse-t-il sur toi les colères divines?
Venge-t-il un cheveu du père des chrétiens?
Retranche-t-il du corps la main qui le châtie?
Efface-t-il ton nom sur le livre de vie?
Brise-t-il l'arme que tu tiens?

XVII. *Non, pardonnez, dit-il, et prenez ce qu'il donne;*
C'est la verge qui bat le Christ à la colonne,
L'éponge où le bourreau lui fit boire le fiel,
Sans crime et sans pitié la verge frappe et tue;
L'éponge innocemment rend l'onde qu'elle a bue.
Ne brisez rien avant le ciel!

XVIII. *Buvez jusqu'au limon le calice de boue.*
S'il veut frapper encor, tendez-lui l'autre joue;
Enfoncez dans vos fronts cette épine de plus;
Et si jamais l'instinct du culte de sa mère
Le pousse dans le doute ou dans quelque heure amère
A l'autel des dieux inconnus,

XIX. *Ne le repoussez pas de ce seuil des miracles;*
Ouvrez à deux battants l'arche et les tabernacles;
Jetez derrière lui ses fardeaux expiés;
Prenez-le par la main et dites-lui : « mon frère ».
Et de peur que ses pas ne heurtent contre terre
Couchez vos manteaux sous ses piés;

XX. *Faites taire les chants s'ils parlent d'anathème;*
Versez-lui le pardon dans un second baptême;
De son cœur prévenu levez le voile épais;
Répandez-lui la foi, ce lait de son enfance;

1. Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale donne, de ces trois derniers vers, une version très différente quant au sens :

La malédiction revient sur le prophète
Et le trait que ta rage a lancé sur sa tête
Retombe et te perce le pié.

Apportez-lui le pain qui nourrit l'espérance ;
Donnez-lui le baiser de paix.

XXI. *Inondez-le d'amour, de tendresse et de joie.*
Aplanissez sa route et parfumez sa voie.
Pour le chrétien parfait, pardonner est trop peu.
Il couvre encor de fleurs le pardon qu'il accorde
Et c'est à la beauté de la miséricorde
Que la foi manifeste un Dieu !

20 février 1832.

*
* *

Un double problème s'offre à nous. Pourquoi Lamartine écrivit-il ces vers? Pourquoi ensuite renonça-t-il à les publier?

Il n'est pas assez de dire, sans doute, que dans les véhémences anti-romaines de Barthélemy, Lamartine a vu l'occasion d'ajouter une pièce à cette « série d'odes politiques suivant ou commentant nos mouvements », dont il avait en tête le projet depuis près de deux ans déjà. Il s'en ouvrait à Latour, le 19 novembre 1830, ajoutant qu'une telle poésie ne devait hésiter jamais à « se servir du mot propre et des grosses images ». C'est ainsi qu'il avait écrit déjà, avant février 1832, son *Ode au Peuple du 19 octobre* (4 novembre 1830); sa réponse à *Némésis* (10 juillet 1831), son Harmonie des *Révolutions* (10 décembre 1831). L'épître même à *Walter Scott*, qu'en avril 1832 il composera à Milly, pour une large part ressortira également de cette même veine d'inspiration [1].

Encore faudrait-il deviner pourquoi, dans tout le bruit soulevé par les luttes politiques, dans le flot des journaux, des brochures, des pamphlets, c'est à ce cri de la *Némésis* que Lamartine s'arrête, c'est lui qu'il isole, qu'il retient.

Peut-être avait-il cru Barthélemy de bonne foi dans ses déclarations patelines du 31 juillet. Peut-être s'était-il imaginé tout de bon l'avoir ramené à plus de prudence, à plus de dignité, tout au moins; peut-être, aussi, au fond de lui, tenait-il en estime un adversaire qu'il avait en somme désarmé, mais qui savait manier le vers? Sous cette plume, qu'il se figure avoir assagie, tout à coup ce débordement de haine anti-catholique; venant de cet homme, qui semblait avoir compris la leçon, une telle récidive,

1. Il existe aussi, à Saint-Point, des strophes inédites, fougueuses, presque brutales, mais sans titre ni date, sur un feuillet perdu et qui semblent bien un fragment d'une autre ode de cette même ardente « série ».

d'un tel mauvais goût! Allons! le pécheur est retombé dans son crime. Il faut reprendre le faisceau de verges[1].

Mais quoi! Lamartine se sent-il attaqué lui-même lorsqu'on met en cause le Pontife de Rome? Est-il donc attaché à ce point à l'Église qu'il se lève aussitôt comme son champion, lorsqu'on l'insulte?

Pourtant, il vient d'écrire ses *Révolutions* où d'inquiétantes paroles englobent, dans la liste fatale des choses qu'emporte à la mort, ou aux métamorphoses, le courant du devenir, la religion même et l'autel (l' « autel menteur », disait le texte manuscrit). Parmi les débris que le temps sème sur sa route, Lamartine regarde et désigne « l'amulette du prêtre », « les vils haillons de culte », « risible dépouille ». Le 19 janvier, il a terminé le premier chant du *Journal du Curé de* ***, qui sera *Jocelyn*, et contemporains de cette pathétique défense de la Papauté sont les vers du même *Jocelyn* (Époque II) qui, reprenant l'idée des *Révolutions*, montrent le temple et le dogme invinciblement entraînés dans cette marche du monde vers un perpétuel autrement. C'est le temps, aussi, où il rédige ses *Devoirs civils du curé*, à l'intention du *Journal des Connaissances utiles* que vient de lancer Girardin[2].

Et, sans doute, le lecteur pressé, le bon chrétien de 1832, que le seul nom de Lamartine, — le glorieux poète de la Foi, — suffit à mettre en confiance, ne trouvera-t-il rien dans ces pages faciles qui le surprenne ou le scandalise. Il n'est cependant que de se rendre attentif aux nuances précises des pensées, au choix des mots, au strict contenu de chaque phrase pour découvrir, en toutes lettres, dans ce paisible développement, d'étranges, de troublants indices. (« L'empire d'une *foi toute faite* »; — le curé qui doit être un « ministre *éclairé* et *débordant de tolérance* »; — le catholicisme qui semble se réduire à une « civilisation pratique », à une simple « morale ».) Et, si l'on se reporte au

1. Je doute aussi que Lamartine ait trouvé grand plaisir à lire la pièce que Barthélemy avait publiée, dans sa *Némésis* du 6 novembre 1831 : « A M. de Chateaubriand ». Tandis que la *Politique Rationnelle* tombait « à plat ventre », Barthélemy faisait un sort à la nouvelle brochure de Chateaubriand, publiée dans la même semaine, et dédiait à celui en qui il se plaisait à saluer « le Roi des lettres françaises » des vers d'un mouvement passionné : « Tu parles mieux qu'un homme, et tu n'es pas compris !... »

2. Delphine Gay, devenue depuis peu Mme de Girardin, n'est pas étrangère, je pense, à cette collaboration brillante, mais inattendue, du poète des *Harmonies* à un périodique très semblable à tel de ces almanachs qui se vendent encore aujourd'hui dans les campagnes; et il est un peu déconcertant de voir, dans le fascicule III du 1er mars 1832, l'article de Lamartine voisiner avec d'honnêtes conseils sur « la manière d'obtenir les petits pois de bonne heure » et de profitables informations sur « un nouveau chauffe-pieds de voiture ».

manuscrit (archives de Saint-Point), on constate que les retouches ont accentué, de façon certaine et qui paraît délibérée, la couleur « philosophique » de l'ensemble. (C'est ainsi que disparaît une phrase émue sur la détresse des curés de campagne; — que la « *divine* morale » du christianisme devient « sa morale », tout court, — et que le terme trop explicite de *vérité incarnée* est purement et simplement effacé.)

Barthélemy, en somme, que reproche-t-il surtout à la Papauté? D'avoir oublié sa mission, d'avoir confondu le royaume des âmes et la possession de la terre, d'en être venu (conséquence logique et terrible de cette faute) à tenir la conduite des princes de ce monde. Mais Lamartine, dès 1826, que disait-il d'autre, dans cette pièce que d'abord il intitula « *Tolérance* » et qui ne devint qu'au dernier moment, par un adroit changement de nom, l'*Hymne aux Chrétiens dans les temps d'épreuve*?

Serions-nous donc pareils au peuple déicide
Qui, dans l'aveuglement de son orgueil stupide
Prit l'empire du ciel pour l'empire du monde...

Ah! poursuivait-il, « nous n'avons que trop affecté cet empire! » Nous avons « confondu » les pouvoirs! Nous avons « entouré de faisceaux les chefs de la prière ». Nous avons « mis la main sur l'épée! »

Voilà de tous nos maux la fatale origine!

Et le manuscrit ajoutait même cette exhortation, que le texte de l'édition supprima comme indiscrète ou imprudente :

Rompez, rompez tout pacte avec la force humaine,
Bornez aux soins d'en haut votre divin domaine;
Des intérêts mortels cessez de vous troubler.

Eugène Sue, rendant compte des *Harmonies* aux lecteurs de *La Mode* (13e livraison, t. III, p. 315-323), n'avait pas manqué de signaler, de transcrire même ceci, qui, dans l'*Hymne au Christ*, l'avait comblé d'aise :

L'imposture a terni la vérité suprême
Et les tyrans, prenant la foi pour diadème,
Ont doré de ton nom le joug des nations!...

« Comme les philosophes impartiaux, ajoutait-il en commentaire, M. de Lamartine a distingué les époques, admiré ce qui était grand, sublime à son origine, et flétri ce qui n'en est que la faible, l'impuissante, l'hypocrite parodie. » Ce qui lui permettait de conclure : « M. de Lamartine n'est pas un jésuite ».

C'est ainsi. Contre le pouvoir temporel des papes, Lamartine, au fond, est d'accord avec ceux qui mènent, sur ce thème, un chœur furieux. Avec ces mêmes hommes, il s'accorde encore (et peut-être s'en effraye-t-il) sur d'autres points, autrement graves et qui tiennent à l'essentiel. Pourtant, sous les imprécations de Barthélemy, quelque chose en lui de mourant s'est réveillé soudain. Dargaud, Quinet sont déjà venus à Saint-Point; mais Lamartine s'en tient encore, tâche de s'en tenir à ce qu'il appelle « le catholicisme rationnel de (notre) époque », à « un catholicisme largement et philosophiquement entendu ». En septembre et octobre 1831, il a vivement pesé sur Aimé Martin, qui lui avait soumis un *Abrégé critique de l'histoire du Christianisme* pour qu'il consentît, dans ses dures accusations contre l'Église, à séparer du moins « le coupable de la doctrine ». Dans ce grand trouble qui l'habite, où il sent frémir, où il voit se fendre le vaisseau séculaire et chéri où son enfance fut embarquée, il voudrait sauver à tout prix ce navire qui l'a porté; il accepte de le dépouiller, il jette aux flots jaloux, par-dessus bord, tout le gréement, toute la charge; peut-être, ainsi dénudée, la vieille barque voguera-t-elle encore!

Il conjure Aimé-Martin, acharné dans sa colère, de distinguer (concession dernière; après, que restera-t-il à livrer?) « *du Catholicisme* même, la doctrine vivante et permanente[1]... »

Il a vu mourir, le 22 janvier, son vieil ami l'abbé Dumont. Cet homme à la figure indéchiffrée et dont l'âme, plus qu'à demi, nous échappe encore, comme il l'avait aimé! Vingt-quatre ans plus tard, dans l' « Entretien » premier du *Cours familier de Littérature*, il parlera de cette « amitié restée... au fond de (son) cœur comme une lie de regrets qu'on ne remue jamais en vain ». François Dumont, « né et mort pauvre comme son divin maître » et lui aussi « bon pasteur!... ». Épitaphe admirable. Et, tandis que Lamartine faisait graver sur « cette pierre, près de l'église », pour le vieux prêtre disparu, ces mots si simples du langage chrétien (un ciboire, une croix sont aussi sculptés sur la dalle), Barthélemy achevait de rimer ses malédictions convulsives contre le vicaire de Jésus-Christ.

Lamartine a reçu le coup en pleine chair. Est-il possible que sa raison l'entraîne à rejoindre un jour cette armée d'où

1. Dans cette *Ode* elle-même, comme il insiste sur les fautes, sur les crimes de la Papauté d'autrefois! Il écrit là cinq strophes d'âpre satire, cinq strophes massives et grondantes qui partent d'un seul mouvement, et où l'on retrouve comme un écho amplifié, magnifique, des alexandrins de la *Henriade* (au chant IV) contre Rome « puissante et profanée » où règne maintenant « la politique ».

partent ces cris qui lui font horreur ! Il y a quatre ans, dans un grand élan du cœur, il s'était rejeté déjà vers cette flamme « qui pâlit dans les cieux », vers cet « autel brisé que la foule abandonne ». (« Temple où j'ai tout reçu ! Temple où j'ai tout appris ! ») Depuis lors, quel glissement insensible, mais sûr, mais inexorable, l'en a de nouveau écarté, comme au gré d'un reflux tout puissant !

Ce vieillard souffleté, ce recommencement de la Flagellation, il ne peut en supporter l'image. Il veut prendre appui sur son écœurement pour, en quelque manière, se retrouver lui-même, parler tout haut encore de l' « Homme-Dieu », s'affirmer au moins qu'il n'est pas, qu'il ne sera jamais du parti des bourreaux.

*
* *

L'*Ode deuxième à Némésis*, toute prête, le 20 février 1832, signée, datée, Lamartine ne la lança point contre l' « Attila populaire ». Si l'on veut songer d'abord aux petites raisons avant d'examiner les grandes, rien n'empêche de penser que, rouvrant de la sorte un entretien qui semblait clos, Lamartine jugea qu'après tout il faisait à Barthélemy beaucoup d'honneur, peut-être ; et qu'enfin se donner le rôle d'un maître d'élégance morale, à l'endroit d'un polémiste quelque peu goujat, était, à bien réfléchir, assez inopportun sans doute. Sa « muse », dont il avait évoqué, en juillet, la figure pensive et sereine, n'avait rien à gagner, sûrement, à provoquer cette fois-ci, elle-même, ce lutteur forain.

De fait, la riposte eût été commode ; et l'on voit assez bien le rustre, occupé à cette correction qu'il administre au Souverain Pontife, se retournant vers le fâcheux pour lui demander, à sa manière, ce qui lui mérite la faveur d'une aussi noble intervention. Je veux bien que Barthélemy, jouant l'homme du monde, et d'une pirouette redevenant Orphée, ait su peut-être agréablement donner la réponse à Lamartine. C'était néanmoins lui offrir un trop parfait terrain d'attaque : M. de Lamartine mué soudain en soldat du Pape, comme un franc-tireur d'Albani costumé en bon apôtre, quelle cible incomparable ! Et je pense que *Némésis*, dans l'*Hymne aux Chrétiens dans les temps d'épreuve*, n'eût pas manqué d'aller chercher, pour les appliquer au poète lui-même, devenu champion du Saint-Père, ces vers partis naguère de sa propre main :

> Et qui vous a chargé du soin de sa vengeance ?
> A-t-il besoin de vous pour prendre sa défense ?...

L'aventure, il faut bien le dire, était périlleuse.

Il y a plus; ce mouvement spontané du cœur, d'où l'*Ode* a jailli, Lamartine ne manque pas de motifs pour estimer préférable, après y avoir obéi, de n'en point faire part au public. C'est qu'il est entré, désormais, dans l'arène politique; il veut conquérir la tribune de la Chambre; il a été candidat à Bergues, à Toulon; à Mâcon même, le 6 juillet, quarante-six voix qu'il n'avait pas sollicitées se sont portées sur lui (contre vingt-neuf à Jacques Lafitte et deux cent quarante-deux à M. de Rambuteau). Il a livré à la France entière, avec la *Politique Rationnelle,* sa profession de foi. S'il a échoué, au Nord et au Midi, c'est qu'il n'a pu convaincre la gauche de son dévouement à la liberté. On voit en lui, invinciblement, le poète du trône et de l'autel. Il s'est expliqué, cependant, dix fois déjà, dans des lettres, des proclamations, et même, en vers, plus hardiment encore (le vers permet de plus grandes hardiesses, semblant ne point engager l'homme autant que la prose). On ne l'entend pas. La légitimité, avec quelle aisance cruelle il lui dit son fait, il l'abandonne, dans la *Politique Rationnelle*; mais « l'autel »? Comment faire admettre aux hommes du *Constitutionnel* qu'un catholique — et celui-là surtout que les *ultras* du *Drapeau Blanc* avaient salué naguère comme le « zélé défenseur de la Religion et du Roi » — puisse aimer la démocratie? Là encore — mais le sol est brûlant — il voudrait dire toute sa pensée; il n'ose, il hésite, car lui-même se cherche, se déchire dans un drame caché.

Il s'est emporté, en novembre 1830, contre Gosselin, l'éditeur, qui avait eu « la bêtise » de mettre une croix au frontispice de son *Ode au Peuple*. « Il faut qu'il l'ôte, s'il en est temps encore, à tout prix! » écrit-il à Aimé-Martin. On a voulu, lorsqu'il menait à Bergues sa campagne, le faire passer pour un disciple de La Mennais; il a répondu aussitôt, revendiquant son indépendance; et la *Politique Rationnelle*, en novembre 1831, condamnant la théocratie : « ce règne matériel du christianisme, cet empire palpable et universel du principe catholique », a vigoureusement marqué l'éloignement qu'il éprouve pour « cette doctrine que quelques hommes de foi et de talent réchauffent en vain aujourd'hui » et qui n'aboutirait qu'à une « tyrannie dégradante ». La Mennais, à qui, en février 1831, il reprochait ces arrière-pensées théocratiques, a eu beau protester, apporter publiquement sur ce point les déclarations les plus fermes, Lamartine n'a pas confiance ou ne veut pas avoir confiance. La Mennais est trop compromis. Pour un candidat qu'embarrasse déjà si terriblement

son propre passé, quel parrainage moins souhaitable que celui d'un tel et si fougueux ultramontain?

Et, maintenant, il irait livrer à ceux qui le guettent cette Ode en faveur du Pape? Virieu, peut-être applaudirait; mais, Virieu n'est électeur ni à Bergues ni à Mâcon, et Virieu retarde sur l'heure qui s'inscrit au « cadran des idées ». Est-ce bien utile, lorsqu'on a un grand rôle à jouer, de tout arrêter pour quelques beaux vers dont s'irriteront les libéraux[1] sans satisfaire même, à coup sûr, toute la droite. Si la *Gazette de France* a censuré l'*Ode au Peuple*, « lui enlevant son vrai sens, en n'y conservant que les strophes à sa convenance », que laissera-t-elle passer de cette *Deuxième à Némésis*? La première strophe, et les dernières....

D'ailleurs Lamartine est, en ces jours même, sur le point d'affronter une autre bataille électorale, à Mâcon. Il a posé sa candidature au grade de lieutenant-colonel de la Garde nationale; il sait qu'à Mâcon surtout les libéraux, les voltairiens sont mal disposés pour lui. C'est bien le moment de donner prise aux accusations de cléricalisme[2]!

Et, enfin, se dit-il en secret, à lui-même, cette cause que tu t'obstines à vouloir défendre, sois sincère, ouvre les yeux sur elle! Sans doute Barthélemy a frappé comme un sourd et son geste répugne. Mais qu'as-tu pu répondre à ses accusations, à ce reproche capital qu'il adresse à la Papauté d'assumer dans la répression politique un rôle horrible, sacrilège? Sur le fond, tu n'as su que dire. Dans tes vers, pas un mot là-dessus. Et tu as prêté au Saint-Père une mansuétude, une douceur suave que tant de cadavres aujourd'hui couchés sur le sol d'Italie démentent effroyablement; tes paroles, sans que tu le veuilles, ont l'air d'une dérision affreuse.

1. Ainsi le *Mercure de France au XIX^e siècle* avait fait à l'ode « Contre la peine de mort, au peuple du 19 octobre » un assez fâcheux accueil. M. de Lamartine, dit le fascicule d'octobre-décembre 1830 (tome XXXI, p. 399), « s'est trompé s'il a cru faire un plaidoyer qui toucherait le peuple.... Il annonce un discours contre la peine de mort en général, et c'est une ode en faveur des anciens ministres!... » « J'aurais osé, ajoute le texte, exprimer cette idée sur le titre de la brochure pour mieux amener les strophes où l'auteur parle de son courage. »

2. Il sera battu cependant. Le *Journal de Saône-et-Loire* du 7 mars 1832 annonce les résultats de l'élection de Mâcon. M. de Monteroc, lieutenant de cavalerie, soixante-huit voix. M. Alphonse de Lamartine, cinquante-quatre voix. Les archives de Saint-Point nous ont révélé une déclaration, d'un ton fort vif, datée de Mâcon, 6 mars 1832, et que Lamartine garda dans ses tiroirs, se bornant, le lendemain, à écrire à ses électeurs une lettre de remerciements très digne, que le *Journal de Saône-et Loire* publia le 10 mars. Le texte inédit de Saint-Point, intitulé « Les élections populaires », se termine par ces mots bien significatifs : « ... Ce sera un crime d'être riche, un crime d'avoir du talent, un crime d'avoir servi son pays sous une autre couleur, un crime d'être venu au monde trop tôt, ou trop tard!... Ainsi se perdent les plus belles causes, ainsi périssent les peuples. »

Ces massacres, en effet, dans les Légations, Lamartine les connaissait, par les journaux, tout aussi bien que Barthélemy; il ne pouvait pas ignorer la conduite oblique qu'avait tenue la cour de Rome, feignant de se plier d'abord aux dispositions constitutionnelles qu'avait réclamées d'elle le memorandum des Puissances (10 mai 1831), puis, par sa volte-face du 5 juillet, rétablissant d'un seul coup l'ordre ancien, et lançant Albani sur les rebelles. Comment n'en eût-il pas souffert, lui qui, en février 1829, tandis que se tenait réuni le conclave qui allait élire le successeur de Léon XII, écrivait à Marcellus : « Vous êtes spectateur de près de ce mouvement qui va nous donner un nouveau Pape. Il est important. Il a dans sa main, sinon les foudres antiques, du moins des vents et des tempêtes qui pourraient ébranler le monde. Choisissez-le bien doux, bien prudent et bien patient. Ce furent les seules armes du christianisme naissant.... » Hélas!

Un fait nouveau s'est-il produit, puisque, à présent, il se ravise, reprend son texte, ajoute (sans le dater, mais à coup sûr avant le 14 juin, jour de son départ pour Marseille et l'Orient) un *Épilogue* de deux strophes, qui est comme un geste navré de rétractation et d'aveu :

Voilà ce qu'aurait dit l'héritier de l'apôtre
Avant que deux pouvoirs, confondus l'un dans l'autre
Eussent formé l'hymen fécond en repentirs!
Et, liant d'un seul nœud le pontife et le prince,
Attaché des Césars quelque aride province
Au patrimoine des Martyrs.

Aujourd'hui que l'épée a lui sur l'Italie,
L'homme selon la croix se trouble et s'humilie,
Car dans une autre force il mettait son orgueil.
Et la foi sur ses yeux jette un voile de larmes
Pour ne pas voir ce sang, ce fer, ce feu, ces armes,
Ces victoires qui font son deuil.

Est-ce seulement la pression sur lui de l'évidence qui lui a dicté ces deux strophes, — l'impossibilité où il est de se satisfaire d'une plaidoirie si faible, si douloureusement « à côté »? Faudrait-il croire qu'une nouvelle (prématurée, d'ailleurs, mais exacte) que les journaux, à la fin de mars, lui ont apportée l'a découragé de poursuivre cette réhabilitation impossible? Le *Journal de Saône-et-Loire* du 31 mars 1832 publiait les lignes suivantes :

« MM. de La Mennais, Lacordaire et Montalembert, qui étaient allés à Rome pour exposer au Pape leur alliance du christianisme avec la

liberté, après avoir eu quelque peine à se faire accorder une audience, ont éprouvé un refus à leur demande de publier ce point de vue nouveau sur le catholicisme. Le Pape n'a pu ou n'a pas voulu les comprendre. En conséquence de ce fait et de l'infaillibilité du Saint-Père, ils ont dissous leur société. M. de Lacordaire va à Naples et les autres reviennent en France. L'*Avenir* ne sera plus publié. »

Si soucieux qu'ait été Lamartine de ne laisser en rien engager son nom dans la tentative mennaisienne, si inquiet qu'il ait affecté d'être d'un ultramontanisme sans frein — (mais il félicitait La Mennais de son « admirable journal »; mais c'est dans l'*Avenir* qu'il publiait sa Réponse à *Némésis*; mais c'est à la *Revue Européenne* qu'il donnait d'abord sa *Politique Rationnelle*) — a-t-il pu sans tristesse voir mourir cette grande espérance? Peut-être, à ce moment, le Pape lui est-il apparu comme acharné à détruire de ses mains ce qui pouvait le mieux, sans doute, restituer, aux yeux des foules, à l'Église, son prestige presque évanoui. A quoi bon s'entêter encore à sauver cette forme mourante qui d'elle-même, aveuglée, choisissait de mourir?

*
* *

Lamartine laissera dormir dans ses cartons ces vers où transparaît son trouble[1]. Les années passeront; il donnera enfin — après quels tourments! — l'adhésion de son esprit à ce rationalisme qui n'avait pas cessé de le solliciter. Il se raidissait, opposait, en fermant les yeux (ce sont ses propres termes), un refus à la tentation. Il lui apparaît maintenant (dès après la mort de Julia) qu'il a mené une lutte impie contre la vérité, qu'il a commis, sans le comprendre, le péché contre l'Esprit-Saint.

Mais, dans son cœur, — après le premier vertige d'héroïsme, de sacrifice, — la paix absente, et l'incertitude toujours, et de mystérieux sanglots.... Le catholicisme? Non, vraiment, il n'y peut

1. Lamartine eut l'imprudence de parler à Eugène Süe de sa *Deuxième à Némésis*; Süe en parla à Buloz, et Buloz écrivit à Lamartine la lettre suivante :

« Paris, 9 mars 1832. Vous me pardonnerez, Monsieur, de vous importuner encore par une nouvelle demande; mais j'ai vu par quelques lignes de votre lettre à Monsieur Süe, qu'il a bien voulu me communiquer, que vous aviez fait une pièce de vers en réponse à la *Némésis*, sur sa satire contre le Pape. J'ai vu aussi avec bien du regret que vous renonciez à la publier comme venant un peu tard.

« J'espère, Monsieur, que vous reviendrez, en faveur de la *Revue des Deux Mondes*, sur votre première résolution et que vous voudrez bien me la communiquer pour l'insérer dans un de mes prochains numéros.

« J'ai chargé mon ami Quinet, qui doit être maintenant auprès de vous, d'intercéder pour moi. J'espère que ma bonne étoile le fera réussir.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre dévoué serviteur. — Buloz. » (*Archives de Saint-Point, inéd.*) — Nous ne possédons pas la réponse de Lamartine; nous savons, du moins, qu'elle fut négative.

plus croire; culte « d'erreur et de déception »! Le rationalisme qu'il veut appeler encore son « rationalisme chrétien »? Si glacé, laissant dans l'âme un tel manque, un si cruel inassouvissement!

A l'automne 1835, il achève *Jocelyn*. Il a promis huit mille vers à l'éditeur; et le compte n'y est pas encore. Il retrouve, à la dernière page d'un album où figure la deuxième époque, ces strophes oubliées, les premières strophes qu'il avait jetées, trois ans auparavant pour ce projet, abandonné, d'une *Ode deuxième à Némésis*. Quelques retouches, quelques raccords, et de ce texte inemployé, une partie (les strophes II à VIII et X-XIII) pourra prendre place dans *Jocelyn*[1]. Ce que lui-même prononçait à l'intention de Barthélemy, le curé de Valneige va le prendre à son compte, pour l'adresser à ce « passant » qui, parfois, au lendemain du grand cyclone révolutionnaire, « insulte encor le prêtre ». Ce prêtre paraîtra sévère, peut-être, et l'on s'étonnera de trouver sur ses lèvres tant de complaisance à brosser le tableau sinistre de la Rome tyrannique d'autrefois. Le nouveau vicaire savoyard ira même plus loin que n'allait Lamartine en février 1832. Disparues, les tendres strophes où l'on chantait l'accueil réservé au pécheur, le pardon dispensé au bourreau! En place de cela, cette pauvre supplique: Ayez pitié du moins de cette église agonisante; ne l'achevez pas; songez au bien, tout de même, qu'elle fit!

Lamartine n'osera pas laisser passer à l'impression cette strophe nouvelle, trop éloquente, que nous livre le manuscrit:

Si le siècle nourri du lait des paraboles
Peut fixer son soleil sans l'ombre des symboles,
Et de sa foi qui meurt s'élance à la raison,
Loin d'insulter du pied la planche qui chavire,
Qu'il couronne de fleurs le vieux mât du navire
Qui le porte à l'autre horizon.

HENRI GUILLEMIN.

1. M. Ch. Maréchal, dans son *Josselin inédit* (Paris, Bloud, 1909), a publié (p. 157-160) les variantes présentées par le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, pour les quatorze strophes qu'il contient. Nous avons ici imprimé en italique les variantes offertes par le manuscrit de Saint-Point.

POUR UNE MISE AU POINT

DU FOUILLOUX, E. BINET, ROCOLES ET V. HUGO

La *Revue d'Histoire Littéraire de la France* a déjà entretenu à plusieurs reprises ses lecteurs de l'influence, directe ou indirecte, exercée par *La Vénerie* de J. Du Fouilloux sur E. Binet, Rocoles et V. Hugo, mais sans réussir, croyons-nous, à épuiser la question.

Rappelons très brièvement l'essentiel des faits.

En 1903, M. G. Dottin signalait, sans plus, « aux critiques qui ont entrepris l'étude des sources de V. Hugo », « le rapport » frappant (« tantôt adaptation, tantôt emprunt pur et simple ») que présentaient, à la simple juxtaposition des textes, la description de la meute dans la *Légende du Beau Pécopin* (chap. X) et la description des chiens courants dans le chap. I de l'*Essay des Merveilles de Nature* (*R. H. L.*, 10e année, le *Rhin de Victor Hugo et l'Essay des Merveilles de Nature*, p. 503-505).

En 1909, M. E. Philipot, découvrant le texte de *La Vénerie* de Du Fouilloux, qui est la source de Binet, constatait qu'un « assez grand nombre de détails caractéristiques qui ne s'expliquaient pas par Binet » s'expliquaient par Du Fouilloux, et concluait raisonnablement que l'auteur du *Beau Pécopin*, par « un ragoût d'authenticité », avait « revu le texte de Binet d'après l'original ». (*R. H. L.*, 16e année, *Etienne Binet et Victor Hugo*, p. 88-109.)

Enfin, en 1910, M. Jean Giraud démontrait que la source immédiate de V. Hugo était, non Binet, mais Rocoles, qui, affirmait-il, avait « contaminé » les deux sources antérieures, Binet et Du Fouilloux. (*R. H. L.*, 17e année, *Victor Hugo et « Le Monde » de Rocoles*, p. 497-530.)

Nous n'aurions pas à revenir sur ce point d'histoire littéraire si une étude approfondie de la vénerie et de sa langue, en particulier du traité de Du Fouilloux, qui est à la base de tout le problème, ne nous permettait à notre tour (la science n'est ni d'un homme ni d'un jour) d'apporter quelques précisions nouvelles et même, croyons-nous, quelques rectifications aux conclusions de nos devanciers[1].

1. Voilà un demi-siècle que P. Meyer, revenant d'étudier les manuscrits français — dont plusieurs de vénerie — qui se trouvent dans les bibliothèques d'Angleterre,

Tout en profitant largement de leurs savantes recherches, auxquelles nous commençons par renvoyer le lecteur, nous lui demandons, pour sa commodité comme pour la nôtre, c'est-à-dire pour la clarté de notre exposition et de notre démonstration, la liberté de reprendre la discussion à pied d'œuvre.

I

Du Fouilloux et le P. E. Binet.

Le P. Étienne Binet[1] publia, en 1621, un livre d'un genre nouveau et curieux, intitulé *Essay des Merveilles de Nature et de ses plus nobles artifices, pièce très nécessaire à tous ceux qui font profession d'éloquence, par René François, Predicateur du Roy*[2]. « René François », par un jeu de mots un peu précieux entre le prénom René et le patronyme Binet, *bis natus*, était le pseudonyme de l'auteur. Il empruntait beaucoup à Du Fouilloux. Mais, bien plus que l'emprunt matériel, mérite d'être étudiée, en même temps, l'influence inattendue que le traité de *La Vénerie* semble avoir exercée sur l'esprit de ce jésuite, qui, par la date de son ouvrage, si justement qualifié d'*Essay*, et par le but si caracté-

regrettait, à ce sujet, d'être « peu versé dans la littérature de la chasse » (*Romania*, 1886, p. 277); et, à propos du traité de l'*Art de Vénerie* de G. Twici, formulait ce souhait : « Il mériterait d'être réimprimé et commenté par un homme versé dans l'histoire de la vénerie » (*Ib.*, 1884, p. 505).

Il aurait pu en dire autant de bien d'autres.

Son appel, repris par Souhart (*Bibliogr. des Ouvrages sur la Chasse*, 1886, col. 474), resta sans réponse. Si aux philologues il manquait la connaissance de la vénerie et de son histoire, aux veneurs il manquait la connaissance, non moins nécessaire, de la philologie et de ses méthodes.

L'auteur du présent article serait heureux de pouvoir montrer l'intérêt que l'étude de cette matière technique (comme assurément de plusieurs autres, dont, par exemple, la fauconnerie) peut présenter, en effet, non seulement pour la philologie (chacun le sait ou s'en doute), mais aussi pour la critique littéraire et l'histoire de la littérature.

1. « Binet Étienne, né à Dijon en 1569, entra au noviciat de Novellera en 1590. Après l'édit de Henri IV, il revint en France, fut recteur des collèges de Rouen et de Paris, et provincial de France, de Champagne et de Lyon. Il mourut à Paris, le 4 juillet 1639. » (Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. I, Paris, 1890.)

2. *A Rouen, chez Romain de Beauvais et Jean Osmont, 1621* ; in-4°, 6 ff. et 569 p., titre gravé, fig. sur bois dans le texte. Ce livre a connu, chez divers libraires, en différentes villes, au moins vingt éditions de 1621 à 1657 (date de la dernière).

Il est à remarquer que les numéros d'ordre imprimés dans quelques-unes de ces éditions ne correspondent pas à la réalité numérique et chronologique : chaque libraire semblant n'avoir tenu compte que des éditions imprimées pour lui, et négligé ou ignoré les éditions faites par ses confrères d'autres villes.

Pour raison de convenance personnelle, nos citations seront faites d'après la sixième édition : *chez Osmont, Rouen, 1626*, in-4°, 600 p. (titre gravé, avec la date de l'édition 1622).

ristique qu'il y poursuit, apparaît comme un précurseur, dans l'histoire des lettres françaises.

L'Essay des Merveilles de Nature, qui eut dans son temps un très grand succès, est une espèce de petite encyclopédie traitant de différents arts et sciences. L'auteur n'ambitionnait point d'y faire œuvre de savant, ni même de vulgarisateur, mais simplement de maître de rhétorique. Le sous-titre du livre : « Pièce très nécessaire à tous ceux qui font profession d'éloquence », indique assez l'intention du P. Binet, qui d'ailleurs s'en est expliqué plus longuement dans son *Epistre nécessaire au lecteur judicieux*, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

Volume in-4°, de 600 pages environ (selon les éditions), cet *Essay* comprend soixante-et-un chapitres, dont, pour en avoir une plus juste idée, voici, d'après la « Table », le commencement de la nomenclature, avec la pagination :

La Vénerie, chap. 1, fol. 1.
Lièvre charmé, chap. 2, fol. 27.
La Fauconnerie, chap. 3, fol. 34.
Les Oyseaux, chap. 4, fol. 54.
Le Phœnix, chap. 5, fol. 70.
Le Pan, chap. 6, fol. 73.
Le Mouscheron, chap. 7, fol. 75.
Le Rossignol, chap. 8, fol. 78.
L'Abeille, chap. 9, fol. 81.
Le Miel, chap. 10, fol. 88.
L'Arondelle, chap. 11, fol. 89.
Etc., etc.

Puis, pour ne nous en tenir qu'aux chefs principaux :

La Marine, *La Guerre*, *L'Orfèvrerie*, *Les Fleurs*, *Le Vin*, *L'Imprimerie*, *Les Armoiries*, et, finalement, *L'Arc-en-Ciel*.

Le chapitre 1 est donc consacré à *La Vénerie*, et suivi (chap. 2) du récit de la chasse d'un « lièvre charmé », que chiens et veneurs poursuivent sans jamais l'atteindre. Le bon père jésuite ne pouvait avoir une expérience cynégétique bien étendue, ni très personnelle ; aussi avoue-t-il (chap. 2) que sa « chasse est plus de livres que de lièvres ». De fait, sans le nommer (car il est muet sur ses sources comme sur les fautes de ses pénitents), il a emprunté à *La Vénerie* de Du Fouilloux [1] la presque totalité de son

1. *La Vénerie de Jaques Du Fouilloux, Escuyer, seigneur dudit lieu, pays de Gastine en Poitou... Plusieurs Receptes pour guérir les chiens de diverses maladies. Plus l'Adolescence de l'Autheur, Poitiers, par les De Marnefz et Bouchetz frères*, petit in-f°, 1561 : éd. *princeps*, d'après laquelle seront faites nos citations. En 1621, date de la première édition de l'*Essay*, paraissait une neuvième édition de *La Vénerie*, qui en eut encore d'autres dans la suite (voyez à ce sujet notre *Etude hist. et crit. sur les éditions et le texte de « La Vénerie » de Du Fouilloux*, à paraître bientôt). Le P. E. Binet a eu entre les mains l'éd. 1585 de *La Vénerie*, ou du moins une édition qui en dérive : *La Vénerie Et Fauconnerie de Jaques Du Fouilloux, Iean de Franchières, et autres divers autheurs. Revues, corrigées et augmentées... Pour Abel l'Angelier, Paris, 1585*. Chacune de ces dernières éditions dans lesquelles on a imprimé, à la suite de l'œuvre de Du Fouilloux, des choses qui lui

chapitre 1, et les trois « ruses » qu'il prête au *Lièvre charmé*, dans son chapitre 2. Le lecteur retrouvera au chapitre 46 du traité du veneur poitevin le récit original de ces « trois ruses », qui étaient des souvenirs personnels de ses chasses au lièvre. Quant au chapitre 1, il faut y distinguer deux parties très différentes de ton et de longueur : le début (4 pages sur 27), qui est comme une entrée en matière d'allure plutôt littéraire, et ne doit rien à Du Fouilloux ; et tout le reste, qui est proprement technique et provient entièrement de Du Fouilloux, ou du moins d'une de ces éditions collectives toujours intitulées « Du Fouilloux ». Car, sans paraître s'inquiéter de ce qui était l'œuvre de l'auteur éponyme, ou des autres, le bon père a pris son bien comme il l'a trouvé. Or, en fait, il doit presque toute la partie technique de ce chapitre à l'œuvre propre du veneur poitevin, sauf les deux très brefs paragraphes du Loup et de l'Ours, et quelques bribes de définitions, d'allure plus sèchement lexicographique (en fin de chap.), qui proviennent, les unes des *Extraits de Phébus*, les autres du *Recueil des Mots*, imprimés, comme on sait, par les éditeurs à la suite de *La Vénerie* de Du Fouilloux[1].

Puisqu'il ne s'agit pas ici de lexicographie, il n'y a aucun intérêt à entrer dans la distinction millimétrique de sources aussi minimes : il suffit de les avoir indiquées. L'essentiel est de savoir comment le P. Binet emprunte à la *Vénerie* de Du Fouilloux, et surtout pourquoi.

A titre d'exemple, nous prendrons comme objet de notre analyse la description des chiens courants[2].

Pour faciliter la comparaison des textes de Du Fouilloux et de Binet, le lecteur voudra bien se souvenir des observations suivantes :

1° Nous présentons parallèlement les paragraphes qui se correspondent (*Chiens blancs*, *fauves*, *gris*, *noirs*, etc.).

2° Nous remplaçons par un pointillé [.....] dans le texte de Du Fouilloux les passages sans rapport avec ceux de Binet, qu'il nous a semblé inutile de rapporter ; sauf, pourtant, dans les deux premiers paragraphes où nos citations de Du Fouilloux sont à des-

sont absolument étrangères, constitue un véritable Recueil. Malheureusement, le texte original et authentique de *La Vénerie* de Du Fouilloux y a été aussi, dans certains passages et pour certains mots, non pas « corrigé », mais regrettablement *tripatouillé* par les éditeurs. Nous signalerons l'origine de ces *additions* et la nature de ces *variantes* toutes les fois qu'il sera nécessaire dans la présente étude.

1. Pour la première fois par Galiot du Pré, dans son édition de *La Vénerie* de 1573 ; et toujours réimprimés depuis. (Cf. la note précédente.)

2. Nous choisissons à dessein cette description pour faire d'une pierre deux coups, parce qu'elle nous servira encore quand nous parlerons de Rocoles et de V. Hugo.

sein plus copieuses et presque complètes, afin de mieux montrer quel est le travail de Binet ;

3° Les *caractères italiques* représentent : *a.* chez Du Fouilloux, *les emprunts que lui fait Binet ; — b.* chez Binet, *les passages ou mots qui ne sont pas dans Du Fouilloux*, ou *en proviennent avec des modifications* sur lesquelles nous voulons attirer l'attention ;

4° Les *lettres* de référence ([a], [b], [c], etc.) qui accompagnent certains mots et se répètent dans l'un et l'autre texte, renvoient aux *Remarques* « techniques » qui suivront ;

5° Les passages *soulignés* (caractères italiques ou romains, il n'importe) l'ont été en vue de l'étude sur Rocoles et V. Hugo, qui fera suite à celle-ci : le lecteur n'a donc pas à tenir compte de ces traits pour le moment.

Du Fouilloux.	Binet.
(*Chap. I.*)	(*Chap. I, p. 4 et suiv.*)
... Et est une chose asseurée que la plus grande part des races des chiens courans qui sont en France et autres pays circonvoysins, est sortie du pays de Bretaigne, exceptez les *Chiens blancs, la race desquelz* je pense estre venue *de Barbarie.*	... *Pour en parler donc en façon que vous puissiez acquerir de l'honneur, je vous diray en premier lieu* que les Chiens blancs, dits Beaux, surnommez *Greffiers*[a] sont de race de Barbarie. Le premier en *France*[b] s'appella Soüillard.
(*Chap. II.*)	
Du naturel et complexion des Chiens blancs, dictz Baulx, et surnommez Greffiers [a].	
Le premier de la race avoit nom Souillard, lequel fut donné... Et a la vérité, *tels chiens sont dediez pour les Roys,* desquelz ilz se doyvent servir, *d'autant qu'ilz sont beaux chasseurs, requerans, forcenans et de haut nez : qui ne laissent pour chaleurs qui puyssent estre à chasser, sans se rompre à la foule des piqueurs, ni au bruyt et cry des hommes,* qui sont continuellement avec les Princes[c], *et gardent mieux le change que nulle des autres espèces de chiens, et sont de* meilleure	Ces chiens sont dediez pour les Roys, car ils sont beaux Chasseurs, requerans, forcenans et de haut nez : qui ne laissent pour chaleurs qui *soient* à chasser, sans se rompre à la foule des Piqueurs, ny au bruit et cry des hommes[c], et gardent mieux le change que *tous autres* et sont de meilleure créance.
	D'une laictée ou *lictée*[d] *de la lyce couverte et emplie d'un*

Du Fouilloux.

creance : touteffois ilz veulent estre accompagnez de piqueurs, et craignent un peu l'eau, principalement en hiver, quand le temps se porte froid.

Je ne veux oublier a donner a entendre lesquelz chiens de ceste race se trouvent les meilleurs, parce qu'*en une laictée*[d], il ne s'en trouve pas *la moitié de bons*. Il faut sçavoir que ceux qui sont *naissans tous d'une pièce*, comme[e] ceux qui *sont tout blancs*, *sont les meilleurs : et* pareillement ceux qui sont *marquetez de rouge : les* autres qui sont *marquetez de noir*, *et de gris salle*, tirant sur le bureau, *sont de peu de valeur*[f]; dont en y ha aucuns subjectz à avoir les piedz gras et tendres. Aucuneffois nature en fait sortir *de tous noirs*, ce qui ne se fait pas souvent, mais quand il advient, ilz se trouvent fort *bons*. Et faut noter que les chiens de ceste race ne sont en leur bonté qu'ilz n'ayent environ troys ans, et sont subjectz à courir au bestail privé.

(*Chap. III.*)

Aussi j'ay veu dans une Chronique, en la ville de Lembale, un chappitre, qui fait mention qu'un seigneur du dit lieu, avec une meute de *chiens fauves et rouges*, lança un cerf en une Forest en la comté de Painctievre, et le chassa et pourchassa l'espace de quatre jours : tellement que le dernier jour il l'alla prendre pres la ville de Paris. Et est a presumer que les chiens fauves sont les anciens chiens des Ducz et seigneurs de Bretaigne...

Ces chiens fauves sont de grand cueur, *d'entreprinse et de haut nez*, gardant *bien le change* et sont presque de la *complexion des blancs excepté qu'ilz n'endurent pas* si bien *les chaleurs ne la foule* des piqueurs[g] : *mais*

Binet.

de ces Baux[d], *la moitié n'est pas bonne*. Les naissans tout d'une pièce sont les meilleurs, *c'est-à-dire*[e] tout blancs, et les marquetez de rouge. Les marquetez de noir *ou* de gris sale ne *valent rien*[f], les tout noirs sont bons.

Les chiens fauves *ou* rouges sont de grand cœur, d'entreprinse, de haut nez, gardans bien le change, ils n'endurent pas la chaleur, et la foule[g], comme les blancs, mais sont

DU FOUILLOUX.

ilz *sont* plus vistes, communs, et *plus ardans*. Et *si* d'aventure *il advient qu'une beste se forpaise*[h] *par les campagnes*[h], *ilz ne la cuident pas abandonner*. Leur complexion est forte, car ilz ne craignent ne les eaux, ne le froid, courent seurement, et de grande hardiesse. Ilz sont beaux chasseurs, *aymans communement le cerf sur toutes autres bestes*, et sont plus opiniastres et mal aisez à dresser que les blancs, et de plus grand'peine, et travail. *Les meilleurs*[i] qui sortent de la race de ces chiens fauves, sont ceux qui *ont le poil plus vif, tirans sur le rouge*, et qui ont *une tache blanche au front*, ou[i] *au col*, pareillement ceux qui sont tous fauves : mais ceux qui tirent sur le jaune, estans marquetez de gris ou de noir, ne valent gueres. Ceux qui sont retroussez, et herigotez, sont bons à faire des limiers. Et en y ha quelques uns ayans la queue espiée, qui se trouvent bons et vistes. Et par ce qu'aujourd'huy les Princes ont fait mesler des Chiens blancs et des chiens fauves ensemble, ils en sont beaucoup plus fortz, et meilleurs à *courir le cerf*, qui est le vray moyen pour donner plaisir aux Roys et aux Princes : mais pour les Gentilz hommes telz chiens ne sont pas communs, par ce qu'ilz ne veulent faire qu'un mestier, et qu'*ilz ne font cas de lievres, ni d'autres* menues bestes[j] : et aussi qu'ilz sont subjectz à courir au bestiail privé.

(*Chap. IV.*)

Les chiens gris... sont chiens communs, par ce qu'ilz *sçavent faire plusieurs*[k] mestiers, à ceste cause, *ilz sont commodes pour Gentilz-hommes*[l] ils *courent toutes bestes.... Les meilleurs* de toute la race sont ceux qui *sont gris sur l'eschine*, estans *qua-*

BINET.

plus ardans ; s'il advient qu'une beste forpaise[h] *aux champs*[h], ils ne la cuident pas abandonner. Les *bons*[i] ont le poil vif tirant *au* rouge, une tache blanche au front, *et*[i] au col : ils ne font cas que du Cerf, ils *dédaignent* les Lièvres, *etc.*[j].

Les chiens gris sçavent faire *tout*[k] mestier et courent toutes bestes, et sont *bons* pour *simples* Gentils-hommes[l]. Les meilleurs sont gris sur l'eschine, quatre oüillez de rouge, les jambes de mesme

DU FOUILLOUX.

troillez de rouge, et *les jambes de mesme poil, comme* de la couleur de *la jambe d'un lièvre*. Il en sort aucunesfois quelques uns qui ont le poil au-dessus de *l'eschine d'un gris tirant sur le noir*, et *les jambes tannelées*[m] *et ondées de rouge et de noir*, lesquels se trouvent *bons par excellence... Les trop gris argentez*, ayans les jambes fauves tirantes sur le blanc, *ne sont pas si vistes, ni si vigoureux que les autres*[n]. Les Princes n'en peuvent tirer du plaisir... par ce qu'*ilz craignent* grandement *la foule* des piqueurs et le bruit, d'autant qu'ilz sont chiens ardans, et *de grand cueur*, qui *se mettent hors d'halene au cry* et au bruit *des hommes*; aussi qu'*ilz craignent les chaleurs*, et *n'ayment pas une beste qui ruse et tournoye : mais si elle tire pays*, il est impossible de veoir *courir de plus vistes et meilleurs chiens, combien qu'ilz soient opiniastres, de mauvaise créance et subjetz à prendre le change, à cause... des grans cernes qu'ilz prenent* en leur défault.

Et sur tout *veulent cognoistre leur maistre* et principalement sa voix *et sa trompe....* Ilz ont une malice entr'eux qu'*ilz cognoissent* bien *à la voix de leurs compaignons s'ilz sont seurs ou non*, car *s'ilz sont menteurs*, ilz n'iront pas voluntiers à eux... ; et s'ilz sentent une *beste mal menée*, et qu'elle se laisse approcher une fois, *ilz ne l'abandonneront jamais qu'elle ne* soit morte. Ceux qui en veulent tirer du plaisir, il faut qu'ilz facent en ceste sorte. *Au partir du descouple, ilz* les doyvent *piquer* le plus *froidement* qu'ilz pourront, avec peu de bruit, à cause qu'ilz *sont ardans, et outrepassent les routes ou voyes de la beste qu'ilz courent*[o].

BINET.

poil, comme la jambe *du* Lièvre. Les *excellens ont* à l'eschine un gris noirastre, les jambes cannelées[m] et ondées de rouge et de noir. (Les trop gris argentés ne *valent gueres*[n].) Ils craignent le *chaud*, et la foule, et *pour estre* de grand cœur ils se mettent hors d'haleine au cry des hommes, ils n'aiment pas *la* beste qui ruse et tournoie, mais si elle tire païs, *ils* courent *très bien* : sont opiniastres et de mauvaise créance : ils sont sujets à prendre le change : car ils font de trop grands cernes, ils *aiment d'ouïr la trompe de leur maistre* et ne *se fient aux chiens* leurs compagnons, *s'ils les treuvent* menteurs, ce qu'ils cognoissent à leur voix. Au partir du descouple, il les *faut* piquer froidement, *car* ils sont ardans et outrepassent la voye de la beste, *laquelle si elle est mal* menée, jamais ils ne l'abandonnent[o].

DU FOUILLOUX.

(*Chap. V.*)

Des chiens noirs anciens de l'abbaye de sainct-Hubert en Ardene.

Les *chiens que nous appelons de sainct-Hubert* [p] doyvent estre communément tous noirs.... Ce sont les chiens dont *les Abbez* [p] de sainct Hubert *ont toujours gardé de la race* [q], *en l'honneur et mémoire du sainct, qui estoit veneur*... Ilz *sont puissans de corsage* : toutesfois ilz ont les jambes basses et courtes : aussi ne sont-ilz pas vistes, combien qu'ilz soient *de hault nez, chassans de forlonge*... et *desirent plus les bestes puantes, comme Sangliers, Regnardz, et leurs semblables*, qu'autres, parce qu'ilz ne se sentent pas le *cueur ne la vistesse pour courir, et prendre les bestes legieres* [r].

Les limiers en sortent bons, principalement pour le noir....

(*Chap. VI.*)

Les signes par lesquels on peut congnoistre *un bon* et beau [s] *chien*.

Il faut qu'un chien pour estre beau et bon [s], ayt les signes qui s'ensuyvent. Premièrement, je commenceray à *la teste*, laquelle doyt estre de moyenne grosseur et est plus à estimer quand elle est *longue que camuse. Les nazeaux* doyvent estre *gros et ouvers, les oreilles larges*, et de moyenne espesseur, *les reins courbez, le rable gros, les hanches* aussi, grosses et larges, *la cuisse troussée*, et *le jarret droit bien herpé, la queüe grosse près des reins* et le reste gresle jusques au bout, *le poil* de dessoubz le *ventre rude, la jambe grosse, la* patte du *pied sèche* et *en forme de* celle *d'un Regnard* [t], les ongles gros. Le masle doyt estre court et courbé et la Lyce longue.... Les nazeaux ouverts signiffient chien

BINET.

Les chiens noirs qu'on dit de S. Hubert (car en mémoire de ce sainct qui fut veneur, les Abbez [p] en *tiennent* race [q]) sont puissans de corsage, de haut nez, chassans de forlonge, désirent les bestes puantes, *c'est-à-dire* Renards, Sangliers, *etc.* : les autres vont trop viste pour eux, et *n'ont le cœur de les suivre* [r].

Les signes d'un bon [s] chien.

1. La teste longue et non camuse. — 2. Les naseaux gros et ouverts, pour estre de haut nez. — 3. Les aureilles larges. — 4. Les reins courbez, le jarret droit, et bien herpé pour la vistesse. — 5. Le rable gros et les hanches, la cuisse troussée, la queüe grosse auprés des reins, pour la force. — 6. Le poil du ventre rude, car il ne craint l'eau. — 7. La jambe grosse, le pied sec, en forme d'un Renard [t], car le pied gras *ne vaut* [u] rien.

DU FOUILLOUX.

de haut nez. Les reins courbez et le jarret droit, signifient *la vistesse*. *La queüe grosse pres des reins*, longue et desliée au bout, signifie bonne *force* aux reins, et que le chien est de longue halene. *Le poil rude au dessoubz du ventre* denote qu'il est penible, *ne craignant point les eaux* ne le froid. *La jambe grosse, le pied de regnard*, et les ongles gros, demonstrent qu'il n'ha *point le pied* gras, et qu'il est fort sur ses membres, pour courir longuement sans s'aggraver[u].

(*Chap. IX.*)

Les signes qu'on doyt regarder si les petis chiens seront bons ou non.

Les anciens ont voulu dire qu'on cognoist les meilleurs chiens aux tetines des meres et que ceux qui tetent le plus pres du cueur, sont les meilleurs, et plus vigoureux... Il en y ha aussi qui ont voulu regarder dedans la gueule, pensans que ceux qui ont le palays noir fussent bons, mais ceux qui l'auroyent rouge, ne valussent gueres, et s'ilz ont les nazeaux ouvertz, c'est signe qu'ilz seront de haut nez...

BINET.

* * *

Constatons tout de suite que le travail du P. Binet consiste dans un résumé très sec, qui conserve en général textuellement les expressions de Du Fouilloux, tout en élaguant son style et en écourtant ses phrases. Il retient seulement les notations cynégétiques qui lui paraissent les plus saillantes et, pour cela, les plus essentielles à connaître pour quelqu'un qui n'est pas du métier. Les termes techniques sont évidemment compris dans cette sélection[1]. Par contre, il laisse tomber tout le reste, c'est-à-dire le « je » du veneur, ses confidences pleines de bonhomie, tout ce

1. Il va même jusqu'à reproduire certaines gravures de Du Fouilloux, avec leurs légendes, par exemple celles des têtes.

qui a un ton d'expérience trop personnelle, les souvenirs et les allusions historiques, et surtout cent observations et remarques, ordinairement les plus minutieuses et les plus fines au point de vue du métier, mais qui, précisément pour cette raison, lui semblent, à lui, plus encombrantes qu'intéressantes à retenir pour un profane. Le résumé du P. Binet, fait en ce sens, est donc très sec[1]. Est-il correct ? C'est-à-dire suffisamment clair, et non fautif, malgré sa brièveté ?... Chaque fois que nous avons lu et relu le P. Binet, notre impression personnelle a toujours été qu'il réduisait les pages si savoureuses et vivantes du veneur, en une sorte de consommé cynégétique, si l'on ose dire, beaucoup trop concentré pour être potable et digestible. Ses écourtements et rajustements de phrases, facilement, fausseraient la pensée de son modèle et trahiraient la réalité objective des faits.

En comparant les textes (surtout dans les deux premiers chapitres), le lecteur pourra facilement se rendre compte de ce que prend et surtout de ce que laisse Binet, et, par là, juger de son travail « littéraire », si on peut lui donner ce nom.

Qu'il nous permette seulement de lui présenter brièvement quelques remarques d'ordre plus spécialement « technique », et, pour cette raison, d'un intérêt majeur et même essentiel dans notre étude[2].

a. « Le mot « greffiers »... manque à l'endroit correspondant de Du Fouilloux : je ne l'ai constaté chez celui-ci que beaucoup plus loin, à la fin du chapitre V », disait M. E. Philipot (*ibid.*, note 7, p. 104). Vrai pour le chapitre V ; mais ce mot se trouve aussi *à l'endroit correspondant*, dans le titre du chapitre 2.

b. Du Fouilloux parle, naturellement, de la *France*. Le P. Binet n'ajoute ce mot que pour donner l'illusion de la génuinité de son érudition (cf. le début de son paragraphe).

c. Quel peut bien rester le sens exact du mot « hommes » dans cette phrase de Binet, si on retire l'explication ajoutée par Du Fouilloux : « hommes, *qui sont continuellement avec les Princes* » ?

d. Ici, par contre (unique exemple d'une adjonction de cette sorte), le P. Binet se mêle, avec un petit ton connaisseur, d'expliquer le terme « laictée » par « lictée », ce qui n'est pas du tout la même chose, et de le commenter : « de la lyce couverte

1. Cf. d'ailleurs à ce sujet l'article de M. E. Philipot, avec lequel nous sommes entièrement d'accord sur ce point.

2. C'est un point de vue qui n'avait pu intéresser M. E. Philipot, uniquement préoccupé d'étudier les sources et l'originalité de Hugo. (*Art. cité*, p. 103.)

et emplie d'un de ces Baux ». Or, non seulement ce commentaire est parfaitement oiseux[1], mais l'expression est doublement incorrecte : car, d'abord, « la lyce » elle-même doit être normalement de la race des *chiens blancs*, *dits bauds* ; ensuite, on n'a jamais dit ni pu dire absolument « *un baud* », ni « un de ces bauds » pour *un chien baud*.

e. Affirmation absolue qui restreint et trahit la pensée de Du Fouilloux et la réalité naturelle (« comme » indiquant un simple exemple).

f. Exagération simpliste. Du Fouilloux avait dit que « les chiens marquetés de rouge *sont de peu* de valeur » ; immédiatement, Binet renforce et fausse : « ne valent rien »....

g. Même remarque pour « foule » que pour « hommes » (dans le paragraphe *c*). Binet devait conserver (comme plus haut) : « foule *des piqueurs* ».

h. On ne dit pas absolument « forpayser », mais « *se* forpayser » ; et le complément circonstanciel « aux champs » n'a point le même sens que « par les campagnes » (Du Fouilloux).

i. Les variantes : « bons » au lieu de « *meilleurs* », « au front *et* au col » au lieu de « au front *ou* au col » n'ont l'air que de détails de style, et, pourtant, elles changent le sens et la réalité des choses.

j. Cet « etc. », dans Binet, ne peut remplacer « menues bestes » qui est chez Du Fouilloux.

k. « *Tout* mestier » dit beaucoup plus et autre chose que « *plusieurs* mestiers ».

l. « *Bons* pour *simples* gentilz-hommes » offre un sens très différent de « *commodes* pour simples gentils-hommes ». C'est toujours, chez Binet, le même excès qui fausse la pensée de l'original.

m. « Cannelées » est ridicule et n'offre pas de sens : Binet a suivi une édition fautive de Du Fouilloux, où, par suite d'une coquille, on lit *cannelées* au lieu de *tannelées*. (Voyez, ci-dessous, la remarque *i* du Commentaire aux textes de V. Hugo et de Rocoles.)

n. Du Fouilloux, en écrivant que ces chiens « ne sont pas si vistes, ne si vigoureux que les autres », n'avait point entendu dire qu'ils « ne valent guères ». C'est bien différent.

o. A la fin du paragraphe, mêlant deux phrases et surtout deux

1. Oiseux à *la place où il est*. Mais, en réalité, Binet a voulu placer ici, *ad usum delphini*, les deux termes *couvrir* et *emplir*, sans parler de *lyce*, que lui fournissait ce passage de Du Fouilloux : « Quand... la *lyce* sera chaude, attendez le plein discours de la lune à passer, pour la faire *couvrir* : et la faictes *emplir*... » (Chap. 7.)

idées de Du Fouilloux, Binet écrit que ces chiens « *outrepassent la voye* de la beste, laquelle si elle est mal-menée, jamais ils ne l'*abandonnent* » ; mais comment des chiens peuvent-ils *continuer à suivre des voies* (et non : la *voie*, au singulier) qu'ils *ont outrepassées* ?... C'est absurde !

p. « Les Abbez », de quelle abbaye ?... Binet en a omis la mention, qui figure dans la phrase précédente chez Du Fouilloux.

q. « *Tenir* race » est d'une originalité bien bizarre, au lieu de « *garder* de la race ».

r. Telle quelle, la fin du paragraphe chez Binet voudrait dire que *les chiens noirs n'ont pas le courage de suivre les autres chiens qui courent trop vite* ; car, employés comme ces mots le sont, « suivre » ne peut signifier « courir et prendre » ; ni « cœur », chez Binet, ne peut avoir le sens de *souffle*, *haleine*, qu'il a chez Du Fouilloux.

s. « Bon *et beau* chien », dit Du Fouilloux ; et non seulement « bon », comme abrège et fausse Binet.

t. « Le pied sec, en *forme d'un renard* », chez Binet, est une expression ridiculement abrégée et qui ne rend point la pensée précise du veneur : « la *patte* du pied seche et en *forme de celle* d'un regnard ».

u. Malgré son air entendu, quelle banalité et quelle insignifiance dans ce « ne vaut rien » de Binet, à côté de la précision technique de Du Fouilloux ! Binet a estimé suffisant de ne retenir que l'expression « pied gras ».

*
* *

Ainsi, on voit à quoi se réduit le travail de l'auteur des *Merveilles de Nature*. Dans cet amoncellement de notations fragmentaires, souvent erronées, tassées brutalement les unes contre les autres, sans cette harmonie et ce liant que donne la logique naturelle de la pensée, l'esprit du lecteur ne retrouve plus l'élan d'imaginer ni la lumière de penser. Bref, ce Binet a tellement vidé le texte de Du Fouilloux de toute son humanité, qu'il en a fait un cadavre ratatiné et racorni : quelque chose, en somme, de peu lisible et de peu intelligible.

Au reste, le bon père n'a point cherché la pensée, mais uniquement la formule : certains aphorismes et certains mots qu'il est convenable de connaître pour les servir à propos.

La rédaction d'apparence un peu soutenue qui ouvre son cha-

pitre ne continue d'ailleurs pas longtemps ; et ce n'est bientôt plus qu'une séquelle d'aphorismes et de phrases toutes faites, découpées à même dans le texte de Du Fouilloux.

Nous avions laissé Binet en train d'énumérer les caractères d'un bon et beau chien, d'après le chapitre 6 de Du Fouilloux ; nous en étions au n° 7 de ces caractères. Or, voici maintenant, faisant immédiatement suite à ce n° 7, avec lequel il n'a absolument aucun rapport, le n° 8 de ces aphorismes, extrait de la fin du chapitre 7 de Du Fouilloux. Celui-ci avait dit : « Plus si voulez faire chastrer ou sener une lyce, ce doyt estre au paravant qu'elle ayt jamais porté chiens : et en la senant, il ne luy faut oster toutes les racines, car il est bien difficile qu'en les arrachant on ne luy face tort aux reins, et qu'on ne luy accourcisse sa vistesse » (chap. 7).

Qui reconnaîtrait l'observation si judicieuse du veneur, dans ce qu'en a retenu Binet : « 8. Chastrer ou sener une lyce, c'est-à-dire lui oster les racines, ξαίνειν, c'est-à-dire chastrer » ? Sans parler de la fausse étymologie du mot *sener*[1], c'est même exactement le contraire de la pensée de Du Fouilloux et de la réalité vétérinaire !

Suit immédiatement l'aphorisme n° 9 : « Je ne vis jamais faire bonne fin à chiens nourris à la boucherie, c'est-à-dire : ils ne chassent rien qui vaille », sans le moindre lien avec l'aphorisme précédent, comme on voit. Il est emprunté à la conclusion du chapitre 10 de Du Fouilloux (donc trois chapitres ou cinq pages plus loin que la source du n° 7 !) : « ... et n'apprenant a quester n'a chasser en sorte quelconque. Brief, je ne vy jamais Chien faire bonne fin, estant nourry aux boucheries... » (chap. 10). En dehors de l'expression de Binet : « chassent rien qui vaille », dont le sens est tout différent de : « n'apprennant à quester n'a chasser en sorte quelconque » (Du Fouilloux), on remarquera qu'ici le plagiaire n'a même pas pris la peine de supprimer le *je* autorisé du veneur, ou plutôt l'a gardé à son compte.

1. Cette étymologie, et toutes autres gloses de ce genre, en grec ou en latin (à peu près toutes supprimées dans les dernières éditions de l'*Essay*, apparemment parce que trop pédantes et inutiles pour les gens du monde), naturellement ne sont point dans le traité du veneur.

A ce propos, détaillant le contenu de l'édition collective de Du Fouilloux (voyez ci-dessus, p. 515, n. 1) qu'il avait entre les mains (sans en indiquer la date), M. E. Philipot concluait : « Estienne Binet a eu sous les yeux, non seulement la série des traités que je viens d'énumérer, mais une collection plus complète encore ». (*Ibid*, p. 101). Or, il n'y a pas de « collection plus complète » ; et c'est vraisemblablement, dans le *Dict. fr.-lat.* de Nicot, ou dans les *Aucuns mots... appartenans à La Vénerie*, etc., en appendice au *Dict. fr.-lat.* de R. Estienne (éd. 1849), — une des sources du Nicot, — que Binet a puisé ses étymologies, et, à l'occasion, quelques autres détails minimes.

Et, désormais, ainsi de suite!...

« Le mot de « résumé », dit M. E. Philipot, serait trop ambitieux pour caractériser cette compilation informe, faite sans soin, sans méthode et sans intelligence, succession de menus paragraphes dont chacun est un lambeau de phrase ou de chapitre arraché à Du Fouilloux ou à tel autre de ses confrères.

Ce n'est pas, je le répète, un résumé, c'est une enfilade de plagiats se suivant dans l'ordre même du recueil adopté pour modèle : ainsi il ne viendra jamais à l'idée du compilateur de mélanger des phrases de Tardif avec des phrases de Jean de Franchières, ni de fondre ensemble deux emprunts à Guillaume Tardif et à messire Artelouche[1]; chacun vient à son tour, et Binet poursuit imperturbable sa marche en avant, sans s'inquiéter des redites ni des contradictions possibles... » (*R. H. L.*, XVI[e] année, p. 102). Nous ajouterons même, puisque nous l'avons montré : sans s'inquiéter ni des contresens, ni des absurdités.

*
* *

Bref, nous sommes jusqu'ici tout à fait d'accord avec M. Philipot, et nous ne saurions mieux caractériser qu'il ne l'a fait le *comment* du plagiat de Binet. Mais c'en est aussi, et surtout, le *pourquoi* qui nous intéresse; et là nous regrettons de ne pouvoir continuer à suivre M. Philipot.

« Sans doute, dit-il en parlant de l'auteur de l'*Essay*, nous aurions mauvaise grâce d'exiger de lui une compétence personnelle en matière de chasse; mais il aurait pu *faire œuvre de vulgarisateur loyal* et extraire en quelques *pages précises* ce qu'il y avait à retenir d'*essentiel* dans tous ces traités cynégétiques.... » Sans doute.... Il aurait pu.... Mais où M. Philipot a-t-il pris que le P. Binet eût jamais songé à « faire œuvre de vulgarisateur », *loyal* ou pas?.... Cela n'a jamais été son but. Pour le rappeler à M. Philipot, nous ne voulons que M. Philipot lui-même :

1. Car Binet, dans son chap. III consacré à la Fauconnerie, auquel fait ici allusion M. Philipot, plagie les traités de fauconnerie, imprimés à la suite et sous le couvert de la *Vénerie* de Du Fouilloux (cf. ci-dessus, p. 515, note 1) exactement de la même façon que l'œuvre de Du Fouilloux lui-même. On peut même croire qu'il en a fait à peu près autant pour les autres auteurs, si divers, qu'il a dû avoir entre les mains, pour composer son *Essay des Merveilles*.

Et quand le bon Père déclare à son « lecteur judicieux » que, *pour lui, il a vogué sur mer pour apprendre le pilotage..., tourné la roue pour apprendre le secret de l'affinage des Pierreries*, etc., il faut beaucoup moins voir dans ces « belles déclarations, l'effet d'une imagination facile à s'échauffer et prompte à l'hyperbole », comme le croit M. E. Philipot (*ibid.*, p. 108), que le jeu d'aimables métaphores.

« Mais rappelons-nous que *son but est beaucoup moins de nous donner des notions exactes* et des faits naturels *que de fournir de belles matières à des développements oratoires ou poétiques; il sera donc fidèle à ses devoirs de professeur d'éloquence*, fidèle aussi à la tradition poétique du XVI^e^ siècle. » (*Ibid.*, p. 92.)

Et là encore nous serions entièrement de l'avis de M. Philipot pour reconnaître que le P. Binet n'a été qu'un simple « professeur d'éloquence » ou plus exactement, au sens scolaire, de *rhétorique*, si, reprenant de vieilles brisées, le critique n'entendait nous faire admettre en même temps qu'il a voulu être « fidèle aussi à la tradition poétique du XVI^e^ siècle ».

« Or, comme l'a remarqué M. Paul Godefroy[1]; — insiste M. E. Philipot, — il est évident que l'idée même du livre de Binet lui a été fournie par les écrivains de la Pléiade; il applique des principes formulés notamment dans la *Défense et Illustration* ainsi que dans l'*Abrégé de l'Art poétique*, sur l'utilité qu'il y a pour l'écrivain à connaître les termes d'arts et métiers : bien que ce ne fût pas là une découverte faite en 1549, et que Rabelais, par exemple, n'eût pas attendu la venue de Ronsard et du Bellay pour jouir abondamment de la beauté des mots techniques, cependant c'est surtout par l'école de Ronsard que leur emploi fut érigé en système, et c'est aussi à cette école que se rattache incontestablement par les idées, par le vocabulaire et par le style, l'*Essay des Merveilles de Nature*. » (*Ibid.*, p. 89.)

« Les *Merveilles de Nature*, conclut-il enfin, parues en 1621, mais qui relèvent bien plus du siècle précédent que de celui qui commence.... » (*Ibid.*, p. 108.)

Voilà une conclusion d'histoire littéraire qu'il nous est impossible d'admettre, si vraiment l'historien doit s'en tenir aux réalités et non aux apparences. D'abord M. Philipot oublie-t-il dans quel discrédit général, et même quel oubli, étaient tombés à cette date, — après Malherbe, — Ronsard et la Pléiade[2]?... Reste que le

1. Allusion à un article de cet auteur sur l'*Essay des Merveilles de Nature*, paru dans la *R. H. L.*, IX^e^ année, p. 640-645, « article général, — dit M. Philipot (*R. H. L.*, XVI^e^ année, p. 88), — sans prétentions érudites, destiné seulement à rappeler aux littérateurs un titre et un nom trop oubliés. »

Le savant critique paraît ignorer que cet ouvrage du P. Binet avait déjà fait l'objet d'un article élogieux, et précisément de même sens, intitulé *D'un auteur français injustement oublié*, et signé « Butenschoen », dans les *Archives littéraires de l'Europe ou Mélanges de Littérature, d'Histoire et de Philosophie par une Société de Gens de lettres* (Paris, chez Henrichs; Tubingue, chez Cotta), t. III, 1804, p. 315-325.

2. Voyez, en particulier, à ce sujet, l'*Hist. de la lang. fr.* de M. Ferdinand Brunot, t. III (1600-1660), *Première partie*, chapitres du début, p. 1 et suivantes. Comment, dès lors, un tel livre aurait-il pu avoir au moins une vingtaine d'éditions de 1621 à 1657?

P. Binet fut un disciple attardé de l'« école de Ronsard.... » Mais M. Philipot, qui connaît admirablement sa littérature, a-t-il des raisons bien précises, en dehors du cas du P. Binet qui est en cause, de croire que les *jésuites*, car le P. Binet était *jésuite*, aient peu ou prou *ronsardisé*, et aient pu avoir même l'esprit à le faire?...

Pour nous, nous répondons catégoriquement: non. Il y a un abîme entre un *jésuite* et un *ronsardisant*, même si parfois ils paraissent parler la même langue. Les ronsardisants rêvent d'enrichir la langue et d'illustrer la poésie française, à l'envi de ce que firent chez eux les Grecs, les Romains, les Italiens. Leurs visées littéraires furent donc foncièrement patriotiques et esthétiques. Ils eurent un point de contact avec les humanistes de leur époque, dans l'étude et le culte des anciens, tout en différant profondément d'eux : les humanistes, tels un R. Estienne et un Budé, se servaient de leur « vulgaire » français pour magnifier la langue latine; ceux de la Pléiade n'entendaient que se servir des anciens pour enrichir la langue et la poésie nationales. Dans cette rencontre, quel fut le rôle des Jésuites, du moins après que l'esprit de la Compagnie eût pris conscience de lui-même?... Par tradition cléricale et romaine, ils sont nettement pour le latin, et non pour la langue française. Dans cette communion du latin, sinon toujours dans celle du dogme, ils donnent la main aux humanistes, mais ils se séparent radicalement des gens de la Pléiade[1]. Il ne faut pas oublier, d'autre part, qu'à la suite de circonstances, qu'il est inutile de rapporter ici, les Jésuites devinrent bien vite les maîtres de l'enseignement secondaire et supérieur en France et en Europe; enseignement dont le latin était la base et l'instrument selon le *Ratio Studiorum*. Mais qui donc s'inquiète encore de feuilleter les vieilles éditions du *Ratio Studiorum*?...

Avec cet esprit de finesse et de réalisme qui est du patrimoine

1. Une preuve irréfragable — pour qui a l'expérience de la lexicographie de cette époque, — que le P. Binet se rattache bien aux humanistes proprement dits et non à Ronsard, ce sont les traductions latines (parfois grecques, cf. ci-dessus, p. 526, n° 1) dont il se sert pour expliquer les termes français, selon l'usage de Robert Estienne, de Nicot et de tous les lexicographes jésuites (*Monet*, *Pomey*, etc.). C'est ainsi qu'au hasard on peut lire dans son *Essay* : « Meule, rocher, caillou, base, *Mola*. Bud. — Les fumées (c'est-à-dire *fumus*). — Le cerf balance ça et là (*nutat*). — Grande venaison (*sagina*). — Le cerf dresse par les fuites (c'est-à-dire *recta via fugit*). — Les chiens bien ameutez dressent et courent bien le droit (c'est-à-dire *recta via insequuntur cervum*). — Faire le rapport à l'assemblée (c'est à-dire *Concilio venatorum vel saltensi*. Bud.) » La référence « Bud. », souvent escamotée chez Binet, signifie que ces *latinismes*, vraisemblablement à travers R. Estienne ou Nicot (ainsi que nous l'avons déjà dit), proviennent originairement du liv II du *De Philologia* de G. Budé, dont l'autorité est, sous cette abréviation, constamment alléguée par ces lexicographes.

de la Compagnie, les Jésuites sentirent bien vite que si le latin gardait toujours son antique prestige dans les cris de l'école et les jeux des robins, il ne réussissait plus à prévaloir parmi cette jeune Société, qui, à travers les guerres civiles et religieuses, issue du XVI^e^ siècle finissant, mi-noble et mi-bourgeoise, mais profane et mondaine, commençait, au début du XVII^e^ siècle, à s'affirmer et à dominer.

Il fallait la prendre par son faible pour la retenir ou la tenir. En théologie morale, les nouveaux casuistes donnèrent leurs soins à cette œuvre pie. En matière pédagogique, des « recteurs » surent aussi y plier leur vieille rhétorique. Le P. Binet fut un de ces initiateurs. Il plante donc là autant qu'il le peut[1] le latin et sa pédanterie.... Il ne s'agit plus que du français, du vrai français parlé, du français le plus authentique; non de l'enrichir ou illustrer, certes; mais, prosaïquement, de l'extraire de son terroir pour l'exploiter et le mettre à portée et commodité du public, qui est toujours profane.... Ou plutôt, ce n'est pas de langue française qu'il s'agit ici, pas plus qu'il ne s'agit de morale en casuistique; mais précisément du prestige de l'homme du monde, qui voudra bien confier l'ameublement de son esprit ou, du moins, l'illustration de son langage, au prévenant et habile auteur de l'*Essay des Merveilles de Nature*, comme d'autres confient la direction de leur conscience et la tranquillité de leur âme à quelque casuiste non moins prévenant ni moins habile.

« C'est une pièce du tout nécessaire à l'Éloquence Françoise, — annonce-t-il dans son *Epistre nécessaire au lecteur judicieux*, confondant déjà peut être un peu trop l'éloquence avec la rhétorique et même avec la conversation, — autrement les plus habiles font des fautes insupportables. Peu de gens parlent des artifices et des choses qui ne sont pas de leur mestier, sans faire de vilains barbarismes. Quand Alexandre parle des couleurs, les petits apprentifs broyans les couleurs, s'esclatent de rire... Combien pensez-vous qu'il y ait d'affineurs qui rient au sermon, quand ils oyent dire aux jeunes prédicateurs que le sang de bouc mollit le Diamant[2]. . Il y a mille choses où pensant faire merveille de bien dire, certes on ne dit chose qui vaille, et les gens du mestier s'en moquent tout leur saoul. C'est bien pis, quand faute de

1. Voyez la note précédente et surtout le début de la note 1 de la p. 526.

2. Il s'agit de ces *exempla* légendaires, tirés des Bestiaires et Volucraires du Moyen Age, conservés par la routine, chers et commodes aux prédicateurs, et dont le style d'un saint François de Sales, par exemple, était tout fleuri. On remarquera que le P. Binet réprouve ces comparaisons techniques, non tant parce qu'elles sont inexactes en elles-mêmes que parce qu'elles font *rire* un auditoire qui n'est plus assez simple pour en accepter encore la convention ; c'est donc toujours des considérations *sociales* bien plus que *littéraires* qui guident le P. Binet. (Cf. la fin de citation.)

sçavoir le propre mot de quelque chose, ils vont tournoyant tout autour du pot, et par une périphrase languissante, ou une grande traînée de paroles, ils font pitié à l'auditeur qui reconnaît assez qu'ils sont au bout du monde et de leur François.

« Mais pis encore, quand effrontement ils se veulent mesler de faire les habiles hommes, et les esprits universels, qui parlent de tout, et souvent prenant l'un pour l'autre, apprestent à rire à toute l'assistance. Pour éviter ces défauts, je vous porte icy un bon nombre des plus nobles Artifices, et le moyen d'en parler sans broncher; de plus j'ouvre le chemin aux jeunes esprits[1] comme à des jeunes avettes qui se jettent sur mille et mille fleurs pour en humer l'esprit et en tirer la manne. »

De même dans sa préface de *la Fauconnerie* (chap. 3) :

« C'est un plaisir de Roy, que la Volerie; et c'est un parler Royal que de sçavoir parler du Vol des Oyseaux. Tout le monde en parle, et peu de gens en parlent bien, ou font pitié à ceux qui les escoutent. Tantost cestuy-ci dit, la main de l'Oyseau, au lieu de dire la serre; tantost la serre, au lieu de la griffe; tantost la griffe, au lieu de l'ongle et du crochet, bref ils pensent que tous les mots servent à tous les oyseaux, ce qui est une vraye ignorance. *Ce petit Essay que je vous donne vous fera parler avec honneur, et sans rougir en bonne compagnie*[2]. »

1. A cette préoccupation *pédagogique* qui n'a rien d'un « ronsardisant », il est impossible de ne pas reconnaître le *recteur de collège*.

2. Il continue :

Afin que le vol de vostre plume et de vostre langue s'accorde bien avec le vol de la beste de laquelle vous parlerez... vous saurez ce que c'est que voler à tire d'aisle, à reprises, au fil du vent, nageant entre deux airs, en battant la nüe, par glissades, en bricoles, en roulant, à droit fil, à plomb, à vol perdu, vol de guerre et de combat, vol de plaisir, fendre le ciel, fondre à bas, à l'essor, balancer son vol, et cent autre façons de dire (p. 32).

Dans tout cet étalage de termes de volerie, il est impossible de ne pas voir le jeu du recteur de collège, qui, en même temps qu'il donne des préceptes et fournit des matériaux d'*éloquence*, entend bien montrer d'abord par son exemple tout le parti qu'un « homme habile » peut en tirer.

Voici un autre morceau, modèle du genre, et fort curieux, où il se joue dans la technique de la musique et du chant :

Quelle facherie se peut trouver, qui ne se laisse enlever, lorsqu'un gentil superius s'envole jusqu'au ciel, et s'emporte soi-même, dardant les mignardises de sa voix à perte d'haleine et d'ouïe? Ou lorsqu'un bassus, après avoir longtemps poursuivi le superius, et ne le pouvant atteindre quasi dépitant contre soi-même, se précipite et s'enfonce jusqu'au centre de la terre, faisant du Tintamarre de sa voix trembler les vitres et les murailles... Ils pêlent-mêlent leurs voix et conspirent ensemble d'un accord heureusement désaccordé, ils mélangent haut et bas, aigre et doux, art et nature et le *b* mol et le *b* quarre, et, si vous n'y prenez garde, ils vous raviront l'âme par les oreilles (p. 321).

Voyez encore, entre beaucoup d'autres, la description du chant « amébé » de deux rossignols (chap. 8).

M. Philipot avait déjà distingué chez le P. Binet « les *parties techniques* de sa compilation » et « les *morceaux littéraires* d'allure personnelle ». Il en concluait, à propos de ces derniers : « Malgré tout je persiste à penser avec M. Paul Godefroy que, même lorsque notre auteur n'est pas original,... il a une phrase, un style à lui : style souvent hyperbolique, affecté, parsemé d'élégances de discours latin... Binet mérite qu'on lui fasse une place dans l'histoire de la prose française ». (*R. H. L.*, p. 109.)

Ces « morceaux littéraires d'allure personnelle » ne sont, en fin de compte, que

En résumé, que veut le bon père recteur? Que l'on ne soit pas ridicule, que l'on soit brillant même, quand on parle d'une chose dont on n'est pas du métier. Pour cela il faut en connaître au moins les éléments, et même les termes propres. Ce n'est que pour permettre à l'homme du monde de dire son mot à propos de choses techniques qui lui sont étrangères, ou dont il n'aura qu'un léger vernis, que P. Binet a composé ce florilège qu'est l'*Essay des Merveilles de Nature*. Où est, dans tout ceci, l'ambition littéraire, ou plus exactement artistique, esthétique, qui le rapprocherait de l'école de Ronsard?... La visée du « judicieux » jésuite est des plus terre à terre; son but est purement utilitaire, disons le mot, mondain[1].

C'est pour cette raison, sans doute, qu'il y a toujours quelque chose d'alléchant, de séducteur, dans les réclames[2] dont il fait précéder, sous le nom d'*Avis au lecteur*, ou quelque chose de semblable, les principaux chapitres — nous allions dire : les principaux rayons — de ses *Merveilles de Nature*.

L'intérêt que Binet et Ronsard prennent aux choses et aux termes techniques est donc radicalement différent ; et, pour nous, nous n'apercevons aucun point où, dans cette rencontre, les

des *modèles d'éloquence*. Ces exercices ont assurément leurs mérites et leurs défauts : ils ont surtout leur *cachet* et ils *datent*. Aussi, pour toutes ces raisons, croyons-nous, que la place de l'auteur de l'*Essay* est beaucoup moins dans la *littérature* proprement dite, ou esthétique, que, plus modestement mais plus dûment, dans l'*histoire des idées et mouvements littéraires*.

1. Certes, il fait sonner de temps en temps les grands mots d'*Éloquence Françoise*, d'*Orateurs* ; mais il faut toujours entendre ce que parler veut dire. Tout au plus peut-il s'agir alors, dans l'esprit de l'auteur, de l'éloquence la plus famillière, ou plutôt scolaire; car la véritable éloquence ne supporterait ni ces mièvreries ni ne s'attarderait à ces jeux précieux, si chers au P. Binet.

Tous les grands orateurs ont pris une peine incroyable pour sçavoir cette science qui les a rendus aimables au gens du mestier, et admirables à tout le monde. On les a veus dans les simples boutiques, les tablettes au poing, prendre leurs leçons, et disputer avec les compagnons à dessein de leur ouvrir la bouche, et les faire parler, là ils remarquoient les mots, les maximes, les proverbes, mille et mille secrets, de là ils tiroient des comparaisons si naïves, si bien prises, si riches, que l'auditeur d'aise ne pouvoit se tenir de rire et par ce sousris tesmoigner son contentement. (*Espitre nécessaire.*)

Dans cette évocation des « grands orateurs », nous ne réussissons qu'à voir un exemple *édifiant*, emprunté à la tradition antique... Certes, le passage (*in fine*) où il est question des « comparaisons » fait songer immédiatement au concetto de Ronsard; mais combien nous sommes loin de la dignité et de la noble ambition du poète, en face de ces aimables orateurs, *dont l'auditeur d'aise ne peut se tenir de rire...*

Le P. Binet veut enseigner l'art de s'exprimer brillamment, bien plus que d'émouvoir. C'est toujours le professeur de Rhétorique ou d'Éloquence, au sens où l'on pouvait entendre ces mots dans les collèges des Jésuites.

2. C'est en somme ce style *jésuite* (senti, mais non qualifié par M. Philipot, voir ci-dessus, p. 531, note 2) que raillera si fort l'auteur des *Provinciales*, à propos de certaines autres « réclames » pour des dévotions à la Vierge.

Déjà, de son vivant, il semble bien que le style de l'*Essay* ait soulevé quelques critiques : « Ces messieurs, — se plaint l'auteur dans une préface (éd. 1646), dont nous ignorons la date première, — ne lisent les livres que comme les cantharides, qui ne se posent sur les roses que pour les empoisonner. »

théories et la pratique de Ronsard et de son école aient réellement exercé leur influence sur les méthodes et l'esprit de l'*Essay*.

Pour Binet, ce n'est ni le culte de la langue française, ni l'enrichissement de la poésie nationale, ni même la vulgarisation des connaissances, qui le meut. Son but est de fournir à Pierre et à Paul, hommes du monde ou jeunes prédicateurs, le moyen, à bon compte, « de parler avec honneur et sans rougir en bonne compagnie ». Toute la pédagogie jésuite est là; et, sans doute, sommes-nous très loin des austères et nobles visées des poètes de la Pléiade. Ce n'est plus seulement une « brigade », mais partie vers d'héroïques conquêtes; c'est toute une société maintenant qui cherche et organise ses aspirations, mais plus assises... Quel fut, alors, dans cette formation sociale, le rôle des Jésuites, éducateurs des esprits et directeurs des consciences?... Il y aurait assurément une étude fort instructive à faire sur la pédagogie et les idées littéraires des innombrables traités de rhétorique, ou livres similaires, en usage alors dans les collèges de Jésuites, ou du moins publiés par eux. Ils pourraient jeter un jour curieux sur certains états d'esprit et certaines tendances littéraires. L'*Essay de Merveilles de Nature* est précisément un de ces livres-là.

Les esprits formés à l'école du P. Binet seront assurément plus de la famille des Phéneste que des Eneste. Cette négligence de la pensée pour la coquetterie de la forme; cette recherche du brillant, du joli; cette affectation de l'enjoué... Il y a déjà beaucoup de préciosité non seulement dans les théories, mais dans les exemples de style, à la fois familier et comme enfantin, gracieux et comme féminin, toujours maniéré, sans virilité ni franchise, que propose le P. Binet.

Mais il y a surtout déjà chez lui la conception de l'*honnête homme* avant la lettre, c'est-à-dire de l'homme de condition qui, sans être asservi à l'exercice de la profession par la nécessité du métier, en aura pourtant quelques clartés, suffisantes pour en parler avec honneur.

« Je ne vous dis pas tout, déclare le bon père dans son *Avertissement au lecteur de la Vénerie*, cela n'appartient qu'au Valet de chiens, aux Louvetiers et aux Chasseurs qui sont du mestier, de sçavoir tout; mais pour bien parler, je vous en donne assez. »

Il s'agit donc de *bien parler*, beaucoup plus que de *savoir tout*; et, même s'il sait à fond, l'homme du monde, aussi discret que capable, doit éviter la montre de son savoir : « Je ne désire pourtant pas qu'ils soient si indiscrets qu'à dessein de monstrer

leur sçavoir ils facent parade de leur habileté, faisant à propos, sans propos de petites descriptions pour faire voir qu'ils en ont ouy parler, dégainant tout d'un coup tout ce qu'ils sçavent d'un mestier. C'est chose fort puérile et d'un esprit follet qui n'est pas encore meur...[1] (*Avertissement...*)

Sapere ad sobrietatem : on peut bien rappeler ce mot de saint Paul, à propos d'un Jésuite.

Or cette théorie de la discrétion aboutit tout droit à celle de la distinction; tranchons le mot : de la *noblesse du langage*. Qu'on le remarque, ce mot de « noble » apparaît plusieurs fois sous la plume du P. Binet. Il est d'abord dans le titre même de son *Essay*. Ce n'est pas de tous les « artifices », indistinctement, qu'il prétend traiter; mais seulement « des plus *nobles* artifices » qu'il entend tirer ses moyens d'éloquence. « Je vous porte icy un bon nombre *des plus nobles artifices* », répète-t-il dans son *Avertissement au lecteur*. Et encore parmi ces plus nobles artifices, nous l'avons vu, fait-il un choix entre les termes, n'en retenant que ceux qui suffisent à l'honnête homme pour parler « avec honneur »; sans risquer toutefois, s'il s'agit par exemple de la vénerie, de se faire confondre avec un « valet de chiens » ou un « louvetier ». Il faut sentir dans le texte du bon père le ton dégagé et de léger mépris (écho des nouveaux sentiments d'une nouvelle société) avec lequel il mentionne ces gens de profession, d'une profession même jusque-là aussi noble, aussi princière et royale que la vénerie[2]. Les termes que je vous donne, précise-t-il, « sont tous de bonne mise et de bonne guerre». (*Avertissement...*) Que faut-il entendre par là? Qu'ils sont purs et authentiques, ou qu'ils sont seulement de nature à être employés « avec honneur » par un homme du monde, en société? C'est ce dernier sens qui nous paraît le vrai.

On le voit, ce sont déjà (1621), sentis et formulés, sinon appliqués avec l'étroite rigueur de plus tard, les principes de langage qui seront bientôt de règle générale dans la bonne compagnie,

1. On ne saurait mieux dire ni plus justement : mais le lecteur se souvient-il, avec nous, de certains « morceaux » du P. Binet lui-même, que nous avons rapportés plus haut?

2. Au XVI^e^ siècle, pour ne pas remonter plus haut, les gens de professions manuelles ou mécaniques, ou tout simplement même de profession, n'étaient point l'objet de ce dédain. Au XVII^e^ siècle, la vénerie, dont le jésuite parle sur ce ton, restait encore le privilège de la noblesse. Il faut donc que le P. Binet soit ici l'écho, et sans doute aussi le directeur, des sentiments naissants d'une société en formation, celle des salons, beaucoup moins féodale, plus bourgeoise, et surtout très féminine, où la première distinction pour un homme était, tout en n'étant asservi à l'exercice d'aucune profession, de savoir effleurer brillamment tous les sujets de conversation, sans trop insister ni approfondir, pour plaire dans la *bonne compagnie*.

avant d'être sanctionnés par l'Académie (1635)[1] et son Dictionnaire (1694).

Ainsi, malgré les apparences, le P. Binet est bien loin de Ronsard et de son école[2], et encore très éloigné du point de vue de l'*Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des mestiers*[3]; mais il est un des premiers à franchir et à marquer le seuil propre du XVII[e] siècle, le siècle des Salons, de l'Académie et même du bel-esprit. C'est en cela que le P. Binet est un précurseur[4].

1. Ce fut dès 1629 que des « gens de lettres d'un mérite fort au-dessus du commun » commencèrent à se réunir chez Conrart pour s'entretenir familièrement de toutes sortes de choses, dont les belles-lettres. Voyez à ce sujet l'*Histoire de l'Académie française* (1653) de Pellisson. Ce fut en 1620 que l'Hôtel de Rambouillet commença à prendre une réelle importance.

2. Nous retrouvons cette assertion, sans doute sous la suggestion de M. E. Philipot, jusque dans la *Grammaire historique de la langue française* de Kr. Nyrop. « C'est pour *remplir ce programme ronsardien* et fournir au *lettré* de *belles et rares* métaphores, que le jésuite Étienne Binet écrivit ses *Merveilles de Nature* » (éd. 1913, t. IV, p. 247, art. 343). Voyez aussi la note suivante, *in fine*, et la deuxième partie de la note 4.

3. « Il est encore un autre point de vue qui peut rendre ce livre [c'est-à-dire l'*Essay des Merveilles de Nature*] digne de l'attention du savant littérateur, c'est sa forme encyclopédique. L'idée de nos Diderots, de nos d'Alemberts y est déjà exécutée, comme elle a pu l'être dans un siècle qui, du moins, n'était pas celui des sciences. » (*Archives Littéraires de l'Europe*, 1804, t. III, p. 324.)

Ce point de vue indiqué par Butenschoen est intéressant, à condition de ne le retenir, avec lui, que comme un point de vue *secondaire*; car pour lui, ainsi que pour nous, l'*Essay* « c'est, comme on peut le voir par le titre, un ouvrage de rhétorique plutôt que d'histoire naturelle. C'est une *Encyclopédie rhétorique* ». (*Ibid.*, p. 318.)

Enfin, jugeant le style du P. Binet, bien avant MM. Godefroy et Philipot, il a rapproché le P. Binet de Ronsard : « On voit bien, dit-il, que ce sont là des tours de force du siècle de Ronsard et de sa Pléiade; mais il faudrait être extrêmement injuste, si l'on voulait refuser au père Binet un talent peu commun et une verve vraiment poétique ». (*Ibid.*, p. 323.)

Sans insister sur les sentiments, extrêmement différents de ceux de M. Philipot et des nôtres, que pouvait alors avec toute la critique, nourrir Butenschoen pour Ronsard et « sa » Pléiade, ni sur son manque de chronologie et de sens historique, notons qu'il a en vue exclusivement les « tours de force » de Binet, c'est-à-dire son *style* et non ses *théories*, qu'il s'agisse de celles qu'il avait réellement ou de celles que, selon nous, lui prête M. Philipot.

4. N'oublions pas, d'autre part, que, comme « recteur » ou « provincial », le P. Binet a dû habiter assez longtemps Paris (cf. ci-dessus, note 1, p. 514), donc a eu la possibilité d'y exercer une influence personnelle. Pour être exact, nous devons rappeler ici le jugement — très voisin de celui de M. Philipot, mais opposé au nôtre — que M. Ferdinand Brunot a porté incidemment sur cet auteur : « On peut considérer que le livre du jésuite Etienne Binet... quand il parut en 1626 [en réalité la première édition est de 1621], était le type du livre arriéré et publié à contre-temps. Les idées qui l'inspirent sont justement celles que tout le monde abandonne. C'est un livre curieux... Mais il ne pouvait rien changer au goût public » (*Histoire de la langue française*, t. III, 1re part., p. 187). Nous croyons avoir démontré que si l'on considère non tant les mots de métier en eux-mêmes que le but réel du jésuite (voyez certaines citations très caractéristiques que nous a fournies cet auteur), on doit au contraire le regarder comme un maître et un fournisseur (si l'on ose dire) de l'élégance linguistique de la nouvelle génération, car « une des principales élégances de ces gens qui n'avaient rien à faire était de se poser en connaisseurs de tout », comme le fait très justement remarquer l'éminent historien de la langue fran-

*
* *

Pendant tout ce développement, ni notre lecteur ni nous n'avons oublié Du Fouilloux, et nous allons le retrouver au tournant de notre conclusion.

Non que nous prétendions que *La Vénerie* de Du Fouilloux ait fourni au P. Binet ces théories, déjà si XVII[e] siècle; assurément non. Mais elle a bien pu en être la cause occasionnelle.

« Je vous donne icy pour premier Essay, celui de la Vénerie », faisait remarquer le P. Binet, qui ouvrait en effet son livre par ce premier chapitre. Et M. Philipot de commenter : « Cette place d'honneur et les développements que l'auteur consacre à la vénerie sont un témoignage nouveau du prestige qu'exerçait encore à cette époque la distraction favorite des princes et seigneurs ». (*R. H. L.*, seizième année, p. 97-98.) Sans doute, sans doute! Mais la question intéressante est de savoir comment le P. Binet a eu l'idée, alors si originale, de composer cette « pièce très nécessaire à tous ceux qui font profession d'éloquence ». Éviter aux « plus habiles » parmi les gens du monde, mais étrangers au « mestier », le ridicule « des fautes insupportables » et des « vilains barbarismes » : voilà son but.

Or, il semble bien que ce fut le succès considérable de *La Vénerie* de Du Fouilloux, traitant d'un art toujours cher à la noblesse, qui donna à ce jésuite, assurément profane dans le métier, mais professeur d'éloquence, mais éducateur, bel-esprit et esprit fin, l'idée d'adapter les langues spéciales des « plus nobles artifices », en commençant naturellement par la vénerie et la fauconnerie, à l'usage et aux besoins nouveaux des gens du monde.

Il importe moins, dès lors, que le plagiat qu'il a fait de Du Fouilloux soit informe, sans originalité, ni valeur littéraire en lui-même. Tout l'intérêt, pour l'historien de la langue et de la littérature, est dans l'initiative même du père jésuite; et, pour cette raison, beaucoup plus dans les principes si nouveaux et gros d'ave-

çaise (*ibid.*, p. 258), et en cela il traduit tout à fait le sentiment du père jésuite.

Aussi, dans l'*Histoire de la langue française*, la place de l'auteur des *Merveilles de Nature* nous semble-t-elle peut-être moins indiquée au chapitre VI (p. 184-193), qui traite proprement des « Mots de métier » pour eux-mêmes, si chers au XVI[e] siècle, — mais que le XVII[e] élimine en effet (à moins qu'ils ne soient entrés dans la langue courante), — qu'au chapitre IX (p. 241-266), comme maître de rhétorique pour ces « Expressions et Figures » (c'est le titre même de ce magistral chapitre), à base de termes techniques, plus raffinées et alors très à la mode, dont M. F. Brunot a donné de si nombreux et lumineux exemples.

nir que la lecture de *La Vénerie* paraît lui avoir suggérés et l'avoir amené à formuler, que dans la manière plus ou moins heureuse avec laquelle il les a lui-même mis en pratique[1].

(*A suivre.*) F. Remigereau.

1. Ou plutôt, à bien examiner les choses, du moins en ce qui concerne le chapitre de la vénerie, il n'a point essayé du tout de mettre lui-même ses principes en pratique; *il n'a prétendu que fournir aux autres un répertoire des connaissances nécessaires pour le faire*, ce qui est fort différent (voyez à ce sujet le début de son chapitre I, cité par nous ci-dessus, p. 517). Un répertoire de cette sorte, sans ambition littéraire intrinsèque, doit donc être jugé comme plagiat et pour sa valeur cynégético-linguistique, mais non au point de vue de la beauté littéraire.

MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE GEORGES ET MADELEINE DE SCUDÉRY

(*Suite et fin*[1]).

96. IBRAHIM | OU | L'ILLUSTRE | BASSA. | DEDIÉ | A | MADEMOISELLE DE ROHAN. | PREMIERE PARTIE. | *A ROUEN.* | Pour la COMPAGNIE des Libraires | du Palais A PARIS. | M.DC.LXV. |

4 vol. in-12, Bib. Nat., Y^2 67959-67962; Bib. Ars., B. L. 13894 *bis*. SECONDE EDITION.

Tome I. — 16 ff. non ch., 467 pages.

Titre; dédicace; préface.

P. 1-467. *Ibrahim*, première partie.

Au verso de la page 467, cette mention : « Cette édition achevée d'imprimer en mars 1665 à Rouen par L. Maurry ».

Tome II. — 480 pages y compris le titre. *Ibrahim*. Deuxième partie.

Tome III. — 587 pages y compris le titre. *Ibrahim*. Troisième partie.

Tome IV. — 455 pages y compris le titre. *Ibrahim*. Quatrième partie.

L'éditeur rouennais a sans doute profité de la vogue du *Cyrus* et de la *Clélie* pour lancer cette nouvelle édition du premier roman de Mlle de Scudéry.

97. IBRAHIM | OU | L'ILLUSTRE | BASSA. | NOUVELLE EDITION, | revuë, corrigée, et ornée de | Figures en taille-douce. | *PREMIERE PARTIE.* | A PARIS, | Chez P.WITTE, Libraire au bas de la ruë | S. Jacques, vis à vis de la ruë de la Par- | cheminerie, à l'Ange Gardien. | M.DCCXXIII. | *Avec approbation et Privilège du Roy.*

4 vol. in-8°, Bib. Nat., Y^2 6871-6874; Y^2 67963-67966; Bib. Sainte-Geneviève. Rés., 8°, Y 3415-3418; Bib. de Nantes, 30792 (incomplet). TROISIEME EDITION.

Tome I. — 3 ff. non ch., 350 pages, 1 f.

Faux-titre; gravure; titre.

P. 1-350. *Ibrahim*. Première partie, livres I-V.

Permission du 7 avril 1720 et privilège accordé à Pierre Witte pour six ans le 10 mai 1720.

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* d'avril-juin et de juillet-septembre 1933.

Tome II. — 3 ff. non ch., 390 pages (la dernière chiffrée par erreur 460).

Faux-titre; gravure; titre.

P. 1-390. *Ibrahim.* Première partie, livres VI-X.

Tome III. — 3 ff. non ch., 494 pages.

Faux-titre; gravure; titre.

P. 1-494. *Ibrahim.* Deuxième partie, livres I-V.

Tome IV. — 3 ff. non ch., 398 pages.

Faux-titre; gravure; titre.

P. 1-398. *Ibrahim.* Deuxième partie, livres VI-X.

98. « RETROSPECTIVES » | PUBLIÉES AUX EDITIONS | DU MONDE NOUVEAU | Melle DE SCUDÉRY | ISABELLE GRIMALDI | PRINCESSE DE MONACO | ROMAN | AVANT-PROPOS | ET NOTES | DU BARON | E. SEILLIERE | MEMBRE DE | L'INSTITUT. | 42, BOULEVARD RASPAIL | PARIS.

In-8°, Bib. Nat., 8°, Y² 67449; Bib. de l'Institut, NSd 10525. 282 pages. Réimpression partielle d'*Ibrahim ou l'Illustre Bassa* faite en 1923.

TRADUCTION ITALIENNE.

99. HISTORIA | D' | IBRAHIM | BASSA | Tradotta dal Francese | DA PARIS CERCHIARI. | Ad istanza de' Corvi | Librari. | *Parte Prima.* | IN ROMA, Per il Moneta. 1660. | A spese de' Corvi Librari. | *Con licenza de' Superiori.*

4 vol. in-12, Bib. Nat., Y² 6875-6878.

Tome I. — 2 ff. non ch., pour le faux-titre et le titre; 440 pages pour la traduction de la première partie d'*Ibrahim.*

Tome II. — IBRAHIM | overo | L'ILLUSTRE | BASSA | *Tradotto dal Francese* | DA | PARIS CERCHIARI. | Parte Seconda. | *All' Illustris. Sig. Sig. mio Colend.* | il Signor | FILIPPO | DA MOLINO. | In VENETIA, per FRANCESCO | VALVASENSE. 1646. | *Con licenza de' Superiori et Privilegi.*

2 ff. non ch. pour le titre et la dédicace du libraire Valvasense, datée de Venise, 20 avril 1646; 439 pages pour la traduction de la deuxième partie d'*Ibrahim.*

Tome III. — 8 ff. non ch., 551 pages.

Faux-titre; frontispice gravé par Pierre Miotte, daté de Rome, 1652; titre, daté de Rome, 1652; faux-titre; nouveau titre daté de 1660, conforme à celui du tome I.

P. 1-551. Traduction de la troisième partie d'*Ibrahim.*

Tome IV. — 2 ff. non ch., pour le faux-titre et le titre, daté de 1660, conforme à celui du tome I, sauf le nom du traducteur qui a changé : Carlo Vassalli; 406 pages pour la traduction de la quatrième partie d'*Ibrahim.*

Il semble résulter de l'examen de cet exemplaire de la Bibliothèque Nationale que cette traduction italienne fut éditée à Venise en 1646 (voir le titre du tome II), puis remise en circulation sous un nouveau titre, à Rome, en 1652 (voir le titre du tome III), et enfin en 1660 (voir le titre des tomes I et IV).

Moréri, *Grand Dictionnaire Historique.* Paris, 1759, VI, 301, cite

une traduction italienne d'*Ibrahim* publiée à Venise en 1684, dont nous n'avons pas rencontré d'exemplaire.

TRADUCTION ANGLAISE.

100. Brunet, *Manuel du Libraire*, V, 250, cite une traduction anglaise d'*Ibrahim* publiée de 1653 à 1677, in-folio, dont nous n'avons pas rencontré d'exemplaires.

TRADUCTION ALLEMANDE.

101. Zaesien von Fürstenau. *Ibrahims oder des durchleuchtigen Bassa, und der beständigen Isabellen Wundergeschichte.* Amsterdam, bey Ludwig Elzevieren. 1645.

4 vol. in-12, décrits par Willems, *Les Elzevier*. Paris, 1880, n° 1034.

T. I, 12 ff. non ch., 316 pages; t. II, p. 317 à 618; t. III, 369 pages; t. IV, p. 371 à 666. Nous n'avons pu examiner cette traduction allemande.

B. — *Artamène ou le Grand Cyrus* (1649-1653).

N. B. — Il y a lieu d'examiner attentivement tous les tomes de tous les exemplaires; en effet, la plupart des exemplaires sont composés de tomes d'éditions différentes; ce rajustement était d'ailleurs facilité par le fait que les diverses réimpressions suivaient généralement le texte de l'édition originale, page à page.

On sait que ce roman, publié sous le nom de Georges de Scudéry, est de sa sœur Madeleine. Tallemant des Réaux (*Historiettes, loc. cit.*) atteste que Georges de Scudéry ne fit que « la préface et les épîtres dédicatoires ». Cf. dans le même sens, *Menagiana*. Paris, 1715, II, 11. D'ailleurs, Madeleine de Scudéry parle souvent du *Cyrus* dans sa correspondance comme d'une œuvre sienne. Tous les contemporains, Boileau et Furetière en particulier, étaient au courant du fait.

102. EDITION ORIGINALE.

ARTAMENE, | OU | LE GRAND | CYRUS. | DEDIÉ | A MADAME LA DUCHESSE | DE LONGUEVILLE. | PAR Mr DE SCUDERY | Gouverneur de Nostre Dame | de la Garde. | *PREMIERE PARTIE.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, dans la petite Sale | du Palais, à la Palme. | M.DC.XLIX. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.* | In-8°.

Tome I. — Bib. Ars., B. L., 13259.

23 ff. non ch., 1230 pages, 3 ff. non ch.

Frontispice aux armes de la Duchesse de Longueville gravé par Regnesson d'après Chauveau; titre; dédicace à la Duchesse de Longueville; avis *Au Lecteur*; errata; gravure de Chauveau.

P. 1-1230. *Le Grand Cyrus*, première partie, livres I, II, III.

Chaque livre, comme dans tous les tomes de tous les exemplaires, est précédé d'une gravure de Chauveau, comprise dans la pagination.

Privilège accordé à Scudéry pour dix ans le 9 juillet 1648 et cédé à Courbé; achevé d'imprimer du 7 janvier 1649; permission du Vice-Légat d'Avignon du 10 juin 1648.

Tome II. — Même titre. Date de 1649. Bib. Ars., B. L., 13259, 13260.

3 ff. non ch., 1515 pages, 2 ff. non ch.

Frontispice gravé par Regnesson d'après Chauveau; titre; gravure de Chauveau.

P. 1-1515. *Le Grand Cyrus*, seconde partie, livres I, II, III.

Privilège, achevé d'imprimer du 7 janvier 1649 et permission du Vice-Légat.

Tome III. — Même titre. Daté de 1650.

Bib. Nat., Y^2 6385-6386; Y^2 6402; Bib. Ars., B. L., 13259; Bib. de l'Institut, Q 888 A.

4 ff. non ch., 1280 pages, 3 ff. non ch.

Frontispice gravé par Regnesson d'après Chauveau; avis de l'Imprimeur au Lecteur, annonçant qu'il voulait lancer les tomes III et IV ensemble, comme il avait fait pour les tomes I et II, mais qu'il cède « à l'impatience publique » en faisant paraître le tome III seul; gravure de Chauveau.

P. 1-1280. *Le Grand Cyrus*, troisième partie, livres I, II, III.

Privilège; achevé d'imprimer du 7 décembre 1649; permission du Vice-Légat.

Tome IV. — Même titre. Daté de 1650 ou de 1651.

Bib. Nat., Y^2 6387-6388; Y^2 6404; Y^2 67894-67896; Bib. Ars., B. L., 13259; 13260; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6143; Bib. de l'Institut, Q 888 A.

4 ff. non ch., 1247 pages, 3 ff. non ch.

Frontispice gravé par Regnesson d'après Chauveau; titre; avis de l'Imprimeur au Lecteur; gravure de Chauveau.

P. 1-1247. *Le Grand Cyrus*, quatrième partie, livres I, II, III.

Privilège; achevé d'imprimer du 15 mars 1650; permission du Vice-Légat.

Tome V. — Même titre. Daté de 1650 ou de 1651.

Bib. Nat., Y^2 6389-6390; Y^2 6405; Y^2 67897-67899; Bib. Ars., B. L. 13259; 13260; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6144; Bib. de l'Institut, Q 888 A.

7 ff. non ch., 1283 pages, 3 ff. non ch.

Frontispice gravé par Houlanger d'après Chauveau; titre; avis *Au lecteur*; errata (il manque dans certains exemplaires); gravure de Chauveau.

P. 1-1283. *Le Grand Cyrus*, cinquième partie, livres I, II, III.

Privilège; achevé d'imprimer du 15 octobre 1650; permission du Vice-Légat.

Tome VI. — Même titre. Daté de 1651.

Bib. Nat., Y^2 6391-6392; Y^2 6406; Y^2 67900-67902; Bib. Ars., B. L. 13259, 13260; Bib. Sainte Geneviève, Rés., 8°, Y 6145; Bib. de l'Institut, Q 888 A.

4 ff. non ch., 1422 pages; 3 ff. non ch.

Frontispice gravé par Houlanger d'après Chauveau; titre; feuillet blanc; gravure de Chauveau.

P. 1-1422. *Le Grand Cyrus*, sixième partie, livres I, II, III.

Privilège ; achevé d'imprimer du 12 avril 1651 ; permission du Vice-Légat.

Il existe deux tirages différents de ce tome VI qui se distinguent par quelques différences typographiques.

Tome VII. — Même titre. Daté de 1651, de 1653 ou de 1655.

Bib. Nat , Y^2 6393-6394 ; Y^2 6407 ; Y^2 67903 67905 ; Bib. Ars., B. L. 13259, 13260 ; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6146 ; Bib. de l'Institut, Q 888 A.

3 ff. non ch., 1287 pages ; 3 ff. non ch.

Frontispice gravé par Houlanger d'après Chauveau ; titre ; gravure de Chauveau.

P. 1-1287. *Le Grand Cyrus*, septième partie, livres I, II, III.

Privilège, achevé d'imprimer du 15 novembre 1651 ; permission du Vice-Légat.

Tome VIII. — Même titre. Daté de 1652 ou de 1653.

Bib. Nat , Y^2 6395-6396 ; Y^2 6408 ; Y^2 67906-67908 ; Bib. Ars., B. L. 13259, 13260 ; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6 47 ; Bib. de l'Institut, Q 888 A.

3 ff. non ch., 1346 pages ; 3 ff. non ch.

Frontispice gravé par Houlanger d'après Chauveau ; titre ; gravure de Chauveau.

P. 1-1346 *Le Grand Cyrus*, huitième partie, livres I, II, III.

Privilège ; achevé d'imprimer du 17 août 1652 ; permission du Vice-Légat.

Tome IX. — Même titre. Daté de 1653 ou de 1654.

Bib. Nat., Y^2 6397-6398 ; Y^2 6409 ; Y^2 67909 67911 ; Bib. Ars., B. L. 13259, 1326) ; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6148 ; Bib. de l'Institut, Q 888 A.

3 ff. non ch., 1287 pages ; 3 ff. non ch.

Frontispice gravé par Houlanger d'après Chauveau ; titre ; gravure de Chauveau.

P. 1-1287. *Le Grand Cyrus*, neuvième partie, livres I, II, III.

Privilège ; achevé d'imprimer du 15 février 1 53 ; permission du Vice-Légat.

Tome X. — Même titre. Daté de 1653 ou de 1654.

Bib. Nat., Y^2 6399-6400 ; Y^2 6410 ; Y^2 67912-67914 ; Bib. Ars., B. L. 13259, 13260 ; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6149 ; Bib. de l'Institut, Q 888 A.

8 ff. non ch., 1489 pages ; 3 ff. non ch.

Frontispice gravé par Houlanger d'après Chauveau ; titre ; portrait de M^me^ de Longueville gravé par Regnesson d'après Chauveau ; dédicace à la duchesse de Longueville ; avis *Au Lecteur* dans lequel Scudéry annonce la publication prochaine de la *Clélie* et d'*Alaric* ; gravure de Chauveau.

P. 1-1489. *Le Grand Cyrus*, dixième partie, livres I, II, III.

Privilège ; achevé d'imprimer du 13 septembre 1653 ; permission du Vice-Légat.

Ainsi la publication de ce fameux roman, qui offrait un total imposant de 13095 pages de texte à la curiosité des lecteurs du XVII^e siècle, s'étendit du 7 janvier 1649 au 13 septembre 1653.

On trouve une analyse succincte du *Grand Cyrus* dans la *Bibliothèque universelle des romans*. Paris, in-8°, novembre 1775, p. 86-155, et de nombreux extraits dans l'ouvrage suivant de Victor Cousin, *La Société française au XVII^e siècle d'après le Grand Cyrus de M^lle de Scudéry*. Paris, Didier, 1858, 2 vol. in-8°. Victor Cousin retrouva, publia et utilisa la « clef » du *Grand Cyrus*, imprimée en 1657 et reliée à la fin du dernier volume d'un exemplaire de la Bib. Ars. (B. L., 13260). Cette clef imprimée a disparu; elle est aujourd'hui remplacée par une clef manuscrite, datée du 24 février 1858. On trouve une autre copie de cette clef dans le tome II du Recueil Fevret de Fontette (Bib. Ars., Manus. 3724, f° 27 v°).

103. — SECONDE EDITION.

Le succès du *Grand Cyrus* dépassa les espérances du libraire Courbé ; au fur et à mesure que se poursuivait l'impression et la mise en vente de l'édition originale, les lecteurs affluaient à son magasin ; il dut grossir considérablement le chiffre de son tirage; mais il fut bientôt démuni des exemplaires des premiers tomes ; pour satisfaire sa nombreuse clientèle, toujours croissante, il fit une seconde édition des tomes I, II et III, dans le même format in-8°.

ARTAMENE, | OU | LE GRAND | CYRUS. | DEDIÉ | A MADAME LA DUCHESSE | DE LONGUEVILLE. | PAR Mr DE SCUDERY, | Gouverneur de Nostre Dame | de la Garde. | *PREMIERE PARTIE.* | Seconde Edition, reveuë et corrigée. | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Imprimeur et Libraire or- | dinaire de Monseigneur le duc d'Orléans, dans la | petite Sale du Palais, à la Palme. | M.DC.L. | AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Tome I. — Bib. Nat., Y^2 6381-6382; Bib. Ars., B. L. 13260; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6140.

20 ff. non ch., 1081 pages ; 3 ff. non ch.

Reproduction intégrale du texte de l'édition originale.

Tome II. — Bib. Nat., Y^2 6383-6384. Titre daté de 1650.

1224 pages y compris le titre; 3 ff. non ch.

Reproduction intégrale du texte de l'édition originale.

Tome III. — Titre daté de 1650 ou de 1655.

Bib. Nat., Y^2 67891-67893; Bib. Ars., B. L. 13260; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6142.

4 ff. non ch.,1280 pages.

La composition de la deuxième édition du tome III suit page à page celle de l'édition originale.

104. — TROISIEME EDITION.

La seconde édition des deux premiers tomes s'enleva rapidement ;

Courbé dut en donner, en 1653, au moment où paraissaient les derniers volumes de l'édition originale, une troisième édition.

ARTAMENE | OU | LE GRAND | CYRUS. | DEDIÉ | A MADAME LA DUCHESSE | DE LONGUEVILLE. | PAR Mr DE SCUDERY | Gouverneur de Nostre Dame de la Garde. | *PREMIERE PARTIE.* | Troisiesme Edition, reveuë et corrigée. | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Imprimeur et Libraire | ordinaire de Monseigneur le Duc D'Orléans, dans la petite Salle | du Palais, à la Palme, | M.DC.LIII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

Tome I. — Bib. Nat., Y^2 6401 ; Y^2 67885-67887 ; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6140; Bib. de l'Institut, Q 888 A.

Reproduction intégrale de la seconde édition. Nouvelle composition typographique.

Tome II. — Même titre. Daté de 1654.

Bib. Nat., Y^2 6402; Y^2 67888-67890; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6141 ; Bib. de l'Institut, Q 888 A.

Reproduction intégrale de la seconde édition. Nouvelle composition typographique.

105. — QUATRIEME EDITION. 1654.

Imprimée par L. Maurry à Rouen, et mise en vente à Paris chez Courbé, cette quatrième édition, qui reproduit le texte de l'édition originale, fut lancée aussitôt la publication complète de l'édition originale. Elle comprend dix tomes in-8°, tous datés de 1654; à partir du tome II, la pagination comprend le frontispice, le titre, le privilège et la permission du Vice-Légat d'Avignon de l'édition originale. Aucun tome ne contient d'achevé d'imprimer.

ARTAMENE | OU | LE GRAND | CYRUS. | DEDIÉ | A MADAME LA DUCHESSE | DE LONGUEVILLE. | PAR Mr DE SCUDERY | Gouverneur de Nostre Dame de la Garde. | *PREMIERE PARTIE.* | *Imprimé à Roüen, et se vend* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, Imprimeur et Libraire ordinaire | de Monseigneur le Duc d'Orléans, dans la petite Salle | du Palais, à la Palme. | M.DC.LIV. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

Bib. Ars., B. L. 13261.

Tome I. — 16 ff. non ch., 541 pages ; 2 ff. non ch.

Tome II. — 678 pages.

Tome III. — 662 pages.

Tome IV. — 640 pages.

Tome V. — 668 pages.

Tome VI. — 719 pages.

Tome VII. — 686 pages.

Tome VIII. — 677 pages.

Tome IX. — 654 pages.

Tome X. — 784 pages.

106. — CINQUIEME EDITION. 1656.

Le succès du *Grand Cyrus* mit en goût les libraires provinciaux et étrangers qui se ruèrent sur cette marchandise si demandée; on a vu que L. Maurry de Rouen avait imprimé la quatrième édition de 1654 ;

la cinquième fut composée en 1656 à Leyde ; Courbé, pour vaincre cette concurrence dangereuse, racheta tous les exemplaires de Rouen et de Leyde, sans doute au rabais, et prit un privilège, le 3 décembre 1655, lui donnant le monopole de la vente en France de ces éditions étrangères et provinciales, avec indication de leur lieu d'origine ou sous sa propre firme.

10 vol. in-8°, Bib. Nat., Y^2 6411-6420 ; Y^2 67915-67924 ; Rés., Y^2 1482-1491 (reliure aux armes du roi) ; Bib. Maz., 22287 N Y ; Bib. de la Sorb., Rra 710 ; Bib. de Nantes, 30793 (exemplaire incomplet).

ARTAMENE, | OU | LE GRAND | CYRUS. | DEDIÉ | *A MADAME LA DUCHESSE* | *DE LONGUEVILLE.* | PAR MONSIEUR De SCUDERY. | Gouverneur de Nostre Dame de la Garde, | *PREMIERE PARTIE.* | *Imprimé à Leyden, et se vend* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, dans la petite | Salle du Palais, à la Palme. | M.DC.LVI. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

Tome I. — 12 ff. non ch., 604 pages.

Frontispice gravé d'après celui de Chauveau ; titre ; privilège et achevé d'imprimer de l'édition originale ; privilège accordé à Courbé le 3 décembre 1655 de vendre sous son nom les éditions clandestines, provinciales ou étrangères, qu'il a rachetées, des ouvrages suivants : *Œuvres* de Voiture ; *Alaric* et *le Grand Cyrus* de Georges de Scudéry ; enregistrement de ce dernier privilège par le Parlement de Paris le 27 janvier 1656 ; 1 f. blanc ; dédicace à la duchesse de Longueville (l'ordre des pièces préliminaires est variable suivant les exemplaires).

P. 1-4. Avis *Au Lecteur.*

P. 5-604. *Le Grand Cyrus*, première partie. Les gravures de Chauveau ne sont pas reproduites dans cette édition.

Tome II. — 5 ff. non ch., 768 pages.

Frontispice gravé d'après celui de Chauveau ; titre (daté de 1656) ; privilège des 9 juillet 1648 et 3 décembre 1655.

P. 1-2. Blanches.

P. 3-768. *Le Grand Cyrus*, seconde partie.

Tome III. — 1 f., 731 pages ; 3 ff. non ch.

Frontispice gravé d'après celui de Chauveau.

P. 1-731. *Le Grand Cyrus*, troisième partie, y compris le titre, daté de 1656.

Privilèges de 1648 et de 1655.

Tome IV. — 1 f., 700 pages ; 3 ff. non ch.

Frontispice gravé d'après celui de Chauveau.

P. 1-700. *Le Grand Cyrus*, quatrième partie, y compris le titre, daté de 1656.

Privilèges de 1648 et de 1655.

Tome V. — 774 pages, y compris le frontispice gravé d'après celui de Chauveau, le titre, daté de 1656, et la cinquième partie du *Grand Cyrus*, 3 ff. non ch. pour les privilèges de 1648 et de 1655.

Tome VI. — 816 pages, y compris le frontispice gravé d'après celui

de Chauveau, le titre, daté de 1656, et la sixième partie du *Grand Cyrus*. 3 ff. non ch. pour les privilèges de 1648 et de 1655.

Tome VII. — 772 pages, y compris le frontispice gravé d'après celui de Chauveau, le titre, daté de 1656, et la septième partie du *Grand Cyrus*. 3 ff. non ch. pour les privilèges de 1648 et de 1655.

Tome VIII. — 778 pages, y compris le frontispice gravé d'après celui de Chauveau, le titre, daté de 1656, et la huitième partie du *Grand Cyrus*. 3 ff. non ch. pour les privilèges de 1648 et de 1655.

Tome IX. — 746 pages, y compris le frontispice gravé d'après celui de Chauveau, le titre, daté de 1656, et la neuvième partie du *Grand Cyrus*. 3 ff. non ch. pour les privilèges de 1648 et de 1655.

Tome X. — 1 f. pour le frontispice gravé d'après celui de Chauveau ; 850 pages, y compris le titre, daté de 1656, la dédicace à la duchesse de Longueville, l'avis *Au Lecteur* et la dixième partie du *Grand Cyrus*. 3 ff. non ch. pour les privilèges de 1648 et de 1655.

107. — PORTRAIT | DE | ÉLÉAZAR DE CHANDEVILLE | NEVEU DE MALHERBE | TIRÉ | *DU CYRUS* | DE Melle DE SCUDERY | CAEN | IMPRIMERIE DE BUHOUR | RUE FROIDE, 9 | 1858.

Petit in-4°, tiré à petit nombre. Bib. Nat., Rés., Ln^{27} 3884.

xv-14 pages. Extrait du *Grand Cyrus* (tome VII, p. 283-285) publié par G.-S. Trébutien, qui avait reconnu Chandeville, neveu de Malherbe, dans le personnage de Phéricide, dès avant la publication de la clef du *Grand Cyrus* par Victor Cousin.

Traduction anglaise.

108. Brunet, *Manuel du Libraire*, V, 250, signale une traduction anglaise parue à Londres, de 1653 à 1677, in-folio, dont nous n'avons pas rencontré d'exemplaire.

109. Traduction toscane (1682).

EL | ARTAMENES, | O EL GRAN CYRO. | ESCRITO EN FRANCES | por el Señor de Scudery | Traducido en Toscano por el | Conde Maiolino Bisaccioni : | Y aora en Castellano, | POR DON NICOLAS | Carnero, Cavarello de la | Orden de Calatrava. | *DEDICADO* | *A LA EXCELENTISSIMA* | *Señora Duquesa de Camiña, Condesa* | *de Alcoutin,... etc.* | Con Privilegio en Madrid. En la Imprenta Real; | Por *Mateo de Llaños.* Año 1682.

In-8°. Bib. Nat., Y^2 5055.

8 ff. non ch., 429 pages; 3 ff. non ch.

Titre; dédicace du traducteur; permission de la Compagnie de Jésus, de l'Ordinaire; approbation du Secrétaire du Roi; permission royale du 25 novembre 1681; errata; prologue; table.

P. 1-429. Traduction toscane abrégée du *Grand Cyrus.*

Index des principaux noms.

C. — *Clélie, Histoire romaine* (1654-1660).

Comme pour *Artamène ou le Grand Cyrus*, il convient d'examiner les dix tomes des différents exemplaires de la *Clélie* qui sont parfois composés de tomes d'éditions différentes.

Ce roman de Madeleine de Scudéry a été publié, comme le *Grand Cyrus*, sous le nom de son frère.

110. CLELIE | HISTOIRE | ROMAINE | DEDIÉE | A MADEMOISELLE | DE LONGUEVILLE. | PAR Mr DE SCUDERY, | Gouverneur de Nostre Dame | de la Garde. | PREMIERE PARTIE. | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, au Palais, en la Gallerie | des Merciers, à la Palme. | M.DC.LIV.
ÉDITION ORIGINALE in-8°.

Tome I. — Bib. Ars., B. L. 13348 *bis*.

8 ff. non ch., 602 pages.

Frontispice gravé par François Chauveau d'après Houlanger; titre, portrait de M^lle^ de Longueville, gravé par Nanteuil d'après Beaubrun : dédicace à M^lle^ de Longueville; gravure de Chauveau.

P. 1-602. *Clélie*, première partie, livre I. (La *Carte de Tendre* se trouve à la page 398 du tome I). Comme dans le *Grand Cyrus*, chaque livre de chaque partie est précédé d'une gravure de Chauveau comprise dans la pagination.

Tome II. — Bib. Nat., Res. Y² 1497; Y² 6494; Bib. Ars., B. L. 13348 *bis*.

2 ff. non ch., p. 605-1443; 3 ff. non ch.

Titre, daté de 1654 (certains exemplaires portent par erreur : M.DCXLIV, 1644, pour 1654); gravure de Chauveau.

P. 605-1443. *Clélie*, première partie, livres II, III; la pagination saute de 608 à 669.

Privilège accordé à Courbé pour dix ans le 23 juin 1654; achevé d'imprimer du 31 août 1654.

Tome III. — Bib. Nat., Y² 6495; Bib. Ars., B. L. 13348 *bis*.

3 ff. non ch., 603 pages.

Frontispice gravé (par François Chauveau?) d'après Matheus; titre, daté de 1655; gravure de Chauveau.

P. 1-603. *Clélie*, deuxième partie, livre I.

Tome IV. — Bib. Nat., Y² 6496; Bib. Ars., B. L. 13348 *bis*.

2 ff. non ch., p. 609-1481 ; 4 ff. non ch.

Titre, daté de 1655; gravure de Chauveau.

P. 609-1481, *Clélie*, deuxième partie, livres II, III.

Privilège du 23 juin 1654; achevé d'imprimer du 15 septembre 1655; errata.

Tome V. — Bib. Nat., Y² 6497; Rés. Y² 1516.

3 ff. non ch., 604 pages.

Frontispice gravé par R. Lochon, d'après François Chauveau; titre daté de 1657; gravure de Chauveau.

P. 1-604. *Clélie*, troisième partie, livre I.

Tome VI. — Bib. Nat., Rés. Y² 1517; Y² 6498; Y² 67930; Y² 67950.

2 ff. non ch., p. 607-1604; 2 ff. non ch.

Titre, daté de 1657; gravure de Chauveau.

P. 607-1604. *Clélie*, troisième partie, livres II, III.

Privilège du 23 juin 1654; achevé d'imprimer du 15 février 1657; errata.

Tome VII. — Bib. Nat., Rés. Y^2 1502; Rés. Y^2 1518; Y^2 67951; Bib. Ars., B. L. 13348 *bis*; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6156.

3 ff. non ch., 614 pages.

Frontispice gravé; titre, daté de 1658 (aux noms de Courbé et de Jean Blaeu, à Amsterdam); gravure de Chauveau.

P. 1-614. *Clélie*, quatrième partie, livre I.

Tome VIII. — Bib. Nat. Rés. Y^2 1503; Rés. Y^2 1519; Y^2 67952; Bib. Ars. B. L. 13348 bis; Bib. Sainte-Geneviève, Rés. 8° Y 6157.

2 ff. non ch., p. 617-1464; 5 ff. non ch.

Titre, daté de 1658 (aux noms de Courbé et de Jean Blaeu, à Amsterdam); gravure de Chauveau.

P. 617-1464. *Clélie*, quatrième partie, livres II, III.

La pagination est irrégulière : du n° 794 au n° 840, chaque n° correspond à un folio et non à une page, ce qui fait que le volume a en réalité quarante-cinq pages de plus que ne l'indique la pagination.

Errata (qui manque dans certains exemplaires); nouveau privilège accordé pour les derniers volumes de la *Clélie*, pour vingt ans, à Courbé, le 3 décembre 1657; achevé d'imprimer du 1er août 1658; privilège des États de Hollande accordé à Jean Blaeu pour huit ans le 13 mai 1658 et valable pour les quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et dixième parties de la *Clélie* (qui ne comprend d'ailleurs que cinq parties en dix volumes).

Ainsi, pour les quatre derniers volumes de l'édition originale (t. VII à X), Courbé partagea son privilège avec le libraire Jean Blaeu d'Amsterdam, lui-même nanti d'un privilège régulier des États de Hollande. Le titre de ces quatre volumes porte en conséquence le nom des deux libraires.

Tome IX. — Bib. Nat., Rés. Y^2 1510; Rés. Y^2 1520; Y^2 6501; Y^2 67953; Bib. Ars., B. L. 13348 *bis*; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6158.

3 ff. non ch., 544 pages.

Frontispice gravé; titre daté de 1660 (aux noms de Courbé et de Jean Blaeu, d'Amsterdam); gravure de Chauveau.

P. 1-544. *Clélie*, cinquième partie, livre I.

Tome X. — Bib. Nat., Rés. Y^2 1511; Y^2 1521; Bib. Ars., B. L. 13348 *bis*; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6159.

2 ff. non ch., p. 545-1324 (la dernière chiffrée par erreur 1156); 4 ff. non ch.

Titre, daté de 1660 (aux noms de Courbé et de Jean Blaeu, d'Amsterdam); gravure de Chauveau.

P. 545-1324. *Clélie*, cinquième partie, livres II, III.

Privilège du 23 juin 1654; achevé d'imprimer du 1er mars 1660; privilège des États de Hollande du 13 mai 1658; errata.

Madeleine de Scudéry, aidée de son frère Georges, n'avait pas tardé

à exploiter le succès du *Grand Cyrus;* le dernier tome de ce roman avait été achevé d'imprimer le 13 septembre 1653; huit mois après, le 23 juin 1654, Georges de Scudéry prenait le privilège pour la *Clélie* dont les deux premiers volumes sortaient des presses de Courbé le le 31 août 1654, moins d'un an après la publication du dernier tome du *Grand Cyrus.*

Il est intéressant de noter que la *Clélie*, roman à clef comme le *Grand Cyrus*, mais dont nous ne possédons malheureusement pas la clef, est très sensiblement moins long que le *Grand Cyrus* : 7 316 pages au total, contre 13095 du *Grand Cyrus.*

On trouvera une longue analyse de la *Clélie* dans la *Bibliothèque universelle des romans.* Paris, in-8°, octobre 1777, II, p. 1-214.

111. SECONDE ÉDITION. 1656-1658.

Comme pour le *Grand Cyrus*, les lecteurs affluèrent chez Courbé pour acheter la *Clélie.* Notre libraire, dès avant la fin de la publication de l'édition originale, fut démuni d'exemplaires des premiers tomes. Il fut donc obligé de réimprimer, de 1656 à 1658, les tomes I à VI de la *Clélie*, qui constituent la seconde édition, partielle, de ce roman, du même format in-8°, avec le même titre.

Tome I. — Bib. Nat., Rés. Y^2 1512. Titre daté de 1656.

8 ff. non ch., 604 pages. Reproduction intégrale de l'édition originale, mais ce tome premier a deux pages de plus ; les tomes suivants reproduisent fidèlement, page à page, le texte de l'édition originale.

Tome II. — Titre daté de 1656. Bib. Nat. Rés. Y^2 1513.

Tome III. — Titre daté de 1656. Bib. Nat., Rés. Y^2 1514; Y^2 67928; la dernière page, 603, est chiffrée par erreur 630.

Tome IV. — Titre daté de 1656. Bib. Nat., Rés. Y^2 1515; Y^2 67927.

Tome V. — Titre daté de 1658. Bib. Nat., Rés. Y^2 1516; Y^2 67929; Y^2 67949; Bib. Ars., B. L. 13348 *bis*; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6154.

Tome VI. — Titre daté de 1658. Bib. Nat., Rés. Y^2 1501; Rés. Y^2 1507; Bib. Ars., B. L. 13348 *bis*; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6155.

Achevé d'imprimer du 1er août 1658; les tomes V et VI de la seconde édition parurent donc le même jour que les tomes VII et VIII de l'édition originale.

112. TROISIÈME ÉDITION. 1658-1662.

A peine la première édition achevée et complétée par la seconde, Courbé fut à nouveau démuni d'exemplaires de la *Clélie*; il en fit donc une nouvelle édition, la troisième, qui avait été commencée avant même 1660 (date du dernier tome de l'édition originale), puisque les tomes III, V et VI portent la date de 1658; sans doute commença-t-il par réimprimer les tomes qui lui faisaient défaut, en première et deuxième édition ; cette troisième édition, dont les tomes portent des dates

différentes, sous des titres toujours semblables, parut de 1658 à 1662; elle comprend dix volumes in-8°, qui reproduisent fidèlement, page à page, le texte de la seconde édition; bien entendu, la composition est nouvelle et présente des différences typographiques.

Tome I. — Titre daté de 1660. Bib. Nat., Y^2 6493; Y^2 67925; Y^2 67935; Y^2 67945. Bib. Sainte-Geneviève, Rés. 8° Y 6150.

Tome II. — Titre daté de 1660. Bib. Nat. Y^2 67926; Y^2 67936; Y^2 67946; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6151.

Tome III. — Titre daté de 1658. Bib. Nat., Rés. Y^2 1498; Y^2 67937; Y^2 67947; Bib. Sainte-Geneviève, Rés., 8°, Y 6152.

Tome IV. — Titre daté de 1662. Bib. Nat., Rés. Y^2 1499; Y^2 67938; Y^2 67948; Bib. Sainte-Geneviève, Rés. 8° Y 6153.

Tome V. — Titre daté de 1658. Bib. Nat., Rés. Y^2 1500; Rés. Y^2 1506; Y^2 67939.

Tome VI. — Titre daté de 1658. Bib. Nat., Y^2 67930.

Tome VII. — Titre daté de 1660. Bib. Nat., Rés. Y^2 1508; Y^2 67931; Y^2 67941; Y^2 6499.

Tome VIII. — Titre daté de 1660. Bib. Nat., Rés. Y^2 1509; Y^2 6500; Y^2 67932; Y^2 67942. Achevé d'imprimer du 1er août 1660.

Tome IX. — Titre daté de 1661. Bib. Nat., Rés. Y^2 1504; Y^2 67933; Y^2 67944.

Tome X. — Titre daté de 1661. Bib. Nat., Rés. Y^2 1505; Y^2 6502; Y^2 67934; Y^2 67943; Y^2 67954.

113. Même titre. Paris, Louis Billaine, 1666.

Ce sont les exemplaires de la troisième édition qui ont été sans doute rachetés à Courbé par le libraire Louis Billaine et rajeunis par un nouveau titre daté de 1666. Nous n'avons rencontré, sous cette date de 1666, chez Billaine, que le tome I (Bib. Nat., Y^2 6503) et le tome II (Bib. Nat., Y^2 6504).

Traduction anglaise (1655-1661).

114. CLELIA | AN | EXCELLENT | NEW | ROMANCE | DEDICATED TO | *MADEMOISELLE DE LONGUEVILLE* | Written in FRENCH by the Exquisite Pen of | *MONSIEUR* de *SCUDERY* | Governor of *NOSTRE DAME* | de la *GARDE.* | *LONDON*, | Printed for *Humphrey Moseley* and *Thomas Dring*, | and are to be sold ar their shops, at the *Prince's Armes* | in *St Paule's* Church-yard, and at the *George* | in *Fleet-street.* 1655.

5 tomes en 1 vol. in-folio. Bib. Sainte-Geneviève, 4°, Y 228.

Chaque partie a un titre différent de celui du tome premier.

1re partie (1655). 48 pages, 5 ff. non ch., 104 pages, 127 pages.

2e partie (1656). 2 ff. non ch., 107 pages, 157 pages.

3e partie (1658). 2 ff. non ch., 284 pages.

4e partie (1660). 2 ff. non ch., 256 pages.

5e partie (1661). 2 ff. non ch., 212 pages.

Traduction allemande (1664).

115. CLELIA : | Eine Römische Geschichte | durch | Herrn von *Scuderi*, |

Königl. Französ. Befehl- | habern zu unser frauen *de la* | *Garde*, in französischer Spra- | che beschrieben ; | anitzt aber | ins Hochdeutsche übersetzer | durch | Ein Mitglied der hochlöbl. Frucht- | bringenden Gesellschaft | den Unglückseeligen. | Nürnberg, in Verlegung Michael und | Joh. Friedr. Endtern. 1664.

5 vol. in-12, Bib. de la Sorb., Rra 553.

Tome I. — 24 ff. non ch., 907 pages.

Frontispice gravé ; titre ; dédicace du traducteur ; pièces de vers en allemand ; index alphabétique.

P. 1-907, *Clélie*, première partie. (P. 269, reproduction de la *Carte de Tendre*, avec légendes en allemand.)

Tome II. — 8 ff. non ch., 992 pages.

Titre (légèrement différent de celui du tome I), daté de 1664 ; index alphabétique.

P. 1-992, *Clélie*, seconde partie.

Tome III. — 4 ff. non ch., 1048 pages.

Titre, daté de 1664 ; index alphabétique.

P. 1-1048, *Clélie*, troisième partie.

Tome IV. — 4 ff. non ch., 1000 pages.

Titre, daté de 1664 ; index alphabétique.

P. 1-1000, *Clélie*, quatrième partie.

Tome V. — 4 ff. non ch., 874 pages ; 3 ff. non ch.

Titre, daté de 1664 ; index alphabétique.

P. 1-874, *Clélie*, cinquième partie.

Table. Gravures hors texte dans les cinq volumes.

116. Traduction italienne.

Madeleine de Scudéry écrit à l'abbé Boisot, le 6 mars 1694 :

Il y a une nouvelle satire de Despréaux imprimée sur les femmes, qu'il croit être la meilleure des siennes. Mais les gens de bon goût ne le trouvent pas, et il y a un caractère bourgeois et des phrases fort bizarres. Il donne un coup de griffe, selon sa coutume, à *Clélie*, sans raison et sans nécessité. Mais je suis accoutumée à mépriser ce qu'il dit de ce livre et je n'y répondrai pas. Un livre qui a été traduit en *italien*, en anglais, en allemand et en arabe n'a que faire des louanges d'un satirique de profession.

(*Correspondance de Madeleine de Scudéry*, éd. Rathery et Boutron. Paris, 1873, in-8°, p. 370.) Nous ne connaissons pas d'exemplaire de cette traduction italienne de *Clélie* mentionnée par M^lle^ de Scudéry.

117. Traduction arabe.

Nous ne connaissons pas d'exemplaire de la traduction arabe de la *Clélie*, mentionnée par M^lle^ de Scudéry dans sa lettre précédente du 6 mars 1694. Mais, puisque nous avons retrouvé les traductions anglaise et allemande qu'elle cite concurremment, il n'y a pas lieu de suspecter sa parole et nous devons admettre que la *Clélie* a bien été traduite en arabe.

D. — Almahide ou l'Esclave reine (1660-1663).

118. ALMAHIDE, | OU | L'ESCLAVE REINE. | DEDIÉE | A MADEMOI-

SELLE | PAR Mr DE SCUDERY, Gouverneur de | Nostre Dame de la Garde. | *PREMIERE PARTIE.* | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, au Palais, en la Gallerie | des Merciers, à la Palme. | M.DC.LX. | AVEC PRIVILEGE DU ROY.

8 vol. in-8°, Bib. Nat., Yᵉ 7000-7007 ; Bib. Ars., B. L. 15408, 15409 ; Bib. Sainte-Geneviève, Rés. 8° Y 3149 ; Bib. de l'Institut, Q 888 A**. (Certains tomes portent parfois le nom des libraires Thomas Jolly ou Louis Billaine.)

Tome I. — 16 ff. non ch., 670 pages.

Frontispice gravé par Chauveau ; titre ; épître à « Mademoiselle » (de Montpensier) ; avis *Au Lecteur* ; errata ; gravure de Chauveau.

P. 1-670, *Almahide*, première partie.

Tome II. — 1 f. pour le titre, daté de 1660 ; p. 671-1400 pour la suite de la première partie d'*Almahide*.

Tome III. — 1 f. pour le titre, daté de 1660 ; p. 1401-2102 pour la fin de la première partie d'*Almahide*. 2 ff. non ch. pour le privilège accordé à Georges de Scudéry pour vingt ans le 13 mai 1660 ; achevé d'imprimer du 30 novembre 1660.

Tome IV. — 7 ff. non ch., 848 pages.

Frontispice gravé par Chauveau ; titre, daté de 1661 ; dédicace à « Mademoiselle » (de Montpensier) ; gravure de Chauveau.

P. 1-848, *Almahide*, seconde partie, livre I.

Tome V. — 1 f. pour le titre, daté de 1661 ; p. 849-1820 pour la fin du livre I de la seconde partie d'*Almahide*.

Tome VI. — P. 1821-2881, y compris le frontispice gravé ; le titre, daté de 1661 ; le livre II de la seconde partie d'*Almahide* ; le privilège du 13 mai 1660 ; l'achevé d'imprimer du 2 janvier 1661 ; le privilège des États de Hollande du 13 mai 1658, accordé pour huit ans à Jean Blaeu, d'Amsterdam, associé de Courbé, et l'errata.

Tome VII. — 8 ff. non ch., 796 pages ; 2 ff. non ch.

Frontispice dessiné et gravé par Chauveau ; titre, daté de 1663 ; dédicace à « Mademoiselle » (de Montpensier) ; errata ; avis *Au Lecteur* ; gravure de Chauveau.

P. 1-796, *Almahide*, troisième partie, livre I.

Privilège du 13 mai 1660 ; achevé d'imprimer du 31 juillet 1662.

Tome VIII. — 2 ff. non ch., 754 pages ; 3 ff. non ch.

Titre, daté de 1663 ; gravure de Chauveau.

P. 1-754, *Almahide*, troisième partie, livre II.

Privilège du 13 mai 1660 ; achevé d'imprimer du 13 avril 1663 ; errata.

Dans ce tome VIII, Mlle de Scudéry a réimprimé le poème de son frère intitulé *Salomon instruisant le roy*, 1651 (voir ci-dessus, n° 71) sous le titre de *Salomon instruisant Muley Hacen* (p. 545-587).

On trouve des extraits et une analyse de ce roman dans la *Bibliothèque Universelle des Romans*. Paris, in-8°, août 1775, p. 146-215.

Ce roman suivit de très près *Clélie*, comme celle-ci avait suivi le *Grand Cyrus* ; le premier tome paraissait neuf mois après le dernier tome de *Clélie*. Bien qu'il fût moins long que la *Clélie* (6533 pages

au total contre 7316), ce roman semble n'avoir pas eu grand succès ; le public se lassait des longs romans dont on l'accablait depuis dix ans ; *Almahide* ne connut qu'une seule édition et ne fut jamais réimprimé ; désormais, comme on va le voir, M^lle^ de Scudéry ne donna plus d'ouvrages romanesques en huit ou dix tomes ; elle se renferma dans des limites plus modestes.

Il est vraisemblable que Georges de Scudéry eut une grande part à ce roman. Cf. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, VII, 60, n. 1 ; Lettre de Chapelain à Scudéry du 8 novembre 1660 (éd. Tamizey de Larroque, II, 110).

119. Traduction anglaise.

Brunet, *Manuel du Libraire*, V, 250, signale une traduction anglaise d'*Almahide*, publiée à Londres, in-folio, de 1660 à 1677, dont nous n'avons pas rencontré d'exemplaire et dont l'existence même nous paraît bien improbable.

E. — Celinte (1661).

120. CELINTE. | NOUVELLE | PREMIERE | A PARIS, | Chez AUGUSTIN COURBÉ, au Palais, | en la Galerie des Merciers, à la Palme. | M.DC.LXI. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-8°, Bib. Nat., Y^2^ 21581 ; Bib. de la Sorb., Rra 714 ; Bib. de l'Institut, Q 864^5^.

4 ff. non ch., 392 pages (la dernière chiffrée par erreur 394).

Frontispice gravé par Chauveau ; titre ; avis du *Libraire au Lecteur.*

P. 1-390, *Celinte.*

P. 391-392, Extrait du privilège accordé à Courbé pour quinze ans le 5 janvier 1661 ; achevé d'imprimer du 25 janvier 1661.

Cet ouvrage anonyme a été attribué à Madeleine de Scudéry par tous les bibliographes (Quérard, Brunet,... etc.) ; l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Institut est d'ailleurs relié avec un exemplaire du *Trompeur puny*, 1633, de Georges de Scudéry (reliure de l'époque).

F. — Mathilde (1667).

121. MATHILDE. | DEDIÉ | A MONSIEUR | FRERE UNIQUE DU ROY. | A PARIS, | Chez EDME MARTIN ruë S. Jacques, | au Soleil d'or. | ET AU PALAIS, | chez FRANÇOIS ESCHART, au cinquième Pi- | lier de la Grand' Salle, aux Chardons. | M.DC.LXVII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-8°, Bib. Nat., Y^2^ 6846 ; Bib. Ars., B. L. 13857 ; Bib. de la Sorb., Rra 715 ; Bib. de Rouen, 2120 ; Bib. de Nantes, 30795 ; Bib. de Bordeaux, B. L. 4494. EDITION ORIGINALE.

2 ff. non ch., 122 pages ; 1 f., 518 pages.

Titre ; privilège accordé à Edme Martin pour sept ans le 14 mars 1667 ; achevé d'imprimer du 31 mars 1667.

P. 1-122, « Les Jeux servant de préface à Mathilde ».

1 f. pour le frontispice gravé par Chauveau.

P. 1-518, *Mathilde.*

On trouve une analyse de ce roman dans la *Bibliothèque Universelle des Romans*, Paris, in-8°, octobre 1778, p. 170-213.

122. MATHILDE | D'AGUILAR, | HISTOIRE GALANTE. | *Par Mademoiselle* DE SCUDERY. | A PARIS, | Chez PROSPER MARCHAND, | ET | GABRIEL MARTIN, rue S. Jacques | vis-à-vis la Fontaine S. Severin, au Phénix. | M.DCC.II. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-8°, Bib. de la Sorb., Rra 716.

4 ff. non ch., 518 pages ; 1 f., 122 pages.

Ce sont les exemplaires invendus de l'édition originale, remis en vente sous un nouveau titre et augmentés d'un avis du *Libraire au Lecteur*, qui dit notamment :

Quelques raisons particulières obligèrent Mademoiselle de Scudéry de supprimer cette Histoire aussi-tost qu'elle l'eust mise au jour et ce n'est que peu de temps avant sa mort qu'elle a témoigné aux personnes qui en avoient les exemplaires qu'elle seroit bien aise qu'on la produisist de nouveau dans le monde. On obéit à ses dernières volontés et l'on donne cette Histoire sans aucun changement.

Sur l'exemplaire de la Bibliothèque de la Sorbonne, l'achevé d'imprimer du 31 mars 1667 a été caché par un papillon collé.

123. LES JEUX | DE | MATHILDE | D'AGUILAR, | HISTOIRE ESPAGNOLE | ET FRANÇOISE. | *Par* M. D. S. | I. PARTIE. | A VILLEFRANCHE, | Chez FRANÇOIS FIDELLE, à la | Sincérité. | M.DCC.IV.

In 8°, Bib. Nat., Y² 44126 ; Bib. Ars., B. L. 13857 *bis*.

4 ff. non ch., 122 pages ; 1 f., 518 pages.

Exemplaires invendus de l'édition originale, mutilés du privilège et remis en vente, pour la seconde fois, sous un nouveau titre, portant un nom de libraire imaginaire.

124. HISTOIRE | DE | MATHILDE | D'AGUILAR | PAR MADEMOISELLE | DE SCUDERI. | *A LA HAYE,* | Chez MATHIEU ROGUET. | M.DCC.XXXVI.

In-12, Bib. Nat., Y² 6847 ; Y² 67968 ; Bib. Ars., B. L. 13857 *ter* (certains exemplaires portent le nom du libraire Gibert). SECONDE EDITION.

1 f pour le titre ; 334 pages pour l'*Histoire de Mathilde.*

Cette édition est incomplète de la première partie, *Les Jeux*, qui sert de préface.

125. ANECDOTES | *DE LA COUR* | D'ALPHONSE | ONZIEME DU NOM, | *ROI DE CASTILLE* | Par Madame de V***. | *PREMIERE PARTIE.* | A AMSTERDAM, *Et se trouve à Paris,* | Chez HOCHEREAU, Libraire, Quai | de Conti, au Phénix. | M.DCC.LVI.

2 vol. in-12, Bib. Nat., Y² 73414-73415. TROISIEME EDITION.

Tome I. — 3 ff. non ch., 156 pages ; 1 f., 164 pages.

Tome II. — 1 ff. non ch., 166 pages ; 1 f., 155 pages.

Ce roman, attribué par son titre à Mme de Villeneuve, n'est qu'une réimpression quasi littérale de *Mathilde* ; cette petite supercherie a été dévoilée par Quérard, *Les Supercheries littéraires dévoilées*, III, 888. Cf. Brunet, *Manuel du Libraire*, V, 251.

Mme de Villeneuve avoue, d'ailleurs, son larcin dans sa préface, mais elle se garde bien de nommer Mlle de Scudéry et *Mathilde* :

J'avoue donc en detestant le plagiat que je n'y ai de part que celle d'un Fripier qui a retourné ou degraissé un habit, et de sa part à sa façon. Je puis me servir de cette comparaison, puisque je n'ai fait que le remettre en meilleur français que celui qui étoit d'usage il y a quatre-vingts ans; je confesse que l'Anecdote du règne d'Alphonse onzième, roi de Castille, n'est pas de ma composition, qu'il n'y a de moi rien d'inventé, en ayant trouvé l'histoire dans un vieux roman, qui, par son ancienneté, est inconnu à tous ceux qui ne font pas amas de bouquins... j'ai élagué beaucoup d'endroits et j'en ai amplifié d'autres, cependant je ne pense pas être en droit de dire que c'est moi qui ai fait cet ouvrage... j'en ai retranché plusieurs pièces de vers qui auroient fort brillé du temps de Ronsard, mais qui ne seroient pas supportables en celui-ci.

Par cette insidieuse petite phrase où se glisse le nom de Ronsard, la plagiaire espérait faire croire qu'elle démarquait un roman du XVI^e^ siècle, alors que *Mathilde*, publié en 1667, comme nous l'avons vu, avait été remis en vente en 1702, 1704 et réimprimé en 1736, vingt ans tout juste avant son impudent démarquage.

G. — La Promenade de Versailles (1669).

126. LA | PROMENADE | DE | VERSAILLES | *DEDIÉE* | *AU ROI.* | A PARIS, | Chez CLAUDE BARBIN, au Palais, | sur le Perron de la Sainte-Chapelle. | M.DC.LXIX. | *Avec privilège du Roi.*

In-8°. Bib. Nat., Y^2^ 7938.

3 ff. non ch., 678 pages.

Frontispice gravé par P. Landry; titre; extrait du privilège accordé à Barbin pour dix ans le 16 mars 1669.

P. 1-678, *La Promenade de Versailles.*

Ouvrage attribué avec vraisemblance à M^lle^ de Scudéry par Brunet, *Manuel du Libraire*, V, 251.

II. — Les Conversations.

Tous les recueils publiés par M^lle^ de Scudéry sous ce titre et ci-dessous décrits sont composés en grande partie d'extraits moraux de ses romans, dégagés de l'affabulation romanesque. Peut-être voulut-elle répondre ainsi à l'accusation d'immoralité lancée contre elle par certains critiques, à propos de ses romans, tels le grand Arnauld et Boileau. On retrouve dans les interlocuteurs de ces différentes *Conversations* les principaux personnages de *Cyrus*, de *Clélie*, de *Mathilde* et de *Célinte.*

A. — Conversations sur divers sujets (1680).

127. CONVERSATIONS | SUR | DIVERS SUJETS | *TOME PREMIER.* | A PARIS | Chez CLAUDE BARBIN, au | PALAIS, sur le Perron de la Sainte | Chapelle. | M.DC.LXXX. | *Avec privilège du Roy.*

2 vol. in-12. Bib. Nat., Z 20478-20479 ; Rés. Z 2931-2932 ; Z 20480 (tome I seulement, avec le nom du libraire Billaine); EDITION ORIGINALE.

Tome I. — 19 ff. non ch., 384 pages.

Frontispice gravé par Le Clerc; titre; dialogue; table; extrait du

privilège accordé à André Soubron pour six ans le 15 septembre 1679 et cédé à Barbin ; achevé d'imprimer du 2 août 1680.

P. 1-384, *Conversations sur divers sujets* (au nombre de dix).

Tome II. — 1 f. pour le titre ; p. 385-837 pour la fin des *Conversations sur divers sujets* (au nombre de cinq ; la dernière, *Les Bains des Thermopyles*, occupe les p. 615-837).

128. LES | CONVERSATIONS | *Sur* | DIVERS SUJETS | *par* | MADEMOISELLE | DE | SCUDERY. | A AMSTERDAM | Chez *Daniel du Fresne*, Marchant Li | braire dans la Porte des Vieliles (*sic*, pour : vieilles) gens du | Côté du Heer Logement. 1682.

2 vol. in-12, Bib. de l'Institut R 349*. SECONDE EDITION.

Tome I. — 14 ff. non ch., 175 pages.

Tome II. — 210 pages.

Même texte que l'édition originale.

129. Même ouvrage. TROISIEME EDITION. 1683 ou 1684 ?

Nous ne connaissons pas d'exemplaire de cette *troisième* édition dont l'existence ne nous est connue que par la *quatrième* qui suit.

130. LES | CONVERSATIONS | SUR | DIVERS SUJETS | PAR | MADEMOISELLE | DE | SCUDERY. | *Quatriesme Edition.* | A AMSTERDAM, | Chez DANIEL du FRESNE, Marchand | Libraire dans la Porte des Vieilles gens du | Côté du Heer Logement. 1685.

2 vol. in-12. Bib. de la Sorb., Rra 717 ; Bib. de l'Institut, R 349. QUATRIEME EDITION.

Tome I. — 14 ff. non ch., 175 pages.

Tome II. — 210 pages.

Cette édition suit page à page celle de 1682 (voir ci-dessus, n° 128), mais la composition est nouvelle.

131. LES | CONVERSATIONS | SUR | DIVERS SUJETS | PAR | MADEMOISELLE | DE | SCUDERY. | *Cinquiesme Edition.* | A AMSTERDAM. | Chez DANIEL du FRESNE, Marchand | Libraire dans la Porte des Vieilles gens du | Côté du Heer Logement. 1686.

2 vol. in-12. Bib. Ars. B. L. 19515. CINQUIEME EDITION.

Cette édition suit page à page la précédente.

132. LES BAINS | DES | THERMOPYLES. | A LA PRINCESSE DE MILET. | *Par feu Mademoiselle SCDERY (sic).* | A PARIS, | Chez la Veuve de PIERRE RIBOU, et | PIERRE-JACQUES RIBOU, ruë des Fossez | S. Germain, vis-à-vis la Comédie-Françoise, | à l'image S. Loüis. | M.DCC.XXXII. | *Avec approbation et privilège du Roy.*

Petit in-4°. Bib. Nat., Y² 6471 ; Y² 28757 ; Y² 67967 ; Bib. Ars. B. L. 13324.

2 ff. non ch., 72 pages ; 2 ff. non ch.

Titre ; avertissement.

P. 1-72, *Les Bains des Thermopyles* (extrait du tome I des *Conversations sur divers sujets*).

Approbation du 10 juin 1731 et privilège accordé à Jacques Ribou pour trois ans le 18 janvier 1731.

B. — Conversations nouvelles sur divers sujets (1684).

133. CONVERSATIONS | NOUVELLES | SUR | DIVERS SUJETS, | *DEDIÉES* | *AU ROY.* | Tome I | A PARIS, | Chez CLAUDE BARBIN, au Palais, sur | le Perron de la Sainte-Chapelle. | M.DC.LXXXIV. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

2 vol. in-12, Bib. Nat., Z 16700-16701 ; Z 20455-20456. EDITION ORIGINALE.

Tome I. — 1 f. non ch., 455 pages.

Titre ; huitain liminaire.

P. 1-455, *Conversations nouvelles sur divers sujets* (au nombre de huit).

Tome II. — 1 f. non ch., p. 457-999, 3 ff. non ch.

Titre.

P. 457-999. Suite des *Conversations nouvelles sur divers sujets* (au nombre de quatre).

Table, errata ; privilège accordé à Barbin pour dix ans le 16 décembre 1683 ; achevé d'imprimer du 22 juillet 1684.

134. CONVERSATIONS | NOUVELLES | SUR | DIVERS SUJETS, | *DEDIÉES* | *AU ROY.* | A AMSTERDAM, | Chez H. WETSTEIN ET H. DESBORDES. | M DC.LXXXV.

In-12. Bib. Nat., Z 20456 ; Bib. de la Sorb., Rra 718 ; Bib. de l'Institut, R 350. SECONDE EDITION.

3 ff. non ch., 420 pages ; 2 ff. non ch.

Frontispice gravé ; titre ; vers liminaires ; table.

P. 1-420, *Conversations nouvelles sur divers sujets.*

Privilège et achevé d'imprimer de l'édition originale.

Reproduction du texte de l'édition originale.

135. CONVERSATIONS | NOUVELLES | SUR | DIVERS | SUJETS, | *DEDIÉES* | *AU ROY.* | TOME I | A LA HAYE, | Chez ABRAHAM ARONDEUS, | Marchand Libraire au Palais, à l'En- | seigne du Roy de France. | M.DC.LXXXV.

2 vol. in-12. Bib. Nat., Z Payen 1228. TROISIEME EDITION.

Tome I. — 1 f. pour le frontispice gravé ; 218 pages y compris le titre.

Tome II. — 269 pages y compris le titre (qui porte le nom de M^lle^ de Scudéry) ; 1 f. pour la table.

Reproduction du texte de l'édition originale.

136. CONVERSATIONS | NOUVELLES | SUR | DIVERS | SUJETS, | *PAR* | Madelle DE SCUDERY. | *TOME PREMIER* | *Nouvelle Edition.* | A LA HAYE, | Chez GUILLAUME de VOYS, | Marchand Libraire, dans le Pooten. | M.DCCX.

2 vol. in-12. Bib. Nat., Z 20457. QUATRIEME EDITION.

Reproduction de l'édition précédente, page à page.

137. *Petite Bibliothèque surannée* | MADELEINE DE SCUDERY | DE LA POËSIE FRANÇOISE | JUSQUES A HENRY QUATRIESME | Edition ornée d'un portrait frontispice | avec une Introduction, des Notes et un Index | Par G. MICHAUT | *Docteur ès-lettres* | *Maître de Conférences à la Sorbonne* | A PARIS | Chez SANSOT, Libraire, rue de l'Eperon, 7 | et rue Saint-André des Arts, 53 | près le départ des carrosses | d'Orléans. | MCMVII.

In-12. Cabinet de M. Georges Mongrédien.

113 pages y compris le titre et le faux titre.

Édition critique intéressante d'un extrait de l'*Histoire du Comte d'Albe*, la dernière des *Conversations nouvelles sur divers sujets*.

C. — Conversations morales (1686).

138. LA | MORALE | DU | MONDE, | OU | CONVERSATIONS | *Par M. de* S. D. R. | Divisées en deux tomes. | (Faux-titre).

CONVERSATIONS | MORALES. | DE | L'ESPERANCE, | L'ENVIE, | LA PARESSE, | LA TYRANNIE DE L'USAGE, | LA COLERE, | L'INCERTITUDE, | *DEDIÉES AU ROY.* | TOME PREMIER | A PARIS, | Sur le Quay des Augustins, à la descente du | Pont-Neuf, à l'Image Saint Loüis. | M.DC.LXXXVI. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

2 vol. in-12. Bib. Nat., Z 20474-20475.

Tome I. — 2 ff. non ch., 496 pages.

Faux titre ; titre ; huitain en l'honneur de Louis XIV.

P. 1-496, *Conversations morales* (au nombre de six).

Errata.

Tome II. — 2 ff. non ch., p. 495-1026 ; 2 ff. non ch.

Faux titre ; titre.

P. 4[illegible]5-1026. Suite des *Conversations morales* (au nombre de sept). Table ; privilège accordé au sieur de Goutimesnil-Martel (parent de M[lle] de Scudéry) pour dix ans, le 13 décembre 1685 ; achevé d'imprimer du 8 juin 1686.

D. — Nouvelles conversations de morale (1688).

139. NOUVELLES | CONVERSATIONS | DE MORALE | DEDIÉES AU ROY. | TOME PREMIER | A PARIS, | Chez la Veuve de SÉBASTIEN MABRE | CRAMOISY, Imprimeur du Roy, ruë | Saint Jacques, aux Cicognes. | M.DC.LXXXVIII. | *Avec privilège de Sa Majesté.*

2 vol. in-12. Bibl. Nat., Z 20476-20477.

Tome I. — 2 ff. non ch., 412 pages.

Frontispice gravé par Sébastien Le Clerc ; titre.

P. 1-412, *Nouvelles Conversations de morale* (au nombre de cinq).

Tome II. — 1 f. non ch., p. 413-844 ; 2 ff. non ch.

Titre.

P. 413-844, Suite des *Nouvelles Conversations de morale* (au nombre de six). Ce volume contient (p. 540-542) un poème intitulé *Le Caméléon*, de Betoulaud, ami et correspondant de M[lle] de Scudéry.

Table ; extrait du privilège accordé au sieur de Goutimesnil-Martel pour dix ans le 13 décembre 1685, cédé à la veuve Sébastien Mabre Cramoisy ; achevé d'imprimer du 30 juin 1688.

E. — Entretiens de morale (1692).

140. ENTRETIENS | DE | MORALE, | DEDIEZ AU ROY. | TOME PREMIER. | A PARIS, | Chez JEAN ANISSON, Directeur de | l'Imprimerie Royale, ruë S. Jacques | à la Fleur de Lis de Florence. | M.DC.XCII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

2 vol. in-12, Bib. Maz., 42436 (t. I seulement).

Tome I. — 2 ff. non ch., 390 pages, 1 f°.

Frontispice gravé par Mariette ; titre ; madrigal au Roi sur la prise de Namur.

P. 1-390, *Entretiens de Morale* (au nombre de sept).

Table ; extrait du privilège accordé au sieur de Goutimesnil-Martel le 13 décembre 1685 pour dix ans valable pour « une suite d'Entretiens qui furent imprimez en 1681 et plusieurs autres ouvrages de la mesme main assez connuë du public » ; achevé d'imprimer du 2 août 1692.

Tome II. — Nous n'avons pas rencontré d'exemplaire du tome II de cet ouvrage. — Cf. sur cet ouvrage deux lettres de M^lle^ de Scudéry à l'abbé Boisot des 20 septembre et 13 novembre 1692, éd. Rathery et Boutron, p. 346 et 352.

III. — Poésie.

141. DIALOGUE | D'ACANTE ET DE PEGASE. | (Titre de départ) [1668].
In-4°, Bib. Nat., Manus. f. fr. 22559, f° 29. 2 pages. A PARIS. | de l'Imprimerie d'EDME MARTIN, ruë S. Jacques, | au Soleil d'Or, 1668 | *AVEC PERMISSION.*

Ce dialogue, non signé, est certainement de M^lle^ de Scudéry ; l'exemplaire de la Bib. Nat. contient en effet une réponse manuscrite adressée à Sapho.

142. SAPHO | AUX FONTAINES DE S. CLOU. | (Titre de départ) [1668].
In-4°, Bib. Nat., Manus. f. fr. 22559, f° 31. 4 pages. A PARIS, de l'Imprimerie d'EDME MARTIN, ruë S. Jacques | au Soleil d'Or, 1668. | *AVEC PERMISSION.*

Cette plaquette, relative, comme la précédente, aux victoires de Louis XIV en Franche-Comté, contient cinq madrigaux de Mademoiselle de Scudéry adressés au Roi, à Madame, au Dauphin, aux Poètes, à la Reine.

143. MADRIGAL | *sur la prise de Mons.* (Titre de départ) [1692].
In-8°, Bib. de la Sorb., HJr 56 (10).

2 ff. non ch. Quatre vers signés : Mademoiselle de Scudéry, suivis de la traduction latine signée : Santoneus.

Au 2^e^ feuillet, *Madrigal* (de six vers) *de Mademoiselle de Scudéry sur cette traduction ; — Réponse au Madrigal de Melle de Scudery*, signé : De Saint-Ouen.

144. LA NYMPHE DE SEINE | AU FLEUVE DU RHIN. | MADRIGAL. | (Titre de départ). [Caen, 1694.]
In-4°, Bib. Nat., Ye 4381 ; Bib. de l'Institut, 4° Q 129^8^, pièce 20.

2 ff. non ch.

1^er^ feuillet, 14 vers signés : Mademoiselle de Scudéry.

2^e^ feuillet, Traduction latine des vers précédents par Jacques Lair, 20 octobre 1694. Cadomi, Apud Joannem Cavelier, Regis et Acad. Typographum.

145. A | MONSEIGNEUR | LE DUC DE BOURGOGNE. | *Sur une Traduction.* | MADRIGAL. | (Titre de départ). [Caen, 1694.]
In-4°, Bib. Nat., Ye 4379 ; Bib. de l'Institut, 4° Q 129[e], pièce 18.

2 ff. non ch.

1[er] feuillet, 12 vers signés : Mademoiselle de Scudéry.

2[e] feuillet, Traduction latine des vers précédents par Jacques Lair, 31 mars 1694. Cadomi, Apud Joannem Cavelier, Regis et Academiae Typographum.

146. AUX HABITANS DE GIRONNE. | MADRIGAL. | (Titre de départ). [Caen ? 1694.]
In-4°, Bib. Nat., Ye 4380 ; Bib. de l'Institut, 4° Q 129[e], pièce 19.

2 ff. non ch.

1[er] feuillet, neuf vers, signés : Mademoiselle de Scudéry.

2[e] feuillet, traduction latine des vers précédents par Jacques Lair. 23 juillet 1694. Sans doute imprimé à Caen chez Jean Cavelier. Cf. Rathery et Boutron, *op. cit.*, p. 529.

147. MADRIGAL | Sur ce que le Roy après tant de Conquêtes | offre la paix à ses ennemis. | (Titre de départ). [Caen ? 1694.]
In-4°, Bib. de l'Institut, 4° Q 129[e], pièce 19.

1 f° non ch.

Sept vers, signés : Mademoiselle de Scudéry, suivis de leur traduction en latin par Jacques Lair. 12 juin 1694. Sans doute imprimé à Caen chez Jean Cavelier.

148. REMERCIMENT | A MONSIEUR LAIR | PROFESSEUR DE RHETORIQUE | SUR | PLUSIEURS TRADUCTIONS | QU'IL A FAITES DE MES OUVRAGES. | (Titre de départ). S. L. N. D. (Caen ? 1694 ?)
In-4°, Bib. Nat., Ye 4384.

1 f° non ch.

Dix vers signés : Mademoiselle de Scudéry.

149. LETTRE | ESCRITE | A MONSIEUR *** | AU SUJET DE LA MORT | DE MONSIEUR | BOISOT, | ABBÉ DE SAINT VINCENT | DE BESANÇON. | (Titre de départ). [1694.]
Recueil in-4°, Bib. de la Sorb., HJr 56 (26).

20 pages y compris le titre. A la page 11 de ce recueil, on trouve un madrigal de huit vers sur la mort de l'abbé Boisot, signé : Mademoiselle de Scudéry. Cf. Rathery et Boutron, *op. cit.*, p. 526.

150. M. D. S. (Madeleine de Scudéry) | AUX VERS | DE M. BETOULAUD | *MADRIGAL.* | (Titre de départ). S. L. N. D. [1695 ?]
In-4°, Bib. Nat., Ye 2048 ; Rés., mYc 912 (9) ; Manus. f. fr. 9359, f° 440.

Neuf vers de Melle de Scudéry servant de première page et de titre à une *Epître de M. de Betoulaud au R. P. La Chaize, Confesseur du Roy.* In-4°, s. l. n. d.

151. LE MORE | A MADEMOISELLE | DE SCUDERY, | En luy envoyant pour le Roy une Onyce antique | où la teste d'un More est gravée en relief sur un fonds | blanc. | S. L. N. D. [1695 ?]
In-4°, Bib. Nat., Ye 2051 ; Rés., mYc 912 (8) ; Manus. f. fr. 12763, f° 64.

2 ff. non ch.

Au 2e feuillet : MADEMOISELLE DE SCUDERY | AU ROY | En luy envoyant le Petit More. | 24 vers à la gloire du Roy.

152. A MADEMOISELLE | DE SCUDERY | EN LUY ENVOYANT POUR | Le Roi une Cornaline antique où le Dieu | Mars est gravé assis sur sa cuirasse et ayant | son casque à ses pieds. | (Titre de départ). S. L. N. D. [1695 ?].

In-4°, Bib. Nat., Ye 2047.

2 ff. non ch.

Au 2e feuillet : Réponse de Melle de Scudéry à M. de Betoulaud. 21 vers.

153. *LA VICTOIRE* | A MADEMOISELLE | DE SCUDERY. | (Titre de départ). S. L. N. D. [1694].

In-4°, Bib. Nat., Ye 1443 (2) ; Rés., mYc 912 (7) ; Bib. de l'Institut, 4° Q 129⁶, pièce 21.

8 pages. A la page 4 : *REPONSE* | DE MADEMOISELLE | DE SCUDERY, | *A LA VICTOIRE.* | 12 vers.

Page 5 : A MADEMOISELLE | DE SCUDERY. | Vers de Betoulaud.

Page 8 : *REPONSE* | DE MADEMOISELLE DE SCUDERY, | A MONSIEUR DE BETOULAUD. Sur cet opuscule, voir la lettre de Mlle de Scudéry à l'abbé Boisot du 21 août 1694. Rathery et Boutron, *op. cit.*, p. 377.

154. L'ANNEAU D'HORACE, | A MADEMOISELLE | DE SCUDÉRY, | EN LUY ENVOYANT UN ANNEAU | d'or, dans lequel est enchassée une Agathe anti- | que, où le Portrait d'Auguste est gravé en relief. | (Titre de départ). S. L. N. D. [1695 ?].

In-4°, Bib. Nat., Ye 1143 (3) ; Rés., mYc 912 (3).

3 pages. Page 3 : REPONSE DE MADEMOISELLE | DE SCUDERY | A MONSIEUR | DE BETOULAUD. Cf. Rathery et Boutron, *op. cit.*, p. 527.

155. LE PARNASSE | A MADEMOISELLE | DE SCUDERY. | En luy envoyant une Agathe orientale, | où la Montagne du Parnasse se trouve | naturellement représentée. | (Titre de départ). S. L. N. D. [1695 ?]

In-4°. Bib. Nat., Ye 1443 (1).

4 pages. Page 3 : REPONSE | DE MADEMOISELLE | DE SCUDERY | A MONSIEUR | DE BETOULAUD.

Poésies séparées.

Les recueils collectifs de poésie du XVIIe siècle contiennent de nombreuses pièces de vers de Mlle de Scudéry ; nous en donnons ci-dessous l'énumération d'après Frédéric Lachèvre, *Bibliographie des Recueils collectifs de poésie du XVIIe siècle.* Paris, 4 vol. in-4°, *passim* et notamment, II, 474-475.

Recueil de Sercy. Première partie. Première édition. Paris, 1653, in-12. 2 pièces.

Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant. Paris, Sercy, 1661, in-12. 8 pièces.

Petit recueil de poésies choisies. Amsterdam, 1660, in-12. 2 pièces.

Elogia Julii Mazarini. Paris, Cramoisy, 1660, in-folio. 1 pièce.

Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes tant en prose qu'en vers. Cologne, Pierre du Marteau, 1663, in-12. 1re partie, 1 pièce ; 2e partie, 1667, 5 pièces.

Les Délices de la poésie galante. Paris, Ribou, in-12, 1663, 1 pièce.

Les Délices de la poésie galante. Première partie, deuxième édition. Paris, Ribou, 1666, in-12. 1 pièce.

Les Délices de la poésie galante. Troisième partie. Paris, Ribou, 1667, in-12, 3 pièces.

Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant. Paris, 1668, in-12, 1 pièce.

Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant. Troisième partie. Paris, 1668, in-12, 1 pièce.

Nouveau recueil de plusieurs et diverses pièces galantes. A la sphère, 1665, in-12, 2 pièces.

Recueil de poésies chrétiennes et diverses dédiées à Mgr le Prince de Conti par M. de La Fontaine. Paris, Pierre Le Petit, 1671, in-12. Tome I, 1 pièce ; tome II, 8 pièces.

Recueil de vers choisis. Paris, G. et L. Josse, 1693, in-12, 12 pièces.

Recueil de vers choisis. Paris, G. et L. Josse, 1701, in-12, 2 pièces.

Recueil des plus belles épigrammes des poètes françois depuis Marot jusqu'à présent. Paris, 1698, in-12, t. I, 4 pièces.

Vertron, *La Nouvelle Pandore ou les femmes illustres du siècle de Louis le Grand.* Paris, 1698, in-12. Seconde partie, 18 pièces, dont une en prose.

D'autre part, les célèbres florilèges connus sous le nom de *Recueils La Suze-Pellisson* comprennent plusieurs pièces de vers de Mlle de Scudéry ; nous en donnons ci-dessous l'énumération d'après le minutieux dépouillement de M. Émile Magne, *Madame de la Suze et la Société précieuse.* Paris, 1908, in-16, p. 309-319.

Édition de 1663, 3 pièces.

Édition de 1664, 4 pièces.

Édition de 1666, 5 pièces.

Édition de 1668, 2e partie, 2 pièces ; 3e partie, 1 pièce.

Édition de 1674, 1re partie, 8 pièces ; 4e partie, 1 pièce.

Édition de 1678, 2e partie, 2 pièces ; 3e partie, 1 pièce.

Éditions de 1684, 1691, 1693, 1695, 1696, 1698, 1re partie, 12 pièces ; 2e partie, 1 pièce ; 4e partie, 1 pièce.

Éditions de 1725, 1741, 1748, 1re partie, 12 pièces ; 2e partie, 1 pièce ; 4e partie, 1 pièce.

Enfin, on trouvera un choix de poésies de Madeleine de Scudéry dans *Le Parnasse des Dames.* Paris, 1772, in-8°, V, p. 5 et suiv. ;

Annales Poétiques, Paris, 1782, in-8°, t. XXI, p. 237-254 ; Rathery et Boutron, ouvrage ci-dessous décrit (n° 163).

IV. — Ouvrages divers en prose.

A. — Discours de la Gloire (1671).

156. DISCOURS | DE | LA GLOIRE. | A PARIS, | Chez PIERRE LE PETIT, Imprimeur ordinaire | du Roy, et de l'Academie Françoise, | ruë S. Jacques, à la Croix d'or | M.DC.LXXI. | *AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.*
In-12, Bib. Nat., X 19105. EDITION ORIGINALE.

24 pages y compris le titre ; privilège du 19 septembre 1671. Ce discours remporta le prix de la prose, décerné pour la première fois, par l'Académie Française, le 18 août 1671.

Le même volume contient des discours semblables, de Girard, avocat, et de M. de la Volpinière, docteur en théologie.

157. RELATION | CONTENANT | L'HISTOIRE | DE | L'ACADEMIE FRANÇOISE. | *Augmentée de divers Ouvrages du | mesme Auteur.* | A PARIS, | Chez PIERRE LE PETIT, Imprimeur | ordinaire du Roy, et de l'Academie Françoise, | ruë S. Jacques, à la Croix d'or. | M.DC.LXXII. | *AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.*
In-12., Bib. Nat., Z 28249. SECONDE EDITION.

5 ff. non ch., 618 pages.

On trouve dans cet ouvrage, après la *Relation* de Pellisson, p. 561-578, DISCOURS | DE LA GLOIRE | *de Mademoiselle* DE SCUDÉRY.

P. 579-586. *Les Dames à Mademoiselle de Scudéry. Ode* (par M^lle^ de la Vigne) *en luy envoyant une guirlande de lauriers d'or, émaillée de vert.*

P. 587. *Réponse à l'Illustre Secrétaire des Dames, quel qu'il puisse estre* (par Madeleine de Scudéry).

P. 588 et suiv. *Le Duel aboli* (de la Monnoye), pièce de vers qui a obtenu le premier prix de poésie.

B. — Esprit de M^lle^ de Scudéry (1766).

158. ESPRIT | DE | *MADEMOISELLE* | DE SCUDERI. | A AMSTERDAM ; | *et se trouve A PARIS,* | Chez VINCENT, Imprimeur- | Libraire, rue S. Severin | M.DCC.LXVI.
In-12, Bib. Nat., Z 27581 ; Bib. Ars., B. L. 20286 et 20287 ; Bib. de la Sorb., Rra 722 ; Bib. Sainte-Geneviève, 8°,Y 3419 [9] ; Bib. de l'Institut, M 232 A.

XXIV-500 pages. Ouvrage composé par De la Croix, d'après Barbier, et comprenant divers extraits des ouvrages en prose de M^lle^ de Scudéry.

C. — Correspondance.

159. LETTRES | DE MADEMOISELLE | DE SCUDÉRY | A M. GODEAU, | ÉVÊQUE DE VENCE, | PUBLIÉES | POUR LA PREMIÈRE FOIS, | AVEC DES ÉCLAIRCISSEMENTS ET DES NOTES, | PAR M. MONMERQUÉ, | membre de l'Institut. | Paris, | ALPHONSE LEVAVASSEUR, LIBRAIRE, | PLACE VENDÔME, 16. | 1835.
In-8°, Bib. Nat., LB[37] 219.

59 pages. Extrait du tome V de la première édition des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, par Monmerqué, Paris, 1835, in-8°. Ces lettres ont été reproduites dans les éditions successives des *Historiettes* et, avec un certain nombre de coupures, dans la *Correspondance de Mlle de Scudéry*, par Rathery et Boutron, Paris, 1873, in-8°.

160. LA | SOCIETE FRANÇAISE | AU XVII^e SIÈCLE | D'APRÈS | LE GRAND CYRUS DE Melle DE SCUDÉRY | PAR | M. VICTOR COUSIN | TOME DEUXIÈME | PARIS | DIDIER ET C^ie, LIBRAIRES-EDITEURS | QUAI DES AUGUSTINS, 35 | 1858 | Réserve de tous droits.
In-8°, Bib. Nat., Li^3 13.

480 pages. P. 418-463. Lettres inédites de Madeleine de Scudéry, d'après les manuscrits de Conrart, reproduites dans la *Correspondance*, éd. Rathery et Boutron, Paris, 1873, in-8°.

161. ETUDE | SUR LA VIE ET LES ŒUVRES | DE PELLISSON | THÈSE | PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS | PAR | F.-L. MARCOU | ANCIEN ÉLÈVE DE L'ECOLE NORMALE | AGRÉGÉ DES CLASSES SUPÉRIEURES DE LETTRES | PARIS | DIDIER ET C^ie, LIBRAIRES, 35, QUAI DES AUGUSTINS | 1859. |
In-8°, Bib. Nat., Ln^27 15996.

x-498 pages. Cet ouvrage contient (p. 489-493) trois lettres inédites de M^lle de Scudéry à Pellisson, extraites de la Collection Baluze (Bib. Nat., Manuscrits); elles ont été reproduites par Chéruel, *Mémoires sur Foucquet*, Paris, 1862, in-8°, I, 439, et par Rathery et Boutron, *op. cit.*, p. 276-284.

162. É. MILLER | DE L'INSTITUT | PIERRE TAISAND | LETTRES INÉDITES | DE BOSSUET ET DE MADEMOISELLE DE SCUDÉRY | PARIS | CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-EDITEUR | 29, RUE DE TOURNON, 29 | 1869.
In-8°, Bib. Nat., 8° Z 9773 (7).

29 pages. Cet article, extrait du *Correspondant* du 10 janvier 1869, contient quatre lettres inédites de M^lle de Scudéry reproduites dans la *Correspondance*, éd. Rathery et Boutron, Paris, 1873, in-8°.

163. MADEMOISELLE | DE SCUDÉRY | SA VIE ET SA CORRESPONDANCE | AVEC | UN CHOIX DE SES POÉSIES | PAR | MM. RATHERY ET BOUTRON | PARIS | LÉON TECHENER, LIBRAIRE-EDITEUR | RUE DE L'ARBRE-SEC, 52 | MDCCCLXXIII.
In-8°, Bib. Nat., Ln^27 27044, etc.

VIII-540 pages. Les auteurs ont publié dans ce recueil la plus grande partie de la correspondance de M^lle de Scudéry, d'après les papiers de Conrart, conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal; ceux de l'abbé Boisot, conservés à la Bibliothèque de Besançon, et déjà publiés, en partie, dès 1835, par Monmerqué (voir ci-dessus, n° 159), différents manuscrits de la Bibliothèque Nationale et de diverses collections particulières. On trouvera également dans cet ouvrage un choix judicieux de lettres adressées à M^lle de Scudéry et la plupart des diverses poésies de la romaniste.

164. UN TOURNOI | DE | TROIS PUCELLES | EN L'HONNEUR DE |

JEANNE D'ARC | LETTRES INÉDITES DE CONRART, DE Melle DE SCUDÉRY | ET DE Melle DU MOULIN. | PUBLIÉES PAR | MM. ED. DE BARTHELEMY ET RENÉ KERVILER | A PARIS | CHEZ ALPHONSE PICARD, LIBRAIRE | RUE BONAPARTE, 82 | M.DCCC.LXXVIII.

In-16, Bib. Nat., Ln^{27} 37179.

94 pages. Ce recueil contient trois lettres de M^{lle} de Scudéry, publiées d'après les manuscrits conservés dans les bibliothèques de Leyde et de La Haye, dont une seulement avait paru dans la *Correspondance*, éd. Rathery et Boutron, Paris, 1873, in-8°.

165. SAPHO | LE MAGE DE SIDON | ZENOCRATE | ETUDE SUR LA SOCIÉTÉ PRÉCIEUSE | D'APRÈS DES LETTRES INÉDITES | DE MADEMOISELLE DE SCUDÉRY, DE GODEAU ET D'ISARN | Par | EDOUARD DE BARTHÉLEMY | PARIS | LIBRAIRIE ACADÉMIQUE | DIDIER ET C^{ie}, LIBRAIRES-EDITEURS | 35, QUAI DES GRANDS AUGUSTINS, 35 | 1880 | Tous droits réservés.

In-8°, III-226 pages. Bib. Nat., Ln^{8} 167.

Cet ouvrage comprend (p. 29-34, 68-69, 80, 117, 120, 156, 160, 168, 171, 178) dix lettres ou billets inédits de M^{lle} de Scudéry au *Mage de Sidon* (Godeau), à *Zénocrate* (Isarn), à *Mérigène* (?), extraits du *Recueil Conrart in-folio*, tomes V, IX, XI (Bib. Ars., Manuscrits).

166. *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire.* Paris, 1902, in-8°.

P. 193-204 ; 253-261 ; 335-343. Lettres de Madeleine de Scudéry à Pierre-Daniel Huet, publiées par L.-G. Pellissier, d'après les autographes conservés à la Bibliothèque Laurentienne ; cette publication permet de compléter et de rectifier très utilement les copies fautives de Léchaudé d'Anisy (Bib. Nat., Manusc. f. fr. 15188) qui ont servi à la publication de Rathery et Boutron.

167. *Revue d'Histoire Littéraire de la France.* Paris, 1902, in-8°.

P. 646-673. *Documents Inédits sur la Société et la littérature précieuses : Extraits de la Chronique du Samedi publiés d'après le registre original de Pellisson (1652-1657)* par L. Belmont. Cet article contient dix lettres inédites de M^{lle} de Scudéry, sur les cinquante-huit que comprend ce précieux recueil dont la trace a été perdue[1].

GEORGES MONGRÉDIEN.

1. Préparant actuellement un ouvrage sur Madeleine de Scudéry et son salon, je serais reconnaissant à toute personne qui pourrait me donner des renseignements me permettant de retrouver ce manuscrit précieux des *Chroniques du Samedi*.

PASCAL HISTORIEN ?

Un pascalisant ne lit pas, sans aller de surprise en surprise, *La Vie de Saint Jean Chrysostome* de Hermant[1]. La *Vie* n'est pas un « ouvrage de controverse », mais une « histoire édifiante » écrite pour soutenir la foi des jansénistes en pleine bataille du Formulaire. Elle est pleine d'allusions aux persécutions dont Port-Royal est l'objet et donne des motifs de persévérer dans la lutte. Les solitaires y trouvent leur apologie et une exhortation au devoir civique autant que religieux. Voici, par exemple, en quels termes Hermant commente l'attitude des solitaires d'Antioche qui interviennent auprès des magistrats pour sauver la ville abandonnée à la colère de Théodose :

La conduite de ces Solitaires fait voir qu'il n'y a point de retraite dont il ne faille sortir, ny de silence qu'on ne soit obligé de rompre quand il s'agit ou de soûtenir les veritez de la foy, comme ces Saints ont fait en d'autres occasions, ou de deffendre des innocens, ou de garantir des derniers supplices toute une ville qui est exposée à l'indignation des Grands du monde (p. 178).

Ils réussissent dans leur intervention, car « l'homme juste est hardy comme un lion » (p. 181). Commentant ce succès, l'auteur ajoute :

S. Chrysostome avoit certainement un tres grand sujet de se réjoüir de ce que son siècle portoit des Réligieux si genereux, et des Juges si Chretiens. Et nous avons raison au contraire de voir en nos jours la face des choses tellement changée que la recommandation des Prélats en faveur des criminels n'est nullement considerable aux Magistrats, au lieu que celle des Ermites estoit alors toute-puissante (p. 183)[2].

Ce passage est l'un des rares endroits où, l'amertume débordant, Hermant s'en prend au siècle sans détour. Mais il choisit et présente les circonstances de la vie du saint de telle manière que les allusions aux misères contemporaines n'ont pas besoin d'être soulignées. Ainsi encore, quand il raconte les tribulations des solitaires d'Alexandrie, chassés de leurs cellules et de leurs montagnes par Théophile, patriarche de cette ville. Hermant, il est vrai, ne s'adresse plus alors seulement à la petite troupe des solitaires, mais à tous les jansénistes. Il est curieux de voir comment il lave les ermites d'Alexandrie de l'accusation d'origénisme portée contre eux par Théophile (p. 378) ; plus curieux de le voir élever le débat et, fort de Saint Augustin, distinguer les *sectateurs* d'Origène d'avec ses *défenseurs* (p. 395), les

1. *La Vie de Saint Jean Chrysostome*, par Menart [Hermant], docteur en théologie, 3e édit. Paris, Savreux, 1669. Je n'ai pu me procurer la première édition (1664), ni la deuxième (1666). Cette étude se propose simplement de signaler un nouveau domaine aux recherches pascaliennes ; elle ne prétend nullement épuiser le sujet ; on laisse aussi de côté les comparaisons faciles à établir avec le texte des dernières *Provinciales*, des *Écrits des Curés de Paris* et des *Pensées*.

2. Allusion probable aux interventions jansénistes en faveur de Fouquet.

premiers professant les hérésies attribuées d'une manière suspecte à Origène, et les seconds jetant l'anathème sur ces hérésies sans condamner Origène en bloc.. Poursuivant son exposé, l'auteur montre Saint Chrysostome, lui-même accusé d'origénisme, pour avoir accueilli chrétiennement les solitaires fugitifs, et victime des manœuvres de Théophile qui le fait déposer par un faux concile, et bannir de Constantinople. On dirait presque le conciliabule tenu au Louvre par les treize évêques en rupture de ban, et d'où sortit le Formulaire.

On voit donc en quel sens Hermant entend l'édification. Il cherche, dans l'histoire de l'Église, les précédents les plus conformes à la situation actuelle. Mais tant d'allusions si claires n'étaient pas sans danger, et l'on comprend qu'il ait hésité à publier un ouvrage d'un aussi brûlant intérêt. Il ne s'y décida que poussé par quelqu'un.

« J'aurois bien tost abandonné l'entreprise que j'avois faite d'écrire sa Vie », dit-il dans l'avertissement, « si un homme de grand mérite, et qui s'estoit rendu aussi célebre par sa piété qu'il avoit toûjours esté fameux par son eloquence, ne se fust servy de tout le pouvoir qu'une amitié très étroite luy donnoit sur moy, pour m'animer dans l'exécution de ce dessein que je sentois estre au dessus de mes forces. Car j'espéray que cet incomparable amy m'ayant donné place dans son cœur avec beaucoup de tendresse, auroit assez de charité pour ne me point refuser ses avis et ses lumières dans la suite de ce travail qui estoit tout à fait conforme à ses études, et à la grande connoissance de l'Histoire de l'Église qu'il avoit acquise par une application infatigable.

Mais après avoir receu de luy de très grans secours, particulièrement pour discerner les tems et les lieux selon lesquels j'ay esté obligé de marquer par le détail tous les évenemens de cette Vie, la double satisfaction que j'avois de puiser dans les écrits de S. Chrysostome, comme dans une source très pure de toutes sortes de véritez, et de consulter de tems en tems un homme si éclairé et d'un jugement si solide, fut suivie de la douleur que je receûs par sa mort qui arriva lorsque j'achevois le neuvième livre de cette Vie. Néanmoins après avoir ressenty et déploré, autant que personne, une perte si irreparable, je continuay mon entreprise, et j'employai quelques mois à finir ce qui restoit de l'histoire de ce grand Saint, et à mettre en ordre les maximes fondamentales de sa conduite et de son esprit, que j'avois recueillies du vaste corps de ses Traitez, de ses Homélies, et de ses Sermons.

Voilà quelle a esté l'occasion et la suite de ce travail qui peut n'estre pas inutile à l'Église...

L'intérêt de la citation en excuse la longueur. Hermant avait un animateur : qui ne songe immédiatement à Pascal ?

Le livre est achevé d'imprimer le 28 août 1664 ; l'approbation des docteurs (Gobillon et Petitpied) est du 8 août ; le privilège, du 14 janvier de la même année. Pascal meurt le 19 août 1662. De cette date au privilège, on compte dix-sept mois. Or, à la mort de son ami, Hermant s'arrête, puis passe quelques mois à écrire les livres X-XII. Ces quelques mois ajoutés, d'une part, à la période d'abandon du travail peut être assez longue dans un deuil qui semble affecter profondément un assez vaste cercle, et, d'autre part, aux délais nécessités par la mise au net de l'ouvrage et l'obtention du privilège, peuvent combler l'intervalle constaté.

Les dates sont donc favorables à l'hypothèse. Ajoutons que, en 1663, on ne trouve la mort d'aucun janséniste répondant au portrait trop discret, mais suffisamment esquissé, de l'ami.

Hermant parle d'une « amitié très étroite », d'un « incomparable ami ». On sait qu'il a travaillé avec Pascal à la rédaction du *Factum pour les Curés de Paris*, au début de 1658. Ils se connaissaient certainement auparavant ; il est très probable que Hermant fut l'un des informateurs de Pascal dans la documentation relative aux *Provinciales*, et l'un de ses guides dans l'étude des Pères de l'Église à laquelle Pascal se livrait alors. L'élève serait rapidement devenu le maître, si l'on en peut juger d'après l'avertissement de la *Vie* ; et si Hermant ne le consulte que de temps en temps, c'est sans doute par prudence, car il pourrait faire déloger son ami de chez lui comme on l'a lui-même délogé de Sorbonne. Les consultations, on le verra, semblent, d'ailleurs, écrites autant sinon plus qu'orales.

Cette amitié témoigne, de la part du collaborateur, de la vivacité et de la retenue caractéristiques des sentiments de Pascal. L'ami d'Hermant lui accorde « une place dans son cœur avec beaucoup de tendresse ». Tout janséniste était, certes, avare d'une pareille faveur, et non le moins, Pascal ; mais, surtout, l'ami se sert « de tout son pouvoir » pour obliger au travail et à la lutte un savant que ses propres démêlés avec la Sorbonne et l'effondrement du jansénisme avaient assurément refroidi. Cette énergie de l'animateur témoigne d'une attitude résolue vers la date de l'*Écrit sur la signature*, et la *Vie* semblerait alors faire partie d'un vaste plan de contre-attaque où l'on invoque l'autorité de Saint Chrysostome, en même temps que celle de Saint Augustin, en faveur de Jansénius ; elle ferait suite aux *Factums* comme ceux-ci aux *Provinciales*. Quoi qu'il en soit, Hermant subit l'ascendant de son ami et lui obéit ; mais il craint qu'on lui refuse des avis dont il sent tout le prix dans la suite du travail, c'est-à-dire dans son exécution complète, y compris les derniers livres plus spécialement édifiants et aussi plus dangereux en ces années où tout écrit janséniste était si suspect. Or, si l'ami est Pascal, cette crainte d'Hermant est justifiée ; car si Pascal pouvait éclaircir des questions de fait et se livrer à la polémique, s'il pouvait rendre le libertin attentif à son salut et avertir l'Église des dangers qu'elle courait, il ne se sentait aucune autorité pour édifier des lecteurs. Pour le timide auteur, il fallait donc lever l'objection d'une ignorance ou d'une incapacité prétendue, et faire appel à la charité contre l'humilité. L'obligation faite à Hermant de publier son livre se retournait en une obligation faite à l'ami de donner ses conseils.

A cette chaleur et à cette modestie de l'ami se joignent des traits qui, cette fois, semblent nettement désigner Pascal. Il ne s'agit pas d'un docteur, ou d'un prêtre ; rien ne fait supposer le spécialiste reconnu et officiel, mais tout décèle l'amateur et l'autodidacte. Car « ce travail était tout à fait conforme à ses *goûts* [donc, non forcé-

ment à ses occupations professionnelles], et à la grande connaissance qu'il avait *acquise* par une application *infatigable* [donc, non apprise au cours d'études régulières, mais, au contraire, semble-t-il, au milieu des soucis et des fatigues] ». On a mentionné l'intérêt qu'à la fin de sa vie Pascal portait à l'étude des Pères de l'Église; on ne voit pas à qui mieux qu'à lui ce trait pourrait s'appliquer.

Mais la figure de ce laïque se précise. Ni prêtre ni docteur, il est éclairé, et le spécialiste peut se fier à son solide jugement. Mieux qu'honnête homme, il est « homme de grand mérite » ; surtout, « il s'est rendu aussi célèbre par sa piété qu'il a toujours été fameux par son éloquence ». A quel janséniste capable de seconder Hermant ces mots conviennent-ils encore mieux qu'à Pascal? Le savant chanoine pouvait rester sous l'impression de l'ascétisme de Pascal, et partager l'opinion de Port-Royal sur le développement d'une piété due, avant tout, à l'influence janséniste et au détachement du monde. Cependant, avant comme après l'acquisition de cette piété, l'ami a toujours été fameux par son éloquence. Pascal ne l'a-t-il pas montrée, en maintes circonstances, dans le procès de Saint-Ange, les conférences ou les traités scientifiques, les discussions mondaines, les joutes avec Méré, le discours sur les passions de l'amour, et autres possibles? Cette éloquence n'est-elle pas particulièrement fameuse à Port-Royal par l'entretien avec M. de Sacy et plus encore par les *Provinciales*? Hermant, il est vrai, serait plus explicite s'il notait la non moins fameuse célébrité du savant. Il y songe, et il y fera allusion dans l'ouvrage; et n'oublions pas que l'éloquence est l'art de persuader, aussi bien à propos du vide qu'au sujet de la grâce. Ainsi : piété acquise, éloquence de toujours, ces deux mots désignent Pascal.

Notons, enfin, le découragement qui s'empare d'Hermant à la mort de l'incomparable ami. La perte, sensible à ce titre, était irréparable dans la situation désespérée où se trouvait le jansénisme dont, seul, Pascal gardait encore l'esprit, et, sans aucun doute, c'est Pascal que vise ici l'auteur : la sobriété même de l'hommage qu'il lui rend est un sérieux argument. Quand Hermant écrit son avertissement, les familiers de Pascal dépouillent le texte des *Pensées* ; on examine le danger de les imprimer ; les tentatives de pacification religieuse de l'année 1663, peut-être facilitées par la mort de Pascal, ne devaient pas être compromises par la publication d'un livre inopportun. Hermant pouvait aussi penser qu'il valait mieux passer sous silence un nom que tout le monde devinait, et restreindre, le plus possible, la part d'une collaboration réduite à la solution de quelques problèmes de fait. Il se devait de rendre justice à son ami : il s'en acquitte avec la prudence qui s'impose, sans renoncer, peut-être, à proclamer, chemin faisant, sa reconnaissance et son admiration.

*
* *

Comme les dates, les quelques données biographiques de l'avertissement autorisent le nom de Pascal. L'ami est un animateur qui

pousse peut-être aussi l'auteur à « désabuser tant de monde par ses écrits » (p. 70), et, à la veille de la persécution dont va souffrir Port-Royal, à instruire exactement le public de cette « véritable », « si sublime » et même « divine philosophie » (48, 69, 76) qu'est « la vie bienheureuse des solitaires » (p. 48). Mais il fait plus que d'encourager et conseiller : il apporte « de très grands secours » techniques, notamment pour discerner les temps et les lieux. C'est donc avant tout un travail de critique historique qu'Hermant demande à son collaborateur. Encore ici, rien de plus conforme au génie positif de Pascal, et à son activité intellectuelle vers 1660. Les *Provinciales* lui avaient montré le danger de jouer avec le feu des dogmes, surtout quand on s'en rapporte à la documentation d'autrui. Mais, loin d'abandonner leur étude, il s'y livrait avec une application infatigable ; sa première tâche, dans ces recherches, était d'apporter, par la critique, toute la clarté possible dans les sources confuses de l'histoire ecclésiastique.

Si donc il s'agit bien de Pascal, c'est d'abord un Pascal historien que l'on trouvera dans *La Vie de Saint Jean Chrysostome.*

Dans quelle mesure la conception historique de la *Vie* est-elle de l'ami ? On ne saurait le dire sans risque d'erreur ; mais elle offre une ressemblance tellement frappante avec ce que nous savons des idées de Pascal dans ce domaine qu'on est autorisé à y voir sa marque ; en tous cas, la lecture de l'ouvrage permet d'attribuer dans leur ensemble les indices de méthode aux deux collaborateurs, et les démonstrations parfois reproduites, semble-t-il, telles quelles, et parfois remaniées, à l'ami.

La vérité est le principe conducteur : « elle doit estre l'âme des histoires ; mais celles de l'Église doivent tendre à l'édification des chrétiens » (p. 356). Ainsi, la vérité est à un premier degré toute formelle et requiert de l'esprit une attitude d'absolue sincérité quand on aborde l'histoire profane ou sacrée ; mais, alors que l'histoire profane peut être en soi indifférente et n'avoir d'autre fin que l'instruction, l'histoire sacrée, au contraire, doit tendre à l'édification, et à l'édification *des chrétiens*, car il va de soi que, par exemple pour le libertin en présence des variations de l'Église telles qu'elles apparaissent dans la *Vie* ou dans les querelles religieuses du siècle, cette vérité apologétique ne saurait que le confirmer en son scepticisme. Cette restriction est capitale, car elle rend à l'historien de l'Église toute sa liberté : il a le devoir d'éclairer, sans craindre de scandaliser. C'est pourquoi il n'hésite pas à faire la lumière sur le siècle de Saint Jean Chrysostome, que l'on peut à bon droit considérer comme l'un des moins édifiants. Là aussi, il montrera un père de l'Église contre un autre, et un concile contre un autre concile ; et si « ce n'est pas dans le party des Schismatiques qu'il faut chercher la vérité » (p. 511, d'ailleurs encartée dans la 3e éd.), cela ne l'empêche pas, comme dans la XVIIe Provinciale, de défendre Origène et des Solitaires :

« L'amour de la vérité nous oblige de faire voir que toute cette accusation d'Origénisme n'a esté qu'un prétexte spécieux de la persécution de ces Solitaires » (p. 387). Cet amour de la vérité le pousse encore, en bon janséniste, à révoquer en doute la validité des conciles, comme le concile universel de 553 (p. 77). Bref, le culte du vrai le met constamment en garde contre la tradition ou l'autorité, ne lui laissant de la première que ce qu'il en peut contrôler, et de la seconde, que celle de sa conscience. Il maintient l'esprit de la Renaissance et de la Réforme, et son intrépidité, en soulevant de dangereuses controverses, est celle d'un homme pour qui « la véritable paix est inséparable de la vérité », pour qui « la vérité est la première règle et la dernière fin des choses[1] ». En définitive, pour l'auteur, la vérité d'édification est la vérité pure et simple, qu'elle plaise ou non, et elle édifie du fait même qu'elle est la vérité. Sans doute, il hésite parfois à la libérer du merveilleux sans quoi la vie des saints se réduirait à la commune mesure ; mais le miracle appartient aussi à l'histoire, et il suffit qu'il soit dûment constaté ; celui qui en est l'objet n'est pas un dieu, mais un homme, Saint Chrysostome comme Saint Athanase. Ainsi, la vérité biographique importe essentiellement, et l'auteur limitera dans la vie du saint autant que possible l'extraordinaire par le rejet des sources douteuses suivant une méthode qui tend directement aux procédés de l'investigation historique moderne : il s'élèvera à un degré d'impartialité assez rare parmi les historiens catholiques du temps.

> Nous croyons estre obligez de suivre exactement la vérité et en rendant aux Saints l'honneur qu'on leur doit, et en rendant aux méchans même la justice qui leur est deuë. Et ainsi, comme nous ferons conscience d'attribuer aux Saints des actions miraculeuses que leurs propres amis qui ont écrit très fidèlement leur histoire, ont ignorées, nous faisons scrupule d'imputer à leurs ennemis des crimes extraordinaires dont ces mêmes historiens qui ne les ont pas épargnez, n'ont point écrit qu'ils fussent coupables (p. 356).

Tels sont les principes généraux et l'attitude d'un auteur quelque peu partagé entre l'amour de la vérité et une obéissance assez fictive à l'autorité qui décide des schismes et des hérésies qu'on lui dispute. L'appareil critique se trouve en son principe faussé par la nécessité de concilier l'indépendance du savant et la soumission du fidèle ; les règles à observer se réduisent, avec l'impartialité, à la prudence : « les règles de l'histoire ne permettent point que l'on s'arreste au rapport des historiens qui nous apprennent des choses dont personne n'avoit jamais ouï parler pendant des siècles » (p. 573). La règle pèche peut-être par excès de circonspection, puisqu'un historien peut découvrir des sources inconnues de ses devanciers, et dignes de foi. Mais, réserve faite du souci d'édification impliquant un minimum de merveilleux, on voit quel sérieux travail de déblaiement est

1. Cf. *Œuvres de Pascal*, VII, p. 318 et note.

opéré, et combien l'histoire se trouve soulagée du fatras des traditions et des sources incontrôlables. Si, par prudence et piété, et surtout timidité d'un auteur qu'effraient les audaces de son animateur, le principe de la vérité historique garde un certain vague, son application au matériel documentaire ne manque pas de hardiesse ; on croit y voir l'intrépidité de Pascal telle qu'elle se montre dans les dernières *Provinciales*, les *Factums* et les *Pensées*. Il reste à montrer quelques exemples de la manière dont l'ami utilise les sources qu'il reconnaît, et comment il suppute les temps et les lieux. On rapportera d'abord un passage où il juge sévèrement les auteurs anciens plus soucieux de l'éclat que de la vérité :

George Patriarche d'Alexandrie qui a écrit l'histoire de S. Chrysostome au VIIe siècle, Siméon Métaphraste, et l'Empereur Leon qui l'ont encore écrite après luy, au lieu d'en puiser la vérité dans les sources pures, qui sont ses ouvrages, et dans les originaux de l'ancienne histoire ecclésiastique, n'ont eu pour but que de relever par toutes les choses qu'ils ont crû pouvoir donner un nouvel éclat à sa sainteté, sans se mettre en peine si ce qu'ils en disoient étoit veritable. C'est ce qui a fait que s'étant imaginés que ce lui seroit un honneur particulier, que son exemple et sa haute piété eussent attiré son père et sa mère à la foy de Jésus-Christ, ils n'ont point craint d'écrire que leur conversion fut le fruit de son baptême, supposant qu'ils avoient tous deux été engagés dans le Paganisme jusqu'à cette divine renaissance de leur fils et qu'ainsi, par un miracle de la grâce, la pureté du ruisseau avait purifié sa propre source.

Mais cela ne peut estre vrai.... (Chap. III, 1er livre.)

Ce passage et la longue démonstration qui suit sont manifestement de l'ami. Ils semblent rédigés d'un trait, sans correction, comme une simple note, et cette négligence de style est l'un des indices qui permettent de déceler la consultation. Mais il est significatif de voir le motif pour lequel l'ami incrimine ses auteurs : il n'admet pas que la pureté du ruisseau puisse purifier sa propre source. Ce miracle de la grâce est assurément possible ; mais les grands chrétiens ont une instinctive répugnance à dériver la piété de leurs parents de la leur propre, ce qu'ils ne sauraient faire sans orgueil ; pour eux, la piété filiale est tout naturellement l'image, la figure de la piété divine, et ils attribuent par suite à leurs parents le début des bons mouvements qui les ont eux-mêmes portés à rechercher la grâce. C'est exactement l'attitude de Pascal envers son père, comme il le déclare dans la lettre à Mme Périer du 1er avril 1648. Dans le présent passage, l'ami s'autorise de son expérience autant que de ses déductions, et le connu psychologique est ici la base du raisonnement démonstratif. Telle est la méthode des *Pensées*. Dans ce qui suit, l'ami s'appuie sur la seule analyse des sources :

Ce grand massacre [d'Antioche] arriva l'an 370. et le 7. de l'Empire de Valens. S. Chrysostome rapportant le danger qu'il y avoit couru, se sert d'un terme qui semble signifier une tres-grande jeunesse, comme s'il n'eust esté encore qu'un jeune enfant. Et c'est ce qui a fait croire au Cardinal

Baronius qu'il n'estoit âgé en ce tems-là que de 16 ans. Mais cela ne peut pas estre.

Car 1. Il est certain que ce Saint avoit au moins 20. ans lorsqu'il commença à estudier sous Libanius... et il est à croire qu'il a estudié au moins près d'un an sous ce Rhetoricien.

2. Il est constant par le témoignage de Pallade, qu'il a employé près de 3. ans à se disposer à son Baptême sous la direction de S. Melece.

3. Et enfin il ne peut avoir esté baptizé et fait Lecteur plus tart qu'en cette année 370. Car il est indubitable par Theodoret et par la continuation de la chronique d'Eusebe que cette horrible persecution qui fut susitée par Valens après s'estre fait baptizer par Eudoxe Arien, Archevesque de Constantinople, et s'estre laissé aller aux persuasions de sa femme Arienne arriva en cette même année 370. et qu'estant venu alors dans la ville d'Antioche, il en bannit S. Melece qu'il relegua en Armenie, païs originaire de ce Saint. Puis donc qu'il est manifeste dans l'histoire que S. Melece a esté banny d'Antioche depuis 370. jusques en 378. La persecution de Valens qui a esté l'une des plus cruelles ayant duré huit années, il faut qu'il n'ait peu faire S. Chrysostome Lecteur plus tard qu'en 370. puisqu'il est certain qu'on ne peut pas retarder son Baptême jusques au dernier retour de S. Melece en 378. Ainsi estant âgé de 20. ans et 21 lorsqu'il estudioit sous Libanius et s'estant passé près de trois ans jusques à son Baptême qu'il receut de S. Melece avec la qualité de Lecteur en suite, comme nous allons voir en 370. Il faut conclure qu'il est né, non pas l'an 354 comme a crû le Cardinal Baronius, mais en l'an 347.

Aussi il dit luy-même dans cette histoire où il raconte le peril dont Dieu l'avoit preservé, qu'il vouloit s'en aller hors la ville à une chapelle de Martyr, et cela marque qu'il estoit dans les exercices de pieté, c'est-à-dire près de recevoir le Baptême, et attaché à l'étude de l'Ecriture qu'il n'étudioit pas encore à 16 ans selon le rapport de Pallade[1] (p. 39-40).

La démonstration, toute mathématique, procède à coups d'affirmations successives, sans une seule hésitation. Elle est indubitablement de l'ami, et Hermant ne s'est même pas donné la peine de la relire avant l'impression. Il a inséré dans son texte la note telle qu'il l'avait reçue, ou s'est contenté de la faire transcrire par un copiste malhabile. Cette même influence de l'ami est encore manifeste dans le livre II (Rétablissement de l'ordre des homélies). Mais elle est moins nette.

Quand il est impossible à l'auteur, faute de bases précises, de dater un fait, il n'hésite pas à recourir au bon sens, à la preuve par l'absurde. Le passage suivant, d'une rédaction non moins curieuse que le précédent, semble bien aussi, du moins dans la seconde partie, de la plume de l'ami. Il s'agit de montrer que Saint Chrysostome n'a pas pu écrire à vingt-deux ans les livres du Sacerdoce :

Peut-on raisonnablement attribüer à un homme de 22 ans et qui ne commençoit qu'à estre Catholique, c'est-à-dire un enfant en Jésus-Christ, très peu instruit des mystères de la foy et du gouvernement de l'Eglise, ces

1. Bien que l'édition soit, en général, très fautive, les calembours et l'accumulation des coquilles dans cette page suppose un manuscrit plus difficile à lire. On remarquera que le mot *étudier* est orthographié trois fois avec *s*, dans le corps de la démonstration, et deux fois sans *s*, dans le dernier alinéa, qui peut sembler une note supplémentaire d'une autre main.

livres si admirables et si solides, où il parle avec la lumière et la connoissance d'un homme parfait en Jésus-Christ, avec une sagesse consommée, de toutes les fonctions de l'Episcopat et de toutes les parties du gouvernement d'un Evesché ?

Et de plus, si lors que l'on voulut élire le Saint Evesque, il n'eût pas eü encore 22 ans, et par conséquent il n'eût pas encore esté baptizé, n'eût il pas exageré cette indiscrète précipitation dans les livres du Sacerdoce, où il se plaint tant de ces Prélats, ayant exagéré d'autres circonstances par lesquelles il s'éforce de montrer qu'il estoit indigne de cette éminente charge comme son défaut d'expérience, la foiblesse de son âge, et de ce qu'il n'avoit quitté le monde que depuis peu ; lesquelles estoient bien moindres que celle de n'estre que simple Catéchumène, et de n'avoir pas encore esté baptizé si elle avoit esté véritable ; ce qui est même contre l'ordonnance de l'Apôtre et la discipline de l'Eglise ? (P. 65-66.)

L'apparente incohérence de cet alinéa ne s'explique que si l'on y voit une note destinée à être utilisée, et non simplement transcrite. Malgré son esprit positif, l'auteur, ou l'ami, s'en tient souvent à la probabilité. Les formules « il se peut faire et il est même très vraysemblable » ne sont guère moins fréquentes que les affirmations « il est certain », etc., dont on a vu l'abondance. Enfin, il lui arrive d'avouer son impuissance : « Il est impossible de trouver aucune lumière pour l'histoire dans un mélange si confus, et dans une si grande obscurité » (p. 122).

L'édification étant inséparable de la vérité, il n'est pas surprenant de trouver parfois de sèches discussions chronologiques suivies d'une sorte de récapitulation spirituelle des faits ainsi établis, où l'âme se retrempe. Ces moralités, d'habitude pieusement développées, restent à deux ou trois reprises à l'état de brouillon, ou encore de notes. On est en présence de brusques sautes de plume, de véritables parenthèses qui rappellent la manière des *Pensées*. Voici la première :

Conduite admirable de la Providence. Pendant que son Archevesque S. Melece, si célebre par les longs travaux de l'Episcopat, se préparoit à la gloire de l'éternité par la souffrance de ses dernières persecutions, Dieu preparoit insensiblement nostre grand Saint aux actions hiérarchiques et à la souffrance des persecutions, par le silence et l'austerité de la solitude. La violence d'un Empereur heretique avoit separé un Archevesque de son troupeau, pour le flêtrir devant les hommes par l'infamie du bannissement. Et la douce violence de l'amour de Dieu, separoit de la contagion des hommes un Lecteur de la ville d'Antioche pour le remplir dans le desert de cette eau celeste qu'il devoit répandre un jour sur tant de peuples. Celuy qui l'avoit choisi de toute éternité pour prêcher la penitence, lui offroit les occasions de la pratiquer sur luy-même avant que d'y exciter les autres. Et en même temps qu'il mortifioit son corps par de grandes austeritez, il nourrissoit et fortifioit son esprit de la lecture des Ecritures, pour apprendre que les plus affreux deserts ne sont que des retraites de melancoliques, si l'on ne joint à la separation du monde l'exercice continüel de la prière et de la méditation.

La suite immédiate pourrait s'appliquer à Pascal lui-même ; elle peut contribuer à l'explication de son ascétisme ; on dirait qu'Hermant, ou l'ami, l'a en vue :

Le progrès qu'il fit dans la vie Religieuse luy fit connoistre par une heu-

reuse expérience, que les plus grandes austeritez, dont la seule idée fait trembler, sont des pratiques tres aisées à ceux qui ont un veritable amour de Dieu. Car il dit luy-même, que comme il estoit prest d'executer la resolution qu'il avoit prise depuis un si long temps de quitter la ville, pour se retirer dans les cellules des Solitaires, il avoit l'esprit embarrassé d'une grande inquiétude, pour scavoir qui luy fourniroit dans le desert toutes les choses necessaires à la vie, et comment il pourroit avoir tous les jours du pain bien blanc et bien tendre : Qu'il avoit aussi une extrême peur d'estre contraint de se servir d'une même huile pour sa nourriture et pour sa lampe : Qu'il appréhendoit de tomber dans les mains de quelque Directeur sevère qui usât de violence pour luy faire manger des legumes, ou qui l'engageât à quelque travail penible, comme à foüir la terre, à porter du bois et de l'eau, ou à toutes ces autres sortes d'emplois et de ministères laborieux : Et qu'ainsi, toute son inquiétude estoit de trouver son soulagement et son repos. Sur quoy il prend occasion de déplorer la délicatesse des Chrétiens, qui travaillant pour une récompense éternelle, ne veulent pas qu'elle leur coûte aucune incommodité, quoy que les ambitieux qui s'engagent dans le service des Roys de la terre, ou dans le gouvernement des Estats, ne comptent pour rien les plus grands maux qu'ils sont obligez de souffrir pour joüir des fruits de leurs espérances (p. 62-64).

Le fragment suivant n'est pas moins curieux. Pour sa compréhension, rappelons que l'auteur vient de rapporter (à l'imparfait et au passé défini) le différend entre le général goth Gaïnas au service de l'empereur Arcade et celui-ci ; le premier, arien, demande au second un temple à Constantinople pour y célébrer son culte. L'empereur, faible, y consent ; mais Saint Chrysostome lui représente qu'il ne souffrira pas qu'on chasse du temple de Dieu ceux qui adorent son Verbe, et que l'on donne ses églises à ceux qui outragent Dieu par leurs blasphèmes. Cependant, pour concilier ses devoirs de sujet et d'évêque, il suggère à l'empereur de lui ménager une entrevue avec le général tant redouté, qu'il réduit par son éloquence. Alors viennent ces réflexions :

Effet merveilleux de la generosité Episcopale. L'Empereur qui a des armées sur pied n'ose resister à un Scythe qui est à sa solde, et un Evesque desarmé fait changer de resolution à l'Empereur, et repousse l'insolence de ce Scythe. Arcade appuyé de toutes les forces de son Empire, n'ose refuser à un de ses Generaux ce qu'il demande contre la sainteté des loix de l'Eglise, et l'honneur de nostre Religion : et S. Chrysostome seul impose silence à un homme victorieux qui soûtient le party et plaide la cause des Ariens à la teste de toutes les troupes Romaines. Il fait rougir son Prince de la trop grande facilité qui l'a porté à accorder à des heretiques ennemis du Verbe un lieu uniquement destiné au culte et à la veneration du Verbe, et sa seule opposition reduit Gaïnas a estre traité en heretique sans pouvoir obtenir un lieu de prieres dans une ville où le nombre de ses soldats le rend terrible et tout puissant. On ne peut douter après cela de la verité de cette parole de l'Apostre qui dit, *Que les armes de nostre milice ne sont pas des armes de chair, mais qu'elles tirent toute leur force, et toute leur puissance de Dieu mesme,* et qu'en les employant saintement pour conserver la liberté de l'Eglise, on les employe utilement pour maintenir l'honneur et la seureté de l'Estat contre les entreprises et les insolences des Barbares (p. 325).

Sans affirmer que ces deux dernières citations soient de l'ami, on

reste surpris de voir combien elles tranchent sur le contexte et gardent ce caractère de notes que l'on a déjà observé, mais ici rubriquées comme dans les *Pensées*. Hermant n'est pas moins rempli de son ami que de son auteur ; il subit tellement la maîtrise du premier qu'il lui est parfois impossible d'assimiler sa forte pensée, ou de renoncer à un mode d'expression qu'il juxtapose alors simplement à sa propre rédaction. Ainsi s'explique encore l'introduction du livre V, mal composée, puisque la première partie, bien inférieure à la seconde, n'en est que la pâle redite. Le sujet est délicat, et mérite particulièrement le conseil de l'ami, dont la consultation semble intégralement rapportée. Des deux rédactions que l'on met ici en regard, la seconde suit immédiatement la première :

Nous voicy arrivez a un endroit de la vie de S. Chrysostome qui doit estre leü avec une grande préparation de cœur, et qui au lieu de nous jetter dans le trouble et le scandale, nous doit seulement convaincre de la misère et de l'infirmité des hommes. Car nous ne verrons pas seulement nostre Saint persecuté par de mauvais Ecclesiastiques qui ne pouvoient souffrir la reformation de leurs mœurs, ou par des Grands du monde, et des Dames de la Cour ; mais nous verrons que des Prélats très considérables dans l'Eglise, et des personnes d'une eminente sainteté se vont ranger au nombre de ses persécuteurs, et que se laissant surprendre à la malice de ses ennemis, ils le traiteront d'une manière étonnante. C'est donc icy où le lecteur doit recüeillir tout ce qu'il a de pieté pour estre du nombre de ceux qui aimant Dieu ne trouvent aucune occasion de scandale.

Il n'y a personne qui ne sçache que la vérité doit estre l'ame des histoires ; mais celles de l'Eglise doivent tendre à l'édification des Chrétiens. Ce n'est pas une chose surprenante de voir les bons persécutez par les méchans, ou les méchans regarder la vie des gens de bien comme une persécution de leurs propres vices, et de la corruption de leurs mœurs. Il n'y a que les différens des Saints et les contestations des ames éminentes en piété qui jettent le trouble dans la conscience des foibles. On ne peut voir sans étonnement que ceux qui sont d'ailleurs de rares modèles des plus excellentes vertus, ayant esté sujets à ces effets d'imperfection et d'infirmité, et qu'ils ayent esté capables de persécuter ceux qui leur estoient unis si etroitement par la grace, et qui le devoient estre éternellement dans la gloire. Cependant c'est dans ce qui nous reste à rapporter de la vie de nostre Saint que nous en verrons des exemples continuels, puisqu'il a esté exposé non seulement à la fureur des herétiques, à la haine des Grands et à l'animosité des Evesques fourbes et corrompus, mais même aux atteintes de quelques Prélats dont la sainteté est maintenant reconnuë par toute l'Eglise. Il faut donc que ceux qui liront ces endroits de nostre histoire s'establissent plus que jamais sur les fondemens de l'humilité Chrétienne, qu'ils ne convertissent pas en poison une chose qui doit estre toute édifiante, et qu'en même temps ils ne se laissent pas prévenir au préjudice de la verité par le préjugé des personnes.

La comparaison des deux textes suffirait à montrer la collaboration et à établir la supériorité de l'ami. La première partie, prudente et mesurée, exprime surtout la crainte de scandaliser le lecteur que l'on exhorte, simplement, à demeurer ferme. La seconde élève la pensée

bien au-dessus de cette crainte. Le terme de scandale, précédemment employé à deux reprises, ne s'y trouve pas ; car, pour le penseur intrépide, il ne saurait en être question : à peine de trouble, et encore, dans la conscience des faibles, malgré « l'étonnement » qui frappe tout chrétien en présence de telles contestations. Le « plus que jamais » bien pascalien, et employé ici dans des circonstances analogues à celle où il paraît dans la XVII[e] provinciale, montre que, pour lui, le lecteur est familiarisé avec ces étonnements, et préparé à ne pas y trouver une pierre d'achoppement ou un poison. En s'adressant à lui non comme à un écolier, mais comme à un disciple éprouvé dans la foi, il n'hésite pas à substituer à la simple exhortation de tout à l'heure (le lecteur doit) un impératif commandement (il faut), qui est d'ailleurs, comme dans la première citation de cet article, la conclusion logique d'un développement démonstratif, dont le principe est la vérité (qui n'est pas alléguée dans la première partie). La vigueur de la pensée entraînant celle du langage, la phrase terre à terre du premier texte fait place à la période oratoire, et l'on voit, dans une rapide et saisissante gradation où culmine la honte de l'église, « les mauvais ecclésiastiques » devenir « des évêques fourbes et corrompus ». Tout, dans ce morceau, semble porter la marque de Pascal.

On arrêtera ici les citations de la *Vie* rappelant Pascal, en empruntant les termes de l'auteur à propos d'un discours de Théodose qu'il attribue à S. Chrysostome :

> Le seul caractère de son style, et la liaison étroite qu'il avoit avec ce Prélat, nous porte à croire que c'est luy qui en est l'auteur. (P. 207.)

Au reste, quand on prêterait trop aux riches, la *Vie* est fort instructive pour les pascalisants. On ne peut s'empêcher de rapporter à Pascal et à son milieu une foule de particularités de la vie du saint. On en a vu un long exemple ; on pourrait ajouter les maux de tête et d'estomac de S. Chrysostome, son désir de manger seul, son exhortation aux chrétiens de la ville à faire chacun dans sa maison un hôpital pour les pauvres : toutes circonstances qui ont pu frapper Pascal, le soutenir et l'inspirer. La conception du rôle religieux, et même social et politique des solitaires, n'est pas moins digne d'être relevée. Nombre de citations sont des exhortations directes dans la bataille du Formulaire, entre autres celle-ci : *Communicate quidem, sed nolite subscribere* (p. 433), qui établit de façon péremptoire la distinction pascalienne entre la communion avec l'église et la soumission, essentielle pour la compréhension des dernières années de Pascal.

Mais l'on retiendra peut-être surtout le chapitre V du livre I, qui présente les rapports de la science et de la religion sous un jour intéressant pour la psychologie des jansénistes et de Pascal. Dieu n'a pas obligé les premiers hommes de l'Église à renoncer aux sciences sécu-

lières, mais à les sanctifier dans l'Église. La doctrine, assurément, n'est pas nouvelle, et semble orthodoxe ; l'on sait aussi comment la scolastique s'est évertuée à sanctifier la science ; mais l'on ne comprendrait pas l'abondante démonstration de l'auteur pour montrer que « l'utilité qu'on peut tirer des sciences séculières a été reconnue par les SS. Pères », si elle n'était destinée à justifier celui qui a écrit : « Le pape hait et craint les savants, qui ne lui sont pas soumis par vœu » ; l'auteur veut défendre sa méthode historique, et l'appui qu'il y trouve dans les circonstances actuelles contre les décisions et les intrigues de faux conciles et de prélats indignes sévèrement jugés au nom de la conscience et de l'histoire. Quand on entend encore que « la conversion des sçavans ne devoit pas estre seulement la conquête de la grace durant les persécutions de l'Eglise sous des empereurs idolatres, mais que cet ouvrage devoit aussi estre le fruit de sa paix », l'on se demande si Hermant ne joue pas sur les mots et ne fait pas une allusion. Que cette doctrine sur l'utilité de la science soit ou non courante chez les jansénistes, il apparaît, en tous cas, que tous n'avaient pas l'étroitesse de M. Singlin ou de M. de Sacy ; Hermant fut, sinon un directeur, du moins un conseiller plus sagace et plus opportun. Sans contredire ces farouches ecclésiastiques, il comprit le profit que l'Église et le parti janséniste pouvaient tirer de la conversion d'un illustre savant dans les conjonctures pénibles où l'on se trouvait. Il avait déjà collaboré avec Pascal dans les *Factums* ; il n'est pas téméraire d'avancer qu'à partir des *Provinciales*, il occupa les magnifiques facultés sans emploi de son ami à des recherches critiques, et détourna, ou contribua à faire passer au service de l'histoire ses dons scientifiques. De sorte que Pascal, s'il est bien l'ami, n'aurait laissé les mathématiques que pour exercer, à côté du passe-temps des *Pensées*, son « infatigable application » à l'étude des sources dont il découvrit rapidement la grande confusion et le caractère trop souvent apocryphe. Ainsi se préciserait la figure insuffisamment connue d'un Pascal historien. Apportant dans ces nouvelles recherches son habituelle précision, et la part faite au souci d'édification, il apparaît comme un critique impitoyable, et l'on croit l'entendre, devant les découvertes qui l'étonnent : « Ils ont voulu débiter leurs songes pour des véritez » (p. 11), ou encore dans ce mot de l'avertissement que Hermant répète comme un écho obsédant : « Ils ont débité des mensonges magnifiques ». Paroles sévères, audacieuses même en matière d'hagiographie et quand on affronte la hiérarchie ; paroles où gronde la colère de l'homme sommé de trouver dans l'*Augustinus* les cinq propositions, mais qui ne peut encore se résoudre au rôle de l'oie quand le singe montre la lanterne magique. Ces mensonges magnifiques soulèvent la magnifique indignation d'un Pascal et l'obligent à vérifier les sources douteuses qu'une piété trop zélée ou la simple imposture donne pour certaines. Après celles de la casuistique, n'est-ce pas à démarquer les erreurs de l'histoire sacrée

ou profane que doit désormais s'employer l'auteur des *Provinciales* ? L'étude de l'homme le conduisait naturellement à celle de son évolution au cours des siècles ; la morale le menait à l'histoire. Pascal retrouvait là sa doctrine de l'humanité ; mais, au lieu de voir celle-ci en avant, dans l'enthousiasme de la jeunesse, il en scrutait le passé de péché et d'erreur, et si, malgré ses scandales, l'histoire ecclésiastique devait tendre à l'édification, elle ne le pouvait qu'en suivant la voie de la vérité, la même par essence dans les sciences sacrées et profanes.

On n'a pas démontré que « l'ami » et Pascal ne font qu'un ; mais tout l'indique, et la probabilité confine à la certitude. Risquerons-nous encore une remarque ?

L'ami mourut tandis que l'auteur achevait le neuvième livre. Hermant ressentit et déplora cette perte irréparable. Se peut-il qu'il ne consacre que ces mots laconiques à son souvenir ? Il n'écrivit sans doute pas sans arrière-pensée ces lignes, qui terminent le résumé de la vie du saint, à la fin du VIII[e] livre :

> Il joignit la liberalité à la patience dans un temps où il ne subsistoit que par les seules charitez de ses amis. La crainte des voleurs et des Barbares dont il estoit assiegé ne l'empeschoit pas de composer dans ses maladies continuelles des livres remplis de consolation pour inspirer de la force à ceux qui n'estoient affligez que de ses disgraces. Il nourrissoit au fond de son ame quelque esperance de retour, mais c'estoit sans inquietude. Et comme il ne s'estoit pas precipité aux perils dans lesquels il paroissoit intrepide, il se servoit durant son exil de tous les moyens que la prudence chrétienne luy faisoit juger estre necessaires pour son rétablissement. Il estoit plein de tendresse pour ses amis, de charité pour ses ennemis les plus cruels. Enfin il n'y eust peut estre jamais personnes apres les Apostres qui ait parlé avec plus d'efficace que luy des veritez de nostre Religion, qui ait relevé par des discours plus magnifiques le bonheur et la gloire des souffrances, et qui ait pratiqué plus exactement par une patience invincible la doctrine de la Croix qu'il avoit toûjours preschée. De sorte que si sa vie a esté une preuve vivante de la verité de ses paroles, la sainteté de sa mort a esté un digne couronnement de sa vie.

Sauf la pauvreté que Pascal ne connut pas à ce point, les voleurs qu'il ne craignit sans doute pas, et les disciples dont, hélas ! il n'eut pas un, s'agit-il de Saint Jean Chrysostome, ou du champion de l'idée janséniste et chrétienne ?

Enfin, il n'est pas indifférent d'observer que le livre fut achevé d'imprimer le 28 août 1664 ; si l'on en juge par le grand nombre de fautes, l'édition fut hâtée, peut-être dans l'espoir que le livre parût à l'anniversaire de la mort de l'incomparable ami. Suprême hommage, dans ce cas, au robuste malade qui, ni aigle des sommets, ni cygne des lacs aux flots quiets, fut aussi la bouche d'or de son siècle, alors qu'on doutait si l'on publierait les *membra disjecta* de sa pensée.

P.-H. Tisseau.

NOTES INÉDITES DE SAINTE-BEUVE

En tête des *Pensées* de son *Joseph Delorme*, Sainte-Beuve nous a donné ce renseignement :

Joseph avait pris l'habitude d'écrire sur des feuilles volantes, sur de petits carrés de papier, et quelquefois aux marges de ses livres, les idées, les remarques qu'il avait entendues de ses amis, ou qui lui venaient à lui-même, dans ses lectures et ses promenades.

La Collection Lovenjoul, à Chantilly, parmi tous ses trésors, conserve, sous la cote *D. 569*, un manuscrit de Sainte-Beuve, constitué précisément par deux liasses de ces « feuilles volantes » et « petits carrés de papier[1] ». Le nombre total des folios est de 236; la première liasse comprend les folios 2 à 151; la deuxième, les folios 152 à 236. Nous avons publié, en 1931, la première partie de ce manuscrit[2]; la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* a accepté de faire paraître la seconde, et nous voudrions maintenant faire précéder cette publication de quelques brefs renseignements qui en précisent l'intérêt.

En donnant la première liasse du *D. 569*, nous faisions sur ce manuscrit de Sainte-Beuve quelques remarques qui s'appliquent aussi à la liasse que nous publions aujourd'hui. « L'étude de ce manuscrit, écrivions-nous, ne va pas sans quelques difficultés. Tout d'abord, d'écriture. L'écriture de Sainte-Beuve jeune homme est plus grande, en général, plus large, plus ornée aussi que celle du Sainte-Beuve en pleine maturité. Elle n'est cependant pas toujours plus commode à déchiffrer. Ces notes ont été prises, la plupart, au courant de la plume et sans que le critique ait eu le souci d'être lisible pour d'autres que pour lui-même. Certaines offrent des ratures, des surcharges; il y en a qui sont encombrées d'indications rapides jetées dans les marges; et cela n'en facilite pas la lecture. En outre, en relisant ce qu'il avait écrit — et probablement à plusieurs années de distance — il est maintes fois arrivé à Sainte-

1. Nous remercions ici la Commission de la Bibliothèque de Lovenjoul qui a bien voulu nous autoriser à copier et à publier ce manuscrit; nous exprimons aussi notre gratitude à M. Marcel Bouteron, qui nous a aidé dans notre travail avec une grande amabilité. Notre reconnaissance va aussi à M. Jean Bonnerot, qui nous a fourni, avec une complaisance égale à son érudition, de précieux renseignements.

2. *Notes inédites de Sainte-Beuve, avec une introduction et un commentaire* par Charly Guyot. — Neuchâtel, secrétariat de l'Université, 1931.

Beuve d'ajouter une remarque, de noter d'un trait ou d'une croix, à l'encre ou au crayon, telle réflexion qui lui semblait digne d'être développée, d'être introduite dans l'un ou l'autre de ses articles. Nous indiquerons, aussi exactement que possible, ces adjonctions et le sort que Sainte-Beuve a réservé à quelques-unes de ces notes. »

L'ordre des folios soulève une autre difficulté (plus facile, d'ailleurs, à résoudre, pour la seconde liasse que pour la première). La mention, de la main de Sainte-Beuve, au folio 152 : « Vieilles notes, quelques-unes de bonnes », nous apprend que le critique a réuni lui-même, à un certain moment, ces papiers du temps de sa jeunesse. Mais, en regardant d'un peu près le manuscrit, on s'aperçoit que Sainte-Beuve n'a pas classé très rigoureusement ses notes. Plus tard, les feuillets ont été collés sur onglets, dans l'ordre — très relatif — où les offrait la liasse constituée par l'écrivain lui-même. Nous publierons ces notes en respectant cet ordre[1], mais nous voudrions montrer ici que, dans deux cas au moins, on pourrait grouper, d'une manière plus satisfaisante qu'ils ne le sont, certains de ces feuillets. Ainsi, aux folios 153-154, on lit deux notes sur Stendhal (*Lettres sur Métastase*) qui doivent être rapprochées de celles, sur Stendhal aussi (*Lettres sur Haydn*), qu'on trouve aux folios 205-206. L'écriture et le papier de ces deux groupes de feuillets sont, en effet, semblables. Il nous paraît de même fort probable que la note sur une lettre du cardinal Bessarion (fol. 159), note prise en lisant un volume des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, est du même moment que les notes des folios 172-173, où Sainte-Beuve renvoie aux mêmes *Mémoires*.

Mais le problème le plus délicat posé par le *D. 569* est celui de la date où furent prises ces notes. Nous avons montré que celles de la première liasse ont été rédigées entre 1823 et 1829. Celles qui nous occupent maintenant sont, du moins la plupart, plus récentes. Les plus anciennes paraissent remonter à 1828 et les dernières prises sont peut-être de 1838 ou 1839. Nous avons cherché, pour chacune des notes, à préciser autant que possible sa date, en recourant aux quatre moyens suivants : 1. L'examen du contenu des notes, dont quelques-unes offrent des indications chronologiques utiles; — 2. La recherche de la date où ont été publiés certains des ouvrages lus par Sainte-Beuve; — 3. La recherche de la date où Sainte-Beuve a repris dans un de ses articles telle ou telle note du *D. 569*; — 4. La comparaison des écritures, des papiers, qui permet d'établir parfois des rapprochements instruc-

1. Pour plus de clarté, nous numéroterons les notes.

tifs[1]. Les résultats de nos recherches étant publiés dans une revue, il nous paraît préférable de les consigner, non pas dans cette rapide introduction, mais dans nos propres notes, au fur et à mesure que défileront sous les yeux du lecteur les textes mêmes de Sainte-Beuve. Nous nous bornerons à dire encore ici que, dans la plupart des cas, la date d'un numéro fixe en même temps celle du folio. Il nous semble, en effet, légitime d'admettre que toutes les notes d'un folio sont du même moment ou du moins de dates très voisines.

Un point encore de chronologie doit être fixé : à quel moment Sainte-Beuve a-t-il constitué la liasse qui forme la seconde partie du *D. 569*? A quelle époque a-t-il écrit, folio 152 : « Vieilles notes. — Quelques-unes de bonnes »?

Nous ne pensons pas qu'on puisse apporter à ces questions une réponse tout à fait précise. Ce qui est certain — et le lecteur de nos propres notes s'en rendra compte clairement — c'est que Sainte-Beuve a fait entrer beaucoup des remarques du *D. 569* dans son édition des *Critiques et Portraits littéraires*, parue chez Renduel en 1836-1839 (t. I-III, 1836; t. IV-V, 1839). Il est probable qu'en préparant cette édition, Sainte-Beuve a parcouru à maintes reprises ses « Vieilles notes » pour utiliser tout ce qui lui paraissait digne d'intérêt.

D'autre part, il a introduit les notes n° 10 et n° 129 dans son étude sur Toepffer du 15 mars 1841. A ce moment-là aussi, il dut jeter une fois de plus un coup d'œil sur les feuillets qui constituent aujourd'hui le *D. 569*.

Enfin, lorsqu'il préparait, en 1843, l'édition des *Portraits littéraires* qui devait paraître l'année suivante, il emprunta encore à ses « Vieilles notes » deux remarques (n° 14 et n° 144) qu'il introduisit en marge d'une étude sur l'abbé Prévost.

En résumé, nous inclinons à penser (et les recherches que nous avons faites pour la première liasse du *D. 569* viennent confirmer notre sentiment[2]) que la mention : « Vieilles notes, — Quelques-unes de bonnes » doit dater de l'époque où Sainte-Beuve réunissait en volumes les articles qui constituent aujourd'hui les *Portraits littéraires* et les *Portraits contemporains*.

1. Nous avertissons tout de suite que nous ne donnons de ce problème délicat qu'une solution partielle. Fixer une date pour chacune de ces notes, il n'y fallait pas songer. Ce que nous avons tenté, c'est d'établir un certain nombre de points de repère, et, au moment de les fixer, nous ne nous dissimulons pas qu'ils demeurent approximatifs. Nous pouvons dire : « Cette note n'a pas pu être écrite avant telle date », ou, au contraire : « Pas plus tard que telle année, que tel mois », mais c'est là tout. Cependant, si peu que ce soit, l'étude du manuscrit y gagne en précision.

2. Voir notre publication de 1931, citée plus haut, p. 20-21.

*
* *

Nous ne nous attarderons pas longtemps à faire ressortir l'intérêt de ces notes de Sainte-Beuve. Si elles ne nous révèlent rien de sensationnel, elles nous fournissent néanmoins bon nombre d'indications précieuses. La première liasse du *D. 569* méritait surtout de nous retenir par les renseignements qu'elle apporte sur la formation philosophique du critique; cette seconde liasse est plus exclusivement littéraire. Le Sainte-Beuve préoccupé de philosophie et d'idéologie s'efface — pour quelques années du moins — devant un Sainte-Beuve romantique, qui lit Cousin, qui s'éprend de l'illuminisme de Fabre d'Olivet et qui trouve chez Jean-Paul, Hoffmann et Jacobi l'expression d'un idéalisme poétique en accord avec ses propres aspirations. Alors que, dans la première partie du *D. 569*, il prônait l'analyse des Idéologues, disait son admiration pour Condillac et Helvétius, il reproche maintenant à ses anciens maîtres d'avoir laissé échapper, dans leurs explications, une part essentielle du réel : « La philosophie française du XVIII^e^ siècle, écrit-il, est tout entière dans sa chimie, sans synthèse dès que les éléments sont un peu nombreux et les combinaisons complexes. La chimie analyse les corps organiques mais ne les reconstitue pas; donc il lui échappe quelque chose dans ces composés mobiles. Cependant elle le nie; ainsi a fait la philosophie du XVIII^e^ siècle. En soumettant le diamant à une haute chaleur, on obtient du charbon; donc le diamant est du charbon. Condillac et Helvétius raisonnent comme Lavoisier; et quand bien même Lavoisier aurait raison, Condillac et Helvétius ne l'auraient pas. Ils ont raisonné sur un résidu d'analyse, c'est-à-dire sur des cendres, et il s'agissait de l'homme. »

Ce changement d'attitude ne retient point d'ailleurs notre critique de s'intéresser aux écrivains du XVIII^e^ siècle. Il se plaît à lire Galiani[1], les romans de l'abbé Prévost, les lettres de M^lle^ Aïssé; il fait un ou deux extraits de l'ouvrage d'Aimé-Martin sur Bernardin de Saint-Pierre; il se plonge dans Casanova et recueille dans les *Souvenirs* de la pseudo-Marquise de Créquy et dans ceux de M^me^ Vigée-Lebrun, comme dans Grimm et La Harpe, les éléments d'un portrait de l'abbé Delille. Mais il consacre aussi de nombreuses notes à la littérature du jour. Il s'intéresse au drame romantique, à Népomucène Lemercier, au *Cromwell* de Hugo; il rattache malicieusement Casimir Delavigne, « le meilleur des

1. Ces notes sur Galiani pourraient bien être de la même époque que celles que l'on trouve, sur le même auteur, dans la première liasse du *D. 569*.

médiocres », au style Empire et au « monde de la reine Hortense ». Il fait des extraits d'*Obermann*, mais, vers le même moment, il se délecte de la correspondance de Paul-Louis Courier. Il lit du Stendhal, sur Haydn et Métastase; il rédige des notes sur un roman de La Touche, sur *Amour et Opinion* de Guttinguer, sur une œuvre de la Princesse de Salm, sur une autre de Mme Allart, ou, un peu plus tard, sur *Sir Lionel d'Arquenay* de Jules Lefèvre et un roman historique de Louis de Carné.

Les écrivains étrangers retiennent aussi son attention. Nombreux sont les extraits d'Hoffmann, lu dans la traduction de Loève-Veimars, du *Titan* de Jean-Paul, que Philarète Chasles fit connaître à la France, en 1834. Un jugement sur le *Woldemar* de Jacobi est suivi, trois folios plus loin, de quelques citations du même auteur. Wieland, Werner sont aussi nommés, de même que l'historien Niebuhr que l'on commence à traduire en 1830. Le Danois Oelenschlaeger, le Suédois Sjoeberg, sur lesquels le renseignent peut-être Jean-Jacques Ampère ou Xavier Marmier, l'intéressent : le premier par « sa belle tragédie des amours d'*Axel et de Valborg* », dont Sainte-Beuve extrait un poétique fragment; le second parce qu'il lui paraît être comme « le Joseph Delorme et le Kirkewhite de la Suède ». Les réflexions sur la littérature anglaise remplissent plusieurs pages du *D. 569*. Des poèmes de Cowley aux *Mémoires* de Byron, en passant par Swift, Sterne, Gray, notre critique promène son étonnante curiosité; tantôt il relève les mérites ou le défaut d'une œuvre; tantôt il caractérise une forme d'esprit; tantôt encore il retient quelques détails qui peuvent faire connaître une âme; et il n'est pas jusqu'à Miss Edgeworth, dont l'*Hélène* n'éveille un moment son intérêt.

Mais, plus encore que tous ces jugements sur telle ou telle œuvre particulière, — de France ou de l'étranger, — ce qui fait la valeur des notes que nous allons publier ce sont de nombreuses réflexions sur la critique. On sent, à lire le *D. 569*, comme d'ailleurs les *Portraits littéraires* et surtout les *Portraits contemporains*, que Sainte-Beuve, d'année en année, à partir de 1830, voit se préciser sa vocation. S'il ne renonce pas tout à fait à ses ambitions de poète (et quelques-unes de ses notes le montrent bien !), s'il cherche encore à se confesser dans l'étonnante introspection de *Volupté* (où tant de pages, on le sait, révèlent le critique !) il se pose cependant à lui-même, avec une insistance bien significative, toutes sortes de problèmes où apparaît le critique de métier. Avec une admirable lucidité, il juge de ses capacités, il distingue ses limites : « Il y a, écrit-il, une tournure

d'esprit favorable à la critique littéraire et une autre à la composition. Les auteurs éminemment propres à la composition composent beaucoup, vite, vont toujours en avant ; ils ne s'arrêtent pas sur ce qu'ils font, ils ne se retournent pas pour examiner ce qu'ils ont fait ; ils marchent et marchent encore, jusqu'à ce qu'ils soient au terme du voyage. Tels sont, par exemple, MM. Lemercier et Hugo. — Moi, je ne suis pas fait ainsi, j'avance lentement, avec peine. Quand j'ai fait quelque chose de bon, je m'arrête pour en jouir ; quand j'ai fait quelque chose de mauvais, je m'arrête pour le corriger. Ce n'est pas le moyen d'aller bon train. Aussi ne suis-je guère propre que pour la critique littéraire ou pour des compositions de courte haleine... »

Il distingue aussi nettement deux groupes de critiques : « Critiques *qui inventent* dans le jugement quotidien, dans le détail actuel, différents des critiques qui expliquent et développent après coup les choses constatées. Différence de l'excellent médecin hippocratique au savant descripteur des maladies anciennes. » Et aussitôt, car Sainte-Beuve n'abandonne pas le terrain du concret et de l'individuel, il donne deux exemples : Quatremère de Quincy et Ph. Chasles, à l'appui de sa distinction.

Il apparaît non moins lucide, lorsqu'il formule les avantages et les difficultés de la critique des auteurs contemporains. A ce propos, il pose le problème le plus difficile qu'ait à résoudre toute recherche historique : comment fixer la vérité d'une figure, d'un caractère, d'une pensée, dans le flot sans cesse mouvant de la durée, dans cet éternel passage du présent au passé, alors que non seulement l'objet observé se transforme, mais aussi l'observateur lui-même? Il note, par exemple : « Si les modèles ont quelquefois varié tandis que nous les faisions... nous-même, pendant ce travail, avons plus d'une fois varié aussi. Ainsi sur Hugo, depuis le temps où nous jugions dans le *Globe* ses premiers volumes d'*Odes* (1826) jusqu'à notre dernière critique des *Chants du Crépuscule* ».

L'objet de la critique, pour Sainte-Beuve, n'est pas, on le sait, de peindre les seuls grands hommes. Les individus de second ordre l'intéressent tout autant, car il pense, comme Montaigne, que « chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition ». Il envisage la critique, dès cette époque, comme un investigation morale, comme une enquête sur l'homme, et s'il juge bon qu'un Lerminier, qu'un Hugo « abordent l'humanité... par le grand escalier et la porte royale », il préfère, lui, « ne pas prendre par ces grands côtés qui [lui] seraient accablants... mais par

d'autres plus détournés, plus à l'écart, croyant qu'après tout on arrive également à pénétrer la vie d'une époque et à retrouver tout l'essentiel de la nature humaine ». Que, d'ailleurs, il en arrive vite à reprocher à certains écrivains « une préoccupation excessive de la grandeur... du colossal, qui écrase le reste », on ne saurait s'en étonner, d'autant plus qu'il se mêle peut-être à ce reproche un peu d'envie et d'amertume.

La destinée du grand homme, la part de chance, de conjonctures favorables, qui contribue à son épanouissement, à sa réussite, voilà encore un sujet qui préoccupe Sainte-Beuve. Certains arrivent, triomphent ; d'autres demeurent ignorés. En lisant l'ouvrage de Vitet sur Dieppe, notre critique apprend « qu'un navigateur nommé Cousin a peut-être découvert l'Amérique avant Colomb et le passage du Cap avant Gama. » Et cela lui suggère cette simple remarque, où passe un écho des belles tirades du Marquis de Couaën sur le même sujet : « Il faudrait ajouter ce Cousin à la foule des *grands hommes inconnus* ». Quant à ceux qui réussissent, à quoi tient leur gloire ? Sans doute, en premier lieu, aux dispositions primordiales de l'être, et Sainte-Beuve n'hésite pas à écrire : « Tout en nous dépend du tour des caractères, quand ils sont donnés par la nature un peu décidément ». Mais qui dira l'influence de certaines circonstances ? Ainsi, « il y a des noms qui déconcertent la gloire. Si Lamartine avait continué de s'appeler de Prat, sa lyre n'aurait pas si bien sonné. Montecuculli ne vaudra jamais Turenne »... Et, cette gloire même, une fois obtenue, qu'il s'y mêle de charlatanisme ! de quelles piètres satisfactions elle se contente parfois ! Ne passe-t-il pas un sentiment de dégoût dans le fragment suivant, auquel Sainte-Beuve devait tenir fort, puisqu'il l'a reproduit dans une note des *Portraits contemporains :* « Les grands hommes, les grands écrivains et poètes, arrivés à un certain point de leur carrière, sont comme ces fleuves démesurément larges à leur embouchure et trop ouvertement navigables. Tous les connaissent et ils connaissent tous. C'est une banalité que leur gloire. » A un autre endroit du *D. 569* cette impression désenchantée se révèle plus amère encore ; on y sent passer un pessimisme pascalien et comme de l'effroi devant le mystère des contradictions humaines : « Il vient un âge critique pour les hommes après l'âge de la création et de l'invention féconde passée. Ils tournent les uns à l'aigre et au sur, au chagrin envieux et mécontent des choses, quelques autres au fade et douceâtre (ce qui n'est pas mieux) : Droz, Viguier. — Je crains pour Jouffroy. — Je l'élève, je l'abaisse, jusqu'à ce qu'il

comprenne qu'il est un monstre incompréhensible, dit Pascal de l'homme en général. Cela n'est pas moins vrai de l'homme en particulier, des individus. Que d'énigmes ! Le bon, du très bon, à côté d'un mauvais qui en ferait désespérer : Lerminier, Dumas, Hugo ! Que de grandes parties à côté d'autres qui vues exclusivement sembleraient mortelles. A tout moment il faut revirer sur leur compte ! Ah ! plus je vois, plus chaque homme me semble un inconcevable mélange. »

Une telle note montre assez comment la critique littéraire s'achève, chez Sainte-Beuve, en analyse morale. Nous en pourrions citer bien d'autres encore qui mettent en évidence, dans le *D. 569*, les dons de moraliste qui font de notre critique le Montaigne du XIX^e^ siècle. Le lecteur de ces notes inédites se plaira sans doute à trouver, en maints endroits du manuscrit que nous publions, telle remarque sur l'amour, sur la beauté féminine, sur la haine vertueuse devenant cruauté, sur l'incompatibilité fâcheuse de certaines qualités, remarques où la justesse délicate de l'expression relève encore la sûreté du diagnostic moral et l'étonnante maturité d'un des esprits les plus aigus du siècle dernier. On surprend même ici et là une confidence. Un fragment, avec la mention : *Lettre à Guttinguer*, traite de « l'amitié qui tourne à mal et s'irrite » et, dans ces lignes d'où est sorti un poème des *Pensées d'août*, on perçoit l'écho du drame intime qui sépara Sainte-Beuve et Hugo. Ailleurs, à propos d'une citation d'André Chénier reprise dans l'article sur les *Chants du Crépuscule*, en 1835, c'est une allusion bien nette à ses propres sentiments à l'égard d'Hugo que Sainte-Beuve laisse transparaître : « Il serait dur, écrit-il, mais pas trop invraisemblable de conjecturer qu'en écrivant les vers suivants, Chénier a songé au jour où il se sentit déçu et démenti dans son admiration complète pour Lebrun. » Ailleurs encore, citant Oelenschlaeger, Sainte-Beuve marque un passage d'un trait et l'on ne peut se défendre de penser qu'il a vu, dans ce passage du poète danois, l'expression idéale des sentiments que M^me^ Hugo pouvait éprouver au moment où les circonstances les forcèrent à se séparer. N'est-ce pas, enfin, de l'expérience profonde de Sainte-Beuve et comme du fond de l'être d'Amaury qu'est née cette belle réflexion : « L'âme humaine, un peu fortement constituée, assez haute de cœur, ne se relève jamais avec plus d'énergie qu'à l'instant qui suit sa chute : elle se rachète par un élan d'avoir succombé, comme le noble vaisseau qui, après avoir plongé sous l'orage et caché son pont sous les vagues, se redresse tout humide et frémissant et remonte sur la crête d'une autre vague, emporté vers les cieux. »

*
* *

Nous nous arrêterons ici : le lecteur saura bien dégager lui-même tant d'autres traits qui dessinent dans les notes du *D. 569*, comme en filigrane, l'image de Sainte-Beuve autour de sa trentième année. Il ne nous reste plus qu'à donner quelques indications sur la manière dont nous avons établi cette édition de la seconde liasse du manuscrit [1].

Comme nous l'avons indiqué au début de cette introduction, nous numérotons les notes de Sainte-Beuve, cela par désir de clarté et pour la commodité de certains renvois. Nous publions *in extenso* toutes les notes où le critique exprime sa propre pensée, celles aussi — citations, résumés, références — qui sont accompagnées d'un rapide jugement personnel ou qui nous ont paru avoir quelque intérêt pour l'étude de la pensée et du goût de Sainte-Beuve. Quant aux notes qui sont de simples citations, nous les mentionnons à leur place, soit en renvoyant à l'ouvrage d'où elles sont tirées, soit en les résumant brièvement.

Pour l'établissement du texte, nous nous sommes efforcé de rendre la lecture de ces notes aussi aisée que possible. Nous avons unifié et modernisé l'orthographe de Sainte-Beuve, complété et même corrigé parfois sa ponctuation. Nous avons usé de quelques libertés aussi en ce qui concerne les mots soulignés. Sainte-Beuve souligne souvent pour mettre en valeur un nom de personne, un titre d'ouvrage, une expression ou une phrase complète empruntées à quelque lecture. Il fait de la même manière ressortir ici et là un mot important d'une de ses propres phrases. Bien entendu, dans tous ces cas, nous avons maintenu le soulignement, qui se traduit, dans notre texte, par des *italiques*. Mais il arrive aussi que Sainte-Beuve omette de souligner un titre, et cela n'a rien de surprenant si l'on songe que nous avons affaire non pas à un manuscrit préparé pour l'impression, mais à de rapides notes personnelles. Nous nous sommes permis de réparer ces omissions et de souligner tous les titres d'ouvrages.

Les notes, dont nous avons assez abondamment pourvu le texte de Sainte-Beuve, consistent surtout soit en renseignements sur le manuscrit même (écriture, mot douteux ou illisible, correction, adjonction dans la marge, etc.), soit en indications sur la date de tel ou tel fragment, soit en rapprochements entre le texte du *D. 569* et les œuvres imprimées de Sainte-Beuve, soit encore en

1. Nous résumons ici l'essentiel des principes et indications que nous avons formulés, en 1931, dans l'ouvrage cité plus haut (p. 51 sv.).

références à certaines des lectures faites par notre critique. Nous avons réduit au strict minimum toute autre espèce de notes.

CHARLY GUYOT.

Dans le texte de Sainte-Beuve les mots entre parenthèses ( ) sont de Sainte-Beuve; les indications entre crochets [ ] sont de l'éditeur[1].

RÉPARTITION DES NOTES SELON LES FOLIOS

(*La mention 153-154, 155-156, etc., indique un double feuillet.*)

FOLIOS	NUMÉROS DES NOTES	FOLIOS	NUMÉROS DES NOTES
152	*Vieilles notes* (verso blanc)	196-197	*98* (*suite*) - *99*
		198-199	*100*
153-154	*1-4*	200	*101-105*
155-156	*5*	201	*106-110*
157-158	*6*	202-203	*111-114*
159-160	*7-10*	204	*115-117*
161-162	*11*	205-206	*118-119*
163-164	*12-14*	207	*120-125*
165	*15-16*	208	*126-135*
166	*17* (verso blanc)	209	*136* (verso blanc)
167	*18-22*	210	*137-139* (verso blanc)
168-169	*23-24*	211	*140* (verso blanc)
170-171	*25-27* (171, blanc)	212	*141-142* (verso blanc)
172-173	*28-42*	213	*143* (verso blanc)
174	*43-53*	214-215	*144-149*
175	*54-63*	216	*150-154*
176	*64-73*	217-218	*155-159* (218, verso blanc)
177	*74-75*	219-220	*160-165* (220, verso blanc)
178-179	*76-80*	221-222	*166-168*
180-181	*81-85*	223-224	*169-170* (224, blanc)
182-183	*86-90*	225-226	*171-181*
184-185	*91-93*	227	*182-183* (verso blanc)
186	*94*	228	*184*
187-188	*94* (*suite*)	229	*185*
189	*95*	230-231	*186* (231, verso blanc)
190	*96*	232	*187*
191	*96* (*suite*) (verso blanc)	233-234	*188-189* (234, verso blanc)
192-193	*96* (*suite*)	235	blanc
194-195	*96* (*suite*) - *98*	236	blanc

1. **Note bibliographique et abréviations.** — Sauf avis contraire, nous renvoyons toujours, pour chaque ouvrage de Sainte-Beuve, aux éditions actuellement dans le commerce. Nous les désignons, dans les notes, par les abréviations suivantes : *P. Litt. : Portraits littéraires. — P. F. : Portraits de femmes. — P. C. : Portraits contemporains. — C. L. : Causeries du Lundi. — N. L. : Nouveaux Lundis. — Pr. L. : Premiers Lundis. — P.-R. : Port-Royal. — Poésies : Poésies complètes.* (Paris, Charpentier, 1910.) — *Volupté.* (*Édition définitive.* Paris, Charpentier, 1869.)

NOTES INÉDITES DE SAINTE-BEUVE

VIEILLES NOTES. QUELQUES-UNES DE BONNES

Sur Huet, — sur Guizot. — Galiani, Saint-Simon, Stendhal-Beyle, l'avocat Loisel[1].

1. — M. de Stendhal m'a fait comprendre Métastase.

[Suit une citation de Stendhal, *1re Lettre sur Métastase* (Édition du *Divan*, Paris, 1928, p. 337-338, de « Sa musique chérie... » à « comme des tragédies »).]

2. — M. de Stendhal termine une *Lettre sur Métastase*, écrite d'Italie, en 1814, par une boutade épicurienne pleine de mélancolie, d'une mélancolie tout italienne.

[Suit la citation de la fin de la *1re Lettre sur Métastase*, de « si je montrais ce soir ma lettre... » à la fin[2].]

3. — Mme Guizot, dans son ouvrage posthume[3], a beaucoup d'esprit, peut-être plus que Sénèque, et, dans ce genre, aimant le paradoxe, mais avec moins de couleur et d'imagination.

[Suit une citation de Mme Guizot, reprise par Sainte-Beuve dans *P. F.*, 229 : « Un mot spirituel... », etc.]

4. — Le fantastique du XVIIIe siècle est ignoble et immonde ; on le trouve dans Diderot, Crébillon fils et l'abbé de Voisenon ; ce sont des *bijoux indiscrets*, des *anneaux* qui parlent, des hommes ou femmes changés en *sopha*, en *baignoire*, en *écumoire*[4].

5. Jules Lefebvre. — Dans *Sir Lionel d'Arquenay*, Jules Lefebvre, quoique plus à son avantage, est bien le même que dans ses poésies et dans les préfaces de ses poésies. C'est toujours l'amant de Maria ; Marguerite de Cérisy est la même que la coquette des *Confidences*, la femme sans cœur. Force esprit, jolis mots, surtout dans le premier volume (le second est plus franchement passionné) ; ironie froide, sourire prolongé et *humouristique*. Il affecte le genre de Swift,

1. Ces lignes, de « Vieilles notes... » à « Loisel », constituent le fol. 152. Elles sont d'une écriture plus récente que la plupart des notes du *D. 569*. Sainte-Beuve, après avoir relu ces notes, a jeté, sur la feuille destinée à les envelopper, quelques rapides indications. — Il faut faire remarquer que, dans la seconde liasse de notre manuscrit, on ne trouve aucune note sur Huet. (Il y en a une dans la première liasse.) En outre, la mention « Sur Guizot » doit concerner Mme Guizot. Enfin, les noms de Galiani, Saint-Simon, Stendhal, Loisel sont précédés d'une croix.

2. Les *Lettres sur Métastase* ont paru fin 1814 ou début 1815, et furent remises en vente, sous une nouvelle couverture, fin 1817. En 1831, on relança l'ouvrage, chez Levavasseur, avec la mention : 2e édition, et pour la première fois sous le nom de Stendhal. C'est peut-être à cette date de 1831 que Sainte-Beuve a pris les notes 1 et 2.

3. Il s'agit des *Conseils de morale*, parus en 1828. — Sainte-Beuve a marqué cette note d'une croix, et, dans son article de 1836, sur Mme Guizot, il a repris la comparaison qu'il fait ici d'elle et de Sénèque. (*P. F.*, 229.)

4. Repris dans l'article sur J.-B. Rousseau, de juin 1829. (*P. Litt.*, I, 136.) Cette note date donc d'avant juin 1829.

de Smolett, de Jean-Paul ; il exalte celui-ci et a le style bariolé de la sorte, mais combien c'est pire en français ! Ce sont, dès l'abord, *des pleurs qui empiètent sur la joie*. En parlant d'une femme qui rend tour à tour son amant ou stupide ou spirituel : « Qu'elle dise au plomb de devenir de l'or ! *Le plomb ne se fera pas prier*. » En parlant des entretiens d'amour où un tiers importun intervient : « Quand un tiers est continuellement *suspendu sur la tête d'un aveu...* », etc. De justes et piquantes observations sous forme d'ironie : « Lorsqu'on est heureux, il ne faut pas trop se demander pourquoi. Il n'y a pas de félicité qui résiste à un interrogatoire ; par contre, il faut toujours aller au fond de ses peines. Le temps qu'on emploie à les peindre est autant de pris sur nos larmes. » — Il y a un endroit où l'auteur se juge lui-même avec sévérité dans la personne de son héros. Il s'agit des lettres d'amour de celui-ci, dont le style est *lourd et contourné, trop souvent bariolé d'ornements parasites*. « Il se plaint de la difficulté qu'il éprouve à manier le français, quoique ce soit sa langue maternelle (Sir Lionel, né en France, a été élevé et naturalisé en Angleterre). » En effet, Jules Lefebvre écrirait probablement mieux en anglais qu'en français, et son style ressemble à une traduction soignée et empesée d'un roman d'outre-mer [1]. D'ailleurs, toujours comme dans ses vers, ce sont des *hypotyposes*, des *analectes épistolaires*. — L'amant dort sur un oreiller *gonflé d'alarmes* et *rembourré des perfidies* de sa maîtresse [2]. — Il y a dans les lettres de Sir Lionel à Marguerite, une, la quatrième, sur *Pétrarque*, qui est admirable de vérité.

— Phrase d'un vieux poète anglais sur la douleur, qui doit être pudique et silencieuse : « Jamais il ne faut dire tout haut son rosaire de larmes ».

Il y a, dans le second volume, avec de piquantes observations, des sentiments plus francs et plus largement dessinés.

[Suivent plusieurs citations du roman de J. Lefèvre [3].]

6. — [Extraits de Jean-Paul : *Titan* [4].]

(*A suivre.*)

1. Sainte-Beuve ajoute dans la marge : « ou parfois d'une page de Shelley ou d'Hazlitt qu'il aime tant à citer ».

2. Dans la marge : « Une multitude de plaisanteries froides et obligées sur la diplomatie de Lord Alton, du Rambouillet, du monde Ancelot et de la *Muse*. — L'auteur, l'érudit, l'homme au fait des littératures et préoccupé du goût du jour, s'y montre à chaque début de chapitre et interrompt le monde du cœur où l'on commence à s'introduire : il n'y a pas de temps à l'illusion. On le sent, son héros si touchant de roman est aussi un grand écrivain et poète manqué ; il sait trop ses poètes en profond critique ; il y a du Philarète Chasles dans Sir Lionel d'Arquenay. »

3. Cette œuvre de Lefèvre a paru en 1834. La note de Sainte-Beuve doit dater de cette année, ou, en tout cas, d'avant 1836. En 1836, notre critique a fait entrer la substance de la note en appendice à son étude sur Lefèvre, dans les *Critiques et Portraits littéraires*, t. II. (Actuellement, *P. C.*, II, 258)

4. La traduction du *Titan*, par Ph. Chasles, date de 1834. — Sainte-Beuve a repris, en 1836, une de ces citations, marquée d'une croix dans son manuscrit, en note d'un article sur Hugo. (*Crit. et Portr. litt.*, t. II, p. 137 ; actuellement, *P. C.*, I, 435-436.) Les extraits du *Titan* ont donc été faits par Sainte-Beuve entre 1834 et 1836.

COMPTES RENDUS

Ronsard, sa vie et son œuvre, par Gustave Cohen. Un vol. de viii-306 pages, de la *Bibliothèque de la Revue des Cours et Conférences*. Paris, Boivin et Cie, 1933.

Il importe de signaler la réédition d'un ouvrage dont il n'a pas été rendu compte ici, lors de sa première publication. Cela est d'autant plus nécessaire que quelques années ont suffi pour faire de ce *Ronsard* un classique. A la fois livre de science, de « gaie science », et de haute vulgarisation, il offre cette particularité assez rare d'apporter à l'étudiant, au spécialiste même, et, d'autre part, à l'amateur de poésie, de quoi satisfaire leur curiosité la plus exigeante et leur goût. Parmi les volumes nés de la plume de M. Gustave Cohen, je le placerai à peu de distance de ceux qu'il a consacrés récemment au théâtre religieux et au théâtre profane du Moyen Age, bien qu'il se présente ouvertement comme un manuel universitaire et que son objet, limité à l'œuvre d'un poète, y soit embrassé plus complètement. On y retrouve à un degré éminent les dons de pénétration de l'auteur, son talent d'exposition, dont une partie consiste à jeter d'emblée le lecteur, de quelque problème qu'il s'agisse, *in medias res*, et à lui faire toucher « le fond » de la documentation, quitte à se dégager ensuite avec élégance pour reprendre le train soutenu, mais toujours vivant et pittoresque, du discours. Il n'est pas de démarche qui parvienne mieux à donner aux étudiants l'habitude, et le désir, de travailler de première main.

M. Cohen a fait progresser parallèlement, en les éclairant l'une par l'autre et suivant la chronologie, l'étude de la vie et de l'œuvre du chef de la Pléiade. Méthode irréprochable, puisqu'il avait affaire à un poète dont la majorité des compositions, surtout après 1550, peuvent être dites de circonstance, et qui a l'avantage d'attirer l'attention sur tous les liens par lesquels l'homme tient à son siècle en même temps qu'elle fait voir la série des « reprises » qui lui permirent de se renouveler sans cesse pour s'acheminer vers l'universalité et la maîtrise de ses dernières années. Car il est évident que ce vieillard « décharné, dénervé, démusclé », posséda toujours mieux son génie, l'assouplissant avec l'âge, se délivrant des modèles antiques, sinon des influences, et prenant pleine conscience de son inclination naturelle pour le « moyen style », à la fois noble et familier, qui s'épanouit dans l'*Élégie aux bûcherons de la forêt de Gâtine*, dans la *Dédicace à Villeroy* (« la cinquante et six ans ont neigé sur ma tête ») et aussi dans les étonnants sonnets qu'il dicta à son lit de mort et qui sont sans équivalent dans la littérature française.

Chemin faisant, M. Cohen a l'occasion de montrer en Ronsard l'héritier de la pensée et de l'art du Moyen Age. Ses observations à ce sujet me semblent très importantes, notamment sur la poésie d'amour, où fleurissent des formes raffinées de l'esprit courtois et de l'esprit gaulois, humanisées, nourries de platonisme ou d'épicurisme antiques. Au reste, M. Laumonier déjà, dans sa thèse, plaçait les canzonieri dans le sillage des troubadours. De même, on remonterait sans peine, et à propos de plus d'une pièce,

jusqu'à Guillaume de Lorris et surtout Jean de Meung dont l'œuvre prend toujours davantage, à nos yeux, la valeur d'une préfiguration saisissante de l'esprit de la Renaissance. Je me promets un grand plaisir à la lecture de l'ouvrage qu'un élève de M. Cohen prépare actuellement sur *Les traditions médiévales dans Ronsard*. En outre, avec un sens très sûr de la continuité littéraire, mais sans atténuer la différence des époques ni amoindrir personne, M. Cohen dessine légèrement les diverses voies ouvertes par Ronsard et qui aboutiront plus tard au lyrisme romantique et verlainien. Je me persuade cependant que s'il écrivait aujourd'hui son livre, après avoir fréquenté M. Paul Valéry et commenté le *Cimetière Marin*, il céderait à la tentation — et je l'approuverais fort — de regarder le poète de Cassandre, et parfois celui de Marie et d'Hélène, comme un précurseur authentique des poètes *purs* de notre temps, après Maurice Scève, après Pétrarque en Italie, et peut-être, en allant jusqu'à la source, après certains troubadours provençaux. Entre Ronsard et les modernes, il conviendrait de s'arrêter aux précieux et à ceux des classiques qui leur sont étroitement apparentés.

Dans cette édition « revue, corrigée et augmentée », il n'y a pas de modifications de texte, ou bien peu. Mais M. Cohen a groupé dans un appendice copieux des renseignements bibliographiques sur les travaux publiés ces dernières années, des observations critiques et des additions qui se réfèrent à telle page ou à telle note de l'ouvrage, pour confirmer ou corriger quelques jugements de détail. Ces pages (289-306) forment en somme le canevas précieux d'une dissertation sur l'état présent des études ronsardiennes qu'il est loisible d'imaginer. Osé-je regretter pourtant que M. Cohen n'ait pas mentionné dans son texte même une ou deux propositions qu'il ne laisse pas de considérer ailleurs (les notes de son appendice en font foi) avec l'attention qu'elles méritent ; je songe, par exemple, à la thèse qu'a formulée en premier lieu M. Roger Sorg — non point sur l'identité de Cassandre, de Marie, de Sinope, etc., thèse qui me semble insoutenable et que M. Cohen, au surplus, rejette explicitement — mais sur l'origine des pièces *Sur la mort de Marie*, qui seraient des poésies « courtisanes » composées pour Henri III lors de la mort prématurée de Marie de Clèves. Cette interprétation, que MM. Laumonier et Chamard ont acceptée, il me paraît impossible de l'écarter, bien qu'on ne puisse réunir en sa faveur que des présomptions extrêmement fortes, et qu'elle ait de quoi répugner à de bons esprits ; ceux-ci ne se résignent pas facilement à croire le gentilhomme vendômois capable de chanter l'amie d'un autre, d'un prince, avec une « émotion » qui n'appartient, à leur avis, qu'à son amour « sincère » pour la jeune paysanne de Bourgueil. Mais précisément cette répugnance, et les raisons par lesquelles elle se masque elle-même, sont symptomatiques. « Ce que nous appelons sincérité dans l'expression de l'amour, comme chez les Romantiques, » dit fort justement M. Cohen à propos du *Premier Livre des Amours*, si fréquemment jugé artificiel, « n'est qu'une autre forme, une autre convention dans l'élaboration artistique d'un sentiment humain, sinon les plus beaux chants d'amour seraient les lettres des amants. Or, celles-ci n'appartiennent aux historiens de la littérature que si elles les impressionnent esthétiquement, c'est-à-dire dans la mesure où elles sont travaillées, donc insincères, détournées d'une seule pour s'adresser à tous, en un mot arrachées à la réalité palpitante et brûlante par transposition d'art » (p. 124). En fait, c'est tout le problème des relations de la vie et de l'art, du principe de la poésie qui est posé ici. Il est certain que l'on s'est fait depuis le romantisme — et à cet égard l'école historique, positiviste, pour des motifs différents, s'est fourvoyée dans le même sens — une idée trop simple de la « sincérité » des poètes ; on en est venu à identifier, ou peu s'en faut, les valeurs de vie et les valeurs d'art, à penser, ou à faire comme si l'on pensait, qu'à une grande intensité de vie doit correspondre naturellement, sinon nécessairement, une

intensité poétique exceptionnelle, à croire que la poésie naît de la vie, et de la vie temporelle, celle des faits et gestes, comme le même engendre le même. C'est méconnaître l'importance de l'arrachement, de la transposition, dont parle M. Cohen. Pour ce qui est de Ronsard, comme pour tous les poètes véritables, le moment est peut-être arrivé de se persuader que la poésie puise avant tout sa substance en elle-même, dans une forme de pensée qui est liée par le cœur à une vision du monde et qui est déjà poésie, en sorte que les *causes* extérieures, envisagées de ce point de vue, apparaissent moins comme des facteurs déterminants que comme des prétextes, des occasions, qui ont apporté à un pouvoir de transfiguration et de création les moyens de s'exercer. En un mot, il y aurait peut-être place, maintenant, après tant de recherches érudites et fructueuses, pour des essais d'interprétation esthétique des poèmes de Ronsard.

Une tâche de ce genre exigerait un parti-pris initial assez rigoureux et elle ne se serait accordée ni avec le cadre que M. Cohen s'était tracé, ni avec son dessein de ressusciter un homme dans un siècle. J'ai noté d'ailleurs plus haut son besoin de réagir discrètement, mais non sans efficacité, contre l'habitude trop répandue d'expliquer une poésie en partant des événements de l'histoire, des faits de la biographie et des connaissances littéraires de l'auteur (je fais allusion à la quête des « sources »). Mais, en se plaçant à un point de vue tout à fait général et méthodologique, il est permis de se demander s'il ne serait pas légitime d'opposer à la démarche indispensable du critique historien soucieux de rattacher le poète à la réalité de son temps, une démarche de sens différent, corrélative de la première et non moins nécessaire, qui serait le fait du critique esthéticien et dont l'objet serait de détacher la poésie de la réalité contemporaine et de la considérer en elle-même. Pour une telle critique, la question de savoir si Ronsard, par exemple, dans le sonnet fameux : « Comme on voit sur la branche, au mois de mai, la Rose... », chante le souvenir funèbre de sa Marie, ou de la maîtresse d'Henri III, est dépourvue d'intérêt, car en tout état de cause la poésie subsiste, intacte et rayonnante, et elle se justifie pleinement par sa propre existence.

MARCEL RAYMOND.

PIERRE VILLEY. **Montaigne.** (Collection *Maîtres des littératures*). Avec 60 planches hors texte en héliogravure. Un vol. in-8° de 104 pages. Paris, Rieder, s. d.

Les ouvrages de cette collection, toujours intéressants par leurs gravures, sont fort inégaux dans leur texte. Il y en a d'excellents ; d'autres sont incertains. L'œuvre de P. Villey donne toute satisfaction à l'esprit comme à l'œil. On sait, du reste, qu'il était l'homme du monde qui connaissait le mieux Montaigne. Il ne suffit pourtant pas d'être un grand érudit pour savoir résumer, adapter en une centaine de pages ce qu'on a étudié pendant trente ans. Mais P. Villey a su faire court, pittoresque et vivant, comme il a su faire long, minutieux et savant. C'est la personne, la vie de Montaigne qui dominent l'étude, comme il convient dans une collection faite pour parler aux yeux autant qu'à l'esprit, ou plutôt pour parler à l'esprit en passant par les yeux. On sait d'ailleurs que *Les Essais* sont tout Montaigne autant que la pensée de Montaigne ; à vivre avec Montaigne sous la conduite de P. Villey nous apprenons donc en même temps à vivre avec *Les Essais*. L'image que nous en donne l'ouvrage, dans sa brièveté, est à la fois la plus sûre et la plus claire. Elle résume, avec aisance et agrément, ce que les travaux savants de l'auteur nous ont révélé.

DANIEL MORNET.

André Boulanger, **L'Art poëtique de Jacques Peletier du Mans (1555)**. Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, LIII. Un vol. in-8° de VI-240 pages. Paris, Belles-Lettres, 1930.

A cause du système orthographique de Peletier du Mans, personne n'avait réédité son *Art poëtique*. M. Boulanger, archéologue et latiniste, a entrepris cette tâche ardue, et il s'en est acquitté avec tant de soin et de science que son édition prendra place dans la bibliothèque des « seiziémistes » à côté de celles que M. Chamard et M. Gaiffe ont données de la *Défense* de Du Bellay et de l'*Art poétique* de Sebillet.

Après Laumonier et Ph.-Aug. Becker (*Kritische Skizzen*, 1927), M. Boulanger établit sur des bases solides la biographie de Jacques Peletier. Après Chamard, Laumonier et Jugé, il résume son *Art poëtique* et en indique les sources. Il montre les points de contact entre les doctrines de Ronsard et de Du Bellay et celle que Peletier professait en 1544 et en 1555 (p. 40 et suiv.). Mais elles ne sont pas identiques : Peletier admirait non seulement les poètes de la *Pléiade*, mais aussi Marot et Saint-Gelais, Héroet et Scève ; après Vida, avant Scaliger, il exaltait Virgile aux dépens d'Homère ; il prônait les traductions d'auteurs anciens, sur lesquelles il a écrit un chapitre intéressant ; il tenait la Clarté pour la principale qualité poétique et l'Obscurité pour le pire des défauts. Je remarque, en outre, qu'il passe volontairement sous silence les triades pindariques de Ronsard, qu'il se plaint de l'invasion de la poésie amoureuse, et ne souffle pas mot du « Pétrarque français » et de sa Cassandre, qu'il souhaite « une œuvre héroïque », mais ne semble pas savoir que la *Franciade* est commencée, et enfin qu'il blâme un défaut propre à Ronsard (p. 220). Il paraît avoir reçu les *Mélanges* du poète vendômois dès leur apparition ; mais il est évident que ce polygraphe, qui n'appartenait à aucune école et qui vivait alors dans le milieu lyonnais, n'était pas toujours au courant des projets poétiques de la *Pléiade* et qu'il n'éprouvait pas, à son égard, une admiration sans réserves.

M. Boulanger précise l'influence que ce traité a eue sur ceux de Ronsard, de Laudun d'Aigaliers et de Deimier. Avec lui, nous constatons que cet *Art poëtique*, écrit par un homme de trente-huit ans, a plus de fond et est mieux composé que la *Défense*[1] ; mais le manifeste impérieux et agressif de Du Bellay fit plus de bruit.

Le texte de Peletier est accompagné de notes très savantes et nourries sur l'alternance des rimes, sur la « fureur poétique », sur les nombreux sujets auxquels l'auteur de l'*Art poëtique* a touché en passant. Je vois peu de choses à y ajouter : parmi les ennemis de l'Obscurisme, il faut citer le jeune Rivaudeau, dont Marcel Raymond a publié une curieuse diatribe (*Revue du XVI^e siècle*, 1926) ; il y eut, au sujet de la manière de traduire, toute une polémique dont M^lle Delcourt a fait l'histoire dans son livre sur les *Traductions des Tragiques grecs et latins en France* (1925) ; Sturel est revenu sur la traduction d'*Hécube* dans un article publié dans la *Revue d'Histoire Littéraire* en 1913. P. 160, le traité de Jacques de La Taille, mort en 1562, a été publié par son frère. Lire p. 172, n. 14, *Loupvent* et non *Louvet*. La note 17 de la p. 183 renvoie à la p. 88.

Cette édition doit être signalée non seulement aux historiens de la poésie de la Renaissance, mais à quiconque se propose d'éditer un texte de cette époque. En effet, M. Faï se plaint, avec raison, que les éditeurs de poètes classiques « négligent de nous dire comment sonnaient leurs vers et comment ils doivent résonner à nos oreilles[2] ». Ce problème de la prononciation

1. Toutefois, les défauts de l'époque apparaissent en plusieurs chapitres que M. Boulanger qualifie justement de confus et de contradictoires.

2. *Bulletin of the international Committee of historical sciences*, février 1932, p. 38.

se pose surtout pour les textes de la Renaissance, dont l'orthographe, surchargée de lettres parasites, nous induit en erreur sur la façon dont ils étaient prononcés. Or, l'orthographe que Peletier a proposée sans succès et que M. Boulanger reproduit[1], y compris les caractères spéciaux, est beaucoup plus phonétique que traditionnelle ou étymologique ; elle nous renseigne sur la prononciation de Peletier. Sans doute, pour certains mots, cette prononciation diffère de celle de Meigret (cf. Boulanger, p. 53, et Brunot, *Histoire*, II, p. 108, n.) et de celle d'autres écrivains du temps. Néanmoins, le livre de M. Boulanger peut, comme l'*Histoire* de M. Brunot, rendre des services aux éditeurs qui tiennent à reproduire l'orthographe des textes de la Renaissance. S'ils mettent sous les yeux des étudiants des mots tels que *briefvement*, *ung*, *escripre*, *hympne*, *mieulx*, *dessoubz*, qu'ils leur apprennent comment l'auteur prononçait ces mots. Sinon, il vaut encore mieux imprimer *brièvement*, *dessous*,... etc.

RAYMOND LEBÈGUE.

DOROTHY-FRANCES DALLAS, Maitre ès arts de l'Université de la Colombie britannique, **Le Roman français de 1660 à 1680.** Un vol. in-8° de 290 pages. Paris. Librairie Universitaire J. Gamber, 1932.

En rendant compte naguère d'un ouvrage de M. Ashton sur M^me^ de La Fayette, je remarquais que, grâce à lui, à M. Magne et à quelques autres, nous connaissions fort bien M^me^ de La Fayette et ses œuvres, mais qu'il nous était encore impossible de déterminer l'origine exacte de ces œuvres, et leur degré d'originalité; car nous ne connaissions pas l'histoire du roman entre 1660 et 1680, et c'est aux romans publiés à cette époque, non au *Grand Cyrus* ou à *L'Astrée* qu'il fallait comparer *La Princesse de Montpensier* et *La Princesse de Clèves*. C'est cette histoire que M^lle^ Dallas s'est efforcée de nous donner. Je ne pense pas qu'elle soit complète. M^lle^ Dallas examine quelque deux cents romans; il en a certainement paru beaucoup plus. M^lle^ Dallas a fait de son mieux. Son livre est une thèse de doctorat d'Université. En théorie, on doit consacrer à ces sortes de thèses le temps qu'il faut. En pratique, les étrangers traitent souvent des sujets qu'ils ne peuvent étudier qu'à Paris. Leur thèse imprimée doit être déposée au plus tard fin mars pour qu'ils puissent être admis à la soutenance avant fin juin. C'est dire que, s'ils commencent à travailler, par exemple, en octobre 1933 et s'ils habitent trop loin pour pouvoir revenir en novembre ou plus tard, ils disposeront de quelque quinze mois pour achever leur manuscrit et passer en juin 1935. Il est bon de rappeler ces nécessités pour juger le livre de M^lle^ Dallas. Il témoigne, pour cet assez court délai, d'un labeur assidu, méthodique et très intelligent, et les résultats m'en semblent solides et importants. Dans ces deux cents romans, M^lle^ Dallas a pris soin, en effet, de trier ceux qui avaient eu du succès, qui avaient été réédités et qui ont donc le plus de chance de représenter l'opinion (remarquons, d'ailleurs, qu'elle insiste un peu trop, justement, sur *Les Divertissements de la Princesse Aurélie*, qui n'ont pas de réédition et qui sont donc, par conséquent, passés plus ou moins inaperçus). En outre, alors que la thèse était déjà imprimée, M. Magendie a fait paraître son important ouvrage sur *Le roman français de l'Astrée au Grand Cyrus*. Le livre de M^lle^ Dallas s'ajuste fort bien à celui de M. Magendie sans qu'on trouve une discordance qui ne puisse s'expliquer que par une documentation insuffisante et des perspectives masquées et trop courtes sur l'ensemble du roman.

Les résultats atteints par M^lle^ Dallas sont d'abord que la théorie, la doc-

1. Malgré les difficultés de la réimpression, je n'ai pas aperçu beaucoup de fautes; lire p. 139, l. 11, *mis par*; p. 150, *la colocation d'une bele frase*; p. 166, l. 1, *e à plus*; p. 184, *au Lecteur*.

trine du roman n'est qu'une discussion de doctes qui n'a plus aucune influence sur la pratique; cette conclusion sera de plus en plus juste pour la fin du XVII^e siècle et la première moitié du XVIII^e siècle. Les romans d'aventures restent [et resteront] fort nombreux. Survivances et non pas brusque décadence et disparition des romans burlesques et réalistes (comme j'aurais été tenté de le croire). Le roman d'analyse tel que M^me de La Fayette en donne le modèle dans *La Princesse de Clèves* est préparé (comme on le savait) par les goûts mondains, par ce qu'il y a de psychologie encore conventionnelle dans les prolongements du roman badin et galant, de psychologie plus vraie dans les prolongements du roman historique psychologique (comme on s'en doutait et comme M. Magendie vient de le prouver. Mais, outre tout cela, quelques romans se rapprochent beaucoup plus exactement de *La Princesse de Clèves* par leur sujet et leur manière.

J'aurais voulu sur ce dernier point quelques distinctions plus précises. L'originalité apparente de *La Princesse* est que, dans un décor historique, d'ailleurs sans couleur locale, M^me de La Fayette expose un drame éternel du cœur sans conventions romanesques d'événements — sans conventions romanesques, chevaleresques ou précieuses, sans « lois de galanterie » — dans un récit bref et sobre. Ces trois caractères ne vont pas nécessairement ensemble. Et leur influence n'a pas été nécessairement la même. M^lle Dallas, dont tout l'exposé est objectif, clair, judicieux, me semble avoir forcé quelque peu ses résultats. On peut compter, mais elle ne compte pas que, sur ses deux cents romans, dix seulement ont des points de contact précis avec *La Princesse de Clèves*. Même ce n'est pas nécessairement par doctrine consciente, par réaction contre le passé que ces romanciers font plus vrai et plus bref. M^lle Dallas insiste sur le caractère de vérité des *Mémoires de la Vie de Henriette-Sylvie de Molière* (qu'elle range ensuite, je ne sais pourquoi, dans la classe des romans badins et galants). Mais ce n'est pas seulement avant ce roman, mais après que M^me de Villedieu écrit des romans conformes à tous les procédés de la pire galanterie et, par exemple, *Les Galanteries grenadines*. En réalité, je crois, le roman de M^me de La Fayette (avec le théâtre de Racine, les dernières pièces de Thomas Corneille,... etc.) a contribué non à faire disparaître mais à séparer de la littérature digne de ce nom le roman d'aventures romanesques — à discréditer définitivement la galanterie conventionnelle — mais non pas à créer vraiment une école de romans sobres, brefs, centrés autour d'un grand problème de la vie intérieure.

Peu d'erreurs réelles dans dans ce livre; grand mérite pour l'œuvre d'une étrangère : ne pas parler de l'influence des *Précieuses ridicules* en 1659. Il y a au moins dix ans qu'on trouve ridicule une préciosité dont l'âge d'or est vers 1630. Lire Louis de Lesclache et non Louis Lesclache. Ne pas oublier de dire que si le XVII^e et le XVIII^e siècles ont pris les *Lettres Portugaises* pour un roman, ce sont en réalité des lettres authentiques. Ne pas utiliser *De l'usage des romans* de Lenglet du Fresnoy qui est, comme M^lle Dallas le sait, de 1734 et ne vaut pas pour 1660-1680. Il y aurait lieu de citer le petit livre de M. F. Baumal sur *Le féminisme au temps de Molière*, intéressante contribution à l'étude de cette « honnête femme » qui est au centre des romans annonçant *La Princesse de Clèves*.

D. MORNET.

RUDOLF BRUMMER. **Studien sur französischen Aufklärungsliteratur in Anschlusz** an J.-A. NAIGEON. Un vol. in-8° de VIII-338 pages. Breslau, Priebatsch, 1932.

C'est un important ouvrage traitant de problèmes difficiles et qui n'avaient été étudiés jusqu'ici que très superficiellement. Deux parties. La première

étudie la vie et les ouvrages de Naigeon : ouvrages dont il est l'auteur — ouvrages dont il est l'éditeur, — sa collaboration à l'*Encyclopédie méthodique*. Les conclusions en sont à la fois négatives et positives ; elles nient l'originalité de Naigeon, mettent en lumière ce qu'il y a de banal dans ses idées et dans sa manière, et, par contraste, rassemblent solidement tous les arguments, nombreux et de poids, tendant à prouver que Naigeon a été un éditeur scrupuleux des œuvres de Diderot qu'il a publiées. La démonstration me semble méthodique et convaincante. Je préfère pourtant ne pas la discuter en détail. Un bon texte authentique et précis vaut mieux que la logique la plus fine et la plus solide. Louons le hasard qui a permis à M. Ernest Dupuy de retrouver et publier un manuscrit du *Paradoxe sur le comédien*. Il a conduit M. Bédier à nous donner un admirable modèle de discussion critique. Mais ce modèle aurait été inutile si l'on avait connu une ligne d'une lettre inédite de Diderot qu'a publiée M. Babelon. Diderot y annonce que son article sur Garrick et les acteurs est devenu un ouvrage ; du même coup, il réduit à néant la démonstration de M. Dupuy que les additions à l'article, qui sont, dans le manuscrit, de la main de Naigeon, ont Naigeon pour auteur. Qui sait s'il n'y a pas dans les manuscrits nombreux que M. Babelon est chargé d'étudier et de publier d'autres lignes qui rendront vaines nos discussions ?

La deuxième partie étudie d'importants ouvrages irreligieux du XVIII^e^ siècle. La *Lettre de Thrasibule à Lucippe*, *Le Militaire philosophe*, *La Contagion sacrée*, *La Théologie portative*. Une discussion extrêmement précise, d'une érudition très sûre et d'une logique très serrée, permet à M. Brummer de démontrer avec quelle légèreté Damiron et d'autres ont donné pour certaines des attributions qui sont manifestement inacceptables et jugé hâtivement des œuvres qu'ils connaissaient mal et qui sont d'ailleurs difficiles à connaître. Il me paraît très certain que ni la *Théologie portative* ni la *Contagion sacrée* ne sont de Dulaurens ou de Naigeon, ou, à plus forte raison, de Diderot. Et il me paraît très probable que ce sont des ouvrages de D'Holbach. M. Brummer dit *certain*. Je ne serais pas aussi affirmatif. M. Brummer montre très judicieusement (et personne, je le crois, ne l'avait marqué avant lui) que la manière, sinon les idées, du baron d'Holbach a évolué et qu'on comprend très bien la différence de ton entre la *Théologie* et le *Système de la nature*. Mais il ne suffit pas de prouver que A ressemble à A^1 et diffère de B, C, D,... etc. Il faudrait encore prouver qu'il ne ressemble pas à quelque A^2 ou A^3 auquel on n'a pas songé ou même dont il ne nous est rien resté. Or, la manière de la *Théologie*, par exemple, n'est pas seulement chez Voltaire ; elle est, plus ou moins, dans la *Conversation du maréchal d'Hocquincourt* (dont on ne peut justement pas encore affirmer qu'elle soit de Saint-Évremond), chez Thémiseul de Saint Hyacinthe, chez l'abbé Coyer et d'autres, tout comme chez Dulaurens ou quelques autres. Elle est plus ou moins dans l'air. Et, dans un pareil cas, il faut, se garder des affirmations absolues.

Le *Militaire philosophe* serait de 1650-1655 ; la *Lettre de Thrasibule* du début du XVIII^e^ siècle. Les démonstrations sont ingénieuses. Je laisse le soin de décider à des études en cours, qui seront solides, sur le Libertinage au XVII^e^ siècle.

L'une des conclusions de M. Brummer est que le mouvement philosophique du XVIII^e^ siècle, l'« Aufklärung », commence dès le début du siècle et la fin du XVII^e^. On le savait précisément, par M. Lanson surtout. Mais il faut rappeler aussi que c'est alors un mouvement de diffusion très limitée. Et la question la plus importante, l'une des plus importantes, est de connaître l'influence de ces œuvres, c'est-à-dire, avant tout, le nombre de leurs éditions. Je rappelle que j'ai donné dans cette *Revue* une bibliographie d'où il résulte que la *Lettre de Thrasybule* et *le Militaire philosophe* n'ont eu que deux ou trois éditions jusqu'en 1789.

D. Mornet.

Chateaubriand. **Les Natchez,** publiés avec une introduction et des notes par Gilbert Chinard, un volume in-8°, de 555 pages. Paris, E. Droz.

Rien de plus piquant et de plus mélancolique tout ensemble que de repasser à distance sur un sujet qui a fait couler l'encre de nombreux érudits. Une question a été posée; un témoignage, contesté; un récit que l'on admettait par habitude et sans y songer, soumis à une enquête inattendue : aussitôt, des camps se forment; à la sereine recherche de la vérité se joint la passion, enthousiaste et irritante, de la découverte ou de la défense. L'esprit critique se nuance, ici d'un peu de ce goût de détruire, là d'un peu de cette défiance des nouveautés, qui forment le fond de toutes les querelles littéraires. Certains vont trop loin, aux grands mots, aux gros mots, disent *plagiat* quand les sages disent *réminiscence*, *mensonge* quand les vrais sceptiques prononcent *arrangement*. Puis, je ne sais quel équilibre s'établit; les assaillants renoncent à tout attaquer, les défenseurs à tout défendre; l'heure des polémiques est passée, celle des éditions critiques commence.

La voici venue pour *Les Natchez*. Puisse-t-elle venir aussi pour le *Voyage en Amérique* ! Pour celui-ci comme pour ceux-là, on ne peut imaginer de meilleur foyer d'études que ce groupe de l'Université Johns Hopkins, dans cette ville même de Baltimore où débarqua le Chateaubriand de 1791, et où se sont multipliés, depuis quelques années, autour de M. Gilbert Chinard, tant de contributions consciencieuses à la connaissance du Sachem. M. Chinard lui-même a consacré à *L'Exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand* un volume qui forme la suite naturelle de ses travaux sur le rêve d'Amérique en France du XVI^e^ siècle au XVIII^e^, et dont il reprend aujourd'hui plus d'un développement, tout en reconnaissant au passage que son opinion a parfois varié (p. 40), et que son étude des *Natchez* est devenue plus complète (p. 91). Auprès de lui, le *Chateaubriand et la Bible* de Van Ness Smead, le *Chateaubriand and English Literature* de Meta Helena Miller, le *Chateaubriand and Homer* de Charles Randall Hart, le *Chateaubriand and Virgil* de Louis Hastings Naylor, parus de 1924 à 1930, composent une heureuse somme des études de son « séminaire », à laquelle doit s'ajouter une étude de Chandler Beall sur l'influence du Tasse. La magistrale introduction d'une centaine de pages qui précède cette édition offre comme une synthèse de toutes ces recherches, et les notes précises qui accompagnent le texte de cette œuvre si bigarrée, tour à tour poème en prose, roman historique et roman noir, la situent dans sa lignée littéraire et dans son temps.

Ce temps est le XVIII^e^ siècle qui se souvient encore du baron de Lahontan, des Persans de Montesquieu, du Candide de Voltaire, de ce primitivisme et de cet exotisme philosophique dont les *Lettres édifiantes* des missionnaires eux-mêmes n'étaient pas exemptes. C'est aussi le XVIII^e^ siècle de la frénésie, des romans noirs, du préromantisme : tel épisode, comme l'assassinat d'Akansie ou les fureurs amoureuses d'Ondouré se roulant sur la couche vide de Céluta, ne déparerait pas ces livres pleins de sang et de délires, qui ont précédé, préparé peut-être, la Révolution. M. Chinard n'oublie pas non plus de situer ces amours exotiques dans le cadre où elles ont été contées, dans cette Angleterre de l'émigration où le chevalier de Combourg vit dans Charlotte Ives la lointaine image des Céluta et des Mila. Il montre, à la suite d'Anatole Le Braz, que l'émigré de Londres et de Beccles est peut-être plus souvent présent dans ce poème que le voyageur du Meschacébé; il y perçoit même le secret travail qui conduit de l'*Essai sur les Révolutions* au *Génie du Christianisme* : à telle ligne, il pressent la conversion prochaine; il souligne une invocation à la « véritable religion » et à ses « délices »; il entend l'écho d'une prière chrétienne sur les lèvres de l'Indienne Céluta, ou dans l'âme trouble de René; et, dès lors, il n'est pas de document plus précieux « sur la vie intérieure de Chateaubriand de 1794 à 1799 ». Déjà, notons-le, Scipion

Marin, qui affectait cependant tant de scepticisme devant la conversion de Chateaubriand, laissait échapper, voici un siècle, une remarque analogue : il avouait la surprise que lui inspirait ce traître Fébriano, en qui l'auteur des *Natchez* nous montre un renégat; ce n'est pas Voltaire, disait-il, qui, pour attirer notre haine sur un de ses personnages, se serait avisé de le charger de ce crime-là.

Mais peut-on parler avec assurance de l'évolution de Chateaubriand à travers la composition de son poème? Comment connaître cette composition? Publiée trente ans après les jours fiévreux de l'émigration, cette œuvre de jeunesse, revue par l'âge mûr, garde-t-elle le caractère de la jeunesse? M. Chinard signale plus d'une nuance qui trahit le Chateaubriand de la Restauration, dans cette épopée de l'homme de la nature qui se transforme en apologie de la civilisation; dans le tableau de la grandeur de Louis XIV, il distingue l'accent du noble pair et non du jeune disciple de Jean-Jacques; il décèle certaines réminiscences de Humboldt qui ne pourraient être antérieures à 1811 ; il compare certaines phrases du poème aux fragments du premier *Génie du Christianisme* de Londres, qui en représentent sans doute la version première, et les variantes lui révèlent une part du travail que l'auteur vieilli et assagi a fait subir au manuscrit si longtemps perdu et oublié. Au reste, il ne songe pas à contester l'histoire aventureuse de ce manuscrit, que Chateaubriand nous a contée : MM. Victor Giraud, Baldensperger, Charlier, Pierre Martino ont dissipé définitivement, semble-t-il, les doutes qu'elle éveillait naguère... Néanmoins, je voudrais inscrire, dans les marges de cette édition des *Natchez*, un témoignage qui pourrait réveiller ces doutes, s'il n'était lui-même fort suspect. Le voici :

C'était après le retour de l'émigration, avant la publication du *Génie*. Devant Joubert, Fontanes et quelques amis, Chateaubriand lisait un manuscrit encore inconnu. Il y faisait, dit le narrateur de cette scène, — un certain Duris-Dufresne sans doute, — « le dénombrement des troupes françaises qui se trouvaient à la Louisiane », et des « transports d'admiration » saluaient cette lecture. Avec quelle « élégance » le jeune poète ne rendait-il pas « ces mots vulgaires de fusil, de baïonnette, de plumet, de passe-poil, de chapeau à trois cornes, de cocarde, de bottes, de tambour et de tambour-major ! Il fut décidé d'une voix unanime que Delille lui-même n'eût pas trouvé un meilleur langage ». Puis le lecteur en vint à *René*; et, à ce moment, Fontanes hocha la tête et Joubert murmura... Ainsi, entre 1800 et 1802, à Paris, Chateaubriand aurait eu entre les mains le livre I des *Natchez* [1], un livre qui n'était pas destiné à figurer dans le *Génie*, et qu'il n'avait pu emporter d'exil qu'avec le dessein d'achever, en France, son poème. Avouons, au surplus, qu'il serait singulier que Fontanes connût encore si mal, à cette date, ce poème dont son compagnon de Londres l'avait entretenu depuis si longtemps. Duris-Dufresne nous a sans doute bercé d'un beau mensonge; et il nous est doux que, pour cette fois, ce mot cruel ne s'applique pas à Chateaubriand lui-même.

Renonçons aussi à lui appliquer celui de plagiat. Certes, les notes de M. Chinard décèlent de nombreux emprunts: mais elles montrent, dans cette mosaïque ingénieuse, le travail délicat qui combine et entremêle les souvenirs les plus divers. Plus d'une fois il faut hésiter à attribuer à un modèle précis un thème qui fait songer à la fois à Homère, à Virgile, au Tasse; pour une même phrase, le subtil artiste a puisé dans trois ou quatre trésors différents; il a mis dans son alliage le pur métal des grands poètes et la fruste pacotille des voyageurs, des naturalistes, des historiens; il a su être ossianique sans qu'on puisse déterminer au juste ce qu'il a pris à Ossian. On

1. *Impressions de lecture et Souvenirs littéraires d'un inconnu*, dans *La Presse*, 31 mars 1840.

pourrait même s'étonner que ce jeune insatiable n'ait pas pillé plus encore que ne le montre M. Chinard ces devanciers qui, depuis un siècle, avaient répandu la curiosité des pays lointains et des âges abolis. On s'attendrait à voir apparaître plus souvent, dans ces notes, les noms de l'abbé Barthélemy ou de Bernardin de Saint-Pierre, ces *Incas*, ces *Ruines*, ces lettres péruviennes, que nul ne connaît mieux que M. Chinard. En dénombrant les emprunts, il les a limités; et il semble que ce soit aux plus grands génies que le poète des *Natchez* ait surtout emprunté. Même lorsque le nom de Bernardin de Saint-Pierre s'impose à lui, M. Chinard se plaît à prononcer d'abord celui de Shakespeare (p. 450); il se hâte de remonter, par-delà Carver, à l'Apocalypse (p. 113); et, quand Chateaubriand lui-même nous signale comme garants « quelques Pères de l'Église », il écarte ce fallacieux patronage pour rendre à Platon ce qui est à Platon (p. 171).

Cet art savant, qui nous fait songer à André Chénier, irrite parfois, et l'on se prend à le traiter, avec M. Chinard, d'alexandrin. Mais y faut-il voir un blâme? C'est une forme exquise des vieilles littératures et des civilisations finissantes que cet alexandrinisme, qui sertit délicatement des morceaux précieux, taillés et ciselés avec amour. Chateaubriand lisant des fragments de son œuvre comme des pièces d'anthologie qui se détachent les unes des autres, ou annonçant qu'il va extraire de son poème « *Le Clocher, Le Tombeau dans l'arbre, Le Coucher de soleil en pleine mer* », nous fait songer à cet autre Alexandrin, l'auteur de *Salammbô* et de *Madame Bovary*, qui compose à part, et comme des tableaux de genre distincts les uns des autres, sa « Noce », son « Rouen » ou son « Enterrement ».

Aussi sera-t-il aisé au *Génie du Christianisme*, aux *Martyrs*, aux *Mémoires d'Outre-Tombe*, eux-mêmes, d'accueillir des pages empruntées à cette œuvre. M. Chinard a montré, dans ce livre de jeunesse, le bric-à-brac confus où le poète ira puiser toute sa vie. Il aurait pu y voir aussi l'origine obscure de plus d'une page romantique ou moderne. Il reconnaît en lui tel mouvement futur de *La Légende des Siècles* ou de Flaubert, et tous les thèmes à venir du roman exotique. Mais, s'il signale en passant la dette d'un Pierre Loti envers *Les Natchez* (p. 18), il aurait pu recueillir le témoignage de Loti lui-même, qui ne cache pas cette dette [1].

C'est ainsi que les œuvres oubliées sont souvent les plus riches de suggestions et portent en elles l'avenir. Qu'un érudit comme M. Chinard rende leur sens à l'une de ces œuvres, et, par les illustrations de son volume, empruntées aux vieux livres de Lafitau ou de Le Page du Pratz, restitue tout un siècle d'exotisme naïf et passionné, — ce n'est pas seulement le ballet des *Indes galantes* qui se réveille, avec sa musique fanée et ses grâces désuètes : c'est l'éternel appel de l'âme humaine à l' « évasion »; c'est cette heure indistincte et trouble où les inquiétudes du XVIII^e^ siècle rejoignent les nostalgies du XIX^e^.

PIERRE MOREAU.

ÉMILE CAILLIET, professeur de littérature française à Scripps college, Californie. **The Themes of Magic in Nineteenth Century French Fiction.** (English Tanslation by Lorraine Havens). Un vol. in-8° de XII-228 pages. Les Presses Universitaires de France, 1932.

Pourquoi cet ouvrage, écrit par un Français, est publié en anglais par les presses universitaires de France? — C'est ce que nous ne nous chargeons pas d'expliquer; mais il est certain que s'il peut offrir de l'intérêt pour les étudiants d'histoire littéraire de tous les pays, il en offre surtout à ceux de France.

Livre original et que pouvait seul écrire en connaissance de cause un homme bien au courant de la littérature folkloriste, occultiste, métapsychique;

1. Voir sa lettre publiée par M. Victor Giraud, *Les Maîtres de l'Heure*, t. I.

M. Caillet remplit parfaitement ces conditions. On se sent vis-à-vis d'un homme à la fois d'une culture étendue et d'un esprit pénétrant. Sa documentation est particulièrement solide en ce qui concerne les travaux récents portant sur la psychologie du magicien, du sorcier, de l'âme primitive en général (Lévy-Bruhl, J. Bois, Saurat, etc.). Il n'est pas moins bien renseigné sur les activités des Allan Kardec, des Vintras, des Blavatski, des Péladan. Et quant à la littérature proprement dite, on est surpris, une fois qu'on y regarde de près avec M. Cailliet, combien est vaste le champ qu'il s'est proposé de défricher pour nous; et encore, il est obligé de passer rapidement sur bien des noms qui mériteraient, on le sent, un examen plus approfondi (Nerval, About, Rosny, etc.).

Il juge en même temps qu'il expose; et son critère d'excellence nous est révélé dès l'introduction : « un concept de magie ne saurait offrir la matière d'un chef-d'œuvre avant que les conditions d'un traitement adéquat du sujet aient été remplies », c'est-à-dire à moins qu'un écrivain possède « une documentation soignée » (*careful documentation*) : la nécessité de l'érudition est partout soulignée (voir en particulier p. 72). Et, à propos de George Sand par exemple, il dira : « *Consuelo* et *La Comtesse de Rudolstadt* sont des œuvres qui parurent avant leur temps et elles ne pouvaient être mûries » (138).

On dira que voilà un critère scientifique qui sent son dogmatisme de l'époque périmée de la critique réaliste. Et c'est incontestable; après tout, nous sommes sur le terrain de l'art où l'inspiration a ses droits. M. Caillet ne veut pas l'ignorer non plus; il faut lui rendre cette justice qu'après avoir distingué entre écrivains documentés en magie et ceux qui ne le sont pas, il distingue encore entre les artistes qui, sans être suffisamment documentés, ont été bien conduits par leur intuition, et ceux que cette intuition a égarés. Le résultat est celui-ci : de grands éloges sont accordés surtout à Nodier (*Trilby*), Mérimée (*Chronique de Charles IX*), Balzac (*Contes drôlatiques* et *Études philosophiques*), Flaubert (*Salammbô*), Hennique (*Un caractère*), Huysmans, Barbey d'Aurevilly. Au contraire, Chateaubriand, Vigny, V. Hugo, Gautier (*Roman de la momie*), George Sand, s'en tirent assez mal. Nous ne citons ici que les noms particulièrement saillants dans cette étude; il y en a bien d'autres, et qui sont traités, ceux-là, avec un point de vue moins arrêté : Bernardin de Saint Pierre, Baudelaire, France, Maupassant, etc.

Quelle est la définition de Magie? Elle n'est pas facile à donner; mais M. Cailliet offre celle-ci dans son introduction comme suffisante à son dessein : « La magie est sur les confins de la religion et de la science, ayant fourni un terrain commun aux deux. En essence, c'est l'expression d'une expérience individuelle du mystère chez un homme et les impressions et réactions qui en découlent » (p. v). Et on trouve, par ailleurs, que « il n'y a pas de doute que le magicien ne soit l'ancêtre de l'homme de science » (74); que « la magie est intimement associée aux idées d'hérésie » (52); et que « la magie est un produit d'une mentalité retardée » (185). Comme l'auteur fait une étude qui se trouve « sur les confins » de la littérature et de la philosophie, on ne peut s'empêcher de se demander souvent s'il croit que les écrivains dont il parle croient à la magie. Dans les cas douteux, et il y en a pas mal, M. Cailliet observe une réserve prudente. Voici, par exemple, Baudelaire, traité p. 163 à 168 : Baudelaire reconnaissait lui-même que souvent il avait parlé ou écrit par dandysme; or, « il est facile de voir où cela nous conduit. Quand on dit que le Baudelaire du dandysme cache le vrai Baudelaire, on ajoute simplement un problème à un autre; d'où venait ce dandysme? » (165). Le cas d'Aurevilly est tout aussi difficile, et M. Cailliet simplement rappelle certains passages où cet auteur affirme son intérêt passionné pour ces matières qui « cachent un sens plus profond qu'on ne pense et qui échappe aux esprits superficiels... » (195). Et que faire de passages comme celui-ci : « Entre une science trop circonspecte peut-être et une religion trop sûre d'elle-même la

magie assemble la foule des mystiques inquiets; mysticisme nourri aussi de souffrance et de superstition — entendant, s'il vous plaît, le mot superstition dans le sens que lui donnait le bon Nodier » (147)..., le fond de la pensée du bon Nodier étant assez difficile à sonder lui aussi. L'impression qui demeure est que, d'une façon générale, M. Cailliet est disposé à admettre volontiers que l'emploi du thème de la magie et des éléments apparentés présuppose la croyance de cet écrivain à la magie (Balzac, p. ex.) — presque aussi volontiers que MM. A. Viatte et Denis Saurat qui nous semblent aller beaucoup trop loin dans cette direction.

Peut-être est-ce là ce qui fait paraître le chapitre sur Huysmans (VI) — l'un des plus importants, certes, — un des moins lumineux. Et, par parenthèse, M. Cailliet semble croire que le Longfellow, directeur des *Re-Theurgietes optimates*, est le poète américain, alors qu'il est acquis, croyons-nous, qu'il s'agit là d'un obscur Écossais du même nom.

La disposition du livre ne nous paraît pas absolument satisfaisante, mais peut-être est-ce notre faute. Voici les titres des chapitres : *La tradition du roman populaire et le* genre *de la terreur. Le* merveilleux *dans les histoires de fées et les nouvelles du surnaturel. La magie dans le passé et le roman historique. L'occultisme et le roman philosophique. Le roman du surnaturel, du magnétisme animal au spiritisme moderne. Les métamorphoses du Diable au XIX^e^ siècle et le satanisme d'Huysmans. La sorcellerie parmi les paysans et le roman de la vie de campagne. La magie chez les sauvages et le roman exotique.* Il résulte une certaine confusion du fait que les mêmes noms reviennent aux endroits les plus divers de l'ouvrage, comme Nodier, Balzac, Hugo ; le premier chapitre et l'avant-dernier, tous les deux, s'occupent d'écrivains qui se placent au seuil du XIX^e^ siècle. Nous croyons qu'un ordre plus strictement chronologique, fondé sur le critère adopté par M. Cailliet (la documentation suffisante ou insuffisante), aurait laissé une impression d'unité plus forte ; ou, encore mieux, un classement par personnalités. Nous verrions des études d'ensemble superbes sur Balzac, Flaubert, Huysmans, Barbey d'Aurevilly ; et des études moins capitales, mais importantes encore, sur Nodier, Mérimée, Gautier, George Sand. Ajoutons qu'on éprouve un certain étonnement en constatant que le nom de Camille Flammarion ne soit mentionné que très en passant ; n'est-il pas aussi intéressant, et probablement plus sérieux, que Péladan, et jouissant d'un prestige de savant égal à celui de Richet, par exemple.

M. Cailliet s'arrête au XX^e^ siècle, et c'est malheureux pour le lecteur, puisque selon M. Cailliet lui-même, et sauf pour les cas assez rares d'écrivains connaissant ou croyant connaître par expérience personnelle la magie, le monde est aujourd'hui seulement en possession des documents nécessaires pour produire des œuvres littéraires satisfaisantes dans ce domaine ; c'est donc aujourd'hui surtout que le genre peut espérer atteindre ses meilleurs résultats. M. Cailliet lui-même mentionne plusieurs fois Maurice Barrès, *La Colline inspirée* ; et combien d'autres se présentent à l'esprit, comme R. Maran, *Batonala* ; Tharaud, *La Randonnée de Siambia Diouff*, et R. Eschollier, *Mahmoudan Fogana* ; Pérochon, *Les Ombres* ; J. Giono, *La Colline* ; Pourrat, *Gaspard des Montagnes* ; Paul Morand, *Magie noire* ; La Vignette, *Paysans noirs* (Prix de littérature coloniale, 1932) ; voire Benoit, *L'Atlandide* ; Bordeaux, *Le Crime de la rue Michel-Ange*, etc.

On comprend que M. Cailliet n'ait pas voulu surcharger son volume de données bibliographiques; mais, justement parce que le terrain est pratiquement vierge de recherches dans ce domaine, il serait agréable d'avoir quelques indications précises groupées à la fin du volume et qui pourraient servir de guides aux curieux : tels les ouvrages de M. Lévy-Bruhl, de J. Bois, de Viatte, de Saurat, de l'Abbé Grillet, de Le Braz, de A. Maury, du D^r^ Matthey, de Rudwin.

ALBERT SCHINZ.

Henri Peyre. **Louis Ménard (1822-1901)**. — Un vol. in-8° de 605 pages. New Haven, Yale University press, 1932.

Il est bon que les écrivains du premier ordre n'accaparent pas tous les soins de l'érudition. Et c'est un signe que l'histoire littéraire d'une époque est assez avancée, quand on peut s'appliquer avec profit à l'étude de ses « minores ». Sachons donc gré à M. Peyre d'avoir choisi L. Ménard pour sujet de thèse; d'autant plus qu'il a rempli dignement le vœu de Barrès, qui, dès 1897, dans *Le Journal*, réclamait une étude sur ce maître vénéré (p. 450).

A part le premier chapitre du *Voyage de Sparte*, et abstraction faite des ouvrages généraux[1], il n'y a guère eu que deux livres consacrés spécialement à l'auteur des *Rêveries* : le *Tombeau de Louis Ménard*, élevé par les mains d'Ed. Champion, et le *Louis Ménard et son œuvre* de Ph. Berthelot[2]. L'un et l'autre datent de 1902 : il a fallu juste trente ans pour que l' « homme de l'avenir », selon le mot de J. Claretie, ait sa « revanche » (p. 565).

Du moins est-elle de nature à satisfaire son ombre. Jusqu'ici, la Bibliographie de Ménard comprenait moins de quarante titres. M. Peyre l'a portée à cent quarante, grâce à une source importante qu'il a — il nous en prévient — « pour une assez longue période de temps, le droit exclusif... de consulter » (p. 6). Ce sont les documents légués par la veuve de Ménard à la Bibliothèque Nationale. Il y a là onze volumes reliés par l'auteur lui même, et contenant le texte de toutes ses œuvres imprimées, ainsi que des articles où il est étudié et cité.

On y trouve aussi des inédits, que M. Peyre a intelligemment exploités, dans sa thèse ou dans des publications latérales[3]; en y joignant ceux qu'il s'est procurés auprès de Mme Galtier-Boissière, nièce de Ménard, et de MM. Ed. Champion et Perray. Celui-ci lui a communiqué une lettre très importante de Leconte de Lisle (p. 132 n.) et celui-là divers papiers qu'il avait rassemblés sur la jeunesse du païen mystique, pour un livre demeuré à l'état de projet.

Ces diverses ressources, et ce que M. Peyre a pu recueillir de la tradition orale, enrichissent la « biographie psychologique » qu'il a, dit-il, voulu écrire : entendant par là qu'il s'est plus intéressé à l'œuvre qu'à la vie. Ainsi avait fait déjà Ph. Berthelot, mais en séparant l'une de l'autre. Ici, au contraire, l'auteur a suivi « la méthode qui semble le plus en faveur auprès de nos contemporains » : il a « replacé les (écrits) à leur date, dans leur milieu... » (p. 7). De là ces divisions : Enfance et jeunesse (1822-1847), Révolution et exil (1848-1852), Peintre et poète (1852-1855), Vie mondaine et idées politiques (1855-1858), Interprétation mythologique et symbolique (1859-1863), Philosophie mystique (1863-1864), Le Parnasse (1864-1870), Philosophie et religion (1870-1876), Vieillesse et déclin (1876-1901). Le dernier chapitre a pour sujet l'influence de L. Ménard.

C'est celui-ci qui donne la meilleure idée des qualités de l'ouvrage. Car Ménard, ce « méconnu reconnu », selon la spirituelle expression de son biographe (p. 1), Ménard a été, au lendemain de sa mort, loué outre mesure : son *Tombeau* n'a pas échappé à la loi du genre. Or les deux sortes de mérite que l'on peut le mieux attribuer à un écrivain de second plan, c'est d'avoir

1. Parmi les plus récents : Charly Clerc, *Le Génie du Paganisme*, 1926, un chapitre; F. Desonay, *Le Rêve hellénique...*, pp. 69-117; M. Souriau, *Hist. du Parnasse*, pp. 163-175.

2. Celui-ci avait déjà donné l'article *Ménard* à la *Grande Encyclopédie*. Cette notice, comme celle du *Larousse du XIXe siècle*, se recommande à l'attention parce qu'elle fut écrite du vivant du personnage.

3. *Correspondance inédite de Renouvier et de Louis Ménard* (*Rev. de Mét. et de Morale*, janvier-mars 1932); *Lettres inédites de Louis Ménard* (Presses Univers. de France, 1932).

été un témoin fidèle ou un discret inspirateur. La violente originalité de Ménard détournant, peut-être trop, de la première thèse, on s'est rejeté sur la seconde. Il y avait donc là un très fort courant à remonter, et c'est à quoi M. Peyre s'est bravement employé, dût son héros en pâtir. Il « aurait bien voulu », comme il l'écrit avec bonhomie, croire que Ménard a été le maître du Parnasse ; « mais nul n'a jamais songé à appuyer cette affirmation sur des preuves solides » (p. 343). Même de bons esprits ont été trop loin dans la dépendance où ils ont mis Leconte de Lisle par rapport à son ami. En dernière analyse, cinq poèmes seulement de celui-là « doivent à peu près certainement à Ménard soit le thème central, soit des détails. Encore serait-il imprudent de s'exagérer la valeur de ces sources » (p. 484). Quant à la prose, « il existe un moyen de contrôle, qui n'est pas décisif, mais auquel nul n'a encore eu recours » : rechercher les passages d'Homère ou d'Hésiode que Leconte et Ménard ont traduits chacun de son côté, et comparer ces versions. Résultat : « Si les deux amis avaient autrefois déchiffré (les poètes grecs) de concert[1], on voit qu'il ne reste guère de trace de leur collaboration. On pourrait même ajouter que Leconte de Lisle aurait évité pas mal d'erreurs s'il avait plus souvent consulté Ménard » (p. 486, p. 489). Malgré cela, « il est légitime de faire acte de foi et d'affirmer que l'œuvre de Leconte de Lisle n'aurait pas été ce qu'elle est sans sa fréquentation de Ménard » (p. 491).

On voit la méthode et l'esprit. N'accusons pas M. Peyre de rendre d'une main ce qu'il retire de l'autre. Son guide est un bon sens infaillible comme un instinct, un sentiment du « juste milieu » auquel on peut obéir quand il ne devance pas l'expérience. L'étude des sources est conduite aussi heureusement, qu'il s'agisse de Quinet, de Laprade ou de B. Constant (ch. V). Il est bien vrai que l'ouvrage *De la Religion*, « publié à une heure où la France n'était pas prête à en apprécier toute l'originalité, ne semble pas avoir exercé sur la pensée religieuse du XIX^e^ siècle toute l'influence que méritait sa valeur » (pp. 227-228) : Ménard a « dû le lire, bien qu'il ne l'ait nulle part cité ».

Quant à ses idées personnelles, rien n'est ici caché de leur subtilité fantasque ; on en aperçoit bien, sauf exception[2], la genèse et les rapports. Son portrait moral, fait par touches successives, est fidèle jusque dans ses amusantes contradictions. — Ni le poète ni le prosateur ne sont négligés (pp. 127 *sq.*, 410 *sq.*) ; et si M. Peyre n'a pas voulu « grossir exagérément la valeur littéraire de Ménard (en étudiant) sa langue et son style avec une minutie que l'on n'a pas accordée à de plus grands que lui » (p. 412), ce qu'il en dit est sagace et suffisamment précis. On se ralliera, par exemple, à cette formule : « Si les vers de Ménard sont d'un prosateur, sa prose est celle d'un poète » (p. 410). — Enfin des allusions aux littératures étrangères (Keats, Shelley, Browning, Leopardi[3],... etc.) se croisent avec des références aux érudits contemporains qui ont repris des problèmes traités par Ménard ; et la variété des lecteurs ne peut manquer d'être sensible à ces suggestions poétiques ou savantes.

Les défauts de cet ouvrage sont moins frappants. Il offre pourtant quelques erreurs et quelques lacunes. Je signale seulement pour mémoire les coquilles

1. On sait que les *Poèmes* de 1855 portaient, sur le dos de la couverture : « Pour paraître prochainement : *La Poésie grecque*, traductions littérales par Leconte de Lisle et Louis Ménard ».

2. M. Peyre rapporte uniquement au goût de Ménard pour le polythéisme ses dispositions à l'égard de Jésus, de la Vierge, des Saints. Ne s'expliquent-elles pas aussi par sa nature d'artiste ? Quand on a dessiné et peint avec amour un visage de Madone, dans le long tête-à-tête d'une salle de musée, on n'a plus le cœur à jamais répudier ces images.

3. Déjà rapproché de Ménard par Robert de Montesquiou (p. 572).

qu'un *erratum* copieux n'a pas rectifiées[1]. D'autres affectent la Bibliographie. Qu'on y rencontre des chiffres invraisemblables (n° 9, 1002; n° 38, 3775; p. 565, 8286), on ne saurait y être trompé. Mais la 2e édition de la thèse française de Ménard parut-elle le 23 mai 1863 (p. 291) ou le 27 juin (p. 532)? La p. 335 (où le même titre est écrit de deux façons : *Erynnis*, *Erinnys*) date le second Parnasse de 1871, situe les sonnets de mars 1865 au tome XXX de la *Revue Germanique*, et ceux de 1868 au n° de *L'Artiste* du 13 février; or la p. 533 porte *1872*, la p. 532, *t. XXXII*, la p. 534, *1er février*. Quand l'article sur les classes dirigeantes a-t-il paru : en 1879 (p. 181) ou en 1876 (p. 428)? Et la traduction de Proclus? au vol. II de la *Revue Nationale* (241, n. 1), ou au vol. XI (p. 532)? Comment l'*Abécédaire du Salon de 1868* a-t-il pu être publié en 1861 (p. 567)? P. 533, n° 42, le Rapport de Rougé fut-il lu en 1884, — ou en 1864? En général, je crains que M. Peyre ne se soit trop guidé sur la *Bibliographie de la France* : la date de l'annonce n'est point toujours celle de la publication. Je veux bien que le *Prométhée délivré* soit de 1843, malgré son millésime (1844); l'exemplaire de la Nationale porte en effet le premier chiffre en cachet rouge. Mais ce même système conduit à dater de 1891 la 3e édition des *Rêveries* (millésime 1890), et il n'est pas sans brouiller la suite des nos 96 à 99 de la Bibliographie.

J'insisterai davantage sur les inexactitudes qui concernent les pièces politiques. La partie de l'Epilogue d'*Euphorion*, qui s'adresse à Barbès et à Blanqui, parut, selon M. Peyre (p. 54-55), dans *Le Peuple* du 12 février 1849[2]. Non. La pièce que ce numéro publia, c'est *Gloria Victis*, qui n'a rien à voir avec *Euphorion*. Le *Chant funèbre* aux deux chefs républicains avait été inséré le 11 juin 1848 dans *Le Représentant du Peuple*. Ni cette centaine de vers, ni *Gloria Victis*, ni même, croyons-nous, *Adrastée*, n'ont été écrits « pendant l'exil », quoi qu'en pense le biographe de Ménard (p. 81). Il lui a manqué sans doute de se reporter aux textes préoriginaux, qui offrent avec ceux des *Poèmes* d'intéressantes variantes.

Il faut en dire autant du *Prométhée délivré*. M. Peyre a eu entre les mains l'édition de 1843, puisqu'il la décrit (p. 529-530). Mais il cite, p. 39, selon celle de 1855. Une comparaison un peu attentive de l'une et de l'autre n'aurait pas été sans fruit. Ce coup d'essai de Ménard, on ne l'ignore pas, a fait l'objet, en 1846, d'un article critique de Baudelaire; or une inversion un peu forcée, citée par celui-ci, disparaît dans le remaniement. D'autre part, les noms grecs des divinités sont mis dans la bouche d'Homère dès 1843; ce qui renouvelle un peu la question tranchée par M. Peyre au profit de Thalès Bernard.

De même, j'ai été assez surpris, en parcourant la 1re édition des *Poèmes*, de lire une fin de Préface qui n'est pas exactement celle que M. Peyre reproduit après Ph. Berthelot (p. 133-134). En 1855, Ménard ne dit point, comme en 1863 : « Je publie ce volume *de vers* qui ne sera suivi d'aucun autre... Engagé dans les *voies de la science*, j'ai quitté *la poésie* pour n'y jamais revenir ». Il dit : « Je publie ce volume, qui ne sera suivi d'aucun autre... Engagé dans une *voie différente*, j'ai quitté la *littérature* pour n'y jamais revenir ». Quelque sens et quelque valeur qu'on donne à cette déclaration, la perspective de la « biographie psychologique » risque de n'être pas juste si l'on n'en tient pas compte.

Elle demande aussi que l'on place Ménard comme il doit l'être parmi ses

1. P. 584, n. 13, *scandales* (*sandales*); 516, n. 74, *occulisme* (*occultisme*); 103, l. 10, *prospérité* (*postérité*). P. 179, faut-il bien lire *Partisans*, l. 5, et l. 25 *frappant* (*fragment*?) P. 407, l. 32, *nature* ne serait-il pas pour *créature*? P. 141, l. 8, *connues* pour *conçues*? Voir encore p. 206, l. 31, et 251. — P. 126, l. 21, lire *Apoc.*, XII et non *Apoc.*, XIII

2. D'après la p. 530, n° 4, ce n° serait le dernier du *Prologue d'une Révolution*. Le dernier est en réalité celui du 19 février.

aînés, ses contemporains et ses cadets. Si l'on distinguait mieux les quatre générations du XIXe siècle, on aurait moins de peine à définir, par exemple, le Parnassien, et l'on ne serait pas loin d'approuver M. Peyre, qui réduit à deux ses caractéristiques[1]. L'embarras me paraît venir de ce que la génération de Ménard n'a pas réussi *à se nommer* comme elle aurait dû le faire vers 1845; tandis que les romantiques, les parnassiens et les symbolistes ont eu leur raison sociale vers 1825, 1865, 1885. De toute manière, la chronologie ne permet pas de mettre sur le même pied que Leconte de Lisle, Banville ou Baudelaire, parmi les amis de jeunesse de Ménard, des écrivains comme Gérard de Nerval (p. 3), et surtout comme Hérédia (p. 472)[2]. La notoriété des « frères Croiset » n'a pas été si précoce qu'ils soient « arrivés à la gloire ou aux honneurs » à la fin du Second Empire (p. 351). Comment Murger se serait-il, en 1865, « pâmé d'admiration » devant l'*Histoire de César* (p. 327)? Il est mort en 1861. Glatigny, mort en 1873, n'a pu se rencontrer en 1876 à la *République des Lettres* avec d'anciens Parnassiens (p. 537). Littré, ne l'oublions pas en lisant la p. 521, disparut en 1881. La p. 454 nous montre « Taine, puis Renan terminant leur vie »; c'est l'inverse qu'il faut dire.

Ce sont là des *lapsus* sans conséquence. Il n'en est pas de même de l'idée que M. Peyre s'est formée de la jeunesse de son auteur. La tradition contre laquelle il a réagi n'a pas laissé de l'influencer. Le Ménard qu'il nous présente se serait, à peine échappé de l'Ecole Normale, plongé dans les in-folio grecs. Il aurait, de 1842 à 1845, « employé la meilleure partie de ses loisirs à la lecture des textes anciens et à l'étude de la civilisation et de la philosophie helléniques » (p. 51). Et cet érudit se serait doublé d'un mythologue que Banville, « aux jours de sa jeunesse », écouta avec profit (p. 27). Quand il écrit (bien avant 1852) *Le Songe d'Endymion*, Ménard est un « mythologue de profession » (p. 120), etc.

Il y a là, à mon avis, une erreur d'optique que M. Peyre a partagée avec les amis tard venus du païen mystique. Les écrits de Ménard avant 1855, et les rares témoignages de cette époque, rendent un autre son. Je ne veux pas discuter ici la question d'*Euphorion*, qui daterait (sauf l'addition de l'Epilogue) du règne de Louis-Philippe (p. 54); même si l'on en doute, le différend est sans gravité. Les *Poèmes*, les lettres de Louis Blanc ou de Leconte de Lisle sont suffisamment significatifs. M. Peyre a bien senti qu'une pièce comme *Endymion* desservait sa thèse; le poète, explique-t-il, a réservé « toute spéculation sur le sens [de ce] mythe... pour ses travaux en prose », et il lui sait « d'autant plus de gré » d'avoir ainsi « résisté » aux suggestions de sa spécialité (p. 120). Je croirais plutôt qu'*Endymion* a été tout ce qu'il pouvait être à sa date; c'est méconnaître l'évolution de Ménard que de rompre en ce point avec la chronologie, et d'examiner en même temps ce poème et *Les Filets d'Hephaistos*[3]. Ménard lui-même le déclare, c'est sa condamnation de 1849 qui l'a fait « renoncer à l'étude de notre époque pour s'occuper des Grecs[4] ». Encore n'a-t-il pas dû beaucoup y travailler pendant l'exil, et l'on ne se tromperait guère en rapportant son initiation véritable aux années 1853-1855.

Du coup, l'étude de son influence sur l'hellénisme de Leconte de Lisle demanderait à être reprise. Et ce n'est pas la seule enquête qui, dans cette thèse, tourne un peu court. Qu'on nous comprenne bien. M. Peyre a pris pour

1. « Avoir été édité par Lemerre et avoir fréquenté chez Leconte de Lisle » (p. 337, n. 22).

2. Les contemporains de Ménard sont nés entre 1818 et 1823; Gérard de Nerval, dont M. Peyre parle ailleurs judicieusement (p. 27 n. 30), est né en 1808; Hérédia, en 1842. Son nom surprend, p. 242, à côté de celui de Michelet, né en 1798.

3. Pp. 120-121, 110, n. 39. D'ailleurs ce n'est pas le seul endroit où l'ordre de la biographie laisse à désirer, les faits analysés dans tel chapitre appartenant en réalité à une autre période (pp. 146, 147, 151, 152, 153, 302, 304, 305, 386.., etc.).

4. *Poèmes et Rêveries*, 1895, p. 176.

sujet *tout* Ménard ; et c'est ce qu'il fallait commencer par faire. Il y aurait injustice à lui reprocher de n'avoir pas poussé davantage chaque détail de son grand tableau. Je me demande néanmoins s'il n'eût pu, moyennant certains sacrifices[1], mieux contenter la curiosité même qu'il a su éveiller. Ses excellentes remarques sur les rapports de Ménard et de Renan demeurent trop rares et trop dispersées. La part juste n'est faite ni au Michelet d'avant 1848, ni à Leroux (malgré la p. 310), ni surtout à l'éclectisme et à Cousin. M. Peyre rappelle souvent, avec raison, combien est délicate la recherche des influences ou des sources ; il ne faut pas que ce sentiment très aigu dispense de procéder, d'une façon minutieuse et assez étendue, aux parallèles qui s'imposent.

Il ne faut pas non plus déplorer l'absence des documents d'Archives (p. 5), sans y être allé voir. Certes, la biographie de Ménard reçoit de ce travail d'utiles précisions, notamment pour les années 1868-1869 (Voyage en Orient)[2], et pour les dates principales de la vie conjugale et paternelle. Mais que de petits problèmes eussent pu être résolus par une semaine de recherches à Paris ! Il suffit de lire, p. 192, la lettre de Mme Ménard mère, pour deviner que le candidat en Sorbonne a connu un échec. Les Registres de la Faculté confirment cette induction : il a été ajourné la première fois qu'il s'est présenté à la licence (avril 1859). La p. 66 semble dire que le jeune révolutionnaire est entré en 1848 au Ministère de la Marine. En réalité, il a fait acte de candidat dès 1847, et il fut reçu au concours commis de troisième classe[3]. Ménard fonctionnaire, et fonctionnaire de Louis-Philippe ! Le chapitre serait piquant à écrire...

Il faudrait s'y garder, toutefois, d'une ironie trop accusée. Ménard est une très noble figure, et son biographe ne l'a jamais oublié. Dirai-je pourtant qu'il reste, à mon goût, trop détaché des passions dont a vécu l'ami de Blanqui ? Certes, M. Peyre reconnaît la générosité d'âme de Ménard, la sincérité de son idéalisme ; mais c'est par pure équité, la ferveur manque. La religion de la justice est comme les autres : il faut y avoir cru pour en bien parler. Pour un esprit du « juste milieu », certains vers du *Prométhée* ne sont que « platitudes révolutionnaires » (p. 42, p. 44). La « brutalité de l'accent » d'*Adrastée* empêche « qu'on puisse parler d'un beau poème » (p. 82). Je ne sache pas que les cris de Chénier contre les « bourreaux barbouilleurs de lois », « ces vers cadavéreux de la France », l'aient exclu des Anthologies. Sans doute la brutalité est-elle permise contre Robespierre, mais non contre Cavaignac...

Que M. Peyre ne voie pas ici un procès de tendance. Peu importe que nous n'accordions pas, en droit, la même valeur à la critique politique et sociale de Ménard. Mon avis est qu'en fait, elle a tenu plus de place qu'il ne paraît ici dans l'histoire de l'homme et de son époque. Elle aussi méritait d'être expliquée par l'ambiance. Telle singularité, comme l'hostilité de Ménard à l'égard des fonctionnaires, surprend moins si l'on se rappelle les critiques

1. Ceci est une question de « technique » que je pose seulement. Voici des pages sur le Quartier Latin sous Louis-Philippe, sur les salons parisiens sous Napoléon III, sur la formation du Parnasse. Ne peut-on « supposer connus » ces sujets, puisqu'on ne les traite que de seconde ou de troisième main ? Pour bien faire, il faudrait décrire ces milieux sous l'angle personnel du personnage qu'on étudie. Quand ce n'est pas possible, mieux vaut passer en renvoyant à E. Raynaud, à J. Lamber ou à C. Mendès.

2. M. Peyre pense que Ménard a pu écrire *Le Voile d'Isis* en Égypte (p. 396) : cela ressortirait d'une lettre de Heredia. J'ai comparé la fin du morceau (*Poèmes et Rêveries*, 161) avec la lettre de Louqsor (*Lett. inéd.*, 80) : la parenté est très étroite.

3. Il résulte indirectement de sa lettre de candidature qu'*il ne savait pas l'anglais en 1847*. M. Peyre paraît croire le contraire (p. 80). — Sa composition de style, que je me propose de publier, a un intérêt tout particulier, puisqu'elle traite des « considérations qui doivent guider un jeune homme dans le choix d'une carrière ». Ces « réflexions » n'ont guère été pour leur auteur une règle d'action !

dirigées, dès le règne de Louis-Philippe, contre les députés parties prenantes au budget[1]. Surtout, l'on a des chances de rencontrer dans cette voie ce qu'on a vainement cherché ailleurs. Les Parnassiens ne doivent rien ou presque rien à Ménard? Sans doute. Mais qu'on ouvre la Correspondance du Communard Verlaine. Ce qu'il a laissé chez ses beaux-parents, ce qu'il réclame de Londres, en 1872, ce ne sont pas les Sonnets mystiques de Ménard, ni sa traduction d'Hermès, c'est son « *Prologue d'une Révolution*, en feuilletons cousus[2] ». Pourquoi n'avoir rien dit de cette influence? Dès qu'une lumière se transmet, il faut la suivre, fût-elle plus torche que flambeau.

A cette « tradition », M. Peyre a malgré tout servi plus que personne. L'attention que l'auteur des *Poèmes et Rêveries* n'a su, de son vivant, attirer et fixer, voici qu'un jeune littérateur la lui conquiert, à force d'intelligence et d'habile sympathie. « On ne lit guère Ménard », dit quelque part (p. 392) M. Peyre; « mais, quand une fois on l'a lu, on le relit volontiers ». Puisque son étude est si bien faite pour amener le premier contact, on veut croire qu'un bel avenir s'ouvre, grâce à lui, à la mémoire du païen mystique.

J. Pommier.

O. Gheorgiu. **Le théâtre de Dumas fils et la société contemporaine.** Un vol. in-8° de 634 pages. Nancy, Société d'impressions typographiques, 1931.

M. Gheorgiu constate, à juste titre, dans son Introduction, qu'il n'existait pas d'étude vraiment complète et solide sur le théâtre de Dumas fils. Il ne prétend pas nous apporter cette étude : « Nous voulons non pas combler une lacune dans les études Dumasiennes, mais attirer l'attention sur cette lacune ». Pour attirer cette attention, ce n'est pas trop de 634 p. in-8°. Que sera-ce pour le livre qui, lui, comblera la lacune? Rassurons le lecteur. L'ouvrage de M. Gheorgiu est autre chose qu'un avertissement. Il est intelligent, scrupuleux et fort bien fait dans certaines de ses parties. Notamment on y trouvera une bonne étude des idées de Dumas fils prises en elles-mêmes, qu'il s'agisse de l'évolution générale de ses idées sur le théâtre (chap. I[er] du livre) ou de ses idées (et de leur évolution quand il y a lieu) sur la famille, les prostituées, l'adultère, la question d'argent,... etc. M. Gheorgiu montre très bien, par exemple, que les idées de Dumas sont moins simples et moins stables, souvent, que le ton tranchant de ses affirmations ne pourrait le faire croire; même sur la question du divorce, il n'est arrivé que par étapes à la doctrine qu'il a ensuite défendue avec acharnement. Bon chapitre également que celui où, pour conclure cette partie, M. Gheorgiu montre les éléments plus ou moins disparates de ce que l'on pourrait appeler la philosophie générale de Dumas fils (chap. X, § II). Regrettons simplement que l'analyse soit un peu prolixe et la composition souvent flottante. Par exemple, M. Gheorgiu se demande (chap. X, § I) si l'observation, la peinture des mœurs est fidèle. Ce problème a été en réalité constamment posé dans chacun des chapitres précédents lorsque M. Gheorgiu, en analysant les idées de Dumas, se demande si elles sont d'accord avec les observations des contemporains.

Mais la connaissance exacte des idées de Dumas fils nous mène à d'autres problèmes. Comment sont nées ces idées? Quelle est la réalité contemporaine qui leur a donné naissance? Dumas a-t-il vu exactement cette société contemporaine? C'est ici que la démonstration de M. Gheorgiu s'embrouille, parce

1. On lit encore dans Prévost-Paradol (*La France Nouvelle*, 1868) : « Il est excellent, surtout dans une démocratie, qu'aucun fonctionnaire public ne siège dans la seconde Chambre qui doit voter le traitement des fonctionnaires ». (Michel Lévy frères, 6e éd., p. 87.)

2. *Correspondance de Paul Verlaine*, publiée... par Ad. van Bever. Messein, 1922, t. I, p. 68.

qu'il n'était pas facile de s'y débrouiller. Pour décider de ce qu'était sur tel ou tel point telle partie de la société contemporaine, M. Gheorgiu fait appel à quelques douzaines de mémorialistes et d'anecdotiers. Mais il aurait tout de même fallu trier un peu ces témoins; un bon nombre ont écrit des œuvres qu'ils ont voulu « piquantes » et où le strict souci de la vérité historique ne tient qu'une place bien discrète. Que vaut l'ouvrage de « Zed », chroniqueur de *La Vie parisienne*, sur *La Société parisienne*? Même si l'on ne retient que les témoins de bonne foi et suffisamment informés, que valent leurs opinions sur l'état des mœurs? A toutes les époques les mémorialistes, moralistes ou même simples chroniqueurs ont dénoncé la perversion totale des mœurs, la ruine de la famille, de la religion, de la conscience,... etc. M. Gheorgiu cite un M. A. Weill qui écrit en 1863 : « Ou la loi française exterminera la femme du demi, du quart et du huitième de monde, ou bien la France ne sera plus, d'ici cinquante ans, qu'un immense lupanar d'hommes et de femmes, lupanar de stérilité et d'abjection ». Je ne sache pas que la France ait voté des lois exterminatrices et je ne crois pas que nous n'ayons été, en 1913, qu'un immense lupanar.

Je pense donc qu'il aurait fallu faire des distinctions. Inutile de chercher ce qu'étaient dans la société contemporaine de Dumas fils soit la famille, soit l'adultère, soit la fille-mère et les enfants naturels. Il est impossible de prouver que les choses allaient mieux ou plus mal, qu'il y avait plus de mauvais ménages ou plus d'adultères. Quelles que soient les constatations ou les plaintes des susdits mémorialistes ou anecdotiers ou moralistes, on en trouverait tout autant tout au long de la littérature française, et particulièrement au XVIII^e^ siècle. Par contre, il y a un point qui est susceptible de démonstration précise : quelle est, à l'égard du problème du mariage, de l'adultère, des enfants naturels, l'attitude des écrivains? Cette attitude s'exprime dans des textes susceptibles d'une étude documentaire rigoureuse. Et c'est elle qui peut expliquer, par action ou réaction, et au moins dans une certaine mesure, l'attitude de Dumas fils et son influence. M. Gheorgiu a fort bien posé la question quand il s'agit de la fille-mère et de l'enfant naturel. Il ne s'est pas demandé si, vers 1870, il y avait une recrudescence de naissances illégitimes (et, pourtant, il aurait pu le savoir). Il s'est contenté de montrer que tout un mouvement d'opinion s'élevait contre la rigueur du code Napoléonien à l'égard des enfants naturels. Le problème est moins bien posé à l'égard de la prostitution. Y a-t-il vraiment un redoublement de la prostitution entre 1860 et 1870? Qui pourrait le prouver? Les Païva ou les Cora Pearl défilant dans l'avenue des Acacias ne faisaient que suivre l'exemple des demoiselles d'Opéra du XVIII^e^ siècle à la promenade de Longchamps. Mais il y a pourtant une démonstration objective qui est possible; leur luxe, les dépenses folles que l'on fait pour elles s'accroissent brusquement (même si l'on fait la part des fantaisies de chroniqueurs); et cette démonstration est fort bien donnée par M. Gheorgiu. Il est simplement fâcheux qu'il l'embrouille dans le problème général, insoluble de la prostitution élégante.

Pour déterminer ainsi non pas un état de mœurs souvent indémontrable, mais l'opinion des écrivains contemporains sur un état des mœurs, M. Gheorgiu s'en tient beaucoup trop à des généralités vagues et élastiques. En quoi le positivisme, par exemple, a-t-il bien pu contribuer, entre 1850 et 1880, à l'affaiblissement de la morale, du mariage, de la famille. Il serait facile de montrer qu'il est resté une doctrine de savants, de philosophes, de gens de lettres, que les gens du monde ont lu, quand ils lisaient, Octave Feuillet, Edmond About, Cherbuliez,... etc. M. Gheorgiu confond positivisme et scepticisme mondain ; ces sceptiques continuent les roués du XVIII^e^ siècle, les libertins galants du XVII^e^ siècle, etc. J'aurais mieux aimé que M. Gheorgiu commençât par préciser très exactement un point : A. Dumas fils écrit des pièces de théâtre. Que pensaient, qu'avaient dit sur les mêmes points, au

théâtre, ses prédécesseurs immédiats et ses contemporains? De temps en temps M. Gheorgiu rappelle et étudie brièvement quelque pièce connue de Dumas père, E. Augier, Barrière,... etc. Quelques brèves énumérations de pièces politiques et sociales, faites d'après des ouvrages de seconde main, nous rappellent qu'il existait un théâtre social. Mais c'est justement ce théâtre social que j'aurais voulu connaître exactement. Il est beaucoup plus abondant que M. Gheorgiu ne semble le croire. Il ignore ou ne cite pas le livre de M. D.-O. Evans (d'ailleurs imparfait) sur les *Problèmes d'actualité au théâtre à l'époque romantique* (1925). La *Revue d'Histoire littéraire* va publier une bibliographie de Miss England qui énumère quelque 200 pièces à intentions sociales de 1815 à 1848. C'est dans une confrontation de ce genre que nous aurions pu saisir beaucoup mieux l'originalité ou la non originalité, dans leur fond même et dans leur expression théâtrale, des idées de Dumas fils.

Par contre, Dumas fils aborde parfois des problèmes qui sont, eux, susceptibles d'une discussion plus précise parce qu'ils sont des *moments* des mœurs qu'on peut déterminer par comparaison avec ce qui précède et ce qui suit; ils sont, d'ailleurs, souvent plus politiques que sociaux : ainsi le rapport des classes entre elles ou leur rôle dans l'État, la législation sociale. Mais ils tiennent dans l'œuvre de Dumas une place secondaire, exception faite pour le divorce et les droits des enfants naturels dont nous avons parlé, et qui sont à la fois des problèmes permanents de tous les âges et des problèmes immédiats de législation dont l'histoire peut être faite, d'une façon précise, quand on s'en tient à cette législation.

Étude intéressante par M. Gheorgiu de la valeur de ces idées sociales de Dumas fils au point de vue dramatique. En a-t-il tiré de bonnes ou de mauvaises pièces, ou des pièces incertaines? On a le droit de n'être pas toujours d'accord avec les jugements de M. Gheorgiu; mais ils ont de la perspicacité et de la mesure. Par contre, l'étude de l'influence de Dumas est vraiment trop rapide. Je cherche en vain une étude précise du succès des pièces, du nombre des représentations. M. Gheorgiu dit seulement que ce succès tient plus à l'intérêt dramatique qu'à celui des idées. Sans doute; il n'en reste pas moins qu'une idée exerce d'autant plus d'influence que la pièce qui l'exprime a plus de succès. Il aurait fallu, d'autre part, rechercher, grouper tous les jugements critiques contemporains, dresser un tableau général du théâtre entre 1860 et 1880, en classant les pièces. Vaste enquête, qui était une autre thèse. Pour connaître l'influence de Dumas fils sur le théâtre, il faut connaître à fond l'histoire de ce théâtre.

D. Mornet.

Antonio de Carli. **En relisant Zola.** Un vol. grand in-8° de VI-211 pages. Torino, G. Chiantore, 1932.

La couverture porte 1932 et la feuille de titre 1930; en réalité, les six premiers chapitres sont de 1930 et les trois derniers de 1932. — J'imagine que ce livre, dans son ensemble, a été, sous sa première forme, un cours public, une série de conférences dans lesquelles l'auteur a voulu faire connaître à ses auditeurs de Bologne l'œuvre d'Émile Zola. Et il s'est certainement fort bien acquitté de sa tâche : cette présentation est animée; elle est faite dans un grand esprit de sympathie, sans admiration de parti pris; un commentaire intelligent et agréable introduit successivement un certain nombre des plus belles pages de Zola; après deux cents pages ou neuf leçons, le lecteur ou l'auditeur italien ont dû se laisser volontiers persuader que Zola était une belle figure de Français moderne, et que son œuvre, encore qu'entachée d'une philosophie matérialiste que M. A. de Carli a soin de blâmer doucement, est

quelque chose de très grand et de très fort. Le plan, ingénieux et souple, a permis de faire se succéder une biographie intellectuelle de Zola et une revue à peu près complète des *Rougon-Macquart*, des *Villes* et des *Évangiles*.

I. L'homme.

II. L'évolution intellectuelle de Zola de 1860 à 1870. — Ces deux chapitres faits avec la correspondance imprimée.

III. Les lois de l'hérédité et le roman expérimental. — M. de Carli dresse à nouveau contre les théories prétendument scientifiques de Zola le réquisitoire qu'elles appellent obligatoirement. Il est amené à esquisser ce qu'a été au milieu du XIX^e^ siècle en France la réaction contre le romantisme; à vrai dire, il se contente de quelques dates, pas toujours exactes (la *Vie de Jésus* est de 1863 et non de 1860; voir page 31) et de quelques faits qui ne sont pas choisis parmi les plus significatifs : le mouvement positiviste a une tout autre ampleur! Sur un point important, l'utilisation par Zola des idées de Claude Bernard, M. de Carli admet (p. 40, note) que Zola aurait connu l'*Introduction à la Médecine expérimentale* dès sa publication, c.-à-d. en 1865. Le contraire ressort d'une lettre de Henry Céard à Maurice Verne (22 juillet 1918), dont MM. L. Deffoux et E. Zavie ont reproduit les principaux passages dans *Le Groupe de Médan*, 1920, p. 238; c'est Céard qui fit connaître à Zola le livre de Claude Bernard, et cela nous reporte à l'époque de *L'Assommoir* et des *Soirées de Médan*. Certes, Zola avait conçu bien avant 1880 sa théorie du roman scientifique, mais celle du roman expérimental, qui en a singulièrement exagéré la formule, ne date que de 1880. Jusque-là, d'ailleurs, les idées de Zola étaient quasi ignorées; c'est seulement à ce moment qu'elles deviennent principe de suggestion et matière de polémique.

IV. Zola historien du second Empire, où M. de Carli n'a pas de peine à montrer que la plupart des peintures et des descriptions de Zola, attribuées à l'époque du deuxième Empire, sont postérieures d'un quart de siècle et assez lourdement antidatées.

V. Le réalisme de Zola.

VI. Le romantisme de Zola.

VII. La psychologie de Zola.

VIII. Zola et la nature.

IX. Les idées religieuses et sociales de Zola. — Les meilleurs chapitres de ce livre, il me semble : l'auteur présente de façon tout à fait intelligente et sympathique les grands livres de Zola. Son information n'est pas très étendue, malgré quelques sondages faits dans les manuscrits de Zola à la Bibliothèque Nationale; il néglige ou ignore les études de M. L. Deffoux, l'édition critique inaugurée chez Bernouard par M. Leblond, etc.; mais il connaît très bien l'œuvre de Zola et sait la faire valoir, avec une préférence que je partage entièrement pour les premiers volumes de la série des *Rougon-Macquart*. On trouvera certes plus de renseignements utiles dans les livres récemment parus sur Zola, l'*Emile Zola raconté par sa fille* (1931), le *Zola* de M. Battilliat (1931) ou celui de Barbusse (1932), mais pas plus de bonne volonté à comprendre et à aimer. Et l'on doit se réjouir sincèrement que, dans la charmante ville de Bologne, il y ait entre la public italien et notre littérature française moderne un intercesseur de la qualité de M. Antonio de Carli.

PIERRE MARTINO.

HAAKON-M. CHEVALIER. **The ironic temper. Anatole France and his time.** Un vol. in-8° de IX-279 pages. New-York, Oxford University press, 1932.

L'ouvrage est tout à fait intéressant pour deux raisons : la première est qu'il est intéressant. Je n'aime pas beaucoup ou, si l'on veut, je ne suis pas très bien l'effort, fait d'ailleurs avec discrétion, de M. Chevalier pour rattacher l'étude

de l'ironie d'A. France à celle de l'ironie en général à travers tous les âges et tous les milieux de la littérature ; je me perds un peu dans cette métaphysique esthétique qui est à la mode, surtout en Allemagne; et je me défie de ces généralités. Est-il vrai, par exemple, que l'ironie soit « antinomique » à l'action ! Il y a eu peu d'hommes plus réellement actifs que Voltaire ; Rabelais, Diderot ont été fort actifs et ont cru à la valeur de l'action. Mais ce n'est là qu'un court chapitre. Tout le reste descend de ces hauteurs pour s'en tenir à une étude limitée de l'ironie d'A. France. J'en connais peu de plus pénétrante, de plus élégante, de plus judicieuse. Les évidences, ce que tout le monde peut saisir dans l'art et le caractère d'A. France, sont exposées dans leur juste lumière. Et que de choses sont, sinon neuves, tout au moins dites avec une force et une précision qui leur donnent toute leur valeur. Anatole France, on le sait bien, est un sceptique qui n'a cru à rien, pas même à la valeur de cette pensée qui fait la joie et le tourment de sa vie; il est un dilettante paresseux qui aimerait à s'asseoir au bord du fleuve, devant l'éternelle mobilité de ses eaux, sans jamais rien faire pour le traverser. Mais je crois bien que M. Chevalier est le premier à remarquer que France n'a choisi pour héros que des enfants, des jeunes gens, des hommes d'âge, c'est-à-dire ceux qui projettent d'agir ou n'ont plus à agir, non des hommes dans la force de leur maturité. Et puis cette ironie, ce scepticisme d'A. France ont leur caractère propre. On a beaucoup trop l'habitude d'insister sur son caractère négatif, sur ce qu'elle peut avoir de desséchant. Chez A. France elle n'existe pas seule ; elle n'est qu'une des deux puissances qui poussent, sans jamais s'accorder, mais aussi sans jamais se détruire la vie d'A. France. Sur le bord de ce fleuve des apparences, sur ses rives nues et froides, l'imagination d'A. France reconstruit sans cesse « la forêt du rêve et de l'enchantement ». Il croit, il recommence à croire à tous les prestiges d'une certaine imagination et d'une certaine sensibilité. Même, il peuple cette forêt, non pas seulement de fantômes, mais encore de la vie qui l'entoure, des gens qui aiment, souffrent, se trompent autour de lui. Il en a pitié ; il voudrait leur donner un peu de sa sagesse, de son goût de l'harmonie ; il se moque de leurs sottises; mais il voudrait qu'ils s'en corrigent « He vas a mocker, not a disdainer ». Même complexité dans son art . Classique sans doute, tout plein des souvenirs, de la mesure, de l'harmonie puisés dans l'admiration des Grecs, des Latins, de Racine,... etc. Mais aussi classique qui s'efforce d'exprimer dans un idéal d'art traditionnel des formes de la vie et de la pensée modernes. C'est tout cela que M. Chevalier a dit, et bien d'autres choses. Et il les a dites constamment avec une sobriété élégante, avec une vigueur mesurée.

J'aurais voulu seulement qu'il insistât sur un point. L'ironie d'A. France le range sans doute dans la lignée des Rabelais, des Voltaire, des P.-L. Courier,... etc. Mais elle n'aurait pas suffi à faire de lui un grand écrivain. Sur la pensée même d'A. France, sur l'intérêt que présente le fond même de son œuvre, je serais assez porté à croire, comme M. Chevalier, qu'il y a plus d'originalité et de vérité humaine que ne le pensent ceux qui n'aiment pas A. France. Mais, même si ce n'était que « plagiats », même si tout cela avait été dit, même si tout cela était « mal composé », je serais tenté de dire : « Qu'est-ce que cela fait, puisque c'est de la beauté, de l'harmonie qu'aucun des modèles ou prédécesseurs de France n'avait réalisés ! » Peu m'importe qu'il n'ait pas inventé l'amphore, si la sienne a cette grâce, cette suavité que n'ont aucune autre ». Et j'ajouterais même : « Peu importe que toutes les siennes aient une fissure qui m'empêche de m'en servir comme amphores, puisque c'est leur beauté, non leur utilité qui me plaît. M. Michaut a écrit sur A. France un livre sévère et dont les constatations sont justes. Il n'y manque qu'un point : c'est que ce plagiaire, ce médiocre architecte de romans a créé de la beauté. M. Chevalier le sait et le dit mais un peu comme en passant.

Le second intérêt du livre est qu'il est écrit par un Américain. L'Amérique

s'est beaucoup intéressée à A. France ; mais un peu comme saint Antoine ou Paphnuce s'intéressaient au démon. Tout détourne de l'action dans l'œuvre de France et tout détourne de la foi. L'Amérique veut agir et croire et elle a vu bien souvent dans A. France le mauvais conseiller dont il faut se détourner avec crainte et tremblement. De là tant de livres ou d'articles où il semblait qu'A. France ne fût qu'un sceptique plus ou moins pervers, où on le traitait comme s'il était simplement un moraliste, un philosophe de l'immoralisme. Sachons gré à M. Chevalier de nous l'avoir peint comme un homme capable de nous faire réfléchir sur l'homme et sur la vie et non pas un grand penseur, un grand créateur d'âmes et de consciences, mais un créateur d'images à la fois ou, tour à tour, spirituelles et pathétiques ; et j'ajouterais éternellement vivantes par leur harmonie. M. Chevalier n'est d'ailleurs pas le seul, aux États-Unis, à se faire d'A. France une image juste. (Je songe, par exemple, au centre d'études « francien » de l'université de Chicago.) Il ne faut pas se faire des États-Unis une idée trop simpliste, pas plus de l'Amérique des idées que de l'autre.

D. Mornet.

BIBL. LONDIN. UNIV.

CHRONIQUE [1]

XVI[e] SIÈCLE

Du Bellay. — Henri Jacoubet. Pourquoi Du Bellay s'est-il rajeuni. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 1932, t. X, p. 25-31. — (G. Thouvenin.)

Marguerite de Navarre. — R.-J. de Brahm. La Marguerite des Marguerites. *L'Archer* (Toulouse), août 1933 et suiv.

Montaigne. — P. Ballagny. La sincérité de Montaigne [et ses limites. Intéressant]. *Mercure de France*, 1[er] août 1933.

— J. Barrère. Un mot sur le fidéisme de Montaigne. *Revue philomathique*, 1933.

— J. Plattard. Montaigne à la Cour. *Revue des Cours et Conférences*, 30 mai 1933.

— M. Roustan. Le centenaire de Montaigne et sa leçon politique. *Grande Revue*, mai 1933.

Histoire de l'Humanisme. — R. Lebègue. L'histoire de l'humanisme de la Renaissance [programmes d'études]. *Bulletin of the international Committee of historical sciences*, février 1933, p. 174-179.

XVII[e] SIÈCLE

Corneille. — R. Talamon. Deux épigrammes de Boileau [après l'Agésilas, hélas ! Mais après l'Attila, holà ! Le holà ! serait admiratif, et c'est vraisemblable]. *Modern Language Notes*, mai 1933.

Descartes. — Ch. Adam. Correspondance de Descartes. Nouveau classement. (*Revue Philosophique de la France et de l'étranger*, 1933, p. 373-401.) — [G. Thouvenin.]

Huet. — Courten (Clémentina de). Quelques fables de P.-D. Huet. (*Revue Catholique d'Histoire de Normandie*, 1932, p. 97-103.) — [R. S.]

La Fontaine. — F. Gohin. La poésie à Port-Royal. La Fontaine et Arnault d'Andilly [Le *Recueil des Poésies chrétiennes et diverses*, 1671]. *Mercure de France*, 15 septembre 1933.

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent les renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée. La Bibliographie du XIX[e] siècle est établie avec la collaboration de M. J. Pommier.

La Fontaine. — Le même. Un point d'exégèse littéraire à propos de l'*Épître à Huet*. *Revue Universitaire*, octobre 1933.

— M. Potel. Forestiers poètes. La Fontaine, maître des Eaux et Forêts. (*Bulletins de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1932, t. LII, p. 13-31.) — [G. Thouvenin.]

— J. Wogue. Les idées politiques et sociales de La Fontaine. *Revue Bleue*, 2 septembre 1933.

Mme de La Sablière. — Madrigaux de M. D. L. S. Paris, 1680 [exemplaire portant cet ex-dono autographe : *Pour M. de Cramahé, par sa très humble servante*]. Catalogue Giraud-Badin, 1933, n° 5008. — (R. L.)

Mme de Sévigné. — G. Kirn. Mme de Sévigné, grande coquette [analyse des rapports entre elle et Bussy-Rabutin, de 1647 à 1662]. *Annales de Bretagne*, 1933, p. 506-535. — (R. L.)

Malherbe. — Gohin (F.). Vers de Malherbe corrigés par La Fontaine. (*La Muse française*, 1932, p. 157-167.) — [R. S.]

— Vincent (José). Malherbe et le lyrisme chrétien. [*La Croix*, 30-31 octobre 1932.] — (R. S.)

Molière. — G. Mongrédien. Du nouveau sur Molière [annonce dans la *Gazette d'Amsterdam* d'une comédie inconnue de Molière]. *Nouvelles Littéraires*, 29 avril 1933. Discussion par G. Raibaud. *Revue Universitaire*, novembre 1933.

Pascal. — R. Jasinski. Sur les deux infinis de Pascal. [Influence profonde de Gassendi. Démonstration très intéressante, probante.] *Revue d'Histoire de la Philosophie* (Université de Lille), 15 avril 1933.

Présidente Ferrand. — Lettres de Belise à Cléante [manuscrit des lettres au baron de Breteuil ; le texte est assez différent du texte connu]. Catalogue Giraud-Badin, 1933, n° 4969. — (R. L.)

Racine. — Athalie, 1691. [Exemplaire provenant de la maison royale de Saint-Cyr et portant cette indication manuscrite : Bleue, le 30 aoust 1691.] Catalogue de la vente Sforza, 5 décembre 1933, n° 55. — (R. L.)

— E. Gavellé. François Lagrené, avocat au Parlement, et le personnage de Petit-Jean dans les *Plaideurs* de Racine. (*Revue du Nord*, novembre 1933, p. 287-292.) [Neuf. Intéressant.] — [G. Thouvenin.]

Segrais. — Boursienne (V.). Le testament de Segrais. [*Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXXIX, p. 408-412.] — (R. S.)

Théophile de Viau. — A. Adam. Le Libertinage de Théophile de Viau. (*Revue d'Histoire de la Philosophie et d'Histoire générale de la Civilisation*, 15 avril 1933, p. 121-133.) — [G. Thouvenin.]

Vaugelas. — Jeanne Streicher. Les années d'apprentissage de Claude Favre de Vaugelas. *Revue Universitaire*, décembre 1933.

Histoire du Théâtre en province. — L. Arnould. Une pastorale poitevine inédite, *Lisette*, par E. Pinon (vers 1630). *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1933, n° 2.

Histoire du Théâtre. — H. Gillot. Le théâtre d'imagination au XVIIe siècle. Jean de Rotrou. *Revue des Cours et Conférences*, 30 juillet 1933.

Histoire de la Rhétorique. — J. Cousin. Rhétorique latine et classicisme

français : rhétorique et tragédie. *Revue des Cours et Conférences* [intéressant], 15 mai 1933 et suiv.

Histoire de Port-Royal. — Voir La Fontaine.

Littérature satirique. — R. Vaultier. Les gentilshommes beaucerons dans la littérature satirique [XVII^e^ et XVIII^e^ siècles]. Chartres. *Dépêche d'Eure-et-Loir* (articles parus dans ce journal), 1 brochure de 16 p., 1933.

XVIII^e^ SIÈCLE

A. Chénier. — D^r^ L. Bizard et Jane Chapon. André Chénier, « la jeune captive » et le « beau Montrond » à Saint-Lazare. *Nouvelles Littéraires*, 9 septembre 1933.

Florian. — Bernard Combes de Patris. Les Origines Rouergates du fabuliste Florian. (*Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.* Procès-verbaux, 1932, t. XXXI, p. 54-55.) — [G. Thouvenin.]

L'Abbé Prévost. — E. Guilhou, professeur à l'Université d'Amsterdam. L'abbé Prévost en Hollande [intéressant. Documents nouveaux]. Leçon inaugurale. Groningue, La Haye, Wolters, 1933, 1 brochure de 47 p.

— J. Hankiss. Secrets d'atelier de l'abbé Prévost [les sources d'information authentiques dans les romans de Prévost. Intéressant]. Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques, juillet-août 1933.

L'Abbé Trublet. — Jean Jacquart. Les Aventures littéraires et académiques d'un écrivain breton au XVIII^e^ siècle : l'Abbé Trublet. (*Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 1932, t. VII, p. 170-188.) — [G. Thouvenin.]

Voltaire. — Dictionnaire philosophique portatif, Londres, 1764. [Exemplaire aux armes de Béatrice de Choiseul, duchesse de Gramont.] Vente Sforza, n° 76. — (R. L.)

— M. Citoleux. L'esprit français et l'esprit de Voltaire. *Mercure*, 1^er^ octobre 1933.

— *Billets inédits de Voltaire*, dans le *Journal de Genève* du 29 octobre 1933 (au nombre de deux, adressés au colonel Frey, à Bâle, l'un sans date, l'autre du 20 février 1767).

L'Encyclopédie. — René Hubert. Introduction bibliographique à l'étude des sources de la science ethnographique dans l'*Encyclopédie*. (*Revue d'Histoire de la Philosophie et d'Histoire générale de la Civilisation*, 15 avril 1933, p. 160-172.) — [G. Thouvenin.]

Préromantisme. — A. Chérel. XVIII^e^ siècle et romantisme. *Revue Bleue*, 2 septembre 1933.

XIX^e^ SIÈCLE

Adam (P.). — Auriant. Paul Adam « nègre » de Marie Colombier. *Mercure de France*, 1^er^ août 1933, p. 721.

Amiel. — Maurice Legendre. Du nouveau sur Amiel [à propos du livre du D^r^ Maranon. Amiel. Un Estudio sobre la timidez. Madrid 1932]. *Revue bleue*, 2 septembre 1933.

Apollinaire (G.). — E.-M. Wolf. Apollinaire en Rhénanie et les « Rhénanes » d' « Alcools ». *Mercure de France*, 1^er^ août 1933.

Balzac (H. de). — Van der Perre. Les préfaçons belges, bibliographie des véritables originales de Balzac publiées en Belgique. *Bulletin du Bibliophile* (« La femme supérieure », 20 mai 1932. — « Albert Savarus », juillet 1933).

— Un singulier « état » du « Lys dans la Vallée ». *Bulletin du Bibliophile*, février 1933. — Voir : « Lys dans la Vallée », un autre. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 30 avril 1933.

— H. de Balzac. Lettres à l'étrangère [1847], I. *Revue de Paris*, 15 août 1933 et suiv.

— G. Jean-Aubry. Balzac et la Corse. *Figaro*, 9 avril 1932, p. 6. — J. Mélia. La candidature de Balzac. *Débats*, 3 mai 1932. — G. Lenôtre. Balzac homme d'affaires. *Temps*, 14 mai 1932. — G. Picard. Le télescope de M^me^ de Balzac. *Figaro*, 28 mai 1932, p. 6. — G. Mongredien. Balzac, directeur de journal. *Nouvelles Littéraires*, 15 octobre 1932, p. 7. — La tombe de Balzac. *Mercure de France*, 1^er^ juin 1933.

— E. Buttke. Balzac als Dichter des modernen Kapitalismus. Diss. Berlin, *Ebering*, 1931, in-8° (46 p.).

— G.-M. Fess. Balzac and the Poets. *Publications of Modern Language Society*, décembre 1932.

— A. Zevaes. Balzac et Vallès. *Nouvelles Littéraires*, 20 août 1932, p. 2.

— O. Weith. Romantisches Théâtre Honoré de Balzacs. Diss. Würzburg. *Rechstein*, 1931.

— Ernest Seillière. Les théories politiques de Balzac [à propos du « Catéchisme social », inédit publié par B. Guyon à *La Renaissance du Livre*, 1933]. *Revue franco-belge*, juin 1933.

— Maurice de Gandillac. La Philosophie de Balzac. *Revue Universelle*, 15 août 1933.

— P. Van der Perre. Les variantes d' « Ursule Mirouet ». *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1933.

— E.-R. Curtius. Le secret de Balzac. *Les Nouvelles Littéraires*, 14 octobre 1933.

— H. Pommeret. Boishardy, l'histoire et la légende [a servi de modèle pour le héros des *Chouans*]. *Bulletin et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, LXIII, 1931. — (R. L.)

— W.-S. Hastings. Les variantes des Lettres de Balzac à sa famille. *Revue Bleue*, numéro du 1^er^ juillet 1933, p. 393-396 ; numéro du 15 juillet, p. 433-438. — (G. Thouvenin.)

Banville (Th. de). — A. Fontainas. Le pain et le gâteau, souvenirs de Th. de Banville. *Figaro*, 3 décembre 1932, p. 6.

— M. Provence. Poète et comédienne au service de la France : Th. de Banville et Marie Daubrun, à Nice. *Mercure de France*, 1^er^ mai 1932, p. 513-544. — G. Lavergne. Théodore de Banville à Nice. *Ibid.*, 15 septembre 1932, p. 764-765.

Barbey d'Aurevilly. — Bordeaux (H.) et Biré (O.). Barbey d'Aurevilly à Caen (*Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXXIX, p. 454-462). — (R. S.).

Barbey d'Aurevilly. — C. Le Charpentier. La famille et la tradition, suivi de Barbey d'Aurevilly normand. Paris, G. Enault, 1931, in-18. — (R. S.).

— Martineau (R.). Types et prototypes (Paris, Messein, 1931, in-8). — (R. S.)

— Un petit-neveu de Barbey d'Aurevilly? (*Comœdia*, 15 et 20 avril 1932, *Journal de Rouen*, 14 et 18 avril 1932.) — (R. S.)

— Lettres d'Eugénie de Guérin à Barbey d'Aurevilly. *L'Amitié guérinienne* (avril-juin 1933).

— A propos de Barbey d'Aurevilly. *Nouvelles Littéraires*, 10 juin 1933.

— J. Debout. Barbey d'Aurevilly au théâtre. *Vie Catholique*, 12 mars 1932.

Barbier (A.). — G. Picard. Le cinquantenaire de Barbier. *Figaro*, 13 février 1932, p. 6.

Barrès (M.). — M. Barrès. Mes cahiers, 1906-1908. Fragments sur la religion. *Revue Universelle*, 15 mai 1933.

— M. Barrès. Voyage en Egypte. II. De Louqsor à Alexandrie. *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1933.

— Daniel-Rops. Barrès à Aigues-Mortes. *Débats*, 15 janvier 1932. — D. Rops. Le souvenir barrésien à Venise. *Débats*, 17 mai 1932. — Franc-Nohain. Barrès [sur un logis de B.], *Echo de Paris*, 26 septembre 1932. — G. Faure. A Naples, avec Barrès. *Figaro*, 19 novembre 1932. — E. Henriot. Barrès et l'Espagne. *Temps*, 8 janvier 1933.

[Sur Barrès d'après P. Morand et A. Gide, voir] *Mercure de France*, 1er juillet 1932, p. 171-173.

A. Thibaudet. Un anniversaire barrésien. *Nouvelles Littéraires*, 17 septembre 1932, p. 1.

— Van den Bosch. [Article sur Moréas et Barrès]. *Revue générale*, 15 novembre 1932.

[Sur la première représentation d' « Un Jardin sur l'Oronte, à l'Opéra, voir] *Mercure de France*, 1er décembre 1932, p. 444-449. — L. Laloy. *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1932, p. 699 et suiv. — C. Photiadès. *Revue de Paris*, 15 décembre 1932, p. 932-942. — L. Schneider. *Revue de France*, 15 décembre 1932, p. 759-762.

— H. Kayer. Entwurzelungs-probleme in Maurice Barrès « Les Déracinés ». *Zeitsch. für franz. Sprache und Literatur*. Band LVII, Heft 5-6, 1933.

— M. Clairmont. Le malentendu entre Barrès et l'Egypte. *Revue Bleue*, 1er avril 1933.

Bataille (H.). — G. Rageot. Un renouveau d'Henri Bataille. *Revue Bleue*, 15 octobre 1932, p. 636 et suiv.

Baudelaire. — A. Lods. Baudelaire au « Parnasse contemporain ». *Intermédiaire*, 30 avril, 30 juin 1932. — A. Lods. Baudelaire à « la Petite Revue ». *Ibid.*, 40 avril 1933.

— Une originale peu connue de Baudelaire. « Comment on paie ses dettes quand on a du génie ». *Bulletin du Bibliophile*, 20 juillet 1932, p. 333.

— F. Vandérem. Sur quelques portraits apocryphes de Baudelaire. *Bulletin du Bibliophile*, 20 avril 1933.

Baudelaire. — F. Vandérem. Une grande édition [l'édition en cours chez Conard]. *Figaro*, 22 octobre 1932, p. 5.

— F. Vandérem. Les corrections des premières « Fleurs du Mal ». *Bulletin du Bibliophile*, 20 décembre 1932.

— J. Crépet. Les derniers jours de Baudelaire. Lettres inédites de Mme Aupick à Poulet-Malassis. *Nouvelle Revue Française*, 1er novembre 1932, p. 641-671. [Voir *Nouvelles Littéraires*, 3 décembre 1932, p. 9.]

— W.-T. Bandy. Une page inédite de Baudelaire. *Mercure de France*, notes et documents, 1er mai 1933.

— A. Lods. Poulet-Malassis, éditeur de Baudelaire. *Intermédiaire*, 15 juin 1932. — G. Prinet. Sur Baudelaire et la Présidente. *Ibid.* 15 novembre 1932.

— Vandérem. Beaudelaire et Lacordaire. *Figaro*, 4 juin 1932, p. 5. — Vandérem. Fils et mère [à propos de l'article d'Y.-G. Le Dantec, dans *Correspondant*, 1932]. *Figaro*, 18 juin 1932, p. 5.

— Cinq jours avec Beaudelaire. A propos de M. Kemel, « Baudelaire en Belgique ». *Bulletin du Bibliophile*, 20 octobre 1932, p. 478-479.

F. Culpa. Trois textes [Sur les cheveux teints en vert]. *Mercure de France*, 1er août 1932, p. 761-762.

— F. Hobohm. Stefan George, Baudelaire, Verlaine, Mallarmé, ein Vergleich. Diss. Marburg, Schulze, 1931 (31 p.).

— G. Charles. Charles Baudelaire académicien. *Figaro*, 16 avril 1932, p. 5.

— G. Charles. De Racine à Baudelaire, par Laclos. *Figaro*, 29 février 1932.

— [Sur « une source de Baudelaire » (Nerval).] *Mercure de France*, 1er août 1932, p. 764-765. — Cf. *Ibid.*, 1er septembre 1932, p. 509-510.

— A.-R. Chisholm. The duality of « Les Fleurs du Mal ». *The French Quarterly*, décembre 1932.

— Otto Görner. Baudelaire und Aloisia Sigaea. *Zeitschrift für franz. Sprache und Literatur*. Band LVI., Heft 5-6, 1932. Iena und Leipzig.

— Hermann Platz. Baudelaire und die Ursprünge des französischen Symbolismus. *Deutsche Vierteljahrschrift für Literaturwissenschaft und Geistesgeschichte*, 1932, Heft 4.

— H. Hotzfeld. Stilschöpferische Kräfte in der Religiosität Baudelaires. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, septembre 1932.

— J. Crépet. En marge des « Nouvelles Histoires extraordinaires ». *Figaro*, 22 avril 1933.

— Ch. Marchesne. Le procès des « Fleurs du Mal » va-t-il être révisé? *Le Trésor des Lettres*, 15 juillet 1933.

— P. Dufay. Baudelaire à Bruxelles. Lettre inédite de G. Barral : « Cinq journées avec Ch. Baudelaire ». *Intermédiaire*, 15 septembre 1933.

— A. Ferran. Autour de Baudelaire mourant. [Inédits]. *L'Archer* (Toulouse), septembre-octobre 1933.

— Jacques Crépet. Les deux lettres de Baudelaire candidat à l'Académie. *Figaro*, 30 décembre 1933.

Baudelaire. — Enid Starkie. An attempt at determining the date of two letters of Baudelaire. *The Modern Language Review*, juillet 1933.

— Le numéro d'avril-septembre 1933 du *Manuscrit autographe* contient un manuscrit de Baudelaire.

— M. Chapelan. Baudelaire et Pascal. *Revue de France*, 1er novembre 1933.

— Pierre. Baudelaire et Antoine Deschamps. *Intermédiaire*, 15 octobre 1933.

— Y.-G. Le Dantec. Trois lettres de Baudelaire à Paul de Saint-Victor [avec intéressant commentaire]. *Figaro*, 11 novembre 1933.

— Dr E. Poulain, Ch. Baudelaire et l'école normande. *Mercure*, 15 novembre 1933.

— P. Dy. Baudelaire au journal *Le Boulevard*,... etc. *Intermédiaire*, 15 novembre 1933.

Bazin (R.). — [Articles nécrologiques :]. Doumic. *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1932. — H. Bordeaux. *Figaro*, 21 juillet 1931. — H. Bidou. *Débats*, 22 juillet 1932. — L. Bertrand. *Figaro*, 30 juillet 1932. — E. Baumann. *Correspondant*, 10 septembre 1932. — Janvier, *Ibid.*, 10 décembre 1932.

Becque (H.). — A. Lods. Le théâtre d'H. Becque dans les périodiques. *Intermédiaire*, 30 juin 1932.

G. Mouly. Autour des « Corbeaux », Becque et Sardou (Lettres inédites). *Figaro*, 1er octobre 1933, p. 5.

[Sur la représentation de « la Parisienne » à la Comédie Française, voir] P. Lièvre, *Mercure de France*, 15 avril 1932, p. 420-425.

Blanc (Louis). — G. Picard. Les souvenirs de Charles Blanc et de Louis Blanc. *Revue Bleue*, 3 décembre 1932, p. 712.

Bloy (Léon). — L. Bloy. Lettres inédites à Maurice de Fleury. *Cahiers Léon Bloy*, mai-juin 1932.

— L. Bloy. Quelques lettres à F. Coppée. *Mercure de France*. 1er septembre 1932, p. 217-224.

— L. Bloy. Deux lettres publiées par Léon Roux. *Mercure de France*, 1er août 1933, p. 757.

— P.-V. Stock. Léon Bloy anecdotique. *Nouvelles Littéraires*, 13 mai 1933 et suiv.

— P. Termier. Léon Bloy à Rennes. *Cahiers Léon Bloy*, janvier-avril 1932. — G. Rouzet. Vincent d'Indy et Léon Bloy. *Ibid.* — P. Van der Meer. Pierre Termier et Léon Bloy. *Nouvelle Revue des Jeunes*, 15 mai 1932. — J. Calvet. Léon Bloy et L. Levaux. *Vie catholique*, 7 mai 1932. — René Martineau. Un ami de Léon Bloy, le dédicataire de la « Femme pauvre ». *Mercure de France*, 15 juillet 1933.

— E. Seillière. Léon Bloy. *Nouvelles Littéraires*, 24 septembre 1932, p. 1-2.

— R. Martineau. Œdipe et Léon Bloy. *Les Amitiés*, octobre 1932.

— Lettres de Jehan Rictus à Léon Bloy. *Cahiers L. Bloy*, 2, 3 et 4. 10e année.

— Essai biographique sur Anne-Marie Roulé (la Véronique du *Désespéré*). *Cahiers L. Bloy*, 2, 3 et 4. 10e année.

Borel (Pétrus). — L. Cons. Pétrus Borel. Pourquoi « Le Lycanthrope ». *The Romanic Review*, octobre-décembre 1932.

Brieux. — Ed. de Morsier. Brieux et le théâtre social. *Revue Bleue*, 1er juillet 1933.

Brizeux. — L'Hommedé. La *Marie* de Brizeux. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, LIX, 1932. — (R. L.)

Chateaubriand. — [Sur les préfaçons belges et la véritable originale des « Mémoires d'Outre-Tombe », voir]. *Bulletin du Bibliophile*, 20 octobre, 20 novembre, 20 décembre 1932 ; février, 20 mai 1933.

— Vandérem. Les livres négligés : Chateaubriand, « Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse ». *Bulletin du Bibliophile*, 20 mai 1932, p. 192-196.

— M. Levaillant. E. Champion. Un chapitre nouveau des « Mémoires d'Outre-Tombe ». *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1933.

— Chateaubriand. Le « petit Cahier », publié par la comtesse de Durfort. *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1933.

— J.-M. Durry. Chateaubriand et sa famille, avec des lettres inédites. *Revue de France*, 15 juin 1933 (Mme de Chateaubriand) ; 1er juillet 1933 (Mme de Marigny).

— E. Herpin. Un départ pour l'Amérique (8 avril 1791). *Figaro*, 6 août 1932. — G. Faure. Chateaubriand à Rome, *Figaro*, 7 mai 1932. — Le même. Les deux séjours de Chateaubriand à Rome. *Dante*, juin 1932. — H. Bordeaux. Chateaubriand à Rome. *Patrie*, 18 juin 1932. — M. Meunier. Chateaubriand et la Grèce. *Nouvelles Littéraires*, 3 décembre 1932.

— F. Baldensperger. Toujours le voyage de Chateaubriand aux États-Unis : entre Baltimore et New-York. *Publications of modern Language Association of America*, décembre 1932.

— M. Duchemin. Un roman d'amour en 1807. Chateaubriand à Grenade. *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1933.

— M. J. Durry. Chateaubriand et le Congrès de Vienne. *Correspondant*, 25 juin 1933.

— J. Deschamps. La disgrâce de Chateaubriand. *Revue des Études historiques*, juillet-septembre 1932.

— Catalogue de la bibliothèque de M. de Chateaubriand (*suite*). *Bulletin du Bibliophile*, 20 mai-20 septembre 1932.

— C.-B. Beall. The identity of a latin quotation in Chateaubriand. *Modern Language Notes*, décembre 1932.

— J.-J. Tharaud. Guitté ou Chateaubriand ? *Nouvelles Littéraires*, 16 septembre 1933. [A propos de Gastard, *La Jeunesse de René* ; sur un ancêtre de Chateaubriant (XVIe siècle) qui, après avoir tué Guitté, épousa sa veuve.]

Comte. — Charles de Rouvre. La Religion positive. *Revue de Paris*, 1er septembre 1933 (voir Roland de Marès, *Le Temps*, 2 septembre 1933).

— M. Wolff. Un des anges d'A. Comte : Sophie Thomas. *Mercure de France*, 15 juillet 1933.

— Alexander Marcuse. Die Geschichtsphilosophie Auguste Comtes [For-

schungen zur Geschichts- und Gesellschaftslehre], H. G., *Stuttgard, Berlin*, Cotta, 1932.

Constant. — F.-V. La seconde édition d'*Adolphe*. *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1933.

— Gabriel Marcel. Autour d' « Adolphe ». *L'Europe Nouvelle*, 30 septembre 1933.

— F. Vandérem. Y a-t-il eu, en 1816, une seconde édition française d' « Adolphe »? *Bulletin du Bibliophile*, 20 juillet 1933.

— A. Lods. Benjamin Constant, candidat à l'Académie. *Intermédiaire*, 30 mai 1932. — Le même. Les débuts de Benjamin Constant comme journaliste. *Ibid.*, 15 novembre 1932. — Le même. La Correspondance de B. Constant. *Ibid.*, 15 avril 1932. — Walther. [Sur le] Fils de Julie Talma. *Ibid.*, 30 avril 1932.

— Henriot. Julie Talma et B. Constant. *Nouvelles Littéraires*, 15 juillet 1933.

— L. Barthou. Benjamin Constant contre les discours écrits [à propos du *Cours de Politique constitutionnelle*]. *Revue de France*, 1er janvier 1933.

Coppée (F.). — La vie administrative de F. Coppée (à propos d'un article de Beaufils dans la *Muse Française*). *Figaro*, 23 juillet 1932.

— Ch. Clerc. Le café des Vosges et F. Coppée. *Figaro*, 19 novembre 1932.

— Auriant. Fr. Coppée dans d'autres « intimités ». *Mercure de France*, 15 juin 1933.

— J. Monval. Une mise en scène de F. Coppée pour le dénouement du « Mariage de Figaro », *Figaro*, 12 janvier 1932.

— G. Sanvoisin. Un pèlerinage chez Fr. Coppée. *Débats*, 23 août 1932.

— A propos du vingt-cinquième anniversaire de la mort de Fr. Coppée : la vogue et l'influence du « Passant ». *Mercure de France*, 1er juin 1933.

— R. Honnert. De Coppée au Populisme. *Nouvelles Littéraires*, 10 juin 1933.

Courier. — P.-L. Courier, son père et le duc d'Olonne. *Intermédiaire*, 15-30 août 1933, col. 636.

— Ses pamphlets, *ibid.*, col. 638 (d'après André Lelarge. Paul-Louis Courier, parisien).

— A. Lelarge. Bibliographie critique des œuvres de P.-L. Courier. *Bulletin du Bibliophile*, 20 mai 1933 et suiv.

— E. Henriot. Longus, Amyot et Courier. *Temps*, 31 janvier 1933.

— M. P. P.-L. Courier. [Mauvaise qualité des éditions de ses œuvres.] *Intermédiaire*, 15 novembre 1933.

F. de Curel. — P.-V. Stock. Le memorandum d'un éditeur. F. de Curel anecdotique. *Mercure*, 15 novembre 1933.

Daudet. — Auriant. Le prototype de la « Sapho » de Daudet. *Mercure de France*, 15 septembre 1933.

— Marguerite de Clairmont. Les deux Nababs. D'Alphonse Daudet à François Bravay. *Revue Bleue*, 19 août 1933.

Daudet. — M. Jolly. Die Stilmittel A. Daudets in der Schilderung der Provence. Würzburg, *Bechstein*, 1931.

Delacroix. — Delacroix. Journal pp. Joubin. *Revue Universelle*, 1er février 1933.

— [Sur le Journal de Delacroix, voir] A. Bonnard. *Débats*, 6 février 1932. — Échos. *Bulletin du Bibliophile*, 20 mars 1932, p. 142. — Jean d'Elbée. *Revue Hebdomadaire*, 23 avril 1932, p. 485-489.

— J.-E. Blanche. Eugène Delacroix. *Nouvelles Littéraires*, 16 avril 1932.

— L. Maury. Delacroix écrivain. *Revue Bleue*, 7 mai 1932.

Desbordes-Valmore (Mme). — M. Morhardt. Marceline Desbordes-Valmore et les Desbordes, libraires hollandais. *Bulletin du Bibliophile*, 20 mai 1932.

— Marceline Desbordes-Valmore (pages anthologiques). *Nouvelles Littéraires*, 17 décembre 1932.

Valmore (Ondine). — M. du Bos. Les Cahiers d'Ondine Valmore. *Figaro*, 9 juillet 1932.
— [Sur ses inédits, voir] *Mercure de France*, 15 septembre 1932, p. 726-729.

Dumas (père). — V. Degrange. Rachel et Dumas père. *Bulletin du Bibliophile*, 20 novembre 1932.

— A. Bellessort. Les voyages d'A. Dumas. *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1932.

— Herbert J. Hunt. Une querelle de journalistes sous Louis-Philippe. Alexandre Dumas contre Buloz. *Mercure de France*, 1er juillet 1933.

— [Sur « la Tour de Nesle » à l'Odéon.] *Temps*, 24 juin 1932 ; *Figaro*, 10 septembre 1932, p. 5.

Dumas (fils). — Arsène Alexandre. Trois lettres de Dumas fils sur des questions cruelles. *Nouvelles Littéraires*, 8 juillet 1933.

— G. Picard. Dumas fils et quelques autres. *Figaro*, 23 avril 1932.

Fabié (F.). — P. Mayeur. François Fabié. *Grande Revue*, mai 1933.

— A. Praviel. François Fabié. *Correspondant*, 10 juin 1933.

Fabre. — Ferdinand Duviard. Les années d'apprentissage de Ferdinand Fabre. *La Revue de France*, 15 avril 1933.

Flaubert. — Flaubert. Une page inédite publiée par Marchand (notes retrouvées chez Mme Franklin-Grout, à Antibes). *Candide*, 22 septembre 1932.

— Gérard-Gailly. Gustave Flaubert et l'énigme de Mme Arnoux. *Revue Mondiale*, septembre 1933.

— Gérard-Gailly. Sur Mme Franklin-Grout, la nièce de Flaubert. *Mercure de France*, 1er septembre 1932.

— P. Lacoste. Flaubertises. *Grande Revue*, septembre 1932.

— Auriant. L'hôtel du Nil, résidence de Flaubert au Caire. *Mercure de France*, 15 octobre 1932.

— P. Lièvre. Flaubert et Pradier. *Nouvelles Littéraires*, 24 décembre 1932 et 14 janvier 1933.

Flaubert. — René Dumesnil. « Boule de Suif » et la Mort de Flaubert. *Revue des Vivants*, avril 1933.

— R. Dumesnil. Sur Gustave Flaubert. *Nouvelles Littéraires*, 24 décembre 1932.

— Otokar Simek. Du nouveau sur G. Flaubert. *Revue Française de Prague*, 15 juin 1933.

— E. Melcher. Flaubert et Henry Monnier : A Study of the « Bourgeois ». *Modern Language Notes*, mars 1933.

— G. Jasper. The influence of Flaubert's Travel in the Orient on the last edition of « St Antoine ». *Modern Language Notes*, mars 1933.

— [Sur une expression de Flaubert.] *Intermédiaire*, 30 avril 1933.

— J. Canu. La « couleur normande » de M^me^ Bovary. *Publications of Modern Language Association of America*, mars 1933.

— Gustave Flaubert et ses amis andélysiens. [*Journal de Rouen*, 30 décembre 1931.] — (R. S.)

— Auger (E.). G. Flaubert et Guy de Maupassant à Tôtes. [*Journal de Rouen*, 17 février 1932.] — (R. S.)

— Le Corbeiller (A.). Deux manuscrits de G. F. [*Notre vieux Lycée (de) Rouen*, 1931, p. 14-22, pl.] — (R. S.)

— Spalikowski (Ed.). Flaubert et Yvetot. [*Dépêche de Rouen*, 18 février 1932.] — (R. S.)

— Une amie inconnue de F. : Eulalie Foucault. [*Journal de Rouen*, 8 février 1932.] — (R. S.)

— Dailliez (D^r^ G.). Au pays de Madame Bovary. [*Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, t. LXXXIX, 1932, p. 218-230.] — (R. S.)

— Un octogénaire de Croisset nous parle de F. [*Journal de Rouen*, 26 juin 1932.] — (R. S.)

— Comment G. F. collabora à son insu au *Journal de Rouen*. [*Ibid.*, 25 août 1932.] — (R. S.)

— Zaleski (Z. L.). Attitudes et destinées. Faces et profils d'écrivains polonais. (Paris, Les Belles-Lettres, 1932, in-8°, 376 p.) — Amis polonais de Flaubert et de Balzac. — (R. S.)

— Henriot (E.). Épistoliers et mémorialistes. (Paris, *Nouvelle Revue critique*, 1931, in-16, 255 p.) P. 230-236 : Flaubert et Feydeau. — (R. S.)

— Ottokar Simek. Du nouveau sur Gustave Flaubert. [*La Revue Française de Prague*, n° 15, juin 1933, p. 116-124.] — (G. Thouvenin.)

France (A.). — E. Deverin. Une préface inédite d'A. France. *Opinion*, 2 juillet 1932.

— Échos. Les brouillons d'Anatole France. *Bulletin du Bibliophile*, 20 juillet 1932.

— L. Carias. Les Carnets intimes de France. *Nouvelles Littéraires*, 17 décembre 1932 et suiv.

— P. Champion. La promenade d'A. France. *Génie Français*, juin 1932.

France (A.). — G. Gelin. Anatole France et Sénèque. *Mercure de France*, 15 octobre 1932.

— M. Levaillant. Le second et l'autre [Autour du « Lys rouge »]. *Figaro*, 28 mai 1932.

— Marguerite Clairmont. L'Égypte d'A. France. *Revue Bleue*, 4 novembre 1933.

— Renault de La Vigne. Quelques séjours d'Anatole France en Normandie. [*Journal de Rouen*, 12 avril 1932.] — (R. S.)

Théophile Gautier. — Henri Bédarida. Impressions d'art dans le « Voyage en Italie » de Théophile Gautier. [*Revue de l'Université de Lyon*, juin 1933, p. 207-232, 4 pl.] — (G. Thouvenin.)

Madame de Girardin. — Henri Bertrand. Le Salon de Madame de Girardin. [*Mémoires de l'Académie de Marseille*, 1930, p. 129-154.] — (G. Thouvenin.)

Glatigny. — Sanson (Victor). Lettres inédites d'Albert Glatigny. [Rouen, A. Desvages, 1932, in-8°, 354 p., 41 pl.] — (R. S.)

Gobineau. — E. Bernardin. Catalogue de l'Exposition Gobineau à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (novembre 1932) [avec une étude de] Henri Tronchon. L'homme que fut Gobineau. Fascicule hors série de la Faculté des Lettres. *Les Belles-Lettres*, 1933. — Voir J. Crépet. L'exposition Gobineau à Strasbourg. *Figaro*, 19 novembre 1932, p. 5.

— Gobineau. Lettres de Perse. *Revue de Paris*, 1er et 15 février 1933.

— Gobineau. Vues sur l'histoire générale. *Revue des Vivants*, mai 1933.

— Dx. Les logis parisiens de Gobineau. *Mercure de France*, 1er novembre 1932.

— B. Fay. La gloire du comte A. de Gobineau. *Correspondant*, 10 novembre 1932.

— M. Lamartinie. Le cinquantenaire de Gobineau. *Nouvelles Littéraires*, 12 novembre 1932.

— Gaston Bouthoul. Deux théoriciens de la suprématie. A propos du racisme [Gobineau et Ibn-Khaldoun]. *Nouvelles Littéraires*, 23 septembre 1933.

— Une source de Gobineau (le mariage du père de Lafcadio Hearn dans une île Ionienne). *Nouvelles Littéraires*, 10 septembre 1932, p. 2, col. 4.

Goncourt. — J. Bever. Sur le grenier des Goncourt. *Nouvelles Littéraires*, 18 juin 1932. — J. Ajalbert. La critique d'art au grenier des Goncourt. *Ibid.*, 22 octobre 1932.

— L. Gillet. A l'exposition Goncourt. *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1933.

— H. de Régnier. Edmond de Goncourt. *Nouvelles Littéraires*, 24 septembre 1932.

Gourmont. — H. Leclerq. Complément à la Bibliographie des œuvres de R. de Gourmont. *Bulletin du Bibliophile*, août-décembre 1932.

Guérin (Maurice de). — A propos des « Reliquiae ». *Bulletin du Bibliophile*, février 1933, p. 92.

Guérin (Maurice de). — M. de Guérin. Un poème et une lettre inédits de Maurice de Guérin. *L'Amitié Guérinienne*, janvier-mars 1933.

— R. Kemp. Maurice de Guérin, le velléitaire. *Nouvelles Littéraires*, 16 juillet 1932.

Guérin (E. de). — E. de Guérin. Une lettre-journal d'E. de Guérin à Mme de Maistre. *L'Amitié Guérinienne*, janvier-mars 1933.

— E. D. Spalikowski. Eugénie de Guérin, Barbey d'Aurevilly et Sainte-Beuve. *Revue Bleue*, 15 août 1933.

Eugénie et Maurice de Guérin. — Voir l'Amitié Guérinienne. *Bulletin trimestriel des Amis de Guérin* (Toulouse, 31, rue de la Fonderie). Numéros 2 et 3.

— A. Autin. A propos des Guérin. *Revue Universitaire*, avril 1933.

Guizot. — François Guizot. Lettres à Laure de Gasparin publiées par André Gayot, nouvelle série. *Revue des Deux Mondes*, I, 1er septembre ; II, 15 septembre 1933.

Heredia. — M. Michel Puy. Heredia, G. d'Houville. *Les Marges*, 10 juillet 1933.

Hugo. — [Le Dr Michaux continue ses études sur les originales de Hugo.] *Bulletin du Bibliophile*, 20 mai 1932 et suiv.

— L. Dx. Une dédicace de V. Hugo à Zola. *Mercure de France*, 15 juillet 1932.

— Un recueil inconnu de V. Hugo. *Bulletin du Bibliophile*, 20 décembre 1932, p. 579.

— F. V. Une lettre de V. Hugo sur ses dessins, 16 novembre 1862. *Bulletin du Bibliophile*, février 1933.

— Chesnier du Chesne. Hugo et David d'Angers. *Temps*, 23 octobre 1932.

— L. Dx. Une lettre inédite de Claire Pradier à sa mère. *Mercure de France*, 15 mai 1932.

— S. Rocheblave. Paul de Saint-Victor et la famille Hugo. *Revue de Paris*, 1er août 1933.

— *** Inauguration d'un buste de V. Hugo, 12, rue Sédillot. *Figaro*, 17 décembre 1932.

— Ch. Govaert. V. Hugo. *Revue Franco-Belge*, février 1933.

— H. Hugi. Les drames de V. Hugo expliqués par la psychanalyse. Diss. Berne, 1930, in-8° (88 p.).

— P. Dufay. Le centenaire du « Roi s'amuse ». *Mercure de France*, 15 novembre 1932. — M. Du Bos. Une source inconnue des erreurs du « Roi s'amuse ». *Ibid.*, 15 novembre 1932. — Le même. « Le Roi s'amuse » et son destin. *Figaro*, 19 novembre 1932.

— D. O. Evans. A source of « Hernani » : *le Paria* by Casimir Delavigne. *Modern Language Notes*, décembre 1932.

— O. H. Moore. How Hugo altered the caracters of don Cesar and Ruy Blas. *Publications of the Modern Language Association of America*, septembre 1932.

Hugo. — G. Ascoli. V. Hugo, poète de l'amour. *Nouvelles Littéraires*, 11 juin 1932.

— D'où vient le nom de Gastibelza ? *Intermédiaire*, 30 décembre 1932.

— R. Escholier. Du nouveau sur Claude Gueux. *Annales*, 23 décembre 1932.

— Dr F. Michaux. A travers les œuvres de V. Hugo. Le Conservateur, duc de Bordeaux, Le Génie, Cromwell, Jeux Floraux. *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre, 1933.

— Fernand Gregh. A propos d'une nouvelle édition des « Chanson des rues et des bois ». *Nouvelles Littéraires*, 16 septembre 1933. [Édition Nationale, procurée par Mme Cécile Daubray.]

— A Thibaudet. Sur deux vers de Hugo [dans le Tombeau de Théophile Gautier]. *Nouvelle Revue Française*, 1er septembre 1933.

— M. Levaillant. *Les Jumeaux* de V. Hugo. Documents inédits. *Figaro*, 21 octobre 1933.

— A. Bourdeaut. Léopold Hugo et Sophie Trébuchet. *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Arch. de Bretagne*, 1933. — (R. L.)

— M. Du Bos. Juliette Drouet comédienne, à propos du centenaire de *Marie Tudor*. *Mercure*, 15 novembre 1933.

— P. Berret. Alexandre Weill et V. Hugo. *Revue Juive de Genève*, janvier 1934.

Huysmans. — Dom J.-B. Monnoyeur. La vraie figure de J.-K. Huysmans, oblat de Saint-Martin de Ligugé. *Correspondant*, 10 mai, 10 juin et 25 juin 1932.

— Vanwelkenhuyzen. Huysmans et Georges Eekhoud. *Bulletin de la Société Huysmans*, octobre 1932.

— M. Harry. Souvenirs sur Huysmans. *Figaro*, 13 avril 1932. La même. Une muse de Huysmans. *Temps*, 17 mai 1932.

— H. Brémond. Huysmans, Léon Bloy et le baron Seillière. *Nouvelles Littéraire*, 8 octobre 1933.

— J.-K. Huysmans et [un] journal bruxellois. *Mercure de France*, 1er avril 1933.

— J. Morienval. Vingt-cinq ans après la mort de J.-K. Huysmans. *Vie catholique*, 21 mai 1932.

— E. Drougard. Du nouveau sur « A Rebours ». *Bulletin de la Société Huysmans*, octobre 1932.

— Assemblée de la société J.-K. Huysmans. (*Mercure de France*, 15 juin 1933.)

— M. de Pradel de Lamase. Le sous-chef J.-K. Huysmans. *Mercure de France*, 15 octobre 1933.

Jacquemont. — A. Chevrillon. Victor Jacquemont. *Revue de France*, 1er juillet 1933.

— R. Houzel. Victor Jacquemont, l'ami de Stendhal. *Revue des Cours et Conférences*, 30 juillet 1932.

Joubert. — La devise de Joubert inspirée par Kotzebue. *Intermédiaire*, 30 avril 1933, col. 339.

Laforgue. — L. Lafage. Laforgue et Lafforgue. *Figaro*, 29 octobre 1932, p. 5-6.

Lamartine. — H. Bordeaux. Lamartine à Aix en Savoie. *Nouvelles Littéraires*, 2 juillet 1932, p. 1. — J. Méléa. Lamartine à Marseille. *Débats*, 24 juin 1932.

— E. Ripert. Lamartine en Provence. *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1932.

— L. Bertrand. Un musée Lamartine à Paris. *Figaro*, 12 juillet 1932.

— J. Larouze. Souvenirs des funérailles de Lamartine. *Bourgogne d'Or*, avril 1933.

— Pierrette Fontaine. Lamartine au-dessus des légendes. *Revue Bleue*, 15 avril 1933.

— K. Glaser. [Diverses études sur Lamartine] : Lamartine und Stendhal ; Lamartine und der Symbolismus ; Lamartine als Historiker und Politiker ; Lamartine Literaturkritik. *Neophilologische Monatsschrift ; — Germ. rom. Monatsschrift ; — Archiv für das Studium der neueren Sprachen ; — Die neueren Sprachen*, 1932.

— M. dell' Isola. La religion de Lamartine. *Roma*, Bilychnis, 1931.

— L. Guichard. Le centenaire du « Voyage en Orient ». Lamartine et la station navale du Levant. *Correspondant*, 10 juin 1932. [Cf. *Figaro*, 15 août 1932 (Ripert), et 21 août 1932 (J. Dagey).]

— H. Tronchon. Lamartine. Le sens probable des « Harmonies ». *Revue des Cours et Conférences*, 30 mai, 15 et 30 juin 1933.

— Louis de Launay. Monsieur Charles physicien. *Correspondant*, 25 août 1933.

— Henri Guillemin et Georges Roth. Lamartine et M^me^ de Larche. *Grande Revue*, septembre 1933.

— Baron de Nanteuil. La dernière soirée d'Elvire avec Lamartine et Vignet (documents inédits) [important pour l'étude de l'origine des *Méditations*]. *Mercure de France*, 15 janvier 1934.

— M. Levaillant. Lamartine député de Bergues. *Figaro*, 1^er^ juillet 1933.

— V. Giraud. Lamartine et Sainte-Beuve. *Figaro*, 4 novembre 1933.

— Voir Sainte-Beuve.

— P. Berret. *Le Vallon* de Lamartine. [Précisions sur le site]. *Mercure de France*, 1^er^ août 1933.

Lemennais. — P. Dudon. Correspondance inédite de Lamennais avec le comte de Senfft. *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, janvier-février 1933.

— P. Dudon. Autour de l' « Essai sur l'indifférence » (lettres inédites). *Revue de Philosophie*, janvier-février 1933.

— V. Giraud. La vie tragique de Lamennais. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1933.

— P. Archambault. Lamennais. Son héritage en déshérence. *Politique*, octobre 1933.

Latouche. — R. Kemp. Un mal connu : Latouche. *Nouvelles Littéraires*, 22 octobre 1933.

Latouche. — B. Combes de Patris. Latouche. *Larousse mensuel*, 1er juillet 1933.

— Roger Frêne, C. R. Bernard Combes de Patris. Une Muse romantique. Pauline de Flaugergues (4 fructidor an VII. 2 février 1878. Le dernier amour d'Henri de Latouche. (*Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.* Procès verbaux, 1932, t. XXXI, p. 57-66. — (G. Thouvenin.)

Leconte de Lisle. — Lettres du père de Leconte de Lisle au poète, publiées par M. A. Leblond. *Esprit Français*, 10 mars 1933.

— H. de Régnier. Le Salon de Leconte de Lisle. *Figaro*, 25 octobre 1933.

— L. Haraucourt. Leconte de Lisle. *Dépêche de Toulouse*, 14 novembre 1933.

— Constitution de la Société des admirateurs de Leconte de Lisle sous la présidence de E. Haraucourt. Cf. M. A. Leblond, *Nouvelles Littéraires*, 8 juin 1933.

Lemaître. — J. Rime. Jules Lemaître et l'Orléanais. *Revue Bleue*, 17 septembre 1932.

— A. Billy. Jules Lemaître oublié. *Nouvelles Littéraires*, 1er octobre 1932. — E. Marsan. Pour Jules Lemaître. *Figaro*, 8 octobre 1932. — Myriam Harry. Jules Lemaître. *Nouvelles Littéraires*, 16 et 29 avril 1933. — A. Kerr. Une visite à J. Lemaître en 1901. *Nouvelles Littéraires*, 17 juin 1933.

Lemonnier. — Georges Virrès. Le souvenir de Camille Lemonnier. *Nouvelles Littéraires*, 2 septembre 1933.

— Georges Virrès. En pensant à Camille Lemonnier (anecd. et souv.). *Rex* (Louvain), 15 juillet 1933.

— G. Charlier. Camille Lemonnier. *Le Flambeau*, juillet 1933.

— G. Charlier. La vocation de C. Lemonnier. *Revue de France*, 15 juillet 1933.

Loti. — Lettres inédites. *Annales*, 1er et 15 juillet 1932.

— M. L. Pailleron. La réception de P. Loti à l'Académie française. *Figaro*, 16 avril 1932.

A. Geiger. La mort de Loti. *Nouvelles Littéraires*, 10 juin 1931. — P. Faure. Sur la mort de P. Loti. *Revue de France*, 15 juillet 1932.

A. Dayot. Avec P. Loti. (Carnet et notes). *Figaro*, 6 août 1932.

— Échos. Renée Vivien et « les Désenchantées ». *Mercure de France*, 15 avril 1932.

Louys. — F. Lachèvre. Lettres et notes inédites de P. Louys. *Mercure de France*, 15 octobre 1932.

— F. Lachèvre. Article sur Pierre Louys. *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1932.

Maistre. — H. Menabrea. J. de Maistre, sénateur de Chambéry. *Le Trésor des Lettres*, août-septembre 1933.

Malfilâtre. — Brémond (H.). Le centenaire de Malfilâtre (*Revue de France*, 1er octobre 1932, p. 531-547). — (R. S.)

Mallarmé. — Correspondance de St. Mallarmé et Th. Aubanel, publiée par A. Mévil (1864-1886). *Débats*, 17 novembre 1932.

Mallarmé. — A propos de la publication de S.-A. Rhodes : Mallarmé, La dernière Mode, voir J. Crépet, Stéph. Mallarmé, chroniqueur de modes. *Figaro*, 9 février 1933 ; Pascale Saisset, Stéph. Mallarmé et la Mode, *Grande Revue*, avril 1933.

— A. Chabaud. St. Mallarmé. *Tablettes d'Avignon et de Provence*, 13 novembre 1932.

— A. Reyes. A propos des « vers de circonstance » de Mallarmé. *Nouvelles Littéraires*, 10 décembre 1932.

— Auriant. Sur des vers retrouvés de St. Mallarmé. *Nouvelle Revue Française*, 1er mai 1933.

— Nobiling (F.-J.). Mallarmé. Studien in Anschluss an Mallarmé. Uebersetzung. *Arch. für das Studium der neueren Sprachen.* Band 163, 1933, p. 90-100.

— Nobiling (F.-J.). Die Künstler : Huldigungen Mallarmés. *Neophilologus*, 1er janvier 1933, p. 92.

— [Thibaudet sur Mallarmé]. *Nouvelle Revue française*, 1er juin 1933, p. 815 et 873.

— Mallarmé et la clarté [d'après les souvenirs de Dujardin]. *Nouvelles Littéraires*, 4 juin 1932.

— Voir Lettres à Verlaine. *Figaro*, 3 juin 1933.

Maupassant. — Maupassant. Une lettre sur Musset. *Bulletin du Bibliophile*, juillet 1933.

— Rouault de La Vigne. L'héritage de Guy de Maupassant (*Journal de Rouen*, 4 et 5 mai 1932). — (R. S.)

Mérimée. — Parturier. Études mériméennes. Un manuscrit des « Bohémiens ». *Bulletin du Bibliophile*, 20 mai 1933.

— Lettres de Mérimée à Sophie Duvaucel, I et II. *Revue de Paris*, 1er septembre 1932.

— Mérimée. Lettres inédites à Sutton Sharpe [pp. P. Arbelet]. *Bulletin du Bibliophile*, 20 juin et 20 juillet 1932.

— Mérimée. Lettre inédite à Stendhal à propos d' « Armance ». *Intermédiaire*, 15 décembre 1932.

— Lettre de Béranger à Mérimée, 15 mars 1829. *Mercure de France*, 15 août 1933.

— J. Mélia. Les lettres scandaleuses de P. Mérimée à Stendhal. *Mercure de France*, 15 juin 1933.

— M. Parturier. Autour de Mérimée. *Bulletin du Bibliophile*, 20 mai 1932, p. 197. — Le même. *Ibid.*, 20 octobre 1932, p. 460-462.

— G. Michaut. La mystification de « Colomba ». *Annales de l'Université de Paris*, janvier-février 1933.

— H. Petriconi. Mérimée. « Histoire de don Pèdre » dans son rapport avec l'histoire. *Volkstum und Kultur der Romanen*, IV, 1-2, 1931.

Mérimée. — P. Arbelet. Le premier amour de Mérimée. *Figaro,* 1er juillet 1933.

Michelet. — Spalikowski (Ed.). Michelet en Normandie (*Bulletin de la Société d'émulation de Seine-Inférieure*, 1931, p. 59-731. — (R. S.)

— A. Thibaudet. Le centenaire du Tableau de la France. *Nouvelles Littéraires,* 30 septembre 1933.

— J. Canu. Tableau de la France : Michelet; Reclus; Vidal de la Blache ; Jean Brunhes. *Publications of the Modern Language Associations of America,* 1931, p. 554-604.

Mirbeau. — Liégard (A.). A propos d'Octave Mirbeau (*Moniteur du Calvados,* 13-22 septembre 1932. — (R. S.)

Moréas. — Articles dans *Revue Générale*, Bruxelles, 15 novembre 1932 (Van den Bosch) ; dans *Le Messager d'Athènes*, 1932 ; dans *Le Feu,* 1932 (Roussel).

— A la mémoire de Jean Moréas. *Mercure de France*, 15 mai 1932. — Miomandre. L'hellénisme de Jean Moréas. *Nouvelles Litteraires*, 31 décembre 1932.

Musset (A. de). — Névrose de Musset. *Intermédiaire,* 15 octobre, 15 novembre, 15 décembre 1932.

— G. Picard. Le souvenir de Mme Jaubert. *Figaro*, 7 janvier 1932.

— Jugement des *Débats*, il y a cent ans, sur « Le Spectacle dans un fauteuil ». *Mercure de France,* 19 août 1933.

— P.-P. Trompeo. Sur Musset. *Cultura*, avril-juin 1932.

— G. Picard. Le souvenir de Mme Jaubert. *Figaro,* 7 janvier 1933.

— C. r. de son *Spectacle dans un fauteuil*, par Jonxières, dans le *Journal des Débats* [*Mercure de France,* 15 août 1933, p. 202].

— « Moi » auteur d'*Eux* (1860) par Joseph F. Jackson. *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1933.

Nerval. — J. Bonnerot. Un pamphlet oublié de G. de Nerval (1847, contre Michiels). *Revue de Littérature comparée*, avril-juin 1933.

— Échos. « Scènes de la vie orientale » de G. de Nerval. *Bulletin du Bibliophile*, février 1933.

Noailles (Mme de). — Articles nécrologiques : R. Brasillach. *Revue Universelle*, 15 mai, 15 juin 1932 ; — Y.-G. Le Dantec, *Mercure de France*, 1er juin 1932 ; — J. Schlumberger. *Nouvelle Revue Française*, 1er juin 1933 ; — R. de Souza, *Mercure de France*, 15 juin 1933 ; — F. Perdriel. *Revue du Siècle*, juin 1933 ; — A. Sabourin. *Grande Revue*, juin 1933.

— Comtesse J. de Pange. La comtesse de Noailles. *Occident et cahiers staëliens*, 30 juin 1933.

— André Castagnou. Mme de Noailles. *Le Flambeau*, août 1933.

Nodier. — Robert de Souza. A propos du phonographe. Il faut remonter à Charles Nodier et pour l'idée et pour le mot. *Mercure de France,* 1er septembre 1933.

— Sauvage (R.-N.). — Nodier et les Vaudevires (*Normannia*, 1933, p. 166-169). — (R. S.)

Péguy. — Daniels Rops. Présence de Péguy. I. *Correspondant*, 10 janvier 1933.

— René Pintard. Jeanne d'Arc et la pensée de Ch. Péguy. *Foi et Vie*, mai-juin 1932.

— J. Lacroix. Péguy ou l'âme inhabituée. *Politique*, 15 février 1932.

— R. Brasillach. Le souvenir de Péguy. *Revue Universelle*, 15 juin 1933.

Porto-Riche. — G. Bauer. Le souvenir de Porto-Riche. *Annales*, 15 avril 1933.

— M. Martin du Gard. Le théâtre : Porto-Riche par E. Sée. *Nouvelles Littéraires*, 23 avril 1932.

Proust. — Lettres de Proust à Souday. *Nouvelles Littéraires*, 23 avril 1932.

— Milton Garner. An unpublished letter of M. Proust. *Modern Language Notes*, décembre 1932.

— Une amitié de Proust. *Nouvelles Littéraires*, 19 novembre 1932.

— H. Massis. Jeunesse de Proust. *Le Trésor des Lettres*, 15 juillet 1933.

— R. von Schaukal. Ueber M. Proust. *Zs. für französische Sprache und Lit.*, 1932, nos 3-4.

— Dix ans après la mort de Proust. *Nouvelles Littéraires*, 31 décembre 1932.

— J. Pérès. Le rêve de la veille dans le roman proustien. *Journal de Psychologie*, 15 janvier et 15 février 1932.

— Daniel Essertier. La psychologie de Marcel Proust. (*La Revue française de Prague*, n° 15, mars 1933, p. 20-31.) — [G. Thouvenin.]

— Florence Hier. La musique dans l'œuvre de Marcel Proust. (*Publications of the Institute of french Studies*. Columbia University, New-York, 1911, in-16, 117 p.

— *Revue critique d'Histoire et de Littérature*, n° 5, mai 1911. C. R. par P. Jourda, p. 226. — (G. Thouvenin.)

— R. Frêne et Paul Drapy. Les Courrières de Marcel Proust (Sodome et Gomorrhe). [*Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*. Procès-verbaux, 1911, t. XXXI, p. 127-128, 116-121.]
[Identification très intéressante de Marie Gineste et de Céleste Albaret.] — (G. Thouvenin.)

— Jean de Fabrègues. Marcel Proust. *Revue du Siècle*, septembre 1911.

— Un fantôme de Proust (voir R. Brasillach. *Revue Universelle*, 15 août 1911.)

— A. Tilger. L'esthétique de M. Proust. *Revue Philosophique*, janvier-février 1911.

Renan. — A. Dayot. Trois déjeuners chez Renan, Th. de Banville, Rollinat. *Nouvelles Littéraires*, 1er octobre 1932.

— H. Sée. La philosophie de l'histoire de Renan. *Revue Historique*, 1932, p. 46 à 61.

Renan. — A. Le Flamenc. Une source de la « Prière sur l'Acropole ». *Revue Universelle*, 15 novembre 1933 [critique de J. Pommier dans *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, mai 1933, p. 251].

— Daniel Rops. Les idées et les lettres. Les années 80. [Taine et Renan, Zola]. *Correspondant*, 25 mai 1933.

— F.-M. Luzel. Lettres à Ernest Renan [1858-1866, sur la littérature bretonne]. *Annales de Bretagne*, 1933. — (R. L.)

Renan (Henriette). — K. Jean-Boulan. Sur le tombeau d'H. Renan. *Les Primaires*, juillet 1933.

Rimbaud. — A. Fontaine. Le texte exact des « Voyelles » et du « Bateau ivre ». *Mercure de France*, 1er juillet 1933.

— H. d'Hacremont. En Abyssinie sur les traces de Rimbaud. *Revue Hebdomadaire*, 27 août 1932.

— J. Mouquet. Un témoignage tardif sur Rimbaud (de Paul Labarrière). *Mercure de France*, 15 mai 1933.

— J. Cassou. Poésie. Rimbaud, vers de collège. *Nouvelles Littéraires*, 26 novembre 1932.

— P. Leprohon. L'œuvre logique de Rimbaud. *La Grive* (Mézières), octobre 1933.

— Lucien Sausy. Du nouveau sur Rimbaud [le texte exact des « Voyelles »] d'après l'article d'André Fontaine dans la *Revue de l'Enseignement public*, 1er semestre 1933. *Nouvelles Littéraires*, 2 septembre 1933.

— Voir Verlaine.

Sainte-Beuve. — J. Bonnerot. Bibliographie de Sainte-Beuve (*suite*). *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1933.

— J. Bonnerot. Une grande amitié littéraire : Sainte-Beuve et G. Sand [lettres inédites]. *Revue de France*, 1er, 15 août; 1er et 15 septembre 1933. Voir *Temps*, 2 septembre 1933, Roland de Marès, p. 2.

— *Revue Franco-Belge*, août-septembre 1933, numéro consacré à Sainte-Beuve.

— H. Henriot. Sainte-Beuve inédit. *Temps*, 1er mars 1932.

— Carlo Bronne. Sainte-Beuve à l'Université de Liége. *Nouvelles Littéraires*, 13 mai 1933.

— Valère Gille. Sainte-Beuve à Liége. *Le Flambeau*, juillet 1933.

— H. Bidou. Les 1830 : Sainte-Beuve et le secret du « Livre d'amour ». *Conferencia*, 5 novembre 1932.

— Sainte-Beuve et Lamartine. Lettres inédites publiées [avec commentaire historique], par A. Chesnier du Chesne. *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1933.

— Charly Guyot, *Sainte-Beuve et Jacques Adert*, dans le *Journal de Genève* des 14, 16 et 17 août 1933 (correspondance en partie inédite et commentaires sur les rapports de Sainte-Beuve avec l'ancien directeur du *Journal de Genève*). — [A. F.]

Sainte-Beuve. — Voir Lamartine.

Saint-Victor (P. de). — S. Rocheblave. Paul de Saint-Victor et ses correspondants. De Lamartine à Puvis de Chavannes. *Mercure de France*, 1er juin 1933.

Samain. — Samain et Hugo. *Mercure de France*, 1er août 1933.

Sand. — Irving A. Brown. George Sand and her son Maurice. *Romanic Review*, juillet-septembre 1933.

— [Sur la première édition de « Lélia »]. Louis Perceau. *L'Intermédiaire*, 15 mars 1933.

— G. Sand, H. Taine. Une correspondance inédite. *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1933.

— J. Balde. George Sand au pays gascon. *Correspondant*, 10 septembre 1932.

— G. Faure. Avec George Sand sur les terrasses de Frascati. *Figaro*, 16 avril 1932.

— E. Joran. A propos du centenaire de « Valentine » : la palinodie féministe de G. Sand. *Revue Bleue*, 20 août 1932.

— G. Bauer. L'impossible Lélia. *Nouvelles Littéraires*, 19 août 1933.

Sardou. — Les papiers de Victorien Sardou. *Les Annales*, 29 septembre 1933.

Soumet. — Voir théâtre.

Staël. — Marquise de Dax d'Axat. Souvenirs sur Mme de Staël. *Occident et cahiers staëliens*, 30 juin 1933.

— Catherine Huber. Notes sur l'enfance de Mme de Staël. *Occident et cahiers staëliens*, 10 juin 1933.

— Joachim Kuhn. Mme de Staël à Munich. *Occident et cahiers staëliens*.

— Comtesse de Pange. Mme de Staël et les État-Unis. *Revue de Paris*, 1er septembre 1933.

— A. Cherel. XVIIIe siècle et romantisme. [Mme de Staël et Helvétius]. *Revue Bleue*, 2 septembre 1933.

— Margaret Bloom. Conversation in the Writings of Mme de Staël. *P. M. L. A.*, septembre 1933.

— J. Maury. Les œuvres et les idées : Staël et Fersen. *Revue Bleue*, 18 juin 1932.

— E. Henriot. Mme de Staël et son mari. *Temps*, 21 juin 1932.

— Marquise de Dax d'Axat. Souvenirs sur Mme de Staël. *Revue de Paris*, 1er juillet 1933.

Stendhal. — Louis Royer. Un exemplaire de l'*Abbesse de Castro* annoté par Stendhal. *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1933.

— J. de Lacretelle. Stendhaliens et Beyliens. *Marianne*, 18 janvier 1933.

— H. Martineau. Stendhal et la police de Florence. *Mercure de France*. 1er septembre 1933.

Stendhal. — Stendhal. Lettres inédites publiées par Arbelet. *Nouvelles Littéraires*, 16 avril 1932.

— Lettres de Stendhal sur l'Italie, publiées par Gentili di Giuseppe. *Dante*, juillet 1932.

— H. Martineau. Quelques pages politiques de Stendhal, document inédit. *Revue Universelle*, 15 juin 1932.

— Stendhal. « Don Pardo ». *Nouvelle Revue Française*, 1er mars 1933 avec un commentaire de Henri Martineau.

— J.-L. Croze. Stendhal et le général Cubières dans Ancône (1832). *Temps*, 19 février 1932.

— Ballaguy. Un ami de Stendhal : Koreff. *Revue Universelle*, 15 décembre 1932.

— P. Arbelet. Un dernier amour de Stendhal : Eugénie de Montijo. *Revue Hebdomadaire*, 11 décembre 1932.

— A. Doderet. A Civita-Vecchia, dans la bibliothèque de Stendhal. *Revue de France*, 1er janvier 1933.

— L.-B. Foscolo. Nuove tracce di Stendhal a Firenze. *Marzocco*, 4 et 18 décembre 1932. — Voir aussi Trompeo, *ibid.*, 25 décembre 1932.

— H. Martineau. Stendhal s'essaie à la psychologie. *Nouvelles Littéraires*, 1er septembre 1932.

— Thibaudet. En lisant les « Mémoires d'un touriste. *Nouvelle Revue française*, 1er décembre 1932.

— G. Bergner. De Beyle à Stendhal. *Alsace Française*, 1er janvier 1933.

— G. Piovene. Stendhal artista crittico. *Il Convegno*, 25 février 1932.

— L. Royer. Madame Derville du « Rouge et Noir ». *Mercure de France*, 1er novembre 1932.

— P. Arbelet. Louason ou les perplexités amoureuses de Stendhal. *Revue de France*, 1er août 1932 et suiv.

— W.-M. Dey. A note on Stendhal and Hugo. *Studies in philology*, 1931, XXVIII, p. 306-308.

Taine. — Voir G. Sand, Renan.

— H. Bordeaux. En relisant Taine. *Revue Universelle*, 1er mai 1933 et suiv.

— [Après le « Taine » d'A. Chevrillon] : J. Laporte. Un nouveau livre sur Taine. *Revue de France*, 15 juillet 1932.

R. de S.-Jean. L'humanité de Taine. *Revue Hebdomadaire*, 1er octobre 1932.

Theuriet. — Sur le centenaire d'A. Theuriet, voir *Le Domaine*, août-septembre 1933.

— L. Bertrand. Pour le centenaire d'A. Theuriet. *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1933.

— Gaëtan Sanvoisin. A. Theuriet, romancier de la classe moyenne. *Correspondant*, 10 juillet 1933 et suiv.

— Le centenaire d'A. Theuriet, pages inédites, présentées par Gaëtan Sanvoisin et Gaston Picard. *Nouvelles Littéraires*, 22 juillet 1933.

Theuriet. — P. Chanlaine. Le centenaire d'A. Theuriet. *Revue Mondiale*, 15 août 1933.

— O. David. A. Theuriet en Savoie. *Écho de Savoie*, Lyon, 1933.

Thiers. — O. Aubry. Monsieur Thiers. *Revue Hebdomadaire*, 16 avril 1932.

— A. Pingaud. Autour de Thiers. *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1932.

Tocqueville. — C. Cestre. Alexis de Tocqueville, témoin et juge de la civilisation américaine. *Revue des Cours et Conférences*, V, 15 avril 1933 et suiv.

Vallès. — Henry Torrès. Jules Vallès : *Le Bachelier*. *Conferencia*, 15 septembre 1933.

Verhaeren. — H. de Régnier. Émile Verhaeren. *Nouvelles Littéraires*, 7 janvier 1932.

Verlaine. — Yves Pascal. Le souvenir de Verlaine enfant. *Figaro*, 2 juillet 1932.

— E. Raynaud. Verlaine aux champs. *Grive*, octobre 1932.

— Carlo Bronne. Verlaine à Paliseul. *Grive*, octobre 1932.

— Un exemplaire de *Sagesse* annoté par Verlaine. *Bulletin du Bibliophile*, juillet 1933. [Notes datant les pièces ; annotation tardive et contredite dans plusieurs cas par d'autres témoins. J. P.]

— P. Dufay. Paul Verlaine et le théâtre. *Intermédiaire*, 30 décembre 1932.

— G.-Jean Aubry. Verlaine et Mallarmé. *Figaro*, 2 mai 1933.

— A. Fontaine. Quelques notes sur la fin de l'amitié Verlaine-Rimbaud. *Nouvelles Littéraires*, 14 octobre 1933.

Veuillot. — Veuillot. Correspondance inédite. *Revue Générale*, 15 juin 1932.

— P. Dufay. Le cinquantenaire de Veuillot. *Mercure de France*, 15 avril 1933.

Vigny. — Y.-G. Le Dantec. Sur un album romantique. Un autographe de Vigny. *Bibliophile*, décembre 1931.

— F. Baldensperger. Calvin et Servet, d'après A. de Vigny. Fragments inédits. *Revue de Paris*, 1er novembre 1933.

— H. Glaesener. *La Maréchale d'Ancre* d'A. de Vigny et ses sources françaises. *Revue Belge de Philosophie*, 1933, n° 3.

Villiers de l'Isle-Adam. — E. Drougard. Une source inconnue de Villiers de l'Isle-Adam. *Figaro*, 29 octobre 1932.

— E. Drougard. L'art de Villiers de l'Isle-Adam. *Grande Revue*, juillet 1933.

Vitet. — M. Parturier. « La Mort de Henri III » de L. Vitet. *Bulletin du Bibliophile*, février 1933.

Zola. — Zévaès. Deux lettres inédites. *Nouvelles Littéraires*, 14 mai 1932.

— A. Kerr. La maison de Zola. *Nouvelles Littéraires*, 8 octobre 1932.

— Agostino. Pour Émile Zola. *Mercure Universel*, novembre 1932.

— Th. Geiger. Émile Zolas Bedeutung für unsere Zeit. *Hefte f. Büchereiwesen*. Band 16, 1932-1933, p. 209-223.

GÉNÉRALITÉS

Parnasse. — Aaron Schaffer. Parnassian Poetry in the Franco-Prussian war. *P. M. L. A.*, décembre 1932.

— H. Peyre. Travaux récents sur le Parnasse. *Modern Philology*, vol. XXIX, n° 4, mai 1932.

— A. Thibaudet. Romantiques et Parnassiens. *Revue de Paris*, 1er et 15 juillet 1933.

Romantisme. — E. Seillière. Commentaires sur le romantisme. *Débats*, 27 janvier 1932. — Le même. La raison chez les romantiques. *Ibid.*, 19 juin 1932.

— F. Porché. Destins du vers romantique. *Nouvelles Littéraires*, 16 avril 1932.

— G. Raibaud. Mathurin Régnier et les romantiques. *Revue Universitaire*, décembre 1932.

— Voir *Théâtre*.

— A.-J. Hunt. Ouvriers-poètes du romantisme. *The French Quarterly*, septembre et décembre 1932.

— A. Praviel. L'année romantique, VI. *Correspondant*, 25 novembre 1932.

— Friedrich Bentmann. Die Geschichte der Racine-Kritik in der französischen Romantik. Voir F. Neubert, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*. Band 162. Heft 3-4.

— [Sur les collections d'*Adolphe Jullien* dispersées à l'hôtel Drouot.] *Mercure de France*, 1er août 1933.

— Hanns Heiss. Die Romantik in den romanischen Literaturen. Freiburg, 1930, 24 p. c. r. Eduard von Jan. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, juin 1933.

Symbolisme. — R. de Souza. La poésie et le symbolisme à l'Académie belge. *Mercure de France*, 15 janvier 1933.

— I.-A. Johnson. *Notes on Madame Bovary, Les Fleurs du Mal* and modern symbolism. *The French Review*, novembre 1933.

Critique. — A. Thibaudet. La critique de soutien. *Nouvelle Revue Française*, 1er janvier 1933.

Poésie. — F. Strowski. Les réactions de la vie contemporaine sur la littérature, X. La poésie et la vie moderne. *Revue des Cours et Conférences*, 15 décembre 1932.

— F. Lot. Tentatives modernes de poésie cosmique. *Grande Revue*, décembre 1932.

Roman. — M.-Luise Kraucher. Paris. Die französische Gesellschaft des Vorkrieges in den drei grossen Cyklusromanen : « Jean-Christophe ». « A la recherche du temps perdu ». « Les Thibault ». *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, janvier-février 1933.

— J. Charpentier. Plaidoyer pour le roman historique. *Mercure de France*, 15 janvier 1933.

Théâtre. — Stone Samuel Irving. Rachel and Soumet's « Jeanne d'Arc ». *P. M. L. A.*, décembre 1932.

— G. Bourdan. Rachel en Seine-et-Oise. *Revue de l'Histoire de Versailles*, janvier-mars 1933.

Histoire Littéraire. — P. Moreau. Les origines littéraires de la France contemporaine. *Revue des Cours et Conférences,* II, 15 mars 1933 et suiv.

Questions de méthode. — J. Canu. Littérature et géographie. *Publications of the Modern Language Association of America,* septembre 1933.

— Karl Nietsche. Biographie und Kulturproblematik im gegenwärtigen Frankreich. *Berlin*, 1932, c. r. K. Wais. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, juin 1933.

Histoire de la Librairie. — J. Crépet. Quelques billets de Poulet-Malassis. *Figaro,* 26 août 1933.

Histoire Littéraire provinciale. — André Festré. Le romantisme dans le Maine. (*Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe,* 1931-1932, t. LIII, p. 267-300.) — (G. Thouvenin.)

Histoire de la Langue. — Oscar Bloch. La lexicologie française du XVI^e^ siècle à nos jours. *Le Français Moderne,* octobre 1933.

INFORMATIONS

M. Hk. Brugmans achève une étude sur Georges de Porto-Riche, sa vie, son œuvre (56, Scheldekade, Terneuzen. Hollande).

M. Lauda (Université Columbia, New-York) prépare une thèse sur l'Histoire des revues symbolistes des origines à 1900.

Joseph-F. Jackson achève une étude sur Louise Colet et son rôle littéraire (Université de Yale).

M. Jarno prépare une thèse de doctorat sur l'histoire en France au XVIII^e^ siècle.

Assemblée générale du 21 décembre 1933.

Résumé du rapport du Trésorier.

Le trésorier présente les comptes détaillés, établis avec l'habituelle précision. Nous en retenons les chiffres essentiels.

Le nombre des membres et abonnés au 1^er^ décembre 1931 était de 750. Il est, au 1^er^ décembre 1932, de 770.

Le montant des recettes pour l'*exercice 1931* était de.	39416 fr., 33
Celui des dépenses pour le même exercice, de.....	36488 fr., 07
Soit un excédent de recettes de.....	2928 fr., 26
Pour l'*exercice 1932*.	
Recettes.....	36176 fr., 67
Dépenses.....	38110 fr., 25
Excédent de dépenses.....	1933 fr., 58

Il y a donc un déficit de 2000 fr. malgré l'augmentation de vingt membres et abonnés. Il tient, d'une part, à la diminution importante de la vente de collections et d'années complètes (918 fr. au lieu de 4648 fr.), ces collections et années s'épuisant ; d'autre part, à l'augmentation, votée par l'Assemblée, des droits d'auteur.

La Société possède en réserve 6479 fr. disponibles — et 40092 fr. réalisables.

Ces sommes ont été entièrement économisées depuis 1922. Le secrétaire pense qu'il y a lieu d'attendre pour tâcher de résoudre le problème financier. Il va, en effet, se compliquer du fait que la Chronique va être réorganisée, qu'elle prendra sans doute plus de place dans la Revue, qu'il y aura lieu d'étudier ses conditions de publication (accroissement des pages par numéro, publication séparée, accroissement de la cotisation ou distinction de l'abonnement à la Revue et à la Chronique, etc.). On doit chercher une solution d'ensemble de ces problèmes quand les données en seront précisées.

Rapport du Secrétaire.

Retards dans la publication de la Revue. — Le secrétaire ne peut que répéter que ces retards ne lui sont pas imputables.

Chronique. — Le secrétaire n'ignore pas ses graves imperfections. Seule la partie concernant le XIX^e^ siècle est valable grâce à la collaboration de M. J. Pommier. On lui en a fait de vifs reproches. Sa seule excuse est celle du pianiste du Colorado : « Il fait ce qu'il peut », sans espérer la reconnaissance des foules. Deux tentatives d'organisation méthodique (soit avec la collaboration des Archives, soit sous la direction de M. H. Girard brusquement absorbé par les transformations de la bibliothèque Sainte-Geneviève) n'ont pas abouti. Heureusement, grâce à une suggestion de M. Émile Henriot, la solution est trouvée. M. Pierre Josserand, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, a bien voulu se charger, à partir du 1^er^ janvier 1934, de relevés méthodiques. Son zèle et sa compétence nous donneront ce qui nous manquait.

Comptes rendus. — Là aussi il y a des imperfections graves. Des ouvrages nombreux et importants n'ont pas de compte rendu. Cela tient pour une part à ce que les éditeurs ne les envoient pas à la Revue ; d'autre part, à ce que les collaborateurs qui ont accepté de faire le compte rendu tardent à l'envoyer ou l'oublient définitivement. D'un relevé récent, il résulte qu'environ un sur quatre des volumes envoyés pour compte rendu disparaissent ainsi sans laisser de traces dans la Revue.

Le secrétaire, délivré du souci, ou si l'on veut du remords de sa Chronique, pourra envoyer régulièrement des lettres de rappel (timides, puisque nos collaborateurs travaillent pour la seule gloire) et sans doute obtenir des améliorations.

Les amis et les élèves de M. Joseph Vianey, professeur de littérature française et doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, ont formé le projet de lui offrir en 1934 un volume de *Mélanges de Philologie, d'Histoire et de Littérature*, à l'occasion du quarantième anniversaire des débuts de son enseignement à l'Université de Montpellier.

Les *Mélanges Vianey* seront imprimés par les soins de MM. F. Paillart et C^ie^, à Abbeville. Ils constitueront un fort volume in-8° qui paraîtra vers la fin de 1934. Le prix est fixé à soixante francs, port compris.

Adresser les souscriptions à M. Pierre Jourda (Mélanges Vianey), *10, rue Pila-Saint-Géli, Montpellier (Hérault)*. Chèques postaux : Montpellier 92-56.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Ch.-H. Boudhors. Observations et recherches sur le *Discours des Passions de l'Amour* attribué à Pascal..... 1-355

H.-A. Grubbs. La genèse des *Maximes* de La Rochefoucauld..... 17

Antonin Debidour. Une source probable des *Burgraves*..... 38

Georges Thouvenin. La légende orientale de Nemrod et *Le Glaive* de V. Hugo. 49

Ch.-H. Boudhors. Boileau inédit..... 161

Pierre Moreau. Le « Mystère Béranger »..... 186

H.-J. Hunt. L'impulsion socialiste dans la pensée politique de Victor Hugo... 209

L. Delaruelle. Recherches sur les sources de Du Bartas dans la « Première Semaine »..... 321

Mme Paul de Samie. Un ami de Chateaubriand : Philibert Gueneau de Mussy.. 384

Henri Chamard. Introduction à une histoire de la *Pléiade*..... 481

Henri Guillemin. Lamartine et son *Ode deuxième à Némésis* (1832)..... 497

F. Remigereau. Pour une mise au point : Du Fouilloux, E. Binet, Rocoles et V. Hugo..... 513

Mélanges.

R. Lebègue. Les Italiens en 1604 à l'Hôtel de Bourgogne..... 77

Joseph Dedieu. Note sur Pascal, traducteur de la Bible..... 80

M. Henriet. Correspondance inédite entre Thomas et Barthe [1759-1785] *(suite)*. 91

Robert Gavelle. Callot, Aloysius Bertrand, Baudelaire, Mallarmé et Valéry.. 101

Henri Jacoubet. Autour du titre *Le Rouge et le Noir*..... 103

Gustave Charlier. La « Duplicité » de Lamennais..... 109

Denis Saurat. Notes sur les sources de Victor Hugo et sur un disciple récent du spiritisme hugolien..... 115

André Ferran. Note baudelairienne..... 118

Pierre Jourda. Une source de Leconte de Lisle..... 120

G. Mongrédien. Bibliographie des œuvres de Georges et Madeleine de Scudéry..... 224-412-538

R. Aussoleil. Une source ignorée d'*Andromaque*. *Mélite* de Corneille..... 237

René Ternois. Lettres inédites de Saint-Évremond..... 239

Daniel Mornet. Bibliographie d'un certain nombre d'ouvrages philosophiques du XVIIIe siècle et particulièrement de D'Holbach (jusqu'en 1789)..... 259

Henri Glaesener. A propos de deux lettres inédites de Montalembert..... 282

Marguerite Wintzweiller. Une source d'Anatole France ?..... 288

— Une exposition littéraire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève..... 290

J. Griveaud. La chronologie des premières Épîtres de Boileau..... 426

Georges-R. Havens. Les notes marginales de Voltaire sur Rousseau..... 434

P.-H. Tisseau. Pascal historien ?..... 566
Charly Guyot. Notes inédites de Sainte-Beuve..... 580

Comptes rendus.

J. Vianey. *Les Regrets de Du Bellay* (P. Jourda)..... 122
Maury Thibaut de Maisières. *Les poèmes inspirés du début de la Genèse à l'époque de la Renaissance* (R. Lebègue)..... 123
Tallemant des Réaux. *Les Historiettes* (M. Magendie)..... 123
H. Carrington Lancaster. *A History of French Dramatic Literature in the XVII^th Century*. Deuxième partie : *The Period of Corneille* [*1635-1651*] (René Bray)..... 124
Maximilien Buffenoir. *Sur les pas de la comtesse d'Egmont ou les beaux jours de Braine, au XVIII^e siècle* (Daniel Mornet)..... 127
N. van Wijngaarden. *Les Odyssées philosophiques en France entre 1616 et 1789* (Daniel Mornet)..... 128
Denis Diderot. *Correspondance inédite* (Daniel Mornet)..... 130
Emmanuel Faillettaz. *Balzac et le monde des affaires* (E. Preston Dargan)... 131
M. Pommier. *La mystique de Baudelaire* (Philippe van Tieghem)..... 132
Clifford-H. Bissel. *Les Conventions au Théâtre bourgeois contemporain en France* [*1887-1914*] (Félix Gaiffe)..... 135
Valdemar Vedel. *Fransk Klassik : Racine* (Paul van Tieghem)..... 294
Henri Hauser. *La vie chère au XVI^e siècle. La Response de Jean Bodin à M. de Malestroit, 1568* (P. Jourda)..... 295
Saint-Evremond. *La Comédie des Académistes* (Daniel Mornet)..... 296
Wilfred-Hugo Evans. *L'historien Mézeray et la conception de l'histoire de France au XVII^e siècle* (Daniel Mornet)..... 296
G. Michaut. *Molière raconté par ceux qui l'ont vu* (René Bray)..... 297
Henri Liebrecht. *Comédiens français d'autrefois à Bruxelles* (M. Fuchs)..... 297
G.-C.-L. Sismondi. *Epistolario raccolto con introduzione e note, a cura di Carlo Pellegrini* [*1789-1814*] (P. Jourda)..... 299
G. Saintville. *Quelques notes sur Vauvenargues ; Recherches sur la famille de Vauvenargues. Autour de la mort de Vauvenargues* (Daniel Mornet)... 300
Frédéric Ségu. *Le premier Figaro* [*1826-1833*] (Daniel Mornet)..... 300
Charly Guyot. *Voyageurs romantiques au pays neufchâtelois* (A. Lombard)... 301
Mecca M. Varney. *L'influence des femmes sur Auguste Comte* (P. Martino)... 303
Victor Hugo. *Les Châtiments* (Albert Cahen)..... 303
Charles Baudelaire. *Œuvres en collaboration. Idéolus. Le Salon caricatural. Causeries du « Tintamarre »* (Jean Pommier)..... 305
H.-F. Amiel. *Essais critiques* (Daniel Mornet)..... 308
Maurice Magendie. *Le Roman français au XVII^e siècle, de « l'Astrée » au « Grand Cyrus »* (D. Mornet)..... 441
La Bruyère. *Les Caractères* (Marcel Bouchard)..... 442
Eugène Lasserre. *Manon Lescaut, de l'abbé Prévost* (Daniel Mornet)..... 443
G.-L. van Roosbroek. *Persian letters before Montesquieu* (D. Mornet)..... 445
Jean Thomas. *L'Humanisme de Diderot* (D. Mornet)..... 446
Edith Philips. *The Good Quaker in French Legend* (Albert Schinz)..... 447
Pierre Jourda. *Stendhal raconté par ceux qui l'ont vu* (Pierre Martino)..... 448
Marc Blanchard. *La campagne et ses habitants dans l'Œuvre d'Honoré de Balzac. Étude des idées de Balzac sur la grande propriété. Témoignages et Jugements sur Balzac. Essai bibliographique* (Pierre Trahard)..... 449
Théophile Gautier. *Poésies complètes* (D. Mornet)..... 452
Arthur Rimbaud. *Vers de Collège* (Jean Pommier)..... 453
Charles Baudelaire. *Vers latins, suivis de compositions latines de Sainte-Beuve et Alfred de Musset* (Jean Pommier)..... 454
Gustave Cohen. *Ronsard, sa vie et son œuvre* (Marcel Raymond)..... 592
Pierre Villey. *Montaigne* (Daniel Mornet)..... 594

André Boulanger. *L'Art poétique de Jacques Peletier du Mans* [*1555*] (Raymond Lebègue)..... 595
Dorothy-Frances Dallas. *Le Roman français de 1660 à 1680* (D. Mornet).. 596
Rudolf Brummer. *Studien zur franzosischen Aufklärungsliteratur in Anschlusz* (D. Mornet)..... 597
Chateaubriand. *Les Natchez* (P. Moreau)..... 599
Émile Caillet. *The Themes of Magic in Nineteenth Century French Fiction* (Albert Schinz)..... 601
Henri Peyre. *Louis Ménard, 1822-1901* (J. Pommier)..... 604
O. Gheorgiu. *Le théâtre de Dumas fils et la société contemporaine* (D. Mornet)..... 609
Antonio di Carli. *En relisant Zola* (Pierre Martino)..... 611
Haakon-M. Chevalier. *The ironic temper Anatole France and his time* (D. Mornet)..... 612

Chronique..... 139-310-457-615

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

SHL
WITHDRAWN
UNIV.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

40e année. N° 1. Janvier-Mars 1933.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

I. **Ch.-H. Boudhors.** — Observations et recherches sur le « Discours des passions de l'amour » attribué à Pascal.

H.-A. Grubbs. — La genèse des « Maximes » de La Rochefoucauld.

Antonin Debidour. — Une source probable des « Burgraves ».

Georges Thouvenin. — La légende orientale de Nemrod et « Le Glaive » de Victor Hugo.

II. *Mélanges.* — Les Italiens en 1604 à l'Hôtel de Bourgogne (R. Lebègue). — Note sur Pascal traducteur de la Bible (Joseph Dedieu). — Correspondance inédite entre Thomas et Barthe (1759-1785) [*suite*] (M. Henriet). — Callot, Aloysius Bertrand, Baudelaire, Mallarmé et Valéry (Robert Gavelle). — Autour du titre « Le Rouge et le Noir » (Henri Jacoubet). — La « Duplicité » de Lamennais (Gustave Charlier). — Notes sur les sources de Victor Hugo et sur un disciple récent du spiritisme hugolien (Denis Saurat). — Note baudelairienne (André Ferran). — Une source de Leconte de Lisle (Pierre Jourda).

III. *Comptes rendus.* — J. Vianey : Les Regrets de Du Bellay (P. Jourda). — Maury Thibaut de Maisières : Les poèmes inspirés du début de la Genèse à l'époque de la Renaissance (R. Lebègue). — Les Historiettes de Tallemant des Réaux (M. Magendie). — Henry Carrington Lancaster : A History of French Dramatic Literature in the XVIIth Century. Deuxième partie : The Period of Corneille [1635-1651] (René Bray). — Maximilien Buffenoir : Sur les pas de la comtesse d'Egmont ou les beaux jours de Braine au XVIIIe siècle (Daniel Mornet). — Nicolas Van Wijngaarden : Les Odyssées philosophiques en France entre 1616 et 1789 (Daniel Mornet). — Denis Diderot : Correspondance inédite (Daniel Mornet). — Emmanuel Faillettaz : Balzac et le monde des affaires (E. Preston Dargan). — La mystique de Baudelaire (Philippe Van Tieghem). — Clifford-H. Bissel : Les Conventions au Théâtre bourgeois contemporain en France [1887-1914]. (Félix Gaiffe).

IV. *Chronique* : dépouillement de catalogues d'autographes. — Informations.

Librairie Armand Colin

103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Publication trimestrielle de la Société d'Histoire littéraire de la France.

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président..... **M. Gustave LANSON**, Directeur honoraire de l'Ecole Normale supérieure, à Paris.

Vice-Président..... **M. Albert CAHEN**, Inspecteur général de l'Instruction publique à Paris.

Secrétaire..... **M. Daniel MORNET**, Professeur à la Sorbonne.

Trésorier..... **M. Jacques LECLERC**, Éditeur à Paris.

Secrétaire honoraire. **M. Ferdinand BRUNOT**, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Secrétaires adjoints. **M. Albert de LUPPÉ**, Docteur ès lettres. **M. Pierre GASTINEL**, Agrégé des lettres.

Conseil d'Administration :

MM.

Arnould (Louis), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers.

Barante (Baron de).

Barthou (Louis), de l'Académie française.

Baldensperger (Fernand), Professeur à la Sorbonne.

Bédier (Joseph), Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France, à Paris.

Bernès (Henri), Professeur au lycée Lakanal, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Champion (Édouard), Éditeur à Paris.

Doumic (René), Membre de l'Académie française, à Paris.

Eichthal (Eugène d'), Membre de l'Institut, à Paris.

Henriot (Émile), Homme de lettres.

Huguet (Edmond), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Lachèvre (Frédéric).

MM.

Marsan (Jules), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.

Nolhac (Pierre de), Membre de l'Académie française, Directeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, Conservateur du Musée Jacquemart-André, à Paris.

Omont (Henri), Membre de l'Institut, Conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Potez (Henri), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille.

Rébelliau (Alfred), Membre de l'Institut, Directeur de la Fondation Thiers à Paris.

Reynier (Gustave), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Vianey (Joseph), Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

Zyromski (Ernest), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille.

Commission des Publications :

Le Bureau et

MM. **H. BERNÈS.** **E. ZYROMSKI.** **P. DE NOLHAC.**

MM. **H. OMONT.** **A. RÉBELLIAU.** **G. REYNIER.**

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre.... M. G. Rudler, professeur à l'Université d'Oxford.

Belgique ..... M. G. Charlier, professeur à l'Université de Bruxelles.

Canada..... M. Gaillard de Champris, professeur à l'École normale de l'Université Laval, Québec.

Danemark.... M. U.-A. Paludan, conservateur à la Bibliothèque royale de Copenhague.

États-Unis... Mr. Carrington Lancaster, professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore. M. H.-P. Thieme, professeur à l'Université de Ann Arbor, Michigan.

Italie..... M. P. Hazard, chargé de Cours de littérature comparée à la Sorbonne. M. Carlo Pellegrini, professeur à l'Académie Navale, à Ferrare.

Hollande..... M. K.-R. Gallas, professeur à l'Université d'Amsterdam.

Portugal..... M. J. Carvalho, professeur à l'Université de Coïmbre.

Suisse..... M. A. François, professeur à l'Université de Genève.

(Voir la suite, page 3 de la couverture.)

CORRESPONDANTS DE LA REVUE
DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :

Aix-Marseille	M. E. Gros, professeur à la Faculté des Lettres.
Alger	M. P. Martino, doyen de la Faculté des Lettres.
Besançon	M. Ch. Charrot, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Bordeaux	M. P. Laumonier, professeur à la Faculté des Lettres.
Caen	M. Sauvage, archiviste du Calvados.
Clermont	M. Élie Carcassonne, professeur à la Faculté des Lettres.
Dijon	M. Pierre Trahard, professeur à la Faculté des Lettres.
Grenoble	M. A. Monglond, professeur à la Faculté des Lettres.
Lille	M. R. Jasinski, professeur à la Faculté des Lettres.
Lyon	M. J. Buche, professeur au lycée.
Montpellier	M. E. Bouvier, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Nancy	N.
Poitiers	M. J. Plattard, professeur à la Faculté des Lettres.
Rennes	M. R. Lebègue, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Strasbourg	M. J. Pommier, professeur à la Faculté des Lettres.
Toulouse	M. J. Marsan, professeur à la Faculté des Lettres.

La **Revue d'Histoire littéraire de la France,** publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France,* paraît tous les trois mois. **Le numéro..... 14 fr.**

Abonnement annuel :

France et Colonies . . . . . **50 fr.**
Étranger : *Pays à tarif postal réduit* (1). **55** fr. ; — *Pays à plein tarif postal* (2). **60** fr.

1. **Pays à tarif postal réduit.** — (*Albanie, Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo belge, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Esthonie, Éthiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie (Latvie), Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et Colonies, Roumanie, Salvador, Suisse, Serbie-Croatie-Slovénie, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, U. R. S. S., Union Sud-Africaine, Uruguay, Vénézuéla.*)

2. — *Pays à plein tarif postal* : les pays non compris dans l'énumération ci-dessus.

Il reste quelques exemplaires des années 1894 à 1932 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France.* Chaque année forme un volume in-8°, broché.

Les **Tables générales** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 1899-1908, par M. Maurice Tourneux, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (Abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e. — Compte de chèques postaux : *Paris, 1671.*

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

LES DERNIÈRES POÉSIES

de

MARGUERITE DE NAVARRE

publiées pour la première fois avec une *Introduction* et des *Notes*
par ABEL LEFRANC, professeur au Collège de France.

Un volume in-8° carré, avec *portrait*, broché..... **30 fr.**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulev. St-Michel, **PARIS**

Vient de paraître :

DANIEL MORNET

Professeur de Littérature française à la Sorbonne

LES ORIGINES INTELLECTUELLES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

1715-1787

Cet ouvrage est le résultat de dix années de recherches directes sur les origines intellectuelles de la Révolution et de trente années d'études sur le XVIIIe siècle. M. Daniel Mornet s'est posé les questions suivantes : Quelle a été la part de l'intelligence dans la préparation de la Révolution? Dans quelle mesure les écrivains du XVIIIe siècle ne firent-ils qu'interpréter le sentiment général des différentes couches de la population ? Inversement, dans quelle mesure les idées qu'ils exprimèrent se répandirent-elles de l'aristocratie aux bourgeois, de ceux-ci au peuple et de Paris à la Province, travaillant ainsi toute la nation et lui imposant de vouloir les États généraux d'où allait sortir la Révolution ? Une telle enquête, menée au sein de la nation tout entière, devait s'appuyer, pour chaque point particulier, non pas sur un ou deux témoignages, mais sur une foule de témoignages tous convergents et scrupuleusement établis, triés et ordonnés : mémoires, correspondances, journaux, archives locales, rien n'a échappé à M. Daniel Mornet. Pour la première fois un historien des idées ausculte de fond en comble la France prérévolutionnaire et s'efforce, non pas de construire une synthèse brillante et gratuite, mais de fournir une analyse puissante et minutieuse, rigoureusement assise sur des faits. On ne pourra désormais comprendre pleinement 89 sans avoir lu et étudié cet ouvrage.

Un volume in-8° raisin (16×25), 556 pages, broché.. .. .. 60 fr.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

1989 - 1